BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE

TRAITÉ D'ÉTUDES BYZANTINES

I

LA CHRONOLOGIE

PAR

V. GRUMEL

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

LA CHRONOLOGIE

13

~~8253~~

4° J
1469

DL - 26 6 1955 6156

BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE
publiée sous la direction de PAUL LEMERLE

TRAITÉ D'ÉTUDES BYZANTINES

PUBLIÉ PAR
PAUL LEMERLE

AVEC LE CONCOURS DE
A. BATAILLE, A. DAIN, V. GRUMEL, R. GUILLAND
V. LAURENT, A. MIRAMBEL

I

LA CHRONOLOGIE

par

V. GRUMEL
de l'Institut Français d'Études Byzantines

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN - PARIS
—
1958

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

DÉPOT LÉGAL
1re édition .. .. .. 2^{e} trimestre 1958

TOUS DROITS
de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays
© *Presses Universitaires de France*, 1958

TRAITÉ D'ÉTUDES BYZANTINES

Le « Traité » que nous avons l'ambition de mener à bien n'est pas destiné à ceux qui ont acquis, dans les matières dont traitera chaque volume, la compétence du spécialiste. Il n'a pas non plus la prétention d'être une somme définitive. Il voudrait simplement apporter, à une discipline vaste et complexe, le byzantinisme entendu au sens le plus large — nous dirions volontiers : l'histoire du moyen âge oriental, dont Byzance fut le pivot — un instrument de travail qui lui fait défaut.

La plupart d'entre nous en effet, dans la pratique de l'enseignement ou dans celle de la recherche, ont fait deux constatations.

La première : ceux qui abordent les études byzantines, de front ou de biais, pour s'y consacrer ou pour une recherche occasionnelle, ont à leur disposition quelques ouvrages, parfois excellents, où ils peuvent puiser une information générale ; ils n'en trouvent pas, ou guère, qui, les initiant aux méthodes et aux techniques, leur permettent de faire œuvre personnelle sans perdre d'abord beaucoup de temps à de pénibles et périlleux tâtonnements.

La seconde : le byzantinisme est menacé d'asphyxie. La sève nourricière, qu'il devrait puiser dans une étude sans cesse élargie et renouvelée des textes et des documents, se tarit. Non point faute de textes ou de documents : ils sont, au contraire, très nombreux. Mais beaucoup demeurent inédits ; la plupart des autres sont mal édités, mal étudiés, peu accessibles, difficiles ou dangereux à utiliser. La tâche la plus nécessaire au progrès des études byzantines est de publier ou republier les sources.

Techniques, méthodes, édition et critique des sources : telles sont les préoccupations qui ont inspiré le programme de ce Traité, qui plus que le bilan du passé voudrait être un instrument pour l'avenir, et auquel on a souhaité donner un caractère avant tout pratique.

⁂

Les deux premiers tomes ont paru : La chronologie, *par V. Grumel, et* Les papyrus, *par A. Bataille. Les volumes suivants sont depuis longtemps sur le chantier, et paraîtront à un rythme qu'on espère assez rapide :*

III. Les manuscrits, *par A. Dain.*
IV. Les documents d'archives, *par P. Lemerle.*
V. Les inscriptions, *par P. Lemerle.*
VI. La sigillographie, *par V. Laurent.*
VII. La numismatique, *par V. Laurent.*
VIII. Les sources littéraires, *par R. Guilland.*
IX. La langue, *par A. Mirambel.*

Cette série de neuf tomes correspond au programme initial « minimum », pour ainsi dire, dont l'exécution paraît dès maintenant assurée. Mais on souhaite recruter de nouveaux collaborateurs, surtout parmi les jeunes. On espère aussi combler certaines lacunes, en consacrant une série d'exposés à des catégories particulières de sources, qui ont chacune leur unité en même temps que leurs problèmes propres : ainsi J. de Malafosse traitera des recueils juridiques ; A. Dain, des ouvrages d'art militaire ; le R. P. Halkin, des vies de saints ; d'autres, des écrits scientifiques, des recueils canoniques, des ouvrages de spiritualité, etc.

On a enfin l'ambition de couronner Le traité d'études byzantines *par un ouvrage qui, débordant les cadres de l'empire grec d'Orient, mais par là même replaçant celui-ci dans son véritable contexte et lui donnant son vrai sens, traitera des pays et des peuples dont l'histoire fut intimement mêlée à celle de Byzance. Pour chacun d'eux — Perse, Arménie, Bulgarie, Russie, Serbie, peuples arabes, turcs, etc. — on rassemblera, sous la forme condensée d'un « précis », les données chronologiques, géographiques, historiques, et les références nécessaires au byzantiniste pour élargir son propre domaine aux dimensions du problème qui doit inspirer et guider ses recherches : Byzance et le monde médiéval.*

Paul LEMERLE.

AVANT-PROPOS

Le titre de « Chronologie » donné à ce premier volume du *Traité d'études byzantines* a pu faire croire à plusieurs qu'il allait consister dans une énumération ordonnée des événements qui forment le tissu de la longue histoire de Byzance et de son Empire, avec indication pour chacun d'eux des sources de toute provenance et mise en œuvre des derniers résultats de la critique ; en somme, une refonte, répondant aux progrès réalisés et aux exigences actuelles, du célèbre *Essai de chronologie byzantine* d'E. de Muralt, paru au siècle dernier. Une telle entreprise est, certes, des plus désirables et bien digne de tenter une équipe courageuse. Autre est le but du présent ouvrage. Il a en vue non le déroulement chronologique des faits, mais les modes ou procédés de datation employés dans les sources multiples et diverses qui intéressent l'histoire byzantine, ainsi que la manière de les interpréter et de les utiliser correctement. Son objet propre, en un mot, ce sont les *moyens de chronologie* dans les études byzantines. Ils sont de divers ordres : années du monde, calendriers propres à telle ou telle contrée, cycles d'années, ères civiles et religieuses, limites de règnes ou de pontificats, indications de jours ou de fêtes liturgiques, phénomènes naturels ; tout cela entre dans notre programme.

Parmi ces moyens de datation, le plus communément employé dans les sources est le calcul des années depuis le commencement du monde, ou ère mondiale. Ce calcul a pour présupposé essentiel, commun à tous les chronographes, une interprétation littérale du premier chapitre de la Genèse sur les six jours de la création et un système astronomique qui y correspond. Il est absolument nécessaire de prendre la même perspective, si l'on veut se rendre compte de la manière dont les chronographes ont pu procéder. Il ne faudra pas s'étonner de nous voir entrer dans leur système pour les comprendre.

Le commencement du monde a été diversement évalué par les chronographes, et différentes ères du monde ont été employées. Il s'imposait d'indiquer les fondements de ces évaluations et les causes de cette diversité. L'examen des travaux antérieurs de chronologie, même les plus développés, nous a causé à ce sujet déception et parfois surprise, certaines explications n'ayant, au bout du compte, d'autre autorité que le nom illustre qui les abrite. Il a donc été nécessaire de reprendre l'étude par le fond. Les recherches, confrontations et vérifications multiples qu'il a fallu faire et refaire, les discussions par où il a fallu passer, les résultats auxquels nous sommes parvenu sont la raison d'être et constituent la matière de la dissertation qui ouvre le volume sous le titre : *L'origine des ères mondiales*.

Il paraîtra peut-être à certains que diverses parties de notre travail, et même l'idée générale, ne sont point entièrement neuves. C'est que nous avons en effet communiqué çà et là les résultats de nos recherches : à l'Association des Études grecques, en traitant de l' « ère des Romains » (résumé dans *REG*, 66, 1953, p. XII) ; au Congrès international des Études byzantines à Thessalonique (1953), où des auditeurs que n'avaient point attirés ailleurs des séances moins austères ont pu entendre le chapitre final et récapitulatif de *L'origine des ères mondiales* (résumé dans le cahier communiqué aux congressistes ; dans *Byzantion*, t. 22, 1952 (paru en 1953), p. 420 ; et dans les Πεπραγμένα du Congrès, t. II, 1956, p. 434). Par ailleurs, la *REB* a accueilli deux articles, l'un sur les premières ères mondiales et leurs fondements (t. 10, 1952, pp. 93-108), l'autre, sur l'indiction byzantine (t. 13, 1954, pp. 128-143). Ils ont été repris dans ce volume, mais revus et corrigés, et c'est à ce nouveau texte que la critique devra désormais se référer.

Les lecteurs déjà informés par ces communications partielles trouveront du moins dans la présente étude, qui désormais les remplace, outre des éclaircissements sur des questions particulières qui se rattachent à l'ensemble, la justification détaillée et tout l'enchaînement de notre synthèse sur l'origine des ères mondiales.

Si l'on ne doit pas chercher dans ce volume une chronographie comme celle d'E. de Muralt, on ne doit pas non plus s'attendre à y trouver un ouvrage de chronologie proprement technique. Il faudra toujours recourir pour cela aux œuvres fondamentales de Pétau, d'Ideler, de Ginzel, de Schram, de Neugebauer, pour ne citer que ceux dont nous nous sommes spécialement servi. Nous les avons utilisées selon l'objet et dans la direction de nos recherches, nous attachant à en dégager tout ce qui était nécessaire et utile à la trame de notre exposé et au contrôle de nos déductions et conclusions.

Disons enfin un mot de la bibliographie. On reconnaîtra vite qu'elle est loin d'être exhaustive ; nous croyons cependant avoir donné tout ce qui peut suffire. Ceux qui en désireront davantage trouveront amplement dans Ginzel de quoi les combler. Il va sans dire que nous nous sommes attaché à le compléter en ce qui concerne les travaux plus récents.

Cet effort de mise à jour, nous l'avons porté aussi sur les autres parties de ce volume, spécialement sur les listes historiques, tant civiles qu'ecclésiastiques, en nous faisant aider, pour plusieurs d'entre elles, par des spécialistes hautement qualifiés.

Tel quel, nous livrons cet ouvrage au public avec l'espoir qu'il lui sera utile. Nous le savons imparfait, nous pourrions avec le temps l'améliorer ; mais ni le public averti par une annonce qui le promettait pour 1950, ni les amicales instances, pour ne pas dire pressions, de M. Lemerle, initiateur et directeur du *Traité d'études byzantines*, ne permettent un plus long retard : ἀναγκὴ στῆναι. Si l'on y constate des lacunes, des inexactitudes ou des erreurs, qu'on veuille bien se souvenir que la science des temps est une de celles où il est le plus facile de se tromper : εὐόλισθον πρὸς ἁμαρτίαν πρᾶγμα, et retenir que nous sommes prêt à toutes les rectifications dont on nous montrera le bien-fondé, conformément à la parole du sage : ἐπὶ σωτηρίᾳ ἀληθείας καὶ τὰ οἰκεῖα ἀναιρεῖν.

Paris, le 21 novembre 1956.

V. G.

PÉRIODIQUES, COLLECTIONS ET OUVRAGES

LE PLUS SOUVENT CITÉS

I. — Périodiques et collections

BNJ	*Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, Athènes.
Byz	*Byzantion*, Bruxelles.
CIG	Bœck, *Corpus inscriptionum graecarum.*
CRAI	*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.
DACL	*Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris.
EO	*Echos d'Orient*, Kadiköy-Bucarest-Paris.
JGR	Zachariae von Lingenthal, *Jus graeco-romanum*, I-VII, Leipzig, 1866-1884.
Mansi	Mansi, *Conciliorum amplissima collectio.*
MGH	*Monumenta Germaniae Historica*, Berlin.
OCP	*Orientalia christiana periodica*, Rome.
PG	Migne, *Patrologia Graeca*, Paris.
PL	Migne, *Patrologia Latina*, Paris.
PO	Graffin-Nau, *Patrologia Orientalis*, Paris.
RB	*Revue biblique*, Jérusalem-Paris.
RE	*Real Enzyklopädie* de Pauly-Wissowa-Kroll, Stuttgart.
REB	*Revue des Etudes byzantines*, Paris.
REG	*Revue des Etudes grecques*, Paris.
ROC	*Revue de l'Orient chrétien*, Paris.
VV	*Vizantijskij Vremennik*, Saint-Pétersbourg, Moscou.

II. — Ouvrages

Chaine	M. Chaine, *La chronologie des temps chrétiens en Egypte et en Ethiopie*, Paris, 1925.
Dulaurier	E. Dulaurier, *Recherches sur la chronologie arménienne*, t. I : *Chronologie technique*, Paris, 1859.
Gardthausen	V. Gardthausen, *Griechische Paläographie*, Leipzig, t. II, 1913.
Ginzel	F. K. Ginzel, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, Leipzig, Bd I, 1906 ; Bd II, 1911 ; Bd III, 1914.
Giry	A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894 ; réimpr., 2 vol., 1925.
Ideler	L. Ideler, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, Berlin, Bd I, 1825 ; Bd II, 1826.
Jones	Ch. W. Jones, *Bedae opera de temporibus*, Cambridge (Mass.), 1943.
Krusch, *Studien I*	B. Krusch, *Studien zur christlich-mittelalterlichen Chronologie. Die 84 jährige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig, 1880.
Krusch, *Studien II*	B. Krusch, *Studien zur... Die Entstehung unserer heutige Zeitrechnung*, Berlin, 1938 (= *Abhandl. der Preussischen Akad. der Wiss.*, Jahrgang 1937, n° 8).
Kubitschek	W. Kubitschek, article Aera dans *RE*, I, 1893, col. 606-652.

Kubitschek, *Grundriss*	W. Kubitschek, *Grundriss der antiken Zeitrechnung*, München, 1928 (= *Handbuch der Altertumwissenschaft*, I, 7).
Mas-Latrie	L. de Mas-Latrie, *Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie*, Paris, 1899. L'introduction reproduit celle de *L'Art de vérifier les dates*.
Mentz	A. Mentz, *Beiträge zur Osterberechnung bei der Byzantinern* : Inaugural Dissertation, Königsberg, 1906.
Neugebauer	P. V. Neugebauer, *Hilfstafeln zur technischen Chronologie*, Kiel, 1937.
Petau	Dionysii Petavii, *De doctrina temporum*, 3 tomes, éd. de Venise, 1757.
Rühl, *Chronologie*	Fr. Rühl, *Chronologie des Mittelalters und der Neuzeit*, Berlin, 1897.
Schwartz, *Ostertafeln*	Ed. Schwartz, *Christliche und jüdische Ostertafeln*, Berlin, 1905 (= *Abhandl. der Königl. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen Phil.-hist. Klasse*, Neue Folge, Bd VIII, n° 6.
Schwartz, *Chronicon*	Ed. Schwartz, article Chronicon Paschale dans *RE*, III, 1899, col. 2460-2477.

PREMIÈRE PARTIE

L'ORIGINE DES ÈRES MONDIALES

INTRODUCTION

FONDEMENTS DES ÈRES MONDIALES

Trois éléments sont intervenus dans la constitution des ères mondiales.

D'abord une idée mystique : la durée du monde doit correspondre aux six jours de la Création : « Mille ans sont comme un jour aux yeux du Seigneur. » Le monde doit donc durer six mille ans, après lesquels viendra le repos sabbatique de l'éternité. Cette idée est ancienne chez les chrétiens : on la voit dans l'épître de Barnabé (1), dans saint Irénée (2), Clément d'Alexandrie (3), Hippolyte (4). Clément d'Alexandrie et Hippolyte indiquent, ils paraissent les premiers à le faire, que c'est dans le sixième millénaire que se place l'avènement du Christ. Ils devaient y être conduits par la longue histoire de l'humanité rapportée par la Bible, et présentée par eux comme une préparation et une attente du Libérateur promis. Ils précisent, l'un et l'autre, mais différemment, comme nous verrons plus loin, la date de l'avènement du Christ. Disons tout de suite que cette date, à peu d'exceptions près, s'est idéalement cristallisée au juste milieu du sixième millénaire, de telle sorte que l'an 5500 marque la séparation entre le temps de la promesse et de l'attente et le temps de l'accomplissement, soit que ce dernier commence en l'année même 5500, soit qu'il ait commencé après 5 500 ans révolus, donc en 5501. Cette donnée a été considérée comme primordiale par certains chronographes, qui l'ont maintenue à tout prix ; d'autres, qui se voyaient contraints de s'en écarter, ne l'ont fait que le moins possible.

Le second élément qui conditionne les ères mondiales est la chronologie de la vie du Christ et spécialement la date de sa mort, telles du moins que les auteurs les ont diversement dégagées des données évangéliques. Celles-ci en effet ne sont pas assez fermes pour imposer une conclusion commune. Certes, saint Luc nous fournit un point d'appui en marquant dans la quinzième année de Tibère la prédication de saint Jean-Baptiste, à laquelle se rattache le baptême de Jésus, âgé alors, dit l'évangéliste, d'environ trente ans. Cet « environ » est imprécis. A cette imprécision s'en ajoute une autre concernant la durée du ministère du Christ. Le récit synoptique ne laisse pas soupçonner que ce ministère ait compris une deuxième année, et plus d'une Pâque, la seconde étant celle de la Passion. Le récit de saint Jean comporte plusieurs Pâques, à première vue trois, avant la dernière où lui-même fut immolé sur la Croix. De ces deux conceptions, c'est la deuxième qui a finalement prévalu. Il n'est pas malaisé de voir que l'adoption de l'une ou de l'autre de ces conceptions sur la chronologie du Christ, en modifiant les rapports, conditionne l'ordonnance de la chronologie cosmique où elle devra s'insérer.

Du choix entre ces deux conceptions dépend aussi, inversement, la date de la mort du Christ, et comme cette date est liée originairement à des données imprescriptibles issues des récits évangéliques, puis à des traditions ultérieures qui, à leur tour, apparaîtront intangibles, il y a là tout un ensemble dont il sera nécessaire aux chronographes de tenir compte dans l'élaboration ou la modification de la chronologie cosmique, autrement dit de leur ère mondiale.

---

(1) *Barnabae epist.*, XV, 4-5.

(2) *Contra haereses*, V, 28, 2-4.

(3) Jean MALALAS, X, p. 228 (éd. Bonn).

(4) *In Danielem*, IV, 24 ; éd. BONWETSCH-ACHELIS, 244-246.

Le troisième élément qui intervient dans la création des ères cosmiques est le comput pascal. La première préoccupation des chrétiens en matière de supputation des temps a été la détermination de la fête de Pâques. Divers canons ou cycles furent conçus pour établir à l'avance pour une période renouvelable les dates du terme pascal (= 14 Nisan) commandant la célébration de la solennité. Certains d'entre eux n'eurent jamais que ce but pratique ; mais d'autres, dépassant leur finalité initiale, eurent un rôle essentiel dans la constitution des ères mondiales. Ceux des chronographes qui étaient en même temps des computistes ne se crurent pas permis ou ne jugèrent pas possible de fixer l'âge du monde sans tenir compte du cycle créé ou adopté par eux. La première année du monde en effet devait répondre à certaines conditions imposées par le mouvement des astres et incluses dans le cycle. Elle devait comporter des caractéristiques liées aux phases de la lune, à l'équinoxe de printemps, au cours solaire, à la distribution des jours en semaines, caractéristiques qui devaient se reproduire les mêmes après un certain nombre de cycles révolus. On voit sans peine qu'à cet élément objectif l'idée mystique devra sacrifier quelque peu.

I

L'ÈRE MONDIALE ET L'ÈRE CHRÉTIENNE

DES PREMIERS COMPUTISTES ET CHRONOGRAPHES

APOLOGISTES. — CLÉMENT D'ALEXANDRIE. — HIPPOLYTE
LE COMPUTISTE DE 243. — LE CYCLE PASCAL ROMAIN DE 84 ANS
AFRICANUS ET ANATOLE. — CLÉMENT D'ALEXANDRIE ET EUSÈBE

APOLOGISTES

C'est d'abord dans un but apologétique qu'on s'est appliqué à déterminer l'antiquité du monde. Ce profond de l'histoire permettait de marquer l'antériorité et, par là, la supériorité de Moïse et des prophètes sur les sages et les poètes de la Grèce. Le premier auteur qu'on voit procéder de la sorte est l'historien juif JOSÈPHE. A ceux qui allèguent l'origine récente de la nation juive sous prétexte que les Grecs n'en ont pas parlé, il rappelle l'Histoire qu'il en a tracée d'après les Écritures : elle comprend, dit-il, plus de 5 000 ans (il la commence avec la création) (1).

Sans nommer ce devancier, et peut-être sans le connaître, des apologistes chrétiens usent du même argument. Ainsi, THÉOPHILE D'ANTIOCHE, qui, dans son troisième livre à Autolycus, tout entier consacré à ce problème, développe une chronologie détaillée de l'histoire biblique et la termine par la somme des années du monde depuis Adam jusqu'à Aurelius Verus (= Marc-Aurèle) : 5 695 ans (2). Poussé, comme on le voit, bien au delà du commencement du christianisme (Marc-Aurèle est mort en 180), ce compte d'années est établi cependant en dehors de tout rapport avec la chronologie du Christ, soit naissance, soit prédication, soit Passion ou résurrection. Il ne semble donc pas lié à une idée mystique, mais procéder d'une évaluation ou d'une interprétation personnelle des données chronologiques plus ou moins précises fournies par la Bible.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE

A son tour, CLÉMENT D'ALEXANDRIE († avant 215) traite de la chronologie antique dans la même perspective (*Strom.* I, 21) et marque, lui aussi, quelle est l'ancienneté du monde, mais nous trouvons en outre chez lui des indications sur la chronologie du Christ vers laquelle son attention a été sans doute attirée par la controverse pascale. Clément est en effet l'auteur d'un Περὶ τοῦ Πάσχα, malheureusement perdu, mais que citent Eusèbe, le *Chronicon Paschale*, les *Sacra Parallela*, Nicéphore de Constantinople (3).

---

(1) *Contra Apionem*, I, 1.

(2) *Ad Autolycum*, III, 29.

(3) On trouvera ces citations groupées dans l'édition de O. STÄHLIN, *Clemens Alex.*, III, 216-218.

La citation du *Chronicon Paschale* nous apprend que Clément d'Alexandrie plaçait la Passion du Christ le 14e jour de la lune, sans indication de quantième d'un mois solaire. Dans ses *Stromates* (I, 21), Clément ne donne qu'un an à la vie publique du Christ, qu'il fait mourir à l'âge de 30 ans (1).

Quant à l'époque de l'apparition du Christ, nous tenons de Malalas, qui malheureusement s'abstient de citer, que Clément, ainsi que Théophile et Timothée la plaçaient τῇ ἑκτῇ ἡμέρᾳ τῆς χιλιάδος (2). L'expression n'est pas claire, mais elle reflète la même mystique de la durée du monde analogue à la semaine de la création. Ce qu'entend désigner Malalas, en rapportant cette opinion, c'est, on le voit par le contexte, l'année 6000, où lui-même place la Passion et la Résurrection du Christ. Il est plus que douteux qu'il faille voir là la pensée de Clément d'Alexandrie. C'est probablement dans le *De Paschate* que celui-ci exposait ses vues à ce sujet. A défaut de cet ouvrage, nous avons dans les *Stromates* des données d'où ressort la date précise que Clément assignait à la venue du Christ au cours du sixième millénaire. Clément met en effet 5 784 ans 2 mois et 12 jours depuis Adam jusqu'à la mort de l'empereur Commode (31 déc. 192) et 194 ans 1 mois et 13 jours depuis la mort du Christ jusqu'au même événement (3). Cela met l'ère chrétienne de Clément (année de la naissance du Christ à partir de la création) en 5590 et son ère du monde (années écoulées depuis la création jusqu'à notre ère) en l'an 5591 (= — 1 de notre ère), l'année 5592 correspondant à l'année 1 de notre ère. Il est difficile de savoir à quoi se rattache une telle chronologie. C'est pourquoi Hozakowski a fait la supposition d'une erreur de copiste. En remplaçant 5784 par 5694 nous arrivons au résultat 5694 — 194 = 5500, le milieu du sixième millénaire (4). C'est une possibilité, mais les arguments de Hozakowski pour la transformer en probabilité reposent sur des erreurs matérielles qui ne sont explicables que par une distraction dont les meilleurs esprits peuvent être victimes. Nous formulerons à notre tour une hypothèse que l'on trouvera plus loin parce que le même principe de solution s'applique aussi à l'ère d'Eusèbe de Césarée.

HIPPOLYTE

Avec Hippolyte, nous sommes sur un terrain plus ferme. C'est très clairement qu'il nous enseigne que le Christ est né au beau milieu du sixième millénaire du monde. Il en trouve une indication symbolique dans les dimensions de l'Arche d'alliance : celle-ci avait deux coudées et demie de longueur, une coudée et demie de largeur et une coudée et demie de hauteur. Ces cinq coudées et demie représentent les 5 500 ans du monde, « auquel temps le Sauveur a produit son propre corps, arche dorée d'or pur à l'intérieur par le Verbe, à l'extérieur par le Saint-Esprit... Depuis donc la naissance du Christ, il faut encore compter 500 ans pour achever les 6 000 ans et ce sera alors la fin » (5). Ceci est tiré du commentaire de Daniel que l'on croit communément composé vers 203-204.

L'ère mondiale dans la Table pascale

La même conception se dégage de la table pascale d'Hippolyte gravée sur sa statue (6). Cette table expose un cycle de 112 ans en 7 hekkaidékaétérides, l'hekkaidékaétéride ou *sedecennitas* étant un doublement de l'oktaétéride quant aux quantièmes mensuels, mais non quant aux jours de la semaine.

---

(1) Éd. Stählin, II, 90 = *PG*, 8, 588.

(2) Éd. Bonn, 228 = *PG*, 97, 353 = A. Schenk Graf von Stauffenberg, p. 12.

(3) Éd. Stählin, II, 89 = *PG*, 8, 81.

(4) Hozakowski, *De Chronographia Clementis Al.*, Monasterii, 1896, p. 20.

(5) *In Danielem*, IV, 24 ; éd. Bonwetsch, 244-246.

(6) *PG*, 10, 875-876 ; voir Schwartz, *Ostertafeln* ; M. Richard, « Comput et chronographie chez saint Hippolyte », dans *Mélanges de science religieuse* (Lille), 7, 1950, 237 suiv. Nous n'entrons pas dans la controverse au sujet du personnage de la statue, auteur de la Table. Nous conservons à celle-ci son appellation traditionnelle jusqu'à preuve certaine d'une nouvelle attribution.

Au bout du cycle, la date pascale doit revenir au même quantième mensuel et au même jour de la semaine. Ce cycle est infaillible pour le retour des jours de la semaine, mais il est très défectueux pour le quantième mensuel des Pâques : il aboutit très rapidement à un écart sensible avec les lunaisons réelles. Par exemple si le 14^e^ jour de la lune pascale en 222 tombe un samedi 13 avril, il arrivera, 112 ans plus tard, que le 13 avril sera sûrement un samedi mais ce ne sera certainement pas le 14^e^ jour de la lune.

La table pascale d'Hippolyte présente les années dans un ordre purement conventionnel. La première coïncide avec la première année de l'empereur Alexandre (= 222) et fut peut-être choisie à cause de cela. Le début réel du cycle est toute année qui ramène le *XIV lunae* du premier mois lunaire (Nisan) aux mêmes dates de semaine et de mois (mois solaire julien) qu'à la création. Quelles étaient ces dates pour Hippolyte ? Il est bien difficile de le savoir d'une manière certaine, du fait que nous sommes privés de son explication de la Table pascale. Le système qu'on croit être le sien est le suivant (1) :

Le premier jour de la création est le 25 mars considéré comme l'équinoxe. La lune, créée le 4^e^ jour avec le soleil, n'a reçu son éclat que le 5^e^, jeudi 29 mars, en son plein, à son 14^e^ jour. L'année initiale du cycle doit donc présenter son 14 Nisan un jeudi 29 mars. Il s'agit donc de repérer cette concordance (jeudi et 29 mars) dans la Table pascale d'Hippolyte. Et cela permettra de dégager quelles sont l'ère mondiale et l'ère chrétienne qui sont à sa base. Cette concordance s'y trouve deux fois, à la 13^e^ année de la 3^e^ *sedecennitas*, et à la 5^e^ de la 7^e^, respectivement en 266 et 322. L'ère mondiale recherchée sera donc un nombre d'années qui, additionné avec l'une de ces deux dates — 1, donc 265 ou 321 (à choisir), fournit un multiple de 112. Parmi les nombres qui ont cette caractéristique, la perspective mystique où se meut Hippolyte ne nous permet de retenir que celui qui se rapproche le plus de 5 500. Or, avec l'an 265 le nombre à additionner pour avoir le multiple le plus proche de 5 500 est 5 447, tandis qu'avec 321, un tel nombre est 5 503. Ce chiffre nous donne donc l'ère cosmique d'Hippolyte, c'est-à-dire que pour lui, 5 503 ans sont écoulés avant le commencement de notre ère, de sorte que l'an 1 de notre ère correspond à l'an 5504 de la sienne. Il y a donc entre les deux, quant aux unités, une différence de trois ans.

L'ère chrétienne d'Hippolyte, c'est-à-dire l'année qu'il assigne à la naissance du Christ depuis le commencement du monde, se trouve de la même manière. La naissance du Christ, dans la Table pascale, est indiquée expressément par l'auteur lui-même au deuxième rang de la première *sedecennitas*, un 2 avril, mercredi ; et cette caractéristique est celle de l'année 223. Il devra donc y avoir entre cette date et celle de la naissance du Sauveur un intervalle de 112 ans ou d'un multiple de 112 ans. Il ne peut s'agir ici que de 224 (112 × 2). Or cette différence aboutit à placer la naissance du Sauveur en l'an — 2 de notre ère. Cela met l'événement en 5502 de l'ère d'Hippolyte ci-dessus énoncée.

Telles sont l'ère mondiale et l'ère chrétienne d'Hippolyte si l'on part du présupposé que la lune pascale de la Création a eu lieu, selon lui, le 29 mars, un jeudi. C'est là une hypothèse, non une certitude. Ne peut-on, en effet, supposer un autre système qui tienne compte de la date de la naissance du Christ en 5500 et dont le mérite spécial serait justement de respecter cette date ? Quel que soit en effet l'auteur de la Table pascale, il est indéniable que la mystique du nombre 5 500 s'est imposée à lui, et qu'il a tenu à l'observer, et cela strictement si possible. Or, c'est possible dans l'interprétation que nous osons avancer. Elle consiste à abaisser de deux années la date traditionnelle en nous arrêtant à la 7^e^ année de la 7^e^ *sedecennitas* : la récurrence cyclique avec la première année du monde est alors en l'an 324 de notre ère. Cela nous donne une ère mondiale d'Hippolyte de 5 501 ans, où l'année 1 de l'ère dionysienne est 5502 de l'ère d'Hippolyte. Par voie de conséquence, l'ère chrétienne d'Hippolyte est aussi abaissée de deux ans : c'est l'an 5500, qui est précisément l'année marquée dans le Commentaire de Daniel.

---

(1) D'après M. RICHARD, *art. cit.*

La date pascale de cette première année du monde est le 5 avril un dimanche. Ce jour, dimanche, offre un parallèle intéressant avec le jour de la Résurrection du Christ et de la Pâque chrétienne. Le rapport à la création du monde de cette date pascale du dimanche 5 avril peut se concevoir de deux manières : ou bien en plaçant le premier jour de la création à cette même date, et la création des luminaires au mercredi suivant, 8 avril, la lune étant alors à son XVII^e^ jour, ou bien en plaçant le premier jour de la création au dimanche précédent, 29 mars, et la création des luminaires au mercredi qui le suit, la lune étant alors à son X^e^ jour.

Dans le premier cas, la lune aurait été créée dans un état de décroissance. Ce n'est pas un inconvénient majeur : cela, en effet, n'effrayait aucunement des contemporains d'Hippolyte, les « antecessores » que blâme le computiste de 343. Par contre, une chose est à remarquer, c'est que ce *XIV lunae* du 5 avril à l'an 1 de la création n'est pas un *XIV lunae* réel, puisque la création de la lune est au mercredi suivant. Le premier *XIV lunae* réel est à l'année suivante. C'est alors un 25 mars, coïncidence mystique, le 25 mars étant dans le comput d'Hippolyte le jour de la Passion du Christ.

Dans le second cas : 1^er^ jour de la création 29 mars et création des luminaires 1^er^ avril, la lune est créée à son X^e^ jour. Ceci nous fournit un parallèle fort intéressant. Le 10 Nisan était le premier jour de la préparation de la Pâque. C'est à cette date en effet que l'agneau destiné à l'immolation était réservé. L'état génésiaque de la lune répond ainsi parfaitement aux dates légales intéressant la Pâque juive. En outre, on remarque que cette même date du 5 avril est aussi celle de la première Pâque à l'Exode et aussi la première célébrée après l'entrée dans la Terre promise, toutes les deux « selon Daniel » (voir notes 4 et 9 de la Table). Et c'est justement dans son Commentaire sur Daniel qu'Hippolyte déclare la naissance du Christ en 5500. Nous avons donc ici rassemblés sur le dimanche 5 avril les parallèles suivants :

5 avril : premier *XIV lunae* (réel) à la première année du monde ;
première Pâque des Juifs à l'Exode, et première Pâque aussi après leur entrée dans la Terre promise, image du Royaume de Dieu, l'Église, où l'on entre par la mort du Christ, la vraie victime pascale des chrétiens.
dimanche : premier *XIV lunae* (réel) à la première année du monde ;
jour de la Résurrection du Christ, et de la célébration de la Pâque chez les chrétiens.

De quelque manière donc qu'on rapporte le *XIV lunae* 5 avril à la création du monde, soit en mettant le premier jour de la création à cette même date, soit en le mettant au dimanche précédent, on obtient des parallèles intéressants. Nos préférences iraient plutôt au second cas, où les parallèles sont plus nombreux et le premier jour de la création plus proche de l'équinoxe, supputée alors au 25 mars. Je ne me dissimule pas en effet que c'est à propos de l'équinoxe que l'on trouvera la principale difficulté, et sans doute la seule, au système que nous avançons. On lui reprochera de n'y pas mettre le jour de la création. Il importe ici de nous mettre bien en face de l'objection, loin de l'esquiver.

En premier lieu, cette conception qui place le premier jour de la création à l'équinoxe, qui peut assurer qu'elle est strictement celle d'Hippolyte ? Il suffisait de placer la création aux environs de l'équinoxe pour satisfaire à ce que le récit génésiaque peut suggérer.

Mais surtout, a-t-on bien vu ce que l'explication traditionnelle de la Table d'Hippolyte laisse à désirer ? Car enfin, si l'on veut s'en tenir strictement à ce que suggère le récit de la Genèse, c'est qu'à l'équinoxe soit attaché non seulement le premier jour de la création, mais aussi, avec les jours intermédiaires, celui surtout de la création du soleil et de la lune, les deux astres devant se partager également le νυχθήμερον. C'est même ce jour qui doit être reconnu comme terme équinoxial, puisque ce n'est qu'ensuite par le mouvement des deux astres qu'a pu varier le rapport de durée du jour et de la nuit (1). Ce que suggère encore le récit de la Genèse, c'est que soleil et lune soient créés en opposition, la lune étant alors en son plein. Or, cette double suggestion est contredite dans une exégèse où le premier jour de la création sert de terme équinoxial et où la lune est créée dans son XIII^e jour.

Si donc dans le système traditionnel n'est pas obtenue la conformité stricte à ce qu'appelle le récit génésiaque, on ne saurait l'exiger non plus du système que nous proposons : et l'on doit dès lors tirer la conclusion que la considération du jour de l'équinoxe ne doit pas intervenir dans le problème de l'ère du monde à dégager de la Table d'Hippolyte, mais seuls éventuellement les parallèles mystiques (2). Dans notre système, les parallèles sont indépendants de tout rapport avec l'équinoxe. Dans le système antérieur, ils supposent la création du monde à la date stricte de l'équinoxe, coïncidence dont nous venons de montrer qu'elle est dépourvue de fondement, eu égard au récit génésiaque. La seule concordance avec l'équinoxe qu'on puisse et doive reconnaître dans la Table d'Hippolyte, c'est celle de la Passion du Christ, qui y est marquée au 25 mars.

Je pense en avoir assez dit pour montrer que l'hypothèse que nous avançons peut entrer en balance avec le système antérieur sans désavantage, peut-être même avec avantage, sans compter celui dont on reconnaîtra le prix, de faire concorder l'ère de la Table pascale avec l'ère du Commentaire de Daniel.

Ce n'est pas seulement sur l'ère mondiale et l'année de la naissance du Christ que la Table pascale nous fournit des indications, mais aussi sur la date de la Passion du Christ. Elle la marque expressément à la 16^e année de la 2^e *sedecennitas*, et c'est l'année 253 qui est l'année récurrente. En calculant de la même façon que plus haut, on est conduit à fixer le grand événement à l'année 29 de notre ère, et dans l'ère d'Hippolyte à l'an 5532, si l'on s'en tient à la première hypothèse sur la lune pascale de la création, mais à l'an 5530, si l'on veut bien accepter la seconde. Il n'est pas inutile de noter ici, pour justifier ces dates, que, la naissance du Christ étant marquée à la 2^e année de la 1^{re} *sedecennitas*, et sa mort à la 16^e année de la 2^e, le Christ, à la vérité, n'avait pas achevé ses 30 ans quand il mourut, puisque c'était le 25 mars et qu'il était né le 2 avril, mais c'était bien la 31^e année selon la numération des Pâques. Il est donc mort l'an 5530 de l'ère d'Hippolyte que nous avons supposée, l'an 31 de son ère chrétienne, et 29 de notre ère.

L'ère mondiale dans la Chronique

Ayant exposé une nouvelle interprétation de l'ère d'Hippolyte, je ne puis me dispenser de la confronter avec la Chronique dont il est l'auteur. L'édition qu'en a donnée Bauer (3) nous apprend que nous ne la possédons pas, du moins dans sa majeure partie, telle qu'elle est sortie de la plume du chronographe. Ce savant distingue deux rédactions, qu'il appelle H^1 et H^2. La première a pour garants le *codex Matritensis graecus 4 701* et une traduction latine dénommée par Scaliger *Excerpta Barbari*, désignation qui est restée. La seconde est représentée par une chronique arménienne de 686-687 et une chronique latine dite *Liber generationis*, venue en deux dérivations, *Lib. gen. I* et *Lib. gen. II*, dont la première concorde avec le texte arménien.

---

(1) Cette conception est celle de PSELLOS, qui met précisément à l'équinoxe la création du soleil et de la lune. Voir Gertrude REDL, Chronologie appliquée de Michel Psellos, dans *Byz.*, 4, 1927-1928, 216-217. C'est celle aussi de BÈDE, qui place l'équinoxe au jour de la création des deux astres (*De temporum ratione*, 6 = JONES, 192-193).

(2) Éventuellement, c'est-à-dire si l'on tient, comme c'est probable, qu'Hippolyte a recherché de tels rapprochements.

(3) *Hippolytus Werke. Vierter Band : Die Chronik hergestellt von Adolf Bauer, durchgesehen und herausgegeben... von Rudolf Helm*, Leipzig, 1929 ; 2^e édition, 1955, sans changement pour le fond, mais avec suppression regrettable de l'*Anhang* : *Armenische Chronik vom Jahre* 686/687.

Dans la Chronique d'Hippolyte, qui comprend divers éléments, nous n'examinerons ici que ceux qui vont à notre sujet, savoir : 1) La description et le calcul des temps pour patriarches, juges et rois : nous lui réserverons ci-après par commodité le nom de *Synagogè*, bien que ce soit le titre même de toute la chronique ; 2) Le calcul des temps pour les Pâques, que nous nommerons *Apodeixis*, de ᾿Απόδειξις περὶ τοῦ Πάσχα (dans la *capitulatio* du *Matrit.*) ou ᾿Απόδειξις τῶν χρόνων τοῦ Πάσχα (sur la statue d'Hippolyte).

Voyons d'abord la *Synagogè*. Le début en a été conservé en grec dans le *Matrit*. Malheureusement, ce précieux témoin ne développe les généalogies que jusqu'à la dispersion des peuples sous Phaleg. Les *Excerpta Barbari*, qui les continuent et présentent fréquemment des sommes d'années depuis Adam, ont puisé aussi à d'autres sources qu'Hippolyte, de sorte qu'il n'est pas possible d'y reconnaître avec sécurité l'œuvre de notre auteur. Celle-ci, mise à part la partie grecque, conservée par le *Matrit.*, est principalement reconstituée grâce au *Liber generationis I.*

C'est de lui, corroboré par son parallèle arménien, que dérive, en dernière analyse, le système chronologique qu'on attribue à Hippolyte. Ce système est fondé sur les sommes d'années depuis Adam qu'il nous fournit et qu'il conduit jusqu'à l'époque même du chronographe et, plus précisément, jusqu'à la date de composition de son ouvrage, énoncée comme suit : 13^e^ année de l'empereur Alexandre et 5 738 depuis Adam.

La précédente somme d'années depuis Adam est 4 842 : *Adam-Captivité*. La distance entre *Captivité* et *13^e^ année d'Alexandre* est distribuée en trois intervalles : 1) *Captivité-Naissance du Christ* : 660 ans ; 2) *Naissance du Christ-Passion* : 30 ans ; 3) *Passion-13^e^ année d'Alexandre* : 206 ans. Ces mêmes intervalles sont donnés aussi par la chronique arménienne, mais sans la somme finale depuis Adam : 5 738. Quant au *Liber gen. II*, il fournit comme dernière somme d'années depuis Adam celle qui s'arrête à la Captivité : 4 841 (non 4 842) sans sommes ni intervalles subséquents. Mais dans l'*Apodeixis*, il marque 5 500 ans depuis Adam jusqu'à la naissance du Christ. Le *Liber gen. II*, très lacuneux, n'offre que deux autres sommes d'années depuis Adam : *Adam-Déluge* : 2 242 ans, et *Adam-Phaleg* : 2 773. Il est donc impossible de vérifier son calcul.

Il en est autrement du *Liber gen. I.* Bien que les totaux particuliers énoncés ne concordent pas avec les totaux réels, ni avec les diverses sommes d'années depuis Adam, il y a cependant entre ces dernières et les intervalles marqués pour les séparer une concordance parfaite. La seule exception est pour l'intervalle *Adam-Phaleg*, énoncé 2 771 au lieu de 2 767, indiqué par le *Matrit.* et l'Arménien. Mais il est évident qu'il faut l'attribuer à un copiste trop intelligent qui a voulu se conformer au texte des Septante en attribuant 434 ans à Eber au lieu de 430, sans s'apercevoir qu'il faussait le total général. Il faut donc rétablir le nombre de 2 767. On peut vérifier ainsi l'exactitude des intervalles par rapport aux sommes d'années depuis Adam.

Années depuis Adam		Intervalles	
Adam-Déluge	2 242	Adam-Déluge	2 242
Adam-Phaleg	2 767	Déluge-Phaleg	525
Adam-Abraham	3 383	Phaleg-Abraham	616
Adam-Josué	3 884	Abraham-Josué	501
Adam-David	4 364	Josué-David	480
Adam-Captivité	4 842	David-Captivité	478
Adam-Naissance du Christ	5 502	Captivité-Christ	660
			5 502

Ce nombre 5 502 peut signifier ou bien la somme des années écoulées *avant* la naissance du Christ, ou bien désigner l'*année même* de la naissance du Christ. C'est ce dernier mode qui correspond à l'ère traditionnelle d'Hippolyte 5503 (5504 = 1 de notre ère ; naissance du Christ 5502 (= 2 avant notre ère). Mais pour cela, il est nécessaire que le premier terme de la liste : 2 242 soit entendu lui aussi comme un nombre ordinal, désignant la 2 242e année depuis Adam, ce qui fait 2241 *avant* le déluge.

Cette ère mondiale n'est pas seulement établie, compte tenu de la précédente observation, par les sommes d'années et les intervalles marqués dans la Chronique, mais on en voit comme une contre-épreuve dans la date finale 5738, 13e année d'Alexandre. Cette 13e année étant 234-235 après J.-C., on obtient en effet en soustrayant 235 de 5738, la même ère 5503. Comme on la tire également de la Table pascale par le présupposé que le 1er jour de la création du monde était pour Hippolyte le 25 mars, équinoxe julien, la Chronique et la Table se prêtent un mutuel appui pour authentiquer l'ère mondiale de 5503 comme étant bien celle d'Hippolyte.

Que dire à cela ? Avant de répondre, tournons-nous vers l' Ἀπόδειξις περὶ τοῦ Πάσχα, à savoir la liste des Pâques avec les intervalles de temps qui les séparent. Cette liste nous est conservée par le *Liber generationis*. Comme la Table pascale indique les mêmes Pâques, nous avons là, grâce au calcul des récurrences, un moyen très précis de contrôle pour la chronologie et l'ère d'Hippolyte. Nous pouvons laisser de côté le calcul des Pâques selon Daniel, indiquées dans la Table, vu que, malgré la différence des dates, le résultat final est identique (1).

Les intervalles des Pâques fournis par le *Liber gen. II*, comparés avec ceux de la Table, ne donnent aucun résultat et manifestent ainsi un texte corrompu. Le *Liber gen. I* offre des intervalles parfaitement concordants, sauf un seul, qui diffère d'une unité, savoir CVIII, au lieu de CVII qu'exige la Table et qu'il faut corriger. Un tel accident est compréhensible dans la transmission des textes.

Les intervalles des Pâques, en remontant de la naissance du Christ jusqu'à l'Exode sont les suivants (2) :

563, 107, 113, 864, 41

Le total est de 1 688. Il comprend le nombre d'années depuis la Pâque de l'Exode (celle-ci comptée) jusqu'à la Pâque de la naissance du Christ (non comptée).

A cette somme, l'*Apodeixis* ajoute les intervalles d'Adam à l'Exode : *Adam-Déluge,* 2 242 ans ; *Déluge-Abraham,* 1 141 ans ; *Abraham-Exode,* 430 ans. Le total est de 3 813. En additionnant les deux sommes, d'Adam à l'Exode et de l'Exode au Christ, on a 5 501 (= 1 688 + 3 813), que l'on entend 5501 *avant* J.-C. Cela met la naissance du Christ en 5502, ce qui entraîne l'ère mondiale de 5503. C'est donc encore cette même ère mondiale que l'on rencontre de quelque côté que l'on se tourne.

Regardons cependant d'un peu plus près. Tout d'abord, on aura remarqué la différence d'une unité qu'il y a entre le total des années d'Adam jusqu'au Christ dans la *Synagogè* (= 5 502) et le total pour les mêmes termes dans l'*Apodeixis* (= 5 501). La même ère 5503 ne peut être obtenue que grâce à une différence d'interprétation, le premier total signifiant l'*année même* de la naissance du Christ, et le second, le nombre d'années, écoulées *avant cette naissance*. C'est là une fissure dans le système traditionnel. Assurément, il faut donner la préférence à l'*Apodeixis*. Dans ce document en effet, la distance *Exode-Naissance de J.-C.* est garantie par la certitude mathématique des récurrences de la Table, et la distance *Adam-Exode* repose sur la tradition la plus assurée touchant les étapes qui la jalonnent : *Adam-Déluge*, 2 242 ans ; *Déluge-Abraham*, 1 141 ans ; *Abraham-Exode*, 430 ans. Ces nombres, du reste, sont aussi ceux du *Liber gen. I*. Mais il en résulte du même coup que le rédacteur du *Liber gen. I*, pour conduire à un résultat différent, a pu et dû se méprendre, ici ou là, dans l'évaluation des intervalles et des sommes d'années.

---

(1) C'est ce qu'a fort bien expliqué M. Richard dans son très utile article, « Comput et chronographie chez saint Hippolyte », *Mélanges de science religieuse,* 7, 1950, voir p. 252-253.

(2) Pour ces intervalles, voir plus loin p. 13.

Poursuivons l'examen de l'*Apodeixis*. Le total des intervalles entre les Pâques, 1 688, étant déjà établi, c'est l'autre total, *Adam-Exode* : 3 813, qu'il s'agit de contrôler. Le contrôle consiste à rechercher de quelle manière les intervalles particuliers, *Adam-Déluge*, *Déluge-Abraham*, *Abraham-Exode* doivent être compris, c'est-à-dire à quels intervalles mis en chiffres les termes énoncés doivent être rattachés. Nous ne voulons pas ici faire de pures suppositions, mais procéder uniquement en tenant compte du texte d'Hippolyte le plus assuré et reçu pour authentique.

Et d'abord, l'intervalle *Adam-Déluge* : 2 242. Faut-il arrêter ce nombre d'années avant le déluge ou y inclure l'année même du cataclysme ? Interrogeons le *Matrit*. Il nous apprend que le déluge eut lieu 100 ans après que Noé, âgé de 500 ans, eut engendré Sem, et quand il avait 600 ans ; et un peu plus loin, que Sem, ayant 100 ans, engendra Arphaxad la deuxième année après le déluge, ἔτους δευτέρου μετὰ τὸν κατακλυσμόν (1). Ce renseignement se trouve aussi, avec les mêmes expressions, dans le *Liber gen. I* lui-même (2). On peut et on doit le tenir pour une donnée originelle. La précision qu'il contient signifie clairement que le déluge eut lieu la 100e année de Sem et la 600e de Noé. Elle est, du reste, quant à la date du déluge, celle de la Bible elle-même, qui dit que Noé entra dans l'arche l'année 600e de sa vie (*Gen.* VII, 11) et qu'il en sortit l'année 601e (*Gen.* VIII, 13-14), après y être demeuré un an et dix jours. Il s'ensuit que le nombre 2 242 qui correspond aux 600 ans de Noé doit être entendu comme étant l'année 2 242e depuis Adam : d'où le nombre des années du monde *avant* le déluge est 2 241, non 2 242. Cette manière de comprendre la date en question n'est du reste pas isolée. Elle est celle de Georges le Syncelle qui, pour dater le déluge, se sert expressément du nombre ordinal : 2 242e année du monde et 600e de Noé (3). Le *Chronicon paschale*, avec la différence pour l'année du monde, emploie la même manière de parler : « Le déluge eut lieu la 100e année de Sem, la 600e de Noé et la 2 262e du monde (4). Et voici un témoignage beaucoup plus ancien, qu'on peut rapporter à la fin du IIIe ou au début du IVe siècle. Il se trouve dans le Prologue de la *Supputatio romana* : *Ab origine mundi usque ad cathaclismum cum ipso tempore diluvii D̄CCXLII*. Cette période comprend donc le déluge. Et la période suivante commence après le déluge. C'est ce que précise également la suite du texte : *A Noe, postquam de archa exivit, usque ad Abraham fiunt anni mille centum triginta*. III. *(sic)* (5). Nous donnons ces exemples pour montrer que ce mode d'exprimer les intervalles n'a rien qui doive surprendre. Appuyés par le témoignage conjugué du *Matrit.* et du *Lib. gen. I*, nous devons donc tenir pour certain que, selon Hippolyte, le déluge eut lieu l'an 2 242e du monde, en d'autres termes, qu'il faut compter 2 241 ans *avant* le déluge. Voilà donc une unité à retrancher de l'ère traditionnelle de notre chronographe.

Les choses étant ainsi, il faudra en tenir compte pour les intervalles suivants. L'intervalle *Déluge-Abraham* : 1 141 doit être compris en ce sens que la 1re année est celle qui suit le déluge, et la 1 141e est celle qui précède la 1re année d'Abraham : celle-ci est ainsi la 3 383e depuis Adam (2 242 + 1 141). Il en est de même de l'intervalle *Abraham-Exode* : 430. Ce nombre représente la 430e année depuis Abraham ; c'est la 3 813e depuis Adam (2 242 + 1 141 + 430).

---

(1) *Die Chronik*, 50-51 ; 2e éd., 9.

(2) *Ibid.* ; C. FRICK, *Chronica minora*, I, 8 ; *Excerpta Barbari*, FRICK, *op. cit.*, 188. Ce texte dit que Noé sortit de l'arche la 601e année (de sa vie).

(3) GEORGES LE SYNCELLE, éd. Bonn, 39, 42.

(4) *Chronicon Paschale*, éd. Bonn, 36.

(5) KRUSCH, *Studien*, *I*, 228.

L'intervalle suivant, *Exode-Pâque de Josué*, pose un problème. Il est de 41 ans dans l'*Apodeixis*, mais de 40 ans dans la *Synagogè* selon toutes les recensions et tous les dérivés. Les deux nombres sont absolument garantis, l'un par le calcul des récurrences, l'autre par l'unanimité de la tradition. Une conciliation doit être cherchée. La seule qu'on puisse obtenir, c'est de comprendre que l'année 430ᵉ, dernière de l'intervalle *Déluge-Abraham* est en même temps la première de l'intervalle *Exode-Pâque de Josué*. Que l'année même de l'Exode doive être prise pour la première de l'intervalle *Exode-Pâque de Josué*, cela résulte de la manière dont sont comptés les intervalles des Pâques suivantes : elle apparaît dans le nombre ordinal employé pour marquer l'intervalle entre la Pâque d'Ézéchias et celle de Josias : *Post Ezechiam Iosias anno centesimo quarto decimo pascha celebravit* (1). L'année 114ᵉ équivaut à 113 années écoulées, et c'est précisément le nombre exigé par le calcul de la Table pascale. Mais pour que les 113 années soient écoulées, il faut que soit comptée la Pâque marquée au début de l'intervalle, soit, dans le cas, la Pâque d'Ézéchias. Cela impose qu'il en soit de même pour les intervalles des Pâques précédentes : *Pâque de Josué-Pâque d'Ézéchias* et *Pâque de l'Exode-Pâque de Josué*. Ainsi l'année de la Pâque de l'Exode rejoint la dernière (430ᵉ) de l'intervalle *Abraham-Exode* et se trouve aussi la première de l'intervalle suivant, *Exode-Pâque de Josué*. Une même année est ici comptée deux fois, c'est-à-dire pour deux années, d'où le compte réel pour l'intervalle *Déluge-Abraham* est 429 ans au lieu de 430. Une nouvelle unité est donc à retrancher de la chronologie traditionnelle d'Hippolyte. Le total des années avant l'Exode est ainsi ramené de 3 813 à 3 811 (2 241 + 1 141 + 429). En les ajoutant aux 1 688 depuis l'Exode jusqu'à la naissance du Christ, on a le total 5 499 (3 811 + 1 688). C'est le nombre d'années *avant* la naissance du Christ ; la naissance elle-même est en 5 500.

Voici le détail (les nombres indiquent les années écoulées *avant le second terme* de chaque intervalle) (2).

Adam-Déluge (2 242ᵉ)	2 241
Déluge-Abraham	1 141
Abraham-Pâque de l'Exode (430ᵉ)	429
Pâque de l'Exode-Pâque de Josué	41
Pâque de Josué-Pâque d'Ézéchias	864
Pâque d'Ézéchias-Pâque de Josias	113
Pâque de Josias-Pâque d'Esdras	107
Pâque d'Esdras-Pâque de la naissance du Christ	563
	5 499

La naissance du Christ est en 5500 au lieu de 5502, et l'ère mondiale, 5501 au lieu de 5503.

L'objection qu'on ne manquera pas de faire à cette interprétation de l'*Apodeixis* est qu'elle brise l'uniformité dans la manière d'évaluer les intervalles. L'objection serait valable s'il y avait un autre moyen de faire accorder les données en présence. Ce sont elles qui imposent la solution.

Le total des années de l'*Apodeixis* jusqu'au Christ : 5 499 avant le Christ, contredit le total de la *Synagogè* qui est 5 502, si l'on compte 2 242 avant le déluge, et 5 501, si l'on compte l'année du déluge comme 2 242ᵉ. Cette contradiction ne peut pas appartenir à Hippolyte. Lui-même l'exclut quand, au début de l'*Apodeixis*, il affirme que celle-ci est un autre moyen, meilleur, de marquer la suite et le nombre des années depuis Adam : *ut uero melius ostendamus* (1). Entre les deux comptes, la préférence doit aller indubitablement à celui de l'*Apodeixis*, qu'assurent le calcul des récurrences depuis l'Exode et le texte certain d'Hippolyte pour la période antérieure.

---

(1) *Die Chronik*, 199 ; 2ᵉ éd., 117.

(2) Notre tableau donne les nombres 113 au lieu de 114 (Bauer) et 107 au lieu de 108 (M. Richard), comme étant tous deux garantis par les intervalles correspondants de la Table pascale. L'intervalle 113 correspond en outre au nombre ordinal 114ᵉ qui est dans le texte. Seul 107 est une correction exigée par la Table.

Pour la clarté de notre exposé, nous ne sommes pas descendus plus bas que la naissance du Christ. L'ère mondiale d'Hippolyte dépend en effet de l'année où il place cet événement. Mais l'*Apodeixis* continue et contient, du reste comme la *Synagogè*, des données qu'il s'agit aussi d'interpréter.

Le document présente deux nouveaux intervalles : 1) De la naissance du Christ à la Pâque de la Passion : 30 ans ; 2) De la Passion à la 13e année de l'empereur Alexandre : 206 ans.

Le premier intervalle doit s'entendre comme les précédents, c'est-à-dire : la première année est celle de la naissance du Christ et la dernière celle qui précède la Passion. Quant à l'autre intervalle, *Passion-13e année d'Alexandre*, la première année est celle de la Passion, mais pour arriver au nombre de 206 ans, il est nécessaire d'inclure dans le compte le second terme de l'intervalle, chose qui ne se faisait pas pour les intervalles précédents depuis l'Exode. Ce changement d'évaluation est inscrit dans la chronologie d'Alexandre qui résulte de la Table pascale. Celle-ci marque la Passion en l'an 29 ; la 1re année d'Alexandre qui commence la Table est l'an 222. La 13e année est donc l'an 234. Or, entre l'an 29 (Passion du Christ) et l'an 234, il n'y a que 205 ans, non 206. Le nombre 206 indique donc la 206e année en comptant celle de la Passion comme 1re.

L'*Apodeixis* s'achève en marquant la somme d'années depuis Adam : *Fiunt igitur (omnes anni de Adam) usque in hu(nc diem anni $\overline{V}$DCCXXXVIII)* (2). Ce nombre est restitué d'après la *Synagogè*. Nous voilà donc ramenés à cette date de 5738, qui sert de garant à l'ère de 5503 tirée de la Table pascale d'Hippolyte.

Nous avons ci-dessus exposé nettement l'argument qu'on en tire pour l'ère traditionnelle d'Hippolyte. C'est le moment d'y répondre. Ce sera facile. Nous dirons tout simplement, au risque de fort étonner, que la garantie est fausse, que l'accord susdit entre cette date de 5738 et l'ère de la Table pascale est inexistant. Car comment l'établit-on ? Placés en face de l'équation 5 738 = 13e année d'Alexandre, on met en avant que cette 13e année s'étend sur 234 et 235. Et, sans explication et, peut-on dire, sans autre raison que le besoin de la cause, on choisit 235. Mais la 13e année d'Alexandre ne compte en l'an 235 que deux mois et onze jours. Est-ce assez ? N'est-il pas évident qu'en toute autre cause ce n'est pas ainsi qu'on procéderait ? Mais il y a un argument plus décisif. On peut affirmer en effet que ce compte ne peut être celui d'Hippolyte. Pour lui, en effet, les années d'Alexandre se superposent aux années pascales, c'est-à-dire qu'à chaque année d'Alexandre correspond une Pâque déterminée. La première année d'Alexandre, qui s'étend sur 222 et 223, est, pour Hippolyte, celle dont la Pâque est en 222, et ainsi des suivantes. La 13e année d'Alexandre, 234-235, ne peut être que celle dont la Pâque est en 234. La Pâque de 235 appartient à la 14e année d'Alexandre, commencée le 11 mars 235. Et c'est bien de Pâque que parle Hippolyte lui-même, très expressément, dans l'*Apodeixis*, en amenant la 13e année d'Alexandre : *(a passione) autem domini usque in te(rtium decimum) annum imperii A(lexandri Caesa)ris ann. CCVI ser(uatum est pas)cha quod in con(memorationem) domini nostri Iesu Christi s(eruatur a nobis)* (3).

Étant donc avéré que la 13e année d'Alexandre correspond à l'an 234, l'ère qui résulte de l'année 5738 (= 234) ne peut être que 5504 (5738 — 234), en désaccord donc avec celle de la Table pascale, 5503, qu'elle était censée garantir.

---

(1) *Die Chronik*, 198 *(Lib. gen. II)* ; 2e éd., 116.
(2) *Ibid.*, 201 ; 2e éd., 118.
(3) *Ibid.*, 200-201 ; 2e éd., 118.

Que penser alors de cette année 5738, qui ne concordant ni avec la 13ᵉ d'Alexandre, ni avec le total des années de l'*Apodeixis*, ne saurait être d'Hippolyte ? Comment l'expliquer ? La solution la plus naturelle est que la donnée appartient au rédacteur du *Liber gen.* Celui-ci aura voulu, soit opérer une addition des intervalles qui n'existait pas, soit contrôler celle qui existait déjà et qu'il avait sous les yeux. Mais il aura, dans son travail, considéré la matérialité des nombres exprimant les intervalles sans prendre garde à la manière dont ils les signifiaient, manière parfois enveloppée, mais qu'avec plus d'attention il eût pu dégager. Plus précisément, il ne s'est pas préoccupé si, dans le compte des intervalles, il fallait faire entrer, selon les cas, le premier terme, ou le second, ou tous les deux. Il a traité le nombre ordinal, 114ᵉ année, comme un nombre cardinal, 114 ans. Cette faute, Bauer aussi l'a commise. Et il a commis aussi les autres. En somme, l'ancien calculateur ne s'est pas comporté autrement que le moderne critique, ou plutôt, le moderne critique, croyant bien faire, a marché sur les traces de l'ancien calculateur. Bauer a été victime d'un mirage. Il a cru que la date 5738, faisant figure de donnée contemporaine, marquait l'ère même d'Hippolyte. Et il est parti de là pour reconstituer son « système chronologique » (1). Mais le nombre 5 738 n'a pas d'autre signification ici que d'être le total d'une addition. Le point est d'examiner comment elle a été faite et de qui elle provient, de l'auteur lui-même, ou d'un rédacteur postérieur.

Il a été facile de montrer ci-dessus comment, en nous en tenant au texte assuré d'Hippolyte, il fallait comprendre les intervalles de l'*Apodeixis*. On ne peut contrôler aussi complètement les intervalles de la *Synagogè (Liber gen. I)*. Certains points sont acquis : 1) Dans le premier intervalle, *Adam-Déluge* : 2242, il faut comprendre que le cataclysme eut lieu en l'année 2242ᵉ ; 2) Dans le dernier intervalle : *Passion-13ᵉ année d'Alexandre* : 206 ans, ce sont les deux termes qu'il faut faire entrer ; l'année 13ᵉ d'Alexandre est la 206ᵉ depuis la Passion, celle-ci étant comptée. Pour le reste, il faut supposer qu'à des jointures d'intervalles, la dernière année de la précédente période a été comptée aussi comme première de la suivante. J'indique deux cas où cela a pu se produire. Le premier concerne l'intervalle *David-Captivité* suivi de l'intervalle *Captivité-Naissance du Christ*. Il m'est suggéré par la manière différente dont sont marquées les sommes d'années depuis Adam jusqu'à la Captivité dans le *Liber gen. II* et le *Liber gen. I*. Dans celui-ci, la somme est 4 842 et 9 mois, mais dans celui-là elle est 4 841. Cette différence pourrait bien venir de ce que la première année de David aura été comptée deux fois dans le *Liber gen. I*, d'abord comme dernière de la période précédente, *Josué-David*, puis comme première de la période suivante, *David-Captivité*, ce qui a pour effet d'ajouter une année au total depuis Adam : 4 842 au lieu de 4 841.

L'autre cas pourrait se situer à la jointure entre l'intervalle *Captivité-Naissance du Christ* et l'intervalle *Naissance du Christ-Passion*. Ici, c'est l'année de la naissance du Christ qui a pu être comptée deux fois. Nous voyons en effet que le *Liber gen. I*, qui met 4 842 ans et 9 mois d'Adam à la Captivité, donne 660 ans d'intervalle entre la Captivité et la naissance du Christ. Le *Liber gen. II*, pour qui le premier intervalle est 4 841, n'indique pas le second ; il y a assez d'apparence que ce devait être pour lui aussi 660. Mais alors, comme le *Liber gen. II*, dans l'*Apodeixis*, met 5 500 ans depuis Adam jusqu'à la naissance du Christ, il est nécessaire, pour que le compte soit juste, que les 660 ans commencent avec la première année de la Captivité et comprennent comme dernière celle de la naissance du Christ. Celle-ci est comptée de nouveau comme première de l'intervalle *Naissance du Christ-Passion*.

Par ces opérations qu'on ne saurait qualifier d'arbitraires, puisqu'elles ont une amorce dans nos textes, la somme d'années de la *Synagogè* depuis Adam jusqu'à la naissance du Christ rejoint celle

---

(1) *Die Chronik*, 386-392 ; 2ᵉ éd., 193-196.

TABLES PASCALES DE 112 ANS : HIPPOLYTE ET PSEUDO-CYPRIEN

(d'après M. Richard, *Mél. de science rel.*, 1950, p. 242-243)

Nous rétablissons le rang des années de la seconde table

I. — Table pascale d'Hippolyte

		I		II		III		IV		V		VI		VII	
I	13 avril Emb.	VII	222	VI	238[5]	V	254	IV	270	III	286	II	302	I	318
II	2 avril	IV	223[1]	III	239	II	255	I	271	VII	287	VI	303	V	319
III	21 mars biss.	I	224[2]	VII	240	VI	256[8]	V	272	IV	288	III	304	II	320
IV	9 avril Emb.	VII	225[3]	VI	241	V	257	IV	273	III	289	II	305	I	321
V	29 mars	IV	226	III	242	II	258	I	274	VII	290	VI	306	V	322
VI	18 mars	I	227	VII	243[6]	VI	259	V	275	IV	291	III	307	II	323
VII	5 avril biss. Emb.	VII	228	VI	244	V	260	IV	276[9]	III	292	II	308	I	324
VIII	25 mars	IV	229	III	245	II	261	I	277	VII	293	VI	309	V	325
IX	13 avril Emb.	III	230	II	246	I	262	VII	278	VI	294	V	310	IV	326
X	2 avril	VII	231	VI	247	V	263	IV	279	III	295	II	311	I	327[10]
XI	21 mars biss.	IV	232	III	248	II	264	I	280	VII	296	VI	312	V	328
XII	9 avril Emb.	III	233	II	249	I	265	VII	281	VI	297	V	313	IV	329[11]
XIII	29 mars	VII	234	VI	250	V	266	IV	282	III	298	II	314	I	330
XIV	18 mars	IV	235	III	251	II	267	I	283	VII	299	VI	315	V	331
XV	5 avril biss. Emb.	III	236[4]	II	252	I	268	VII	284	VI	300	V	316	IV	332[12]
XVI	25 mars	VII	237	VI	253[7]	V	269	IV	285	III	301	II	317	I	333

I

1. ΓΕΝΕΣΙΣ ΧΥ
2. ΕΖΕΧΙΑΣ
3. ΙΩΣΕΙΑΣ
4. ΕΞΟΔΟΣ ΚΑΤΑ ΔΑΝΙΗΛ

II

5. ΕΣΔΡΑΣ ΚΑΤΑ ΔΑΝΙΗΛ ΚΑΙ ΕΝ ΤΗ ΕΡΗΜΩ
6. ΕΖΕΧΙΑΣ ΚΑΤΑ ΔΑΝΙΗΛ ΚΑΙ ΙΩΣΕΙΑΣ
7. ΠΑΘΟΣ ΧΥ

III

8. ΙΗΣΟΥΣ

IV

9. ΙΗΣΟΥΣ ΚΑΤΑ ΔΑΝΙΗΛ

VII

10. ΕΞΟΔΟΣ
11. ΕΝ ΕΡΗΜΩ
12. ΕΣΔΡΑΣ

II. — Table pascale du computiste de l'an 243

		I		II		III		IV		V		VI		VII	
I	12 avril Emb.	I	241	VII	257	VI	273	V	289	IV	305	III	321	II	337
II	1 avril	VI	242	V	258	IV	274	III	290	II	306	I	322	VII	338
III	21 mars	III	243	II	259	I	275	VII	291	VI	307	V	323	IV	339
IV	8 avril biss. Emb.	II	244	I	260	VII	276	VI	292	V	308	IV	324	III	340
V	28 mars	VI	245	V	261	IV	277	III	293	II	309	I	325	VII	341
VI	17 mars	III	246	II	262	I	278	VII	294	VI	310	V	326	IV	342
VII	5 avril Emb.	II	247	I	263	VII	279	VI	295	V	311	IV	327	III	343
VIII	24 mars biss.	VI	248	V	264	IV	280	III	296	II	312	I	328	VII	344
IX	12 avril Emb.	V	249	IV	265	III	281	II	297	I	313	VII	329	VI	345
X	1 avril	II	250	I	266	VII	282	VI	298	V	314	IV	330	III	346
XI	21 mars	VI	251	V	267	IV	283	III	299	II	315	I	331	VII	347
XII	8 avril biss. Emb.	V	252	IV	268	III	284	II	300	I	316	VII	332	VI	348
XIII	28 mars	II	253	I	269	VII	285	VI	301	V	317	IV	333	III	349
XIV	17 mars	VI	254	V	270	IV	286	III	302	II	318	I	334	VII	350
XV	5 avril Emb.	V	255	IV	271	III	287	II	303	I	319	VII	335	VI	351
XVI	24 mars biss.	II	256	I	272	VII	288	VI	304	V	320	IV	336	III	352

de l'*Apodeixis* et met cet événement en l'an 5500 ; d'où l'ère mondiale d'Hippolyte, la date de la naissance étant pour lui deux ans avant notre ère, est 5501.

Cette ère concorde précisément avec celle que, par une nouvelle hypothèse, nous avons dégagée de la Table pascale et exposée ci-dessus. Et comme elle concorde avec l'affirmation d'Hippolyte dans son Commentaire de Daniel, que le Christ est né en 5500, nous avons là un *funiculus triplex* bien difficile à rompre.

Il reste à l'ancienne hypothèse son harmonie interne par laquelle le 25 mars est à la fois équinoxe vernal, premier jour du monde et date de la Passion : triple commencement et parallèles mystiques bien dignes d'Hippolyte (1). Mais elle ne peut plus se prévaloir de l'autorité de la Chronique. C'est la nouvelle hypothèse qui, pourvue de parallèles non moins séduisants, reçoit désormais cet appui.

LE COMPUTISTE DE 243

La Table pascale d'Hippolyte est une construction cohérente, régie par des règles inflexibles. Son calcul, absolument régulier pour le retour du même jour du mois au même jour de la semaine tous les 112 ans (puisque cela a lieu aussi tous les 28 ans : 28 × 4 = 112), est, tel quel, très défectueux pour la prévision des lunaisons pascales, qui était le but recherché. Hippolyte aura-t-il cru que l'oktaétéride était un cycle parfait ramenant le *XIV lunae* pascal tous les huit ans à la même date mensuelle ? Nous n'osons le penser, et nous imaginons que son Explication de la Table devait indiquer un moyen régulier de réajustement. En tout cas, l'application rigoureuse de la Table entraîne un écart si sensible qu'au bout de six ans la date pascale était déjà en avance d'un jour sur le cours de la lune. Elle l'était environ de trois jours et demi, lorsque, quelque vingt ans plus tard, un autre computiste, désigné sous le nom de PSEUDO-CYPRIEN, dont le travail fut achevé en 243, appliquait exactement le même système, en le mettant en accord avec le cours contemporain de la lune (2). Cette mise au point entraînait le dérangement de toutes les concordances établies par Hippolyte. Et tout d'abord, elle commandait un nouveau point de départ pour la création du monde. Contre des « antecessores », pour qui la lune avait été créée en décroissance, le computiste, en se référant au récit génésiaque de la création du soleil et de la lune au 4^e^ jour, précisait pour la lune qu'elle a été créée pleine, à son 15^e^ jour, le 28 mars, mercredi. On devrait donc trouver dans la table du computiste un *XIV lunae* au 27 mars. Or, il n'y en a point, et le 28 mars qui, à la création, voit le 15^e^ jour de la lune, reçoit dans la table le 14^e^. Cela constitue une anomalie qui nous empêche absolument de rechercher qu'elle pouvait être l'ère mondiale de notre computiste. Peut-être n'en avait-il point. Nulle part, en tout cas, il n'insinue d'indication à ce sujet, et ses calculs chronologiques sur l'Ancien Testament n'ont de continuité jusqu'au Christ qu'à partir de l'Exode, l'aire entre les deux événements couvrant 1 548 ans. Il suffit à notre auteur de pouvoir admirer la concordance mystique entre la création du soleil, 28 mars mercredi, et la naissance du Sauveur également un mercredi 28 mars. C'est en trichant, du reste, ou par inconséquence, qu'il obtient cette dernière date, puisqu'il la tire de sa place au *XIV lunae*, alors qu'à la création, il met le 28 mars au *XV lunae*.

A défaut d'une ère mondiale chez notre computiste, nous y pourrons trouver du moins la date de la naissance du Christ par rapport à notre ère. Il compte en effet 215 ans depuis la Passion du Christ jusqu'au consulat d'Arrianus et Papus (= 243), ce qui met l'événement en 28 (243 — 215) de notre ère. Et, comme il donne 31 ans à la vie du Sauveur, cela reporte sa naissance à l'an — 4 de notre ère, où en effet le 28 mars était un mercredi.

---

(1) Voir cependant plus haut nos réserves à propos de l'équinoxe de la création.

(2) PSEUDO-CYPRIEN, *De Pascha computus*, éd. Hartel, *C. S. E. L.*, t. 40, Vienne, 1871, 248-271 ; voir M. RICHARD, *art. cit.* ; G. OGG, « The Tabella appended to the Pseudo-cyprianic De Paschate Computus in the Codex Remensis », dans *Vigiliae christianae*, 1954, 134-144 ; ID., *The Pseudo-Cyprianic De Pascha Computus, translated with brief annotations*, Londres, 1955.

C'est le même résultat que comporte la table du computiste. D'après lui, l'année du consulat d'Arrianus et Papus (243) s'insère au troisième rang de la première *sedecennitas*, qui a son *XIV lunae* au 21 mars. Et c'est cette donnée qui nous permet d'inclure le cycle de notre auteur dans une chronologie réelle et d'utiliser le renseignement analogue qu'il nous donne sur la naissance du Christ. Or, nous voyons qu'il place celle-ci au 13^e rang de la sixième *sedecennitas*. L'alignement des dates à partir de 243 nous conduit pour cette place à l'année 333. Entre cette date et la naissance du Christ, il doit donc y avoir un nombre d'années multiple de 112. Ce ne peut être que 336 (333 + 3) (336 = 112 × 3). Il s'agit ici de 336 ans écoulés avant 333. La naissance du Christ est donc à placer en l'an — 4 de notre ère, au 28 mars, comme il a été dit plus haut.

Nous avons vu que notre computiste place la Passion du Christ en l'an 28 de notre ère. Comment y est-il arrivé ? En ce problème, une donnée préliminaire s'imposait, dominant tous les symbolismes, savoir, la Passion a eu lieu un vendredi. En donnant au Christ le même nombre d'années qu'Hippolyte, c'est-à-dire en le faisant mourir à la 31^e année selon la numération des Pâques, notre auteur devait être conduit à mettre la Passion en l'an 27 de notre ère. Le *XIV lunae* était alors justement un vendredi. Mais l'an 27 était la 13^e année de Tibère, ou la 14^e en comptant la 2^e à partir du 1^{er} janvier qui suivit l'avènement. Çeût donc été aller trop manifestement contre la donnée évangélique qui met le début de la vie publique du Christ l'an 15 de Tibère. Le prochain *XIV lunae* tombant un vendredi se présentait en l'an 30 de notre ère, mais il eût fallu donner trois ans à la vie publique du Christ. Si le computiste s'y est refusé, c'est qu'il devait être bien convaincu du contraire. Dans l'intervalle entre l'an 27 et l'an 30 il n'avait pas de choix. L'an 29, le *XIV lunae* tombait un lundi ; en 28, il tombait un jeudi ; il y était acculé, et forcé de l'utiliser. Pour se tirer d'embarras, il fixa la Passion du Christ non le jour même de la Pâque, *XIV lunae*, mais au lendemain *XV lunae*, et la Résurrection au *XVII lunae*. C'est la première fois qu'on rencontre une telle position. Cette année-là, le *XV lunae* était le 9 avril.

Le Christ a donc souffert la Passion le 9 avril 28 de notre ère. C'était, selon la numération des Pâques, la 32^e année de sa vie, la 31^e étant achevée depuis 12 jours. C'était la 14^e année de Tibère, la 15^e en comptant la 2^e à partir du 1^{er} janvier après l'avènement. Le computiste dit pourtant que c'est la 16^e. J'imagine qu'il a dû compter d'après les Pâques légales, la 1^{re} Pâque étant celle de l'année où Tibère est devenu empereur, quoique cet événement fût postérieur (19 août), et la 15^e Pâque étant celle de l'année 28. Mais cette Pâque étant au 8 avril, et la mort du Christ étant le 9, il a cru pouvoir s'autoriser de cette différence pour juger terminée l'année pascale et placer cette mort la 16^e année de Tibère, celle qui devait connaître la 16^e Pâque. Tout cela est bien un peu tiraillé et traduit l'embarras où devait nécessairement conduire un système basé sur un cycle aussi imparfait que le cycle oktaétéridique.

LE CYCLE ROMAIN DE 84 ANS

La nécessité où l'on était de réajuster à intervalles assez rapprochés le cycle hekkaidékaétéridique pour le conformer au véritable état de la lune le vouait à l'échec. Une autre table fut établie dont le computiste carthaginois de 455 nous a fait connaître l'existence et l'auteur, Augustalis, sous le nom duquel elle est désignée *(laterculus Augustalis)* (1). Elle indiquait les Pâques pour 100 ans, de 213 à 312, et était construite sur un cycle de 84 ans, 16 années étant ajoutées pour parfaire le siècle.

---

(1) Le traité du computiste anonyme *De Ratione Paschae*, connu d'abord par une édition très mauvaise de MURATORI, a été édité avec le plus grand soin critique par BR. KRUSCH, qui lui a en outre consacré de précieuses explications. Voir le texte dans KRUSCH, *Studien I*, 279-297. Le passage concernant Augustalis est p. 289-290. Sur la table d'Augustalis, voir KRUSCH, *op. cit.*, 5-23 ; SCHWARTZ, *Ostertafeln*, 63-66 ; C. W. JONES, *Bedae opera*, 15-16.

Le cycle lunaire de 84 ans est basé sur le cycle solaire de 28 ans, qui ramène régulièrement le même jour du mois au même jour de la semaine. Trois cycles de 28 ans (3 × 28 = 84) égalent à peu près 1 039 mois synodiques, c'est-à-dire que 84 années solaires égalent 84 années lunaires augmentées de 924 jours (84 × 11). Le cycle comporte donc en plus des 12 lunaisons régulières de chaque année, 30 mois lunaires intercalaires plus 24 jours (924 : 30 = 30, reste 24), autrement dit 31 mois moins 6 jours. Pour gagner ces 6 jours que la lune a de trop, il est nécessaire de répartir 6 sauts de la lune dans les 84 ans du cycle. Cela s'est fait différemment, soit par la division de 84 en 7 sections, avec saut de la lune à la fin de chaque section (12e année), sauf à la dernière, fin du cycle, soit en divisant les 84 ans en 6 sections, avec saut de la lune à la fin de chaque section (14e année). Victorius signale ces deux modes. Il semble bien que l'Augustalis ait employé le premier ; c'est du moins ce que suggèrent les indications du computiste carthaginois (1).

Le cycle de 84 ans, création romaine, est caractérisé par l'indication, au 1er janvier, début de l'année civile de Rome, de l'âge de la lune et du jour de la semaine. Ces éléments commandent chaque année la date de la fête de Pâques. Mais quelle année choisir comme première du cycle ? Augustalis prit l'année 213 parce qu'en cette année le *XIV lunae* pascal tombait le 25 mars, jour qu'à la suite d'Hippolyte il tenait pour celui de la Passion. Comme il n'y a pas correspondance cyclique entre l'année 213 et celle de la Passion, que le computiste place 186 ans plus tôt, l'année de la Passion ne peut être un commencement d'un tel cycle. Les indices du 1er janvier de la première année du cycle d'Augustalis étaient *luna XIX* et vendredi.

La date de composition du *laterculus Augustalis*, ou du moins, sa date de réception par l'Église romaine doit se placer dans le dernier tiers du IIIe siècle, quand il fut bien avéré que le cycle de 112 ans n'était pas viable. La laterculus se terminait en 312. Il fut continué sous deux formes : l'une, observant le nombre centenaire, et l'autre, calquée sur le cycle de 84 ans. La première forme est employée par le Chronographe de 353 (2) et probablement aussi par Agriustia (3). Le Chronographe présente une table de cent ans commençant l'année même où s'achève celle d'Augustalis. Les critiques s'accordent pour dire que la rédaction primitive de ce document s'arrête à 354 et que la liste des Pâques (355-412) qui suit immédiatement appartient à un autre auteur (4). Parallèlement à cette suite, il en existe une autre, différente, dans le *Vat. Reginae 2 077* (5), qui contient les Pâques de 354 à 437, soit un cycle entier de 84 ans, dont les 10 dernières années sont une addition ultérieure. Malgré les efforts de Krusch et de Schwartz, la lumière complète n'est pas encore faite sur les rapports de ces diverses pièces entre elles, et aussi avec la suivante dont nous allons parler.

Il s'agit de l'autre forme de continuation du *laterculus Augustalis*, celle où la Table pascale se mesure sur la durée du cycle. Cette Table, à la différence de celle d'Augustalis que domine le souvenir de la Passion, prend son début par rapport à des éléments du comput. On l'a fait commencer soit par l'année où le 1er janvier tombe le premier jour de la semaine, la lune étant alors au XIIe jour, soit par l'année où le 1er janvier coïncide avec la nouvelle lune. Ces deux modes sont représentés dans les documents, le premier par un cycle commençant en 299 (6), le second par un cycle commençant en 298 (1). C'est ce dernier cycle qui était en usage au temps de saint Léon Ier, comme on le voit par une lettre de Paschasinus à ce pape, où il emploie une *supputatio romana* dont le commencement est en 382, succédant donc à un cycle antérieur commençant en 298 (2).

---

(1) Pour Krusch, c'est le second mode qu'observait Augustalis ; il est combattu par Schwartz. W. Jones, sans discussion, suit le système de Krusch (voir les références à la note précédente).

(2) Édition de MOMMSEN, *Chronica minora*, I (*MGH*, Auct. Antiq., IX), 13-148 ; la liste des Pâques, 62-64 ; étude de KRUSCH, *Studien I*, 65-75.

(3) Les renseignements sur Agriustia sont fournis par le computiste de 455 : KRUSCH, *Studien I*, 290 sq. Voir KRUSCH, *ibid.*, 23-30 ; SCHWARTZ, *Ostertafeln...*, 60-64.

(4) KRUSCH, *ibid.* ; SCHWARTZ, *Ostertafeln...*, 41 ; W. C. JONES, *Bedae Opera*, 25-26.

(5) Voir MOMMSEN, *Chronica minora*, I, 739 ; KRUSCH, *Studien I*, 75-80 ; éd. SCHWARTZ, *Ostertafeln...*, 41-42.

(6) Table du cod. Ambros. H 150 inf., éditée par KRUSCH, *Studien I*, 236-239. Voir *ibid.*, 37-39, 56-57 ; SCHWARTZ, *Ostertafeln...*, 43-44.

Le problème intéressant pour nous est de savoir si une ère mondiale partait du cycle de 84 ans, et sur quelle échelle était ce cycle. Parmi les divers auteurs anonymes ou connus, auteurs ou théoriciens d'un cycle de cette sorte, je n'en vois que deux qui indiquent une ère du monde. L'un est l'auteur d'une préface à un cycle de 84 ans, conservée dans le ms. de Cologne, *Dombibliothek LXXXIII*$^{\text{II}}$ (3). Il fait commencer son cycle à la création du monde, la lune ayant été produite le 25 mars, mercredi, à son XIVe ou XVe jour. La première Pâque hébraïque se place après 45 cycles complets et commence le 46e. Au bout de 65 cycles, les années du monde sont au nombre de 5 460. La 71e année du cycle suivant est celle de la Passion du Christ. Elle a eu lieu en 5531, la 16e année de Tibère, sous le consulat des deux Gemini, le 25 mars, vendredi, lune XV. Le manuscrit qui a cette préface n'a pas la table pascale correspondante. Krusch a identifié celle-ci avec celle que présente l'*Ambrosianus H 150 inf.* Il faut toutefois observer que les indices donnés dans cette table à la première année du cycle (*XIV lunae*, 2 avril, dimanche) sont tout autres que ceux qu'on lit dans la susdite préface pour le premier jour de la création. On trouvera ces derniers à l'année 10 de la Table ambrosienne. Cette année est donc le point de départ des cycles réels qui servent au computiste à mesurer l'âge du monde. C'est à l'année 10 de ce tableau que devra correspondre cycliquement la première année du monde. Or, dans l'échelle employée, l'année 10 tombe en l'an 308 de notre ère. L'année du monde sera donc celle qui, additionnée avec 308 — 1 formera le multiple de 84 le plus proche de 5 500. Ce nombre est 5 489 (5 489 + 307 = = 5 796 = 69 × 84). L'année 71 après le 65e cycle sera en conséquence la 71e en partant de l'année 10 de la Table ambrosienne, soit l'année 80 de cette table. Le *XIV lunae* est alors le 29 mars, ce qui est loin de compte. Une seule année de la table offre les concordances annoncées pour la Passion, l'année 56 (47e en partant de la 10e). Elle indique : *XIV lunae*, 24 mars, jeudi ; d'où la Passion, vendredi, est au 25 mars, *XV lunae*. Cette année toutefois ne peut être retenue, car elle mettrait la Passion en 5467 (47e année après le 65e cycle), à l'encontre de la Préface qui la place en 5531. Cette date-ci exige qu'on retienne l'année 71 après le 25e cycle (80e de la table). Ses données pour la Passion, avons-nous vu, ne sont pas celles de la Préface. Cette anomalie nous fait supposer que celle-ci offrait primitivement les mêmes dates que la table : 30 avril, *XV lunae*, et qu'au 30 avril on aura substitué dans la suite la date commune du 25 mars. Le *XV lunae*, inchangé, serait un vestige de l'ancien texte.

Nous retiendrons donc que l'ère mondiale que supposent la Table ambrosienne et sa Préface est l'an 5489 avant J.-C. : l'année qui lui correspond par récurrence est la 10e de la table : 308, 392, etc.

L'ère chrétienne qui s'y insère se déduit de l'année de la Passion indiquée dans la Préface : 5531. Cette ère est 5500 et s'accompagne de la chronologie courte de la vie du Christ (4).

Le prologue du manuscrit de Cologne, dans son état actuel, date de 395. Ce ne doit pas être l'état primitif. La partie historique du document ne contient en effet aucun document postérieur à la persécution de Dioclétien. Pourtant, des événements tels que la conversion de Constantin et le concile de Nicée devaient apparaître avec le recul du temps en 383 assez considérables pour qu'on s'attende à les voir consignés alors à la suite des autres. Cela vaut surtout au sujet du premier pour un auteur qui s'est attaché principalement à relever les persécutions, au nombre de six, subies par les chrétiens : un tel soin devait appeler naturellement la mention du grand événement qui y mettait fin et assurait la paix de l'Église. Le silence à ce sujet est significatif. Selon nous, le document a été composé dans le premier tiers du IV^e^ siècle, peu après la fin du *laterculus Augustalis*, en même temps que la table créée pour le remplacer ; et il est tout indiqué que cette table devait avoir son explication, tout comme celle d'Hippolyte qui est perdue, et comme celle du Ps.-Cyprien qui est conservée. La copie de 395 reproduit ce document primitif et n'a fait qu'insérer les éléments chronologiques se référant à la fin et à la reprise du cycle en 382 et 383 et la date de sa propre transcription (395) avec l'année du monde correspondante. Celle-ci est 5182. Ce nombre est manifestement corrompu, non seulement parce qu'il ne correspond pas au calcul des périodes précédentes dont il est la somme, mais surtout parce qu'il est en contradiction flagrante avec l'affirmation de l'auteur que la Passion du Christ a eu lieu en 5531.

---

(1) Krusch, *Studien I*, 248. Voir la table reconstituée de 298 à 381, *ibid.*, 62-64, et poursuivie jusqu'en 417, dans Schwartz, avec indication des dates historiques de la fête à Rome et des dates de la fête d'après le comput alexandrin.

(2) Krusch, *Studien I*, 248. Nous ne mentionnons que pour mémoire la table de Zeitz, où le comput romain de 84 ans reçoit des modifications qui le rapprochent du comput alexandrin. D'après les fragments qui en sont restés, il contenait au moins 5 cycles de 84 ans dont le premier commençait à la Passion (= an 29). Offert au pape saint Léon, il ne semble pas avoir été pris en considération par la curie romaine. Sur ce cycle, voir Krusch, *Studien I*, 116-129 ; Schwartz, *Ostertafeln*, 70-72.

(3) Édité par Krusch, *Studien I*, 227-235. C'est la préface du cycle dont le début est en 298 (table ambrosienne). Voir édition de la table elle-même p. 236.

(4) Krusch, *Studien I*, 231.

Le second computiste que nous avons annoncé est l'écrivain carthaginois, auteur en 455 de ce précieux traité, *De ratione Paschae*, d'où proviennent tous nos renseignements sur Augustalis et Agriustia. Ce traité est conservé dans un unique manuscrit, le *Lucensis 490*, et Krusch en a donné une édition critique (1). On y lit que la Passion du Christ est en 5500 et que 420 ans, soit cinq cycles entiers de 84 ans se sont écoulés depuis lors jusqu'à la fin de la dixième année de Genséric, identifiée avec 449 (2). Cela met la Passion en l'an 29 de notre ère, et l'année 449 en l'an du monde 5920. L'ère mondiale est donc ici 5472 (= 5920 — [449 — 1]), si, comme il est à croire, c'est la chronologie courte de la vie du Christ qui est observée. Notre auteur n'indique malheureusement pas si et comment ces dates sont en liaison avec le cycle qu'il emploie. De ce cycle, il présente deux *circuli* (3). L'un part de la Passion, an 29 du Christ, et achève cinq cycles avant d'en commencer un sixième en 449. L'autre part de la Pâque hébraïque en Égypte ; il compte 25 cycles, soit 2 100 ans, achevés sous le consulat de Théodose II (16^e^) et Faustus (438 ap. J.-C.), et recommence un nouveau cycle en 439. Ni l'un ni l'autre de ces *circuli* n'est en correspondance cyclique avec l'année du monde. D'un côté, en effet, 5500 (an 29 de notre ère) divisé par 84 donne comme reste 40 : et de l'autre, 5909 (438 de notre ère), divisé par 84 donne comme reste 29. Il doit pourtant y avoir dans ces *circuli* une année qui répond à la première année du monde. Essayons de la dégager. Le computiste place la création de la lune le 28 mars, mercredi, à son XV^e^ jour. Dans les *circuli*, l'année qui présente ces données est 473 (444^e^ de la Passion, 2 134^e^ de l'Exode). Or, elle ne cadre pas cycliquement avec l'ère du monde 5472, puisque 473 additionné avec 5 472 donne 5 945, dont la division par 84 laisse comme reste 65. Cela étant, on en vient à se demander si 5471 est bien la véritable ère de notre computiste. Comme cette ère dépend de la date de la Passion mise en 5500, c'est le problème de cette date qui est en jeu, et plus précisément, le problème de la pureté du texte en cet endroit. Les constatations que nous venons de faire sont une raison sérieuse d'en douter : elles nous font supposer une lacune dans les éléments de la date. Laquelle ? C'est à déterminer. En nous dégageant du texte actuel, la voie est libre pour cela. Cela revient précisément à rechercher la véritable ère mondiale du computiste. Pour y arriver, nous n'avons qu'à reprendre l'année 473, celle qui, dans les *circuli*, présente les indices requis pour la première année du monde : création de la lune à son XV^e^ jour, mercredi, 28 mars. En appliquant l'opération habituelle pour ce but, l'ère mondiale sera le nombre d'années proche de 5 500, qui, additionné avec 473 — 1, savoir 472, constitue un multiple de 84. Ce nombre est 5 492 (472 + 5 492 = 5 964 = 71 × 84). L'ère mondiale du computiste carthaginois s'énonce donc 5492 av. J.-C., l'année 5493 étant l'an 1 de l'ère dionysienne. Son ère chrétienne en est assez proche. Nous savons, en effet, qu'il met la Passion du Christ en l'an 29 de notre ère. Additionnant 5 492 avec 29 nous avons 5 521 ; par suite, car nous supposons que l'auteur observait la chronologie courte de la vie du Christ, la naissance doit se placer en 5491 (5521 — 30). Revenons maintenant au texte du computiste touchant la date de la Passion. Nous venons de voir que son comput conduit à la mettre en 5521, c'est-à-dire après 5520 écoulés. Cela suppose comme lacune, après les mots *anni V millia quingenti*, le nombre *viginti*, lacune que rend assez facile sous la plume d'un copiste la terminaison semblable des deux nombres.

---

(1) KRUSCH, *Studien I*, 279-297 ; étude, 138-188.
(2) *Ibid.*, 289.
(3) *Ibid.*, 184-188.

On pourra s'étonner d'une telle date qui se détache de la mystique stricte du nombre 5 500 pour la naissance du Christ. Nous répondrons qu'un pareil écart n'est pas isolé. Panodore, en Orient, a déjà mis la naissance du Christ en 5494 (voir plus loin). Et, en Occident, nous voyons le chronographe de 452 mettre la Passion en 5525 (1), et l'*Origo generis humani* la mettre en 5510 (2). De tels écarts ne sont explicables que sous les exigences d'un cycle.

Une coïncidence curieuse à relever est que l'ère de 5492 à laquelle conduit le cycle du computiste carthaginois est la même, et quant à l'année, et quant au jour de la création, que celle d'Annianos, créée quelques décades auparavant.

Le résultat de cet examen sur le cycle de 84 ans et les ères qui en proviennent est assez modeste. Les computistes de ce cycle, en général, ne marquent pas toujours celles-ci expressément. Seul, l'auteur de la préface du manuscrit de Cologne compte par cycles depuis la création jusqu'à la Passion du Christ, et par suite marque une ère mondiale. Pour le computiste carthaginois, nous n'avons d'indications qu'à partir de l'Exode, et, selon un autre début, à partir de la Passion. L'ère mondiale de 5492 est celle qu'entraîne le cycle. Les ères fondées sur le cycle de 84 ne subsisteront pas. Il fallait cependant les indiquer car elles sont un exemple de plus de l'influence et de la part importante des cycles lunaires dans la constitution des ères mondiales.

Cette influence et cette importance, qui apparaissent en Occident dès Hippolyte, se reconnaissent aussi de bonne heure en Orient, avec Africanus et Anatole, et, plus anciennement encore, avec Clément d'Alexandrie, selon l'hypothèse que nous formerons à son sujet.

AFRICANUS ET ANATOLE

Sextus Julius AFRICANUS composa dans le premier tiers du IIIe siècle une Chronographie, ou description des temps, qu'il conduisit jusqu'au consulat de Gratus et Seleucus (221 ap. J.-C.). Il n'en reste que des fragments. Nous ne savons pas si elle contenait une table pascale analogue à celle d'Hippolyte, qui eût permis d'établir avec exactitude et hors de tout conteste quelles étaient son ère mondiale et son ère chrétienne (3).

Africanus commençait sa Chronographie avec Adam et donnait six millénaires à la durée du monde, dont 3 000 ans jusqu'à la mort de Phaleg (4), et 5 531 jusqu'à « la parousie et résurrection du Christ » (5). Il mettait la naissance du Christ au milieu du sixième millénaire, en 5500 (6). Mais ici une précision est nécessaire. Une telle conception, dans sa plus grande rigueur, demande que les 5 500 ans soient écoulés et que la venue du Christ ait lieu non en 5500, mais au début de 5501. Et

(1) C. FRICK, *Chronica minora*, I, Lipsiae, 1893, 181.
(2) *Ibid.*, 152.
(3) H. GELZER, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, Leipzig, 1880.
(4) H. GELZER, I, 34, 67.
(5) GEORGES LE SYNCELLE, éd. Bonn, 614.
(6) ID., 616.

c'est bien ainsi qu'on doit comprendre la position d'Africanus. En effet, Georges le Syncelle, qui nous dit qu'Africanus place en 5500 la divine Incarnation, reconnaît que c'est conforme à la tradition apostolique (1). Il le blâme seulement de se tromper de deux ans en mettant en 5531 la Passion du Christ.

La tradition apostolique, c'est assurément celle qu'entend suivre Georges le Syncelle, de sorte que pour bien interpréter la date d'Africanus, il faut savoir comment cette même date est expliquée par Georges le Syncelle. Or celui-ci nous dit expressément que « l'année 5500 étant achevée le 28 Phamenoth, 24 mars, et l'année 5501 commençant le 29 Phamenoth, 25 mars, le sixième mois après l'annonce à Zacharie et la conception du Prodrome, l'archange Gabriel fut envoyé à la sainte et glorieuse Vierge lui porter l'annonce du salut du monde et de la vie éternelle. C'était le commencement de la 181^e^ année de la 11^e^ période de 532 ans (2). C'est donc bien aussi tout au début de 5501 qu'il faudra placer l'Incarnation du Sauveur selon Africanus.

En conséquence, on devra traiter de la même façon le témoignage du Syncelle touchant la date de 5531 donnée par Africanus à la Passion et à la Résurrection du Christ. Il faudra l'entendre de 5531 ans écoulés et porter l'auguste événement au début de 5532. C'est la date attribuée à Africanus pour la Passion par les chronographes Barhebraeus (E. W. Budge, 1932, trad., p. 49) et Michel le Syrien (éd. Chabot, I, 142). Il n'y a donc pas à mettre leur témoignage en opposition avec celui du chronographe byzantin, une fois bien compris.

Quant à l'ère mondiale d'Africanus, on l'obtient par le rapport qu'il établit entre l'ère des Olympiades et la chronologie impériale pour l'année de la Passion. Cet événement eut lieu, d'après lui, la 16^e^ année de Tibère et l'Olympiade 202, 2 (3). Ces données concordantes portent la Passion en l'an 31 ap. J.-C., ainsi que l'indique Gelzer (4). Il n'est pas inutile de relever ici un point qu'a négligé ce savant : c'est la concordance de cette datation avec le jour lunaire de la Passion du Christ indiqué par Africanus. Celui-ci met cet événement *à la veille* de la Pâque des Juifs, qu'ils célèbrent, rappelle-t-il, le *XIV lunae* (5). Le jour de la Passion fut ainsi le *XIII lunae*. Cela ne laisse pas que de surprendre, car la tradition antérieure mettait la Passion au *XIV lunae*. On ne peut expliquer cette position que par la dépendance d'un cycle lunaire. Or, l'an 31 correspond à la deuxième année du cycle d'Anatole dont la Pâque *(XIV lunae)* est au 24 mars. En cette année 31, le 24 mars était un samedi, d'où la veille, vendredi, jour de la Passion, était le *XIII lunae*. Il est vraisemblable par là qu'Africanus connaissait déjà le cycle décrit par Anatole. Nous reviendrons plus loin là-dessus. Retenons, pour en déduire l'année mondiale, que la Passion du Christ eut lieu, selon Africanus, en l'an 31 de notre ère. Puisque, comme nous l'avons vu, c'est en 5532 commencé qu'il place la Parousie (Passion et Résurrection du Christ), on voit que l'année du monde, après 5500, avance d'une unité sur l'ère dionysienne, d'où l'ère mondiale d'Africanus est 5501 av. J.-C. : son année commençant vraisemblablement à l'équinoxe, savoir l'équinoxe de Ptolémée (22 mars), qui est celui du cycle d'Anatole. L'année 5501 de cette ère = 1 av. J.-C. ; 5502 = 1 de notre ère, etc.

A Julius Africanus il faut sans doute joindre ANATOLE DE LAODICÉE (6). Bien qu'il n'y ait point de texte où apparaisse qu'Africanus mettait son ère en rapport avec un cycle, et point de texte qui nous montre Anatole tirant une ère de son cycle de 19 ans, cependant l'ère de l'un et le cycle de l'autre se rejoignent, le cycle d'Anatole conduisant par révolutions rétrogrades à l'ère mondiale d'Africanus.

---

(1) GEORGES LE SYNCELLE, *ibid.*
(2) *Ibid.*, 596.
(3) *Ibid.*, 612.
(4) GELZER, *op. cit.*, I, 48-49.
(5) GEORGES LE SYNCELLE, 610.
(6) Voir au chapitre suivant.

Il est par là probable que celui-ci observait le même cycle qu'Anatole et peut-être en est-il l'initiateur. Il est du reste à remarquer que parmi les dates historiques qui nous restent d'Africanus il y a celle de 5472, nombre exactement divisible par 19, et cette date a pour lui, vivant dans l'orbite d'Alexandrie, une importance considérable : elle marque la fin d'un monde, puisque c'est la fin de l'indépendance de l'Égypte par la conquête romaine (1). On peut supposer qu'à cause de cela le chronographe aura noté cette coïncidence avec la fin d'un cycle.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE ET EUSÈBE

Il est à remarquer que dans les ères examinées plus haut la date mystique de la naissance du Christ, 5500 ou 5501, n'occupe point le début d'un cycle, que ce soit celui de 112 ans ou celui de 84, ou celui de 19, ou même celui de 16 ou de 8, si on résout celui de 112 en ses éléments. Mais n'y a-t-il pas d'autres ères qui auraient assigné à la naissance du Christ un début de cycle qui soit en même temps un début de siècle ? Nous posons la question parce que la réponse affirmative permettrait d'élucider deux ères qui paraissent étranges de prime abord, celle de CLÉMENT D'ALEXANDRIE, dont nous avons déjà parlé, qui place la naissance du Christ en 5590 et celle d'EUSÈBE, donnant pour cet événement la date de 5199 (2). Leur étrangeté même nous fait soupçonner qu'ils représentent en réalité une autre ère dont ils sont la forme altérée.

Nous avons comme point de départ les renseignements d'un auteur arménien anonyme, cité par E. Dulaurier (3). Cet auteur blâme un certain Irion ou Iron de Constantinople, computiste du temps de Justinien, de compter 5 500 ans depuis l'origine du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, et de ne pas se conformer aux profondes investigations d'Eusèbe et d'André. Ceux-ci ont un système différent, mais, pour notre anonyme, c'est André qui est dans le vrai en comptant 5 600 ans jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Le calcul d'Eusèbe n'est malheureusement pas indiqué, mais on s'attend à ce que ce soit un nombre séculaire comme les deux autres.

L'André en question est l'auteur du cycle bicentenaire commencé en 353. Il est difficile d'admettre que ce computiste ait pu prôner ce compte de 5 600 ans, malgré l'autorité d'Hippolyte et d'Africanus et probablement aussi celle d'Anatole et malgré surtout le cycle réformé de 19 ans (voir plus loin) qu'il employait, s'il n'avait pas eu à s'appuyer sur une autorité antérieure qui les surpassât ou du moins les contrebalançât. Et c'est ici que nous faisons intervenir Clément d'Alexandrie. Nous nous souvenons que le texte des Stromates marque 194 ans de la naissance du Christ à la mort de Commode, et 5 784 de la création du monde jusqu'au même événement. Par la correction d'une lettre, on aurait 5 794, ce qui mettrait 5 600 ans (= 5 794 — 194) depuis la création du monde jusqu'à la naissance du Christ. Pourquoi ce nombre de 5 600 au lieu de 5 500 ? Sans doute parce qu'il répond au cycle de 8 ans, dont il est un multiple, et le multiple en nombre centenaire le plus proche du milieu du millénaire. Ainsi la naissance du Christ aurait sa place en 5601, à la fois à un début de siècle et au début d'un cycle.

Telle serait donc l'ère de Clément. Nous ne ferions pas cette hypothèse sans le témoignage par ailleurs de l'existence d'une telle ère.

Le cas d'Eusèbe est peut-être plus étrange encore. Car que peut signifier une différence si minime entre 5199, année marquée par la naissance du Christ, et 5201, début du siècle suivant ? Remarquons tout d'abord que 5 200 est un multiple de 8, et le premier en nombre centenaire qui se

(1) *PG*, 10, 88 AB. Africanus était originaire de Jérusalem, mais vivait probablement à Alexandrie, qui lui offrait la documentation nécessaire à ses travaux.

(2) EUSÈBE, vers. de saint Jérôme, éd. HELM, 169, 173-174.

(3) DULAURIER, 59, 61.

présente dans le sixième millénaire. Nous supposons alors qu'il existait avant Eusèbe une ère de 5 200 fondée sur le cycle lunaire de 8 ans et assortie à la chronologie courte de la vie du Christ. Dans cette ère, l'année 5201, celle de la naissance du Christ, est à la fois début de siècle et début de cycle. La chronologie courte devait porter la Passion du Christ à l'an 5231. C'est précisément celle qu'Eusèbe présente équivalemment dans sa chronique. Mais, comme Eusèbe inaugure la chronologie longue et donne un peu plus de trois ans et demi à la vie publique, il aura été dans la nécessité de reculer la date de sa naissance. Il l'aura fait en s'éloignant le moins possible du nombre centenaire. On voit, en effet, qu'il ne recule que de deux ans la date de la naissance du Christ et qu'il compense le reste en diminuant la vie cachée du Christ qu'il fait achever dans sa 30^e^ année. Ainsi peut s'expliquer que l'ère chrétienne d'Eusèbe est 5199 au lieu de 5201.

II

CHRONOLOGIE DE LA VIE ET DE LA PASSION DU CHRIST

DANS LES TROIS PREMIERS SIÈCLES

Les auteurs des trois premiers siècles qui expriment un sentiment sur la durée de la vie du Christ, et spécialement, ou implicitement, sur celle de sa vie publique, se prononcent en général pour une chronologie brève comportant une année de vie publique. Saint Irénée est la seule exception que l'on connaisse : chez lui la chronologie longue avec trois ans de vie publique est portée au delà de la quarantaine et l'on peut croire qu'une telle exagération a nui à son autorité en cette matière (1). Aussi la chronologie brève a-t-elle d'abord dominé tant en Orient qu'en Occident, plus longtemps en Occident qu'en Orient, puisqu'elle était encore assez traditionnelle aux yeux de Victorius d'Aquitaine pour qu'il y conformât son grand cycle pascal (2).

La question présente est essentiellement liée à la chronologie de la Passion. Cette chronologie comporte avec un élément fixe : vendredi, deux éléments variables : le rapport de l'événement au *XIV lunae* et son rapport au quantième mensuel. Ils sont inséparables, mais certains auteurs ont exprimé l'un ou l'autre sans s'occuper de son corrélatif.

Le rapport du jour de la Passion du Christ au *XIV lunae* est variable, mais en de très faibles limites : il doit être en liaison étroite avec le *XIV lunae*, soit que la Passion ait eu lieu ce jour même, soit qu'elle ait eu lieu ou la veille ou le lendemain. On me permettra d'appeler cela pour plus de commodité le triduum du *XIV lunae*.

Le quantième mensuel a un champ beaucoup plus large, mais en fait les coïncidences possibles sont celles seulement que permettent la donnée imprescriptible du vendredi et l'étroit champ de mouvance du triduum du *XIV lunae*.

On conçoit combien la Chronologie de la Passion du Christ, et par suite celle de sa naissance, ou de son Incarnation, donc l'ère chrétienne, sera diversifiée selon les positions prises sur ces problèmes.

Voyons d'abord dans ces trois premiers siècles, où domine la chronologie courte de la vie du Christ, quel est le quantième lunaire où les auteurs placent la Passion.

La conception la plus ancienne, et sans doute la plus répandue, met la Passion du Sauveur au *XIV lunae*. Elle est prônée par Clément d'Alexandrie (3), Apollinaire de Hiérapolis (4), Hippolyte (5), auxquels il faut probablement joindre Méliton de Sardes, auteur d'un traité sur la Pâque qui ne nous est point parvenu. Tous ces auteurs sont d'accord pour proclamer que, à la dernière Pâque de sa vie, au *XIV lunae*, le Christ ne sacrifia pas et ne mangea pas la Pâque, mais qu'il fut immolé ce jour-là, étant lui la véritable Pâque. Cette date du *XIV lunae* pour la mort du Christ explique seule la querelle quartodécimane, et le fait qu'elle est reçue en des points aussi éloignés que Rome, Alexandrie, Hiérapolis, signifie qu'elle n'est pas la spécialité des quartodécimans, dont le propre était seulement de vouloir y attacher la célébration de la Pâque chrétienne au lieu de la réserver au dimanche.

---

(1) *Contra haer.*, II, 22 : *PG*, 7, 784-785.
(2) KRUSCH, *Studien II*, p. 24.
(3) *Chronicon Pasch.*, éd. Bonn, 14-15 = *PG*, 92, 81 CD.
(4) *Ibid.*, éd. Bonn, 13-14 = *PG*, 92, 80-81.
(5) *Table pascale.*

La date du *XIII lunae* est celle d'Africanus (1). Il faut lui associer Anatole de Laodicée qui ne se prononce pas expressément, mais dont le comput conduit à ce résultat. Il est très probable que c'est le comput aussi qui a imposé cette date à Africanus, car à en juger par sa dissertation sur les 70 semaines de Daniel, où il donne des précisions sur la durée de l'année solaire et celle du mois lunaire, et sur le rapport de l'année lunaire à l'année solaire, il devait n'être pas étranger aux arcanes de cette science.

Quant à la date du *XV lunae* pour la Passion, le computiste de 243 est le premier à la donner, et le seul à cette époque (2). Il y est amené lui aussi par son comput.

Voilà donc les diverses opinions sur la Passion du Christ dans son rapport au *XIV lunae*. Passons au quantième mensuel de l'événement. Là-dessus, il se présente toute une gamme de divergences. Clément d'Alexandrie signale les dates suivantes : 25 Phamenoth (21 mars), 25 Pharmouthi (20 avril), 19 Pharmouthi (14 avril) ; lui-même n'avance point d'opinion (3). De ces dates, dont on ne sait si elles sont en relation avec un comput, aucune n'est possible entre les années 20 et 45 de notre ère, large échelle prise à dessein.

Une autre date, qui a fait longue fortune en Occident, est celle du 25 mars, prônée par Hippolyte (4) et les *Acta Pilati* (5). Elle aussi est impossible entre les années 20 et 45 de notre ère. En l'an 29, qui est l'année de la Passion chez Hippolyte, la pleine lune était le 18 mars, écart du 25 vraiment trop sensible pour autoriser cette dernière date. Saint Épiphane rapporte que les quartodécimans de Cappadoce s'appuyaient sur les *Acta Pilati* pour célébrer la Passion au 25 mars à date fixe ; sur quoi il en rechercha un exemplaire et y vit que la Passion y était datée du 18 mars (6).

On se demandera d'où provient la date du 25 mars pour la Passion du Christ. Est-elle fondée sur une idée mystique ou sur une tradition ancienne, ou bien est-elle simplement une conséquence de comput, en l'espèce, du comput erroné d'Hippolyte ? L'idée mystique consiste ici dans la relation mise entre la Passion, événement rédempteur, et la Création qu'on croyait avoir eu lieu à l'équinoxe, soit précisément au 25 mars selon le calendrier romain. Nous doutons que ce mysticisme soit à l'origine de la date. Il est assez remarquable, en effet, qu'elle ne figure aucunement parmi les dates de la Passion attribuées à divers par Clément d'Alexandrie. On la voit donc ignorée. Pour la même raison, on doutera qu'elle provienne d'une tradition soi-disant romaine. Elle apparaît pour la première fois d'une manière certaine dans la Table pascale d'Hippolyte (7) et trouve son origine suffisante dans le déroulement du comput. L'aspect mystique ne pouvait manquer de se présenter ensuite à l'esprit, dès là que l'on considère que la Création dut avoir lieu à l'équinoxe de printemps. Cette conception apparaît déjà chez le computiste de 243. Mais celui-ci est conduit par son calcul, comme nous l'avons vu, à une autre date pour la Passion, savoir, le 9 avril, et cela aussi montre bien que la date du 25 mars ne s'imposait à l'origine ni par la mystique ni par la tradition. Elle s'imposa par la suite, la mystique créant la tradition. Celle-ci s'enracina en Occident, au point que dans le haut moyen âge, en certains pays, on voit le 25 mars érigé en fête fixe de la Passion du Christ. C'est peut-être pour se rapprocher le plus possible de cette date que Victor d'Aquitaine aura placé la Passion en l'an 28 de notre ère, où le *XIV lunae* vendredi était le 26 mars.

---

(1) Georges le Syncelle, éd. Bonn, 610.

(2) Schwartz, *op. cit.*, 37, dit que ce computiste n'en tire pas la conséquence que cela justifie la date pascale du *XV lunae* des Alexandrins, mais cette réflexion est sans portée, car ceux-ci n'ont pris cette date qu'après leur réforme du cycle d'Anatole.

(3) Éd. Stählin, II, 90 = *PG*, 8, 888.

(4) *Table pascale.*

(5) Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, 211 sq.

(6) *Adv. haeres.*, 50, 1 : éd. K. Holl, II, 245-246.

(7) Je ne puis compter pour certain le témoignage tiré de Tertullien, *Adv. Judaeos*, 8 (éd. Aem. Kroymann, 1942 285), où la date de la Passion est marquée en ces termes : *consulibus Rubellio Gemino et Fufio Gemino mense Martio temporibus Paschae, die octaua Kalendarum Aprilium, die prima azymorum, qua Agnum occiderunt ad uesperam.* Les mots : *die octaua Kalendarum Aprilium*, séparés de *mense Martio* qu'ils déterminent, et insérés entre *temporibus Paschae* et *die prima azymorum*, qu'ils dissocient, ont tout l'air d'être une précision ultérieure passée maladroitement de la marge dans le texte.

La date du 25 mars trouva aussi crédit en Orient, grâce sans doute aux *Acta Pilati* qui y furent connus par diverses traductions. L'homélie pascale de 387 prononcée en Asie s'appuie sur ce document (1). Saint Épiphane signale un groupe de quartodécimans qui célèbre chaque année la Pâque, comme souvenir de la Passion du Christ, à la date fixe du 25 mars (2). Ce n'est que plus tard, sous la nécessité d'accorder la chronologie de la Passion à un nouveau cycle pascal, que la date de la mort du Christ fut déplacée du 25 mars au 23 et que le 25 mars fut la date de la Résurrection. Ce mystère, naturellement, endossa à son tour toute la symbolique que suggérait la date de l'équinoxe vernal.

Le premier auteur de ce changement, de ce transfert au 25 mars du souvenir de la Résurrection semble bien être Africanus. Cet auteur marque la parousie du Christ (il entend par là Passion et Résurrection) en l'Olympiade 202, 2, et en l'année 16 de Tibère (3). L'Olympiade indiquée, partant de juillet, met l'événement en 31. L'année de Tibère désigne l'année 30. Ces deux dates chevauchent l'une sur l'autre, mais c'est la seconde qu'il faut réduire à la première. La raison en est précisément la chronologie de la Passion par rapport au *XIV lunae* qui est celle d'Africanus. Il la place, en effet, comme nous l'avons vu, au *XIII lunae*, à l'encontre de l'opinion commune. Autant qu'on peut s'en rendre compte, il est le premier à le faire. S'il s'est porté à cette particularité, ce n'a pu être sans raison et quelle raison est concevable, sinon qu'en l'année où il plaçait la Passion il ne pouvait trouver à l'événement d'autre jour que le *XIII lunae* ? Or, comme cette particularité, *XIII lunae* vendredi, ne se rencontre point en l'an 30, mais en l'an 31, c'est cette dernière année qu'Africanus devait assigner à la « parousie » du Christ. En cette année, nous l'avons dit, le *XV lunae*, jour de la Résurrection du Sauveur, était le 25 mars.

A Africanus il faut joindre Anatole. Nous avons déjà dit, prévenant notre exposé à ce sujet, que de son cycle se dégageait exactement la même ère que celle d'Africanus. Et comme Anatole devait observer la chronologie courte de la vie du Christ, seule connue à son époque, il y a tout lieu de croire qu'il plaçait lui aussi la Passion du Christ en l'an 31 de notre ère. En cette année, les récurrences cycliques de son comput conduisent cet événement au *XIII lunae*, 23 mars (le *XIV lunae* étant le samedi 24) et la Résurrection au 25 mars dimanche.

L'ère d'Africanus sera remplacée, le cycle d'Anatole sera modifié, mais, de même qu'en Occident, la date du 25 mars pour la Passion du Christ devait survivre, grâce à sa surcharge mystique, au cycle d'Hippolyte, ainsi en Orient, la date du 25 mars pour la Résurrection, grâce à cette même mystique simplement transposée, ou parallèlement appliquée, survivra au système chronologique où elle a pris naissance. C'est elle que dans les computs postérieurs et les diverses ères d'Orient on tiendra à conserver.

---

(1) *PG*, 59, 745-756.
(2) *Adv. haeres.*, 50, 1 : K. Holl, II, 245.
(3) Cité par Eusèbe, *Demonstr. evangelica*, VIII, 2 : *PG*, 22, 609 D.

Ces aperçus sur la chronologie du Christ dans les trois premiers siècles ne sont pas inutiles ; ils éclairent les voies suivies ultérieurement par les chronographes et les computistes.

Et voici que dans les premières années du IVe siècle intervient un auteur dont l'autorité ou les raisons, ou l'une et les autres, ont assez de poids pour modifier, du moins en Orient, ce qui est l'appréciation commune. Je veux parler d'Eusèbe de Césarée. Tant dans sa *Chronique* que dans sa *Démonstration évangélique* (1), il prône pour la vie publique du Christ une durée de trois ans et demi (2). Bien que cette opinion ne soit pas toujours suivie dans son intégrité (3), on peut dire cependant que dès lors, c'en est fait en Orient de la chronologie courte. C'est la chronologie longue, plus ou moins longue, mais comprenant à partir du siècle suivant au moins trois ans, qui désormais s'impose, et dont chronographes et computistes doivent en conséquence tenir compte.

---

(1) EUSÈBE, *Chronique*, trad. allem. de J. KARST, p. 212-213 ; *Demonstratio evangelica*, VIII, 2 ; *PG*, 22, 625 C. La *Chronique* est moins explicite que la *Démonstration évangélique* : elle marque simplement le début de la vie publique à la 1re olympiade, et la Passion à la 4e. Comme l'olympiade commence en juillet, l'indication de la *Chronique* peut facilement comporter les trois ans et demi.

(2) L'estimation d'Eusèbe suppose que le Christ, mort au début du printemps, est né vers le début de l'automne.

(3) Ainsi, Épiphane donne à la vie publique du Christ deux ans et une fraction d'année (*Adv. haeres.*, 51, 25), K. HOLL, 295.

TABLEAU COMPARATIF DES ÈRES ET DES CYCLES LUNAIRES POUR LA CHRONOLOGIE DU CHRIST

i. = Incarnation ; *n.* = Naissance ; *p.* = Passion ; *r.* = Résurrection

Ère chrét. dionys.	Ère d'Hippolyte	Ère d'Eusèbe	Ère et cycle lunaire d'Africanus et Anatole		Ère et cycle lunaire d'Alexandrie			Ère et cycle lunaire de Constantinople			
	(Nouveau calcul)				Panodore —		Annianos —	Ère protobyzantine ↓	Cycle lunaire κ. θέσιν	Cycle lunaire κ. φύσιν	Ère byzantine ↓
— 10			5492	XIX				5500	IX		
— 9	↓	↓	5493	I	↓		↓	5501	X	IX	5500
— 8			5494	II				5502	XI	X	5501
— 7			5495	III				5503	XII	XI	5502
— 6			5496	IV				5504	XIII	XII	5503
— 5			5497	V				5505	XIV	XIII	5504
— 4			5498	VI				5506	XV	XIV	5505
— 3			5499	VII				*i.* 5507	XVI	XV	*i.* 5506
— 2	*n.* 5500	*n.* 5199	5500	VIII	5492			5508	XVII	XVI	5507
— 1	5501	5200	*i.* 5501	• IX	5493	I	5492	5509	XVIII	XVII	5508
1	5502	5201	5502	X	*i.* 5494	II	5493	5510	XIX	XVIII	5509
2	5503	5202	5503	XI	5495	III	5494	5511	I	XIX	5510
3	5504	5203	5504	XII	5496	IV	5495	5512	II	I	5511
4	5505	5204	5505	XIII	5497	V	5496	5513	III	II	5512
5	5506	5204	5506	XIV	5498	VI	5497	5514	IV	III	5513
6	5507	5205	5507	XV	5499	VII	5498	5515	V	IV	5514
7	5508	5206	5508	XVI	5500	VIII	5499	5516	VI	V	5515
8	5509	5207	5509	XVII	5501	IX	5500	5517	VII	VI	5516
9	5510	5208	5510	XVIII	5502	X	*i.* 5501	5518	VIII	VII	5517
10	5511	5209	5511	XIX	5503	XI	5502	5519	IX	VIII	5518
11	5512	5210	5512	I	5504	XII	5503	5520	X	IX	5519
12	5513	5211	5513	II	5505	XIII	5504	5521	XI	X	5520
13	5514	5212	5514	III	5506	XIV	5505	5522	XII	XI	5521
14	5515	5213	5515	IV	5507	XV	5506	5523	XIII	XII	5522
15	5516	5214	5516	V	5508	XVI	5507	5524	XIV	XIII	5523
16	5517	5215	5517	VI	5509	XVII	5508	5525	XV	XIV	5524
17	5518	5216	5518	VII	5510	XVIII	5509	5526	XVI	XV	5525
18	5519	5217	5519	VIII	5511	XIX	5510	5527	XVII	XVI	5526
19	5520	5218	5520	IX	5512	I	5511	5528	XVIII	XVII	5527
20	5521	5219	5521	X	5513	II	5512	5529	XIX	XVIII	5528
21	5522	5220	5522	XI	5514	III	5513	5530	I	XIX	5529
22	5523	5221	5523	XII	5515	IV	5514	5531	II	I	5530
23	5524	5222	5524	XIII	5516	V	5515	5532	III	II	5531
24	5525	5223	5525	XIV	5517	VI	5516	5533	IV	III	5532
25	5526	5224	5526	XV	5518	VII	5517	5534	V	IV	5533
26	5527	5225	5527	XVI	5519	VIII	5518	5535	VI	V	5534
27	5528	5226	5528	XVII	5520	IX	5519	5536	VII	VI	5535
28	5529	5227	5529	XVIII	5521	X	5520	5537	VIII	VII	5536
29	*p.* 5530	5228	5530	XIX	5522	XI	5521	5538	IX	VIII	5537
30	5531	5229	5531	I	5523	XII	5522	5539	X	IX	5538
31	5532	*p.* 5230	*p.* 5532	II	5524	XIII	5523	*p.* 5540	XI	X	*p.* 5539
32	5533	5231	5533	III	5525	XIV	5524	5541	XII	XI	5540
p. 33	5534	5232	5534	IV	*p.* 5526	XV	5525	5542	XIII	XII	5541
34	5535	5233	5535	V	*r.* 5527	XVI	5526	5543	XIV	XIII	5542
35	5536	5234	5536	VI	5528	XVII	5527	5544	XV	XIV	5543
36	5537	5235	5537	VII	5529	XVIII	5528	5545	XVI	XV	5544
37	5538	5236	5538	VIII	5530	XIX	5529	5546	XVII	XVI	5545
38	5539	5237	5539	IX	5531	I	5530	5547	XVIII	XVII	5546
39	5540	5238	5540	X	5532	II	5531	5548	XIX	XVIII	5547
40	5541	5239	5541	XI	5533	III	5532	5549	I	XIX	5548
41	5542	5240	5542	XII	5534	IV	*p.* 5533	5550	II	I	5549
42	5543	5241	5543	XIII	5535	V	*r.* 5534	5551	III	II	5550
43	5544	5242	5544	XIV	5536	VI	5535	5552	IV	III	5551

HIPPOLYTE : Création, 29 mars ; Naissance du Chr., 2 avril, mercredi 5500 (— 2) ; Passion, 25 mars 5530 (29). — AFRICANUS : Création, 22 mars ; Incarnation, 5501 (— 1), 22 mars (?) (25, selon le Syncelle) ; Résurrection, 25 mars 5532 (31). — PANODORE : Création, 19 mars ; Création des Luminaires, 22 mars ; Incarnation, probabl. 22 mars 5494 (1 de notre ère) ; Passion, 20 mars 5526 (34) ; Résurrection, 22 mars 5527 (34). — ANNIANOS : Création, 25 mars ; Incarnation, 25 mars 5501 (9) ; Passion, 23 mars 5533 (42) ; Résurrection, 25 mars 5534 (42). — PROTOBYZANTIN : Création, 21 mars ; Incarnation, probabl. 21 mars (le Chroniste, 25 mars), 5507 (— 3) ; Passion et Résurrection, 23 et 25 mars 5540 (31). — BYZANTIN : Incarnation, 25 mars 5506 (— 3) ; Passion et Résurrection, 23 et 25 mars 5539 (31).

III

LE CYCLE LUNAIRE PASCAL DE 19 ANS

LE CYCLE D'ANATOLE DE LAODICÉE. — LA RÉFORME D'ALEXANDRIE ET L'ÈRE DE DIOCLÉTIEN. — LA RÉFORME DE CONSTANTINOPLE LE POINT DE DÉPART DU CYCLE D'ANATOLE

A côté des cycles indiqués précédemment, d'autres cycles furent aussi constitués ; il y eut des cycles de 10 ans, de 14 ans, de 15 ans, de 17 ans, de 30 ans, que l'on ne connaît les uns et les autres que par mentions (1). Nous ne faisons que les signaler, dans l'impossibilité où nous sommes de reconnaître s'ils ont donné origine à des ères.

Le plus célèbre des cycles lunaires, et qui a fini par les supplanter tous, est le cycle de 19 ans. Attribué à Méton qui l'employa, et bien connu des anciens astronomes païens (2), il fut adapté au comput pascal par Anatole, un Alexandrin, évêque de Laodicée de Syrie (3).

LE CYCLE D'ANATOLE DE LAODICÉE

Anatole n'a pas laissé de tableau de son cycle, du moins ne nous est-il point parvenu, mais dans l'extrait transmis par Eusèbe, il a marqué le point de départ qui en commande toute l'ordonnance. Ce point de départ, ouverture de la première année du cycle, est la néoménie du 22 mars, quand « le soleil est cheminant dans son quatrième jour depuis son entrée dans la première section » de l'année (divisée en 12 parties). (Cette section commence avec l'entrée du soleil dans la constellation du Bélier.) On ne saurait douter que ce 22 mars ne représente pour Anatole la date de l'équinoxe. C'est celle que Ptolémée avait fixée au siècle précédent (en 140), et Élie de Nisibe dit précisément qu'Anatole mentionnait que de son temps l'équinoxe était au 22 Adar (22 mars) (4). C'est ainsi que l'a compris Schwartz, et c'est d'après cela qu'il a reconstitué la Table d'Anatole (5). Mais D. Lebedev l'a entendu autrement, à savoir que, pour Anatole, l'entrée du soleil dans la constellation du Bélier signifiait l'équinoxe, et par conséquent que celui-ci était au 19 mars. Cette différence d'interprétation a des effets dans la reconstitution de la Table pascale : celle-ci, d'après Lebedev, admet des dates entre le 19 mars et le 22 mars, savoir le 21 mars à la cinquième année, au lieu du 20 avril, et le 20 mars à la 16^{e} année au lieu du 18 avril (1). L'interprétation de Lebedev paraît bien difficile à admettre, car, avec elle, il demeure inexplicable comment les astronomes et computistes postérieurs ont pu, allant à l'encontre du phénomène déjà connu de la précession des équinoxes, reculer l'équinoxe vernal du 19 au 21 mars, date communément reçue et pour ainsi dire officielle au IV^{e} siècle et dorénavant. Nous en restons donc à l'interprétation de Schwartz, mais nous tenons à marquer que les dates pascales divergentes de Lebedev n'ont aucune incidence sur nos développements ultérieurs. — *Voir le cycle d'Anatole dans le tableau comparatif des pages 54 et 55, colonne I.*

---

(1) Le *trochos* IV du *Chronicon Paschale* mentionne les cycles de 8, de 15, de 17, de 18 ans (éd. Bonn, p. 535) ; l'Arménien Jacques de Crimée mentionne les cycles de 10, de 15, de 16 ans (Dulaurier, *Recherches*, p. 65, 66). Celui de 30 ans est attesté par Élie de Nisibe (éd. Chabot, *pars posterior*, 120 (*versio*, 126) ; Delaporte, 320). Celui de 14 ans est attribué aux Juifs par saint Épiphane (*Haer.*, 56, 26 ; Holl, II, 297-298 = *PG*, 41, 933-936. Cf. Petau, *Diss. de anno et die dominicae Passionis* : *PG*, 42, 960-972). Plusieurs de ces cycles pourraient être des sections de cycles plus étendus, celui de 15 ans, section de 30 (15 × 2), celui de 14 ans, section de 84 (14 × 6) : saint Épiphane, *l. c.*, attribue précisément aux Juifs un cycle de 84 ans, qu'ils obtenaient en multipliant par 6 le cycle de 14 ans.

(2) Voir notre Seconde Partie.

(3) Le cycle lunaire d'Anatole nous a été transmis par Eusèbe, VII, 32 : éd. Schwartz, 722-724.

(4) Élie de Nisibe, éd. Chabot, *pars posterior*, 52 (*versio*, 73) ; Delaporte, 264. C'est la même interprétation dans Bède, *De temporum ratione*, VI, éd. Jones, 192-193.

(5) Éd. Schwartz, *Ostertafeln*, 15.

La date de l'équinoxe mise en tête du cycle ne signifie pas nécessairement qu'Anatole aura voulu marquer par là l'importance de la loi de l'équinoxe et manifester son respect pour elle, et que telle serait la raison pour laquelle il aura voulu ce commencement de cycle, car ce résultat eût été mieux obtenu si la date du 22 mars avait porté, non sur la néoménie d'où résulte une Pâque du 4 avril, mais sur la Pâque elle-même, d'une néoménie du 9 mars. Selon nous, il y a à cette place donnée à la néoménie du 22 mars en tête du cycle une raison purement objective. Anatole a entendu établir son cycle sur un fondement purement naturel, et cela s'annonce par les précisions astronomiques qu'il apporte. Pour lui l'ouverture du cycle à l'équinoxe du 22 mars résulte du cours des astres tel qu'il a été établi à la création. C'est ce que nous dégagerons par la suite. Mais, indépendamment de cela, c'est-à-dire même si Anatole avait simplement marqué son respect de la loi de l'équinoxe, il reste que, l'équinoxe étant un fait d'ordre naturel, il serait toujours vrai de dire, en tout état de cause, que le cycle d'Anatole a un fondement naturel, comme prenant son point de départ d'un phénomène naturel, la rencontre de deux faits fournis par la nature : néoménie et équinoxe. Mais ce caractère est beaucoup plus radical si l'ordre du cycle ainsi constitué s'origine à la création. Nous abordons par là le problème de l'ère mondiale d'Anatole.

Nous avons déjà dit l'importance des cycles lunaires comme élément de solution dans le problème de l'origine de ces sortes d'ères. Le point essentiel en cela est de connaître la date d'inauguration d'un cycle envisagé. Les dates possibles et proposées pour le cycle d'Anatole sont 258 et 277 (2). Si l'on ne considère que le problème précis de son ère mondiale à lui, les deux dates, puisque un cycle entier les sépare, ont le même résultat. Mais il n'en est pas de même d'autres ères dont l'origine, comme nous le verrons plus loin, ne peut s'expliquer que par leur dépendance d'une de ces deux dates. Et c'est pourquoi il importe de déterminer en laquelle de ces deux années, 258 ou 277, s'est ouvert le premier cycle d'Anatole. C'est la seconde que les auteurs proposent communément. Ainsi, entre autres, Van den Hagen (3), Ideler (4), Dulaurier (5), Hilgenfeld (6), Rühl (7). Ginzel semble aussi approuver ce sentiment (8). C'est pour cette date également que le savant russe D. Lebedev se prononce, ce qu'il fait catégoriquement (9). Seul, à ma connaissance du moins, Schwartz a proposé la date de 258 (1). Mais il s'est ensuite rétracté (2) et s'est rangé à l'avis de ses devanciers, de sorte qu'on peut dire que l'unanimité est faite sur la date de 277. Nous discuterons plus commodément et avec plus de fruit ce problème quand nous aurons exposé le système d'Anatole. Pour le moment, ce qu'il importe de connaître, c'est quelle année a été considérée par les computistes anciens, tout proches d'Anatole, comme étant celle où fut inauguré le cycle lunaire. On ne saurait douter que ce fut l'année 258. Cela pour plusieurs raisons. La première est le fait que Victorius signale un *Paschale Graecorum seu Machedonum*, dont il place le commencement en 353 après 95 ans (3). On reconnaît là le cycle célèbre de 5 × 19 ans, ramenant les dates pascales, sauf de rares cas prévisibles, aux mêmes jours de la semaine. Le cycle précédant ce *Paschale* de 353 commençait en 258 (= 353 — 95). Il n'est pas possible d'assigner d'autre raison au choix de cette année, sinon qu'elle était considérée comme celle où Anatole avait mis le premier commencement de son cycle. C'est sur le texte de Victorius que Schwartz se fondait pour se prononcer en faveur de 258. Mais il est d'autres preuves qu'il n'a pas connues ou du moins pas relevées. D'abord le fait que c'est précisément en l'année 353, après la fin du cycle de 95 ans, que fut inaugurée la table du computiste André, dont nous parlerons plus loin (4). Ensuite le témoignage d'Élie de Nisibe qui situe Anatole sous le règne de Gallus (5), qu'il faut identifier évidemment avec Gallien. S'il nomme cet empereur parmi tous ceux sous lesquels vécut Anatole, c'est sans doute qu'il rattache à son règne l'œuvre du computiste. Or, Gallien fut associé à l'Empire par Valérien en 253, et après celui-ci, régna seul de 260 à 268. Le témoignage d'Élie de Nisibe invite donc, lui aussi, à placer non en 277, mais en 258, l'ouverture du cycle d'Anatole.

---

(1) D. LEBEDEV, Iz istorii drevnich paschal'nich ciklov. 19-lětnij cikl Anatolija Laodikijskago, *VV*, 18, 1911, 148-389, spéc. 201-209.

(2) Dans les tables d'Oppolzer-Ginzel, que je cite d'après Lebedev, *art. cit.*, 169 (pour l'année 258) et 153 (pour l'année 277), la néoménie de mars 258 a lieu le 22 mars, après-midi, 4 h 27 mn, 3 s, et celle de 277 a lieu le 22 mars, dans la nuit, à 0 h 43 mn.

(3) VAN DEN HAGEN, *De cyclis paschalibus*, Amstelodami, 1736, 142 sq.

(4) IDELER, II, 228.

(5) DULAURIER, *Recherches...*, 24-25.

(6) A. HILGENFELD, *Der Paschastreit der alten Kirche*, Halle, 1860, 344-346.

(7) FR. RÜHL, *Chronologie...*, 115.

(8) GINZEL, III, 233.

(9) D. LEBEDEV, 19-lětnij cikl Anatolija Laodikijskago, *VV*, 18, 1911, 148-389, spéc. 150-171 ; ID., Tak nazyvaemaja « vizantijskaja era » ot sotvorenija mira, *Vizantijskoe Obozrěnie*, 3, 1917, 1-52, spéc. 18-24.

Cela dit, venons-en à la détermination de l'ère mondiale d'Anatole, telle qu'elle se dégage de son cycle. Il est essentiel de la connaître, car c'est d'elle que dérivent l'ère que nous appellerons plus loin protobyzantine et, par l'intermédiaire de celle-ci, l'ère byzantine communément connue. Nous avons dit précédemment qu'Anatole ne pouvait pas ne pas connaître l'ère d'Africanus (5501) et avancé que le calcul basé sur son cycle y aboutissait. Cela ressortira de notre exposé. Nous prenons pour base de notre calcul l'année 258, mais il est évident que la même opération peut être faite, et le même résultat obtenu, avec l'année 277, ou tout autre première année du cycle.

L'année inaugurale du cycle d'Anatole étant donc posée en 258, l'ère mondiale fondée sur ce cycle devra aboutir pour cette même année à un multiple de 19 plus 1 (début de cycle), compte tenu de la naissance du Christ au milieu du sixième millénaire. Ce sera 5757 (19 × 303) plus 1, donc 5758. L'ère mondiale d'Anatole serait par là obtenue si l'année première du cycle était aussi l'année même de la création. C'est ce qu'il faut examiner.

Nous devons présumer ici qu'Anatole, qui établissait son cycle non sur un fondement conventionnel, comme firent après lui les Alexandrins, mais en partant du phénomène naturel de l'équinoxe, a dû penser, car la chose se présente le plus naturellement à l'esprit, que le soleil et la lune, créés ensemble vers ce temps de l'équinoxe, ont eu leur cours parallèle et égal jusqu'à la fin de l'année lunaire, 11 jours avant la fin de l'année solaire, et qu'ainsi la seconde année solaire de la création commença avec une différence de onze jours d'épacte lunaire. La première année de la création fut sans épactes, et c'est seulement à la seconde année, la lune ayant depuis 11 jours commencé son propre cours, que l'on peut compter des épactes. C'est cette année première des épactes qui sera ainsi la première du cycle. Autrement dit, l'année même de la création et, par suite, l'ère mondiale, précèdent d'une unité l'année du cycle. L'année 258 de notre ère sera, selon l'ère d'Anatole, non pas 5758, mais 5759. L'ère se formulera ainsi : 5501 av. J.-C., l'an 5502 de l'ère correspondant à l'an 1 de l'ère dionysienne. C'est là précisément l'ère d'Africanus.

---

(1) Éd. Schwartz, *Ostertafeln*, 16-18.

(2) Éd. Schwartz, *Eusebius Kirchengeschichte*, III, Einleitung, p. CCXLVI-CCXLVII.

(3) Cycle de Victorius, éd. Krusch, *Studien II*, 42. Le terme « Machedonum » s'explique ici par l'emploi des noms de mois macédoniens dans le document connu de Victorius. Celui-ci n'était pas le texte d'Anatole, où la date du 22 mars est donnée par les noms de mois égyptiens, macédoniens et romains, mais le « paschale » dont Victorius marque le commencement en 353. Nous verrons en effet que le τροχός du cycle construit à cette date donne les dates mensuelles selon ces divers noms.

(4) Voir ci-dessous, p. 44-45.

(5) Élie de Nisibe, éd. Chabot, *pars posterior*, 52 (*versio*, 73) : Delaporte, 264.

Dans le système ici exposé, on voit clairement l'origine de la distinction des deux cycles que l'on appellera plus tard le cycle κατὰ φύσιν et le cycle κατὰ θέσιν. Le cycle κατὰ φύσιν est le cycle lunaire proprement dit, le cycle des épactes : la première année est celle où commencent les épactes, la 19e est le maximum d'épactes, à savoir 29. Le cycle κατὰ θέσιν est le cycle de 19 ans aligné sur la première année du monde, qui était sans épactes, et par suite, a pour caractéristique de commencer par une année sans épactes. Anatole n'a certainement dû penser qu'à un seul cycle, le cycle κατὰ φύσιν.

Voyons maintenant comment tout cela se justifie par l'examen du cycle. Le problème se ramène à ceci : il s'agit, dans le cadre de notre explication, de raccorder au cycle la première année, précyclique, du monde, en obtenant pour les jours génésiaques des concordances qui conviennent.

La première année du monde, précédant la première année du premier cycle, correspond proleptiquement selon l'ordre numérique à la 19e année dans le déroulement des ennéadékaétérides, mais avec une différence essentielle. La 19e année des ennéadékaétérides comporte le saut de la lune qui amène à 12 le nombre des épactes de l'année suivante, première du cycle (1). Cela se traduit par les *XIV lunae* du 4 avril à la première année du cycle et du 16 avril à la 19e qui la précède. Mais l'année de la création, précédant l'ouverture du premier cycle, n'a pu comporter de saut de la lune, puisque celui-ci n'intervient qu'à l'achèvement d'un cycle. Par suite, le *XIV lunae* de cette année précyclique ne peut être que le 15 avril, non le 16. Avec le *XIV lunae* du 15 avril, nous avons le *XIV* du mois lunaire précédent au 17 mars d'une lunaison de 29 jours, commençant le 4 mars et finissant le 1er avril : le premier mois de la lune, à la création, n'a pu compter en effet que 29 jours. Par le calcul des récurrences au moyen du cycle parfait de 532 ans appliqué à l'ère d'Anatole (5758 = 257 de J.-C.), nous obtenons la coïncidence du 17 mars avec un mardi (2). Le lendemain, 18, est un mercredi, jour génésiaque de la création des astres, et la lune est à son XVe jour, en son plein. Une telle concordance apparaît de nature à justifier la distinction que nous établissons dans le système d'Anatole entre la première année du monde et la première année du cycle. Ce n'est cependant pas à elle que nous nous arrêterons, car il est difficile d'admettre qu'elle ait pu satisfaire le computiste. En effet la création des astres au 18 mars, mercredi, porte le premier jour de la création, dimanche précédent, au 15 mars. Or, rien ne marque le 15 mars pour être le début d'une année naturelle. Par contre, nous observons que le dimanche suivant est au 22 mars, qui est précisément pour Anatole la date de l'équinoxe. Pour notre computiste, un tel jour était tout désigné pour être à la fois le premier jour de l'année naturelle et le point de départ du calcul des temps et de l'âge du monde. En conséquence, la création du soleil et de la lune se placera au mercredi suivant, le 25 mars, la lune étant dans son XXIIe jour.

Poursuivons. Le 22 mars, jour de l'équinoxe, est celui où le soleil commence son cycle annuel. A la première année du monde, c'est, comme nous l'avons vu, un dimanche — un dimanche, premier jour génésiaque. Le quatrième jour génésiaque où le soleil est créé est le quatrième jour de son cycle ; c'est un mercredi. La lune, créée en même temps, est dans son XXIIe jour, d'une néoménie proleptique du 4 mars, également un mercredi. Le premier mois lunaire, dont une partie est proleptique, compte naturellement 29 jours. Les deux astres, à leur création, se trouvent marcher ensemble, mais leur révolution n'a pas la même durée : celle de la lune, 354 jours, finit 11 jours plus tôt que celle du soleil,

---

(1) Le nombre énoncé est 11, parce que les épactes de l'année précédente sont 29 (non 30), ce qui fait bien en réalité 12 jours de différence.

(2) Le calcul est établi sur l'année 352 de notre ère = 5853 de celle d'Anatole comme nous la comprenons. Ce nombre divisé par 532 donne 1 comme reste.

365 jours. A l'année suivante, la néoménie, 11 jours plus tôt, est au 21 février. Le mois lunaire qui commence alors est, par suite de l'alternance, lui aussi, un mois de 29 jours; il s'achève donc le 21 mars. Le mois lunaire suivant, qui est le mois pascal, commence le 22 mars. C'est précisément à ce jour qu'Anatole place la néoménie pascale de la première année de son cycle. On touche ici du doigt comment cette première année du cycle, par le jeu même du cycle, se raccorde à une année antérieure, première du monde créé à l'équinoxe, la suppose, et est elle-même la deuxième année du monde. En outre, ce 22 mars est un lundi. En même temps que la lune, le soleil commence ainsi son cycle d'épactes par l'épacte 1.

Dans ce système de la distinction des deux cycles, tout est harmonie et cohésion. Cette excellence est sa preuve. Il n'en est pas de même dans le système opposé, où la première année du monde est identifiée avec la première année du cycle. Dans la première année du cycle en effet, le *XIV lunae* est au 4 avril. En la première année du monde ainsi déterminée, le 4 avril, selon le calcul des récurrences, tombe un dimanche. La création de la lune, par suite, est au mercredi suivant, 7 avril, à son XVIIe jour. Le 4 et le 7 avril sont loin de l'équinoxe, et rien ne désigne le 4 avril à l'attention des computistes pour qu'ils en fassent le premier jour de la création. On est donc amené à donner un commencement proleptique à cette première année du monde, savoir la date de l'équinoxe, 22 mars. Mais cette date, en conséquence de celles du 4 et du 7 avril, qui sont dimanche et mercredi, sera un lundi. Les computistes n'admettront certainement pas que la première année du monde soit comptée à partir d'un lundi. Ce sont là, on devra le reconnaître, des inconvénients graves (1).

Une objection que l'on ne manquera pas de faire au système exposé par nous, elle est du reste la seule, c'est l'âge tardif de la lune à la création, XXIIe jour, au lieu du XIVe ou du XVe. Il y a décroissance aussi, quoique l'écart soit moindre, dans le système contraire, où la lune est créée à son XVIIe jour. Certes, la décroissance du XXIIe jour est beaucoup plus sensible, mais cet inconvénient n'est pas extrême, car le XXIIe jour appartient au troisième quartier, et l'astre, avant son échancrure, possède encore une belle luminosité.

Jusqu'ici, nous avons délibérément laissé de côté le point de vue mystique. Nous le produisons maintenant. Pour les chronographes et les computistes de cette époque, les concordances entre les événements génésiaques et les événements chrétiens avaient une importance considérable et mettaient pour ainsi dire le sceau au système élaboré. On le voit par la Table pascale d'Hippolyte, on le voit par le traité du pseudo-Cyprien. Or, dans le système d'Anatole, tel que nous l'exposons, où l'année du monde précède l'année du cycle, nous avons une de ces rencontres mystérieuses : le jour de la création du soleil est le 25 mars ; et précisément, le cycle d'Anatole conduit la résurrection du Christ au 25 mars (2). Rien de semblable dans le système contraire, où la création du soleil est au 7 avril. De cette présence, là, et de cette absence, ici, d'un tel élément mystique résulte un argument qui est loin d'être négligeable.

La conception exposée ci-dessus qui permet de distinguer la première année du monde et la première année du premier cycle lunaire, nous ne la trouvons certes pas décrite sous la plume du célèbre computiste, mais on ne peut faire autrement que de la lui attribuer, car elle ressort de l'examen du cycle, comme nous venons de le voir ; et, de plus, elle seule rend compte de la distinction des

(1) L'inconvénient de l'écart par rapport à l'équinoxe existe aussi dans le système d'Hippolyte tel que nous l'avons proposé (5 et 8 avril, ou 29 mars et 1er avril), mais il est compensé par les concordances mystiques. Il est à noter que, malgré leur écart pour la date de l'équinoxe, et malgré la différence des cycles, les ères des deux grands computistes concordent.

(2) En effet, la date de la mort du Christ devait être pour Anatole, comme pour Africanus, dont l'ère mondiale est la même, l'an 31 dionysien. L'année de récurrence dans le cycle est 259 (259 — 31 = 228 ; 228 = 19 × 12, sans reste). L'année 259 est la deuxième dans le cycle et celle-ci a son *XIV lunae* au 24 mars. Cela met, comme pour Africanus, qui le dit expressément, la Passion du Christ « au *XIII lunae* », le 23 mars, et la résurrection au *XV lunae*, le 25 mars.

cycles κατὰ φύσιν et κατὰ θέσιν ; elle seule explique l'existence de deux ères fondées sur deux cycles ainsi distingués, qui, précisément, proviennent, nous le verrons, de la réforme même du cycle d'Anatole, opérée en observant son fondement naturel.

Notons enfin que cette année précyclique est connue des Byzantins eux-mêmes. Pour expliquer pourquoi la date pascale de la première année du cycle est au 2 avril, Psellos remonte à la lunaison de l'équinoxe vernal de l'année précédente, qui, pour lui, à la création, est au 15 mars, la lune étant alors créée à son xv^{e} jour (1). Cette année précyclique, réduite à 5 mois et demi à cause du début de l'année byzantine mis au 1er septembre, n'est pas comptée dans la numération des années byzantines du monde.

LA RÉFORME D'ALEXANDRIE ET L'ÈRE DE DIOCLÉTIEN

Le cycle d'Anatole fut sans nul doute accueilli avec faveur dans tout l'Orient, et d'abord en Égypte, pays d'origine de son auteur. Mais environ un demi-siècle plus tard, il y subit une importante transformation dont témoignent les lettres festales de saint Athanase. Celui-ci, en effet, observe un nouveau registre des sièges pascals, dont les termes extrêmes sont le 21 mars et le 18 avril (2). Cette date du 21 mars est à remarquer : vu la règle de l'équinoxe formulée par Denys d'Alexandrie, elle signifie une remontée du jour équinoxial. Athanase n'est pas l'auteur de ces modifications : il utilise un comput en vigueur. Il est à relever que dans ses *Lettres festales* les années dont il se sert en annonçant les Pâques sont les années de Dioclétien. On voit par là que la réforme du comput eut lieu au temps de cet empereur. Selon toute apparence, c'est à Pierre d'Alexandrie (300-310) qu'il faut en faire remonter l'initiative. On sait que cet archevêque a écrit un traité sur la Pâque dont le *Chronicon Paschale* nous a transmis un fragment (3). Il y est justement traité de l'équinoxe, et l'auteur reproche aux Juifs de ne pas l'observer. Pour une meilleure portée de la discussion, il convenait, il s'imposait presque de déterminer dans le concret cet élément capital du comput, dont la fixation au 22 mars, par delà Anatole, remontait à Ptolémée. Les savants d'Alexandrie reconnurent que la date devait être remontée d'un jour, et marquèrent donc l'équinoxe au 21 mars. Nous n'avons pas de renseignements directs sur cette opération, mais il faut de toute nécessité la supposer, et il est bien probable que ce fut elle qui provoqua la réforme du cycle. La remontée de l'équinoxe, outre qu'elle transportait au 21 mars la Pâque du 20 avril, devait entraîner, si l'on était fidèle au principe d'Anatole, le changement de l'ordre des années du cycle, dont le 22 mars cessait d'être le point de départ. L'ordre, en effet, fut changé, mais il le fut sur une tout autre base. Par souci d'uniformité et pour commodité de calcul, ces savants choisirent comme date initiale celle qui inaugurait l'année civile de leur nation, le 1er thôth (29 août). On construisit donc le nouveau cycle en prenant comme première année celle où une néoménie coïncidait avec le 1er thôth. Cela avait lieu en 303 (année 303-304) (4). C'était la neuvième année d'Anatole. Elle devint la première du nouveau cycle.

Une autre modification, d'importance égale, du reste conséquence assez naturelle de la précédente, fut que, dans ce nouveau cycle, la première année fut prise comme une année sans épactes (5), tandis que pour Anatole, l'année sans épactes était celle de la création, correspondant à la dix-neuvième (6).

(1) Gertrude Redl, La chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 4, 1927-1928, 217.

(2) Schwartz, *Ostertafeln*, 24-25.

(3) *Chronicon Paschale*, éd. Bonn, I, 4-12.

(4) Ginzel, III, 135.

(5) Le nouveau cycle n'ayant qu'un fondement conventionnel, indépendant de l'ordre naturel d'origine, sa première année ne peut se présenter ~~que~~ comme un commencement absolu, où le soleil et la lune inaugurent ensemble leur course, de sorte que ce n'est qu'à la seconde année du cycle que la lune compte son premier nombre d'épactes.

(6) L'année sans épactes est notée dans les cycles par le maximum d'épactes, soit 29 (seulement à la fin du cycle), soit 30. A la place de ce dernier nombre, on voit aussi 0 (ainsi dans Denys le Petit).

C'est dans le cadre ainsi transformé que furent établis les sièges du *XIV lunae*. La néoménie du 1er thôt amenait le *XIV lunae* pascal au 5 avril, d'une lune dont le premier jour était au 23 mars (1). C'est cette néoménie du 23 mars qui servira de point de départ pour le calcul des épactes (2).

Dans le nouveau système, dont la base était conventionnelle (début d'année civile), il n'y avait pas de raison qu'apparût la distinction ou dualité des cycles κατὰ φύσιν et κατὰ θέσιν. — *On trouvera la table du cycle réformé dans le tableau comparatif des pages 54 et 55, col. II.*

Restait à désigner concrètement les années réelles où situer les années cycliques. L'usage étant alors de marquer les événements et de dater les actes publics par les années de règne, c'est naturellement par les années de l'empereur régnant, Dioclétien, que furent indiquées les nouvelles dates pascales. L'année 303-304, première du cycle réformé, était la 20e année de Dioclétien. Il se trouvait par là que la première année de cet empereur était aussi la première de la série de 19 ans immédiatement précédente. Ainsi les 19 ans du cycle se superposaient exactement à toute série de 19 ans des années de Dioclétien. Cela faisait une correspondance parfaite entre les années du cycle et les années de cet empereur. On trouva commode après la fin du règne de continuer à annoncer les Pâques d'après ces mêmes années. On a vu que saint Athanase le faisait. Le procédé permettait, par la simple division de telle année de Dioclétien par 19, de connaître, au moyen du reste, à quelle année du cycle elle correspondait. L'usage poursuivi d'employer dans le comput les années de Dioclétien constituait un nouveau moyen chronologique, dont on se servit aussi pour dater les événements. Telle est l'origine de l'ère de Dioclétien que, plus tard, *in odium persecutoris*, on appela « ère des martyrs ». L'ère de Dioclétien était déjà en pleine possession, ou pour mieux dire, en tradition, quand, sans nul doute pour la supplanter, on créa vers l'an 364 l'ère des Romains (3).

Une autre conséquence de cette correspondance exacte des années du cycle avec les années de Dioclétien fut que l'on fit remonter l'ouverture du cycle réformé à la première année de cet empereur, de sorte que l'ère et le cycle furent censés avoir eu le même commencement. Cette opération fut peut-être inconsciente, en ce sens que l'emploi des années de Dioclétien pour le comput pascal fit croire assez naturellement que celui-ci remontait à l'avènement de cet empereur. Mais il est possible aussi que cela se fit dès le temps même de Pierre d'Alexandrie, à la création du nouveau cycle. Car il serait étonnant qu'on n'eût pas remarqué alors que la première année de Dioclétien correspondait à une première année du cycle, et une telle observation pouvait conduire à compter cette année-là, par prolepse, comme l'année qui inaugurait le nouveau système.

Quoi qu'il en soit du mode d'origine, cette conception sur l'année inaugurale du cycle existe quand Théophile d'Alexandrie établit sa table pascale de cent ans (4). Celle-ci prenait son point de départ exactement 95 ans depuis la première année de Dioclétien (284-285). Et cela signifie à la fois que le cycle alexandrin, nous appellerons ainsi désormais le cycle de 19 ans réformé par Pierre d'Alexandrie, a été développé lui aussi, tout comme celui d'Anatole, en une période de 5 fois 19 ans (= 95) et que la première année de la première ennéadékaétéride ou année d'ouverture du nouveau cycle a été identifiée avec la première année de Dioclétien.

La Table de Théophile devait comprendre à son tour, en fait, un nouveau cycle de 95 ans, plus cinq autres années, afin d'aboutir à l'achèvement du siècle. C'est sans doute ce qui a donné lieu à l'indication de Gennade touchant Théophile : *Paschalem etiam recursum, quod magna apud Nicaeam*

---

(1) Voir les tables de Ginzel, II, 556, aux années 303 et 304.

(2) Éd. Schwartz, *Ostertafeln*, 14. Saint Maxime signale comme point de départ de ce calcul le 1er thôth, *PG*, 19, 1272 C.

(3) Sur l'existence de cette ère et la date de sa création, voir ci-après, ch. XI.

(4) Lettre de Théophile d'Alexandrie à Théodose Ier, éd. Krusch, *Studien I*, 220-221.

synodus post nonaginta et quinque annos agi in tempore et die et luna secundum suum statum invenerat, additis quibusdam ipsius festivitatis rationibus et expositionibus, Theodosio principi obtulit (1). Ce texte attribue à tort l'invention du cycle de 95 ans au concile de Nicée, mais il affirme, dépassant sans doute la pensée de l'archevêque, que c'est un cycle semblable que Théophile a dédié à Théodose.

La Table de Théophile n'a pas été conservée, mais il est possible de se représenter ce qu'elle devait être. D'après les indications de Théophile lui-même dans sa dédicace à l'empereur, elle présentait les dates des *XIV lunae* pascals et celles des Pâques dominicales pour une période de cent ans. Très probablement ces dernières étaient accompagnées, élément très important, de l'âge de la lune. Victorius dit que Théophile ne fit aucune attention aux cycles (2), mais cela doit s'entendre des cycles ramenant à la fois le jour de la semaine et celui du mois, c'est-à-dire de ceux dont le computiste latin a parlé précédemment, à savoir de 112 ans, de 84 ans, de 95 ans. Mais celui de 19 ans devait être sûrement marqué, soit expressément, soit par quelque artifice de présentation, comme disposition en colonnes parallèles de 19 années, ou espace vide après chaque groupe de 19 ans. Quant à la numération des années, on doit croire, tant à cause du silence absolu touchant les années de Dioclétien, qu'à cause de l'insistance avec laquelle Théophile souligne que cette table perpétuera le nom du pieux souverain (3), on doit croire, dis-je, que les années de Dioclétien étaient en effet supprimées, et que seules les années de Théodose étaient marquées, la première étant celle de son premier consulat. Dans la pensée de Théophile, cette numération constituait une nouvelle « ère pascale » remplaçant celle de l'empereur païen. Cette ère avait bien des chances de s'implanter. Elle était d'accord avec le cycle sur lequel la table centenaire était construite ; elle portait le nom du grand empereur orthodoxe, le vainqueur définitif de l'hérésie arienne. Par surcroît, elle était présentée par l'Église d'Alexandrie elle-même, la seule qui eût eu des raisons de s'en tenir aux années de Dioclétien ; et par ailleurs, l'ère des Romains était trop récente pour avoir pu constituer une tradition (4). En fait, la fortune de cette ère théodosienne fut éphémère. La table ne fut composée, et par suite son emploi ne commença qu'après 385, date de l'élévation de Théophile au siège d'Alexandrie (5).

Quelque vingt ans plus tard, elle était déjà remplacée de la manière que nous apprend un document conservé en arménien (6). Ce document est une lettre de saint Cyrille d'Alexandrie adressée à Théodose II. Elle n'est pas datée, mais comme l'évêque y loue l'empereur de son triomphe sur l'hérésie, il n'est pas douteux qu'il faille la placer après, et sans doute peu après le concile d'Éphèse (431) (7). Cette lettre concerne la sainte Pâque et elle se termine par l'annonce d'une table pascale devant prendre son départ à l'année du premier consulat de Théodose II. Malheureusement, cette table n'a pas été conservée, et on n'en connaît que ce qu'en dit la lettre. Il y a toute apparence, d'après celle-ci, que Cyrille n'agissait pas par initiative propre, mais ne faisait que déférer à un désir du souverain. Celui-ci, au lendemain du concile d'Éphèse rassemblé par ses soins, le premier œcuménique après celui de Nicée (1), aura jugé que son nom, à plus juste titre que celui de son aïeul, était digne de figurer à jamais dans les fastes de la grande solennité chrétienne. Une table pour cent ans amorcerait et assurerait cette perpétuité. C'était la mesure prise par Théophile pour Théodose Ier. Théophile avait fait commencer sa table avec l'année du premier consulat de cet empereur. C'est de même l'année du premier consulat de Théodose II qui était choisie pour le point de départ de la nouvelle table. Cette année était la 119e de Dioclétien (403 de notre ère). Elle ne coïncidait pas avec le début d'un cycle : il s'en fallait de quatre ans. Cyrille le faisait remarquer dans sa lettre. Et il déclarait que l'usage étant de transcrire toujours en entier le cycle de 19 ans, il avait été obligé de commencer plus tôt la table. Pour la même raison évidemment, il terminait le cycle en cours après les cent ans. Dans sa table, les quatre ans précédant l'année du consulat susdit (403) étaient simplement écrits, mais non comptés. La numération commençait avec cette année du consulat et le nombre des années comptées dès lors était de 110. Il y avait donc en tout six cycles de 19 ans (4 + 110 = 114 = 6 × 19), embrassant les années 399-512. Cette table devait comprendre les mêmes éléments que celle de Théophile. La seule différence était la suivante. Outre les années impériales (ici celles de Théodose II à partir de 403), elle devait, sans nul doute, afin de manifester les cycles de 19 ans, marquer, assurément en moindre relief, les années de Dioclétien de 399 à 512.

---

(1) *De scriptoribus ecclesiasticis*, XXXIII : *PL*, 58, 1079.

(2) Prologus Victorii, éd. KRUSCH, *Studien I*, 221, 9-12.

(3) « Principium autem centum annorum primum nominis tui posui consolatum... ut legentes scilicet hoc opusculum abeant (= habeant) in memoriam tempus imperii vestri laudabili ore decantare » (KRUSCH, *Studien I*, 221, 9-12). « Oportebat enim sub beatis temporibus vestris divine pasce (= divinae paschae), certissimus dies in Alexandrina Ecclesia diligenti examine repperiri, ... ut ex his que (= quae) leguntur et ad presens et ad futurum ex hoc opusculo nominis vestri memoria sempiterna permaneat » (*ibid.*, I, 221, 13-18).

(4) Voir chap. XI.

(5) THÉOPHILE marque en effet dans la suscription sa qualité d'évêque : Piissimo... Teodosio Teophilus episcopus ecclesie Alexandrine, *ibid.*, 220.

(6) F. C. CONYBEARE, *The Armenian Version of Revelation and Cyril of Alexandria scholia on the Incarnation and Epistle on Easters*, London, 1907, 220-221.

(7) G. MERCATI, *Theologische Revue*, 6, 1907, 126-127, place la composition de la lettre et de la table pascale de Cyrille entre 412 (ordination de l'archevêque) et 417 (fin du cycle lunaire où a commencé le règne). Mais l'allusion à la victoire sur l'hérésie s'explique alors malaisément ou beaucoup moins bien, et de plus il est difficile de croire que Théodose II, encore si jeune — il était né en 401 — ait eu alors assez de suffisance pour se mettre au-dessus de son illustre aïeul.

Telle est la table de Cyrille. Ce n'est point, comme on le voit, une révision de celle de son devancier, mais une simple transposition dans un autre cadre centenaire, auquel, parce qu'il était en dehors du système cyclique, il a fallu ajouter des marges antérieure et postérieure, afin que l'ensemble ne comportât que des cycles complets.

Il est une autre table pascale dite de saint Cyrille, de 95 ans, connue surtout grâce à Denys le Petit (2). A cette table se rapporte une introduction dont le titre est *Prologus sancti Cyrilli* (3). Prise comme ensemble, c'est certainement un faux, comme l'a bien établi Krusch. Elle contient cependant les éléments essentiels d'un document plus ancien, que C. W. Jones a découvert dans le manuscrit de Chartres 70 et qu'il a publié (4). Le titre est *Praefatio sci Cyrilli epi.* Le paragraphe final porte une date, savoir le consulat d'Astérius et de Protogénès (449 de notre ère). Ce paragraphe, de transmission défectueuse, n'est pas facile à interpréter (5). L'exégèse de l'éditeur est malheureusement fondée sur des corrections du texte qui sont loin d'être justifiées. Le sens qui nous paraît ressortir le plus naturellement est qu'en cette année 449 qui ramène cycliquement la date de la Pâque du Christ, cinquante ans sont déjà écoulés pour lesquels il n'est pas nécessaire de relever le comput ; cela ne sera fait que pour les quarante-cinq années qui restent. Il est clair, d'après le total de 50 + 45, que le traducteur n'a compté des 114 années de la table de Cyrille que 95 années constituant le grand cycle des ennéadékaétérides. Lesquelles ? La réponse est dans le nombre 50. Celui-ci ne s'explique bien que si on le fait commencer en 399 pour aboutir à 449 (non compris) (449 — 399 = 50) (1). C'est de 399 que partait la table de Cyrille ; par suite les cinq ennéadékaétérides comptées par le traducteur sont les cinq premières de cette table, comprenant les années 399-493. Et la date de 449 est celle de la traduction. Le traducteur annonce qu'il va donner les dates de Pâques par leur quantième mensuel selon le calendrier romain (kalendes, nones, ides) et par leur quantième lunaire. Cette transposition des jours égyptiens de la table de Cyrille en jours romains constituait un travail long et fastidieux ; on conçoit que l'opérateur, qui, apparemment, ne visait qu'à un but immédiatement pratique, ait jugé inutile de se l'imposer pour les cinquante ans du cycle déjà écoulés et n'ait voulu présenter que les Pâques des quarante-cinq années restantes. Quant aux années de Dioclétien et de Théodose II que contenait la table de Cyrille, il est très vraisemblable que le traducteur les a abandonnées et qu'il a pris pour toute numération celle seulement de la table elle-même, en le commençant à l'année 51, marquée par le consulat d'Astérius et de Protogénès.

---

(1) Celui de 381 (à Constantinople) n'était pas alors considéré comme œcuménique.

(2) Voir le libelle de Denys le Petit à Pétronius, éd. KRUSCH, *Studien II*, 63-68.

(3) Voir l'édition de KRUSCH, *Studien I*, 337-343, et sa dissertation concluant à l'inauthenticité, *ibid.*, 93-98.

(4) Ch. W. JONES, *Bedae opera de temporibus*, 40-43.

(5) Voici le texte, comme le donne l'auteur (p. 43) : « anno CCCC° et X° [XX] consolatus auferri (asterii) et protogenis circulis ipse ad caput redit, id est a pascha quod salvator noster cum discipulis suis celebravit, qm. [quem], ut arbitror, competens [completum] est. reddita iam ratio l, xlv annorum paschae dies quibus kal., ds [nonis], vel idibus et cota luna occurrat [-averunt], ex ordine cauculemus ». Et voici la traduction avancée : « In the year 420, the consulate of Asterius and Protogenes, the cycle returned to its start, that is to the Pasch which our Lord observed with His disciples, wich, I believe, was complete. We shall calculate in order when the table has completed fifty years, for the Easters have occurred for forty-five years according to Kalends, Nones, and Ides, and according to the age of the moon. » Le manuscrit a été détruit avec tout le dépôt dans la dernière guerre mondiale, ce qui rend tout contrôle impossible.

Tel est le premier état de la table de Cyrille en traduction latine. Ce n'est pas celui que connaît Denys le Petit. La table cyrillienne dont traite cet auteur a dû être rédigée très peu de temps après celle dont nous venons de parler, sans nul doute à l'occasion de la Pâque qui devait avoir lieu en 455. Nous voyons que le pape saint Léon se préoccupe déjà de celle-ci dès l'an 451 (2). Les tenants du comput alexandrin, soit Orientaux soucieux de le faire apprécier et accepter en Occident, soit Occidentaux déjà conquis par la perfection du système, sentirent le besoin d'une table détaillée de 95 ans en rédaction latine. On la commença par l'ennéadékaétéride en cours, dont la première année était 437. On se servit pour cela de la partie non écoulée de la table de Cyrille pour la portion qui en restait, soit 437-512, comprenant quatre ennéadékaétérides. Pour la dernière (513-531), on se servit de la deuxième ennéadékaétéride de Cyrille (418-436) non encore représentée. Tous les renseignements de Cyrille y furent reproduits, y compris les années de Dioclétien dont la numérotation était appliquée jusqu'à la dernière ennéadékaétéride. Quant aux années de Théodose II, qui ne coïncidaient pas avec celle du cycle, on n'en avait que faire ; elles furent abandonnées comme sans doute elles l'étaient déjà dans la traduction de 449. Tout considéré, il y avait donc raison ou apparence de raison de considérer ce cycle de 95 ans (437-531) comme étant l'œuvre de saint Cyrille lui-même et de la laisser sous son nom (3).

C'est cette table qu'utilisa Denys le Petit quand il fut chargé en 526 de réviser le comput de l'Église romaine. Comme elle s'achevait en 531, Denys établit une série semblable de cinq ennéadékaétérides à partir de 532. Il les fit précéder de la dernière ennéadékaétéride cyrillienne correspondant aux années 229-247 de Dioclétien (513-531). Il calqua ses cinq ennéadékaétérides sur celles qu'il avait sous les yeux, avec tous ses éléments, à l'exception des années de Dioclétien qu'il remplaça par les années du Christ (4).

Et c'est ainsi que le cycle anatolien de 19 ans, dans sa transposition alexandrine et sous la forme cyrillienne, fit son entrée en Occident, où il finit, après des résistances plus ou moins longues, par être reçu universellement.

(1) L'éditeur fait au contraire écouler les 45 ans et place dans le futur les 50 autres années, les 45 ans commençant en 437, début du cycle de 95 ans, pour s'achever en 482, année qui comporte une date discutée. Je ne vois pas comment cette interprétation peut s'accorder avec le texte. D'une part, en effet, dans *iam reddita ratio l*, les termes *reddita* et *iam* poussent les 50 ans dans le passé, et d'autre part, il est impossible de rattacher le verbe *cauculemus* à un autre complément que *dies paschae xlv annorum*.

(2) KRUSCH, *Studien I*, 255-257.

(3) On n'a pas de preuve que Cyrille ait pensé lui-même à établir un cycle de 95 ans, comme tel, mais c'est avec ses ennéadékaétérides qu'a été construit celui qui a reçu son nom.

(4) Éd. de KRUSCH, *Studien II*, 69-74.

LA RÉFORME DE CONSTANTINOPLE

La réforme alexandrine ne fut pas la seule que reçut le cycle décemnovennal d'Anatole. Un demi-siècle plus tard, il y en eut une autre, qui ne le lui cède pas en importance.

Mais auparavant, il nous faut présenter et examiner un document de très grande valeur, qui nous en montre pour ainsi dire le prélude. Conservé dans un manuscrit de Vérone (cod. 60) parmi les pièces du concile de Sardique, il a été découvert par Schwartz et publié par lui en 1905 (1). Nous en donnons la teneur dans le tableau ci-joint en l'accompagnant des années des cycles anatolien et alexandrin, ainsi que des années dionysiennes qui leur correspondent.

LE CYCLE PASCAL DE 30 ANS CRÉÉ EN 343

		Dates juives	Dates chrétiennes	Cycle d'Anatole	Cycle alexandrin
Indict. 1	I (328-358)	11 mars	10 avril	XIV	VI
	II (329-359)	30 mars	30 mars	XV	VII
	III (330-360)	19 mars	18 avril	XVI	VIII
	IV (331-361)	8 mars	7 avril	XVII	IX
	V (332-362)	27 mars	27 mars	XVIII	X
	VI (333-363)	16 mars	15 avril	XIX	XI
	VII (334-364)	5 mars	4 avril	I	XII
	VIII (335-365)	24 mars	24 mars	II	XIII
	IX (336-366)	13 mars	12 avril	III	XIV
	X (337-367)	2 mars	1 avril	IV	XV
	XI (338-368)	21 mars	21 mars	V	XVI
	XII (339-369)	10 mars	9 avril	VI	XVII
	XIII (340-370)	29 mars	29 mars	VII	XVIII
	XIV (341-371)	18 mars	17 avril	VIII	XIX
	XV (342-372)	7 mars	6 avril	IX	I
Indict. 1	XVI (343-373)	26 mars	26 mars	X	II
	Ici s'arrêtent les dates juives				
	XVII (344)		14 avril	XI	III
	XVIII (345)		3 avril	XII	IV
	XIX (346)		23 mars	XIII	V
	XX (347)		11 avril	XIV	VI
	XXI (348)		31 mars	XV	VII
	XXII (349)		19 avril	XVI	VIII
	XXIII (350)		8 avril	XVII	IX
	XXIV (351)		28 mars	XVIII	X
	XXV (352)		16 avril	XIX	XI
	XXVI (353)		5 avril	I	XII
	XXVII (354)		25 mars	II	XIII
	XXVIII (355)		13 avril	III	XIV
	XXIX (356)		2 avril	IV	XV
	XXX (357)		22 mars	V	XVI

On sait que le concile de Sardique s'est occupé de la question pascale et qu'il a réalisé un accord sur le plan pratique entre Rome et Alexandrie pour une durée de 50 ans. Le document dont nous parlons est une table des dates pascales *(XIV lunae)* de 30 ans accompagnée d'une table des dates pascales juives de 16 ans. Il provient du groupe des évêques qui avaient fait sécession et s'étaient réunis à Philippopoli. L'intention était bien d'apporter une solution définitive à la question pascale au moyen d'un nouveau cycle, mais aussi sans nul doute de faire pièce à l'influence d'Athanase qui avait proposé l'accord avec Rome.

---

(1) Ed. SCHWARTZ, *Ostertafeln*, 122-123.

Le nombre de 30 ans avait été choisi pour honorer les 30 ans de la vie du Christ. La table commençait à la première indiction sous Constantin (328) et comprenait ainsi deux séries indictionnelles de 15 ans. La date pascale de la première année était au 10 avril ; celle de la dernière, au 22 mars ; celle-ci appelait donc pour l'année suivante (31^e^) la date du 10 avril, ce qui signifie que la même série de dates recommençait et que cette liste de 30 ans était vraiment un cycle. Il offrait le précieux avantage de marcher avec l'indiction et facilitait extrêmement la confection des tables pascales.

Mais ce qui nous attire particulièrement dans le document de Vérone, c'est la liste des Pâques juives qui précède les dates pascales chrétiennes. Ces Pâques sont au nombre de 16, savoir à partir de la première indiction (328) jusqu'au renouvellement de l'indiction en 343. Il est à noter qu'elles ne tiennent pas compte de l'équinoxe de printemps et sont toutes enfermées dans le mois de mars. Cet usage devait être déjà assez ancien ; c'est lui que vise Anatole quand il blâme ceux qui célèbrent la Pâque dans le douzième mois. Les chrétiens qui suivaient les Juifs sur ce point étaient dits protopaschites et c'est contre eux que s'est prononcé le concile de Nicée. Ils se trouvaient précisément dans la région où le cycle d'Anatole s'était naturellement répandu : Syrie, Cilicie, Mésopotamie (1). Les dates de mars qui sont après l'équinoxe dans la liste des Pâques juives coïncident avec les dates pascales chrétiennes. Pour les Pâques juives dont la date est avant l'équinoxe, la correspondance en dates chrétiennes est trente jours plus tard en avril. En tenant compte de cela, on voit que les Pâques chrétiennes observent par rapport aux 16 années correspondantes de la table juive exactement le même comput.

Cela posé, il est intéressant de comparer les dates pascales juives avec les deux cycles anatolien et alexandrin. Pour plus de facilité, nous transposons, quand il y a lieu, les dates juives dans les dates chrétiennes correspondantes. Sur les 16 dates juives, 6 sont conformes au cycle alexandrin seulement (1 à 6) ; 8 sont conformes à la fois aux cycles anatolien et alexandrin (7 à 14) ; 2 sont conformes au cycle anatolien seulement (15 et 16).

La première année de la liste juive correspond à la 14^{e} année d'Anatole ; elle a comme date pascale le 11 mars (10 avril), tandis que chez Anatole la date est au 11 avril. Cette avance d'une unité se poursuit jusqu'à la fin du cycle d'Anatole : elle cesse avec le *saltus lunae* qui recommence ce cycle et les dates sont alors les mêmes jusqu'à la fin de la liste juive. Les deux dernières Pâques de cette liste sont 7 mars (6 avril) et 26 mars. Elles diffèrent de celles des années correspondantes (I et II) du cycle alexandrin, 5 avril et 25 mars, à cause de l'intervention du *saltus lunae* alexandrin qui relève la date pascale au 5 avril. On le voit, la liste des Pâques juives, depuis la 1re jusqu'à la 16^{e} incluse, ne montre aucun *saltus lunae*. Il est nécessaire pourtant qu'elle en ait si elle doit rejoindre la date alexandrine quatre années plus tard. Et elle doit la rejoindre, car la date du 11 avril qu'on voit à la 20^{e} année de la table chrétienne ne s'explique que par sa place dans le cycle chrétien de 30 ans où il n'y a pas de *saltus lunae*.

Il apparaît clairement par la succession des dates pascales qui correspondent à celles du cycle anatolien et alexandrin, soit communément, soit respectivement, que la liste juive faisait partie d'un cycle de 19 ans, arrêté forcément à la date même de composition du document synodal, qui n'avait à montrer et ne pouvait montrer pour son but que les Pâques effectivement célébrées par les

---

(1) V. V. Bolotov, dans *Žurnal kommissii Russkago Astronomičeskago Obščestva po voprosu o reforma kalandarja v Rossii. Priloženie* V. « Doklad » V. V. Bolotova v zasědanii Kommissii 31 maja 1899, p. 33. — D. Lebedev, Tak nazyvaemaja « vizantijskaja era », *Viz. Obozr.*, 3, 1917, 17-18.

Juifs, non les futures. Les années du cycle indiquées correspondent à une indiction entière (328-342) et à la première année de l'indiction suivante (343). Le *saltus lunae* de ce cycle se trouvait en dehors de ces 16 ans, entre l'année X d'Anatole, II alexandrine, non comprise, et XIV d'Anatole, VI alexandrine, comprise, soit quatre années. Parmi elles se trouve la XII d'Anatole, celle où le déroulement de son cycle amenant la néoménie au 21 mars, nouvelle date de l'équinoxe depuis la réforme alexandrine, conduisait à la date pascale du 3 avril.

A la même année, le cycle alexandrin avait la date du 2 avril. Il y a tout lieu de penser que le cycle juif qui a la date alexandrine du 10 avril devait avoir aussi deux ans plus haut la date du 2 avril. Cette date était amenée chez les Alexandrins par la néoménie du 1^er^ thôth qui inaugurait leur cycle. Elle marquait une avance de la lune sur le comput anatolien. Or, en cette année, le 1^er^ Tishri qui commence l'année lunaire juive, 5 mois et demi ou 6 mois et demi (selon les années) avant la Pâque, tombait le 24 septembre, équinoxe d'automne, date idéale du commencement de l'année dans le calendrier lunisolaire des Syro-Macédoniens. On ne saurait par suite douter que c'est cette année-là que le cycle juif avait son *saltus lunae.*

Ainsi donc, on voit que les Juifs avaient déjà dans le second quart du IV^e^ siècle un comput pascal de 19 ans dérivé du cycle anatolien dont les dates étaient modifiées à partir de celles où Anatole avait la néoménie du 21 mars, année qui devenait leur première avec la date du 20 mars, place du *saltus lunae.*

Mais on ne saurait douter que les computistes chrétiens de Syrie, successeurs d'Anatole, n'aient, eux aussi, par souci d'exactitude et nécessité de conformité en matière pascale, tenu compte des progrès réalisés par la réforme alexandrine quant à la remontée de l'équinoxe et au recul de la lune. Il est même assez probable qu'héritiers du grand computiste, ils ont devancé les Juifs en cela et ont été les vrais initiateurs de cette mise au point. Il est vrai que la table de 30 ans part du comput des Juifs à la première indiction sous Constantin (328), et cela peut faire croire que la table est construite sur le comput des Juifs et en dépend. C'est une impression qui peut être facilement dissipée si l'on examine les circonstances dans lesquelles la table fut composée. Notons d'abord que le conciliabule dont elle émane groupait des évêques de diverses régions dont la Syrie et l'Égypte. Pour réunir tous les suffrages, il fallait que la première date pascale du cycle fût une date commune. Si les Juifs avaient été seuls en cause, rien n'aurait empêché les Alexandrins de faire prévaloir leur cycle. S'ils ne l'ont pas fait ou n'ont pu le faire, c'est assurément que les Syriens leur opposaient le cycle anatolien, non le cycle anatolien primitif, mais modifié, comme nous l'avons dit, en partant de l'année où Anatole mettait la néoménie au 21 mars. C'est pourquoi, premièrement, on composa un nouveau cycle de 30 ans qui évitait de choisir entre les deux cycles en compétition, et deuxièmement on dut le commencer par une année qui n'était la première d'aucun des deux. On convint de prendre le début en dehors du comput lunaire : l'indiction s'imposa comme étant un moyen facile et entré déjà dans la pratique pour la numération des années. Là encore, on prit bien garde de n'avantager aucun des deux computs. En effet, il eût été assez normal de commencer la table de 30 ans à l'année même où on l'instituait (343), qui était justement une première indiction, mais en cette année, la date pascale était le 26 mars pour les Syriens, le 25 mars pour les Alexandrins. Cette discordance empêchait de choisir cette année 343. Telle est, apparemment, la raison qui fit porter le commencement du cycle à la première année de l'indiction précédente, en 328, année où la date pascale (10 avril) était commune aux cycles alexandrin et anatolien rénovés. Si le document met en avant les dates juives, c'est pour deux raisons : d'abord parce que, s'adressant à toute la chrétienté, la première date pascale du nouveau cycle devait être désignée par une référence étrangère aux cycles chrétiens en compétition, et ce ne pouvait être que la date juive de la Pâque ; la seconde, qui est la principale, était de montrer par la comparaison des dates pascales juives et des dates pascales chrétiennes comment le nouveau cycle observait parfaitement l'ordonnance du concile de Nicée de ne point célébrer avant l'équinoxe, comme faisaient souvent les Juifs.

Cet examen du cycle de 30 ans et des circonstances où il fut composé, non seulement manifeste l'existence chez les Juifs du cycle anatolien modifié, mais le suppose également chez les computistes chrétiens de Syrie. Ceux-ci furent probablement les premiers à l'employer, sans nul doute à la fois parce qu'ils furent les premiers avertis de l'opération alexandrine concernant l'équinoxe et parce qu'ils étaient les plus directement intéressés à mettre au point l'instrument de précision dont les avait dotés le célèbre savant. Il est cependant douteux qu'ils aient touché à l'ordre des années du cycle et à l'ère mondiale fondée sur lui, dont la tradition, car c'était la même ère que celle d'Africanus, était déjà séculaire et respectait strictement la mystique du nombre 5 500. Quoi qu'il en soit de ce point, le *circulus lunaris*, distinct du cycle novemdécennal d'Alexandrie, était dès lors substantiellement fondé. Nous pensons que les Juifs, qui n'avaient pas les mêmes motifs de réserve, n'hésitèrent pas à compter les années de ce même cycle à partir de la néoménie du 1er Tishri et qu'ils furent ainsi les premiers à donner sa numération d'années au *circulus lunaris*.

La table de 30 ans avait l'avantage de marcher avec l'indiction, mais une si longue période, sans relai intérieur (comme dans celui de 84 ans, où plusieurs *saltus lunae* redressaient les écarts) empêchait de serrer d'assez près jusqu'au bout le cours de l'astre ; en outre, elle entraînait un retard d'environ un jour par chaque cycle. Un tel système pouvait difficilement satisfaire les computistes. Les Alexandrins surtout ne durent pas se faire faute de le critiquer. Par ailleurs, l'assemblée dont il émanait, fraction dissidente du concile de Sardique, manquait de l'autorité suffisante pour le faire accepter partout, même en ne regardant que l'Orient. Le cycle en question était voué à l'échec. N'était sa conservation dans le précieux manuscrit de Vérone, il serait resté parfaitement inconnu, car il est douteux que le cycle de 30 ans mentionné, mais non décrit, par Élie de Nisibe, ait eu quoi que ce soit de commun, hors le nombre d'années, avec celui du conciliabule de Sardique.

L'unification du comput allait se faire, du moins en Orient, sur une autre base. Ce n'était pas celle que souhaitaient les Alexandrins. L'occasion en fut fournie par l'achèvement du cycle anatolien de 95 ans, qui, prenant son départ en 258, finissait en 352 et achevait en même temps le XIe cycle de 532 ans depuis la création.

Les auteurs byzantins ne nous donnent aucun renseignement sur ce qui se fit alors, et c'est pourquoi sans doute nous trouvons chez les savants modernes si peu d'attention à un événement aussi plein de conséquences, et sans lequel, on pourra s'en convaincre, il est impossible de rien comprendre aux origines de l'ère byzantine.

Ce sont les historiens arméniens qui suppléent ici au silence des sources grecques. Ils nous apprennent qu'un savant du nom d'André, « frère de l'évêque Magnus », composa, sur l'ordre de l'empereur Constance, une table pascale bicentenaire, qu'elle avait débuté par une Pâque *(XIV lunae)* du 4 avril et qu'elle prit fin « en l'an 553 » (1).

---

(1) Voir les textes réunis par DULAURIER, *Recherches...*, 57-67, de divers auteurs arméniens, Jean Diacre, un anonyme, Guiragos, Étienne Orbélian, Mékhitar d'Aïrivank et Jacques de Crimée. Tous parlent du canon bicentenaire d'André et de son commencement par la Pâque du 4 avril. L'œuvre du computiste est spécialement soulignée par l'anonyme et Guiragos. C'est ce dernier qui mentionne l'intervention de l'empereur Constance. — Dulaurier (p. 73) ne s'est pas rendu compte de la réforme du comput opérée alors, sans doute parce qu'il en a ignoré le résultat consigné dans les τροχοί du *Chronicon Paschale*. Il a pensé que l'ennéadékaétéride du computiste André commençait en 353 comme une continuation de celle d'Anatole. Il n'a pas vu non plus que le cycle des Alexandrins était une réforme de celui d'Anatole. Il présente les chiffres d'épactes et les Pâques de ces trois cycles comme étant identiques, excepté en une seule année, où la Pâque est au 6 avril chez André et au 5 avril chez les Alexandrins. Cette exception est expliquée par le saut de la lune mis par lui à l'année précédente, neuvième année du cycle d'André ; et assurément il faut l'admettre. Mais ce qui est inadmissible et inexplicable ou du moins sans explication, c'est de voir un saut de la lune à la neuvième année d'une ennéadékaétéride. Cette anomalie aurait dû avertir notre auteur qu'il faisait fausse route, que le saut de la lune qu'il était nécessaire d'admettre ne pouvait

La détermination de la fête de Pâques était au IVe siècle une chose assez importante pour qu'on ne s'étonne pas de l'intervention impériale mentionnée par les auteurs arméniens. L'empereur Constance était arien, peu disposé donc à favoriser l'influence de l'Église d'Alexandrie, l'Église d'Athanase, influence dont la fixation annuelle de la fête de Pâques était une des manifestations les plus voyantes. Quant à André, frère de l'évêque Magnus, il n'est pas inconnu d'ailleurs, s'il l'est des auteurs grecs. Élie de Nisibe, qui le dit aussi « frère de Magnus » (1), le cite comme une autorité à côté d'Eusèbe et d'Anatole. Il situe l'époque de son activité en ces termes : « Depuis le temps de l'apparition du Seigneur jusqu'à celui où André fit sa Chronique, il y a plus de trois cents ans. » Il précise que le calcul de cette Chronique plaçait alors l'équinoxe vernal au 21 mars. Il nous signale aussi un autre ouvrage d'André, *De azymis* (2), qui, à en juger par les citations qu'il en fait, était dirigé contre les Juifs et traitait de la célébration de la Pâque après l'équinoxe. Cet André fait donc figure de spécialiste dans la science du comput et l'on ne peut donc être surpris de le voir choisi pour établir une table pascale. Quant au fait lui-même, l'élaboration de la table de 200 ans, il est impossible de le mettre en doute, car il s'agit pour les auteurs arméniens d'un événement lié aux origines mêmes de leur ère nationale.

Les auteurs arméniens, avons-nous dit, placent la fin du cycle bicentenaire d'André « en 553 ». Cette année est exprimée dans l'ère chrétienne arménienne. Selon les auteurs qui l'emploient, celle-ci est en avance d'un an ou de deux sur l'ère dionysienne. Dans le cas présent, il est facile de savoir quelle est la date envisagée. Il suffit pour cela de remarquer quelle était chez nos informateurs le *XIV lunae* pascal de l'année où commença le canon bicentenaire d'André. Or, cette Pâque est celle du 4 avril. Si l'on nous dit que le canon est arrivé à terme en 553 (date arménienne), il faut entendre 552 de l'ère dionysienne, puisque deux siècles plus tôt, c'est l'an 353 que nous offre le siège pascal du 4 avril. L'année 353 est donc celle où se fit la réforme. Avant cette date, les computistes de Syrie avaient déjà eu leur révision du cycle. Elle est reprise ici, avec effet sûrement, cette fois, du changement d'ordre dans les années du cycle et du changement de l'ère ; c'est dans cette perspective que nous la décrivons de nouveau, malgré certaines redites, pour en marquer toutes les particularités.

Point essentiel ! La révision devait respecter le principe d'Anatole, que le cycle devait avoir un fondement naturel, et précisément celui que lui-même avait posé : savoir que la première année du cycle était celle où la néoménie tombait à l'équinoxe vernal. Cet équinoxe ayant été remonté au 21 mars, c'est à partir de l'année d'Anatole où était le 21 mars qu'on commença le cycle. Nous avons dit comment, par suite de la réforme alexandrine, à la place du 21 mars, c'est le 20 mars que fut placée la néoménie initiale du cycle. Elle portait la date pascale du 2 avril au lieu du 3 avril qui était chez Anatole. En partant de cette date pascale du 2 avril, à sa première année, le nouveau cycle aboutit, pour la 19e année, à la date pascale du 14 avril. C'est la date de la 11e année d'Anatole. Par suite, celles des dix années précédentes d'Anatole sont aussi conservées. La 12e année d'Anatole devient la première du nouveau cycle. Elle comporte dès lors le *saltus lunae* qui fait avancer d'un jour les dates pascales jusqu'à la fin du cycle anatolien, c'est-à-dire jusqu'au *saltus lunae* qui rétablit l'identité des dates. Ainsi, le cycle nouveau commençant à la 12e année de celui d'Anatole, comporte avec celui-ci une différence ou de huit ans ou de onze ans, c'est-à-dire huit ans plus haut ou onze ans plus bas. Il est naturel qu'on ait pris la différence la plus faible, cela même s'imposait pour ne point trop s'éloigner

---

être qu'à la dernière année d'une ennéadékaétéride, et donc qu'il y avait eu correction ou réforme du cycle d'Anatole, avec commencement du cycle nouveau non point en 353, comme une suite du cycle primitif, mais en 345, huit ans plus haut. — Les renseignements arméniens sur l'œuvre du computiste André ont été connus aussi de J. MARKWART et A. BAUER, *Hippolytus Werke : Die Chronik, Anhang*, 403-409, mais eux non plus n'en ont pas mesuré toute l'importance.

(1) ÉLIE DE NISIBE, éd. CHABOT, *pars post.*, 52 (*versio*, 73) ; DELAPORTE, 204.

(2) ID., 109-110 (*versio*, 119) ; DELAPORTE, 311-312.

du nombre mystique de 5 500, date idéale de l'avènement du Christ. L'ère avec le cycle, fut remontée de huit ans. Le cycle d'Anatole devait recommencer en 353. Le début du nouveau cycle fut en 345.

Examinons maintenant comment le nouveau cycle se rattache à la création. Nous avons vu que la 19e année de ce cycle avait sa date pascale au 14 avril. A cette année correspond l'année précyclique, première année de la création, mais cette date pascale ne peut lui convenir. Elle est en effet le résultat du déroulement du cycle entier, au bout duquel elle se trouve en inégalité avec la durée cyclique du cours de la lune, et cela rend nécessaire l'opération du *saltus lunae* qui effectue le réajustement à l'année suivante, première année du cycle. Mais l'année précyclique n'est point la fin d'un cycle : elle ne peut donc pas appeler le *saltus lunae* ; sa date sera donc le 13 avril, non le 14. Mais, s'il en est ainsi, si le *XIV lunae* pascal à l'année première de la création, année précyclique, est au 13 avril, il sera nécessairement onze jours plus tôt à l'année suivante, deuxième année de la création et première du cycle, à savoir le 2 avril, d'une néoménie du 20 mars. Et voilà comment, par le processus même de la réforme, la néoménie qui ouvre le cycle est non pas à l'équinoxe même, 21 mars, mais au 20 mars, amenant la première date pascale du cycle au 2 avril. Nous allons plus avant et voyons comment tout cela se raccorde aux jours génésiaques. Le *XIV lunae* pascal de la création dans le nouveau style est donc le 13 avril. Or cela conduit, pour la lunaison précédente, la première de la création, le *XIV lunae* au 15 mars. Cette année de la création précyclique, correspond, par récurrence à l'année 344 de notre ère. En cette année, et par suite, en l'année de la création, le 15 mars est un jeudi. Trois jours après, c'est le dimanche 18, et le mercredi subséquent, c'est le 21 mars, le jour même de l'équinoxe. Ces coïncidences sont caractéristiques. Il est évident que pour les auteurs de la réforme du cycle anatolien, le mercredi 21 mars était le jour de la création des luminaires, au quatrième jour génésiaque, le 18 mars étant au premier et ouvrant le cycle annuel solaire. La lune était créée dans son XXe jour, et par là se trouvait dans son troisième quartier, et de plus, n'excédait pas les limites permises en Orient pour la célébration de la Pâque chrétienne. On le voit donc, c'est de la date même de la création de la lune à l'équinoxe, 21 mars, dans son XXe jour, qu'en dernière analyse dérive la néoménie du 20 mars conduisant à la Pâque du 2 avril, première du nouveau cycle (1). Ajoutons que cette néoménie du 20 mars tient vraiment lieu de la néoménie de l'équinoxe, celle du 21 mars ne pouvant trouver place dans le cycle. En effet, le déroulement des lunaisons à partir du 20 mars avec sa Pâque au 2 avril dans la première année, conduit dans la dix-neuvième et dernière année du cycle à une Pâque du 14 avril, d'une néoménie au 1er avril. A la fin de cette dix-neuvième année a lieu le saut de la lune, qui précisément empêche la néoménie du 21 mars et la Pâque du 3 avril et reprend au début du cycle les dates du 20 mars pour la néoménie et du 2 avril pour la Pâque.

Il est bon de relever que la correspondance marquée pour l'année de la création entre les jours solaires et lunaires, à savoir que la lune au 21 mars est dans son XXe jour d'une néoménie du 2 mars, est propre à cette année précyclique. Dans les cycles eux-mêmes, où cette année correspond à la 19e, la lune au 21 mars est à son XXIe jour, d'une néoménie du 1er mars.

Ajoutons maintenant le point de vue mystique, toujours important. La lune étant créée le 21 mars, mercredi, il suit que la création de l'homme, le vendredi suivant, est au 23 mars. C'est précisément le jour qui, dans la chronologie du Christ d'Anatole, chronologie maintenue, est celui de la Passion. L'homme, créé le vendredi 23 mars, est aussi racheté le 23 mars, vendredi. Le 25 tombe un dimanche et rappelle par cette concordance la résurrection du Christ.

A côté de cette explication qui conduit la création de la lune au 21 mars, à son XXe jour, je dois signaler celle de Psellos qui la met au XIV^e^ jour, au mercredi de la semaine précédente, pour être pleine le jour suivant 15 mars (1). Quoi qu'il en soit du jour où l'on place la création des luminaires, le mercredi avant l'équinoxe, ou le mercredi qui le suit, cette différence n'affecte aucunement l'essence de la réforme.

---

(1) C'est par erreur que D. SERRUYS (*Rev. de Philol.*, 31, avril-juillet 1907, p. 159) attribue au *Chronicon Paschale* l'indication que la lune fut créée le 21 mars *à son XIVe jour*. Nulle part on n'y lit cela. S'il emploie le *XIV lunae* du 21 mars pour son calcul de la Pâque, c'est parce qu'elle est la date pascale limite, celle de l'équinoxe.

Notons enfin que le cycle réformé de Constantinople, comparé au cycle réformé d'Alexandrie, avait une différence de trois années : il commençait à la quatrième année de ce cycle. Le saut de la lune étant placé à la fin de la dix-neuvième année, il en résultait une différence de dates pascales pour trois années. Au lieu des dates alexandrines : 5 avril, 25 mars et 13 avril, on devait avoir dans le cycle réformé de Constantinople : 6 avril, 26 mars et 14 avril. Cette dernière ne fut pas alors appliquée, pour la raison que nous donnerons ci-après, mais l'était sans nul doute précédemment (2).

Telle est la réforme du cycle d'Anatole effectuée à Constantinople. Revenons plus en détail sur les changements opérés dans l'ordre des années cycliques. L'année première du nouveau cycle (Pâque 2 avril) correspond à la douzième du cycle d'Anatole, et la première d'Anatole à la neuvième du nouveau cycle. La réforme de Constantinople, avons-nous vu, s'effectua après le premier cycle de 95 ans, en 353, où devait commencer un second cycle semblable par la première année d'une ennéadékaétéride anatolienne. Le nouveau cycle, dont c'est alors la neuvième année, a donc commencé huit ans plus tôt, en 345. C'est de là, par cette réforme officielle, que prend son départ le cycle lunaire proprement dit, le cycle κατὰ φύσιν, bien connu dans tout le Moyen Age latin sous le nom de *Cyclus* ou *Circulus lunae* ou *lunaris*, et qui, nous le verrons plus loin, est à la base de l'ère byzantine. Il apparaît dans l'ennéadékaétéride de Denys le Petit, où il est mis en parallèle avec le cycle alexandrin.

Cet établissement du cycle lunaire en 345 par les Byzantins, je ne le vois signalé par aucun érudit ; il s'impose cependant, en conséquence à la fois et conjointement des témoignages qui obligent à placer la réforme en 353 et de la nature de l'opération qui s'effectua alors et que nous avons analysée. Elle s'impose encore, parce que de cette date de 345 dépendent deux autres ères étudiées ci-après, dont il est impossible de rendre compte autrement. On voit donc que la réforme du comput anatolien réalisée à Constantinople en 353, est, non moins que celle opérée à Alexandrie, un événement de toute première importance dans l'histoire du comput et de la chronologie.

L'exposé que nous avons fait jusqu'ici de la réforme de 353 concerne ce qui constitue son essence. Il traduit ce qu'est le nouveau cycle en tant qu'il résulte de l'application stricte du fondement naturel de l'équinoxe posé par Anatole. La date de l'équinoxe étant changée, il devait en résulter la transposition du cycle que nous avons décrite. Mais là ne se borna pas le travail des computistes de Constantinople.

Nous avons vu que le cycle d'Anatole, cycle proprement lunaire, κατὰ φύσιν, avait son début à la deuxième année de la création. Il en était naturellement de même pour le cycle révisé. Par suite, les années du cycle étaient d'une unité en retard sur les années de l'ère de la création, compte tenu du changement de cette ère consécutif au changement du cycle. C'était là une incommodité, car en divisant l'année du monde par 19, il fallait toujours retrancher une unité, soit avant, soit après l'opération, pour connaître l'année en cours du cycle lunaire. Cet inconvénient n'existait pas dans le cycle alexandrin. Celui-ci commençant à la première année de Dioclétien, il suffisait de diviser l'année où l'on était de cette ère pour connaître aussitôt, par le reste de la division, l'année en cours du cycle. Les computistes de 353 voulurent avoir aussi cet avantage. Dans ce but, ils construisirent leur nouveau cycle de telle manière que la première année réelle, κατὰ φύσιν, devint la deuxième, comme elle l'était dans l'ordre de la création, et la 19ᵉ, qui était sans épactes, semblable en cela à l'année de la création, devint la première. Ainsi, il y eut correspondance exacte entre les années du cycle et les années du monde, et les computistes de Constantinople n'eurent plus rien à envier à leurs émules d'Alexandrie. Cette nouvelle disposition affectait naturellement aussi le saut de la lune, dont la place normale est après l'achèvement du cycle. Comme celui-ci, il était remonté d'une année. Cette remontée du cycle avait pour effet de réduire à deux les années du cycle où le siège de la lune pascale différait de celui d'Alexandrie. Celui de la troisième année divergente était, par cette opération, poussé au 13 avril, comme chez les Alexandrins.

---

(1) Gertrude REDL, La chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 4, 1927-1928, 216-218.

(2) A savoir, par les juifs et les chrétiens syriens dans le quart de siècle précédant l'unification de 353.

L'opération avait un autre avantage. C'était de placer en tête de chaque cycle la concordance entre les jours de la lune et les jours du mois de mars, le mois de l'équinoxe, les deux mois, lunaire et solaire, commençant au 1ᵉʳ mars. Dans le cycle κατὰ φύσιν., cette concordance était à la 19ᵉ année. La nouvelle disposition apportait donc une commodité de calcul en même temps qu'une heureuse harmonie.

Le résultat de toute cette élaboration apparaît clairement consigné dans le trochos IV du *Chronicon paschale* (1). Nous l'avons reporté dans la colonne IV du tableau comparatif des pages 54-55.

Le cycle ne manqua pas d'entrer en vigueur dès 353, qui était dans la série la neuvième année κατὰ φύσιν, la dixième κατὰ θέσιν. La Pâque y était le 4 avril. C'est en partant de cette année 353 qu'André, frère de l'évêque Magnus, composa sa table bicentenaire, où les dates pascales étaient marquées selon le nouveau style.

Composée sur l'ordre de l'arien Constance qui ne voulait pas avoir à dépendre d'Alexandrie, cette table, sans nul doute, fut d'un usage officiel à Constantinople et dans son grand domaine européen et asiatique, ainsi qu'en Syrie. Les dates pascales ne devaient différer que rarement, à savoir les années seulement où les sièges pascals divergents du cycle de Constantinople, plus tardifs d'un jour, tombaient le dimanche.

La table d'André ne jouit pas longtemps de cet avantage. Elle fut supplantée par la table centenaire de Théophile d'Alexandrie, dédiée à Théodose Iᵉʳ : celle-ci partait de l'année 380, juste après la fin du premier cycle alexandrin de 95 ans (2). Deux causes contribuèrent à ce changement. D'abord la table de 353 était due à un prince arien ; or l'avènement de Théodose avait amené en Orient le triomphe de l'orthodoxie. Ne convenait-il pas que la liste officielle des Pâques portât le nom d'un empereur orthodoxe, ce qui serait assuré si l'ordre des années cycliques n'était plus le même, en d'autres termes, si le cycle d'Alexandrie remplaçait celui de Constantinople ? Ensuite, le point de départ de la table centenaire était nommé « premier consulat de Théodose le très religieux empereur ». Cela ne pouvait être que très agréable au souverain. Peut-être espéra-t-on et crut-on que le nom de Théodose supplanterait dans la numération des cycles celui de Dioclétien. Mais Théodose, mort en 395, ne vit pas la fin du cycle commencé à son nom, et sans doute l'usage antérieur était trop enraciné pour pouvoir être modifié. Nous savons que saint Cyrille le rétablit dans la table centenaire que lui demanda Théodose II, conjointement avec les années de cet empereur. Ces dernières aussi furent vite abandonnées.

Avant de céder la place à la table centenaire de Théophile, la table d'André avait eu le temps de s'acclimater en Arménie, où elle continua son office jusqu'à expiration en 552. C'est par là que le souvenir nous en a été conservé. Et c'est sa fortune trop brève à Byzance qui l'a fait oublier des auteurs byzantins.

---

(1) *Chronicon Paschale*, éd. Bonn, 534.

(2) Voir ci-dessus, pp. 37-38.

LE POINT DE DÉPART DU CYCLE D'ANATOLE

Nous pouvons maintenant, après cet exposé du cycle d'Anatole et de ses réformes, aborder la discussion sur son premier point de départ, 258 ou 277. Le problème dépend de deux sortes de données : les unes d'ordre astronomique (mouvement de la lune), les autres d'ordre historique (faits et témoignages). Nous avons déjà mis en œuvre ces dernières au sujet de la date de 258. Achevons en indiquant ce qui est en faveur de 277. Un seul texte se présente, mais fort important. C'est celui d'Eusèbe (trad. saint Jérôme), bien connu des chronologues, où, à l'année 2 de l'empereur Probus, sont accumulées diverses ères formant synchronisme, toutes de diverses villes de Syrie : Antioche, Édesse (ici l'ère des Séleucides), Tyr, Laodicée, Ascalon. L'année indiquée est précisément 277 de notre ère. Ce que la chronique inscrit sous cette date est la naissance du manichéisme, mais aussi, juste auparavant, une courte notice sur Anatole de Laodicée : *Philosophorum disciplinis eruditus plurimo sermone celebratur* (1). Il est bien clair que cette accumulation d'ères locales n'est pas le fait d'Eusèbe lui-même ; il n'est pas croyable par ailleurs qu'elles aient, à l'origine, porté sur un tel événement. Eusèbe les aura empruntées à quelque savant chronographe. Celui-ci, à cause des villes nommées, toutes de cette contrée, ne peut être cherché qu'en Syrie. Et il y a tout lieu de l'identifier avec Anatole de Laodicée lui-même — Laodicée est justement une de ces villes — savant célèbre, auteur d'écrits que connaît et qu'admire Eusèbe, et en particulier de ces κανόνες περὶ τοῦ Πάσχα, dont il nous a conservé le précieux fragment où est décrit le cycle pascal de 19 ans qui est à l'origine de tous les autres et qui nous occupe en ce moment. Et le fait qu'Eusèbe place sous cette même date l'activité et la célébrité d'Anatole assure cette identification. En outre, un manuscrit du Ps. Anatolius rapporte à l'année 249 après la Passion et première de Probus le début du cycle d'Anatole (2). Avec elle notre problème s'éclaire. Anatole est évêque de Laodicée depuis 269. L'année 277 est une première année de son cycle. Les synchronismes accumulés sur elle ne peuvent signifier qu'une chose, c'est qu'elle est la toute première, celle où il était inauguré : il fallait bien en effet qu'on connût partout en Syrie, de manière à ne pouvoir s'y tromper, en quelle année précise devait commencer le cycle, et c'est à cette préoccupation que répond l'indication des principales ères qui y étaient employées, de Laodicée à Édesse et à Ascalon.

C'est cette raison tirée du texte d'Eusèbe qui a impressionné Schwartz et l'a fait abandonner sa première opinion. Ce qui est surprenant, c'est qu'il l'ait fait, du moins à l'endroit où il se rétracte (je ne sais s'il l'a fait ailleurs), sans essayer une explication du texte de Victorius sur lequel il la fondait. Ce texte demeure : il résiste. D. Lebedev a tenté de l'affaiblir en disant que l'année de la création du cycle étant sans comparaison plus importante que son renouvellement, Victorius aurait dû, si c'était elle, la marquer à l'année 258, ce qu'il n'a pas fait (3). Sans doute, il ne l'a pas fait. Mais en quoi ce qu'il ne dit pas diminue-t-il la force et la portée de ce qu'il dit : en 353 « commencement du « paschale » des Grecs après 95 ans » ? On ne peut éluder cela. Et cela impose un commencement du cycle de 95 ans avant 353, donc en 258. Lebedev interprète et suppose qu'il s'agit d'un cycle de 95 ans finissant en 447. C'est trop commode. Déjà Mommsen, embarrassé, avait proposé de remplacer *post XCV annos* par *per XCV annos*, ou encore de suppléer le texte en ajoutant *finientis* à *paschalis* (4). Le sens devient alors dans les deux cas que l'année 353 est le commencement d'un cycle qui doit prendre fin après 95 ans. Fort bien ! Mais corriger, ajouter sont des procédés dont il ne faut user que dans les cas désespérés, pour éviter un non-sens, une contradiction, pour rejoindre une pensée certaine de l'auteur. Est-ce le cas ici ? Ce n'est pas évident. Et s'il y a une manière de comprendre le texte sans y porter atteinte, ne sera-ce pas la bonne ?

---

(1) *Eusebii Chronicon*, éd. Schoene, II, 185.
(2) Krusch, *Studien I*, 211.
(3) D. Lebedev, 19-lètnyj cikl Anatolija Laodikijskago, *VV*, 18, 1911, 165.
(4) Krusch, *Studien II*, 42, qui rapporte dans l'apparat critique les conjectures de Mommsen.

Le tout ici est de bien nous rendre compte de ce que signifie le « Paschale » de notre texte. Il ne semble pas, du moins ses corrections le font supposer, que Mommsen en ait reconnu le véritable sens. Ce terme est employé deux fois dans la table de Victorius, une fois dans notre cas, à l'année 353, une seconde fois, à propos de Théophile, à l'année 380 : *Hinc Theophilus episcopus paschali suo sumpsit exordium* (1). Il est évident qu'ici Victorius entend désigner la table pascale de 100 ans offerte par cet évêque à Théodose I^er^. C'est donc le même sens que doit avoir le mot à l'année 353. Il désigne également non un cycle, mais une table pascale. Or, précisément, à la réforme officielle du comput opérée en 353, fut dressée, nous l'avons vu, une table pascale de 200 ans avec point de départ à cette même année. C'est sans nul doute ce « paschale » de 200 ans qu'a entendu désigner Victorius. Et l'on comprend que s'il le signale, ce ne peut être qu'à cause de son caractère officiel. Avec cela, les corrections de Mommsen n'ont plus de place. Nous restons en présence d'un « paschale » précédé d'une période de 95 ans. Et nous voilà ramenés à l'année 258. Si Victorius signale cette période écoulée, c'est qu'il a dû en trouver la mention dans sa source, savoir, la préface de la table pascale de 353. Il n'en fait pas autant pour la table de Théophile, séparée elle aussi par une distance de 95 ans du commencement donné au cycle alexandrin (285), mais nous savons que cet évêque computiste avait pris soin de ne point marquer de rattachement à aucun cycle, sans doute pour ne point susciter d'opposition à sa table qui remplaçait l'ancienne.

Maintenant que nous connaissons le vrai sens du texte de Victorius, nous n'avons plus à nous étonner avec Lebedev de voir marqué dans sa table un « initium » à l'année 353, et point à l'année 258 ; celle-ci est loin d'avoir pour lui la même importance et le silence à son sujet ne peut pas être une objection. On conviendra que le grand computiste latin, qui dressait une table à destination officielle pour l'Église romaine, n'avait pas à s'occuper des diverses tables ou cycles d'origine privée ou d'emploi restreint qui avaient pu exister en Orient, et sans doute ne les connaissait-il pas ; mais il ne pouvait ignorer les tables officielles, revêtues de l'autorité ou de la reconnaissance impériale. Ce sont elles, sans nul doute, qui lui ont fourni les dates pascales divergentes des Grecs : il avait ces tables sous les yeux et il est tout naturel qu'il ait consigné leur « initium » respectif. Le cycle d'Anatole n'appartenait pas à cette catégorie : il n'était pas d'abord officiel dans tout l'Orient, il ne le fut jamais sous sa forme primitive. D'autres lui faisaient ou lui firent concurrence jusqu'à ce que la première table officielle, celle de 353, l'adopta en le transformant. Et c'est en déclarant et expliquant cette transformation que le document créant cette table a dû signaler la durée de 95 ans pendant lesquels la première forme du cycle a été observée.

De tout cela il apparaît bien qu'à nous en tenir aux données d'ordre historique, la date de 258, appuyée sur un témoignage direct, ne se laisse pas facilement supprimer. Qu'en est-il au point de vue de l'observation astronomique ? C'est-à-dire, en premier lieu, à laquelle des deux années, 258 ou 277, convient la néoménie marquée au 22 mars par Anatole dans son cycle ? Ensuite, quelque autre élément, d'ordre astronomique aussi, n'est-il pas intervenu pour la détermination du premier point de départ du cycle ?

Voici d'abord les données pour la néoménie pour le temps moyen d'Alexandrie ; j'indique les notations extrêmes, la seconde d'après l'autorité la plus communément invoquée :

258, 22 mars : nouvelle lune dans l'après-midi, à 4 h 27 mn 3 s, d'après Oppolzer-Ginzel : à 3 h 56 mn, d'après Ptolémée (2).

---

(1) Krusch, *ibid.*, 44.

(2) D. Lebedev, *art. cit.*, 169.

277, 22 mars : nouvelle lune, dans la nuit, à 0 h 43 mn, d'après Oppolzer-Ginzel ; à 0 h 35 mn 9 s, d'après Ptolémée. Il est vraisemblable qu'Anatole ici, comme pour l'équinoxe, a suivi Ptolémée (1).

La comparaison, de toute évidence, est en faveur de 277. Lebedev y voit un argument catégorique contre la date de 258. Le 22 mars 258, dit-il, n'a pu être que le 29 adar, non le 1er nisan. Assurément, et il n'y a pas à le nier. Mais notre problème n'est pas absolument résolu pour cela, car on peut se demander si, malgré cet écart, qu'il a pu négliger ou qu'il a dû aplanir, il n'y avait pas pour Anatole une raison importante — il la fallait telle — pour marquer la première ouverture du cycle en 258. Pour cela, tournons notre attention vers le cycle solaire. Je dois dire que Lebedev l'a déjà fait, et même qu'il a trouvé de ce côté un argument de plus en faveur de 277. Il a remarqué en effet que cette année est la première d'un cycle solaire selon l'ère alexandrine. Une telle coïncidence peut difficilement être l'effet du hasard : elle a dû être voulue, c'est-à-dire qu'Anatole a tenu à ce que la première année de son cycle lunaire fût aussi la première d'un cycle solaire (2).

Pour nous rendre compte de ce que vaut cette raison (3), il nous faut regarder quel est le fondement du cycle solaire alexandrin. Ce fondement consiste dans la rencontre, à la première année de cycle, déclarée telle à cause de cela, du 25 mars et du dimanche. Pour Lebedev, la date du 25 mars a été prise comme « initium », parce qu'elle est celle de l'équinoxe romain (4). Mais, demanderons-nous, est-il bien indiqué que, juste au moment où il déclare que l'équinoxe est au 22 mars (19 mars selon Lebedev), Anatole emploie un cycle solaire qui commence au 25 mars ? Autre remarque, encore plus importante. Pour qu'on puisse parler de même commencement pour les deux cycles, il faut qu'il y ait même façon de compter les épactes, c'est-à-dire que si la première année d'un cycle est sans épactes, il faut aussi que l'autre année soit sans épactes. Or, cela n'a pas lieu dans la rencontre de la première année du cycle lunaire d'Anatole avec la première année du cycle solaire alexandrin. Le cycle lunaire d'Anatole commence par des épactes : le cycle solaire alexandrin commence sans épactes. De sorte que, bien que les années des deux cycles portent ensemble le même numéro d'ordre, il y a cependant différence entre elles ; car ce n'est que l'année suivante que le cycle solaire aura sa première épacte, Comme on le voit, la concordance est purement dans la numération, non dans la réalité. Il n'est pas possible qu'Anatole se soit contenté de cela, encore moins qu'il l'ait recherché. Or, ces conditions qui manquent à l'année 277 pour être un même commencement des cycles lunaire et solaire, à savoir l'identité du jour comme point de départ, la communauté à ce même jour du commencement des épactes, la fixation de ce jour à l'équinoxe, nous les trouvons réalisées précisément en l'année 258. En cette année, au jour de l'équinoxe, 22 mars, a lieu la néoménie et la lune compte ses premières épactes avec le nombre 11 (5). Ce jour est un lundi, c'est-à-dire que le soleil lui aussi commence son cours d'épactes avec le chiffre 1. Les deux cycles, à l'équinoxe, ont ainsi même point de départ épactal. Une telle rencontre est autrement significative que celle, relevée par Lebedev pour 277, qui joint ensemble la première année d'un cycle lunaire avec la première année d'un cycle solaire comptée selon une autre mesure. S'il en est ainsi, si l'année 258 réunit exactement toutes les conditions requises pour être à la fois première année du cycle lunaire et première année du cycle solaire, que faut-il de plus pour qu'on la considère comme l'année qu'Anatole prenait comme point de départ de son comput pascal ?

---

(1) D. Lebedev, *art. cit.*, 153.

(2) *Ibid.*, 169.

(3) De telles rencontres entre cycles lunaire et solaire non accordés interviennent nécessairement par le déroulement des années. On n'en saurait tirer argument. En voici plusieurs à l'époque qui nous intéresse :
En 440 : 1re année du cycle solaire dionysien et du cycle lunaire byzantin ;
En 496 : 1re année du cycle solaire dionysien et du cycle lunaire protobyzantin ;
En 608 : 1re année du cycle solaire dionysien et du cycle lunaire alexandrin ;
En 725 : 1re année du cycle solaire alexandrin et du cycle lunaire byzantin ;
En 781 : 1re année du cycle solaire alexandrin et du cycle lunaire protobyzantin.

(4) D. Lebedev, Tak nazyvaemaja « vizantijskaja » era, *Vizantijskoe obozrěnie*, 3, 1917, 19.

(5) D. Lebedev, 19-lětnyj cikl Anatolija Laodikijskago, *VV*, 18, 1911, 212-214, marque épacte 1 à la première année du cycle lunaire d'Anatole. Il semble déduire cela, car aucune autre raison n'apparaît, de l'année correspondante du cycle alexandrin (12e) qui a ce même chiffre d'épacte. Mais le cycle alexandrin est postérieur à celui d'Anatole ; il est fondé sur la néoménie du 1er thôth, date conventionnelle, et c'est de ce point de départ que résulte l'épacte 1 à la 12e année.

Ainsi les données d'ordre astronomique témoignent aussi en faveur de 258.

Que faut-il alors penser des synchronismes apportés par Eusèbe à l'année 277, et surtout de la néoménie si exacte du 22 mars de cette même année ? Tout cela ne demande-t-il pas aussi explication ? Assurément. C'est ce que nous allons faire maintenant. Nous avons paru jusqu'ici rejeter la date de 277, mais c'était en tant qu'on l'opposait à celle de 258 à l'effet de la supprimer. Nous sommes en réalité convaincu qu'il faut lui donner un rôle dans la création du cycle, et qu'ainsi la véritable et complète solution du problème doit tenir compte de toutes les données et les harmoniser. Voici comment nous la concevons.

Anatole, en 258, n'a pas encore composé son cycle. Il le compose alors qu'il est évêque de Laodicée, après 269. Il y a tout lieu de fixer pour ce travail l'année 277. C'est sur l'année 277 que portent les calculs et l'observation du savant. Ils lui montrent une nouvelle lune juste au 22 mars, équinoxe, peu après minuit. Ce jour est donc compté comme 1^er^ de la lune. Cette néoménie du 22 mars, équinoxe, consignée par Anatole, fut considérée par lui comme devant se reproduire exactement à chaque renouvellement de son cycle lunaire, tous les 19 ans. Et si cela comptait pour l'avenir, cela devait compter pour le passé. Aux yeux de notre astronome computiste, l'année 277 était un parfait commencement de cycle lunaire ; ce ne pouvait pas être le commencement premier. Car ce n'était pas un commencement absolu, c'est-à-dire conforme à l'ordre de la nature ; cette année-là, en effet, le 22 mars tombait un jeudi : ce qui faisait 4 épactes pour le soleil. Il y avait aussi discordance entre les deux cours, lunaire et solaire. Anatole, qui construisait son cycle sur un fondement naturel, sur le cours naturel des choses, ne pouvait se satisfaire de cela. Or, les conditions nécessaires pour un commencement absolu, il les trouvait en 258. En cette année, certes, la nouvelle lune n'avait lieu que dans l'après-midi, vers 4 heures, mais pour Anatole, qui ne pouvait observer un phénomène survenu une vingtaine d'années plus tôt, c'était la même néoménie que celle de 277, prise comme celle que le cycle ramenait régulièrement. C'est cette année 258 par suite qu'il prit proleptiquement comme premier cycle lunaire et comme point de départ absolu de son comput pascal, à la fois première année de cycle lunaire et première de cycle solaire, au même jour, à l'équinoxe.

Quant à l'année 277, celle des opérations qui fixaient la néoménie au 22 mars, et celle qui ouvrait le premier cycle réellement observé, on comprend qu'Anatole, précisément parce qu'elle était le point de départ de l'application pratique, ait tenu à la marquer de divers synchronismes, pour la désigner plus sûrement aux populations usant d'autres ères qui vivaient en Syrie.

Revenons à l'année 258. En partant du commencement commun du cycle solaire et du cycle lunaire, une opération simple produisait un grand cycle de 532 ans ramenant cycliquement dans la même année les mêmes dates pascales au même jour de la semaine. Nous n'avons aucun témoignage qu'Anatole y ait pensé. Je le croirais cependant volontiers, du moins pour rattacher le cycle à la création, compte tenu en cela de la mystique du nombre 5 500. Et précisément en 5500 avant notre ère se trouve un 22 mars, offrant cycliquement, selon le cycle de 19 ans, les mêmes caractéristiques que l'année 258, savoir la rencontre à ce jour de la néoménie et du lundi, l'année de la création précyclique étant 5501 avant notre ère. C'est là, nous l'avons dit, l'ère d'Africanus où l'Incarnation du Christ est au début de 5501. C'est donc de l'année 5500 avant notre ère qu'Anatole aura fait partir le cycle de 532 ans. Quant à construire une table de 532 ans pour l'avenir, c'était là une opération longue et fastidieuse, et peut-être aussi jugée inutile, si, comme l'idée en était alors assez répandue chez les chronographes, le monde ne devait durer que six millénaires : la table eût dépassé le sixième millénaire de près de trois siècles (5 759 + 532 = 6 291) et n'aurait pas servi pour une seconde période, manquant ainsi sa raison d'être. Mais ne pouvait-on trouver une période plus restreinte qui rendrait, sur une moindre échelle, les mêmes services ? On trouva celle de 95 ans (5 fois le cycle de 19 ans). Il fallait certainement, pour l'inventer, plus de calcul et d'observation, je dirais plus d'ingéniosité, que pour le cycle de 532 ans dont les termes 28 et 19 se présentaient d'eux-mêmes. Aussi, puisqu'il a existé une table de 95 ans allant de 258 à 352, il est assez probable, bien que le nom d'Anatole n'y soit point attaché, qu'il faille la lui attribuer. Sans doute, cette période cyclique n'a pas la fixité mathématique de celle de 532 ans, mais elle procède cependant selon un rythme régulier qu'il faut prendre soin d'observer. Anatole, si c'est bien lui l'inventeur, a dû noter la manière correcte de s'en servir. Tout le monde, à la vérité, n'en était pas capable, et c'est pourquoi les applications purement matérielles étaient inévitables. Le *Chronicon Paschale* nous apprend qu'il y eut des gens assez simples pour rédiger, en s'imaginant que toutes les dates revenaient toujours les mêmes, des tables pascales de 95 ans et les afficher dans les églises, au point de provoquer la risée des païens, des Juifs et des hérétiques (1).

Pour conclure brièvement cette discussion, nous dirons que le cycle d'Anatole fut construit en 277 et eut alors sa première application pratique, mais que son commencement absolu fut placé proleptiquement en 258, pour partir en même temps que le cycle solaire. De cette année 258 prit départ un cycle de 95 ans, probablement créé par Anatole lui-même, ou tout au moins par un computiste qui lui attribuait ce même commencement du cycle.

Cette solution est la seule qui tienne compte et rende raison de tous les textes et harmonise toutes les données. Elle est importante pour nous parce qu'elle consacre la date de 258 comme commencement absolu du cycle lunaire anatolien.

(1) *Chronicon Paschale*, éd. Bonn, 19-20 ; *PG*, 92, 85 CD.

FORMES DIVERSES DU CY

I Anatole			II Alexandrie			III Victorius			IV Constantinople (353)				
									Chronicon paschale Τροχός IV Κατὰ θέσιν Κ. φύσιν				
Années	Epactes	XIV lunae pascal	Années	Epactes	XIV lunae pascal	Années	Epactes	XIV lunae pascal	Années	Epactes	XIV l. pascal	Années	Epactes
I	11	4 A	XII	1	4 A	III	11	3 A	X	9	4 A	IX	9
II	22	24 M	XIII	12	24 M	IV	22	23 M	XI	20	24 M*	X	20
III	3	12 A	XIV	23	12 A	V	3	11 A	XII	1	12 A	XI	1
IV	14	1 A	XV	4	1 A	VI	14	31 M	XIII	12	1 A	XII	12
V	25	20 A*	XVI	15	21 M	VII	25	20 M	XIV	23	21 M*	XIII	23
VI	6	9 A	XVII	26	9 A	VIII	6	8 A	XV	4	9 A	XIV	4
VII	17	29 M	XVIII	7	29 M	IX	17	28 M	XVI	15	29 M	XV	15
VIII	28	17 A	XIX	18	17 A	X	28	16 A	XVII	26	17 A	XVI	26
IX	9	6 A	I	0	5 A	XI	9	5 A	XVIII	7	6 A	XVII	7
X	20	26 M	II	11	25 M	XII	20	25 M	XIX	18	26 M	XVIII	18
XI	1	14 A	III	22	13 A	XIII	1	13 A	I	30	13 A	XIX	29
XII	12	3 A	IV	3	2 A	XIV	12	2 A	II	11	2 A	I	11
XIII	23	23 M	V	14	22 M	XV	23	22 M	III	22	22 M	II	22
XIV	4	11 A	VI	25	10 A	XVI	4	10 A	IV	3	10 A	III	3
XV	15	31 M	VII	6	30 M	XVII	16	29 M	V	14	30 M*	IV	14
XVI	26	19 A*	VIII	17	18 A	XVIII	27	17 A	VI	25	18 A	V	25
XVII	7	8 A	IX	28	7 A	XIX	8	6 A	VII	6	7 A	VI	6
XVIII	18	28 M	X	9	27 M	I	19	26 M	VIII	17	27 M	VII	17
XIX	29	16 A	XI	20	15 A	II	30	14 A	IX	28	15 A	VIII	28
Reconstitution. Les dates pascales sont données d'après SCHWARTZ, *Ostertafeln*, 17. — Les dates des années V et XVI sont, d'après LEBEDEV, 21 mars et 20 mars, *VV*, 18, 1911, 209.			Forme cyrillienne transmise par Denys le Petit : KRUSCH, *Studien II*, 69.			SCHWARTZ, *Ostertafeln*, 74 ; KRUSCH, *Studien II*, 27. Le point de départ des années du cycle est l'année de la Passion du Christ (an 28).			A l'année XI, le *Chronicon P.* met la date pascale au 23 mars pour l'année de la Passion. — Aux années XIV et V, le texte donne par erreur de copiste les dates 20 avril et 10 avril. — Les dates de ce cycle sont attribuées aussi aux Juifs par saint Maxime. — Les dates pascales du cycle κατὰ φύσιν étaient les mêmes, sauf une, le 14 avril, que remplaça le 13 avril du cycle κατὰ θέσιν.				

V Aeas		VI Iron		VII Héraclius		VIII Georges			IX Πενταπλοῦντες		
Années	XIV lunae pascal	Années	XIV lunae pascal	Années	XIV lunae pascal	Années	Epactes	XIV lunae pascal	Années	Epactes	XIV lunae pascal
XI	4 A	XI	4 A	XI	4 A	IX	9	4 A	IX	10	4 A
XII	24 M	XII	24 M	XII	24 M	X	20	24 M	X	21	24 M
XIII	12 A	XIII	12 A	XIII	12 A	XI	1	12 A	XI	2	12 A
XIV	1 A	XIV	1 A	XIV	1 A	XII	12	1 A	XII	14	1 A
XV	21 M	XV	21 M	XV	21 M	XIII	23	21 M	XIII	25	21 M
XVI	9 A	XVI	9 A	XVI	9 A	XIV	4	9 A	XIV	6	9 A
XVII	29 M	XVII	29 M	XVII	29 M	XV	15	29 M	XV	17	29 M
XVIII	17 A	XVIII	16 A	XVIII	17 A	XVI	26	17 A	XVI	28	17 A
XIX	6 A	XIX	5 A	XIX	5 A	XVII	8	5 A	XVII	9	6 A
I	25 M	I	25 M	I	25 M	XVIII	19	25 M	XVIII	20	26 M*
II	13 A	II	13 A	II	13 A	XIX	30	13 A	XIX	1	13 A
III	2 A	III	2 A	III	2 A	I	11	2 A	I	12	2 A
IV	22 M	IV	22 M	IV	22 M	II	22	22 M	II	23	22 M
V	10 A	V	10 A	V	10 A	III	3	10 A	III	4	10 A
VI	30 M	VI	30 M	VI	30 M	IV	14	30 M	IV	15	30 M
VII	18 A	VII	18 A	VII	18 A	V	25	18 A	V	26	18 A
VIII	7 A	VIII	7 A	VIII	7 A	VI	6	7 A	VI	7	7 A
IX	27 M	IX	27 M	IX	27 M	VII	17	27 M	VII	18	27 M
X	15 A	X	15 A	X	15 A	VIII	28	15 A	VIII	29	15 A
Reconstitution. Ce cycle est celui des Syriens nestoriens (voir pp. 98-102).		Reconstitution. La date du 16 avril ne fut jamais appliquée (voir pp. 103-106).		(Voir p. 101).		Fr. DIEKAMP, *BZ*, 9, 1900, 27-28.			Reconstitution. La date du 26 mars est donnée par saint Maxime comme étant une date juive que ne modifie pas le calcul des πενταπλοῦντες, mais il est probable que la date de ceux-ci était le 25 mars.		

CLE LUNAIRE DE 19 ANS

Byzantins															
X *Chronicon Pasch.* Τροχός I			XI Psellos			XII Jean Damascène			XIII Blastarès			XIV Isaac Argyros			
Années	Θεμέλιον	XIV lunae pascal	Années	Θεμέλιον	Νομικὸν πάσχα	Années	Θεμέλιον	XIV lunae pascal	Années	Epactes	XIV lunae pascal	Années	Epactes	Θεμέλιον	Νομικὸν πάσχα
IX	10	4 A	IX	10	4 A	IX	12	4 A	IX	12	4 A	IX	9	12	4 A
X	21	24 M	X	21	24 M	X	23	24 M	X	23	24 M	X	20	23	24 M
XI	:	12 A	XI	2	12 A	XI	4	12 A	XI	4	12 A	XI	1	4	12 A
XII	13	1 A	XII	13	1 A	XII	15	1 A	XII	15	1 A	XII	12	15	1 A
XIII	24	21 M	XIII	24	21 M	XIII	26	21 M	XIII	26	21 M	XIII	23	26	21 M
XIV	5	9 A	XIV	5	9 A	XIV	7	9 A	XIV	7	9 A	XIV	4	7	9 A
XV	16	29 M	XV	16	29 M	XV	18	29 M	XV	18	29 M	XV	15	18	29 M
XVI	27	17 A	XVI	27 1/2	16 A	XVI	29	17 A	XVI	29	17 A	XVI	26	29	17 A
XVII	8	5 A	XVII	9	5 A	XVII	10	5 A	XVII	11	5 A	XVII	7	11	5 A
XVIII	19	25 M	XVIII	20	25 M	XVIII	21	25 M	XVIII	22	25 M	XVIII	18	22	25 M
XIX	30	13 A	XIX	1	13 A	XIX	2	13 A	XIX	3	13 A	XIX	29	3	13 A
I	12	2 A	I	12	2 A	I	14	2 A	I	14	2 A	I	11	14	2 A
II	23	22 M	II	23	22 M	II	25	22 M	II	25	22 M	II	22	25	22 M
III	4	10 A	III	4	10 A	III	6	10 A	III	6	10 A	III	3	6	10 A
IV	15	30 M	IV	15	30 M	IV	17	30 M	IV	17	30 M	IV	14	17	30 M
V	26	18 A	V	26	18 A	V	28	18 A	V	28	18 A	V	25	28	18 A
VI	7	7 A	VI	7	7 A	VI	9	7 A	VI	9	7 A	VI	6	9	7 A
VII	18	27 M	VII	18	27 M	VII	20	27 M	VII	20	27 M	VII	17	20	27 M
VIII	29	15 A	VIII	29	15 A	VIII	1	15 A	VIII	1	15 A	VIII	28	1	15 A
Chron. paschale, éd. Bonn, 25.			G. Redl, *Byz.*, 5, 224, 269-280 ; id., *BNJ*, 7, 349-351. La date du 16 avril est sur le plan théorique. — Ce cycle est aussi celui de l'anonyme de Buchegger, *BNJ*, 11, 1934 30.			Rühl, 168-169 = *PG*, 95, 239-240. Le canon de saint Jean Damascène me paraît remanié quant au θεμέλιον. L'anonyme de Schissel a le même θεμέλιον. Εἰς μνήμην Σπ. Λάμπρου, 109.			*PG*, 145, 91-92. De même, anonyme B de Karnthaler, *BNJ*, 10, 1933, 9.			*PG*, 19, 1289-1292, 1293, AB, 1305 A : cf. Ps. Argyros, *PG*, 19, 1322 *c*.			

XV Grégoras			XVI Arménien			XVII Géorgien		
Années	Θεμέλιον	Νομικὸν πάσχα	Années	Epactes	XIV lunae pascal	Années	Epactes	XIV lunae pascal
IX	12	2 A	X	9	4 A	X	9	4 A
X	23	22 M	XI	20	24 M	XI	20	24 M
XI	4	10 A	XII	1	12 A	XII	1	12 A
XII	15	30 M	XIII	12	1 A	XIII	12	1 A
XIII	26	19 A	XIV	23	21 M	XIV	23	21 M
XIV	7	7 A	XV	4	9 A	XV	4	9 A
XV	18	27 M	XVI	15	29 M	XVI	15	29 M
XVI	29	15 A	XVII	26	17 A	XVII	26	17 A
XVII	11	3 A*	XVIII	7	6 A	XVIII	8	5 A
XVIII	22	23 M	XIX	19	25 M	XIX	19	25 M
XIX	2	11 A	I	30	13 A	I	30	13 A
I	14	31 M	II	11	2 A	II	11	2 A
II	25	20 M	III	22	22 M	III	22	22 M
III	6	8 A	IV	3	10 A	IV	3	10 A
IV	17	28 M	V	14	30 M	V	14	30 M
V	28	16 A	VI	25	18 A	VI	25	18 A
VI	9	5 A	VII	6	7 A	VII	6	7 A
VII	20	25 M	VIII	17	27 M	VIII	17	27 M
VIII	1	13 A	IX	28	15 A	IX	28	15 A
Projet de réforme qui ne fut pas appliqué. *PG*, 19, 1313-1316. A l'année XVII, le texte porte par erreur 23 avril et épacte 10 au lieu de 11.			C'est celui de Constantinople (353), moins la date de l'année XIX, portée au 25 mars.			Ordre des années du cycle de Cple (353) avec les dates pascales alexandrines (voir p. 152).		

IV

THÉORIES SUR L'ORIGINE DES ÈRES MONDIALES

PÉTAU. — SCHWARTZ. — RÜHL

EXPLICATION DE PÉTAU

La théorie en vigueur sur les ères mondiales en usage chez les Byzantins relève de Pétau. Ce prince de la chronologie a considéré que les computistes grecs, une fois en possession du cycle de 19 ans, n'ont pu dès lors s'accommoder que d'une ère fondée sur ce cycle, où la division par 19 de l'année mondiale en cours indique quelle est l'année du cycle. Ce n'était pas le cas, selon lui, de l'ère d'Africanus, et telle est la raison pour laquelle elle a cédé la place à celle de Panodore et d'Annianos.

Cette vue, dans son fond, est juste, mais à condition de la restreindre au cycle qui repose sur un fondement censé naturel, ce qui n'est pas le cas du cycle alexandrin, mais bien du cycle de Constantinople. Très probablement l'ère d'Africanus, nous l'avons vu, reposait sur un tel cycle (celui d'Anatole), et en tout cas y était conforme. Pétau n'a pas aperçu qu'avant la correction de l'ère, il y avait eu les corrections du cycle, l'entraînant avec elles. Il a cru en outre que la première correction de l'ère d'Africanus était celle de Panodore, n'ayant pas eu connaissance de celle opérée en 353. Naturellement, puisqu'elle ne concerne que le cycle de Constantinople, Pétau n'a pas tenu compte de la distinction des cycles en cycle κατὰ φύσιν et cycle κατὰ θέσιν, celui-ci, et non celui-là, étant en alignement avec l'ère mondiale. Quant au cycle alexandrin à fondement conventionnel, c'est par imitation qu'on le fit servir à son tour à la création d'une ère mondiale.

Après ces réserves, assistons à l'opération initiale qu'imagine Pétau (1). Il suppose que le computiste a pris pour point de départ la première année de la table centenaire de Théophile, première année d'une ennéadékaétéride. Cette année, premier consulat de Théodose, est pour nous l'an 380. Dans l'ère d'Africanus, c'est 5882 (selon Pétau). Comme elle ne convient pas au cycle, Panodore en retranchant 10 ans, obtient 5 872, nombre dont la division par 19 donne comme reste 1, début de cycle. Ce résultat devrait porter l'année de la naissance du Christ en 5491 (5501 — 10). Pourtant, Panodore la met deux ans plus tard, en 5493. Aux yeux de Pétau, cela signifie que Panodore plaçait le premier consulat de Théodose, première année de la table de Théophile, expressément en 380 ap. J.-C., et cela apparaît à notre savant un témoignage de l'antiquité de notre ère. C'est conclure un peu vite. A supposer que 5493 soit bien l'année que Panodore assigne à la naissance du Christ, cette explication de son ère chrétienne n'en est pas une ; c'est une pétition de principe : c'est prendre pour un point de départ ce qui peut n'être qu'un résultat, qu'une conséquence d'autres considérations. L'identité qui en résulte avec notre ère est une pure coïncidence, car Panodore n'a pas fait école, n'a pas créé une tradition ; il a été très vite remplacé par Annianos, un contemporain. Et nous verrons du reste que cette ère chrétienne de 5493 n'est rien moins qu'assurée.

---

(1) *De doctrina temporum*, t. III : *Dissertationum liber octavus*, c. 3, éd. de Venise, 1757, 156-157.

Il est aussi une chose que Pétau n'explique pas : pourquoi Panodore, corrigeant l'ère d'Africanus, a-t-il retranché 10 années au lieu d'en ajouter 9, ce qui donnait le même résultat d'aligner l'ère sur le cycle ? La vérité est que l'échelle de l'ère mondiale était alors déterminée par l'axe de 5 500 ; d'où Panodore a dû procéder de manière à placer la naissance du Christ dans le cycle qui comprenait le nombre mystique, savoir le cycle 5492-5510. De là vient que la correction de l'ère d'Africanus a dû se faire par soustraction plutôt que par addition des années différentielles, car dans ce dernier cas, à moins de faire fi de l'histoire (ce n'est pas le fait de Panodore), la naissance eût été dans le cycle suivant, 5511-5529, correspondant aux années 5501-5519 d'Africanus.

Enfin, il est tout à fait arbitraire d'imaginer que Panodore a pensé spécialement à la table de Théophile et y a pris son point de départ, en faisant son opération sur l'année du monde correspondante chez Africanus. C'est possible, mais il a pu tout aussi bien partir du cycle suivant (399-417), ou bien partir de l'ère de Dioclétien, en s'aidant de la table de 95 ans du cycle alexandrin qui précède la table de Théophile.

Quant à l'ère byzantine, Pétau en explique l'origine de la manière suivante.

L'ère alexandrine avait cet avantage de fournir au moyen de la division par 19, 28, 532, d'une année quelconque de cette ère, l'année en cours des cycles de la lune, et du soleil, et du grand cycle pascal. Il n'y avait que l'indiction qui échappait à l'alignement, mais d'une unité seulement, qu'il suffisait de soustraire du reste de la division par 15 pour obtenir l'année en cours de ce cycle. C'était quand même une imperfection. Il y fut porté remède par la création de l'ère byzantine. Celle-ci fut obtenue par une addition de 16 ans à l'ère alexandrine. Cette solution fort simple faisait courir l'année du monde avec tous les cycles qui entraient dans la chronologie religieuse et civile des Byzantins.

Peu de chose a été ajouté à cet exposé de Pétau sur la genèse des grandes ères mondiales des Byzantins. Il y a même eu plutôt recul. N'est-il pas étonnant, en effet, de lire sous la plume de D. Serruys une phrase comme celle-ci, à propos de saint Cyrille : « Pourquoi a-t-il fait de l'an 1 de Dioclétien une première année du cycle lunaire, sinon parce que, d'après l'ère alexandrine, l'an 5777 (= année dionysienne 285, 1^{re} année de Dioclétien), divisé par 19, donnait un reste 1 (1) ? De là sa distinction entre cycle décemnovennal et cycle lunaire » : alors qu'au contraire, comme l'a bien vu Pétau, c'est du cycle décemnovennal que procède l'ère alexandrine et qu'il n'y a pas moyen de lui assigner une autre origine.

Plus loin, le même auteur affirme que « le *Chronicon paschale* — conformément à la thèse si pénétrante de Schwartz — connaissait déjà l'ère byzantine, puisqu'il a emprunté aux πενταπλοῦντες sa justification de la date du 23 mars » (2). A supposer, ce qui n'est pas, que ce soit le même procédé de calcul de part et d'autre, pourquoi ne serait-ce pas le rapport contraire ?

DISCUSSION DU SYSTÈME DE SCHWARTZ

Je viens de parler du *Chronicon Paschale*. Pétau ne s'en est occupé que pour relever ses irrégularités de calcul dans la chronologie de la vie du Christ (3). Il n'a connu du reste que l'édition de Rader où manque le τροχός dont nous parlerons plus loin. C'est Van den Hagen (4) qui, le premier, a cherché à faire la lumière sur le comput et l'ère employés dans cette broussailleuse composition. Il s'est attaché, en particulier, en recherchant le but de l'auteur, à démêler les rapports de son ère

(1) D. Serruys, De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins, *Revue de Philologie*, 31, avril-juillet 1907, 151-189, citation p. 182.

(2) *Ibid.*

(3) *De doctrina temporum*, t. II. Voir les références à la fin du volume, au mot *Chronicon Alexandr.*

(4) Van den Hagen, *Observationes in Heraclii imperatoris methodum paschalem, ut et in Maximi monachi computum paschalem necnon in Anonymi chronicon paschale ejusque chronotaxim et methodum paschalem*, Amsterdam, 1736.

avec l'ère alexandrine et l'ère byzantine. Ce sont, en somme, ses conclusions qu'a rhabillées Ed. Schwartz dans son article « Chronicon Paschale » de la *RE*-Pauly-Wissowa (1). En voici le résumé.

L'ère byzantine a été constituée par une addition de 16 ans à l'ère alexandrine pour obtenir l'alignement sur l'indiction. Elle est antérieure à la composition du *Chronicon Paschale* puisque Denys le Petit en 525 marque le cycle lunaire de cette ère. L'auteur du *Chronicon* a eu pour but de rapprocher le plus possible de 5501 la chronologie du Christ en restant en contact avec la chronologie profane, dont faisait fi le système alexandrin. Le problème était de trouver une année où le siège pascal permît d'avoir un vendredi pour jour de la Passion. On n'en trouvait pas qui comportât un vendredi *XV lunae*, ce qui était la date de la Passion dans l'ère alexandrine. Mais l'année 5539 de l'ère byzantine (= 31 dionys.) offrait un vendredi *XIII lunae* au 23 mars. Tout l'effort du computiste tendit dès lors à prouver d'une part que le crucifiement du Sauveur eut lieu le *XIV lunae*, et d'autre part que le *XIII lunae* de l'année en question était en réalité un *XIV lunae*. Il recourut pour cela à un procédé spécial de calcul, celui des πενταπλοῦντες καὶ ἑξαπλοῦντες, que nous connaissons par saint Maxime.

Et de passer à la transformation de l'ère byzantine. Celle-ci, pour ce qui concerne les événements bibliques, commence au jour de la Création de l'an 5508 avant notre ère. Ce ne peut être le 25 mars (comme dans l'ère alexandrine), car ce n'est pas un dimanche, mais seulement le 24 ou le 17 mars. C'est ce dernier qui convient, car la première année du cycle lunaire de cette ère est au 20 mars, auquel jour la récurrence du cycle pascal de 532 ans place un mercredi (mercredi est le jour de la semaine génésiaque où furent créés ensemble le soleil et la lune).

Le *Chronicon Paschale*, lui, met la création du monde un an plus tôt, le 18 mars 5509 avant notre ère, qui était un dimanche, ce qui porte la création du soleil et de la lune au 21 mars mercredi. Ce n'était ni une néoménie, ni une pleine lune. En cette année qui était la troisième du cycle alexandrin, la néoménie était au 31 mars, d'où il suit que la néoménie du mois lunaire précédent, celui qui a dans son cours le 21 mars, est au premier mars. Il y a donc une différence de 20 jours entre ce 21 mars et ladite néoménie. C'est le 1^er^ mars qui sert au *Chronicon Paschale* de fondement pour le calcul des épactes. Ce nouveau cycle de la lune ainsi constitué, le Chroniste lui trouve une dénomination : il l'appelle ennéadékaétéride κατὰ θέσιν, tandis que le cycle lunaire byzantin est appelé ennéadékaétéride κατὰ φύσιν. L'année 2 du cycle κατὰ θέσιν est l'année 1 du cycle κατὰ φύσιν. Ces appellations ont pour but de pallier l'imperfection de cette nouvelle date du commencement du monde. Dès lors, il ne reste plus au Chroniste qu'à monter d'une unité l'ère byzantine avec tous les éléments qui y sont rattachés, cycle solaire, cycle lunaire, période pascale.

Schwartz croit reconnaître dans le *Chronicon Paschale* des traces de l'ère byzantine auparavant employée et voit là une preuve que l'ère du *Chronicon Paschale* est bien une transformation de l'ère byzantine. Mais cette transformation n'a pu se faire sans raison. Elle doit répondre à une idée, à une préoccupation. Laquelle ? Voici ce que Schwartz nous propose.

Le *Chronicon Paschale* a voulu transporter dans l'ère byzantine la correspondance établie par Annianos entre les jours de la semaine génésiaque et les grands événements évangéliques célébrés par l'Église. Là gît la raison fondamentale de ce déplacement de l'ère, qui a conduit son auteur aux pires incommodités. Ainsi, pour la date du Baptême du Christ. Il s'agit d'obtenir pour cet événement un jeudi, comme dans l'ère alexandrine. La seule année convenable était l'an 29 de notre ère (= 5537 ère byzantine = 5537 ère *Chronicon Paschale* jusqu'au 20 mars). Mais l'année de la Passion était l'an 31 de notre ère, ce qui rendait impossible de maintenir les trois années et quart de la vie publique. Le Chroniste compta la Pâque de l'année 5537, commençant au 21 mars, comme si le baptême avait eu lieu en 5536, ce qui fait que l'année du baptême fut comptée deux fois, l'une pour 5537, afin d'avoir la concordance du jeudi, l'autre pour 5536, pour que la première Pâque après le baptême eût lieu en 5537 et assurât ainsi trois années à la vie publique du Christ jusqu'à sa Passion.

---

(1) Art. « Chronicon Paschale », *RE*, t. III, col. 2460-2477.

De même, il fallait pour la Conception de saint Jean-Baptiste un 24 septembre qui fût un *XXIV lunae*. Point d'autre année libre que 5505 Constantinople = 5505 *Chronicon Paschale* = 5 avant notre ère. Or, le Chroniste, par un calcul basé sur la transposition des mois juifs en mois juliens, parvient à abaisser la date d'un an et compte 5506 = 4 avant notre ère. Et cela lui permet de placer l'événement un lundi, comme dans le système alexandrin.

Et voici brossée la synthèse du système :

Un coup d'œil sur les divers calculs d'Annianos, du Chroniste et de son modèle reconstitué suffit pour reconnaître que le Chroniste s'est efforcé d'obtenir le même jour de la semaine que les Alexandrins pour la naissance du Christ et les fêtes connexes, et s'il reproche à son *prédécesseur* (*sic* Schwartz) d'avoir attenté aux fêtes catholiques, il ne pense au fond qu'aux jours de semaine de cette pseudo-chronologie alexandrine, car, quant à l'idée dangereuse de s'en prendre aux dates du mois, personne à cette époque ne pouvait y songer. Le développement s'est ainsi produit : l'œuvre pascale d'Annianos a été retravaillée d'une manière intelligente dans l'ère de Constantinople, en y maintenant la chronologie commune de la vie publique du Christ comptant trois ans et quart du Baptême à la Passion. Un tel calcul changeait les jours de la semaine. Survint le Chroniste. Il corrigea à son tour le travail de manière à rétablir les jours de semaine symboliques des Alexandrins. Il y parvint par le grand moyen, le déplacement de l'ère, qu'il releva d'un an. Le but essentiel était atteint; mais ce fut en manquant le calcul exact de la Conception de Jean-Baptiste et la différence requise entre le Baptême et la mort du Christ, et il a fallu, pour faire le raccord, recourir à des tricheries chronologiques.

Quel jugement porter sur cette construction de Van den Hagen et de Schwartz ?

Pour une partie importante, on doit en reconnaître la justesse. Ces érudits ont su dégager le dessein du Chroniste de remettre la chronologie du Christ d'accord avec la chronologie profane en prenant pour point d'appui l'année 31 de notre ère, considérée comme année de la mort du Christ. Ils ont vu la difficulté que présentait cette année du fait que le vendredi 23 mars tombait au *XIII lunae*, alors que dans l'année de la Passion de l'ère chrétienne alexandrine, l'événement était placé au 23 mars, un *XV lunae*. Et ils ont montré comment le Chroniste est sorti d'embarras en prenant pour jour de la Passion un *XIV lunae* et en transformant le *XIII lunae* du 23 mars en *XIV* au moyen d'un calcul particulier des épactes qui serait celui des πενταπλοῦντες.

Tout cela est juste, excepté en ce qui concerne ce calcul. On pourrait seulement désirer savoir comment le Chroniste s'est cru obligé de transformer le *XIII lunae* en *XIV lunae*, alors que les anciens computistes Africanus et Anatole s'en étaient contentés et que les Byzantins eux-mêmes s'y rangèrent dans la suite. C'est sans doute qu'il n'a pas cru possible d'opposer avec succès un *XIII lunae* au *XV lunae* des Alexandrins. Quoi qu'il en soit, c'est le fait qui importe ici, et l'intention qu'il dénote. Nos érudits ont fait œuvre utile en les mettant en relief. C'est malheureusement le seul point sur lequel nous puissions les suivre. Tout le reste est sujet à caution. Tout le reste, c'est-à-dire tout ce qui concerne le fond même du problème qui est l'origine de l'ère du *Chronicon Paschale*. Ed. Schwartz croit et pense prouver qu'on ne peut l'expliquer qu'en y voyant une correction maladroite et une déformation de l'ère byzantine. C'est donc aussi l'ancienneté, et par là indirectement, l'origine de l'ère byzantine qui est en cause.

Je le dis tout de suite et tout net, une pareille thèse est ce qu'il y a de plus gratuit et de plus invraisemblable. Qu'on veuille bien nous suivre.

Le système de Schwartz suppose l'ère byzantine déjà constituée avec une chronologie régulière du Christ, comprenant les 30 ans avant le Baptême, et du Baptême à la Passion, trois années et quart et quatre Pâques, selon la tradition eusébienne, et tout comme dans l'ère alexandrine. Seuls, les jours de la semaine des grands événements évangéliques, mis à part le vendredi de la Passion et conséquemment le dimanche de la Résurrection, n'étaient pas ceux de cette ère. En voici l'état, tel que Schwartz le dégage de la correction qu'il juge avoir été faite par le Chroniste. Nous y joignons les jours de semaine de ces fêtes dans la chronologie alexandrine, selon Schwartz également, et ceux du *Chronicon Paschale*. Nous conservons aux années de l'ère alexandrine et de l'ère byzantine, pour la commodité de la discussion, le style indictionnel employé par notre critique.

	Ère alexandrine	Ère byzantine	Ère du *Chron. Pasch.*
Conception de J.-B. ... 24 septembre	5501 [8 ap. J.-Ch.] lundi	5505 [5 av. J.-Ch.] *XXIV lunae* dimanche	5506 [4 av. J.-Ch.] *XXIV lunae* lundi
Conception du Christ... 25 mars	5501 [9 ap. J.-Ch.] lundi	5505 [4 av. J.-Ch.] dimanche	5507 [3 av. J.-Ch.] lundi
Naissance de J.-B. .... 24 juin	5501 [9 ap. J.-Ch.] lundi	5505 [4 av. J.-Ch.] dimanche	5507 [3 av. J.-Ch.] lundi
Naissance du Christ ... 25 décembre	5502 [9 ap. J.-Ch.] mercredi	5506 [4 av. J.-Ch.] mardi	5507 [3 av. J.-Ch.] mercredi
Baptême du Christ..... 6 janvier	5532 [40 ap. J.-Ch.] 7 janvier, jeudi (le 7 au lieu du 6, à cause du 6e épagomène de l'an 39).	5536 [28 ap. J.-Ch.] mardi	5536 [28 ap. J.-Ch.] Jeudi

Ce tableau appelle d'importantes remarques que nous distribuons d'après les ères.

Ère alexandrine. — Les années de cette ère sont arbitrairement interprétées selon l'année indictionnelle, malgré la nette opposition de Georges le Syncelle auquel pourtant l'auteur se réfère. Cela fausse le rapport avec les années de l'ère chrétienne pour toutes les dates situées entre le 1er septembre et le 24 mars inclus. Trois dates du tableau sur cinq sont dans ce cas : celle de la conception de saint Jean-Baptiste qui, au lieu de 5501, doit être marquée 5500 ; celle de la naissance du Christ qui, au lieu de 5502, doit être marquée 5501, les indications selon l'ère dionysienne étant, ici et là, exactes ; quant à la troisième, celle du baptême du Christ, elle se complique d'une méprise grave (1). C'est qu'en effet, en plaçant cet événement en l'an 5532, c'est-à-dire, d'après son système de réduction, en l'an 40 ap. J.-C., Schwartz ne donne que deux ans à la prédication du Christ, alors que Georges le Syncelle déclare expressément qu'elle a duré trois ans (2), ce qui est depuis le ve siècle la norme communément suivie et dont on ne s'écarte jamais que par excès. Or, c'est par une telle méprise que Schwartz obtient le jeudi comme jour de semaine du baptême du Christ ; c'est une telle méprise qui, jointe à une autre que nous indiquerons en son lieu (3), est à la base de son accusation contre le Chroniste d'avoir voulu conserver à tout prix ce jour de semaine pour cet événement, même par une tricherie. En réalité, la date du baptême du Christ, selon Georges le Syncelle, est le 6 janvier 5530, ce qui, l'année commençant au 25 mars, se traduit par : 6 janvier 39 ap. J.-C., et met l'événement à un mardi. En outre, la date que donne Georges le Syncelle est, certes, commune en ère alexandrine, mais ce n'est pas la seule. Saint Maxime, en effet, donne au Christ quatre ans de ministère et met expressément le baptême dans la 10e indiction alignée sur l'ère du monde (alexandrine) et la 11e indiction byzantine, c'est-à-dire en l'an 38 (1). En cette année, le 6 janvier tombait un lundi. Saint Maxime est de peu postérieur au Chroniste, et comme il en appelle contre les πενταπλοῦντες à la tradition ecclésiastique, on peut bien supposer que sur cette date du baptême du Christ il ne faisait point bande à part, et qu'au moins les opinions étaient libres, de telle sorte que le Chroniste n'avait aucune raison, à supposer qu'il ait tenu à conserver le symbolisme des dates alexandrines, à choisir l'une plutôt que l'autre.

---

(1) J'omets de faire valoir ici, puisque notre érudit se trompe sur l'année, le fait que les Byzantins, en adoptant l'ère alexandrine, n'ont aucunement adopté le calendrier égyptien, et par conséquent n'ont jamais pu placer le Baptême du Christ au 7 janvier.

(2) Georges le Syncelle, 615.

(3) Voir ci-après, pp. 62-63.

Ère byzantine. — Dans le tableau des dates établi par Schwartz, on ne voit pas vraiment, en le confrontant avec le système des dates alexandrines, qu'il ait eu de quoi provoquer un changement de l'ère. Compte tenu que la date alexandrine du baptême n'est pas jeudi, affirmation de Schwartz, mais mardi, tout comme pour les Byzantins, il reste, en fait de dates byzantines divergentes, celles de la conception du Baptiste (2), de la conception du Christ, de la naissance du Baptiste, tombant toutes les trois un dimanche, et celle de la naissance du Christ qui est un mardi, tandis que chez les Alexandrins les concordances vont respectivement au lundi pour les premiers événements et au mercredi pour le dernier. Certes, pour la naissance du Christ, la concordance alexandrine du mercredi, jour de la création du soleil, est préférable au mardi, mais en revanche, pour la conception du Christ, ou incarnation du Verbe, le dimanche est bien préférable au lundi. Et Georges le Syncelle, qui admire la rencontre sur la date du 25 mars de la création, de l'Incarnation du Verbe et de la Résurrection, eût été ravi si, comme la création et la Résurrection, l'Incarnation eût été aussi un dimanche. Ce l'était chez les Byzantins. Pour ceux-ci, les deux grands événements qui enferment l'existence terrestre du Christ, l'Incarnation et la Résurrection, tombaient un 25 mars et un dimanche. Les avantages s'équilibraient donc de part et d'autre, et il n'est pas possible d'imaginer que l'un des deux systèmes exerçât une attirance telle qu'il pût amorcer le désistement de l'autre et un changement de l'ère où il s'exprime. Il en résulte que la correction supposée de l'ère byzantine manque de fondement.

Ce que nous venons de dire, nous l'avons dit en nous en tenant au tableau des dates établi par Schwartz. Mais ce tableau est loin de représenter un système commun chez les Byzantins. Il faut une bien grande assurance pour marquer « *la* » chronologie chrétienne de l'ère byzantine antérieurement au *Chronicon Paschale*, même si l'on recule jusque-là l'existence de cette ère, alors que, mis à part le jour de la Passion et les jours annexes, il y a diversité pour le reste chez des auteurs aussi tardifs que Psellos (XIe siècle) (3), Cédrénus (XIe siècle) (4), Nicéphore Calliste (XIVe siècle) (5), sans parler d'autres qui, n'indiquant que la naissance du Christ, s'en tiennent strictement à la mystique du nombre de 5 500 ans, tels que Suidas (Xe siècle) (6), Théodore Scutariotès (XIIIe siècle) (7), Joël (XIIIe siècle) (8).

---

(1) SAINT MAXIME, *PG*, 19, 1252. Ce passage n'a pas été compris par Schwartz. Il dit que Maxime, semblable en cela au Chroniste, compte deux fois l'année du baptême, alors qu'il s'agit simplement de deux manières de compter l'indiction. Voir à ce sujet plus loin, IIe Partie, p. 205.

(2) Il s'agit du 24 septembre, date selon SCHWARTZ.

(3) Gertrude REDL, La chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 5, 1929, 246-247.

(4) CÉDRÉNUS, éd. Bonn, I, 304-305.

(5) NICÉPHORE CALLISTE, *PG*, 145, 660 C.

(6) *Suidae lexikon*, éd. Ada ADLER, I, 45.

(7) THÉODORE SCUTARIOTÈS, Σύνοψις χρονική : SATHAS, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, VII, 25.

(8) JOËL, *PG*, 139, 245 AB. Voici la chronologie que présentent les auteurs que nous venons de nommer :

Psellos : Annonciation (conception du Christ), 25 mars 5504 = 5 av. J.-Ch., samedi ; naissance du Christ, 25 décembre 5505 = = 5 av. J.-Ch., lundi ; baptême du Christ, 6 janvier 5535 = 27 apr. J.-Ch., lundi.

Cédrénus : Annonciation 5506 = 3 av. J.-Ch., lundi ; naissance du Christ, 5506 = 3 av. J.-Ch., mercredi ; baptême du Christ : logiquement, à cause des trois années marquées à la prédication : 5535 = 28 ap. J.-Ch., mardi, mais par erreur : 5536 = 29 ap. J.-Ch., jeudi. (Nous comptons ici les années de Cédrénus à partir du 21 mars. Bien qu'en effet

Et comme cette chronologie est postulée comme substrat à ce qu'on présente comme des corrections du Chroniste et qu'on donne pour motif à ces corrections une intention qui ne peut être prouvée que par ces corrections mêmes, savoir l'intention de placer dans l'ère byzantine les concordances mystiques des Alexandrins, nous voilà enfermés dans un cercle de suppositions mutuellement conditionnées et, par suite, sans issue vers une conclusion réelle. Il est inutile d'appuyer davantage.

Ère du Chronicon Paschale. — Deux dates ici sont à examiner : celle de la conception de saint Jean-Baptiste et celle du baptême du Christ. Examinons d'abord la première, la conception de saint Jean-Baptiste. Schwartz nous assure que le Chroniste a eu la préoccupation de trouver un *XXIV lunae* et un lundi pour le 24 septembre, date de l'événement. Je ne sais comment il a lu le *Chronicon Paschale*, mais il y est écrit en toutes lettres, et non en chiffres, qu' « au 23 (il s'agit de septembre), dimanche, XXIV^e^ jour de la lune, Zacharie retourna dans sa maison ». Le 23, non le 24 (1). De fait, et la remarque vaut aussi au sujet des Alexandrins, c'est le 23 septembre qui intéresse le Chroniste, non le 24, car c'est le 23 septembre que la liturgie byzantine et aussi la liturgie copte assignent à la conception du Prodrome. Le Chroniste n'avait donc pas à rechercher ni un lundi ni un *XXIV lunae*. S'il s'occupe ici du mois lunaire, c'est pour justifier la date de la conception du Baptiste au 23 septembre, car elle dépend de la fête de l'Expiation que les Juifs célébraient le septième mois de leur calendrier lunaire. Et l'on voit par les deux notations 23 septembre et *XXIV lunae* qu'il n'a aucunement eu la préoccupation de faire coïncider les quantièmes. Quant au lundi, il ne peut plus en être question : l'événement étant au 23 septembre, c'est le dimanche qui le remplace. On dira peut-être que la date byzantine étant de ce fait reportée au samedi, le Chroniste aura voulu la corriger pour se conformer au dimanche des Alexandrins. Évidemment, on peut le dire, on peut tout ramener à un système préconçu. Le tort est précisément que c'est un système préconçu ; c'est que les dates byzantines que l'on fait corriger par le Chroniste font partie d'une construction purement artificielle, car il n'y a jamais eu dans l'ère byzantine, au moins jusqu'au XIV^e^ siècle, de chronologie commune pour la naissance du Christ et les événements connexes.

Passons maintenant à la date du baptême du Christ. Il est bien vrai que le Chroniste, d'une part, compte trois années de la vie du Christ depuis le baptême jusqu'à la Passion et, conformément à cela, met expressément le baptême en l'an 5536 et, d'autre part, place cet événement à un jeudi, incidence qui n'est pas celle de cette année, mais de l'année suivante 5537. Faut-il conclure de là qu'il a voulu à tout prix obtenir un jeudi pour appliquer à l'événement la concordance alexandrine ? Mais, nous l'avons vu, la vraie date alexandrine n'est pas un jeudi, c'est un mardi. Le Chroniste n'avait donc pas lieu d'imiter les Alexandrins et ne les imitait pas en mettant le baptême au jeudi. D'où vient alors le choix de ce jour ? Oh ! ce n'est pas un choix. Tout simplement, l'homme, car c'est humain, s'est trompé. Il a oublié dans son calcul l'opération préalable de soustraire une unité aux années du monde ; c'est pourquoi il rencontre au bout du compte le jeudi (2). Comme il est attentif aux parallèles mystiques, une idée lui traverse l'esprit. Le jeudi ? mais « c'est le jour où, au commencement du monde, le Christ, seigneur et créateur de toutes choses, fit produire aux eaux des reptiles animés d'âmes vivantes, et c'est ce même jour où, à la fin des siècles, il fut lui-même baptisé dans l'eau et sanctifia l'eau et la rendit salutaire et vivifiante pour nous ». Cette trouvaille appartient au Chroniste : il ne l'a pas empruntée.

---

dans sa Chronique il égale par système les années du monde avec l'indiction, cependant, pour les événements de la vie du Christ, il transpose simplement les dates du *Chronicon Paschale* en observant le même début d'année.)

Nicéphore Calliste : Conception et naissance du Christ, comme Psellos ; baptême, date non indiquée, mais logiquement 5536, mardi.

Suidas, Théodore Scutariotès, Joël : naissance du Christ, 25 décembre 5501 = 9 av. J.-Ch. dans le style indictionnel, mercredi ; 8 av. J.-Ch. dans le style de mars, jeudi.

(1) *Chronicon Paschale*, 371.

(2) *Ibid.*, 394-395.

C'est le mardi que lui offrait le système alexandrin et il est piquant que c'est justement le mardi qu'exige l'année 5536 assignée par le Chroniste au baptême, de sorte que, si l'on voulait user du procédé de Schwartz, on conclurait que le Chroniste a commis une tricherie pour éviter de rencontrer le même jour que les Alexandrins.

Revenons maintenant sur la date de la naissance du Christ, la seule divergence qui reste à considérer sur le plan réel, puisqu'on ne peut compter comme divergences spéciales les autres dates qui lui sont connexes et sont en rapport déterminé avec elle (conception et naissance du Prodrome et conception du Christ). Cette date est marquée dans le tableau : 25 décembre 5506 = 4 av. J.-C., mardi. A cette date 5506, je ne vois d'autre source que Cédrénus ou celle qu'a suivie Cédrénus. Mais ce n'est pas un mardi que celui-ci désigne : c'est un mercredi. On doit conclure de là qu'il comptait cette année à partir de mars, tandis que le mardi résulte de l'année mesurée sur l'indiction. La concordance du mercredi, en toute hypothèse, donc celle aussi de l'antériorité de l'ère byzantine au *Chronicon Paschale*, est sans nul doute celle qui a dû se présenter la première à l'esprit. Elle était de tradition et se recommandait par le symbolisme que l'on sait. A moins d'empêchement, c'est celle qu'on devait attendre. Or, d'empêchement ici, point. Bien au contraire. L'année byzantine 5506 avec début en mars, ou 5507 avec début en septembre, offrait un 25 décembre mercredi, qui, par rapport à la Passion de l'an 31 de notre ère, commune en Orient avant Panodore et Annianos, se trouvait exactement à la même distance que chez les Alexandrins (Alexandrins : naissance du Christ, 5501 (9 ap. J.-C.) ; Passion, 5534 (42 ap. J.-C.), distance : 33 ans ; Byzantins : naissance du Christ, 5506, commencé 21 mars (3 av. J.-C.) ; Passion : 5539 commencé le 21 mars (31 ap. J.-C.), distance : 33 ans). Que pouvait-on désirer de mieux et quelle autre solution pouvait venir à l'esprit ? Cette date de 5506 commencée en mars correspond à celle du *Chronicon Paschale* : 5507. Dira-t-on, parce qu'elle est aussi du *Chronicon*, qu'elle est une correction de la date primitive de mardi ? Nous serions alors en plein arbitraire, car ce mardi reste inexpliqué. La marche la plus normale, et qui me paraît presque évidente, est que le Chroniste aura, le premier, dans l'ère byzantine d'alors, marqué, tout comme les Alexandrins, et sans avoir à rien corriger d'antérieur, la naissance du Christ au 25 décembre, mercredi, 5507 (son ère), la Passion étant en 5540 ; puis, que Cédrénus, en l'utilisant, a reproduit cette même chronologie en décalant les chiffres d'une unité pour l'exprimer dans l'ère byzantine proprement dite : naissance du Christ 5506 et Passion 5539, mais en gardant pour ces années le début au 21 mars ; et que c'est seulement ensuite que l'on a interprété ces années comme des années indictionnelles, ce qui a eu pour résultat de reculer d'un an la date de naissance et le jour de la semaine d'un jour : de là l'incidence du mardi, qu'on rencontre plus tard pour la naissance du Christ (1), sans que, il est bon de le rappeler, elle soit uniforme.

Après cela, que reste-t-il des corrections reprochées au Chroniste par lesquelles il aurait corrompu l'ère byzantine ? Rien ! Il ne pouvait y avoir matière, puisque, d'une part au sujet du baptême, dans le système des trois années de prédication du Christ, le 6 janvier de l'an 28 ap. J.-C. (année byzantine 5535 commencée en mars ou 5536 commencée en septembre) est un mardi comme est un mardi aussi le 6 janvier de l'an 39 ap. J.-C. (année alexandrine 5530 commencée le 25 mars), et d'autre part au sujet de la naissance du Christ en observant la même durée de vie, on aboutit dans les deux ères à mettre l'événement au mercredi (année alexandrine 5501 et année byzantine 5506, début en mars). Les autres dates qui dépendent de celle de la naissance ne nécessitent pas d'examen.

Au terme de cette discussion et en présence d'un résultat aussi négatif, nous ne pouvons que déplorer tant d'ingéniosité dépensée en pure perte. Quelques réflexions très simples en eussent dispensé.

---

(1) C'est celle que donne l'*Ekloge* de WIRTH, *Aus orientalischen Chroniken*, Frankfurt-a.-M., 1894, p. 14.

Même en admettant que des corrections eussent été nécessaires pour obtenir les concordances alexandrines, il n'est pas compréhensible comment le changement d'ère pouvait servir ce dessein. Le simple changement d'ère ne modifie aucunement les rapports réels et, par suite, ne disjoint pas les concordances. Le jour marqué pour la naissance de saint Jean-Baptiste est aussi bien un lundi dans l'ère byzantine en 5506 que dans l'ère du *Chronicon Paschale* en 5507. Ce qui modifie les rapports et les concordances, c'est le changement d'année dans la même ère ou par rapport à une même ère.

En outre, il n'est pas compréhensible qu'au système parfait de l'ère byzantine réalisant l'accord avec tous les cycles, indiction, bissexte, cycle lunaire (κατὰ φύσιν), cycle solaire (κατὰ φύσιν), et les recueillant tous dans le grand cycle de 532 ans qui ramène toutes les récurrences à la fois, ait pu être substitué celui de l'ère du *Chronicon Paschale*, en désaccord avec l'indiction et le bissexte, en accord seulement avec les cycles lunaire et solaire κατὰ θέσιν créés pour cette ère. L'œuvre du Chroniste est inimaginable si on la prend comme une correction de l'ère byzantine ; elle ne peut se concevoir qu'antérieurement à elle ; et celle-ci ne peut être que son perfectionnement.

⁂

Schwartz a cru pourtant reconnaître des traces de l'ère byzantine dans le *Chronicon*. C'est le lieu d'examiner ce qu'il en est.

Voici un premier cas. Le Chroniste place la première Pâque juive l'an 81 de Moïse = 114 de la Période pascale = 3838 = 1672 av. J.-C. et il la calcule au dimanche 13 avril *XIV lunae*. Or, ceci n'est vrai que si le calcul est fait dans l'ère byzantine, car alors il signifie que l'an 114 de la période pascale byzantine = 1671 av. J.-C., est la même que l'an 115 de la période pascale du *Chronicon Paschale* = 1672 av. J.-C. Pourquoi donc le Chroniste n'a-t-il pas calculé justement la Pâque de 3838 (14 Nisan = lundi 25 mars) ? C'est parce qu'il ne voulait pas détruire cette merveilleuse coïncidence, que la première Pâque juive tombait un dimanche chrétien. Il suit de là que, si l'année 3838 constantinopolitaine a été comptée, le Chroniste a remanié un Πασχάλιον basé sur l'ère de Constantinople et marquant les principales Pâques historiques de la période de 532 ans suivant en cela l'exemple d'Hippolyte et d'Annianos. On peut aller plus loin et présumer que ce Πασχάλιον utilisé par le Chroniste avait été établi dans le but exprès de remanier celui d'Annianos d'après l'ère byzantine (1).

Indépendamment de la gratuité avec laquelle est attribuée au Chroniste une période pascale fondée sur sa propre ère — nous reviendrons plus loin là-dessus (2) —, plus d'une erreur est à relever dans cet exposé.

Schwartz a dû parcourir les textes d'une manière pressée. S'il est vrai que le Chroniste égale 81 de Moïse à 3838, il n'est pas vrai qu'à la page 139, où renvoie Schwartz, il calcule la Pâque de cette année. Le calcul concerne d'une manière évidente la Pâque de 3839. Il est clair que Schwartz s'est laissé tromper par les premiers mots du calcul à la page 139 : τίθεμεν τὰ ͵γωλη', καὶ μερίζομεν παρὰ τὸν ιθ'. Mais, s'il avait poursuivi sa lecture à la page 140, lignes 5-9, il y eût vu que l'auteur dit expressément que c'est bien l'année 3839 commencée au 21 mars qu'il entend calculer, et que c'est pour cela qu'il fait porter la division par 19 sur 3838. Il dit même que si c'était l'année 3838, il aurait, en diminuant d'une unité, divisé 3837. Schwartz ne semble pas avoir remarqué que le Chroniste quand il veut donner la Pâque d'une année et son jour de semaine ou le jour de semaine d'un événement, recourt le plus fréquemment à la méthode fondée sur le cycle κατὰ φύσιν, qui exige l'opération préalable de soustraire une unité à l'année du monde. C'est celle qu'il emploie évidemment ici pour l'année 3839.

---

(1) *RE*, t. c. 2470.
(2) Voir p. 66.

Il a fait tacitement cette soustraction à la page 139, mais on voit qu'il l'a faite par sa déclaration expresse de la page 140.

Schwartz s'est laissé encore tromper par le fait que l'année 2 de l'Exode (= Μωϋσῆς ἐν ἐρήμῳ) n'est pas marquée dans le texte en relief comme les autres ; il a cru que l'année 1 (= 81 de Moïse = = 3838) commandait toutes les pages suivantes jusqu'à la page 141 ; mais il aurait dû remarquer qu'à cette même page, la suite des années est 3, 4, 5, 6 (= 3840, 3841, 3842, 3843). A coup sûr, au moins les pages qui précèdent immédiatement cette indication doivent appartenir à l'année 2 (= 3839), et ce sont celles qui contiennent l'institution de la Pâque. Le Chroniste, du reste, distingue fort bien les deux années, 3838, celle où Moïse et son frère se présentèrent à Pharaon, et 3839, celle où eut lieu la Pâque (p. 140, l. 6-7). En outre, cette année 2 de l'Exode, pour n'être pas marquée en relief dans le texte, n'en est pas moins très nettement indiquée par le Chroniste qui écrit en toutes lettres, page 133, ligne 13 : Τούτῳ τῷ ἔτει ,γωλη' *(sic)* γενέσεως κόσμου ἀρχὴν εἰληφότι ἀπὸ κα' τοῦ μαρτίου μηνὸς καὶ δευτέρῳ τῆς ἐξόδου εἶπεν ὁ κύριος πρὸς Μωϋσῆν... Il n'est pas possible de douter ici que l'année 2 de l'Exode ne soit celle qu'a en vue le Chroniste. Cette année égale 3839. Aussi peut-on tenir pour certain que la date, ,γωλη', que nous avons fait suivre d'un *sic*, est une faute pour ,γωλθ', puisque 3838 appartient à la première année de l'Exode. Comme il est question de celle-ci à partir de la page 119, et que la formule τούτῳ τῷ ἔτει se présente à la page 133, cela aurait dû avertir que l'auteur, dont c'est la formule habituelle de transition, passait à une nouvelle année. C'est là, avant τούτῳ τῷ ἔτει, que devait se trouver en relief l'indication de l'année 2.

Il est donc hors de doute, et cela par les déclarations les plus expresses du Chroniste, que celui-ci n'a jamais eu en vue pour l'institution de la Pâque que l'année 3839, et que celle-là seule fait l'objet de ses calculs, et qu'on ne peut à ce sujet l'accuser ni de confusion, ni de tricherie. De trace d'une ère byzantine en tout cela, point, sinon dans l'esprit abusé de Schwartz.

Une autre trace de l'ère byzantine gît, d'après Schwartz, dans les calculs du Chroniste concernant la fin du cycle pascal commencé à la Passion (1). Voici comment il la découvre.

Le Chroniste affirme que dans l'année 35 de Justinien = 6071 = 562 après J.-C., s'achève la dernière année de la période de 532 ans commencée à l'année de la Passion. C'est exact ; pour l'ère byzantine comme pour celle du *Chronicon Paschale*, l'année 31 ap. J.-C. = 5540 *Chronicon Paschale* = = 5539 byzantine, est la seule date possible de la Passion. Ensuite cependant est établi un calcul singulièrement chancelant. Les étapes de la numération sont : 1) La 5e année de l'empereur Philippe = = 5758 *Chronicon Paschale* = 5757 byzantine = 249 ap. J.-C. = 219 depuis la Passion ; 2) 8e année de Constantin = 5822 *Chronicon Paschale* = 5821 byzantine = 313 ap. J.-C. = 219 + 64 = 283 depuis la Passion.

Or, la 5e année de Philippe est égalée au consulat de Decius et Gratianus ; mais ce consulat, qui se place en réalité en 250, se trouve dans les fastes du *Chronicon* en la 4e année de Philippe, 248. Quant à la 8e année de Constantin, elle est égalée au consulat de Volusianus et Annianus qui est en 314, et à l'année inaugurale des indictions constantiniennes qui est 313. Comment expliquer ce désordre ? Voici : l'année 31 = 5539 byzantine est la 219e année de la période pascale basée sur l'ère byzantine ; également l'an 249 après le Christ est la 219e année après la Passion. Et 313 est pris à titre de 1re année de l'indiction première de Constantin. Telles sont les dates originelles. Elles ont été abaissées d'un an parce que, dans la période pascale de l'ère du *Chronicon Paschale*, l'an 31 ap. J.-C. est l'année 220 (de 5 540 divisé par 532, reste 220). La date de la première indiction 313, qui est demeurée, témoigne de cette opération. Manifestement, le calcul a été de nouveau brouillé parce qu'on a cherché à réintroduire l'année 219 à la place de 220 ; de là vient le faux consulat de 248 et la différence de 65 ans entre celui-ci et ladite 1re indiction. Cette corruption-ci incombe à un scribe, mais la première au Chroniste lui-même. On voit par là comment un ancien *Chronicon Paschale*, clair et juste, a été gâté (1).

---

(1) *Chronicon Paschale*, 686-687.

Cette explication de Schwartz, à laquelle on ne peut, certes, refuser le mérite de l'ingéniosité, repose, il faut bien le dire, sur des suppositions tout à fait gratuites et même invraisemblables, ainsi que sur de graves méprises touchant les textes examinés.

Il est, en premier lieu, bien surprenant que pour expliquer l'abaissement prétendu de 219 à 220, on fasse intervenir l'équation : 31e année dionysienne de la Passion = 220 de la période pascale de l'ère du *Chronicon Paschale* (5 540 divisé par 532, reste 220), car ces deux nombres ne portent pas sur la même aire chronologique : l'un, 220, marque la distance entre 5320 et 5540, et le second, 219, entre 5540 et la 5e année de Philippe, 5758 (= 249 ère dionysienne).

Au surplus, même en comptant 31 comme étant 220 de la période pascale de l'ère du *Chronicon Paschale*, on ne change aucunement la distance entre ses propres dates. En effet, entre 5540 (= 220 période pascale = 3 dionysienne) et 5758 (= 11 période pascale suivante = 249 dionysienne), il n'y a pas 220 ans ni 219 mais 218. Mais de ceci, plus loin.

Allons plus à fond. Nous voyons Schwartz attribuer au Chroniste l'équation 31 ap. J.-C. = 220 de la période pascale de l'ère du *Chronicon Paschale*. Mais le Chroniste employait-il une telle période ? Si c'est non, l'hypothèse de Schwartz croule par la base. Or, c'est non. En effet, non seulement notre auteur ne l'emploie jamais, mais il l'écarte expressément avec plusieurs autres qu'il énumère, et leur oppose la sienne propre (à partir de l'année de la Passion) (2).

Schwartz enfin suppose une opération ultérieure d'un scribe pour réintroduire le nombre de 219 à la place de 220, opération consistant à reculer en 248 le consulat de Decius et Gratianus et à changer la distance chronologique de 64 en 65. C'est là une supposition bien inutile, car rien n'empêche ces données supposées nouvelles d'appartenir au Chroniste lui-même.

En effet, s'il est bien vrai que les fastes du *Chronicon* marquent le consulat de Decius et Gratianus à la quatrième année de Philippe, cela ne fait aucune différence avec le texte supputant les distances où il est marqué à la cinquième année de Philippe, car dans les fastes la quatrième année signifie en réalité et pour l'auteur des fastes lui-même une cinquième année, du fait que le procédé des fastes ne compte pas la première année parce que, commencée sous l'empereur précédent, elle reste inscrite à son nom. Nous sommes ainsi dispensés, pour rendre raison de la divergence en question, de recourir à l'intervention d'un scribe.

Nous avons discuté jusqu'à maintenant d'après les chiffres fournis par Schwartz, mais il se trouve que cette base elle-même est fausse. Une chose, en effet, est particulièrement surprenante dans les procédés de notre érudit, c'est qu'ayant à apprécier les calculs de distance du Chroniste, il part de chiffres qui ne sont pas les siens. Il lui attribue, dans la supputation du temps écoulé depuis la Passion jusqu'à la cinquième année de Philippe, le total de 219 ans alors que le texte porte expressément 218 (σιη′) (3). Ce nombre de 218 nous fournit une évidence de plus de l'impossibilité et du caractère absolument arbitraire de l'hypothèse de Schwartz, pour qui le total, originel à ses yeux, de 219, aurait été remplacé sous la plume du Chroniste par 220 et rétabli ensuite grâce à l'intervention d'un scribe. Tout s'est donc passé comme si Schwartz, qu'on excuse ce mot, avait eu la berlue et cru voir, au lieu du nombre 218, le nombre 219, qui lui a suggéré sa fragile combinaison. Et comme c'est de cette méprise aussi que provient le nombre supposé primitif de 64, on voit ce qu'il faut en penser.

---

(1) SCHWARTZ, *art. cit.*, 2470-2471.

(2) Cette faute, Schwartz l'a commise aussi à propos de l'Exode. Nous avons vu, en effet, que parmi les équations de l'année 5338, il place l'année 114 de la période pascale, alors que pas plus là qu'ici il n'en est question et ne pouvait en être question chez le Chroniste. Sa propre table pascale, partant de la Passion, pouvait fort bien lui servir pour l'Ancien Testament. Il lui suffisait de calculer l'intervalle entre 5540 (date de la Passion) et, par exemple, c'est notre cas, 3838 ou 3839, pour connaître, au moyen du cycle de 532 ans, le jour de semaine et le quantième mensuel solaire du *XIV lunæ* de Nisan de l'une et l'autre de ces années.

(3) *Chronicon Paschale*, 687, l. 3.

C'est une autre surprise de voir Schwartz égaler la cinquième année de Philippe à l'an 249. Philippe a commencé à régner en 244 (une loi du 13 mars 244 est à son nom, et l'année mondiale et pascale commence le 21 mars) ; l'année 249 est donc la sixième du règne. L'année cinquième est 248. Et cela correspond justement à l'indiction 11 marquée dans les fastes à la cinquième année réelle (quatrième selon la numération pour la raison que nous avons dite). Il ne saurait faire de doute que c'est cette année 248 qu'avait en vue le Chroniste, malgré les noms des consuls qui appartiennent en réalité à l'an 250. La succession mathématique des années indictionnelles, même projetées dans le passé, ne permet aucune erreur sur ce point. Il en est autrement des consulats, et tout ce qu'on peut demander au Chroniste à leur sujet est de ne point se contredire.

Le terrain étant maintenant déblayé, il est facile de constater l'exactitude des supputations du Chroniste pour les diverses tranches établies par lui dans la période pascale de 532 ans. En effet, « de la cinquième année de Philippe, comprise, ἀπὸ ε′ ἔτους καὶ αὐτοῦ Φιλίππου τοῦ ἰουνίορος..., en remontant jusqu'à l'année 19 de Tibère, où eut lieu la Passion (soit l'an 31), il y a, dit le texte, 218 ans ; et de la cinquième année de Philippe (évidemment non comptée), en descendant jusqu'à la huitième année de Constantin (comptée), où fut mise la première indiction (soit l'an 313)..., il y a 65 ans » (1). Que cette huitième année de Constantin doive être comptée, la preuve en est que le calcul est ainsi continué : « A partir de la neuvième année de Constantin... jusqu'à la présente dixième indiction, 35^e^ année de Justinien... (soit l'an 562) (comptée elle aussi, conformément au mode précédent, et aussi comme étant la dernière du cycle de 532 ans, dont l'auteur marque l'achèvement), il y a 249 ans. » Rien de plus clair et de plus juste que ces divers calculs, et ce serait les fausser que de supposer d'autres nombres à l'origine, comme celui de 64 au lieu de 65.

Ainsi donc, il ne reste rien de la combinaison ingénieuse de Schwartz pour retrouver une trace de l'ère byzantine dans les supputations du Chroniste au sujet de la période pascale prenant fin en l'an 35 de Justinien. La seule difficulté qui subsiste concerne le consulat de Volusianus et d'Annianus que le Chroniste, page 687, 3-5, met dans la huitième année de Constantin et la première indiction, donc en 313, alors que dans les fastes, page 522, l. 19, comme en réalité, ce consulat est en 314. On conviendra que cette donnée, coupée de tout le reste, ne peut pas peser d'un grand poids dans la balance. On pourra, soit l'attribuer à une distraction du Chroniste, soit, ce qui est préférable, adopter l'explication suivante de E. H. Kase (2). Le texte étant : κατιὼν δὲ ἐπὶ τὸ η′ ἔτος Κωνσταντίνου τοῦ μεγίστου βασιλέως, καθ' ὃ ἡ πρώτη ἴνδικτος ἐτέθη ἐν ὑπατείᾳ Βολουσιανοῦ καὶ Ἀνιανοῦ (3), rien n'empêche de comprendre que c'est sous le consulat de Volusianus et Annianus, 314, qu'a été instituée l'indiction constantinienne, et que son début a été fixé à l'année précédente, 312/313, 8^e^ année de Constantin. Et pourquoi donc alors, dira-t-on, et non en 314, année de l'institution ? Parce que 312/313 était la première année de l'indiction en cours de 5 ans, précédemment en usage.

Pour ne rien laisser sans réponse, il nous faut examiner un dernier indice qui, selon Schwartz, montre que le *Chronicon Paschale* suppose l'ère byzantine et entend la corriger.

En parlant des différents cycles de 532 ans inventés pour indiquer le retour de la Pâque à la même date mensuelle et hebdomadaire, le Chroniste en signale un, pages 11-12, qui donne bien exactement les dates pascales, mais compte faussement les années du monde et de l'Incarnation, et, par suite, déclare erronés les jours de fête ecclésiastique, comme l'Incarnation et les fêtes qui lui sont connexes. Cette critique, selon Schwartz, ne peut concerner que les jours de semaine où ces événements sont arrivés, car, à cette époque, il ne pouvait être question de s'attaquer aux dates mensuelles. Le cycle et l'ère ainsi visés ne peuvent être que le cycle et l'ère byzantins. Ainsi, le *Chronicon Paschale* suppose l'ère byzantine et l'intention de la réformer (1).

---

(1) *Chronicon Paschale*, 686, l. 20-687, l. 5.

(2) E. H. KASE, The Dating of the first fifteen year Indiction Cycle, *Trans. and Proc. Amer. Philol. Assoc.*, 61, 1931, p. LXI.

(3) *Ibid.*, 687, l. 3-5.

L'argument serait à considérer si une telle exégèse n'allait diamétralement contre le texte même du *Chronicon*. Car c'est bien sur les dates mensuelles qu'insiste expressément le Chroniste. Qu'on en juge : « Pour les autres fêtes (autres que la Pâque), ils (ceux qui usent de ce cycle et de cette ère) se trompent tout à fait : telle, la Nativité, que l'Église du Christ, absolument sans erreur, ἀπλανῶς λίαν, fête le 25 décembre ; et l'Annonciation, qu'elle célèbre d'une manière inattaquable, ἀνεπιλήπτως, le 25 mars ; et la Naissance de Jean Prodrome et Baptiste, qu'elle célèbre justement, ὀρθῶς, le 24 juin ; et la Rencontre qu'elle célèbre sans se tromper, ἀσφαλῶς, le 2 février (2). » Ce souci d'affirmer pour chacune des fêtes qu'elle est bien célébrée à sa vraie date mensuelle, montre à l'évidence que c'est là-dessus que portait la critique formulée par les devanciers du Chroniste, et donc, que le cycle et l'ère visés ici par lui ne sont sûrement pas l'ère et le cycle byzantins, où ces fêtes tombaient aux jours mensuels ci-dessus indiqués, mais appartiennent à un autre système qu'il est difficile d'identifier (3).

Il y aurait encore à examiner la question des τροχοί qui sont dans le *Chronicon*, et dont les cycles solaire et lunaire, selon Schwartz, sont ceux de l'ère byzantine. Ce problème complexe aura sa place dans le chapitre suivant.

Mais nous ne pouvons finir notre critique du système de Schwartz sans dire un mot de ce qui en est le présupposé, à savoir, l'antériorité de l'ère byzantine au *Chronicon Paschale*. Pour lui, elle est sûre, et la preuve certaine en est la présence du cycle lunaire de l'ère byzantine dans les tables pascales de Denys le Petit. Cette preuve est nulle. Nulle, parce que autre chose est le cycle, autre chose est l'ère. Nulle, parce qu'elle ne tient pas compte de la distinction des cycles κατὰ θέσιν et κατὰ φύσιν, que Schwartz prend pour une invention et une finasserie du Chroniste, mais qui, au contraire, répond à la représentation spontanée de l'esprit touchant le cours astral des deux luminaires dans la première année de leur création. Selon cette vue, le cycle κατὰ φύσιν commence à la seconde année de la création et de l'ère. Nous avons marqué cette distinction dans la réforme de 353. Le cycle κατὰ φύσιν alors obtenu est précisément le cycle lunaire indiqué par Denys le Petit. Il est bien vrai qu'il marche avec l'ère byzantine, mais cela peut s'expliquer, et nous l'expliquerons ainsi, comme étant l'effet d'une systématisation subséquente, et n'implique aucunement que cette ère existait dans la pensée du Chroniste et antérieurement à lui.

Ainsi tombe le dernier rempart qui pouvait protéger la synthèse de Schwartz. De cette synthèse rien ne subsiste de ce qui en constituait la substance, mais seulement ce qui en est séparable et peut s'intégrer dans une autre.

Il faudra donc chercher une autre origine de l'ère du *Chronicon Paschale*. Mais déjà il y a une forte présomption qu'elle est antérieure à l'ère byzantine, car si celle-ci, qui résout avec aisance les mêmes problèmes et par surcroît offre l'alignement des années du monde avec tous les cycles, y compris l'indiction, avait déjà existé, comment croire que celle-là eût pu ensuite être même imaginée ? Pour nous, il ne fait pas de doute que l'ère du *Chronicon Paschale*, nous le montrerons ci-après, est l'ère mondiale première des Byzantins, ce qu'on pourrait appeler l'ère protobyzantine.

---

(1) SCHWARTZ, *art. cit.*, 2468-2469, 2472-2473.

(2) *Chronicon Paschale*, 21-22.

(3) S'agirait-il des Arméniens, qui avaient le même cycle que le Chroniste, mais ne célébraient pas les fêtes susdites comme les Byzantins, ou bien, comme nous le dirons au chapitre VI, des partisans de l'ère de Panodore, qui auraient eu pour la chronologie des événements évangéliques d'autres jours que les dates liturgiques ?

HYPOTHÈSES DE RÜHL

D'autres auteurs modernes se sont aussi occupés du problème, avec moins d'audace que Schwartz. Ils ont pressenti que l'ère du *Chronicon Paschale* a précédé l'ère byzantine, mais n'ont pas expliqué son origine. Fr. Rühl, dont l'ouvrage est antérieur au travail de Schwartz que nous avons analysé, suggère que l'ère byzantine a pu ne pas surgir tout d'un coup, mais être l'œuvre de plusieurs chronographes travaillant l'un après l'autre. Une telle conception est contraire à l'essence d'une ère mondiale, qui ne peut apparaître qu'avec toutes ses caractéristiques à la fois. De cette élaboration progressive Fr. Rühl présente des indices ou traces *(Spuren)* dans le *Chronicon Paschale*. Un premier cas concerne les *vicennalia* de Constantin (1). Le *Chronicon* dit que 5833 ans se sont écoulés jusqu'à ces *vicennalia*. Or, ils ont eu lieu, d'après le *Chronicon* lui-même, sous le consulat de Paulinus et Julianus, c'est-à-dire en 325 (la date est juste), l'année même du concile de Nicée. On compte donc la différence de 5 508 ans avec notre ère, différence qui est celle de l'ère byzantine (2). Cet argument est sans valeur, car si 5 833 ans se sont écoulés jusqu'aux *vicennalia*, il s'ensuit que c'est en 5834 qu'ils ont été célébrés. Cette année a commencé le 21 mars, et le 20^e^ anniversaire de l'avènement de Constantin était au mois de mai. L'année 325 comprend ainsi une partie de l'an du monde 5833 (du 1^er^ janvier au 20 mars) et une partie de 5834 (du 21 mars au 31 décembre). Les *vicennalia* ayant eu lieu en 5834 = 325 de notre ère, sont donc bien datés selon l'ère du *Chronicon*, non selon l'ère byzantine.

Un second indice est dans le fait que l'année mondiale 1 du *Chronicon Paschale* qui est aussi l'année 1 d'un cycle lunaire et d'un cycle solaire commence au 21 mars, tandis que l'année byzantine commence au 1^er^ septembre. L'alignement de l'année du monde avec l'année byzantine a vraisemblablement été entrepris plus tard (3). Rühl suggère que telle serait l'origine de l'ère byzantine. Nous reconnaissons, la chose est indéniable, qu'une systématisation de ce genre a eu lieu, mais ce n'est pas l'ère du *Chronicon Paschale* qui en a été l'objet, c'est, nous le verrons plus loin, l'ère byzantine elle-même, déjà constituée. Les ères, en effet, sont liées aux cycles, et les années cycliques sont liées aux Pâques. La systématisation, en ce qui concerne l'ère du *Chronicon Paschale*, aurait porté le début de l'année mondiale au début de l'année indictionnelle en cours, c'est-à-dire au 1^er^ septembre précédent, et conservé ainsi la même année cyclique et la même Pâque, et non au 1^er^ septembre suivant, début d'une nouvelle année indictionnelle couvrant une nouvelle année cyclique et présentant une nouvelle date de Pâques. L'alignement dont parle Rühl ne montre donc pas les vrais rapports de l'ère du *Chronicon Paschale* avec l'ère byzantine et n'explique les origines ni de l'une ni de l'autre. Et c'est cela sans doute qui n'a pas satisfait Schwartz, qui a pensé pouvoir expliquer au moins l'origine de l'ère du *Chronicon Paschale*.

Rühl n'était sans doute pas satisfait de ses résultats et continuait à réfléchir sur le problème. Un an à peine après la parution de son ouvrage, il donnait en effet une nouvelle explication. Intrigué par la présence du *circulus lunaris* dans la table pascale cyrillienne, il se dit que l'origine de l'ère byzantine serait facilement éclaircie, si l'on partait de ce *circulus lunaris*. Celui-ci, note-t-il, « commence 16 ans avant l'ère mondiale de Panodore. En le prenant comme le commencement du monde, on obtenait, rien que par là, ce que l'on désirait, et l'on n'avait plus qu'à déplacer le cycle solaire pour n'être embarrassé par aucune difficulté.

---

(1) Fr. Rühl, *Chronologie*, 194-195.
(2) *Chronicon Paschale*, 524-525, 527.
(3) Fr. Rühl, *Chronologie*, 195.

« Or, continue notre auteur, le *circulus decemnovennalis* des tables pascales alexandrines et occidentales commence à la première année de Dioclétien, et cette disposition paraît intentionnelle autant que naturelle, si l'on considère quand est née la Table pascale des Alexandrins établie pour servir de règle à l'avenir. Si les Alexandrins y marquèrent de plus un *circulus lunaris* différent, il ne peut y avoir d'autre raison à cela, sinon qu'un tel cycle lunaire différemment « époché » existait déjà auparavant (1). »

L'« épochisation » désigne ici la liaison du cycle avec un système de numération chronologique continue ou ère, et l'ère ici en vue est l'ère byzantine, dont l'ancienneté serait ainsi démontrée par la connaissance qu'en avaient les Alexandrins en composant leurs tables pascales.

Si maintenant l'on veut savoir d'où provient le *circulus lunaris* qui a servi à former l'ère byzantine, on nous dit bien qu'il est conforme au cycle lunaire des Juifs, mais sur l'origine de celui-ci, aucun éclaircissement n'est apporté.

Que penser de ce nouvel essai d'explication de l'ère byzantine ?

L'idée centrale, savoir, que l'ère a été obtenue par alignement du commencement du monde sur le cycle lunaire, est certainement juste (c'était du reste celle de Pétau pour l'ère alexandrine), et le présent traité y répond, mais que de choses dans l'exposé de Rühl restent inexpliquées ou demandent redressement. Nous les marquons par ordre.

1. Tout d'abord, nous le répétons, il n'est pas donné d'explication de l'origine du cycle lunaire, présenté comme fondement de l'ère byzantine. Or, une explication de l'origine d'une ère par un cycle est incomplète si l'on n'explique pas aussi l'origine de ce cycle.

2. On ne trouve pas non plus d'essai d'explication sur le temps de cette création de l'ère byzantine au moyen du cycle lunaire, ni des circonstances qui y ont conduit. On voit seulement qu'elle est antérieure à la Table cyrillienne.

3. Cette ancienneté qu'on accorde ainsi à l'ère byzantine rend inexplicable, comme nous l'avons déjà indiqué, l'origine de l'ère du *Chronicon Paschale*.

4. Il n'est apporté aucune solution ou essai de solution, aucun regard même, au problème fondamental, absolument inéluctable, que constitue, pour l'établissement d'une ère par le cycle, l'insertion dans cette ère de la date traditionnelle ou d'une date convenable (jour mensuel solaire, jour lunaire, raccordement avec la chronologie civile) pour la Passion du Christ.

5. Quant à déclarer que la présence du *circulus lunaris* dans les tables pascales alexandrines à côté du cycle décemnovennal alexandrin ne peut s'expliquer que par la connexion du *circulus lunaris* avec un système chronologique existant et différent de celui des Alexandrins, ce raisonnement repose sur un présupposé pour le moins contestable. De tables pascales à cycle alexandrin, nous n'en connaissons pas d'autres, et encore, c'est indirectement, que celle de Théophile d'Alexandrie et celle de son successeur saint Cyrille. Elles seules donc sont à considérer. On peut être sûr que la Table de Théophile, où n'entraient que les éléments essentiels à la détermination des dates de Pâques (voir ci-dessus, p. 38), ne contenait pas l'indication, bien accessoire, et vraiment inutile pour ce but, des années d'un autre cycle. Celle de Cyrille, qui n'était qu'une réplique en l'honneur de Théodose II de celle qu'avait établie Théophile en l'honneur de Théodose I^er^, devait lui ressembler, et le *circulus lunaris* n'avait pas plus de raison d'y figurer. Elle n'est connue qu'à travers celle de Denys le Petit, qui, elle-même, ne procède que d'un dérivé. Or Denys le Petit dit expressément avoir ajouté les trois

---

(1) Fr. Rühl, Der Ursprung des jüdischen Weltära, *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, N. F.* 2, 1897-1898, Freiburg-i.-Br., 1898, 185-186.

indications suivantes à son modèle : l'année du Christ, l'indiction et le *circulus lunaris* (1). Ainsi, selon tout ce que nous pouvons connaître, la présence du *circulus lunaris* dans les tables pascales alexandrines se réduit à être une présence dans la Table pascale de Denys le Petit. Il serait maintenant téméraire, et personne n'y songera, de reporter à Denys le Petit l'intention prêtée par Rühl aux Alexandrins, d'avoir voulu, en insérant le cycle lunaire dans sa Table, marquer la différence de son cycle, l'alexandrin, avec un cycle différemment « épochisé ». La différence d' « épochisation » n'est pour lui qu'entre les années de Dioclétien et les années du Christ, celles-ci devant remplacer celles-là. Dans un tel état des choses, l'argumentation de Rühl, manquant de son présupposé essentiel, tombe à néant.

Que reste-t-il de l'exposé de Rühl ? Un noyau d'explication théorique, mais rien de valable comme explication historique.

Après Rühl, il convient de mentionner A. Mentz, qui, dans son *Inaugural-Dissertation*, a été amené à juger le système de Schwartz (2). Il est juste de dire qu'avant nous il en a déclaré l'inconsistance, quoique ses remarques ne soient pas toutes pertinentes. Il a relevé l'erreur de Schwartz touchant la Pâque hébraïque de 3839. Il a opposé une fin de non-recevoir à son calcul des « étapes » : 5^e^ année de Philippe, 8^e^ année de Constantin. A ses yeux, l'argument est inopérant parce que, pour cette époque, la liste des consuls du Chroniste n'est pas assurée. Cette réponse toutefois n'est pas suffisante, car il s'agit précisément ici de comparer entre elles les données du Chroniste lui-même.

De plus, A. Mentz se refuse à reconnaître un aveu chez le Chroniste de l'imperfection de son système dans le fait qu'il établit la première année de son ère comme année 1 κατὰ θέσιν et la suivante comme année 1 κατὰ φύσιν. Il voit là simplement une preuve que le Chroniste connaissait le point de départ du *circulus lunaris*. Et puisque saint Cyrille le connaît aussi dans sa table pascale, on devrait logiquement, ajoute Mentz, considérer celle-ci comme un remaniement d'une table pascale conforme à l'ère byzantine, chose de la plus grande invraisemblance. Touchant cette observation, nous rappelons d'abord que la Table originelle de Cyrille, selon tout ce qu'on en sait, n'a pas dû contenir le *circulus lunaris* (3) ; nous disons ensuite qu'il n'y a pas parité dans les deux cas. Dans la table cyrillienne de Denys le Petit, seule à les avoir, les deux cycles sont bien distincts et simplement juxtaposés pour comparaison et, de plus, ils sont sans relation avec une ère quelconque, au lieu que chez le Chroniste les deux cycles sont organiquement reliés entre eux et rapportés à l'ère mondiale. Certes, Mentz a raison de trouver inconsistante la déduction de Schwartz touchant les deux cycles κατὰ θέσιν et κατὰ φύσιν, mais lui-même ne présente aucune explication de cette dualité et ne semble même pas avoir pris conscience de la vraie nature du problème.

Enfin, Mentz a laissé hors de sa considération l'argument tiré des concordances alexandrines attachées aux événements de la vie du Christ autres que la Passion, sur lesquelles nous nous sommes assez longuement étendus.

Le problème du *Chronicon Paschale*, comme aussi celui de l'ère byzantine, a été examiné aussi par D. Serruys, dans son étude *De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins* (4). Voici en bref ses conclusions : le système du *Chronicon Paschale* provient, pour ce qui regarde la distinction des cycles κατὰ θέσιν et κατὰ φύσιν, du besoin ressenti de favoriser la fusion de sources contradictoires : le moyen était de passer de l'un à l'autre cycle selon la nécessité ; et pour ce qui concerne l'ère elle-même, d'une simplification maladroite qui comportait l'addition d'une unité à l'ère byzantine déjà inventée, selon lui, par les πενταπλοῦντες, et constituait ainsi l'ère du *Chronicon Paschale*. Par des voies différentes, Serruys rejoint ainsi la conclusion de Schwartz, que l'ère du *Chronicon Paschale* provient d'un changement de l'ère byzantine.

---

(1) KRUSCH, *Studien II*, 67.

(2) A. MENTZ, *Beiträge*, 1900, 10-15.

(3) Voir au chapitre précédent, pp. 38-39.

(4) Dans la *Revue de Philologie*, t. 31, 1907, 151-189.

Ce système repose sur des bases bien fragiles ; l'exposé contient également un certain nombre d'erreurs et de confusions à côté de renseignements utiles. Les réfuter une à une serait long et fastidieux. Toutes celles qui intéressent notre sujet seront pour ainsi dire redressées naturellement par la partie positive de notre étude.

V

L'ÈRE PROTOBYZANTINE

LES ΤΡΟΧΟΊ DU *CHRONICON PASCHALE*

L'ère de 5509, celle du *Chronicon Paschale*, a jusqu'à maintenant fort mauvaise réputation. Schwartz a fait porter tout le blâme dont il accable le Chroniste sur l'ère employée par lui, et cru qu'elle n'était qu'une correction maladroite, une déformation de l'authentique ère byzantine (1), résultant du dessein de ramener le symbolisme alexandrin des jours de la semaine dans les événements évangéliques. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de tout cet effort critique. L'autorité de Schwartz en a imposé. Sans partager tous ses jugements, et tout en repoussant même une partie de son argumentation, A. Mentz ne laisse pas que de ranger l'ère du *Chronicon Paschale* parmi les ères qu'il appelle pseudo-byzantines (2). Quant à nous, allant de l'avant, nous n'hésitons pas à y voir une ère authentiquement byzantine, la primitive ère mondiale des Byzantins, et nous espérons qu'on ne refusera pas, après notre exposé, de lui donner son vrai nom : ère protobyzantine.

Les ères mondiales ont dû être fondées — l'affirmation n'est pas absolue — sur des cycles lunaires. Nous en avons la preuve directe pour Hippolyte, pour l'auteur de la préface du ms. de Cologne au cycle de 84 ans, des probabilités pour Clément d'Alexandrie et Eusèbe, une présomption pour Africanus, savant chronographe dont l'ère coïncide avec le cycle d'Anatole.

Quant à ce dernier, nous n'avons pas la preuve directe qu'il ait mis en rapport une ère avec son cycle, mais la chose est très probable à cause de la coïncidence que nous venons de dire avec l'ère d'Africanus. Ce qui est certain de toute façon, c'est que son cycle de 19 ans et l'ère mondiale qui y correspond sont à la base de toutes les ères mondiales employées chez les Byzantins, car le changement du début ou première année du cycle entraînait en même temps le changement de l'ère mondiale, et la diversité des ères provient fondamentalement de la diversité de ces changements.

Or, nous l'avons vu, deux grandes réformes ont changé l'année première du cycle : l'une, celle d'Alexandrie, plaçant le début du cycle à la première année de Dioclétien (284-285 : incipit 1^er^ thôth 284), l'autre, plaçant le début à l'année 345, et reportée pour la raison et de la manière indiquées ci-dessus à l'année 344.

Avant que les computistes d'Alexandrie eussent établi leur ère aux environs de l'an 400, ceux de Constantinople, un demi-siècle plus tôt, avaient déjà créé la leur, en même temps qu'ils réformaient le cycle anatolien en 353. Nous avons vu que cette réforme, opérée d'après la règle d'Anatole, remontait le cycle anatolien de huit ans, plaçant son début en 345. C'était là le cycle κατὰ φύσιν. Mais comme un tel cycle, dans le système antérieur, ne commençait que la 2^{e} année de l'ère mondiale, on le remonta encore d'un an pour faire aller ensemble l'ère et le cycle. On eut ainsi le cycle κατὰ θέσιν, dont la première année fut placée par suite en 344, neuf ans plus tôt que le début du cycle anatolien qui devait recommencer en 353. La transformation de l'ère mondiale se fit en conséquence. La dernière année du cycle anatolien était en l'année mondiale 5853 (352) ; la première du cycle suivant devait être 5854 (353). On recula de neuf ans jusqu'en 5845 (344) qui s'énonça désormais 5853, première année mondiale du cycle réformé, l'année précédente étant par suite l'année 5852, et toute la chronologie antérieure étant rétrospectivement de même modifiée. Voici le schéma de la réforme.

---

(1) SCHWARTZ, art. Chronicon Paschale, dans *RE*, III, 1470.
(2) A. MENTZ, *Beiträge*..., 3 et 8.

Ère dionys.	Système d'Anatole		Réforme de 353		
	Années du monde	Cycle lunaire	Cycle lunaire		Années du monde
			κατὰ φύσιν	κατὰ θέσιν	
334	5835	1			
335	5836	2			
336	5837	3			
337	5838	4			
338	5839	5			
339	5840	6			
340	5841	7			
341	5842	8			
342	5843	9			
343	5844	10		(19)	(5852)
344	5845	11	(19)	1	5853
345	5846	12	1	2	5854
346	5847	13	2	3	5855
347	5848	14	3	4	5856
348	5849	15	4	5	5857
349	5850	16	5	6	5858
350	5851	17	6	7	5859
351	5852	18	7	8	5860
352	5853	19	8	9	5861
353	5854	1	9	10	5862

La nouvelle ère ainsi obtenue est 5509 avant notre ère (5853 = 344). C'est celle même du *Chronicon Paschale*.

L'opération que nous venons d'indiquer n'est pas un fruit de notre imagination. Elle est inscrite en toutes lettres dans le τροχός de la page 534 (éd. Bonn) du *Chronicon Paschale*. Ce document est de toute première importance, et l'on est vraiment en droit de s'étonner que les spécialistes de l'histoire du comput ne lui aient porté aucune attention. Est-ce embarras ? Distraction ? Ou préjugé contre les procédés du Chroniste ? Ce qu'en dit Schwartz est décevant : « Ces τροχοί, dit-il (car il y en a d'autres), ne donnent pas les cycles solaire et lunaire que suit le Chroniqueur, mais ceux qui sont habituels à l'ère byzantine. Ici, évidemment, un copiste fort en chronologie a rayé les calculs qui lui semblaient irréguliers et pour cela a inséré ces τροχοί (1). » Pris dans sa généralité, le jugement de Schwartz est certainement faux, et, à l'analyse, le faux l'emporte sur le vrai.

Les τροχοί insérés dans le *Chronicon Paschale* sont au nombre de quatre (2) : deux présentent respectivement les cycles lunaire et solaire ; ils se font pendant dans le texte du *Chronicon* (éd. Bonn,

---

(1) SCHWARTZ, *l. c.*, 2469.

(2) Nous les distinguons par les chiffres romains selon l'ordre qu'ils occupent dans les éditions : I, II, III, IV. A noter que, pour l'auteur du *Chronicon*, l'ordre des deux premiers est inversé.

p. 25 et 27) ; un troisième présente un cycle lunaire spécialement destiné à expliquer les incidences chronologiques de la naissance de saint Jean-Baptiste ; il contient aussi pour cela des éléments appartenant au cycle solaire ; un quatrième, où ne se trouve que le cycle lunaire avec les dates pascales.

Le premier τροχός qui se présente est celui du cycle solaire. Les caractéristiques sont les suivantes :

1o Il comporte une épacte à la première année, ce qu'indique la lettre B (lundi) ; 2o Le 1er mars est un vendredi.

Du chiffre de l'épacte il appert que le cycle de ce τροχός est un cycle de mode anatolien, c'est-à-dire comportant à la création du monde une année précyclique, sans épacte, à savoir un cycle κατὰ φύσιν. Cela découle également de la concordance du vendredi et du 1er mars, mois où s'ouvre cette première année du cycle. Elle conduit en effet le 21 mars au jeudi. Mais le 21 mars, jour de l'équinoxe et jour de la création des luminaires, ne put être à la première année du monde qu'un mercredi ; la concordance du jeudi qui est à la première année du cycle, appartient donc à la deuxième année du monde, la première étant précyclique. Le lundi indiqué par la lettre B est au 18 mars, qui, l'année précédente, précyclique, de la création, était un dimanche. Le cycle du τροχός représente donc, de ce fait aussi, fondamentalement, le cycle solaire κατὰ φύσιν issu de la réforme constantinopolitaine du cycle d'Anatole. Je dis fondamentalement, parce que le rapport du cycle à l'année du monde peut s'évaluer selon un point de départ dans l'année différent, pourvu qu'il soit corrélatif. Bien des computistes byzantins, et l'on peut dire que la coutume devint générale à partir du XIIe siècle, commencent le cycle solaire au 1er octobre. La coïncidence du 1er mars avec un vendredi entraîne celle du 1er octobre et du lundi : il s'agit du 1er octobre précédent, appartenant à la même année indictionnelle. Cette concordance est celle qui est marquée, entre autres, dans l'anonyme de Vienne (1) et dans Isaac Argyre (2). C'est lorsqu'on eut aligné l'année du monde sur l'année indictionnelle, qu'on reporta le cycle au 1er octobre pour le rapprocher du commencement de l'indiction. On choisit le 1er octobre, j'imagine, parce que c'est un lundi, premier jour de la semaine liturgique dans l'Église byzantine à cette époque de l'année, le 1er septembre étant un samedi. Psellos (3) et, après lui, Blastarès (4) donnent pour raison que le 1er octobre tombait le premier jour de la semaine, ce qui faisait un triple commencement : commencement de cycle, commencement de mois, commencement de semaine (5). Les computistes grecs modernes, l'usage étant tombé de se servir de l'année du monde et de l'indiction, sont revenus à l'ancienne manière de commencer le cycle en mars (6). Pour ce qui est de notre τροχός, comme l'indication donnée pour le 1er mars ne l'est qu'en vue de la date de Pâques à déterminer, et non pour marquer quel est le point de départ du cycle dans l'année, on ne peut aucunement savoir si son auteur le plaçait au 18 mars ou au 1er octobre. Le τροχός convient également à ces deux procédés, ou styles, qui ne font, pour le cycle, aucune différence de fond, le second dérivant du premier.

Tel est donc le cycle du τροχός I. Comparons-lui celui dont se sert le Chroniste, et pour cela reportons-nous aux années 5538 et 5539 du *Chronicon* (7). Nous y voyons que ces années sont pour lui les années 22 et 23 du cycle, et qu'il leur donne comme épactes respectivement 5 et 6, tandis que le τροχός, aux années 22 et 23, a comme épactes 6 et 7 (1). Dans le τροχός, les années les plus proches qui ont les épactes 5 et 6 sont les années 21 et 22. Il y a donc une différence d'une unité entre la numération du τροχός et celle des années du Chroniste. Le cycle employé par celui-ci est un cycle κατὰ θέσιν, en avance d'un an sur le cycle κατὰ φύσιν. Ses années 22 et 23 correspondent aux années 21 et 22 du τροχός.

---

(1) F. BUCHEGGER, Wiener griechische Chronologie von 1273, dans *BNJ*, 11, 1934, 32.

(2) Κανὼν πασχάλιος Ἰσαὰκ μοναχοῦ τοῦ Ἀργύρου, 1612, p. 7-8 ; *PG*, 19, 1285 C.

(3) Gertrude REDL, La chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 5, 1929, 236-238.

(4) *PG*, 145, 77-80.

(5) Je ne puis croire en effet que ces auteurs, par « premier jour de la semaine », aient entendu désigner le dimanche ; ils se fussent mis en contradiction avec le comput en usage, où le 1er octobre de la première année indictionnelle du cycle était bien un lundi.

(6) Citons par exemple l'Ἑορτολόγιον de Sébastos KYMINITÈS, 1701, 273.

(7) *Chronicon Paschale*, 404-407.

Schwartz a donc bien raison de voir dans le cycle du τροχός I un cycle solaire byzantin, mais il a tort de le dire inséré par un correcteur postérieur qui se serait aperçu des calculs faux du Chroniste. Certes, ce dernier use du cycle κατὰ θέσιν, mais il indique aussi le cycle κατὰ φύσιν, et le fait que dans ses calculs pour trouver le jour de la semaine il opère la soustraction d'une unité aux années du monde indique qu'il les faisait d'après le cycle κατὰ φύσιν, et cela explique pourquoi il l'aura conservé dans son *Chronicon*.

Quant au τροχός II (2), consacré au cycle lunaire, il ne nous offre qu'en partie seulement le cycle lunaire κατὰ φύσιν établi au moment de la réforme. C'est bien un cycle κατὰ φύσιν, car sa première année comporte un chiffre d'épactes. Mais il a subi plusieurs transformations. Dans la terminologie d'abord, où l'on voit apparaître les expressions θεμέλιον et φέγγος τοῦ ἁγίου Βασιλείου qui désigne le 1er janvier ; peut-être aussi dans le point de départ des épactes qu'on peut croire avoir été primitivement au 20 mars, première néoménie du cycle ; sûrement dans la manière de les compter qui n'était certainement pas au moyen du θεμέλιον qui donne les épactes plus un (ce qui est en fait l'âge de la lune), mode qui ne se voit encore chez aucun des computistes du temps d'Héraclius ; et enfin, chose beaucoup plus importante, dans l'adoption de deux sièges pascals nouveaux, le 5 avril et le 25 mars, reçus du cycle alexandrin et officiellement passés dans la pratique ecclésiastique. Cette dernière circonstance surtout explique qu'à la différence du τροχός du cycle solaire κατὰ φύσιν de la réforme de 353, qui n'indique pas les Pâques, le τροχός du cycle lunaire correspondant n'ait pas été conservé, mais remplacé par un autre conforme à l'usage ecclésiastique ultérieur.

Le cycle de ce τροχός II pourrait toutefois fondamentalement appartenir au Chroniste, car d'une part, les dates pascales du 5 avril et du 25 mars étaient de son temps officielles, et il ne pouvait faire autrement que de les marquer, et d'autre part les épactes, malgré l'avancée de ces dates pascales, sont cependant restées les mêmes, vestiges manifestes, laissés par oubli, de l'état primitif du cycle lunaire κατὰ φύσιν de la réforme. En outre, quoique le Chroniste, pour la commodité du calcul des Pâques, eût pris pour base une néoménie commençant au 1er mars, il pouvait cependant, la lune de mars étant identique à celle de janvier, prendre le 1er janvier, date plus marquante, comme début de son cycle lunaire. C'est la date commune chez les computistes byzantins qui ont dû la recevoir de leurs devanciers.

Pour ces diverses raisons, on ne saurait assurer avec Schwartz que le τροχός II est l'œuvre d'un

(1) Les épactes 5 et 6 sont marquées ϛ et Z, et les épactes 6 et 7 sont marquées Z et A. Il faut tenir compte ici que l'année solaire ne correspond pas à un nombre exact de semaines, mais à un jour de plus, deux dans les années bissextiles. Le cycle solaire commençant un dimanche, ces jours en surplus s'additionnent jusqu'à l'année dont le premier jour est de nouveau un dimanche. Le nombre de ces jours ne peut jamais dépasser 7, le septième étant le dimanche revenu. Ce sont ces jours en surplus qu'on appelle épactes solaires. Ils s'énoncent au moyen des lettres-chiffres qui servent à désigner les jours de la semaine. La lettre n'exprime directement que le jour de semaine par où commence l'année. C'est la lettre immédiatement précédente qui est le chiffre d'épactes : elle indique le nombre de jours, y compris le dimanche, qui précède le jour de semaine exprimé. L'année qui a la lettre A n'a pas d'épactes (ou a 7 comme épactes, ce qui est identique), car c'est par le dimanche que commence le cycle solaire. La lettre B, qui signifie lundi, marque 1 épacte ; la lettre Γ, qui signifie mardi, marque 2 épactes, etc. Dans le cycle lunaire, les lettres A, B, Γ..., signifient elles-mêmes les épactes. Dans le cycle solaire, le chiffre d'épactes est toujours la lettre qui précède celle qui est exprimée dans les τροχοί du cycle solaire. Réciproquement, quand on déclare le chiffre d'épactes, il faut l'augmenter d'une unité pour connaître le jour de la semaine. Voir dans notre Seconde Partie *Cadres chronologiques*, p. 184.

(2) *Chronicon Paschale*, p. 27.

computiste postérieur qui aura voulu, en insérant un cycle de caractère byzantin, remédier aux défauts du *Chronicon* : un tel correcteur n'eût sans doute pas manqué de faire concorder les épactes avec la remontée des dates pascales.

Et comme par ailleurs le Chroniste, quoique usant du cycle lunaire κατὰ θέσιν, devait pouvoir se reporter pour le cours de la lune comme pour celui du soleil, à un cycle κατὰ φύσιν pour y confronter ou faciliter ses calculs, il n'est pas hors de propos de supposer qu'il avait à cet effet à sa disposition un τροχός présentant un cycle lunaire κατὰ φύσιν, dont celui qui nous est parvenu serait une reproduction, à la seule exception de la manière de compter les épactes par le θεμέλιον, manière qui, comme nous avons dit, n'apparaît pas encore chez les computistes du temps d'Héraclius.

Pour les deux autres τροχοί, III et IV, on devra reconnaître qu'ils sont bien ceux que suit l'auteur. Tous deux, du reste, coïncident pour la partie qui leur est commune, le cycle lunaire, et, quant à cette partie, la preuve de l'emploi de l'un par le Chroniste conclut aussi à l'emploi de l'autre.

Voyons d'abord le τροχός III (1), que l'auteur applique à la Conception de saint Jean-Baptiste. Nous n'avons pas à nous demander ici si les indications données pour l'âge de la lune au 1er septembre de chaque année du cycle lunaire enfermé entre les années 5492 et 5510 correspondent exactement à la réalité, mais seulement si le cycle est bien celui de l'auteur. Or cela ne peut faire aucun doute. Il suffit de comparer le texte avec le τροχός pour voir que c'est le même nombre d'épactes qui est assigné à la même année du cycle, à la condition de tenir compte de la distinction des cycles κατὰ θέσιν et κατὰ φύσιν, et c'est sans doute ce que Schwartz a oublié de faire. Ce τροχός, comme le τροχός IV, que nous examinerons ci-après, présente un cycle κατὰ θέσιν, comme cela apparaît par le nombre d'épactes de la première année qui est 30. Mais le calcul concernant l'année 5506 (2) est fait d'après le cycle κατὰ φύσιν ; cela se voit par l'opération préalable de la soustraction d'une unité. La division de 5 506 moins 1, donc 5 505 par 19 donne comme reste 14 : c'est la 14e année κατὰ φύσιν, donc la 15e κατὰ θέσιν ; c'est, par suite, dans la 15e année du τροχός qu'il faudra chercher ses épactes : le chiffre est 4 comme dans le texte. Il apparaît ainsi évidemment que le cycle lunaire du τροχός est bien celui dont use l'auteur. Pour le cycle solaire, nous procéderons différemment, du fait que le Chroniste, dans son texte, suit un autre procédé que celui des épactes. Nous recourrons à la comparaison de l'année 5538, où le procédé des épactes solaires est employé pour déterminer le jour de semaine de son *XIV lunae* pascal (3). Cette année est dite la 22e du cycle solaire et le chiffre d'épactes est 5. Or, notre τροχός contient l'année 5510, qui étant 28 ans plus tôt, devra donc, si le cycle est celui dont use le Chroniste, être aussi une 22e année avec le même chiffre d'épactes. Et c'est précisément ce qui se vérifie, car l'année 5510 dans le τροχός est affecté du même chiffre d'épactes solaires : 5. Ainsi donc le τροχός que nous examinons est bien celui du Chroniste, ce n'est pas celui de l'ère byzantine, comme le veut Schwartz.

Le τροχός IV (4) présente un cycle lunaire contenant les épactes, avec les dates du *XIV lunae* pascal. Ces dates sont données selon le calendrier romain avec les correspondances dans les calendriers syrien et alexandrin. Le texte actuel du τροχός contient plusieurs fautes qui le défigurent et peuvent induire en erreur un lecteur pressé. Ainsi, à la deuxième année, le chiffre d'épactes 14 après la première année qui en a 30, est un chiffre impossible et provient d'un copiste qui a lu ΙΔ au lieu de ΙΑ. Ainsi de même, à la troisième année, la date du 24 dystros (mars) et du 29 phamenoth, alors que la date romaine est 11 kal. apr. = 22 mars, qui est le vrai jour. Ainsi encore, la faute constante de substituer mars à mai dans le calendrier romain est due à un copiste qui a mal interprété les abréviations.

---

(1) *Chronicon Paschale*, 372.
(2) *Ibid.*, 368.
(3) *Ibid.*, 405, l. 9-15.
(4) *Ibid.*, 534.

Le τροχός IV du *Chronicon Paschale* (éd. Bonn, p. 534)

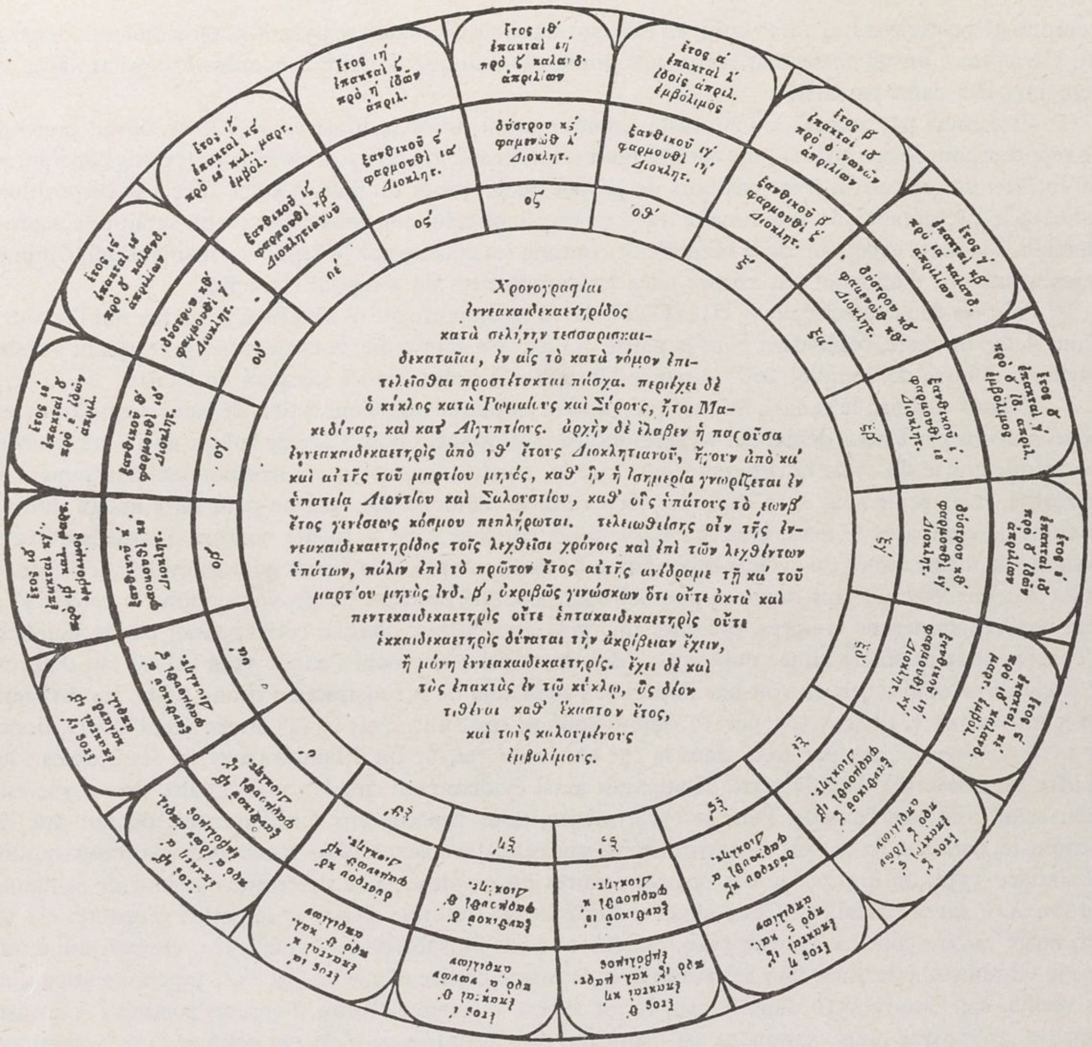
ἔτος ιθ΄ ἐπακταὶ ιη΄ πρὸ ζ΄ καλανδ. ἀπριλίων
ἔτος α΄ ἐπακταὶ λ΄ ἰδοῖς ἀπριλ. ἐμβόλιμος
ἔτος ιη΄ ἐπακταὶ ζ΄ πρὸ η΄ ἰδῶν ἀπριλ.
δύστρου κς΄ φαμενὼθ λ΄ Διοκλητ.
ξανθικοῦ ιγ΄ φαρμουθὶ ιη΄ Διοκλητ.
ξανθικοῦ ϛ΄ φαρμουθὶ ια΄ Διοκλητ.
ξανθικοῦ ιζ΄ φαρμουθὶ κβ΄ Διοκλητιανοῦ
ξανθικοῦ β΄ φαρμουθὶ ζ΄ Διοκλητ.
οζ
οθ΄
οϛ΄
οε΄
ξ΄
ξα΄

Χρονογραφίαι
ἐννεακαιδεκαετηρίδος
κατὰ σελήνην τεσσαρισκαι-
δεκαταῖαι, ἐν αἷς τὸ κατὰ νόμον ἐπι-
τελεῖσθαι προστέτακται πάσχα. περιέχει δὲ
ὁ κύκλος κατὰ Ῥωμαίους καὶ Σύρους, ἤτοι Μα-
κεδόνας, καὶ κατ' Αἰγυπτίους. ἀρχὴν δὲ ἔλαβεν ἡ παροῦσα
ἐννεακαιδεκαετηρὶς ἀπὸ νθ΄ ἔτους Διοκλητιανοῦ, ἤγουν ἀπὸ κα΄
καὶ αὐτῆς τοῦ μαρτίου μηνός, καθ' ἣν ἡ ἰσημερία γνωρίζεται ἐν
ὑπατείᾳ Λεοντίου καὶ Σαλουστίου, καθ' οὓς ὑπάτους τὸ ͵εωνβ΄
ἔτος γενέσεως κόσμου πεπλήρωται. τελειωθείσης οὖν τῆς ἐν-
νεακαιδεκαετηρίδος τοῖς λεχθεῖσι χρόνοις καὶ ἐπὶ τῶν λεχθέντων
ὑπάτων, πάλιν ἐπὶ τὸ πρῶτον ἔτος αὐτῆς ἀνέδραμε τῇ κα΄ τοῦ
μαρτίου μηνὸς ἰνδ. β΄, ἀκριβῶς γινώσκων ὅτι οὔτε ὀκτὼ καὶ
πεντεκαιδεκαετηρὶς οὔτε ἑπτακαιδεκαετηρὶς οὔτε
ἑκκαιδεκαετηρὶς δύναται τὴν ἀκρίβειαν ἔχειν,
ἡ μόνη ἐννεακαιδεκαετηρίς. ἔχει δὲ καὶ
τὰς ἐπακτὰς ἐν τῷ κύκλῳ, ἃς δέον
τιθέναι καθ' ἕκαστον ἔτος,
καὶ τοὺς καλουμένους
ἐμβολίμους.

ἔτος ϛ΄ ubi est ζ΄. P ξ΄ et ubi ξανθικοῦ est, δύστρου. 1. χρονογράφιν V. 2. ιθ΄ ἐτηρίδος PV, Sic et 6. 10. 15. 3. τεσσαρισκαιδεκατέαι PV. 13. τῇ κα΄ τοῦ μαρτίου] ὡς εἴρηται m. V. 14. οὔτε] οὐδὲ P. ib. η΄ καὶ ιε΄ ἐτηρὶς — ιϛ΄ ἐτηρὶς — ιε΄ ἐτηρὶς PV. Omisit autem circulum R.

Dans l'apparat ci-dessus, V = cod. Vaticanus ; P = ed. Parisiensis ; R = ed. Raderi.

D'autres corrections s'imposent, que nous indiquons en suivant l'ordre des années du cycle :

1. Dans la case inférieure, νθ΄ cod. : οθ΄ ed. Pour le vrai chiffre, voir remarque ci-dessous. — 2. ἐπακταὶ ια΄ corr. — 3. δύστρου κδ΄ corr. || φαμενὼθ κζ΄ corr. — 5. πρὸ γ΄ καλ. ἀπριλίων corr. || δύστρου λ΄ corr. || φαρμουθὶ γ΄ cod φαρμουθὶ δ΄ corr. || 6. μαΐων corr. — 9. μαΐων corr. — 11. φαμενὼθ κη΄ corr. — 14. πρὸ ιδ΄ καλ. ἀπριλ. corr. || μαρτίου κα΄ corr. || φαμενὼθ κε΄ corr. — 17. μαΐων corr.

Dans la légende, l. 13 ἀνάδραμε cod. — En marge du τροχός (avec renvoi à la l. 13 du ms = l. 14 de l'éd., après τῇ κα΄) ὡς εἴρηται cod.

REMARQUE IMPORTANTE. — Les années de Dioclétien (dans le cercle inférieur) doivent être remontées respectivement à la case précédente, de sorte que l'année 1 du cycle (marquée 59) = 60 ; l'année 2 (marquée 60) = 61, jusqu'à l'année 19^e^, qui (marquée 77) = 78. Voir nos explications pp. 81-82.

Une reconstitution de la table pascale protobyzantine de 353, tenant compte de toutes les corrections indiquées ci-dessus et dans le texte ci-après, est présentée plus loin, p. 232.

Purifié de ces fautes adventices qui ne doivent pas entrer en ligne de compte, le cycle de notre τροχός est-il bien, comme le dit Schwartz, étranger au Chroniste et habituel dans l'ère byzantine? Sur ce dernier point, on peut répondre résolument non. Dans aucun des cycles qu'utilise l'ère byzantine, la première année n'apparaît avec 30 épactes ou sans épactes; en outre, tous présentent les dates pascales du 5 avril et du 25 mars, au lieu du 6 avril et du 26 avril qui sont dans le τροχός. Pour le premier, examinons le comportement du Chroniste pour le calcul des Pâques des années 5537, 5538, 5539, 5540, 5541. Ce calcul, pour toutes ces années, à l'exception d'une seule, est conforme et pour les épactes et pour la date du *XIV lunae* aux indications du τροχός. L'exception concerne la Pâque de 5540. C'est justement la Pâque qui intéresse le Chroniste, celle de la Passion du Christ. Il veut pour elle un vendredi *XIV lunae*. Or, en cette année 5540, qui est la 11ᵉ du cycle lunaire κατὰ θέσιν et la 10ᵉ du cycle κατὰ φύσιν, où le *XIV lunae* pascal est dans le τροχός au 24 mars, il se trouve que le 24 mars est un samedi, et par suite le vendredi précédent est le *XIII lunae*. Par un calcul spécial, le Chroniste remonte donc la date du *XIV lunae* au 23 mars pour la faire coïncider avec le vendredi (1).

Quel est ce calcul ? Schwartz déclare que c'est celui des πενταπλοῦντες καὶ ἑξαπλοῦντες, mais il ne le montre pas (2). Serruys, sans la contrôler, accepte cette affirmation (3).

Examinons donc ce calcul. Opération faite pour savoir quelle est en 5540 l'année du cycle lunaire, opération qui donne année 10 du cycle κατὰ φύσιν et année 11 du cycle κατὰ θέσιν, le Chroniste poursuit : « Cette année a 21 *(sic)* épactes. Ajoutons les 13 jours πρὸ φωστήρων et les 7 προσέληνοι, plus 3 à partir du 21 mars ; puis aux 22 lepta ajoutons-en 45 autres, parce que cette année (5540) est la troisième après le bissexte, et de ces 67 lepta nous prenons un jour et le tout fait 44. Ôtez 30 de 44, vous avez 14. Ainsi, le *XIV lunae* est le 23 mars. » Les lepta sont les fractions du jour divisé en 60 parties. Un certain nombre de lepta sont ajoutés à chaque année afin de compenser le jour qu'on enlève tous les 19 ans à la lune. Les 22 lepta représentent ici le total des lepta à la 11ᵉ année κατὰ θέσιν, ce qui fait que le Chroniste n'ajoute que 2 lepta $\left(\frac{2}{60}\right)$ à chaque année. Les 45 lepta $\left(\frac{45}{60}\right)$ représentent l'avance de 3/4 de jour, chaque année solaire ayant 365 jours + 1/4, ce qui fait tous les quatre ans un jour complet.

Tel est donc le calcul du Chroniste. Il est facile de se rendre compte qu'il n'a rien de commun avec celui des πενταπλοῦντες. Cela apparaît d'abord dans le chiffre des épactes. Le texte actuel donne à l'année 5540 le nombre d'épactes 21 (comme celui des πενταπλοῦντες), au lieu de 20 qui est dans le τροχός, mais c'est à n'en pas douter une faute matérielle : la véritable leçon est 20 comme dans le τροχός. La preuve en est dans le résultat du calcul qui donne la somme des jours d'où s'extraira le *XIV lunae*. Cette somme est 44. Elle serait 45, si le chiffre d'épactes était 21 ($21 + 13 + 7 + 3 + 1 = {}$ $= 45$). Cela se voit ensuite dans les sièges pascals divergents du 6 avril et du 26 mars. Cela se révèle aussi dans la manière dont le Chroniste calcule le nombre de soixantièmes de jour par année du cycle. Les πενταπλοῦντες en comptent cinq : $\frac{5}{60}$; il en compte deux : $\frac{2}{60}$, ce qui lui donne $\frac{22}{60}$ en 11 ans. C'est bien là une différence essentielle. Cela apparaît enfin dans l'utilisation des lepta fournis par le quart de jour excédant chaque année solaire, opération inexistante chez les πενταπλοῦντες. Le calcul du Chroniste diffère donc du tout au tout de celui de ces computistes. Seul, le résultat coïncide, à savoir le recul d'un jour du *XIV lunae* du mois pascal. Mais il faut ajouter que ce n'est pas seulement pour leur 10ᵉ année que les πενταπλοῦντες obtenaient un pareil résultat, mais pour 13 années du cycle, et même, pour une année, la 16^e du cycle, ils reculaient le *XIV lunae* de deux jours. Les années cycliques 7, 8, 9, 11, sont parmi les 13 où les πενταπλοῦντες reculent la Pâque d'un jour : à elles correspondent les années 5537, 5538, 5539, 5541 du Chroniste. Or, lui ne recule pas les Pâques à ces années. Les procédés des πενταπλοῦντες lui sont inconnus.

---

(1) *Ibid.*, 414-415.

(2) Éd. SCHWARTZ, *art. cit.*, 2468.

(3) SERRUYS, De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins, *Revue de Philologie*, 31, avril-juillet 1907, 182.

Il ressort de cette discussion sur les τροχοί du *Chronicon Paschale* qu'un seul d'entre eux, le deuxième, contient le cycle lunaire byzantin proprement dit, qui, à cause des nouvelles dates pascales, a pris la place du cycle lunaire κατὰ φύσιν primitif, et que les autres correspondent indirectement, comme le premier (cycle solaire κατὰ φύσιν), ou directement, comme les deux derniers, au système qu'emploie le Chroniste.

LE DOCUMENT-TÉMOIN

Le terrain ainsi déblayé, revenons à la réforme de 353. Pour en déterminer la portée, nous en appelions au τροχός IV du *Chronicon Paschale*, en le qualifiant de document de première importance. Il est temps de nous expliquer.

Nous avons dit que ce τροχός (le dernier des quatre dont nous venons de nous occuper) contenait, avec les épactes du cycle lunaire, les sièges du *XIV lunae* pascal formulés en dates du calendrier romain avec leur concordance dans les calendriers syrien et alexandrin. Achevons notre description.

Les années dudit τροχός sont affectées d'un élément chronologique que les autres τροχοί n'offrent pas. Elles sont datées par les années de Dioclétien : la première année du cycle est l'année 59 de Dioclétien, les autres suivent dans l'ordre jusqu'à l'année 77, la dernière. Ces sortes d'indications sont toujours une aubaine pour le chronologiste. Ici l'aubaine est une fortune, puisque les dates indiquées nous reportent à l'époque même de la réforme de 353. Mais plus que fortune, c'est trésor qu'il faudra nommer la notice explicative qui se lit à l'intérieur du τροχός. Rien n'est plus instructif, rien n'est plus explicite. En voici la traduction.

« Chronographies (= indications de dates) des *XIV lunae* de l'ennéadékaétéride auxquels la loi (= la loi mosaïque) a ordonné de célébrer la Pâque. Le cycle les contient selon les Romains et les Syriens, ou Macédoniens, et selon les Égyptiens : la présente ennéadékaétéride a pris son commencement de la 59^e année de Dioclétien, à savoir à partir du 21, celui-ci étant compris, du mois de mars, jour auquel l'équinoxe est reconnu, dans le consulat de Léontius et Sallustius, sous lesquels consuls l'an 5852 de la création du monde a pris fin. Achevée l'ennéadékaétéride (commencée) aux temps dits et sous lesdits consuls, remonte (ἀνάδραμε cod.) de nouveau à sa première année le 21 mars de la deuxième indiction, te rendant compte d'une manière précise que ni l'okta- et la pentékaidékaétéride, ni l'heptakaidékaétéride, ni l'hekkaidékaétéride ne peut avoir l'exactitude, mais seulement l'ennéakaidékaétéride, et tu as aussi (ἔχει cod. pour ἔχεις) dans le cycle les épactes qu'il faut mettre à chaque année, et les mois embolismiques. »

Ce texte ne peut contenir de précisions chronologiques plus remarquables ni de plus concordantes. La plus précieuse est celle fournie par le consulat de Léontius et Sallustius. Il correspond à l'année 344 de notre ère. C'est en cette année au 21 mars qu'est placé le début du cycle.

Avec le consulat concorde l'indiction marquée pour la première année du cycle : la deuxième indiction est justement celle de l'année 343/344. Si cette indiction ne marche pas avec l'année du monde 5853 (première année du cycle), mais lui est inférieure d'une unité, cela montre précisément que l'année du monde n'est pas selon l'ère byzantine, mais selon l'ère du *Chronicon Paschale*.

Reste l'année 59 de Dioclétien. Cette année correspond à l'an 342-343 et à la première indiction. Elle porte donc divergence. Par surcroît, ce compte est reproduit dans les cadres des années du τροχός, où l'on voit la première année du cycle marquée à l'année 59 de Dioclétien (1) et les années 2, 3,

---

(1) Le manuscrit a bien νθ΄ ; le chiffre οθ΄ (= 79) de l'édition est une faute d'inattention.

4, etc., aux années 60, 61, 62, etc., de la même ère. Si l'on s'en tenait à cela, il faudrait faire commencer le cycle lunaire en 343 au lieu de 344. Cet écart constitue une anomalie, qui est, certes, fort embarrassante : elle ne peut toutefois en aucune façon remettre en question la date de 344 qui est assurée par l'accord des deux autres données, de tout premier ordre, le consulat et l'indiction. Il nous faut essayer cependant de lever cette difficulté. Le moyen nous en est fourni par le texte même de la notice explicative du τροχός. Il s'agit de bien comprendre la manière dont elle exprime la date selon l'ère de Dioclétien, et plus précisément de déterminer quelle est la portée du mot ἀπὸ dans ἀπὸ νθ' ἔτους. Cette préposition, ici temporelle, a, de soi, un sens indéterminé : elle peut soit inclure, soit exclure le terme qu'elle régit. Le vrai sens ressort généralement du texte où elle s'insère, mais il peut arriver qu'il ne soit pas évident. La formule ἀπὸ νθ' ἔτους Διοκλητιανοῦ rentre dans ce cas. Elle peut signifier, soit : à partir de la 59^e année de Dioclétien, celle-ci étant comprise, soit : à partir de sa 59^e année, celle-ci non comprise. L'usage assez habituel du Chroniste, quand il emploie ἀπὸ dans le sens inclusif, est de le marquer par la formule αὐτοῦ ou αὐτῆς ajoutée à son complément. Citons deux cas, l'un pour l'année, l'autre pour le jour. Pour l'année, le texte, déjà connu (voir p. 67) concernant la 5^e année de Philippe : ἀπὸ ε' ἔτους καὶ αὐτοῦ Φιλίππου (1). Pour le jour, le texte indiquant la durée des fêtes nuptiales du mariage de Théodose, fils de l'empereur Maurice, depuis le 9 février jusqu'au 15 : μηνὶ φεβρουαρίῳ... ἀπὸ θ' καὶ αὐτῆς (2). Comme, dans notre texte, l'année 59 de Dioclétien n'est pas affectée de cette formule d'inclusion, il en résulte tout au moins et sûrement la possibilité de son exclusion, c'est-à-dire qu'elle peut ne pas être comptée elle-même comme appartenant au cycle, et dans ce cas le cycle commencerait à la 60^e année. Puisque ce sens est possible, on ne peut faire autrement que de le tenir pour nécessaire — nécessaire à cause précisément de l'année du consulat et de l'indiction à laquelle la donnée est rattachée. On peut aller plus loin et montrer que ce sens exclusif de ἀπὸ à l'égard de νθ' ἔτους est suggéré par le texte même de la notice du τροχός. En effet, en voulant préciser la date inaugurale du cycle, l'auteur s'exprime ainsi : à partir du 21 mars, celui-ci étant compris, etc. : ἀπὸ κα' καὶ αὐτῆς τοῦ μαρτίου. Ce sens inclusif de ἀπὸ qui n'était pas indiqué pour l'année 59 de Dioclétien l'est ici. Pourquoi ce soin, sinon pour éviter que le second ἀπὸ soit compris comme le premier ? Et cela signifie-t-il autre chose, sinon que le premier avait pour l'auteur un sens exclusif. On le voit, c'est le texte même de la notice qui invite à exclure du cycle la 59^e année de Dioclétien. On devra donc comprendre ainsi : la période ennéadékaétéridique a pris son commencement à partir de la 59^e année de Dioclétien, *non comprise*, donc à l'année qui suit, la 60^e, celle qui, justement, correspond à l'année du consulat et de l'indiction ensuite marqués (= 344). Ainsi donc est levée la difficulté qu'offrait l'indication, dans la notice du τροχός, de la 59^e année de Dioclétien, en conflit, selon la première apparence, avec les deux autres données chronologiques.

Quant à la présence de la 59^e année de Dioclétien en tête des années du cycle dans les cases du τροχός, on doit (il n'y a pas possibilité de le faire autrement), l'expliquer par l'intervention d'un copiste moyennement intelligent et bien intentionné qui aura voulu harmoniser les années dioclétiennes du τροχός avec le texte de la notice explicative. Il dut lui paraître inconcevable que l'année 59 de Dioclétien qu'il voyait expressément marquée dans la notice comme première année du cycle (ainsi comprenait-il) ne se retrouvât pas de même comme première année dans la série circulaire du τροχός. Il prit donc soin de l'y faire figurer et d'ordonner en conséquence les années suivantes du cycle. Étranger à l'emploi de l'ère dioclétienne, il lui était difficile, et l'idée ne dut pas lui en venir, de se rendre compte si l'année 59 de Dioclétien coïncidait bien, pour ne pas parler du consulat, avec l'indiction et l'année du monde indiquées. Il était, du moins, sûr de ne pas se tromper, pensait-il, en conformant la chronologie dioclétienne des années du cycle dans les cases du τροχός à l'indication expresse de la notice explicative.

---

(1) Autres exemples : *Chronicon Paschale*, 526 et 527.

(2) *Ibid.*, 693. Autres exemples, 414, 423, 701, 704, 705, 710-712, 715, 726, 727.

Ces éclaircissements donnés, la voie est libre pour apprécier la portée de notre document. Le point essentiel, pour cela, est de déterminer le temps où il fut composé, et plus précisément, puisqu'il porte une date, de voir si cette date est bien garantie. La réponse affirmative n'est pas douteuse.

D'abord, toutes les formes chronologiques du document en proclament la haute antiquité. Il est absolument vain de penser qu'un computiste postérieur, voulant instruire ses contemporains, ait pu songer à prendre son compte aussi haut. Et que pouvaient lui faire et les années de Dioclétien et les dates en calendrier égyptien et même en calendrier romain ? Pour parler de ce dernier, on peut être assuré que c'est lui le calendrier fondamental, les autres n'étant que pour les concordances. On voit en effet que la notice met en tête les Romains κατὰ Ῥωμαίους. De plus, dans le τροχός lui-même, le calendrier romain est seul placé dans le même cercle que l'indication de l'année et des épactes, un autre cercle contenant ensemble les dates syriennes et égyptiennes. Ajoutons le fait déjà signalé de la discordance, à la troisième année de l'ennéadékaétéride, entre le calendrier romain, où est la vraie date du *XIV lunae* pascal et les deux autres calendriers, qui présentent une fausse correspondance, celle-ci ne pouvant provenir que d'un manque d'application. Une autre raison de haute antiquité se trouve dans la préoccupation d'opposer un cycle parfaitement exact de 19 ans aux autres cycles imparfaits de 8, de 15, de 16 ou de 17 ans. On peut dire qu'à partir du v^e^ siècle, et même à partir de Théodose I^er^, qui adopta officiellement la table centenaire de Théophile d'Alexandrie, ces cycles étaient hors de jeu, et celui de 19 ans, le seul employé en Orient. Le rappel des cycles périmés n'aurait eu plus tard aucun sens. Tout nous ramène donc à l'époque décrite dans le tableau.

Notons maintenant que la rédaction du τροχός a été faite non pas avant ni après, mais pendant le cours de l'ennéadékaétéride commençée sous les consuls Léontius et Sallustius. Le texte porte en effet : « La présente ennéadékaétéride a pris commencement à partir... du 21 mars, équinoxe, du consulat de Léontius et Sallustius » ; il avertit de remonter, quand elle sera finie, à la deuxième indiction pour constater la perfection du cycle. Cette deuxième indiction correspond aux années 5852 finissante et 5853 commençante, l'équinoxe du 21 mars marquant le début de l'an. L'année 5852 a pris fin, dit le texte, sous le consulat de Léontius et Sallustius. Arrêtons-nous sur cette date de 5852. C'est une donnée capitale. Elle ne s'explique que par la réforme du cycle anatolien opérée en 353 et l'éclaire à son tour. Les concordances qui lui sont données : 59^e^ année de Dioclétien écoulée, 2^e^ indiction et consuls susdits, la fixent en 343/44. Commencée avec l'équinoxe de 343, elle s'achève juste avant l'équinoxe de 344, où, par suite, commence l'année 5853.

Ce résultat s'harmonise parfaitement avec la réforme de 353, opérée sur le principe même d'Anatole. A s'en tenir à ce principe, le cycle lunaire, cycle κατὰ φύσιν, devait être remonté huit ans plus haut, c'est-à-dire de 353 (5854 d'Anatole) à 345 (5846 d'Anatole). Cette dernière année mondiale devait donc s'énoncer désormais 5854 (345). C'est à quoi strictement conduisait le principe anatolien. Mais, grâce au τροχός, nous connaissons l'opération complémentaire de la réforme : l'établissement du nouveau cycle non pas κατὰ φύσιν mais κατὰ θέσιν, c'est-à-dire, non pas en le faisant partir de la numération des épactes, mais en le faisant partir, concurremment avec le cours du soleil à la création, d'une année sans épactes. Nous voyons en effet la première année de l'ennéadékaétéride du τροχός marquée avec 30 épactes, ce qui signifie zéro épacte, tandis que le cycle d'Anatole commençait avec 11 épactes. Le cycle réformé a donc été remonté de neuf ans au lieu de huit, l'ère du monde étant remontée de huit ans (voir ci-dessus le tableau, p. 74). Et il n'y a évidemment pas d'autre raison à cela que de faire aller ensemble les années du cycle avec celles du monde, comme chez les Alexandrins les années du cycle marchaient avec les années de Dioclétien.

C'est une heureuse fortune que le τροχός ait été conservé. Le Chroniste ne s'y appuie pas, il n'y renvoie pas ; il est pourtant certain qu'il le suit, nous l'avons montré. S'il y a une exception, celle de la date pascale de 5540 (11e année du cycle), les explications qui l'accompagnent prouvent simplement qu'il voulait justifier cet écart. L'exception prouve aussi que le Chroniste n'est pas l'auteur du τροχός, car il y aurait mis la date pascale qui l'intéressait ; celui-ci lui était bien antérieur. Il est à propos de noter ici que le τροχός est placé dans le *Chronicon Paschale* en face des consuls Léontius et Sallustius, sans nul doute comme un monument rappelant leur consulat, et, dans le cas, comme un document prenant date à partir de leur consulat (344). Ainsi donc, tout dans ce τροχός porte la marque de l'époque où la notice intérieure le fixe, qui est l'époque même de la réforme. Tout convient et tout s'explique dans ce cadre : les dates en calendrier romain, qui s'imposaient du fait que la réforme était une affaire officielle, ordonnée par l'empereur, les années de Dioclétien à cause de l'existence d'un cycle décemnovennal, qui portait cette numération continue et avec lequel il importait de marquer les correspondances pour qu'il n'y eût point de désaccord sur les dates pascales ; la transcription en mois syriens et alexandrins pour les populations à qui le calendrier romain plus compliqué n'était pas familier ; enfin la préoccupation d'affirmer l'excellence du cycle de 19 ans sur les autres qui pouvaient encore, vers le milieu du IVe siècle, prétendre lui faire concurrence.

J'en viens à la conclusion. Nous connaissions par les textes arméniens l'existence d'une réforme du comput à la fin du cycle anatolien de 95 ans qui s'achevait en 352 et la création à cette époque d'une table bicentenaire due à André de Byzance. Mais c'est le τροχός du *Vaticanus gr. 1941* qui nous en donne le résultat et nous permet d'en dégager la nature. Nous y lisons le fonctionnement du nouveau cycle et le point de départ qui lui est fixé. Nous y lisons, exigée par le cycle, la transformation de l'ère mondiale antérieure (celle d'Africanus) et le point de départ ou la première année de l'ère nouvelle. N'avons-nous pas raison d'appeler ce τροχός un document de toute première importance ? Il nous apparaît comme l'état officiel de la réforme du comput, l'acte de naissance d'un cycle pascal nouveau et d'une ère nouvelle. Et cette ère nouvelle, employée dans l'état actuel du *Chronicon Paschale*, mais qui l'était d'abord évidemment dans l'état primitif, pourra-t-on hésiter à y voir l'ère primitive, bien authentique, des Byzantins et à lui donner son vrai nom ? Ce nom, qui lui convient et qui la distingue, ne peut être que celui que nous avons inscrit en tête de ce chapitre : L'ÈRE PROTOBYZANTINE.

Il convient, pour terminer, de dire ici quelques mots d'une question qui a beaucoup divisé les érudits. Il s'agit de l'existence discutée d'un manuscrit du *Chronicon Paschale* s'arrêtant à l'an 354, c'est-à-dire à une date tout à fait intéressante pour nous, puisque c'est l'année qui suit la réforme du comput. On aurait ainsi, sans tarder, procédé à une révision, en appliquant la nouvelle ère du monde, de la chronologie des chronographes antérieurs. Le fondement pour affirmer l'existence de cette première rédaction du *Chronicon Paschale* était l'indication suivante de Du Cange dans son édition du *Chronicon Paschale* sous l'année 354 (consulat de Constance Auguste VIII et de Constant César III) : « 'Ιδῶν Αὐγούστου. *In hac voce, uti in Praefatione diximus, Holstenius codex desinit.* » Dans la partie antérieure de son édition, le savant français relevait des variantes provenant du célèbre bibliothécaire de la Vaticane. Cette mention d'un codex Holstenius finissant en 354 a fait naturellement supposer qu'il a dû exister un *Chronicon Paschale* primitif qui s'arrêtait à cette date. D'illustres érudits, Mommsen en tête, n'ont pas craint d'accuser Holste d'avoir, de mauvaise foi, produit des notes d'un manuscrit inexistant. Conybeare, en produisant la correspondance de Du Cange avec Bigot, a montré l'inanité de cette accusation ; il concluait à la perte du manuscrit (1). C'est le cardinal G. Mercati qui a trouvé la vraie solution : le codex Holstenius est simplement un exemplaire de l'édition de Raderus, sur lequel Holste a relevé des variantes. Ce travail s'arrête à 354. La provenance des variantes n'est autre que le *Vaticanus graecus 1941*, qui contient le *Chronicon Paschale*, et que, naturellement, le savant bibliothécaire a eu la curiosité de comparer avec l'édition faite sur le manuscrit de Munich (1). Il reste à découvrir cet exemplaire annoté.

---

(1) F. C. Conybeare, On the date of composition of the Paschal Chronicle, *The Journal of theol. Studies*, 2, 1901, 288-298 ; Id., The Relation of the Paschal Chronicle to Malalas, *BZ*, 11, 1902, 395-405, spéc. 401-402 ; Id., The Codex of the Paschal Chronicle used by Holstein, *The Journal of theol. Sud.*, 7, 1906, 392-397.

---

(1) G. Mercati, A Study of the Paschal Chronicle, *The Journal of the theol. Stud.*, 7, 1906, 397-402 ; reproduit dans G. Mercati, *Opere minori*, II, 1937, 462-467.

VI

L'ÈRE ALEXANDRINE

L'ère protobyzantine, bien que strictement conforme, selon la conception anatolienne, à la loi censée naturelle du cycle lunaire, ne laissa pourtant que fort peu de traces. La raison en est que les ères mondiales n'étaient employées à l'origine que par les chronographes qui les appliquaient surtout aux événements bibliques et évangéliques, tandis que les actes de la vie publique et privée procédaient par consulats et années des empereurs. Quand cette sorte de datation s'introduisit dans la littérature ecclésiastique, surtout dans l'hagiographie, l'ère alexandrine créée ensuite avait déjà, pour les raisons que l'on verra plus loin, conquis sa prépondérance.

On pourrait s'étonner de prime abord que le cycle alexandrin décemnovennal, créé en 304, ait attendu environ un siècle avant de donner naissance à une ère mondiale. C'est pourtant ainsi, et cela se comprend. Ce cycle, non pas fondé sur un principe lié à des faits naturels, mais simplement aligné sur le début d'une année civile, n'avait qu'une base conventionnelle. Ses créateurs ne pouvaient pas ne pas en avoir conscience. Aucune amorce, par ailleurs, ne s'offrait, à l'origine, aux Alexandrins pour prétendre, ou même songer, à tirer une ère de leur cycle. Ils durent continuer, quand ils voulaient désigner telle ou telle année après la création, à se servir de l'ère d'Africanus, et peut-être, mais ce n'est guère probable, employèrent-ils, à partir de 353, l'ère qui lui succédait, pour ainsi dire, par conséquence naturelle. En tout cas, ils n'en avaient nul besoin pour situer leur cycle et en mesurer le développement, car ils avaient pour cela, depuis le début, la numération continue des années de Dioclétien qui leur suffisait et les dispensait de toute autre.

Ce qui put faire naître l'idée d'associer une ère au cycle alexandrin, ce fut la faveur que reçut ce cycle à partir de Théodose I^er^ (380-395), qui, nous l'avons vu, le reconnut officiellement en acceptant la table centenaire de Théophile d'Alexandrie. Puisque le canon officiel de Constant II était lié à une ère mondiale, l'idée devait venir, et elle vint, que cela pouvait convenir aussi au canon officiel nouveau qui le supplantait. Les seuls renseignements que nous ayons sur cette entreprise proviennent de Georges le Syncelle (début du IX^e^ siècle). Ils mettent en cause deux chronographes : l'un, Panodore, qui vivait, est-il dit, sous l'empereur Arcadius (+ 408) et l'archevêque Théophile d'Alexandrie (+ 412), l'autre, Annianos, son contemporain, tous deux moines (1). La priorité doit appartenir à Panodore, du fait que son système n'a pas survécu, et que cela ne s'explique bien qu'en admettant qu'il a été supplanté par un autre, celui d'Annianos, qui a paru plus satisfaisant.

On a longtemps été porté à juger de la première organisation de l'ère alexandrine par l'état où elle apparaît définitivement constituée ; aussi, en voyant le nom de Panodore attaché au premier

(1) Sur ces deux auteurs, voir H. GELZER, *Sextus Julius Africanus*, II, 189, et références dans le « Register ».

emploi de cette ère, c'est à lui que naturellement on a attribué cet état, et de son nom qu'on a appelé l'ère ainsi constituée. On a cru, par la même optique, que l'ère alexandrine fut établie dès l'origine avec le même commencement que l'année égyptienne (1^er^ thôt = 29 août), et l'on a interprété en ce sens diverses données de Georges le Syncelle.

L'ÈRE DE PANODORE

L'ère de Panodore, selon l'opinion traditionnelle, est le 1^er^ thôth (29 août) 5493 av. J.-C. La chose n'a pas paru évidente à Ch. Unger, qui a tenté de prouver qu'il fallait la remonter d'un an et l'a mise au 1^er^ thôth 5494 av. J.-C. (1). Mentz (2) et Serruys (3) ont réagi en faveur de l'ancienne position. Cependant, comme on le voit, tous admettent comme hors de discussion que le début de l'ère est au 1^er^ thôth. Il m'est apparu que l'on n'a pas tiré tout le parti possible des renseignements du Syncelle et, conjointement, que l'on n'a pas eu égard à sa manière de compter, en utilisant certaines dates de Panodore rapportées par lui. Notons ici au préalable pour éviter toute confusion qu'une ère de la création doit nécessairement avoir son début au temps de l'année où se place la création. Or, pour tous les chronographes, la création a eu lieu à l'équinoxe du printemps ou aux environs. Cela fait partie de la constitution de l'ère. Ce n'est que dans la suite, par accommodation, ou par oubli des origines, qu'elle reçoit un commencement aligné sur l'année civile. On pourrait, d'après cela, distinguer dans l'emploi d'une ère, le style technique et le style vulgaire. Il s'agit évidemment ici du style technique, celui qui constitue l'ère et la justifie.

L'ère nouvelle qu'instituaient les Alexandrins devait, comme celle d'Anatole, comme celle de Constantinople, être établie en remontant par révolutions cycliques de 19 ans à partir d'une première année de leur cycle, c'est-à-dire 285 ou 304, ou toute autre année observant cet intervalle, jusqu'à la première année du cycle rattaché à la création.

Nous avons vu plus haut que le cycle réformé d'Alexandrie avait son début à la neuvième année du cycle d'Anatole, et donc qu'il y avait entre les deux une différence de huit ans. Nous avons vu, d'autre part, que l'ère d'Anatole comportait une année précyclique qui mettait les années de cette ère en avance d'une unité sur les années du cycle. En serait-il de même pour l'ère fondée sur le cycle lunaire alexandrin ? Serait-elle ainsi une pure imitation ou transposition de l'ère d'Anatole ? Si oui, la différence entre les deux ères ne serait aussi que de huit ans. Sinon, la différence, du fait de l'absence d'une année précyclique, serait de neuf ans.

Deux manières donc s'offraient d'instituer l'ère : ou la faire commencer et marcher avec le cycle, ou la faire précéder le cycle par l'établissement, à la création, d'une année précyclique. Dans l'un et l'autre cas, l'institution de l'ère doit comporter trois coordonnées fondamentales : la première consiste dans la convenance du début de la première année de l'ère avec les jours de la semaine génésiaque, dimanche, premier jour, et mercredi, quatrième jour, où furent créés les astres ; la deuxième consiste dans la détermination de l'année de la Passion, offrant le synchronisme nécessaire pour le jour de cet événement, en tenant compte de la chronologie longue de la vie du Christ ; le troisième est dans la conjonction des deux précédentes, c'est-à-dire que la date de la Passion ou de la Résurrection doit ramener la date de la création, ou l'une des deux autres dates importantes de la semaine génésiaque, création du soleil, ou création de l'homme.

Ceci posé, examinons maintenant quel est, en ce qui concerne les jours génésiaques, le résultat de la transposition pure et simple de l'ère d'Anatole, c'est-à-dire ne comportant qu'une différence de huit ans.

---

(1) Chr. UNGER, *Chronologie des Manetho*, Berlin, 1867, 37 sq.

(2) A. MENTZ, *Beiträge zur Osterberechnung bei der Byzantinern* (Dissert. Königsberg 1906), 7, n. 3.

(3) D. SERRUYS, Les transformations de l'Aera Alexandrina Minor, *Rev. de Philologie*, nouv. série, 31, 1907, 252-268.

Pour y parvenir, aidons-nous du cycle parfait de 532 ans, le seul qui permette de calculer rigoureusement les récurrences conjointes du jour de la semaine et du quantième mensuel. Nous prendrons comme point d'appui la date de 5853, début d'un cycle de cette sorte (532 × 11 = 5 852). Dans l'ère d'Africanus, qui avance d'un an sur son cycle, 5853 est la fin d'un cycle, et c'est 5854 qui est le début du cycle suivant. L'an 5854 égale ici 353 de l'ère dionysienne. Le décalage de huit ans qui produit la nouvelle ère porte l'équation à 361 (5 854 = (353 + 8) = 361). L'année 361 est l'année correspondante par récurrence à l'ouverture du cycle lunaire à la deuxième année de la création. A l'année précyclique, première année de la création, correspond l'année 360. Nous pouvons donc, au moyen de cette dernière année, connaître les dates des jours genésiaques. Procédons ainsi. L'an 360 est une dix-neuvième année dans le cycle lunaire de la réforme d'Alexandrie, année dont le siège pascal, *XIV lunae*, est au 17 avril, date liée au saut de la lune en cette année. Comme la première année de la création ne peut comporter de saut de la lune, son *XIV lunae*, au lieu du 17 avril, sera le 16 avril, un jour plus bas que dans l'ère d'Anatole, où le *XIV lunae* était le 15. Nous pouvons nous dispenser ici de refaire les calculs établis ci-dessus à propos de cette ère (1). Il suffira d'en transposer le résultat par l'addition d'un jour. Dans l'ère d'Anatole on obtenait le *XIV lunae* de la création au 17 mars ; on aura donc ici le 18 mars. En 360, le 18 mars est un samedi ; il en est donc de même à l'année de la création. Le premier jour génésiaque, dimanche, sera, par suite, le 19 mars, et le quatrième jour génésiaque, mercredi, création des astres, sera le 22 mars, la lune étant dans son XVIIIe jour.

Tel est le résultat de la transposition de l'ère d'Anatole, avec inclusion de l'année précyclique, en l'ère alexandrine. L'ère du monde était chez Anatole le 22 mars 5501 av. J.-C. ; elle devient 19 mars 5493 av. J.-C.

Est-ce là l'ère de Panodore ?

Pour que la réponse soit affirmative, il faudra que se vérifie cette concordance entre la date de la création et celle de la Passion (ou de la Résurrection) dont nous parlions plus haut et dans laquelle les anciens chronographes trouvaient la plus impressionnante des démonstrations. Voyons donc les dates de Panodore touchant ces événements de la vie du Christ. Elles nous sont fournies, quant à l'année et quant au jour, par Georges le Syncelle, dans son Ἐκλογὴ χρονογραφίας (2).

Avant toutes choses, et pour éviter toute confusion, notons que cet auteur, en relevant et en appréciant les dates de ses devanciers, ne regarde que les nombres eux-mêmes sans s'occuper de leur véritable correspondance historique et, apparemment, sans la connaître. C'est ainsi, par exemple, qu'il loue Africanus de mettre l'Incarnation du Christ en 5500, comme il fait lui-même, mais, tandis que sa propre date de 5500 correspond à l'an 8 de notre ère, celle d'Africanus correspond à l'an — 2.

Cette remarque faite, voyons quelles sont, d'après Georges le Syncelle, les dates de Panodore touchant la Passion et la Résurrection du Christ. Après avoir dit que Panodore s'est trompé de sept ans pour la date de l'Incarnation, le Syncelle ajoute qu'à cause de cela, il s'est trompé aussi pour le jour de la Pâque, τὴν περὶ τὸ πασχάλιον ἡμέραν, en la mettant en 5525 au 20 mars, soit le 24 Phamenoth (le texte, par erreur évidente de copiste, porte Φαμενωθ κ′). Laissant pour le moment la question du chiffre véritable pour l'année du monde, que Goar a corrigé en 5526, nous pouvons affirmer comme sûr que l'année désignée par Panodore est l'année 34 de notre ère. La mention de Phamenoth interdit en effet de penser aux années voisines 32, 33, 35, 36, où les sièges pascals respectifs du 12 avril, du 1er avril, du 9 avril et du 29 mars exigent la transcription en jours de Pharmouthi. Panodore fixe le *XIV lunae* (τὴν περὶ τὸ πασχάλιον ἡμέραν) de cette année 34 au 20 mars. Pourtant, la vraie date, marquée dans le cycle, est le 21 mars. Panodore ne peut l'ignorer, c'est évident. Un tel changement

(1) Voir ci-dessus, pp. 34-35.

(2) Georges le Syncelle, éd. Bonn, 63.

ne peut être qu'intentionnel. Et l'intention apparaît dans le résultat obtenu, et que voici. Le 20 mars de l'année 34 tombe un samedi. En y mettant le *XIV lunae*, on a le jour précédent, vendredi, le 19 mars, pour la Passion du Christ. C'est au *XIII lunae*, tout comme chez Anatole et Africanus en l'an 31. Nous avons donc le jour de Passion au *19 mars*. C'est précisément, nous l'avons vu, le premier jour de la création dans la transposition de l'ère d'Anatole en y comprenant l'année précyclique. En gardant la date du 21 mars pour le *XIV lunae*, le chronographe manquait ce résultat, car le 21 mars 34 tombant un dimanche, cela mettait entre cette date et le vendredi 19 mars, un hiatus qui empêchait de placer la Passion en cette année ; la Passion eût été à un *XII lunae*, incidence qui, n'ayant aucune apparence ou possibilité d'attache avec le récit évangélique, ne peut venir à l'esprit d'aucun chronologiste.

Comment Panodore a-t-il pu changer le siège pascal du 21 mars en 20 mars ? Nous ne le savons pas, mais on peut être certain qu'il s'est employé à justifier sa date. Il aura probablement usé pour cela d'un calcul analogue et peut-être identique à celui par lequel l'auteur du *Chronicon Paschale* a transporté le *XIV lunae* de l'an 31, pour le besoin de sa thèse, du 24 mars au 23 mars (1).

L'exposé que nous venons de faire montre, d'une part, la date à laquelle aboutit, pour le premier jour de la création, la transposition de l'ère d'Anatole sur le cycle alexandrin en y incluant l'année précyclique : c'est le 19 mars ; et d'autre part, la date mise par Panodore à la Passion du Christ : c'est également le 19 mars. Nous voyons ici réalisée la concordance de dates requise pour la constitution d'une ère mondiale entre la création et la Rédemption. Une telle coïncidence est certainement un indice que l'ère ainsi constituée est bien celle de Panodore. Et le fait que cette coïncidence n'a pu être obtenue que par un déplacement de la date pascale de l'an 34 de la part de Panodore doit rendre cette conclusion indubitable.

Dans la présente transposition de l'ère d'Anatole, nous n'avons pas relevé la concordance de l'équinoxe avec la création du soleil. Elle est réalisée si l'on prend la date de l'équinoxe d'après Anatole. Mais au temps de Panodore, la date reçue était le 21 mars. Nous serions bien étonné que ce chronographe, qui déplaçait une date pascale, n'ait pas cherché à inclure dans ses concordances l'équinoxe du 21 mars. Il le pouvait en combinant le calcul des jours selon Ptolémée avec le récit de la Genèse. Ptolémée, dans ses calculs astronomiques, compte les jours de midi à midi. Et la Genèse caractérise ainsi les jours de la création : « Et il y eut un soir et un matin, ce fut le premier jour » ; et semblablement pour les jours suivants. Panodore pouvait donc comprendre, et expliquer, que le premier jour de la création, 19 mars, correspondait en réalité à 18/19 mars, de midi à midi, des Romains ; et le 22 mars, à 21/22 mars, de midi à midi. De la sorte, la création du soleil aurait eu lieu dans la partie diurne du 21 mars après midi, donc à l'équinoxe. Et comme en l'an 34, Panodore a le jour de la Résurrection au 21 mars, il y avait là une merveilleuse correspondance chronologique de plus, savoir, la création du soleil à l'équinoxe au 21 mars, et à cette même date, la résurrection du Christ resplendissant de lumière.

Si intéressante et suggestive que soit cette dernière concordance, elle n'est que de surcroît, et notre conclusion demeure ferme sans elle. Nous la formulons : l'ère de Panodore est l'ère obtenue par transposition sur le cycle d'Alexandrie de l'ère d'Anatole en y incluant son année précyclique. L'écart réalisé est de huit ans plus bas, moins trois jours. L'ère d'Anatole est le 22 mars 5501 av. J.-C. ; celle de Panodore est le 19 mars 5493 av. J.-C. L'an 1 de l'ère dionysienne correspond, depuis le 1er janvier jusqu'au 18 mars, à l'an 5493 de l'ère de Panodore, et depuis le 19 mars jusqu'au 31 décembre, à l'an 5494 de cette même ère.

Toute ère mondiale doit s'accompagner d'une ère chrétienne et donc s'accommoder à une chronologie du Christ préexistante ou s'en créer une nouvelle. Quelle est l'ère chrétienne de Panodore ? Nous venons de voir que ce chronographe, en construisant son ère mondiale sur le cycle lunaire alexandrin, a transposé fidèlement celle d'Anatole en plaçant, ainsi que lui, une année précyclique comme première année du monde. Et nous avons vu également qu'il mettait la Passion du Christ en l'an 34, se séparant ici d'Anatole et d'Africanus pour qui elle était en 31. Si Panodore n'a pas maintenu cette date traditionnelle, c'est évidemment que la chose lui parut impossible. Le problème, en effet, se posait pour lui d'une manière différente que pour ses prédécesseurs. Ceux-ci observaient la chronologie courte de la vie du Christ, et lui, avec tous ses contemporains, la chronologie longue instaurée par Eusèbe. Il lui fallait donner deux ans de plus à la vie du Christ. Cela pouvait se faire de deux façons : ou bien l'allonger par en haut, si l'on voulait maintenir l'an 31 comme date de la Passion ; ou bien l'allonger par en bas, et dans ce cas, trouver pour cet événement une date convenable. Panodore, délaissant le premier moyen, abandonna la date de l'an 31, évidemment pour la raison — on n'en peut concevoir d'autre — que cette année n'offrait pour le jour de la Passion aucun point de correspondance mystique avec les dates des jours génésiaques de son ère. En allongeant la vie du Christ par en bas, il rencontrait l'an 34 qui lui offrait presque cette correspondance recherchée. Il s'en fallait d'un jour. Au prix d'une légère entorse à la date régulière du *XIV lunae*, il pouvait mettre la Passion à la même date que la création, le 19 mars. Le résultat était si seyant, et, par là, si tentant, que Panodore n'hésita pas et, nous l'avons vu, plaça résolument la Passion en cette année 34 de notre ère. Cela faisait une différence de trois ans avec la date d'Africanus et d'Anatole (an 31). Or, c'était deux ans seulement qu'il fallait ajouter. Panodore réduisit la différence de surplus en abaissant d'un an la date de l'Incarnation. Celle-ci était en 5501 de l'ère d'Africanus (= an — 1 de l'ère dionysienne = = 5493 de l'ère de Panodore). Panodore la mit en 5494 (= 5502 d'Africanus = an 1 de l'ère dionysienne). A quel jour de l'année la place-t-il ? A défaut d'autres indications, nous devons en juger par l'usage d'Annianos, son contemporain et d'Africanus, son devancier. Selon le témoignage de Georges le Syncelle, explicite pour le premier, implicite pour le second, ces deux auteurs donnent une somme d'années entières à la vie du Sauveur en mettant l'Incarnation du Christ à la même date que sa résurrection, savoir au 25 mars. Comme c'est au 21 mars que Panodore place la résurrection, c'est probablement aussi à cette date qu'il aura placé son incarnation. N'oublions pas que la fête de Noël au 25 décembre, qui entraîne celle de l'Annonciation au 25 mars, était récente en Orient et que nous n'avons point de renseignements sur la date de son introduction en Égypte. Il était encore possible à Panodore de lui opposer une autre date. La date de l'Incarnation mise au 21 mars entraînait nécessairement la modification de toutes les dates des événements connexes : naissance du Christ, rencontre du vieillard Syméon, naissance de saint Jean-Baptiste. Peut-être trouverait-on dans le système ici indiqué l'explication d'un passage du *Chronicon Paschale* qui a déjà attiré notre attention. L'auteur de cet ouvrage mentionne une catégorie de gens qui, tout en suivant un cycle pascal de 532 ans, où les dates sont conformes au canon ecclésiastique, se trompent cependant au sujet des autres fêtes, et critiquent les dates où elles sont célébrées dans les Églises de Dieu. Et d'énumérer précisément les fêtes du cycle de Noël que nous avons nommées (1).

---

(1) Voir ci-dessus, p. 79. Il est remarquable qu'en effet, le procédé du Chroniste, appliqué à la date pascale de l'année 34, a précisément pour résultat de la remonter d'un jour.

Ne serait-ce pas là justement le système de Panodore, dont le cycle lunaire de 19 ans avait les mêmes dates pascales que celles en vigueur au temps du Chroniste, et qui, selon la probabilité que nous avons dite, et qu'accroît encore le présent rapprochement, plaçait l'Incarnation du Christ, comme sa résurrection, au 21 mars, et par là même entraînait le changement de tous les événements connexes ?

L'année de l'Incarnation du Christ, avons-nous vu, est pour Panodore, l'an 5494 de son ère.

---

(1) Éd. Bonn, 21-22, voir ci-dessus.

Ainsi donc, Panodore n'a pas cédé au mirage du nombre mystique de 5 500. Il était loisible à Africanus et à Anatole, qui construisaient eux-mêmes leur ère sans dépendance d'une ère antérieure, d'amener la naissance du Christ en 5501 et sa Passion, en 5531, tout en observant pour ces événements l'exactitude historique. Mais Panodore, qui construisait la sienne par une transposition de la leur, devait, par une logique naturelle, transposer aussi les dates de ces événements (compte tenu des modifications exigées par la chronologie longue de la vie du Christ). On pouvait cependant concevoir une autre logique, prenant comme élément primordial le nombre de 5 500 et y conformant la chronologie elle-même, je ne dirai pas au mépris de la vérité historique, mais avec la persuasion que celle-ci devait en découler. Ces deux procédés sont indiqués par Georges le Syncelle quand il oppose l'ἐκκλησιαστικὴ παράδοσις à la μαθηματικὴ ἔκδοσις (1). C'est à celle-ci que s'est attaché Panodore, et c'est parmi les μαθηματικοί que le range l'auteur de l'᾿Εκλογὴ χρονογραφίας en lui reprochant de se tromper de sept ans pour la date de la naissance. C'est en effet l'écart qu'il y a entre 5494, date de Panodore, et 5501, date que prône Georges le Syncelle. Il est vrai qu'en marquant la date de Panodore, le Syncelle écrit 5493 au lieu de 5494. Mais il ne peut faire aucun doute, si l'on tient compte de sa manière de parler, que c'est en réalité l'année 5494 qui est signifiée. Quand le Syncelle compare 5493 à 5500, ce qui est l'écart de sept ans reproché à Panodore, il s'agit de 5500 finissant ou achevé et de 5501 commençant. Il s'en explique lui-même on ne peut plus clairement dans le passage où il donne la date de l'Incarnation du Christ : τῷ ͵εφʹ ἔτει τοῦ κόσμου πληρουμένῳ καὶ ἀρχομένῳ τῷ ͵εφαʹ μηνὶ κατὰ ῾Ρωμαίους Μαρτίῳ κεʹ (2). Donc aussi pour l'an 5493 : il signifie 5493 finissant et 5494 commençant. Et de même, quand le Syncelle expose qu'Africanus se trompe de deux ans parce qu'il met la Résurrection du Christ en 5531 au lieu de 5533, il s'agit pour la première date de 5531 finissant et de 5532 commençant, et pour la seconde de 5533 finissant et 5534 commençant. C'est en effet ainsi que le Syncelle présente sa propre date de la Résurrection : an du monde 5534, 25 mars, premier jour de l'année, un dimanche (3). Pour Anatole et Africanus, le premier jour du monde était certes le 22 mars, mais sans nul doute, le Syncelle ne le savait pas et considérait l'ère 5500 d'Africanus comme identique à la sienne propre. Notons encore le passage où le Syncelle loue Africanus de se conformer à la tradition apostolique qui place la σάρκωσις en l'an 5500, τῷ ͵εφʹ ἔτει (4). La tradition apostolique, pour le Syncelle, ne peut être que celle qu'il suit lui-même ; la date indiquée ne peut donc signifier que sa propre date, 5500 finissant et 5501 commençant, comme il a été montré plus haut. Dans ce dernier exemple, relevons la forme ordinale τῷ ͵εφʹ ἔτει. Et c'est aussi la forme ordinale qu'emploie Georges le Syncelle vers le début de son ouvrage : ὥστε σαφῶς ἀποδεῖξαι τῷ ἔτει ͵εφʹ τοῦ κόσμου τὴν ἔνσαρκον αὐτοῦ γεγενῆσθαι οἰκονομίαν (5). Tous ces divers textes comparés font connaître clairement quelle est la manière de parler du Syncelle. Quand il met l'incarnation du Christ en 5500, c'est indubitablement 5500 finissant et 5501 commençant. Il doit en être de même pour l'année 5493 à laquelle il oppose sa date de 5500. Cette année 5493, même exprimée sous la forme ordinale : ἐλθὼν (Panodore) εἰς τὴν σωτήριον σάρκωσιν τῷ ͵ευϛγʹ ἔτει ταύτην συλλογησάμενος (6), ne peut signifier que 5493 finissant et 5494 commençant : ce n'est qu'ainsi que se vérifie l'écart de sept ans que le Syncelle reproche à son lointain devancier. Il paraît bien que c'est pour n'avoir pas remarqué cette manière de dater que les chronologistes, et Serruys avec eux (7), ont été amenés à distinguer dans l'ère alexandrine deux formes, l'une, propre à Panodore, avec commencement au 1er thôth (29 août), l'autre, celle d'Annianus, avec commencement au 25 mars précédent, la première, appelée *aera alexandrina minor*, parce que plus basse de quelques mois, et l'autre, *aera alexandrina major*. Ils ne croyaient pas pouvoir expliquer autrement l'écart de sept ans au lieu de huit qu'exigerait l'ère d'Annianos. L'*aera alexandrina minor* ici indiquée n'étant fondée sur aucun autre indice, on devra l'abandonner résolument.

---

(1) GEORGES LE SYNCELLE, 618-619.

(2) ID., 590.

(3) ID., 619.

(4) ID., 616.

(5) ID., 4.

(6) ID., 618.

(7) *Art. cité* ci-dessus, p. 86.

Une distinction, certes, est à faire, et les mêmes expressions peuvent servir à la désigner, mais ce sera en établissant un rapport inverse et en étendant l'écart : l'*aera alexandrina minor* sera celle d'Annianos ayant commencement au 25 mars 5492 av. J.-C. ; et l'*aera alexandrina major* sera celle de Panodore plus haute d'un an et trois jours, avec commencement au 19 mars 5493 av. J.-C.

En résumé, les changements apportés par Panodore à la chronologie d'Africanus et d'Anatole sont les suivants :

- ère mondiale abaissée de huit ans (Anatole : 22 mars 5501 avant notre ère ; Panodore : 19 mars 5493 avant notre ère) ;
- ère chrétienne abaissée de sept ans (Africanus : 25 mars 5501 ; Panodore : 21 (probable) mars 5494), avec différence réelle d'une année (Africanus : 1 avant notre ère ; Panodore : 1 de notre ère) ;
- dates de la Passion et de la Résurrection abaissées de cinq ans (Africanus : 23 mars 5531 et 25 mars 5532 ; Panodore : 19 mars 5526 et 21 mars 5527) ; avec différence réelle de trois ans (Africanus : 31 de notre ère ; Panodore : 34 de notre ère). L'année de la Passion est donc bien 5526, et le texte du Syncelle qui porte 5525 doit être corrigé (1).

Il est bon de le redire : tout ce que nous savons de l'ère de Panodore provient de Georges le Syncelle et tient en ce que nous avons exposé. On ne peut douter, d'après les textes de cet auteur, que Panodore ait transposé l'ère d'Anatole sur le cycle alexandrin en maintenant l'année précyclique, et qu'il ait modifié son calcul de l'ère chrétienne en l'adaptant à la chronologie longue de la vie du Christ. L'ère mondiale de Panodore précède donc d'un an l'ère alexandrine dont firent usage dans la suite les chroniqueurs byzantins, si nous prenons celle-ci avec son début naturel en mars, mais de quelques mois seulement si nous la prenons avec son début reporté au début de l'année civile, 1er thôth (29 août) ou 1er septembre, selon l'usage ultérieur. On devra, en tout cas, éviter de présenter cette ère alexandrine devenue commune comme étant celle du Panodore.

Le système chronologique de Panodore pour la vie du Christ et son ère chrétienne avaient deux défauts qui pouvaient paraître considérables. Le premier était que la naissance du Christ précédait d'une manière beaucoup trop voyante la date traditionnelle de 5500. Dans la réforme de 353, elle lui était postérieure, d'une manière tout aussi voyante, mais du moins les dimensions de l'arche mystérieuse n'étaient pas entamées. Il est vrai que Panodore n'était pas le premier à procéder de la sorte. L'*Origo humani generis* met la Passion du Christ en 5510 (2), ce qui reporte sa naissance vers 5480. On pouvait justifier une telle chronologie en rapportant le nombre mystique à la manifestation du Christ (prédication ou Passion) plutôt qu'à son incarnation ou sa naissance. N'importe. Il était difficile d'aller contre l'application traditionnelle. L'autre défaut, plus grave, était dans la date assignée à la Passion du Sauveur : elle comportait plus d'une irrégularité : le *XIV lunae* était mis à une date, le 20 mars, autre que celle que marquait le cycle, 21 mars ; et il précédait l'équinoxe, d'où, par suite, la Passion du Christ elle-même, le 19 mars, *XIII lunae* précédait cette limite. Ces imperfections de l'ère chrétienne de Panodore l'empêchèrent de s'implanter. Son ère mondiale, établie en connexion avec elle, en était irrémédiablement compromise. Ainsi ce premier essai de fonder une ère mondiale sur le cycle lunaire alexandrin paraissait voué à l'échec.

---

(1) Nos conclusions touchant l'ère de Panodore étaient arrêtées quand nous avons rencontré chez V. V. Bolotov, *Lekcii po istorii drevnej cerkvi*, Petrograd, 1907, I, 96, une table chronologique depuis l'an 44 av. J.-Ch. jusqu'à l'an 42 ap. J.-Ch., où l'ère de Panodore est également placée un an plus haut que celle d'Annianos. Ainsi, l'an 1 de notre ère = = 5509 byzantine = 5494 de Panodore = 5493 d'Annianos. Nous avons cherché en vain dans l'ouvrage cité soit l'explication de la différence de ces deux ères, soit un renvoi à une étude où la trouver. En outre, Bolotov n'indique pas à quel jour Panodore commence les années de son ère. Peut-être la position de Bolotov n'est-elle autre que celle de Unger, qu'il aurait faite sienne (début de l'ère de Panodore : 1er thôth 5494 av. J.-Ch.).

(2) C. Frick, *Chronica minora*, I, Lipsiae, 1893, 152.

L'ÈRE D'ANNIANOS

L'ère de Constantinople allait-elle donc triompher ? Heureusement pour le prestige des savants d'Alexandrie, il se rencontra un esprit audacieux et habile, qui, délaissant la μαθηματικὴ ἔκδοσις pour l'ἐκκλησιαστικὴ παράδοσις, put offrir pour l'Incarnation et la Passion du Christ des dates conformes à la mystique traditionnelle des nombres en même temps qu'aux règles ecclésiastiques concernant la Pâque. C'était Annianos, que nous avons déjà nommé. Le problème, pour lui, était de placer l'Incarnation du Christ au début de l'an 5501 de l'ère mondiale fondée sur le cycle lunaire d'Alexandrie et de trouver, en observant la chronologie longue de la vie du Christ, une année où les concordances essentielles de la Passion fussent observées, à savoir que le *XIV lunae* fût lié à un vendredi. Jusqu'alors la Passion du Christ n'avait jamais en Orient, et rarement en Occident (1), reçu son jour après le *XIV lunae*, mais toujours soit au *XIV lunae* même (Hippolyte, Apollinaire de Laodicée, Clément d'Alexandrie, etc.), soit à la veille (Africanus, Anatole, Panodore). Il n'était pas possible à Annianos de trouver une année qui contînt l'une ou l'autre de ces solutions. Une année toutefois s'offrait, où, tout à la fois, le *XIV lunae* touchait immédiatement à un vendredi, mais tombait la veille, et où pouvait s'accorder la chronologie longue de la vie du Christ à partir de 5501. Puisque le décalage du jour de la Passion se pratiquait en faveur du *XIII lunae*, il devait paraître tout aussi légitime de la pratiquer en faveur du *XV lunae*, l'essentiel étant la contiguïté avec le vendredi. Et le *XV lunae* avait l'avantage d'être la pleine lune. L'année en question était l'an 42 de notre ère, 5535 de l'ère de Panodore telle que nous l'avons définie. Le *XIV lunae* était le 22 mars, un jeudi. Le 23, vendredi, fut pris pour le jour de la Passion, et le 25 dimanche, fut celui de la résurrection. Cette dernière date, 25 mars, était une heureuse fortune. C'était la date traditionnelle, avant Panodore. En l'an 31, en effet, année de la Passion chez Africanus et Eusèbe, le *XIV lunae* étant le 25 mars, un samedi, la Passion était au 23, et la résurrection au 25. L'ère mondiale instaurée à Constantinople en 353 avait conservé ces dates. Rien n'était donc changé aux anciennes habitudes. En outre, le 25 mars était aussi le jour de l'Incarnation depuis que l'on avait reçu en Orient la fête de Noël du 25 décembre (2). Le rapprochement était impressionnant.

Un point capital restait encore à examiner et à régler. Il s'agissait de voir comment cette chronologie pouvait se raccorder aux jours génésiaques. En s'en tenant à l'ère de Panodore, précédant d'un jour le cycle, la chose était impossible : le 23 mars était un samedi, et le 25 un lundi. On examina ce que donnerait la première année de la création en la faisant commencer avec le cycle, c'est-à-dire en abaissant d'un an l'ère de Panodore. En ce cas, l'année de la création correspond à l'an 361. Il se trouve qu'en cette année, le 25 mars est justement un dimanche. On en fit le premier jour de la création : ainsi la concordance requise pour l'établissement de l'ère était obtenue. A la vérité, le 28 mars suivant, mercredi, jour de la création des astres, la lune n'était qu'à son sixième jour, la néoménie étant au 23 mars (et le *XIV lunae* le 5 avril). Mais comme la Bible ne dit pas à quel âge la lune fut créée, l'inconvénient ne pouvait pas être un obstacle, surtout en regard des avantages obtenus. On se garda simplement d'attirer l'attention sur ce point. Annianos pouvait être satisfait de son œuvre. D'abord, il obtenait une ère mondiale construite sur le cycle alexandrin, satisfaisant aux concordances indispensables et marchant avec ce cycle : il s'ensuivait que l'an 42 de notre ère, qui était l'an 5535 chez Panodore, devenait l'an 5534 et que l'on avait ainsi, en plaçant en 5501 l'Incarnation du Christ, la juste mesure des années nécessaires pour la chronologie longue de sa vie. Ensuite, les dates de la Passion et de la résurrection marquées par Africanus et conservées par la réforme de Constantinople, savoir, 23 et 25 mars, étaient maintenues. Enfin, cette dernière date, le 25 mars, réunissait tout un faisceau de concordances remarquables : création du monde, incarnation du Verbe, résurrection du Christ (1). Par surcroît, le cours du calendrier amenait la naissance du Christ pour l'année 5501 (9 de notre ère) à un mercredi, et le mercredi était le jour de la création du soleil, symbole du Christ, soleil de justice. C'est plus qu'il n'en fallait pour enchanter l'âme mystique des moines et des clercs, et l'on conçoit qu'une telle ère dût finalement l'emporter sur celle de Panodore, dont nous avons dit les défauts, et sur celle de Constantinople aussi, aux concordances moins riches (2), et à laquelle il manquait de répondre exactement à l'appel du nombre 5 500. Pourvue d'un mysticisme aussi complet, aussi séduisant, l'ère d'Annianos eut la faveur du monde clérical et monastique, au point de devenir, selon le témoignage de saint Maxime, la chronologie proprement ecclésiastique (3). A cette prépondérance contribua puissamment l'emploi officiel depuis Théodose I^{er} du cycle sur lequel cette ère était fondée.

---

(1) Savoir chez le computiste de 243 (voir p. 18) et la préface à la table ambrosienne (voir p. 20).

(2) Même si la fête n'était pas encore célébrée en Égypte, on n'y était pas cependant sans savoir qu'elle était célébrée à Constantinople et à Antioche.

Voici le tableau de la formation de l'ère alexandrine par Panodore et Annianos, telle qu'elle résulte de notre étude. Il comprend tout le cadre d'années qu'a dû intéresser l'opération. Nous poursuivons jusqu'à 412, mort de Théophile, sous qui se situe l'activité de ces deux computistes.

Ère dionysienne	Cycle lunaire et années mondiales d'Anatole		Cycle lunaire et années mondiales alexandrines		
			Ère de Panodore		Ère d'Annianos
			—		—
390	(XIX)	5891			
391	I	5892			
392	II	5893			
393	III	5894			
394	IV	5895			
395	V	5896			
396	VI	5897			
397	VII	5898			
398	VIII	5899	5891	(XIX)	
399	IX	5900	5892	I	5891
400	X	5901	5893	II	5892
401	XI	5902	5894	III	5893
402	XII	5903	5895	IV	5894
403	XIII	5904	5896	V	5895
404	XIV	5905	5897	VI	5896
405	XV	5906	5898	VII	5897
406	XVI	5907	5899	VIII	5898
407	XVII	5908	5900	IX	5899
408	XVIII	5909	5901	X	5900
409	XIX	5910	5902	XI	5901
410	I	5911	5903	XII	5902
411	II	5912	5904	XIII	5903
412	III	5913	5905	XIV	5904

---

(1) Georges le Syncelle met aussi au 25 mars, dimanche, la fin du déluge. Je n'ose croire qu'Annianos y ait pensé.

(2) Dans cette ère, il manquait la concordance du 25 mars avec le premier jour de la création, qui était le 18. Il restait la concordance de la création de l'homme avec sa rédemption, la Passion du Christ, le 23 mars.

(3) Κατὰ τὴν ἐκκλησιαστικὴν ψῆφον καὶ παράδοσιν : MAXIM. CONF., *Computus ecclesiasticus*, I, 17 ; *PG*, 19, 1234 D.

La chronologie chrétienne de l'ère d'Annianos avait un point faible qui pouvait donner prise à la critique. C'était la fixation de la Passion du Christ au *XV lunae*. Il dut y avoir des contradicteurs. Pour leur fermer la bouche, on s'abrita derrière une grande autorité. On voit, en effet, un texte attribué à Eusèbe, mais qui n'est évidemment pas de lui, où il est dit que « le Christ, ayant mangé la Pâque ombratique et institué la vraie Pâque au cinquième jour de la semaine (jeudi), qui était le *XIV lunae*, 22 mars, indiction 15, fut livré la même nuit qui conduisait au 23 du même mois, et ayant été crucifié ce même jour, ressuscita le 25, un dimanche ». Mais cela ne suffit pas. Devant de nouvelles attaques, on se crut obligé de sacrifier le *XV lunae* pour la Passion qu'on transporta au XIV, date qu'on justifia par le même procédé. Un texte, en effet, attribué ici à Eusèbe (1), là à Sévère (Σεβήρου ἐκ τῶν χρονικῶν) (2) place la mort du Christ au *XIV lunae*, 23 mars. Georges le Syncelle lui-même accepta cette nouvelle date (3). Sans nul doute, un tel changement fut le résultat de vives discussions qu'on ne fera pas difficulté de placer à l'époque où un courant d'opinion voulait ramener la chronologie du Christ à sa véritable échelle historique, à savoir l'époque où l'auteur du *Chronicon Paschale* en appelait aux plus anciennes autorités pour établir que le Christ a souffert la Passion le jour même de la Pâque juive au *XIV lunae*. Impressionnés, les Alexandrins, certains du moins, n'hésitèrent pas à jeter du lest pour sauver l'ensemble du système. Ils transportèrent donc le *XIV lunae* du jeudi 22 mars au vendredi 23. Mais comment s'arrangèrent-ils avec leur table pascale ? Mystère ! Peut-être mirent-ils le calcul au compte des Juifs contemporains du Christ. Ou simplement ne donnèrent-ils aucune explication.

Nous avons vu que le début de l'année dans l'ère alexandrine était le 25 mars. C'est là un élément essentiel du système. Mais il n'est essentiel qu'aux yeux des computistes et des chronographes. Il est assez naturel que ceux qui ne l'étaient pas, chroniqueurs, hagiographes et autres qui voulurent utiliser cette chronologie cosmique aient été portés à en placer le début avec celui de leur année usuelle. Par ignorance, ou simplification, ils remontèrent donc le commencement de l'ère mondiale à l'ouverture de l'année civile en cours, savoir le 29 août chez les Coptes, le 1^er^ septembre chez les Byzantins. Par exemple, le début de l'année 6100 qui, dans l'ère d'Annianos, est au 25 mars 608 de notre ère, devient chez ces auteurs le 29 août ou le 1^er^ septembre 607. C'est selon cet usage que l'on doit expliquer la chronologie de Cyrille de Skythopolis (4).

Quant à l'ère de Panodore telle que nous l'avons fixée, nous ne savons pas dans quelle mesure elle survécut ni quand elle disparut définitivement. C'est probablement elle, comme nous l'avons dit, que vise le *Chronicon Paschale* en parlant de ceux dont les dates sont conformes à la règle ecclésiastique, mais dont le calcul des temps depuis l'origine du monde et depuis le Christ est en désaccord avec elle, ce qui donne occasion à certains qui les suivent de critiquer les jours où l'Église célèbre Noël et les fêtes connexes. Cela peut signifier que l'ère de Panodore avait encore des partisans vers le milieu du VI^e^ siècle, époque où doit se placer la rédaction première du *Chronicon*. Sans aller aussi loin que ces brouillons dont parle le Chroniste, d'autres encore pouvaient préférer le système de Panodore pour sa plus grande exactitude historique.

Ce système, on peut estimer qu'il a disparu depuis nombre d'années quand écrit saint Maxime, qui semble bien n'avoir connu d'autre ère traditionnelle que celle d'Annianos. C'est elle seule qui survit et constitue l'ère alexandrine employée désormais, et c'est elle qui est désignée quand, sans autre précision, on parle d'ère alexandrine.

---

(1) *Chronicon Paschale*, t. II. Selecta ad illustrationem Chronici Paschalis, n. V, p. 112. L'indiction 15 indique bien que l'année en vue était 5534 de l'ère alexandrine, 42 de notre ère.

(2) *Ibid.*, en note, et p. 116. Ici l'année 5534 est expressément indiquée.

(3) Georges le Syncelle, 616.

(4) Ed. Schwartz, *Kyrillos von Skythopolis*, 346.

L'ÈRE ALEXANDRINE CHEZ LES CHRONIQUEURS

Il importe de noter que l'usage normal de l'ère alexandrine, lié à son origine, comporte fondamentalement le compte des années à partir du 25 mars. On le constate chez les anciens chronographes qui suivent cette ère (1). Georges le Syncelle formule à ce sujet les déclarations les plus catégoriques. « Nécessairement avant toutes choses, dit-il, doit être montré comme début du temps, quand le ciel et la terre ont été faits, ce même saint premier jour de la création : prenant ce jour comme fondement indestructible et comme base inébranlable, je prie... le Christ de m'aider à démontrer clairement que son incarnation a eu lieu en l'an 5550 et d'exposer ce qui s'est passé de remarquable... avant et depuis..., c'est-à-dire depuis le premier jour de la création jusqu'à l'an du monde 6339 (2). » Et d'une manière plus énergique encore : « Dans cette chronique, que tout lecteur suppute comme début de chaque année le premier jour du premier mois, Nisan chez les Hébreux, et non pas le 1er Thôth selon les Égyptiens ou le 1er janvier selon les Romains ou un autre de quelque nation ayant un autre commencement (3). »

Des affirmations aussi nettes, une exclusion aussi absolue ne permettent pas le moindre doute. Si l'on ne peut suivre dans l'ouvrage de Georges le Syncelle, exception faite des faits évangéliques, l'application du principe ici proclamé, ce n'est pas une raison pour croire qu'il a pu y renoncer dans la pratique. D'abord, on ne peut absolument rien produire qui puisse faire soupçonner le contraire. Ensuite, le caractère succinct de l'ouvrage et surtout le fait qu'il n'a pu le conduire que jusqu'à Dioclétien, l'ont empêché d'utiliser des sources où l'indiction était indiquée et expliquent qu'on n'ait aucun élément de contrôle (4). Mais surtout, ce que je ne comprends pas chez ceux qui refusent ce compte à Georges le Syncelle ou hésitent à le lui reconnaître, c'est le peu de cas qu'ils font de son application aux faits évangéliques. « Explications purement mystiques », dit-on, c'est-à-dire, apparemment, accidentelles et étrangères à l'ère, et ne devant pas entrer en ligne de compte (5). Il paraît bien, au contraire, à voir l'insistance de notre auteur, que cet aspect mystique est ce qu'il y a pour lui de plus important, et même de seul important, et c'est se tromper étrangement que de le délaisser pour juger de sa chronologie. Il ne faut pas oublier que toute chronologie qui prend son point de départ à la création du monde, et celle d'Annianos plus que toute autre, car elle n'aurait pu sans cela supplanter ses devancières, repose fondamentalement sur des éléments mystiques. Que des auteurs qui ont oublié cette origine traitent les années du monde comme des années civiles, on le conçoit, mais ce ne saurait être le fait d'un chronographe qui la rappelle expressément et en fait le pivot de tout son système.

Le chroniqueur le plus célèbre qui ait employé cette même ère est le continuateur de Georges le Syncelle, le moine Théophane de Sigriana. On pense généralement qu'il fait commencer les années du monde avec l'indiction. Mais la chose est plus que douteuse. On n'a pour l'affirmer que le seul fait qu'il se sert de l'indiction pour grouper les événements, mais cela ne suffit pas. Nous voyons en effet l'auteur du *Chronicon Paschale* développer sa Chronique par les olympiades et cependant grouper les événements par consulats sans qu'on ait le droit de dire qu'il commençait les années des olympiades au 1er janvier, d'autant qu'on voit chaque tétraétéride distribuée aussi en indictions. De la même façon, Théophane aura pu dérouler sa Chronologie par années du monde réelles ou censées telles (entendons ici années commençant au 25 mars) et cependant grouper les événements par années civiles. La raison avancée, et c'est la seule, est donc inopérante. Elle ne saurait par suite prévaloir contre la forte présomption en sens contraire tirée du fait que Théophane continue l'œuvre de Georges le Syncelle, non par initiative propre ou ordre supérieur, mais parce qu'il en a été instamment prié par lui. Et c'est bien pourquoi il distribue sa Chronographie fondamentalement par années du monde, pourquoi aussi il suit la même ère que lui. C'est pourquoi également l'on doit croire qu'il sera resté fidèle au principe si fortement affirmé par son vénéré ami, que le début de chaque année doit être pris au 25 mars. Le cas de Théophane continué, qu'on a voulu lui comparer (1), ne lui est pas du tout comparable. Son œuvre n'a rien de commun avec celle du Chronographe, et il écrit plus d'un siècle après lui : l'ère alexandrine avait cessé d'être courante, même dans le monde ecclésiastique, et il n'y a aucune raison de s'attendre à ce qu'elle soit employée dans quelque chronographie. Pour en revenir à Théophane, on trouve un clair indice de sa manière de commencer l'année mondiale dans des synchronismes précis où le rapport de l'année du monde avec l'indiction ne s'explique que par le début de l'année en mars. En outre, tous les désaccords que l'on signale chez Théophane entre l'indiction et l'année du monde n'en sont pas, si l'on observe que l'année du monde peut se rapporter soit à l'indiction qui commence au 1er septembre précédent, soit à celle qui commence au 1er septembre suivant. Assurément, cela varie le synchronisme de ses tableaux, mais les variations sont en séries et une nouvelle série ne commence jamais que sous l'influence d'une date précise où l'indiction se trouve dans un nouveau rapport avec l'année du monde (2). Ces changements marquent une certaine inconséquence chez notre auteur, mais aussi une conséquence en ce sens que d'un point de variation à l'autre, il suit le même rapport. Et tout cela est bien plus compréhensible, et certainement beaucoup moins grave, que de voir notre auteur, en possession avec un même début d'année d'un rapport toujours constant entre l'année mondiale et l'indiction, le violer constamment sur de larges espaces. C'est cela qui est proprement sans raison. On peut se tromper sur la date d'un événement, mais non sur un rapport constant entre deux termes de datation.

---

(1) Saint Maxime, *Computus*, I, 32 : *PG*, 19, 1249 C, semble commencer l'année avec l'indiction.

(2) Georges le Syncelle, 4. Le premier jour de Nisan, pour cet auteur, qui le dit explicitement, est le 25 mars, *ibid.*, 1-2.

(3) Id., 10-11.

(4) Notons du moins le cas de l'hagiographe contemporain de Georges le Syncelle, qui a écrit *La passion des vingt martyrs sabaïtes*. Il accumule, pour bien préciser la date de l'événement, toute une série de concordances d'où il résulte indubitablement qu'il employait l'ère alexandrine avec début en mars, évidemment le 25. Voir Papadopoulos-Kérameus, Συλλογὴ Παλαιστινῆς καὶ Συριακῆς ἁγιολογίας, I, St.-Pétersb., 1907, p. 2.

(5) G. Ostrogorsky, *BZ*, 46, 1953, 173.

L'usage de l'ère alexandrine devint de plus en plus rare chez les Byzantins à mesure que s'implantait l'ère byzantine. Il est assez curieux de constater sa survivance au XIe siècle à Constantinople même, dans le Typicon du monastère de l'Évergétis (3).

L'ère alexandrine s'est conservée en Égypte en même temps que l'ère des martyrs qui avait la même origine, toutes deux provenant du cycle alexandrin. On la voit dans les concordances d'Eutychius d'Alexandrie. On la constate aussi dans celles d'El-Makin (Elmacinus) contrairement à ce qu'affirme Mas-Latrie qui y voit l'ère d'Africanus (4). Mas-Latrie fait la même erreur au sujet de la lettre du patriarche Jean XI d'Alexandrie au pape Eugène IV, datée de septembre 6940 selon les Grecs, 1157 de l'ère des martyrs et 1440 de l'Incarnation du Christ. Pour Mas-Latrie, 6940 est compté dans l'ère d'Africanus (5). La donnée qui doit servir ici de centre de concordance est sans contredit

(1) F. DÖLGER, *BZ*, 35, 1935, 154 ; cf. G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, Paris, 1956, p. 118, n. 1.

(2) V. GRUMEL, L'année du monde dans la Chronographie de Théophane, *EO*, 33, 1934, 396-408. J'ai dressé dans cet article un tableau des synchronismes de Théophane entre les indictions et les années alexandrines. A la page 406, le synchronisme MA doit être remonté jusqu'à l'année 6186 incluse.

(3) κατέλαβε τὸ ἀγρίδιον κατὰ τὸν 'Ιούνιον μῆνα τῆς δευτέρας ἰνδικτιῶνος τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ [πεντακοσιοστοῦ] πεντηκοστοῦ ἕκτου ἔτους, οὗ δὴ κατόπιν καὶ ὥσπερ αὐτῷ ἐπόμενος ἦλθον κἀγὼ τοῦ Σεπτεμβρίου ἐνισταμένου τῆς τρίτης ἰνδικτιῶνος τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ πεντακοσιοστοῦ πεντηκοστοῦ ἑβδόμου ἔτους. Le rapport de l'indiction à l'année du monde en deux cas très rapprochés et en relation ne laisse aucun doute sur l'ère ici désignée (A. DMITRIEVSKIJ, Τυπικά, I, 615-616). Comme on le voit, l'année du monde a ici le même commencement que l'année indictionnelle.

(4) MAS-LATRIE, 32.

(5) ID.

l'ère des martyrs, ère usuelle des Coptes. Or, septembre 1157 de cette ère correspond à septembre 1440 de la nôtre. L'ère d'Africanus étant en avance d'un an sur la nôtre, de deux selon Mas-Latrie, son année 6940 égale 1439 ou 1438, selon Mas-Latrie, de la nôtre ; elle manque donc de la concordance nécessaire. On peut d'ailleurs tenir pour certain que l'ère d'Africanus cessa d'être en usage dans l'Empire, tout au moins dès le ve siècle, après la création de l'ère alexandrine. Que représente donc cette date de 6940 chez les Grecs ? Il est très probable que le patriarche veut indiquer l'ère alexandrine, qui est connue des Coptes, mais qui lui est beaucoup moins familière que celle des martyrs. L'ère alexandrine a la particularité que les années du siècle y sont les mêmes que pour l'ère de l'Incarnation. Or, l'année de l'ère de l'Incarnation, que le patriarche copte fait concorder avec son année des martyrs est précisément celle des Latins, 1440. Il aura donc ajusté les années de l'ère alexandrine à l'ère chrétienne latine adoptée par lui. Je ne vois pas d'autre explication possible à cette date de 6940.

FORMULES

1° Pour traduire une année de l'*ère alexandrine selon Panodore* en année dionysienne, il faut, du 19 mars ou plus probablement du 21, à cause de l'équinoxe (1), jusqu'au 31 décembre, retrancher 5493, et du 1er janvier jusqu'au 18 ou 20 mars, retrancher 5492.

2° Pour traduire en année dionysienne une année de l'*ère alexandrine selon Annianos*, c'est-à-dire, de l'ère désignée communément de ce nom, il faut, du 25 mars au 31 décembre, retrancher 5492, et du 1er janvier au 24 mars, retrancher 5491.

Pour les auteurs qui commencent l'année au 1er thôth (29 août, 30 août après les années intercalaires) ou au 1er septembre, il faut, à partir du 1er thôth ou du 1er septembre jusqu'au 31 décembre, retrancher 5493, et du 1er janvier jusqu'au 1er thôth ou au 1er septembre, retrancher 5492.

---

(1) Comme dans l'ère protobyzantine, où le jour de la création étant le 18 mars, l'année du monde est cependant comptée à partir du 21 mars.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF
IMPRIMÉS

VII

RÉFORMES DU COMPUT PASCAL SOUS JUSTINIEN

AEAS ET IRON

CONSÉQUENCES DES RÉFORMES

Les deux réformes du comput que nous avons exposées ci-dessus, celle de 304 (départ du cycle : 284) et celle de 359 (départ du cycle : 344, κατὰ θέσιν ; 345, κατὰ φύσιν) sont les principales et c'est d'après elles que sont établies les ères mondiales employées par les Byzantins. Nous avons vu comment se sont constituées les ères protobyzantine et alexandrine. Nous allons assister maintenant à la formation de l'ère byzantine proprement dite. Mais il nous faut auparavant, pour en expliquer historiquement l'origine, parler des autres révisions ou réformes dont le comput fut l'objet.

Nous ne mentionnons que pour mémoire la révision qu'indique un auteur arménien anonyme cité par Dulaurier : « Sous le règne de Gratien, un homme éminent, qui fut martyrisé par les Ariens à cause de sa foi en Jésus-Christ, entreprit d'examiner le travail d'André, et reconnut qu'il était correct, excepté en quelques points du cycle décemnovennal, qui ne ramenaient point la véritable marche du temps (1). » Ces lignes sont trop imprécises pour qu'on en puisse inférer quoi que ce soit. Il est probable que la critique effectuée n'avait qu'un intérêt purement théorique ; elle n'eut en tout cas aucune incidence perceptible dans l'histoire du comput. Il en est autrement de la réforme ou mieux des réformes, car il y en eut deux — la seconde suivant de près la première — dont nous allons parler.

LA CONFÉRENCE D'AEAS

Tandis que la table cyrillienne de 114 ans se terminait en 512 sans donner lieu à aucune révision, mais seulement, comme on doit le présumer, à une application du système à de nouvelles séries de 19 ans, l'achèvement du canon d'André devait amener des complications et finalement provoquer un essai d'unification du comput pascal.

La table bicentenaire d'André avait cessé d'être en usage dans l'Empire byzantin depuis que Théodose I^er^ avait adopté officiellement la table centenaire de Théophile d'Alexandrie, établie sur le cycle alexandrin, mais elle était restée en vigueur en dehors de l'Empire dans les chrétientés qui vivaient sous la domination perse. On le sait pour les Arméniens, à cause de leurs témoignages ; on a le droit de le supposer, en l'absence de témoignages, pour les Nestoriens de Perse, dont la situation était la même et qui s'étaient donné très tôt une organisation ecclésiastique indépendante.

Basée sur le cycle réformé de 353, cette table présentait deux sièges pascals différents du cycle alexandrin, savoir le 6 avril et le 26 mars, contre le 5 avril et le 25 mars. La divergence pour la fête de Pâques ne survenait que lorsque ces deux dernières dates tombaient un samedi. Alors, en effet, la

---

(1) Dulaurier, 58-59.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE RF IMPRIMES

fête était par les uns célébrée le lendemain, respectivement 6 avril et 26 mars, et par les autres au dimanche subséquent, respectivement 13 avril et 2 avril. Le cas ne se présenta que deux fois depuis le commencement de la table de Théophile jusqu'à la fin de la table d'André, savoir de 380 à 552, une fois en 475 pour la date du 5/6 avril, une autre, en 495 pour celle du 25/26 mars. Sans nul doute, les Arméniens durent suivre leur table bicentenaire.

Cette table, avons-nous dit, prit fin en 552. Les Arméniens ne surent pas raccorder les Pâques subséquentes au cycle sur lequel la table était établie. Il s'ensuivit une certaine confusion, un certain désordre dans leur fixation. Au bout d'une dizaine d'années, pour sortir d'embarras, on s'adressa à Alexandrie et là, il fut jugé nécessaire de réunir une conférence des plus renommés computistes de l'époque, à laquelle serait confié le soin d'établir un comput qui ferait loi pour tous.

Nous sommes informés à ce sujet uniquement par des auteurs arméniens, mais il reste ailleurs des traces des décisions de l'assemblée qui rendent leur témoignage incontestable en sa substance. Les renseignements qu'ils nous fournissent ne sont malheureusement ni en tout concordants, ni très clairs. Nous essaierons d'en dégager l'essentiel.

Le plus ancien auteur qui nous rapporte l'événement est Ananias de Širak, dit aussi d'Ani. Il écrivait moins d'un siècle après les faits qu'il rapporte, d'où l'importance particulière de son témoignage (1). Voici ce qui résulte de l'ensemble de son récit.

Les Arméniens, pour sortir du désordre consécutif à l'achèvement de la table bicentenaire d'André, s'adressèrent à Alexandrie, la métropole des sciences. Le plus considéré de ses savants, Aeas, appela auprès de lui, outre ceux de sa nation, les computistes les plus réputés des pays les plus divers, savoir, Addée de Cappadoce, Phinée de Judée, Jean d'Arabie, Serge de Macédoine, Gabriel de Syrie, Abdiah d'Éthiopie, Euloge des Grecs, Gigas des Romains, d'autres encore ; il y avait en tout 36 personnes.

Une telle réunion ne put évidemment être projetée et exécutée que si Aeas avait reçu mandat de l'empereur, soit qu'il l'ait sollicité lui-même, soit que les Arméniens l'aient provoqué par une démarche antérieure. L'action impériale, qu'Ananias n'indique pas au sujet d'Aeas, est insinuée par un autre auteur arménien, qui rapporte que le résultat des travaux fut présenté à l'empereur (2) ; elle seule du reste explique l'intervention ultérieure d'Iron pour obtenir un édit modifiant ce résultat.

Puisque la réunion avait pour but l'unité et la régularité dans la célébration de la fête de Pâques, il était nécessaire que l'on s'entendît pour l'unification du comput. Quel fut le résultat de la conférence ? Tout ce qu'Ananias nous en dit est qu'on y inventa le cycle de 532 ans, mais qu'on ne toucha pas au canon antérieurement fixé et « reproduit, dit-il, ci-dessous » (3).

Cette double affirmation ne peut pas être acceptée à la lettre. D'une part, en effet, le cycle de 532 ans avait déjà été employé plus d'un siècle auparavant par Annianos l'Alexandrin. Il ne peut donc s'agir dans le cas présent que d'une application de cette grande période aux dates du cycle lunaire institué dans la conférence réunie par Aeas. D'autre part, le cycle antérieur des Arméniens, celui d'André, comportait une date, le 26 mars, qui fut éliminée par la conférence, comme nous allons le dire, et remplacée par le 25 mars. Cette dernière est celle que connaît et suit Ananias. Mais il est compréhensible qu'il ait tenu pour traditionnelles et antérieures à la conférence les dates pascales en vigueur dans sa nation depuis la réforme d'Aeas. La polémique avec les Byzantins explique cette perspective.

---

(1) Sur Ananias de Širak, voir dans Manuk Abegjan, *Istorija drevnearmjanskoj literatury*, Erivan, 1948, 314-326 et 519-520 (bibliographie). Je n'ai pu malheureusement atteindre l'ouvrage publié par Aš. Abrahamian sous le titre Anania Širakaci, *Diezeraqrouthioun ev domar (Cosmographie et calendrier)*, Erivan, 1940, ni les œuvres complètes d'Ananias publiées par le même savant, Erivan, 1944. Le traité sur la Pâque nous a été accessible à travers la traduction anglaise de E. C. Conybeare dans *BZ*, 6, 1897, 574-584.

(2) Dulaurier, 63.

(3) A la fin de la traduction de Conybeare, il y a l'annonce de la période de 532 ans, mais celle-ci n'est point reproduite.

Parmi les Byzantins, Ananias s'en prend particulièrement à un personnage qu'il nomme Iron, et qui est également la cible des computistes arméniens postérieurs. Par le rôle qu'on lui attribue dans la présente histoire, on peut se faire une idée de l'accord intervenu dans l'assemblée des savants. Nous en indiquons tout de suite la teneur pour observer l'ordre des faits et mieux guider l'attention.

Le problème était de résoudre les divergences des dates du *XIV lunae* pascal : 6 avril et 26 mars selon le comput de Constantinople, suivi par les Arméniens ; 5 avril et 25 mars selon le comput d'Alexandrie suivi dans l'Empire. Ces divergences résultaient du *saltus lunae* placé au début du cycle respectif. La discussion dut donc porter sur la valeur comparative des cycles. On ne peut douter ici que les Byzantins, voyant leur cycle tenu en honneur hors des frontières, n'aient cherché, appuyés sur les savants étrangers, à le remettre en vigueur dans leur propre Église, en arguant de sa conformité à l'ordre de la création, connu par l'Écriture. Les Alexandrins pouvaient répondre que l'Écriture n'offrait pas assez de précisions à ce sujet et qu'on devait respecter les symbolismes reliant les jours génésiaques aux grands événements de la Rédemption. Ainsi, pour des raisons scientifiques chez les uns, mystiques chez les autres, et aussi de prestige pour tous, il était difficile, il apparut impossible que l'une des deux parties s'inclinât purement devant sa rivale. On dut chercher un compromis. Comme il n'y avait que deux années de distance entre les deux cycles, il suffisait que chacune des deux parties fît un pas vers l'autre en déplaçant son cycle d'une année pour réaliser l'accord. Cela se fit, pour l'une, en abaissant le *saltus lunae*, pour l'autre, en le remontant, savoir, ici et là, d'une unité. On eut ainsi le *saltus lunae* commun donnant la date pascale du 25 mars, une des dates propres au cycle alexandrin. Cela entraîna, comme contrepartie, par le développement régulier des épactes, le déplacement du *XIV lunae* du 5 avril au 6 avril, date propre au cycle de Constantinople. Ainsi, chaque partie sacrifiait une date propre pour adopter celle de l'autre. Tel est le résultat fondamental, absolument certain, de la réunion.

Là-dessus fut construit un nouveau cycle officiel, un an au-dessus du cycle constantinopolitain, un an au-dessous du cycle alexandrin. Il s'ouvrait par la date pascale du 25 mars et se terminait par la date du 6 avril. La date du 25 mars en tête du cycle ne pouvait que réunir le suffrage commun. Ce jour était particulièrement en honneur chez les Alexandrins, qui y voyaient le premier jour de la création, celui de l'Incarnation et celui de la Résurrection du Christ. Il l'était aussi aux Byzantins qui y rattachaient ces deux derniers événements, et il rappelait aux Arméniens au moins celui de la Résurrection. Ce cycle nouveau subsista dans son état pur, c'est-à-dire, et quant à l'ordre des années, et quant aux dates du *XIV lunae* pascal, chez les Nestoriens de Perse. Il nous a été conservé par Élie de Nisibe (1) et par Siméon Šanqlāwājā (2). Tous deux, en effet, mettent à la première année du cycle le *XIV lunae* du 25 mars et, à la dernière, celle du 6 avril. Ces mêmes dates se trouvent aussi chez les Arméniens, mais ceux-ci, après l'intervention d'Iron, sont revenus, comme du reste de leur côté les Alexandrins, puis les Byzantins, à leur propre cycle. Le maintien chez les Nestoriens du cycle établi par la conférence d'Aeas doit s'expliquer simplement par le fait que les délégués orientaux seront retournés chez eux avant les agissements d'Iron et en auront ignoré les conséquences. Les auraient-ils connues dans la suite qu'ils pouvaient, se trouvant hors de l'Empire byzantin, impunément n'en tenir aucun compte. Aux Nestoriens, il faut joindre les Jacobites des confins de Mésopotamie, qui, d'après Georges, évêque des Arabes (VIIIe siècle), avaient les mêmes particularités de comput (3). Ces témoignages, on en conviendra, sont de tout premier ordre pour établir qu'il y eut changement de cycle avec Aeas. Mais il en est un autre, tout aussi important, davantage peut-on dire, puisqu'il émane de l'empereur Héraclius lui-même. Il s'agit de l'opuscule de comput écrit par l'Alexandrin Stéphanos pour le compte et au nom du basileus (1). En portant attention aux exemples qui y sont donnés, on voit que le *XIV lunae* du 21 mars appartient à la 15e année du cycle, et celui du 5 avril à la 19e année, c'est-à-dire que ces dates pascales y sont remontées d'une année par rapport au cycle alexandrin dans lequel elles occupent respectivement les années 16e et 1re, et abaissées d'une année par rapport au cycle de Constantinople, où elles s'inscrivent à la 14e et à la 18e année. La différence avec Nestoriens et Jacobites est qu'ici, le 5 avril a pris la place du 6 avril, changement qui est dû à l'intervention d'Iron. Il reste que l'opuscule impérial témoigne clairement, à son tour, de l'ordre des années du cycle tel qu'il a été établi par la conférence d'Aeas. Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet. — *Le cycle d'Aeas, qui est devenu celui des Nestoriens et des Jacobites orientaux, est reconstitué dans le tableau des pages 54 et 55, colonne V. Le cycle d'Héraclius est dans la colonne VII.*

---

(1) *Eliae Nisibeni opus chronologicum*, éd. I. B. CHABOT, version latine (1910), 122 et 139. — L. J. DELAPORTE, *La chronologie d'Élie Bar-Šinaya*, Paris, 1910, 314-315, 337.

(2) Fr. MÜLLER, *Die Chronologie des Simeon Šanqlāwājā*, Leipzig, 1889, 18-19.

(3) V. RYSSEL, *Georgs des Araberbishofs Gedichte und Briefe*, Leipzig, 1891, 114-115.

Enfin, pour couronner la réforme et assurer sa stabilité, on décida d'appliquer aux dates du cycle adopté la période de 532 ans, et il est probable qu'on dressa un tableau complet de la première série. Pour les historiens arméniens, ce cycle cinq-centenaire, comme ils l'appellent, était raccordé au cycle d'André (2), c'est-à-dire, à la même Pâque du 4 avril, savoir, en fait, en 562, mais c'est là, sans doute, un arrangement postérieur à Iron : la période de 532 ans d'Aeas devait avoir évidemment le même point de départ que son premier cycle de 19 ans, concrètement en 552.

Les cycles lunaires de Constantinople et d'Alexandrie servaient de support à leur ère mondiale respective. La réforme d'Aeas eut-elle un contrecoup dans ce domaine, et le cycle commun entraîna-t-il une chronologie commune ? Nous n'avons pas de renseignements à ce sujet, mais il nous est difficile de supposer un tel résultat. On doit même le tenir pour psychologiquement impossible. En effet, s'il n'y avait que deux années de différence entre les deux cycles, ce qui rendait l'accord facile par l'abandon d'une unité de part et d'autre, il y avait 17 années de distance entre les deux chronologies, et il fallait de toute nécessité, pour qu'elles se rejoignent par le cycle commun et se fondent en une même, que l'une des deux fût déplacée de 18 années, l'autre l'étant d'une seule. Qui donc, des Alexandrins ou des Constantinopolitains, aurait accepté d'être la partie sacrifiée ? Ces derniers, en particulier, fermement convaincus du caractère naturel de leur cycle et, par suite, de la valeur absolue de leur chronologie, n'étaient aucunement disposés à en dévier et ne pouvaient considérer le nouveau cycle que comme un moyen d'unification d'ordre pratique. Quant aux Alexandrins, qui semblaient avantagés par le nouveau cycle, puisque le point de départ en était pris d'une de leurs dates propres, il y a lieu d'examiner s'ils n'ont point cherché à accorder avec ce cycle leur chronologie mondiale. Il y avait deux moyens pour cela.

Le premier était de diminuer leur ère d'une année et, dans ce cas, le 25 mars, *XIV lunae*, début du cycle, tombait un lundi, et l'on eût mis la création de la lune le mercredi suivant, à son xvie jour. C'était là une amélioration appréciable par rapport au système en vigueur qui mettait la création de la lune à son vie jour, mais elle avait pour effet corrélatif de mettre le premier jour de la création au dimanche 24 mars. Cela détruisait la belle harmonie établie par Annianos, où le dimanche 25 mars était à la fois le premier jour de la création, le jour de l'Incarnation et le jour de la Résurrection. Une telle conséquence ne pouvait que faire hésiter les Alexandrins à déplacer ainsi leur ère.

L'autre moyen pour les Alexandrins d'accorder leur ère au nouveau cycle, était, en la conservant, de placer à la création une année précyclique, à la manière d'Africanus et d'Anatole, année correspondant à la 19e. Il ne nous est pas possible de savoir s'ils ont conçu un tel rapport. Mais, qu'ils y aient pensé ou non, le résultat réel demeurait le même : le cycle d'Aeas laissait l'ère inchangée. Ce n'est que beaucoup plus tard et dans un autre milieu que nous voyons une ère fondée sur le cycle d'Aeas. Ce milieu ne peut être que celui où le cycle s'était conservé, savoir l'Église nestorienne. Des auteurs nestoriens du XIIIe et du XIVe siècle, Šanqlāwājā (1) et Mar Abdišo, métropolite de Nisibe (2), présentent effectivement une ère qui fait correspondre l'an 5181 du monde avec l'an 1 des Grecs. L'ère des Grecs étant 311 avant la nôtre, il suit que l'ère mondiale de ces auteurs est 5491 avant notre ère. D'autre part, le cycle d'Aeas ayant sa première année en 552, l'addition 5 491 + [552-1] = 6 042 = 318 × 19, montre que cette ère mondiale est bien construite sur le cycle d'Aeas.

---

(1) H. Usener, *De Stephano Alexandrino Commentatio*, Bonnae, 1880, 52. Cette étude a été reproduite dans ses *Kleine Schriften*, III. Le traité d'Étienne avait été publié par Du Cange parmi les pièces annexes à son édition du *Chronicon Paschale* : voir reproduction dans *PG*, 92, 1124-1132 (spécialement 1129 AC) et éd. de Bonn, t. II, 210-218 (spécialement 216, 218).

(2) Voir plus loin, chap. X.

Dans cette ère l'année précyclique n'est pas comptée : il en est de même, comme nous l'indiquons d'autre part, dans le système byzantin selon Psellos. Nous ne croyons pas que l'ère ainsi calculée fût traditionnelle chez les Nestoriens. Elle n'apparaît pas chez Élie Bar Šinaja, plus ancien que les deux auteurs que nous venons de nommer. Ce chronographe se contente d'indiquer les divers systèmes qu'il connaît de chronographie mondiale sans montrer aucune préférence (3). On n'y voit point celui de Šanqlāwājā et d'Abdišo, qui marque 5 180 ans depuis Adam jusqu'à l'ère des Grecs, mais on y voit celui d'Annianos qui donne pour ce même objet le nombre tout proche de 5 181 : il le déclare inexact parce que dans ce total l'intervalle « sortie d'Égypte-construction du Temple » est déclaré de 640 ans, ce qui « ne possède ni le témoignage de la Bible ni celui de la nature » (4). Du reste, les Syriens avaient déjà depuis de longs siècles leur mode de compter les années : c'était l'ère des Séleucides, et sans doute s'en servirent-ils dès le début pour calculer et situer leurs Pâques. Mais comme cette ère ne procédait pas d'un cycle, il fallait la raccorder au cycle en usage en y ajoutant ou en en retranchant un certain nombre d'années. Pour le cycle d'Aeas, selon Šanqlāwājā et Élie Bar Sinaja, c'est le nombre 12 qu'il faut ajouter aux années de l'ère (5). Ce nombre est le reste de la division par 19 du nombre 5 180, qui est le total des années écoulées depuis Adam jusqu'à l'ère des Grecs. En ajoutant donc 12 aux années des Grecs et en divisant ensuite par 19, on obtient dans le reste l'année en cours du cycle. Élie Bar Šinaja précise que pour le cycle d'Annianos c'est 13 qu'il faut ajouter (6). Ce cycle, en effet, comme l'ère qui lui est jointe, est d'une unité plus haut que le cycle d'Aeas. Les Byzantins qui n'avaient pas cet avantage d'une ère traditionnelle recouraient soit à celle de Dioclétien, soit à l'ère mondiale qu'ils durent créer sur leur propre cycle. Cette dernière finit par prévaloir. Et c'est vraisemblablement à l'imitation des Byzantins que les chronographes nestoriens construisirent aussi leur ère.

Ce regard sur le cycle et l'ère des Nestoriens n'est pas inutile. Il nous permet de conclure avec plus de force que tant les Alexandrins que les Constantinopolitains et ceux qui usaient de leur cycle ont tenu le cycle d'Aeas pour un arrangement purement pratique sans incidence sur le calcul des temps et que, ici comme là, l'ère mondiale existante resta alignée sur le cycle antérieur respectif.

La date de la réforme d'Aeas est connue par les computistes arméniens. Ils la placent dans la dixième année après la fin de la table d'André (552), donc en 562. C'est de 562 aussi qu'ils font partir le grand cycle de 532 ans qu'ils lui attribuent et qui est le leur.

---

(1) Fr. Müller, *op. cit.*, 24.

(2) Mar Abdišo, *Ordo judiciorum ecclesiasticorum*, l. I, tr. 1, c. 10 : version latine de I. M. Vosté, dans *Codificazione canonica orient.*, *Fonti*, série II, 15. *Caldei-Diritto antico*, II, Typis polyglottis Vaticanis, 1940, p. 60-61.

(3) Élie Bar Šinaja, éd. Chabot, *versio latina, pars prior*, 1-11 ; trad. franç. de L. J. Delaporte, 3-15.

(4) Chabot, *ibid.*, 8 ; Delaporte, 12.

(5) Šanqlāwājā, dans Fr. Müller, *op. cit.*, 24 ; Élie Bar Šinaja, dans Chabot, *Versio, pars posterior*, 139 et 147 ; dans Delaporte, 338 et 346.

(6) Dans Chabot, *l. c.*, 142 et 143 ; dans Delaporte, 341. Ici la division de l'année du monde 5 181 par 19, reste 13, est expressément indiquée.

L'INTERVENTION D'IRON

L'accord sur les dates pascales était à peine réalisé que le problème fut remis en question. Reprenons le récit d'Ananias.

« Intervint alors Iron, docteur appartenant à la cour du souverain à Constantinople. C'était un étranger ; plusieurs le disaient Alexandrin. Offensé de n'avoir pas été convoqué à la réunion des savants, il résolut de détruire leur œuvre. Et comme il avait construit une fausse chronologie opposée à l'Écriture et aux autres chronologues, ainsi fit-il le calendrier. Et il changea le cycle de 19 ans quant au 6 avril, et il remplaça cette date par le 5 avril, et il en fit le point de départ de la période (1). » La « fausse chronologie » dont Ananias fait grief à Iron est celle qui consiste à donner au monde la durée de 5 500 ans jusqu'à la naissance du Christ : il la basait, selon Ananias, sur les dimensions de l'Arche d'alliance (2).

Quelle justification Iron apportait-il en faveur de son système ? Une des plus graves objections que l'on devait faire à la cosmogonie alexandrine était qu'en mettant le premier jour de la création au 25 mars, elle plaçait la création de la lune à son VI^e^ jour, la néoménie de la première année du cycle étant au 23 mars. Iron, tout en adoptant la chronologie alexandrine quant à la première année du monde, l'abandonna résolument, malgré son caractère mystique, quant à son premier jour. Il jugeait plus important qu'il y eût concordance entre la création de la lune et la date pascale. Or, dans la chronologie alexandrine, qu'observait Iron, le *XIV lunae* de la première année de la création tombait un jeudi. Iron mit la création de la lune le mercredi à son XIII^e^ jour pour qu'elle eût son éclat, au XIV^e^, dans la nuit du jeudi. Il donne ainsi expressément 13 jours d'âge à la lune quand elle fut créée. Il les décompose en 8 jours d'épactes plus 5 autres jours (3). Ces 8 jours d'épactes sont assurément comptés en prenant comme point de départ de l'année lunaire le 1^er^ janvier ou le 1^er^ mars (c'est le même compte). La néoménie pascale de la première année du cycle étant au 23 mars, il y a du 23 au 30 mars, fin de la durée lunaire commencée au 1^er^ mars, 8 jours d'épactes, auxquels s'ajoutent les 5 jours qui courent du 31 mars au 4 avril inclus, qui est mercredi, XIII^e^ jour de la lune à sa création.

Ayant ainsi établi la création de la lune à son XIII^e^ jour, Iron met ce jour en connexion avec le premier jour du soleil, créé en même temps, et fait partir de là le cours des deux astres, de sorte que la première année du cycle commence sans épactes. La seconde a 11 épactes, et autant chacune des suivantes jusqu'à la 20^e^, première du second cycle, où l'épacte, de 12 jours au lieu de 11, termine le développement des épactes : d'où cette année-là est sans épactes, et le cycle recommence avec la même suite d'épactes et les mêmes dates pascales (4).

Tel est l'essentiel du système d'Iron selon l'exposé d'Ananias. D'autres particularités, qui appellent discussion, seront exposées plus loin. Contre ce système, Ananias élève les critiques suivantes :

1) Sur la chronologie mondiale : il n'y a aucune connexion entre l'Arche d'alliance et le nombre des années écoulées jusqu'à Jésus-Christ (5).

2) Sur la création de la lune à son XIII^e^ jour : les œuvres du Créateur ayant été produites complètes et parfaites, la lune n'a pu être créée imparfaite et demi-pleine, mais parfaitement ronde et en son plein (6).

3) Sur la date du 5 avril : elle attire l'anathème porté contre ceux qui célèbrent la Pâque avec

---

(1) Trad. CONYBEARE, *BZ*, 6, 1897, 579. Voir aussi DULAURIER, 92-94 ; ID., *Chronique de Mathieu d'Edesse*, Paris, 1858, 245-246.

(2) *Ibid.*, 582. C'est la raison mystique mise en avant par Hippolyte.

(3) *Ibid.*, 580.

(4) *Ibid.*, 580.

(5) *Ibid.*, 582.

(6) *Ibid.*, 582.

les Juifs. En effet, lorsque le 5 avril tombe un samedi selon le calcul d'Iron, la Pâque est célébrée le dimanche 6 avril, qui est le jour où elle tombe chez les Juifs. Ananias nous indique ici comment les partisans d'Iron pensent échapper à l'objection. « Ils comptent, dit-il, dans ce cas le samedi comme jour de la pleine lune (c'est-à-dire le *XV lunae*) et le 6 avril comme le XIV nisan. » Une telle position ne pouvait évidemment avoir que valeur théorique. Mais Ananias les poursuit et affirme, je ne sais comment, que Juifs et Samaritains célèbrent toujours la solennité de la Pâque le XVI nisan (1).

Nous avons décrit l'œuvre d'Iron comme la présente Ananias. Mais cette présentation, ainsi que nous allons le voir, est sujette à réserves et demande des retouches.

Iron réussit à incliner à ses vues l'empereur Justinien et celui-ci porta un édit qui modifiait la table d'Aeas en imposant à la place du 6 avril le 5 avril (2). L'édit comportait-il d'autres éléments ? Nous ne le croyons pas. Il ne pouvait être question, en effet, de revenir sur l'édit précédent, dont l'encre était encore fraîche, pour en prendre exactement le contre-pied. Ce sont là choses que le prestige impérial ne permet pas. La seule voie imaginable est que la mesure proposée par Iron devait s'encadrer dans l'édit précédent comme une amélioration. C'est pourquoi nous pensons que le système d'Iron, tel que l'a exposé Ananias, ne correspond pas entièrement à la réalité, mais reflète un stade ultérieur de la controverse. Ainsi, malgré l'affirmation expresse de l'auteur arménien, je ne tiens pas pour assuré et je tiens même pour invraisemblable que le computiste ait changé le cycle d'Aeas en même temps qu'il changeait sa date du 5 avril. Mais nous avons là-dessus beaucoup mieux que cette présomption, à savoir l'emploi de ce cycle par Héraclius : il ne s'expliquerait pas si Justinien l'avait retiré et remplacé par un autre. Indubitablement, Iron l'a respecté.

C'est par fidélité à l'ère mystique de 5500 avant Jésus-Christ, celle de l'ἐκκλησιαστικὴ παράδοσις, qu'Iron voulait remettre en usage la date pascale du 5 avril, qui y était liée. En déplaçant la date de la création du 25 mars au 1^{er} avril, avec la création des luminaires au 4 avril, il délivrait l'ère alexandrine de sa seule, mais importante, difficulté intrinsèque (création de la lune à son VI^e jour).

A cette considération d'ordre chronologique s'en ajoutaient d'autres d'ordre psychologique. Convenait-il de changer la tradition de l'Église orthodoxe pour se conformer à celle des hérétiques ? Convenait-il, puisque Rome avait fini par adopter le comput pascal en usage dans l'Empire, de compromettre cette entente et d'apporter le trouble par des nouveautés ?

Agencement technique, raisons morales, tout cela nous aide à comprendre pourquoi et comment Iron put proposer et faire agréer, à la place du 6 avril, celle du 5 avril plus satisfaisante eu égard à la chronologie traditionnelle, au prestige de l'orthodoxie et au maintien de la paix religieuse.

C'est à cet élément, le retour à la date du 5 avril, que devait se borner l'édit impérial obtenu par Iron. L'accusation portée contre lui d'avoir changé le cycle traditionnel en mettant en tête cette date a dû survenir quand, le cycle d'Aeas étant abandonné, le cycle alexandrin fut remis en vigueur. Ce cycle, qui avait le 5 avril à sa première année, fut alors naturellement attribué à Iron, soit par Ananias lui-même, soit par des computistes postérieurs qui auront amplifié son récit.

Que le cycle d'Aeas, si l'on excepte le cas des Nestoriens, n'ait pu subsister, cela se comprend. La retouche d'Iron lui fut fatale. Elle souleva certainement des critiques, ne serait-ce que de la part de tant de savants venus de si loin pour un résultat dont on faisait si peu de cas. L'opposition ne resta pas seulement sur le plan théorique. Les Arméniens, pour qui s'était tenue la conférence, ne purent souffrir cette atteinte à l'accord commun. En raison de cet accord, ils retinrent la date du 25 mars ; mais ils repoussèrent énergiquement la date d'Iron, le 5 avril, dont la concordance avec le samedi s'offrait déjà proche en 570. *(Voir leur cycle dans le tableau des pp. 54 et 55, col. XVI)*. Leur dissidence était d'autant plus facile qu'ils étaient hors des frontières de l'Empire. En outre, ils trouvèrent dans ce nouvel état de choses une occasion et un motif de reprendre leur cycle antérieur, qu'ils n'avaient remplacé que pour la raison supérieure d'assurer l'uniformité du comput pascal. Le cycle d'Aeas, à peine adopté, était donc par eux presque aussitôt abandonné.

---

(1) *Ibid.*, 581.

(2) L'édit n'est pas formellement indiqué par les auteurs arméniens, mais résulte de l'intervention impériale et de l'application elle-même de la nouvelle date ; Guiragos, du reste, déclare que « les Arméniens ne reçurent pas ce faux comput, ni le concile de Chalcédoine, car *ils se trouvaient sous la domination des Perses* » (DULAURIER, 63-64).

Les computistes arméniens ont retenu le nom d'Aeas et le souvenir de sa conférence, mais ils ont oublié l'œuvre précise qui y fut accomplie. Bien naturellement, ils la conçurent comme une confirmation de leur comput antérieur et ils campèrent, l'un en face de l'autre, Aeas, le mainteneur de la tradition, et Iron, le novateur.

De leur côté, les Alexandrins, satisfaits de retrouver, grâce à Iron, la date pascale qu'ils avaient sacrifiée, n'avaient plus aucune raison de retenir un cycle où cette date, ne ressortant pas comme une conséquence naturelle, avait un caractère factice. Ils reprirent donc leur propre cycle.

Quant à ceux de Constantinople, la conférence d'Aeas leur avait été une occasion de remettre en valeur leur propre cycle, à fondement naturel, en face du cycle officiel, celui d'Alexandrie, et là-dessus ils devaient être appuyés par les savants orientaux venus d'au delà des frontières, et même par le savant juif qu'on avait aussi convoqué. Tous, en effet, étaient tributaires de la réforme de 353. Ils n'avaient, les uns et les autres, convenu d'un nouveau cycle qu'en vue de l'uniformité. Puisque l'on ne se tenait pas à toutes les dates établies pour l'assurer, ce cycle n'avait plus d'objet. Ne le gardèrent que ceux, à savoir les Nestoriens de Perse, qui ne connurent point l'intervention d'Iron et l'édit impérial y consécutif. Le garda encore, mais avec la date modifiée, l'empereur Héraclius, par une sorte de continuité légale.

En ce qui concerne les Constantinopolitains, on ne peut pas dire que la date du 5 avril les trouvât hostiles : de même qu'à celle du 25 mars, ils y étaient habitués, à savoir depuis que Théodose I^er^ avait adopté officiellement la table de Théophile d'Alexandrie. Ces dates prirent même le caractère d'une tradition d'Église, quand les Arméniens, en repoussant la date introduite par Iron, mêlèrent cette question à leurs autres motifs de dissension religieuse. C'est ce qui explique ce paradoxe que, dans le temps même où les Constantinopolitains prennent à tâche de faire prévaloir leur propre cycle et, par là, leur propre chronologie, ils y inscrivent, au lieu des dates qui lui sont propres et naturelles du 26 mars et du 6 avril, celles du 25 mars et du 5 avril qui lui sont étrangères et adventices. On peut dire inversement que, dépendant pour des raisons ecclésiastiques inéluctables du comput d'Alexandrie quant aux dates pascales, ils font porter leur effort d'autonomie et de prestige sur le maintien et la remise en vigueur de leur propre cycle quant à l'ordre des années et quant à la chronologie des années du monde qui y a son fondement. Tel était leur attitude vis-à-vis des Alexandrins.

En face des Arméniens, leur position était beaucoup plus délicate. Ils avaient à défendre, autre paradoxe, la date du 5 avril contre le 6 avril qui découlait de leur propre cycle, observé par leurs adversaires. L'attaque portait sur deux chefs : l'un, d'ordre religieux et canonique, l'autre ressortissant à l'ordre naturel.

Nous connaissons déjà le premier : c'est la célébration de la Pâque avec les Juifs, le 6 avril, toutes les fois que le 5 avril tombe un samedi, faute qui attire l'anathème du concile de Nicée. Et nous savons aussi comment, selon Ananias, les partisans d'Iron y répondaient. Ils comptaient, dans le cas, le 5 avril comme le XV^e^ jour de la lune, et le 6 avril, dimanche, comme XVI^e^. Malheureusement, l'auteur arménien ne nous indique pas par quel procédé ils arrivaient à ce résultat. Il n'est même pas sûr, du moins dans la traduction de Conybeare, si c'est à l'incidence susdite seulement, ou à chaque ennéadékaétéride que cette opération était faite. De toute façon, il faut que le résultat favorable apparaisse comme la conséquence régulière d'un système et non comme une exception arbitraire, qu'il serait difficile de justifier et qui se tournerait par là même contre le dit procédé. Or, ce résultat est précisément celui que les πενταπλοῦντες καὶ ἑξαπλοῦντες, dont nous parlerons plus loin, obtiennent à la 16^{e} année de leur cycle. Serait-ce là le procédé, auquel pense Ananias ? A. Mentz, sans connaître le texte d'Ananias, a cru pouvoir et devoir identifier le calcul de ces computistes avec celui d'Iron, qui devient ainsi à ses yeux l'inventeur de leur système (1). Certes, s'il l'eût connu, ce qui lui était possible, il n'eût pas manqué d'y voir la plus éclatante confirmation de cette origine.

Nous souscririons volontiers à cette conclusion de Mentz, si elle pouvait tout expliquer, mais il s'en faut ; elle se heurte même à des difficultés insurmontables. Mentz se basait sur le témoignage de divers auteurs arméniens, du reste assez tardifs, cités par E. Dulaurier. Interrogeons-les donc.

« Il (Iron) changea le 17 en 16 et le 6 en 5 (il s'agit des quantièmes du mois d'avril), calcul par lequel on obtient une Pâque erronée et en avance d'une semaine. Cette erreur ne se rencontre pas dans toutes les parties (comprenez : *séries*) du cycle décemnovennal, mais arrive parfois dans le cours de la période cinq-centenaire *(celle de 532 ans)*. Iron se fondait sur la somme des fractions du cinq, qu'il appelle jour *adventice* et qu'il ajoute à l'épacte. C'est ainsi que la Pâque tombe à faux et en dedans de l'équinoxe (2). »

« Iron, n'ayant pas été convoqué à la réunion, regarda cet oubli comme un outrage et, lorsque le savant Eulogius vint apporter le nouveau calendrier à l'empereur, Iron entreprit l'examen des nombres (lire : *fractions*) 5 et 6, chose qui ne s'était jamais faite, car le 5 et le 6 sont des fractions, l'une du soleil et l'autre de la lune. Mais lui adopta un système tout opposé, changeant le 17 avril en 16, et le 6 en 5. Ce nombre 16 n'entraîne, il est vrai, aucune erreur ; mais le 6, en 95 ans, nous amène le dimanche, tandis que le 5 produit pour eux le samedi, conformément aux calculs d'Iron, et ils célèbrent la Pâque en même temps que les Juifs, tombant ainsi sous le coup des anathèmes du concile de Nicée (3). »

Ce sont ces textes, et dans ces textes la mention du calcul de 5 et de 6 qui ont conduit Mentz à voir dans le procédé d'Iron celui même des πενταπλοῦντες. Une telle identification, pour être juste, devrait pouvoir rendre raison de la date du 16 avril. Mentz ne s'explique aucunement à ce sujet. Or, il eût pu voir que cette date n'a aucun rapport avec le calcul des πενταπλοῦντες. Ce calcul, en effet, s'exerce uniquement sur les dates pascales reçues, savoir, celles des Alexandrins, et qui, étant officielles, sont aussi les leurs. Il a pour objet de déterminer à quel jour réel de la lune elles se trouvent. Mais dans le calendrier alexandrin n'existe pas la date du 16 avril et aucun autre calendrier officiel, du moins en Orient, ne la reçoit : c'est partout le 17. La date du 16 est donc hors de la perspective, et donc de l'examen des πενταπλοῦντες. On peut discuter du but que poursuivaient ces computistes, mais on peut dire qu'ils ne visaient aucunement à justifier des dates divergentes ou à modifier les existantes (4). La transposition de leur théorie dans la pratique eût entraîné le changement non seulement de la date du 17 avril, mais encore de 13 autres, en tout 14 sur 19. Et quant à la date du 17 avril elle-même, qui est à l'année 16 du cycle des πενταπλοῦντες, le mécanisme de leur système remontait le *XIV lunae*, non pas au 16, mais au 15 avril.

Je viens de rappeler le cycle des πενταπλοῦντες. Nous savons par saint Maxime que la première année de ce cycle correspondait à la quatrième de celui des Alexandrins et, par conséquent, que c'était celui-là même de Constantinople κατὰ φύσιν, ayant sa première date pascale au 2 avril. Or, tel n'est pas, à coup sûr, le cycle d'Iron, qu'Ananias dit commencer avec la date pascale du 5 avril, mais que nous avons de sérieuses raisons de croire, exposées ci-dessus, qu'il commençait avec la date pascale du 25 mars. Nous avons là une nouvelle difficulté, disons plus, une impossibilité d'identifier le calcul d'Iron avec celui des πενταπλοῦντες.

---

(1) A. Mentz, Zur byzantinische Chronologie. Eine Osterreform zur Zeit Justinians, *BZ*, 17, 1908, 471-474.

(2) Dulaurier, 58, 60. « En dedans de l'équinoxe », nous ne voyons pas comment.

(3) *Ibid.*, 62-63. Nous ne comprenons pas comment cet auteur peut dire que la date du 16 ne produit pas le même résultat que celle de 5 avril. Elle est dans les mêmes conditions. La coïncidence avec le samedi vient tous les 95 ans quatre fois de suite, puis après 247 ans d'intervalle (13 périodes de 19 ans) de nouveau quatre fois de suite tous les 95 ans. Et l'alternance se reproduit. La première série des coïncidences : 16 avril = samedi porte sur les années 455, 550, 645, 740. Si de telles coïncidences n'ont jamais produit de frictions, c'est que la date du 16 avril pour le *XIV lunae* pascal n'a jamais été pratiquée chez les Byzantins.

(4) Voir au chapitre suivant.

Ainsi le procédé employé par ceux que combat Ananias pour compter leur date pascale du 5 avril comme *XV lunae* n'a rien à voir avec celui des πενταπλοῦντες. Mais en outre, nous estimons qu'il ne saurait non plus consister dans le calcul concernant les nombres 5 et 6 des fractions de jour, attribué à Iron par des computistes que nous avons cités. En effet, ni Ananias, qui rapporte le compte susdit, ne le met en rapport avec ce calcul, ni les auteurs qui parlent de ce calcul, ne lui donnent un tel résultat ; mais l'effet qu'ils lui attribuent est uniquement d'avancer les dates pascales du 17 et du 6 avril au 16 et au 5 avril, ce qui est bien différent.

De l'identification entre le procédé d'Iron et celui des πενταπλοῦντες, A. Mentz tirait une conséquence de première importance (1). Voyant que saint Maxime reproche à ces computistes leur écart de 16 ans par rapport à la chronologie ecclésiastique, c'est-à-dire alexandrine, écart qui caractérise justement l'ère byzantine, et croyant à cause de cela qu'il y a un lien entre cette ère et leur calcul, il en vient à conclure qu'Iron, comme auteur de ce calcul, est le créateur de l'ère byzantine. Ainsi donc, un problème capital serait enfin résolu.

Qu'il n'en soit pas ainsi, cela paraît par les difficultés que nous avons soulevées contre l'identification susdite. Mais celle-ci serait-elle prouvée qu'il faudrait encore établir que l'ère byzantine découle du système des πενταπλοῦντες. Rien n'est moins évident. En outre, pour ce qui est directement d'Iron, deux raisons péremptoires font écarter de lui la paternité de cette ère. La première est que, toute ère mondiale étant fondée sur un cycle déterminé, l'ère byzantine ne correspond pas au cycle d'Iron. L'autre est que l'on connaît pertinemment quelle était l'ère de ce computiste ; tant Ananias de Širak que l'anonyme arménien de Dulaurier lui reprochent de compter 5 500 ans depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ, calcul qui, à cette époque, est le propre de l'ère alexandrine. Nous avons indiqué plus haut comment c'est d'après cette ère qu'il justifiait la date pascale du 5 avril. Iron n'est certainement pas l'inventeur de l'ère byzantine.

Nous avons vu comment ses partisans répondaient au reproche d'ordre religieux et ecclésiastique de fêter la Pâque avec les Juifs et tentaient une explication de leur procédé.

L'autre difficulté, d'ordre rationnel, soulevée par les Arméniens, n'est pas explicitement formulée par les textes que nous avons cités, mais elle ressort de l'accusation qu'ils portent contre les Byzantins de célébrer la Pâque une semaine à l'avance (savoir, en l'occurrence du 5 avril avec le samedi). Ce reproche ne se conçoit que si le *saltus lunae*, d'où résulte la date pascale du 5 avril, n'est pas observé à sa place traditionnelle et normale, c'est-à-dire en tête du cycle. En outre, il n'a de portée que dans la considération d'un cycle commun aux deux parties adverses. C'est à repousser cette accusation, c'est-à-dire à justifier rationnellement cette date du 5 avril que tend le calcul des nombres 5 et 6 concernant les fractions de jour. Les auteurs arméniens mettent en effet un lien entre ce calcul et ce résultat : « Il (Iron) changea le 17 avril en 16 et le 6 en 5... Iron se fondait sur la somme des fractions du cinq... » (anonyme) ; « il entreprit l'examen des fractions de 5 et 6... changeant le 17 en 16 et le 6 en 5 » (Guiragos) (2).

On aura remarqué cette date du 16 avril reprochée à Iron par les Arméniens. Il n'est pas aisé de l'expliquer. Ce que l'on peut assurer, c'est qu'à la différence du 5 avril, elle n'était pas recherchée pour elle-même, vu que l'accord commun existait pour le 17 avril ; elle devait simplement être une conséquence du système constitué pour justifier la date du 5 avril. Ce que l'on peut assurer encore, c'est que cette date du 16 n'a pas été portée dans l'édit de Justinien provoqué par Iron, et qu'elle n'a jamais figuré dans une table pascale en usage. Et si c'est bien Iron qui l'a avancée, ce ne peut être que sous l'effet de la controverse consécutive à l'édit imposant le 5 avril et comme partie du système édifié pour justifier cette date. Ce que l'on doit dire enfin, c'est que le calcul n'a de sens et de portée, comme l'attaque, que dans le cadre d'un cycle commun, où le déplacement du *saltus lunae* doit trouver une justification rationnelle. Ce cycle commun ne peut être celui des Alexandrins, que les Arméniens n'ont jamais suivi ; dans celui-ci du reste, il n'est pas besoin de recourir à un calcul spécial, car le *saltus lunae* lié à la date du 5 avril se trouve en tête du cycle, et le problème qui peut se poser est uniquement pourquoi c'est cette date qui ouvre le cycle. De cycle commun entre les Arméniens et leurs adversaires défenseurs du 5 avril, il ne peut y avoir que celui d'Aeas, éphémère, ou celui de Constantinople κατὰ θέσιν, qui était celui des Arméniens avant la réforme d'Aeas et qui l'est presque aussitôt redevenu. Le cycle de Constantinople κατὰ φύσιν n'a jamais été suivi par les Arméniens. Si le cycle commun était celui d'Aeas, c'est bien à Iron qu'appartiendrait le calcul qui lui est attribué par les Arméniens. Dans le cas contraire, il faudrait le rapporter à des auteurs postérieurs à Iron et antérieurs au triomphe du cycle byzantin κατὰ φύσιν et de l'ère byzantine proprement dite ; il aurait été ensuite attribué à Iron comme responsable de la date du 5 avril.

---

(1) A. MENTZ, *op. cit.*, 473-474.

(2) DULAURIER, 60 et 63.

Pour ce qui est du calcul lui-même, il nous restera probablement toujours caché. On n'en peut tracer que le dessin général.

Les fractions dont parlent les textes arméniens sont les divisions du jour obtenues par le partage des heures (au nombre de 12) en 5 fractions chacune, dont le total (12 × 5) atteint 60 fractions, appelées λεπτά par les Byzantins. Cette somme répartie sur les années du cycle devait compenser le jour en plus qu'a le total des lunaisons sur le total des années solaires dans l'ennéadékaétéride. Le calcul d'Iron ou attribué à Iron devait avoir pour résultat d'amener le saut de la lune de manière à obtenir la date pascale désirée, le 5 avril. On doit donc supposer un ordre de distribution propre à procurer ce résultat. L'ordre qui fut institué entraînait aussi la date du 16 avril. Quoiqu'il me vienne des combinaisons à l'esprit, je préfère ici n'en risquer aucune.

RÉSULTAT DES RÉFORMES ET ATTITUDE DES COMPUTISTES

Le résultat des réformes d'Aeas et d'Iron a été de consacrer définitivement chez les Byzantins les dates pascales du 25 mars et du 5 avril. Désormais, toutes les formes du cycle byzantin, où ces dates sont anormales, en tiendront compte, soit qu'elles présentent, à l'exemple d'Iron, une justification, soit qu'elles s'en abstiennent. Dans le traité du computiste Georges, composé en 640 ou 641 pour préconiser l'emploi de l'ère byzantine avec les cycles correspondants, on voit l'auteur, quand il expose la suite des épactes lunaires, avertir que la somme des dix-neuvièmes de jour qui font un jour $\left(\frac{19}{19}\right)$ (d'où résulte le *saltus lunae*), est portée sur la 17^{e} année, sans donner d'autre raison que la tradition : « Nous l'avons reçu, παρελάβομεν », et qu'en conséquence la date pascale de cette année est au 5 avril et celle de l'année suivante au 25 mars (1). Georges délaisse pour ses calculs la division du jour en soixantièmes, n'aimant sans doute pas les subtilités auxquelles elle donnait lieu. — *Le cycle de Georges est reproduit dans la colonne VIII du tableau comparatif, pp. 54 et 55.*

Nous savons qu'elle était utilisée par l'auteur du *Chronicon Paschale* pour obtenir la Pâque et la Passion du Christ au 23 mars 5540, selon un système particulier de distribution des soixantièmes par année $\left(\frac{2}{60}\right)$ combiné avec la progression annuelle des quarts du jour bissextile (1). On peut se demander quelle était son attitude devant le problème qui nous occupe et qui a dû aussi se poser à lui, puisque, à part la décision éphémère d'Aeas, les dates du 5 avril et du 25 mars étaient traditionnelles dans l'Empire, se demander en particulier s'il employait ce système à la justification de ces dates. Aucun indice ne permet de répondre là-dessus, sauf peut-être le τροχός II (lunaire). On y voit inscrites les dates pascales du 5 avril et du 25 mars sans le *saltus lunae* qui les commande. Si cet état, comme il est possible, remonte au Chroniste, il devra signifier que c'est par pur conformisme, sans aucune conviction, qu'il aura inséré ces dates, parce qu'officielles, ne jugeant pas pour cela devoir modifier la marche des épactes.

---

(1) Fr. Diekamp, Der Mönch und Presbyter Georgios, *BZ*, 9, 1900, 27-28.

La division du jour en 60 *lepta* se voit aussi chez d'autres computistes, mais leur distribution dans les années du cycle n'est pas la même. Chez les πενταπλοῦντες elle est de 5 *lepta* par année, et c'est à la douzième année ($12 \times 5 = 60$) qu'ils obtiennent le jour entier et placent le saut de la lune. Leur système est particulier et n'a pas pour but de justifier les dates du 5 avril et du 25 mars, qui sont acceptées comme un fait. Elles sont acceptées aussi comme un fait par l'anonyme florentin (1092) qu'a édité Karnthaler (2). Ce computiste ne voit pas le moyen de les justifier en partant de la première année du cycle. C'est pourquoi il avertit de compter comme première année la 17ᵉ, celle précisément où a lieu le *saltus lunae* et où se place la date pascale du 5 avril ; et c'est de là qu'il part pour distribuer les 60 *lepta* à travers les années du cycle, selon une proportion très régulière. A chaque année sont attribués 3 *lepta*, mais au bout de 6 ans est ajouté un *lepton*, ce qui donne pour 6 ans 19 *lepta*. Avec la 18ᵉ année, on achève trois séries de ces 19 *lepta* $\left(\frac{6}{18} : 3\right)$, soit un total de 57 ($19 \times 3$). Il reste 3 *lepta*, le nombre normal de chaque année, pour la 19ᵉ, et ainsi est atteint le total des 60 *lepta* qui font le jour entier. Le *saltus lunae* se fait alors, très régulièrement, la première année, qui est la 17ᵉ du cycle.

Le traité dont nous venons de parler est daté de 6600. C'est à la même année qu'appartient aussi le traité de chronologie de Psellos, édité par Gertrude Redl (3). Nous voyons ici employé un tout autre système. Nous ne pouvons le donner en détail, mais en voici les principaux traits pour ce qui concerne le présent problème.

La division du jour est de 24 heures. Chaque heure se divise en 5 *lepta*, chaque *lepton* en 4 points (στίγμαι), chaque point en 12 instants ou moments (ῥοπαί) (4). Le *saltus lunae* se fait en deux bonds : un demi-jour à la 16ᵉ année, l'autre demi-jour à la 17ᵉ ; mais dès la 16ᵉ année, la date pascale est avancée et mise au 16 avril au lieu du 17, comme chez Iron (5). Cette date du 16 avril est justifiée par un calcul spécial, dont voici les fondements. Les 19 années du cycle font, à raison de 365 jours 1/4 par an, une durée de 6 939 3/4 (3/4 = 18 h). Elles comportent 235 lunaisons. Mais chaque lunaison ayant 29 jours 1/2 + 3 *lepta* 1/2, leur total donne 6 939 jours 8 heures 1/2, soit une différence en moins de 9 heures 1/2. Celle-ci devra être résorbée en étant distribuée à travers les 19 années du cycle, distribution facile, car 9 heures 1/2 équivalant à 190 stigmai, on ajoutera 10 stigmai à chaque année du cycle. En tenant compte de cette adjonction, les 12 années du cycle qui ont 12 lunaisons ont la durée de 354 jours 1/4 + 2 heures + 4 *lepta* 1/2 ; les 7 autres, qui sont embolismiques (13 lunaisons) ont la durée de 383 jours 1/2 + 1/4 + 3 heures et 3 *lepta* (c'est-à-dire 383 jours, 21 heures et 3 *lepta*). Chaque année cyclique commence à l'ἀπόχυσις (commencement de décroissance) de la lune pascale de l'année précédente. La première année commence le 13 avril de la 19^{e} année, à l'instant même de l'ἀπόχυσις, à 18 heures et un 1/2 *lepton*, et s'achève après les 12 lunaisons parcourues, le 2 avril suivant à 21 heures. Le calcul est ainsi fait pour chaque année, en tenant compte des années embolismiques (13 lunaisons) ; il amène la date de la 16^{e} année au 16 avril (1).

---

(1) Voir ci-dessus, chap. 5.

(2) F. P. KARNTHALER, Die Chronologischen Abhandlungen des Laur. Gr. Plut. 57, Cod. 42, 154-162, *BNJ*, 10, 1933, 1-64 (voir pp. 10-11).

(3) Gertrude REDL, La Chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 4, 1927-1928, 197-231 et 5, 1929, 229-286; ID., Studien zur technischen Chronologie des Michael Psellos, *BNJ*, 7, 1929, 305-351.

(4) *Byz.*, 5, 1929, 257.

(5) *Byz.*, 4, 229-230.

Cette date du 16 avril est aussi celle de l'anonyme de Vienne (de 1273) publié par Buchegger. On n'y voit pas les calculs minutieux de Psellos, mais comme lui, il opère en deux bonds le *saltus lunae*, à la 16^{e} et à la 17^{e} année (2). — *Voir le cycle de Psellos dans le tableau comparatif des pp. 54 et 55, col. XI.*

La date du 16 avril est restée, sans nul doute, sur le plan théorique et il n'est pas croyable que Psellos et ceux qui auront suivi sa méthode aient prétendu changer la pratique traditionnelle. C'est celle-ci qui, à part les exceptions que nous venons de dire, apparaît communément dans les tables pascales, soit que, en relation avec la remontée du siège pascal à la 17^{e} année du cycle, elles augmentent alors d'une unité le nombre des épactes, soit que, d'une manière illogique par rapport à la date pascale, mais logique par rapport au cycle, elles placent le saut de la lune et l'accroissement épactal à la première année du cycle suivant. Dans ce dernier cas, il est manifeste qu'on ne cherchait ni à expliquer ni à comprendre (3).

---

(1) *Byz.*, 5, 269-280. Le calcul conduit aussi pour la 18^{e} année à la date du 26 mars au lieu du 25 ; dans des passages précédents, il marquait le 25 mars avec cette précision : μαρτίου $\overline{κε}$′ ἀρχὴ $\overline{κϛ}$′, ou ἐν τῇ ἐπιλάμψει τοῦ $\overline{κϛ}$′, c'est-à-dire, 25 finissant et 26 commençant. Comparer *Byz.* 4, 215 et 5, 266 avec 5, 278-279.

(2) F. Buchegger, Wiener Chronologie von 1273, *BNJ*, 10, 1934, 1-54, spéc. 30. Voir ci-dessus p. 55, col. XI.

(3) On trouvera une liste des traités byzantins de comput dans O. Schissel/Maria Ellend, Berechnung des Sonnen-, Mond- und Schaltjahrszirkels in der griechisch-christlichen Chronologie, *BZ*, 42, 1, 1942, 150-157, voir pp. 150-152.

VIII

LA FORMATION DE L'ÈRE BYZANTINE

Les cycles de Constantinople κατὰ θέσιν et d'Alexandrie qui ont servi de fondement aux ères protobyzantine et alexandrine ont été introduits officiellement par des interventions impériales dont la date est connue et c'est pourquoi on a pu marquer avec assez de précision le temps où ces ères apparaissent. Le cycle byzantin κατὰ φύσιν n'a pas bénéficié d'un tel avantage : aussi l'ère byzantine fondée sur lui a-t-elle ses origines enveloppées d'une certaine obscurité. Cette ère est due sans nul doute à l'initiative privée de computistes qui ont résolument abandonné le cycle de Constantinople κατὰ θέσιν pour le cycle κατὰ φύσιν ; nous la voyons en effet déjà apparaître à la fin du règne d'Héraclius, sous qui le cycle d'Aeas est encore employé. Ce n'est que peu à peu que l'ère byzantine parvient à s'imposer et à évincer ses concurrentes, et il est impossible de préciser à partir de quelle date elle est devenue d'un usage commun ou officiel et si un acte impérial est intervenu pour cet objet.

Nous allons voir dans ce chapitre comment a pu naître et comment s'est formée l'ère byzantine.

Tout un enchaînement de circonstances historiques : action officielle de Théodose I^er^, longue pratique qui s'ensuivit, conférence d'Aeas, décret impérial provoqué par Iron, aspect pour ainsi dire confessionnel que revêtit le comput pascal après la résistance des Arméniens à cet édit, explique pourquoi et comment s'est faite l'insertion dans le cycle lunaire de Constantinople des dates pascales propres au cycle d'Alexandrie, au point de rendre impossible et même impensable tout retour en arrière.

Mais le système alexandrin comportait, en outre, deux autres éléments qui formaient ou paraissaient former cohésion avec le cycle lui-même. C'étaient, l'un, l'ère chrétienne suspendue à l'année 5500 ; l'autre, servant d'appui à cette ère, le parallélisme des jours de la semaine entre les événements génésiaques et les grands faits évangéliques. Ils n'avaient certes point d'incidence dans la vie pratique, mais leur connexion avec des dates pascales intangibles, leur symbolisme et l'adhésion du monde ecclésiastique et monastique leur conféraient une sorte de consécration. Cette chronologie mystique avait cependant un très grave défaut : elle offrait un trop large écart avec la chronologie réelle du Christ. Un jour ou l'autre on s'en apercevrait et une réaction serait tentée. La conférence d'Aeas, en ramenant l'attention sur le cycle byzantin, ne pouvait manquer de l'attirer aussi sur la chronologie mondiale qu'on avait édifiée sur lui. Que ces questions préoccupassent les computistes d'alors, on le voit par ce que dit Ananias de l'intervention d'Iron. Parmi les reproches qu'il lui adresse, il y a en effet celui de compter 5 500 ans du monde avant la venue du Christ. Assurément, comme nous l'avons indiqué, l'action d'Iron tendait à conserver à la chronologie alexandrine sa longue prépondérance. Quelque peu ébranlée par la conférence d'Aeas, elle allait bientôt être directement menacée. C'est en effet très vraisemblablement vers cette époque, peu après le succès d'Iron, que doit se placer la rédaction principale du *Chronicon Paschale*. Nous avons déjà longuement parlé de cet ouvrage. Nous y revenons ici parce que la réaction qu'il traduit entre dans la préparation de l'ère byzantine.

On ne saurait douter que son auteur, en même temps qu'il cherchait à remettre en vigueur l'ère mondiale fondée sur le cycle lunaire de Constantinople, n'eût en vue conjointement un réajustement de la chronologie du Christ. Une construction cohérente était à mettre sur pied pour remplacer celle des Alexandrins. Le problème était double. Il devait, d'une part, marquer pour les nouvelles dates qu'il donnerait aux événements évangéliques des parallèles mystiques les reliant aux jours de la semaine génésiaque, soit que ces parallèles fussent ceux des Alexandrins, soit qu'il fallût, l'incidence du jour de la semaine n'étant pas la même, en créer de nouveaux. Et, d'autre part, il lui fallait, exigence essentielle, rencontrer pour la Passion du Christ une date qui satisfît aux nécessaires conditions habituelles, tout en assurant, par surcroît, à la vie publique du Christ la longueur indiquée par Eusèbe. La Passion du Christ fut marquée à l'année 31 dionysienne (5540 de son ère), au 23 mars, qui était un *XIII lunae*, et qu'un système spécial transformait en *XIV lunae* (1). Dans la chronologie du Christ qu'entraînait cette date de la Passion, le Chroniste vit que certains événements avaient le même jour de la semaine que dans le système alexandrin, et alors, leur symbolisme fut naturellement conservé. Pour les autres où ils voyaient une différence, il en tira un de son propre fonds. Rappelons ici qu'il s'est trompé pour le baptême du Christ, mis par lui un jeudi au lieu d'un mardi (2).

Peut-être, sans doute même, le procédé de calcul employé pour transformer le *XIII lunae* 23 mars en *XIV lunae* fut-il critiqué : on dut lui reprocher de compromettre la régularité du comput. Malgré tout, le *Chronicon Paschale* constituait un effort considérable pour remettre en vigueur l'ère mondiale « naturelle », celle de Constantinople, qu'avait évincée l'ère alexandrine. Il préparait la voie à l'ère byzantine.

Celle-ci apparaît dès le second tiers du VIIe siècle. On la reconnaît dans l'allusion de saint Maxime qui reproche aux πενταπλοῦντες d'ajouter 16 années à l'âge du monde (3). Mais surtout elle est exposée *ex professo* dans un traité de comput de Georges, moine et prêtre, qui en montre les avantages (4). Cet auteur marque la date de composition de son opuscule là où il indique quand commence le τροχός synchronique, malheureusement non conservé, qu'il a construit. Cette date est 12e année de la lune, 17e du soleil, 14e indiction, année du monde 6149 (5). On voit là que l'année du monde et l'indiction vont ensemble, et l'on sait que cet accord est caractéristique de l'ère byzantine par rapport aux ères alexandrine et protobyzantine. Mais cela ne suffit pas. Il faut encore, pour répondre à l'ère byzantine que nous connaissons, que l'ère mondiale ici indiquée soit située sur l'échelle historique au lieu convenable. Or, ceci nous est assuré par un autre endroit du traité, où, indiquant quand a commencé le cycle lunaire en cours, il marque divers synchronismes. Je me contente de relever ici celui qui concerne l'ère de Dioclétien. A savoir : l'année byzantine 6138 = année de Dioclétien 346 (6). Celle-ci correspond à l'année chrétienne dionysienne 630. La différence avec l'année mondiale, 6138 − 630, reste 5508, est précisément l'ère byzantine qui sera plus tard d'un usage commun dans l'Empire byzantin.

POSITION DU PROBLÈME

Après avoir ainsi marqué la date d'apparition de l'ère byzantine, il s'agit de montrer comment elle s'est formée. On a coutume d'expliquer l'origine de cette ère par référence à l'ère alexandrine. Et voici comment. Le but recherché par ses fondateurs, et l'on désigne ici les πενταπλοῦντες (ainsi Pétau,

---

(1) Voir ci-dessus.
(2) *Chronicon Paschale*, 394-395.
(3) *PG*, 19, 1229 B.
(4) Fr. DIEKAMP, Der Mönch und Presbyter Georgios, *BZ*, 9, 1900, 14-51 ; texte du traité du comput, 24-33.
(5) *Ibid.*, 33.
(6) *Ibid.*, 27.

Serruys (1)), était d'obtenir une ère du monde qui marchât avec tous les cycles à la fois, cycles lunaire et solaire, bissexte, indiction. Il ne manquait à l'ère alexandrine pour répondre à cet idéal que d'être en accord avec l'indiction, qui était d'un an en avance sur elle. On corrigea ce défaut en ajoutant 16 ans à l'ère, ce qui la mit d'accord avec l'indiction. Les cycles lunaire et solaire s'alignèrent nécessairement, et le nombre de 16, multiple de 4, assurait l'accord avec le bissexte : l'ère byzantine était née. On appuie cette explication sur le témoignage de saint Maxime rappelé ci-dessus, reprochant aux πενταπλοῦντες d'ajouter 16 années à l'ère du monde. Mais saint Maxime déclare ici un fait sans en indiquer l'origine. L'écart qu'il dénonce est un grief qu'il ajoute à d'autres, mais n'entre point dans le mécanisme du système et ne peut s'en déduire. Il lui est associé, mais plutôt comme présupposé. Le témoignage de saint Maxime laisse donc la question entière.

Assurément l'explication par l'addition de 16 années apparaît, au premier abord, très satisfaisante, fort ingénieuse et même séduisante, et je comprends fort bien qu'on s'y soit arrêté. A l'examen cependant, on voit qu'elle ne touche pas au fond du problème, qu'elle en ignore les données essentielles et qu'elle n'est, au demeurant, qu'une vue assez simpliste et par suite fort inexacte des choses.

Et en effet, une ère du monde, au moins à partir du IV^e siècle, sinon auparavant, est essentiellement liée à un cycle lunaire et se mesure par lui, elle dépend de lui, et non lui d'elle. On ne saurait la déplacer sans déplacer auparavant le cycle qui la soutient. Si donc l'on veut avoir une nouvelle ère, il faut faire un nouveau cycle. Mais la création d'un cycle lunaire ne peut pas être une chose arbitraire. Le cycle doit avoir un fondement, soit pris dans la nature, ou appuyé sur elle, soit pris dans une institution publique dont la fixité s'impose aux computistes. Ce dernier cas est celui du cycle décemnovennal alexandrin qui, fondé sur la coïncidence d'une néoménie avec le 1^er thôth, premier jour de l'année civile égyptienne, a donné naissance à l'ère alexandrine.

Ainsi donc le problème de la formation ou du changement d'une ère est avant tout un problème de cycle lunaire et plus précisément d'un fondement à un tel cycle. L'addition ou la soustraction d'années, si elle peut être une première intention, ne peut pas être une première opération. Elle ne peut se concevoir que comme un résultat.

Nous avons parlé de changement d'ère. En réalité, c'est un langage impropre. Chaque ère étant un absolu par rapport à une autre, dès là qu'elle est basée sur un cycle propre, à fondement propre, c'est de substitution qu'il s'agit et c'est substitution que strictement il faut dire.

Pour en venir à l'ère byzantine, il n'est pas possible, si on la compare à l'ère alexandrine, de la concevoir autrement. Elle doit nécessairement avoir son cycle propre qui est sa mesure, et ne peut avoir l'explication de son origine que dans le rattachement à ce cycle. Il faut donc, ou bien que ce cycle soit créé en même temps qu'elle, et pour cela il lui faut trouver un fondement, ou bien qu'il existe précédemment. Or, au temps où apparaît l'ère byzantine, c'est-à-dire sous le règne d'Héraclius, le cycle lunaire que nous voyons être celui de l'ère byzantine n'avait pas besoin d'être créé : il existait depuis longtemps. C'était celui de la réforme de 353. Il était reconnu comme étant un vrai cycle naturel et, à ce titre, avait été reproduit par Denys le Petit. Il avait même donné naissance à une ère du monde, commençant à l'année précyclique, et qui est celle que nous avons appelée protobyzantine. Cette ère ne marchait pas avec le cycle lunaire en question, uniquement parce qu'on ne concevait de cours propre à la lune qu'à partir de la seconde année de la création. Pour suppléer à ce défaut, pour avoir un cycle lunaire marchant avec l'année du monde, on avait établi un cycle de la lune κατὰ θέσιν, qu'accompagnait aussi un cycle du soleil κατὰ θέσιν, de sorte que la division de l'année du monde par 19 et par 28 donnait dans le reste l'année en cours de ces deux cycles. Mais cette ère protobyzantine ne marchait ni avec le bissexte, ni avec l'indiction, tous deux d'institution conventionnelle. Par contre, en s'en tenant au κατὰ φύσιν, tous les cycles concordaient entre eux, en différant d'un an avec l'ère protobyzantine. Il suffisait d'abaisser celle-ci d'une unité pour avoir une ère du monde qui leur fût parfaitement accordée.

---

(1) PETAU, *De Graecorum aeris ac computis dissertatio*, c. XV : *PG*, 19, 1457-1458, D. SERRUYS, De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins, *Revue de philologie*, 31, avril-juillet 1907, 179-184.

Devant les tenants de l'ère alexandrine, qui vantaient les avantages de cette ère, où l'année du monde marchait avec tous les cycles sauf avec l'indiction dont l'écart était minime, puisque celle-ci ne la dépassait que d'une unité, la tentation était grande, surtout après l'essai embarrassé du *Chronicon Paschale*, de retrancher à l'ère protobyzantine, remise par lui en marche, cette année de surplus qu'elle avait sur tous les cycles.

Deux procédés pouvaient être imaginés pour opérer ce retranchement. Le premier consiste, tout en gardant comme véritable commencement du monde celui de l'ère protobyzantine, à ne faire partir la numération des années, pour la raison de commodité que nous avons dite, que du 1^er^ septembre suivant, début de l'année indictionnelle : ce serait une ère qu'on pourrait dire κατὰ θέσιν, par position ou convention, convention acceptable du fait que l'année indictionnelle couvre plus de la moitié de l'année du monde commençant au 21 mars. Le second consiste en un réel et complet décalage de la première année qui, étant alignée aux cycles κατὰ φύσιν lunaire et solaire, transforme ainsi l'ère κατὰ φύσιν protobyzantine en une autre ère, κατὰ φύσιν également, qui est l'ère byzantine. Celle-ci commence donc et se compte comme celle qu'elle supplante, à l'équinoxe du printemps, le 21 mars. Lequel intervint de ces deux procédés ?

Il semble au premier abord que ce dut être le premier, si simple et tout obvie. Et cela d'autant plus qu'il correspond justement à la manière dont Psellos se représente l'ère byzantine par rapport à la création du monde (1). Certes, cet auteur est loin d'envisager notre problème. La question est pour lui d'expliquer pourquoi le cycle lunaire a son premier *XIV lunae* pascal au 2 avril. Pour des raisons de convenance et de tradition, il se sent obligé de maintenir la création des astres à l'équinoxe et l'apparition de la lune à son XV^e^ jour. Il ne peut y parvenir qu'en établissant une année précyclique. En cette année, le *XIV lunae* pascal était au 13 avril, le *XIV lunae* précédent, le plus proche de l'équinoxe, est au 14 mars, mercredi. C'est le jour de la création des astres pour luire le lendemain, le soleil en son équinoxe (que Psellos met au 15 mars), et la lune en son plein *(XV lunae)*.

Quoi qu'il en soit des dates elles-mêmes, nous sommes devant une conception qui professe que le vrai début du monde est à l'équinoxe de mars et cependant fait commencer l'ère au 1^er^ septembre suivant. Il est assurément tentant de croire que c'est d'une telle conception que procède le passage de l'ère protobyzantine commençant au 21 mars à l'ère byzantine commençant au 1^er^ septembre suivant. Il faut se garder ici d'une trop rapide application. Psellos vivait au XI^e^ siècle, quand l'ère byzantine était en possession séculaire. Il ne pensait certainement pas à en montrer l'origine. Toute la question pour lui était d'expliquer pourquoi la date pascale du 2 avril était la tête du cycle. La solution qu'il apporte était imposée par le problème et les circonstances du problème, je veux dire les enseignements traditionnels sur la création. En inférer que la même conception a présidé à la naissance de l'ère byzantine serait manifestement dépasser les prémisses. Il nous semble difficile qu'au VII^e^ siècle, où apparaît l'ère byzantine, une telle conception ait pu déjà se former. Une ère du monde paraissait alors essentiellement liée pour son début avec le temps de l'année où le monde a été créé. Cet élément entrait dans la constitution même de l'ère. C'est ce que l'on constate partout où il est possible d'opérer une vérification, c'est-à-dire dans Africanus, Annianos (ces deux grâce à Georges le Syncelle), dans le *Chronicon Paschale*, dans Georges le Syncelle. De ce dernier, il est à propos de rappeler ses déclarations expresses au début de sa *Chronographie* : « Dans cette Chronique, que tout lecteur suppute comme début de l'année le premier jour du premier mois, Nisan chez les Hébreux, et non pas le 1^er^ thôth selon les Égyptiens, ou le 1^er^ janvier selon les Romains, ou un autre de quelque nation ayant un autre commencement (1). » Dans ces lignes, où le Syncelle signale divers débuts de l'année qui pourraient venir à la pensée du lecteur, il est remarquable que n'apparaît pas le 1^er^ septembre, début de l'indiction : il n'entre pas en ligne de compte, à moins peut-être que le Syncelle l'ait enveloppé dans la formule générale : « ou un autre de quelque nation ayant un autre commencement ». Et même dans ce cas, il ne serait qu'une des dates possibles qu'il suppose chez les lecteurs, d'où l'on peut inférer que l'emploi de l'année indictionnelle n'était ni commun ni courant en chronographie. Il en était ainsi au début du IX^e^ siècle, quand Georges le Syncelle écrivait. A plus forte raison au VII^e^, où apparaît l'ère byzantine dont il s'agit d'expliquer la naissance. Et c'est pourquoi l'année indictionnelle étant hors de cause, il ne saurait être question de faire appel, pour une telle explication, à la simple accommodation conventionnelle dont nous avons parlé et qui consiste à reporter le début de l'année mondiale de mars en septembre suivant.

---

(1) Gertrude REDL, La chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 4 (1927-1928), 216-218.

DÉCALAGE RÉEL D'UNE ANNÉE

Ce que l'on a dû envisager et qui s'est imposé à l'esprit, c'est une transformation réelle consistant dans le décalage d'un an complet comportant le maintien du début de l'année à l'équinoxe vernal. L'ère protobyzantine partait de l'année précyclique de la création, la première du cycle lunaire κατὰ φύσιν étant la deuxième de la création. Ce qu'il fallait pour obtenir l'alignement de l'ère sur le cycle, c'était de supprimer cette année précyclique et le cycle κατὰ θέσιν inventé pour elle ; c'était, de la première année du cycle κατὰ φύσιν, deuxième du monde, faire la première année du monde. Encore fallait-il que l'opération fût possible. Pour qu'elle le fût, deux conditions s'imposaient. L'une concernait le cycle : il fallait ne pas déranger l'ordre de ses épactes et donc donner raison de son chiffre de 11 à la première année du cycle devenue première du monde. L'autre concernait la nouvelle ère à créer : celle-ci devait comporter les concordances convenables pour la création de la lune : âge de la lune et jour génésiaque, c'est-à-dire : pleine lune le mercredi. Or, ces conditions sont conjointement réalisées dans l'ère byzantine, telle que la présente, en l'attribuant à d'autres, le prêtre et moine Georges, dans son traité de comput. Celui-ci n'a directement en vue que de rendre raison des 11 épactes annuelles ; il remonte pour cela à la création. Voici son texte :

« Il est bon d'indiquer la cause pour laquelle, selon certains, la lune a une avance de onze épactes. Lorsque, au quatrième jour, disent-ils, de la naissance du monde, ont été créés avec les autres astres et le soleil et la lune, et que les astres ont commencé leur course sur l'ordre divin dans le firmament du ciel, alors le soleil, prenant le commencement de sa propre course, parcourut son premier jour, qui était, comme il a été dit, le quatrième (de la création) ; la lune, elle, qui devait, au moment où elle fut créée, ne pas apparaître incomplète, ne pas laisser, en éclairant pour la première fois, une partie de la nuit dans l'obscurité, reçut aussitôt la place propre au jour de la pleine lune et prit de là le commencement de sa course — il faut savoir qu'elle est dans son quinzième jour quand elle occupe cette place ; c'était donc bien le quatrième jour de la semaine (génésiaque), mais pour elle, elle parcourut son quinzième jour. D'où, donc, chaque année, elle avance sur le soleil de onze jours, plus une petite partie, c'est-à-dire le dix-neuvième d'un jour (2). »

Autrement dit, quand le soleil et la lune furent tous deux créés au quatrième jour génésiaque (mercredi), le soleil était au quatrième jour de son cours, car le cours du soleil est mesuré sur la semaine à partir du dimanche, et la lune étant pleine, était au quinzième jour du sien ; elle avait donc onze jours d'avance ou épactes sur le cours du soleil (15 — 4 = 11).

---

(1) GEORGES LE SYNCELLE, éd. Bonn, 10.
(2) *BZ*, 9, 1900, 28.

L'explication sur le nombre 11 des épactes comporte donc essentiellement que la lune soit créée le mercredi, à son XV^e jour. Mais elle ne peut, de toute évidence, avoir de valeur que si, effectivement, se trouvent réalisées dans l'ère propre de Georges, l'ère byzantine, ces deux concordances pour la création de la lune. Or, justement elles le sont. En la première année de cette ère, en effet, le *XIV lunae* pascal, qui est le 2 avril, tombe un mardi, et la pleine lune, *XV lunae*, est au mercredi, jour de la création de l'astre. Cette concordance, qui n'est pas indiquée, mais évidemment supposée par notre auteur, nous la vérifions au moyen du cycle de 532 ans, qui ramène la récurrence des concordances de la première année de l'ère byzantine 5508 av. J.-C. à l'année 345 de l'ère dionysienne. Ainsi donc, les conditions nécessaires pour le décalage d'un an complet de l'ère protobyzantine : maintien de l'ordre des épactes et concordance avec les dates génésiaques, sont ici réalisées. Il en résulte que dans la nouvelle ère, l'ère byzantine, le premier jour de la création est le dimanche 31 mars 5508 avant J.-C., au lieu du 19 mars 5509 dans l'ère protobyzantine.

On voit de quelle importance est, par tout ce qu'il exprime et tout ce qu'il implique, le texte que nous avons cité. Comme l'opuscule de Georges, d'où il est tiré, est le plus ancien écrit, avec celui de saint Maxime, qui atteste l'existence de l'ère byzantine et que cet auteur est un computiste qui en traite *ex professo*, s'attachant à en montrer les avantages, son témoignage doit être tenu pour capital. Grâce à lui, nous nous rendons compte comment l'ère byzantine a pu se constituer par dégagement de l'ère protobyzantine, et de quelle manière s'est effectuée la transition de l'une à l'autre. C'est, en résumé, par la transformation de la première année du cycle κατὰ φύσιν, deuxième année du monde, en première année du monde, supplantant et supprimant la première année de l'ère protobyzantine. Ainsi, et pas autrement, s'expliquent la formation et l'apparition de cette ère. La différence de 16 ans qui en résulte avec l'ère alexandrine n'est qu'une conséquence. L'avance était de 17 ans dans l'ère protobyzantine ; elle est maintenant de 16 ans.

ADAPTATION D'UNE ÈRE CHRÉTIENNE A L'ÈRE MONDIALE

Nous venons d'assister à la naissance de l'ère mondiale byzantine, fondée sur le cycle lunaire byzantin issu de la réforme de 353. Sur cette ère mondiale il s'agit maintenant d'établir une ère chrétienne, chose importante puisque la manière de dater les événements postérieurs au Christ en dépend. Ici apparaissent deux grands courants, dont l'un connaît diverses ramifications.

Le premier adopte l'ère byzantine, mais reste cependant fidèle à tout le système chronologique et symbolique des Alexandrins. On le reconnaît chez le computiste Georges, moine et prêtre, là où il indique le commencement du cycle lunaire en cours au moyen de divers synchronismes. Je retiens celui qui nous intéresse ici : année de l'Incarnation 622 et année du monde 6138. Ces dates se situent en l'an 346 de Dioclétien, 3^e indiction, c'est-à-dire 629/630 de notre ère. Nous sommes ici, avec l'année 622, en présence d'une année de l'ère alexandrine chrétienne d'Annianos, correspondant à la fois à l'année de l'ère mondiale d'Annianos 6122 et, avec un écart de 16 ans, à l'année 6138 de l'ère mondiale byzantine (1). Cela porte la naissance du Christ à l'an 5517 de cette ère. On voit donc ici l'ère byzantine adoptée sans qu'il soit touché à la chronologie effective de l'ère alexandrine, qui est simplement transposée ; c'est une ère byzantine dont l'ère chrétienne est 5517 (5501 de l'ère alexandrine, 9 dionysien).

De cette transposition de l'ère alexandrine chrétienne dans l'ère mondiale byzantine est résultée, par une fausse application du système, une ère mondiale de 5 516 ans, qu'on voit employée par quelques chroniqueurs. Ceux-ci (ou du moins leur chef de file inconnu), qui ne devaient pas être de forts computistes, savaient sans doute que la différence de 16 ans qu'il y avait entre les deux ères alexandrine et byzantine provenait de la différence des cycles lunaires, mais ils ont cru, par une vue assez simpliste, que le cycle alexandrin sur lequel était fondée l'ère alexandrine, partait de l'an 5501 de cette ère, date de la naissance du Christ, alors que son point de départ est à l'année 5492. Ils ajoutèrent donc 16 ans à 5500. D'où l'ère de 5516. Elle était en avance de 8 ans sur l'ère byzantine (5508) et de 24 ans sur l'ère alexandrine (5516 — 5492 = 24).

---

(1) *BZ*, 27.

On trouve plusieurs notations chronologiques d'après ce système dans l'Épitome B. Elles conduisent jusqu'à la fin du règne de Théophile. D. Serruys, qui nous les a fait connaître, déduit de la différence entre les dates des règnes selon notre ère et les dates de l'Épitome B qu'il s'agit d'une ère de 5515 (1). En fait, la différence est, sur 17 cas, 9 fois de 5 515 ans, et 6 fois de 5 516 ; pour une date, les derniers chiffres manquent, mais à coup sûr on peut inférer, à cause du groupe où elle se trouve que, pour elle, la différence est de 5 516. En y comprenant ce dernier cas, le groupe où la différence est de 5 516 inclut les six derniers règnes plus deux qui se trouvent à l'intérieur du groupe précédent où la différence est de 5 515. Il est raisonnable de juger du système d'après les règnes dont la date est la mieux connue du rédacteur, à savoir les derniers. Nous devons donc dire que l'ère que ce dernier avait en vue comportait bien la différence de 5 516 avec la nôtre. Le calcul de 5 515 peut provenir ou d'une inexactitude chronologique chez le rédacteur ou de l'imprécision de notre connaissance pour les limites de certains règnes. Serruys se donne bien de la peine pour dégager ce qu'il croit être des traditions. Il n'y a rien d'autre à l'origine du système que le faux point de départ dont nous avons parlé : lui seul peut en rendre raison. Une telle ère ne peut s'accorder avec aucun cycle. L'accord avec le cycle byzantin, le seul qu'on pourrait attendre, supposerait une erreur chronologique constante. Si on peut l'admettre pour des événements d'époque ancienne, elle est impossible à propos des derniers règnes supputés.

Le second courant, dans l'emploi de l'ère byzantine, consiste à abandonner la chronologie et le symbolisme alexandrin en vue de se conformer aux exigences de la vérité historique. Il apparaît d'abord, semble-t-il, chez ceux que saint Maxime appelle les πενταπλοῦντες καὶ ἑξαπλοῦντες. Cette désignation est prise de leur manière de compter, pour chaque année du cycle, les épactes et le *XIV lunae* pascal. On sait que la méthode habituelle consiste à multiplier l'année en cours du cycle par 11, nombre des épactes annuelles, et de diviser le quotient par 30 : le reste est le chiffre des épactes, par lequel on parvient au *XIV lunae* après l'équinoxe vernal. Il faut toutefois prendre garde d'observer le saut de la lune à la fin de la 19ᵉ année (lieu normal) et d'augmenter par suite les épactes de l'année suivante, 1ʳᵉ année, d'une unité. Nous avons déjà vu le saut de la lune déplacé de la 19ᵉ à la 16ᵉ année, et ce déplacement faire l'objet de justification. C'est précisément la même question qui est ici en jeu et il n'est pas possible de trouver un autre motif au comput de nos quintuplants. Le fond du système consiste à utiliser, par un calcul différent de celui du Chroniste et de celui que les Arméniens devaient plus tard attribuer à Iron, la division du jour en soixantièmes (2).

Tout d'abord, tous les mois lunaires sont égalisés à 30 jours par l'addition à chaque jour d'un soixantième de jour $\left(\frac{1}{60}\right)$, addition qui permet de réaliser tous les deux mois le jour qui remplit le mois creux.

---

(1) D. Serruys, Recherches sur l'Épitome, *BZ*, 16, 1907, 1-51 : voir pp. 43-46.

(2) Le système est exposé par saint Maxime, *Brevis enarratio christiani Paschatis*, I, 11-12, 16 ; II (entier) : *P G*, 19, 1228-1229, 1233, 1252-1264. Nous utilisons la présentation de E. Schwartz, *Ostertafeln*, 81-85. Voir aussi A. Mentz, *Beiträge*, 58-59. — Dans la suite, quand nous parlons du système d'Iron, il faut toujours entendre : tel que le présentent les auteurs arméniens.

Ensuite, en vue d'obtenir le jour équivalent à celui qu'on supprime dans le saut de la lune tous les 19 ans, à chaque année du cycle sont attribués $\frac{5}{60}$ de jour.

Le problème à résoudre pour les quintuplants au moyen de ces procédés est de déterminer quel est le véritable âge de la lune aux dates reçues du *XIV lunae* pascal. Ces dates, nous l'avons vu, ce sont les dates alexandrines devenues officielles et traditionnelles.

Voici comment ils opèrent. Au lieu de multiplier le chiffre de l'année en cours du cycle (rappelons qu'il s'agit du cycle byzantin de 353 κατὰ φύσιν) par 11, ils le multiplient séparément par 5 et par 6. La multiplication par 5 donne donc un même produit, à savoir le total de jours et le total de soixantièmes de jour accumulés depuis le début du cycle jusqu'à cette année (1). A ce total de soixantièmes doit s'ajouter un autre total de soixantièmes, celui qui est obtenu en ajoutant $\frac{1}{60}$ de jour à chaque jour depuis le 1er janvier, point de départ des épactes, jusqu'à la date reçue du *XIV lunae* de cette année. Ce double total de soixantièmes additionnés et divisés par 60 fournit dans le quotient un surplus de jours. On fait ensuite la multiplication de l'année en cours par 6, pour fournir un dernier nombre de jours.

On réunit ensemble ces diverses sommes de jours à savoir (x année désigne ici l'année en cours) :

1re : jours du 1er janvier à la date reçue du *XIV lunae* ;
2e : x années $\times$ 5 ;
3e : $\left(x \text{ années} \times \frac{5}{60}\right) + \left(x \text{ jours (n}^{\text{o}}\text{ 1)} \times \frac{1}{60}\right)$;
4e : x années $\times$ 6.

La somme de ces quatre opérations est divisée par 30 ; le reste signifie l'âge réel du *XIV lunae* pascal reçu (l'alexandrin).

Exemple : soit l'année 14 du cycle (byzantin κατὰ φύσιν) où la date pascale du *XIV lunae* est au 9 avril :

1° Jours du 1er janvier au 9 avril .... = 99 jours
2° Année 14 : 14 × 5 .... = 70 jours
3° Année 14 : $\left(14 \times \frac{5}{60} = \frac{70}{60}\right) + \left(99 \times \frac{1}{60} = \frac{99}{60}\right) = \frac{169}{60} =$ 2 jours (plus une fraction hors compte)
4° Année 14 : 14 × 6 .... = 84 jours
TOTAL .... = 255 jours

255 : 30 = reste 15. Le 9 avril est au *XV lunae.*

Par une telle opération, il arrive, comme le fait remarquer saint Maxime, que le *XIV lunae* pascal reçu est, pour ces computistes, la plupart du temps porté au *XV lunae*, comme dans l'exemple donné, parfois au *XVI*, et cela sans compter l'écart d'un jour en plus qu'amène le bissexte dans les années bissextiles.'

Dans le calcul ci-dessus, en laissant de côté l'intervention du bissexte, les années du cycle où le siège pascal reste le *XIV lunae* sont les années 1, 2, 3, 4 et 18. Celles où le siège pascal va au *XV lunae* sont les années 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17 et 19. Le siège pascal est porté au *XVI lunae* dans l'année 16. Quant à l'année 12, le calcul lui-même ne change rien au siège pascal, mais ici intervient l'effet de l'attribution des $\frac{5}{60}$ à chaque année. A la fin de la 11^{e} année, l'accumulation donne $11 \times \frac{5}{60} = \frac{55}{60}$. Ces soixantièmes sont bloqués avec les 5 derniers au début de l'année 12, à la néoménie du 19 décembre (*XIV lunae* au 1er janvier), de sorte que ce jour est à la fois le dernier de l'année 11 et le premier de l'année 12. Ainsi est effectué le saut de la lune, amenant l'addition d'une épacte, ce qui fait reculer le siège pascal de l'année 12 au *XV lunae*.

---

(1) C'est sans doute à cause de cela qu'ils dédoublent le nombre 11, car on ne voit pas d'autre avantage.

On voit donc que sur les 19 années du cycle, 5 seulement gardent le siège pascal au *XIV lunae*, 12 l'ont au *XV*, et une, l'année 16, l'a au *XVI*. Par ces calculs, les quintuplants n'entendaient pas modifier les dates traditionnelles de la célébration de Pâques : ils restaient sur le plan théorique. Mais saint Maxime note bien que par leur appréciation même, ils se mettaient assez souvent en opposition avec les règles ecclésiastiques. Lorsque le siège pascal tombe un lundi ou un jour ultérieur de la semaine, son assignation au *XV lunae* laisse le dimanche pascal dans les limites requises. Mais lorsqu'il tombe un dimanche, son assignation au *XV lunae* met, dans la logique du système (le *XIV lunae* étant alors la veille, samedi), la célébration pascale à ce même dimanche, qui est le jour de la Pâque juive, chose absolument interdite. Sans doute, ils s'en abstiennent et célèbrent comme tous les chrétiens au dimanche suivant, mais celui-ci est alors, toujours dans leur système, le *XXII lunae*, ce qui excède la limite permise *(XXI lunae)*.

Ces inconvénients sont, à plus forte raison, ceux de l'année 16 du cycle, quand le *XIV lunae* alexandrin tombe un dimanche ou un lundi. Si c'est un dimanche, le changement du *XIV lunae* en *XVI* met la célébration du dimanche suivant à un *XXIII lunae*. Si c'est un lundi, le changement du *XIV lunae* en *XVI* a pour résultat inouï de porter le dimanche pascal logiquement avant même la Pâque juive et la célébration réelle à un *XXII lunae*. — *Voir le cycle des* πενταπλοῦντες *dans la colonne IX du tableau comparatif, pp. 54 et 55.*

Saint Maxime a noté dans un τροχός les cas où la célébration de la Pâque, dans le système des quintuplants, a lieu au delà de la limite permise, c'est-à-dire au delà du *XXI lunae*. Quand la célébration se fait au *XXII lunae* par le seul jeu du bissexte aux années bissextiles, il le marque d'un point ; quand c'est par l'accumulation des $\frac{5}{60}$ après un certain nombre d'années, il le marque de deux points ; quand la célébration se fait au *XXIII lunae*, il le marque de trois points (le cas se présente une seule fois dans le cycle de 532 ans). On peut, on doit se demander où voulaient en venir nos computistes avec un tel système. « Jeux de mathématiciens élégants », dit Serruys (1). Ce n'est pas une réponse, car ces jeux, si jeux il y a, n'ont de sens que s'ils ont une règle, et n'ont de règle que s'ils ont un but. Et ce but n'est pas d'obtenir l'ère byzantine, car elle ne ressort pas et ne peut pas ressortir de leurs calculs. Nous avons vu, dans le traité de Georges, comment elle est née.

Pour Schwartz, l'intention des quintuplants était de s'accorder avec les computistes occidentaux pour qui les limites de célébration de la Pâque étaient du *XVI* au *XXII lunae* (2). Peut-être pourrait-on l'admettre si le but était atteint d'une manière générale, mais tous les cas où le *XIV lunae* demeurant le *XIV* tombe un samedi, à moins de changer la célébration réelle, échappent à ce résultat, et le cas du *XIV lunae* transformé en *XVI* et tombant un dimanche le dépasse en portant la célébration à un *XXIII lunae*, ce qui est inouï, même en Occident. Bien plus, l'intervention du bissexte multipliait les cas où la célébration pascale a lieu le *XXIII lunae*, et elle le pousse même, une fois dans le cycle de 532 ans, jusqu'au *XXIV* (1). Au surplus, à l'époque des quintuplants, cette accommodation au système occidental n'avait plus de raison d'être, car Rome avait déjà accepté, sous l'influence de Denys le Petit, les limites alexandrines de la fête de Pâques, et il est par ailleurs bien douteux que les quintuplants aient eu souci ou même connaissance du comput observé hors de l'Empire, par delà les Alpes.

---

(1) D. Serruys, De quelques ères, *Rev. de philol.*, 31, avril-juin 1907, 182.

(2) E. Schwartz, *Ostertafeln*, 88.

Il ne semble donc pas que cette explication de Schwartz suffise à déceler l'intention des πενταπλοῦντες. La réponse au problème est à chercher, selon nous, dans leur emploi des soixantièmes. Partout où, dans le comput pascal, on recourt à des fractions de jour, c'est en liaison avec le saut de la lune, en vue de marquer sa place ou de la justifier. Ainsi chez les Occidentaux, où, dans le cycle de 84 ans, on utilise les $\frac{1}{12}$ de jour, parce que le saut de la lune y a lieu tous les douze ans. Ainsi chez Iron, chez les computistes byzantins, comme l'anonyme de Karnthaler B VIII, et aussi dans le *Chronicon* (pour une date pascale particulière), qui tous emploient les soixantièmes de jour. Mais, si chez les Occidentaux les sauts de la lune à l'intérieur du cycle lui sont essentiels et commandent la date pascale (2), il n'en est pas de même chez Iron et les autres computistes byzantins susdits. Le saut de la lune à la fin de la 16e année, au lieu de la dernière (19e), n'est pas naturel dans leur cycle, mais intrus. Comme on l'a vu, il est une conséquence des dates pascales reçues d'un autre cycle, le cycle alexandrin, et qu'on a cherché à justifier. C'est dans ce but qu'est organisée la distribution des *lepta* à travers les années du cycle : elle doit amener le *saltus lunae* à l'année du cycle que l'on désire. Il ne saurait en être autrement avec les quintuplants. Chez eux aussi la distribution des soixantièmes apparaît dictée par le résultat à obtenir. Nous savons que les dates pascales que voulait Iron étaient les 16 et 5 avril, le 25 mars étant déjà acquis. Quelle ou quelles dates intéressaient les quintuplants ?

On ne peut procéder ici que par conjecture. Notons d'abord que la Pâque de la 12e année où se fait la remontée du *XIV lunae* n'offre aucun intérêt spécial. La transporter du 1er avril au 31 mars ne répond à rien dans le symbolisme ni dans la tradition. L'opération n'est ici que l'application logique du système distributif. Il ne saurait non plus être question d'une date de comput à établir en vue d'une divergence à combler entre les cycles alexandrin et byzantin : il n'y avait plus de différence depuis les réformes d'Aeas et d'Iron qui avaient eu pour résultat de faire rentrer les dates pascales alexandrines dans le cycle byzantin. Ce ne peut donc être qu'une date historique. Or, il n'y en a qu'une qui puisse être en jeu : c'est celle pour laquelle le *Chronicon Paschale* est déjà intervenu. Nous nous souvenons que le Chroniste, conduit par son système chronologique à placer la Passion du Christ en l'an 5540 de son ère (= 31 dionysien), 11e année κατὰ θέσιν de son cycle lunaire, et gêné par l'incidence en cette année du *XIV lunae* au samedi, transforma, par un calcul spécial, ce *XIV* en *XV*, et le vendredi *XIII lunae* en *XIV*, afin d'y placer la Passion au jour même de la Pâque juive. Son calcul n'avait en vue que ce cas historique ; il n'est pas appliqué à la Pâque de l'année 5537, où il eût eu pour effet de la transporter du 27 au 26 ; le Chroniste n'en avait nul besoin : c'est au 27 qu'il la maintient (3).

Pour les quintuplants c'est en l'an 10 de leur cycle que se trouve le *XIV lunae* pascal du 24 mars. Supposons que ces computistes aient eu la même intention que l'auteur du *Chronicon Paschale*, et voyons si et comment elle est réalisée dans leur système. Appliquons donc ici les diverses opérations de leur calcul.

---

(1) E. SCHWARTZ a dressé la table de toutes les années où la Pâque d'après le système des quintuplants est célébrée après le *XXI lunae*, c'est-à-dire les *XXII*, *XXIII* et *XXIV*, dans le cycle de 532 ans (alexandrin), *ibid.*, 85-87.

(2) E. SCHWARTZ, *Ostertafeln*, 46-49.

(3) *Chronicon Paschale*, 395.

1)	Nombre de jours	depuis le 1^er^ janvier jusqu'au 24 mars	83
2)	— —	par l'année : 10 × 5	50
3)	— —	par les soixantièmes : $\frac{83 + 50}{60} = \frac{133}{60}$	2
4)	— —	par l'année : 10 × 6	60
		TOTAL	195

Age de la lune : 195 divisé par 30, reste 15.

Donc, le 24 mars, à l'année 10 du cycle, est le *XV lunae*. Et c'est bien ainsi que saint Maxime le marque dans son tableau. Mais cela ne suffit pas. Il faut encore que l'année de la Passion du Christ ici envisagée ne soit pas une année bissextile, ce qui mettrait le 24 mars au *XVI lunae* et le vendredi au *XV lunae*, et ferait ainsi manquer le but. Or, justement, cette année 5539 de l'ère byzantine (5540 protobyzantine = 31 dionysienne) n'est pas une année bissextile. Il résulte donc que dans le système des quintuplants la Passion du Christ de l'année susdite a lieu le *XIV lunae* vendredi 23 mars. Et cela, tout comme chez le Chroniste, d'après le jeu même du système élaboré. Mais tandis que le Chroniste n'applique son système qu'à la seule date qui l'intéresse, le quintuplant applique le sien à toutes, de sorte que la date intéressante y ressort clairement de l'application des règles communes (1).

D'après tout cela, nous croyons probable que l'intention que nous avons supposée chez ces computistes était bien la leur. Ils voulaient poursuivre la tentative du *Chronicon*, savoir, rétablir la véritable chronologie du Christ sacrifiée par les Alexandrins, et le faire dans l'ère byzantine nouvellement obtenue, qu'ils pouvaient prôner pour la véritable, puisque basée sur le cycle naturel de la lune, celle d'Alexandrie n'ayant qu'un caractère artificiel. Mais, pour y réussir, ils devaient absolument briser les entraves du symbolisme alexandrin, quittes à lui en substituer un autre selon la rencontre. Le point le plus délicat était la date de la Passion du Christ, élément positif dont il est indispensable de tenir compte. L'auteur du *Chronicon Paschale* avait remis en honneur l'ancienne tradition, qui plaçait la mort du Christ au *XIV lunae*. Il faut croire que sur ce point son action a été efficace et que sa thèse a fini par s'imposer. On ne peut en effet s'expliquer autrement ce fait déjà signalé plus haut que Georges le Syncelle qui, pourtant, suit l'ère alexandrine où la Passion du Christ est en 5534 (42 dionysienne), ait jugé nécessaire de s'y conformer (2). Il y parvient par un décalage en sens contraire de celui du Chroniste, savoir en transformant le *XV lunae* qui tombait le vendredi 23 mars en *XIV lunae*. Comment s'arrangeait-il avec son cycle qui met le *XIV lunae* au 22 mars ? Il ne le dit pas, et cela ne fait rien à l'affaire. Georges le Syncelle n'est pas seul à faire cette opération. On la constate aussi, rappelons-le, dans un texte attribué ici à Eusèbe, là à Sévère, où l'ère employée étant alexandrine, la Passion est mise au *XIV lunae*.

Ces exemples sont éloquents. Si tel était le renouveau de faveur de l'antique tradition sur la date lunaire de la mort du Christ, dû à l'auteur du *Chronicon Paschale*, les tenants de l'ère byzantine qui voulaient, sur la même base historique que lui, redresser la chronologie chrétienne faussée dans le système alexandrin, ont dû en tenir compte et chercher comme lui le moyen de transformer le *XIV lunae* pascal de l'année 31 dionysienne, 10e du cycle, 24 mars, en *XV lunae*, de manière que le *XIV lunae* fût au vendredi 23 mars. Le procédé employé par le Chroniste eût pu leur servir. Transposé dans l'ère byzantine, il aboutissait avec *deux lepta* de moins, 65 au lieu de 67, au même résultat d'ajouter un jour de plus pour former le total nécessaire à l'opération. Mais sans nul doute ce procédé avait été critiqué et devait être déconsidéré. En particulier, l'utilisation des quarts de jour bissextile $\left(\frac{15}{60}\right)$ combinée avec la distribution des 2 lepta par année du cycle n'était pas heureuse. Cet élément du bissextile ne devait pas entrer en ligne de compte, puisqu'il est déjà compris dans le calcul comparatif des cours du soleil et de la lune dans l'ennéadékaétéride, et la distribution des 2 lepta par année $(2 \times 19 = 38)$ est manifestement insuffisante à constituer le jour complet des 60 lepta qui doit compenser le jour en plus qu'a le cours de la lune sur le soleil au bout du cycle. Il fallait donc trouver autre chose, et comme nous voyons que le système des quintuplants, qui employaient l'ère byzantine, aboutit au même déplacement du *XIV lunae* à l'année susdite, nous croyons pouvoir ranger ces computistes au premier rang des tenants de cette ère qui, délaissant la chronologie chrétienne des Alexandrins, ont voulu lui accorder une chronologie chrétienne conforme à l'exactitude historique (1).

---

(1) A. MENTZ, *op. cit.*, 60-63, pense que le procédé des quintuplants qui permet de transformer en *XV lunae* le *XIV lunae* du 24 mars (année de la mort du Christ, en l'année 31 dionysienne) a amené les computistes byzantins à déplacer le νομικὸν πάσχα du *XIV* au *XV lunae*. Il donne plusieurs exemples valables de cette nouvelle manière de dater la Pâque légale, l'Anonyme du codex Parisinus 854 et le Pseudo-Argyre, mais celui de Cédrénus doit être récusé : non seulement il ne dit pas cela, mais il dit que quand souffrit le Seigneur, il ne mangea pas la Pâque, mais lui-même souffrit pour nous, et il ajoute : « Le fait qu'il ne célébra pas la Pâque au XIV^e^ jour, mais qu'avant ce jour qui était celui des azymes et de la préparation de la fête, il célébra la Pâque mystique est une preuve qu'il a donné à ses disciples, non la victime et les azymes, mais le pain et la coupe », CÉDRÉNUS, éd. Bonn, 307-308. Cela signifie que pour Cédrénus la Pâque légale est bien le *XIV lunae*, non le *XV*. Pour ce qui est du transfert du νομικὸν πάσχα du *XIV* au *XV lunae*, je doute fort que les quintuplants y soient pour quelque chose. J'y verrais plutôt un effet de la polémique au sujet des azymes.

(2) GEORGES LE SYNCELLE, éd. Bonn, 616.

Si telle était leur entreprise, quel en a été le succès ?

S'agit-il du système de calcul ? Il contenait de trop graves défauts, que dénonça saint Maxime, pour pouvoir s'imposer. Il dut succomber sous les coups de son redoutable contradicteur. On en trouve cependant une demi-résurrection dans *L'Anonyme* de 1079 publié par A. Mentz (2). Ce computiste présente en effet un calcul étroitement apparenté à celui des quintuplants. Il se garde cependant de placer à la 12e année du cycle le *saltus lunae* et le conserve à la 17e (3).

S'agit-il de la chronologie chrétienne ? Elle a dû probablement se ressentir de cet échec. C'est un fait que, tandis que la chronologie chrétienne alexandrine continue à s'affirmer avec Georges le Syncelle et Nicéphore, et que son influence s'exerce tant par l'ère de 5516, poursuivie jusque vers le milieu du IXe siècle que par l'application stricte de la mystique de 5500, au Xe siècle, par le Ps. Syméon Magister et Georges le Moine continué qui, comme nous le dirons plus loin, font aller ensemble les années du monde avec les années chrétiennes, nous n'apercevons pas encore l'emploi, dans l'ère byzantine, d'une chronologie chrétienne qui lui soit appropriée. Il faut attendre le XIe siècle pour rencontrer des renseignements à ce sujet. Nous constatons alors qu'elle n'est pas la même pour tous les auteurs. Psellos (4) nous apprend que selon les uns le Christ était venu en l'an 5500, selon d'autres en 5504. C'est cette dernière date qu'il fait sienne, en déclarant que la différence de quelques unités ne fait pas dévier du μυστήριον que renferme le nombre de 5500. Il s'attache à prouver que ceux qui s'en tiennent strictement à 5 500 ne peuvent trouver une Pâque où rattacher la mort du Christ (5). Pour lui, le Christ a été conçu le 25 mars 5504, est né le 25 décembre 5505 (année indictionnelle), est mort le 23 mars 5539, comptant 4 ans et 3 mois de vie publique et 35 ans accomplis depuis la Conception jusqu'à la Résurrection. Nicéphore Calliste met de même la naissance en 5505 et la mort en 5539, mais donne 3 ans et 3 mois à la vie publique (1). Pour l'un comme pour l'autre, nous ne connaissons pas d'exemple où ils emploient cette ère chrétienne comme moyen chronologique. A ces opinions il faut ajouter encore celle de Cédrénus. Cet historien marque la naissance du Christ en 5506, le baptême en 5536 et la mort en 5539 (2). Ce sont les dates du *Chronicon Paschale* transposées en ère byzantine. Cédrénus utilise aussi l'ère chrétienne en concordance avec l'ère du monde, mais il le fait toujours en marquant une différence de six unités : v. g. 5 888 = 394 ; 5 950 = 456 ; 6 021 = 527 (3). On s'attendrait certainement à cinq unités de différence, puisque le Christ est né en 5506. On ne peut l'expliquer qu'en prenant pour point de départ de cette ère chrétienne l'Incarnation proprement dite : 25 mars 5505 ; c'est du reste le terme σάρκωσις que Cédrénus emploie régulièrement, tout en traitant dans ses récits les années du monde et les années chrétiennes comme des années indictionnelles.

---

(1) Il est bien vrai que saint Maxime ne fait aucun reproche aux quintuplants touchant la chronologie du Christ, et Serruys, *De quelques ères*, 180, a cru à cause de cela qu'ils avaient simplement transposé dans l'ère byzantine, par un écart de 16 ans, la chronologie alexandrine. Je ne crois pas qu'on puisse tirer cette conclusion. L'indication de saint Maxime est très laconique, et il se peut bien qu'il ait inclus dans son reproche tout ce que les quintuplants entendaient rattacher à leur manière de compter les années du monde.

(2) A. Mentz, *Beiträge*, 80, 82.

(3) *Ibid.*, 86.

(4) *Byz.*, 5, 1929, 241-243.

(5) Son argument vaut contre ceux qui pratiquent l'ère byzantine, non contre ceux qui pratiquent l'ère alexandrine, lesquels, à leur année mondiale 5534, ont une Pâque légale le 22 mars (le 23, d'après Georges le Syncelle) et mettent la Passion le 23 mars.

Quant à l'ère chrétienne de 5500, la manière dont en parle Psellos montre que l'idée mystique gardait toujours son prestige qui lui attirait des partisans même dans l'ère byzantine (4). On doit s'attendre à trouver ceux-ci dans le monde monastique. Parmi les contemporains de Psellos nous voyons précisément le moine Philippe le Solitaire employer cette ère : il donne en effet dans sa *Dioptra* la concordance suivante : 6 605 = 1 105 (5). Qu'il s'agisse bien de cette double ère byzantine, mondiale et chrétienne, cela est assuré par les autres synchronismes qui l'accompagnent. Comment Philippe et ses pareils conciliaient-ils cette ère chrétienne avec la Chronologie de la Passion ? Nous ne le savons pas. Les années 25 et 26 dionysiennes peuvent convenir, l'une en fournissant un *XIV lunae* pascal le vendredi, et l'autre le jeudi comme chez les Alexandrins ; mais dans l'un et l'autre cas, il fallait dire adieu à la coïncidence de la Résurrection du Christ avec le 25 mars. Peut-être ne se posèrent-ils pas le problème.

Mais à coup sûr, Psellos et les autres computistes et chroniqueurs, qui abandonnaient l'ère chrétienne stricte de 5501, durent s'en occuper, puisqu'ils ne pouvaient en établir une autre sans l'avoir résolu. Naturellement, ils pensèrent d'abord à l'année correspondant à la dionysienne 31, qui était celle du *Chronicon* et qui avait été celle d'Africanus, d'Anatole et d'Eusèbe. En cette année, le *XIV lunae* était un samedi, et le vendredi, jour requis pour la Passion, était un *XIII lunae*. Nous avons vu les efforts du Chroniste pour transformer ce *XIII lunae* en *XIV* et pour convaincre que c'était bien le *XIV*, jour de la Pâque juive, que le Christ est mort. Il avait, sur ce dernier point, si bien réussi que Georges le Syncelle lui-même avait cru devoir respecter cette coïncidence, malgré l'indication contraire de son cycle, le cycle alexandrin. Comment, devant ce problème, allaient se comporter les nouveaux computistes byzantins ? Tout simplement en le supprimant. Ils revinrent, sciemment ou non, à la manière d'Africanus, d'Anatole et d'Eusèbe, en laissant le vendredi de la Passion au *XIII lunae*. Cédrénus lui-même qui, pour le reste, suit le *Chronicon Paschale*, l'abandonne ici (6). On peut bien croire que cette date du *XIV lunae* pour la Passion du Christ fut d'autant plus volontiers délaissée, et la Pâque juive replacée au samedi, qu'il en ressortait une puissante preuve à utiliser dans la querelle des Azymes avec les Latins. Si, en effet, la Pâque juive était un samedi, les Azymes n'étaient prescrits qu'à partir du vendredi soir, et le Christ a donc célébré la dernière Cène avec le pain ordinaire : le pain fermenté. Et c'est bien ainsi qu'argumentent les polémistes byzantins. Tel Cédrénus lui-même (1), tel Michel Glycas (2), tel Nicéphore Calliste (3), pour ne citer que les chroniqueurs.

---

(1) Nicéphore Calliste, *PG*, 145, 660, 712.

(2) Cédrénus (Bonn, 304, 305, 307). La naissance du Christ est mise à un mercredi. Pour que cela soit juste, l'année 5506 doit avoir son début en mars. Du reste, l'auteur donne ici la date selon l'année du monde κατὰ τὰς ἀκριβεστέρας γραφάς.

(3) *Ibid.*, 574, 607, 642.

(4) C'est bien sans doute pour la respecter que Psellos donnait à la vie du Christ 35 ans. Une si longue durée lui permettait de placer l'Incarnation et la naissance le plus près possible de 5500, dans la première moitié de la décade qui suit ce nombre, soit respectivement 25 mars 5504 et 25 décembre 5505.

(5) Ἡ Δίοπτρα, Athènes, 1920 : périodique Ὁ Ἄθως, fasc. 1. Voir V. Grumel, Remarques sur la Dioptra de Philippe le Solitaire, *BZ*, 44, 1951, 198-211. Le texte est cité p. 200.

(6) Cédrénus, 331.

LE DÉBUT DE L'ANNÉE DANS L'ÈRE BYZANTINE

Un dernier point reste à traiter : le commencement de l'année dans l'ère byzantine. On sait que, dans le système chronologique byzantin définitivement constitué, il coïncide avec le début de l'année indictionnelle, le 1er septembre. Il est probable qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Nous avons vu plus haut comment le plus ancien témoin, et en même temps théoricien de l'ère byzantine, le computiste Georges, la concevait et la justifiait. Et comment aussi le même auteur calquait sa chronologie chrétienne sur celle des Alexandrins dont les années mondiales commençaient en mars. Cette double indication fait présumer que Georges et ceux qui le suivirent devaient compter eux aussi les années mondiales à partir de mars. Ils devaient les compter, non à partir du premier jour de la création, qui était, selon Georges, le 31 mars, car cette date ne marque rien dans l'année, ni sous le rapport naturel, ni sous le rapport mystique, mais, ou bien, comme le Chroniste, à partir du 21 mars, jour de l'équinoxe, reconnu pour être le commencement naturel de l'année, ou bien, comme les Alexandrins, à partir du 25 du même mois, par révérence pour les mystères de l'Incarnation et de la Résurrection qui, accomplis ce jour-là, en font le premier de la nouvelle création, du mystère du salut.

Il est à noter ici que Psellos, pour qui les années de l'ère byzantine commencent en septembre et qui semble n'avoir pas connu d'autre mode ni pratiqué d'autre ère mondiale, rattache l'ère à la création autrement que le computiste Georges, savoir, comme nous avons vu, au moyen d'une année précyclique, bien réduite, puisqu'elle va de mars à fin août, et n'entrant pas dans la numération des années de l'ère (4). Cette différence de conception est une marque qu'il y a aussi différence dans la manière de délimiter l'année mondiale, et donc que le computiste Georges lui donnait un autre commencement que Psellos, commencement qui ne peut être qu'en mars.

De ce mode de traiter les années de l'ère byzantine que nous estimons être le primitif, il y a divers indices ou traces non négligeables. Voici ceux que nous pouvons présenter. D'abord, les équations de Théophane entre les dates de l'ère byzantine et celles de l'ère alexandrine, qui ne sont justes que si de part et d'autre l'année commence en mars (5). Ensuite une continuation du tableau des époques du monde s'arrêtant à la mort de Michel III et qui donne pour cet événement la date de 6375 au lieu de 6376, note qui a valeur de témoignage contemporain (6). Cette même date se trouve dans l'*Ekloge* de Wirth, appliquée à l'avènement de Basile Ier (7). Puis la date de l'Éclogue de Léon III, 9e indiction en mars, année 6248, qu'on ne peut expliquer par aucun autre moyen (8). Je ne veux cependant pas donner ce dernier exemple pour assuré, sinon pour autant qu'il montre l'usage tout au moins d'un copiste qui aura éprouvé le besoin d'ajouter l'année mondiale à un document qui n'était daté que par le mois et l'indiction (1).

---

(1) CÉDRÉNUS, 308.

(2) MICHEL GLYCAS, éd. Bonn, 403-408 ; *PG*, 158, 413-416.

(3) NICÉPHORE CALLISTE, *PG*, 145, 716.

(4) Voir ci-dessus.

(5) V. GRUMEL, L'année du monde dans l'ère byzantine, *EO*, 34, 1935, 319-326 ; voir 322.

(6) *Georgii monachi Chronicon*, éd. C. DE BOOR, II, 804.

(7) A. WIRTH, *Aus orientalischen Chroniken*, Frankfurt, 1894, 21.

(8) V. GRUMEL, La date de la promulgation de l' « Eclogue » de Léon III, *EO*, 34, 1935, 327-331.

L'exemple le plus caractéristique est celui du Synode du tsar Boril : il est daté de 6718 de l'ère du monde, indiction 14, 11 février, vendredi de la tyrophagie, année 11 de la lune, 15 du soleil. Laissant de côté les années du soleil et de la lune qui n'interviennent pas dans le problème, nous voyons que toutes les autres coordonnées trouvent leur concordance exacte, ce qui exclut toute possibilité d'erreur, non en 1210, mais en 1211. Mais elles ne peuvent convenir à l'année 6718, à laquelle elles sont rapportées que si cette année, commencée en mars 1210, s'achève en mars 1211 (2).

On peut corroborer ce que nous disons ici du commencement de l'ère byzantine en mars par l'usage des chroniqueurs russes, qui, ayant reçu l'ère mondiale des Byzantins, ne font pourtant pas commencer leur année en septembre, mais en février ou mars selon la date du Carême, ce qui suggère que le début de l'année mondiale qu'ils voyaient chez les Byzantins était le 21 mars, mais qu'eux-mêmes l'avancèrent pour la mettre en rapport avec le calendrier lunaire auquel ils étaient habitués ; ils la fixèrent probablement à la pleine lune précédant l'équinoxe ou en incidence avec lui (3).

Comme il est naturel qu'à l'origine computistes et chronographes aient conçu l'année mondiale byzantine de la même manière que les ères antérieures, avec début en mars, il est naturel aussi qu'employée par d'autres, en hagiographie ou sur des épitaphes, elle tendît à s'identifier avec l'année indictionnelle. Et c'est par l'extension de cet usage pour ainsi dire vulgaire, plutôt que par un calcul exprès, qu'il faut, semble-t-il, expliquer que les chronographes, à leur tour, et les rédacteurs d'actes publics, ont opéré la même identification, en faisant commencer l'année au 1er septembre antérieur.

Le plus ancien texte épigraphique où, *en vertu de l'énoncé*, on doit reconnaître l'ère byzantine est une inscription du Parthénon, CIG n° 9352, qui porte : *4 avril, vendredi, indiction 2, année 6212* (= 704). Le n° 9350 avec la date : *19 octobre, dimanche, indiction 7, année 6202* (4), a aussi l'ère byzantine, et ainsi lui est antérieure (= 693), mais on n'en est assuré que parce qu'elle voisine avec elle dans le même milieu et le même groupe de textes.

Pour ce qui est des manuscrits, ce n'est qu'à partir du IXe siècle qu'on les voit datés par l'année du monde. La première ère mondiale sûrement discernable est l'ère byzantine avec le Leningrad Bibl. publ. 219, daté du *7 mai, indiction 13, année 6343* (= 835) (5). Elle est aussi de beaucoup la plus fréquente. A côté d'elle, on trouve encore des exemples de l'ère protobyzantine : Paris. 1085 : *indiction 13, année 6509* (= 1000) (6) ; Paris. 223 : *juillet, ind. 12, année 6553* (= 1044) (7) ; Vatic. 414 : *6529, indiction 3* (= 1020) (8). On donne aussi pour l'ère alexandrine les exemples suivants : le Psautier Uspenskij = Leningrad Bibl. Publ. 216 : *année 6370, indiction 11* = (878) (9) et le Laud. 75 : *année 6485, ind. 6* (= 993) (10), mais ne pourrait-on pas penser à une ère byzantine commençant en mars ? Le cas du Vindob. phil. 314 : *28 juillet, jeudi, indiction 13, année 6432*, conduit à une ère de 5507 ans, du fait que c'est l'année 925 et non 924 qui réunit les concordances (1). Il en est de même du Vat. Pal. 44 : *28 août, lundi, indiction...*, année 6405, où l'année 898 est celle qui réunit les concordances ; il faut, par suite, suppléer : indiction 1 (2).

---

(1) La date 6247, date concurrente, pourrait signifier qu'un copiste aura ici appliqué l'ère alexandrine, en retard de deux unités sur l'indiction à partir de septembre jusqu'au 25 mars, sans s'apercevoir de l'anachronisme que produit cette opération : elle place en effet le document sous Constantin V.

(2) M. G. Popruženko, *Sinodik carja Borila*, Sofia, 1928, p. 82. Il est assez curieux de voir que l'année du cycle solaire, au lieu de 26, qu'exige le cycle byzantin, est marquée 15, qui est le chiffre du cycle dionysien.

(3) C'est la conclusion qui se dégage de l'étude de N. V. Stepanov, *Edinici ščeta vremeni (do XIII věka) po Lavrentievskoj i 1-j. Novgorodskoj lětopisjam*, Moskva, 1909. Voir également l'importante étude de Vl. Mošin, Martovsko datirovanie (L'usage du style de mars, avec résumé en français) dans *Istoricki Glasnik*, Beograd, 1951, 19-57.

(4) Boeck, *Corpus inscriptionum graecarum*, IV, 482. Voir aussi Archim. Antonin, *O drevnich christianskich nadpisijach v Athinach*, St-Pét. 1874, p. 66 (n° 84) et 63 (n° 73).

(5) R. Devreesse, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, 288.

(6) *Ibid.*, 294.

(7) *Ibid.*, 297.

(8) *Codices Vaticani graeci*, t. II, rec. R. Devreesse, 122-123.

(9) R. Devreesse, *Introduction*, 288.

(10) *Ibid.*, 293.

Si nous passons aux chroniqueurs, nous constatons, à l'examen, que chez eux l'ère byzantine ne s'est imposée qu'assez tardivement. Au IXe siècle, Théophane le Chronographe, pourtant un byzantin, emploie l'ère alexandrine. Au Xe siècle, Génésius est le seul qui emploie régulièrement l'ère byzantine avec début en septembre. Le Pseudo-Syméon Magister et Georges Continué (1re partie) ont chacun une ère qui n'est certainement pas l'ère byzantine, mais est plutôt un décalage de quelques années de l'ère alexandrine, fait au jugé, sans tenir absolument aucun compte des exigences du cycle lunaire ; tous deux y annexent une ère chrétienne à la manière alexandrine, c'est-à-dire où les unités marchent avec l'année mondiale (3). Georges le Moine Continué (2e partie) (4) ne contient que trois dates : 1) *6 janvier, indiction 8, 6428* ; 2) *6453, ind. 3* ; 3) *20 décembre, indiction 3, 6454*. La première pourrait convenir à l'ère protobyzantine. Les deuxième et troisième voisinent à 15 lignes d'intervalle, ayant même indiction (5). Il n'est pas possible de les concilier, et par suite de déterminer quelle ère est ici désignée.

Quant au Continuateur de Théophane, il ne pouvait songer à employer l'ère alexandrine, qui n'avait plus la faveur du public. Chargé de continuer la Chronographie, il se sentait bien incapable de dresser des tableaux synchroniques à la manière de son savant devancier. Ce n'est pas du reste ce que l'on désirait de lui, mais un récit des événements qui fût avantageux tant à l'orthodoxie officielle qu'à la dynastie macédonienne. Dans ce long travail, on ne trouve que 7 dates selon l'année du monde, dont 4 seulement sont en rapport avec l'indiction et le mois : 1) *septembre 6376, ind. 1* (Bonn, 210) ; 2) *6 janvier 6428, ind. 8* (Bonn, 398) ; 3) *20 décembre 6454, ind. 3* (Bonn, 436) ; 4) *novembre 6469, ind. 6* (Bonn, 468/9) (6). On le voit, le rapport de l'année du monde avec l'indiction n'est pas uniforme : les deux dernières dates ne se laissent pas résoudre et l'on peut supposer pour elles des erreurs de transmission ; les mois des deux premières sont des mois où l'indiction est commune à l'ère protobyzantine et à l'ère byzantine avec début en septembre. Dans ces conditions, il est impossible de déterminer l'ère de ce chroniqueur.

Le cas de Léon Diacre est particulièrement curieux. Sur quatre dates qu'il fournit où sont jointes l'indiction et l'année du monde, une seule se rapporte à l'ère byzantine : *11 décembre, indiction 13 année 6478* (7). Les trois autres : 1) *octobre, indiction 3, année 6467* ; 2) *août, indiction 6, année 6470* ; 3) *janvier, indiction 1, année 6485* (8) ont l'indiction qui précède d'une unité l'année du monde s'étendant de septembre à fin août. Cela représente une ère de 5507, pour laquelle j'avoue ne pas trouver d'explication, sinon peut-être que l'auteur n'étant ni computiste ni chronographe, aura pris le parti de copier l'ère alexandrine, en la diminuant d'une série indictionnelle entière de 15 ans, sans soupçonner que toute ère mondiale doit reposer sur un cycle lunaire.

---

(1) R. DEVREESSE, *ibid.*, 289.

(2) *Ibid.*, 288 (où la date est : 897).

(3) Ces deux auteurs sont dans l'édition de Bonn, à la suite de Theophanes Continuatus ; Ps.-Syméon, 603-760, et Georges, 763-874. La première partie de Georges Cont. s'arrête au règne de Léon VI, à partir de qui cessent les datations susdites.

(4) Cette deuxième partie se trouve *ibid.*, à la suite, pp. 874-924. Les dates indiquées y sont omises ; nous les prenons dans l'édition de V. M. ISTRIN, *Chronika Georgija Amartola*, Petrograd, 1922, t. II, 48 et 64.

(5) L'une des deux dates seulement est précisée par le mois, 20 décembre, indiction 3, 6454.

(6) Les n. 2 et 3 se trouvent aussi dans GEORGES CONTINUÉ (IIe Partie), édit. ISTRIN, *loc. cit.*

(7) LÉON DIACRE, éd. Bonn, 93. Théoriquement, ce pourrait être l'ère protobyzantine. C'est moins probable à cause de la date tardive.

(8) *Ibid.* : 1) 5-6 ; 2) 48 ; 3) 178. Les nos 1 et 3 sont ramenés au no 2, qui indique sûrement l'année indictionnelle. Dans le no 3, j'ai corrigé indiction 4, qui est impossible, par indiction 1, la confusion étant assez fréquente entre les deux chiffres Α et Δ.

Les documents impériaux ne sont guère plus instructifs que les chronographes. La plupart ne portent pas de date, et ceux qui sont datés par l'année du monde et l'indiction ne nous permettent pas de savoir d'une manière assurée, *par le seul énoncé*, quelle ère est employée, du fait qu'il s'agit ou peut s'agir d'un temps de l'année commun à l'ère byzantine et à l'année protobyzantine. Voici en effet les notations de ces documents : 1) *mars*, *indiction 5*, *année 6455* (1) ; 2) *mars*, *indiction 5*, *année 6470* (2) ; 3) *indiction 7*, *année 6472* (3). Le premier document impérial qui, *en vertu du seul énoncé*, désigne sûrement l'ère byzantine est la novelle de Basile II, du *4 avril*, *indiction 1*, *année 6496* (= 988) (4).

Les documents ecclésiastiques datés par l'ère du monde sont, jusqu'au XIe siècle, assez rares. Le plus ancien d'entre eux est le canon 3 du concile *in* Trullo, où se lisent les notations suivantes : *15 janvier*, *indiction 4*, *année 6199* (5). On a vu dans cette date la première application de l'ère byzantine (6). La chose n'est pas sûre, car qui peut nous prouver que nous ne sommes pas devant l'ère protobyzantine ? Les années de cette ère en effet sont en avance sur l'indiction du 21 mars au 31 août, et elles marchent avec l'indiction du 1er septembre au 20 mars. La date indiquée est donc commune aux deux ères. Il faut attendre près d'un siècle pour rencontrer un autre document ecclésiastique accompagné d'une année mondiale. C'est le discours de Taraise à son élection au patriarcat : il est précédé d'un lemme indiquant la circonstance et la date : *indiction 8*, *année 6293*. Le mois n'est pas indiqué, mais on sait que l'événement eut lieu en décembre. Là encore donc, on se trouve devant une date pouvant convenir aux deux ères (7). C'est un demi-siècle plus tard que nous trouvons pour la première fois un document patriarcal — il n'est pas de Constantinople — où est indubitablement employée l'ère byzantine avec début en septembre. Il s'agit de la lettre des trois patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem à l'empereur Théophile sur les images. Elle est datée d'*avril*, *indiction 14*, *6344* (8). Un demi-siècle plus tard, on trouve une datation en ère byzantine, malheureusement sans l'indication du mois, dans la préface au Nomocanon de Photius : 6391. Il faut ensuite descendre jusque dans la 2e moitié du Xe siècle pour rencontrer des documents patriarcaux portant l'année du monde. Ce sont deux actes dont l'un est de Polyeucte, daté de 6472, avec l'indiction 9 incohérente (9), et l'autre de Nicolas II Chrysobergès, daté correctement selon l'ère byzantine : *27 avril*, *indiction 15*, *année 6495* (10).

Pour conclure cet examen de l'emploi des ères mondiales dans les diverses sources historiques, on peut dire que la prédominance et la généralisation définitives de l'ère byzantine se situent vers la fin du Xe siècle (11). Jusque-là, il faut se garder d'être trop affirmatif en faveur de cette ère quand on est en présence d'une année du monde que n'accompagne pas une indiction, car elle contient une possibilité aussi pour l'ère alexandrine et pour l'ère protobyzantine, et même pour l'ère rare de 5507. Je n'ose parler de l'ère de 5516 qui paraît n'avoir été le fait que de chronographes. Il y a des cas où l'indiction elle-même ne suffit pas à départager, savoir quand une partie est commune à deux ères, l'ère protobyzantine et l'ère byzantine commençant en septembre. Dans ces cas, comme dans ceux où manque l'indiction, on ne pourra décider de l'ère employée qu'au moyen d'autres données connexes. Il va sans dire que, quand toute précision fait défaut, plus la date est basse, plus la probabilité est en faveur de l'ère byzantine.

---

(1) *JGR*, III, 253. Je ne tiens pas compte de la novelle de 935, la tradition manuscrite étant incertaine.

(2) *Ibid.*, 285.

(3) *Ibid.*, 292.

(4) *Ibid.*, 303-304.

(5) V. N. Beneševič, *Syntagma XIV titulorum*, I, Petropoli, 1906, 145.

(6) Fr. Rühl, *Chronologie*, 196.

(7) Mansi, XII, 986.

(8) Éditée par J. Sakkelion, dans Εὐαγγελικὸς Κῆρυξ, 8, 1864, 97.

(9) Grumel, n° 791.

(10) Id., n° 801.

(11) Rappelons cependant le cas du typikon de l'Evergétis, du milieu du XIe siècle, où paraît encore l'ère alexandrine. Voir ci-dessus, p. 96, note 3.

Il est intéressant de noter qu'un computiste occidental, en 771, connaît déjà l'ère byzantine (Ps.-Beda, *PL*, 90, 598).

RÈGLES DE RÉDUCTION

Primitivement : du 1^{er} janvier au 20 mars, retrancher 5 507 ; du 21 mars au 31 décembre, retrancher 5 508.

Ultérieurement : du 1^{er} janvier au 31 août, retrancher 5 508 ; du 1^{er} septembre au 31 décembre, retrancher 5 509.

IX

LE CYCLE SOLAIRE DE 28 ANS
LE CYCLE PASCAL DE 532 ANS

Le cycle lunaire de 19 ans suffit pour assurer la prévision du *XIV lunae* au quantième mensuel, mais ne fait point connaître le jour de la semaine où il tombe. Comme la Pâque chrétienne se célèbre le dimanche qui suit le *XIV lunae*, il a paru utile d'établir un autre cycle qui permît de prévoir en quel jour de la semaine se rencontre le *XIV lunae* pascal et, par suite, la date du dimanche de Pâques. C'est à quoi répond le cycle solaire de 28 ans, produit de la multiplication de 7, correspondant aux nombres des jours de la semaine, par 4, correspondant à la tétraétéride julienne. Au bout de cette période revient le même jour de la semaine au même quantième mensuel.

On ne s'arrêta pas là. Le cycle lunaire de 19 ans ramenant le *XIV lunae* pascal au même quantième mensuel, et le cycle solaire de 28 ans y ramenant le même jour de la semaine, la complexion des deux cycles fournit un cycle de 532 ans (28 × 19), au bout duquel recommence une série identique de Pâques dominicales. De cette façon on peut en effet les fixer à l'avance aux mêmes dates. Ce cycle parfait fit abandonner celui de 95 ans, créé précédemment pour rendre le même service.

On ne connaît pas l'auteur du cycle de 28 ans. Quant à celui de 532 ans, trois noms se présentent à son sujet : Annianos, Victorius d'Aquitaine et Métrodore. Le premier est attesté par Georges le Syncelle. Celui-ci nous apprend qu'Annianos vivait sous le patriarche Théophile ; il ne dit pas que ce computiste a inventé le cycle de 532 ans, mais qu'il a composé un cycle pascal de 532 qui partait de l'an 5534 de son ère (1). Cela peut signifier simplement qu'il a fait une application particulière d'un tel cycle, et laisse intacte la question du premier inventeur.

Nous sommes renseignés sur Victorius par lui-même. C'est également une application propre du cycle que nous trouvons chez lui, sans qu'il nous apprenne rien de son origine (2).

Quant à Métrodore, nous le connaissons seulement par Photius, qui lui attribue une application encore différente du cycle. Photius déclare ne rien savoir sur sa personne et ne nous dit rien sur son temps. Il lui reproche de donner de fausses dates pascales (3). J'imagine qu'il devait conserver les deux dates du 6 avril et du 26 mars qui étaient celles du canon d'Anatole, maintenues dans la réforme de 353, ce qui le montre déjà ancien, et je ne serais pas étonné que sa table ait été la première de ce genre. Cela ne veut pas dire qu'il ait trouvé lui-même l'idée de cette période ; il peut s'agir en effet d'une simple application aux dates pascales. Il n'est pas impossible, et je crois même probable, qu'Anatole a dû la connaître, si même il n'en est pas l'inventeur, et s'en servir dans ses calculs pour l'ère du monde.

---

(1) Georges le Syncelle, éd. Bonn, 63.
(2) Krusch, *Studien II*, 25.
(3) *Photii bibliotheca*, cod. 115 : *PG*, 103, 392 AB.

On voit ainsi qu'il y a plusieurs formes ou cadres du cycle de 532 ans. Nous les préciserons plus loin et, comme ce ne sont pas les seules, nous en établirons tout le registre. Il y a aussi plusieurs formes du cycle de 28 ans. L'ordre demande que nous en parlions d'abord.

On connaît trois sortes de ce cycle de 28 ans (je ne parle pas de ceux qui sont impliqués dans un cycle de 532 ans sans existence propre) : 1) Celui en usage en Occident et qui figure dans les tableaux de *L'Art de vérifier les dates* : on peut l'appeler dionysien parce qu'il s'est conservé dans l'ère dionysienne ; 2) Celui qui est employé par les Alexandrins et qui est relié à l'ère alexandrine ; 3) Celui employé par les Byzantins. Ce dernier, tout comme le cycle lunaire, fut distingué en κατὰ θέσιν, protobyzantin, et κατὰ φύσιν, byzantin.

Nous donnons ici un tableau de concordance de ces cycles, en prenant pour point de départ l'année 532, où commence une première année du cycle dionysien.

CYCLES SOLAIRES

Ere dionysienne	Dionysien	Protobyzantin	Byzantin	Alexandrin
532	1	21 (6041)	20 (6040)	4 (6024)
533	2	22 (6042)	21 (6041)	5 (6025)
534	3	23 (6043)	22 (6042)	6 (6026)
535	4	24 (6044)	23 (6043)	7 (6027)
536	5	25 (6045)	24 (6044)	8 (6028)
537	6	26 (6046)	25 (6045)	9 (6029)
538	7	27 (6047)	26 (6046)	10 (6030)
539	8	28 (6048)	27 (6047)	11 (6031)
540	9	1 (6049)	28 (6048)	12 (6032)
541	10	2 (6050)	1 (6049)	13 (6033)
542	11	3 (6051)	2 (6050)	14 (6034)
543	12	4 (6052)	3 (6051)	15 (6035)
544	13	5 (6053)	4 (6052)	16 (6036)
545	14	6 (6054)	5 (6053)	17 (6037)
546	15	7 (6055)	6 (6054)	18 (6038)
547	16	8 (6056)	7 (6055)	19 (6039)
548	17	9 (6057)	8 (6056)	20 (6040)
549	18	10 (6058)	9 (6057)	21 (6041)
550	19	11 (6059)	10 (6058)	22 (6042)
551	20	12 (6060)	11 (6059)	23 (6043)
552	21	13 (6061)	12 (6060)	24 (6044)
553	22	14 (6062)	13 (6061)	25 (6045)
554	23	15 (6063)	14 (6062)	26 (6046)
555	24	16 (6064)	15 (6063)	27 (6047)
556	25	17 (6065)	16 (6064)	28 (6048)
557	26	18 (6066)	17 (6065)	1 (6049)
558	27	19 (6067)	18 (6066)	2 (6050)
559	28	20 (6068)	19 (6067)	3 (6051)

Le premier de ces cycles n'est en relation avec aucune ère et doit être antérieur aux deux autres, car il n'eût pu s'établir en concurrence avec eux. Il ne saurait cependant être question de lui donner une antiquité hors de proportion avec son but. C'est ce qu'on a fait généralement en lui fixant comme point de départ l'an — 9 de l'ère dionysienne (où 1 de cette ère = 10 du 1^er^ cycle solaire). Cela ne peut être que le résultat d'un calcul rétrograde projetant le cycle dans le passé, calcul dû sans nul doute à des computistes inconnus, qui sont remontés jusqu'à cette date et s'y sont arrêtés, parce qu'ils voulaient couvrir toute l'époque chrétienne, qui les intéressait.

L'origine probable de ce cycle serait à placer, selon Ginzel, en 328, année qui, dans les tableaux de *L'Art de vérifier les dates,* commence un cycle solaire. La probabilité, selon cet auteur, vient de ce que cette année est la première d'un tel cycle après le concile de Nicée, qui s'est occupé de la question pascale (1). Nous n'osons pas nous prononcer sur une telle hypothèse. Le cas de ce cycle nous montre du moins qu'on s'accommodait facilement d'un cycle solaire et d'un cycle lunaire non accordés ensemble. Et cela se comprend, s'il ne s'agit que de la fixation des dates pascales. N'importe quelle année en effet peut servir de point de départ pour trouver le jour de semaine de ces dates. Il en est autrement si l'on entend exprimer l'ordre naturel des choses, celui qui procède de la création. Il faut alors que les deux cycles commencent la même année. Strictement, même, ils doivent commencer le même jour de la semaine et du mois. Cette concordance se trouve réalisée, nous l'avons vu ci-dessus, dans l'ère d'Anatole.

ORIGINE DU CYCLE SOLAIRE ALEXANDRIN

Touchant le cycle solaire de 28 ans, Schwartz développe une théorie qu'il nous faut examiner. Il s'agit pour lui du cycle solaire alexandrin, de son origine et de son rôle dans la création de l'ère du monde alexandrine. La voici résumée.

Le cycle lunaire alexandrin étant constitué, on établit aussi un cycle lunaire de 28 ans. On lui donna comme première année l'an 304/305 ; il arriva qu'au bout de deux cycles, en l'an 360/361, il y eut coïncidence pour le recommencement du cycle lunaire et du cycle solaire. En multipliant les années de ces deux cycles, 19 et 28, on obtint le grand cycle de 532 ans. Par des multiples de celui-ci, en tenant compte qu'il fallait respecter la mystique du nombre 5500 pour la venue du Christ, on obtint l'ère alexandrine du 1er thôth 5493 avant notre ère (2).

Schwartz ne donne pas d'explication de cette date de 304/305 pour la création du cycle solaire. Cette année n'est la première ni d'un cycle lunaire, ni d'une indiction (3). Elle est simplement première d'une tétraétéride julienne. Pourquoi la préférer entre tant d'autres ? Pourquoi spécialement avoir délaissé l'année 285, première d'une tétraétéride et première année du premier cycle lunaire alexandrin ? Cette année devait d'abord venir à l'esprit par l'avantage qu'elle présentait de donner le même commencement aux deux cycles qui intéressaient le comput pascal, en les insérant également dans les années de Dioclétien. Un tel arrangement est si naturel que nous trouvons en fait une forme de cycle de 532 ans qui prend son début en cette même année 285. D'autres années pouvaient être avantageusement choisies : celles où le 1er thôth tombait un dimanche : telles 286-287, 297-298, 308-309, 313-314, ou encore les années 286, 297, 303, 308, 313, où le 21 mars était aussi un dimanche.

La désignation par Schwartz de l'année 304/305 comme début du premier cycle solaire alexandrin est d'autant plus surprenante qu'il fait commencer l'année de l'ère mondiale alexandrine au 1er thôth, et que le 1er thôth en l'an 304-305 tombe un mardi. Si du moins il avait pensé au 25 mars qui, en l'année 305, est un dimanche, concordance qui existe précisément à la première année de l'ère mondiale alexandrine, et s'il avait ajouté que l'année 305 était la première où avait lieu cette concordance, après la création du cycle lunaire alexandrin, son système eût eu du moins une apparence de vérité. Une apparence, disons-nous, car ne peut-on concevoir le cycle antérieurement établi de sorte que l'année 304/305 n'en est qu'un renouvellement : c'est la position de D. Lebedev (4). Et si nous pensons à l'ère qu'on dit en résulter, n'y a-t-il pas possibilité d'un rapport inverse ? Ce n'est pas parce que l'année 304/305 est la première d'un cycle alexandrin qu'on doit la mettre à l'origine de cette forme de cycle ; ce n'est pas parce qu'elle cadre avec l'ère qu'il faut y voir l'explication de l'ère. Ne serait-ce pas l'ère qui serait l'explication du cycle ? Avant d'en décider définitivement, examinons les explications proposées par Lebedev.

---

(1) GINZEL, III, 132.

(2) Ed. SCHWARTZ, art. Chronicon Paschale, *RE*, III, 2466.

(3) L'indiction était alors de 5 ans, voir II^{e} Partie, p. 192.

(4) D. LEBEDEV, Tak nazyvaemaja « vizantijskaja » era, *Viz. Obozr.*, 3, 1917, 19-20.

Le système de cet érudit, pour le fond, c'est-à-dire quant au problème de l'ère, ne diffère pas de celui de Schwartz. C'est simplement la date avancée par celui-ci qui ne le satisfait pas. Pour lui, c'est plus haut dans le passé, parmi les dates cycliquement correspondantes (c'est-à-dire distantes par un multiple de 28) à 361, année de commencement commun des cycles lunaire et solaire, qu'il va chercher l'origine de notre cycle. Se présente d'abord à lui l'année 277 (361 — 277 = 84 = 28 × 3). C'est celle qu'il tient pour le début du premier cycle lunaire d'Anatole ; il semble donc tout naturel qu'Anatole a dû l'établir ou du moins l'accepter, s'il existait déjà, comme le point de départ du cycle solaire : les deux cycles auront ainsi été mis en route ensemble. Explication bien séduisante pour qui place en 277 l'origine du cycle lunaire d'Anatole. Lebedev pourtant ne s'en contente pas (1). Cette date n'est pas assez ancienne. Une autre est avancée : 249 (361 — 249 = 112 = 28 × 4). Cette année est la première d'un règne, celui de Dèce. C'est aussi la première du second millénaire de Rome. Pour cette double raison, Denys d'Alexandrie l'aura prise pour le début de son cycle lunaire de 8 ans. Ce qui frappe particulièrement Lebedev, c'est que cette année 249 a formé le point de départ d'une ère dite des Romains et au bout de 532 ans (28 × 19) a donné naissance au kronikoni des Géorgiens, autre période de 532 ans. Cette période a ainsi son explication par ce fondement sur le cycle solaire (2). Mais Lebedev veut remonter encore plus haut, savoir, au temps de la querelle pascale sous le pape Victor. L'année première du cycle qui se présente alors est 193 (361 — 193 = 168 = 28 × 6). En ce temps l'Église d'Alexandrie était dirigée par saint Démétrius (189-231). Or, les livres liturgiques éthiopiens font honneur à cet évêque d'avoir établi le calcul des épactes pour fixer les dates de Pâques et du jeûne préparatoire. Il est tout indiqué de rattacher ce comput à la date susdite, qui est aussi la première année d'un règne (Septime-Sévère). Lebedev pense que Démétrius se servait d'un cycle lunaire de 8 ans et que son initiative consista à y joindre les épactes solaires en marquant ainsi leur retour périodique aux mêmes dates pascales. Il dut donc composer une table étendue sur un multiple de 28 ans, 56 ans au moins. Quand on remplaça le cycle lunaire de 8 ans par un autre (celui de 19 ans), on ne changea rien au cycle solaire de 28 ans qui continua à se dérouler selon le cours commencé. L'année 193 est la plus ancienne date précise à laquelle Lebedev rattache le cycle alexandrin de 28 ans (3). Mais c'est encore plus haut qu'il en place la création. Il en fait honneur, non aux computistes chrétiens, mais aux astronomes alexandrins. Cette origine lui paraît assurée par un texte de Paul l'Alexandrin, Περὶ τοῦ γνῶναι πόσαι τῶν θεῶν, écrit en l'an 94 de Dioclétien (377-378), où le terme de θεοί pour désigner les jours de la semaine manifeste une tradition ancienne et préchrétienne. Certes, l'ancienneté de la terminologie de Paul ne saurait être une preuve pour celle de ses calculs, car on la voit aussi chez des computistes chrétiens, tel ce Georges le premier théoricien de l'ère byzantine. Par ailleurs, Paul ne fait aucune mention du cycle de 28 ans : celui-ci est plutôt impliqué qu'expliqué dans ses calculs ; en les appliquant à l'année 94 de Dioclétien, il ne donne à celle-ci aucun rang qui permettrait de dégager une forme déterminée de cycle. Mais c'est des calculs eux-mêmes que Lebedev déduit l'emploi par Paul du cycle alexandrin de 28 ans. Paul avertit qu'il faut ajouter deux jours appelés καθολικαὶ (ἡμέραι) à l'addition des jours contenus dans les années de Dioclétien avant d'opérer leur division par 7, d'où résultera le jour de la semaine. Lebedev croit nécessaire d'expliquer ces deux jours à ajouter par le décalage qui existe entre l'ère de Dioclétien et l'ère alexandrine qui ne sont pas assorties. Le cycle solaire employé est le cycle solaire alexandrin. Mais son application aux années de

---

(1) D. Lebedev, *ibid.*, 22-24.
(2) *Ibid.*, 24-26.
(3) *Ibid.*, 26-29.

Dioclétien exige l'addition des deux καθολικαὶ (1). Cette explication serait convaincante si elle était la seule concevable. En fait, il y en a une beaucoup plus simple. Ces deux jours représentent la différence des épactes à la première année de Dioclétien, entre le 1er thôth, qui tombe un vendredi, et le dimanche suivant. Cette incidence du 1er thôth est une chose qui a dû être notée dès la constitution de cette ère ou peu après, et qu'il a été facile en tout cas de déterminer par calcul rétrograde quand on a voulu fixer le procédé en question. A supposer même qu'il eût fallu recourir pour cela à une ère mondiale déjà constituée, celle de Constantinople, formée en 353, eût fort bien fait l'affaire. N'oublions pas que le comput qui fut alors établi n'avait pas encore, à la date où Paul écrivait, été supplanté par celui de Théophile d'Alexandrie. N'oublions pas non plus qu'il n'existe aucune attestation de l'ère alexandrine avant l'épiscopat de ce même Théophile. On conclura donc de tout ceci que rien n'est moins assuré que l'origine et l'ancienneté que Lebedev assigne au cycle solaire alexandrin de 28 ans en partant des données de notre astronome.

Mais voyons aussi ce qu'il faut penser des autres dates avancées par Lebedev, 193, 249, 277. L'une ou l'autre ne serait-elle pas à l'origine du cycle ? Commençons par la plus ancienne, 193. Celle-ci est loin de s'imposer. Elle n'est indiquée nulle part. C'est parce qu'elle concorde avec le cycle envisagé que Lebedev la désigne. En outre, et surtout, l'activité de Démétrius en fait de comput n'est pas assurée historiquement. Eusèbe ne la signale pas, mais indique simplement cet évêque comme contemporain du pape Victor, dont il raconte l'intervention à propos de la célébration de la Pâque. C'est probablement cela qui a donné sujet d'attribuer à Démétrius un rôle honorable dans la querelle. Au surplus, l'affabulation que présente la liturgie copto-éthiopienne ne précise aucunement s'il s'agit d'épactes solaires ou lunaires, mais il est très probable qu'elle vise, du moins principalement, les épactes lunaires et par suite le cycle lunaire alexandrin, dont dépend plus directement la date de Pâques. On l'aura fait remonter aux premières querelles touchant cette fête et, par suite, attribué à l'évêque d'Alexandrie siégeant alors.

S'il s'agit de l'an 249, pour y placer le commencement commun du cycle solaire alexandrin et de l'oktaétéride de l'évêque Denys, nous manquons là aussi de point d'appui suffisant. L'année 249 ne peut pas être prise pour une première année de règne, car Dèce n'a commencé à régner qu'en septembre-octobre 249, l'année égyptienne 248-249 étant terminée au 1er thôth (29 août). Lebedev suppose que l'année 250 étant celle du deuxième consulat de Dèce, l'année précédente aura été prise comme la première année du règne. Il n'est pas possible d'attribuer une telle conception à Denys. Notons de plus que la lettre pascale où Denys formule son oktaétéride et sa règle de l'équinoxe fut écrite pendant la persécution, donc pas avant 250 ; il est à croire que l'évêque, concrètement, désignait les Pâques futures, non les Pâques écoulées, dont celle de 249. Quant à « l'ère des Romains », commençant avec le second millénaire de Rome, précisément en 249, et au cycle de 532 ans, commencé à cette même date et se continuant par le kronikoni des Géorgiens, il y a un autre moyen de l'expliquer que de la faire dépendre du cycle solaire alexandrin de 28 ans. Ce moyen, plus simple, plus naturel, est le rattachement au cycle lunaire protobyzantin de 19 ans. C'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre.

Nous n'avons pas à nous étendre sur l'année 277. Nous avons vu ci-dessus qu'il n'y a pas véritable coïncidence à cette date entre le cycle d'Anatole et le cycle solaire alexandrin, du fait que ce dernier n'est pas compté de la même manière. C'est l'année 258, où il y a commencement épactal commun du soleil et de la lune qu'Anatole a pu et dû placer le début d'un cycle de 28 ans. C'est une telle coïncidence qu'Anatole devait trouver à la création, mais il devait tenir compte de la mystique du nombre 5 500 relative à la venue du Christ. C'est l'année 5500 avant notre ère qui la lui fournit. Ce fut la deuxième année de la création, la première, 5501, étant l'année précyclique.

---

(1) D. Lebedev, *ibid.*, 30-36.

Ainsi donc, pour aucune des années indiquées, 193, 249, 277, 305, il n'y a de fondement suffisant pour y voir la date de création du cycle solaire alexandrin. Il n'y a pas non plus de preuve, témoignage ou indice, qu'il existât auparavant. Mais il faut montrer encore qu'elles doivent absolument être toutes écartées. Nous le ferons en considérant quel est le fondement du cycle solaire alexandrin. Ce fondement comme l'indique Lebedev, consiste dans la concordance du 25 mars avec le dimanche. L'année où est cette concordance est la première du cycle. Pourquoi a-t-on choisi cette concordance pour en faire le fondement du cycle ? C'est, dit Lebedev, parce que le 25 mars était l'équinoxe romain (1). Qu'une telle raison ait pu, en Égypte, où l'année commençait le 1^er^ thôth, déterminer le fondement du cycle solaire, c'est ce qui paraît tout à fait invraisemblable, soit que l'on se place avant les querelles pascales de la fin du II^e^ siècle (ce sont elles qui ont fait virer l'attention sur l'équinoxe vernal), soit que l'on se place à leur époque, car alors l'équinoxe était déjà fixé par Ptolémée au 22 mars. Et à supposer même qu'en 193, qu'en 249, on ait encore observé l'équinoxe romain pour le cycle solaire, il est sûr du moins qu'Anatole le plaçait au 22 mars, et nous avons vu qu'à cette date mensuelle, où il mettait le commencement du cycle lunaire, il plaçait aussi le commencement du cycle solaire, cela en 258. Le fondement du 25 mars, à supposer qu'il existât alors, était par là supprimé. Poursuivons.

Quand eut lieu la réforme alexandrine du comput, la concordance au même jour du commencement épactal du soleil et de la lune s'en trouvait rompue : c'est pourquoi on ne chercha point, le fondement du cycle lunaire n'étant d'ailleurs que conventionnel, que la première année du cycle solaire fût une année où, soit le 1^er^ thôth, soit le 21 mars tombât un dimanche. On trouva bien plus commode de faire commencer ce cycle, comme le cycle lunaire, avec les années de Dioclétien, c'est-à-dire au 1^er^ thôth de l'année 284/285 (29 août 284) : c'était un vendredi. On a la preuve de l'emploi d'une telle forme de cycle solaire dans la méthode de Paul l'Alexandrin pour trouver les jours de la semaine. C'est en effet par les années de Dioclétien qu'il procède. Le cycle de 28 ans qui s'y encadre est plutôt impliqué qu'expliqué, mais toute autre forme de ce cycle est exclue. Cette ère commençant un vendredi, il suffisait d'ajouter deux jours au total des jours calculés dans les années de Dioclétien. Faire intervenir, comme Lebedev, l'ère du monde alexandrine, pour expliquer cette addition, est non seulement superflu, mais sans raison d'être, car si cette ère existait déjà et était connue, on aurait tout simplement divisé les années du monde par 28, sans avoir à rien ajouter au total. On voit ici que la date du 25 mars est tout à fait étrangère aux calculs de Paul et par suite que le cycle solaire qui l'a pour fondement est ignoré comme est ignorée l'ère qu'il accompagne. Aboli, s'il existait, par Anatole qui plaçait l'équinoxe au 22 mars, il n'a pu être rétabli par la réforme alexandrine du comput, qui remontait l'équinoxe au 21 mars, de sorte qu'il est absolument exclu qu'en 305 et dans la suite on ait pu employer un cycle solaire fondé sur l'équinoxe romain. Si donc la date du 25 mars se trouve être le début du cycle solaire alexandrin, ce ne peut être que pour une autre raison, et ce ne put être établi que plus tard. Notons que Paul qui écrivait en 378, ignore encore ce cycle et l'ère y assortie. Mais à cette date, nous sommes bien près du temps où fut créée l'ère alexandrine. Il y a donc tout lieu de croire que l'un et l'autre furent construits en même temps. C'est ce qui va apparaître plus clairement.

LE CYCLE SOLAIRE ET L'ÈRE MONDIALE

Pour constituer l'ère alexandrine, il fallait d'abord, c'est l'élément primordial, la faire commencer par un début de cycle lunaire alexandrin, calculé, au moyen de multiples, sur la récurrence la plus proche possible du nombre 5500, nombre qui, pour des raisons mystiques, signifie les années écoulées avant l'avènement du Christ. Il fallait de plus, et cela commandait la condition précédente, que la première année du monde, pour une raison mystique aussi, commençât le 25 mars un dimanche. La raison mystique est que le 25 mars est le jour de l'Incarnation du Verbe. Le premier jour de la création ne pouvait être mis que le dimanche. L'année qui répond à ces exigences réunies et mutuellement conditionnées : première année d'un cycle lunaire construit selon le comput alexandrin, concordance en cette année du 25 mars et du dimanche, distance de la récurrence du cycle lunaire la plus proche de 5500, est l'année 5492 avant notre ère. En effet, 5492 + 285 (point de départ du cycle alexandrin) = 5777 = 304 × 19 + 1 (1re année récurrente en 285).

---

(1) D. Lebedev, *ibid.*, 19.

Dans cette création de l'ère alexandrine, on voit évidemment qu'il a fallu partir d'un cycle lunaire préexistant et calculer les multiples nécessaires en tenant compte des autres exigences ; quant à supposer un cycle solaire préétabli, cela n'apparaît aucunement. La seule chose exigible, c'est qu'à la première année du cycle lunaire à la création, on ait un 25 mars qui soit un dimanche. Mais cette coïncidence a bien pu être conçue et cherchée précisément en vue de l'ère à constituer, par suite c'est en même temps que celle-ci que le cycle solaire a pu être construit. On peut aussi imaginer que le cycle solaire a été établi auparavant sur le fondement de ladite concordance, indépendamment du cycle lunaire et sans l'idée de l'ère, et qu'ensuite de la rencontre à la même année du commencement de l'un et de l'autre, on ait au moyen du cycle de 532 ans construit l'ère du monde alexandrine. Un tel processus est possible théoriquement ; il ne l'est pas historiquement. Pour qu'il le soit historiquement, il faudrait que l'idée mystique qui a fait choisir le 25 mars existât avant la création de l'ère alexandrine : or, cette date du 25 mars n'a pu être prise comme celle de l'Incarnation du Verbe qu'à la fin du IVe siècle, après l'adoption en Orient de la fête de Noël au 25 décembre. C'est précisément à cette époque sous l'évêque Théophile d'Alexandrie (385-413) et l'empereur Arcadius (395-408), que fut créée l'ère alexandrine. Il est donc évident, historiquement, que c'est en même temps que l'on créait l'ère alexandrine et dans l'acte de sa création que l'on a voulu que le 25 mars fût le premier jour du monde (1). Par suite et par là même était créé le cycle solaire alexandrin.

Pour obtenir l'année 5492 avant notre ère comme première du monde, on a pu, soit calculer le décalage d'années par rapport à l'ère d'Anatole, résultant du décalage du cycle, en tenant compte de l'année précyclique de cette ère, soit rechercher en quel début du cycle lunaire le 25 mars tombait un dimanche — c'était nécessairement en 361 — et ensuite monter de là, par un multiple de 532 et parvenir à 5492 avant notre ère comme première année du monde. Ou encore, beaucoup plus simplement, on aura supprimé une année, l'année précyclique, à l'ère de Panodore et pris comme première année du monde la première année du cycle solaire alexandrin, où se trouvait justement la concordance désirée. Panodore, c'est lui, en somme, quant à l'année, le créateur du cycle solaire alexandrin ; c'est lui aussi qui, en créant son ère, fournit les éléments d'où sortirait l'ère d'Annianos, dite par antonomase alexandrine. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Panodore a tout simplement transposé, y compris l'année précyclique, l'ère d'Anatole d'après le décalage résultant de la réforme de son cycle.

---

(1) Il eût été possible en effet de placer la création du monde un cycle lunaire plus haut, à savoir, à 5511 avant notre ère, et alors le 1er jour de la création eût été le 22 mars, et le 4e jour, où fut créé le soleil, le 25 mars, et cela eût bien convenu, le Christ étant le soleil de justice, et le 25 mars étant le jour, récemment admis, de son Incarnation, et surtout le jour traditionnel de sa Résurrection. L'année communément reçue pour ce dernier événement était l'an 31 de notre ère = 5542 de celle que nous supposons ici. Pour la sauvegarder, on pouvait choisir dans la première décade après 5500 l'année où placer la naissance du Christ ; il y en avait une qui convenait admirablement : l'an 5508 = moins 4 av. J.-C. En même temps qu'elle assurait la durée normale de la vie du Christ, elle apportait une concordance mystique de plus : cette année, en effet, le 25 mars était un mercredi. Dans cette construction, le cycle solaire eût commencé à l'année de la création, soit le 25 mars, jour génésiaque du soleil, soit plutôt le 22, par commodité de calcul. Un tel système, en respectant l'histoire, corrigeait deux graves inconvénients de celui de Panodore : naissance du Christ avant 5500, et rupture avec la tradition sur la date (jours et année) de la Passion et de la Résurrection, mises par lui aux 19 et 21 mars 34. Mais il n'offrait pas autant ni d'aussi harmonieux parallèles mystiques que celui qui fut adopté.

Le décalage du cycle aboutissait, pour la première année du cycle, à l'incidence du 21 mars, équinoxe, au mercredi et, par suite, au dimanche 18 mars ou 25 mars, comme premier jour et fondement du cycle solaire. Pour l'année précyclique, Panodore obtient le 19 mars, dimanche, comme premier jour. Nous avons dit comment la nécessité qui s'imposait à lui de donner trois ans à la vie publique du Christ l'empêcha de garder la même date qu'Africanus, 31 de notre ère, à la Passion et à la Résurrection du Christ, 23 et 25 mars, et à porter ces événements en 34 de notre ère, aux 19 et 21 mars, et comment dans cette opération il avait changé la date marquée dans le cycle pour cette année (5e du cycle), 21 mars, en 20 mars, avec effet d'avoir la Résurrection du Christ au 21 mars, équinoxe.

Cet essai de Panodore montre bien que la date du 25 mars, comme date de l'Incarnation du Verbe ne s'était pas encore imposée, et qu'en tout cas on n'y avait pas encore recouru pour en faire le premier jour du monde.

Comme la première année du cycle solaire de Panodore était au dimanche 18 ou 25 mars, il a été très facile à Annianos, sans calcul, simplement en supprimant l'année précyclique, d'obtenir son ère mondiale 25 mars 5492 av. J.-C. Pour mieux dire, c'est cette coïncidence remarquée du 25 mars et du dimanche, le 25 étant déjà pris comme date de l'Incarnation, qui suggéra d'en faire le premier jour de la création.

Telle est l'origine du cycle solaire alexandrin. Il dérive par décalage, comme le cycle lunaire alexandrin, du comput d'Anatole. Mais à la différence du cycle lunaire, c'est seulement quand l'ère fondée sur celui-ci fut créée, et dans cette création même, que le cycle solaire alexandrin fut aussi créé, c'est-à-dire vers la fin du IVe siècle. Auparavant, on se servait d'un cycle solaire, ou d'un calcul l'impliquant, qui partait, avec le cycle lunaire, de la première année de Dioclétien.

Pour le cycle solaire de l'ère mondiale de Constantinople, le processus fut beaucoup plus simple. Il fut constitué à la réforme du comput anatolien et par cette réforme même. Tout se fit dans la même opération. Le décalage du cycle lunaire entraîna celui du cycle solaire, et pareillement celui de l'ère mondiale. Les deux cycles commencèrent à la même année comme chez Anatole, mais la concordance du point de départ au même jour était nécessairement détruite de par le développement ininterrompu des épactes des deux astres. Rappelons aussi que dans l'ère protobyzantine, l'alignement sur l'ère aboutit, pour le cycle solaire comme pour le cycle lunaire, à distinguer le cycle κατὰ θέσιν et le cycle κατὰ φύσιν. L'ère byzantine n'eut évidemment plus que le cycle κατὰ φύσιν.

En conclusion, ni l'une ni l'autre des deux ères mondiales alexandrine et constantinopolitaine (protobyzantine et byzantine) ne procède ou ne dépend d'un cycle solaire préétabli indépendamment du cycle lunaire, d'où l'on aurait remonté, par un multiple de 532 (28 × 19) à la première année de la création.

Mais l'ère alexandrine fut construite directement sur un cycle lunaire préétabli, auquel on adjoignit, quand fut créée l'ère, un cycle assorti de 28 ans. L'ère constantinopolitaine, avec son cycle lunaire et son cycle solaire, résulte du décalage de tous ces éléments à la fois opéré sur le comput d'Anatole.

LE CYCLE PASCAL DE 532 ANS

Seule, l'ère d'Anatole a été construite sur un cycle lunaire et sur un cycle solaire préétablis, mais fixés en dépendance l'un de l'autre par leur commencement au même jour du mois et de la semaine. Il est bien difficile de concevoir qu'Anatole ait construit son ère, c'est-à-dire ait calculé le retour de cette concordance à l'origine du monde sans recourir au cycle de 532 ans. Cependant, ce n'est pas un multiple de 532 qui sépare le début du premier cycle commençant en 258, mais un multiple de 532 moins la durée d'un cycle de 95 ans. La raison en est que cette distance : 5757 (= [11 × 532] — 95) lui offrait à l'origine du monde la même parfaite concordance pour le début des deux cycles lunaire et solaire et lui permettait en même temps de respecter la mystique du nombre 5500 pour la naissance ou l'Incarnation du Christ. La distance cyclique de 95 ans, sauf quand joue le bissexte, reproduit en effet et assure ici, l'an 258 n'étant pas atteint par cette exception, la même parfaite concordance. Autrement dit, l'année 5500 avant notre ère offrant la même concordance pour les deux cycles que l'année 258 de notre ère, c'est la distance entre ces termes, soit 5757, qui fut choisie pour le premier départ des cycles à la création, de préférence à la distance 5852, multiple de 532 (532 × 11), qui eût mis ce départ en l'an 5595 avant J.-C. et porté ainsi atteinte à la mystique des nombres concernant l'avènement du Christ.

Le cycle de 532 ans qui était en cours en 258 (c'était le 11^e en partant de 5500 avant J.-C.) devait prendre fin, en tenant compte de l'année précyclique de la création, en l'an du monde 5853. C'est donc en 5854 que devait recommencer un nouveau cycle. Cette année correspond à 353 de notre ère, juste 95 ans après 258. Il est assez probable qu'Anatole avait dû marquer cette distance avant l'achèvement du cycle, et que c'est à cela que répond l'indication de Victorius : *Initium paschalis graecorum seu Machedonum post annos XCV*. L'année 353 est celle où se fit la réforme du cycle lunaire d'Anatole. Il semble bien que c'est à l'occasion de l'achèvement de ces 95 ans et par là du grand cycle de 532 ans que se fit cette réforme. Une telle échéance, surtout après l'exemple des Alexandrins, appelait une mise au point, une révision du comput.

La réforme, par le décalage du cycle lunaire, élevait de huit ans l'ère du monde. Mais le cycle lui-même fut aligné sur cette ère. De la sorte, l'année 5853 au lieu d'être fin du cycle, comme chez Anatole, devint commencement de cycle. Chez Anatole, elle correspondait à 352 de notre ère ; désormais elle signifiait l'an 344.

Cette année 5853, nous nous souvenons de l'avoir vue inscrite dans le τροχός IV du *Chronicon Paschale*. Il n'y est pas indiqué qu'elle est le commencement d'un grand cycle de 532 ans. Mais placée là et pour ainsi dire affichée dans ce document qui est comme le programme ou le schéma du nouveau comput, une telle date ne peut être le résultat du hasard. Les computistes avaient certainement l'intention de commencer un nouveau cycle de 532 ans par le décalage d'un cycle précédent, celui d'Anatole. C'est ce grand computiste qu'on peut considérer comme l'inventeur ou du moins le plus ancien utilisateur connu de ce grand cycle.

Le cycle de 532 ans a donc d'abord servi à constituer l'ère du monde. Mais il est évident qu'il pouvait servir aussi pour la fixation des dates pascales. La longueur de la période, l'échéance lointaine du retour des mêmes Pâques fit désirer une période plus courte, qui fut celle de 95 ans. Comme celle-ci exigeait trop d'attention pour son application correcte et exposait ainsi à des erreurs, on ne tarda pas à recourir aussi à celle de 532 ans, et les deux périodes furent employées concurremment.

Les plus anciens auteurs historiquement situés qui signalent le cycle de 532 ans comme période pascale sont Annianos, vers l'an 400 (1) et Victorius (2) vers le milieu du v^e siècle. Avec eux, il faut nommer aussi Métrodore (3), dont malheureusement on ne connaît pas l'époque.

Les applications du cycle de 532 ans sont assez nombreuses. En voici l'énumération (nous n'indiquons que celles qui ont des mentions) :

Il y a d'abord les cycles qui prennent leur point de départ à l'année de la Passion ou de la Résurrection du Christ, au nombre de trois :

1) Celui d'Annianos, commençant en 5534 de son ère (début de l'année 25 mars, jour de la Résurrection) correspondant à l'an 42 de l'ère dionysienne. Il est attesté par Georges le Syncelle (4).

---

(1) GEORGES LE SYNCELLE, 63.

(2) KRUSCH, *Studien II*, 25.

(3) *Photii bibliotheca, loc. cit.*

(4) GEORGES LE SYNCELLE, *loc. cit.*

La table n'en est pas conservée. La fin du premier cycle est marquée par le patriarche Nicéphore en 6065 (= 573 dionys.) (1).

2) Celui de Victorius, commençant au consulat des deux Gemini, soit 28 de notre ère, année où il place la Passion du Christ. Cette table est conservée (2);

3) Celui du *Chronicon Paschale*, commençant à l'an 5540 de son ère (ère protobyzantine), correspondant à l'an dionysien 31. Le cycle commence avec l'année au 21 mars. La fin du premier cycle est marquée dans le *Chronicon* en la 35^e^ année de Justinien, savoir 562 (3).

Viennent ensuite deux cycles partant de la création du monde :

4) Dans l'ère alexandrine, première année du 1^er^ cycle = 5492 av. J.-C., première année du 12^e^ cycle : 5853 = 361 dionysien. Chez les Coptes et les Éthiopiens, les années de ce cycle sont nommées années de la Grâce ou de la Miséricorde (4). Les cycles eux-mêmes n'ont pas de numération.

5) Dans l'ère byzantine : première année du 1^er^ cycle = — 5508 (— 5509 protobyzantine), première année du 12^e^ cycle : 5853 = 345 dionysien (= 344, si l'ère est protobyzantine).

Formant d'autres ères ou procédant d'autres ères, nous avons :

6) Un cycle employé par les Éthiopiens, commençant avec l'ère de Dioclétien, correspondant à l'an 5777 de leur ère mondiale et 285 dionysien (5). Les années de ce cycle sont aussi nommées de la Grâce ou de la Miséricorde. C'est une telle ère que suivait Métrodore qui en est probablement l'auteur (6).

7) Une ère des Alexandrins dont on voit un exemple dans Ananias de Širak, qui met le commencement de sa table pascale de 532 ans en l'année des Alexandrins 828 (7). Cette date n'est explicable que si le point de départ du calcul est fixé au début du cycle pascal qui, axé sur l'ère mondiale alexandrine, commence en l'an 172 av. J.-C. On a évidemment choisi ce cycle pour le développement d'une ère parce qu'il comprend dans son cours la venue du Christ.

8) Le cycle pascal arménien, créé dans les conditions que nous dirons plus loin, et dont le début est en l'an 562 dionysien.

9) L'ère des Romains que nous avons également à expliquer et qui commence en l'an 249.

10) Le cycle géorgien de 532 ans accompagnant l'ère mondiale géorgienne et tous deux dérivant de l'ère des Romains. Ce cycle commence en 781 et recommence en 1213. Nous aurons aussi à nous en occuper.

11) Enfin, il y a, n'étant rattaché à aucune ère ni à aucun événement, le cycle de 532 ans qui est dans les tableaux de *L'Art de vérifier les dates* et qu'on a attribué à Denys le Petit, attribution aujourd'hui contestée. Nous l'appellerons cycle dit dionysien.

12) Il y a aussi un cycle qui commence à l'Incarnation du Sauveur. Il est signalé par le *Chronicon Paschale*, qui n'indique pas ceux qui l'employaient (8), de sorte qu'il est impossible de savoir en quelle ère il s'insérait et par suite quel était son point de départ chronologique.

13) La même source signale aussi un cycle qui commençait à la Résurrection du Christ sans marquer en quelle année ceux qui l'employaient plaçaient cet événement (9).

---

(1) *Nicephori..., opuscula historica*, éd. DE BOOR, 98.

(2) Édition dans KRUSCH, *Studien II*, 27-54.

(3) *Chronicon Paschale*, 685-687.

(4) M. CHAINE, *La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*, Paris, 1925, 111-119.

(5) *Ibid.*

(6) *Photii bibliotheca, loc. cit.*

(7) FR. CONYBEARE, Ananias of Shirak (A. D. c. 600-650), *BZ*, 6, 1897, 584.

(8) *Chronicon Paschale*, 21.

(9) *Ibid.*, 21.

Nous donnons ci-après un tableau synoptique des divers cycles datés de 532 ans, en suivant l'ordre chronologique, non de la création du cycle, car cet ordre souvent n'est pas connu, mais de l'année où on a marqué son point de départ.

CYCLES PASCALS DE 532 ANS SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DE LEUR POINT DE DÉPART

(Les dates entre parenthèses sont celles de l'ère dionysienne)

1. Dans l'ère byzantine : 1er = 5508 av. J.-C., 12e (345) ;
2. Dans l'ère alexandrine : 1er = 5492 av. J.-C. ; 12e (361) ;
3. Ère selon les Alexandrins : 172 av. J.-C. ;
4. De la Nativité du Christ : 1er (?) (sans point de repère) ;
5. De la Passion (Victorius) : 1er (28) ; 2e (560) ;
6. De la Passion *(Chronicon Paschale)* : 1er = 5540 (31) ; 2e 6072 (563) ;
7. De la Passion (Annianos) : 1er = 5534 (42) ; 2e 6066 (574) ;
8. Dans l'ère des Romains : 1er = 5758 (ère protobyzantine) (249) ; 2e, 6290 (781) ;
9. Dans l'ère des Martyrs : 1er 1 Diocl. = 5777 (ère alexandrine) (284/5) ;
   2e 533 Diocl. = 6309 (ère alexandrine) (816/7) ;
10. Cycle dit dionysien : 1er (532), 2e (1064) ;
11. Des Arméniens : A) Cycle dit d'Aeas : ère arménienne : 10 (562) ; B) Cycle d'Ananias : 1er (657) ; C) Cycle de Jean le Diacre : ère arménienne : 533 (1084) ;
12. Kronikoni des Géorgiens : 1er (XIIIe en comptant depuis la création) = 6385 (ère mondiale géorgienne) (781) ;
    2e (XIVe en comptant depuis la création) = 6917 (ère mondiale géorgienne) (1313).

X

L'ÈRE NATIONALE ET LE CYCLE PASCAL DES ARMÉNIENS

C'est par les historiens arméniens que nous avons connu la réforme du cycle anatolien en 353, d'où est sortie l'ère protobyzantine, puis l'ère byzantine. Ils en parlent parce qu'elle est intimement liée à leur ère et ils ont dû en parler dès qu'ils ont voulu expliquer l'origine de cette ère. C'est cette filiation que nous allons exposer maintenant.

Nous avons vu plus haut qu'à l'expiration du cycle anatolien de 95 ans, qui prenait fin en 352, André, un des principaux auteurs de la réforme qui eut lieu alors, composa une table des *XIV lunae* pascals qui commençait en 353 et qui prit fin en 552. C'est l'année suivante qui servit de point de départ à l'ère nationale des Arméniens. Les historiens de cette nation nous font connaître les circonstances qui donnèrent occasion de créer cette ère. Nous allons utiliser leur témoignage, en ayant soin toutefois de démêler les éléments originels de ceux qui sont dus à une perspective transformante.

Voici ce que dit Jean le Diacre : « L'année où les calculs du canon bicentenaire (d'André) furent épuisés, commença l'ère arménienne. Il y avait 304 ans écoulés depuis l'ère des Romains, ce qui fait 16 cycles de 19 ans. Alors s'ouvrit l'ère arménienne ; la pleine lune pascale revenait le 13 avril. Au bout de 9 ans fut inventé le cycle parfait d'Alexandrie par Aeas et ses collaborateurs, lequel est composé de 532 ans. La pleine lune pascale fut fixée au 4 avril, que nous appelons le 10e canon, en comptant à partir du 13 avril. On en fit le point initial de ce cycle. La première année de l'ère arménienne, l'équinoxe de printemps était au 13 ahégan ; lorsque le cycle cinquantenaire fut fondé au bout de 9 ans, l'équinoxe tombait le 15 ; c'était la seconde année de l'olympiade tétraétéride que l'on nomme bissextile (1). »

L'invention attribuée ici à Aeas du cycle de 532 ans doit être entendue seulement d'une application de ce cycle propre à la nation arménienne, car il existait avant Aeas. Nous reviendrons plus loin sur l'ère des Romains.

Ce qu'il y a à remarquer, c'est que la première année de l'ère qui a sa pleine lune pascale au 4 avril est dite 10e canon, en comptant à partir du 13 avril. Cela veut dire évidemment que la pleine lune pascale du 13 avril est celle de la première année du cycle lunaire, et celle du 4 avril est celle de la 10e année. Or, c'est précisément là ce que nous trouvons dans le cycle décrit au τροχός IV du *Chronicon Paschale*, qui présente le cycle κατὰ θέσιν de la réforme de 353. Il est donc indubitable que cette réforme fut portée et reçue en Arménie, et précisément selon ce cycle.

Le texte de Jean le Diacre nous apprend aussi que neuf ans se passèrent après la fin du cycle bicentenaire, avant que fût créé le cycle de 532 ans ; c'est-à-dire qu'il le fut la 10e année de l'ère,

(1) JEAN LE DIACRE, dans DULAURIER, 57-58.

en 562, 2^{e} année de la tétraétéride, comme il le précise. Mais il ne nous donne pas la raison de cet intervalle de neuf ans. L'explication nous est fournie par plusieurs autres auteurs.

Voici ce que dit un auteur anonyme :

« Sous le règne de Justinien, arriva le terme de la période de 200 ans dont André était l'auteur, et le désordre commença à se glisser dans le retour des pleines lunes pascales, ainsi que dans le calendrier. Alors un savant... nommé Aeas, convoqua auprès de lui des hommes versés dans ces matières... Ils créèrent une période dont la révolution est de 532 ans... Ils trouvèrent aussi qu'elle se terminait le 25 mars, en partant du 13 avril. Comme il y avait neuf années écoulées depuis le cycle décemnovennal (c'est le cycle protobyzantin), ils prirent pour point de départ le 4 avril (c'est-à-dire l'année où la pleine lune est le 4 avril) et ils dirent 10 pour l'ère arménienne, terme qu'ils adoptèrent en tenant compte de la progression de cette ère, et en décidant qu'ils avanceraient alors de neuf ans, et, par la suite, de 19 en 19, et que la période cinqcentenaire s'ouvrirait par le 4 avril (1). »

En termes plus clairs, cela veut dire que l'année où l'ère fut fondée, c'est-à-dire 562, où la pleine lune était le 4 avril, serait appelée la 10^{e} de l'ère, parce que le point de départ de celle-ci était placé neuf ans plus tôt, quand fut terminé le cycle bicentenaire d'André en 552.

Un autre auteur, Guiragos, dit : « Comme, lorsque la 200^{e} année de ce cycle (d'André) fut expirée, la pleine lune arrivait le 25 mars, tandis qu'au commencement elle était au 4 avril, on ne pouvait remonter à l'origine, parce qu'après le 25 mars venait le 13 avril, et que neuf pleines lunes pascales se trouvaient dans l'intervalle. Alors le dérangement s'introduisit dans l'ordre des fêtes et dans toutes les méthodes du calendrier ; le patriarche Moïse rassembla les savants de son temps, parmi lesquels figurait Athanase..., et ils fondèrent une ère pour les Arméniens, afin de régler par ce moyen l'époque de la Pâque et des autres fêtes. Mais n'ayant pu se tenir dans le point vrai et se préserver d'erreur pendant le cours de neuf ans, un savant d'Alexandrie très habile, nommé Aeas, voyant la confusion régner dans toutes les Églises, réunit auprès de lui les computistes de tous les pays... Alors, ayant continué le canon d'André par un cycle de 532 ans raccordé avec ce canon, ils créèrent la période appelée cinqcentenaire... et lui donnèrent pour point de départ le 4 avril (2). »

Citons encore un témoignage, celui d'Orbélian :

« L'année 4 du patriarcat de Moïse, catholicos d'Arménie, et la 10^{e} du gouvernement de Mezizius Knouni, marzban d'Arménie, en 553 de l'ère du Sauveur (en réalité 552 de notre ère), finit le cycle bicentenaire d'André. Cette même année, la Pâque tombait le 25 mars, tandis que le cycle (d'André) partait du 4 avril ; et l'on ne put reprendre au commencement, parce qu'après le 25 mars se présentait le 4 avril et que 9 pleines lunes pascales manquaient dans l'intervalle. C'est ce qui fit que l'ordre de toutes les fêtes annuelles fut dérangé ; alors il devint nécessaire d'établir une ère pour les Arméniens, afin de remédier à ce désordre. Effectivement, cette réforme fut accomplie la 10^{e} année de l'ère arménienne par Aeas qui régla la méthode infaillible du cycle cinqcentenaire... Lorsqu'on établit notre ère dans un grand concile tenu dans la ville de Tevin, la province de Siounik' avait pour évêque Verthanès... (3) »

D'après ces témoignages et d'autres semblables qu'il est superflu de rapporter, voici donc ce qui arriva.

D'après la réforme de 353, le 1er cycle du nouveau style commençait proleptiquement en 344 et prenait fin en 362 mais c'est dès 353 que, par nécessité, dut en commencer l'application. C'est donc dès cette année qu'André eut à dresser sa table. Il la commença ainsi en plein cycle premier, à l'année 10^e^ et la poursuivit jusqu'en l'an 552, année 19^e^ du cycle. Nous avons ainsi pour faire le compte des 200 ans 10 cycles complets dont l'achèvement est en 552, précédés de 10 années appartenant au premier cycle (353-362). La dernière année de la table d'André était la dernière du 11^e^ cycle. C'était en 552. L'année 553 devait être la 1^re^ du 12^e^ cycle. Les Arméniens ne comprirent pas la table d'André ; ils s'imaginèrent qu'elle était un cycle ramenant les mêmes lunes pascales au bout de 200 ans. Ils furent désorientés. Il s'ensuivit une confusion qui ne prit fin qu'après neuf ans, et ce n'est que la 10^e^ année qu'ils rencontrèrent de nouveau la lune pascale du 4 avril qui commençait la table d'André et qu'ils créèrent le cycle de 532 ans, à la 10^e^ année de leur ère.

---

(1) DULAURIER, 59-60.

(2) DULAURIER, 62-63. Quand l'auteur arménien dit que le cycle de 532 ans est raccordé au canon d'André, il faut entendre qu'il commence à la même Pâque que lui, 4 avril, mais non qu'il commence là où ledit canon finit.

(3) DULAURIER, 64-65.

Cette ère, la chose est à relever, commence précisément avec le début du cycle lunaire protobyzantin et procède de lui. C'est à la 1^re^ année de ce cycle que la création de l'ère est ainsi suspendue.

Il faut prendre bien soin toutefois de ne pas confondre l'ère arménienne avec le cycle arménien de 532 ans. Tous les témoignages concordent pour cela. L'ère fut créée aussitôt que prit fin le cycle bicentenaire en 553 (1), sans aucune considération de cycle. Il est vraisemblable que la table d'André avait en concordance une numération régulière où placer les lunes pascales, soit par indictions, soit par l'ère du monde protobyzantine, soit par années de Dioclétien comme dans le τροχός. Les Arméniens voulurent avoir une numération à eux, qu'ils commencèrent là où finissait la table d'André. Ce fut leur ère qui fut instituée au concile de Tevin tenu sous le catholicos Moïse (552/553). Ce n'est qu'après neuf ans, pendant lesquels ils essayèrent en vain de refaire un cycle régulier, qu'ils inaugurèrent leur cycle de 532 ans, dont ils fixèrent le début en 561/562.

Avant d'aller plus loin, un point doit être éclairci dans les exposés arméniens touchant l'origine de leur ère. Ils disent que la pleine lune pascale qui terminait le cycle d'André était au 25 mars. Ce n'était certainement pas ainsi sur la table d'André, dont le cycle lunaire de 19 ans était celui de la réforme de 353. Ce cycle commençait au 13 avril et conduisait par le jeu des épactes au 26 mars pour la 19^e^ année : celle-ci figure dans le τροχός IV du *Chronicon Paschale*. C'est à la fin de cette année qu'avait lieu le saut de la lune, qui faisait avancer l'épacte d'une unité en plus, l'année suivante, première d'un cycle. Mais les Arméniens ayant adopté le 25 mars à la suite de la conférence d'Aeas (2), cette date devait nécessairement remplacer celle du 26 mars dans les récits des historiens touchant la fondation de l'ère. Ce n'est que sur celle du 6 avril qu'ils ont eu querelle avec les Byzantins qui s'étaient conformés entièrement aux dates alexandrines.

Pour bien comprendre et utiliser l'ère des Arméniens, il faut connaître leur manière de mesurer les années.

L'année arménienne se compose de 365 jours répartis en 12 mois, plus 5 jours épagomènes à la fin de l'année. On voit que c'est le même système que chez les Égyptiens. Mais, à la différence de ceux-ci, les Arméniens restèrent longtemps sans recevoir la réforme bissextile, et leur grande ère ne connut pas le sixième épagomène tous les 4 ans. Leur année est ainsi une année vague, dont le début par rapport aux saisons et par rapport au calendrier julien avance tous les quatre ans d'un jour. Le début de cette année arménienne est le 1^er^ navasart. Quand fut créée l'ère arménienne après l'ultime Pâque du canon d'André (552), le 1^er^ navasart, par le jeu des années vagues, tombait le 11 juillet. C'est cette date, 11 juillet 552, qui ouvre l'ère arménienne. La 4^e^ année de l'ère commençait en 556, le 10 juillet; en 560, le 9 juillet, et ainsi de suite, tous les 4 ans.

Il ressort de là que l'ère arménienne ne peut pas, à cause de ces années vagues, servir de cycle pascal et que le cycle pascal de 532 ans est établi sur le calendrier julien, propre aux computistes et aux liturgistes, qui traduisaient pour chaque année la date pascale en date arménienne.

---

(1) Guiragos est explicite à ce sujet. Les autres auteurs le sont moins. Il semblerait, d'après l'anonyme de Dulaurier, que l'ère fut créée en même temps que le cycle de 532 ans, mais qu'on la fit commencer 9 ans plus tôt. Il est plus vraisemblable que si les deux avaient été créés ensemble, on leur eût donné le même commencement.

(2) Voir ci-dessus, ch. VII.

Cette obligation, qu'imposait l'usage de l'année vague, de recourir à la concordance du calendrier romain pour leurs Pâques et leur ménologe, était une gêne pour les Arméniens. Environ un siècle après la fondation de l'ère, le catholicos Anastase voulut la supprimer en établissant un calendrier fixe. Il eut recours pour cela à un savant arménien versé dans le comput, Ananias de Širak, dont nous avons déjà longuement parlé ci-dessus. Celui-ci se mit à l'œuvre et put mener à terme son travail. Il pouvait présenter en calendrier fixe un nouveau cycle de 532 ans. Cet essai de correction eut lieu, selon Samuel d'Ani, en l'olympiade eusébienne 361, 1, la 5^e année du gouvernement de Hamazasb, patrice et curopalate d'Arménie, la 2^e année du pontificat d'Anastase, 117^e de l'ère arménienne (= 12 juin 668-10 juin 669) (1). La table pascale d'Ananias allait de l'année 828 selon les Alexandrins non comprise jusqu'à l'année 1360 (2). Que peut bien être cette datation énigmatique selon les Alexandrins ? On n'en peut trouver d'explication qu'en présentant une ère basée sur le cycle pascal de 532 des Alexandrins aligné sur leur ère mondiale. On aura pris pour point de départ de l'ère la première année de la période de 532 ans au cours de laquelle commencent les temps chrétiens, savoir l'an 172 av. J.-C. D'après ce point de départ, l'an 828 concorde avec l'an 656 de notre ère. Le cycle d'Ananias commençait en 829 = 657, juste 95 ans après le commencement du cycle dit d'Aeas (incipit 562). Il n'eut pas d'application du fait de la mort du catholicos Athanase qui en était le promoteur.

Ce ne fut que quatre siècles et demi plus tard, sous le catholicos Grégoire III Pahlavouni (1113-1166), que les Arméniens eurent leur calendrier fixe ; l'auteur en fut Jean le Diacre (3). Voici en quoi consista sa réforme.

Jean le Diacre intercala tous les 4 ans un épagomène supplétif correspondant au bissexte, et le situa à la fin de la 4^e année de la tétraétéride, six mois et neuf jours après le bissexte romain, à la différence des Alexandrins qui le plaçaient à la fin de la 3^e année, six mois avant le bissexte romain.

Il fit commencer l'année et donc l'ère au 11 août en y replaçant le 1^{er} navasart comme il y était à la création de la grande ère. La nouvelle ère s'origine à un cycle de 532 ans, non pas celui qui fut créé en 562 à la 10^e année de la grande ère, mais à un autre que Jean le Diacre calcula à partir de la fondation de celle-ci (552/553) et fit courir avec elle. De cette manière l'ère de Jean le Diacre est mise en harmonie, à la différence du cycle pascal d'Ananias, avec le comput lunaire byzantin issu de la réforme de 353. En 553, en effet, commence le 12^e cycle lunaire protobyzantin : $553 - 344 = 209$ (19×11) (le premier avait commencé en 344). L'ère de Jean le Diacre, 532 ans plus tard, commençait de même par un début de cycle lunaire, 1085 (au cours de la première année de l'ère qui s'ouvrait en août 1084).

Cette petite ère de Jean le Diacre eut cours surtout dans l'Arménie septentrionale. On la trouve rarement employée chez les chroniqueurs, mais elle apparaît dans les livres ecclésiastiques et les notations d'ouvrages ou de manuscrits (voir des exemples dans Dulaurier).

Nous mentionnons, pour mémoire seulement, parce qu'elle déborde notre cadre, la petite ère d'Azaria Djoughaietsi (de Djoulfa). C'est également un cycle de 532 ans, qui fait suite à celui de Jean le Diacre, terminé en 1615. Azaria changea les noms des mois qu'il remplaça par d'autres empruntés de divers côtés, mit le jour intercalaire de l'année bissextile à la fin du dernier mois comme 31^e jour, juste avant les épagomènes, et surtout déplaça le début de l'année qu'il fixa à l'équinoxe, le 21 mars. Son ère commença ainsi le 21 mars 1617 (1). Cette ère, créée à Djoulfa, n'eut jamais qu'un emploi local.

---

(1) DULAURIER, 112.

(2) ANANIAS, *Traité sur la Pâque*, trad. anglaise de F. C. CONYBEARE, *BZ*, 6, 1897, 584.

(3) DULAURIER, 79-81, 112-115.

Je n'ai pas cru devoir faire état dans ce chapitre de l'ère dite technique dont parle E. Dulaurier et dont il fixe le commencement le 11 juillet 553, un an après l'ère dite vulgaire qui s'ouvre le 11 juillet 552. J'ai cherché en vain, en examinant l'ouvrage de Dulaurier, à en reconnaître l'existence. L'ère technique serait, selon lui, celle des chronographes et computistes, et l'autre, celle des chroniqueurs et celle de l'usage courant. Or, les computistes eux-mêmes ne font pas de distinction, assignent à la première année de l'ère des caractères qui sont ceux de l'année 552-553. Ainsi, quand ils disent que la dernière année du cycle d'André a sa pleine lune pascale au 25 mars, cela ne convient qu'à l'année 552 (551-552). Quand ils disent que la première année du cycle de 532 ans a sa Pâque au 4 avril et se raccorde au canon d'André, et que c'était alors la 10e année de l'ère, cela signifie que la première année de l'ère fut 552-553. Quand ils disent que le cycle de 532 ans fut fondé neuf ans après le début de l'ère, et que c'était alors la 2e année de l'olympiade bissextile, c'est-à-dire de la tétraétéride, cette 10e année ne peut être que 561-562, et par suite, que la première fut 552-553. Ce sont des computistes qui parlent ainsi et nulle part ils ne font mention d'une autre ère technique qui leur serait propre.

Ce qui a pu donner lieu à cette distinction, c'est sans doute le rapport qu'eux-mêmes établissent entre leur ère nationale et leur ère chrétienne, et qui n'est pas la même pour tous. Samuel d'Ani, par exemple, est de deux ans en avance sur notre ère ; d'autres le sont d'un an (2) ; d'autres enfin ont une ère chrétienne correspondante à la nôtre (3).

Il y a ainsi diverses manières ou, si l'on veut les appeler ainsi, divers styles chez les Arméniens dans leur compte des années du Christ par rapport aux années de leur ère, mais non pas divers styles de leur ère. C'est en ce sens qu'on doit interpréter le texte de Jacques de Crimée invoqué par Dulaurier. Selon cet auteur, « Jacques de Crimée distingue parfaitement ces deux sortes de style de l'ère arménienne. *Le commencement de notre ère*, dit-il, *est en 553 de J.-C. systématiquement, mais différemment suivant le calcul*. L'auteur veut dire que la supputation des computistes, ou technique, fait partir l'ère arménienne de 553 de J.-C. et le calcul historique ou usuel de 552 » (4). On s'attendait plutôt à l'inverse, le calcul étant le fait des computistes plutôt que du vulgaire. Et cela retourne le témoignage contre la théorie. Nous expliquerons donc autrement le texte de Jacques de Crimée. « Systématiquement » veut dire en conformant le début de l'année 553 du Christ au système de l'année arménienne commençant au 1er navasart = 11 août, début de l'ère et début de l'année fixe depuis Jean le Diacre. « Différemment selon le calcul » veut dire : strictement en prenant comme début d'année le jour de la naissance du Christ, le 6 janvier d'après les Arméniens.

Du reste, l'explication que l'éminent arméniste propose de l'origine de ce double cycle procède d'une donnée d'un calendrier attribué à Jean Gozer'n (XIe siècle) (5), selon lequel l'ère a été créée par le concile arménien au mois d'arats, le 6e mois de l'année arménienne, ce qui aura donné occasion aux uns de commencer l'ère au 11 juillet 552 et aux autres au 11 juillet 553. Mais il est tout à fait invraisemblable que le concile ait laissé indéterminé le temps où l'ère devait commencer. La création officielle d'une ère et la détermination de l'année et du jour de son ouverture sont essentiellement liées.

---

(1) Dulaurier, 81, 115-117. L'année 1617 est la vraie date, contre 1616 (Dulaurier) : conclusion confirmée par le R. P. Mécérian, consulté sur ce point.

(2) Voir divers mémoriaux dans Dulaurier, 289, 298.

(3) *Ibid.*, 43.

(4) *Ibid.*, 155, note 161.

(5) *Ibid.*, 54, 174-175.

FORMULES

1° Pour trouver l'année de l'ère chrétienne où débuta une année de la grande ère arménienne, ajouter à celle-ci 551 jusqu'à l'an 769 inclusivement, et ajouter 550 à partir de 770. L'année 769 commence au 1er janvier 1320 ; l'année 770 commence au 31 décembre 1320. Exemples :

430 arm. = 981
830 arm. = 1380

Pour trouver le jour de semaine initial de l'année arménienne, diviser l'année par 7 et nommer les restes jeudi (1), vendredi (2), samedi (3), dimanche (4), lundi (5), mardi (6), mercredi (7). Ex. : 650 arm. : 7 reste 6 = mardi, 1er navasart.

2° Pour trouver l'année de l'ère chrétienne où débute une année de la petite ère de Jean le Diacre, ajouter à celle-ci 1083. Ex. : 30 arm. Jean le Diacre = 1113.

XI

L'ÈRE DES ROMAINS
LE KRONIKONI
ET L'ÈRE MONDIALE DES GÉORGIENS

L'ÈRE DES ROMAINS

L'ère des Romains, dont on ne trouve aucune mention chez les auteurs byzantins, à l'exception d'une allusion fort ténue, qui resterait isolément une énigme, nous est attestée par les auteurs arméniens. Ils en parlent comme d'une chose connue. Nous l'avons déjà rencontrée chez Jean le Diacre. Voici, de ce même auteur, un texte plus explicite.

« La première année du règne de Philippe, empereur des Romains, s'accomplit la millième année de la fondation de Rome, et à partir de la seconde année du règne de ce prince, on fixa de nouveau le point initial d'une ère que nous appelons l'ère des Romains. Depuis cette époque jusqu'à l'établissement du cycle bicentenaire d'André et du cycle de 95 ans, car ces deux cycles furent fondés dans la même année, quoiqu'ils n'aient pas le même auteur, il y a 104 ans (1). »

Jean le Diacre fait ici une confusion. Il est certainement dans la logique des choses que la réforme de 353, accomplie à la fin du cycle anatolien de 95 ans, dut se compléter par l'inauguration d'un nouveau cycle de 95 ans, et c'est ce que nous indique Jean le Diacre. Ce cycle dut évidemment commencer avec le 1^er^ cycle de 19 ans nouveau style, en 344, mais Jean le Diacre, par symétrie, le fait commencer avec le cycle bicentenaire d'André.

Jacques de Crimée rejoint Jean le Diacre, et probablement en dépend, en plaçant également le millénaire de Rome à la première année de Philippe ; il ajoute que l'ère qui part de là a commencé en 249 de J.-C. (2).

Ces deux auteurs sont des computistes, à qui on pourrait imputer cette ère comme un calcul théorique. Mais on la voit aussi chez les chroniqueurs et dans les mémoriaux.

Asolik de Taron l'emploie lui aussi pour fixer le temps de la fondation de l'ère arménienne au milieu d'autres concordances : 14^e^ année de Justinien, 24^e^ de Chosrov, 304 des Grecs, à partir de la 7^e^ année de l'empereur Philippe, après 553 ans écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ (3).

Le même auteur termine son ouvrage en le datant : « Nous avons trouvé que depuis Adam jusqu'à nous, il s'est écoulé 6 282 ans (chiffre considéré comme fautif), et depuis la Crucifixion et la Passion vivifiante, 972 ; suivant l'ère des Grecs, il y a depuis l'empereur Philippe 757 ans ; et suivant notre ère arménienne, 454 ; ce qui correspond à la 30^e^ année de Vasil empereur des Grecs ; à la 15^e^ de Gakig, roi de la Grande Arménie (4). »

---

(1) Dulaurier, 48-49.

(2) *Ibid.*, 49.

(3) Asolik de Taron, trad. E. Dulaurier, 1883, p. 115.

(4) Asolik de Taron, t. II, trad. Macler, p. 171 ; Dulaurier, 281.

On voit que pour Asolik l'ère des Romains s'appelait l'ère des Grecs, c'est-à-dire des Byzantins.

Un autre exemple est celui de Jean Catholicos, qui l'emploie sans aucune concordance. Rappelant le martyre d'Étienne surnommé Gon (ou Kouèn), il dit : « Après avoir enduré de longs tourments en confessant le nom du Christ, il fut couronné par le Père des Lumières et inscrivit son nom dans le Livre de vie. Il mourut en l'an 608 de l'ère des Romains (1). »

Il est à remarquer que dans ces exemples tirés d'Asolik et de Jean Catholicos l'ère se déroule selon une numération continue, non dans un cycle pascal. S'il y a un cycle, c'est un cycle millénaire, hors du comput. Mais un autre texte nous montre qu'elle se pratiquait aussi par la révolution du cycle de 532 ans. Dans une copie du *Recueil des lois de l'Arménie* compilé en l'an 1184, se lisent les notations chronologiques suivantes :

« Notre œuvre a été entreprise en l'an de la grande ère arménienne 633, de l'ère qu'on nomme petit cycle 101, de l'ère des Romains 405, à une époque où notre royauté nationale n'existait plus (2). »

La première notation, calculée rigoureusement, correspond à : 4 février 1184-2 février 1185, mais il est probable, à cause de l'accompagnement de l'ère de Jean le Diacre, qu'elle a été calculée comme elle, selon un cycle d'années fixes et, par suite, désigne le même parcours de temps dans l'année.

La seconde notation, qui compte selon l'ère de Jean le Diacre, désigne l'année du 11 août 1184 au 10 août 1185 (3).

La troisième ne peut rejoindre les précédentes qu'à la condition que l'ère des Romains ici indiquée soit une ère reconduite après un premier cycle de 532 ans. L'an 1184/1185 doit correspondre à 937 des Romains (532 + 405).

La question préalable est de déterminer quel est la première année de cette ère des Romains rattachée au millénaire de Rome.

Ce millénaire a donné lieu à des fêtes magnifiques que mentionnent divers historiens et dont nombre de monnaies ont perpétué le souvenir. Assurément, ce n'est ni à la 2e année de Philippe, comme le veulent Jean le Diacre et Jacques de Crimée, ni non plus, comme le dit Asolik, à la 7e, qui ne fut pas atteinte, qu'il faut placer ces solennités. Le témoignage irréfragable de la numismatique les situe sous le consulat des deux Philippe, empereurs, IIIe du père et IIe du fils, c'est-à-dire en l'année 248 de notre ère, 5e du règne de Philippe père (4).

Tout n'est pas résolu par là. Il faut encore savoir si les jeux séculaires ont été célébrés au cours de l'année millénaire ou après son accomplissement, et, de plus, comment ont été comptées les années de Rome, selon Varron ou selon les tables capitolines. Sur ce dernier point, il reste un doute, car les deux modes sont représentés jusqu'au IVe siècle. Sur le premier, les auteurs divergent ou du moins semblent diverger. Je parle des auteurs autres que Capitolin et Eutrope, qui se contentent de dire que le millénaire de Rome fut célébré par Philippe dans son consulat et celui de son fils.

Eusèbe dit que sous Philippe la millième année de Rome fut accomplie et donna lieu à de grandes festivités : il les distribue en deux olympiades ; elles ont donc été célébrées deux fois, sans doute au début et à la fin de l'année, soit millénaire, soit postmillénaire (5). Le panégyrique de Maximin et de Constantin, prononcé en 307, parle de l'état de choses qui s'était établi *millesimo anno post Urbem conditam* (6). Pour Orose, qui place l'avènement de Philippe en 997 *ab Urbe condita*, la millième année de la fondation de Rome s'acheva après la troisième année de ce prince et il souligne que ce *natalis* fut célébré par un empereur chrétien (1). D'après cela, les fêtes furent célébrées quand la millième année de Rome fut terminée, et comme la numismatique les situe en 248, dans le deuxième consulat commun des deux Philippe, l'ère employée par Orose est celle de Varron ; mais il faut noter que les trois années de Philippe ont dû être comptées à partir du 1^er^ janvier 998, quand Philippe père prit le consulat de son avènement. C'est la même ère qu'observe aussi l'auteur païen Aurelius Victor, qui se plaint que la 100^e^ année après le millénaire, achevée sous le consulat de Philippe, n'ait pas donné lieu à des fêtes (2). Le consulat de Flavius Philippe se place en 348. Donc le millénaire s'acheva en 248. En 249 commença donc, d'après cette ère, le second millénaire. Mais l'ère de Varron n'était pas officielle : c'était une ère d'érudit. L'ère capitoline, qui avait été officielle jusqu'à un certain point, continuait à être employée. Elle se voit dans des inscriptions du II^e^ et du III^e^ siècles et même chez des auteurs aussi tardifs que Solin et Macrobe (fin du IV^e^ siècle). L'année 248 s'imposait pour la célébration, car l'année suivante, fin du millénaire dans l'ère capitoline, eût été sans signification eu égard à l'ère varronienne. Par ailleurs, 248 pouvait convenir dans l'ère capitoline, comme étant l'année même du millénaire. On pouvait donc considérer l'année de la célébration 248 soit comme celle de la première du second millénaire, soit comme celle de la dernière du premier millénaire, le second millénaire commençant alors en 249. Cette manière est celle de Cassiodore. On ne peut en effet expliquer autrement qu'il déclare la millième année de Rome achevée sous les consuls Aemilianus et Aquilinus et rattache à ce consulat, en des termes du reste empruntés à Eusèbe, les fêtes données à cette occasion (3). Cassiodore n'a pu lier sans fondement à des noms obscurs pour lui un événement aussi important. En comparant son témoignage avec celui d'Orose et d'Aurelius Victor, il en résulte que des fêtes ont eu lieu, les principales, sous le deuxième consulat commun des deux Philippe, en 248, le premier millénaire étant achevé et un second commençant selon l'ère varronienne, et ensuite en 249, fin du premier millénaire et commencement du second selon l'ère capitoline.

---

(1) *Histoire de l'Arménie par le patriarche Jean VI dit Catholicos*, chap. XIV ; M. J. Saint-Martin, p. 117.

(2) Dulaurier, 192.

(3) Id., 113.

(4) Cohen^{2}, t. V, 103 sq., 112 sq., 138, 146, 149, 163, 169.

(5) Eusèbe, trad. saint Jérôme, année 2262.

(6) *Panegyrici*, VI (7), éd. Galletier, t. II, Paris, 1952, 18.

Retenons de tout cela que l'année 248 a pu être considérée comme terminant le premier millénaire et 249 comme commençant le second.

Si nous passons maintenant aux concordances entre l'ère arménienne et l'ère des Romains dans les textes arméniens cités ci-dessus, on doit reconnaître qu'on n'en peut rien tirer de décisif pour le problème en jeu, pour les deux raisons suivantes : d'abord parce qu'elles n'indiquent pas le quantième mensuel, ensuite parce que l'année arménienne qui sert ici de mesure chevauche, à peu près par moitié, sur deux années romaines. On ne peut donc, d'après ces seuls textes, reconnaître le commencement de l'ère des Romains.

Quant aux indications sur l'origine de cette ère par Jacques de Crimée et Jean le Diacre, la précision qu'apporte le premier en plaçant en 249 de J.-C. le commencement de l'ère ne peut être appréciée qu'en tenant compte de la manière dont cet auteur calcule l'ère chrétienne, ce que l'état de ma documentation ne me permet pas d'établir. Celle de Jean le Diacre est plus précise : du fait qu'il met un espace de 104 ans depuis le début de l'ère des Romains jusqu'à l'établissement du canon d'André, il manifeste que cette ère, pour lui, commence en 249 selon notre ère (353 — 249 = 104).

Aucun des auteurs, païens et chrétiens, qui relatent la célébration du millénaire de Rome, ne mentionne l'établissement d'une ère dont elle serait le point de départ, et par ailleurs l'on n'en trouve point d'emploi en dehors des Arméniens. Personne ne pensera donc à rattacher à l'époque même du millénaire la création de cette ère. Elle fut certainement imaginée plus tard. Mais quand ?

La réponse doit tenir compte des conditions suivantes :

Il faut d'abord admettre que cette ère des Romains a été employée en premier lieu par les

---

(1) OROSE, VII, 20 : éd. ZANGEMEISTER, 478.
(2) AURELIUS VICTOR, *De Caesaribus*, 28 : éd. PANCKOUKE, 250.
(3) *Chronicon*, *PL*, 69, 1237 AB.

Byzantins, puisque les Arméniens n'ont pu la connaître que d'eux. Mais comme de cet emploi il ne reste point de trace, cela suppose qu'il a duré trop peu de temps pour laisser des témoignages : c'est d'après ces données qu'on devra déterminer l'époque de la création de l'ère. Mais il faut expliquer aussi pourquoi l'ère s'est conservée chez les Arméniens, tandis qu'elle disparaissait chez ceux de qui ils l'avaient reçue. C'est ce que nous allons essayer d'éclaircir.

Tout d'abord, le temps de l'emploi de l'ère des Romains par les Byzantins a dû précéder le règne de Théodose Ier. Nous nous souvenons en effet qu'alors le cycle lunaire de 19 ans, issu de la réforme de 353 et qui était officiel, fut supplanté par celui d'Alexandrie qui inaugurait une période de 95 ans, juste avec le premier consulat de Théodose (380). Nous pensons que l'ère des Romains, de création récente, a dû être abandonnée à cette même occasion, surtout si, comme il est très probable, ce que nous avons déjà dit, ce consulat de Théodose devait inaugurer une numération d'années comme celle des années de Dioclétien. Ce n'est point par simple coïncidence ou analogie que nous plaçons alors cet abandon, ce qui serait déjà quelque chose, mais c'est en considérant le rapport intime de cette ère des Romains avec le cycle lunaire lui-même que l'on déclassait. En effet, c'est exactement l'espace de 95 ans, cycle alors employé avant celui de 532 ans, qui distance les deux années 249 et 344, celle-ci point de départ du cycle réformé en 353. L'année 249 est rigoureusement l'année 1 du second millénaire de Rome suivant le mode capitolin ; c'est de toute façon la première après les fêtes ; et au cas où c'est le mode varronien qui aurait prévalu, la proximité et pour ainsi dire la contiguïté de la célébration aura paru un fondement suffisant pour rattacher au grand souvenir la première année du cycle de 95 ans précédant la réforme, année qui fut dès lors comptée comme la première de la nouvelle ère, l'ère des Romains.

On le voit, l'intime connexion du cycle et de l'ère devait faire que l'abandon de l'un entraînerait l'abandon de l'autre.

J'ai dit plus haut qu'aucun auteur, en dehors des Arméniens, ne mentionnait cette ère des Romains. Expressément et sous forme d'emploi, c'est sûr. Cependant, qui la connaît ne peut s'empêcher de voir une allusion très claire à ce moyen chronologique dans le texte suivant du *Chronicon Paschale*, où l'auteur calcule par points de repère le temps écoulé depuis la Passion jusqu'à la 35e année de Justinien, au cours de laquelle il met l'achèvement du cycle de 532 ans dont il fixe le commencement à la dernière Pâque du Christ. L'un de ces points de repère est notre ère des Romains. C'est même le principal, le seul d'où la numération des années monte et descend.

Λογιζέσθω ἡ ἀρχὴ τῆς ἀποκαταστάσεως, ἤγουν περιόδου τῶν φλϐ′ ἐνιαυτῶν ἀπὸ ε′ ἔτους καὶ αὐτοῦ Φιλίππου τοῦ ἰουνίορος καὶ Φιλίππου υἱοῦ αὐτοῦ, ὑπατείας Δεκίου καὶ Γρατιανοῦ, καὶ α′ ἔτους σνζ′ Ὀλυμπιάδος, ἐξ οὗπερ τις ἀνιὼν ἐπὶ τὸ ιθ′ ἔτος Τιϐερίου Καίσαρος, ἤγουν δ′ ἔτος σϐ′ Ὀλυμπιάδος, ἐν ᾧ γέγονεν τὸ σωτήριον πάθος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, εὑρήσει χρόνον ἔτων σιη′. κατιὼν δὲ ἐπὶ τὸ η′ ἔτος Κωνσταντίνου τοῦ μεγίστου βασιλέως, καθ᾽ ὃ ἡ πρώτη ἴνδικτος ἐτέϑη ἐν ὑπατείᾳ Βολουσιανοῦ καὶ Ἀνιανοῦ, συνάξει ἔτη ξε′ (1).

En nous reportant aux fastes consulaires du *Chronicon Paschale*, nous y voyons que c'est la 4e année de Philippe, non la 5e comme ici, qui est égalée au consulat de Decius et Gratianus (2), mais cela tient uniquement au fait que la première année du règne n'a pas été comptée, mais laissée à l'empereur précédent sous qui elle a commencé ; il n'y a donc pas contradiction entre les deux passages.

Le consulat indiqué appartient à l'année 250, mais comme il est marqué avec la 5e année de Philippe (4e dans la numération), à la 11e indiction, qui est en 248, et que cette année est effectivement la 5^e année de Philippe, il ne peut faire de doute que c'est bien l'année 248 qu'a entendu désigner le Chroniste, et qu'il l'a prise pour le premier de ses jalons dans la supputation des années du grand cycle pascal.

---

(1) *Chronicon Paschale*, 686-687.
(2) *Ibid.*, 502.

Schwartz (1) s'étonne, et Mentz (2) avec lui, que cette 5e année de Philippe serve d'étape de calcul. C'est pour eux une énigme. Ce n'en est pas une pour nous, à qui cette date représente le célèbre millénaire et le cycle pascal de 95 ans qu'on y a rattaché pour en faire le point de départ d'une ère.

Dans le texte que nous avons cité, la 5e année de Philippe, 248 de notre ère, est la dernière d'un premier total, de 218 ans, établi en remontant depuis cette année jusqu'à l'année de la Passion. Le second total, de 65 ans, obtenu en descendant de la 5e année de Philippe à la 8e année de Constantin, est la première du second millénaire de Rome, soit 249. Comme nous l'avons dit, cette année est en même temps la première du cycle de 95 ans, développé, en remontant dans le passé, du cycle de la réforme de 353 (344 — 95 = 249), qui est précisément celui du Chroniste.

Il est à remarquer que dans cette période de 532 ans qui va de l'année de la Passion à l'année 35 de Justinien, cette 5e année de Philippe constitue la grande coupure, la grande division. C'est comme une ligne de partage : de là le calcul monte et descend : il monte jusqu'à l'année de la Passion, et descend ensuite jusqu'à la 8e année de Constantin, où fut fixée la première indiction, sorte de relais ou de jalon, d'où l'on continue jusqu'à la 35e année de Justinien, dernière du cycle. L'importance ainsi donnée à la 5e année de Philippe, année millénaire de Rome, et le fait que cette date se trouve raccordée à un cycle de 95 ans qui est précisément établi sur le cycle lunaire qu'emploie le Chroniste, font qu'il est impossible de ne pas voir dans le texte du *Chronicon* que nous avons cité une allusion à l'ère suspendue à ce millénaire et que les Arméniens appellent l'ère des Romains ou des Grecs.

Tel est le témoignage d'un auteur byzantin. Pour résumer les résultats de cette enquête, nous dirons que, vu le rôle essentiel que jouent les cycles lunaires dans la constitution des ères, on ne saurait douter que l'année 249 n'ait été choisie pour l'établissement de cette ère, à la fois et inséparablement parce qu'elle est le commencement d'un cycle de 95 ans calculé selon la réforme de 353, et parce qu'elle se rattachait à la circonstance célèbre du millénaire de la ville de Rome.

Il reste à voir quand et comment cette ère a pu être établie.

Il saute aux yeux que l'emploi même du cycle réformé fournit un *terminus a quo* ou *post quem* (353) de la création de l'ère en question, dont l'éphémère existence est ainsi comprise entre 353 et 380. Et encore n'oserai-je point en placer l'institution au temps même de la réforme. Souvenons-nous en effet que le τροχός IV du *Chronicon Paschale* situe les années de son cycle dans les années de Dioclétien. Je mettrais volontiers, pour ma part, l'apparition de la nouvelle ère au lendemain de la mort de Julien, dans le cadre de la réaction chrétienne contre le paganisme de cet empereur. Nous venons de rappeler que le τροχός IV protobyzantin marquait les années du cycle par les années de Dioclétien, qui servaient de concordance fondamentale au cycle lunaire alexandrin. Cette concordance convenait à l'Égypte, puisqu'elle était à l'origine de son cycle, elle ne signifiait rien pour Constantinople, et il est naturel que les Byzantins aient voulu s'en débarrasser et s'en donner une autre harmonisée avec leur propre cycle. Et il est naturel aussi que ce désir se soit fait sentir plus vivement après un règne qui avait renouvelé l'effort tenté par Dioclétien d'anéantir la religion chrétienne, et ranimé par suite chez les chrétiens l'aversion pour le plus grand des persécuteurs. Le même sentiment qui fit plus tard appeler en Égypte ère des martyrs l'ère de Dioclétien, qu'on ne pouvait éliminer puisqu'elle marquait l'origine du cycle, fit qu'à Constantinople, où elle n'était pas liée au propre cycle, on voulut la remplacer par une autre qui lui fût assortie (1). Mais quelle date choisir ? Normalement, c'eût dû être l'année 344, début du 1^er^ cycle lunaire de Constantinople, comme 285 l'était du 1^er^ cycle lunaire d'Alexandrie. Mais une telle date était incolore ; l'année 344 ne rappelait aucun événement, ne marquait aucun début de règne. On chercha dans le passé, et l'on s'avisa qu'en comptant un cycle complet de 95 ans, alors le grand cycle pascal, on touchait au millénaire de Rome. Or, ce millénaire, on remarqua qu'il avait été célébré par un prince qui passait pour avoir été le premier empereur chrétien. La Chronique d'Eusèbe qualifie déjà ainsi Philippe : *primusque omnium ex Romanis imperatoribus christianus fuit* (2). Cette note appartient sans doute à saint Jérôme, mais elle ne fait que tirer la conclusion de plusieurs dires d'Eusèbe qui supposent la conversion de cet empereur et traduit ainsi une tradition déjà ancienne. Cette célébration du millénaire de Rome par un empereur chrétien avant la conversion de l'empire dut paraître un fait spécialement voulu de Dieu : aucune date ne pouvait mieux convenir pour inaugurer proleptiquement le cycle lunaire destiné à régler la célébration de la plus grande des fêtes, de la fête centrale du culte chrétien, et pour servir en même temps de point de départ à la numération chronologique continue où se situeraient à l'avenir les dates pascales. A cause du millénaire auquel elle était suspendue et de l'usage qu'en firent les Byzantins, ces Romains d'Orient, les Arméniens l'appelèrent l'ère des Romains, mais parfois aussi des Grecs.

---

(1) Art. Chronicon Paschale, *RE*, III, 2470-2471.
(2) A. MENTZ, *Beiträge*, 12.

La création de cette ère semble donc avoir eu lieu en 363/364. Moins de 20 ans plus tard, l'adoption officielle par la cour d'Orient du cycle alexandrin rejeta dans l'ombre le cycle lunaire de Constantinople et porta ainsi un coup fatal à la jeune ère des Romains, fondée sur lui. Elle n'eut pas le temps de s'acclimater, elle disparut chez les Byzantins sans y laisser d'autres traces que la mention lointaine et voilée que nous lisons dans le *Chronicon Paschale*, mais elle avait eu le temps de passer chez les Arméniens, peut-être par l'intermédiaire de saint Basile de Césarée, avec qui ils avaient des relations assez étroites. Et comme les Arméniens, restés fidèles au canon d'André de Byzance, ne reçurent pas le cycle alexandrin, l'ère des Romains survécut chez eux avec le cycle de Constantinople ; ils la conservèrent même dans l'ère nationale qu'ils se donnèrent dans la suite, et cela explique les exemples d'emploi que nous en trouvons chez leurs chroniqueurs et dans leurs mémoriaux.

Telle est l'ère des Romains. Commencée en 249, date assurée par les témoignages concordants du *Chronicon Paschale* et des auteurs arméniens, elle devait servir pour la numération continue des années où situer les lunes pascales, sans limitation ou renouvellement, car, à cette époque, on n'avait pas encore appliqué à cet usage le cycle de 532 ans. Et c'est sous cette forme continue que l'ère est pratiquée par Asolik et Jean Catholicos. L'emploi sous la forme du cycle de 532 ans est plus tardif, et sans nul doute a été suggéré par l'existence de la table pascale arménienne de 532 ans créée en 562.

LE KRONIKONI DES GÉORGIENS

Et en effet, quoique créée pour une numération continue et indéfinie, il est assez naturel que l'ère des Romains, parce qu'elle était fondée sur le cycle lunaire, ait été considérée, quand le cycle de 532 ans fut connu, comme un développement de ce cycle, et naturel par conséquent, que l'arrivée au terme de 532 ans ait donné occasion à un nouveau point de départ chronologique. C'est ce qui s'est fait pour la chronologie des Géorgiens dont nous allons maintenant nous occuper.

Cette chronologie, en effet, dérive directement de l'ère des Romains. Il n'est pas douteux que cette ère fut introduite en Géorgie en même temps qu'en Arménie, car ces deux pays étaient directement sous l'influence de la capitale de l'empire sous le rapport de la culture et des problèmes généraux de la vie religieuse et cultuelle, parmi lesquels celui de la célébration de la Pâque, déterminé par les cycles, occupait une place de premier plan.

---

(1) On sait que c'est un semblable sentiment qui a inspiré Denys le Petit quand il a remplacé dans les tables pascales les années de Dioclétien par les années du Christ.

(2) EUSÈBE, trad. saint JÉROME, année 2262. Cf. E. STEIN, art. Julius Philippus dans *RE*, X, 768-769, où sont rassemblés les textes afférents à ce sujet, soit d'Eusèbe lui-même, soit d'auteurs dépendant de lui, d'où résulte combien un tel renseignement rencontrait de faveur.

Il est tout à fait probable que les Géorgiens adoptèrent le cycle bicentenaire d'André. On ne peut savoir comment ils se comportèrent à l'achèvement de ce cycle. On peut présumer qu'ils partagèrent les incertitudes de leurs voisins. S'ils embrassèrent leur ère, ils durent la secouer quand ils se rallièrent à l'orthodoxie byzantine. Mais ils n'avaient aucune raison d'abandonner le cycle lunaire qui leur était commun et qui existait avant cette ère, et pas davantage l'ère des Romains fondée sur ce cycle. Quand cette ère commencée en 249 arriva au terme d'une période de 532 ans, ils voulurent, à l'exemple de leurs voisins arméniens, avoir eux aussi leur ère, qu'ils inaugurèrent alors. Ils la firent consister dans des séries successives de périodes pascales de 532 ans. La période s'appelle kronikoni (de χρονικόν). Le premier kronikoni commença à l'année 781, selon tous les synchronismes. Et c'est là une contre-épreuve pour établir que la période antérieure commençait bien en 249, date que nous donnions comme le début de l'ère des Romains (1). Le second kronikoni commence en 1313. Généralement, les dates marquées en années du kronikoni n'indiquent pas quel est le kronikoni en cours (2).

Une autre preuve évidente que cette ère des Géorgiens se rattache au cycle de 532 ans commencé proleptiquement en 249, en rapport avec l'ère des Romains, c'est que le cycle de 19 ans géorgien qui commence avec l'ère géorgienne est précisément le même que le cycle protobyzantin décrit dans le τροχός IV, à la différence des lunes pascales du 6 avril et du 26 mars, abandonnées entre temps par les Byzantins pour les dates alexandrines du 5 avril et du 25 mars. Tout comme le cycle lunaire protobyzantin, le cycle lunaire géorgien débute par le chiffre d'épactes 30 et la lune pascale du 13 avril. Cet état se voit dans le calendrier d'un traité du comput géorgien rédigé avant l'an 950, et peut-être que le calendrier lui-même est plus ancien, car il est composé de deux cycles de 19 ans dont le second s'achève en 818 (3). Plus tard, les Géorgiens se conformèrent au cycle lunaire byzantin, ayant à la première année le chiffre d'épactes 11 et la lune pascale au 2 avril, comme cela apparaît dans un traité composé en 1233 (4). Ce cycle lunaire byzantin est en retard d'un an sur le kronikoni et l'ère mondiale géorgienne. — *Voir le cycle lunaire géorgien dans le tableau comparatif des pp. 54 et 55, col. XVII.*

Ainsi donc, il est absolument avéré que la période des Géorgiens, le kronikoni, dérive de l'ère des Romains arrêtée après 532 ans, laquelle, à son tour, est construite sur le cycle lunaire protobyzantin, dont le début a été porté proleptiquement à l'année qui suivit la célébration du millénaire de Rome (249).

Les Géorgiens ne s'arrêtèrent pas là. A l'exemple des Byzantins et des Alexandrins, ils se construisirent une ère mondiale propre. Ils prirent pour base de leur calcul le cycle même de 532 ans et comptèrent, avant le commencement de leur ère, 12 cycles de 532 ans écoulés depuis la création, à savoir 6384 (= 532 × 12). Cela donna une ère mondiale de 5 604 ans. Cette ère est de 112 ans en avance sur l'ère alexandrine, et de 96 sur l'ère byzantine. Elle est déjà attestée dans le traité du comput géorgien du Xe siècle que nous avons ci-dessus utilisé, et spécialement dans le calendrier qui y est joint et qui s'arrête à l'année 6422 = 818 de notre ère (5). On compte aussi la suite des cycles depuis la création, de sorte que celui qui fut le premier en usage fut dit XIIIe (6).

---

(1) M. Brosset, *Études de chronologie technique*, Saint-Pétersbourg, 1868, 10 ; 16-17 ; 40-41.

(2) Ainsi dans la *Chronique géorgienne* publiée par M. Brosset Jeune, Paris, 1830.

(3) M. Brosset, *Études...*, 17-20.

(4) Id., *ibid.*, 23, 54. Dans le *Traité du calendrier* de Wackoucht de 1755, l'épacte géorgienne 11 est maintenue en face de l'épacte grecque 14 : *ibid.*, 87.

(5) Id., *ibid.*, 19-20.

(6) Id., *ibid.*, 40-41.

Outre ces ères, les Géorgiens utilisèrent aussi l'ère byzantine ou l'ère alexandrine, selon les influences reçues.

Il y a même une ère mondiale dite de Jérusalem, qui nous est connue uniquement par le traité de comput géorgien du xᵉ siècle (1). La concordance établie entre les années de cette ère et les années de l'ère mondiale géorgienne marque sur celle-ci une avance de 420 ans. Elle est donc de 6024 avant notre ère. En la comparant avec l'ère alexandrine, on constate qu'elle la précède de tout un cycle de 532 ans. La première année du kronikoni (= 781 de notre ère) égale donc 6385 de l'ère mondiale géorgienne, 6289 de l'ère byzantine, 6273 de l'ère alexandrine et 6805 de la susdite ère hiérosolymitaine.

Je n'ai pas trouvé de renseignements sur l'ère chrétienne des Géorgiens. Le traité de comput du xᵉ siècle date la venue du Christ d'après l'année du monde 5501 de l'ère alexandrine (2), ce qui équivaut à 5613 des Géorgiens.

Il est difficile de marquer quel était le commencement de l'année dans l'établissement de l'ère géorgienne. Le traité de comput du xᵉ siècle indique le mois de janvier (3), mais peut-être est-ce simplement limité au calcul du comput. Celui du xiiiᵉ siècle donne cette distinction : « Quoique le 1ᵉʳ septembre soit regardé comme le commencement de l'année, cependant en ce qui concerne les calculs..., c'est janvier qui forme l'initiale de l'année (4). » A cette époque du moins, c'est l'année byzantine indictionnelle qui est l'année usuelle. Mais, par ailleurs, la Chronique géorgienne éditée par Brosset le Jeune étend l'année du 1ᵉʳ janvier à fin décembre, mais elle est récente (dernier quart du xviiᵉ s.). Il reste à étudier dans les chroniques, les inscriptions, les notations de copistes, quel était à cet égard l'usage des Géorgiens, tant avant qu'aussitôt après la création de leur ère : champ de recherches qui reste ouvert.

FORMULES

Pour trouver l'année chrétienne correspondant à une année géorgienne, il faut, si cette dernière est exprimée en années du monde, soustraire 6384 ; si elle est exprimée en années du kronikoni, il faut ajouter 780, ou 1312, selon que la date se trouve dans le premier kronikoni ou dans le second.

---

(1) M. Brosset, *Études...*, 17, 19-20.
(2) Id., *ibid.*, 18.
(3) Id., *ibid.*, 11.
(4) Id., *ibid.*, 45.

CONCLUSION

Nous voici arrivé au terme de notre enquête sur les ères mondiales, celles du moins qui ont obtenu une plus large notoriété et déterminé un mode stable de notation chronologique. Nous avons assisté à leur formation et perçu leurs rapports entre elles. Nous allons récapituler ici les résultats acquis.

Compte tenu de l'idée mystique qui marque la venue du Sauveur sur la terre dans le sixième millénaire, et plus spécialement à son milieu, compte tenu aussi de la chronologie de la Passion qui imposait ses exigences imprescriptibles (vendredi et temps de la Pâque juive), c'est selon les cycles lunaires que se sont constituées les ères mondiales. Il a fallu, par révolutions cycliques rétrogrades, placer à la création du monde une première année du cycle pratiqué, ou pour mieux dire, la première année du premier cycle du comput employé.

L'ère mondiale d'Hippolyte (5501 ou 5503 avant notre ère) est mesurée par le cycle de 112 ans. Très probablement aussi, et cela dans le sens de nos remarques, celles de Clément d'Alexandrie et d'Eusèbe de Césarée le sont par le cycle de 8 ans, mais selon un point de départ différent. L'ère d'Eusèbe, dans son état actuel, c'est-à-dire après le décalage que nous supposons, s'est conservée en Occident, sans aucun rapport avec le comput, grâce à la double autorité de cet historien et de son traducteur saint Jérôme. Celle que nous pensons être de Clément d'Alexandrie, 5600, a trouvé un mainteneur dans André de Byzance (IV^e^ siècle) et un approbateur dans un anonyme arménien : ce sont les seules traces qu'on en trouve. Celle d'Hippolyte semble n'avoir pas subsisté, mais seulement le principe mystique de son ère chrétienne. Ce principe est aussi celui d'Africanus. Il sera religieusement conservé, mais appliqué sur des échelles différentes selon les ères, ou même décalé de quelques années sous la poussée des cycles.

Destiné à supplanter tous les autres cycles est le cycle lunaire de 19 ans transmis par Eusèbe sous le nom d'Anatole de Laodicée. Son importance est capitale pour l'histoire des ères employées chez les Byzantins, car c'est ce nombre de 19 qui a conditionné leur formation : il fallait, à partir de la 1^re^ année de ce cycle en telle date concrète, remonter, par un multiple de 19 ans qui observât la mystique représentée par le nombre 5500, à la première année correspondante du cycle de la création et, par là, obtenir l'âge du monde.

Fondé sur le mois pascal qui commence à l'équinoxe, c'est-à-dire ayant comme première année celle où la néoménie coïncide avec l'équinoxe, alors au 22 mars, et comportant ainsi une base naturelle, le cycle d'Anatole aboutit à une ère mondiale qui se traduit en l'an 258, année inaugurale du cycle, par $5758 + 1 = 5759$. Cette unité surajoutée représente l'année sans épactes où la lune, créée avec le soleil, poursuivit son cours avec lui avant de commencer le sien propre, ce qui fait que la première année du monde précède d'une unité la première année du cycle. L'ère du monde ainsi obtenue est : 5501 avant notre ère. C'est celle qu'observait déjà Africanus.

Ce cycle de 19 ans fut développé en un cycle de 95 ans (19×5), qui ramenait les sièges pascals aux mêmes quantièmes mensuels et hebdomadaires. Ayant son point de départ en 258, le premier de ces cycles devait s'achever en 352.

Le cycle d'Anatole de 19 ans dut être mis à jour pour être conformé à la remontée de l'équinoxe au 21 mars. Cela donna lieu à deux réformes : l'une se fit à Alexandrie vers 303-304, et l'autre à Constantinople en 352/353. La première plaça le début du cycle à la néoménie du 1er thôth (29 août), commencement de l'année civile, et l'ouverture du 1er cycle au 1er thôth de 284/285, première année de Dioclétien, dont l'ère, dite plus tard ère des martyrs, était ainsi inaugurée ; la seconde, opérée en observant le principe d'Anatole, porta la première année du cycle 8 ans en arrière, de 353 à 345, ce qui entraîna la remontée de l'année du monde correspondante. D'où résulta que l'année 345, qui s'énonçait dans l'ère anatolienne 5846, s'énonça désormais 5854. Le cycle lunaire ici obtenu est le cycle κατὰ φύσιν, commençant avec les premières épactes, en retard donc d'une unité, comme chez Anatole, sur l'année du monde. Pour avoir un cycle marchant avec l'ère mondiale, on remonta encore d'une unité, en prenant comme première année du cycle l'année sans épactes : ce fut le cycle κατὰ θέσιν. L'ère mondiale de cette réforme est 8 ans plus haute que celle d'Africanus et d'Anatole, soit : 5509 avant notre ère, avec début au 21 mars. C'est la première ère des Byzantins, l'ère protobyzantine. Une table pascale de 200 ans fut dressée d'après le nouveau cycle par André de Byzance. Son but pratique la fit commencer en 353, qui était l'année où devait reprendre le cycle anatolien de 95 ans. Mais André, d'après les Arméniens, n'admit pas, nous l'avons dit, cette ère mondiale.

Cette réforme se fit sous l'autorité de l'empereur arien Constance. Le cycle qui en était résulté fut destitué de son caractère officiel par la table pascale centenaire de Théophile d'Alexandrie, que cet archevêque fit agréer de l'empereur orthodoxe Théodose Ier, table construite d'après le cycle alexandrin. Ce changement entraîna naturellement la défaveur de l'ère qui était fondée sur le cycle évincé.

Bientôt, du reste, le cycle alexandrin donnait à son tour naissance à une ère mondiale dont le début, par inclusion de l'année précyclique, était : 5493 avant notre ère. Panodore, son auteur (vers l'an 400), y annexa une ère chrétienne : 5494. Les défauts qu'on y remarqua, savoir son antériorité au nombre mystique de 5500 et la dernière Pâque du Christ *(XIV lunae)* mise au 20 mars avant l'équinoxe, empêchèrent cette double ère de s'accréditer. Le système de Panodore fut remplacé par celui de son contemporain Annianos, qui, en supprimant l'année précyclique, obtint l'ère mondiale = 5492 avant J.-C., l'ère communément appelée ère alexandrine, et établit l'ère chrétienne en l'année 5501, en conformité stricte avec la mystique du nombre 5500, mais au mépris de la véritable chronologie du Christ, dont la Passion était mise en 5534, correspondant à l'an 42 de notre ère. L'auguste événement, dont il fallait nécessairement respecter le synchronisme essentiel : vendredi lié à une Pâque juive, était chez les chronographes antérieurs d'Orient, Anatole, Africanus, probablement Eusèbe (puisque c'est la même année 31), fixé au 23 mars. Les deux premiers le mettaient à un *XIII lunae*. Le jour de la Résurrection était au 25 mars. Dans l'ère chrétienne d'Annianos, ces dates mensuelles étaient maintenues, mais le 23 mars était un *XV lunae*. Le système d'Annianos, fortifié par les parallèles mystiques établis entre les jours de la création et ceux des grands événements évangéliques, devint la « chronologie ecclésiastique ».

Mais sous Justinien, par suite de la confusion survenue chez les Arméniens quand prit fin la table bicentenaire d'André de Byzance en 552, le cycle lunaire de Constantinople fut pris dans des mesures générales de réforme, dont le résultat final fut, certes, de consacrer définitivement les dates alexandrines du 5 avril et du 25 mars, mais aussi d'enlever au cycle alexandrin son caractère officiel. Cela ramenait l'attention sur son concurrent, et, par là même sur l'ère mondiale connexe, qu'avait supplantée celle d'Alexandrie. Le cycle et l'ère en question étaient le cycle κατὰ θέσιν et l'ère protobyzantine. Mais un problème surgissait. C'était celui d'installer dans cette ère une chronologie du Christ. L'occasion se présentait de la ramener à la véritable échelle historique, dont les Alexandrins n'avaient eu cure. L'auteur du *Chronicon Paschale* se mit à l'œuvre. Il commença par la date de la Passion qui conditionne toutes les autres. Il la remit en l'an 31 dionysien (5540 protobyzantin). C'était un *XIII lunae*; il le transforma par un calcul spécial en *XIV lunae*, et opposa cette date en s'appuyant sur d'anciennes autorités au *XV lunae* des Alexandrins. Pour les autres événements évangéliques, il se crut obligé de respecter les parallèles mystiques établis avec les jours de la semaine génésiaque. L'essai du *Chronicon* doit se situer vraisemblablement entre la réforme d'Iron sous Justinien et l'avènement de Maurice. Son système de calcul appliqué à la Pâque de l'an 5540 (= 31) dut être critiqué. En outre, ses années du monde avaient l'inconvénient de ne marcher ni avec le bissexte ni avec l'indiction.

Du moins, l'ère de Constantinople était remise en circulation. Il lui était toutefois difficile de s'imposer en face de celle d'Alexandrie qui jouissait d'une position plus que séculaire et offrait de précieux avantages. Il y avait en particulier cet avantage pratique qu'elle était en accord avec tous les cycles sauf l'indiction, supérieure d'une unité seulement, au lieu que celle de Constantinople était en écart d'une unité avec tous les cycles. Mais en revanche, dans celle-ci, tous les cycles, en entendant les cycles lunaire et lunaire κατὰ φύσιν, étaient d'accord entre eux, de sorte qu'il suffisait d'abaisser d'une unité l'ère du monde pour obtenir un système parfait, où l'ère était alignée sur tous les cycles. Et c'est ce qu'on fit. L'ère byzantine était née. On ne sait qui en est l'auteur, mais le plus ancien témoin connu, et en même temps théoricien, est un certain Georges, moine et prêtre, dans un écrit de 640/641.

Quant à la chronologie de la vie du Christ, sur laquelle avait trébuché le Chroniste, les solutions prises furent diverses.

Les uns, tel le Georges dont nous venons de parler, peut-être rendus prudents par la témérité de leur devancier, maintinrent le système d'Annianos en transposant simplement les dates alexandrines dans les années byzantines. Cela donna lieu, par une fausse interprétation du cycle alexandrin, à une ère de 5516, plus haute de 8 ans que l'ère byzantine, et de 24 ans que l'ère alexandrine. Ces conformistes ou conservateurs disparurent peu à peu, à mesure que s'implantait une chronologie du Christ adaptée à l'ère byzantine.

Les autres reprirent l'essai du *Chronicon Paschale*. Parmi eux, et chronologiquement les premiers, il semble qu'il faille compter ceux que saint Maxime appelle les « quintuplants et sextuplants », à cause d'un procédé spécial employé par eux pour déterminer quel était le véritable âge de la lune des sièges pascals en usage, procédé qui aboutissait à transformer le *XIV lunae* de divers sièges en *XV lunae*, parfois en *XVI*, et même, en un cas particulier, où intervenait le bissexte, en *XVII lunae*. Il arrivait ainsi que dans certaines années où le siège pascal était un samedi, ce samedi *XIV lunae* devenait un *XV lunae*, et le vendredi *XIII lunae* devenait un *XIV lunae*. Tel était précisément le cas de l'an 31 dionysien, année justement en dehors du bissexte, qui eût mis le vendredi au *XV lunae*. Ce résultat fait penser que les quintuplants, comme le Chroniste, mettaient la Passion du Christ en cette même année, en ramenant aussi, mais par un autre procédé, l'événement au *XIV lunae*.

Le comput des quintuplants succomba sous les coups de saint Maxime. Mais la chronologie du Christ en était indépendante ; et ce n'est pas sur lui que se basèrent les chronographes byzantins postérieurs. On n'a pas de renseignement permettant de savoir quand commença une ère chrétienne byzantine. On peut présumer que ce fut au VIII^e^ siècle. On voit chez le Pseudo-Syméon Magister et Georges le Moine Continué (1^re^ partie), accolée à une ère du monde, une ère chrétienne axée sur 5500, mais d'une chronologie si désordonnée qu'il est impossible de porter un jugement sur elle. Nous n'avons de renseignements précis et intelligibles sur une ère chrétienne byzantine qu'à partir du XI^e^ siècle. A part les tenants de la mystique du « 5500 » qui semblent ne s'être pas posé le problème, il y a accord sur la date fondamentale de la Passion : en 5539 de l'ère byzantine (31 dionysien) mais divergence sur la date de la naissance, selon la longueur donnée à la vie publique du Sauveur, et par suite sur la numération des années dont cette naissance est le point de départ.

Le cycle de 19 ans a suffi pour créer les ères mondiales précédentes. Pour la formation des nouvelles ères intervient le cycle solaire de 28 ans, qui, conjugué avec le cycle lunaire, produit un grand cycle pascal de 532 ans, après lesquels reviennent les sièges pascals aux mêmes quantièmes mensuels et hebdomadaires.

Nous avons énuméré 13 applications de ce cycle, ou 13 cycles de 532 ans. Plusieurs, uniquement établis en vue des récurrences, ont délaissé le point de départ des cycles lunaires pour se rattacher à un événement capital, soit la Nativité du Christ, soit, de préférence, sa Passion (ou sa Résurrection). D'autres, au contraire, y sont restés accordés : ce sont ceux qui nous intéressent ici, et, parmi eux, spécialement ceux qui ont donné naissance à des ères dont il est resté des emplois.

L'ère alexandrine a fourni des cycles de 532 ans dont le premier commence avec elle et dont chaque nouveau cycle reprend la numération des années. Les années des cycles sont appelées « années de la Grâce (ou de la Miséricorde) ». Ce mode de chronologie a été employé chez les Coptes et les Éthiopiens.

Le cycle lunaire des Byzantins a donné des points de départ pour des cycles de 532 ans aux Arméniens et aux Géorgiens.

Nous avons vu qu'à la réforme de 353, André de Byzance composa dans le nouveau cycle (κατὰ θέσιν) une table pascale de 200 ans. Elle prit fin en 552. Après une dizaine d'années de confusion, les Arméniens établirent en 562 un cycle de 532 ans dont la 1^{re} année fut 561/562, mais déjà ils avaient inauguré leur ère nationale le 11 juillet 552. Ainsi, cette 1^{re} année de l'ère arménienne 552/553 était la 1^{re} année d'un cycle lunaire constantinopolitain κατὰ θέσιν. L'ère procédait par années vagues. Au bout de 532 ans, Jean le Diacre la construisit en années fixes en recommençant le cycle. L'ère commencée en 552 continuait aussi sa numération en prenant le nom de « grande ère », celle de Jean le Diacre étant la « petite ère ».

Quant aux Géorgiens, voici l'origine de leur chronologie propre. Peu après la réforme de 353, consécutivement à la mort de Julien l'Apostat, fut établie à Constantinople l'ère des Romains (dite aussi des Grecs), partant de 249, année prise comme la première du second millénaire de Rome. Cette année coïncidait, en comptant dans le style de la réforme de 353, avec le début du cycle de 95 ans immédiatement antérieur à la première année du cycle κατὰ θέσιν de cette réforme (= 344). Cette ère n'eut pas le temps de s'acclimater à Constantinople, à cause de l'adoption officielle du cycle alexandrin par Théodose I^{er} en 380, mais elle continua à être employée chez les Arméniens qui se servaient toujours de la table bicentenaire d'André, et sans nul doute aussi chez leurs voisins Géorgiens. En cours de développement, il y eut tendance à la considérer comme un cycle de 532 ans. Quand ce nombre d'années fut écoulé, les Géorgiens arrêtèrent l'ère des Romains et, recommençant la numération des années, firent du grand cycle pascal leur moyen habituel de chronologie et pour cela l'appelèrent kronikoni (de χρονικόν) ; la numération des années fut reprise au cycle suivant. Au kronikoni, ils annexèrent une ère mondiale mesurée sur lui : elle était en avance de 96 ans sur l'ère byzantine, et de 112 ans sur l'ère alexandrine. Le 1^{er} kronikoni commence en 781 de notre ère, 6385 de l'ère géorgienne. L'ère géorgienne s'annonce : 5604 avant notre ère.

Avec le kronikoni et l'ère géorgienne s'achève le développement des ères dérivées du cycle pascal de 19 ans.

DEUXIÈME PARTIE

LES CADRES CHRONOLOGIQUES

INTRODUCTION

LES MESURES DU TEMPS

La mesure du temps se prend de trois phénomènes naturels : l'alternance du jour et de la nuit, le retour des saisons, le cycle des phases de la lune. Ils ont donné naissance, à la suite d'observations et de calculs, à trois unités de temps fondamentales : le jour solaire moyen ou civil, le νυχθήμερον ; l'année solaire ou tropique, le retour des saisons se trouvant lié avec le retour du soleil à un même point de son parcours à travers les constellations du zodiaque ; la lunaison ou mois lunaire.

La durée moyenne de la lunaison est de 29,530588 jours (29 j 12 h 44 mn 2,8 s) ; la durée moyenne de l'année solaire est de 365,2422 jours (365 j 5 h 49 mn environ). Pratiquement, la lunaison est comptée comme ayant 29 jours 1/2, et l'année solaire comme ayant 365 jours 1/4. Cela peut suffire et même s'impose pour le calcul proche. Mais les minimes fractions en plus ou en moins étant accumulées, finissent après de nombreuses années par constituer un écart sensible qui nécessite un rajustement soit empirique, soit systématique.

Pour organiser l'activité humaine, soit sur le plan économique, soit sur le plan religieux, il a fallu distinguer les jours dans l'année, et pour les distinguer, opérer dans l'année des divisions ou sections où les jours s'insèrent à leur rang. Divers systèmes ont été créés pour cela, auxquels on a donné le nom de calendriers. Le mois lunaire est une division naturelle, et il n'y a aucun doute qu'on y ait eu tout d'abord recours ; mais comme sa durée n'a pas de rapport exact avec celle de l'année solaire qui compte 12 mois lunaires plus 11 jours, on a institué aussi des mois solaires au nombre de 12 également, entre lesquels on a distribué, d'une manière diverse selon les pays, le nombre des jours de l'année solaire.

Le manque de rapport exact entre jour et année solaire, entre jour et mois lunaire, entre mois lunaire et mois solaire, joint au fait que le début de l'année et aussi du mois, s'il s'agit du mois solaire, peut être pris indifféremment, explique la variété et le grand nombre des calendriers.

Les calendriers se groupent en trois catégories.

1) *Les calendriers lunaires* qui comptent les jours selon le cours de la lune sans égard au cours du soleil. Ils comportent des mois alternatifs de 30 et de 29 jours ; et 12 mois font une année lunaire de 354 jours. De tels calendriers semblent avoir été employés primitivement dans toutes les nations, à en juger par le nom même du mois (= lune) dans les langues indo-européennes.

L'année lunaire n'est pas une unité naturelle du temps : aucun phénomène n'en marque les limites. Sa durée représente simplement le nombre entier de mois le plus proche de la durée du cycle des saisons. Aussi le calendrier lunaire à l'état pur, c'est-à-dire comportant une suite interrompue de 12 mois lunaires, n'est pas compatible avec la vie économique, spécialement agricole. L'intercalation d'un mois supplémentaire environ tous les trois ans est nécessaire. C'est l'autorité du souverain qui réglait primitivement cette opération, comme on le voit dans les tablettes d'Hammourabi (1). Le calendrier purement lunaire n'est possible que sur le plan strictement religieux, et seulement si aucune fête religieuse ne se rattache au cycle solaire : tel est le calendrier musulman.

2) *Les calendriers luni-solaires*, qui comportent un raccord périodique du calendrier lunaire au cours du soleil. Ce raccord a lieu au moyen d'un mois intercalaire. Les années qui ont ainsi un treizième mois sont dites embolismiques. Le calendrier luni-solaire a donc pour base les mois lunaires de 30 et de 29 jours ; il comporte des années lunaires communes de 12 mois, et des années embolismiques de 13 mois, dont le nombre a été fixé différemment selon les cycles (voir cycles lunaires). Le calendrier juif est un calendrier luni-solaire et aussi les calendriers pascals chrétiens, quoique les lunaisons soient indiquées par les dates du calendrier solaire.

3) *Les calendriers solaires*, qui ne tiennent compte que du cours du soleil et divisent l'année en 12 mois, plus sans doute par analogie avec les 12 mois lunaires qu'elle contient et dépasse, qu'à cause des 12 constellations à travers lesquelles l'astre opère sa course dans l'année ; car c'est un fait que la mesure des mois solaires est étrangère à ces phases du mouvement solaire, étrangère à toute norme naturelle, et c'est pourquoi l'on y voit tant de variété, tant pour le point de départ des mois que pour leur durée.

Les calendriers solaires, qui sont une organisation de l'année solaire au moyen du calcul, n'ont pu prendre naissance que dans des nations de civilisation avancée. On les voit se substituer peu à peu aux calendriers luni-solaires dont les années inégales (les unes de 12, les autres de 13 mois) rendent l'usage très incommode.

Une autre unité de temps, de pure institution, s'est ajoutée aux unités susdites : jour, mois, année. C'est la semaine, série de 7 jours renouvelée d'une manière ininterrompue. Elle nous vient des Hébreux, de qui les chrétiens et les musulmans l'ont reçue.

---

(1) GINZEL, I, 131.

I

LE TEMPS DANS L'ANNÉE

1. LE JOUR

Commencement du jour. — Dans l'évaluation du jour, le νυχθήμερον, la nature n'impose aucun point de départ, mais elle offre le choix à quatre possibilités ou commodités, à savoir, le lever du soleil et son opposé, le coucher du soleil ; le milieu du jour, quand l'ombre est la plus petite, et son opposé, le milieu de la nuit. Ces quatre limitations ont été employées. Les Hébreux, les anciens Grecs (période historique) commençaient le jour au soir ; de même les musulmans, qui le font encore. Les Chaldéens, les Égyptiens, les Syriens et les Romains le commençaient au matin ; ces derniers cependant le commençaient à minuit quand il s'agissait de fonctions sacrales et d'affaires juridiques. Le point de départ au milieu du jour était, au témoignage de Censorin (1), employé en Ombrie. C'est aussi le point de départ que choisit pour ses calculs Ptolémée, suivi en cela par la plupart des astronomes.

Chez les Grecs byzantins, comme en général chez les peuples où fut introduit le calendrier julien, le jour commençait au matin.

Division du jour. — C'est d'abord le jour naturel ou lumineux, celui qui règle l'activité humaine, que l'on songea à diviser. On le partagea en 12 parties égales, et on appliqua aussi cette division à la nuit. On eut ainsi 12 heures le jour et 12 heures la nuit. Mais le jour et la nuit variant de longueur selon les saisons, les heures suivaient ces variations : les heures diurnes étaient plus longues en été, plus courtes en hiver, et les heures nocturnes plus longues en hiver et plus courtes en été. Ces heures inégales étaient dites καιρικαί, *temporales, inaequales*. L'égalité des heures n'était réalisée qu'aux équinoxes. C'est pourquoi, dans la suite, le nom d'heures d'équinoxe (ἰσημεριναί, *aequinoxiales*) fut employé pour caractériser la division du νυχθήμερον en heures égales.

Le jour solaire de 12 heures inégales, chez les Romains, était, selon Censorin (2), partagé en quatre grandes sections : *mane, ad meridiem, de meridie, suprema* ; et la nuit en quatre veilles *(vigiliae)*. Cette division était aussi celle des Juifs au temps du Christ, à en juger par les indices que fournissent les évangiles et les Actes des Apôtres (Mt, 14, 25 ; 5, 3-6 ; Act. Ap., 2, 15 ; 3, 1 ; 10, 3, 30). La division diurne fut observée également par les chrétiens qui l'appliquèrent à la distribution des prières publiques. Celles-ci reçurent le nom de l'heure qui leur était marquée. Il y eut ainsi tierce, sexte, none, vêpres. Mais, dès le v^e siècle, il s'y ajouta prime, au commencement, et complies, à la fin du jour. La correspondance avec le jour solaire était la suivante :

---

(1) Censorin, *De Die Natali*, 23.

(2) Censorin, *De Die Natali*, 24.

Hora prima, ὥρα πρώτη, au lever du soleil,
Hora tertia, ὥρα τρίτη, vers le milieu de la matinée,
Hora sexta, ὥρα ἕκτη, milieu du jour,
Hora nona, ὥρα ἐνάτη, milieu de l'après-midi,
Vespera, ἕσπερα, ἑσπερινόν, 1 heure avant le coucher du soleil,
Completorium, ἀπόδειπνον, après le coucher du soleil.

On trouve en Occident pour les quatre parties de la nuit les désignations suivantes : 1. *Caput vigiliarum* ou *conticinium* ; 2. *Vigilia media* ou *intempestum* ; 3. *Gallicinium* ou *gallicantus* ; 4. *Matutinum* (1). Des désignations analogues manquent en Orient, sauf pour *matutinum* qui a comme correspondant ὄρθρος.

Les subdivisions des heures inégales dans l'usage commun étaient ordinairement la demi-heure et le quart d'heure. Mais computistes, chronologues, écrivains ecclésiastiques présentent une plus grande hiérarchie de mesures. La division la plus fréquente chez eux est la suivante (1) :

1 hora = 4 puncta = 40 momenta = 480 unciae = 21 600 atomi
1 punctum = 10 momenta = 120 unciae = 5 400 atomi
1 momentum = 12 unciae = 540 atomi
1 uncia = 45 atomi

On ne trouve pas de renseignements analogues chez les Byzantins pour les heures inégales, mais eulement pour les heures égales.

Quant à la division du νυχθήμερον en heures équinoxiales ou égales, elle provient du besoin qu'eurent les astronomes, dans l'établissement de leurs calculs, d'une mesure commune pour tous les jours de l'année. Les Chaldéens paraissent bien avoir été les premiers à diviser le νυχθήμερον en parties égales. Ces parties étaient au nombre de 12 et appelées *kas-pu* ou *kas-bu* (= double heure), apparemment parce que le nombre de 24 n'était pas un sous-multiple de 60, centre de leur système de calcul, dit pour cela sexagésimal. Chaque *kas-pu* était divisé en 30 *uš*, l'*uš* valant quatre de nos minutes. Le jour avait donc 360 *u* , autant que de degrés dans la circonférence. Telle était la division usuelle. Mais les astronomes babyloniens, pour la commodité du calcul, divisaient le νυχθήμερον en six parties, chacune de 60 degrés, un degré valant 60 minutes, une minute valant 60 secondes. On voit aussi chez eux la division du jour directement en 60 degrés ou sections, avec les divisions subséquentes de 60 minutes, puis de 60 secondes (2). Cette division du jour en 60 parties se retrouve chez les computistes byzantins. Ceux-ci s'en servent, nous le verrons, dans le comput du cycle lunaire. Ils distribuent ces 60 parties, dites λεπτά, à travers les années du cycle de telle sorte que, par progression annuelle, soit obtenu le jour entier qui manque au cycle pour équivaloir à la durée totale des lunaisons qui le remplissent et qu'ainsi puisse être effectué le *saltus lunae* qui permet le recommencement du cycle à la même date de l'année solaire.

La division du νυχθήμερον en 12 parties égales, en usage chez les astronomes babyloniens, est aussi pratiquée par des computistes chrétiens, tels saint Épiphane (3) et Denys le Petit (4). Ces parties, qu'ils appellent aussi heures, équivalent à deux de nos heures. D'autres computistes emploient la division en 24 heures égales. Ainsi Bède (1) en Occident, et en Orient, Psellos et l'anonyme A de Karnthaler. Mais ces deux derniers diffèrent quant aux subdivisions de l'heure.

---

(1) GINZEL, III, 97.
(2) GINZEL, I, 122.
(3) S. ÉPIPHANE, *Adv. haereses*, 70, 13.
(4) KRUSCH, *Studien II*, 80.

Psellos (2)

—

1 heure = 5 λεπτά
1 λεπτόν = 4 στιγμαί
1 στιγμή = 12 ῥοπαί

Anonyme A de Karnthaler (3)

—

1 heure = 5 στιγμαί
1 στιγμή = 2 λεπτά
1 λεπτόν = 15 μοῖραι
1 μοῖρα = 8 ῥιπαί
1 ῥιπή = 12 ἐνδείξεις
1 ἔνδειξις = 60 ἄτομα

On le voit, chaque computiste pouvait avoir un système de division du jour, ce dont il est bon d'être averti. (Voir d'autres divergences dans P. Tannery, Sur les subdivisions de l'heure dans l'antiquité, *RA*, 3e série, t. 26, 1895, 359-364.)

2. LA SEMAINE

La semaine est une institution qui nous vient des Hébreux. Elle consistait chez eux en une série toujours recommençante de sept jours dont le septième, le sabbat, était un jour de repos. L'Église, née au sein de la Synagogue, reçut cet héritage, mais elle ne tarda pas à changer le jour de repos qui, au lieu du septième jour, fut le premier, marqué par la résurrection du Christ. On en a déjà des témoignages au début du second siècle.

La désignation des jours se fit d'abord à la manière judaïque par les nombres ordinaux : 1er de la semaine *(prima sabbati)*, 2e de la semaine..., jusqu'au 5e ; le 6e était la « préparation », παρασκευή, et le 7e, le sabbat. Mais le premier jour de la semaine prit assez tôt le nom de κυριακή, jour du Seigneur, *dominica* (Apoc., I, 10 ; Didache, 14). Il est fréquent au IIe siècle.

Une autre dénomination des jours était en usage en Égypte, prise des 7 planètes : Saturne, Jupiter, Mars, Soleil (pris pour une planète), Vénus, Mercure, Lune. Cet ordre, qui était estimé l'ordre décroissant de leurs distances à la terre, n'était pas celui des jours. Le nom des planètes était donné aux jours de la manière suivante. Chacune des 24 heures de la journée était placée sous la dénomination d'une planète, en suivant l'ordre ci-dessus indiqué. Le jour prenait son nom de la planète qui dominait sa première heure. La première heure du premier jour était régie par Saturne, qui donnait ainsi son nom au premier jour ; la dernière heure du premier jour arrivait sous le signe de Vénus, ce qui amenait la première heure du second jour sous le signe du Soleil, qui donnait ainsi son nom au second jour, etc., de sorte que l'ordre des jours de la semaine devenait le suivant : jour de Saturne, jour du Soleil, jour de la Lune, jour de Mars, jour de Mercure, jour de Jupiter, jour de Vénus. Ces noms de jours furent connus à Rome dès avant Jésus-Christ. Ils furent employés aussi par les chrétiens, et l'usage en devint si général qu'il a passé dans les nations soumises à l'influence de Rome et subsiste encore, sauf pour le samedi et le dimanche, dans presque toutes les langues romanes. Dans les langues nordiques, le dimanche lui-même a conservé le nom de la soi-disant planète (Sonntag, Zondag, Sundan, Söndaq). Mais les Allemands ont remplacé le nom de Mercure par *Mittag* (jour milieu de la semaine). Les Anglais et les Néerlandais ont gardé le jour de

---

(1) BEDA, *De temporum ratione*, 39 : Ch. W. JONES, 252-253.

(2) G. REDL, La chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 5, 1929, 257.

(3) A. KARNTHALER, Die chronologischen Abhandlungen des Laurent. Gr. Plut. 57 : Cod 42, 154-162v, *BNJ*, 10, 1933, 5.

Saturne (Saturday, Zaturdag = samedi). Les noms des planètes étaient des noms de divinités. On les désignait sous le nom de θεοί, désignation qui est passée aux jours de la semaine. Et l'emploi du mot en ce sens est demeuré chez les computistes byzantins.

Dans l'Orient chrétien grec, les jours de la semaine étaient désignés, pour le dimanche et le samedi, le plus souvent par les mots κυριακή et σάββατον, mais aussi par leur rang d'ordre πρώτη et ἑβδόμη, et tous les autres jours par leur rang d'ordre.

Les Slaves, qui emploient aussi l'ordre numéral, ont un système particulier. Le dimanche est le jour « sans travail », de repos, *neděla*. Le lundi est le jour qui suit le jour sans travail : *ponedělnik*. Le mardi est le 2ᵉ jour (c'est-à-dire après le jour sans travail : *vtornik* ; le mercredi est dit le « milieu » (de la semaine) : *sreda* ; le jeudi est le 4ᵉ jour après le jour de repos : *čertverg* ; le vendredi est le 5ᵉ jour : *pjatok* ; le samedi a conservé le nom hébraïque : *subbota*.

Les musulmans ont gardé le même ordre des jours de la semaine que les juifs et les chrétiens, et il les désignent, sauf les deux derniers, par leur rang d'ordre : le premier jour, le second jour, etc. Le vendredi, premier jour de l'Hégire, est le jour de réunion à la mosquée ; il s'appelle à cause de cela « le jour de la réunion » : *jaum el džuma*. Le samedi a conservé le nom hébraïque : *jaum el Sabt*.

3. LES MOIS. LES DIVERS CALENDRIERS

C'est au sujet des mois qu'apparaît la plus grande diversité parmi les peuples. Elle affecte soit la place du premier mois dans l'année, soit le nombre des jours de chaque mois.

LE CALENDRIER ÉGYPTIEN

A l'origine fut employé un calendrier lunaire de 12 mois alternativement de 29 et de 30 jours. Il fut remplacé à une très haute antiquité (Vᵉ millénaire av. J.-C.) par un calendrier solaire qui, peut-être, n'eut d'abord, à cause de la commodité du système sexagésimal, que 360 jours partagés en 12 mois de 30 jours chacun, mais ne tarda pas à recevoir l'addition de cinq jours, appelés par les Grecs « épagomènes » (ajoutés).

Avec la formation de la mythologie égyptienne, les mois jusqu'alors désignés sans doute par un nombre ordinal, reçurent les noms des dieux auxquels ils furent consacrés. Ces noms furent conservés par les chrétiens.

L'ordre des mois, avec leurs noms, désignés ici sous la forme grecque, fut et resta le suivant : 1. Θώθ ou Θῶθ. 2. Φαωφί ou Φαῶφι. 3. 'Αθύρ. 4. Χοίακ ou Χοίαχ. 5. Τυβί ou Τῦβι. 6. Μεχίρ ou Μεχείρ. 7. Φαμενώθ. 8. Φαρμουθί ou Φαρμοῦθι. 9. Παχών. 10. Παϋνί ou Παῦνι. 11. 'Επιφί ou 'Επίφ ou 'Επείφ ou 'Επίπ ou 'Επείπ. 12. Μεσωρί ou Μεσορί ou Μεσωρή. — 'Επαγόμεναι.

En Égypte, où toute la subsistance dépend des alluvions du Nil, l'année agricole comprend trois saisons : l'inondation, l'ensemencement et la croissance, la moisson. Au Vᵉ millénaire av. J.-C., l'inondation commençait avec le lever héliaque de Sirius (en égyptien Σῶθις) vers le solstice d'été. C'est à ce jour que fut fixé le 1ᵉʳ thôth, commencement de l'année. Mais les Égyptiens ne tardèrent pas à s'apercevoir que la coïncidence entre le 1ᵉʳ thôth et le lever de Sirius n'était pas constante. Au bout de 4 ans, le phénomène avait lieu le 2 thôth, au bout de 8 ans, le 3 thôth, et ainsi de suite. Tous les quatre ans, il reculait d'un jour, ou pour mieux dire, le 1ᵉʳ thôth avançait d'un jour. Les Égyptiens eurent ainsi une année mouvante ou vague, et une année fixe, sothiaque, la première étant celle du calendrier, l'autre n'ayant d'autre articulation que celle des saisons.

L'avance progressive du 1ᵉʳ thôth ramena sa coïncidence avec le lever héliaque de Sirius après 1 461 années vagues, égalant 1 460 années sothiaques. C'est alors sans doute que les Égyptiens purent évaluer l'année solaire à 365 jours 1/4 et peut-être avoir l'idée du cycle ou période sothiaque de 1 460 ans. En tout cas, la constatation qu'ils firent ne les amena aucunement à modifier leur calendrier. Ils conservèrent leur année vague, sans doute par la force de la tradition, mais probablement aussi conduits par une certaine considération religieuse qui leur faisait voir tous les jours de leur calendrier visités chacun à son tour par la première apparition de Sirius et sanctifiés par les fêtes en l'honneur d'Isis qui les accompagnaient.

Les égyptologues ne sont pas d'accord sur l'époque où les Égyptiens conçurent la période sothiaque. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il est très probable qu'ils en avaient la connaissance théorique, c'est-à-dire par calcul (365 × 4 = 1460), quand Ptolémée Évergète (247-222 av. J.-C.) entreprit de mettre d'accord le calendrier avec le phénomène astral. Son décret, dit de Canope (à Canope se trouvait le temple où fut gravé le décret), porté en 238 av. J.-C., prescrivait d'ajouter un 6e épagomène tous les 4 ans et fixait le début de l'année au lever héliaque de Sirius, qui était alors au 1er Payni (19 juillet julien) (1). La réforme fut mal accueillie et l'on revint aux années vagues dès le début du règne suivant. Elle fut reprise sous Auguste, et le commencement en fut fixé en l'an 30 av. J.-C. Le 1er thôth, le 1er de l'an traditionnel, était alors le 31 août julien. En fait, on mit le 1er thôth au 30 août, en le faisant précéder, par application immédiate de la réforme, d'un 6e épagomène. Et il en fut ainsi tous les quatre ans, les trois autres années, dites années communes, commençant au 29 août. La première année de la réforme fut aussi la première année de l'ère d'Auguste. L'intercalation d'un 6e épagomène se fait immédiatement avant l'année égyptienne qui contient dans son parcours le bissexte romain.

Le nouveau système, appliqué aussitôt dans les actes officiels, pénétra peu à peu dans l'usage et finit par se généraliser. L'ancien usage persista concomitamment jusque dans le IVe siècle ap. J.-C. Pour la transposition dans l'ère chrétienne des dates où est employée l'année vague, on pourra consulter, entre autres, les *Hilfstafeln* de Kubitschek (*Grundriss der antiken Zeitrechnung*, 224-226) qui conduit jusqu'à l'année 395 ap. J.-C.

Depuis la réforme d'Auguste, le début de l'année égyptienne, 1er thôth, est resté invariablement fixé au 29 août (30 août aux années qui suivent le jour intercalaire). Les noms égyptiens des mois ont été conservés, comme nous l'avons dit, par les chrétiens. Ils se retrouvent légèrement déformés dans la langue copte, et passablement défigurés dans la langue arabe. Les Éthiopiens, en recevant d'Alexandrie la religion chrétienne, reçurent aussi son calendrier ecclésiastique, mais gardèrent les noms de leurs mois, en y ajoutant les Pagomaen (épagomènes). Les dates juliennes entre parenthèses sont pour les années qui suivent le jour intercalaire.

	Noms égyptiens	Noms coptes	Noms arabes	Noms éthiopiens
29 (30) août	1. Thôth.	Thot.	Tût.	Maschierem.
28 (29) sept.	1. Phaôphi.	Paopi.	Babeh.	Techemti.
28 (29) oct.	1. Athyr.	Athor.	Hatûr.	Hedàr.
27 (28) nov.	1. Choiak.	Koiak.	Kijhak.	Tahasas.
27 (28) déc.	1. Tybi.	Tobi.	Tûbeh.	Terì.
26 (27) janv.	1. Mechir.	Mechir.	Amshir.	Jecatit.
25 (26) févr.	1. Phamenôth.	Phamenot.	Barmâhat.	Megabit.
27 mars	1. Pharmouthi.	Pharmuti.	Barmûdeh.	Miazà.
26 avril	1. Pachôn.	Pachons.	Bashnas.	Ghembot.
26 mai	1. Payni.	Paoni.	Baûneh.	Senè.
25 juin	1. Epiphi.	Epip.	Abib.	Hamlè.
25 juillet	1. Mesorè.	Mesori.	Mesri.	Nehasie.
24-28 (29) août ..	Epagomenai.	Piabotenkagi.	Abûgomen.	Pagomaen.

---

(1) PIERRET, *Le décret bilingue de Canope*, Paris, 1881.

Au temps de l'Empire, les mois égyptiens avaient reçu les noms honorifiques suivants, qui sont connus par les ostraka :

1. Thôth = *Sebastos.*
2. Phaôphi = ?
3. Athyr = *Neos Sebastos* (Tibère).
4. Choiak = *Hadrianos.*
5. Tybi = ?
6. Mechir = ?
7. Phamenôth = *Neroneios.*
8. Pharmouthi = *Neroneios Sebastos*
9. Pachôn = *Germanikeios* (on trouve aussi *Theogenaios*).
10. Payni = *Soterios* (on trouve aussi *Drusieus*).
11. Epiphi = *Domitianos.*
12. Mesorè = *Kaisarios* (on trouve aussi *Sebastos Eusebios*).

Sur ces dénominations, voir KUBITSCHEK, *Grundriss*, 152, où l'on trouvera les références.

LE CALENDRIER ATTIQUE

Les anciens Grecs employaient un calendrier lunisolaire. Pour l'intercalation des mois supplémentaires, ils établirent des cycles, celui de 8 ans, puis celui de 19 ans (voir cycles lunaires). Les noms des mois étaient très variés selon les régions. Il n'est utile pour nous que d'indiquer les noms attiques. La correspondance ici indiquée avec les mois juliens est une approximation. La correspondance réelle avec le calendrier julien est diverse selon les cycles. (Voir applications et interprétations diverses dans Ginzel, II, 426-453.)

1. Ἑκατομβαιών	Juillet.
2. Μεταγειτνιών	Août.
3. Βοηδρομιών	Septembre.
4. Πυανεψιών	Octobre.
5. Μαιμακτηριών	Novembre.
6. Ποσειδεών	Décembre.
7. Γαμηλιών	Janvier.
8. Ἀνθεστηριών	Février.
9. Ἐλαφηβολιών	Mars.
10. Μουνυχιών	Avril.
11. Θαργηλιών	Mai.
12. Σκιροφοριών	Juin.

Dans les années embolismiques, le mois supplémentaire était après Poseidéon et s'appelait Poseidéon II (δεύτερος ou ὕστερος). Il prit le nom de Ἁδριανιών en l'honneur de l'empereur Hadrien. On a là un témoignage que le calendrier lunisolaire était encore en usage au IIe siècle ap. J.-C. Quant à dire qu'il persistait vers la fin du Ve siècle, à la mort du philosophe Proclus (485), hypothèse de Paul Tannery, je ne le crois pas vraisemblable, sinon seulement dans le groupe restreint des païens encore subsistants, qui, pour la vie civile, suivaient le calendrier commun, et pour le culte, leur calendrier propre.

Les Grecs divisaient leurs mois en trois décades : μὴν ἱστάμενος, μὴν μέσσος ou μεσῶν, μὴν φθινών. Pour la numération des jours dans les décades, qui a varié, (voir GINZEL II, 319-330).

Sur le calendrier lunisolaire élaboré par Pléthon pour le culte philosophico-religieux dont il rêvait, voir le mémoire très érudit de Milton V. Anastos, Pletho's calendar and liturgy, *Dumbarton Oaks Papers*, nº 4, 1948, 185-269.

LE CALENDRIER MACÉDONIEN

Les Macédoniens employaient un calendrier lunisolaire de 12 mois, qui étaient alternativement de 30 et de 29 jours, avec intercalation d'un mois supplémentaire environ tous les trois ans. Leur année commençait en automne. Les noms des mois étaient les suivants (la correspondance au mois julien est approximative) :

1. Δῖος	Octobre.	7. Ἀρτεμίσιος	Avril.
2. Ἀπελλαῖος	Novembre.	8. Δαίσιος	Mai.
3. Αὐδυναῖος	Décembre.	9. Πάνεμος ou Πάνημος	Juin.
4. Περίτιος	Janvier.	10. Λῷος	Juillet.
5. Δύστρος	Février.	11. Γορπιαῖος	Août.
6. Ξανθικός ou Ξανδικός	Mars.	12. Ὑπερβερεταῖος	Septembre.

On n'a pas de renseignements sur la place où s'intercalait le mois supplémentaire dans le années embolismiques ni non plus sur la manière dont celles-ci étaient déterminées.

Quand la Macédoine, conquise par Rome, finit, après une lente adaptation, par recevoir le calendrier romain (et julien), et par là, l'usage de l'année solaire, l'année macédonienne ainsi transformée conserva pourtant son début d'année en automne, mais celui-ci eut désormais une place fixe, que contribua à déterminer l'emploi d'une ère propre (voir plus loin). Ce début correspond au 15 octobre julien.

Après la conquête de l'Égypte par Alexandre et la fondation de la dynastie des Lagides, le calendrier lunisolaire fut introduit dans ce pays. Il ne put s'y imposer. Les documents officiels durent porter les deux dates, la date macédonienne et la date égyptienne. Les deux années ne pouvaient concorder ; on s'efforça au moins d'établir une concordance entre les mois. Malgré l'assez grand nombre de documents à double date qui nous est parvenu, il n'est pas encore possible de se faire une idée précise des règles ou de la pratique selon lesquelles elle s'effectuait (1).

Pareillement, après la conquête d'Alexandre, le calendrier et les noms des mois macédoniens se répandirent en Asie Mineure et en Syrie. Malalas indique que Seleucus Nikator fit un décret pour imposer en Syrie les noms de mois macédoniens (2) (sans doute dans les actes officiels). Une inscription de l'an 66 av. J.-C. (Phrygie) qui mentionne le mois intercalaire prouve qu'à cette époque le calendrier lunisolaire était encore employé. Mais, après l'expansion du calendrier romain, surtout julien, s'introduisit peu à peu l'année solaire. On a peu de témoignages : celui de Galenos de Pergame (IIe siècle ap. J.-C.) nous montre la transformation accomplie. Il marque le commencement de quatre mois, deux aux équinoxes : Dios (24 septembre) et Artemisios (25 mars) et deux aux solstices : Peritios (25 décembre) et Lôos (24 juin). On voit par là que l'année commençait au 24 septembre, ou mieux au 23 (3).

Il n'y avait pas uniformité en toutes les régions touchant le début de l'année ou la longueur des mois. Un précieux document — conservé en trois manuscrits, à Florence, à Leyde et au Vatican, le troisième connu depuis peu grâce à Kubitschek (4) — désigné sous le nom d'Hemerologion Florentinum, présente, avec le calendrier romain, une liste de 16 calendriers de provinces ou de villes d'Asie Mineure et de Syrie, indiquant avec les noms des mois le nombre des jours de chaque mois. Les villes et pays sont les suivants : Rome, Alexandrie, Antioche de Syrie, Tyr, Province d'Arabie, Sidon, Heliopolis, Lycie, Asie et Pamphylie, Crète, Chypre, Bithynie, Cappadoce, Gaza, Ascalon, Séleucie (5).

---

(1) GINZEL, III, 8-17.

(2) MALALAS, VIII, éd. Bonn, 202.

(3) Conformément au décret d'Auguste, voir ci-après, p. 170.

(4) *Mediceus XXVIII* 28 ; *Leidens. Gr.* 78 ; *Vaticanus Gr.* 1291. — KUBITSCHEK, Die Kalenderbücher von Florenz' Rom und Leyden *(Denkschriften der Kais. Akad. der Wiss. in Wien, Philos. Hist. Klasse,* 57 B, 3 Abhandl., 1915) ; GINZEL, III, 18-35.

(5) Dans la présentation de ces calendriers, nous utilisons fondamentalement GINZEL, III, 17-35, en adoptant un ordre plus systématique et en utilisant des données parues depuis.

LES CALENDRIERS D'ASIE MINEURE ET DES ILES

1. *Calendriers d'Asie et de Pamphylie*

Ces calendriers, à part les noms, n'ont de différence que pour les deux derniers mois.

Asie (ms. Flor.) (anciens noms ioniens de 3 à 12)			Asie, Pamphylie (ms. Vat.) ; Ephèse (ms. Flor.)
—			—
1. Kaisarios	24 sept.	30 jours	Dios (le Vat. marque comme σεβα(στή) le 23 et le 24 sept.)
2. Tiberios	24 oct.	31 —	Apellaios
3. Apatourios	24 nov.	31 —	Audynaios
4. Poseidaôn	25 déc.	30 —	Peritios
5. Lènaios	24 janv.	29 —	Dystros
6. Hierosebastos........	22 févr.	30 —	Xanthikos
7. Artemisios	24 mars	31 —	Artemisios
8. Euangelios	24 avril	30 —	Desios (Daisios)
9. Stratonikos	24 mai	31 —	Panemos
10. Hekatombaios	24 juin	31 —	Lôos
11. Anteos	25 juill.	31 —	Gorpiaios : 25 juill. 30 jours
12. Laodikios	25 août	30 —	Hyperberetaios : 24 août 31 jours

On voit déjà dans ces calendriers la marque du culte impérial. Ce caractère allait être renforcé. Le calendrier asiatique reçut en effet au temps d'Auguste, vers l'an 9 av. J.-C., une réforme qui nous est connue dans le détail par un titulus de Priène (1). Le premier jour de l'année fut reporté au *dies natalis* d'Auguste, le IX^e jour avant les calendes d'octobre (= 23 septembre) et tous les débuts de mois commencèrent au IX^e jour avant les calendes romaines. De plus, le nom du premier mois Dios, fut remplacé par Καῖσαρ. Le résultat de la réforme fut que les mois asiatiques eurent la même durée que les mois romains, sauf dans les années bissextiles où, le bissexte tombant au mois de Xanthikos, celui-ci eut 32 jours au lieu de 31.

1. Kaisar (= Dios)	23 sept.	31 jours	7. Artemisios	24 mars	30 jours
2. Apellaios	24 oct.	30 —	8. Daisios	23 avril	31 —
3. Audynaios	23 nov.	31 —	9. Panemos	24 mai	30 —
4. Peritios	24 déc.	31 —	10. Lôos	23 juin	31 —
5. Dystros	24 janv.	28 —	11. Gorpiaios	24 juill.	31 —
6. Xanthikos	21 févr.	31 (32)	12. Hyperberetaios	24 août	30 —

Dans la suite, on adopta une nomenclature par numéros d'ordre : πρῶτος, δεύτερος, etc. Les plus anciens exemples remontent au temps de Commode et se trouvent dans des inscriptions indiquées par V. Chapot (2).

2. *Les calendriers de Bithynie, de Crète et de Paphos*

Ces calendriers sont assez semblables au calendrier asiatique réformé et commencent comme lui par le *dies natalis* d'Auguste. Les deux premiers n'en diffèrent que par les deux derniers mois, et le dernier en diffère pour les mêmes mois et en outre par deux autres mois, le sixième et le septième.

---

(1) WILAMOWITZ-MOLLENDORF, Die Einführung des Asianischen Kalenders, *Mitteilungen d. kais. deutsch. Archäol. Institutes, Athen. Abt.*, t. 24, 1899, p. 275-293 ; V. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*, Paris, 1904, p. 390-391 ; GINZEL, III, 20, n. 1.

(2) V. CHAPOT, *op. cit.*, 392, n. 7. Cet auteur indique le motif qui a conduit à ce changement de désignation : « Dans une région soumise à une même administration centrale, comme la grande province d'Asie, on avait cherché de bonne heure à établir une nomenclature à la fois commode et ne blessant aucune susceptibilité locale, et, en usant des chiffres, on atteignait facilement ce double but » (*Ibid.*, en texte).

Dans l'Hemerologion de Florence, le calendrier de Paphos est appelé « cyprium » ; mais la même dénomination étant donnée à celui de Salamine par saint Épiphane, on voit que les deux calendriers se partageaient la grande île.

Bithynie			Crète	Paphos (1)
—			—	—
1. Heraios	23 sept.	31 jours	Thesmophorios	Aphrodisios
2. Hermaios	24 oct.	30 —	Hermaios	Apogonikos ou Apollon(ios) (cod. Vat.)
3. Metrôos......	23 nov.	31 —	Imanios	Ainikos (Aineios)
4. Dionysios	24 déc.	31 —	Metarchios	Iulos (Ioulios) (2)
5. Heraklaios ...	24 janv.	28 —	Agyeios	Kaisarios
6. Dios	21 févr.	31 —	Dioskorios	Sebastos : 21 févr. 30 jours
7. Bendidaios ...	24 mars	30 —	Theodosios	Autokratorikos : 23 mars 31 jours
8. Strategios (?)	23 avril	31 —	Pontios	Demarchexousios
9. Periepios	24 mai	30 —	Hyakinthios	Plethypatos ou Pleisthypatos
10. Areios	23 juin	31 —	Hyperberetaios	Archiereus
11. Aphrodisios ..	24 juill.	30 —	Nekysios	Hestios ou Hestiaios
12. Demetrios ...	23 août	31 —	Basilios	Rhomaios ou Lôos

Le calendrier ci-dessus de Paphos a été établi entre les années 9 et 6 av. J.-C. (3).

3. *Le calendrier de Lycie*

Le calendrier de Lycie a la forme suivante dans l'Hemerologion de Florence :

1. Dios	1 janv.	31 jours	7. Artemisios	2 juill.	30 jours
2. Lenaios	1 févr.	29 —	8. Daisios	1 août	31 —
3. Audynaios	2 mars	30 —	9. Panemos	1 sept.	30 —
4. Peritios	1 avril	31 —	10. Lôos	1 oct.	31 —
5. Dystros	2 mai	30 —	11. Gorpiaios	1 nov.	30 —
6. Xanthikos	1 juin	31 —	12. Hyperberetaios	1 déc.	31 —

4. *Le calendrier de Cappadoce*

Le calendrier de Cappadoce, connu par l'Hemerologion de Florence, est un calendrier solaire à la manière des Égyptiens : 12 mois de 30 jours avec épagomènes. Il est venu par les Perses qui l'avaient adopté au temps de leur domination en Égypte ; des savants ont relevé la parenté des noms des mois avec les noms des mois persans. Nous mettons entre parenthèses les lectures de Kubitschek, d'après le Vat.

1. Lytanos (Artana)	12 déc.	30 jours	7. Myar (Mithri).......	10 juin	30 jours
2. Artèys (Arteyst)	11 janv.	30 —	8. Apomylè (Apom.) ...	10 juill.	30 —
3. Adraostata (Aroatata) ..	10 févr.	30 —	9. Athra (Athra)	9 août	30 —
4. Teirei (Tirei)	12 mars	30 —	10. Dathou (Dathousa) ..	8 sept.	30 —
5. Amarpata (Armotata) .	11 avril	30 —	11. Osman (Osmana)	8 oct.	30 —
6. Xanthios (Xantheris) ..	11 mai	30 —	12. Sonda (Sondara)	7 nov.	30 —
			Epagomènes.........	7 déc.	5 —

Saint Grégoire de Nazianze (lettre 90) nomme le mois Δαθοῦσα, mais sans fournir aucun terme de rapprochement (*PG*, 37, 217 A).

---

(1) Antérieurement à ce calendrier, Paphos observait le suivant, qu'ont fait connaître A. v. Domaszewski, *Abhandlungen zur römische Religion*, Leipzig, 1909, 235 sq. et Kenneth Scott, Greek and Roman honorific months. *Yale Classical Studies*, II, New Haven, 1931, 207 sq.

1. Sebastos	2 octobre	5. Ioulaios	2 février	9. Agkisaios	2 juin
2. Agrippaios	2 novembre	6. Nérônaios	2 mars	10. Romaios.........	2 juillet
3. Libaios	2 décembre	7. Drousaios	2 avril	11. Aineadaios	2 août
4. Octavios	2 janvier	8. Aphrodisios	2 mai	12. Kapetôlios	2 septembre

Kenneth Scott date ce calendrier de l'an 15 avant J.-C.

(2) Les formes « Aineios » et « Ioulios » sont rétablies par Kenneth Scott, *art. cit.*, 214.

(3) E. Kornemann, Nachträgliches zum « Doppelprinzipat » dans Εἰς μνήμην Σπυρίδωνος Λάμπρου, Athènes, 1935, 224.

LES CALENDRIERS DE SYRIE

On peut ranger les calendriers de Syrie en deux grandes catégories : ceux où apparaît l'influence alexandrine, et ceux qui se rattachent au calendrier julien.

A) *Calendriers de caractère alexandrin*

Ce sont ceux des pays proches d'Alexandrie ou ayant avec elle des rapports commerciaux.

a) *Gaza et Ascalon ont le même calendrier et les mêmes noms de mois*, mais ceux-ci sont distribués différemment.

	Gaza	Ascalon	Début		
	—	—	—		
1.	Dios.	Hyperberetaios.	28 oct.	30	jours
2.	Apellaios.	Dios.	27 nov.	30	—
3.	Audynaios.	Apellaios.	27 déc.	30	—
4.	Peritios.	Audynaios.	26 janv.	30	—
5.	Dystros.	Peritios.	25 févr.	30	—
6.	Xanthikos.	Dystros.	27 mars	30	—
7.	Artemisios.	Xanthikos.	26 avril	30	—
8.	Daisios	Artemisios.	26 mai	30	—
9.	Panemos	Daisios.	25 juin	30	—
10.	Lôos.	Panemos.	25 juill.	30	—
	5 Epagomenai		24 août	5	—
11.	Gorpiaios.	Lôos.	29 août	30	—
12.	Hyperberetaios.	Gorpiaios.	28 sept.	30	—

Les mois avec leur durée et leur début sont identiques à ceux des Alexandrins. La seule différence est dans le début de l'année, plus tardif de deux mois. Le calendrier de Gaza est employé dans *La vie de Porphyre* par le diacre Marc et dans beaucoup d'inscriptions jusqu'au VII^e siècle.

b) *Salamine de Chypre.* — Ce calendrier a les mêmes noms de mois que celui d'Alexandrie, mais avec des interversions. En outre, le début du premier mois, dont le nom n'est pas identifié, est marqué au 4 septembre, sans doute parce que ce début de mois et d'année était traditionnel avant l'introduction du calendrier égyptien. L'ordre des mois n'est pas connu, sauf pour la place de Choiak, de Mésori et des épagomènes. Pour les autres, on hésite entre deux séries. Nous les indiquons d'après G. de Jerphanion (1), qui tient la première pour plus probable.

						Commence au
Mois	I (Phaôphi ?		Athyr ?)	30	jours	4 septembre
—	II (Athyr ?		Tybi ?)	30	—	4 octobre
—	III	Choiak		30	—	3 novembre
—	IV (Tybi ?		Mechir ?)	30	—	3 décembre
—	V (Mechir ?		Phamenôth ?)	30	—	2 janvier
—	VI (Phamenôth ?		Pharmouthi ?)	30	—	1 février
—	VII (Pharmouthi ?		Pachôn ?)	30	—	3 mars
—	VIII (Pachôn ?		Payni ?)	30	—	2 avril
—	IX (Payni ?		Epiphi ?)	30	—	2 mai
—	X	Mésorè		30	—	1 juin
—	XI (Epiphi ?		Thôth ?)	30	—	1 juillet
—	XII (Thôth ?		Phaophi ?)	30	—	31 juillet
		Epagomènes		5	—	30 août

G. de Jerphanion fait remarquer, en outre, que plusieurs de ces noms de mois ont pu être remplacés par des appellations toutes différentes.

---

(1) G. DE JERPHANION, Observations sur le calendrier de Salamine de Chypre à l'époque chrétienne, *L'antiquité classique*, 1, 1932, 9-24.

Ce calendrier, absent de l'Hemerologion de Florence, est cité par saint Épiphane (*Haer.*, LI, 24) et par Alexandre de Chypre (VIIe siècle) (*AASS*, Jan. II, 446) avec des concordances de dates qui ont permis de le reconstituer. Il est employé dans les inscriptions jusqu'au VIIe siècle ; mais le plus souvent les mois sont désignés par un nombre ordinal. G. de Jerphanion a expliqué d'une manière très plausible la date du 4 septembre comme début de ce calendrier.

c) *Arabes (Bostra, Damas, Nabatène)*. — Les Arabes passèrent au calendrier solaire à caractère alexandrin après la création de la province romaine d'Arabie par Trajan en 105. Les noms de mois qu'indique l'Hemerologion de Florence sont des noms macédoniens, mais les inscriptions nabatéennes prouvent qu'on employait aussi des noms sémitiques. Le début de l'année est à l'équinoxe de printemps (22 mars) ; les épagomènes sont placés logiquement après les 12 mois.

	Noms macédoniens			Noms nabatéens
	—			—
1.	Xanthikos	22 mars	30 jours	Nisan
2.	Artemisios	21 avril	30 —	Ijar
3.	Daisios	21 mai	30 —	Siwan
4.	Panemos	20 juin	30 —	?
5.	Lôos	20 juill.	30 —	Ab
6.	Gorpiaios	19 août	30 —	Elul
7.	Hyperberetaios	18 sept.	30 —	Tishri
8.	Dios	18 oct.	30 —	?
9.	Apellaios	17 nov.	30 —	Kislev
10.	Audynaios	17 déc.	30 —	Tebet
11.	Peritios	16 janv.	30 —	Shebat
12.	Dystros	15 févr.	30 —	Adar
	Epagomenai	17 mars	5 —	

Clermont-Ganneau a reconnu ce calendrier dans une inscription de Khalasa (antique Éluse) datée de 494 (où il voit l'ère de Gaza) et portant indication d'épagomènes (*Rec. d'arch. orient.*, VII, 122-127).

Saint Épiphane (*Adv. Haer.*, LI, 24) donne deux noms de mois κατὰ Ἄραβας qui ne se rencontrent nulle part ailleurs : Ἀλεώμ et Ἀγαλθαβαείθ ; par les équivalences avec les mois juliens, ils correspondent à Audynaios et Dios ci-dessus.

N. B. — On a pu penser autrefois que Palmyre employait ce même calendrier, mais une inscription portant la mention Δυστρου εμβολιμου prouve que les Palmyréens avaient conservé l'ancien calendrier lunisolaire des Séleucides (Fr. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos* (1922-1923), Paris, 1926, 347-350, 386).

d) *Tyr*. — Pour le calendrier de Tyr, l'Hemerologion de Florence donne les indications suivantes :

1.	Hyperberetaios	19 oct.	30 jours
2.	Dios	18 nov.	30 —
3.	Apellaios	18 déc.	30 —
4.	Audynaios	17 janv.	30 —
5.	Peritios	16 févr.	30 —
6.	Dystros	18 mars	31 —
7.	Xanthikos	18 avril	31 jours
8.	Artemisios	19 mai	31 —
9.	Daisios	19 juin	31 —
10.	Panemos	20 juill.	31 —
11.	Lôos	20 août	30 —
12.	Gorpiaios	19 sept.	30 —

On voit que les épagomènes ont été distribués dans les cinq mois qui précèdent le mois de Lôos, dont le commencement est le plus proche de celui de thôth. Il est vraisemblable que le 6e épagomène devait être placé à la fin de Peritios comme 31e jour, de manière à se trouver proche du bissexte romain et en même temps ne pas interrompre la série des mois ayant même nombre de jours. Il résulte d'après une mosaïque de l'église de Saint-Christophe à Kabr Hiram, non loin de Tyr (576 ap. J.-C.) que le début de l'année avait été précédemment porté au 1^er^ Dios (18 nov.) (1).

Ce calendrier se trouve dans les inscriptions jusqu'au VI^e^ siècle. Il se rencontre aussi dans des documents conciliaires du V^e^ et du VI^e^ siècle (Mansi, VII, 197 ; VIII, 1083).

B) *Calendriers de caractère julien*

La distribution des jours et des mois est celle-là même du calendrier julien. Seuls diffèrent les noms et le rang des mois.

a) *Antioche.* — Le calendrier d'Antioche est appelé *hellenicum* dans l'Hemerologion de Florence. Saint Épiphane l'appelle aussi κατὰ Ἕλληνας et encore κατὰ Σύρους εἴτουν Ἕλληνας (*Adv. Haer.*, LI, 24).

Nous joignons ici aux noms macédoniens les noms syriaques correspondants, employés par les écrivains syriens.

1. Hyperberetaios = Octobre = Tishri I.
2. Dios......... = Novembre = Tishri II.
3. Apellaios .... = Décembre = Kanun I.
4. Audynaios.... = Janvier = Kanun II.
5. Peritios ...... = Février = Shebat.
6. Dystros ..... = Mars = Adar.
7. Xanthikos .. = Avril = Nisan.
8. Artemisios .. = Mai = Ijar.
9. Daisios ..... = Juin = Haziran.
10. Panemos .... = Juillet = Tammuz.
11. Lôos .... = Août = Ab.
12. Gorpiaios ... = Septembre = Elul.

Ce calendrier est le seul qui ait survécu de tous les calendriers particuliers. C'est lui qu'on voit en usage chez Eusèbe (*PG*, 20, 1449 A, 1457-1520). A partir du IV^e^ siècle, il est le calendrier officiel du patriarcat d'Antioche avec emploi des noms de mois, soit grecs, soit syriaques, selon la langue des documents. Les écrivains arabes employèrent des noms arabes, très semblables aux noms syriaques.

b) *Séleucie de Piérie et Sidon.* — Les calendriers de Séleucie et de Sidon transmis par l'Hemerologion de Florence-Leyde-Vatican (le premier n'est pas dans le manuscrit de Florence) ont leurs mois calqués sur le calendrier julien, mais le mois qui commence l'année est incertain. Il est probable que, pour Séleucie, proche d'Antioche, c'était Koronios, par conjecture Gorpiaios, correspondant à octobre, tandis que pour Sidon c'était Dios, correspondant à janvier, Dios étant le premier mois dans divers calendriers. Les noms des mois sont macédoniens pour Sidon ; et pour Séleucie, deux noms sont sûrement macédoniens, quatre autres peut-être aussi sous des graphies déformées. Nous donnons la liste de Kubitschek d'après le manuscrit de Rome en mettant entre parenthèses les restitutions conjecturales faites précédemment. Kubitschek commence sa liste en janvier.

SÉLEUCIE

Aphy (Audynaios) .... = Janvier.
.... = Février.
Itonios (Dionysios) .... = Mars.
Anthisterios .... = Avril.
Artemisios.......................... = Mai.
Herakleios .... = Juin.
Nenealios .... = Juillet.
Adonis .... = Août.
Apellaios .... = Septembre.
Koronios (Gorpiaios) .... = Octobre.
Pantheios (Panemos) .... = Novembre.
Sandis (Xanthikos) .... = Décembre.

Les anciennes conjectures pour Audynaios et Gorpiaios semblent bien devoir être retenues (2).

---

(1) GINZEL, III, 30, qui rapporte les conclusions de Kubitschek.

(2) G. DE JERPHANION, *art. cit.*, 13.

SIDON

1. Dios	= Janvier.	7. Artemisios	= Juillet.
2. Apellaios	= Février.	8. Daisios	= Août.
3. Audynaios	= Mars.	9. Panemos	= Septembre.
4. Peritios	= Avril.	10. Lôos	= Octobre.
5. Dystros	= Mai.	11. Gorpiaios	= Novembre.
6. Xanthikos	= Juin.	12. Hyperberetaios	= Décembre.

c) *Héliopolis.* — Le calendrier d'Héliopolis (Balbeck), d'après l'Hemerologion de Florence, avait la forme suivante, sans qu'on puisse dire quel mois commençait l'année. Il semble bien cependant que Ab, commençant le 23 septembre, doive être retenu pour le premier mois. Plusieurs noms de mois sont corrompus.

Ag	22 nov.	31 jours	Neisan	24 mai	31 jours
Thisrin	23 déc.	30 —	Iar	24 juin	30 —
Gelôn	22 janv.	30 —	Ezer	24 juill.	30 —
Chanoun	21 févr.	31 —	Thamiza	23 août	31 —
Sobath	24 mars	30 —	Ab	23 sept.	30 —
Adar	23 avril	31 —	Iloul	23 oct.	30 —

N. B. — A partir du Ve siècle environ, le calendrier byzantin supplanta peu à peu en Syrie les calendriers locaux : certains cependant subsistèrent jusqu'à la domination arabe. A partir du milieu du VIIe siècle, on ne trouve plus en Syrie que trois calendriers : le calendrier islamique, le calendrier byzantin et le calendrier d'Antioche.

LES CALENDRIERS ROMAIN, JULIEN, BYZANTIN

A) *Le calendrier romain préjulien*

Le calendrier primitif de Rome, dit de Romulus, n'avait que 10 mois de 31 et 30 jours, en tout 304 jours. Sous Numa, furent ajoutés à la fin de l'année deux nouveaux mois, janvier et février. Les mois formèrent cette suite : mars, avril, mai, juin, quintilis, sextilis, septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février. Quatre avaient 31 jours : mars, mai, quintilis, octobre; sept avaient 29 jours : avril, juin, sextilis, septembre, novembre, décembre, janvier ; le dernier, février, avait 28 jours. En tout 355 jours. Année trop courte par rapport au cours du soleil. Aussi décida-t-on d'ajouter tous les deux ans vers la fin de l'année (après le 23 février) un court mois de 22 ou de 23 jours alternativement (mois dit *mercedonius*). Ce n'était pas suffisant. Il restait encore un retard de trois jours tous les quatre ans et au bout de 30 ans, de 22 jours 1/2, un mois *mercedonius.* Les pontifes eurent finalement le soin de régler l'intercalation du mois supplémentaire. L'arbitraire avec lequel ils procédèrent ne fit qu'augmenter la confusion et rendre nécessaire une réforme. Elle fut entreprise par César qui fit appel à l'astronome alexandrin Sosigénès.

B) *Le calendrier julien*

La réforme conservait les 12 mois avec les mêmes noms, mais, dans la suite, quintilis et sextilis furent remplacés respectivement par julius et augustus. La durée des mois fut modifiée et devint celle que nous avons encore maintenant. En outre, un jour devait être ajouté tous les quatre ans au mois de février. Enfin, le début de l'année civile fut porté au 1er janvier.

Le calendrier julien entra en usage l'an 45 av. J.-C., qui fut bissextile. (L'année précédente, 46, fut une année de 15 mois ou 445 jours : l'année de la confusion.) Mais la réforme fut mal appliquée ; les intercalations qui devaient se faire les années 1, 5, 9... furent faites les années 1, 4, 7..., jusqu'à l'année 37, où Auguste, pour corriger l'erreur, décida de supprimer les bissextes de 41, 45, 49. L'intercalation fut reprise en l'an 53, qui est l'an 8 ap. J.-C., et fut continuée depuis, régulièrement, jusqu'à la réforme grégorienne (1582 de notre ère).

Dans la désignation des jours, César conserva l'ancien usage. Au 1^er^ jour du mois sont les *kalendae*. Au milieu du mois sont les *idus*, à savoir le 15 dans les quatre anciens mois de 31 jours, le 13 dans les autres. Le 9^e^ jour avant les ides est appelé *nonae*, à savoir le 7 dans les quatre anciens mois de 31 jours, le 5 dans les autres. Les jours sont comptés d'après le terme à venir, et ce terme rentre dans le compte : *III idus martias* est le 13 mars (ides le 15). L'intercalation du jour supplémentaire tous les quatre ans se fait en doublant le *dies VI Kal. martias* (24 février), d'où les noms de « bissexte » et d' « année bissextile ». On trouvera le tableau des mois romains avec leur division par calendes, nones, ides, dans notre III^e^ Partie.

Le calendrier julien se répandit aussitôt en Occident sans obstacle. En Orient, où villes et nations avaient leurs propres calendriers, il ne put s'imposer que dans les actes publics, mais plusieurs calendriers locaux s'en rapprochèrent. Ce calendrier julien, dans sa forme intégrale, avec ses ides, nones et calendes, fut employé dans l'Empire romain d'Orient jusqu'au temps de Justinien. Dans la littérature des premiers siècles (I-IV) après Jésus-Christ, on voit assez souvent indiquées les dates juliennes en concordance avec celles d'autres calendriers.

C) *Le calendrier byzantin*

Ce calendrier ne diffère du calendrier romain, dont il prend les noms de mois, que par le début de l'année, placé au 1^er^ septembre, et la désignation des jours dans le mois, faite au moyen du nombre ordinal. Une telle désignation apparaît déjà à l'époque patristique (saint Épiphane, *Adv. Haer.*, LI, 27 ; saint Basile de Césarée, Lettre 100, *PG*, 32, 505 ; Julien l'Apostat, lettre 50 = 108, *Bidez*, p. 108). Le calendrier byzantin coexista en Syrie et en Égypte avec les calendriers locaux, conservés dans l'usage privé. Après la perte de ces régions au VII^e^ siècle, le calendrier byzantin est le seul employé dans tout l'Empire.

Ce calendrier est passé aux nations slaves christianisées par Byzance.

CALENDRIERS BYZANTINS ET CALENDRIERS DE LA RENAISSANCE A NOMS DE MOIS ATTIQUES (1)

Par manie archaïsante, Pachymère prit plaisir à substituer aux noms romains des mois les anciens noms attiques. Il s'empara de la liste de Tzetzès dans son commentaire sur Hésiode, et comme lui, remplaça deux noms de mois, Thargelion et Metageitnion, par des noms empruntés à d'autres calendriers grecs, Lenaion et Kronion. L'ordre des mois est tout à fait différent de celui du calendrier attique. Quant à la correspondance avec les mois romains, Pachymère a purement et simplement égalé le premier mois de sa liste, Hekatombaion, avec le mois de janvier, et ainsi de suite. Il n'est pas besoin de dire que c'est là un commencement d'année tout théorique, et que l'année indictionnelle — il ne pouvait en être autrement — demeura toujours, pour notre auteur, l'unité de mesure de sa chronologie.

L'exemple de Pachymère ne semble pas avoir eu beaucoup d'influence. En eut davantage le traité de Théodore Gazès ou Gaza sur les mois attiques. Il y préconisa un ordre des mois, qui est fort différent de celui de Pachymère, sans toutefois représenter exactement l'ancien ordre. Comme Pachymère, il fait coïncider rigoureusement les mois attiques avec les mois romains. Mais du moins sait-il que le premier, Hekatombaion, commençait à la saison d'été, et c'est pourquoi il l'identifie avec le mois de juin, et part de là pour identifier les autres. L'opuscule de Théodore de Gaza, composé *ex professo* par un érudit de renom, a vite fait autorité. Écrit en 1470, il connut les presses en 1495 et, jusqu'en 1550, il n'eut pas moins de six autres éditions (1). Ce qui nous intéresse ici, c'est que de nombreux lettrés se mirent à dater leur correspondance par les mois attiques indiqués par cet auteur. Cela commença dès avant la première édition (2) et se continua durant tout le siècle suivant (3). On voit même reprise par ces humanistes la manière des anciens Grecs de marquer les quantièmes mensuels au moyen de la division du mois en décades ; or, cela aussi est indiqué par Gazès, et l'on ne risque pas de se tromper en disant que c'est de lui qu'ils l'ont appris. Et il est bien probable que les copistes, qui dans des souscriptions de manuscrits du XVIe siècle, emploient les noms de mois attiques, sont dans la même dépendance.

---

(1) Paul TANNERY, Les noms de mois attiques chez les Byzantins, *Revue archéologique*, 3^e^ série, 9, 1887, 23-36 ; 2^e^ éd., *Mémoires scientifiques*, t. 4, 223-239.

Il peut cependant, sur ce point, y avoir des exceptions, et la raison en est qu'il existe une liste de ménologes publiée par H. Estienne dans son *Thesaurus linguae graecae* d'après un vieux manuscrit à lui *(in Lexico quondam meo veteri)*, différente de celle de Gazès. Elle reproduit les noms et l'ordre véritable des mois attiques en indiquant les synonymies respectives de Kronios et de Lenaion pour Hekatombaion et Poseideon. La correspondance avec les mois romains se fait à partir de l'identification de Hekatombaion, premier mois attique, avec septembre, premier mois byzantin. Il est possible qu'une telle liste ait été utilisée par des copistes et c'est pourquoi il a fallu la mentionner.

Nous sommes donc en présence de trois systèmes différents d'utilisation des mois attiques par les auteurs grecs ou les copistes de la basse époque. Nous en donnons ici une vue synoptique, d'après Paul Tannery *(art. cit.)*.

Mois romains	Ménologes	Pachymère	Théodore Gazès
1. Janvier	5. Memakterion.	1. Hekatombaion.	8. Gamelion.
2. Février	6. Poseideon.	2. Lenaion.	9. Elaphebolion.
3. Mars	7. Gamelion.	3. Kronion.	10. Mounychion.
4. Avril	8. Anthesterion.	4. Boedromion.	11. Thargelion.
5. Mai	9. Elaphebolion.	5. Pyanepsion.	12. Skirophorion.
6. Juin	10. Mounychion.	6. Maimakterion.	1. Hekatombaion.
7. Juillet	11. Thargelion.	7. Anthesterion.	2. Metageitnion.
8. Août	12. Skirophorion.	8. Poseideon.	3. Boedromion.
9. Septembre	1. Hekatombaion.	9. Gamelion.	4. Maimakterion.
10. Octobre	2. Metageitnion.	10. Elaphebolion.	5. Pyanepsion.
11. Novembre	3. Boedromion.	11. Mounychion.	6. Anthesterion.
12. Décembre	4. Pyanepsion.	12. Skirophorion.	7. Poseideon.

Pour être complet sur ce sujet, signalons une liste byzantine de mois attiques, où l'ordre des mois est encore autre que dans ces trois systèmes. On la trouvera, éditée et commentée par Voltz, dans *BZ*, 4, 1895, 547-560.

LE CALENDRIER JUIF

Le calendrier juif est un calendrier lunisolaire de 12 mois alternativement de 30 et de 29 jours, avec un mois intercalaire environ tous les trois ans. La désignation des mois a varié. Elle s'est faite primitivement par des noms, ensuite par leur numéro d'ordre, et enfin de nouveaux noms furent employés, qui datent de la captivité de Babylone. Ce sont ceux dont les juifs se servent encore aujourd'hui.

---

(1) FABRICIUS, *Bibl. graeca*, 9, 194 ; éd. Harles, 10, 392.

(2) Voir lettres d'Adramyttenus, de Janus Lascaris, de Sergius Stissus, dans E. LEGRAND, *Cent dix lettres de François Filelfe*, Paris, 1892.

(3) Grand nombre d'exemples dans LAMI, *Deliciae eruditorum*, t. 7, 9, 15. Voir aussi E. LEGRAND, *Lettres de Mélétius Pigas*, Paris, 1902. L'année accompagnant ces notations en mois attiques est le plus souvent celle de l'ère dionysienne.

Les savants ne sont pas d'accord sur le commencement de l'année chez les anciens Juifs, les uns tenant pour le printemps, les autres pour l'automne. Les témoignages avancés de part et d'autre indiquent qu'il dut y avoir variation à ce sujet (1). L'usage actuel qui place le commencement de l'année au mois de Tišri, vers l'équinoxe d'automne, remonte vraisemblablement au II^{e} siècle avant J.-C., sous la domination des Séleucides, dont le calendrier lunisolaire (macédonien) avait son premier mois à cette époque de l'année.

L'intercalation du mois supplémentaire était primitivement effectuée d'une manière empirique d'après l'état des cultures. Au temps de Jésus-Christ, les Juifs n'avaient pas encore de cycle qui régularisât cette opération. Dans le premier quart du III^{e} siècle, Africanus leur attribue l'emploi du cycle de 8 ans (2). Dans la seconde moitié du même siècle ou au début du IV^{e}, ils adoptèrent le cycle de 19 ans, déjà en usage chez les chrétiens d'Orient.

Voici les noms des mois du calendrier juif avec les noms des mois macédoniens que l'historien Josèphe leur donne comme correspondants (3) :

1. Tishri	= Hyperberetaios	7. Nisan	= Xanthikos
2. Marcheswan	= Dios	8. Ijar	= Artemisios
3. Kislev	= Apellaios	9. Siwan	= Daisios
4. Tebet	= Audynaios	10. Tammuz......	= Panemos
5. Shebat.....	= Peritios	11. Ab	= Lôos
6. Adar	= Dystros	12. Elul	= Gorpiaios

LE CALENDRIER PERSAN

Au VI^{e} siècle av. J.-C., les Perses utilisaient un calendrier solaire à la manière des Égyptiens c'est-à-dire que leur année était divisée en 12 mois de 30 jours chacun, auxquels s'ajoutaient 5 jours épagomènes. C'était une année vague. Cependant, au témoignage de divers auteurs arabes, ils avaient recours, pour remédier à l'écart qu'entraînait à la longue ce système et maintenir l'accord avec les saisons, à l'intercalation d'un 13^{e} mois tous les 120 ans. Ces autorités sont tardives et il est plus probable que l'opération, si elle avait lieu, s'effectuait d'une manière tout à fait empirique, donc irrégulière. En tout cas, le mois intercalaire n'existe pas dans l'ère de Iezdegerd (632 ap. J.-C.), et aucun document ne le montre pour les ères antérieures des Arsacides et des Sassanides.

Touchant les épagomènes du calendrier de Iezdegerd, il faut tenir compte de l'usage des auteurs. Les plus anciens lui gardent sa place naturelle et primitive après le dernier mois, mais très tôt, dans les premiers siècles de l'Islam, on voit les épagomènes rangés après le huitième mois, et il en est ainsi désormais.

Dans le tableau suivant, qui fait la somme des jours, sont marquées les deux manières.

1. Ferverdîn	30 jours	8. Abân	240 jours	240
2. Ardebehesht.................	60 —	Epagomènes............	245 —	
3. Khordâd....................	90 —	9. Âder..................	275 —	270
4. Tîr	120 —	10. Deï...................	305 —	300
5. Mordâd	150 —	11. Bahmen	335 —	330
6. Scharîr	180 —	12. Asfendârmed...........	365 —	360
7. Mihr	210 —	Endergâhâ	(Epagomènes)	365

---

(1) Voir témoignages à ce sujet dans GINZEL, II, 68-69.

(2) *PG*, 10, 84 AB.

(3) GINZEL, *l. c.*, 68.

Les jours des mois sont indiqués non par des nombres, mais par des noms, les mêmes, répétés pour chaque mois ; les épagomènes ont d'autres noms (voir la liste de tous ces noms dans Ginzel, I, 281, 287, ou dans Neugebauer, p. 35, tableau 24 A).

Sous le sultan seldjoukide Djellâleddin Melik Sha, il y eut une réforme du calendrier qui établit l'année fixe en 441 de l'Hégire, 448 de Iezdegerd (= 1079 de notre ère) avec début à l'équinoxe, au 15 mars. C'était cette année le 19 Ferverdîn ; on en fit le 1er.

LE CALENDRIER ARMÉNIEN

Les Arméniens reçurent probablement vers le ve siècle av. J.-C. de leurs maîtres les Perses, leur calendrier solaire de 12 mois de 30 jours avec 5 jours épagomènes. C'était une année vague. Ils gardèrent leurs mois qui étaient les suivants :

1. Navasart.
2. Hori.
3. Sahmi.
4. Trè.
5. Kalots.
6. Arats.
7. Mahegan.
8. Areg.
9. Ahegan.
10. Mareri.
11. Margats.
12. Hrotits.

Aveliats : 5 jours

Les Arméniens usèrent en outre du calendrier julien avec ses noms de mois. La forme arménienne de ces noms semble indiquer qu'ils les ont reçus directement de Rome sans l'intermédiaire de Byzance, et par suite que l'usage en remonte assez haut, sans doute peu après qu'ils furent entrés en contact étroit avec la puissance romaine. Plus tard, après leur conversion au christianisme, ils eurent besoin de ce calendrier pour l'année ecclésiastique. Mais ils gardèrent toujours leur calendrier propre pour l'usage courant.

Voici les noms du calendrier julien dans leur forme arménienne :

Hunvar.....	= Januarius	Majis........	= Maius	Sebdemper ..	= September
Phedervar...	= Februarius	Hounis	= Junius	Hogdemper .	= October
Mard.......	= Martius	Houlis	= Julius	Nojemper ...	= November
April.......	= Aprilis	Okosdos	= Augustus	Tegdemper..	= December

Quand l'ère arménienne fut créée, le début en fut fixé au 1er navasart qui suivit la fin du cycle bicentenaire d'André, savoir en 552 de notre ère ; il coïncidait avec le 11 juillet du calendrier julien.

Vers 1116, Jean le Diacre établissait un nouveau calendrier fondé sur l'année fixe, point de départ d'une nouvelle ère. Le 1er navasart fut porté au 11 août ; le jour intercalaire tous les quatre ans fut placé tout à la fin de l'année comme 6e épagomène. Le commencement de l'ère fut fixé au 11 août 1084. Selon cette réforme, le calendrier s'établit comme suit :

1er Navasart	= 11 (12) août	1er Mahegan	= 7 (8) février
1er Hori	= 10 (11) septembre	1er Areg	= 9 mars
1er Sahmi...........	= 10 (11) octobre	1er Ahegan	= 8 avril
1er Trè	= 9 (10) novembre	1er Mareri	= 8 mai
1er Kalots...........	= 9 (10) décembre	1er Margats	= 7 juin
1er Arats	= 8 (9) janvier	1er Hrotits	= 7 juillet
		1-5 (6) Aveliats	= 6-10 (11) août

Le 6e épagomène de l'année intercalaire intervient au mois d'août qui précède l'année bissextile julienne. Le 1er navasart qui suit le 6e épagomène est au 12 août, et tous les jours de l'année sont ainsi avancés d'un jour jusqu'à la fin de février bissextile, où le raccord se rétablit.

Une autre réforme fut effectuée en 1617 par Azarias de Djoulfa pour les Arméniens habitant la

Perse. Le début de l'année fut placé au 21 mars et le 1er jour intercalaire de tous les quatre ans après le dernier mois avant les épagomènes, donc trois semaines après le bissexte julien.

Les noms des mois sont nouveaux, et proviennent vraisemblablement de la Perse ou de l'Hindoustan.

1. Shams	= 21 mars	7. Thira	= 17 sept.
2. Atam	= 20 avril	8. Tama	= 17 oct.
3. Shepath	= 20 mai	9. Hamira	= 16 nov.
4. Nacha	= 19 juin	10. Aram	= 16 déc.
5. Ghamar (Lamar)	= 19 juillet	11. Ovtan	= 15 janv.
6. Natar	= 18 août	12. Nirhan	= 14 févr.
		Aveliats	= 16-20 mars

LE CALENDRIER MUSULMAN

Le calendrier musulman est un calendrier purement lunaire, établi en vue d'un usage religieux. Il comporte 12 mois alternativement de 30 et 29 jours ; total : 354 jours. Environ tous les trois ans, le dernier mois a 30 jours au lieu de 29. Cette intercalation est réglée par un cycle de 30 ans, qui obtient une concordance presque parfaite avec le cours moyen de la lune. Ce cycle comporte 19 années communes et 11 années intercalaires : 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26, 29. Voici les noms des mois avec leur durée :

1. Moharrem	30 jours	7. Redjeb	30 jours
2. Safar	29 —	8. Shabân	29 —
3. Rebi'ul awal (Rebi I)	30 —	9. Ramadhan	30 —
4. Rebi'ul akher (Rebi II)	29 —	10. Shawwal	29 —
5. Djumada el ùlâ (Djumada I)	30 —	11. Dju-l-kade	30 —
6. Djumada el akhira (Djumada II)	29 —	12. Dju-l-hidje	29 (30)

Les noms turcs ont trop peu de différences pour qu'il soit nécessaire de les consigner.

II

LES SUITES D'ANNÉES

A) LES CYCLES OU PÉRIODES

Les suites d'années sont de deux sortes.

1° Les suites fermées ou définies, consistant en un nombre déterminé d'années, au bout desquelles la numération des années recommence. Ce sont les cycles ou périodes. Bien que ces deux mots puissent s'employer l'un pour l'autre, c'est cependant le nom de période qui conviendrait le mieux pour désigner un nombre déterminé de cycles, ou un nombre d'années obtenu par la multiplication de cycles divers. Nous nous conformerons toutefois aux usages.

2° Les suites ouvertes ou indéfinies. Commencées à un point donné, elles continuent sans arrêt leur numération. Ce sont les ères. Une ère naissante regarde l'infini : elle prétend à l'éternité.

N. B. — Une ère peut être constituée par des cycles, si ceux-ci, à partir d'un point donné, reçoivent eux-mêmes une numération continue indéfinie. Telle est l'ère des Olympiades.

Nous traiterons donc premièrement des cycles ou périodes ; secondement, des ères.

⁂

Parmi les cycles d'années, les uns sont à fondement naturel, c'est-à-dire qu'ils dépendent de phénomènes naturels, savoir la marche du soleil ou de la lune, les autres sont de pure institution ou convention.

1. CYCLES A FONDEMENT NATUREL

A) CYCLES DU SOLEIL

Il y a deux cycles du soleil : l'un qui est de 4 ans et qu'on pourrait appeler cycle solaire mineur : c'est la tétraétéride julienne ; l'autre, qui est de 28 ans et qu'on pourrait dire cycle solaire majeur : c'est celui que l'on désigne quand on parle de cycle solaire.

1. *La tétraétéride julienne*

Le cours annuel du soleil étant de 365 jours et 1/4 de jour (moins une minime fraction), il s'ensuit que tous les quatre ans, il faut ajouter un jour pour que la suite des années corresponde à la marche du soleil. Cela constitue une période de 4 ans, comportant 3 années de 365 jours et une année de 366 jours. Cette période de 4 années a été instituée par Jules César, et c'est pourquoi on l'appelle tétraétéride julienne. Le jour ajouté tous les quatre ans est celui qui suit le 6e des calendes de mars (= 24 février) et il est appelé lui aussi 6e des calendes de mars. A cause de ce doublement *(bis sextus kal. Martias)*, ce jour intercalaire a reçu le nom de bissexte, et l'année où il est, celui d'année bissextile.

La légère différence en moins sur le quart du jour constitue à la longue un écart sensible qui atteint un jour, puis un nombre de jours qui va croissant. Il allait jusqu'à 10 jours quand, sous Grégoire XIII, en 1582, il fut procédé à un rajustement du calendrier et à une mise au point de l'application du bissexte ; celle-ci consista dans la suppression de ce jour en toutes les années centenaires non divisibles par 400, par exemple : 1700, 1800, 1900, 2100, etc.

Le jour intercalaire de la tétraétéride a une place différente en d'autres calendriers : chez les Coptes et les Éthiopiens, à la fin de l'année civile comme 6e épagomène, à savoir au 29 août. Il en est de même dans la petite ère arménienne, où le 6e épagomène est au 11 août. L'intercalation chez les uns et chez les autres a lieu à la fin de la troisième année de la tétraétéride ; elle a pour effet de retarder les dates de la quatrième année jusqu'à la rencontre avec le bissexte romain six mois plus tard.

Chez les Coptes et les Éthiopiens, les années de la tétraétéride sont désignées par les noms des évangélistes : la première est l'année de Mathieu ; la deuxième, l'année de Marc ; la troisième, l'année de Luc ; la quatrième, l'année de Jean. Ces mêmes désignations sont employées dans les concordances de datations pour indiquer l'année en cours de la tétraétéride.

2. *Le cycle solaire de 28 ans*

Lettres dominicales. Concurrents ou épactes solaires

L'année solaire commune de 365 jours comprend 52 semaines et un jour. Il en résulte que le dernier jour de l'année ramène le même jour de la semaine que le premier. Commencée un lundi, l'année finit un lundi et l'année suivante commence un mardi et finit un mardi, et ainsi de suite, de sorte que, si toutes les années avaient 365 jours, le premier jour de l'an, ayant au bout de sept ans parcouru tous les jours de la semaine, reviendrait au même jour de la semaine qu'il avait tout d'abord. On aurait ainsi un cycle solaire de 7 ans. Un tel cycle ne peut exister que dans les calendriers à années vagues, comme celui des anciens Égyptiens. Il en est autrement dans le calendrier julien. L'année bissextile, en ajoutant un jour de plus que les années communes, se termine par le jour de semaine qui suit le jour de semaine par où elle a commencé, et ainsi le premier jour de l'année suivante, au lieu de commencer un jour de semaine plus tard, commence deux jours plus tard. Une année bissextile, commencée un lundi, se termine un mardi, et l'année suivante commence un mercredi. Le premier de l'an est passé du lundi au mercredi, le mardi étant dépassé. Un jour de la semaine est ainsi sauté tous les quatre ans. Il faudra 7 années bissextiles pour que chacun des jours de la semaine passe à l'omission, et ce n'est qu'alors, au bout de 28 ans (= 7 × 4) que l'année recommencera au jour de semaine initial. Cette période de 28 ans a reçu le nom de cycle solaire (*circulus solis*, κύκλος ἡλίου) ; mais le terme est impropre, car elle n'a aucun rapport avec le cours du soleil. On l'appellerait plus justement dominical ou hebdomadal, car c'est un cycle de semaines. Il peut convenir cependant, car c'est la marche du soleil qui commande ce cycle.

Les *lettres dominicales* sont une série de 7 lettres, de A à G, qui ont pour objet d'indiquer, dans les années auxquelles on les applique, quel jour tombe le premier dimanche de l'année, et conséquemment, par quel jour de la semaine commence l'année. Les lettres A à G désignent en cet ordre les 7 premiers jours de l'année, soit les jours du 1er au 7 janvier, puis la série A-G recommence au 8 janvier et ainsi de suite jusqu'au 31 décembre. L'année est désignée par la lettre qui correspond à son premier dimanche, à savoir A, si le dimanche est au 1er janvier ; B, s'il est au 2 janvier ; C, s'il est au 3 janvier. De là, le nom de lettre dominicale, parce qu'elle sert à indiquer la date du 1^er^ dimanche de l'année.

Nous avons déjà observé que l'année commune de 365 jours commence et finit par le même jour de la semaine, et que, par suite, l'année suivante commence par le jour de la semaine suivant. Il en résulte une marche correspondante pour les lettres dominicales, mais en sens inverse. Prenons une année, par exemple l'an VI du cycle solaire dionysien, année commune. Sa lettre dominicale est G. Cela signifie que le premier dimanche est au 7 janvier et que l'année a commencé par un lundi. L'année suivante, an VII, commune aussi, commencera par un mardi, et le dimanche sera le 6 janvier : d'où la lettre dominicale F. A l'année VIII, commune aussi, la lettre dominicale sera E. On voit que les lettres dominicales vont en rétrogradant. Aux années bissextiles (par exemple an IX du cycle), la lettre dominicale change au jour bissexte, ce qui fait que ces années ont deux lettres dominicales, une du 1^er^ janvier au 24 février, l'autre du 25 février au 31 décembre.

Le cycle solaire dionysien commence par une année dont la lettre dominicale est GF. Le début du premier cycle solaire a été reporté par les computistes à l'an — 9 av. J.-C., de sorte que pour connaître en quelle année du cycle solaire se trouve une année quelconque de l'année dionysienne, il suffit d'ajouter 9 à cette dernière et de diviser le total par 28. Le reste de la division fournit la réponse : $\frac{x + 9}{28}$ = année n^e^ du cycle solaire.

Corrélatifs aux lettres dominicales sont les *concurrents*, également au nombre de 7. Les concurrents d'une année sont des chiffres qui indiquent le nombre de jours écoulés depuis le 52^e^ dimanche de l'année précédente. Une année est dite avoir 1 concurrent quand l'année précédente se termine par un lundi, 2 concurrents quand c'est par un mardi. Elle commence par suite elle-même dans le premier cas par un mardi, dans le second par un mercredi, et ainsi de suite. L'année bissextile augmente son ou ses concurrents d'une unité à partir du jour bissexte, le 25 février. Cette année a donc deux chiffres de concurrents, mais il est d'usage de n'indiquer que le second.

Comme on le remarquera dans le tableau ci-après, les concurrents progressent dans un ordre inverse de celui des lettres dominicales.

Avec les concurrents, on voit aisément quel jour de la semaine tombe le premier de l'an. Quand l'année a 1 concurrent, c'est que l'année précédente se termine un lundi ; elle commence donc elle-même un mardi. Quand l'année a 2 concurrents, c'est que l'année précédente se termine un mardi ; elle-même commence donc un mercredi, et ainsi de suite, en tenant compte que pour les années bissextiles, c'est le premier chiffre des concurrents (non exprimé, mais facile à suppléer) qui doit être considéré.

Les concurrents suivent le cours du cycle solaire, d'où leur nom, et commencent donc dans le même ordre pour les 28 ans. On les appelle encore *epactae solis* (c'est-à-dire jours *ajoutés* au cours solaire, distribués par semaines, et *epactae majores*, parce qu'ils s'étendent sur un plus grand cycle d'années (le cycle solaire) que les épactes lunaires, qui s'étendent sur le cycle lunaire (on a en vue celui de 19 ans).

Les concurrents apparaissent assez souvent dans les chartes du moyen âge comme élément chronologique. Nous n'avons cependant pas cru devoir en surcharger nos tables de concordance, parce qu'il eût fallu y marquer aussi, avec leurs concurrents, les autres cycles solaires dont nous parlerons bientôt. A cette absence suppléera le tableau suivant où est indiquée la correspondance des années du cycle solaire dionysien avec leurs lettres dominicales et leurs concurrents. Il suffira, en effet, pour connaître les concurrents d'une année quelconque, de savoir à quelle année du cycle elle correspond, et on le saura, soit par l'opération susdite $\frac{x + 9}{28}$, soit plus simplement le tableau spécial que nous consacrons aux cycles solaires et lunaires.

CYCLE SOLAIRE DIONYSIEN

LETTRES DOMINICALES ET CONCURRENTS

(L'astérisque marque les années bissextiles)

Années du cycle	Lettres dominicales	Concurrents	Années du cycle	Lettres dominicales	Concurrents	Années du cycle	Lettres dominicales	Concurrents	Années du cycle	Lettres dominicales	Concurrents
*1 ...	GF	1	8 ..	E	2	15 ..	C	4	22 ..	A	6
2 ...	E	2	*9 ..	DC	4	16 ..	B	5	23 ..	G	7
3 ...	D	3	10 ..	B	5	*17 ..	AG	7	24 ..	F	1
4 ...	C	4	11 ..	A	6	18 ..	F	1	*25 ..	ED	3
*5 ...	BA	6	12 ..	G	7	19 ..	E	2	26 ..	C	4
6 ...	G	7	*13 ..	FE	2	20 ..	D	3	27 ..	B	5
7 ...	F	1	14 ..	D	3	*21 ..	CB	5	28 ..	A	6

Outre ce cycle solaire dionysien, le seul que présente *L'art de vérifier les dates*, ainsi que *Le trésor de chronologie* de Mas-Latrie, il est nécessaire de connaître aussi les cycles solaires employés en Orient par les Byzantins et les Alexandrins. Ces cycles sont accordés avec leur ère respective ; ils sont accordés également avec la tétraétéride (1) et leur cycle lunaire respectif, tous avantages qui font défaut au cycle dionysien. Ils diffèrent naturellement de ce dernier et entre eux par leur place sur l'échelle des temps, et par leur point de départ dans le calendrier, et ces différences entraînen, celles des épactes. Une autre différence est dans la manière ou mieux les manières de calculer celles-ci. Saint Maxime les compte en remontant du jour de la semaine (exclu) où tombe le 1er de l'an jusqu'au dimanche précédent (inclus). Si le 1er de l'an est un samedi, les épactes seront vendredi, jeudi, mercredi mardi, lundi, dimanche, donc au nombre de 6. Si c'est un vendredi, il y en aura 5 ; si un dimanchet il y en aura 7, c'est-à-dire aucune (2). Comme on le voit, le nombre des épactes est toujours inférieur d'une unité au chiffre de la férie. Le *Chronicon paschale* nous présente dans un *trochos* un système équivalent (3). Les épactes y sont indiquées par la férie elle-même par laquelle commencent les années du cycle. Ainsi la seconde année du cycle est marquée par B ; cette lettre ou chiffre ne signifie pas qu'il y a deux épactes, mais que l'année commence par la deuxième férie (= lundi), ce qui ne peut donner plus d'une épacte, les épactes se mesurant par leur distance du dimanche (4). Chez les Éthiopiens toutefois, c'est le mercredi, jour génésiaque de la création du soleil, qui tient lieu du dimanche pour le calcul des épactes, et celles-ci sont marquées également par le jour de la semaine selon cet ordre : 1 signifie mercredi ; 2, jeudi ; 3, vendredi, etc. (5).

---

(1) Il s'agit de la tétraétéride julienne, même pour le cycle alexandrin, car s'il est vrai que c'est à la fin de la 3e année de ce cycle que s'opère l'intercalation du jour supplémentaire (6e épagomène), c'est la 4e, celle qui contient le bissexte romain, qui en est affectée, de sorte que, sur le plan pascal, qui est celui des cycles, on doit dire que le cycle alexandrin s'accorde avec la tétraétéride julienne.

(2) Saint Maxime, *PG*, 19, col. 1241 BC.

(3) Éd. Bonn, 25.

(4) Ce commencement (lundi) correspond à celui du cycle protobyzantin κατὰ φύσιν, qui était au 18 mars ; il a été ramené ensuite au 1er octobre précédent pour le rapprocher du 1er septembre, après que l'année de l'ère byzantine eut été alignée sur l'année indictionnelle.

(5) M. Chaine, 107 ; P. Mauro da Leonessa, *Cronologia e calendario etiopico*, Tivoli, 1934, 64.

On trouvera dans une table spéciale les concordances des cycles solaires et lunaires avec les ères. Nous donnons ici : 1o Le début de chaque cycle dans le calendrier avec le début de la semaine où il est ; 2o Le tableau des épactes solaires du cycle byzantin.

1) DÉBUT DES CYCLES SOLAIRES DANS LE CALENDRIER

Cycle dionysien : 1er janvier, samedi.
Cycle protobyzantin : κατὰ φύσιν, 18 mars, lundi.
κατὰ θέσιν, 18 mars, dimanche.
Cycle byzantin : 1er octobre, lundi.
Cycle alexandrin : 25 mars, dimanche.
Cycle éthiopien : avec l'ère alexandrine : 29 août, mardi.
avec l'ère de Dioclétien ou des Martyrs : 29 août, vendredi.
Cycle de saint Maxime (avec l'ère alexandrine) : 1er avril, dimanche.

2) TABLEAU DES ÉPACTES SOLAIRES DU CYCLE BYZANTIN (1)

(L'astérisque désigne les années bissextiles)

Années	Epactes	Années	Epactes	Années	Epactes	Années	Epactes
1	1	*8	2-3	15	4	22	6
2	2	9	4	*16	5-6	23	0
3	3	10	5	17	0	*24	1-2
*4	4-5	11	6	18	1	25	3
5	6	*12	0-1	19	2	26	4
6	0	13	2	*20	3-4	27	5
7	1	14	3	21	5	*28	6-0

Telle est aussi la progression des épactes solaires du cycle du computiste Georges (VIIe siècle) (2), mais il ne dit pas à quelle date du calendrier il les commence.

B) LES CYCLES LUNAIRES

1. *Cycles lunaires préchrétiens*

La durée de l'année lunaire a été comptée pratiquement comme ayant 354 jours, et celle de l'année solaire comme ayant 365 jours, soit une différence de 11 jours. Au bout de l'année solaire, l'année lunaire de 12 mois est terminée depuis 11 jours, et c'est une nouvelle année lunaire qui est en cours depuis lors. Ces 11 jours d'avance sont appelés épactes lunaires, c'est-à-dire jours de l'année lunaire ajoutés pour finir l'année solaire, *epactae lunares*, *epactae minores* (par comparaison avec les épactes solaires, dites *majores*), *adjectiones lunae*. L'année solaire suivante est dite avoir 11 de ces jours. Notons tout de suite, pour la clarté de l'exposé, la manière qui s'est établie au moins dès le IIIe siècle de notre ère de compter les épactes.

Quand une année solaire a commencé avec 11 épactes lunaires, l'année suivante a 11 épactes en plus, qui s'ajoutent aux précédentes, et compte donc 22 épactes. La troisième année en compte 33, mais de ce nombre on déduit 30 jours pour en former le mois embolismique, de sorte qu'elle compte 3 épactes ; et ainsi de suite de 11 en 11, en soustrayant toujours le nombre 30, quand il est dépassé.

---

(1) D'après GINZEL, III, 300.
(2) *BZ*, 9, 1900, 26, l. 1-14.

Le raccord entre l'année solaire et l'année lunaire est le but essentiel des calendriers lunisolaires. Il s'effectue au moyen de l'intercalation d'un treizième mois lunaire environ tous les trois ans. L'intercalation se fit primitivement d'une façon empirique, selon que l'exigeait l'état des cultures. Mais à mesure qu'on évalua plus exactement la durée du cours du soleil et celle du cours de la lune, on s'appliqua à régler les intercalations et à établir des périodes d'années ou cycles, au bout desquels les deux cours reviennent à un même point de départ, et pendant lesquels les intercalations se reproduisent dans le même ordre. Tâche difficile ! L'année solaire et le mois lunaire n'ayant pas de commune mesure et l'équivalence n'ayant été obtenue qu'approximativement, les petites différences en fractions de jour s'accumulent d'année en année pour constituer au bout du cycle la valeur d'un jour, et en certains cycles, de plusieurs jours. Pour rétablir l'accord, tantôt on ajoute un demi-jour à la lune, ce qui se fait en donnant au mois intercalaire la durée de 30 jours, et tantôt on lui enlève un jour entier ; et alors l'âge de la lune est avancé d'un jour. Cette omission d'un jour s'appelle le *saltus lunae*, le saut de la lune. Il a pour effet, ou mieux, pour corrélatif d'augmenter le nombre des épactes cette année-là d'une unité. Le *saltus lunae* s'opère au début d'une néoménie en l'avançant d'un jour.

C'est aux anciens Grecs que les chrétiens ont emprunté l'usage des cycles lunaires. On attribue à Cléostrate, vers l'an 500 av. J.-C., l'invention du cycle de 8 ans, ou oktaétéride, comportant trois intercalations, savoir aux années 3e, 5e, 8e, et comprenant 99 mois lunaires. Le calcul était fait sur la base de 365 jours 1/4 pour l'année solaire et 29 jours 1/2 pour le mois lunaire, excepté pour les mois intercalaires auxquels on donnait une durée de 30 jours. Le total était identique de part et d'autre, 2 922 jours. Mais les mesures étaient mal prises, surtout pour la lune, dont la durée était sous-estimée, tandis que celle du jour était légèrement surestimée. Il en résultait un écart de 1 jour et 1/2 au bout de l'oktaétéride, de 3 jours après 16 ans. Quand on s'en aperçut, on remédia à l'erreur en donnant à la lune trois jours d'épactes tous les 16 ans. On eut ainsi un cycle de 16 ans ou hekkaidékaétéride. Après 10 de ces cycles, le total des épactes était de 30 jours, et alors un mois intercalaire était supprimé. Le cycle complet comportait donc une durée de 10 hekkaidékaétérides ou 160 ans. Un tel système qui nécessitait des corrections aussi fréquentes ne pouvait satisfaire les astronomes.

Au ve siècle av. J.-C. fut connu en Grèce un autre cycle, qui devait avoir une grande fortune, celui de 19 ans. On en fait honneur à Méton ; il est très probable cependant qu'il ne l'a pas inventé, mais l'a emprunté directement ou indirectement aux Babyloniens, chez qui existait dès le vie siècle av. J.-C. et probablement même depuis Nabonassar, dont l'ère commence le 26 février 747 av. J.-C., un cycle lunaire de cette durée (1). Voici la description du cycle tel qu'il est dans Méton (2). A la période de 8 ans, qu'il maintenait avec ses 3 années embolismiques, Méton (432 av. J.-C.) en joignit une autre de 11 ans, dont 4 embolismiques : le tout constituait un cycle de 19 ans, dont 7 embolismiques. Les auteurs ne s'entendent pas sur la place de ces années. En tout 235 mois lunaires, dont 110 caves et 125 pleins. Ils formaient un total de 6 940 jours. Ce total divisé par 19, donnait une moyenne de 365 jours $\frac{5}{19}$ par an. Cela dépassait de $\frac{1}{76}$ la durée de l'année estimée à 365 jours 1/4 et constituait un écart de 1 jour au bout de 76 ans. Callippe (330 av. J.-C.) améliora donc le système de Méton en supprimant un jour au bout de 4 ennéadékaétérides ($4 \times 19 = 76$). Ainsi fut formé le cycle de 76 ans — ἑκκαιεβδομηκονταετηρίς — appelé période de Callippe. Il est formé de 4 cycles de Méton, moins 1 jour, comporte 940 mois dont 28 intercalaires et 27 759 jours (au lieu de 27 760). Ptolémée a utilisé les périodes de Callippe dans ses observations astronomiques (1).

---

(1) Voir M. D. Sidersky, Étude sur la chronologie assyro-babylonienne, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIII, 1re partie, 1923, 106-199.

(2) Ginzel, II, 389-405.

Hipparque découvrit, le premier, semble-t-il, que l'année a un peu moins de 365 jours 1/4. Il calcula qu'au bout de 4 périodes de Callippe, un jour devait être supprimé. Sa période est de 304 ans. La durée moyenne de l'année qui en résulte est de 365 j 5 h 55 mn 12 s. C'est la mesure la plus exacte qu'ait connue l'antiquité. La période d'Hipparque ne fut pas employée dans la pratique.

Le cycle de 19 ans, créé pour un calendrier lunisolaire, n'eut plus d'utilité et cessa d'être en usage en Grèce après l'introduction du calendrier solaire selon la réforme romaine.

Censorin (2), qui connaît ces cycles de 8 et de 19 ans, en signale encore d'autres : celui de Philolaus, 59 ans, celui de Démocrite, 82 ans. On n'a pas de précisions à leur sujet ; ils ne durent pas sortir des traités des astronomes.

Pour l'Occident, on ne connaît de cycle lunaire propre (celui de 112 étant un développement de celui de 8 ans) que celui de 84 ans, mais on ne peut dire avec certitude s'il est d'origine astrologique ou chrétienne. En tout cas, il n'entra sûrement pas dans les usages civils.

2. *Cycles lunaires et comput pascal*

Les chrétiens, pour leur fête de Pâques, ont d'abord observé les dates juives, soit en plaçant la solennité au même jour qu'eux, ce qui était la coutume des Églises d'Asie, soit en la portant au dimanche, ce qui était l'usage plus général. Le conflit qui résulta de ces divergences, à la fin du IIe siècle s'apaisa peu à peu et s'éteignit avant le concile de Nicée. Quelques groupements s'attachaient à la date fixe du 25 mars.

A partir du IIIe siècle, on constate l'usage de cycles pour l'établissement des dates pascales. En Occident, apparaît le cycle de 112 ans, basé sur la double oktaétéride ($[8 \times 2] \times 7$), cycle attribué à Hippolyte et utilisé par le Pseudo-Cyprien. Viennent ensuite les tables centenaires de l'*Augustalis*, de la *Supputatio romana*, du calendrier de 354, du computiste carthaginois de 455, diversement établies sur le cycle de 84 ans (3).

En Orient, des textes liturgiques font honneur à Démétrius d'Alexandrie (189-231) de l'« invention des épactes » (4). Très probablement, il doit s'agir là de l'utilisation, au moyen des épactes, du cycle de 8 ans pour le calcul de la Pâque. C'est en effet ce cycle qu'on voit employé par Denys d'Alexandrie, le second successeur de Démétrius. Divers autres cycles furent essayés ou proposés, mais tous durent s'effacer devant le cycle de 19 ans, adapté au comput pascal par Anatole de Laodicée. Anatole ne nous indique pas lui-même les mesures qui lui ont servi. Les computistes postérieurs en rendent raison de la manière suivante. L'année julienne étant comptée 365 jours 1/4, les 19 années font 6 939 jours 3/4. Elles comprennent 235 lunaisons synodiques. Celles-ci font : 228 mois de 29 jours 1/2 et 7 mois embolismiques de 30 jours ; on y ajoute 4 jours 3/4 correspondant aux jours bissextiles $\left(\frac{19}{4} = 4\ 3/4\right)$. Au total : 6 940 jours 3/4. Comme cela dépasse d'un jour le total des 19 années juliennes, on fait l'égalité en supprimant 1 jour à la lune en chaque cycle. C'est le saut de la lune dont nous avons parlé. Il se place normalement à la fin du cycle. Ni Anatole ni les computistes ses successeurs n'ont utilisé les observations de Callippe et d'Hipparque.

---

(1) Voir la table des cycles de Méton (commençant à 432 av. J.-C.) et celle des périodes de Callippe (commençant à 330 av. J.-C.), dans MAHLER, *Chronologische Tabellen*, I, 59-66, et dans GINZEL, II, 406-407 (cycles de Méton), 415-416 (la première période seulement de Callippe) selon les divers systèmes concernant la place des années embolismiques.

(2) CENSORIN, *De die natali*, 18.

(3) Sur ces cycles de 112 ans et de 84 ans, voir ci-dessus, pp. 6-22.

(4) M. CHAINE, 70 ; P. MAURO DA LEONESSA, *op. cit.*, 47.

Le cycle d'Anatole donna naissance, par des réformes qui changeaient son point de départ, au cycle alexandrin et au cycle byzantin (1). Dans la terminologie des computistes occidentaux, le « cycle de 19 ans » désigne le cycle alexandrin. Ce qu'ils appellent « cycle lunaire » est en réalité le cycle byzantin. Le nombre d'or s'applique aux années du « cycle de 19 ans », c'est-à-dire du cycle alexandrin adopté en Occident. On dit ainsi que le nombre d'or de l'an 900 est 8 pour signifier que c'est la 8ᵉ année de ce cycle.

3. *Les limites de la fête de Pâques*

La différence des cycles employés explique en partie les divergences sur les dates de Pâques qui survinrent entre Rome et Alexandrie au IVᵉ et au Vᵉ siècles. D'autres causes s'y ajoutèrent, encore plus importantes. Il s'agit des limites diverses assignées ici et là à la solennité tant par rapport à l'âge de la lune que par rapport aux dates du calendrier civil.

A Alexandrie, on constate par les lettres festales de saint Athanase que les limites de la fête de Pâques étaient, dès le premier tiers du IVᵉ siècle, d'une part les *XV-XXI lunae* (on n'hésitait donc pas à célébrer la Passion du Christ avant le *XIV lunae*), et d'autre part, puisque Athanase usait du cycle alexandrin, du 22 mars au 25 avril. En fait, le cas ne se présenta pas de son temps pour le 25 avril, mais il y eut le cas du 23 avril, où il marqua la Pâque. Ces normes étaient-elles déjà appliquées au IIIᵉ siècle et au IVᵉ avant le concile de Nicée ? On ne peut que le présumer, en se tenant sur la réserve, surtout en ce qui concerne le cycle d'Anatole.

A Rome, dès le IIIᵉ siècle, comme on le voit par la Table d'Hippolyte, le souvenir de la Passion ne pouvait être célébré avant le *XIV lunae*, ni par suite, la Résurrection du Christ avant le *XVI*. Les limites de la fête de Pâques étaient donc les *XVI-XXII lunae*. Les limites dans le calendrier julien étaient le 25 mars, date julienne de l'équinoxe, et le 21 avril, fête du *Natalis Romae*. La *Supputatio romana* maintint ces normes (2). On conçoit sans peine les conflits que devaient engendrer de telles différences avec le canon alexandrin. Ils ne pouvaient complètement disparaître que par l'effacement d'un système devant l'autre.

Le système de 19 ans l'emportait sans contredit sur le cycle de 84 ans. Au Vᵉ siècle, il s'imposa à l'attention des Romains. Victorius d'Aquitaine l'adoptait, mais il conservait les règles traditionnelles concernant les limites de la fête de Pâques (3). Denys le Petit, les abandonnant résolument, prit le cycle de 19 ans dans sa forme alexandrine, officielle en Orient depuis Théodose Iᵉʳ, y compris ses limites de la fête de Pâques. L'adhésion de Rome à ce cycle au VIᵉ siècle marque la fin des conflits en cette matière.

4. *Remarques sur divers éléments du cycle lunaire pascal de 19 ans*

Années embolismiques. — Les années embolismiques des cycles pascals byzantins et alexandrin sont ainsi distribuées (en gras). Nous les alignons selon la correspondance que les années des cycles ont entre elles.

Cycle byzantin (κατὰ φύσιν)	17	18	**19** |	1	2	**3**	4	**5**	6	7	**8**	9	10	**11**	12	13	**14**	15	**16**	17	18	**19**
Cycle protobyzantin (κατὰ θέσιν)	18	19 |	**1**	2	3	**4**	5	**6**	7	8	**9**	10	11	**12**	13	14	**15**	16	**17**	18	19 |	**1**
Cycle alexandrin	1	2	**3**	4	5	**6**	7	**8**	9	10	**11**	12	13	**14**	15	16	**17**	18	**19** |	1	2	3
Cycle alexandrin de Bède................	1	**2**	3	4	**5**	6	7	**8**	9	**10**	11	12	**13**	14	15	**16**	17	18	**19** |	1	2	3

On voit que les années embolismiques correspondent dans les divers cycles. Plusieurs années de Bède font exception. Mais cela ne fait aucune différence réelle pour le comput, car l'intercalation étant dans ces années échelonnée d'août à décembre (1) a son effet sur la date pascale de l'année suivante, et rejoint ainsi l'année embolismique des Alexandrins et des Byzantins.

---

(1) Voir notre Iʳᵉ Partie, chap. III.

(2) Augustalis admettait des Pâques au *XIV lunae*. On peut voir là une indication que ce computiste n'appartenait pas à l'Église de Rome.

(3) KRUSCH, *Studien II*, 12-15.

Le saut de la lune. — Le saut de la lune, par lequel est supprimé le jour de trop qu'a le total des lunaisons par rapport aux années solaires dans le cycle de 19 ans, se place normalement à la fin du cycle, ou d'une manière plus précise entre la fin du cycle et le commencement du cycle suivant. Si parfois cette règle n'est pas observée, c'est ou parce que le début du cycle a été pris en dehors d'une raison de comput, ou par raison de conformité du cycle à un autre cycle, ou pour des raisons particulières, par exemple pour justifier une chronologie.

Victorius d'Aquitaine place le saut de la lune de son cycle à la fin de la XVIe année (2), mais il a choisi son point de départ sans s'occuper du cours de la lune, à savoir, il l'a placé à l'année de la Passion du Christ. S'il place le saut de la lune à la fin de la XVIe année, c'est qu'il considère sans doute l'année XVII comme étant le commencement du cycle réel, conforme au premier cycle de la création. — *Voir le cycle de Victorius dans la colonne III du tableau comparatif, pp. 54 et 55.*

Dans le cycle byzantin, soit κατὰ φύσιν, soit κατὰ θέσιν, le saut de la lune a d'abord été à la fin de la dernière année, et il y est resté dans le κατὰ θέσιν. Dans le cycle κατὰ φύσιν, proprement byzantin, le saut de la lune, à partir du VIe siècle, est porté à la fin de la XVIe année. La raison en est l'unification des dates pascales de ce cycle avec celles du cycle alexandrin. La date pascale étant en dépendance du saut de la lune, il faut en effet changer celui-ci si on change celle-là. Le saut de la lune dans le cycle alexandrin a sa place normale à la fin de sa XIXe année ; à cette année correspond la XVIe dans le cycle byzantin κατὰ φύσιν. On voit donc pourquoi c'est à la fin de la XVIe année qu'est placé le saut de la lune.

Saint Maxime nous signale ceux qu'il appelle πενταπλοῦντες καὶ ἑξαπλοῦντες, qui mettaient le saut de la lune au commencement de la XIIe année de leur cycle, qui était le cycle byzantin κατὰ φύσιν (3). Ils avaient un but particulier, assez difficile à démêler, mais qui, probablement, était d'ordre chronologique.

Généralement, ceux qui, usant d'un cycle naturel, situent le saut de la lune à une place anormale, cherchent à la justifier. Ils le font en recourant à la division du jour (νυχθήμερον) en 60 parties ou λεπτά. Pour expliquer la suppression du jour en trop qu'a la somme des lunaisons du cycle lunaire, ils distribuent ces λεπτά à travers les années du cycle, mais de telle sorte que leur total, c'est-à-dire le jour complet, soit atteint à l'année où le saut de la lune a été fixé. Ainsi les πενταπλοῦντες donnaient 5 λεπτά à chaque année, de manière à mettre le saut de la lune à la XIIe année, à laquelle ils incorporaient les 5 derniers λεπτά ($12 \times 5 = 60$) (4).

Épactes et θεμέλιον. — Les épactes ne sont pas comptées de la même manière dans tous les cycles. Le cycle d'Anatole, à sa première année, compte 11 épactes ; celui d'Alexandrie commence à 30 épactes, c'est-à-dire sans épactes ; celui de Constantinople κατὰ φύσιν, à 11 épactes ; κατὰ θέσιν à 30 épactes. En outre, les épactes partent d'une année initiale différente selon la différence des cycles. Enfin, le saut de la lune qui augmente d'une unité le lot annuel des épactes, influe nécessairement sur le nombre des épactes des années suivantes. De tout cela, il résulte que pour la même année, des cycles différents ne peuvent avoir un même nombre d'épactes.

Le point de départ dans l'année du calcul des épactes est normalement à la date de la néoménie pascale qui est à l'origine du développement du cycle, à savoir, à la néoménie pascale de la première année du cycle. Dans le cycle d'Anatole, c'est le 22 mars. Dans le cycle alexandrin, c'est la néoménie du 1^er^ thôth (29 août ; 30 après le 6^e^ épagomène), première de ce cycle. Saint Maxime témoigne de fait que les Alexandrins mesuraient leurs épactes jusqu'au 28 août (1) : ce qui signifie qu'ils commençaient à les compter à partir du 29 (1^er^ thôth). Plus tard, à la néoménie du 1^er^ thôth fut substituée celle du 23 mars ; c'est celle qu'indique Bède comme étant le point de départ du calcul des épactes alexandrines.

---

(1) Voir le tableau des néoménies dans notre IIIe Partie, p. 303.
(2) KRUSCH, *Studien II*, 26.
(3) Saint MAXIME, *PG*, 19, col. 1228-1229.
(4) *Ibid.*

Saint Maxime signale encore un autre mode : c'est de les mesurer à partir du 1^er^ avril (2). C'est sans doute ce mode qui est le sien. Il aura voulu donner le même point de départ aux épactes de la lune qu'à celles du soleil qu'il compte précisément à partir du 1^er^ avril.

Pour le cycle byzantin, le point de départ naturel est le 20 mars, où est la néoménie pascale de la première année. Il fut reporté au 1^er^ janvier, où la lune a le même âge qu'au 1^er^ mars, à savoir le XII^e^ jour. Ce report dut être effectué très tôt, à une époque où le calendrier romain était encore le calendrier officiel, peut-être même dès la création du cycle. Saint Maxime nous dit que les πενταπλοῦντες réglaient la Pâque sur la lune du 1^er^ janvier (3). Ces computistes suivaient le cycle byzantin.

Avec les épactes, il faut mentionner le θεμέλιον. Ce terme signifie fondement ; il désigne strictement l'âge de la lune au début de chaque année cyclique, âge sur lequel est fondé le calcul du jour de Pâques. Chez les Byzantins, comme nous venons de le dire, l'année cyclique commence pour les épactes lunaires au 1^er^ janvier. Ce sens du θεμέλιον est bien marqué par Psellos. Les épactes de la première année, explique-t-il, sont 11 au 1^er^ janvier. On y joint le 1^er^ janvier lui-même, ce qui fait 12 ; c'est le θεμέλιον, l'âge de la lune (4). On compte ensuite pour les autres années de 11 en 11, en soustrayant 30 quand ce nombre est dépassé. On a ainsi à la fois pour chaque année la marche des épactes et l'âge de la lune, ce qui est une grande simplification. Ce sens de θεμέλιον s'applique aussi au soleil, dont le θεμέλιον, placé au 1^er^ octobre, est 2 (= lundi) à la première année du cycle, l'épacte étant 1.

Le mot θεμέλιον est parfois pris aussi simplement pour signifier le chiffre des épactes.

Les épactes, à partir du XII^e^ siècle, pas avant semble-t-il, car Psellos ignore ce changement, au lieu d'être comptées 11 à la première année, sont comptées 14, et cette augmentation initiale a naturellement son effet sur les années suivantes. Diverses raisons sont données de cet usage ultérieur. Notons que dans ce compte, c'est le terme de θεμέλιον qui est appliqué.

La variété des divers éléments du comput que nous venons de relever dans le cycle de 19 ans est rendue sensible dans le tableau que nous avons dressé des diverses formes de ce cycle. Plusieurs de ces formes ont déjà leur explication dans les remarques précédentes. D'autres sont données dans notre dissertation sur l'origine des ères mondiales.

C) LE CYCLE DE 95 ANS

Le cycle de 95 ans est une période comprenant 5 cycles de 19 ans (5 × 19 = 95). Il contient la liste des *XIV lunae* pascals avec l'indication des jours de la semaine où ils tombent, ce qui permet de connaître facilement la date de Pâques qui est au dimanche suivant. On connaît aussi par cette liste le jour de la semaine des *XIV lunae* de la période suivante de 95 ans. Non pas en ce sens que les mêmes jours de la semaine reviennent tous dans le même ordre. Il n'est pas croyable que le créateur du cycle ait pu le prétendre. Un décalage se produit en effet à toutes les années bissextiles. La règle du cycle devait être celle-ci : les dates pascales *(XIV lunae)* des années communes reviennent après 95 ans au même jour de la semaine ; celles des années bissextiles reviennent après 95 ans non pas au même jour de la semaine, mais au jour précédent (1). Ainsi, en 258, première année du cycle d'Anatole et année commune, le *XIV lunae* pascal, marqué au 4 avril, tombait un dimanche ; après 95 ans, soit en 353, il revenait au dimanche. De même, le *XIV lunae* pascal de l'année suivante, 259, également année commune, marqué au 24 mars, tombait un jeudi ; il revenait au jeudi en 354. Mais le *XIV lunae* pascal, 12 avril, qui, en 260, est bissextile, était aussi un jeudi, n'était pas un jeudi en 355, mais un mercredi. Par le jeu du bissexte, le cycle glissait peu à peu, en remontant, à travers les jours de la semaine. C'était pour ainsi dire un cycle coulissant, d'une parfaite régularité. En observant cette différence entre les années communes et les années bissextiles, on connaissait à l'avance les Pâques de la période suivante de 95 ans.

---

(1) Saint MAXIME, *PG*, col. 1272 BC.

(2) *Ibid.*, col. 1269 D et 1272 BC.

(3) *Ibid.*, col. 1233.

(4) Gertrude REDL, La chronologie appliquée de Michel Psellos, *Byz.*, 5, 1929, 235.

D) Le cycle pascal de 532 ans

Ce cycle résulte de la multiplication des années du cycle solaire par le nombre des années du cycle lunaire ($28 \times 19 = 532$). Il ramène les dates pascales au même jour du mois et de la semaine après 532 ans.

Il est à remarquer que le cycle pascal de 532 ans a été appliqué différemment, savoir : soit à partir du commencement conjoint des cycles lunaire et solaire ; c'est le mode le plus logique : il est appliqué dans les ères alexandrine et byzantine ; soit en prenant comme point de départ l'un de ces deux cycles, en l'espèce le cycle lunaire, à cause de son importance pour la fête de Pâques : c'est le cas du cycle dit dionysien, qui commence l'an 1 de son cycle lunaire et l'an 8 de son cycle solaire ; soit enfin à partir d'un événement religieux, tel celui de Victorius, qui commence à la Passion du Christ. En ce cas, le cycle solaire s'aligne sur le cycle lunaire. (Sur l'origine du cycle de 532 ans et ses diverses applications, voir notre Première Partie.)

On donnait à ce cycle par isopséphie le nom d'alpha (ἄλφα).

2. CYCLES INSTITUTIONNELS OU DE CONVENTION

A) Olympiades

Les olympiades sont des périodes de quatre années qui tirent leur origine et leur nom des jeux qui se célébraient à Olympie au commencement de l'été tous les quatre ans. Les Grecs appelaient ces jeux πεντεετηρικοί (*quinquennales* chez les Romains), parce qu'ils considéraient la première année d'une période nouvelle comme étant la cinquième de la période antérieure.

Les jeux olympiques remontent au VIIIe siècle av. J.-C. ; ils furent abolis par Théodose Ier en 394.

Le terme d'olympiade est parfois employé dans les chartes du Moyen Age dans le sens de période de quatre ans sans aucun lien avec les anciennes olympiades. Ainsi, dans la donation du comte d'Autun à l'abbaye de Cluny en 956 : *anno imperii Lotharii regis filii Lotharii regis II, prima olympiadis* : le terme désigne la première période de quatre ans du règne de Lothaire (Giry, p. 96).

Il subsiste encore comme expression littéraire pour signifier une période de quatre ans. C'est en olympiades, par exemple, qu'Ausone indique l'âge de son père : *Undecies binas vixit olympiades* (*Parentalia*, I, vers. 4).

---

(1) Cette particularité est notée dans le Prologue du Pseudo-Cyrille. Petau, *De doctrina temporum*, éd. Venise, t. II, 502 : « Unum tantum assem in quibusdam annis propter rationes bissexti, qui occurrere non potuit usque ad ultimum summum circuli annum, qui redit ad caput, adjiciendum, vel potius dimittendum monui. »

On rencontre aussi le terme d'olympiade chez les Arméniens pour désigner la tétraétéride julienne (Dulaurier, 167-168).

La suite des olympiades depuis l'origine des jeux a été employée comme moyen de datation continue (voir les ères, pp. 211-212).

B) Indictions

Les indictions sont des périodes de 15 années, utilisées pour dater actes ou événements. Dans ce moyen de datation, les années seules de chaque période sont exprimées, et non le nombre des périodes écoulées depuis le commencement. Il n'y a pas d'ère des indictions comme il y a une ère des olympiades (1).

Le mot indiction (ἡ ἴνδικτος, ἡ ἰνδικτιών, ἡ ἐπινέμησις) se prend doublement : 1° Pour la période elle-même de 15 ans ; 2° Pour chaque année d'une période et s'accompagne alors d'un numéro d'ordre ; c'est le sens habituel dans les notations chronologiques.

L'indiction, dans l'empire romain, était la fixation du montant de l'impôt foncier annuel. Le mot prit ensuite le sens d'année financière, puis de période d'années financières après qu'on eut réglé que l'assiette de l'impôt serait établie pour plusieurs années et serait renouvelée périodiquement.

C'est à Dioclétien qu'on attribue cette institution, et c'est en Égypte d'abord qu'on la voit en vigueur. Les plus anciens témoignages permettent d'en placer le début en 297-298. On est d'accord actuellement pour reconnaître que l'indiction de Dioclétien était une période de 5 ans seulement, et c'est à Constantin que, conformément à l'indication du *Chronicon paschale* (2), l'on fait remonter la série des indictions de 15 ans. La première de ces périodes a son point de départ en septembre 312 (3).

Jusque vers le milieu du IVᵉ siècle, on constate un certain flottement dans la manière de marquer les années de l'indiction. Tantôt on s'enferme dans la période de 15 ans et l'on compte ensuite les années d'une autre série en recommençant à 1 ; tantôt on la dépasse, c'est-à-dire que l'on continue la numération des années au delà de 15, en marquant généralement le rang qu'elles ont dans la nouvelle période. Exemple : *Gizeh-Papyrus*, n° 10476 : τὸ ἐνεστὼς ἔτος καρπῶν τῆς εὐτυχοῦς ζ νέας ἤτοι κϐ ἰνδικ(τιῶνος). Autres exemples dans *Gardthausen*, II, 462, note 3. Saint Athanase, dans ses lettres festales, ne connaît que des séries fermées de 15 ans (4).

Le premier exemple d'emploi de l'indiction pour dater un acte impérial apparaît dans le décret de Constance de l'année 356/357 (*Cod. Theod.*, XII, 12, 2).

La datation des actes publics au moyen de l'indiction a été rendue obligatoire par Justinien en 537 (Novelle 47).

Si les périodes de 15 ans sont chronologiquement les mêmes partout, il y a cependant une différence en ce qui concerne le début, et conséquemment la fin de l'année indictionnelle, et de ce fait, l'on distingue plusieurs sortes d'indictions.

---

(1) Il y a cependant quelques exceptions au Moyen Age, tant en Orient qu'en Occident. Pour l'Occident, voir Giry, 97 ; le point de départ est pris en l'an moins 3 avant Jésus-Christ. Pour l'Orient, Dulaurier, p. 253-254, signale le cas de l'historien Thomas Ardzrouni, qui parmi d'autres concordances pour l'avènement du calife Mutawakkil (846) marque : après la XIXᵉ indiction ; le point de départ de ces 19 indictions est pris au commencement de l'ère arménienne (552-553).

(2) *Chronicon Paschale*, éd. Bonn, 522, 687.

(3) Ensslin, Valerius (Diocletianus), *RE*, VII A, 2464-2465 ; E. H. Kase, The Dating of the first fifteen year Indiction Cycle, *Trans. and Proc. American Philol. Assoc.*, 61 (1931), XLI ; le même, *A Papyrus Roll in the Princeton Collection*, New York, 1933.

(4) Ed. Schwartz, *Ostertafeln*, 24-25.

1. *Indiction égyptienne*

L'indiction égyptienne, dont le début, après avoir été probablement, à l'origine, fixé au 1er thôt, ne tarda pas à être modifié et revisé chaque année selon l'état d'avancement des cultures. On le voit osciller de mai à juillet. C'était une indiction mouvante. Ce système se poursuivit au delà de la conquête arabe. L'épigraphie nous montre l'indiction employée en Égypte jusque dans le IXe siècle (Lefèvre, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, nº 643). Très probablement, la mention de l'indiction 3 qui se trouve, et se trouve seule, dans les protocoles des Actes du Brigandage d'Éphèse pour des dates d'août de 449 (8 *août* : Ed. Schwartz, II, I, p. 1, 77, et Mansi, VI, 605 ; Actes syriaques, Perry, traduction, p. 401 ; 22 *août* : Actes syriaques, *ibid.*, 13) et que tous les éditeurs considèrent comme une faute pour indiction 2, n'en est pas une, mais exprime simplement l'indiction égyptienne, déjà commencée. Les protocoles mentionnent du reste aussi le nom du mois égyptien : *mesori.*

2. *Indiction byzantine*

L'indiction byzantine ou constantinopolitaine ou constantinienne. — Elle a son commencement au 1er septembre qui précède de quatre mois le 1er janvier de notre comput. C'est celle qu'on attribue à Constantin. La première période de 15 ans commence au 1er septembre 312. Cette indiction est un moyen chronologique d'une très grande fréquence chez les Byzantins. Sans valeur, quand elle est exprimée seule, elle est extrêmement précieuse quand elle accompagne une autre date (par exemple le règne d'un prince, une ère mondiale), qu'elle sert alors à déterminer.

Il n'est point sûr que l'indiction byzantine a toujours eu son début au 1er septembre. Le problème se pose principalement à cause de l'inscription du martyrion de saint Christophe dans le territoire de Chalcédoine, aujourd'hui perdue, qui marque la dédicace de l'édifice en 452 (date sûre) et qui porte, entre autres, les éléments chronologiques suivants : εἰνδικ(τιῶνι) ε′ πληρουμ(ένῃ) μηνὶ σεπτεμβρ(ίῳ) κϐ′ (1).

Je ne m'arrête pas à l'hypothèse de H. Grégoire selon laquelle on aurait d'abord gravé εἰνδικ(τιῶνι) πληρουμ(ένῃ) avec la pensée que tout serait prêt pour la dédicace et qu'elle se ferait avant le 1er septembre, et en laissant un vide pour préciser le jour (2). Le savant professeur la trouve lui-même peu satisfaisante. Elle l'est d'autant moins, renchérirons-nous, que la même pensée qui a fait graver εἰνδικ(τιῶνι) πληρουμ(ένῃ) n'aurait pas manqué de faire graver aussi μηνὶ αὐγούστῳ, si ces deux formules se recouvraient, et n'aurait laissé en blanc que le quantième du mois.

Un autre essai d'explication, que n'a pas connu H. Grégoire, est celui d'André Leval. Celui-ci rapporte πληρουμ(   ) à μ(ηνὶ) σεπτεμϐρ(ίῳ) en lisant : πληρουμ(ένῳ). Et il se réfère à la manière des anciens Grecs qui divisaient le mois en trois parties ou décades : ἱστάμενος, μέσσος, φθίνων (3). Mais, dans ce système, chaque décade avait sa numération propre, et il n'y avait pas de numération continue pour tout le mois, comme c'est le cas ici. On hésitera donc, pour cela, à admettre qu'au 22 septembre, le mois est dans sa fin. C'est comme si l'on disait, car c'est la même proportion, que l'indiction est dans sa fin dans les premiers jours de juin, exactement le 2 juin. Quoi qu'il en soit de ce point, une raison radicale ruine l'explication de Leval, c'est qu'elle remonte la dédicace de l'oratoire en 451, alors qu'elle eut lieu très sûrement en 452, date marquée par le consulat.

---

(1) L. DUCHESNE, Inscription chrétienne de Bithynie, *BCH*, 2, 1878, 289-299.

(2) Dans *Byz.*, 4, 1927-1928, 461-463.

(3) Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, 9, 1889, 392, n. 5. A. Leval ne donne cette explication que comme secondaire. Celle qu'il présente en corps d'article consiste, en corrigeant ε′ par ιε′, à voir dans εἰνδικ(τιῶνι) ιε′ πληρουμ(ένῃ) la fin du cycle indictionnel. Elle est également à rejeter du fait que l'indiction 15 correspond à l'année 461-462, alors que la date consulaire désigne l'année 452.

Ce qui fait difficulté pour accepter le témoignage de l'inscription, c'est qu'il est isolé et semble heurter un dogme. Mais on ne réfléchit pas que ce dogme, depuis l'établissement de l'indiction de 312 jusqu'en 452, date de la dédicace du martyrion de saint Christophe, c'est-à-dire pendant un siècle et demi, se trouve sans témoignage, du moins personne n'en présente et je n'en ai point rencontré.

Quant à l'isolement, il n'est pas absolu. Et je pense ici à la date de ce fameux tremblement de terre qui désola Antioche sous Léon Ier, et dont tant d'historiens, et récemment Gl. Downey et E. Honigmann, se sont occupés. Des chroniqueurs qui l'ont relaté, le plus précis est sans contredit Évagre (1). Voici les notations chronologiques qu'il lui applique :

1. 2e année de l'empereur Léon ;
2. Année 606 de la ville (ère césarienne d'Antioche) ;
3. 14 septembre ;
4. Dimanche commencé (le terme ἐπικαταλαβούσης, à l'aoriste, ne peut avoir d'autre sens) ;
5. 11e indiction (= 457-458).

Les nos 1, 2, 3 et 4 sont concordants pour la date du 14 septembre 458. Reste l'indiction. Il est clair que si cette date est sûre, elle entraîne l'indiction au delà du 1er septembre. Mais est-elle sûre ? Gl. Downey l'a contesté (2). Se méprenant sur le sens de ἐπικαταλαβούσης, il a pensé qu'Évagre a voulu désigner le samedi 14 septembre ; or cette coïncidence a lieu, non en 458, mais en 457. De la sorte est obtenu l'accord avec la 11e indiction, comptée assurément à partir du 1er septembre. Mais il faut aussi qu'une telle indiction s'accorde avec l'année 606 d'Antioche. Or, à la date du 14 septembre 457, 11e indiction, l'année 606, selon le calendrier encore en vigueur en 449, n'a pas encore commencé : elle commencera au 1er octobre. Pour unifier les deux dates, Gl. Downey ne voit pas d'autre moyen que de conclure à un changement de calendrier survenu précédemment à Antioche et consistant à déplacer le début de l'année du 1er octobre au 1er septembre pour la mettre d'accord avec l'indiction byzantine. On sait que la chose a été faite, et une inscription de 483 est considérée jusqu'à maintenant comme le plus ancien document qui nous l'atteste. Downey pense que le texte d'Évagre reporte l'opération avant 457.

Cette démonstration ne repose que sur l'interprétation erronée d'ἐπικαταλαβούσης. On ne peut donc en tenir compte. Elle laisse intacte la date du tremblement de terre d'Antioche en 458. Cette date, du reste, E. Honigmann l'a établie ultérieurement d'une manière irréfragable, en faisant appel à d'autres documents (3). Mais avec elle demeure toujours le problème de l'indiction 11. Si on la compte à partir du 1er septembre, elle est en contradiction avec le 14 septembre de 458, jour qui appartient déjà à l'indiction 12. Je ne m'explique pas qu'Honigmann n'ait pas envisagé cette difficulté, alors qu'il maintient le commencement de l'indiction au 1er septembre : il suppose même que le changement de calendrier dont parle Downey a dû être effectué peu de temps après le sinistre et à son occasion. Pour nous, la chose est claire. Nous voyons dans le texte d'Évagre, un témoignage qu'à la date indiquée, 458, l'indiction ne commençait pas au 1er septembre, et n'avait pas encore commencé au 14 de ce mois, et que telle est la raison qui a fait placer dans l'indiction 11 le 14 septembre 458. Ainsi se parfait la concordance des notations chronologiques attachées par cet auteur à l'événement. Assurément, Évagre n'a fait que reproduire sa source. Sans doute, il y a une autre solution très simple : c'est de déclarer le texte fautif et de le corriger par l'indiction 12. Mais en a-t-on le droit, quand il y a, tout proche dans le temps, à peine six ans plus tôt, un document que rien ne peut ébranler ou éluder, savoir l'inscription de Chalcédoine, et dont le style d'indiction présente la même particularité ?

---

(1) *Hist. eccl.*, II, 12 ; éd. Bidez-Parmentier, p. 63.

(2) Glanville Downey, The Calendar Reforme at Antioche in the fifth Century, *Byz.*, 15, 1940-1941, 39-48.

(3) E. Honigmann, The Calendar Change at Antioche and the Earthquake of 458 A. D., *Byz.*, 17, 1944-1945, 336-339.

Cette inscription est un document qui porte à lui seul certitude. Le texte d'Évagre, non contemporain, a moins de force, mais comme il se présente en d'excellentes conditions, dans une série de concordances, il se fait qu'en même temps qu'il reçoit de l'inscription de Chalcédoine un surcroît d'autorité, il lui apporte à son tour un témoignage qui la sort de son isolement.

En faveur de cette indiction tardive commençant après le 1er septembre, nous croyons utile d'ajouter un autre texte épigraphique qui, s'il n'est pas absolument probant, est tel du moins qu'il ne peut avoir de meilleure explication que dans la même perspective. Il s'agit d'une inscription publiée il y a quelque 70 ans, mais qui est passée inaperçue en ce qui concerne notre problème. Elle est de Panion, en Thrace, donc en pleine ambiance byzantine. Je la transcris avec ses iotacismes : + Ενθα κατακιτε ει τις μακαριας μνιμις Λεοντια θυγατηρ Ευγενιου πορφυροπουλου μηνι οκτοβριου αρχη ινδ(ικτιωνος) θ + (1). Isolée comme elle est, cette indiction est insuffisante pour nous faire connaître la date de l'inscription, mais les sigmas carrés sont indices d'une époque ancienne, IVe ou Ve siècle. Ce qui est remarquable et qu'on aura sûrement remarqué, c'est la formule de datation : « Mois d'octobre, début de l'indiction. » Cette formule est insolite, car généralement, l'ἀρχὴ ἰνδικτιῶνος ne sort pas du mois de septembre. Faut-il penser à une indiction qui commencerait au mois d'octobre ? Ce n'est pas exigible, et la formule cesse d'étonner si l'indiction qu'elle désigne commence en septembre, mais après le 22. Entre le 22 septembre et le début d'octobre, il n'y a que huit jours. Ainsi l'inscription de Panion, sans constituer encore une fois une preuve absolue, confirme d'une manière frappante celle de Chalcédoine.

Mais si l'indiction, à cette époque, ne commence pas au 1er septembre, quel est son point de départ ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. Voici pourtant quelques observations.

En prenant strictement à la lettre les données de l'inscription de Chalcédoine, c'est au 22 septembre que l'indiction se termine. C'est donc au 23 septembre qu'est son point de départ. Or, nous trouvons en divers documents liturgiques la mention d'un νέον ἔτος fixé précisément au 23 septembre. Ainsi, dans le Synaxaire de l'Église de Constantinople, éd. des Bollandistes, *AASS*, *Propylaeum Novembris*, col. 71-74, selon plusieurs manuscrits qui s'échelonnent du XIe au XIVe siècles. Ainsi dans le Typikon de l'Église de Constantinople (IXe-Xe siècles, éd. de Dmitrievskij (autres exemples plus loin) (2). Tous ces manuscrits présentent la formule : Τὸ νέον ἔτος καὶ ἡ σύλληψις τῆς ἁγίας Ἐλισάβετ (il s'agit de la conception miraculeuse de saint Jean-Baptiste). Cette notice est passée chez les Slaves et se trouve dans leurs plus anciens manuscrits, dans le même ordre (on a simplement substitué à la formule « conception de sainte Élisabeth » la formule équivalente : conception de saint Jean-Baptiste). Tels sont le Synaxaire glagolitique d'Assémani (Xe siècle), l'Évangéliaire d'Ostromir écrit en 1056-1057 et le Ménologe slave dit de Sabas (XIe siècle), signalés, les deux premiers par Martinov (3) et tous les trois par l'archevêque Sergij (4). Ce dernier n'hésitait pas à reconnaître dans le *novoe lěto* du 23 septembre le début de l'indiction constantinienne. Il ignorait cependant, du moins il n'y renvoie pas, l'inscription de Chalcédoine. Entre celle-ci et l'indication des manuscrits liturgiques, la coïncidence est frappante. Est-elle décisive ? On trouvera sans doute une raison d'en douter dans le fait qu'on voit ici le νέον ἔτος accouplé avec la fête de la Conception de saint Jean-Baptiste. N'est-ce pas à cause d'elle que le 23 septembre serait le νέον ἔτος ? Et, en effet, cette fête, comme ouvrant le cycle des mystères évangéliques célébrés annuellement par l'Église, peut bien être considérée comme un début d'année liturgique. A cette idée correspond sans doute la mention d'un kanonarion de l'Église de Constantinople (XIe-XIIe siècle) qui porte : Ἡ σύλληψις τῆς ἁγίας Ἐλισάβετ... ἤγουν τὸ νέον ἔτος. Il faut cependant noter que cette explication est un fait isolé, et que la rubrique : Τὸ νέον ἔτος καὶ ἡ σύλληψις... éveille l'idée d'une simple juxtaposition. Cela se confirme par le fait que c'est exactement la même formule qu'on voit employée pour l'indiction du 1er septembre se rencontrant avec la fête de saint Syméon le Stylite : Ἀρχὴ τῆς ἰνδίκτου καὶ τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Συμεὼν (Vatopédi 322/956 = 1202 Eustratiadès du XVe s., Dmitrievskij, II, 146 ; Synaxaire de l'Évergétis (XIIe siècle), Dmitrievskij, I, 256 ; Panteleimon 68 (XIIe siècle), *ibid.*, 152 ; Vaticanus 1877, écrit en 1292, *ibid.*, 837 (1). Mais voici qu'en d'autres documents cette juxtaposition même n'est pas observée et le νέον ἔτος au lieu d'être lié ou accouplé avec la Conception de saint Jean-Baptiste, l'est avec l'équinoxe ou ἰσημερία, selon l'expression des Grecs. Ainsi, dans les synaxaires des IXe et Xe siècles, publiés par M. A. Scholz, on lit : Δέον γινώσκειν ὅτι ἄρχεται ὁ Λουκᾶς ἀναγινώσκεσθαι ἀπὸ τῆς κυριακῆς μετὰ τὴν ὕψωσιν· τότε γὰρ ἡ ἰσημερία γίνεται, ὃ καλεῖται νέον ἔτος (2). De même, dans le Typicon dit de Saint-Sabas, la même rubrique presque dans les mêmes termes avec la même explication (3). L'une et l'autre se trouvent aussi dans le synaxaire du couvent de l'Évergétis de Constantinople. Celui-ci précise que le samedi et le dimanche qui suivent la fête de la Croix (14 septembre) n'appartiennent pas à la nouvelle année, mais que ce sont les samedi et dimanche suivants qui sont les premiers de la nouvelle année (4).

---

(1) A. Papadopoulos-Kérameus, Ἀρχαιότητες καὶ ἐπιγραφαὶ τῆς Θράκης dans Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος. Ἀρχαιολογικὴ ἐπιτροπή. Παράρτημα τοῦ ΙΖ' τόμου, Constantinople, 1886, 94. L'éditeur ne fait aucune réflexion sur l'indiction indiquée.

(2) A. Dmitrievskij, *Typika*, I, 8.

(3) J. Martinov, *Annus ecclesiasticus graeco-slavicus*, 229-230.

(4) Sergij, *Polnyj měsjaceslov*, II, 296. Ajouter aussi l'évangéliaire ancien-serbe de Miroslav (XIIe siècle), édition phototypique du roi Alexandre I de Serbie.

Les documents liturgiques dont nous faisons état nous montrent le nouvel an identifié d'une part avec l'équinoxe, d'autre part avec le 23 septembre. Et le 23 est aussi, dans l'inscription de Chalcédoine, interprétée strictement, le commencement de l'indiction. Y a-t-il un lien entre ces rencontres ? Signifient-elles que le choix du début de l'année indictionnelle s'est porté sur l'équinoxe et que celui-ci a été alors observé et fixé au 23 septembre ? Je n'oserais pas l'affirmer sans témoignage positif et je ne crois pas vraisemblable que pour un tel objet on ait procédé à une révision des saisons. Si l'on avait pensé à l'équinoxe, c'est naturellement sa date traditionnelle que l'on aurait eue en vue. Le νέον ἔτος du 23 septembre — en attendant de dire de l'indiction — doit avoir une autre origine, que nous allons essayer de déterminer.

Nous avons vu plus haut que le calendrier lunisolaire macédonien en usage dans le royaume des Séleucides, ne tarda pas à faire place, après la réforme julienne, le pays étant déjà conquis, au calendrier solaire de cette réforme. Celui-ci, cependant, ne fut pas accepté dans toutes ses particularités. Villes et régions allèrent plus ou moins loin dans leur imitation. Nous sommes renseignés à ce sujet par l'Hemerologion de Florence (mss. de Florence, de Leyde et du Vatican) (5). Il nous donne l'état de divers calendriers orientaux qui doivent remonter aux temps d'Auguste (6). Le calendrier de Lycie est le plus proche du calendrier romain. Le commencement de l'année y est le même, et la plupart des mois commencent aussi au même jour. Mais tous les autres ont conservé leur début traditionnel de l'année en automne. A Antioche et à Séleucie, les mois ont été calqués sur les mois romains, avec même nombre respectif de jours et même début des mois, mais le commencement de l'année, resté automnal, a été fixé au 1er octobre. Ailleurs, on a commencé l'année à l'équinoxe romain, et on a formé les mois à partir de l'équinoxe sur le mode romain. Tels sont les calendriers d'Asie et d'Éphèse dont le premier de l'an est au 24 septembre. On peut y ajouter à coup sûr les calendriers de Bithynie, de Crète, de Paphos que l'Hemerologion fait commencer au 23 septembre. Ils commençaient précédemment au 24 septembre. Ce passage du 24 au 23 septembre n'est pas une pure supposition. On peut le tenir pour certain. Nous en sommes instruits par le cas du calendrier d'Asie. Notre Hemerologion lui donne comme début, nous venons de le voir, le 24 septembre. Or, toute une série d'inscriptions d'Asie : Apamée, Euménie, Dorylée, Pergame, Priène, nous convainquent qu'il y eut au temps d'Auguste une réforme du calendrier de cette province, par laquelle le premier jour de l'année, en l'honneur de cet empereur, est porté au 23 septembre qui est son *dies natalis* (1). L'inscription de Priène donne le détail de ce nouveau calendrier, à savoir les noms des mois, leur durée respective et leur commencement. Les noms sont les noms macédoniens, sauf le premier qui, en l'honneur de César Auguste, s'appelle Καῖσαρ au lieu de *Dios*, et le premier jour de ce mois, par le fait le premier de l'an, correspond au IXe jour avant les calendes d'octobre (23 septembre), *dies natalis* d'Auguste ; et tous les autres mois commencent de même par le IXe jour avant les calendes (2).

---

(1) Notons que dans l'évangéliaire d'Ostromir, dont nous avons l'édition en fac-similé sous les yeux (St.-Pét., 1883), un point suivi d'une majuscule sépare les indications du nouvel an et de la Conception de saint Jean-Baptiste : *Novoe lěto. I začatie Ioannu Krestitelju.*

(2) M. A. SCHOLZ, *Novum Testamentum graece*, I, 464.

(3) Éditions de Venise, 1685, p. 22 ; 1691, p. 26.

(4) A. DMITRIEVSKIJ, *Typika*, I, 282.

(5) *Mediceus XXVIII 28 ; Leidens. gr. 78 ; Vatic. gr. 1291.* — GINZEL, III, 18-34 ; W. KUBITSCHEK, *Die Kalenderbücher von Florenz, Rom und Leyden*, Wien, 1915, où l'exemplaire du Vatican est utilisé pour la première fois.

(6) Voir ci-dessus, pp. 172-173, le tableau de ces calendriers.

Ce qui s'est passé là pour le calendrier d'Asie contient sans nul doute l'explication de la date du 23 septembre comme début de l'année dans les calendriers de Bithynie, de Crète et de Paphos. Cette date ne désigne certainement pas l'équinoxe, qui ne pouvait être qu'au 24 septembre, mais sûrement le *dies natalis* d'Auguste, qui, comme en Asie, aura pris la place du jour équinoxial comme premier de l'an.

A ces régions, Asie, Bithynie, Crète, Chypre (Paphos), l'épigraphie permet d'ajouter la Pamphylie (3). En outre, le calendrier d'Héliopolis (Syrie), dans l'Hemerologion de Florence, dont le premier mois, au dire de Ginzel (4), n'est pas connu, était, selon toute probabilité, le mois d'Ab, dont le premier jour correspondait précisément au 23 septembre. Ideler le comprit ainsi (5). Outre ces contrées ou villes, on peut bien supposer qu'il y en eut d'autres encore à prendre une semblable mesure. Je pense en particulier, à cause du Testament d'Auguste, à Ancyre et à la Galatie, dont le calendrier ne nous est pas connu, et, voisine de la Galatie, à la Cappadoce, qui, incorporée à l'Empire sous Tibère, a pu à cette occasion modifier son calendrier.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il reste que presque toute l'Asie Mineure, plus des îles importantes, plus, très probablement, l'Héliopolis syrienne font du 23 septembre, *dies natalis* d'Auguste, le commencement de leur année civile. Mais cette date n'est pas moins connue des autres pays d'Orient, en premier lieu, de ceux dont le calendrier a reçu plus profondément l'empreinte romaine, comme la Lycie, Antioche et la Syrie : ce jour, en effet, était une fête officielle de tout premier ordre. Une telle situation n'a pu que s'étendre et se fortifier durant les trois siècles qui séparent Auguste de Constantin, si bien que, quand on voulut, au début du IVe siècle, régulariser la perception de l'impôt foncier en fixant un cycle d'années sur lequel il devait s'étendre, et que par ailleurs le commencement des années ne pouvait guère être qu'à l'automne, au lendemain des récoltes (en d'autres termes, quand on institua l'indiction, que l'on fit de 15 ans), le 23 septembre, début d'un mois et début d'année pour une partie importante de la population et fête d'empire, s'offrait naturellement à ouvrir l'année et le cycle. C'était déjà un νέον ἔτος avant l'indiction. Il devint le νέον ἔτος de l'indiction.

W. Kubitschek présente une autre explication : « Da das Indiktionsjahr in regionaler Verschiedenheit auch ab 1/9 zu verlaufen scheint (griechische oder konstantinopolitanische Indiktion) oder vom 23/9 (doch wohl nicht vom 22/9 *(faute typographique pour 24/9)*, wie Beda zu meinen scheint ; also vom Geburtstag des Kaisers Augustus und somit vom Neujahr im prokonsularischen Asien ; als *Caesarea indictio* bezeichnet), so mag wohl die Indiktion grundsätzlich mit dem bürgenlichen Neujahr, je nach seiner lokalen Gestaltung, zusammengehangen haben (1). »

---

(1) Ginzel, III, 20.

(2) *Mitteilungen d. Kais. deutsch. Archäol. Instit. Athenische Abteilung*, 24 Band, 1899, p. 275-293 ; Ginzel, III, 20, n. 1.

(3) Ginzel, III, 24.

(4) Ginzel, III, 33.

(5) Ideler, I, 440.

Cette note suppose que les deux indictions du 1^er^ et au 23 septembre ont coexisté, mais cela ne repose sur aucun témoignage et l'inscription de Chalcédoine, le seul document qui nous conduise au seuil du 23 septembre, s'y oppose absolument. Chalcédoine, en effet, voisine de Constantinople, se trouve, en 452, date de l'inscription, sous l'influence et dans la dépendance directes de Constantinople, cela depuis plus d'un siècle. C'est donc l'indiction du 1^er^ septembre, si elle existait alors, qui aurait dû y figurer. Ajoutons qu'aucun calendrier d'Orient, ni dans l'Hemerologion de Florence, ni ailleurs, autant qu'on peut en juger par des auteurs aussi informés que Ginzel et Kubitschek lui-même, ne présente une année ou même un mois qui commence par un 1^er^ septembre. On ne voit pas comment on aurait pensé à cette date.

C'est évidemment cette idée de la coïncidence de ces deux manières de commencer l'indiction, 1^er^ septembre et 23 septembre, qui a conduit Kubitschek à formuler l'hypothèse, ingénieuse assurément, que le commencement de l'indiction, en chaque région, était fondamentalement lié au commencement de son année civile. Cette hypothèse ne saurait subsister devant le cas éclatant que présente Antioche, la grande métropole orientale. A Antioche, en effet, le commencement de l'année civile, qui était le 1^er^ octobre depuis la constitution de l'ère de cette ville, n'attira jamais à soi le commencement de l'indiction ; on n'y connut jamais d'autre indiction que celle de septembre, et quand fut réalisée, dans la seconde moitié du v^e^ siècle, la conformité de l'indiction et de l'année civile, c'est l'année civile qui s'aligna sur l'indiction, et non celle-ci sur celle-là (2). D'où il suit que le 23 septembre, début de l'indiction, le fut pour tout l'Orient, à l'exception de l'Égypte, dont le climat réclamait un régime spécial.

Cette conclusion en suggère une autre. Ce n'est pas en Occident, c'est en Orient que le 23 septembre est le 1^er^ de l'an, le νέον ἔτος. L'Occident garde invariablement le 1^er^ janvier. C'est en Orient donc qu'il convient de rechercher l'origine de l'indiction. Et en Orient, ce n'est pas à Antioche, où l'année civile commence au 1^er^ octobre, c'est en Asie Mineure, et en Asie Mineure, c'est la Bithynie qui doit attirer spécialement l'attention. En Bithynie en effet, se trouvait, depuis Dioclétien, la capitale de l'Orient romain. C'est là que résidait Licinius, le collègue de Constantin. Licinius, c'est lui que nous devons désigner comme le véritable créateur de l'indiction dite constantinienne et dont le commencement était primitivement au 23 septembre. Il aura pris naturellement comme début de l'année indictionnelle, puisqu'il fallait une date d'automne, le νέον ἔτος du 23 septembre en usage en Bithynie et dans presque toute l'Asie Mineure, et qui était en même temps une fête officielle de premier ordre dans l'empire, le *dies natalis* d'Auguste, et donc par là, une date facile à retenir par tous, un peu comme le 14 juillet en France républicaine.

Que le nom de Licinius ne soit pas resté attaché à cette institution n'a rien qui doive surprendre. Les lois des co-souverains de la Tétrarchie et de leurs successeurs mutuellement reconnus, même portées par un seul, l'étaient au nom de tous, et en tête venait toujours le nom du premier d'entre eux. Ainsi donc, dans la loi qui instituait l'indiction de 15 ans, le nom de Constantin précédait celui de Licinius, quoiqu'elle fût de ce dernier. Quand Licinius fut éliminé, toutes ses lois furent abolies, c'est-à-dire, d'abord, toutes celles évidemment qui ne portaient que son nom depuis sa rupture avec Constantin. Quant aux autres, Constantin pouvait faire un choix et conserver celles qui lui paraissaient d'un intérêt général pour l'empire, mais le nom de Licinius en était supprimé, seul devant rester celui de Constantin. Ainsi s'explique que les historiographes ont pu, en toute bonne foi, attribuer à Constantin lui-même l'indiction de 15 ans créée par Licinius. La première indiction de Constantin seul est celle qui commence en 328.

---

(1) W. Kubitschek, *Grundriss der antiken Zeitrechnung*, 108. Je m'abstiens de discuter le rapprochement établi ici entre le *dies natalis* de César Auguste et l'indiction dite *caesarea*. L'origine de cette appellation pourrait être tout autre. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* pensent que l'indiction du 24 septembre est dite *césaréenne* à cause de son emploi par les empereurs d'Allemagne. Il conviendrait donc au préalable d'établir à quand remonte l'appellation.

(2) Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, n^os^ 2667, 2689 ; Jalabert et Mouterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, n^o^ 524 ; C. Bradford Welles, in *Gerasa*, éd. par C. M. Kraeling, New Haven, 1938, p. 467-468.

La loi instituant l'indiction de 15 ans fut portée en 314 selon le *Chronicon paschale*, qui l'attribue naturellement à Constantin. La première année du cycle étant 312-313, nulle année ne pouvait mieux convenir au vainqueur de Maxence. Quant à la date du 23 septembre comme début de l'année indictionnelle; Constantin, qui, après son triomphe sur Licinius, avait transporté sa capitale en Orient, n'avait aucune raison de la remplacer. Le début de l'indiction continua donc à être au 23 septembre. Et il l'était encore en 452, date de l'inscription de Chalcédoine. Ce fut, à l'exception de l'Égypte, le νέον ἔτος pour tout l'Orient sur le plan administratif et fiscal, le νέον ἔτος officiel, quoique diverses villes, telles Antioche, Gaza, Bostra, aient conservé leur début d'année civile. Ce le fut, de plus, sur le plan civil lui-même, pour Constantinople et pour ce qui gravitait autour d'elle, à savoir la Thrace et l'ensemble de l'Asie Mineure.

Mais Constantinople, nouvelle Rome, se constituait à l'image de l'ancienne et en prenait les usages. Le calendrier romain en particulier fut adopté. On en prit la durée et le commencement des mois, et aussi leurs noms, mais, sauf dans les actes officiels, on abandonna la numération trop compliquée des jours par nones, ides et calendes. De la capitale, ce calendrier qu'on peut appeler byzantin, se répandit et se généralisa. Et comme celui d'Antioche, tout en gardant ses noms macédoniens, avait le même caractère, il arriva que devant cette double influence les calendriers locaux reculèrent et finirent par disparaître, si bien qu'il arriva un temps où la date du 23 septembre ne répondait plus à rien, ne signifiait plus rien. Ce n'était ni un commencement d'année ni un commencement de mois, ni un jour de fête impériale, depuis que le culte d'Auguste avait disparu. On la remplaça par une date plus commode, plus parlante : ce fut le 1^er^ septembre qui fut choisi et qui fut désormais le premier jour de l'année indictionnelle. On restait ainsi dans le mois qui était traditionnellement celui de l'indiction. Ce changement, postérieur à l'inscription de Chalcédoine (452), dut se faire dans la seconde moitié du v^e^ siècle.

Quand fut instituée l'indiction, le calendrier liturgique, à part les grandes lignes du cycle pascal, était loin d'avoir parfait son organisation. En particulier, la fête de Noël et les fêtes qui en dépendent n'existaient pas encore. Quand elles furent introduites en Orient, le νέον ἔτος de l'indiction du 23 septembre était en possession depuis deux tiers de siècle. On sait que la fête de Noël, d'abord instituée à Rome, fut fixée au solstice d'hiver 25 décembre, pour supplanter la fête païenne du *Sol invictus*. Les autres fêtes du cycle natalice furent fixées en dépendance de cette date. La conception du Christ ou Annonciation, conformément aux délais naturels, fut placée neuf mois plus tôt et fixée au 25 mars, équinoxe de printemps. Suivant l'indication de l'évangéliste saint Luc, la conception et la naissance de saint Jean-Baptiste précédèrent d'environ six mois la conception et la naissance de Jésus. Cela permit de placer la naissance du Prodrome au solstice d'été, 24 juin. Le parallèle et la symétrie demandaient que la conception de saint Jean-Baptiste fût fixée à l'équinoxe d'automne, 24 septembre. Cette belle harmonie est réalisée dans le calendrier romain et cela d'autant mieux que toutes ces dates se traduisent de la même manière, le huitième jour avant les calendes. Chez les Byzantins, toutes ces dates romaines sont observées, sauf une, celle de la conception de saint Jean-Baptiste. Au lieu du 24 septembre, c'est le 23 qui est le jour de cette fête, le 23 septembre, le νέον ἔτος de l'indiction. Sans nul doute, ce glissement est intentionnel. La conception du Prodrome est chronologiquement le premier des mystères évangéliques : c'est pour ainsi dire l'entrée, le portique de l'histoire de la Rédemption. Aucune date ne pouvait mieux convenir pour sa célébration, aux yeux des Byzantins, que le jour même où l'année civile a son commencement. L'année religieuse, l'année liturgique se superposait ainsi à l'année civile, et les deux n'en faisaient qu'une. Autre conséquence : puisque l'année liturgique commence au 23 septembre avec la conception du Prodrome, on en tint compte dans l'organisation et la distribution des lectures évangéliques qui occupent les jours de la semaine à travers l'année. C'est l'évangéliste saint Luc, de qui sont les récits de la conception et de la naissance de saint Jean-Baptiste et de Jésus, qui fut placé en tête et rattaché au νέον ἔτος. Le commencement des lectures dans les évangéliaires est placé au lundi qui suit le premier dimanche après l'Exaltation de la Sainte Croix. Les lectures sont en effet distribuées par semaines et la semaine commence liturgiquement le lundi. C'est donc le second dimanche après cette fête qui est le premier dimanche du νέον ἔτος. La première semaine commence au lundi qui précède ce dimanche. C'est, en fait, le plus proche lundi avant le 23 septembre.

L'importance qu'on donnait à ce νέον ἔτος ressort de ce que dans les plus anciens évangéliaires slaves, évidemment tributaires de modèles grecs, l'appellation de *novoe lěto* affecte aussi les samedis et dimanches suivants de Luc. Dans l'évangéliaire d'Assemani ci-dessus indiqué (Xe siècle) et dans celui d'Ostromir (XIe siècle), elle s'étend jusqu'aux dix-septièmes samedi et dimanche de Luc (1). Dans celui de Miroslav moins ancien (XIIe siècle), elle s'arrête aux cinquièmes samedi et dimanche.

Il est remarquable, et il peut paraître étonnant, que le νέον ἔτος du 23 septembre ait longtemps survécu dans les livres liturgiques après que l'indiction eut été transférée au 1er septembre. L'explication la plus naturelle en est que la date du 23 septembre avait pris un caractère religieux et pour ainsi dire sacré, grâce à la fête de la Conception du Prodrome qui y avait été fixée comme ouverture du cycle liturgique. Il est ainsi vraisemblable que lorsque l'indiction passa au 1er septembre, ce jour-ci fut considéré seulement comme le début de l'année civile, tandis que le 23 septembre, chargé traditionnellement de signification religieuse, restait le début de l'année liturgique et ecclésiastique. Mais on en vint assez naturellement à sanctifier aussi le début de l'année civile, qui prit de la sorte, lui aussi, un caractère religieux qui ne fit que s'accentuer avec le temps, tendant à la longue à contrebalancer, puis à repousser au second plan et enfin à éliminer le νέον ἔτος du 23 septembre. Cette date-ci, du reste, perdait de l'importance à mesure que s'introduisaient de nouvelles fêtes, estimées en avoir davantage : je pense ici au groupe des fêtes mariales, créées par imitation des fêtes du Christ, savoir Dormition, Présentation au Temple, Nativité (2). Cette dernière, en outre, malgré son caractère préterévangélique, pouvait apparaître, elle aussi, et même à plus juste titre, à cause de l'antériorité chronologique de l'événement célébré, comme une ouverture du cycle liturgique de la Rédemption, ce qui diminuait l'impression de même ordre produite par la fête de la Conception du Prodrome.

Le νέον ἔτος du 1er septembre ne pouvait que profiter de cette sorte de dualité. Sa primauté s'affirma quand l'indiction vit consacrer son caractère religieux par un propre office liturgique. On ne sait quand celui-ci fut institué. A notre connaissance, le premier témoignage de son existence apparaît dans le ménologe des évangiles de l'année, du VIIIe siècle, publié par Morcelli (3). Il ressort du choix de la lecture évangélique pour ce jour. Celle-ci rapporte l'épisode où Jésus, revenu à Nazareth après son baptême, entre dans la synagogue, ouvre le livre d'Isaïe à ce passage : *L'Esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a oint pour évangéliser les pauvres, et il m'a envoyé guérir ceux qui ont le cœur brisé..., publier l'année favorable du Seigneur* (1) et s'applique à lui-même la prophétie. Cette déclaration solennelle de son rôle messianique par le Christ était comme l'annonce, l' « indiction » du salut et le commencement de sa réalisation. Nulle lecture n'était mieux appropriée. La fête de l'indiction avait ainsi son propre objet religieux, qui était le début de la prédication du Christ, l'inauguration de son œuvre messianique et rédemptrice. Elle prenait par là pleinement le sens, le caractère de commencement de cycle liturgique, d'année ecclésiastique (2).

---

(1) L'évangéliaire d'Ostromir étend même l'appellation jusqu'au XVIIIe samedi (sans le dimanche).

(2) Cette fête incluait aussi la Conception. Ce mystère eut plus tard sa propre fête liturgique, qui apparaît au VIIIe siècle, mais n'est généralisée qu'au IXe.

(3) Μηνολόγιον τῶν εὐαγγελίων ἑορταστικόν *sive Kalendarium Ecclesiae Constantinopolitanae... cura Steph. Antonii Morcelli*, Romae, 1788. L'évangéliaire du Sinaï dit de Théodose comprend parmi les jours de fête le 1er septembre : commencement de l'indiction et mémoire de saint Syméon le Stylite (SERGIJ, *op. cit.*, I, 91) ; je n'ai pu rencontrer malheureusement de renseignements sur la ou les lectures marquées pour ce jour. Le manuscrit est de 710 (ou peut-être 755).

L'ancien νέον ἔτος était voué à disparaître. Il est déjà absent du ménologe susdit de Morcelli. Il subsiste encore concomitamment avec le νέον ἔτος de l'indiction dans un certain nombre de manuscrits liturgiques (plusieurs de ceux cités ci-dessus), soit à la date même du 23 septembre, s'il s'agit de calendriers mensuels, soit au lundi qui précède cette date, s'il s'agit des lectures évangéliques distribuées à travers les semaines de l'année. Le νέον ἔτος attaché au 23 septembre même fut éliminé le premier. Le νέον ἔτος du premier lundi de Luc subsista encore longtemps, grâce à l'interprétation qui en a été faite de l'équinoxe. On l'a vu plus haut marqué dans les éditions du Typicon de Saint-Sabas du XVIIe siècle (3). Nous avons même sous les yeux, édité à Venise en 1818, un évangéliaire liturgique qui, au commencement des lectures de saint Luc, porte en gros caractères de titre sur trois lignes cette indication : Τῇ δευτέρᾳ τῆς πρώτης ἑβδομάδος τοῦ νέου ἔτους. Je crois bien que c'est le dernier évangéliaire où figure une telle mention. On a dû se rendre compte que ce libellé n'était pas compris. Que pouvait bien être ce lundi de la nouvelle année ? Aussi le remplaça-t-on et ne voit-on plus désormais dans les évangéliaires postérieurs que la formule suivante : Τῇ δευτέρᾳ μετὰ τῆς ὑψώσεως τοῦ σταυροῦ πρώτην κυριακήν, c'est-à-dire le lundi qui suit le premier dimanche après l'Exaltation de la Croix (4). Certains évangéliaires, même, passent sans transition et sans avertissement spécial des dimanches de Matthieu aux dimanches de Luc et comptent tous ces dimanches comme dimanches après la Pentecôte, ainsi que font les Latins (5).

Il est temps de conclure. De l'ensemble des données ici rassemblées, les unes déjà connues, les autres présentées pour la première fois, et le tout relié ensemble, il résulte, en premier lieu, que le début de l'indiction byzantine commençait, à l'origine, après le 1er septembre, et de plus, que tout concourt à en fixer la date au 23 de ce mois. Ce premier usage s'est incrusté dans le calendrier liturgique au temps où il s'organisait, et c'est pourquoi il en a gardé longtemps le souvenir. Quand la signification de ce νέον ἔτος du 23 septembre se fut perdue, on expliqua le νέον ἔτος attaché à cette date par la fête de la Conception du Baptiste, et le νέον ἔτος des lectures évangéliques commençant vers cette date par l'équinoxe, explications qui, au premier abord, pouvaient paraître l'une et l'autre satisfaisantes, mais n'ont aucun lien avec l'institution originelle. Quant au 1er septembre, qui succéda au 23 septembre comme commencement de l'indiction et début d'année civile, il devint aussi début d'année ecclésiastique, quand on en fit une fête religieuse en y attachant le souvenir de la première prédication du Sauveur.

---

(1) Luc, IV, 16-22.

(2) La même fête du « commencement de la prédication du Seigneur » est attestée aussi en Occident, entre autres par une recension du Martyrologe hiéronymien (mss. des VIIIe et IXe siècles) (AA SS Novembris, t. II, *pars posterior*, p. 222-223. Elle est marquée au 1er mai.

(3) Voir plus haut, p. 196, n. 3.

(4) Ainsi dans les éditions qui sont à ma portée : Venise 1873, marquée 4e éd. ; Athènes, 1884 ; Athènes, 1895 ; Athènes, 1907. Je constate la même formule dans l'évangéliaire slave de Moscou, 1904.

(5) Ἱερὸν ἐκλόγιον, Varna, 1895 (les dimanches de Luc sont toutefois numérotés en marge) ; Νέα πλήρης σύνοψις ἱερά, Héraclée de Crète, 1914 (où la numérotation des dimanches de Luc est omise) ; pareillement dans l'évangéliaire slave de Moscou, 1910.

Si l'on demande maintenant de marquer quand précisément s'est effectué le transfert de l'indiction au 1er septembre, nous pouvons indiquer un *terminus ante quem*, grâce à la *Vie syriaque de saint Syméon le Stylite*. Cette *Vie* place la mort du saint le 2 septembre 459, à la fin de la douzième et au commencement de la treizième indiction, ce qui signifie une indiction partant du 1er septembre. Ce n'est cependant pas à l'année 459 que nous fixerons le *terminus ante quem* de ce mode de calcul, car l'auteur a pu se conformer à l'usage établi de son temps et probablement a dû le faire, car agir autrement eût déconcerté les lecteurs pour qui la fête du saint se célébrait annuellement au début de l'année indictionnelle. Mais nous faisons appel à la note qui termine la *Vie* dans le très ancien manuscrit syriaque du Vatican : « Ce livre du triomphe du saint seigneur Syméon fut achevé le 17 nisan, mercredi, de l'année 521 selon le calcul des Antiochiens. » D'après le synchronisme, cette année correspond à l'an 474 de notre ère (1). A cette date, l'hagiographe usait ainsi déjà du nouveau style de l'indiction. Nous tenons donc là un *terminus ante quem* indiscutable pour le transfert au 1er septembre. On peut presser davantage en appliquant à cette opération la remarque que Gl. Downey fait pour le changement du début de l'année à Antioche, à savoir que la nouvelle manière de dater l'indiction a dû commencer à l'ouverture d'une période indictionnelle (2). Entre 458 et 474, c'est l'année 462-463 qui ouvre la période. Le 1er septembre 462 se présente ainsi comme celui qui aura inauguré le nouveau style (3). Et c'est peut-être aussi en cette année qu'Antioche aura aligné son année civile sur l'indiction désormais fixée au 1er septembre. Les deux mesures s'attendaient et s'appelaient l'une l'autre ; elles ont dû être prises ensemble, car il n'est pas à croire qu'Antioche eût abandonné son *caput anni* traditionnel pour une date aussi peu commode que le 23 septembre. J'imagine du reste volontiers que cet alignement ne fut pas le seul, mais dut faire partie d'une réforme d'ensemble atteignant aussi d'autres calendriers locaux beaucoup moins importants que celui d'Antioche.

Règles de réduction. — Pour connaître l'indiction d'une année de l'ère byzantine commençant au 1er septembre, diviser cette année par 15. Le reste marque l'indiction. S'il n'y a pas de reste, cette année est dans la 15e indiction. Exemples : $\frac{6800}{15} = \text{ind. } 5$; $\frac{6810}{15} = \text{ind. } 15$.

Pour connaître l'indiction d'une année de l'ère protobyzantine (commencement 21 mars), faire la même opération, mais le résultat ne vaut que pour le temps de septembre au 20 mars. Pour l'autre partie de l'année, du 21 mars à septembre, retrancher au résultat une unité. Exemple : $\frac{6800}{15} = \text{ind. } 5$ (de septembre au 21 mars) ; $5 - 1 = 4$ (du 21 mars à septembre).

Pour connaître l'indiction d'une année de l'ère alexandrine, faire la même opération, mais modifier le résultat selon les cas. Pour les auteurs qui commencent l'année du monde alexandrine au 1er thôt (29 août), il faut ajouter au résultat une unité, en tenant compte évidemment de la différence de 3 jours qu'il y a entre l'année byzantine et l'année égyptienne. Pour les auteurs qui commencent l'année de l'ère alexandrine au 25 mars, il faut ajouter une unité du 25 mars au 1er septembre, et 2 unités de septembre au 25 mars. Exemples : $\left[\frac{6800}{15} = \text{ind. } 5\right] + 1 = 6$ (du 25 mars à septembre) ; $\left[\frac{6800}{15} = \text{ind. } 5\right] + 2 = 7$ (de septembre au 24 mars).

Pour connaître l'indiction d'une année de l'ère dionysienne, il suffit d'ajouter au nombre de cette année le chiffre 3, et de diviser ensuite par 15. Le reste donne l'indiction. Sil n'y a pas de reste, l'indiction est la 15e. Ce résultat ne vaut que pour la majeure partie de l'année, savoir du 1er janvier à septembre. Pour le temps de septembre au 1er janvier, il faut ajouter une unité, parce qu'une nouvelle indiction a commencé. Exemple : 954 : $\frac{954 + 3}{15} = 12$ (du 1er janvier à septembre) ; $\frac{954 + 3}{15} = 12 + 1 = 13$ (de septembre au 31 décembre).

---

(1) H. Lietzmann, *Das Leben des heiligen Symeon Stylites*, p. 228-229 (Texte und Untersuch., 32, 4).

(2) Gl. Downey, art. cit., *Byz.*, 15, 1940-1941, p. 42, n. 6 continuée.

(3) Les synchronismes établis par le *Chronicon Paschale* pour le grand incendie de Constantinople en 464 nous fournissent le premier exemple du nouveau calcul : 2 septembre, indiction 3, mercredi = 2 septembre 464.

L'indiction byzantine fut en usage à la chancellerie pontificale du ve siècle jusqu'à 1187. Elle le fut aussi dans l'Italie méridionale dans les États ou principautés sous domination ou influence byzantine. Ainsi, à la cour de Charles d'Anjou (1) et à Amalfi (2).

3. *Indiction de Bède*

L'indiction de Bède, dite aussi *césarienne*, *impériale* ou *occidentale*, commence au 24 septembre qui précède de trois mois et sept jours le 1er janvier de notre comput. Cet auteur en parle comme d'une chose connue et sans mentionner aucunement celle du 1er septembre en usage à Rome de son temps. On ne la voit cependant pas appliquée avant lui. Les auteurs cherchent à en expliquer les origines. Fr. Rühl (3) pense à quelque prédécesseur de Bède qui aura voulu remplacer la date païenne du 1er septembre par une date chrétienne, et à qui le 24 septembre, fête de la Conception de saint Jean-Baptiste, le premier des mystères évangéliques, aura paru la plus convenable pour cela. Selon Giry (4), les computistes anglo-saxons ont voulu rapprocher l'indiction de l'équinoxe de septembre, qu'ils ont fixé, par faux calculs, au 24. Ces auteurs supposent que les indictions étaient d'usage courant en Angleterre. Or, les cas qu'on en rencontre sont très rares et ne sont pas antérieurs à Grégoire le Grand. Celui-ci, assurément, employait l'indiction byzantine du 1er septembre, mais dans aucune de ses lettres que Bède a pu connaître et qu'il cite, il n'est possible d'identifier ce commencement. L'emploi fait de l'indiction dans les chartes que signale Ch. W. Jones ne le permet pas non plus. Aussi cet auteur pense-t-il que c'est à Bède lui-même qu'il faut attribuer la date du 24 septembre, non en ce sens qu'il l'aurait inventée, mais en ce sens qu'il en aura trouvé l'indication dans un texte de saint Ambroise. Il s'agit du passage du traité *De Noe et arca* où sont mis en parallèle le mois de mars qui est chez les Romains le premier mois, parce qu'il contient l'équinoxe de printemps, commencement de l'année, et le mois de septembre où l'année commence aussi, selon l'usage actuel de l'indiction. Le parallèle avec le début de l'année à l'équinoxe de mars aura fait conclure au commencement de l'indiction à l'équinoxe de septembre (5).

On peut aussi faire une supposition qui, du reste, ne contredit point la précédente et peut s'accorder avec elle. Nous connaissons des manuscrits qui nous ont conservé l'état de très anciens calendriers. Bède a pu en connaître de même. Il aurait donc eu sous les yeux un calendrier romain où étaient inscrites aussi des dates orientales, comme cela se voit dans le manuscrit de Florence (*Plut.*, XVI, 39) (6), et qui marquait, en face du 23 septembre, le commencement de l'indiction. Soit en se trompant de ligne, soit plutôt par estimation d'érudit à qui cette date ne disait rien, tandis que la date voisine, 24 septembre, représentait l'équinoxe, commencement de saison, il aura rapporté à cette date l'indiction mise au 23. Et de là viendrait l'indiction qu'il indique dans son traité.

---

(1) Carlo DE LELLIS, *Regesta chartarum Italiae, Gli atti perduti della cancelleria angioina*, Parte I, vol. II, voir p. 169, un exemple de l'indiction commençant au 1er septembre.

(2) On trouve des exemples dans Fr. PANSA, *Istoria dell'antica repubblica d'Amalfi*, Napoli, 1734.

(3) RÜHL, 172.

(4) GIRY, 98.

(5) Ch. W. JONES, 382-384. Le texte de saint Ambroise : *septimus autem mensis secundum numerum is qui september dicitur computatur, quia etsi a septembri mense annus videatur incipere, sicut indictionum praesentium usus ostendit..., vere tamen, ex quo plenior gratia se incipit demonstrare, ex eo anni origo subducitur*, n'est décisif ni en faveur du 1er septembre, ni en faveur du 24, équinoxe d'automne.

(6) Art. Florence, t. V, col. 1791-1794, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*.

Quoi qu'il en soit de son origine, c'est bien à Bède que l'indiction du 24 septembre a dû sa fortune. Accréditée par l'autorité de ce savant, elle ne tarda pas à se fixer dans les calendriers, celui de Florence ci-dessus nommé, vers 817, celui de Reichenau, en 850 (1). On trouva ensuite tout naturel de l'employer comme élément de datation dans les chancelleries. Cela se fit en Angleterre, patrie de Bède, à la cour carolingienne (après Louis le Pieux), à celle des empereurs d'Allemagne du xe au xive siècle (912-1378) et des évêchés allemands du xie au xiiie siècle, en France, du xie au xiiie siècle, à la cour pontificale sous Urbain II (1088-1099), et de nouveau à partir de 1147, en concurrence avec d'autres indictions (2).

Règles de réduction. — Comme l'indiction byzantine, l'indiction de Bède anticipe sur l'année de notre comput et se calcule donc de la même manière, en tenant compte naturellement de la date du 24 septembre qui est son commencement, c'est-à-dire en augmentant l'indiction d'une unité à partir de cette date jusqu'au 31 décembre. Exemples : $\frac{1150 + 3}{15} = 13^{e}$ indiction (du 1er janvier au 23 septembre) ; $\left[\frac{1150 + 3}{15}\right] + 1 = 14^{e}$ indiction (du 24 septembre au 31 décembre).

4. *Indiction génoise*

C'est l'indiction de Bède, mais retardée d'un an, c'est-à-dire qu'elle commence au 24 septembre qui suit de 9 mois 23 jours le 1er janvier de notre comput. Il faut donc, pour la calculer, diminuer d'une unité le résultat de l'opération faite sur l'indiction de Bède. Ou bien, en opérant directement, retrancher une unité du reste de la division par 15 du 1er janvier au 23 septembre, et ne rien retrancher du 24 septembre au 31 décembre. Exemples : $\left[\frac{1250 + 3}{15}\right] - 1 =$ ind. 7 (au lieu de 8) (du 1er janvier au 23 septembre) ; $\frac{1250 + 3}{15}$ (sans soustraction) $=$ ind. 8 (au lieu de 9) (du 24 septembre au 31 décembre).

Ce système était suivi à Gênes au xiiie siècle (3).

5. *Indiction romaine* ou *pontificale* (4)

Elle commence au 25 décembre qui précède de 8 jours le 1er janvier de notre comput, ou encore au 1er janvier lui-même, selon que le commencement de l'année est à l'une ou l'autre de ces deux dates. Notons tout de suite que le style du 1er janvier n'entra à la chancellerie pontificale qu'avec Grégoire XIII, de sorte que pour la période byzantine, intervient pour cette indiction le style du 25 décembre.

Employée à Rome au vie et au viie siècles, puis évincée par l'indiction byzantine, elle fut reprise au xe siècle et employée jusqu'au pontificat d'Urbain II (1088-1099), exception faite pour le pontificat de Nicolas II, qui introduisit le style de Florence (25 mars), ville dont il était précédemment archevêque. Après Urbain II, qui employa l'indiction de Bède, il y eut une période d'incertitude et de flottement entre divers styles d'indiction, pour laquelle nous ne pouvons que renvoyer aux traités spéciaux de diplomatique pontificale.

L'indiction romaine fut employée en Allemagne concurremment avec l'indiction de Bède.

---

(1) Ginzel, III, 151-152.

(2) Giry, 99 ; Ginzel, III, 152.

(3) Ginzel, III, 154 ; Giry, 99.

(4) Ginzel, III, 152-153, A. de Boüard, *Manuel de diplomatique française et pontificale*, I, 310, 308.

6. *Indictions locales*

Diverses villes commencent leur indiction d'une manière analogue à l'indiction romaine, avec leur année civile respective. Nous avons déjà indiqué l'indiction du style florentin, introduite à la chancellerie par Nicolas II (commencement au 25 mars) (1). Il y a aussi celle du style de Sienne (commencement au 8 septembre), en usage au XIIIe siècle (2), celle de Cologne (commencement au 1er octobre, XIVe siècle) (3). Pour les divers styles, voir ère dionysienne.

7. *Indictions mentionnées par d'anciens auteurs*

A) *L'indiction d'Antioche.* — Cette indiction est mentionnée par le *Chronicon paschale* (4), qui la fait commencer au 1er septembre 49 av. J.-C., dans la première année de l'ère de cette ville. Entre cette date et le 1er septembre 312 (c'est en septembre que commencent les indictions constantiniennes), il y a exactement un nombre entier de cycles indictionnels : $\frac{(312 + 48) = 360}{15} = 24$ cycles. C'est-à-dire que les deux cycles coïncident. Ed. Schwartz trouve difficile de tenir pour un hasard cette rencontre juste au commencement de l'ère, et il n'hésite pas à y voir l'origine même de l'indiction dite plus tard constantinienne (5). Comme c'est d'indictions en tant que moyen de datation que parle le *Chronicon Paschale*, καὶ αἱ ἴνδικτοι δὲ χρηματίζειν ἤρξαντο..., il est tout à fait surprenant de n'en rencontrer aucune mention pour la période préconstantinienne ni dans les écrits de cette période ni dans les inscriptions. Il est, en outre, étrange de voir assigner au 1er septembre le début de cette indiction antiochienne, alors que le commencement de l'ère elle-même a été fixé au 1er octobre, date qui n'a été remplacée par le 1er septembre que dans la seconde moitié du Ve siècle. Ces raisons doivent nous faire considérer cette indiction antiochienne comme une projection dans le passé de l'indiction constantinienne, projection effectuée quand on eut remarqué que la première année de l'ère antiochienne concordait avec la première année de ce cycle.

B) *L'indiction prise de l'ère mondiale alexandrine.* — Saint Maxime signale deux manières de compter les indictions, l'une par les années d'Adam, l'autre à partir de l'année de leur institution (6). Les années d'Adam désignent l'ère mondiale, ici l'ère alexandrine. Saint Maxime prend comme exemple l'année 5460. En divisant 5460 par 15, comme il n'y a pas de reste, on obtient l'indiction 15. C'est l'indiction comptée par les années d'Adam. Mais l'indiction prise de l'origine de l'institution est d'une année en avance. Cette même année 5460 qui est indiction 15, selon l'ère alexandrine, est indiction 1 selon l'origine. Et celle-ci se raccorde à l'indiction constantinienne. Entre 5460 en effet, et 5805, année alexandrine correspondant à 313, première année de l'indiction constantinienne, il y a juste un nombre entier de cycles indictionnels (5805 — 5460 = 345 : 15 = 23 cycles). Saint Maxime ajoute que pour connaître l'indiction selon l'origine en s'aidant de l'ère alexandrine, il faut ajouter une unité aux années de cette ère et diviser par 15 (7). Retenons donc, pour les cas qui pourraient se rencontrer, qu'il a existé un calcul de l'indiction qui la fait marcher avec les années de l'ère alexandrine, de sorte que le reste de la division par 15 donne directement l'année de l'indiction, d'une indiction qui est en retard d'une unité sur l'indiction byzantine.

(1) A. DE BOÜARD, I, 308, 303.
(2) GINZEL, III, 154.
(3) *Ibid.*
(4) Ed. Bonn, I, 355.
(5) Art. Chronicon Paschale, *RE*, III, 2467.
(6) *PG*, 19, 1249 D.
(7) *Ibid.*, 1252 AB.

C) *L'indiction d'Auguste.* — Saint Maxime attribue l'origine de l'indiction à César Auguste et lui assigne comme point de départ l'année du monde 5460, qui, selon l'ère alexandrine, est 15e indiction Selon lui, Auguste l'a instituée la seconde année de son règne, qui correspond à cette même année 5460, la comptant comme première année indictionnelle (1). Si le calcul de saint Maxime est exact pour les années, sa chronologie des événements est en défaut. L'an 5460, où il place la deuxième année du règne d'Auguste, correspond à l'an 33 av. J.-C., alors qu'en réalité, elle correspond à l'an 29 av. J.-C. Il n'est pas douteux que Maxime ait eu en vue l'avènement d'Auguste après la bataille d'Actium, mais il s'est trompé de plusieurs années. L'indiction d'Auguste, affirmée par lui, est donc une erreur manifeste. Cette erreur ne lui est pas propre, car il se réfère, malheureusement sans donner de noms, aux « historiographes » κατὰ τοὺς ἱστοριογραφοῦντας. Nous en connaissons du moins un. C'est Hésychius de Milet qui reporte à la victoire d'Actium le point de départ et même le nom de l'indiction : Καλεῖται δὲ ἰνδικτιών, τουτέστιν ἰνακτιών, ἡ περὶ τὸ Ἄκτιον νίκη (2). Il explique le choix de 15 ans par le fait qu'Auguste a régné avec Antoine jusqu'à la 15e année. Il recommence une nouvelle période de 15 ans. La même origine de l'indiction et la même explication du nom sont données par Cédrénus, mais celui-ci attribue l'institution elle-même à Théodose. Selon lui, cet empereur remplaça, pour la numération des années, les olympiades par les indictions et ordonna de prendre le point de départ de celles-ci à partir de la 15e année d'Auguste (3).

C) PÉRIODE JULIENNE

La période julienne est une période imaginée par Joseph Scaliger en vue de faciliter la réduction des années d'une ère aux années d'une autre ère. Elle sert de règle commune à laquelle toutes se réfèrent et en laquelle elles se comparent. Cette période résulte du produit des cycles du soleil et de la lune et de l'indiction, savoir $28 \times 19 \times 15 = 7980$. La période julienne est de 7 980 ans. En remontant dans le passé, la rencontre de la première année lunaire, de la première année du cycle solaire et de la première année de l'indiction, les cycles lunaire et solaire étant ceux de l'ère dionysienne, a lieu en l'an 4713 av. J.-C. Cette année est la première de la période julienne. Ce n'est qu'après 7 980 ans que se reproduira cette rencontre. A chaque année de la période appartiendra sa propre concordance avec les cycles (4).

La période est dite julienne, parce que ce sont des années juliennes qui la composent, avec leur commencement au 1er janvier. La première année de notre ère correspond à l'an 4714 de la période julienne.

Cette période, fort utile pour les temps qui précèdent Jésus-Christ, l'est beaucoup moins pour les temps qui suivent, où c'est l'ère dionysienne qui sert de terme commun de comparaison.

---

(1) *PG*, 1249 D.

(2) Cité par CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De thematibus*, II, 8 (éd. Pertusi, p. 92, l. 12-13).

(3) CÉDRÉNUS, éd. Bonn, I, 573.

(4) PETAU, *De doctrina temporum*, l. VII, c. 7, 8, 9 : éd. Venise, t. I, 355-360.

III

LES SUITES D'ANNÉES

B) LES ÈRES

Nous divisons les ères en trois grandes catégories.

A) Les ères de comput astronomique, qui n'ont aucun emploi dans la vie publique ou privée ;

B) Les ères politiques ou civiles, qui se rattachent à un fait d'importance politique (bataille décisive pour le sort d'un ou de plusieurs royaumes, annexion d'une contrée, érection en province, naissance d'une ville ou commencement de son autonomie, etc..) La plupart ne sont connues que par des monnaies ou des inscriptions ;

C) Les ères religieuses. Ce sont celles dont l'origine est essentiellement liée à une conception religieuse, ou qui se rattachent à un événement important ayant rapport à la fondation d'une religion, ou qui se fondent sur un cycle d'années réglant la célébration d'une fête religieuse.

A) ÈRES DE COMPUT ASTRONOMIQUE

ÈRE DE NABONASSAR

Nabonassar I^{er}, prince sans gloire d'un empire déclinant, a pu difficilement fonder une ère. C'est ce que suggère aussi, autant que la vraisemblance, l'absence de documents. Le plus normal à penser, c'est que les astronomes babyloniens, qui trouvaient fort incommode pour leurs calculs le calendrier lunisolaire, auront, du temps de ce roi ou après lui, pris une date de son règne (peut-être à son avènement), choisie sans doute pour quelque coïncidence astronomique, pour en faire le début d'une computation en années solaires. Quoi qu'il en soit de son origine, cette ère ne nous est connue actuellement que dans sa transposition en dates du calendrier égyptien.

Ptolémée, chez qui on la voit d'abord, s'en est abondamment servi pour noter ses observations astronomiques. Le point de départ de l'ère est le 26 février 747 av. J.-C. (1er thôth), un mercredi à midi. Cette ère procède par années vagues de 365 jours et retarde donc d'un jour tous les quatre ans, de 5 jours tous les vingt ans, de 25 jours tous les cent ans. Son emploi n'est pas assez fréquent à l'époque chrétienne pour que nous en devions dresser le tableau. On la trouvera, jusqu'à l'année 1461 (= 713 p. C.), dans les *Hilfstafeln* de Neugebauer, n° 22, pages 25-28, qui donnent la correspondance en dates juliennes pour chaque début d'année, et d'une manière plus détaillée, mais seulement jusqu'à l'année 1199 (= 451-542 p. C.) dans les *Chronologische Vergleichungs-Tabellen* de Mahler, pages 15-38, qui la donnent en outre pour le 1^er^ jour de chaque mois. En nous aidant de ces tableaux, nous indiquons les points de repère suivants (de 20 ans en 20 ans jusqu'en 1451).

Ère de Nab.	Ère dionysienne	Ère de Nab.	Ère dionysienne	Ère de Nab.	Ère dionysienne	Ère de Nab.	Ère dionysienne
747	23 août 1	1148-51	15 mai 400-03	1288-91	10 avril 540-43	1428-31	6 mars 680-83
1032	13 juin 284	1168-71	10 — 420-23	1308-11	5 — 560-63	1448-51	1 — 700-03
1048-51	9 — 300-03	1188-91	5 — 440-43	1328-31	31 mars 580-83	1452	29 févr. 704
1068-71	4 — 320-23	1208-11	30 avril 460-63	1348-51	26 — 600-03	1453-56	28 — 705-08
1088-91	30 mai 340-43	1228-31	25 — 480-83	1368-71	21 — 620-23	1457-60	27 — 709-12
1108-11	25 — 360-63	1248-51	20 — 500-03	1388-91	16 — 640-43	1461	26 — 713
1128-31	20 — 380-83	1268-71	15 — 520-23	1408-11	11 — 660-63	1462	26 — 714

Avec l'année 1461 s'achève la période sothiaque de 1 460 années juliennes, de sorte que, en calculant l'ère de Nabonassar en années juliennes, c'est l'année 1461 au lieu de 1462 qui correspond à l'année du Christ 714.

On trouvera dans Élie de Nisibe un tableau des années de l'ère de Nabonassar (dit par confusion Nebukadnaser) jusqu'à l'an 2837 (= 2089 ap. J.-C.). Il commence au 1^er^ adar (mars) de l'année julienne qu'il marque comme étant le 4^e^ jour de la première année de l'ère ; il indique semblablement pour chaque année de l'ère quel est son quantième qui correspond au 1^er^ adar. L'auteur donne subséquemment à mesure qu'elles apparaissent la concordance avec les années d'Alexandre (= Séleucides), des Arabes (= Hégire) et des Perses (= Iezdegerd) (1).

ÈRE DE PHILIPPE ARRHIDÉE

Cette ère est directement greffée sur la précédente, c'est-à-dire que, procédant comme elle par années vagues de 365 jours, elle les commence aussi par le même jour en sorte que les années des deux ères se superposent exactement. Le Philippe dont l'ère porte le nom est Philippe Arrhidée, le successeur d'Alexandre. Et l'ère s'appelle aussi « ère depuis la mort d'Alexandre ». Le point de départ de cette ère est le 1^er^ thôth de l'année 425 de Nabonassar, 12 novembre julien 324 av. J.-C. L'ère de Philippe égale donc l'ère de Nabonassar moins 424. Pour obtenir la correspondance des années de Philippe avec les années de Nabonassar on pourra donc se servir de la table dressée par Neugebauer (p. 23-38) pour les années de Nabonassar en retranchant de celles-ci le nombre 424. Mais la table de Mahler qui indique les années de Philippe à côté de celles de Nabonassar, dispensera de cette opération.

L'ère de Philippe a été comptée aussi par années fixes. Petau en donne un exemple pris dans Al-Battani (Albategnius) (2). On en voit un autre dans les concordances que présente Théophane sous l'année du monde 6232 (= 640 ap. J.-C.). A cette année, il fait correspondre l'année 1063 de Philippe. La concordance n'existe que si on compte l'ère de Philippe par années juliennes. En comptant par années vagues on aurait 1064 (= ère de Nabonassar 1488).

ÈRE JULIENNE OU DE JULES CÉSAR

Il y a lieu de rattacher aux ères de comput l'ère dite julienne ou de Jules César. Instituée par ce prince, elle a pour point de départ la réforme du calendrier qui lui est due. Celle-ci eut lieu en l'an 45 av. J.-C. Il faut donc retrancher 45 ans pour avoir la date chrétienne correspondant à une année julienne, et au contraire ajouter 45 ans pour avoir la date julienne correspondant à une année chrétienne. On ne connaît jusqu'à maintenant qu'un exemple de l'emploi de cette ère, savoir dans Censorin, qui la désigne sous le nom de *anni Juliani* (*De die natali*, c. 21).

---

(1) *Eliae metropolitae nisibeni opus chronologicum*, éd. CHABOT, *versio, pars posterior*, p. 23-66 ; L. J. DELAPORTE, *La chronographie d'Elie Bar-Sinaya... traduite pour la première fois...*, p. 167-256. Ce dernier a joint utilement la correspondance avec les années avant et après J.-Ch.

(2) PETAU, *De doctrina temporum*, éd. de Venise, t. II, 122.

B) ÈRES POLITIQUES ET CIVILES

Nous les distinguons en : 1) Ères d'empires ; et 2) Ères de villes et de provinces.

1. ÈRES D'EMPIRE

Alexandre le Grand n'a pas fondé d'ère d'empire. Il y a cependant des ères qui remontent à son règne. Par des monnaies de Tyr et d'Akè (= Ptolémaïs), on connaît une ère d'Alexandre en *Phénicie*, qui part de l'automne 333 av. J.-C. et se rattache à la victoire d'Issos (12 novembre 333) (1). Par des briques à inscriptions, on connaît une autre ère d'Alexandre à *Babylone*, qui part du 1^er^ nisan 330 av. J.-C. et se rattache à la prise de Persépolis (janvier 330) (2). On voit aussi cette ère dans un groupe de monnaies du roi parthe Mithridate I^er^ trouvées à Suse. Elles portent la date 191 (= 139 av. J.-C.) et furent émises après que Mithridate eut conquis la Babylonie (3).

ÈRE DES SÉLEUCIDES

Cette ère est la première des ères d'empire. Elle tire son nom de Séleucus I^er^ Nikator, fondateur de la dynastie des Séleucides. Un document daté de l'an 8 de cette ère fait présumer que c'est Séleucus lui-même qui l'a créée pour commémorer sa rentrée triomphale à Babylone après la victoire de Gaza et marquer le commencement de son pouvoir souverain (312 av. J.-C.). Le point de départ fut placé au début de l'année macédonienne en automne, 1^er^ Dios 312 av. J.-C. (octobre). Cependant, pour Babylone et la Chaldée, dont l'année commençait au printemps, le point de départ fut reporté au 1^er^ nisan 311.

Cette ère est encore désignée sous d'autres noms :

Ère des contrats, chez les Juifs, à cause de son caractère légal ;

Ère des Grecs ou *ère d'Alexandre*, chez les Syriens chrétiens et chez les Arabes. L'ère a pris le nom d'Alexandre à cause de son prestige immense et parce qu'il fut le fondateur de l'empire des Grecs (4) ;

Ère de l'homme aux deux cornes, désignation très fréquente chez les Arabes. L'homme à deux cornes, le bicornu, est un surnom d'Alexandre qui lui « vient des cornes de bélier de Zeus Ammon qui figure sur l'effigie du conquérant gravée sur des monnaies frappées par Ptolémée Soter et Lysimaque » (5).

Autres noms moins fréquents :

Années selon les Chaldéens (Ptolémée, Almageste, IX, 7 et XI, 7) ;
Années du règne des Grecs (I Macch., I, 10) ;
Années du règne des Assyriens (Josèphe, *Ant. Iud.*, XIII, 6, 6) ;
Années des Syromacédoniens (Chron. pasch.).

---

(1) J. ROUVIER, L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie, *REG*, 12, 1899, 362-381.

(2) J. OPPERT, Alexandre le Grand à Babylone, *CRAI*, XLII, 1898, 413-446.

(3) ALLOTTE DE LA FUYE, dans Mémoires de la Mission archéologique de Perse, t. XX, 1928, *Numismatique*, p. 28-29.

(4) F. M. ABEL, art. cit. dans la note suivante, p. 204.

(5) F. M. ABEL, L'ère des Séleucides, *RB*, 47^e^ année, 1938, n^o^ 2, 198-213 ; 204, note 1.

L'ère des Séleucides fut officielle dans tout leur empire. Elle fut conservée ensuite partout où ne prévalut pas une ère locale. Elle fut employée au Moyen Age par les écrivains syriens et arabes. Elle demeure encore aujourd'hui comme ère ecclésiastique chez les Nestoriens et les Jacobites.

Elle se diversifie selon les calendriers où on la voit se développer :

1) *Ère des Séleucides avec le calendrier lunisolaire.* — C'est celle qui fut instituée pour l'ensemble du royaume et qui commençait soit au 1^er^ dios (octobre) 312 av. J.-C. pour la Syrie et l'Asie Mineure, soit au 1^er^ nisan (avril) 311 pour Babylone et la Chaldée. Ce dernier mode fut suivi par les Juifs durant leur captivité et apporté par eux dans leur patrie ; c'est celui qui est noté dans *I Macch.*, I, 10. Neugebauer (p. 45) donne la table de l'ère selon ce calendrier depuis l'an 396 (= 85 du Christ) jusqu'à l'an 1969 du Christ.

Le calendrier lunisolaire, dans les pays conquis par Rome, fit place au calendrier solaire à années fixes de la réforme julienne. On ne peut dire quand il cessa d'être en usage dans le pays de Babylone, son dernier refuge.

2) *Ère des Séleucides avec le calendrier solaire à années vagues.* — Les Perses sous les Séleucides conservèrent leur comput par années vagues de 365 jours, et comptèrent la nouvelle ère dans ce comput Le point de départ en fut placé chez eux aussi au commencement de l'année, savoir le 1^er^ Ferverdin, qui était alors au 7 février 311 av. J.-C. C'est d'après l'ère ainsi calculée par années vagues que les sources utilisées par Jacques de Nisibe comptaient les règnes des rois Sassanides (1). On obtiendra le début de chaque année en utilisant dans Neugebauer (tableau 24, p. 32-35) la table de l'ère de Iezdegerd, à partir de l'année 518, qui, pour le calendrier, reproduit l'année 1 de l'ère des Séleucides. A cette ère des Séleucides se superposa avec le même calendrier l'ère des Arsacides, puis celle des Sassanides, que celle de Iezdegerd ne fit que continuer (voir ces ères ci-dessous).

3) *Ère des Séleucides avec le calendrier solaire à années fixes.* — Elle est employée dans les inscriptions et chez les écrivains de l'époque chrétienne. Le début de l'année macédonienne fixe étant au 1^er^ octobre, c'est au 1^er^ octobre 312 av. J.-C. que fut reporté le début de l'ère. Dans la deuxième moitié du V^e^ siècle, les Grecs remplacèrent le 1^er^ octobre par le 1^er^ septembre afin de faire coïncider le début de l'année avec le commencement de l'indiction byzantine et par là même modifièrent le point de départ de l'ère. Les écrivains syriens et arabes conservèrent le 1^er^ octobre.

Règles de réduction des années séleucides après le Christ :

Pour les dates du 1^er^ octobre (ou du 1^er^ septembre) au 31 décembre, soustraire le nombre 312. Exemple : novembre 640 Sél. = 640 — 312 = novembre 328.

Pour les dates du 1^er^ janvier au 1^er^ octobre (ou 1^er^ septembre), soustraire 311. Exemple : mars 640 Sél. = 640 — 311 = mars 329.

ÈRE DES ARSACIDES, ÈRE DES SASSANIDES, ÈRE DE IEZDEGERD

L'ère des Arsacides. — Cette ère commença quand Arsace, s'étant soustrait vers 250 av. J.-C. au pouvoir des Séleucides, eut fondé le royaume des Parthes. Un grand nombre de tablettes babyloniennes portent une double date : celle des Séleucides et celle des années d'Arsace, avec une différence constante de 64 ans. Il est assez probable que les Babyloniens continuaient à employer le calendrier lunisolaire, tandis que les Perses se servaient du calendrier solaire à années vagues. D'après ce dernier, le point de départ de l'ère des Arsacides est le 1^er^ Ferverdin correspondant au 22 janvier 248 av. J.-C. (= 64 des Séleucides).

L'ère des Sassanides. — Un prince révolté, Ardašir, s'empara du pouvoir et fonda la dynastie des Sassanides. De là commence l'ère des Sassanides (avec années vagues). Le point de départ est le

---

(1) Nöldeke, *Geschichte der Sassaniden*, 406-407, 435.

1er Ferverdin correspondant au 26 septembre 226 ap. J.-C. Je ne sais comment Neugebauer (1) a pu dire que l'ère des Sassanides n'a jamais existé, alors qu'Ideler (2) en cite un exemple tiré des Actes des Martyrs publié par Assemani, où elle est employée sous cette forme : « année du règne des Perses 117 ». Les synchronismes qui l'accompagnent indiquent manifestement l'ère des Sassanides.

Le commencement de chaque année de l'ère des Sassanides s'obtient en consultant la table de Nöldeke, page 436, qui indique son changement tous les quatre ans, ou encore en consultant la table de Iezdegerd, dans Neugebauer, tableau 24, commençant à l'année 1056, qui correspond à l'année 1 des Sassanides.

L'ère de Iezdegerd. — Cette ère continue la précédente, également avec années vagues. Que le nom de ce prince malheureux, le dernier de sa dynastie, soit attaché à une ère ne s'explique ni par un acte de son autorité, ni par sa personnalité, mais par le fait que les actes officiels étant toujours datés des années du souverain régnant, et Iezdegerd n'ayant pas eu de successeur, c'est son nom que l'on continua à employer après sa chute, sans doute par fidélité à la dynastie et comme expression du sentiment national. Le point de départ n'est pas pris du jour même de l'avènement de Iezdegerd, mais selon la coutume traditionnelle de compter les années de règne à partir du début de l'année, 1er Ferverdin. L'ère de Iezdegerd commence ainsi au 1er Ferverdin correspondant au 16 juin 632 ap. J.-C. On trouvera le commencement de chaque année de l'ère dans Neugebauer (tableau 24, p. 32-36). Le même auteur donne aussi les années de cette ère dans le calendrier lunisolaire, bien qu'il juge improbable un tel emploi (tableau 24 A, p. 35).

Sur l'ère de Iezdegerd, voir les textes byzantins publiés par Louis H. Gray, dans *BZ*, 11, 1902, 468-472.

ÈRE DE DJELÂLEDDIN

La réforme du calendrier et l'ère instituée par le seldjoukide Djelâleddin Melik Šâh (1073-1092) durant la 7e année de son règne ont eu pour but de mettre fin au calendrier et aux années vagues de l'ère d'Iezdegerd, par des années fixes conformes au cours du soleil. Cela non point par une simple application du système julien, où l'année intercalaire a lieu d'une manière rigide tous les quatre ans, mais par un système spécial où elle est parfois repoussée à la 5e année. On n'a pas encore dégagé la loi de ces intercalations. Schram a cependant dressé une table des années de cette ère, où, selon une succession qui lui semble probable, il indique quelles sont les intercalaires en les marquant d'un astérisque. Neugebauer a reproduit cette table (table no 17, p. 16).

L'ère de Djelâleddin commence en l'an 448 de Iezdegerd, à l'équinoxe de printemps. C'était le 19 Ferverdin. On en fit le 1er. La date correspondante dans le calendrier julien est le 15 mars 1079 (1er Ferverdin).

2. ÈRES DE VILLES ET DE PROVINCES

ÈRE DES OLYMPIADES

L'ère des Olympiades peut se rattacher aux ères des villes et des provinces à cause de la ville où se célébraient les jeux quadriennaux et d'où ils ont pris leur nom.

Le cycle des Olympiades s'est déroulé pendant plusieurs siècles sans engendrer une ère. On n'y songeait pas plus qu'on ne songea plus tard à créer une ère des tétraétérides juliennes. C'est à des chronographes que l'idée première en est venue. Ils ont vu dans le déroulement régulier des jeux quadriennaux un moyen ferme et commode de situer les événements historiques qu'ils racontaient. Le premier qui sûrement a employé cette computation est Timée (vers 300 av. J.-C.). Il fut suivi par Ératosthène, son contemporain plus jeune, dont l'influence a été décisive.

---

(1) NEUGEBAUER, 37.

(2) IDELER, II, 554.

Quoique Théodose eût supprimé les jeux d'Olympie en 394, l'ère continua cependant à être employée par divers chronographes subséquents, tels Hydatius, l'auteur du *Chronicon paschale*, Jacques d'Édesse, Élie de Nisibe, Michel le Syrien (dans ses tables), Samuel d'Ani, qui conduit les Olympiades jusqu'à 489,2 = 626 de l'ère arménienne (1177 de l'ère dionysienne).

Le début de l'année olympique se plaçait à l'époque des jeux, à la pleine lune qui suit le solstice d'été (les jeux et solennités allaient du x^{e} au xvi^{e} jour de la lune), c'est-à-dire aux termes de notre calendrier vers le 1er juillet. Le point de départ de l'ère des Olympiades, c'est-à-dire de la première année de la première tétraétéride, se situe au début de juillet 776. Cette première année est 776/775. Les chronographes ne suivent pas tous ce calcul réel. Il peut y avoir entre eux un écart de deux ou même trois ans. Et c'est pourquoi cette ère, trouvée isolément, est peu utile. Elle ne l'est pleinement que dans l'ouvrage suivi d'un auteur dont on aura identifié le système. Elle fournit du moins une approximation quand aucun autre élément de datation ne l'accompagne.

Dans nos tableaux de concordance, l'année olympique commence au début de juillet de l'année dionysienne correspondante. Elle couvre le second semestre de cette année et le premier de l'année suivante.

Règle de réduction

N signifiant le nombre des Olympiades et A signifiant le chiffre des années de la période, on aura la formule : $[(N - 1 \times 4) + A] - 776$ = année après Jésus-Christ.

Exemple : Olympiade 293,3 = $[(293 - 1 \times 4) + 3] - 776 = 395$ ap. J.-C.

On trouve chez les historiens arméniens une computation des Olympiades à partir de leur ère.

Exemple dans Dulaurier, pages 253, 255. Ces Olympiades doivent être comptées en années juliennes. Elles coïncident du reste avec les tétraétérides juliennes.

ÈRE DE LA FONDATION DE ROME

L'ère romaine ou ère de la fondation de Rome *(Urbis conditae, ab Urbe condita, post Urbem conditam*, abrév. *U. C.)* communément employée est celle que fit accréditer Varron par son écrit *De gente populi romani* (en 43 av. J.-C.). Elle commence en 753 av. J.-C. C'est la seule que connaissent les chroniqueurs. La ville a été fondée selon la tradition le 21 avril. En pratique, les historiens négligent cette précision et procèdent en comptant les années de l'ère à partir du 1er janvier. L'année 754 de Rome équivaut ainsi à l'an 1 de l'ère dionysienne.

Il y a une autre ère romaine, dite capitolienne. Elle a pour base les tables des consuls et des triomphes gravées au Capitole vers l'an 30 av. J.-C. Elle est en retard d'un an sur l'ère varronienne. On la rencontre dans quelques inscriptions et de rares auteurs.

Règle de réduction

Quand l'année dépasse 753, il faut soustraire ce nombre pour avoir la date après Jésus-Christ. Quand l'année est inférieure à 754, il faut la soustraire de ce nombre pour avoir la date avant Jésus-Christ.

Exemples : 880 *U. C.* = $880 - 753 = 127$ ap. J.-C.
740 *U. C.* = $754 - 740 = 14$ av. J.-C.

Les auteurs qui ont fait un emploi constant de cette ère sont Orose et le compilateur de l'*Historia Miscella* (jusqu'à Anastase I^{er}).

ÈRES DE HAUTE-MÉSIE ET DE DACIE

Ces deux régions ont chacune une ère qui date de leur constitution en provinces romaines (1).

L'ère de la *Haute-Mésie* est 1er *janvier 239 ap. J.-C.*

L'ère de la *Dacie* est *246 ap. J.-C.*, après le milieu de l'été, sans plus de précision.

ÈRE DE MACÉDOINE

Il y a deux ères de la province de Macédoine.

L'une, partant de la conquête romaine, commence à l'*automne 148 av. J.-C.* Quand fut adopté le calendrier solaire, ce début fut fixé au 15 octobre. La date la plus basse que l'on connaisse de cette ère est sur une inscription d'Olynthe : 18 Dios 470 (= nov. 322 ap. J.-C.).

L'autre, se rattachant à la bataille d'Actium (2 sept. 31 av. J.-C.), prend pour point de départ le début de l'année où eut lieu cet événement, savoir *2 septembre 31 av. J.-C.*, reporté au *15 octobre 32 av. J.-C.* après l'adoption du calendrier solaire selon la réforme julienne. Cette ère est nommée dans les inscriptions, ère d'Auguste, appellation postérieure à l'octroi du titre à Octave par le Sénat, en 27 av. J.-C. (2). Il est bien possible, probable même selon M. N. Tod, que c'est alors que l'ère fut créée. Ce même auteur montre par plusieurs exemples très nets que dans les inscriptions il faut comprendre ἔτος σεβαστόν et non ἔτος Σεβαστοῦ (3).

Au sujet d'une *ère locale* pour Philippes de *30 av. J.-C.*, que Carcopino a déduite de l'inscription de Sélian-Mesoréma, voir en dernier lieu état de la question et bibliographie dans P. Lemerle, *Philippes et la Macédoine orientale*, 1945, p. 95, note 3. Personnellement, nous aurions quelque difficulté à admettre l'établissement d'une ère nouvelle si peu de temps après celle de 32 av. J.-C. et, si ère coloniale il y a, nous la reporterions plus volontiers à la première colonie fondée par Antoine vers l'an *42 av. J.-C.* C'est en effet là le vrai commencement de l'établissement romain.

ÈRES D'ASIE MINEURE

1. *Ères communes à une ou plusieurs provinces, ou à plusieurs villes*

Bithynie et Pont. — Ces provinces connaissent une ère qui commence en l'an 297 av. J.-C. L'origine en est probablement la déclaration d'indépendance de la Bithynie. Comme les mois dans les inscriptions ont des noms macédoniens, on est fondé à croire que le début de l'année était à l'automne. L'ère a ainsi son point de départ à l'automne *297 av. J.-C.* Cette ère a été utilisée aussi dans la Russie méridionale. On la voit dans une inscription chrétienne trouvée à Kerč, avec la date Dystros 733 (= mars 437 ap. J.-C.) (4).

Les monnaies font connaître aussi une autre ère, savoir *283 av. J.-C.* commune aux villes suivantes : Apamea, Myrlea, Bithynium, Nicée, Nicomédie, Brousse. Elle prit fin quand la Bithynie devint province romaine.

Province proconsulaire d'Asie : ère de Sulla. — Cette ère remonte à la conquête de cette partie de l'Asie Mineure par Sulla. Son point de départ est à l'*automne 85 av. J.-C.*, au début de l'année, fixé à l'équinoxe (24 sept.) après l'adoption du calendrier solaire, et transféré plus tard au 23 septembre en l'honneur du *dies natalis* d'Auguste. Nous pensons en effet que la date du 24 septembre a dû précéder celle du 23 septembre (voir plus haut à propos de l'indiction). On trouve l'ère de Sulla dans des inscriptions de Phrygie, Mysie, Lydie, Pisidie, Lycie. Son emploi se prolonge jusqu'au VIe siècle ap. J.-C.

---

(1) KUBITSCHEK, *Grundriss...*, 81-82.

(2) Sur cette ère, voir KUBITSCHEK, *Grundriss...*, 74-75.

(3) Marcus N. TOD, The Macedonian Era reconsidered, *Studies presented to David Moore Robinson*, vol. II, Saint-Louis Miss., 1953, 382-397.

(4) V. V. LATYŠEV, *Sbornik grečeskich nadpisej christianskich vremen iz južnoj Rossii*, n° 86, p. 88.

N. B. — L'ère de Sulla a remplacé en Asie Mineure l'ère des Cistophores qui remontait à l'*an 134 av. J.-C.*

Galatie. — En cette région est une ère de *25 av. J.-C.* On la trouve à Ancyre, Pessinonte, Tavium (voir H. Grégoire, *Byz.*, 4, 453-461).

Pont Polémoniaque. — Plusieurs villes importantes, Trébizonde, Kérasonte, Néocésarée, Zela ont une ère d'*oct. 64 ap. J.-C.*

Commagène. — Cette région, avec sa capitale Samosate, présente une ère qui part selon les uns de *71 ap. J.-C.*, selon d'autres de l'*été 72*, opinion plus probable d'après Ginzel.

2. *Ères locales*

Adana : Antiochia ad Sarum : un peu après 19 av. J.-C.
Aigeai : vers 47 av. J.-C.
Amasia : octobre 3 av. J.-C., annexion à l'empire romain.
Amisos : octobre 32 av. J.-C., libération.
Anazarbos : 19 av. J.-C.
Augusta : 20 av. J.-C.
Eirenopolis : vers 52 ap. J.-C.
Epiphaneia : 37 ap. J.-C.
Flaviopolis : 73 ou 74 ap. J.-C.
Gangra : 5 av. J.-C.
Komana : 34 ou 35 ap. J.-C.
Kibyra : 25 ap. J.-C.
Mopsouestia : 68 av. J.-C.
Phazimon = Neapolis = Neoklaudiopolis = Andrapa : oct. 6 av. J.-C.
Pompeiopolis : 7 av. J.-C.
Sebastopolis = Herakléopolis : oct. 3 av. J.-C.
Sinope : deux ères : 70 av. J.-C. et 45 av. J.-C.

ÈRES DE SYRIE, PALESTINE, ARABIE

1. *Ère commune à ces contrées :*

Celle des Séleucides (voir ci-dessus).

2. *Ères communes à plusieurs villes :*

Ère actiaque ou *de la victoire* (d'Actium, 2 sept. 31 av. J.-C.). — On la voit sur des monnaies de Tripoli et de Séleucie de Piérie, ainsi que sur des poids de Laodicée ; elle part, en tenant compte du calendrier de ces villes, du 1er octobre 31 av. J.-C. Germer-Durand (*RB*, 8, 1899, p. 5 et 15) la voit dans deux inscriptions de Gérasa, mais la première est rapportée par d'autres critiques à l'ère 63 av. J.-C., donc une ère pompéienne (voir plus loin).

Ère d'Alexandre le Grand en Phénicie (automne 333 av. J.-C.). — Elle est connue par des monnaies de Tyr et d'Akè (= Ptolémaïs). Elle se rattache à la bataille d'Issos (12 nov. 333) (voir ci-dessus, p. 209).

Ère de la province d'Arabie ou *ère de Bostra.* — La province d'Arabie fut érigée en 105 ap. J.-C. par l'empereur Trajan. L'ère rappelle cet événement. On hésite sur le point de départ entre 105 et 106. Selon une sérieuse probabilité, ce fut, conformément au calendrier propre à cette province, le

22 mars 106. L'ère fut employée jusqu'à la conquête musulmane. Il est très vraisemblable que le calendrier n'est pas resté immobile et qu'il a dû reculer le début de l'année pour le faire coïncider avec l'indiction au 1^er^ septembre (vers la fin du v^e^ siècle ou au vi^e^), ce qui mettrait à partir de ce temps le calcul de l'ère au 1^er^ septembre 105.

3. *Ères locales*

Plusieurs de ces ères se rattachent à l'autonomie octroyée à diverses villes, respectivement par Pompée et César. Comme ce n'est pas la même année que, de l'un ou de l'autre, toutes la reçurent, on ne saurait parler d'une ère pompéienne ou césarienne au singulier, à titre de dénomination commune.

Ères pompéiennes. — C'est surtout dans la Décapole que se trouvent les villes qui reçurent de Pompée leur autonomie : Abila, Antiochia ad Hippum (= Hippos), Kanatha, Dium, Gerasa, Gadara, Philadelphia, Pella, mais il n'est pas aisé, pour toutes, de connaître le début de l'ère. Pour Gadara, c'est sûrement l'an *64 av. J.-C.* ; pour Philadelphia et Gerasa, c'est l'*an 63 av. J.-C.* Pour les autres, c'est indécis, entre 64-61.

En dehors de la Décapole, reçurent de Pompée leur autonomie et de là créèrent une ère les villes suivantes : Antioche : *66 av. J.-C.*, ère qui prit fin quand commença l'ère césarienne de cette ville (Apamée employa l'ère pompéienne d'Antioche) ; — Aréthuse : *64* ou *63 av. J.-C.* ; — Demetrias de Phénicie et Dora : vers *63 av. J.-C.* ; — Épiphaneia de Cilicie : date imprécise ; — Gaza : *61 av. J.-C.*, 28 octobre après l'introduction de l'année fixe ; il y a des exemples de cette ère jusqu'au vii^e^ siècle ; — Tripolis : environ *64/63 av. J.-C.* (1).

Ères césariennes :

Ère césarienne de Laodicée : 1^er^ oct. 48 av. J.-C.

Ère césarienne de Ptolémaïs : 47 av. J.-C.

Ère césarienne de Gabala : 1^er^ oct. 47 ou *46 av. J.-C.*

Ère césarienne d'Antioche. — L'origine de cette ère est indiquée par Malalas et le *Chronicon paschale*. Malalas précise que le point de départ en est le 20 mai de la première année de Jules César. En fait, dans les inscriptions et chez les auteurs, les années se prennent à partir de l'automne (1^er^ oct. ou 1^er^ sept.). Quant à l'année, les inscriptions et l'ensemble des sources narratives désignent l'an 49/48 av. J.-C. Le point de départ de l'ère est ainsi du *1^er^ octobre* (ou du *1^er^ septembre*) *49 av. J.-C.* Font exception certains auteurs syriaques qui comptent à partir du 1^er^ octobre 48 av. J.-C. (voir des exemples de cette double manière dans Lietzmann, *Das Leben des hl. Symeon Stylites*, dans T. und U., 32, 4, *Chronologie*, 228).

Dans les sources grecques, on constate deux dates différentes pour le commencement de l'année, 1^er^ octobre et 1^er^ septembre. Le 1^er^ octobre est celle des sources les plus anciennes. Il a été remplacé, dans la seconde moitié du v^e^ siècle, par le 1^er^ septembre, afin de faire coïncider le début de l'année civile avec le début de l'indiction byzantine. Ce dernier mode est celui de Malalas et d'Évagrius, en réservant les cas où ils auraient, pour des événements plus anciens, simplement reproduit leur source.

Le document le plus ancien où l'on signale ce changement de calendrier est l'inscription n^o^ 2689 de Waddington, *Inscriptions de Lydie*, datée du 27 Gorpiaios 532, indiction 7 (= 27 sept. 483 ap. J.-C.). L'argumentation de Downey (voir ci-dessus, p. 194), pour la reculer jusqu'avant 457 ne peut être retenue. Le plus ancien témoin pour la date du 1^er^ sept. est le ms. syriaque de 474 (voir p. 202).

Dans nos tableaux de concordance, c'est l'ère du *1^er^ octobre* et du *1^er^ septembre 49 av. J.-C.* que nous observons.

---

(1) H. Seyrig, Antiquités syriennes, 42 : Sur les ères de quelques villes de Syrie, *Syria*, 27, 1950, 5-50.

Règle de réduction

Pour les dates dont le quantième mensuel se situe entre le 1er septembre ou le 1er octobre et le 31 décembre, il faut retrancher le nombre 49. Pour les dates dont le quantième mensuel se situe entre le 1er janvier et le 31 août ou le 30 septembre, il faut retrancher le nombre 48.

Ère de Cléopâtre : 37 ou 36 av. J.-C. — Se rattache à la donation de territoires en Syrie faite alors à cette reine de la part d'Antoine. Cette datation se voit dans des monnaies ou des papyrus de Tripoli, de Chalcis, de Béryte. Le nom d'ère est employé ici dans un sens élargi (Seyrig, *art. cité*, 43-46).

4. *Autres ères locales*

Arados : 259 av. J.-C.

Askalon : deux ères : 104 av. J.-C. et 57 av. J.-C. (Ginzel, III, 48-49).

Balanea (= Claudia Leucas) : trois ères dont la première est douteuse : 1° Vers 124 av. J.-C. (Ginzel, III, 17, qui l'accompagne d'un *vielleicht*) ; 2° 37 av. J.-C. (privilèges accordés par Antoine) ; 3° Entre 47/48 et 53/54 (d'après les monnaies qui ne permettent pas d'autre précision) quand l'empereur Claude fonda la ville à nouveau sous le nom de Claudia Leucas (H. Seyrig, *art. cité*, 22-24).

Béryte : 81 av. J.-C. (sous Tigrane).

Diospolis : vers 200 ap. J.-C.

Éleutheropolis : 200 av. J.-C. (22 mars après l'adoption de l'année fixe).

Gaza : 61 av. J.-C. (28 octobre après l'adoption de l'année fixe). Il y a des exemples de cette ère jusqu'au VIIe siècle.

Jérusalem : 449 ap. J.-C. Arrivée d'Eudocie à Jérusalem (voir inscription dans *RB*, I, 581 et *VV*, I, 133-135, où se trouve l'explication).

Kaisareia Panias : 3 ou 2 av. J.-C.

Kition (Chypre) : 311 av. J.-C. Destruction par Ptolémée Soter du royaume phénicien de Kition.

Laodicée : outre l'ère d'Actium (31-30 av. J.-C.), cette ville a connu trois ères propres :

1) Ère de la liberté sous Tigrane : 81-80 av. J.-C ;
2) Ère césarienne : 48-47 (indiquée ci-dessus) ;
3) Ère de son érection en métropole : 207 ou 208 après J.-C. (H. Syrig, *art. cité*, 26-32).

Lapethos de Chypre : 269 av. J.-C.

Pella : entre 61-57 av. J.-C.

Philippopolis : vers 247 ap. J.-C. Érection en colonie par Philippe l'Arabe. Un seul exemple : ex-voto daté ἔτους πρώτου τῆς πόλεως (Ginzel, III, 52).

Ptolémaïs = Akko ou Akkho = Akê. A connu dans l'antiquité deux ères communes et deux ères propres :

1) Ère d'Alexandre : 333-332 av. J.-C. Elle remonte à la victoire d'Issos (333) ;
2) Ère propre : 174 av. J.-C. Origine : établissement de la colonie antiochienne à Ptolémaïs ;
3) Ère des Séleucides, introduite à la conquête de la Phénicie par Antiochus III ;
4) Ère propre : 47 av. J.-C. (ère césarienne) (1).

Rhosos : de 42 à 40 av. J.-C. Ère de la liberté due à Antoine (H. Seyrig, *art. cité*, 32-34).

Seleukeia de Piérie : 109 av. J.-C.

Sidon : 111 ou 110 av. J.-C. (1er janvier après la réforme du calendrier sur le mode romain) (2).

---

(1) Sur ces ères voir J. ROUVIER, Ptolémaïs-Acé. Ses noms et ses ères..., *RB*, 8, 1899, 393-408.

(2) A. ALT, Zur Zeitrechnung der Tempelinschriften des Hermonsgebiets, *Zeitschr. des deutschen Palästina-Vereins*, 62, 1939, 209-220.

Tiberias : 17 ap. J.-C.

Tripolis : outre son ère pompéienne de 64 environ av. J.-C. et l'ère (années régnales syriennes) de Cléopâtre, cette ville a connu une ère de la liberté octroyée par Antiochus IV : entre 105/104 et 95 av. J.-C. (H. Seyrig, *art. cité*, 38-43).

Tyros : a connu dans l'antiquité deux ères communes et deux ères propres :

1) Ère d'Alexandre : 333-332. Remonte à la victoire d'Issos (333) (1) ;
2) Ère propre : 274 av. J.-C. Origine inconnue. L'ère est attestée par une inscription à double date (2) ;
3) Ère des Séleucides, introduite à la conquête de la Phénicie par Antiochus III ;
4) Ère propre : 126 av. J.-C. L'origine en est l'autonomie de la ville. Le début de l'année, après l'adoption de l'année fixe, est le 19 octobre. Cette ère se rencontre dans les inscriptions jusqu'à la fin du VIe siècle (3).

ÈRES D'ÉGYPTE

Alexandrie. — Cette ville commença une nouvelle ère, dite ère d'Auguste, avec l'adoption de l'année fixe. Elle commence au 1er thôth = 30 août de l'an 30 av. J.-C. En réalité, le 1er thôth de l'année vague arrivait au 31 août. On le mit au 30 et on en fit le 6e épagomène (le jour intercalaire tous les quatre ans). Les années communes, le 1er thôth est le 29 août. L'appellation « années d'Auguste » ou des Augustes (*anni Augustorum*, Censorin *De die nat.* 21, 8) n'a pu venir qu'après qu'Octavien eût reçu du Sénat le titre d'Auguste (16 janvier 27 av. J.-C.). Censorin place l'ère des Augustes deux ans après les Alexandrins.

Oxyrrhynchos. — Cette ville employa plusieurs ères. « Il y en eut deux principales, partant de :
« 324 (désignation de Constance II comme César), et de :
« 355 (désignation de Julien comme César).

« Mais on a trouvé d'autres ères dans les papyrus, commençant en :
« 306 (début des années régnales de Constantin Ier) ;
« 316 (désignation de Crispus, Constantin II et Licinius comme Césars) ;
« 333 (désignation de Constans comme César) ;
« 351 (désignation de Constans Gallus comme César).

« Deux autres, partant de 340 et de 343, ne laissent pas aussi bien définir les raisons de leur adoption (voir P. Oxy. XIV, p. 30).

« Les ères partant de 324 et de 355 ont été utilisées jusqu'à l'invasion arabe (ce qui est assez curieux pour celle de l'Apostat en pleine période chrétienne). Les autres ne le furent que quelques années, celle de 306 n'apparaît plus dans les documents après 360. Comme ces datations sont pratiquement parallèles aux années régnales, elles partent du 1er thôth (29 août).

« *Bibliographie.* — U. Wilken, *Grundzüge der Papyruskunde*, p. LXI, et surtout P. Oxy. XIV, p. 27 sq. (voir encore *PSI*, 707 intr. ; 781, 820 intr.).

« A ma connaissance, les textes n'ont pas livré de mentions analogues dans d'autres cités que celle d'Oxyrrhynchos. »

[Communication de G. Bataille, 24 février 1954.]

---

(1) J. Rouvier, L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie, *REG*, 12, 1899, 362-381.

(2) Ch. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, I, Paris, 1888, 81-84.

(3) J. Rouvier, *art. cit.*

ÈRES D'AFRIQUE

Ère de la province de Maurétanie (Caesariensis, Sitifensis ; on n'a pas de témoignage pour la Tingitane). — Remonte à l'annexion à l'empire romain. Elle part du 1er janvier 40 ap. J.-C.

Ères de Carthage. — Deux ères :

1) 439 ap. J.-C., prise de Carthage par les Vandales (1) ; plusieurs exemples dans Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Appendice II, p. 367 suiv. ; cet auteur fait remarquer que cette ère, dans les documents, ne va pas au delà du règne de Genséric (2) ;
2) 1er septembre 533, pour marquer la reconquête par les Byzantins ; exemple : *CIL*, 5262 = *IL. Alg.*, 83.

ÈRE D'ESPAGNE

Elle se calcule à partir du 1er janvier 38 av. J.-C. On la voit dans les inscriptions, et elle est en usage courant chez les chroniqueurs de la péninsule. Son emploi se prolonge jusque dans le XIVe siècle et même au Portugal jusqu'au XVe où elle fut abandonnée en 1422 par le roi Joao I. Dans nos tables de concordance, nous l'arrêtons vers la fin du VIIIe siècle.

L'origine de cette ère est inconnue. Des inscriptions de la région cantabrique portent ces dates : « *er* [*ae*] *CI* ou *CL* » et « *anno CCLI* » (*CIL*, II, 5729 et 2833). Kubitschek (3) les rattache catégoriquement à l'ère de 38 av. J.-C. D'autres, dont Ginzel, les rattachent, ainsi que toutes celles qui sont antérieures au milieu du Ve siècle, à une ère inconnue et expliquent l'ère de 38 av. J.-C. comme une construction postérieure au milieu du Ve siècle, établie sur la base d'un cycle pascal. Cette hypothèse paraît assez fragile et ne bénéficie que de l'ignorance où l'on est de l'occasion qui est à l'origine de cette ère.

C) ÈRES RELIGIEUSES

Parmi les ères religieuses, les unes ont reçu leur point de départ d'un événement capital intéressant la fondation d'une religion, ou son introduction dans un pays, s'il s'agit d'une ère propre à ce pays. D'autres se sont formées à partir de cycles à fondement naturel adoptés et adaptés en vue de régler les dates des solennités religieuses dépendant du mouvement lunaire ; il s'agit ici de Pâques et de son cortège de fêtes. Les premières peuvent être dites purement religieuses, les autres, directement cycliques. D'autres enfin participent à ce double caractère : ce sont presque toutes les ères mondiales. D'une part, en effet, elles contiennent l'affirmation d'une idée religieuse, la création de l'univers et sont de plus mesurées sur une analogie mystique établie entre la semaine génésiaque et la durée du monde dont mille ans représentent un jour ; et d'autre part, elles sont calculées sur des cycles destinés à la fixation des dates pascales, un rapport étant reconnu nécessaire entre la création du monde et le commencement du premier cycle. Ce rôle des cycles dans la constitution des ères mondiales, nous le montrons dans notre Ire Partie pour les ères les plus importantes et les plus largement répandues. Pour les autres qui ne nous sont connues que par simple affirmation passagère, la preuve, faute de données suffisantes, n'est pas à notre portée, mais il est à présumer qu'elles procédaient d'une semblable élaboration.

Historiquement, les premières ères religieuses qui ont été posées sont des ères mondiales ; puis sont apparues des ères à base uniquement cyclique ; et enfin les ères à base uniquement religieuse. C'est l'ordre que nous suivrons ici.

---

(1) *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 78, 1934, p. 69-73.

(2) Chr. Courtois, Les monnaies de Gildo, *Revue de Numismatique*, 5e série, 16, 1954, 71-78, voir pp. 73-74.

(3) *Grundriss...*, 77.

1. Ères mondiales

Renvoyant à notre Ire Partie pour les preuves de l'origine et le développement des ères mondiales, nous nous contentons d'en reproduire ici les conclusions, en y ajoutant des indications qu'elle ne comportait pas.

Les ères mondiales sont des ères établies soit par des Juifs, soit par des chrétiens. Celles des chrétiens sont prises généralement par rapport à la naissance du Christ. Presque toutes placent cette naissance après l'an 5000 de la création, le plus souvent au milieu du sixième millénaire, savoir l'an 5500 ou 5501, ou proche de cette date selon que le permettent le cycle adopté et les exigences de la date de la Passion. On trouve aussi, mais assez rarement, la durée du monde jusqu'au Christ portée jusqu'à 6000 ans. Il n'est peut-être pas inutile de relever, pour prévenir toute confusion, que les nombres d'années indiquant la durée du monde avant Jésus-Christ chez les différents chronographes ne représentent pas pour tous une même valeur réelle, du fait que leur calcul ne correspond pas à la même échelle du temps, les uns la plaçant plus haut et les autres plus bas. Par exemple, l'an 5500 pour les Byzantins signifie l'an 9/8 av. J.-C., tandis que chez les Alexandrins, il signifie l'an 8/9 ap. J.-C., y ayant entre eux une différence d'environ 16 ans. Cette différence est rendue sensible dans notre tableau, page 30.

Nous donnons ci-après la liste des diverses ères mondiales, en les faisant suivre, quand elle est connue, de l'ère chrétienne qui l'accompagne.

Nota. — Par ère mondiale nous entendons le rapport d'antiquité du monde par rapport à l'an 1 de l'ère dionysienne, et par ère chrétienne accompagnant une ère mondiale, nous entendons la date de la naissance du Christ exprimée selon cette ère.

Clément d'Alexandrie : 5591 avant notre ère (5592 = 1 dionys.). Naissance du Christ, 5590 (voir hypothèses de correction, pp. 6 et 24).

Africanus : mars 5501 avant notre ère (5502 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5501. Ère conforme au cycle d'Anatole de 258, qu'il a probablement connu avant Anatole lui-même.

Hippolyte. Par déduction de sa chronique et de sa table pascale (cycle de 112 ans). Ancien calcul : 5503 avant notre ère (5504 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5502. Nouveau calcul : 5501 avant notre ère (5502 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5500, conformément à l'affirmation du Commentaire de Daniel.

Eusèbe : 5200 avant notre ère (5201 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5199. C'est cette ère qui a dominé en Occident, grâce à la traduction de la *Chronique* par saint Jérôme, et également chez les Arméniens. Voir (Ire Partie, c. I) mon hypothèse sur l'origine cyclique de cette ère.

Ère alexandrine (majeure) de Panodore : mars 5493 de notre ère (5594 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5494. Ère formée sur le cycle alexandrin de 284/5 avec addition d'une année précyclique.

Ère alexandrine (mineure) d'Annianos : 25 mars 5492 avant notre ère (5493 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 25 mars 5501. Ère formée sur le même cycle, mais sans année précyclique. C'est cette ère qu'on appelle communément alexandrine.

Règles de réduction

1) Pour l'ère de Panodore : du 1er janvier au 20 mars, retrancher 5492 ; du 21 mars au 31 décembre : retrancher 5493.

2) Pour l'ère d'Annianos : du 1er janvier au 24 mars, retrancher 5491 ; du 25 mars au 31 décembre, retrancher 5492. Ultérieurement : du 1er janvier au 1er thôth (29 ou 30 août) ou au 1er sept., retrancher 5492 ; du 1er thôth ou du 1er sept. au 31 déc., retrancher 5493.

Ère protobyzantine *(Chronicon paschale)* : 21 mars 5509 avant notre ère (5510 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5507. Ère construite sur le cycle de Constantinople de 344.

Ère byzantine : *a)* Primitivement : 21 mars 5508 avant notre ère (5509 = 1 dionys.). Naissance du Christ : d'abord, date empruntée aux Alexandrins, puis probablement 5506. Ère construite sur le cycle de Constantinople de 345 ; *b)* Dans la suite : 1er septembre 5509 avant notre ère (5509/5508 = 1 dionys.). Naissance du Christ : dates diverses : 5500, 5504, 5505, 5506, 5517. C'est cette ère qu'on appelle communément byzantine.

Règles de réduction

1) Pour l'ère protobyzantine : du 1er janvier au 20 mars, retrancher 5508 ; du 21 mars au 31 décembre, retrancher 5509.

2) Pour l'ère byzantine : *a)* Primitivement : du 1er janvier au 20 mars, retrancher 5507 ; du 21 mars au 31 décembre, retrancher 5508 ; *b)* Ultérieurement : du 1er janvier au 31 août, retrancher 5508 ; du 1er septembre au 31 décembre, retrancher 5509.

Ère de Théophile d'Antioche (*Ad Autolycum*, III, 24 sq.) : 5695 à la mort de Marc Aurèle (180). Donc ère de 5515.

Ère des Géorgiens : 5604 avant notre ère (5605 = 1 dionys.). Ère construite sur le cycle de Constantinople de 344.

Ère du Chronographe de 334 (Frick, *Chronica minora*, I, 111) : 5583 avant notre ère (5584 = 1 dionys.). Ère conforme au cycle de 84 ans de 298.

Ère de l'*Origo generis humani* (Frick, *op. cit.*, I, 152) : ? — Naissance du Christ : 5580. Passion : 5510.

Ère d'Hilarianus (a écrit en 397) (Frick, 170-171) : 5501 avant notre ère (5502 = 1 dionys.). Passion : 5530 (sans doute naissance en 5500). Ère de 112 ans conforme à Hippolyte (nouveau calcul). Cf. Gelzer, II, 121-129.

Ère du Chronographe de 452 (Frick, 181) : 5498 avant notre ère (5499 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5494 ; Passion : 5525. Ère conforme au cycle de 84 ans de 299.

Ère des *Consularia Ravennatensia* (Frick, 417, 401) : 5505 avant notre ère (5506 = 1 dionys.). Naissance du Christ : 5500. Ère conforme au cycle de 19 ans de Victorius en le prenant au *saltus lunae*.

Ère du computiste carthaginois de 449 (voir Ire Partie, pp. 21-22) ; 5492 avant notre ère (5493 = 1 dionys.). Ère fondée sur un propre cycle de 84 ans.

Ère de Malalas (éd. Bonn, 428 ; éd. Schenk Graf v. Stauffenberg, Stuttgart, 1931, 11) et d'un certain Hésychius (*Chronicon paschale*, éd. Bonn, II, 116) : (5969)-5968. Naissance du Christ : 5967 ; Passion : 6000. Malalas attribue cette ère aux « chronographes Clément, Théophile et Timothée ».

Ère de Mar Abdišo : 5491 (*Ordo officiorum ecclesiasticorum*, vers. lat. de I. M. Vosté : *Codificazione canonica orient. Fonti*, II, 15, 1911, p. 61). Naissance du Christ : 5490. Ère fondée sur le cycle d'Aeas.

Certaines ères de la création sont mentionnées par divers auteurs, mais ne comprennent pas la naissance du Christ. Celles qui suivent, jusqu'à celle d'Aphrahat comprise, indiquent les années jusqu'à Séleucus, c'est-à-dire jusqu'à l'ère des Séleucides. Plusieurs d'entre elles peuvent être identifiées. Nos témoins sont Michel le Syrien, Élie de Nisibe et Barhebraeus (1).

Ère d'Eusèbe : 4888 (Élie de Nisibe) ; 4889 (Michel le Syrien et Barhebraeus) : ce second chiffre correspond à l'ère d'Eusèbe 5200 av. J.-C.

---

(1) MICHEL LE SYRIEN, éd. CHABOT, I, 116 ; ÉLIE DE NISIBE, trad. de L. J. DELAPORTE, p. 9-15 ; BARHEBRAEUS, trad. de E. A. W. BUDGE, London, 1932, p. 40.

Ère d'Andronicos (sous Justinien) : 5072 (Michel le Syrien) ; 5083 (Barhebraeus) ; 5172 (Élie de Nisibe).

Ère d'Annianos (dit Anius par Élie de Nisibe) : 5181 (Michel le Syrien et Élie de Nisibe) ; 5180 et 10 mois (Barhebraeus). C'est l'ère alexandrine.

Ère d'Africanus : 5083 (Michel le Syrien, Barhebraeus). Cette supputation est en désaccord avec la véritable ère d'Africanus, selon laquelle l'ère de Séleucus commence en 5190 (5501 — 311).

Ère de Georges (époque ?) : 5085 (Michel le Syrien) ; 4929 (Barhebraeus).

Ère de Théophile d'Édesse : 5197 (Barhebraeus). Michel le Syrien attribue cette ère à quelques-uns parmi les Grecs ». C'est l'ère byzantine 5508 av. J.-C. Cumont en attribuait l'origine à ce chronographe (L'ère byzantine et Théophile d'Edesse, *Rev. de Philologie*, 39, 1915, 260-263).

Ère de Jacques d'Édesse : 5149 (Michel le Syrien, Barhebraeus).

« Ère qu'ont coutume d'admettre les Syriens » (Michel le Syrien) : 5180. C'est l'ère Mar Abdišo.

Ère d'Aphrahat : 3468 (Élie de Nisibe). Ce chiffre ne correspond pas aux totaux d'Aphrahat (*Patr. Syriaca*, II, 67-91) et ces totaux eux-mêmes ne sont pas tous en accord avec les groupes inférieurs, de sorte qu'on ne peut connaître vraiment l'ère de cet auteur. On peut dire toutefois qu'elle n'obéit pas à la mystique du nombre 5500 ou même 5000 et semble procéder uniquement d'un calcul fait d'après les Livres Saints sans préoccupation d'accord avec un cycle. Élie de Nisibe dit que cette ère d'Aphrahat (3468 jusqu'à Séleucus) est celle des Juifs. Mais l'addition 311 ou 312 donne 3779 ou 3780 av. J.-C., tandis que l'ère des Juifs est de 3761/3760, comme nous l'indiquons aussitôt.

Ère des Juifs : 1er Tishri 3761 avant notre ère. Ère en accord et peut-être en rapport avec le cycle de Constantinople de 345.

Pour la réduction des dates de l'ère juive en années dionysiennes, du 1er Tishri au 31 décembre, retrancher 3761 ; du 1er décembre au 1er Tishri, retrancher 3760. L'année juive étant une année lunisolaire, le 1er Tishri ne correspond pas à une date fixe. Il se trouve le plus souvent en septembre, quelquefois vers la fin d'août.

Pour la réduction des quantièmes du mois, nous ne pouvons donner ici de règles ; le mieux est de consulter une des correspondances qui existent, par exemple celle de Mahler, *Chronologische Vergleichungs-Tabellen*, pages 70-129, qui va de Tishri 4001 (= 200 ap. J.-C.) à 6000 (= 2239 ap. J.-C.). La concordance porte sur le 1er de chaque mois hébraïque : elle ajoute le jour de la semaine.

2. ÈRES A BASE UNIQUEMENT CYCLIQUE

Ère de Dioclétien (29 août 284). — Elle a pris le nom de Dioclétien, parce que la première année du règne de cet empereur (284-285) coïncidait avec la première du cycle d'Alexandrie, issu de la réforme du cycle d'Anatolius. Cette ère s'est appelée aussi ère des martyrs à partir du VIIe siècle. Le plus ancien document, à ma connaissance, qui emploie cette dénomination est l'inscription de Fröhner, éd. L. Robert, nº 81. La date est marquée : ἀπὸ μαρτύρων ξ, où l'on s'accorde à suppléer la lettre T (τξ' = 360) pour obtenir la concordance avec les autres données : la date qui résulte ainsi est lundi 15 décembre (19 choiak) 643.

Règles de réduction

Du 29 ou 30 août (1er thôth) au 31 décembre (4 ou 5 tybi), ajouter 283 ; du 1er janvier (5 ou 7 tybi) au 28 ou 29 août (5e ou 6e épagomène), ajouter 284.

Ère de 172 av. J.-C., fondée sur le cycle pascal de 532 ans d'Alexandrie (361) par prolepse (voir Ire Partie, p. 138, no 7).

Ère des Romains, dite aussi des Grecs, fondée sur le cycle de Constantinople de 344, appliqué par rétrogression (voir Ire Partie, pp. 146-151).

Ère arménienne (grande) : 552 ap. J.-C. Première année de l'ère : 552 (11 juillet)-553. Le cycle est celui de Constantinople de 344. Mais l'année arménienne étant une année vague, l'ère se développait en s'écartant du cycle. C'est pourquoi on conçut assez tôt, mais on exécuta assez tard l'ajustement de l'ère sur le cycle, par l'adoption de l'année fixe. Ce fut l'objet de la réforme de Jean le Diacre.

Ère arménienne (petite) (de Jean le Diacre) : 1084 ap. J.-C. Première année de l'ère : 1084 (11 août)-1085. Le cycle est celui de Constantinople de 344.

Règles de réduction

Pour l'ère arménienne (années vagues). — Pour trouver l'année chrétienne où débute une année arménienne, ajouter à celle-ci 551 jusqu'à l'an 769 inclusivement, et ajouter 550 à partir de 770. S'il s'agit de traduire une date précise, il vaut mieux, de préférence à des calculs longs et compliqués, s'adresser à des tables de concordance. Les faire complètes prendrait trop de place. Dans les nôtres, on trouvera la date précise en calendrier julien du 1er navasart, début de l'année arménienne. On se servira ensuite de notre tableau spécial, no VII (p. 306) pour traduire les quantièmes arméniens en quantièmes juliens de notre ère.

Pour l'ère arménienne (années fixes). — Du 11 août au 31 décembre, ajouter 1083 ; du 1er janvier au 10 août, ajouter 1084.

3. Les ères purement religieuses

A l'exception de l'Hégire, les ères purement religieuses ont été créées très longtemps après l'événement qu'elles rappellent ; leur origine est dans le calcul des chronographes, et ce n'est que peu à peu que certaines d'entre elles sont entrées dans l'usage commun.

1. *L'ère d'Abraham*

C'est la plus ancienne des ères purement religieuses. Elle est observée dans la *Chronique* d'Eusèbe et c'est probablement lui qui en est l'auteur. Cet ouvrage nous est connu dans une double traduction, latine, de saint Jérôme, et arménienne, de Samuel d'Ani, où on la voit arrêtée en l'an 2319, Olymp. 270, 4 et la 16e année de Dioclétien (= 301 de notre ère).

Cette ère d'Abraham commence à l'an 2016 avant notre ère. La naissance du Christ y est marquée en l'an 2015, c'est-à-dire deux ans avant l'ère chrétienne dionysienne.

2. *Les ères du Christ*

Les ères du Christ sont prises soit de l'Incarnation ou de la Nativité, soit de la Passion, de la Résurrection ou de l'Ascension, soit de la Prédication du Christ. Nous négligeons cette dernière, employée rarement et seulement comme somme d'années. Il n'y a pas conformité entre ces ères quant à la chronologie réelle.

Ères de l'Incarnation ou de la Nativité. — Plusieurs chronographes byzantins, et non des moindres, indiquent une ère du Christ à côté de l'ère mondiale. C'est le terme τῆς θείας σαρκώσεως qui est communément employé. Il désigne strictement l'Incarnation elle-même. Ainsi, chez Théophane et Georges le Syncelle, qui marquent l'événement à la date du 25 mars. Il doit en être de même chez Georges Cédrénus, qui, entre ses années du monde et ses années de la σάρκωσις, met un écart de

6 ans, qui ne peut s'expliquer qu'en prenant le terme dans son sens strict. L'inconséquence de leur chronologie empêche de trancher les cas du Ps.-Syméon Magister et du Ps.-Georges le Moine.

Les plus anciennes ères de la θεία σάρκωσις chez les Byzantins sont celles qui, dans les ères mondiales, prennent leur point de départ en 5501. Chacune d'elles est séparée de son ère mondiale correspondante par un nombre entier de siècles (exactement cinq siècles), de sorte que toutes deux ont la même numération pour les années contenues dans un siècle, par exemple l'année du monde 5790 a comme corrélative l'année chrétienne 290. Il en est ainsi chez Cyrille de Skythopolis (mort d'Euthyme : 5965 du monde et 465 de l'Incarnation), chez Georges le Syncelle, son continuateur Théophane, Ps.-Syméon Magister, Ps.-Georges le Moine. Le *Chronicon paschale*, qui se soustrait à la mystique de 5500 en ce qu'elle a de strict, s'abstient de marquer une ère de la Nativité ou de l'Incarnation. Georges Cédrénus est le premier chroniqueur, à notre connaissance, qui associe les deux ères, la mondiale et celle de la σάρκωσις, avec un écart dans la marche des années.

Voici les diverses ères de l'Incarnation ou de la Nativité chez les Byzantins. Nous les marquons dans l'ère du monde respective, puis dans le rapport à l'ère dionysienne.

1. Dans l'ère alexandrine : 5501 (25 mars, Incarnation) = 9 de l'ère dionysienne.

2. Dans l'ère protobyzantine : 5507 = 3 avant l'ère dionysienne.

3. Dans l'ère byzantine, c'est la naissance du Christ, ou 25 décembre, date la plus proche du commencement de l'indiction qui est l'événement envisagé, et l'année se compte à partir de l'indiction (1er septembre). Dans cette ère, la naissance du Christ n'est pas datée de manière uniforme. Je relève au moins cinq systèmes.

5506 (Cédrénus) = 4/3 avant l'ère dionysienne ; naissance du Christ au 25 décembre = 3 avant notre ère. L'ère de la σάρκωσις à côté de l'ère mondiale n'apparaît pas chez ce chroniqueur avant le règne de Constantin. Le rapport entre les deux ères et de toutes deux avec la chronologie réelle pose un problème particulier.

5505 (Psellos, Nicéphore Calliste) = 5/4 avant l'ère dionysienne ; naissance du Christ au 25 décembre = 5 avant notre ère.

5501 (*Dioptra* de Philippe le Solitaire et divers autres) = 9/8 avant l'ère dionysienne.

5517 (alignement sur le système alexandrin) = 9 de l'ère dionysienne.

5508-09 (alignement sur l'ère dionysienne à l'époque tardive) = 1 de l'ère dionysienne.

4. Dans l'ère de Malalas et d'Hésychius : 5968 = 48 de l'ère d'Antioche (Malalas) = 2/1 avant l'ère dionysienne. (Il a paru nécessaire de corriger le nombre 42 en 48.)

En dehors du comportement des chronographes ou chroniqueurs, y a-t-il eu chez les Byzantins quelque emploi d'une ère chrétienne ? Si l'on met à part les pays ou communautés sous domination latine et si l'on excepte les derniers temps de l'empire byzantin, il ne le semble pas, ou du moins on n'en trouve pas d'exemple certain (1). Je ne sais si l'on a examiné la date qui se trouve à la fin de la préface aux Réponses à Marc d'Alexandrie : 1203, ind. 13. Les données ne concordent pas : il faudrait indiction 3. Je suppose que 1203 est une traduction byzantine en ère chrétienne de l'an du monde 5703, la date de la naissance du Christ ayant été placée en 5501 pour observer la mystique du nombre 5500. La date selon l'ère dionysienne est alors 1195 (c'est celle qui figure dans les *Regestes des patr. de Constantinople*, n° 1184).

Comme les Byzantins, les Arméniens ont pratiqué subsidiairement une ère de la naissance du Christ. Ils l'ont basée sur la chronologie d'Eusèbe. Leur ère chrétienne précède de deux ans la nôtre. Elle s'énonce : 2 av. J.-C. On voit quelquefois cette ère marquée 1 an avant la nôtre.

Signalons ici une ère religieuse propre aux Arméniens, à savoir leur conversion au christianisme.

---

(1) Gardthausen, II, 450-455.

Ils l'énoncent en années depuis la naissance du Christ, qu'il faut entendre deux ans avant la date que nous lui donnons. Cette ère n'est pas d'un usage commun : c'est une supputation d'érudits, et cela explique qu'elle comporte des divergences. Ainsi, Samuel d'Ani compte 312 ans depuis la naissance du Christ jusqu'à Grégoire l'Illuminateur, et Jean le Diacre en compte 304 (1).

Ère chrétienne commune ou *ère dionysienne*. — Elle a pour auteur le moine Denys le Petit qui l'a employée dans sa table pascale de 95 ans. C'est celle dont nous nous servons actuellement et qui est devenue d'un usage commun entre les nations. Pour se rendre compte de la manière dont le célèbre computiste l'a établie, il faut avoir en vue que le 25 mars, l'équinoxe romain, était une date consacrée pour la chronologie pascale du Christ, mais d'une manière diverse chez les Latins et chez les Orientaux. les premiers y rattachant la Passion du Christ *(XIV lunae)* et les autres, la Résurrection *(XV lunae)*; En adoptant intégralement le comput pascal des Alexandrins, il n'était pas possible à Denys de maintenir, selon la tradition latine, la Passion du Christ au 25 mars. Il ne pouvait honorer cette date, chargée de sens mystique, qu'en l'appliquant à la Résurrection, selon la tradition orientale. Mais selon cette même tradition, fondée du reste sur le comput, c'est en l'année que Denys comptera comme l'an 31 du Christ que s'accomplirent Passion et Résurrection. Quelle raison devait donc avoir Denys de la compter ainsi ? L'on n'en peut concevoir nulle autre sinon qu'il s'en est tenu à la chronologie courte du Christ, comportant une seule année de vie publique. L'année de la Passion et de la Résurrection fut l'année 31, parce que tel était alors l'âge du Christ. Il peut paraître surprenant que Denys n'ait pas observé la chronologie longue de la vie du Christ, qu'il devait sûrement connaître par le traducteur d'Eusèbe, saint Jérôme, Orose, Prosper d'Aquitaine, d'autres encore. J'imagine que s'il l'a écartée, ce doit être pour une raison pratique de computiste. Il aura voulu faire coïncider la première année du Christ avec la première année d'une tétraétéride julienne, et ainsi faire aller ensemble les années de l'ère avec les années du cycle. Celui-ci est, en effet, le plus connu et celui qui intervient le plus souvent dans la supputation des jours, qu'il fait avancer d'une unité tous les quatre ans. Ne pas observer cet accord eût été cause d'une très grave incommodité dans les calculs. Selon toute vraisemblance, Denys, tout comme Victorius, et selon l'usage de Rome, commençait ses années au 1er janvier.

Les avis diffèrent sur la question si Denys plaçait la naissance du Christ au 25 décembre précédant son ère, ou au 25 décembre de l'an 1 de l'ère. Le premier mode répond mieux aux expressions : *post Christum natum*, *a Christo nato*, par lesquelles les années de l'ère sont le plus souvent désignées. Quoi qu'il en soit, cela reste une question théorique qui ne change rien à la manière de se servir de l'ère.

L'ère dionysienne, admise en Italie pour le comput pascal (2), fut portée en Angleterre avec le comput pascal dionysien par le moine missionnaire Augustin. C'est là qu'on la voit pour la première fois employée dans les actes. Les premiers exemples certains sont de la fin du VIIe siècle (acte privé) et du commencement du VIIIe (diplôme royal). Puis elle passe en France et en Italie. L'usage en apparaît à la chancellerie pontificale depuis Jean XIII (965-972), mais il n'y est régulier qu'à partir de l'avènement d'Eugène IV (1431).

Les chroniqueurs, depuis Bède, s'en servent communément. A l'exception de la péninsule ibérique, qui garda longtemps son ère propre, c'est pendant le Moyen Age l'unique ère en usage dans tout l'Occident. Il y a toutefois des différences dans la manière de s'en servir. Ces divers modes s'appellent des styles chronologiques. On distingue :

1. Le *style de la Nativité*, suivant lequel l'année commençait à la fête de Noël au 25 décembre, 7 jours avant notre comput. On l'appelle aussi style romain, parce qu'il était principalement en usage à Rome et dans la chancellerie pontificale.

---

(1) DULAURIER, pp. 39 et 186.

(2) CASSIODORE († 570) l'emploie dans son opuscule Computus Paschalis, *PL*, 69, 1249-50.

2. Le *style de l'Annonciation*, qui faisait commencer l'année au 25 mars. Ce style est double. Ou bien il s'agit du 25 mars postérieur au 1er janvier de notre comput, et c'est le mode le plus fréquent ; on l'appelle aussi style florentin, à cause de son usage à Florence et dans la Toscane. Ou bien, il s'agit du 25 mars qui précède le 1er janvier de notre comput, et ce mode fut en usage à Pise, ce qui lui valut le nom de style pisan.

3. Le *style de Pâques*, selon lequel l'année commençait le jour de Pâques, date mobile, postérieur au 1er janvier de notre comput. A cause de sa large diffusion en France, il fut appelé style français, *mos Gallicanus*. Il s'introduisit à Naples sous Charles d'Anjou.

4. Le *style du 1er mars*, qui fait commencer l'année deux mois après le 1er janvier de notre comput. C'est le style employé officiellement à Venise, d'où il a reçu le nom de style vénitien.

5. Le *style du 1er janvier* ou *style de la Circoncision* fêtée en ce jour, toujours conservé dans la péninsule ibérique, en usage en France sous les Mérovingiens, ne fut jamais complètement abandonné. Ce n'est qu'à partir du XVIe siècle, après qu'il fut officiellement adopté par la France (1563), qu'il est devenu commun.

Ères de la Passion ou Crucifixion, de la Résurrection, de l'Ascension. — Nous pouvons unir ensemble ces trois ères, qui rappellent des événements qui ont lieu la même année. La plus usitée des trois est celle de l'Ascension. On la voit employée par Malalas et le *Chronicon paschale*. Celui-ci en fait des applications jusqu'en l'an 422. Cette ère prend son point de départ en l'an 31 dionysien, qui est la date de la Passion la plus communément adoptée chez les auteurs grecs. L'emploi de l'ère de l'Ascension ne s'aperçoit pas chez les Syriens melkites ou jacobites, mais bien chez les Syriens nestoriens. Elle n'y est cependant pas uniforme. Pour Mar Abdišo, elle a son point de départ en 31, comme dans Malalas et le *Chronicon paschale*. Il date en effet la Passion, la Crucifixion et l'Ascension du Christ en l'an 342 d'Alexandre (= Séleucides) (= 342 — 311) (1). Mais Šanqlāwājā, qui date son ouvrage par les années depuis l'Ascension (1276 ou 1221 selon les manuscrits) (2), calcule autrement. Il met en effet expressément la fin de la vie terrestre du Christ en l'an 337 des Grecs, l'Incarnation étant mise en 303 (3). Cela porte la première année de son ère de l'Ascension en l'an 26 dionysien (= 337 — 311). En outre, ce même auteur dit que d'autres mettent l'Incarnation en l'an 316 des Grecs (4), d'où, la même distance étant observée, le point de départ de l'ère de l'Ascension serait l'an 39 dionysien (= 350 — 311). Une chronique syriaque anonyme donne des dates différentes : 5520 du monde jusqu'à l'Ascension, la Passion étant placée en 340 d'Alexandrie (= 29 ap. J.-C.) (5).

L'ère de l'Ascension selon le comput de Mar Abdišo a été relevée par I. M. Vosté dans divers manuscrits nestoriens s'échelonnant du XVIe au XIXe siècle (6).

3. *Ère des Mahométans ou Hégire*

Les Mahométans ont le point de départ de leur ère : 1er Moharrem (1er mois de l'année) an 1, au 16 juillet 622, qui est le jour reçu, mais non historique (le fait eut lieu 68 jours plus tard, au 8 Rébi 1er) de la fuite de Mahomet quittant La Mecque pour Médine. Le nom de l'ère est pris de cet événement : *hégire*, de *hidjra* = fuite. Ce n'est pas Mahomet lui-même qui institua l'ère, mais le calife Omar. Il faut noter que les astronomes musulmans mettent le début de l'hégire au 15 juillet et que quelques historiens suivent cet usage.

---

(1) MAR ABDIŠO, *Ordo judiciorum*, l. I, tr. I, c. 10, version latine de I. M. VOSTÉ, *Codificazione canonica orientale, Fonti*, série II, fasc. XV, *Chaldei*. — *Diritto antico*, II : Typis polyglottis Vaticanis, 1940, p. 62.

(2) FR. MÜLLER, *Die Chronologie des Simeon Šanqlāwājā*, Leipzig, 1889, p. 27.

(3) *Ibid.*, 25.

(4) *Ibid.*, 25-27.

(5) *CSCO*, *Scriptores syri*, series 3, t. IV : *Chronica minora*, II, 1904, 88.

(6) I. M. VOSTÉ, L'ère de l'Ascension de Notre-Seigneur dans les manuscrits nestoriens, *OCP*, 7, 1941, 232-243.

Les années de cette ère sont composées de mois lunaires de 30 et 29 jours alternativement, sans qu'il y ait jamais de mois intercalaire. Onze années sur trente ont un jour en plus. Moins une différence de 5 ou 6 jours, 34 années de l'hégire équivalent à 33 années juliennes. Il faut en tenir compte pour établir la concordance des années de l'hégire avec les années de l'ère chrétienne.

Règle de réduction d'une année de l'hégire en année dionysienne

Diviser le nombre des années de l'hégire par 33, soustraire le quotient du dividende et ajouter au reste 622. En signifiant par H les années de l'hégire, on a la formule : $\left(H - \frac{H}{33}\right) + 622$. Exemple : 615 de l'hégire. Ce nombre divisé par 33 produit 18. Je retranche ce produit de 615 ; reste 597. J'additionne 597 et 622 : total 1219. L'année 615 de l'hégire correspond à l'année 1219 de l'ère dionysienne. Mais il faut observer que cela ne vaut que pour une partie de l'année 1219, à cause du commencement différent de l'année dans l'une et l'autre ères. Il existe des formules pour obtenir des concordances plus précises, mais elles sont compliquées, et leur emploi demande beaucoup de temps. C'est pourquoi nous avons préféré, comme Mas-Latrie, reproduire la table de Wüstenfeld qui donne la correspondance pour chaque début de mois musulman. On pourra aussi utiliser notre tableau subsidiaire n° VIII. On aura encore plus de facilité et de sécurité si l'on peut recourir à un ouvrage qui donne la correspondance jour pour jour entre les deux ères, tel que E. Josué, *Tablos de reduccion del computo musulman al cristiano y viceversa*, Madrid, 1903.

En outre, il ne faudra pas oublier, en utilisant les sources musulmanes, que le jour se compte en commençant au coucher du soleil.

L'ère de l'hégire a été d'un usage courant chez les chrétiens vivant sous la domination musulmane (Syrie et Égypte).

Nota. — Outre cette ère commune des Mahométans, est à signaler une ère particulière : l'ère de *Hamza*, fondateur de la théologie druse. Elle date de « la manifestation de l'incarnation divine en la personne du khalife fatimide Al-Hakem » = 408 de l'Hégire (1017 ap. J.-C.). C'est d'après cette ère qu'est datée l'épître à Constantin VIII : J. Khalil et L. Ronzevalle, L'épître à Constantin, *Mélanges de l'Univ. Saint-Joseph de Beyrouth*, 3, 1909, 493-534.

CONCLUSION

DATATIONS

La chronologie, science qui nous permet de situer dans la suite des temps les événements du passé venus à notre connaissance et de nous rendre compte à nous-mêmes de la distance qui nous sépare d'eux, le fait au moyen de cadres ou d'unités soit fournis par la nature ou fondés sur elle, soit établis par institution sociale ou par convention privée, mais communément acceptée.

L'unité chronologique fondamentale est l'année, plus précisément l'année solaire, car c'est elle qui règle l'activité humaine. Il s'agit donc, pour le chronologue, de savoir combien d'années nous séparent d'un événement donné. Une telle évaluation ne peut se faire qu'au moyen d'un point commun de comparaison, savoir, un point de départ où les années commencent leur numération, et par rapport auquel l'année de l'événement envisagé reçoit un numéro d'ordre. Ce numéro d'ordre est la datation. Le point de départ ou année initiale est fixé à un événement choisi ou admis communément. Dans notre système actuel de chronologie, l'événement auquel est suspendue notre numération des années est la naissance de Jésus-Christ, placée à un certain point de l'histoire, selon une estimation tardive due à Denys le Petit (VI^e^ siècle de notre ère). Cette estimation est reconnue inexacte, mais elle est conventionnellement maintenue, tant par l'effet d'une longue habitude que pour éviter les graves inconvénients qui résulteraient d'un changement. C'est aussi par rapport à la naissance du Christ que sont datés les événements de l'antiquité qui lui sont antérieurs. Notre système de datation se fait donc par années avant Jésus-Christ et années après Jésus-Christ. Et c'est dans cette formulation chronologique que par nécessité d'unification devront être transposés tous les autres modes de datation rencontrés dans les sources.

La chronologie chrétienne établie par Denys le Petit, appelée aussi dionysienne à cause de lui, a commencé à se généraliser en Occident au VIII^e^ siècle. Avant elle, divers systèmes existèrent ou existaient encore, d'un emploi moins commode.

Les premières chronographies que nous connaissons ne comportaient pas cette numération formelle des années à partir d'un événement. Celles de Babylone et d'Égypte étaient constituées par des listes dynastiques qui nous ont été transmises respectivement par Bérose et Manéthon : les découvertes épigraphiques ont permis de les compléter et de les corriger. Plus proche de notre ère, Ératosthène disposait pour retracer le développement du passé grec de listes analogues : rois de Sparte, vainqueurs des jeux olympiques, archontes athéniens éponymes. Ptolémée, au II^e^ siècle de notre ère nous a transmis un *Canon des rois* avec indication de la durée de leur règne, allant de Nabonassar, roi de Babylone, 747 av. J.-C., jusqu'à l'empereur Hadrien, 137 ap. J.-C. A Rome, la chronologie reposait sur la liste des consuls éponymes comme à Athènes sur la liste des archontes.

Il est évident que ces moyens de chronologie consistant en des listes de noms, devaient être bien incommodes. L'historien qui voulait évaluer la distance entre deux événements ne pouvait le faire qu'en comptant tous les intermédiaires. Aussi la création de l'ère des Olympiades, énumérées par des nombres au lieu de l'être par des noms, fut-elle un progrès considérable, qui explique son succès. Il n'y a, en effet, qu'un seul moyen commode de datation, qui est celui des ères. L'ère des

Olympiades en est le premier essai imparfait. L'événement auquel cette ère se rattache est l'institution des jeux quadriennaux d'Olympie.

Les anciens chronographes avaient le souci de marquer les temps comme ils le pouvaient et selon les moyens dont ils disposaient, et c'est d'eux que nous dépendons encore pour les grandes lignes de l'histoire. Ceux qui, après eux, se sont servis d'ères proprement dites, nous offrent de plus grandes précisions. Mais l'histoire se fait aussi, elle se fait surtout au moyen des documents ou monuments, témoins ou effets directs de l'activité des hommes et qui traduisent les faits au moment où ils se produisaient : textes de lois, contrats, correspondance, inscriptions monumentales, épitaphes, etc. Et nous apprécions d'autant mieux les historiens ou les annalistes qu'ils nous transmettent davantage de ces témoignages vivants, fruit de leurs observations ou de leurs lectures. Il arrive assez souvent que ces documents portent une date, elle est formulée diversement selon les pays et selon les temps.

A l'origine, le plus universellement, l'événement est daté du nom du roi ou du magistrat suprême. A Rome, c'est l'indication du nom des consuls qui désigne l'année. Dans les états monarchiques, l'événement est daté par le nom du souverain régnant avec ou sans indication de l'année du règne. Ce procédé existe aussi au temps de l'Empire romain et plus encore, surtout depuis Justinien, chez les Byzantins.

Plus commode, nous l'avons dit, que la mention des règnes ou des consulats, est l'utilisation d'une ère, quel qu'en soit le fondement. Cette manière de dater est fréquente dans les inscriptions ou sur les monnaies d'Asie Mineure et de Syrie, contrées où fleurissent particulièrement les ères locales. L'important est ici de déterminer pour chaque cas de quelle ère il s'agit et quel est son point de départ.

Ces ères locales disparaissent peu à peu et il n'en est plus guère question après l'invasion musulmane. Dans l'Empire byzantin il n'y a pas, à partir du IXe siècle, d'autre ère employée que l'ère de la création du monde, sur laquelle parfois se greffe l'année de l'Incarnation. Dans les anciennes parties de l'Empire byzantin conquises par l'Islam subsistent l'ère des Séleucides (Syrie) et l'ère de Dioclétien (Égypte) établie à partir de cet empereur. Il s'y ajoute l'ère de l'Hégire.

Les documents vivants utilisent aussi parfois la numération des années d'un cycle ou d'une période : indiction, cycle lunaire et cycle solaire, cycle pascal : datation indéterminée qu'on ne peut pousser à la précision qu'au moyen de quelque synchronisme ou de quelque circonstance extrinsèque au libellé lui-même (caractère épigraphique, lieu de l'inscription, style de l'ornementation, etc.).

Tous ces divers moyens de datation, nous devons les traduire dans notre langage chronologique actuel. Dans cette opération, il nous faut tenir compte du fait que le commencement de l'année, en ces diverses ères ou cycles, ne coïncide pas avec le nôtre, et que pour chacun d'eux il faut reconnaître d'abord quel est le premier jour de l'an. Une difficulté particulière se présente pour les années de règne. Il s'agit de savoir si elles sont comptées strictement, c'est-à-dire à dater de l'événement, ou si on les fait superposer à l'année civile, en commençant la numération à l'année en cours ou à l'année suivante. Pour ce qui est des actes émanés de la chancellerie impériale, on ne saurait douter que les années soient comptées à partir du jour et des anniversaires de l'avènement. Quant aux notations chronologiques privées, inscriptions, mémoriaux, indications des biographes ou usage des chronographes, la solution n'est pas évidente : il n'est certainement pas impossible que par simplification, l'année impériale ait été superposée à l'année civile. Anastasjević pensait qu'au moins pour les chronographes il en était ainsi chez les Byzantins : ils faisaient commencer les années du règne avec l'année civile, 1er janvier jusqu'au VIIe siècle, 1er septembre ultérieurement au moins déjà au Xe siècle. Cette position a été combattue par Fr. Dölger qui donne de nombreux exemples d'un compte strict de l'année impériale. Je n'oserais pour ma part prendre parti, ni surtout parler de règle absolue. C'est chaque cas qu'il faudra examiner en particulier ou du moins, s'il s'agit d'un auteur, il faudra avoir établi, par des exemples certains, quel est son usage propre.

Ce n'est pas seulement l'année d'un événement que l'historien ou le chronographe cherche à atteindre, c'est aussi le jour dans l'année. Ce sont les cadres chronologiques inférieurs — les divisions de l'année — qui servent dans ce but, surtout le mois, car c'est habituellement par le quantième mensuel que s'exprime le jour de l'année, et en tout cas, c'est au quantième mensuel qu'il faut le ramener quand il s'exprime autrement. Et de même qu'il faut dans les ères observer quel est le commencement de l'année, il faut aussi, pour les mois, tenir compte qu'ils n'ont pas même commencement ni même durée dans les divers calendriers et qu'il faut par suite être attentif à les transposer exactement dans notre cadre actuel des mois.

La semaine et le jour de la semaine sont parfois aussi employés pour préciser la datation d'un événement au cours d'une année : cela a lieu ordinairement à l'intérieur d'un cycle liturgique.

Un des éléments les plus importants dans les synchronismes est le jour de la semaine. Le même jour de la semaine ne revient au même quantième mensuel que tous les 28 ans. Si l'on sait que tel événement a eu lieu sous tel règne, Maurice par exemple (20 ans) ou Léon VI (26 ans) et que les sources n'indiquent comme éléments chronologiques que le jour du mois et le jour de la semaine, on connaîtra sûrement au moyen de cette coïncidence en quelle année il eut lieu. Le calendrier perpétue rendra facile cette vérification. Et de même, si l'on sait que l'événement a eu lieu en tel siècle, le même tableau permettra de voir en quelles années du siècle revient la coïncidence. Le calendrier perpétuel, en indiquant pour chaque jour de n'importe quelle année quel est son jour de semaine, est un moyen de contrôler très sûrement toutes les dates transmises par les chroniqueurs où sont indiqués le jour du mois et le jour de la semaine, et de déceler les fautes des copistes en matière de chronologie.

Certains synchronismes donnés par les textes épigraphiques ou les mémoriaux sont d'un grand secours pour connaître l'année quand elle n'est pas expressément désignée. Ainsi, quand sont indiquées l'année du cycle lunaire et l'année du cycle solaire, on cherche d'abord en quelle année du cycle pascal de 532 ans la coïncidence se produit (elle ne se produit qu'une seule fois). On consultera pour cela le tableau des cycles que nous avons dressé, en ayant soin d'observer en quel style la coïncidence est fournie, dionysien, byzantin ou alexandrin. Par exemple, la coïncidence : année 9 du cycle lunaire et année 6 du cycle solaire est en l'année 446 du cycle pascal dionysien, en l'an 370 du cycle pascal byzantin, et 354 du cycle pascal alexandrin. Dans le cycle pascal dionysien l'année 446 correspond à l'an 445 de l'ère dionysienne, ainsi qu'à l'an 977 (445 + 532) et à l'an 1509 (977 + 532). Dans le cycle pascal byzantin, l'année 370 correspond à l'année 6222 de l'ère byzantine (714 de notre ère) ainsi qu'aux années 6754 (1246) et 7286 (1778). Dans le cycle pascal alexandrin, l'année 370 correspond à 6222 de l'ère alexandrine (730 de notre ère) ainsi qu'aux années 6754 (1262) et 7286 (1794).

Voici d'autres coïncidences rencontrées : jour du mois, jour de la semaine et jour de la lune. Ainsi dans Lefèvre, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, n° 663 : 11 phamenoth, mardi, 26^{e} jour de la lune. Quelle est l'année ?

L'incidence du 26^{e} jour de la lune au 11 phamenoth (7 mars) conduit le *XIV lunae* pascal (lunaison suivante) au 25 mars. La lunaison qui précède la lunaison pascale est en effet de 30 jours (voir le tableau des néoménies). Cette date pascale du 25 mars est celle de la 2^{e} année du cycle lunaire alexandrin, 18^{e} du cycle lunaire byzantin. Par ailleurs, le mardi 7 mars conduit le 25 mars à un samedi. Cette double incidence du *XIV lunae* pascal au 25 mars et au samedi se produit quatre fois dans le cycle de 532 ans, à savoir, aux années du cycle solaire qui se rencontrent avec la susdite année du cycle lunaire. Dans le Calendrier perpétuel des Pâques byzantines (voir p. 311), ce sont les années 5, 11, 16, 22, placées chacune dans une série différente du cycle solaire de 28 ans. En parcourant la table du cycle byzantin de 532 ans (voir pp. 266 et suiv.), leur rencontre avec la 18^{e} année du cycle lunaire byzantin a lieu dans cet ordre : 11, 22, 5, 16, aux années 151, 246, 341, 436 de cette table. Ces années correspondent aux années de l'ère chrétienne dionysienne 495, 590, 685, 780. La concordance revient de nouveau 532 ans après chacune de ces dates.

Autre synchronisme : jour du mois, jour de la lune, indiction. Exemple : Jalabert et Mouterde, *Inscriptions grecques chrétiennes de Syrie*, n° 727 : 24 Peritios, indiction 4, 2ᵉ jour de la lune. Quelle est l'année ? En consultant le tableau des néoménies, le 2ᵉ jour de la lune et le 24 février coïncident à la 9ᵉ année du cycle lunaire. L'indiction revenant tous les 15 ans, la coïncidence reviendra tous les 285 ans. Pour trouver l'année, on consultera notre tableau des cycles où nous avons réservé une colonne pour les indictions. On y verra la coïncidence de l'indiction 4 et de l'année 5 du cycle lunaire byzantin en 391, 676 et ainsi de suite tous les 285 ans. S'il s'agit du 29 février, la coïncidence avec l'indiction et le jour de la lune ne revient que tous les 1 140 ans (285 × 4).

Un problème plus compliqué est celui que présente le synchronisme du jour du mois, du jour de la semaine et de l'indiction. La coïncidence du jour de la semaine et du jour du mois revient tous les 28 ans : c'est le cycle solaire. En le conjugant avec l'indiction on obtient la période de 420 ans, au bout desquels revient toujours le même synchronisme. Dans cette période de 420 ans la même coïncidence du jour et de la semaine revient tous les 45 ans 4 fois de suite, la première fois commençant à une année bissextile (à partir du 1ᵉʳ mars), après quoi il faut attendre le recommencement de la période de 420 ans pour avoir le même synchronisme. Ainsi le 1ᵉʳ septembre sera un lundi en 312, 357, 402, 447, puis 732, 777, 822, 867, etc. S'il s'agit du 29 février, le retour au même jour de la semaine n'a lieu que tous les 420 ans.

On trouvera également dans les indications liturgiques le moyen de marquer soit l'année d'un événement, soit le jour dans l'année. Ainsi, pour la discussion théologique de Basile d'Achrida et d'Anselme de Havelberg, la mention dans la bouche du Grec de l'évangile du jour : deuxième samedi de Luc, conduit à préciser, Anselme se trouvant en Italie au mois de mai 1155, que le dialogue eut lieu le 2 octobre 1154, et non point le 9 avril 1155, comme le dit, en commentant le passage, l'éditeur Schmidt, qui n'a pas pris garde au cycle grec des lectures évangéliques.

On rencontre assez souvent des datations prises ainsi de la liturgie. Nos listes liturgiques permettront aisément de les expliquer.

Certains phénomènes naturels offrent aussi des moyens de préciser les dates. En premier lieu viennent les éclipses du soleil ou de la lune, fréquemment mentionnées par les chroniqueurs. Comme ce sont des phénomènes réguliers dont la récurrence est calculée indépendamment de tout système chronologique, leur mention à propos d'un événement insuffisamment daté peut fournir la précision désirée. C'est pourquoi nous en avons donné la liste eu égard au temps et à l'espace de l'empire byzantin.

Certains chroniqueurs datent parfois l'événement par la position du soleil par rapport au zodiaque. On trouvera ci-après le tableau des entrées du soleil dans chacune des douze constellations, selon les siècles.

Nous donnons également une liste des comètes de 285 à 1462, reproduisant, sans les indications astronomiques, celle de M. F. Baldet, parue en 1950 ; nous y avons inséré quelques additions.

Il faut mentionner enfin les phénomènes naturels imprévisibles que sont les tremblements de terre, donnés parfois par des auteurs comme élément synchronique d'un événement. Nous avons établi, sur contrôle et recherches personnelles, une nouvelle liste de ces événements, qui, sans être complète, aura son utilité en attendant que paraisse une étude exhaustive. Elle sera particulièrement profitable à l'archéologue en vue de l'histoire des monuments.

Ces listes des phénomènes naturels, comme les tableaux des cycles et des fêtes liturgiques, sont ainsi des moyens subsidiaires qui complètent très utilement les cadres chronologiques et permettent de situer exactement dans le temps des événements dont la date resterait autrement inconnue ou imprécise.

Enfin, nos tableaux spéciaux fourniront le moyen, soit de résoudre rapidement certaines concordances, soit de ramener aisément aux années de notre ère et aux jours de notre calendrier les dates formulées selon un autre style.

Nous avons cru utile de rappeler, pour terminer, les pages où il a été traité des particularités chronologiques notables de certains textes ou de certains auteurs :

Basile II, premier document impérial portant sûrement l'ère byzantine, p. 127.
Boril (Synode du tsar), commencement de l'année, p. 125.
Cédrénus, début de l'année, p. 61, n. 8 ; concordance des ères, p. 123-124, 223.
Concile in Trullo, premier document ecclésiastique datant par l'ère mondiale, p. 127.
Cyrille de Skythopolis, ère mondiale alexandrine et ère de l'Incarnation, p. 223.
Eklogè de Léon III et Eklogè de Wirth, début de l'année, p. 124-125.
El-Makin, ère alexandrine, p. 96.
Epitomè B, ère de 5.516, p. 117.
Eutychius d'Alexandrie, ère alexandrine, p. 96-97.
Evagre, début de l'indiction, p. 194.
Génésius, début de l'année, p. 126.
Georges II Xiphilin (Réponses à Marc), ère employée, p. 223.
Georges le Moine continué, influence de l'ère alexandrine, p. 122 ; ère spéciale, p. 126, 157 ; ère de l'Incarnation, p. 222-223.
Georges le Syncelle, ère alexandrine, p. 95-96, 114-115, 122-123, 222-223.
Inscriptions, plus anciennes attestations de l'ère byzantine, p. 125 ; début de l'indiction, p. 193-195.
Jean XI, patriarche d'Alexandrie, sa lettre au pape Eugène et l'ère alexandrine, p. 96-97.
Léon le Diacre, ère spéciale, p. 126.
Passion des Martyrs Sabaïtes, début de l'année, p. 95, n. 4.
Philippe le Solitaire, ère de 5.500, p. 123.
Syméon Magister (pseudo), influence de l'ère alexandrine, p. 122 ; ère spéciale, p. 126, 157 ; ère de l'Incarnation, p. 223.
Théophane le Confesseur, ère alexandrine, p. 95-96, 124, 126 ; ère de l'Incarnation, p. 222-223.
Théophane Continué, ère, p. 96, 126.
Typikon de l'Evergétis, ère alexandrine, p. 96, 127, n. 11, 196.
Vita Symeonis Stylitae, début de l'indiction, p. 202.

Reconstitution de la table pascale protobyzantine de 353

(Trochos IV du Chronicon Paschale)

Cette table reproduit, à l'exception de la notice centrale explicative, les divers éléments de la table pascale protobyzantine conservée dans le τροχός IV du *Chronicon Paschale* (voir ci-dessus p. 78). Nous avons montré (p. 77 sqq.) que ce τροχός, dans son état actuel, présente plusieurs fautes soit d'inattention (dates pascales et épactes), soit d'interprétation (datation selon les années de Dioclétien). Toutes sont corrigées ici, de manière que le lecteur aura directement sous les yeux la teneur originelle de cet important document. — Nous avons ajouté en marge du tableau les années du Christ correspondantes aux années de Dioclétien.

Années du cycle lunaire	Épactes	Dates de la Pâque légale				Années de Dioclétien	Années du Christ
		Calendrier romain (1)		Cal. macédonien	Cal. égyptien		
I.	30	Idibus Aprilibus	embol.	13 Xanthikos	18 Pharmouthi	60	344
II.	11	IV Nonas Apriles		2 Xanthikos	7 Pharmouthi	61	345
III.	22	XI Kal. Apriles		22 Dystros	26 Phamenôth	62	346
IV.	3	IV Idus Apriles	embol.	10 Xanthikos	15 Pharmouthi	63	347
V.	14	III Kal. Apriles		30 Dystros	4 Pharmouthi	64	348
VI.	25	XIV Kal. Maias	embol.	18 Xanthikos	23 Pharmouthi	65	349
VII.	6	VII Idus Apriles		7 Xanthikos	12 Pharmouthi	66	350
VIII.	17	VI Kal. Apriles		27 Dystros	1 Pharmouthi	67	351
IX.	28	XVII Kal. Maias	embol.	15 Xanthikos	20 Pharmouthi	68	352
X.	9	Pridie Nonas Apriles		4 Xanthikos	9 Pharmouthi	69	353
XI.	20	IX Kal. Apriles		24 Dystros	28 Phamenôth	70	354
XII.	1	Pridie Idus Apriles	embol.	12 Xanthikos	14 Pharmouthi	71	355
XIII.	12	Kalendis Aprilibus		1 Xanthikos	6 Pharmouthi	72	356
XIV.	23	XII Kal. Apriles	embol.	21 Dystros	25 Phamenôth	73	357
XV.	4	V Idus Apriles		9 Xanthikos	14 Pharmouthi	74	358
XVI.	15	IV Kal. Apriles		29 Dystros	3 Pharmouthi	75	359
XVII.	26	XV Kal. Maias	embol.	17 Xanthikos	22 Pharmouthi	76	360
XVIII.	7	VIII Idus Apriles		6 Xanthikos	11 Pharmouthi	77	361
XIX.	18	VII Kal. Apriles		26 Dystros	30 Phamenôth	78	362

(1) Les dates selon la numération continue sont à prendre dans le calendrier macédonien où Dystros = Mars, et Xanthikos = avril.

BIBLIOGRAPHIE

JOUR ET DIVISION DU JOUR

Arago, *Annuaire du Bureau des longitudes*, reproduit dans Migne, *Dict. de statistique*, 961-974. — G. Bilfinger, *Die Zeitmesser der antiken Völker*, Stuttgart, 1886 ; *Die mittelalterlichen Horen und modernen Stunden*, Stuttgart, 1892. — Gardthausen, 476-480. — Ideler, I, 79-88, 227-254 ; II, 1-16. — Kubitschek, *Grundriss*, 178-188. — Ch. Em. Ruelle, art. Calendarium, dans *Dict. des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, I^2, 835-836. — W. Sontheimer, art. Tageszeiten, dans *RE*, IV A^2, 2011-2023. — Paul Tannery, Sur les subdivisions de l'heure dans l'antiquité, *RA*, 3^e série, t. 26, 1895, 359-364, reproduit dans *Mémoires scientifiques* du même auteur, II, 1912, 517-526.

SEMAINE

Arago, *op. cit.*, 974-975. — Ginzel, II, 83-85 ; III, 97-105, 297. — Kubitschek, *Grundriss*, 30-34. — Ch. Em. Ruelle, art. Calendarium, *Dict. des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, I^2, 833-835.

MOIS

Mois égyptiens

Ginzel, I, 150-237. — Ideler, I, 93-134. — Kubitschek, *Grundriss*, 67-70, 87-89. — Ed. Meyer *Aegyptische Chronologie* (Abhandl. Berlin Akad., 1904).

Mois grecs (attiques)

Ginzel, II, 315-337, 442-453. — Ideler, I, 275. — W. Sontheimer, art. Monat, dans *RE*, XVI^1, 44-53. — G. F. Unger, *Griechische Zeitrechnung* (Handb. der Klass. Alt.-Wiss., I^2, 1892, p. 715-724).

Mois macédoniens

Ginzel, III, 1-17. — Ideler, I, 393-476. — J. Krall, Zum makedonischen Kalender, *Festschrift zur Hirschfelds 60. Geburtstage*, 1903. — Robiou, *Recherches sur le calendrier macédonien d'Égypte* (Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des I. et B.-L., IX, 1re série, 1878). — J. G. Smily, On the relation of the Macedonian to the Egyptian Calendar, *Hermathena*, 13, 1905, 393-398.

CALENDRIERS

Calendriers d'Asie Mineure et des Iles

Ginzel, III, 17-29. — Ideler, I, 412-428, 441-443. — Kubitschek, Kalenderbücher von Florenz, Rom und Leyden (*Denkschriften der Akad. der Wiss. in Wien, Philos. Hist. Klasse*, 57 B, 3 Abhandl.), 1915.

Calendriers de Syrie

Ginzel, III, 29-35. — Ideler, I, 429-441. — Kubitschek, *Die Kalenderbücher von Florenz, Rom und Leyden*, Wien, 1915.

Calendriers romain, julien, byzantin

Ginzel, II, 170-192. — O. E. Hartmann, *Die römische Kalender*, Leipzig, 1882. — Ideler, II, 3-145. — Kubitschek, *Grundriss*, 99-106. — Ch. Em. Ruelle, art. Calendarium dans *Dict. des antiquités grecques et romaines*, I^2, 832-833. — W. Soltau, *Römische Chronologie*, Freib.-i.-Br., 1899. — W. Sontheimer, art. Monat, *RE*, XVI^1, 53-74. — Paul Tannery, Les noms de mois attiques chez les Byzantins, *RA*, 3^e série, t. 9, 1887, 23-36 (= *Mémoires scientifiques* du même auteur, IV, 1920, 223-239).

Calendrier juif

Ginzel, II, 1-119. — Ideler, I, 477-589. — A. Kistner, *Der Kalender der Juden*, Karlsruhe, 1906. — Kubitschek, *Grundriss*, 122-132. — L. M. Lewison, *Geschichte und System des jüdischer Kalenderwesen*, Leipzig, 1856.

Calendrier persan

Ginzel, II, 275-309. — Ideler, II, 512-518.

Calendrier arménien

Dulaurier, 1-17. — Ginzel, III, 314-321. — Fr. Macler, Armenian Calendar (*Encyclop. of Religions and Ethics*, éd. Hastings, III, 1910, 70-73).

Calendrier musulman

Ginzel, I, 253-254. — Mas-Latrie, 42-46. — F. Wüstenfeld, *Vergleichungstabellen der muhammedischen und christlichen Zeitrechnung*, Leipzig, 1854.

CYCLES

Tétraétéride

Chaine, 73, 77, 107-108. — Ginzel, II, 280-288. — Kubitschek, *Grundriss*, 98-106. — Ch. Em. Ruelle, Calendarium, *Dict. des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, I², 832-833.

Cycle solaire

Chaine, 107-108. — Gardthausen, 468-472. — Ginzel, III, 124-134. — Giry, 135-137. — Mas-Latrie, 62-65. — Mauro da Leonessa, *Cronologia e calendario etiopico*, Tivoli, 1934, 70-71.

Cycles lunaires

Cycles préchrétiens. — Ginzel, II, 373-453. — Kubitschek, *Grundriss*, 155-162.

Cycles chrétiens et comput pascal. — A. Anscombe, The Pascal Canon attribued to Anatolius of Laodicea, *English Historical Review*, 1895, 515-535. — Chaine, 103-106. — A. Cordoliani, Traités du comput du haut Moyen Age latin (526-1003), *Arch. du latin du Moyen Age*, 17, 1943, 51-72. — Gardthausen, 468-472. — Ginzel, III, 134-148, 298-307. — Giry, 148-156. — Ch. W. Jones, 6-77. — Krusch, *Studien*, I, II. — D. Lebedev, Iz istorii drevnich paschalnich ciklov. 19-lětnij cikl Anatolija Laodikijskago, *VV*, 18, 1911, 146-249 ; Ešĉo o ciklě Anatolija, *VV*, 19, 1912, 152-187 ; Cikl Anatolija Laodikijskago po V. V. Bolotovu, *ibid.*, 188-223 ; Ešĉo ob Anatolii i Psevdo-Anatolii, *Viz. Obozr.*, I, 83-103. — Mas-Latrie, 50-83. — Mauro da Leonessa, *Cronologia e calendario etiopico*, 73-90. — Mentz, 32-36, 76-132. — F. Piper, *Karls des Grossen Kalendarium und Ostertafel*, Berlin, 1858, 87-162. — O. Schissel, Maria Ellend, Berechnung des Sonnen-, Mond- und Schaltjahrszirkels in der griechisch - christlichen Chronologie, *BZ*, 42, 1, 1942, 150-157. — J. Schmid, *Die Osterberechnung in der Abendländischen Kirche*, Fr.-i.-Br., 1907. — Ed. Schwartz, *Christliche und jüdische Ostertafeln*, Berlin, 1905. — C. H. Turner, The Paschal Canon of « Anatolius of Laodicea », *English Historical Review*, 1895, 699-710.

Olympiades

Ginzel, II, 533-360. — Ideler, I, 372-379 ; II, 465-468. — Kubitschek, *Grundriss*, 82-87. — Mas-Latrie, 4-6.

Indictions

Gardthausen, 454-467. — Ginzel, I, 232-234 ; III, 148-155. — Giry, 96-101. — Ideler, II, 347-354. — E. H. Kase, The Dating of the first fifteen Year Indiction Cycle, *Trans. and Proc. Americ. Philology Assoc.*, 61, 1931, XLI. — Mas-Latrie, 27-29. — Rühl, 170-183. — O. Seeck, Indiction, *RE*, IX B, 1916, 1327-1332.

ÈRES

Ouvrages d'ensemble : *L'art de vérifier les dates*, 1re éd., t. I, 1750 ; éd. de Saint-Allais, t. I, 1818. — Ginzel, voir le « Register » dans chaque volume. — H. Grotefend, *Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit*, t. I, Hannover, 1891. — Kubitschek, Aera, *RE*, I, 1893, 606-666 ; *Grundriss*, 48-97. — Dom Leclercq, art. Ere, dans *DACL*, V, 301-384. — E. Mahler, *Chronologische Vergleichungs-Tabellen*, Wien, 1890. — Mas-Latrie (reproduit l'Introduction de *L'art de vérifier les dates*). — R. Schram, *Kalendariographische und Chronologische Tafeln*, 1908.

Ères de comput

Ères de Nabonassar et de Philippe Arrhidée : Ginzel, I, 143-147. — Ideler, I, 98-117. — Kubitschek, *Grundriss*, 57-61. — Neugebauer, 24-28.

Ère julienne : Ideler, II, 172-174. — Mas-Latrie, 26-27.

Ères politiques et civiles

Ère des Séleucides : Ginzel, I, 136-138 ; II, 59-62, 498-499. — Ideler, I, 446-458. — Kubitschek, *Grundriss*, 70-73. — Mas-Latrie, 34-37. — Neugebauer, 44-48.

Ère des Arsacides, ère des Sassanides : Ginzel, I, 305-306. — Ideler, II, 251-258. — Neugebauer, 36-37.

Eres de Iezdegerd et de Djelâleddin : Ginzel, I, 298-305. — Ideler, II, 518-525.

Ere des Olympiades : Ginzel, II, 356-358. — Ideler, I, 372-381 ; II, 465-467. — Kubitschek, *Grundriss*, 84-87. — Mas-Latrie, 3-6.

Ere de la fondation de Rome : Ginzel, II, 192-201.

Eres de Haute-Mésie et de Dacie : Kubitschek, *Grundriss*, 81-82.

Eres de Macédoine : Ginzel, III, 7-8. — Kubitschek, *Grundriss*, 74-75.

Eres d'Asie Mineure : Bithynie et Pont, Province proconsulaire d'Asie (ère de Sulla), Galatie, Pont Polémoniaque, Commagène, villes diverses : J. G. C. Anderson, Fr. Cumont, H. Grégoire, *Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie*, Bruxelles, 1910. — Ginzel, III, 37-40.

Eres de Syrie, Palestine, Arabie : ère actiaque, ère d'Alexandre le Grand en Phénicie, ère de la province d'Arabie ou de Bostra ; villes diverses (ères pompéiennes, ères césariennes, dont la plus importante, celle d'Antioche, autres ères) : Ginzel, III, 40-52. — Kubitschek, Aera, *RE*, I, voir la table, col. 652. — H. Seyrig, Sur les ères de quelques villes de Syrie, *Syria*, 27, 1950, 5-50.

Eres d'Égypte : Alexandrie : Ginzel, I, 24-29 ; Oxyrrhynchos (G. Bataille).

Eres d'Afrique : Maurétanie : Kubitschek, *Grundriss*, 70-80 ; Aera, *RE*, I, 640-641. — Dom Leclercq, art. Ere, *DACL*, V, 375-380 ; Carthage (prise par les Vandales et reprise par les Byzantins) : Dom Leclercq, art. Ere, *DACL*, V, 359-360. — Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955 (voir Appendice II : inscriptions).

Ere d'Espagne : Ginzel, III, 175-177. — Giry, 91-94. — Kubitschek, *Grundriss*, 77-78. — Dom Leclercq, art. Ere, *DACL*, V, 371-372. — Mas-Latrie, 91-94.

Ères religieuses

Eres mondiales (Clément d'Alexandrie, Africanus, Hippolyte, Eusèbe, ère alexandrine (Panodore et Annianos), ère protobyzantine, ère byzantine, ère des Géorgiens) : voir I^re^ Partie. En outre : 1) Ere alexandrine : M. Chaine, *La chronologie des temps chrétiens de l'Egypte et de l'Ethiopie*, Paris, 1925. — H. Gelzer, II, 176-183, 247-249. — Preobraženskij, *Lĕtopisnoe povĕstvovanie sv. Theophana ispovĕdnika*, Vĕna, 1912 ; 2) Ere alexandrine et byzantine : Gardthausen, II, 447-450. — Ginzel, III, 290-294. — Ideler, II, 444-464. — Rühl, 194-198 ; 3) Ere byzantine : D. Lebedev, Tak nazyvaemaja « vizantijskaja » era ot sotvorenija mira (L'ère ainsi nommée « byzantine » de la création du monde), *Vizantijskoe Obozrĕnie*, 3, 1917, 1-52 (suite annoncée, non parue) ; 4) Ere du *Chronicon Paschale* : H. Gelzer, II, 138-176. — Ginzel, III, 291. — Ed. Schwartz, Chronicon Pascale, *RE*, 2460-2477 ; 5) Ere mondiale des Géorgiens : M. Brosset, *Etudes de chronologie technique*, Première Partie, Saint-Pétersbourg, 1868, 1-56 ; 6) Ere des Juifs : Ginzel, II, 79-80. — Ideler, II, 455-583. — Isid. Loeb, *Tables du calendrier juif depuis l'ère chrétienne jusqu'au 30^e^ siècle avec la concordance des dates juives et des dates chrétiennes*, Paris, 1886. — Mahler, *op. cit.*, 69-173 (tables à partir de 4001 = 240 ap. J.-Ch.).

Eres à base uniquement cyclique : ère des Romains : Dulaurier, 48-50 ; ère des Arméniens, grande ère : Dulaurier, 50-110 ; petite ère : Dulaurier, 111-115. — Gardthausen, II, 444-447. — Ginzel, I, 129 ; III, 321-323. — Dom Leclercq, *DACL*, V, 361-367. — Mas-Latrie, 39-42.

Eres purement religieuses : ères du Christ : 1) De l'Incarnation ou de la Nativité, dite ère dionysienne ou vulgaire : A. de Boüard, *Manuel de diplomatique française et pontificale*, I, Paris, 1929, 301-308. — Ginzel, III, 178-185. — Giry, 88-91. — Ideler, II, 289-384. — Mas-Latrie, 6-26 ; 2) De l'Ascension, H. Gelzer, II, 162-168. — Ginzel, III, 291. — Vosté, L'ère de l'Ascension dans les manuscrits nestoriens, *OCP*, 7, 1941, 232-243.

Ere des musulmans ou ère de l'Hégire : Carra de Vaux, art. Hidjra. *Enc. de l'Islam*, II, 1927, 320-321. — Ginzel, I, 258 sq. — Ideler, II, 481, 499. — Mas-Latrie, 42-46. — Rühl, 257-260. — F. Wüstenfeld, *Vergleichungstabellen der muhammedischen und christlichen Zeitrechnung*, Leipzig, 1854. — Haig Sir Wolseley, *Comparative tables of Muhammadan and Christian dates*, London, 1932. — M. O. Jimenez, *Tablas de conversiòn de datas islamicas a cristianas y viceversa*, 1946. — H.-G. Cattenoz, *Tables de concordance des ères chrétienne et hégirienne*, 2^e^ éd., Rabat, 1954. — Mihail Guboglu, *Tabele sincronice : datele hegirei și datele erei noastre, cu introducere in cronologia musulmana*, București, 1955.

TROISIÈME PARTIE

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

I

TABLE CHRONOLOGIQUE GÉNÉRALE

contenant

Les années de Jésus-Christ (ère dionysienne) ; les Olympiades jusqu'à la 347^{e} ; l'ère de la fondation de Rome jusqu'à sa 1333^{e} année (= 580) ; l'ère césarienne d'Antioche ; l'ère d'Espagne jusqu'à sa 818^{e} année (= 780) ; l'ère mondiale d'Alexandrie ; l'ère mondiale protobyzantine ; l'ère mondiale byzantine ; les indictions ; l'ère des Séleucides ou des Grecs ; l'ère de Dioclétien ou des Martyrs ; l'ère arménienne, la grande et la petite ; l'ère de l'Hégire ; l'ère mondiale et le cycle pascal des Géorgiens ; le terme pascal et les Pâques ; les lettres dominicales.

Nota. — La double lettre dominicale suffit à marquer les années bissextiles du calendrier romain. — L'année surabondante dans la colonne de l'ère des Martyrs (calendrier alexandrin) est signalée par un astérisque. — L'astérisque sert aussi à marquer, dans la colonne de Pâques, les années où il y a divergence sur la date de cette fête. Les dates divergentes sont indiquées au bas des pages. Sur ce point, nous avons utilisé Mas Latrie et Cappelli en négligeant cependant ce qui ne concerne que la Bretagne. Par contre, nous avons signalé les années où les Arméniens et les Syriens ont une date divergente.

Pour les cycles solaire, lunaire et pascal (de 532 ans), comme ils diffèrent dans les ères chrétienne-dionysienne, byzantine et alexandrine (sauf en ce qui concerne le cycle lunaire qui est commun dans l'ère dionysienne et l'ère alexandrine), nous avons dû dresser une table spéciale indiquant pour chaque ère ses cycles respectifs.

Ère chrétienne dionysienne	Olympiades	Ère de la fondation de Rome	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
1	195, 1	754	49	39	5493	5510	5509		312		25	M			
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓		↓						
285	266, 1	1038	333	323	5777	5794	5793		596	1	5	A			
286	2	1039	334	324	5778	5795	5794		597	2	25	M	28	M	C
287	3	1040	335	325	5779	5796	5795		598	*3	13	A	17	A	B
288	4	1041	336	326	5780	5797	5796		599	4	2	A	8	A	A G
289	267, 1	1042	337	327	5781	5798	5797		600	5	22	M	24	M	F
290	2	1043	338	328	5782	5799	5798		601	6	10	A	13	A	E
291	3	1044	339	329	5783	5800	5799		602	*7	30	M	5	A	D
292	4	1045	340	330	5784	5801	5800		603	8	18	A	24	A	C B
293	268, 1	1046	341	331	5785	5802	5801		604	9	7	A	9	A	A
294	2	1047	342	332	5786	5803	5802		605	10	27	M	1	A	G
295	3	1048	343	333	5787	5804	5803		606	*11	15	A	21	A	F
296	4	1049	344	334	5788	5805	5804		607	12	4	A	5	A	E D
297	269, 1	1050	345	335	5789	5806	5805		608	13	24	M	28	M	C
298	2	1051	346	336	5790	5807	5806		609	14	12	A	17	A	B
299	3	1052	347	337	5791	5808	5807		610	*15	1	A	2	A	A
300	4	1053	348	338	5792	5809	5808		611	16	21	M	*24	M	G F
301	270, 1	1054	349	339	5793	5810	5809		612	17	9	A	13	A	E
302	2	1055	350	340	5794	5811	5810		613	18	29	M	5	A	D
303	3	1056	351	341	5795	5812	5811		614	*19	17	A	18	A	C
304	4	1057	352	342	5796	5813	5812		615	20	5	A	9	A	B A
305	271, 1	1058	353	343	5797	5814	5813		616	21	25	M	1	A	G
306	2	1059	354	344	5798	5815	5814		617	22	13	A	*14	A	F
307	3	1060	355	345	5799	5816	5815		618	*23	2	A	6	A	E
308	4	1061	356	346	5800	5817	5816		619	24	22	M	28	M	D C
309	272, 1	1062	357	347	5801	5818	5817		620	25	10	A	17	A	B
310	2	1063	358	348	5802	5819	5818		621	26	30	M	2	A	A
311	3	1064	359	349	5803	5820	5819		622	*27	18	A	*22	A	G
312	4	1065	360	350	5804	5821	5820		623	28	7	A	13	A	F E
313	273, 1	1066	361	351	5805	5822	5821	1	624	29	27	M	29	M	D
314	2	1067	362	352	5806	5823	5822	2	625	30	15	A	18	A	C
315	3	1068	363	353	5807	5824	5823	3	626	*31	4	A	10	A	B
316	4	1069	364	354	5808	5825	5824	4	627	32	24	M	25	M	A G
317	274, 1	1070	365	355	5809	5826	5825	5	628	33	12	A	14	A	F
318	2	1071	366	356	5810	5827	5826	6	629	34	1	A	6	A	E
319	3	1072	367	357	5811	5828	5827	7	630	*35	21	M	*22	M	D
320	4	1073	368	358	5812	5829	5828	8	631	36	9	A	10	A	C B
321	275, 1	1074	369	359	5813	5830	5829	9	632	37	29	M	2	A	A
322	2	1075	370	360	5814	5831	5830	10	633	38	17	A	*22	A	G
323	3	1076	371	361	5815	5832	5831	11	634	*39	5	A	7	A	F
324	4	1077	372	362	5816	5833	5832	12	635	40	25	M	29	M	E D
325	276, 1	1078	373	363	5817	5834	5833	13	636	41	13	A	18	A	C
326	2	1079	374	364	5818	5835	5834	14	637	42	2	A	*3	A	B
327	3	1080	375	365	5819	5836	5835	15	638	*43	22	M	26	M	A
328	4	1081	376	366	5820	5837	5836	1	639	44	10	A	14	A	G F
329	277, 1	1082	377	367	5821	5838	5837	2	640	45	30	M	6	A	E
330	2	1083	378	368	5822	5839	5838	3	641	46	18	A	19	A	D

En 300 et 306, Pâques est le 21 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 311, Pâques est le 25 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 319, Pâques est le 29 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 322, Pâques est le 25 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 326, Pâques est le 10 avril en certaines Eglises d'Occident.

Ère chrétienne dionysienne	Olympiades	Ère de la fondation de Rome	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Terme pascal XIV *lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
331	277, 3	1084	379	369	5823	5840	5839	4	642	*47	7	A	11	A	C
332	4	1085	380	370	5824	5841	5840	5	643	48	27	M	2	A	B A
333	278, 1	1086	381	371	5825	5842	5841	6	644	49	15	A	*22	A	G
334	2	1087	382	372	5826	5843	5842	7	645	50	4	A	7	A	F
335	3	1088	383	373	5827	5844	5843	8	646	*51	24	M	30	M	E
336	4	1089	384	374	5828	5845	5844	9	647	52	12	A	18	A	D C
337	279, 1	1090	385	375	5829	5846	5845	10	648	53	1	A	3	A	B
338	2	1091	386	376	5830	5847	5846	11	649	54	21	M	26	M	A
339	3	1092	387	377	5831	5848	5847	12	650	*55	9	A	15	A	G
340	4	1093	388	378	5832	5849	5848	13	651	56	29	M	30	M	F E
341	280, 1	1094	389	379	5833	5850	5849	14	652	57	17	A	19	A	D
342	2	1095	390	380	5834	5851	5850	15	653	58	5	A	11	A	C
343	3	1096	391	381	5835	5852	5851	1	654	*59	25	M	*27	M	B
344	4	1097	392	382	5836	5853	5852	2	655	60	13	A	15	A	A G
345	281, 1	1098	393	383	5837	5854	5853	3	656	61	2	A	7	A	F
346	2	1099	394	384	5838	5855	5854	4	657	62	22	M	*23	M	E
347	3	1100	395	385	5839	5856	5855	5	658	*63	10	A	12	A	D
348	4	1101	396	386	5840	5857	5856	6	659	64	30	M	3	A	C B
349	282, 1	1102	397	387	5841	5858	5857	7	660	65	18	A	*23	A	A
350	2	1103	398	388	5842	5859	5858	8	661	66	7	A	*8	A	G
351	3	1104	399	389	5843	5860	5859	9	662	*67	27	M	31	M	F
352	4	1105	400	390	5844	5861	5860	10	663	68	15	A	19	A	E D
353	283, 1	1106	401	391	5845	5862	5861	11	664	69	4	A	*11	A	C
354	2	1107	402	392	5846	5863	5862	12	665	70	24	M	27	M	B
355	3	1108	403	393	5847	5864	5863	13	666	*71	12	A	16	A	A
356	4	1109	404	394	5848	5865	5864	14	667	72	1	A	7	A	G F
357	284, 1	1110	405	395	5849	5866	5865	15	668	73	21	M	*23	M	E
358	2	1111	406	396	5850	5867	5866	1	669	74	9	A	12	A	D
359	3	1112	407	397	5851	5868	5867	2	670	*75	29	M	*4	A	C
360	4	1113	408	398	5852	5869	5868	3	671	76	17	A	*23	A	B A
361	285, 1	1114	409	399	5853	5870	5869	4	672	77	5	A	8	A	G
362	2	1115	410	400	5854	5871	5870	5	673	78	25	M	31	M	F
363	3	1116	411	401	5855	5872	5871	6	674	*79	13	A	*20	A	E
364	4	1117	412	402	5856	5873	5872	7	675	80	2	A	4	A	D C
365	286, 1	1118	413	403	5857	5874	5873	8	676	81	22	M	27	M	B
366	2	1119	414	404	5858	5875	5874	9	677	82	10	A	16	A	A
367	3	1120	415	405	5859	5876	5875	10	678	*83	30	M	1	A	G
368	4	1121	416	406	5860	5877	5876	11	679	84	18	A	*20	A	F E
369	287, 1	1122	417	407	5861	5878	5877	12	680	85	7	A	12	A	D
370	2	1123	418	408	5862	5879	5878	13	681	86	27	M	28	M	C
371	3	1124	419	409	5863	5880	5879	14	682	*87	15	A	17	A	B
372	4	1125	420	410	5864	5881	5880	15	683	88	4	A	8	A	A G
373	288, 1	1126	421	411	5865	5882	5881	1	684	89	24	M	*31	M	F
374	2	1127	422	412	5866	5883	5882	2	685	90	12	A	13	A	E
375	3	1128	423	413	5867	5884	5883	3	686	*91	1	A	5	A	D
376	4	1129	424	414	5868	5885	5884	4	687	92	21	M	27	M	C B
377	289, 1	1130	425	415	5869	5886	5885	5	688	93	9	A	*16	A	A
378	2	1131	426	416	5870	5887	5886	6	689	94	29	M	1	A	G
379	3	1132	427	417	5871	5888	5887	7	690	*95	17	A	21	A	F
380	4	1133	428	418	5872	5889	5888	8	691	96	5	A	*12	A	E D

En 333, Pâques est le 15 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 343, Pâques est le 3 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 346, Pâques est le 30 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 349, Pâques est le 26 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 350, Pâques est le 15 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 353, Pâques est le 4 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 357, Pâques est le 30 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 359, Pâques est le 28 mars en certaines Eglises d'Occident.

En 360, Pâques est le 26 mars ou le 16 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 363, Pâques est le 13 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 368, Pâques est le 23 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 373, Pâques est le 24 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 377, Pâques est le 9 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 380, Pâques est le 5 avril en certaines Eglises d'Occident.

Ère chrétienne dionysienne	Olympiades	Ère de la fondation de Rome	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
381	290, 1	1134	429	419	5873	5890	5889	9	692	97	25	M	28	M	C
382	2	1135	430	420	5874	5891	5890	10	693	98	13	A	17	A	B
383	3	1136	431	421	5875	5892	5891	11	694	*99	2	A	9	A	A
384	4	1137	432	422	5876	5893	5892	12	695	100	22	M	24	M	G F
385	291, 1	1138	433	423	5877	5894	5893	13	696	101	10	A	13	A	E
386	2	1139	434	424	5878	5895	5894	14	697	102	30	M	5	A	D
387	3	1140	435	425	5879	5896	5895	15	698	*103	18	A	*25	A	C
388	4	1141	436	426	5880	5897	5896	1	699	104	7	A	9	A	B A
389	292, 1	1142	437	427	5881	5898	5897	2	700	105	27	M	1	A	G
390	2	1143	438	428	5882	5899	5898	3	701	106	15	A	21	A	F
391	3	1144	439	429	5883	5900	5899	4	702	*107	4	A	6	A	E
392	4	1145	440	430	5884	5901	5900	5	703	108	24	M	28	M	D C
393	293, 1	1146	441	431	5885	5902	5901	6	704	109	12	A	17	A	B
394	2	1147	442	432	5886	5903	5902	7	705	110	1	A	2	A	A
395	3	1148	443	433	5887	5904	5903	8	706	*111	21	M	25	M	C
396	4	1149	444	434	5888	5905	5904	9	707	112	9	A	13	A	F E
397	294, 1	1150	445	435	5889	5906	5905	10	708	113	29	M	*5	A	D
398	2	1151	446	436	5890	5907	5906	11	709	114	17	A	18	A	C
399	3	1152	447	437	5891	5908	5907	12	710	*115	5	A	10	A	B
400	4	1153	448	438	5892	5909	5908	13	711	116	25	M	1	A	A G
401	295, 1	1154	449	439	5893	5910	5909	14	712	117	13	A	*14	A	F
402	2	1155	450	440	5894	5911	5910	15	713	118	2	A	*6	A	E
403	3	1156	451	441	5895	5912	5911	1	714	*119	22	M	29	M	D
404	4	1157	452	442	5896	5913	5912	2	715	120	10	A	*17	A	C B
405	296, 1	1158	453	443	5897	5914	5913	3	716	121	30	M	2	A	A
406	2	1159	454	444	5898	5915	5914	4	717	122	18	A	*22	A	G
407	3	1160	455	445	5899	5916	5915	5	718	*123	7	A	14	A	F
408	4	1161	456	446	5900	5917	5916	6	719	124	27	M	29	M	E D
409	297, 1	1162	457	447	5901	5918	5917	7	720	125	15	A	18	A	C
410	2	1163	458	448	5902	5919	5918	8	721	126	4	A	10	A	B
411	3	1164	459	449	5903	5920	5919	9	722	*127	24	M	26	M	A
412	4	1165	460	450	5904	5921	5920	10	723	128	12	A	14	A	G F
413	298, 1	1166	461	451	5905	5922	5921	11	724	129	1	A	6	A	E
414	2	1167	462	452	5906	5923	5922	12	725	130	21	M	*22	M	D
415	3	1168	463	453	5907	5924	5923	13	726	*131	9	A	11	A	C
416	4	1169	464	454	5908	5925	5924	14	727	132	29	M	2	A	B A
417	299, 1	1170	465	455	5909	5926	5925	15	728	133	17	A	*22	A	G
418	2	1171	466	456	5910	5927	5926	1	729	134	5	A	7	A	F
419	3	1172	467	457	5911	5928	5927	2	730	*135	25	M	30	M	E
420	4	1173	468	458	5912	5929	5928	3	731	136	13	A	18	A	D C
421	300, 1	1174	469	459	5913	5930	5929	4	732	137	2	A	*3	A	B
422	2	1175	470	460	5914	5931	5930	5	733	138	22	M	26	M	A
423	3	1176	471	461	5915	5932	5931	6	734	*139	10	A	15	A	G
424	4	1177	472	462	5916	5933	5932	7	735	140	30	M	*6	A	F E
425	301, 1	1178	473	463	5917	5934	5933	8	736	141	18	A	*19	A	D
426	2	1179	474	464	5918	5935	5934	9	737	142	7	A	11	A	C
427	3	1180	475	465	5919	5936	5935	10	738	*143	27	M	3	A	B
428	4	1181	476	466	5920	5937	5936	11	739	144	15	A	22	A	A G
429	302, 1	1182	477	467	5921	5938	5937	12	740	145	4	A	7	A	F
430	2	1183	478	468	5922	5939	5938	13	741	146	24	M	30	M	E

En 387, Pâques est le 28 mars ou le 18 avril en diverses Eglises d'Occident.
En 397, Pâques est le 29 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 401, Pâques est le 21 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 402, Pâques est le 30 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 404, Pâques est le 10 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 406, Pâques est le 25 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 414, Pâques est le 29 mars en Egypte.
En 417, Pâques est le 25 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 421, Pâques est le 10 avril dans toutes les Eglises sauf en Egypte.
En 424, Pâques est le 23 mars dans les Eglises d'Afrique.
En 425, Pâques est le 22 mars en certaines Eglises d'Occident.

Ère chrétienne dionysienne	Olympiades	Ère de la fondation de Rome	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
431	302, 3	1184	479	469	5923	5940	5939	14	742	*147	12	A	19	A	D
432	4	1185	480	470	5924	5941	5940	15	743	148	1	A	3	A	C B
433	303, 1	1186	481	471	5925	5942	5941	1	744	149	21	M	26	M	A
434	2	1187	482	472	5926	5943	5942	2	745	150	9	A	15	A	G
435	3	1188	483	473	5927	5944	5943	3	746	*151	29	M	31	M	F
436	4	1189	484	474	5928	5945	5944	4	747	152	17	A	19	A	E D
437	304, 1	1190	485	475	5929	5946	5945	5	748	153	5	A	11	A	C
438	2	1191	486	476	5930	5947	5946	6	749	154	25	M	27	M	B
439	3	1192	487	477	5931	5948	5947	7	750	*155	13	A	16	A	A
440	4	1193	488	478	5932	5949	5948	8	751	156	2	A	7	A	G F
441	305, 1	1194	489	479	5933	5950	5949	9	752	157	22	M	*23	M	E
442	2	1195	490	480	5934	5951	5950	10	753	158	10	A	12	A	D
443	3	1196	491	481	5935	5952	5951	11	754	*159	30	M	4	A	C
444	4	1197	492	482	5936	5953	5952	12	755	160	18	A	*23	A	B A
445	306, 1	1198	493	483	5937	5954	5953	13	756	161	7	A	8	A	G
446	2	1199	494	484	5938	5955	5954	14	757	162	27	M	31	M	F
447	3	1200	495	485	5939	5956	5954	15	758	*163	15	A	20	A	E
448	4	1201	496	486	5940	5957	5956	1	759	164	4	A	11	A	D C
449	307, 1	1202	497	487	5941	5958	5957	2	760	165	24	M	27	M	B
450	2	1203	498	488	5942	5959	5958	3	761	166	12	A	16	A	A
451	3	1204	499	489	5943	5960	5959	4	762	*167	1	A	8	A	G
452	4	1205	500	490	5944	5961	5960	5	763	168	21	M	23	M	F E
453	308, 1	1206	501	491	5945	5962	5961	6	764	169	9	A	12	A	D
454	2	1207	502	492	5946	5962	5962	7	765	170	29	M	4	A	C
455	3	1208	503	493	5947	5964	5963	8	766	*171	17	A	*24	A	B
456	4	1209	504	494	5948	5965	5964	9	767	172	5	A	8	A	A G
457	309, 1	1210	505	495	5949	5966	5965	10	768	173	25	M	31	M	F
458	2	1211	506	496	5950	5967	5966	11	769	174	13	A	20	A	E
459	3	1212	507	497	5951	5968	5967	12	770	*175	2	A	5	A	D
460	4	1213	508	498	5952	5969	5968	13	771	176	22	M	27	M	C B
461	310, 1	1214	509	499	5953	5970	5969	14	772	177	10	A	16	A	A
462	2	1215	510	500	5954	5971	5970	15	773	178	30	M	1	A	G
463	3	1216	511	501	5955	5972	5971	1	774	*179	18	A	*21	A	F
464	4	1217	512	502	5956	5973	5972	2	775	180	7	A	12	A	E D
465	311, 1	1218	513	503	5957	5974	5973	3	776	181	27	M	28	M	C
466	2	1219	514	504	5958	5975	5974	4	777	182	15	A	17	A	B
467	3	1220	515	505	5959	5976	5975	5	778	*183	4	A	9	A	A
468	4	1221	516	506	5960	5977	5976	6	779	184	24	M	31	M	G F
469	312, 1	1222	517	507	5961	5978	5977	7	780	185	12	A	13	A	E
470	2	1223	518	508	5962	5979	5978	8	781	186	1	A	5	A	D
471	3	1224	519	509	5963	5980	5979	9	782	*187	21	M	28	M	C
472	4	1225	520	510	5964	5981	5980	10	783	188	9	A	16	A	B A
473	313, 1	1226	521	511	5965	5982	5981	11	784	189	29	M	1	A	G
474	2	1227	522	512	5966	5983	5982	12	785	190	17	A	21	A	F
475	3	1228	523	513	5967	5984	5983	13	786	*191	5	A	*6	A	E
476	4	1229	524	514	5968	5985	5984	14	787	192	25	M	28	M	D C
477	314, 1	1230	525	515	5969	5986	5985	15	788	193	13	A	17	A	B
478	2	1231	526	516	5970	5987	5986	1	789	194	2	A	9	A	A
479	3	1232	527	517	5971	5988	5987	2	790	*195	22	M	25	M	G
480	4	1233	528	518	5972	5989	5988	3	791	196	10	A	13	A	F E

En 441, Pâques est le 30 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 444, Pâques est le 26 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 455, Pâques est le 17 avril en certaines Eglises d'Occident.
En 463, Pâques est le 24 mars en certaines Eglises d'Occident.
En 475, Pâques est le 13 avril dans les Eglises de Gaule.

Ère chrétienne dionysienne	Olympiades	Ère de la fondation de Rome	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
481	315, 1	1234	529	519	5973	5990	5989	4	792	197	30	M	5	A	D
482	2	1235	530	520	5974	5991	5990	5	793	198	18	A	*25	A	C
483	3	1236	531	521	5975	5992	5991	6	794	*199	7	A	10	A	B
484	4	1237	532	522	5976	5993	5992	7	795	200	27	M	1	A	A G
485	316, 1	1238	533	523	5977	5994	5993	8	796	201	15	A	21	A	F
486	2	1239	534	524	5978	5995	5994	9	797	202	4	A	6	A	E
487	3	1240	535	525	5979	5996	5995	10	798	*203	24	M	29	M	D
488	4	1241	536	526	5980	5997	5996	11	799	204	12	A	17	A	C B
489	317, 1	1242	537	527	5981	5998	5997	12	800	205	1	A	2	A	A
490	2	1243	538	528	5982	5999	5998	13	801	206	21	M	25	M	G
491	3	1244	539	529	5983	6000	5999	14	802	*207	9	A	14	A	F
492	4	1245	540	530	5984	6001	6000	15	803	208	29	M	5	A	E D
493	318, 1	1246	541	531	5985	6002	6001	1	804	209	17	A	18	A	C
494	2	1247	542	532	5986	6003	6002	2	805	210	5	A	10	A	B
495	3	1248	543	533	5987	6004	6003	3	806	*211	25	M	*26	M	A
496	4	1249	544	534	5988	6005	6004	4	807	212	13	A	*14	A	G F
497	319, 1	1250	545	535	5989	6006	6005	5	808	213	2	A	6	A	E
498	2	1251	546	536	5990	6007	6006	6	809	214	22	M	29	M	D
499	3	1252	547	537	5991	6008	6007	7	810	*215	10	A	*11	A	C
500	4	1253	548	538	5992	6009	6008	8	811	216	30	M	2	A	B A
501	320, 1	1254	549	539	5993	6010	6009	9	812	217	18	A	*22	A	G
502	2	1255	550	540	5994	6011	6010	10	813	218	7	A	14	A	F
503	3	1256	551	541	5995	6012	6011	11	814	*219	27	M	30	M	E
504	4	1257	552	542	5996	6013	6012	12	815	220	15	A	18	A	D C
505	321, 1	1258	553	543	5997	6014	6013	13	816	221	4	A	10	A	B
506	2	1259	554	544	5998	6015	6014	14	817	222	24	M	26	M	A
507	3	1260	555	545	5999	6016	6015	15	818	*223	12	A	15	A	G
508	4	1261	556	546	6000	6017	6016	1	819	224	1	A	6	A	F E
509	322, 1	1262	557	547	6001	6018	6017	2	820	225	21	M	22	M	D
510	2	1263	558	548	6002	6019	6018	3	821	226	9	A	11	A	C
511	3	1264	559	549	6003	6020	6019	4	822	*227	29	M	3	A	B
512	4	1265	560	550	6004	6021	6020	5	823	228	17	A	22	A	A G
513	323, 1	1266	561	551	6005	6022	6021	6	824	229	5	A	7	A	F
514	2	1267	562	552	6006	6023	6022	7	825	230	25	M	30	M	E
515	3	1268	563	553	6007	6024	6023	8	826	*231	13	A	19	A	D
516	4	1269	564	554	6008	6025	6024	9	827	232	2	A	*3	A	C B
517	324, 1	1270	565	555	6009	6026	6025	10	828	233	22	M	26	M	A
518	2	1271	566	556	6010	6027	6026	11	829	234	10	A	15	A	G
519	3	1272	567	557	6011	6028	6027	12	830	*235	30	M	31	M	F
520	4	1273	568	558	6012	6029	6028	13	831	236	18	A	*19	A	E D
521	325, 1	1274	569	559	6013	6030	6029	14	832	237	7	A	11	A	C
522	2	1275	570	560	6014	6031	6030	15	833	238	27	M	3	A	B
523	3	1276	571	561	6015	6032	6031	1	834	*239	15	A	16	A	A
524	4	1277	572	562	6016	6033	6032	2	835	240	4	A	7	A	G F
525	326, 1	1278	573	563	6017	6034	6033	3	836	241	24	M	30	M	E
526	2	1279	574	564	6018	6035	6034	4	837	242	12	A	19	A	D
527	3	1280	575	565	6019	6036	6035	5	838	*243	1	A	4	A	C
528	4	1281	576	566	6020	6037	6036	6	839	244	21	M	26	M	B A
529	327, 1	1282	577	567	6021	6038	6037	7	840	245	9	A	15	A	G
530	2	1283	578	568	6022	6039	6038	8	841	246	29	M	31	M	F

En 482, Pâques est le 18 avril dans la majeure partie des Eglises d'Occident, le 21 mars en d'autres.
En 495, Pâques est le 2 avril dans les Eglises de Gaule.
En 496, Pâques est le 21 avril dans les Eglises de Gaule.
En 499, Pâques est le 18 avril dans les Eglises de Gaule.
En 501, Pâques est le 25 mars dans certaines Eglises d'Occident.
En 516, Pâques est le 10 avril dans les Eglises de Gaule.
En 520, Pâques est le 22 mars dans certaines Eglises d'Occident.

Ère chrétienne dionysienne	Olympiades	Ère de la fondation de Rome	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année) J = juillet	Terme pascal XIV *lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
531	327, 3	1284	579	569	6023	6040	6039	9	842	*247		17	A	20	A	E
532	4	1285	580	570	6024	6041	6040	10	843	248		5	A	11	A	D C
533	328, 1	1286	581	571	6025	6042	6041	11	844	249		25	M	27	M	B
534	2	1287	582	572	6026	6043	6042	12	845	250		13	A	16	A	A
535	3	1288	583	573	6027	6044	6043	13	846	*251		2	A	8	A	G
536	4	1289	584	574	6028	6045	6044	14	847	252		22	M	*23	M	F E
537	329, 1	1290	585	575	6029	6046	6045	15	848	253		10	A	12	A	D
538	2	1291	586	576	6030	6047	6046	1	849	254		30	M	4	A	C
539	3	1292	587	577	6031	6048	6047	2	850	*255		18	A	24	A	B
540	4	1293	588	578	6032	6049	6048	3	851	256		7	A	8	A	A G
541	330, 1	1294	589	579	6033	6050	6049	4	852	257		27	M	31	M	F
542	2	1295	590	580	6034	6051	6050	5	853	258		15	A	20	A	E
543	3	1296	591	581	6035	6052	6051	6	854	*259		4	A	5	A	D
544	4	1297	592	582	6036	6053	6052	7	855	260		24	M	27	M	C B
545	331, 1	1298	593	583	6037	6054	6053	8	856	261		12	A	16	A	A
546	2	1299	594	584	6038	6055	6054	9	857	262		1	A	8	A	G
547	3	1300	595	585	6039	6056	6055	10	858	*263		21	M	24	M	F
548	4	1301	596	586	6040	6057	6056	11	859	264		9	A	12	A	E D
549	332, 1	1302	597	587	6041	6058	6057	12	860	265		29	M	4	A	C
550	2	1303	598	588	6042	6059	6058	13	861	266		17	A	*24	A	B
551	3	1304	599	589	6043	6060	6059	14	862	*267		5	A	9	A	A
552	4	1305	600	590	6044	6061	6060	15	863	268	1 : 11 J	25	M	31	M	G F
553	333, 1	1306	601	591	6045	6062	6061	1	864	269	2	13	A	20	A	E
554	2	1307	602	592	6046	6063	6062	2	865	270	3	2	A	5	A	D
555	3	1308	603	593	6047	6064	6063	3	866	*271	4	22	M	28	M	C
556	4	1309	604	594	6048	6065	6064	4	867	272	5 : 10 J	10	A	16	A	B A
557	334, 1	1310	605	595	6049	6066	6065	5	868	273	6	30	M	1	A	G
558	2	1311	606	596	6050	6067	6066	6	869	274	7	18	A	*21	A	F
559	3	1312	607	597	6051	6068	6067	7	870	*275	8	7	A	13	A	E
560	4	1313	608	598	6052	6069	6068	8	871	276	9 : 9 J	27	M	28	M	D C
561	335, 1	1314	609	599	6053	6070	6069	9	872	277	10	15	A	17	A	B
562	2	1315	610	600	6054	6071	6070	10	873	278	11	4	A	9	A	A
563	3	1316	611	601	6055	6072	6071	11	874	*279	12	24	M	25	M	G
564	4	1317	612	602	6056	6073	6072	12	875	280	13 : 8 J	12	A	13	A	F E
565	336, 1	1318	613	603	6057	6074	6073	13	876	281	14	1	A	5	A	D
566	2	1319	614	604	6058	6075	6074	14	877	282	15	21	M	28	M	C
567	3	1320	615	605	6059	6076	6075	15	878	*283	16	9	A	10	A	B
568	4	1321	616	606	6060	6077	6076	1	879	284	17 : 7 J	29	M	1	A	A G
569	337, 1	1322	617	607	6061	6078	6077	2	880	285	18	17	A	21	A	F
570	2	1323	618	608	6062	6079	6078	3	881	286	19	5	A	*6	A	E
571	3	1324	619	609	6063	6080	6079	4	882	*287	20	25	M	29	M	D
572	4	1325	620	610	6064	6081	6080	5	883	288	21 : 6 J	13	A	17	A	C B
573	338, 1	1326	621	611	6065	6082	6081	6	884	289	22	2	A	9	A	A
574	2	1327	622	612	6066	6083	6082	7	885	290	23	22	M	25	M	G
575	3	1328	623	613	6067	6084	6083	8	886	*291	24	10	A	14	A	F
576	4	1329	624	614	6068	6085	6084	9	887	292	25 : 5 J	30	M	5	A	E D
577	339, 1	1330	625	615	6069	6086	6085	10	888	293	26	18	A	*25	A	C
578	2	1331	626	616	6070	6087	6086	11	889	294	27	7	A	10	A	B
579	3	1332	627	617	6071	6088	6087	12	890	*295	28	27	M	2	A	A
580	4	1333	628	618	6072	6089	6088	13	891	296	29 : 4 J	15	A	21	A	G F

En 536, Pâques est le 30 mars dans les Eglises de Gaule.
En 550, Pâques est le 17 avril en Gaule et en Bretagne.
En 558, Pâques est le 24 mars en certaines Eglises d'Occident.

En 570, Pâques est le 13 avril pour les **Latins**, les **Arméniens**, les Nestoriens et les Jacobites.
En 577, Pâques est le 18 avril dans la plus grande partie des Gaules et le 21 mars en Espagne.

Ère chrétienne dionysienne	Olympiades	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
581	340, 1	629	619	6073	6090	6089	14	892	297	30	4	A	6	A	E
582	2	630	620	6074	6091	6090	15	893	298	31	24	M	29	M	D
583	3	631	621	6075	6092	6091	1	894	*299	32	12	A	18	A	C
584	4	632	622	6076	6093	6092	2	895	300	33 : 3 juill.	1	A	2	A	B A
585	341, 1	633	623	6077	6094	6093	3	896	301	34	21	M	25	M	G
586	2	634	624	6078	6095	6094	4	897	302	35	9	A	14	A	F
587	3	635	625	6079	6096	6095	5	898	*303	36	29	M	30	M	E
588	4	636	626	6080	6097	6096	6	899	304	37 : 2 juill.	17	A	18	A	D C
589	342, 1	637	627	6081	6098	6097	7	900	305	38	5	A	10	A	B
590	2	638	628	6082	6099	6098	8	901	306	39	25	M	*26	M	A
591	3	639	629	6083	6100	6099	9	902	*307	40	13	A	15	A	G
592	4	640	630	6084	6101	6100	10	903	308	41 : 1 juill.	2	A	6	A	F E
593	343, 1	641	631	6085	6102	6101	11	904	309	42	22	M	29	M	D
594	2	642	632	6086	6103	6102	12	905	310	43	10	A	*11	A	C
595	3	643	633	6087	6104	6103	13	906	*311	44	30	M	3	A	B
596	4	644	634	6088	6105	6104	14	907	312	45 : 30 juin	18	A	22	A	A G
597	344, 1	645	635	6089	6106	6105	15	908	313	46	7	A	14	A	F
598	2	646	636	6090	6107	6106	1	909	314	47	27	M	30	M	E
599	3	647	637	6091	6108	6107	2	910	*315	48	15	A	19	A	D
600	4	648	638	6092	6109	6108	3	911	316	49 : 29 juin	4	A	10	A	C B
601	345, 1	649	639	6093	6110	6109	4	912	317	50	24	M	26	M	A
602	2	650	640	6094	6111	6110	5	913	318	51	12	A	15	A	G
603	3	651	641	6095	6112	6111	6	914	*319	52	1	A	7	A	F
604	4	652	642	6096	6113	6112	7	915	320	53 : 28 juin	21	M	22	M	E D
605	346, 1	653	643	6097	6114	6113	8	916	321	54	9	A	11	A	C
606	2	654	644	6098	6115	6114	9	917	322	55	29	M	3	A	B
607	3	655	645	6099	6116	6115	10	918	*323	56	17	A	23	A	A
608	4	656	646	6100	6117	6116	11	919	324	57 : 27 juin	5	A	7	A	G F
609	347, 1	657	647	6101	6118	6117	12	920	325	58	25	M	30	M	E
610	2	658	648	6102	6119	6118	13	921	326	59	13	A	19	A	D
611	3	659	649	6103	6120	6119	14	922	*327	60	2	A	4	A	C
612	4	660	650	6104	6121	6120	15	923	328	61 : 26 juin	22	M	26	M	B A
613		661	651	6105	6122	6121	1	924	329	62	10	A	15	A	G
614		662	652	6106	6123	6122	2	925	330	63	30	M	31	M	F
615		663	653	6107	6124	6123	3	926	*331	64	18	A	20	A	E
616	Ère de l'Hégire	664	654	6108	6125	6124	4	927	332	65 : 25 juin	7	A	11	A	D C
617		665	655	6109	6126	6125	5	928	333	66	27	M	3	A	B
618		666	656	6110	6127	6126	6	929	334	67	15	A	16	A	A
619		667	657	6111	6128	6127	7	930	*335	68	4	A	8	A	G
620		668	658	6112	6129	6128	8	931	336	69 : 24 juin	24	M	30	M	F E
621		669	659	6113	6130	6129	9	932	337	70	12	A	19	A	D
622	1 : 16 juill.	670	660	6114	6131	6130	10	933	338	71	1	A	4	A	C
623	2 : 5 —	671	661	6115	6132	6131	11	934	*339	72	21	M	27	M	B
624	3 : 24 juin	672	662	6116	6133	6132	12	935	340	73 : 23 juin	9	A	15	A	A G
625	4 : 13 —	673	663	6117	6134	6133	13	936	341	74	29	M	31	M	F
626	5 : 2 —	674	664	6118	6135	6134	14	937	342	75	17	A	20	A	E
627	6 : 23 mai	675	665	6119	6136	6135	15	938	*343	76	5	A	12	A	D
628	7 : 11 —	676	666	6120	6137	6136	1	939	344	77 : 22 juin	25	M	27	M	C B
629	8 : 1 —	677	667	6121	6138	6137	2	940	345	78	13	A	16	A	A
630	9 : 20 avr.	678	668	6122	6139	6138	3	941	346	79	2	A	8	A	G

En 590, Pâques est le 2 avril en quelques Eglises d'Occident.

En 594, Pâques est le 18 avril en Gaule.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Terme pascal XIV *lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
631	679	669	6123	6140	6139	4	942	*347	80	10 : 9 avril	22	M	24	M	F
632	680	670	6124	6141	6140	5	943	348	81 : 21 juin	11 : 29 mars	10	A	12	A	E D
633	681	671	6125	6142	6141	6	944	349	82	12 : 18	30	M	4	A	C
634	682	672	6126	6143	6142	7	945	350	83	13 : 7	18	A	24	A	B
635	683	673	6127	6144	6143	8	946	*351	84	14 : 25 févr.	7	A	9	A	A
636	684	674	6128	6145	6144	9	947	352	85 : 20 juin	15 : 14	27	M	31	M	G F
637	685	675	6129	6146	6145	10	948	353	86	16 : 2	15	A	20	A	E
638	686	676	6130	6147	6146	11	949	354	87	17 : 23 janv.	4	A	5	A	D
639	687	677	6131	6148	6147	12	950	*355	88	18 : 12	24	M	28	M	C
640	688	678	6132	6149	6148	13	951	356	89 : 19 juin	19 : 2 20 : 21 déc.	12	A	16	A	B A
641	689	679	6133	6150	6149	14	952	357	90	21 : 10	1	A	8	A	G
642	690	680	6134	6151	6150	15	953	358	91	22 : 30 nov.	21	M	24	M	F
643	691	681	6135	6152	6151	1	954	*359	92	23 : 19	9	A	13	A	E
644	692	682	6136	6153	6152	2	955	360	93 : 18 juin	24 : 7	29	M	4	A	D C
645	693	683	6137	6154	6153	3	956	361	94	25 : 28 oct.	17	A	*24	A	B
646	694	684	6138	6155	6154	4	957	362	95	26 : 17	5	A	9	A	A
647	695	685	6139	6156	6155	5	958	*363	96	27 : 7	25	M	1	A	G
648	696	686	6140	6157	6156	6	959	364	97 : 17 juin	28 : 25 sept.	13	A	20	A	F E
649	697	687	6141	6158	6157	7	960	365	98	29 : 14	2	A	5	A	D
650	698	688	6142	6159	6158	8	961	366	99	30 : 4	22	M	28	M	C
651	699	689	6143	6160	6159	9	962	*367	100	31 : 24 août	10	A	17	A	B
652	700	690	6144	6161	6160	10	963	368	101 : 16 juin	32 : 12	30	M	1	A	A G
653	701	691	6145	6162	6161	11	964	369	102	33 : 2	18	A	21	A	F
654	702	692	6146	6163	6162	12	965	370	103	34 : 22 juill.	7	A	13	A	E
655	703	693	6147	6164	6163	13	966	*371	104	35 : 11	27	M	29	M	D
656	704	694	6148	6165	6164	14	967	372	105 : 15 juin	36 : 30 juin	15	A	17	A	C B
657	705	695	6149	6166	6165	15	968	373	106	37 : 19	4	A	9	A	A
658	706	696	6150	6167	6166	1	969	374	107	38 : 9	24	M	25	M	G
659	707	697	6151	6168	6167	2	970	*375	108	39 : 29 mai	12	A	14	A	F
660	708	698	6152	6169	6168	3	971	376	109 : 14 juin	40 : 17	1	A	5	A	E D
661	709	699	6153	6170	6169	4	972	377	110	41 : 7	21	M	28	M	C
662	710	700	6154	6171	6170	5	973	378	111	42 : 26 avr.	9	A	10	A	B
663	711	701	6155	6172	6171	6	974	*379	112	43 : 15	29	M	2	A	A
664	712	702	6156	6173	6172	7	975	380	113 : 13 juin	44 : 4	17	A	21	A	G F
665	713	703	6157	6174	6173	8	976	381	114	45 : 24 mars	5	A	*6	A	E
666	714	704	6158	6175	6174	9	977	382	115	46 : 13	25	M	29	M	D
667	715	705	6159	6176	6175	10	978	*383	116	47 : 3	13	A	18	A	C
668	716	706	6160	6177	6176	11	979	384	117 : 12 juin	48 : 20 févr.	2	A	9	A	B A
669	717	707	6161	6178	6177	12	980	385	118	49 : 9	22	M	25	M	G
670	718	708	6162	6179	6178	13	981	386	119	50 : 29 janv.	10	A	14	A	F
671	719	709	6163	6180	6179	14	982	*387	120	51 : 18	30	M	6	A	E
672	720	710	6164	6181	6180	15	983	388	121 : 11 juin	52 : 8 janv. 53 : 27 déc.	18	A	*25	A	D C
673	721	711	6165	6182	6181	1	984	389	122	54 : 16	7	A	10	A	B
674	722	712	6166	6183	6182	2	985	390	123	55 : 6	27	M	2	A	A
675	723	713	6167	6184	6183	3	986	*391	124	56 : 25 nov.	15	A	22	A	G
676	724	714	6168	6185	6184	4	987	392	125 : 10 juin	57 : 14	4	A	6	A	F E
677	725	715	6169	6186	6185	5	988	393	126	58 : 3	24	M	29	M	D
678	726	716	6170	6187	6186	6	989	394	127	59 : 23 oct.	12	A	18	A	C
679	727	717	6171	6188	6187	7	990	*395	128	60 : 13	1	A	3	A	B
680	728	718	6172	6189	6188	8	991	396	129 : 9 juin	61 : 1	21	M	25	M	A G

En 645, Pâques est le 17 avril en beaucoup de lieux d'Occident.
En 665, Pâques est le 13 avril en Gaule, ainsi qu'en Arménie et chez les Nestoriens et les Jacobites.

En 672, Pâques est le 18 avril chez la plupart des Occidentaux, et chez quelques-uns le 21 mars.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
681	729	719	6173	6190	6189	9	992	397	130 : 9 juin	62 : 20 sept.	9	A	14	A	F
682	730	720	6174	6191	6190	10	993	398	131	63 : 10	29	M	30	M	E
683	731	721	6175	6192	6191	11	994	*399	132	64 : 30 août	17	A	19	A	D
684	732	722	6176	6193	6192	12	995	400	133 : 8 juin	65 : 18	5	A	10	A	C B
685	733	723	6177	6194	6193	13	996	401	134	66 : 8	25	M	*26	M	A
686	734	724	6178	6195	6194	14	997	402	135	67 : 28 juill.	13	A	15	A	G
687	735	725	6179	6196	6195	15	998	*403	136	68 : 18	2	A	7	A	F
688	736	726	6180	6197	6196	1	999	404	137 : 7 juin	69 : 6	22	M	29	M	E D
689	737	727	6181	6198	6197	2	1000	405	138	70 : 25 juin	10	A	*11	A	C
690	738	728	6182	6199	6198	3	1001	406	139	71 : 15	30	M	3	A	B
691	739	729	6183	6200	6199	4	1002	*407	140	72 : 4	18	A	23	A	A
692	740	730	6184	6201	6200	5	1003	408	141 : 6 juin	73 : 23 mai	7	A	14	A	G F
693	741	731	6185	6202	6201	6	1004	409	142	74 : 13	27	M	30	M	E
694	742	732	6186	6203	6202	7	1005	410	143	75 : 2	15	A	19	A	D
695	743	733	6187	6204	6203	8	1006	*411	144	76 : 21 avril	4	A	11	A	C
696	744	734	6188	6205	6204	9	1007	412	145 : 5 juin	77 : 10	24	M	26	M	B A
697	745	735	6189	6206	6205	10	1008	413	146	78 : 30 mars	12	A	15	A	G
698	746	736	6190	6207	6206	11	1009	414	147	79 : 20	1	A	7	A	F
699	747	737	6191	6208	6207	12	1010	*415	148	80 : 9	21	M	23	M	E
700	748	738	6192	6209	6208	13	1011	416	149 : 4 juin	81 : 26 févr.	9	A	11	A	D C
701	749	739	6193	6210	6209	14	1012	417	150	82 : 15	29	M	3	A	B
702	750	740	6194	6211	6210	15	1013	418	151	83 : 4	17	A	23	A	A
703	751	741	6195	6212	6211	1	1014	*419	152	84 : 24 janv.	5	A	8	A	G
704	752	742	6196	6213	6212	2	1015	420	153 : 3 juin	85 : 14	25	M	30	M	F E
705	753	743	6197	6214	6213	3	1016	421	154	86 : 2 87 : 23 déc.	13	A	19	A	D
706	754	744	6198	6215	6214	4	1017	422	155	88 : 12	2	A	4	A	C
707	755	745	6199	6216	6215	5	1018	*423	156	89 : 1	22	M	27	M	B
708	756	746	6200	6217	6216	6	1019	424	157 : 2 juin	90 : 20 nov.	10	A	15	A	A G
709	757	747	6201	6218	6217	7	1020	425	158	91 : 9	30	M	31	M	F
710	758	748	6202	6219	6218	8	1021	426	159	92 : 29 oct.	18	A	20	A	E
711	759	749	6203	6220	6219	9	1022	*427	160	93 : 19	7	A	12	A	D
712	760	750	6204	6221	6220	10	1023	428	161 : 1 juin	94 : 7	27	M	3	A	C B
713	761	751	6205	6222	6221	11	1024	429	162	95 : 26 sept.	15	A	16	A	A
714	762	752	6206	6223	6222	12	1025	430	163	96 : 16	4	A	8	A	G
715	763	753	6207	6224	6223	13	1026	*431	164	97 : 5	24	M	31	M	F
716	764	754	6208	6225	6224	14	1027	432	165 : 31 mai	98 : 25 août	12	A	19	A	E D
717	765	755	6209	6226	6225	15	1028	433	166	99 : 14	1	A	4	A	C
718	766	756	6210	6227	6226	1	1029	434	167	100 : 3	21	M	27	M	B
719	767	757	6211	6228	6227	2	1030	*435	168	101 : 24 juill.	9	A	16	A	A
720	768	758	6212	6229	6228	3	1031	436	169 : 30 mai	102 : 12	29	M	31	M	G F
721	769	759	6213	6230	6229	4	1032	437	170	103 : 1	17	A	20	A	E
722	770	760	6214	6231	6230	5	1033	438	171	104 : 21 juin	5	A	12	A	D
723	771	761	6215	6232	6231	6	1034	*439	172	105 : 10	25	M	28	M	C
724	772	762	6216	6233	6232	7	1035	440	173 : 29 mai	106 : 29 mai	13	A	16	A	B A
725	773	763	6217	6234	6233	8	1036	441	174	107 : 19	2	A	8	A	G
726	774	764	6218	6235	6234	9	1037	442	175	108 : 8	22	M	24	M	F
727	775	765	6219	6236	6235	10	1038	*443	176	109 : 28 avril	10	A	13	A	E
728	776	766	6220	6237	6236	11	1039	444	177 : 28 mai	110 : 16	30	M	4	A	D C
729	777	767	6221	6238	6237	12	1040	445	178	111 : 5	18	A	24	A	B
730	778	768	6222	6239	6238	13	1041	446	179	112 : 26 mars	7	A	9	A	A

En 685, Pâques est le 2 avril en Gaule.

En 689, Pâques est le 18 avril en Gaule.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère d'Espagne	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale protobyzantine	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
731	779	769	6223	6240	6239	14	1042	*447	180	113 : 15 mars	27	M	1	A	G
732	780	770	6224	6241	6240	15	1043	448	181 : 27 mai	114 : 3	15	A	20	A	F E
733	781	771	6225	6242	6241	1	1044	449	182	115 : 21 févr.	4	A	5	A	D
734	782	772	6226	6243	6242	2	1045	450	183	116 : 10	24	M	28	M	C
735	783	773	6227	6244	6243	3	1046	*451	184	117 : 31 janv.	12	A	17	A	B
736	784	774	6228	6245	6244	4	1047	452	185 : 26 mai	118 : 20	1	A	8	A	A G
737	785	775	6229	6246	6245	5	1048	453	186	119 : 8 120 : 29 déc.	21	M	24	M	F
738	786	776	6230	6247	6246	6	1049	454	187	121 : 18	9	A	13	A	E
739	787	777	6231	6248	6247	7	1050	*455	188	122 : 7	29	M	5	A	D
740	788	778	6232	6249	6248	8	1051	456	189 : 25 mai	123 : 26 nov.	17	A	*24	A	C B
741	789	779	6233	6250	6249	9	1052	457	190	124 : 15	5	A	9	A	A
742	790	780	6234	6251	6250	10	1053	458	191	125 : 4	25	M	1	A	G
743	791	781	6235	6252	6251	11	1054	*459	192	126 : 25 oct.	13	A	*14	A	F
744	792	782	6236	6253	6252	12	1055	460	193 : 24 mai	127 : 13	2	A	5	A	E D
745	793	783	6237	6254	6253	13	1056	461	194	128 : 3	22	M	28	M	C
746	794	784	6238	6255	6254	14	1057	462	195	129 : 22 sept.	10	A	17	A	B
747	795	785	6239	6256	6255	15	1058	*463	196	130 : 11	30	M	2	A	A
748	796	786	6240	6257	6256	1	1059	464	197 : 23 mai	131 : 31 août	18	A	*21	A	G F
749	797	787	6241	6258	6257	2	1060	465	198	132 : 20	7	A	13	A	E
750	798	788	6242	6259	6258	3	1061	466	199	133 : 9	27	M	29	M	D
751	799	789	6243	6260	6259	4	1062	*467	200	134 : 30 juill.	15	A	18	A	C
752	800	790	6244	6261	6260	5	1063	468	201 : 22 mai	135 : 18	4	A	9	A	B A
753	801	791	6245	6262	6261	6	1064	469	202	136 : 7	24	M	25	M	G
754	802	792	6246	6263	6262	7	1065	470	203	137 : 27 juin	12	A	14	A	F
755	803	793	6247	6264	6263	8	1066	*471	204	138 : 16	1	A	6	A	E
756	804	794	6248	6265	6264	9	1067	472	205 : 21 mai	139 : 5	21	M	28	M	D C
757	805	795	6249	6266	6265	10	1068	473	206	140 : 25 mai	9	A	10	A	B
758	806	796	6250	6267	6266	11	1069	474	207	141 : 14	29	M	2	A	A
759	807	797	6251	6268	6267	12	1070	*475	208	142 : 4	17	A	22	A	G
760	808	798	6252	6269	6268	13	1071	476	209 : 20 mai	143 : 22 avril	5	A	*6	A	F E
761	809	799	6253	6270	6269	14	1072	477	210	144 : 11	25	M	29	M	D
762	810	800	6254	6271	6270	15	1073	478	211	145 : 1	13	A	18	A	C
763	811	801	6255	6272	6271	1	1074	*479	212	146 : 21 mars	2	A	*3	A	B
764	812	802	6256	6273	6272	2	1075	480	213 : 19 mai	147 : 10	22	M	25	M	A G
765	813	803	6257	6274	6273	3	1076	481	214	148 : 27 févr.	10	A	14	A	F
766	814	804	6258	6275	6274	4	1077	482	215	149 : 16	30	M	6	A	E
767	815	805	6259	6276	6275	5	1078	*483	216	150 : 6	18	A	*19	A	D
768	816	806	6260	6277	6276	6	1079	484	217 : 18 mai	151 : 26 janv.	7	A	10	A	C B
769	817	807	6261	6278	6277	7	1080	485	218	152 : 14	27	M	2	A	A
770	818	808	6262	6279	6278	8	1081	486	219	153 : 4 154 : 24 déc.	15	A	22	A	G
771	819	809	6263	6280	6279	9	1082	*487	220	155 : 13	4	A	7	A	F
772	820	810	6264	6281	6280	10	1083	488	221 : 17 mai	156 : 2	24	M	29	M	E D
773	821	811	6265	6282	6281	11	1084	489	222	157 : 21 nov.	12	A	18	A	C
774	822	812	6266	6283	6282	12	1085	490	223	158 : 11	1	A	3	A	B
775	823	813	6267	6284	6283	13	1086	*491	224	159 : 31 oct.	21	M	26	M	A
776	824	814	6268	6285	6284	14	1087	492	225 : 16 mai	160 : 19	9	A	14	A	G F
777	825	815	6269	6286	6285	15	1088	493	226	161 : 9	29	M	30	M	E
778	826	816	6270	6287	6286	1	1089	494	227	162 : 28 sept.	17	A	19	A	D
779	827	817	6271	6288	6287	2	1090	*495	228	163 : 17	5	A	11	A	C
780	828	818	6272	6289	6288	3	1091	496	229 : 15 mai	164 : 6	25	M	*26	M	B A

En 740, Pâques est le 17 avril en Gaule.
En 743, Pâques est le 21 avril en Gaule.
En 748, Pâques est le 24 mars en quelques Eglises d'Occident.
En 760, Pâques est le 13 avril en Gaule ainsi qu'en Arménie.
En 763, Pâques est le 10 avril en Gaule.
En 767, Pâques est le 22 mars en Gaule.
En 780, Pâques est le 2 avril en Gaule.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et	Kronikoni (Cycle pascal géorgien)	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
781	829	6273	6289	4	1092	497	230 : 15 mai	165 : 26 août	6385	1	13	A	15	A	G
782	830	6274	6290	5	1093	498	231	166 : 15	6386	2	2	A	7	A	F
783	831	6275	6291	6	1094	*499	232	167 : 5	6387	3	22	M	*23	M	E
784	832	6276	6292	7	1095	500	233 : 14 mai	168 : 24 juill.	6388	4	10	A	*11	A	D C
785	833	6277	6293	8	1096	501	234	169 : 14	6389	5	30	M	3	A	B
786	834	6278	6294	9	1097	502	235	170 : 3	6390	6	18	A	*23	A	A
787	835	6279	6295	10	1098	*503	236	171 : 22 juin	6391	7	7	A	8	A	G
788	836	6280	6296	11	1099	504	237 : 13 mai	172 : 11	6392	8	27	M	30	M	F E
789	837	6281	6297	12	1100	505	238	173 : 31 mai	6393	9	15	A	19	A	D
790	838	6282	6298	13	1101	506	239	174 : 20	6394	10	4	A	11	A	C
791	839	6283	6299	14	1102	*507	240	175 : 10	6395	11	24	M	27	M	B
792	840	6284	6300	15	1103	508	241 : 12 mai	176 : 28 avril	6396	12	12	A	15	A	A G
793	841	6285	6301	1	1104	509	242	177 : 18	6397	13	1	A	7	A	F
794	842	6286	6302	2	1105	510	243	178 : 7	6398	14	21	M	23	M	E
795	843	6287	6303	3	1106	*511	244	179 : 27 mars	6399	15	9	A	12	A	D
796	844	6288	6304	4	1107	512	245 : 11 mai	180 : 16	6400	16	29	M	3	A	C B
797	845	6289	6305	5	1108	513	246	181 : 5	6401	17	17	A	23	A	A
798	846	6290	6306	6	1109	514	247	182 : 22 févr.	6402	18	5	A	8	A	G
799	847	6291	6307	7	1110	*515	248	183 : 12	6403	19	25	M	31	M	F
800	848	6292	6308	8	1111	516	249 : 10 mai	184 : 1	6404	20	13	A	19	A	E D
801	849	6293	6309	9	1112	517	250	185 : 20 janv.	6405	21	2	A	4	A	C
802	850	6294	6310	10	1113	518	251	186 : 10 187 : 30 déc.	6406	22	22	M	27	M	B
803	851	6295	6311	11	1114	*519	252	188 : 20	6407	23	10	A	16	A	A
804	852	6296	6312	12	1115	520	253 : 9 mai	189 : 8	6408	24	30	M	31	M	G F
805	853	6297	6313	13	1116	521	254	190 : 27 nov.	6409	25	18	A	20	A	E
806	854	6298	6314	14	1117	522	255	191 : 17	6410	26	7	A	12	A	D
807	855	6299	6315	15	1118	*523	256	192 : 6	6411	27	27	M	28	M	C
808	856	6300	6316	1	1119	524	257 : 8 mai	193 : 25 oct.	6412	28	15	A	16	A	B A
809	857	6301	6317	2	1120	525	258	194 : 15	6413	29	4	A	8	A	G
810	858	6302	6318	3	1121	526	259	195 : 4	6414	30	24	M	31	M	F
811	859	6303	6319	4	1122	*527	260	196 : 23 sept.	6415	31	12	A	13	A	E
812	860	6304	6320	5	1123	528	261 : 7 mai	197 : 12	6416	32	1	A	4	A	D C
813	861	6305	6321	6	1124	529	262	198 : 1	6417	33	21	M	27	M	B
814	862	6306	6322	7	1125	530	263	199 : 22 août	6418	34	9	A	16	A	A
815	863	6307	6323	8	1126	*531	264	200 : 11	6419	35	29	M	1	A	G
816	864	6308	6324	9	1127	532	265 : 6 mai	201 : 30 juill.	6420	36	17	A	20	A	F E
817	865	6309	6325	10	1128	533	266	202 : 20	6421	37	5	A	12	A	D
818	866	6310	6326	11	1129	534	267	203 : 9	6422	38	25	M	28	M	C
819	867	6311	6327	12	1130	*535	268	204 : 28 juin	6423	39	13	A	17	A	B
820	868	6312	6328	13	1131	536	269 : 5 mai	205 : 17	6424	40	2	A	8	A	A G
821	869	6313	6329	14	1132	537	270	206 : 6	6425	41	22	M	24	M	F
822	870	6314	6330	15	1133	538	271	207 : 27 mai	6426	42	10	A	13	A	E
823	871	6315	6331	1	1134	*539	272	208 : 16	6427	43	30	M	5	A	D
824	872	6316	6332	2	1135	540	273 : 4 mai	209 : 4	6428	44	18	A	24	A	C B
825	873	6317	6333	3	1136	541	274	210 : 24 avril	6429	45	7	A	9	A	A
826	874	6318	6334	4	1137	542	275	211 : 13	6430	46	27	M	1	A	G
827	875	6319	6335	5	1138	*543	276	212 : 2	6431	47	15	A	21	A	F
828	876	6320	6336	6	1139	544	277 : 3 mai	213 : 22 mars	6432	48	4	A	5	A	E D
829	877	6321	6337	7	1140	545	278	214 : 11	6433	49	24	M	28	M	C
830	878	6322	6338	8	1141	546	279	215 : 28 févr.	6434	50	12	A	17	A	B

En 783, Pâques est le 30 mars en Gaule.
En 784, Pâques est le 18 avril en Gaule.

En 786, Pâques est le 26 mars en Gaule.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et	Kronikoni (Cycle pascal géorgien)	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
831	879	6323	6339	9	1142	*547	280 : 3 mai	216 : 18 févr.	6435	51	1	A	2	A	A
832	880	6324	6340	10	1143	548	281 : 2 mai	217 : 7	6436	52	21	M	24	M	G F
833	881	6325	6341	11	1144	549	282	218 : 27 janv.	6437	53	9	A	13	A	E
834	882	6326	6342	12	1145	550	283	219 : 16	6438	54	29	M	5	A	D
835	883	6327	6343	13	1146	*551	284	220 : 5 221 : 26 déc.	6439	55	17	A	18	A	C
836	884	6328	6344	14	1147	552	285 : 1 mai	222 : 14	6440	56	5	A	9	A	B A
837	885	6329	6345	15	1148	553	286	223 : 3	6441	57	25	M	1	A	G
838	886	6330	6346	1	1149	554	287	224 : 23 nov.	6442	58	13	A	14	A	F
839	887	6331	6347	2	1150	*555	288	225 : 12	6443	59	2	A	6	A	E
840	888	6332	6348	3	1151	556	289 : 30 avril	226 : 31 oct.	6444	60	22	M	28	M	D C
841	889	6333	6349	4	1152	557	290	227 : 21	6445	61	10	A	17	A	B
842	890	6334	6350	5	1153	558	291	228 : 10	6446	62	30	M	2	A	A
843	891	6335	6351	6	1154	*559	292	229 : 30 sept.	6447	63	18	A	22	A	G
844	892	6336	6352	7	1155	560	293 : 29 avril	230 : 18	6448	64	7	A	13	A	F E
845	893	6337	6353	8	1156	561	294	231 : 7	6449	65	27	M	29	M	D
846	894	6338	6354	9	1157	562	295	232 : 28 août	6450	66	15	A	18	A	C
847	895	6339	6355	10	1158	*563	296	233 : 17	6451	67	4	A	10	A	B
848	896	6340	6356	11	1159	564	297 : 28 avril	234 : 5	6452	68	24	M	25	M	A G
849	897	6341	6357	12	1160	565	298	235 : 26 juill.	6453	69	12	A	14	A	F
850	898	6342	6358	13	1161	566	299	236 : 15	6454	70	1	A	6	A	E
851	899	6343	6359	14	1162	*567	300	237 : 5	6455	71	21	M	22	M	D
852	900	6344	6360	15	1163	568	301 : 27 avril	238 : 23 juin	6456	72	9	A	10	A	C B
853	901	6345	6361	1	1164	569	302	239 : 12	6457	73	29	M	2	A	A
854	902	6346	6362	2	1165	570	303	240 : 2	6458	74	17	A	22	A	G
855	903	6347	6363	3	1166	*571	304	241 : 22 mai	6459	75	5	A	7	A	F
856	904	6348	6364	4	1167	572	305 : 26 avril	242 : 10	6460	76	25	M	29	M	E D
857	905	6349	6365	5	1168	573	306	243 : 30 avril	6461	77	13	A	18	A	C
858	906	6350	6366	6	1169	574	307	244 : 19	6462	78	2	A	3	A	B
859	907	6351	6367	7	1170	*575	308	245 : 8	6463	79	22	M	26	M	A
860	908	6352	6368	8	1171	576	309 : 25 avril	246 : 28 mars	6464	80	10	A	14	A	G F
861	909	6353	6369	9	1172	577	310	247 : 17	6465	81	30	M	6	A	E
862	910	6354	6370	10	1173	578	311	248 : 7	6466	82	18	A	19	A	D
863	911	6355	6371	11	1174	*579	312	249 : 24 févr.	6467	83	7	A	11	A	C
864	912	6356	6372	12	1175	580	313 : 24 avril	250 : 13	6468	84	27	M	2	A	B A
865	913	6357	6373	13	1176	581	314	251 : 2	6469	85	15	A	22	A	G
866	914	6358	6374	14	1177	582	315	252 : 22 janv.	6470	86	4	A	7	A	F
867	915	6359	6375	15	1178	*583	316	253 : 11	6471	87	24	M	30	M	E
868	916	6360	6376	1	1179	584	317 : 23 avril	254 : 1 255 : 20 déc.	6472	88	12	A	18	A	D C
869	917	6361	6377	2	1180	585	318	256 : 9	6473	89	1	A	3	A	B
870	918	6362	6378	3	1181	586	319	257 : 29 nov.	6474	90	21	M	26	M	A
871	919	6363	6379	4	1182	*587	320	258 : 18	6475	91	9	A	15	A	G
872	920	6364	6380	5	1183	588	321 : 22 avril	259 : 7	6476	92	29	M	30	M	F E
873	921	6365	6381	6	1184	589	322	260 : 27 oct.	6477	93	17	A	19	A	D
874	922	6366	6382	7	1185	590	323	261 : 16	6478	94	5	A	11	A	C
875	923	6367	6383	8	1186	*591	324	262 : 6	6479	95	25	M	27	M	B
876	924	6368	6384	9	1187	592	325 : 21 avril	263 : 24 sept.	6480	96	13	A	15	A	A G
877	925	6369	6385	10	1188	593	326	264 : 13	6481	97	2	A	7	A	F
878	926	6370	6386	11	1189	594	327	265 : 3	6482	98	22	M	23	M	E
879	927	6371	6387	12	1190	*595	328	266 : 23 août	6483	99	10	A	12	A	D
880	928	6372	6388	13	1191	596	329 : 20 avril	267 : 12	6484	100	30	M	3	A	C B

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
881	929	6373	6389	14	1192	597	330 : 20 avril	268 : 1 août	6485	101	18	A	23	A	A
882	930	6374	6390	15	1193	598	331	269 : 21 juill.	6486	102	7	A	8	A	G
883	931	6375	6391	1	1194	*599	332	270 : 11	6487	103	27	M	31	M	F
884	932	6376	6392	2	1195	600	333 : 19 avril	271 : 29 juin	6488	104	15	A	19	A	E D
885	933	6377	6393	3	1196	601	334	272 : 18	6489	105	4	A	11	A	C
886	934	6378	6394	4	1197	602	335	273 : 8	6490	106	24	M	27	M	B
887	935	6379	6395	5	1198	*603	336	274 : 28 mai	6491	107	12	A	16	A	A
888	936	6380	6396	6	1199	604	337 : 18 avril	275 : 16	6492	108	1	A	7	A	G F
889	937	6381	6397	7	1200	605	338	276 : 6	6493	109	21	M	23	M	E
890	938	6382	6398	8	1201	606	339	277 : 25 avril	6494	110	9	A	12	A	D
891	939	6383	6399	9	1202	*607	340	278 : 15	6495	111	29	M	4	A	C
892	940	6384	6400	10	1203	608	341 : 17 avril	279 : 3	6496	112	17	A	23	A	B A
893	941	6385	6401	11	1204	609	342	280 : 23 mars	6497	113	5	A	8	A	G
894	942	6386	6402	12	1205	610	343	281 : 13	6498	114	25	M	31	M	F
895	943	6387	6403	13	1206	*611	344	282 : 2	6499	115	13	A	20	A	E
896	944	6388	6404	14	1207	612	345 : 16 avril	283 : 19 févr.	6500	116	2	A	4	A	D C
897	945	6389	6405	15	1208	613	346	284 : 8	6501	117	22	M	27	M	B
898	946	6390	6406	1	1209	614	347	285 : 28 janv.	6502	118	10	A	16	A	A
899	947	6391	6407	2	1210	*615	348	286 : 17	6503	119	30	M	1	A	G
900	948	6392	6408	3	1211	616	349 : 15 avril	287 : 7 288 : 26 déc.	6504	120	18	A	20	A	F E
901	949	6393	6409	4	1212	617	350	289 : 16	6505	121	7	A	12	A	D
902	950	6394	6410	5	1213	618	351	290 : 5	6506	122	27	M	28	M	C
903	951	6395	6411	6	1214	*619	352	291 : 24 nov.	6507	123	15	A	17	A	B
904	952	6396	6412	7	1215	620	353 : 14 avril	292 : 13	6508	124	4	A	8	A	A G
905	953	6397	6413	8	1216	621	354	293 : 2	6509	125	24	M	31	M	F
906	954	6398	6414	9	1217	622	355	294 : 22 oct.	6510	126	12	A	13	A	E
907	955	6399	6415	10	1218	*623	356	295 : 12	6511	127	1	A	5	A	D
908	956	6400	6416	11	1219	624	357 : 13 avril	296 : 30 sept.	6512	128	21	M	27	M	C B
909	957	6401	6417	12	1220	625	358	297 : 20	6513	129	9	A	16	A	A
910	958	6402	6418	13	1221	626	359	298 : 9	6514	130	29	M	1	A	G
911	959	6403	6419	14	1222	*627	360	299 : 29 août	6515	131	17	A	21	A	F
912	960	6404	6420	15	1223	628	361 : 12 avril	300 : 18	6516	132	5	A	12	A	E D
913	961	6405	6421	1	1224	629	362	301 : 7	6517	133	25	M	28	M	C
914	962	6406	6422	2	1225	630	363	302 : 27 juill.	6518	134	13	A	17	A	B
915	963	6407	6423	3	1226	*631	364	303 : 17	6519	135	2	A	9	A	A
916	964	6408	6424	4	1227	632	365 : 11 avril	304 : 5	6520	136	22	M	24	M	G F
917	965	6409	6425	5	1228	633	366	305 : 24 juin	6521	137	10	A	13	A	E
918	966	6410	6426	6	1229	634	367	306 : 14	6522	138	30	M	5	A	D
919	967	6411	6427	7	1230	*635	368	307 : 3	6523	139	18	A	25	A	C
920	968	6412	6428	8	1231	636	369 : 10 avril	308 : 23 mai	6524	140	7	A	9	A	B A
921	969	6413	6429	9	1232	637	370	309 : 12	6525	141	27	M	1	A	G
922	970	6414	6430	10	1233	638	371	310 : 1	6526	142	15	A	21	A	F
923	971	6415	6431	11	1234	*639	372	311 : 21 avril	6527	143	4	A	6	A	E
924	972	6416	6432	12	1235	640	373 : 9 avril	312 : 9	6528	144	24	M	28	M	D C
925	973	6417	6433	13	1236	641	374	313 : 29 mars	6529	145	12	A	17	A	B
926	974	6418	6434	14	1237	642	375	314 : 19	6530	146	1	A	2	A	A
927	975	6419	6435	15	1238	*643	376	315 : 8	6531	147	21	M	25	M	G
928	976	6420	6436	1	1239	644	377 : 8 avril	316 : 25 févr.	6532	148	9	A	13	A	F E
929	977	6421	6437	2	1240	645	378	317 : 14	6533	149	29	M	5	A	D
930	978	6422	6438	3	1241	646	379	318 : 3	6534	150	17	A	18	A	C

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
931	979	6423	6439	4	1242	*647	380 : 8 avril	319 : 24 janv.	6535	151	5	A	10	A	B
932	980	6424	6440	5	1243	648	381 : 7 avril	320 : 13	6536	152	25	M	1	A	A G
933	981	6425	6441	6	1244	649	382	321 : 1 322 : 22 déc.	6537	153	13	A	14	A	F
934	982	6426	6442	7	1245	650	383	323 : 11	6538	154	2	A	6	A	E
935	983	6427	6443	8	1246	*651	384	324 : 30 nov.	6539	155	22	M	29	M	D
936	984	6428	6444	9	1247	652	385 : 6 avril	325 : 19	6540	156	10	A	17	A	C B
937	985	6429	6445	10	1248	653	386	326 : 8	6541	157	30	M	2	A	A
938	986	6430	6446	11	1249	654	387	327 : 29 oct.	6542	158	18	A	22	A	G
939	987	6431	6447	12	1250	*655	388	328 : 18	6543	159	7	A	14	A	F
940	988	6432	6448	13	1251	656	389 : 5 avril	329 : 6	6544	160	27	M	29	M	E D
941	989	6433	6449	14	1252	657	390	330 : 26 sept.	6545	161	15	A	18	A	C
942	990	6434	6450	15	1253	658	391	331 : 15	6546	162	4	A	10	A	B
943	991	6435	6451	1	1254	*659	392	332 : 4	6547	163	24	M	26	M	A
944	992	6436	6452	2	1255	660	393 : 4 avril	333 : 24 août	6548	164	12	A	14	A	G F
945	993	6437	6453	3	1256	661	394	334 : 13	6549	165	1	A	6	A	E
946	994	6438	6454	4	1257	662	395	335 : 2	6550	166	21	M	22	M	D
947	995	6439	6455	5	1258	*663	396	336 : 23 juill.	6551	167	9	A	11	A	C
948	996	6440	6456	6	1259	664	397 : 3 avril	337 : 11	6552	168	29	M	2	A	B A
949	997	6441	6457	7	1260	665	398	338 : 1	6553	169	17	A	22	A	G
950	998	6442	6458	8	1261	666	399	339 : 20 juin	6554	170	5	A	7	A	F
951	999	6443	6459	9	1262	*667	400	340 : 9	6555	171	25	M	30	M	E
952	1000	6444	6460	10	1263	668	401 : 2 avril	341 : 29 mai	6556	172	13	A	18	A	D C
953	1001	6445	6461	11	1264	669	402	342 : 18	6557	173	2	A	3	A	B
954	1002	6446	6462	12	1265	670	403	343 : 7	6558	174	22	M	26	M	A
955	1003	6447	6463	13	1266	*671	404	344 : 27 avril	6559	175	10	A	15	A	G
956	1004	6448	6464	14	1267	672	405 : 1 avril	345 : 15	6560	176	30	M	6	A	F E
957	1005	6449	6465	15	1268	673	406	346 : 4	6561	177	18	A	19	A	D
958	1006	6450	6466	1	1269	674	407	347 : 25 mars	6562	178	7	A	11	A	C
959	1007	6451	6467	2	1270	*675	408	348 : 14	6563	179	27	M	3	A	B
960	1008	6452	6468	3	1271	676	409 : 31 mars	349 : 3	6564	180	15	A	22	A	A G
961	1009	6453	6469	4	1272	677	410	350 : 20 févr.	6565	181	4	A	7	A	F
962	1010	6454	6470	5	1273	678	411	351 : 9	6566	182	24	M	30	M	E
963	1011	6455	6471	6	1274	*679	412	352 : 30 janv.	6567	183	12	A	19	A	D
964	1012	6456	6472	7	1275	680	413 : 30 mars	353 : 19	6568	184	1	A	3	A	C B
965	1013	6457	6473	8	1276	681	414	354 : 7 355 : 28 déc.	6569	185	21	M	26	M	A
966	1014	6458	6474	9	1277	682	415	356 : 17	6570	186	9	A	15	A	G
967	1015	6459	6475	10	1278	*683	416	357 : 7	6571	187	29	M	31	M	F
968	1016	6460	6476	11	1279	684	417 : 29 mars	358 : 25 nov.	6572	188	17	A	19	A	E D
969	1017	6461	6477	12	1280	685	418	359 : 14	6573	189	5	A	11	A	C
970	1018	6462	6478	13	1281	686	419	360 : 4	6574	190	25	M	27	M	B
971	1019	6463	6479	14	1282	*687	420	361 : 24 oct.	6575	191	13	A	16	A	A
972	1020	6464	6480	15	1283	688	421 : 28 mars	362 : 12	6576	192	2	A	7	A	G F
973	1021	6465	6481	1	1284	689	422	363 : 2	6577	193	22	M	23	M	E
974	1022	6466	6482	2	1285	690	423	364 : 21 sept.	6578	194	10	A	12	A	D
975	1023	6467	6483	3	1286	*691	424	365 : 10	6579	195	30	M	4	A	C
976	1024	6468	6484	4	1287	692	425 : 27 mars	366 : 30 août	6580	196	18	A	23	A	B A
977	1025	6469	6485	5	1288	693	426	367 : 19	6581	197	7	A	8	A	G
978	1026	6470	6486	6	1289	694	427	368 : 9	6582	198	27	M	31	M	F
979	1027	6471	6487	7	1290	*695	428	369 : 29 juill.	6583	199	15	A	20	A	E
980	1028	6472	6488	8	1291	696	429 : 26 mars	370 : 17	6584	200	4	A	11	A	D C

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal XIV *lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
981	1029	6473	6489	9	1292	697	430 : 26 mars	371 : 7 juill.	6585	201	24	M	27	M	B
982	1030	6474	6490	10	1293	698	431	372 : 26 juin	6586	202	12	A	16	A	A
983	1031	6475	6491	11	1294	*699	432	373 : 15	6587	203	1	A	8	A	G
984	1032	6476	6492	12	1295	700	433 : 25 mars	374 : 4	6588	204	21	M	23	M	F E
985	1033	6477	6493	13	1296	701	434	375 : 24 mai	6589	205	9	A	12	A	D
986	1034	6478	6494	14	1297	702	435	376 : 13	6590	206	29	M	4	A	C
987	1035	6479	6495	15	1298	*703	436	377 : 3	6591	207	17	A	24	A	B
988	1036	6480	6496	1	1299	704	437 : 24 mars	378 : 21 avril	6592	208	5	A	8	A	A G
989	1037	6481	6497	2	1300	705	438	379 : 11	6593	209	25	M	31	M	F
990	1038	6482	6498	3	1301	706	439	380 : 31 mars	6594	210	13	A	20	A	E
991	1039	6483	6499	4	1302	*707	440	381 : 20	6595	211	2	A	5	A	D
992	1040	6484	6500	5	1303	708	441 : 23 mars	382 : 9	6596	212	22	M	27	M	C B
993	1041	6485	6501	6	1304	709	442	383 : 26 févr.	6597	213	10	A	16	A	A
994	1042	6486	6502	7	1305	710	443	384 : 15	6598	214	30	M	1	A	G
995	1043	6487	6503	8	1306	*711	444	385 : 5	6599	215	18	A	21	A	F
996	1044	6488	6504	9	1307	712	445 : 22 mars	386 : 25 janv.	6600	216	7	A	12	A	E D
997	1045	6489	6505	10	1308	713	446	387 : 14	6601	217	27	M	28	M	C
998	1046	6490	6506	11	1309	714	447	388 : 3 389 : 23 déc.	6602	218	15	A	17	A	B
999	1047	6491	6507	12	1310	*715	448	390 : 13	6603	219	4	A	9	A	A
1000	1048	6492	6508	13	1311	716	449 : 21 mars	391 : 1	6604	220	24	M	31	M	G F
1001	1049	6493	6509	14	1312	717	450	392 : 20 nov.	6605	221	12	A	13	A	E
1002	1050	6494	6510	15	1313	718	451	393 : 10	6606	222	1	A	5	A	D
1003	1051	6495	6511	1	1314	*719	452	394 : 30 oct.	6607	223	21	M	28	M	C
1004	1052	6496	6512	2	1315	720	453 : 20 mars	395 : 18	6608	224	9	A	16	A	B A
1005	1053	6497	6513	3	1316	721	454	396 : 8	6609	225	29	M	1	A	G
1006	1054	6498	6514	4	1317	722	455	397 : 27 sept.	6610	226	17	A	21	A	F
1007	1055	6499	6515	5	1318	*723	456	398 : 17	6611	227	5	A	*6	A	E
1008	1056	6500	6516	6	1319	724	457 : 19 mars	399 : 5	6612	228	25	M	28	M	D C
1009	1057	6501	6517	7	1320	725	458	400 : 25 août	6613	229	13	A	17	A	B
1010	1058	6502	6518	8	1321	726	459	401 : 15	6614	230	2	A	9	A	A
1011	1059	6503	6519	9	1322	*727	460	402 : 4	6615	231	22	M	25	M	G
1012	1060	6504	6520	10	1323	728	461 : 18 mars	403 : 23 juill.	6616	232	10	A	13	A	F E
1013	1061	6505	6521	11	1324	729	462	404 : 13	6617	233	30	M	5	A	D
1014	1062	6506	6522	12	1325	730	463	405 : 2	6618	234	18	A	25	A	C
1015	1063	6507	6523	13	1326	*731	464	406 : 21 juin	6619	235	7	A	10	A	B
1016	1064	6508	6524	14	1327	732	465 : 17 mars	407 : 10	6620	236	27	M	1	A	A G
1017	1065	6509	6525	15	1328	733	466	408 : 30 mai	6621	237	15	A	21	A	F
1018	1066	6510	6526	1	1329	734	467	409 : 20	6622	238	4	A	6	A	E
1019	1067	6511	6527	2	1330	*735	468	410 : 9	6623	239	24	M	29	M	D
1020	1068	6512	6528	3	1331	736	469 : 16 mars	411 : 27 avril	6624	240	12	A	17	A	C B
1021	1069	6513	6529	4	1332	737	470	412 : 17	6625	241	1	A	2	A	A
1022	1070	6514	6530	5	1333	738	471	413 : 6	6626	242	21	M	25	M	G
1023	1071	6515	6531	6	1334	*739	472	414 : 26 mars	6627	243	9	A	14	A	F
1024	1072	6516	6532	7	1335	740	473 : 15 mars	415 : 15	6628	244	29	M	5	A	E D
1025	1073	6517	6533	8	1336	741	474	416 : 4	6629	245	17	A	18	A	C
1026	1074	6518	6534	9	1337	742	475	417 : 22 févr.	6630	246	5	A	10	A	B
1027	1075	6519	6535	10	1338	*743	476	418 : 11	6631	247	25	M	26	M	A
1028	1076	6520	6536	11	1339	744	477 : 14 mars	419 : 31 janv.	6632	248	13	A	14	A	G F
1029	1077	6521	6537	12	1340	745	478	420 : 20	6633	249	2	A	6	A	E
1030	1078	6522	6538	13	1341	746	479	421 : 9 422 : 29 déc.	6634	250	22	M	29	M	D

En 1007, Pâques est le 13 avril pour les Arméniens, les Nestoriens et les Jacobites.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne (avec le commencement de l'année)	Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
1031	1079	6523	6539	14	1342	*747	480 : 14 mars	423 : 19 déc.	6635	251	10	A	11	A	C
1032	1080	6524	6540	15	1343	748	481 : 13 mars	424 : 7	6636	252	30	M	2	A	B A
1033	1081	6525	6541	1	1344	749	482	425 : 26 nov.	6637	253	18	A	22	A	G
1034	1082	6526	6542	2	1345	750	483	426 : 16	6638	254	7	A	14	A	F
1035	1083	6527	6543	3	1346	*751	484	427 : 5	6639	255	27	M	30	M	E
1036	1084	6528	6544	4	1347	752	485 : 12 mars	428 : 25 oct.	6640	256	15	A	18	A	D C
1037	1085	6529	6545	5	1348	753	486	429 : 14	6641	257	4	A	10	A	B
1038	1086	6530	6546	6	1349	754	487	430 : 3	6642	258	24	M	26	M	A
1039	1087	6531	6547	7	1350	*755	488	431 : 23 sept.	6643	259	12	A	15	A	G
1040	1088	6532	6548	8	1351	756	489 : 11 mars	432 : 11	6644	260	1	A	6	A	F E
1041	1089	6533	6549	9	1352	757	490	433 : 31 août	6645	261	21	M	22	M	D
1042	1090	6534	6550	10	1353	758	491	434 : 21	6646	262	9	A	11	A	C
1043	1091	6535	6551	11	1354	*759	492	435 : 10	6647	263	29	M	3	A	B
1044	1092	6536	6552	12	1355	760	493 : 10 mars	436 : 29 juill.	6648	264	17	A	22	A	A G
1045	1093	6537	6553	13	1356	761	494	437 : 19	6649	265	5	A	7	A	F
1046	1094	6538	6554	14	1357	762	495	438 : 8	6650	266	25	M	30	M	E
1047	1095	6539	6555	15	1358	*763	496	439 : 28 juin	6651	267	13	A	19	A	D
1048	1096	6540	6556	1	1359	764	497 : 9 mars	440 : 16	6652	268	2	A	3	A	C B
1049	1097	6541	6557	2	1360	765	498	441 : 5	6653	269	22	M	26	M	A
1050	1098	6542	6558	3	1361	766	499	442 : 26 mai	6654	270	10	A	15	A	G
1051	1099	6543	6559	4	1362	*767	500	443 : 15	6655	271	30	M	31	M	F
1052	1100	6544	6560	5	1363	768	501 : 8 mars	444 : 3	6656	272	18	A	19	A	E D
1053	1101	6545	6561	6	1364	769	502	445 : 23 avril	6657	273	7	A	11	A	C
1054	1102	6546	6562	7	1365	770	503	446 : 12	6658	274	27	M	3	A	B
1055	1103	6547	6563	8	1366	*771	504	447 : 2	6659	275	15	A	16	A	A
1056	1104	6548	6564	9	1367	772	505 : 7 mars	448 : 21 mars	6660	276	4	A	7	A	G F
1057	1105	6549	6565	10	1368	773	506	449 : 10	6661	277	24	M	30	M	E
1058	1106	6550	6566	11	1369	774	507	450 : 28 févr.	6662	278	12	A	19	A	D
1059	1107	6551	6567	12	1370	*775	508	451 : 17	6663	279	1	A	4	A	C
1060	1108	6552	6568	13	1371	776	509 : 6 mars	452 : 6	6664	280	21	M	26	M	B A
1061	1109	6553	6569	14	1372	777	510	453 : 26 janv.	6665	281	9	A	15	A	G
1062	1110	6554	6570	15	1373	778	511	454 : 15	6666	282	29	M	31	M	F
1063	1111	6555	6571	1	1374	*779	512	455 : 4 456 : 25 déc.	6667	283	17	A	20	A	E
1064	1112	6556	6572	2	1375	780	513 : 5 mars	457 : 13	6668	284	5	A	11	A	D C
1065	1113	6557	6573	3	1376	781	514	458 : 3	6669	285	25	M	27	M	B
1066	1114	6558	6574	4	1377	782	515	459 : 22 nov.	6670	286	13	A	16	A	A
1067	1115	6559	6575	5	1378	*783	516	460 : 11	6671	287	2	A	8	A	G
1068	1116	6560	6576	6	1379	784	517 : 4 mars	461 : 31 oct.	6672	288	22	M	23	M	F E
1069	1117	6561	6577	7	1380	784	518	462 : 20	6673	289	10	A	12	A	D
1070	1118	6562	6578	8	1381	786	519	463 : 9	6674	290	30	M	4	A	C
1071	1119	6563	6579	9	1382	*787	520	464 : 29 sept.	6675	291	18	A	24	A	B
1072	1120	6564	6580	10	1383	788	521 : 3 mars	465 : 17	6676	292	7	A	8	A	A G
1073	1121	6565	6581	11	1384	789	522	466 : 6	6677	293	27	M	31	M	F
1074	1122	6566	6582	12	1385	790	523	467 : 27 août	6678	294	15	A	20	A	E
1075	1123	6567	6583	13	1386	*791	524	468 : 16	6679	295	4	A	5	A	D
1076	1124	6568	6584	14	1387	792	525 : 2 mars	469 : 5	6680	296	24	M	27	M	C B
1077	1125	6569	6585	15	1388	793	526	470 : 25 juill.	6681	297	12	A	16	A	A
1078	1126	6570	6586	1	1389	794	527	471 : 14	6682	298	1	A	8	A	G
1079	1127	6571	6587	2	1390	*795	528	472 : 4	6683	299	21	M	24	M	F
1080	1128	6572	6588	3	1391	796	529 : 1 mars	473 : 22 juin	6684	300	9	A	12	A	E D

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae* M = mars A = avril		Les Pâques		Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère								
1081	1129	6573	6589	4	1392	797	530 : 1 mars		474 : 11 juin	6685	301	29	M	4	A	C
1082	1130	6574	6590	5	1393	798	531		475 : 1	6686	302	17	A	24	A	B
1083	1131	6575	6591	6	1394	*799	532		476 : 21 mai	6687	303	5	A	9	A	A
1084	1132	6576	6592	7	1395	800	533 : 29 févr.		477 : 10	6688	304	25	M	31	M	G F
1085	1133	6577	6593	8	1396	801	534 : 28	1	478 : 29 avril	6689	305	13	A	20	A	E
1086	1134	6578	6594	9	1397	802	535	2	479 : 18	6690	306	2	A	5	A	D
1087	1135	6579	6595	10	1398	*803	536	3	480 : 8	6691	307	22	M	28	M	C
1088	1136	6580	6596	11	1399	804	537	4	481 : 27 mars	6692	308	10	A	16	A	B A
1089	1137	6581	6597	12	1400	805	538 : 27 févr.	5	482 : 16	6693	309	30	M	1	A	G
1090	1138	6582	6598	13	1401	806	539	6	483 : 6	6694	310	18	A	21	A	F
1091	1139	6583	6599	14	1402	*807	540	7	484 : 23 févr.	6695	311	7	A	13	A	E
1092	1140	6584	6600	15	1403	808	541	8	485 : 12	6696	312	27	M	28	M	D C
1093	1141	6585	6601	1	1404	809	542 : 26 févr.	9	486 : 1	6697	313	15	A	17	A	B
1094	1142	6586	6602	2	1405	810	543	10	487 : 21 janv.	6698	314	4	A	9	A	A
1095	1143	6587	6603	3	1406	*811	544	11	488 : 11 489 : 31 déc.	6699	315	24	M	25	M	G
1096	1144	6588	6604	4	1407	812	545	12	490 : 19	6700	316	12	A	13	A	F E
1097	1145	6589	6605	5	1408	813	546 : 25 févr.	13	491 : 9	6701	317	1	A	5	A	D
1098	1146	6590	6606	6	1409	814	547	14	492 : 28 nov.	6702	318	21	M	28	M	C
1099	1147	6591	6607	7	1410	*815	548	15	493 : 17	6703	319	9	A	10	A	B
1100	1148	6592	6608	8	1411	816	549	16	494 : 6	6704	320	29	M	1	A	A G
1101	1149	6593	6609	9	1412	817	550 : 24 févr.	17	495 : 26 oct.	6705	321	17	A	21	A	F
1102	1150	6594	6610	10	1413	818	551	18	496 : 15	6706	322	5	A	*6	A	E
1103	1151	6595	6611	11	1414	*819	552	19	497 : 5	6707	323	25	M	29	M	D
1104	1152	6596	6612	12	1415	820	553	20	498 : 23 sept.	6708	324	13	A	17	A	C B
1105	1153	6597	6613	13	1416	821	554 : 23 févr.	21	499 : 13	6709	325	2	A	9	A	A
1106	1154	6598	6614	14	1417	822	555	22	500 : 2	6710	326	22	M	25	M	G
1107	1155	6599	6615	15	1418	*823	556	23	501 : 22 août	6711	327	10	A	14	A	F
1108	1156	6600	6616	1	1419	824	557	24	502 : 11	6712	328	30	M	5	A	E D
1109	1157	6601	6617	2	1420	825	558 : 22 févr.	25	503 : 31 juill.	6713	329	18	A	25	A	C
1110	1158	6602	6618	3	1421	826	559	26	504 : 20	6714	330	7	A	10	A	B
1111	1159	6603	6619	4	1422	*827	560	27	505 : 10	6715	331	27	M	2	A	A
1112	1160	6604	6620	5	1423	828	561	28	506 : 28 juin	6716	332	15	A	21	A	G F
1113	1161	6605	6621	6	1424	829	562 : 21 févr.	29	507 : 18	6717	333	4	A	6	A	E
1114	1162	6606	6622	7	1425	830	563	30	508 : 7	6718	334	24	M	29	M	D
1115	1163	6607	6623	8	1426	*831	564	31	509 : 27 mai	6719	335	12	A	18	A	C
1116	1164	6608	6624	9	1427	832	565	32	510 : 16	6720	336	1	A	2	A	B A
1117	1165	6609	6625	10	1428	833	566 : 20 févr.	33	511 : 5	6721	337	21	M	25	M	G
1118	1166	6610	6626	11	1429	834	567	34	512 : 24 avril	6722	338	9	A	14	A	F
1119	1167	6611	6627	12	1430	*835	568	35	513 : 14	6723	339	29	M	30	M	E
1120	1168	6612	6628	13	1431	836	569	36	514 : 2	6724	340	17	A	18	A	D C
1121	1169	6613	6629	14	1432	837	570 : 19 févr.	37	515 : 22 mars	6725	341	5	A	10	A	B
1122	1170	6614	6630	15	1433	838	571	38	516 : 12	6726	342	25	M	26	M	A
1123	1171	6615	6631	1	1434	*839	572	39	517 : 1	6727	343	13	A	15	A	G
1124	1172	6616	6632	2	1435	840	573	40	518 : 19 févr.	6728	344	2	A	6	A	F E
1125	1173	6617	6633	3	1436	841	574 : 18 févr.	41	519 : 7	6729	345	22	M	29	M	D
1126	1174	6618	6634	4	1437	842	575	42	520 : 27 janv.	6730	346	10	A	11	A	C
1127	1175	6619	6635	5	1438	*843	576	43	521 : 17	6731	347	30	M	3	A	B
1128	1176	6620	6636	6	1439	844	577	44	522 : 6 523 : 25 déc.	6732	348	18	A	22	A	A G
1129	1177	6621	6637	7	1440	845	578 : 17 févr.	45	524 : 15	6733	349	7	A	14	A	F
1130	1178	6622	6638	8	1441	846	579	46	525 : 4	6734	350	27	M	30	M	E

En 1102, Pâques est le 13 avril pour les Arméniens, les Nestoriens et les Jacobites.

L'année de la *petite ère arménienne* commence le 11 août précédent : ainsi l'année 1, correspondant à 1085, commence le 11 août 1084.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et	Kronikoni (Cycle pascal géorgien)	Terme pascal *XIV lunae*	M = mars A = avril	Les Pâques		Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère								
1131	1179	6623	6639	9	1442	*847	580 : 17 févr.	47	526 : 23 nov.	6735	351	15	A	19	A	D
1132	1180	6624	6640	10	1443	848	581	48	527 : 12	6736	352	4	A	10	A	C B
1133	1181	6625	6641	11	1444	849	582 : 16 févr.	49	528 : 1	6737	353	24	M	26	M	A
1134	1182	6626	6642	12	1445	850	583	50	529 : 22 oct.	6738	354	12	A	15	A	G
1135	1183	6627	6643	13	1446	*851	584	51	530 : 11	6739	355	1	A	7	A	F
1136	1184	6628	6644	14	1447	852	585	52	531 : 29 sept.	6740	356	21	M	22	M	E D
1137	1185	6629	6645	15	1448	853	586 : 15 févr.	53	532 : 19	6741	357	9	A	11	A	C
1138	1186	6630	6646	1	1449	854	587	54	533 : 8	6742	358	29	M	3	A	B
1139	1187	6631	6647	2	1450	*855	588	55	534 : 28 août	6743	359	17	A	23	A	A
1140	1188	6632	6648	3	1451	856	589	56	535 : 17	6744	360	5	A	7	A	G F
1141	1189	6633	6649	4	1452	857	590 : 14 févr.	57	536 : 6	6745	361	25	M	30	M	E
1142	1190	6634	6650	5	1453	858	591	58	537 : 27 juill.	6746	362	13	A	19	A	D
1143	1191	6635	6651	6	1454	*859	592	59	538 : 16	6747	363	2	A	4	A	C
1144	1192	6636	6652	7	1455	860	593	60	539 : 4	6748	364	22	M	26	M	B A
1145	1193	6637	6653	8	1456	861	594 : 13 févr.	61	540 : 24 juin	6749	365	10	A	15	A	G
1146	1194	6638	6654	9	1457	862	595	62	541 : 13	6750	366	30	M	31	M	F
1147	1195	6639	6655	10	1458	*863	596	63	542 : 2	6751	367	18	A	20	A	E
1148	1196	6640	6656	11	1459	864	597	64	543 : 22 mai	6752	368	7	A	11	A	D C
1149	1197	6641	6657	12	1460	865	598 : 12 févr.	65	544 : 11	6753	369	27	M	3	A	B
1150	1198	6642	6658	13	1461	866	599	66	545 : 30 avril	6754	370	15	A	16	A	A
1151	1199	6643	6659	14	1462	*867	600	67	546 : 20	6755	371	4	A	8	A	G
1152	1200	6644	6660	15	1463	868	601	68	547 : 8	6756	372	24	M	30	M	F E
1153	1201	6645	6661	1	1464	869	602 : 11 févr.	69	548 : 29 mars	6757	373	12	A	19	A	D
1154	1202	6646	6662	2	1465	870	603	70	549 : 18	6758	374	1	A	4	A	C
1155	1203	6647	6663	3	1466	*871	604	71	550 : 7	6759	375	21	M	27	M	B
1156	1204	6648	6664	4	1467	872	605	72	551 : 25 févr.	6760	376	9	A	15	A	A G
1157	1205	6649	6665	5	1468	873	606 : 10 févr.	73	552 : 13	6761	377	29	M	31	M	F
1158	1206	6650	6666	6	1469	874	607	74	553 : 2	6762	378	17	A	20	A	E
1159	1207	6651	6667	7	1470	*875	608	75	554 : 23 janv.	6763	379	5	A	12	A	D
1160	1208	6652	6668	8	1471	876	609	76	555 : 12 556 : 31 déc.	6764	380	25	M	27	M	C B
1161	1209	6653	6669	9	1472	877	610 : 9 févr.	77	557 : 21	6765	381	13	A	16	A	A
1162	1210	6654	6670	10	1473	878	611	78	558 : 10	6766	382	2	A	8	A	G
1163	1211	6655	6671	11	1474	*879	612	79	559 : 30 nov.	6767	383	22	M	24	M	F
1164	1212	6656	6672	12	1475	880	613	80	560 : 18	6768	384	10	A	12	A	E D
1165	1213	6657	6673	13	1476	881	614 : 8 févr.	81	561 : 7	6769	385	30	M	4	A	C
1166	1214	6658	6674	14	1477	882	615	82	562 : 28 oct.	6770	386	18	A	24	A	B
1167	1215	6659	6675	15	1478	*883	616	83	563 : 17	6771	387	7	A	9	A	A
1168	1216	6660	6676	1	1479	884	617	84	564 : 5	6772	388	27	M	31	M	G F
1169	1217	6661	6677	2	1480	885	618 : 7 févr.	85	565 : 25 sept.	6773	389	15	A	20	A	E
1170	1218	6662	6678	3	1481	886	619	86	566 : 14	6774	390	4	A	5	A	D
1171	1219	6663	6679	4	1482	*887	620	87	567 : 4	6775	391	24	M	28	M	C
1172	1220	6664	6680	5	1483	888	621	88	568 : 23 août	6776	392	12	A	16	A	B A
1173	1221	6665	6681	6	1484	889	622 : 6 févr.	89	569 : 12	6777	393	1	A	8	A	G
1174	1222	6666	6682	7	1485	890	623	90	570 : 2	6778	394	21	M	24	M	F
1175	1223	6667	6683	8	1486	*891	624	91	571 : 22 juill.	6779	395	9	A	13	A	E
1176	1224	6668	6684	9	1487	892	625	92	572 : 10	6780	396	29	M	4	A	D C
1177	1225	6669	6685	10	1488	893	626 : 5 févr.	93	573 : 30 juin	6781	397	17	A	24	A	B
1178	1226	6670	6686	11	1489	894	627	94	574 : 19	6782	398	5	A	9	A	A
1179	1227	6671	6687	12	1490	*895	628	95	575 : 8	6783	399	25	M	1	A	G
1180	1228	6672	6688	13	1491	896	629	96	576 : 28 mai	6784	400	13	A	20	A	F E

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae* M = mars A = avril		Les Pâques		Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère								
1181	1229	6673	6689	14	1492	897	630 : 4 févr.	97	577 : 17 mai	6785	401	2	A	5	A	D
1182	1230	6674	6690	15	1493	898	631	98	578 : 7	6786	402	22	M	28	M	C
1183	1231	6675	6691	1	1494	*899	632	99	579 : 26 avril	6787	403	10	A	17	A	B
1184	1232	6676	6692	2	1495	900	633	100	580 : 14	6788	404	30	M	1	A	A G
1185	1233	6677	6693	3	1496	901	634 : 3 févr.	101	581 : 4	6789	405	18	A	21	A	F
1186	1234	6678	6694	4	1497	902	635	102	582 : 24 mars	6790	406	7	A	13	A	E
1187	1235	6679	6695	5	1498	*903	636	103	583 : 13	6791	407	27	M	29	M	D
1188	1236	6680	6696	6	1499	904	637	104	584 : 2	6792	408	15	A	17	A	C B
1189	1237	6681	6697	7	1500	905	638 : 2 févr.	105	585 : 19 févr.	6793	409	4	A	9	A	A
1190	1238	6682	6698	8	1501	906	639	106	586 : 8	6794	410	24	M	25	M	G
1191	1239	6683	6699	9	1502	*907	640	107	587 : 29 janv.	6795	411	12	A	14	A	F
1192	1240	6684	6700	10	1503	908	641	108	588 : 18	6796	412	1	A	5	A	E D
1193	1241	6685	6701	11	1504	909	642 : 1 févr.	109	589 : 7 590 : 27 déc.	6797	413	21	M	28	M	C
1194	1242	6686	6702	12	1505	910	643	110	591 : 16	6798	414	9	A	10	A	B
1195	1243	6687	6703	13	1506	*911	644	111	592 : 6	6799	415	29	M	2	A	A
1196	1244	6688	6704	14	1507	912	645	112	593 : 24 nov.	6800	416	17	A	21	A	G F
1197	1245	6689	6705	15	1508	913	646 : 31 janv.	113	594 : 13	6801	417	5	A	*6	A	E
1198	1246	6690	6706	1	1509	914	647	114	595 : 3	6802	418	25	M	29	M	D
1199	1247	6691	6707	2	1510	*915	648	115	596 : 23 oct.	6803	419	13	A	18	A	C
1200	1248	6692	6708	3	1511	916	649	116	597 : 12	6804	420	2	A	9	A	B A
1201	1249	6693	6709	4	1512	917	650 : 30 janv.	117	598 : 1	6805	421	22	M	25	M	G
1202	1250	6694	6710	5	1513	918	651	118	599 : 20 sept.	6806	422	10	A	14	A	F
1203	1251	6695	6711	6	1514	*919	652	119	600 : 10	6807	423	30	M	6	A	E
1204	1252	6696	6712	7	1515	920	653	120	601 : 29 août	6808	424	18	A	25	A	D C
1205	1253	6697	6713	8	1516	921	654 : 29 janv.	121	602 : 18	6809	425	7	A	10	A	B
1206	1254	6698	6714	9	1517	922	655	122	603 : 8	6810	426	27	M	2	A	A
1207	1255	6699	6715	10	1518	*923	656	123	604 : 28 juill.	6811	427	15	A	22	A	G
1208	1256	6700	6716	11	1519	924	657	124	605 : 16	6812	428	4	A	6	A	F E
1209	1257	6701	6717	12	1520	925	658 : 28 janv.	125	606 : 6	6813	429	24	M	29	M	D
1210	1258	6702	6718	13	1521	926	659	126	607 : 25 juin	6814	430	12	A	18	A	C
1211	1259	6703	6719	14	1522	*927	660	127	608 : 15	6815	431	1	A	3	A	B
1212	1260	6704	6720	15	1523	928	661	128	609 : 3	6816	432	21	M	25	M	A G
1213	1261	6705	6721	1	1524	929	662 : 27 janv.	129	610 : 23 mai	6817	433	9	A	14	A	F
1214	1262	6706	6722	2	1525	930	663	130	611 : 13	6818	434	29	M	30	M	E
1215	1263	6707	6723	3	1526	*931	664	131	612 : 2	6819	435	17	A	19	A	D
1216	1264	6708	6724	4	1527	932	665	132	613 : 20 avril	6820	436	5	A	10	A	C B
1217	1265	6709	6725	5	1528	933	666 : 26 janv.	133	614 : 10	6821	437	25	M	26	M	A
1218	1266	6710	6726	6	1529	934	667	134	615 : 30 mars	6822	438	13	A	15	A	G
1219	1267	6711	6727	7	1530	*935	668	135	616 : 19	6823	439	2	A	7	A	F
1220	1268	6712	6728	8	1531	936	669	136	617 : 8	6824	440	22	M	29	M	E D
1221	1269	6713	6729	9	1532	937	670 : 25 janv.	137	618 : 25 févr.	6825	441	10	A	11	A	C
1222	1270	6714	6730	10	1533	938	671	138	619 : 15	6826	442	30	M	3	A	B
1223	1271	6715	6731	11	1534	*939	672	139	620 : 4	6827	443	18	A	23	A	A
1224	1272	6716	6732	12	1535	940	673	140	621 : 24 janv.	6828	444	7	A	14	A	G F
1225	1273	6717	6733	13	1536	941	674 : 24 janv.	141	622 : 13	6829	445	27	M	30	M	E
1226	1274	6718	6734	14	1537	942	675	142	623 : 2 624 : 22 déc.	6830	446	15	A	19	A	D
1227	1275	6719	6735	15	1538	*943	676	143	625 : 12	6831	447	4	A	11	A	C
1228	1276	6720	6736	1	1539	944	677	144	626 : 30 nov.	6832	448	24	M	26	M	B A
1229	1277	6721	6737	2	1540	945	678 : 23 janv.	145	627 : 20	6833	449	12	A	15	A	G
1230	1278	6722	6738	3	1541	946	679	146	628 : 9	6834	450	1	A	7	A	F

En 1197, Pâques est le 13 avril pour les Arméniens, les Nestoriens et les Jacobites.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae* M = mars A = avril		Les Pâques		Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère								
1231	1279	6723	6739	4	1542	*947	680 : 23 janv.	147	629 : 29 oct.	6835	451	21	M	23	M	E
1232	1280	6724	6740	5	1543	948	681	148	630 : 18	6836	452	9	A	11	A	D C
1233	1281	6725	6741	6	1544	949	682 : 22 janv.	149	631 : 7	6837	453	29	M	3	A	B
1234	1282	6726	6742	7	1545	950	683	150	632 : 26 sept.	6838	454	17	A	23	A	A
1235	1283	6727	6743	8	1546	*951	684	151	633 : 16	6839	455	5	A	8	A	G
1236	1284	6728	6744	9	1547	952	685	152	634 : 4	6840	456	25	M	30	M	F E
1237	1285	6729	6745	10	1548	953	686 : 21 janv.	153	635 : 24 août	6841	457	13	A	19	A	D
1238	1286	6730	6746	11	1549	954	687	154	636 : 14	6842	458	2	A	4	A	C
1239	1287	6731	6747	12	1550	*955	688	155	637 : 3	6843	459	22	M	27	M	B
1240	1288	6732	6748	13	1551	956	689	156	638 : 23 juill.	6844	460	10	A	15	A	A G
1241	1289	6733	6749	14	1552	957	690 : 20 janv.	157	639 : 12	6845	461	30	M	31	M	F
1242	1290	6734	6750	15	1553	958	691	158	640 : 1	6846	462	18	A	20	A	E
1243	1291	6735	6751	1	1554	*959	692	159	641 : 21 juin	6847	463	7	A	12	A	D
1244	1292	6736	6752	2	1555	960	693	160	642 : 9	6848	464	27	M	3	A	C B
1245	1293	6737	6753	3	1556	961	694 : 19 janv.	161	643 : 29 mai	6849	465	15	A	16	A	A
1246	1294	6738	6754	4	1557	962	695	162	644 : 19	6850	466	4	A	8	A	G
1247	1295	6739	6755	5	1558	*963	696	163	645 : 8	6851	467	24	M	31	M	F
1248	1296	6740	6756	6	1559	964	697	164	646 : 26 avril	6852	468	12	A	19	A	E D
1249	1297	6741	6757	7	1560	965	698 : 18 janv.	165	647 : 16	6853	469	1	A	4	A	C
1250	1298	6742	6758	8	1561	966	699	166	648 : 5	6854	470	21	M	27	M	B
1251	1299	6743	6759	9	1562	*967	700	167	649 : 26 mars	6855	471	9	A	16	A	A
1252	1300	6744	6760	10	1563	968	701	168	650 : 14	6856	472	29	M	31	M	G F
1253	1301	6745	6761	11	1564	969	702 : 17 janv.	169	651 : 3	6857	473	17	A	20	A	E
1254	1302	6746	6762	12	1565	970	703	170	652 : 21 févr.	6858	474	5	A	12	A	D
1255	1303	6747	6763	13	1566	*971	704	171	653 : 10	6859	475	25	M	28	M	C
1256	1304	6748	6764	14	1567	972	705	172	654 : 30 janv.	6860	476	13	A	16	A	B A
1257	1305	6749	6765	15	1568	973	706 : 16 janv.	173	655 : 19	6861	477	2	A	8	A	G
1258	1306	6750	6766	1	1569	974	707	174	656 : 8 657 : 29 déc.	6862	478	22	M	24	M	F
1259	1307	6751	6767	2	1570	*975	708	175	658 : 18	6863	479	10	A	13	A	E
1260	1308	6752	6768	3	1571	976	709	176	659 : 6	6864	480	30	M	4	A	D C
1261	1309	6753	6769	4	1572	977	710 : 15 janv.	177	660 : 26 nov.	6865	481	18	A	24	A	B
1262	1310	6754	6770	5	1573	978	711	178	661 : 15	6866	482	7	A	9	A	A
1263	1311	6755	6771	6	1574	*979	712	179	662 : 4	6867	483	27	M	1	A	G
1264	1312	6756	6772	7	1575	980	713	180	663 : 24 oct.	6868	484	15	A	20	A	F E
1265	1313	6757	6773	8	1576	981	714 : 14 janv.	181	664 : 13	6869	485	4	A	5	A	D
1266	1314	6758	6774	9	1577	982	715	182	665 : 2	6870	486	24	M	28	M	C
1267	1315	6759	6775	10	1578	*983	716	183	666 : 22 sept.	6871	487	12	A	17	A	B
1268	1316	6760	6776	11	1579	984	717	184	667 : 10	6872	488	1	A	8	A	A G
1269	1317	6761	6777	12	1580	985	718 : 13 janv.	185	668 : 31 août	6873	489	21	M	24	M	F
1270	1318	6762	6778	13	1581	986	719	186	669 : 20	6874	490	9	A	13	A	E
1271	1319	6763	6779	14	1582	*987	720	187	670 : 9	6875	491	29	M	5	A	D
1272	1320	6764	6780	15	1583	988	721	188	671 : 29 juill.	6876	492	17	A	24	A	C B
1273	1321	6765	6781	1	1584	989	722 : 12 janv.	189	672 : 18	6877	493	5	A	9	A	A
1274	1322	6766	6782	2	1585	990	723	190	673 : 7	6878	494	25	M	1	A	G
1275	1323	6767	6783	3	1586	*991	724	191	674 : 27 juin	6879	495	13	A	14	A	F
1276	1324	6768	6784	4	1587	992	725	192	675 : 15	6880	496	2	A	5	A	E D
1277	1325	6769	6785	5	1588	993	726 : 11 janv.	193	676 : 4	6881	497	22	M	28	M	C
1278	1326	6770	6786	6	1589	994	727	194	677 : 25 mai	6882	498	10	A	17	A	B
1279	1327	6771	6787	7	1590	*995	728	195	678 : 14	6883	499	30	M	2	A	A
1280	1328	6772	6788	8	1591	996	729	196	679 : 3	6884	500	18	A	21	A	G F

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)	Terme pascal *XIV lunae* M = mars A = avril	Les Pâques	Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère					
1281	1329	6773	6789	9	1592	997	730 : 10 janv.	197	680 : 22 avril	6885 501	7 A	13 A	E
1282	1330	6774	6790	10	1593	998	731	198	681 : 11	6886 502	27 M	29 M	D
1283	1331	6775	6791	11	1594	*999	732	199	682 : 1	6887 503	15 A	18 A	C
1284	1332	6776	6792	12	1595	1000	733	200	683 : 20 mars	6888 504	4 A	9 A	B A
1285	1333	6777	6793	13	1596	1001	734 : 9 janv.	201	684 : 9	6889 505	24 M	25 M	G
1286	1334	6778	6794	14	1597	1002	735	202	685 : 27 févr.	6890 506	12 A	14 A	F
1287	1335	6779	6795	15	1598	*1003	736	203	686 : 16	6891 507	1 A	6 A	E
1288	1336	6780	6796	1	1599	1004	737	204	687 : 6	6892 508	21 M	28 M	D C
1289	1337	6781	6797	2	1600	1005	738 : 8 janv.	205	688 : 25 janv.	6893 509	9 A	10 A	B
1290	1338	6782	6798	3	1601	1006	739	206	689 : 14	6894 510	29 M	2 A	A
1291	1339	6783	6799	4	1602	*1007	740	207	690 : 4 691 : 24 déc.	6895 511	17 A	22 A	G
1292	1340	6784	6800	5	1603	1008	741	208	692 : 12	6896 512	5 A	*6 A	F E
1293	1341	6785	6801	6	1604	1009	742 : 7 janv.	209	693 : 2	6897 513	25 M	29 M	D
1294	1342	6786	6802	7	1605	1010	743	210	694 : 21 nov.	6898 514	13 A	18 A	C
1295	1343	6787	6803	8	1606	*1011	744	211	695 : 10	6899 515	2 A	3 A	B
1296	1344	6788	6804	9	1607	1012	745	212	696 : 30 oct.	6900 516	22 M	25 M	A G
1297	1345	6789	6805	10	1608	1013	746 : 6 janv.	213	697 : 19	6901 517	10 A	14 A	F
1298	1346	6790	6806	11	1609	1014	747	214	698 : 9	6902 518	30 M	6 A	E
1299	1347	6791	6807	12	1610	*1015	748	215	699 : 28 sept.	6903 519	18 A	19 A	D
1300	1348	6792	6808	13	1611	1016	749	216	700 : 16	6904 520	7 A	10 A	C B
1301	1349	6793	6809	14	1612	1017	750 : 5 janv.	217	701 : 6	6905 521	27 M	2 A	A
1302	1350	6794	6810	15	1613	1018	751	218	702 : 26 août	6906 522	15 A	22 A	G
1303	1351	6795	6811	1	1614	*1019	752	219	703 : 15	6907 523	4 A	7 A	F
1304	1352	6796	6812	2	1615	1020	753	220	704 : 4	6908 524	24 M	29 M	E D
1305	1353	6797	6813	3	1616	1021	754 : 4 janv.	221	705 : 24 juill.	6909 525	12 A	18 A	C
1306	1354	6798	6814	4	1617	1022	755	222	706 : 13	6910 526	1 A	3 A	B
1307	1355	6799	6815	5	1618	*1023	756	223	707 : 3	6911 527	21 M	26 M	A
1308	1356	6800	6816	6	1619	1024	757	224	708 : 21 juin	6912 528	9 A	14 A	G F
1309	1357	6801	6817	7	1620	1025	758 : 3 janv.	225	709 : 11	6913 529	29 M	30 M	E
1310	1358	6802	6818	8	1621	1026	759	226	710 : 31 mai	6914 530	17 A	19 A	D
1311	1359	6803	6819	9	1622	*1027	760	227	711 : 20	6915 531	5 A	11 A	C
1312	1360	6804	6820	10	1623	1028	761	228	712 : 9	6916 532	25 M	26 M	B A
1313	1361	6805	6821	11	1624	1029	762 : 2 janv.	229	713 : 28 avril	6917 1	13 A	15 A	G
1314	1362	6806	6822	12	1625	1030	763	230	714 : 17	6918 2	2 A	7 A	F
1315	1363	6807	6823	13	1626	*1031	764	231	715 : 7	6919 3	22 M	23 M	E
1316	1364	6808	6824	14	1627	1032	765	232	716 : 26 mars	6920 4	10 A	11 A	D C
1317	1365	6809	6825	15	1628	1033	766 : 1 janv.	233	717 : 16	6921 5	30 M	3 A	B
1318	1366	6810	6826	1	1629	1034	767	234	718 : 5	6922 6	18 A	23 A	A
1319	1367	6811	6827	2	1630	*1035	768	235	719 : 22 févr.	6923 7	7 A	8 A	G
1320	1368	6812	6828	3	1631	1036	769 770 : 31 déc.	236	720 : 12	6924 8	27 M	30 M	F E
1321	1369	6813	6829	4	1632	1037	771	237	721 : 31 janv.	6925 9	15 A	19 A	D
1322	1370	6814	6830	5	1633	1038	772	238	722 : 20	6926 10	4 A	11 A	C
1323	1371	6815	6831	6	1634	*1039	773	239	723 : 10 724 : 30 déc.	6927 11	24 M	27 M	B
1324	1372	6816	6832	7	1635	1040	774 : 30 déc.	240	725 : 18	6928 12	12 A	15 A	A G
1325	1373	6817	6833	8	1636	1041	775	241	726 : 8	6929 13	1 A	7 A	F
1326	1374	6818	6834	9	1637	1042	776	242	727 : 27 nov.	6930 14	21 M	23 M	E
1327	1375	6819	6835	10	1638	*1043	777	243	728 : 17	6931 15	9 A	12 A	D
1328	1376	6820	6836	11	1639	1044	778 : 29 déc.	244	729 : 5	6932 16	29 M	3 A	C B
1329	1377	6821	6837	12	1640	1045	779	245	730 : 25 oct.	6933 17	17 A	23 A	A
1330	1378	6822	6838	13	1641	1046	780	246	731 : 15	6934 18	5 A	8 A	G

En 1292, Pâques est le 13 avril pour les Arméniens, les Jacobites et les Nestoriens.

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)	Terme pascal XIV *lunae* M = mars A = avril	Les Pâques	Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère					
1331	1379	6823	6839	14	1642	*1047	781	247	732 : 4 oct.	6935 19	25 M	31 M	F
1332	1380	6824	6840	15	1643	1048	782 : 28 déc.	248	733 : 22 sept.	6936 20	13 A	19 A	E D
1333	1381	6825	6841	1	1644	1049	783	249	734 : 12	6937 21	2 A	4 A	C
1334	1382	6826	6842	2	1645	1050	784	250	735 : 1	6938 22	22 M	27 M	B
1335	1383	6827	6843	3	1646	*1051	785	251	736 : 21 août	6939 23	10 A	16 A	A
1336	1384	6828	6844	4	1647	1052	786 : 27 déc.	252	737 : 10	6940 24	30 M	31 M	G F
1337	1385	6829	6845	5	1648	1053	787	253	738 : 30 juill.	6941 25	18 A	20 A	E
1338	1386	6830	6846	6	1649	1054	788	254	739 : 20	6942 26	7 A	12 A	D
1339	1387	6831	6847	7	1650	*1055	789	255	740 : 9	6943 27	27 M	28 M	C
1340	1388	6832	6848	8	1651	1056	790 : 26 déc.	256	741 : 27 juin	6944 28	15 A	16 A	B A
1341	1389	6833	6849	9	1652	1057	791	257	742 : 17	6945 29	4 A	8 A	G
1342	1390	6834	6850	10	1653	1058	792	258	743 : 6	6946 30	24 M	31 M	F
1343	1391	6835	6851	11	1654	*1059	793	259	744 : 26 mai	6947 31	12 A	13 A	E
1344	1392	6836	6852	12	1655	1060	794 : 25 déc.	260	745 : 15	6948 32	1 A	4 A	D C
1345	1393	6837	6853	13	1656	1061	795	261	746 : 4	6949 33	21 M	27 M	B
1346	1394	6838	6854	14	1657	1062	796	262	747 : 24 avril	6950 34	9 A	16 A	A
1347	1395	6839	6855	15	1658	*1063	797	263	748 : 13	6951 35	29 M	1 A	G
1348	1396	6840	6856	1	1659	1064	798 : 24 déc.	264	749 : 1	6952 36	17 A	20 A	F E
1349	1397	6841	6857	2	1660	1065	799	265	750 : 22 mars	6953 37	5 A	12 A	D
1350	1398	6842	6858	3	1661	1066	800	266	751 : 11	6954 38	25 M	28 M	C
1351	1399	6843	6859	4	1662	*1067	801	267	752 : 28 févr.	6955 39	13 A	17 A	B
1352	1400	6844	6860	5	1663	1068	802 : 23 déc.	268	753 : 18	6956 40	2 A	8 A	A G
1353	1401	6845	6861	6	1664	1069	803	269	754 : 6	6957 41	22 M	24 M	F
1354	1402	6846	6862	7	1665	1070	804	270	755 : 26 janv.	6958 42	10 A	13 A	E
1355	1403	6847	6863	8	1666	*1071	805	271	756 : 16	6959 43	30 M	5 A	D
1356	1404	6848	6864	9	1667	1072	806 : 22 déc.	272	757 : 5 758 : 25 déc.	6960 44	18 A	24 A	C B
1357	1405	6849	6865	10	1668	1073	807	273	759 : 14	6961 45	7 A	9 A	A
1358	1406	6850	6866	11	1669	1074	808	274	760 : 3	6962 46	27 M	1 A	G
1359	1407	6851	6867	12	1670	*1075	809	275	761 : 23 nov.	6963 47	15 A	21 A	F
1360	1408	6852	6868	13	1671	1076	810 : 21 déc.	276	762 : 11	6964 48	4 A	5 A	E D
1361	1409	6853	6869	14	1672	1077	811	277	763 : 31 oct.	6965 49	24 M	28 M	C
1362	1410	6854	6870	15	1673	1078	812	278	764 : 21	6966 50	12 A	17 A	B
1363	1411	6855	6871	1	1674	*1079	813	279	765 : 10	6967 51	1 A	2 A	A
1364	1412	6856	6872	2	1675	1080	814 : 20 déc.	280	766 : 28 sept.	6968 52	21 M	24 M	G F
1365	1413	6857	6873	3	1676	1081	815	281	767 : 18	6969 53	9 A	13 A	E
1366	1414	6858	6874	4	1677	1082	816	282	768 : 7	6970 54	29 M	5 A	D
1367	1415	6859	6875	5	1678	*1083	817	283	769 : 28 août	6971 55	17 A	18 A	C
1368	1416	6860	6876	6	1679	1084	818 : 19 déc.	284	770 : 16	6972 56	5 A	9 A	B A
1369	1417	6861	6877	7	1680	1085	819	285	771 : 5	6973 57	25 M	1 A	G
1370	1418	6862	6878	8	1681	1086	820	286	772 : 26 juill.	6974 58	13 A	14 A	F
1371	1419	6863	6879	9	1682	*1087	821	287	773 : 15	6975 59	2 A	6 A	E
1372	1420	6864	6880	10	1683	1088	822 : 18 déc.	288	774 : 3	6976 60	22 M	28 M	D C
1373	1421	6865	6881	11	1684	1089	823	289	775 : 23 juin	6977 61	10 A	17 A	B
1374	1422	6866	6882	12	1685	1090	824	290	776 : 12	6978 62	30 M	2 A	A
1375	1423	6867	6883	13	1686	*1091	825	291	777 : 2	6979 63	18 A	22 A	G
1376	1424	6868	6884	14	1687	1092	826 : 17 déc.	292	778 : 21 mai	6980 64	7 A	13 A	F E
1377	1425	6869	6885	15	1688	1093	827	293	779 : 10	6981 65	27 M	29 M	D
1378	1426	6870	6886	1	1689	1094	828	294	780 : 30 avril	6982 66	15 A	18 A	C
1379	1427	6871	6887	2	1690	*1095	829	295	781 : 19	6983 67	4 A	10 A	B
1380	1428	6872	6888	3	1691	1096	830 : 16 déc.	296	782 : 7	6984 68	24 M	25 M	A G

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae* M = mars A = avril		Les Pâques		Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère								
1381	1429	6873	6889	4	1692	1097	831	297	783 : 28 mars	6985	69	12	A	14	A	F
1382	1430	6874	6890	5	1693	1098	832	298	784 : 17	6986	70	1	A	6	A	E
1383	1431	6875	6891	6	1694	*1099	833	299	785 : 6	6987	71	21	M	22	M	D
1384	1432	6876	6892	7	1695	1100	834 : 15 déc.	300	786 : 24 févr.	6988	72	9	A	10	A	C B
1385	1433	6877	6893	8	1696	1101	835	301	787 : 12	6989	73	29	M	2	A	A
1386	1434	6878	6894	9	1697	1102	836	302	788 : 2	6990	74	17	A	22	A	G
1387	1435	6879	6895	10	1698	*1103	837	303	789 : 22 janv.	6991	75	5	A	7	A	F
1388	1436	6880	6896	11	1699	1104	838 : 14 déc.	304	790 : 11 791 : 31 déc.	6992	76	25	M	29	M	E D
1389	1437	6881	6897	12	1700	1105	839	305	792 : 20	6993	77	13	A	18	A	C
1390	1438	6882	6898	13	1701	1106	840	306	793 : 9	6994	78	2	A	3	A	B
1391	1439	6883	6899	14	1702	*1107	841	307	794 : 29 nov.	6995	79	22	M	26	M	A
1392	1440	6884	6900	15	1703	1108	842 : 13 déc.	308	795 : 17	6996	80	10	A	14	A	G F
1393	1441	6885	6901	1	1704	1109	843	309	796 : 6	6997	81	30	M	6	A	E
1394	1442	6886	6902	2	1705	1110	844	310	797 : 27 oct.	6998	82	18	A	19	A	D
1395	1443	6887	6903	3	1706	*1111	845	311	798 : 16	6999	83	7	A	11	A	C
1396	1444	6888	6904	4	1707	1112	846 : 12 déc.	312	799 : 5	7000	84	27	M	2	A	B A
1397	1445	6889	6905	5	1708	1113	847	313	800 : 24 sept.	7001	85	15	A	22	A	G
1398	1446	6890	6906	6	1709	1114	848	314	801 : 13	7002	86	4	A	7	A	F
1399	1447	6891	6907	7	1710	*1115	849	315	802 : 3	7003	87	24	M	30	M	E
1400	1448	6892	6908	8	1711	1116	850 : 11 déc.	316	803 : 22 août	7004	88	12	A	18	A	D C
1401	1449	6893	6909	9	1712	1117	851	317	804 : 11	7005	89	1	A	3	A	B
1402	1450	6894	6910	10	1713	1118	852	318	805 : 1	7006	90	21	M	26	M	A
1403	1451	6895	6911	11	1714	*1119	853	319	806 : 21 juill.	7007	91	9	A	15	A	G
1404	1452	6896	6912	12	1715	1120	854 : 10 déc.	320	807 : 10	7008	92	29	M	30	M	F E
1405	1453	6897	6913	13	1716	1121	855	321	808 : 29 juin	7009	93	17	A	19	A	D
1406	1454	6898	6914	14	1717	1122	856	322	809 : 18	7010	94	5	A	11	A	C
1407	1455	6899	6915	15	1718	*1123	857	323	810 : 8	7011	95	25	M	27	M	B
1408	1456	6900	6916	1	1719	1124	858 : 9 déc.	324	811 : 27 mai	7012	96	13	A	15	A	A G
1409	1457	6901	6917	2	1720	1125	859	325	812 : 16	7013	97	2	A	7	A	F
1410	1458	6902	6918	3	1721	1126	860	326	813 : 6	7014	98	22	M	23	M	E
1411	1459	6903	6919	4	1722	*1127	861	327	814 : 25 avril	7015	99	10	A	12	A	D
1412	1460	6904	6920	5	1723	1128	862 : 8 déc.	328	815 : 13	7016	100	30	M	3	A	C B
1413	1461	6905	6921	6	1724	1129	863	329	816 : 3	7017	101	18	A	23	A	A
1414	1462	6906	6922	7	1725	1130	864	330	817 : 23 mars	7018	102	7	A	8	A	G
1415	1463	6907	6923	8	1726	*1131	865	331	818 : 13	7019	103	27	M	31	M	F
1416	1464	6908	6924	9	1727	1132	866 : 7 déc.	332	819 : 1	7020	104	15	A	19	A	E D
1417	1465	6909	6925	10	1728	1133	867	333	820 : 18 févr.	7021	105	4	A	11	A	C
1418	1466	6910	6926	11	1729	1134	868	334	821 : 8	7022	106	24	M	27	M	B
1419	1467	6911	6927	12	1730	*1135	869	335	822 : 28 janv.	7023	107	12	A	16	A	A
1420	1468	6912	6928	13	1731	1136	870 : 6 déc.	336	823 : 17	7024	108	1	A	7	A	G F
1421	1469	6913	6929	14	1732	1137	871	337	824 : 6 825 : 26 déc.	7025	109	21	M	23	M	E
1422	1470	6914	6930	15	1733	1138	872	338	826 : 15	7026	110	9	A	12	A	D
1423	1471	6915	6931	1	1734	*1139	873	339	827 : 5	7027	111	29	M	4	A	C
1424	1472	6916	6932	2	1735	1140	874 : 5 déc.	340	828 : 23 nov.	7028	112	17	A	23	A	B A
1425	1473	6917	6933	3	1736	1141	875	341	829 : 13	7029	113	5	A	8	A	G
1426	1474	6918	6934	4	1737	1142	876	342	830 : 2	7030	114	25	M	31	M	F
1427	1475	6919	6935	5	1738	*1143	877	343	831 : 22 oct.	7031	115	13	A	20	A	E
1428	1476	6920	6936	6	1739	1144	878 : 4 déc.	344	832 : 11	7032	116	2	A	4	A	D C
1429	1477	6921	6937	7	1740	1145	879	345	833 : 30 sept.	7033	117	22	M	27	M	B
1430	1478	6922	6938	8	1741	1146	880	346	834 : 19	7034	118	10	A	16	A	A

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae* M = mars A = avril		Les Pâques		Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère								
1431	1479	6923	6939	9	1742	*1147	881	347	835 : 9 sept.	7035	119	30	M	1	A	G
1432	1480	6924	6940	10	1743	1148	882 : 3 déc.	348	836 : 28 août	7036	120	18	A	20	A	F E
1433	1481	6925	6941	11	1744	1149	883	349	837 : 18	7037	121	7	A	12	A	D
1434	1482	6926	6942	12	1745	1150	884	350	838 : 7	7038	122	27	M	28	M	C
1435	1483	6927	6943	13	1746	*1151	885	351	839 : 27 juill.	7039	123	15	A	17	A	B
1436	1484	6928	6944	14	1747	1152	886 : 2 déc.	352	840 : 16	7040	124	4	A	8	A	A G
1437	1485	6929	6945	15	1748	1153	887	353	841 : 5	7041	125	24	M	31	M	F
1438	1486	6930	6946	1	1749	1154	888	354	842 : 24 juin	7042	126	12	A	13	A	E
1439	1487	6931	6947	2	1750	*1155	889	355	843 : 14	7043	127	1	A	5	A	D
1440	1488	6932	6948	3	1751	1156	890 : 1 déc.	356	844 : 2	7044	128	21	M	27	M	C B
1441	1489	6933	6949	4	1752	1157	891	357	845 : 22 mai	7045	129	9	A	16	A	A
1442	1490	6934	6950	5	1753	1158	892	358	846 : 12	7046	130	29	M	1	A	G
1443	1491	6935	6951	6	1754	*1159	893	359	847 : 1	7047	131	17	A	21	A	F
1444	1492	6936	6952	7	1755	1160	894 : 30 nov.	360	848 : 20 avril	7048	132	5	A	12	A	E D
1445	1493	6937	6953	8	1756	1161	895	361	849 : 9	7049	133	25	M	28	M	C
1446	1494	6938	6954	9	1757	1162	896	362	850 : 29 mars	7050	134	13	A	17	A	B
1447	1495	6939	6955	10	1758	*1163	897	363	851 : 19	7051	135	2	A	9	A	A
1448	1496	6940	6956	11	1759	1164	898 : 29 nov.	364	852 : 7	7052	136	22	M	24	M	G F
1449	1497	6941	6957	12	1760	1165	899	365	853 : 24 févr.	7053	137	10	A	13	A	E
1450	1498	6942	6958	13	1761	1166	900	366	854 : 14	7054	138	30	M	5	A	D
1451	1499	6943	6959	14	1762	*1167	901	367	855 : 3	7055	139	18	A	25	A	C
1452	1500	6944	6960	15	1763	1168	902 : 28 nov.	368	856 : 23 janv.	7056	140	7	A	9	A	B A
1453	1501	6945	6961	1	1764	1169	903	369	857 : 12	7057	141	27	M	1	A	G
1454	1502	6946	6962	2	1765	1170	904	370	858 : 1 859 : 22 déc.	7058	142	15	A	21	A	F
1455	1503	6947	6963	3	1766	*1171	905	371	860 : 11	7059	143	4	A	6	A	E
1456	1504	6948	6964	4	1767	1172	906 : 27 nov.	372	861 : 29 nov.	7060	144	24	M	28	M	D C
1457	1505	6949	6965	5	1768	1173	907	373	862 : 19	7061	145	12	A	17	A	B
1458	1506	6950	6966	6	1769	1174	908	374	863 : 8	7062	146	1	A	2	A	A
1459	1507	6951	6967	7	1770	*1175	909	375	864 : 28 oct.	7063	147	21	M	25	M	G
1460	1508	6952	6968	8	1771	1176	910 : 26 nov.	376	865 : 17	7064	148	9	A	13	A	F E
1461	1509	6953	6969	9	1772	1177	911	377	866 : 6	7065	149	29	M	5	A	D
1462	1510	6954	6970	10	1773	1178	912	378	867 : 26 sept.	7066	150	17	A	18	A	C
1463	1511	6955	6971	11	1774	*1179	913	379	868 : 15	7067	151	5	A	10	A	B
1464	1512	6956	6972	12	1775	1180	914 : 25 nov.	380	869 : 3	7068	152	25	M	1	A	A G
1465	1513	6957	6973	13	1776	1181	915	381	870 : 24 août	7069	153	13	A	14	A	F
1466	1514	6958	6974	14	1777	1182	916	382	871 : 13	7070	154	2	A	6	A	E
1467	1515	6959	6975	15	1778	*1183	917	383	872 : 2	7071	155	22	M	29	M	D
1468	1516	6960	6976	1	1779	1184	918 : 24 nov.	384	873 : 22 juill.	7072	156	10	A	17	A	C B
1469	1517	6961	6977	2	1780	1185	919	385	874 : 11	7073	157	30	M	2	A	A
1470	1518	6962	6978	3	1781	1186	920	386	875 : 30 juin	7074	158	18	A	22	A	G
1471	1519	6963	6979	4	1782	*1187	921	387	876 : 20	7075	159	7	A	14	A	F
1472	1520	6964	6980	5	1783	1188	922 : 23 nov.	388	877 : 8	7076	160	27	M	29	M	E D
1473	1521	6965	6981	6	1784	1189	923	389	878 : 29 mai	7077	161	15	A	18	A	C
1474	1522	6966	6982	7	1785	1190	924	390	879 : 18	7078	162	4	A	10	A	B
1475	1523	6967	6983	8	1786	*1191	925	391	880 : 7	7079	163	24	M	26	M	A
1476	1524	6968	6984	9	1787	1192	926 : 22 nov.	392	881 : 26 avril	7080	164	12	A	14	A	G F
1477	1525	6969	6985	10	1788	1193	927	393	882 : 15	7081	165	1	A	6	A	E
1478	1526	6970	6986	11	1789	1194	928	394	883 : 4	7082	166	21	M	22	M	D
1479	1527	6971	6987	12	1790	*1195	929	395	884 : 25 mars	7083	167	9	A	11	A	C
1480	1528	6972	6988	13	1791	1196	930 : 21 nov.	396	885 : 13	7084	168	29	M	2	A	B A

Ère chrétienne dionysienne	Ère césarienne d'Antioche	Ère mondiale d'Alexandrie	Ère mondiale byzantine	Indictions	Ère des Grecs ou des Séleucides	Ère de Dioclétien ou des martyrs	Ère arménienne		Ère de l'Hégire (avec le commencement de l'année)	Ère mondiale géorgienne et Kronikoni (Cycle pascal géorgien)		Terme pascal *XIV lunae* M = mars A = avril		Les Pâques		Lettres dominicales
							Grande ère (avec le commencement de l'année)	Petite ère								
1481	1529	6973	6989	14	1792	1197	931	397	886 : 2 mars	7085	169	17	A	22	A	G
1482	1530	6974	6990	15	1793	1198	932	398	887 : 20 févr.	7086	170	5	A	7	A	F
1483	1531	6975	6991	1	1794	*1199	933	399	888 : 9	7087	171	25	M	30	M	E
1484	1532	6976	6992	2	1795	1200	934 : 20 nov.	400	889 : 30 janv.	7088	172	13	A	18	A	D C
1485	1533	6977	6993	3	1796	1201	935	401	890 : 18	7089	173	2	A	3	A	B
1486	1534	6978	6994	4	1797	1202	936	402	891 : 7 892 : 28 déc.	7090	174	22	M	26	M	A
1487	1535	6979	6995	5	1798	*1203	937	403	893 : 17	7091	175	10	A	15	A	G
1488	1536	6980	6996	6	1799	1204	938 : 19 nov.	404	894 : 5	7092	176	30	M	6	A	F E
1489	1537	6981	6997	7	1800	1205	939	405	895 : 25 nov.	7093	177	18	A	19	A	D
1490	1538	6982	6998	8	1801	1206	940	406	896 : 14	7094	178	7	A	11	A	C
1491	1539	6983	6999	9	1802	*1207	941	407	897 : 4	7095	179	27	M	3	A	B
1492	1540	6984	7000	10	1803	1208	942 : 18 nov.	408	898 : 23 oct.	7096	180	15	A	22	A	A G
1493	1541	6985	7001	11	1804	1209	943	409	899 : 12	7097	181	4	A	7	A	F
1494	1542	6986	7002	12	1805	1210	944	410	900 : 2	7098	182	24	M	30	M	E
1495	1543	6987	7003	13	1806	*1211	945	411	901 : 21 sept.	7099	183	12	A	19	A	D
1496	1544	6988	7004	14	1807	1212	946 : 17 nov.	412	902 : 9	.7100	184	1	A	3	A	C B
1497	1545	6989	7005	15	1808	1213	947	413	903 : 30 août	7101	185	21	M	26	M	A
1498	1546	6990	7006	1	1809	1214	948	414	904 : 19	7102	186	9	A	15	A	G
1499	1547	6991	7007	2	1810	*1215	949	415	905 : 8	7103	187	29	M	31	M	F
1500	1548	6992	7008	3	1811	1216	950 : 16 nov.	416	906 : 28 juill.	7104	188	17	A	19	A	E D
1501	1549	6993	7009	4	1812	1217	951	417	907 : 17	7105	189	5	A	11	A	C
1502	1550	6994	7010	5	1813	1218	952	418	908 : 7	7106	190	25	M	27	M	B
1503	1551	6995	7011	6	1814	*1219	953	419	909 : 26 juin	7107	191	13	A	16	A	A
1504	1552	6996	7012	7	1815	1220	954 : 15 nov.	420	910 : 14	7108	192	2	A	7	A	G F
1505	1553	6997	7013	8	1816	1221	955	421	911 : 4	7109	193	22	M	23	M	E
1506	1554	6998	7014	9	1817	1222	956	422	912 : 24 mai	7110	194	10	A	12	A	D
1507	1555	6999	7015	10	1818	*1223	957	423	913 : 13	7111	195	30	M	4	A	C
1508	1556	7000	7016	11	1819	1224	958 : 14 nov.	424	914 : 2	7112	196	18	A	23	A	B A
1509	1557	7001	7017	12	1820	1225	959	425	915 : 21 avril	7113	197	7	A	8	A	G
1510	1558	7002	7018	13	1821	1226	960	426	916 : 10	7114	198	27	M	31	M	F
1511	1559	7003	7019	14	1822	*1227	961	427	917 : 31 mars	7115	199	15	A	20	A	E
1512	1560	7004	7020	15	1823	1228	962 : 13 nov.	428	918 : 19	7116	200	4	A	11	A	D C
1513	1561	7005	7021	1	1824	1229	963	429	919 : 9	7117	201	24	M	27	M	B
1514	1562	7006	7022	2	1825	1230	964	430	920 : 26 févr.	7118	202	12	A	16	A	A
1515	1563	7007	7023	3	1826	*1231	965	431	921 : 15	7119	203	1	A	8	A	G
1516	1564	7008	7024	4	1827	1232	966 : 12 nov.	432	922 : 5	7120	204	21	M	23	M	F E
1517	1565	7009	7025	5	1828	1233	967	433	923 : 24 janv.	7121	205	9	A	12	A	D
1518	1566	7010	7026	6	1829	1234	968	434	924 : 13	7122	206	29	M	4	A	C
1519	1567	7011	7027	7	1830	*1235	969	435	925 : 3 926 : 23 déc.	7123	207	17	A	24	A	B
1520	1568	7012	7028	8	1831	1236	970 : 11 nov.	436	927 : 12	7124	208	5	A	8	A	A G
1521	1569	7013	7029	9	1832	1237	971	437	928 : 1	7125	209	25	M	31	M	F
1522	1570	7014	7030	10	1833	1238	972	438	929 : 20 nov.	7126	210	13	A	20	A	E
1523	1571	7015	7031	11	1834	*1239	973	439	930 : 10	7127	211	2	A	5	A	D
1524	1572	7016	7032	12	1835	1240	974 : 10 nov.	440	931 : 29 oct.	7128	212	22	M	27	M	C B
1525	1573	7017	7033	13	1836	1241	975	441	932 : 18	7129	213	10	A	16	A	A

II

TABLEAU DES CYCLES PASCAL, SOLAIRE ET LUNAIRE

DANS LES ÈRES CHRÉTIENNE-DIONYSIENNE BYZANTINE ET ALEXANDRINE

CYCLE PASCAL, CYCLE SOLAIRE ET CYCLE LUNAIRE DANS LES ÈRES CHRÉTIENNE-DIONYSIENNE BYZANTINE ET ALEXANDRINE

NOTA. — Le cycle lunaire byzantin ici indiqué est celui du computiste Georges. Pour les autres formes, voir le tableau spécial, pp. 54-55.

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune	Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires		
345	346	18	4	3	5853	1	1	1	11	5837	517	13	4	3	7 A 19	3
346	347	19	5	14	5854	2	2	2	22	5838	518	14	5	14	23 M 15	4
347	348	20	6	25	5855	3	3	3	3	5839	519	15	6	25	12 A 16	5
348	349	21	7	6	5856	4	4	4	14	5840	520	16	7	6	3 A 18	6
349	350	22	8	17	5857	5	5	5	25	5841	521	17	8	17	23 A 19	7
350	351	23	9	28	5858	6	6	6	6	5842	522	18	9	28	8 A 15	8
351	352	24	10	9	5859	7	7	7	17	5843	523	19	10	9	31 M 18	9
352	353	25	11	20	5860	8	8	8	28	5844	524	20	11	20	19 A 18	10
353	354	26	12	1	5861	9	9	9	9	5845	525	21	12	1	11 A 21	11
354	355	27	13	12	5862	10	10	10	20	5846	526	22	13	12	27 M 17	12
355	356	28	14	23	5863	11	11	11	1	5847	527	23	14	23	16 A 18	13
356	357	1	15	4	5864	12	12	12	12	5848	528	24	15	4	7 A 20	14
357	358	2	16	15	5865	13	13	13	23	5849	529	25	16	15	23 M 16	15
358	359	3	17	26	5866	14	14	14	4	5850	530	26	17	26	12 A 17	1
359	360	4	18	7	5867	15	15	15	15	5851	531	27	18	7	4 A 20	2
360	361	5	19	18	5868	16	16	16	26	*5852*	*532*	*28*	*19*	*18*	23 A 20	3
361	362	6	1	0	5869	17	17	17	8	5853	1	1	1	30	8 A 17	4
362	363	7	2	11	5870	18	18	18	19	5854	2	2	2	11	31 M 20	5
363	364	8	3	22	5871	19	19	19	30	5855	3	3	3	22	20 A 21	6
364	365	9	4	3	5872	20	20	1	11	5856	4	4	4	3	4 A 16	7
365	366	10	5	14	5873	21	21	2	22	5857	5	5	5	14	27 M 19	8
366	367	11	6	25	5874	22	22	3	3	5858	6	6	6	25	16 A 20	9
367	368	12	7	6	5875	23	23	4	14	5859	7	7	7	6	1 A 16	10
368	369	13	8	17	5876	24	24	5	25	5860	8	8	8	17	20 A 16	11
369	370	14	9	28	5877	25	25	6	6	5861	9	9	9	28	12 A 19	12
370	371	15	10	9	5878	26	26	7	17	5862	10	10	10	9	28 M 15	13
371	372	16	11	20	5879	27	27	8	28	5863	11	11	11	20	17 A 16	14
372	373	17	12	1	5880	28	28	9	9	5864	12	12	12	1	8 A 18	15
373	374	18	13	12	5881	29	1	10	20	5865	13	13	13	12	31 M 21	1
374	375	19	14	23	5882	30	2	11	1	5866	14	14	14	23	13 A 15	2

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune	Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires		
375	376	20	15	4	5883	31	3	12	12	5867	15	15	15	4	5 A 18	3
376	377	21	16	15	5884	32	4	13	23	5868	16	16	16	15	27 M 20	4
377	378	22	17	26	5885	33	5	14	4	5869	17	17	17	26	16 A 21	5
378	379	23	18	7	5886	34	6	15	15	5870	18	18	18	7	1 A 17	6
379	380	24	19	18	5887	35	7	16	26	5871	19	19	19	18	21 A 18	7
380	381	25	1	0	5888	36	8	17	8	5872	20	20	1	30	12 A 21	8
381	382	26	2	11	5889	37	9	18	19	5873	21	21	2	11	28 M 17	9
382	383	27	3	22	5890	38	10	19	30	5874	22	22	3	22	17 A 18	10
383	384	28	4	3	5891	39	11	1	11	5875	23	23	4	3	9 A 21	11
384	385	1	5	14	5892	40	12	2	22	5876	24	24	5	14	24 M 16	12
385	386	2	6	25	5893	41	13	3	3	5877	25	25	6	25	13 A 17	13
386	387	3	7	6	5894	42	14	4	14	5878	26	26	7	6	5 A 20	14
387	388	4	8	17	5895	43	15	5	25	5879	27	27	8	17	25 A 21	15
388	389	5	9	28	5896	44	16	6	6	5880	28	28	9	28	9 A 16	1
389	390	6	10	9	5897	45	17	7	17	5881	29	1	10	9	1 A 19	2
390	391	7	11	20	5898	46	18	8	28	5882	30	2	11	20	21 A 20	3
391	392	8	12	1	5899	47	19	9	9	5883	31	3	12	1	6 A 16	4
392	393	9	13	12	5900	48	20	10	20	5884	32	4	13	12	28 M 18	5
393	394	10	14	23	5901	49	21	11	1	5885	33	5	14	23	17 A 19	6
394	395	11	15	4	5902	50	22	12	12	5886	34	6	15	4	2 A 15	7
395	396	12	16	15	5903	51	23	13	23	5887	35	7	16	15	25 M 18	8
396	397	13	17	26	5904	52	24	14	4	5888	36	8	17	26	13 A 18	9
397	398	14	18	7	5905	53	25	15	15	5889	37	9	18	7	5 A 21	10
398	399	15	19	18	5906	54	26	16	26	5890	38	10	19	18	18 A 15	11
399	400	16	1	0	5907	55	27	17	8	5891	39	11	1	30	10 A 19	12
400	401	17	2	11	5908	56	28	18	19	5892	40	12	2	11	1 A 21	13
401	402	18	3	22	5909	57	1	19	30	5893	41	13	3	22	14 A 15	14
402	403	19	4	3	5910	58	2	1	11	5894	42	14	4	3	6 A 18	15
403	404	20	5	14	5911	59	3	2	22	5895	43	15	5	14	29 M 21	1
404	405	21	6	25	5912	60	4	3	3	5896	44	16	6	25	17 A 21	2
405	406	22	7	6	5913	61	5	4	14	5897	45	17	7	6	2 A 17	3
406	407	23	8	17	5914	62	6	5	25	5898	46	18	8	17	22 A 18	4
407	408	24	9	28	5915	63	7	6	6	5899	47	19	9	28	14 A 21	5
408	409	25	10	9	5916	64	8	7	17	5900	48	20	10	9	29 M 16	6
409	410	26	11	20	5917	65	9	8	28	5901	49	21	11	20	18 A 17	7
410	411	27	12	1	5918	66	10	9	9	5902	50	22	12	1	10 A 20	8
411	412	28	13	12	5919	67	11	10	20	5903	51	23	13	12	26 M 16	9
412	413	1	14	23	5920	68	12	11	1	5904	52	24	14	23	14 A 16	10
413	414	2	15	4	5921	69	13	12	12	5905	53	25	15	4	6 A 19	11
414	415	3	16	15	5922	70	14	13	23	5906	54	26	16	15	22 M 15	12
415	416	4	17	26	5923	71	15	14	4	5907	55	27	17	26	11 A 16	13
416	417	5	18	7	5924	72	16	15	15	5908	56	28	18	7	2 A 18	14
417	418	6	19	18	5925	73	17	16	26	5909	57	1	19	18	22 A 19	15
418	419	7	1	0	5926	74	18	17	8	5910	58	2	1	30	7 A 16	1
419	420	8	2	11	5927	75	19	18	19	5911	59	3	2	11	30 M 19	2
420	421	9	3	22	5928	76	20	19	30	5912	60	4	3	22	18 A 19	3
421	422	10	4	3	5929	77	21	1	11	5913	61	5	4	3	3 A 15	4
422	423	11	5	14	5930	78	22	2	22	5914	62	6	5	14	26 M 18	5
423	424	12	6	25	5931	79	23	3	3	5915	63	7	6	25	15 A 19	6
424	425	13	7	6	5932	80	24	4	14	5916	64	8	7	6	6 A 21	7

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune			Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires				
425	426	14	8	17	5933	81	25	5	25	5917	65	9	8	17	19	A	15	8
426	427	15	9	28	5934	82	26	6	6	5918	66	10	9	28	11	A	18	9
427	428	16	10	9	5935	83	27	7	17	5919	67	11	10	9	3	A	21	10
428	429	17	11	20	5936	84	28	8	28	5920	68	12	11	20	22	A	21	11
429	430	18	12	1	5937	85	1	9	9	5921	69	13	12	1	7	A	17	12
430	431	19	13	12	5938	86	2	10	20	5922	70	14	13	12	30	M	20	13
431	432	20	14	23	5939	87	3	11	1	5923	71	15	14	23	19	A	21	14
432	433	21	15	4	5940	88	4	12	12	5924	72	16	15	4	3	A	16	15
433	434	22	16	15	5941	89	5	13	23	5925	73	17	16	15	26	M	19	1
434	435	23	17	26	5942	90	6	14	4	5926	74	18	17	26	15	A	20	2
435	436	24	18	7	5943	91	7	15	15	5927	75	19	18	7	31	M	16	3
436	437	25	19	18	5944	92	8	16	26	5928	76	20	19	18	19	A	16	4
437	438	26	1	9	5945	93	9	17	8	5929	77	21	1	30	11	A	20	5
438	439	27	2	11	5946	94	10	18	19	5930	78	22	2	11	27	M	16	6
439	440	28	3	22	5947	95	11	19	30	5931	79	23	3	22	16	A	17	7
440	441	1	4	3	5948	96	12	1	11	5932	80	24	4	3	7	A	19	8
441	442	2	5	14	5949	97	13	2	22	5933	81	25	5	14	23	M	15	9
442	443	3	6	25	5950	98	14	3	3	5934	82	26	6	25	12	A	16	10
443	444	4	7	6	5951	99	15	4	14	5935	83	27	7	6	4	A	19	11
444	445	5	8	17	5952	100	16	5	25	5936	84	28	8	17	23	A	19	12
445	446	6	9	28	5953	101	17	6	6	5937	85	1	9	28	8	A	15	13
446	447	7	10	9	5954	102	18	7	17	5938	86	2	10	9	31	M	18	14
447	448	8	11	20	5955	103	19	8	28	5939	87	3	11	20	20	A	19	15
448	449	9	12	1	5956	104	20	9	9	5940	88	4	12	1	11	A	21	1
449	450	10	13	12	5957	105	21	10	20	5941	89	5	13	12	27	M	17	2
450	451	11	14	23	5958	106	22	11	1	5942	90	6	14	23	16	A	18	3
451	452	12	15	4	5959	107	23	12	12	5943	91	7	15	4	8	A	21	4
452	453	13	16	15	5960	108	24	13	23	5944	92	8	16	15	23	M	16	5
453	454	14	17	26	5961	109	25	14	4	5945	93	9	17	26	12	A	17	6
454	455	15	18	7	5962	110	26	15	15	5946	94	10	18	7	4	A	20	7
455	456	16	19	18	5963	111	27	16	26	5947	95	11	19	18	24	A	21	8
456	457	17	1	0	5964	112	28	17	8	5948	96	12	1	30	8	A	17	9
457	458	18	2	11	5965	113	1	18	19	5949	97	13	2	11	31	M	20	10
458	459	19	3	22	5966	114	2	19	30	5950	98	14	3	22	20	A	21	11
459	460	20	4	3	5967	115	3	1	11	5951	99	15	4	3	5	A	17	12
460	461	21	5	14	5968	116	4	2	22	5952	100	16	5	14	27	M	19	13
461	462	22	6	25	5969	117	5	3	3	5953	101	17	6	25	16	A	20	14
462	463	23	7	6	5970	118	6	4	14	5954	102	18	7	6	1	A	16	15
463	464	24	8	17	5971	119	7	5	25	5955	103	19	8	17	21	A	17	1
464	465	25	9	28	5972	120	8	6	6	5956	104	20	9	28	12	A	19	2
465	466	26	10	9	5973	121	9	7	17	5957	105	21	10	9	28	M	15	3
466	467	27	11	20	5974	122	10	8	28	5958	106	22	11	20	17	A	16	4
467	468	28	12	1	5975	123	11	9	9	5959	107	23	12	1	9	A	19	5
468	469	1	13	12	5976	124	12	10	20	5960	108	24	13	12	31	M	21	6
469	470	2	14	23	5977	125	13	11	1	5961	109	25	14	23	13	A	15	7
470	471	3	15	4	5978	126	14	12	12	5962	110	26	15	4	5	A	18	8
471	472	4	16	15	5979	127	15	13	23	5963	111	27	16	15	28	M	21	9
472	473	5	17	26	5980	128	16	14	4	5964	112	28	17	26	16	A	21	10
473	474	6	18	7	5981	129	17	15	15	5965	113	1	18	7	1	A	17	11
474	475	7	19	18	5982	130	18	16	26	5966	114	2	19	18	21	A	18	12

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune			Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires				
475	476	8	1	0	5983	131	19	17	8	5967	115	3	1	30	6	A	15	13
476	477	9	2	11	5984	132	20	18	19	5968	116	4	2	11	28	M	17	14
477	478	10	3	22	5985	133	21	19	30	5969	117	5	3	22	17	A	18	15
478	479	11	4	3	5986	134	22	1	11	5970	118	6	4	3	9	A	21	1
479	480	12	5	14	5987	135	23	2	22	5971	119	7	5	14	25	M	17	2
480	481	13	6	25	5988	136	24	3	3	5972	120	8	6	25	13	A	17	3
481	482	14	7	6	5989	137	25	4	14	5973	121	9	7	6	5	A	20	4
482	483	15	8	17	5990	138	26	5	25	5974	122	10	8	17	25	A	21	5
483	484	16	9	28	5991	139	27	6	6	5975	123	11	9	28	10	A	17	6
484	485	17	10	9	5992	140	28	7	17	5976	124	12	10	9	1	A	19	7
485	486	18	11	20	5993	141	1	8	28	5977	125	13	11	20	21	A	20	8
486	487	19	12	1	5994	142	2	9	9	5978	126	14	12	1	6	A	16	9
487	488	20	13	12	5995	143	3	10	20	5979	127	15	13	12	29	M	19	10
488	489	21	14	23	5996	144	4	11	1	5980	128	16	14	23	17	A	19	11
489	490	22	15	4	5997	145	5	12	12	5981	129	17	15	4	2	A	15	12
490	491	23	16	15	5998	146	6	13	23	5982	130	18	16	15	25	M	18	13
491	492	24	17	26	5999	147	7	14	4	5983	131	19	7	26	14	A	19	14
492	493	25	18	7	6000	148	8	15	15	5984	132	20	18	7	5	A	21	15
493	494	26	19	18	6001	149	9	16	26	5985	133	21	19	18	18	A	15	1
494	495	27	1	0	6002	150	10	17	8	5986	134	22	1	30	10	A	19	2
495	496	28	2	11	6003	151	11	18	19	5987	135	23	2	11	26	M	15	3
496	497	1	3	22	6004	152	12	19	30	5988	136	24	3	22	14	A	15	4
497	498	2	4	3	6005	153	13	1	11	5989	137	25	4	3	6	A	18	5
498	499	3	5	14	6006	154	14	2	22	5990	138	26	5	14	29	M	21	6
499	500	4	6	25	6007	155	15	3	3	5991	139	27	6	25	11	A	15	7
500	501	5	7	6	6008	156	16	4	14	5992	140	28	7	6	2	A	17	8
501	502	6	8	17	6009	157	17	5	25	5993	141	1	8	17	22	A	18	9
502	503	7	9	28	6010	158	18	6	6	5994	142	2	9	28	14	A	21	10
503	504	8	10	9	6011	159	19	7	17	5995	143	3	10	9	30	M	17	11
504	505	9	11	20	6012	160	20	8	28	5996	144	4	11	20	18	A	17	12
505	506	10	12	1	6013	161	21	9	9	5997	145	5	12	1	10	A	20	13
506	507	11	13	12	6014	162	22	10	20	5998	146	6	13	12	26	M	16	14
507	508	12	14	23	6015	163	23	11	1	5999	147	7	14	23	15	A	17	15
508	509	13	15	4	6016	164	24	12	12	6000	148	8	15	4	6	A	19	1
509	510	14	16	15	6017	165	25	13	23	6001	149	9	16	15	22	M	15	2
510	511	15	17	26	6018	166	26	14	4	6002	150	10	17	26	11	A	16	3
511	512	16	18	7	6019	167	27	15	15	6003	151	11	18	7	3	A	19	4
512	513	17	19	18	6020	168	28	16	26	6004	152	12	19	18	22	A	19	5
513	514	18	1	0	6021	169	1	17	8	6005	153	13	1	30	7	A	16	6
514	515	19	2	11	6022	170	2	18	19	6006	154	14	2	11	30	M	19	7
515	516	20	3	22	6023	171	3	19	30	6007	155	15	3	22	19	A	20	8
516	517	21	4	3	6024	172	4	1	11	6008	156	16	4	3	3	A	15	9
517	518	22	5	14	6025	173	5	2	22	6009	157	17	5	14	26	M	18	10
518	519	23	6	25	6026	174	6	3	3	6010	158	18	6	25	15	A	19	11
519	520	24	7	6	6027	175	7	4	14	6011	159	19	7	6	31	M	15	12
520	521	25	8	17	6028	176	8	5	25	6012	160	20	8	17	19	A	15	13
521	522	26	9	28	6029	177	9	6	6	6013	161	21	9	28	11	A	18	14
522	523	27	10	9	6030	178	10	7	17	6014	162	22	10	9	3	A	21	15
523	524	28	11	20	6031	179	11	8	28	6015	163	23	11	20	16	A	15	1
524	525	1	12	1	6032	180	12	9	9	6016	164	24	12	1	7	A	17	2

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune			Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires				
525	526	2	13	12	6033	181	13	10	20	6017	165	25	13	12	30	M	20	3
526	527	3	14	23	6034	182	14	11	1	6018	166	26	14	23	19	A	21	4
527	528	4	15	4	6035	183	15	12	12	6019	167	27	15	4	4	A	17	5
528	529	5	16	15	6036	184	16	13	23	6020	168	28	16	15	26	M	19	6
529	530	6	17	26	6037	185	17	14	4	6021	169	1	17	26	15	A	20	7
530	531	7	18	7	6038	186	18	15	15	6022	170	2	18	7	31	M	16	8
531	532	8	19	18	6039	187	19	16	26	6023	171	3	19	18	20	A	17	9
532	1	9	1	0	6040	188	20	17	8	6024	172	4	1	30	11	A	20	10
533	2	10	2	11	6041	189	21	18	19	6025	173	5	2	11	27	M	16	11
534	3	11	3	22	6042	190	22	19	30	6026	174	6	3	22	16	A	17	12
535	4	12	4	3	6043	191	23	1	11	6027	175	7	4	3	8	A	20	13
536	5	13	5	14	6044	192	24	2	22	6028	176	8	5	14	23	M	15	14
537	6	14	6	25	6045	193	25	3	3	6029	177	9	6	25	12	A	16	15
538	7	15	7	6	6046	194	26	4	14	6030	178	10	7	6	4	A	19	1
539	8	16	8	17	6047	195	27	5	25	6031	179	11	8	17	24	A	20	2
540	9	17	9	28	6048	196	28	6	6	6032	180	12	9	28	8	A	15	3
541	10	18	10	9	6049	197	1	7	17	6033	181	13	10	9	31	M	18	4
542	11	19	11	20	6050	198	2	8	28	6034	182	14	11	20	20	A	19	5
543	12	20	12	1	6051	199	3	9	9	6035	183	15	12	1	5	A	15	6
544	13	21	13	12	6052	200	4	10	20	6036	184	16	13	12	27	M	17	7
545	14	22	14	23	6053	201	5	11	1	6037	185	17	14	23	16	A	18	8
546	15	23	15	4	6054	202	6	12	12	6038	186	18	15	4	8	A	21	9
547	16	24	16	15	6055	203	7	13	23	6039	187	19	16	15	24	M	17	10
548	17	25	17	26	6056	204	8	14	4	6040	188	20	17	26	12	A	17	11
549	18	26	18	7	6057	205	9	15	15	6041	189	21	18	7	4	A	20	12
550	19	27	19	18	6058	206	10	16	26	6042	190	22	19	18	24	A	21	13
551	20	28	1	0	6059	207	11	17	8	6043	191	23	1	30	9	A	18	14
552	21	1	2	11	6060	208	12	18	19	6044	192	24	2	11	31	M	20	15
553	22	2	3	22	6061	209	13	19	30	6045	193	25	3	22	20	A	21	1
554	23	3	4	3	6062	210	14	1	11	6046	194	26	4	3	5	A	17	2
555	24	4	5	14	6063	211	15	2	22	6047	195	27	5	14	28	M	20	3
556	25	5	6	25	6064	212	16	3	3	6048	196	28	6	25	16	A	20	4
557	26	6	7	6	6065	213	17	4	14	6049	197	1	7	6	1	A	16	5
558	27	7	8	17	6066	214	18	5	25	6050	198	2	8	17	21	A	17	6
559	28	8	9	28	6067	215	19	6	6	6051	199	3	9	28	13	A	20	7
560	29	9	10	9	6068	216	20	7	17	6052	200	4	10	9	28	M	15	8
561	30	10	11	20	6069	217	21	8	28	6053	201	5	11	20	17	A	16	9
562	31	11	12	1	6070	218	22	9	9	6054	202	6	12	1	9	A	19	10
563	32	12	13	12	6071	219	23	10	20	6055	203	7	13	12	25	M	15	11
564	33	13	14	23	6072	220	24	11	1	6056	204	8	14	23	13	A	15	12
565	34	14	15	4	6073	221	25	12	12	6057	205	9	15	4	5	A	18	13
566	35	15	16	15	6074	222	26	13	23	6058	206	10	16	15	28	M	21	14
567	36	16	17	26	6075	223	27	14	4	6059	207	11	17	26	10	A	15	15
568	37	17	18	7	6076	224	28	15	15	6060	208	12	18	7	1	A	17	1
569	38	18	19	18	6077	225	1	16	26	6061	209	13	19	18	21	A	18	2
570	39	19	1	0	6078	226	2	17	8	6062	210	14	1	30	6	A	15	3
571	40	20	2	11	6079	227	3	18	19	6063	211	15	2	11	29	M	18	4
572	41	21	3	22	6080	228	4	19	30	6064	212	16	3	22	17	A	18	5
573	42	22	4	3	6081	229	5	1	11	6065	213	17	4	3	9	A	21	6
574	43	23	5	14	6082	230	6	2	22	6066	214	18	5	14	25	M	17	7

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune			Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires				
575	44	24	6	25	6083	231	7	3	3	6067	215	19	6	25	14	A	18	8
576	45	25	7	6	6084	232	8	4	14	6068	216	20	7	6	5	A	20	9
577	46	26	8	17	6085	233	9	5	25	6069	217	21	8	17	25	A	21	10
578	47	27	9	28	6086	234	10	6	6	6070	218	22	9	28	10	A	17	11
579	48	28	10	9	6087	235	11	7	17	6071	219	23	10	9	2	A	20	12
580	49	1	11	20	6088	236	12	8	28	6072	220	24	11	20	21	A	20	13
581	50	2	12	1	6089	237	13	9	9	6073	221	25	12	1	6	A	16	14
582	51	3	13	12	6090	238	14	10	20	6074	222	26	13	12	29	M	19	15
583	52	4	14	23	6091	239	15	11	1	6075	223	27	14	23	18	A	20	1
584	53	5	15	4	6092	240	16	12	12	6076	224	28	15	4	2	A	15	2
585	54	6	16	15	6093	241	17	13	23	6077	225	1	16	15	25	M	18	3
586	55	7	17	26	6094	242	18	14	4	6078	226	2	17	26	14	A	19	4
587	56	8	18	7	6095	243	19	15	15	6079	227	3	18	7	30	M	15	5
588	57	9	19	18	6096	244	20	16	26	6080	228	4	19	18	18	A	15	6
589	58	10	1	0	6097	245	21	17	8	6081	229	5	1	30	10	A	19	7
590	59	11	2	11	6098	246	22	18	19	6082	230	6	2	11	26	M	15	8
591	60	12	3	22	6099	247	23	19	30	6083	231	7	3	22	15	A	16	9
592	61	13	4	3	6100	248	24	1	11	6084	232	8	4	3	6	A	18	10
593	62	14	5	14	6101	249	25	2	22	6085	233	9	5	14	29	M	21	11
594	63	15	6	25	6102	250	26	3	3	6086	234	10	6	25	11	A	15	12
595	64	16	7	6	6103	251	27	4	14	6087	235	11	7	6	3	A	18	13
596	65	17	8	17	6104	252	28	5	25	6088	236	12	8	17	22	A	18	14
597	66	18	9	28	6105	253	1	6	6	6089	237	13	9	28	14	A	21	15
598	67	19	10	9	6106	254	2	7	17	6090	238	14	10	9	30	M	17	1
599	68	20	11	20	6107	255	3	8	28	6091	239	15	11	20	19	A	18	2
600	69	21	12	1	6108	256	4	9	9	6092	240	16	12	1	10	A	20	3
601	70	22	13	12	6109	257	5	10	20	6093	241	17	13	12	26	M	16	4
602	71	23	14	23	6110	258	6	11	1	6094	242	18	14	23	15	A	17	5
603	72	24	15	4	6111	259	7	12	12	6095	243	19	15	4	7	A	20	6
604	73	25	16	15	6112	260	8	13	23	6096	244	20	16	15	22	M	15	7
605	74	26	17	26	6113	261	9	14	4	6097	245	21	17	26	11	A	16	8
606	75	27	18	7	6114	262	10	15	15	6098	246	22	18	7	3	A	19	9
607	76	28	19	18	6115	263	11	16	26	6099	247	23	19	18	23	A	20	10
608	77	1	1	0	6116	264	12	17	8	6100	248	24	1	30	7	A	16	11
609	78	2	2	11	6117	265	13	18	19	6101	249	25	2	11	30	M	19	12
610	79	3	3	22	6118	266	14	19	30	6102	250	26	3	22	19	A	20	13
611	80	4	4	3	6119	267	15	1	11	6103	251	27	4	3	4	A	16	14
612	81	5	5	14	6120	268	16	2	22	6104	252	28	5	14	26	M	18	15
613	82	6	6	25	6121	269	17	3	3	6105	253	1	6	25	15	A	19	1
614	83	7	7	6	6122	270	18	4	14	6106	254	2	7	6	31	M	15	2
615	84	8	8	17	6123	271	19	5	25	6107	255	3	8	17	20	A	16	3
616	85	9	9	28	6124	272	20	6	6	6108	256	4	9	28	11	A	18	4
617	86	10	10	9	6125	273	21	7	17	6109	257	5	10	9	3	A	21	5
618	87	11	11	20	6126	274	22	8	28	6110	258	6	11	20	16	A	15	6
619	88	12	12	1	6127	275	23	9	9	6111	259	7	12	1	8	A	18	7
620	89	13	13	12	6128	276	24	10	20	6112	260	8	13	12	30	M	20	8
621	90	14	14	23	6129	277	25	11	1	6113	261	9	14	23	19	A	21	9
622	91	15	15	4	6130	278	26	12	12	6114	262	10	15	4	4	A	17	10
623	92	16	16	15	6131	279	27	13	23	6115	263	11	16	15	27	M	20	11
624	93	17	17	26	6132	280	28	14	4	6116	264	12	17	26	15	A	20	12

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune	Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (aléx.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires		
625	94	18	18	7	6133	281	1	15	15	6117	265	13	18	7	31 M 16	13
626	95	19	19	18	6134	282	2	16	26	6118	266	14	19	18	20 A 17	14
627	96	20	1	0	6135	283	3	17	8	6119	267	15	1	30	12 A 21	15
628	97	21	2	11	6136	284	4	18	19	6120	268	16	2	11	27 M 16	1
629	98	22	3	22	6137	285	5	19	30	6121	269	17	3	22	16 A 17	2
630	99	23	4	3	6138	286	6	1	11	6122	270	18	4	3	8 A 20	3
631	100	24	5	14	6139	287	7	2	22	6123	271	19	5	14	24 M 16	4
632	101	25	6	25	6140	288	8	3	3	6124	272	20	6	25	12 A 16	5
633	102	26	7	6	6141	289	9	4	14	6125	273	21	7	6	4 A 19	6
634	103	27	8	17	6142	290	10	5	25	6126	274	22	8	17	24 A 20	7
635	104	28	9	28	6143	291	11	6	6	6127	275	23	9	28	9 A 16	8
636	105	1	10	9	6144	292	12	7	17	6128	276	24	10	9	31 M 18	9
637	106	2	11	20	6145	293	13	8	28	6129	277	25	11	20	20 A 19	10
638	107	3	12	1	6146	294	14	9	9	6130	278	26	12	1	5 A 15	11
639	108	4	13	12	6147	295	15	10	20	6131	279	27	13	12	28 M 18	12
640	109	5	14	23	6148	296	16	11	1	6132	280	28	14	23	16 A 18	13
641	110	6	15	4	6149	297	17	12	12	6133	281	1	15	4	8 A 21	14
642	111	7	16	15	6150	298	18	13	23	6134	282	2	16	15	24 M 17	15
643	112	8	17	26	6151	299	19	14	4	6135	283	3	17	26	13 A 18	1
644	113	9	18	7	6152	300	20	15	15	6136	284	4	18	7	4 A 20	2
645	114	10	19	18	6153	301	21	16	26	6137	285	5	19	18	24 A 21	3
646	115	11	1	0	6154	302	22	17	8	6138	286	6	1	30	9 A 18	4
647	116	12	2	11	6155	303	23	18	19	6139	287	7	2	11	1 A 21	5
648	117	13	3	22	6155	304	24	19	30	6140	288	8	3	22	20 A 21	6
649	118	14	4	3	6157	305	25	1	11	6141	289	9	4	3	5 A 17	7
650	119	15	5	14	6158	306	26	2	22	6142	290	10	5	14	28 M 20	8
651	120	16	6	25	6159	307	27	3	3	6143	291	11	6	25	17 A 21	9
652	121	17	7	6	6160	308	28	4	14	6144	292	12	7	6	1 A 16	10
653	122	18	8	17	6161	309	1	5	25	6145	293	13	8	17	21 A 17	11
654	123	19	9	28	6162	310	2	6	6	6146	294	14	9	28	13 A 20	12
655	124	20	10	9	6163	311	3	7	17	6147	295	15	10	9	29 M 16	13
656	125	21	11	20	6164	312	4	8	28	6148	296	16	11	20	17 A 16	14
657	126	22	12	1	6165	313	5	9	9	6149	297	17	12	1	9 A 19	15
658	127	23	13	12	6166	314	6	10	20	6150	298	18	13	12	25 M 15	1
659	128	24	14	23	6167	315	7	11	1	6151	299	19	14	23	14 A 16	2
660	129	25	15	4	6168	316	8	12	12	6152	300	20	15	4	5 A 18	3
661	130	26	16	15	6169	317	9	13	23	6153	301	21	16	15	28 M 21	4
662	131	27	17	26	6170	318	10	14	4	6154	302	22	17	26	10 A 15	5
663	132	28	18	7	6171	319	11	15	15	6155	303	23	18	7	2 A 18	6
664	133	1	19	18	6172	320	12	16	26	6156	304	24	19	18	21 A 18	7
665	134	2	1	0	6173	321	13	17	8	6157	305	25	1	30	6 A 15	8
666	135	3	2	11	6174	322	14	18	19	6158	306	26	2	11	29 M 18	9
667	136	4	3	22	6175	323	15	19	30	6159	307	27	3	22	18 A 19	10
668	137	5	4	3	6176	324	16	1	11	6160	308	28	4	3	9 A 21	11
669	138	6	5	14	6177	325	17	2	22	6161	309	1	5	14	25 M 17	12
670	139	7	6	25	6178	326	18	3	3	6162	310	2	6	25	14 A 18	13
671	140	8	7	6	6179	327	19	4	14	6163	311	3	7	6	6 A 21	14
672	141	9	8	17	6180	328	20	5	25	6164	312	4	8	17	25 A 21	15
673	142	10	9	28	6181	329	21	6	6	6165	313	5	9	28	10 A 17	1
674	143	11	10	9	6182	330	22	7	17	6166	314	6	10	9	2 A 20	2

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine						
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Les dates de Pâques avec l'âge de la lune	Indictions
675	144	12	11	20	6183	331	23	8	28	6167	315	7	11	20	22 A 21	3
676	145	13	12	1	6184	332	24	9	9	6168	316	8	12	1	6 A 16	4
677	146	14	13	12	6185	333	25	10	20	6169	317	9	13	12	29 M 19	5
678	147	15	14	23	6186	334	26	11	1	6170	318	10	14	23	18 A 20	6
679	148	16	15	4	6187	335	27	12	12	6171	319	11	15	4	3 A 16	7
680	149	17	16	15	6188	336	28	13	23	6172	320	12	16	15	25 M 18	8
681	150	18	17	26	6189	337	1	14	4	6173	321	13	17	26	14 A 19	9
682	151	19	18	7	6190	338	2	15	15	6174	322	14	18	7	30 M 15	10
683	152	20	19	18	6191	339	3	16	26	6175	323	15	19	18	19 A 16	11
684	153	21	1	0	6192	340	4	17	8	6176	324	16	1	30	10 A 19	12
685	154	22	2	11	6193	341	5	18	19	6177	325	17	2	11	26 M 15	13
686	155	23	3	22	6194	342	6	19	30	6178	326	18	3	22	15 A 16	14
687	156	24	4	3	6195	343	7	1	11	6179	327	19	4	3	7 A 19	15
688	157	25	5	14	6196	344	8	2	22	6180	328	20	5	14	29 M 21	1
689	158	26	6	25	6197	345	9	3	3	6181	329	21	6	25	11 A 15	2
690	159	27	7	6	6198	346	10	4	14	6182	330	22	7	6	3 A 18	3
691	160	28	8	17	6199	347	11	5	25	6183	331	23	8	17	23 A 19	4
692	161	1	9	28	6200	348	12	6	6	6184	332	24	9	28	14 A 21	5
693	162	2	10	9	6201	349	13	7	17	6185	333	25	10	9	30 M 17	6
694	163	3	11	20	6202	350	14	8	28	6186	334	26	11	20	19 A 18	7
695	164	4	12	1	6203	351	15	9	9	6187	335	27	12	1	11 A 21	8
696	165	5	13	12	6204	352	16	10	20	6188	336	28	13	12	26 M 16	9
697	166	6	14	23	6205	353	17	11	1	6189	337	1	14	23	15 A 17	10
698	167	7	15	4	6206	354	18	12	12	6190	338	2	15	4	7 A 20	11
699	168	8	16	15	6207	355	19	13	23	6191	339	3	16	15	23 M 16	12
700	169	9	17	26	6208	356	20	14	4	6192	340	4	17	26	11 A 16	13
701	170	10	18	7	6209	357	21	15	15	6193	341	5	18	7	3 A 19	14
702	171	11	19	18	6210	358	22	16	26	6194	342	6	19	18	23 A 20	15
703	172	12	1	0	6211	359	23	17	8	6195	343	7	1	30	8 A 17	1
704	173	13	2	11	6212	360	24	18	19	6196	344	8	2	11	30 M 19	2
705	174	14	3	22	6213	361	25	19	30	6197	345	9	3	22	19 A 20	3
706	175	15	4	3	6214	362	26	1	11	6198	346	10	4	3	4 A 16	4
707	176	16	5	14	6215	363	27	2	22	6199	347	11	5	14	27 M 19	5
708	177	17	6	25	6216	364	28	3	3	6200	348	12	6	25	15 A 19	6
709	178	18	7	6	6217	365	1	4	14	6201	349	13	7	6	31 M 15	7
710	179	19	8	17	6218	366	2	5	25	6202	350	14	8	17	20 A 16	8
711	180	20	9	28	6219	367	3	6	6	6203	351	15	9	28	12 A 19	9
712	181	21	10	9	6220	368	4	7	17	6204	352	16	10	9	3 A 21	10
713	182	22	11	20	6221	369	5	8	28	6205	353	17	11	20	16 A 15	11
714	183	23	12	1	6222	370	6	9	9	6206	354	18	12	1	8 A 18	12
715	184	24	13	12	6223	371	7	10	20	6207	355	19	13	12	31 M 21	13
716	185	25	14	23	6224	372	8	11	1	6208	356	20	14	23	19 A 21	14
717	186	26	15	4	6225	373	9	12	12	6209	357	21	15	4	4 A 17	15
718	187	27	16	15	6226	374	10	13	23	6210	358	22	16	15	27 M 20	1
719	188	28	17	26	6227	375	11	14	4	6211	359	23	17	26	16 A 21	2
720	189	1	18	7	6228	376	12	15	15	6212	360	24	18	7	31 M 16	3
721	190	2	19	18	6229	376	13	16	26	6213	361	25	19	18	20 A 17	4
722	191	3	1	0	6230	378	14	17	8	6214	362	26	1	30	12 A 21	5
723	192	4	2	11	6231	379	15	18	19	6215	363	27	2	11	28 M 17	6
724	193	5	3	22	6232	380	16	19	30	6216	364	28	3	22	16 A 17	7

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune	Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires		
725	194	6	4	3	6233	381	17	1	11	6217	365	1	4	3	8 A 20	8
726	195	7	5	14	6234	382	18	2	22	6218	366	2	5	14	24 M 16	9
727	196	8	6	25	6235	383	19	3	3	6219	367	3	6	25	13 A 17	10
728	197	9	7	6	6236	384	20	4	14	6220	368	4	7	6	4 A 19	11
729	198	10	8	17	6237	385	21	5	25	6221	369	5	8	17	24 A 20	12
730	199	11	9	28	6238	386	22	6	6	6222	370	6	9	28	9 A 16	13
731	200	12	10	9	6239	387	23	7	17	6223	371	7	10	9	1 A 19	14
732	201	13	11	20	6240	388	24	8	28	6224	372	8	11	20	20 A 19	15
733	202	14	12	1	6241	389	25	9	9	6225	373	9	12	1	5 A 15	1
734	203	15	13	12	6242	390	26	10	20	6226	374	10	13	12	28 M 18	2
735	204	16	14	23	6243	391	27	11	1	6227	375	11	14	23	17 A 19	3
736	205	17	15	4	6244	392	28	12	12	6228	376	12	15	4	8 A 21	4
737	206	18	16	15	6245	393	1	13	23	6229	377	13	16	15	24 M 17	5
738	207	19	17	26	6246	394	2	14	4	6230	378	14	17	26	13 A 18	6
739	208	20	18	7	6247	395	3	15	15	6231	379	15	18	7	5 A 21	7
740	209	21	19	18	6248	396	4	16	26	6232	380	16	19	18	24 A 21	8
741	210	22	1	0	6249	397	5	17	8	6233	381	17	1	30	9 A 18	9
742	211	23	2	11	6250	398	6	18	19	6234	382	18	2	11	1 A 21	10
743	212	24	3	22	6251	399	7	19	30	6235	383	19	3	22	14 A 15	11
744	213	25	4	3	6252	400	8	1	11	6236	384	20	4	3	5 A 17	12
745	214	26	5	14	6253	401	9	2	22	6237	385	21	5	14	28 M 20	13
746	215	27	6	25	6254	402	10	3	3	6238	386	22	6	25	17 A 21	14
747	216	28	7	6	6255	403	11	4	14	6239	387	23	7	6	2 A 17	15
748	217	1	8	17	6256	404	12	5	25	6240	388	24	8	17	21 A 17	1
749	218	2	9	28	6257	405	13	6	6	6241	389	25	9	28	13 A 20	2
750	219	3	10	9	6258	406	14	7	17	6242	390	26	10	9	29 M 16	3
751	220	4	11	20	6259	407	15	8	28	6243	391	27	11	20	18 A 17	4
752	221	5	12	1	6260	408	16	9	9	6244	392	28	12	1	9 A 19	5
753	222	6	13	12	6261	409	17	10	20	6245	393	1	13	12	25 M 15	6
754	223	7	14	23	6262	410	18	11	1	6246	394	2	14	23	14 A 16	7
755	224	8	15	4	6263	411	19	12	12	6247	395	3	15	4	6 A 19	8
756	225	9	16	15	6264	412	20	13	23	6248	396	4	16	15	28 M 21	9
757	226	10	17	26	6265	413	21	14	4	6249	397	5	17	26	10 A 15	10
758	227	11	18	7	6266	414	22	15	15	6250	398	6	18	7	2 A 18	11
759	228	12	19	18	6267	415	23	16	26	6251	399	7	19	18	22 A 19	12
760	229	13	1	0	6268	416	24	17	8	6252	400	8	1	30	6 A 15	13
761	230	14	2	11	6269	417	25	18	19	6253	401	9	2	11	29 M 18	14
762	231	15	3	22	6270	418	26	19	30	6254	402	10	3	22	18 A 19	15
763	232	16	4	3	6271	419	27	1	11	6255	403	11	4	3	3 A 15	1
764	233	17	5	14	6272	420	28	2	22	6256	404	12	5	14	25 M 17	2
765	234	18	6	25	6273	421	1	3	3	6257	405	13	6	25	14 A 18	3
766	235	19	7	6	6274	422	2	4	14	6258	406	14	7	6	6 A 21	4
767	236	20	8	17	6275	423	3	5	25	6259	407	15	8	17	19 A 15	5
768	237	21	9	28	6276	424	4	6	6	6260	408	16	9	28	10 A 17	6
769	238	22	10	9	6277	425	5	7	17	6261	409	17	10	9	2 A 20	7
770	239	23	11	20	6278	426	6	8	28	6262	410	18	11	20	22 A 21	8
771	240	24	12	1	6279	427	7	9	9	6263	411	19	12	1	7 A 17	9
772	241	25	13	12	6280	428	8	10	20	6264	412	20	13	12	29 M 19	10
773	242	26	14	23	6281	429	9	11	1	6265	413	21	14	23	18 A 20	11
774	243	27	15	4	6282	430	10	12	12	6266	414	22	15	4	3 A 16	12

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine								
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Les dates de Pâques avec l'âge de la lune			Indictions
775	244	28	16	15	6283	431	11	13	23	6267	415	23	16	15	26	M	19	13
776	245	1	17	26	6284	432	12	14	4	6268	416	24	17	26	14	A	19	14
777	246	2	18	7	6285	433	13	15	15	6269	417	25	18	7	30	M	15	15
778	247	3	19	18	6286	434	14	16	26	6270	418	26	19	18	19	A	16	1
779	248	4	1	0	6287	435	15	17	8	6271	419	27	1	30	11	A	20	2
780	249	5	2	11	6288	436	16	18	19	6272	420	28	2	11	26	M	15	3
781	250	6	3	22	6289	437	17	19	30	6273	421	1	3	22	15	A	16	4
782	251	7	4	3	6290	438	18	1	11	6274	422	2	4	3	7	A	19	5
783	252	8	5	14	6291	439	19	2	22	6275	423	3	5	14	23	M	15	6
784	253	9	6	25	6292	440	20	3	3	6276	424	4	6	25	11	A	15	7
785	254	10	7	6	6293	441	21	4	14	6277	425	5	7	6	3	A	18	8
786	255	11	8	17	6294	442	22	5	25	6278	426	6	8	17	23	A	19	9
787	256	12	9	28	6295	443	23	6	6	6279	427	7	9	28	8	A	15	10
788	257	13	10	9	6296	444	24	7	17	6280	428	8	10	9	30	M	17	11
789	258	14	11	20	6297	445	25	8	28	6281	429	9	11	20	19	A	18	12
790	259	15	12	1	6298	446	26	9	9	6282	430	10	12	1	11	A	21	13
791	260	16	13	12	6299	447	27	10	20	6283	431	11	13	12	27	M	17	14
792	261	17	14	23	6300	448	28	11	1	6284	432	12	14	23	15	A	17	15
793	262	18	15	4	6301	449	1	12	12	6285	433	13	15	4	7	A	20	1
794	263	19	16	15	6302	450	2	13	23	6286	434	14	16	15	23	M	16	2
795	264	20	17	26	6303	451	3	14	4	6287	435	15	17	26	12	A	17	3
796	265	21	18	7	6304	452	4	15	15	6288	436	16	18	7	3	A	19	4
797	266	22	19	18	6305	453	5	16	26	6289	437	17	19	18	23	A	20	5
798	267	23	1	0	6306	454	6	17	8	6290	438	18	1	30	8	A	17	6
799	268	24	2	11	6307	455	7	18	19	6291	439	19	2	11	31	M	20	7
800	269	25	3	22	6308	456	8	19	30	6292	440	20	3	22	19	A	20	8
801	270	26	4	3	6309	457	9	1	11	6293	441	21	4	3	4	A	16	9
802	271	27	5	14	6310	458	10	2	22	6294	442	22	5	14	27	M	19	10
803	272	28	6	25	6311	459	11	3	3	6295	443	23	6	25	16	A	20	11
804	273	1	7	6	6312	460	12	4	14	6296	444	24	7	6	31	M	15	12
805	274	2	8	17	6313	461	13	5	25	6297	445	25	8	17	20	A	16	13
806	275	3	9	28	6314	462	14	6	6	6298	446	26	9	28	12	A	19	14
807	276	4	10	9	6315	463	15	7	17	6299	447	27	10	9	28	M	15	15
808	277	5	11	20	6316	464	16	8	28	6300	448	28	11	20	16	A	15	1
809	278	6	12	1	6317	465	17	9	9	6301	449	1	12	1	8	A	18	2
810	279	7	13	12	6318	466	18	10	20	6302	450	2	13	12	31	M	21	3
811	280	8	14	23	6319	467	19	11	1	6303	451	3	14	23	13	A	15	4
812	281	9	15	4	6320	468	20	12	12	6304	452	4	15	4	4	A	17	5
813	282	10	16	15	6321	469	21	13	23	6305	453	5	16	15	27	M	20	6
814	283	11	17	26	6322	470	22	14	4	6306	454	6	17	26	16	A	21	7
815	284	12	18	7	6323	471	23	15	15	6307	455	7	18	7	1	A	17	8
816	285	13	19	18	6324	472	24	16	26	6308	456	8	19	18	20	A	17	9
817	286	14	1	0	6325	473	25	17	8	6309	457	9	1	30	12	A	21	10
818	287	15	2	11	6326	474	26	18	19	6310	458	10	2	11	28	M	17	11
819	288	16	3	22	6327	475	27	19	30	6311	459	11	3	22	17	A	18	12
820	289	17	4	3	6328	476	28	1	11	6312	460	12	4	3	8	A	20	13
821	290	18	5	14	6329	477	1	2	22	6313	461	13	5	14	24	M	16	14
822	291	19	6	25	6330	478	2	3	3	6314	462	14	6	25	13	A	17	15
823	292	20	7	6	6331	479	3	4	14	6315	463	15	7	6	5	A	20	1
824	293	21	8	17	6332	480	4	5	25	6316	464	16	8	17	24	A	20	2

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune	Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires		
825	294	22	9	28	6333	481	5	6	6	6317	465	17	9	28	9 A 16	3
826	295	23	10	9	6334	482	6	7	17	6318	466	18	10	9	1 A 19	4
827	296	24	11	20	6335	483	7	8	28	6319	467	19	11	20	21 A 20	5
828	297	25	12	1	6336	484	8	9	9	6320	468	20	12	1	5 A 15	6
829	298	26	13	12	6337	485	9	10	20	6321	469	21	13	12	28 M 18	7
830	299	27	14	23	6338	486	10	11	1	6322	470	22	14	23	17 A 19	8
831	300	28	15	4	6339	487	11	12	12	6323	471	23	15	4	2 A 15	9
832	301	1	16	15	6340	488	12	13	23	6324	472	24	16	15	24 M 17	10
833	302	2	17	26	6341	489	13	14	4	6325	473	25	17	26	13 A 18	11
834	303	3	18	7	6342	490	14	15	15	6326	474	26	18	7	5 A 21	12
835	304	4	19	18	6343	491	15	16	26	6327	475	27	19	18	18 A 15	13
836	305	5	1	0	6344	492	16	17	8	6328	476	28	1	30	9 A 18	14
837	306	6	2	11	6345	493	17	18	19	6329	477	1	2	11	1 A 21	15
838	307	7	3	22	6346	494	18	19	30	6330	478	2	3	22	14 A 15	1
839	308	8	4	3	6347	495	19	1	11	6331	479	3	4	3	6 A 18	2
840	309	9	5	14	6348	496	20	2	22	6332	480	4	5	14	28 M 20	3
841	310	10	6	25	6349	497	21	3	3	6333	481	5	6	25	17 A 21	4
842	311	11	7	6	6350	498	22	4	14	6334	482	6	7	6	2 A 17	5
843	312	12	8	17	6351	499	23	5	25	6335	483	7	8	17	22 A 18	6
844	313	13	9	28	6352	500	24	6	6	6336	484	8	9	28	13 A 20	7
845	314	14	10	9	6353	501	25	7	17	6337	485	9	10	9	29 M 16	8
846	315	15	11	20	6354	502	26	8	28	6338	486	10	11	20	18 A 17	9
847	316	16	12	1	6355	503	27	9	9	6339	487	11	12	1	10 A 20	10
848	317	17	13	12	6356	504	28	10	20	6340	488	12	13	12	25 M 15	11
849	318	18	14	23	6357	505	1	11	1	6341	489	13	14	23	14 A 16	12
850	319	19	15	4	6358	506	2	12	12	6342	490	14	15	4	6 A 19	13
851	320	20	16	15	6359	507	3	13	23	6343	491	15	16	15	22 M 15	14
852	321	21	17	26	6360	508	4	14	4	6344	492	16	17	26	10 A 15	15
853	322	22	18	7	6361	509	5	15	15	6345	493	17	18	7	2 A 18	1
854	323	23	19	18	6362	510	6	16	26	6346	494	18	19	18	22 A 19	2
855	324	24	1	0	6363	511	7	17	8	6347	495	19	1	30	7 A 16	3
856	325	25	2	11	6364	512	8	18	19	6348	496	20	2	11	29 M 18	4
857	326	26	3	22	6365	513	9	19	30	6349	497	21	3	22	18 A 19	5
858	327	27	4	3	6366	514	10	1	11	6350	498	22	4	3	3 A 15	6
859	328	28	5	14	6367	515	11	2	22	6351	499	23	5	14	26 M 18	7
860	329	1	6	25	6368	516	12	3	3	6352	500	24	6	25	14 A 18	8
861	330	2	7	6	6369	517	13	4	14	6353	501	25	7	6	6 A 21	9
862	331	3	8	17	6370	518	14	5	25	6354	502	26	8	17	19 A 15	10
863	332	4	9	28	6371	519	15	6	6	6355	503	27	9	28	11 A 18	10
864	333	5	10	9	6372	520	16	7	17	6356	504	28	10	9	2 A 20	12
865	334	6	11	20	6373	521	17	8	28	6357	505	1	11	20	22 A 21	13
866	335	7	12	1	6374	522	18	9	9	6358	506	2	12	1	7 A 17	14
867	336	8	13	12	6375	523	19	10	20	6359	507	3	13	12	30 M 20	15
868	337	9	14	23	6376	524	20	11	1	6360	508	4	14	23	18 A 20	1
869	338	10	15	4	6377	525	21	12	12	6361	509	5	15	4	3 A 16	2
870	339	11	16	15	6378	526	22	13	23	6362	510	6	16	15	26 M 19	3
871	340	12	17	26	6379	527	23	14	4	6363	511	7	17	26	15 A 20	4
872	341	13	18	7	6380	528	24	15	15	6364	512	8	18	7	30 M 15	5
873	342	14	19	18	6381	529	25	16	26	6365	513	9	19	18	19 A 16	6
874	343	15	1	0	6382	530	26	17	8	6366	514	10	1	30	11 A 20	7

Ère chrétienne dionysienne					Ère byzantine					Ère alexandrine					Les dates de Pâques avec l'âge de la lune	Indictions
Ans de Jésus-Christ	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire (alex.)	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires	Ans de la création	Cycle pascal	Cycle solaire	Cycle lunaire	Épactes lunaires		
875	344	16	2	11	6383	531	27	18	19	6367	515	11	2	11	27 M 16	8
876	345	17	3	22	*6384*	*532*	*28*	*19*	*30*	6368	516	12	3	22	15 A 16	9
877	346	18	4	3	6385	1	1	1	11	6369	517	13	4	3	7 A 19	10
878	347	19	5	14	6386	2	2	2	22	6370	518	14	5	14	23 M 15	11
879	348	20	6	25	6387	3	3	3	3	6371	519	15	6	25	12 A 16	12
880	349	21	7	6	6388	4	4	4	14	6372	520	16	7	6	3 A 18	13
881	350	22	8	17	6389	5	5	5	25	6373	521	17	8	17	23 A 19	14
882	351	23	9	28	6390	6	6	6	6	6374	522	18	9	28	8 A 15	15
883	352	24	10	9	6391	7	7	7	17	6375	523	19	10	9	31 M 18	1
884	353	25	11	20	6392	8	8	8	28	6376	524	20	11	20	19 A 18	2
885	354	26	12	1	6393	9	9	9	9	6377	525	21	12	1	11 A 21	3
886	355	27	13	12	6394	10	10	10	20	6378	526	22	13	12	27 M 17	4
887	356	28	14	23	6395	11	11	11	1	6379	527	23	14	23	16 A 18	5
888	357	1	15	4	6396	12	12	12	12	6380	528	24	15	4	7 A 20	6
889	358	2	16	15	6397	13	13	13	23	6381	529	25	16	15	23 M 16	7
890	359	3	17	26	6398	14	14	14	4	6382	530	26	17	26	12 A 17	8
891	360	4	18	7	6399	15	15	15	15	6383	531	27	18	7	4 A 20	9
892	361	5	19	18	6400	16	16	16	26	6384	532	28	19	18	23 A 20	10

Pour les années suivantes, on trouvera, dans chaque ère, l'année du cycle pascal respectif, avec les autres indications correspondantes, en soustrayant le nombre 532 de l'année exprimée et en se reportant dans nos colonnes à l'année obtenue par cette opération. Si elle ne s'y trouve pas, parce que trop basse, on procédera à nouveau sur elle de la même manière.

Soit, dans l'ère dionysienne, l'année 1330 : l'année correspondante du cycle pascal sera la même que pour l'année 798 (= 1330 moins 532), savoir (cf. nos colonnes ci-dessus) : 267.

Soit encore, dans l'ère byzantine, l'année 6980 (date basse prise à dessein) : l'année du cycle pascal sera la même que pour l'année 6448 (= 6980 moins 532), absente de nos colonnes, et que l'année 5916 (= 6448 moins 532), savoir (cf. nos colonnes) : 64.

III

CONCORDANCE ENTRE LES ANNÉES DE L'HÉGIRE ET LES ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
1	622	VII 16 F	VIII 15	IX 13	X 13	XI 11	XII 11	623 I 9	II 8	III 9	IV 8	V 7	VI 6
2*	623	5 C	4	2	2	X 39	XI 30	XII 29	624 I 28	II 26	III 27	IV 25	V 25
3	624	VI 24 A	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19	18	625 17	15	17	15	15
4	625	13 E	13	11	10	9	8	7	626 6	4	6	4	4
5*	626	2 B	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	627 I 24	II 23	III 24	IV 23
6	627	V 23 G	VI 22	21	20	18	18	16	16	628 14	13	13	12
7*	628	11 D	10	9	8	6	6	4	4	629 2	1	2	1
8	629	1 B	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	630 I 22	II 20	III 22
9	630	IV 20 F	20	18	18	16	15	14	13	12	631 11	9	11
10*	631	9 C	9	7	7	5	4	3	2	1	XII 31	632 I 29	II 28
11	632	III 29 A	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	20	633 18	17
12	633	18 E	17	16	15	14	13	11	11	9	9	634 7	6
13*	634	7 B	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	635 I 26
14	635	II 25 G	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23	21	20	19	18	17	636 16
15	636	14 D	15	13	13	11	11	9	8	7	6	5	637 4
16*	637	2 A	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24
17	638	I 23 F	II 22	III 23	IV 22	21	20	19	18	16	16	14	14
18*	639	12 C	11	12	11	10	9	8	7	5	5	3	3
19	640	2 A	1	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22
20	640	XII 21 E	641 I 20	II 18	20	18	18	16	16	14	13	12	11
21*	641	10 B	642 I 9	7	9	7	7	5	5	3	2	1	X 31
22	642	XI 30 G	XII 30	643 I 28	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	21
23	643	19 D	19	644 17	16	16	15	14	13	12	11	9	9
24*	644	7 A	7	645 5	4	5	4	3	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28
25	645	X 28 F	XI 27	XII 26	646 I 25	II 23	III 25	IV 23	V 23	VI 21	21	19	18
26*	646	17 C	16	15	647 14	12	14	12	12	10	10	8	7
27	647	7 A	6	5	648 4	2	3	1	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27
28*	648	IX 25 E	X 25	XI 23	XII 23	649 I 21	II 20	III 21	IV 20	19	18	17	16
29	649	14 B	14	12	12	650 10	9	10	9	8	7	6	5
30	650	4 G	4	2	2	XII 31	651 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26
31	651	VIII 24 D	IX 23	X 22	XI 21	20	652 19	17	18	16	16	14	14
32*	652	12 A	11	10	9	8	653 7	5	7	5	5	3	3
33	653	2 F	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	654 I 26	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23
34	654	VII 22 C	VIII 21	19	19	17	17	655 15	14	15	14	13	12
35*	655	11 G	10	8	8	6	6	656 4	3	3	2	1	V 31
36	656	VI 30 E	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	657 I 23	II 21	III 23	IV 21	21
37*	657	19 B	19	17	16	15	14	13	658 12	10	12	10	10
38	658	9 G	9	7	6	5	4	3	659 2	I 31	2	III 31	IV 30
39	659	V 29 D	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	660 I 20	II 19	19	18
40*	660	17 A	16	15	14	12	12	10	10	661 8	7	8	7
41	661	7 F	6	5	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	662 I 28	II 26	III 28
42	662	IV 26 C	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19	18	663 17	15	17
43*	663	15 G	15	13	13	11	10	9	8	7	664 6	4	5
44	664	4 E	4	2	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	665 I 24	II 23
45	665	III 24 B	IV 23	V 22	VI 21	20	19	17	17	15	15	666 13	12
46*	666	13 F	12	11	10	9	8	6	6	4	4	667 2	1
47	667	3 D	2	1	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	668 I 22
48*	668	II 20 A	III 21	IV 19	19	17	17	15	14	13	12	11	669 10
49	669	9 F	11	9	9	7	7	5	4	3	2	1	XII 31
50	670	I 29 C	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	20
51*	671	18 G	17	18	17	16	15	14	13	11	11	9	9
52	672	8 E	7	7	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28
53	672	XII 27 B	673 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	20	19	18	17
54*	673	16 F	674 15	13	15	13	13	11	11	9	8	7	6
55	674	6 D	675 5	3	5	3	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 28	X 27

Les chiffres romains désignent les mois juliens dans leur ordre : I = janvier ; II = février ; etc.
Les lettres indiquent les jours de la semaine : A = dimanche ; B = lundi ; etc.
Les astérisques désignent les années intercalaires, c'est-à-dire, celles où le dernier mois a 30 jours, au lieu de 29.

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
56*	675	XI 25 A	XII 25	676 I 23	II 22	III 22	IV 21	V 20	VI 19	VII 18	VIII 17	IX 15	X 15
57	676	14 F	14	677 12	11	12	11	10	9	8	7	5	5
58*	677	3 C	3	678 1	I 31	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24
59	678	X 23 G	XI 22	XII 21	679 I 20	II 18	20	18	18	16	16	14	13
60	679	13 E	12	11	680 10	8	9	7	7	5	5	3	2
61	680	1 B	X 31	XI 29	XII 29	681 I 27	II 26	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22
62*	681	IX 20 F	20	18	18	682 16	15	16	15	14	13	12	11
63	682	10 D	10	8	8	683 6	5	6	5	4	3	2	1
64	683	VIII 30 A	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	684 I 25	II 23	III 24	IV 22	V 22	VI 20	VII 20
65*	684	18 E	17	16	15	14	685 13	11	13	11	11	9	9
66	685	8 C	7	6	5	4	686 3	1	3	1	1	V 30	VI 29
67*	686	VII 28 G	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23	687 I 21	II 20	III 21	IV 20	19	18
68	687	18 E	17	15	15	13	13	688 11	10	10	9	8	7
69	688	6 B	5	3	3	1	1	XII 30	689 I 29	II 27	III 29	IV 27	V 27
70*	689	VI 25 F	VII 25	VIII 23	IX 22	X 21	XI 20	19	690 18	16	18	16	16
71	690	15 D	15	13	12	11	10	9	691 8	6	8	6	6
72	691	4 A	4	2	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	692 I 26	II 25	III 25	IV 24
73*	692	V 23 E	VI 22	VII 21	VIII 20	18	18	16	16	693 14	13	14	13
74	693	13 C	12	11	10	8	8	6	6	694 4	3	4	3
75	694	2 G	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	695 I 23	II 21	III 23
76*	695	IV 21 D	V 21	19	19	17	16	15	14	13	696 12	10	11
77	696	10 B	10	8	8	6	5	4	3	2	697 1	I 30	1
78*	697	III 30 F	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	XII 21	698 I 19	II 18
79	698	20 D	19	18	17	16	15	13	13	11	11	699 9	8
80	699	9 A	8	7	6	5	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	700 I 28
81*	700	II 26 E	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23	VIII 21	IX 20	19	18	17	701 16
82	701	15 C	17	15	15	13	13	11	10	9	8	7	702 6
83	702	4 G	6	4	4	2	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26
84*	703	I 24 D	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19	17	17	15	15
85	704	14 B	13	13	12	11	10	9	8	6	6	4	4
86*	705	2 F	1	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23
87	705	XII 23 D	706 I 22	II 20	III 22	20	20	18	18	16	15	14	13
88*	706	12 A	707 11	9	11	9	9	7	7	5	4	3	2
89	707	1 E	XII 31	708 I 29	II 28	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	X 21
90	708	XI 20 C	20	709 18	17	18	17	16	15	14	13	11	11
91	709	9 G	9	710 7	6	7	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30
92*	710	X 29 D	XI 28	XII 27	711 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	20	19
93	711	19 B	18	17	712 16	14	15	13	13	11	11	9	8
94	712	7 F	6	5	713 4	2	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28
95*	713	IX 26 C	X 26	XI 24	XII 24	714 I 22	II 21	III 22	IV 21	20	19	18	17
96	714	16 A	16	14	14	715 12	11	12	11	10	9	8	7
97*	715	5 E	5	3	3	716 1	I 31	II 29	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26
98	716	VIII 25 C	IX 24	X 23	XI 22	XII 21	717 I 20	18	20	18	18	16	16
99	717	14 G	13	12	11	10	718 9	7	9	7	7	5	5
100*	718	3 D	2	1	X 31	XI 29	XII 29	719 I 27	II 26	III 27	IV 26	V 25	VI 24
101	719	VII 24 B	VIII 23	IX 21	21	19	19	720 17	16	16	15	14	13
102	720	12 F	11	9	9	7	7	721 5	4	5	4	3	2
103*	721	1 C	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	722 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22
104	722	VI 21 A	21	19	18	17	16	15	723 14	12	14	12	12
105	723	10 E	10	8	7	6	5	4	724 3	1	2	III 31	IV 30
106*	724	V 29 B	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	725 I 20	II 19	20	19
107	725	19 G	18	17	16	14	14	12	12	726 10	9	10	9
108*	726	8 D	7	6	5	3	3	1	1	XII 30	727 I 29	II 27	III 29
109	727	IV 28 B	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	20	728 19	17	18
110	728	16 F	16	14	14	12	11	10	9	8	729 7	5	7

Années de l'Hégire	Ere chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
111*	729	IV 5 C	V 5	VI 3	VII 3	VIII 1	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27	730 I 25	II 24
112	730	III 26 A	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	21	19	19	17	17	731 15	14
113	731	15 E	14	13	12	11	10	8	8	6	6	732 4	3
114*	732	3 B	2	1	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	733 I 22
115	733	II 21 G	III 23	IV 21	21	19	19	17	16	15	14	13	734 12
116*	734	10 D	12	10	10	8	8	6	5	4	3	2	735 1
117	735	I 31 B	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22
118*	736	20 F	II 19	19	18	17	16	15	14	12	12	10	10
119	737	8 C	7	8	7	6	5	4	3	1	1	X 30	XI 29
120	737	XII 29 A	738 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19
121	738	18 E	739 17	15	17	15	15	13	13	11	10	9	8
122*	739	7 B	740 6	4	5	3	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27
123	740	XI 26 G	XII 26	741 I 24	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19	17	17
124	741	15 D	15	742 13	12	13	12	11	10	9	8	6	6
125*	742	4 A	4	743 2	1	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25
126	743	X 25 F	XI 24	XII 23	744 I 22	II 20	III 21	19	19	17	17	15	14
127*	744	13 C	12	11	745 10	8	10	8	8	6	6	4	3
128	745	3 A	2	1	XII 31	746 I 29	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24
129	746	IX 22 E	X 22	XI 20	20	747 18	17	18	17	16	15	14	13
130*	747	11 B	11	9	9	748 7	6	6	5	4	3	2	1
131	748	VIII 31 G	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	749 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22
132	749	20 D	19	18	17	16	750 15	13	15	13	13	11	11
133*	750	9 A	8	7	6	5	751 4	2	4	2	2	V 31	VI 30
134	751	VII 30 F	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25	752 I 23	II 22	III 22	IV 21	20	19
135	752	18 C	17	15	15	13	13	753 11	10	11	10	9	8
136*	753	7 G	6	4	4	2	2	XII 31	754 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28
137	754	VI 27 E	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22	21	755 20	18	20	18	18
138*	755	16 B	16	14	13	12	11	10	756 9	7	8	6	6
139	756	5 G	5	3	2	1	X 31	XI 29	XII 29	757 I 27	II 26	III 27	IV 26
140	757	V 25 D	VI 24	VII 23	VIII 22	IX 20	20	18	18	758 16	15	16	15
141*	758	14 A	13	12	11	9	9	7	7	759 5	4	5	4
142	759	4 F	3	2	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	760 I 25	II 23	III 24
143	760	IV 22 C	V 22	VI 20	VII 20	18	17	16	15	14	761 13	11	13
144*	761	11 G	11	9	9	7	6	5	4	3	762 2	I 31	2
145	762	1 E	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23	763 I 21	II 20
146*	763	III 21 B	IV 20	19	18	17	16	14	14	12	12	764 10	9
147	764	10 G	9	8	7	6	5	3	3	1	1	XII 30	765 I 29
148*	765	II 27 D	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25	VIII 23	IX 22	X 21	XI 20	19	766 18
149	766	16 A	18	16	16	14	14	12	11	10	9	8	767 7
150	767	6 F	8	6	6	4	4	2	1	IX 30	X 30	XI 18	XII 28
151	768	I 26 C	II 25	III 23	IV 24	V 23	VI 22	VII 21	VIII 20	18	18	16	16
152*	769	14 G	13	14	13	12	11	10	9	7	7	5	5
153	770	4 E	3	4	3	2	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25
154	770	XII 24 B	771 I 23	II 21	III 23	IV 21	V 21	19	19	17	16	15	14
155*	771	13 F	772 12	10	11	9	9	7	7	5	4	3	2
156	772	2 D	773 1	I 30	1	III 30	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23
157*	773	XI 21 A	XII 21	774 I 19	II 18	19	18	17	16	15	14	12	12
158	774	11 F	11	775 9	8	9	8	7	6	5	4	2	2
159	775	X 31 C	XI 30	XII 29	776 I 28	II 26	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23	VIII 21	IX 20
160*	776	19 G	18	17	777 16	14	16	14	14	12	12	10	9
161	777	9 E	8	7	778 6	4	6	4	4	2	2	VII 31	VIII 30
162	778	IX 28 B	X 28	XI 26	XII 26	779 I 24	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19
163*	779	17 F	17	15	15	780 13	12	12	11	10	9	8	7
164	780	6 D	6	4	4	781 2	1	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28
165	781	VIII 26 A	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	782 I 21	II 19	III 21	19	19	17	17

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
166*	782	VIII 15 E	IX 14	X 13	XI 12	XII 11	783 I 10	II 8	III 10	IV 8	V 8	VI 6	VII 6
167	783	5 C	4	3	2	1	XII 31	784 I 29	II 28	III 28	IV 27	V 26	VI 25
168*	784	VII 24 G	VIII 23	IX 21	X 21	XI 19	19	785 17	16	17	16	15	14
169	785	14 E	13	11	11	9	9	786 7	6	7	6	5	4
170	786	3 B	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	787 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24
171*	787	VI 22 F	VII 22	20	19	18	17	16	788 15	13	14	12	12
172	788	11 D	11	9	8	7	6	5	789 4	2	4	2	2
173	789	V 31 A	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	790 I 22	II 21	III 22	IV 21
174*	790	20 E	19	18	17	15	15	13	13	791 11	10	11	10
175	791	10 C	9	8	7	5	5	3	3	792 1	I 31	II 29	III 30
176*	792	IV 28 G	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	XII 20	793 I 19	17	19
177	793	18 E	18	16	16	14	13	12	11	10	794 9	7	9
178	794	7 B	7	5	5	3	2	1	X 31	XI 29	XII 29	795 I 27	II 26
179*	795	III 27 F	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	IX 20	20	18	18	796 16	15
180	796	16 D	15	14	13	12	11	9	9	7	7	797 5	4
181	797	5 A	4	3	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	798 I 24
182*	798	II 22 E	III 24	IV 22	V 22	VI 20	20	18	17	16	15	14	799 13
183	799	12 C	14	12	12	10	10	8	7	6	5	4	800 3
184	800	1 G	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22
185*	801	I 20 D	II 19	20	19	18	17	16	15	13	13	11	11
186	802	10 B	9	10	9	8	7	6	5	3	3	1	1
187*	802	XII 30 F	803 I 29	II 27	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25	VIII 23	IX 22	X 21	XI 20
188	803	20 D	804 19	17	18	16	16	14	14	12	11	10	9
189	804	8 A	805 7	5	7	5	5	3	3	1	VIII 31	IX 29	X 29
190*	805	XI 27 E	XII 27	806 I 25	II 24	III 25	IV 24	V 23	VI 22	VII 21	20	18	18
191	806	17 C	17	807 15	14	15	14	13	12	11	10	8	8
192	807	6 G	6	808 4	3	3	2	1	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26
193*	808	X 25 D	XI 24	XII 23	809 I 22	II 20	III 22	IV 20	20	18	18	16	15
194	809	15 B	14	13	810 12	10	12	10	10	8	8	6	5
195	810	4 F	3	2	811 1	I 30	1	III 30	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25
196*	811	IX 23 C	X 23	XI 21	XII 21	812 I 19	II 18	18	17	16	15	14	13
197	812	12 A	12	10	10	813 8	7	8	7	6	5	4	3
198*	813	1 E	1	X 30	XI 29	XII 28	814 I 27	II 25	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23
199	814	VIII 22 C	IX 21	20	19	18	815 17	15	17	15	15	13	13
200	815	11 G	10	9	8	7	816 6	4	5	3	3	1	1
201*	816	VII 30 D	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25	817 I 23	II 22	III 23	IV 22	V 21	VI 20
202	817	20 B	19	17	17	15	15	818 13	12	13	12	11	10
203	818	9 F	8	6	6	4	4	819 2	1	2	1	IV 30	V 30
204*	819	VI 28 C	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	820 I 21	II 19	III 20	18	18
205	820	17 A	17	15	14	13	12	11	821 10	8	10	8	8
206*	821	6 E	6	4	3	2	1	XI 30	XII 30	822 I 28	II 27	III 28	IV 27
207	822	V 27 C	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	20	20	823 18	17	18	17
208	823	16 G	15	14	13	11	11	9	9	824 7	6	6	5
209*	824	4 D	3	2	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	825 I 25	II 23	III 25
210	825	IV 24 B	V 24	VI 22	VII 22	20	19	18	17	16	826 15	13	15
211	826	13 F	13	11	11	9	8	7	6	5	827 4	2	4
212*	827	2 C	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	828 I 22	II 21
213	828	III 22 A	IV 21	20	19	18	17	15	15	13	13	829 11	10
214	829	11 E	10	9	8	7	6	4	4	2	2	XII 31	830 I 30
215*	830	II 28 B	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	20	831 19
216	831	18 G	20	18	18	16	16	14	13	12	11	10	832 9
217*	832	7 D	8	6	6	4	4	2	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28
218	833	I 27 B	II 26	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	20	20	18	18
219	834	16 F	15	16	15	14	13	12	11	9	9	7	7
220*	835	5 C	4	5	4	3	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
221	835	XII 26 A	836 I 25	II 23	III 24	IV 22	V 22	VI 20	VII 20	VIII 18	IX 17	X 16	XI 15
222	836	14 E	837 13	11	13	11	11	9	9	7	6	5	4
223*	837	3 B	838 2	I 31	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24
224	838	XI 23 G	XII 23	839 I 21	II 20	21	20	19	18	17	16	14	14
225	839	12 D	12	840 10	9	9	8	7	6	5	4	2	2
226*	840	X 31 A	XI 30	XII 29	841 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21
227	841	21 F	20	19	842 18	16	18	16	16	14	14	12	11
228*	842	10 C	9	8	843 7	5	7	5	5	3	3	1	VIII 31
229	843	IX 30 A	X 30	XI 28	XII 28	844 I 26	II 25	III 25	IV 24	V 23	VI 22	VII 21	20
230	844	18 E	18	16	16	845 14	13	14	13	12	11	10	9
231*	845	7 B	7	5	5	846 3	2	3	2	1	V 31	VI 29	VII 29
232	846	VIII 28 G	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	847 I 23	II 21	III 23	IV 21	21	19	19
233	847	17 D	16	15	14	13	848 12	10	11	9	9	7	7
234*	848	5 A	4	3	2	1	XII 31	849 I 29	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26
235	849	VII 26 F	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	21	850 19	18	19	18	17	16
236*	850	15 C	14	12	12	10	10	851 8	7	8	7	6	5
237	851	5 A	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	852 I 28	II 26	III 27	IV 25	V 25
238	852	VI 23 E	VII 23	VIII 21	IX 20	19	18	17	853 16	14	16	14	14
239*	853	12 B	12	10	9	8	7	6	854 5	3	5	3	3
240	854	2 G	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 28	855 I 24	II 23	III 24	IV 23
241	855	V 22 D	VI 21	20	19	17	17	15	15	856 13	12	12	11
242*	856	10 A	9	8	7	5	5	3	3	857 1	I 31	1	III 31
243	857	IV 30 F	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	858 I 21	II 19	21
244	858	19 C	19	17	17	15	14	13	12	11	859 10	8	10
245*	859	8 G	8	6	6	4	3	2	1	XI 30	XII 30	860 I 28	II 27
246	860	III 28 E	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	X 21	19	19	861 17	16
247*	861	17 B	16	15	14	13	12	10	10	8	8	862 6	5
248	862	7 G	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	863 I 26
249	863	II 24 D	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	20	19	18	17	16	864 15
250*	864	13 A	16	14	14	12	12	10	9	8	7	6	865 5
251	865	2 F	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24
252	866	I 22 C	II 21	III 22	IV 21	20	19	18	17	15	15	13	13
253*	867	11 G	10	11	10	9	8	7	6	4	4	2	2
254	868	1 E	I 31	II 29	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21
255	868	XII 20 B	869 I 19	17	19	17	17	15	15	13	12	11	10
256*	869	9 F	870 8	6	8	6	6	4	4	2	1	IX 30	X 30
257	870	XI 29 D	XII 29	871 I 27	II 26	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	20	20
258*	871	18 A	18	872 16	15	15	14	13	12	11	10	8	8
259	872	7 F	7	873 5	4	5	4	3	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28
260	873	X 27 C	XI 26	XII 25	874 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22	VI 20	20	18	17
261*	874	16 G	15	14	875 13	11	13	11	11	9	9	7	6
262	875	6 E	5	4	876 3	1	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26
263	876	IX 24 B	X 24	XI 22	XII 22	877 I 20	II 19	20	19	18	17	16	15
264*	877	13 F	13	11	11	878 9	8	9	8	7	6	5	4
265	878	3 D	3	1	1	XII 30	879 I 29	II 27	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25
266*	879	VIII 23 A	IX 22	X 21	XI 20	19	880 18	16	17	15	15	13	13
267	880	12 F	11	10	9	8	881 7	5	7	5	5	3	3
268	881	1 C	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27	882 I 25	II 24	III 25	IV 24	V 23	VI 22
269*	882	VII 21 G	20	18	18	16	16	883 14	13	14	13	12	11
270	883	11 E	10	8	8	6	6	884 4	3	3	2	1	V 31
271	884	VI 29 B	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	885 I 22	II 20	III 22	IV 20	20
272*	885	18 F	18	16	15	14	13	12	886 11	9	11	9	9
273	886	8 D	8	6	5	4	3	2	887 1	I 30	1	III 30	IV 29
274	887	V 28 A	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	XII 21	888 I 19	II 18	18	17
275*	888	16 E	15	14	13	11	11	9	9	889 7	6	7	6

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l hidje
276	889	V 6 C	VI 5	VII 4	VIII 3	IX 1	X 1	X 30	XI 29	XII 28	890 I 27	II 25	III 27
277*	890	IV 25 G	V 25	VI 23	VII 23	VIII 21	IX 20	19	18	17	891 16	14	16
278	891	15 E	15	13	13	11	10	9	8	7	892 6	4	5
279	892	3 B	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25	893 I 23	II 22
280*	893	III 23 F	IV 22	V 21	VI 20	19	18	16	16	14	14	894 12	11
281	894	13 D	12	11	10	9	8	6	6	4	4	895 2	1
282	895	2 A	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	896 I 21
283*	896	II 19 E	III 20	18	18	16	16	14	13	12	11	10	897 9
284	897	8 C	10	8	8	6	6	4	3	2	1	XI 30	XII 30
285	898	I 28 G	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	X 21	19	19
286*	899	17 D	16	17	16	15	14	13	12	10	10	8	8
287	900	7 B	6	6	5	4	3	2	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27
288*	900	XII 26 F	901 I 25	II 23	III 25	IV 23	V 23	VI 21	VII 21	19	18	17	16
289	901	16 D	902 15	13	15	13	13	11	11	9	8	7	6
290	902	5 A	903 4	2	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26
291*	903	XI 24 E	XII 24	904 I 22	II 21	III 21	IV 20	19	18	17	16	14	14
292	904	13 C	13	905 11	10	11	10	9	8	7	6	4	4
293	905	2 G	2	XII 31	906 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23
294*	906	X 22 D	XI 21	20	907 19	17	19	17	17	15	15	13	12
295	907	12 B	11	10	908 9	7	8	6	6	4	4	2	1
296*	908	IX 30 F	X 30	XI 28	XII 28	909 I 26	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	VIII 21
297	909	20 D	20	18	18	910 16	15	16	15	14	13	12	11
298	910	9 A	9	7	7	911 5	4	5	4	3	2	1	VII 31
299*	911	VIII 29 E	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	912 I 24	II 22	III 23	IV 21	V 21	VI 19	19
300	912	18 C	17	16	15	14	913 13	11	13	11	11	9	9
301	913	7 G	6	5	4	3	914 2	I 31	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28
302*	914	VII 27 D	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	915 I 20	II 19	20	19	18	17
303	915	17 B	16	14	14	12	12	916 10	9	9	8	7	6
304	916	5 F	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	917 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26
305*	917	VI 24 C	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19	18	918 17	15	17	15	15
306	918	14 A	14	12	11	10	9	8	919 7	5	7	5	5
307*	919	3 E	3	1	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27	920 I 25	II 24	III 24	IV 23
308	920	V 23 C	VI 22	VII 21	20	18	18	16	16	921 14	13	14	13
309	921	12 G	11	10	9	7	7	5	5	922 3	2	3	2
310*	922	1 D	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	923 I 22	II 20	III 22
311	923	IV 21 B	21	19	19	17	16	15	14	13	924 12	10	11
312	924	9 F	9	7	7	5	4	3	2	1	XII 31	925 I 29	II 28
313*	925	III 29 C	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	20	926 18	17
314	926	19 A	18	17	16	15	14	12	12	10	10	927 8	7
315	927	8 E	7	6	5	4	3	1	1	X 30	XI 29	XII 28	928 I 27
316*	928	II 25 B	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	VIII 20	IX 19	18	17	16	929 15
317	929	14 G	16	14	14	12	12	10	9	8	7	6	930 5
318*	930	3 D	5	3	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25
319	931	I 24 B	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19	17	17	15	15
320	932	13 F	12	12	11	10	9	8	7	5	5	3	3
321*	933	1 C	I 31	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22
322	933	XII 22 A	934 I 21	II 19	21	19	19	17	17	15	14	13	12
323	934	11 E	935 10	8	10	8	8	6	6	4	3	2	1
324*	935	XI 30 B	XII 30	936 I 28	II 27	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	IX 20	X 20
325	936	19 G	19	937 17	16	17	16	15	14	13	12	10	10
326*	937	8 D	8	938 6	5	6	5	4	3	2	1	VIII 30	IX 29
327	938	X 29 B	XI 28	XII 27	939 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	20	19
328	939	18 F	17	16	940 15	13	14	12	12	10	10	8	7
329*	940	6 C	5	4	941 3	1	3	1	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27
330	941	IX 26 A	X 26	XI 24	XII 24	942 I 22	II 21	III 22	IV 21	20	19	18	17

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
331	942	IX 15 E	X 15	XI 13	XII 13	943 I 11	II 10	III 11	IV 10	V 9	VI 8	VII 7	VIII 6
332*	943	4 B	4	2	2	XII 31	944 I 30	II 28	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25
333	944	VIII 24 G	IX 23	X 22	XI 21	20	945 19	17	19	17	17	15	15
334	945	13 D	12	11	10	9	946 8	6	8	6	6	4	4
335*	946	2 A	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	947 I 26	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23
336	947	VII 23 F	VIII 22	20	20	18	18	948 16	15	15	14	13	12
337*	948	11 C	10	8	8	6	6	949 4	3	4	3	2	1
338	949	1 A	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	950 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22
339	950	VI 20 E	20	18	17	16	15	14	951 13	11	13	11	11
340*	951	9 B	9	7	6	5	4	3	952 2	I 31	1	III 30	IV 29
341	952	V 29 G	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	953 I 20	II 19	20	19
342	953	18 D	17	16	15	13	13	11	11	954 9	8	9	8
343*	954	7 A	6	5	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	955 I 28	II 26	III 28
344	955	IV 27 F	V 27	VI 25	VII 25	VIII 23	IX 22	21	20	19	956 18	16	17
345	956	15 C	15	13	13	11	10	9	8	7	957 6	4	6
346*	957	4 G	4	2	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	958 I 24	II 23
347	958	III 25 E	IV 24	V 23	VI 22	21	20	18	18	16	16	959 14	13
348*	959	14 B	13	12	11	10	9	7	7	5	5	960 3	2
349	960	3 G	2	1	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	961 I 22
350	961	II 20 D	III 22	IV 20	20	18	18	16	15	14	13	12	962 11
351*	962	9 A	11	9	9	7	7	5	4	3	2	1	XII 31
352	963	I 30 F	1	III 30	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	20
353	964	19 C	II 18	18	17	16	15	14	13	11	11	9	9
354*	965	7 G	6	7	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28
355	965	XII 28 E	966 I 27	II 25	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23	21	20	19	18
356*	966	17 B	967 16	14	16	14	14	12	12	10	9	8	7
357	967	7 G	968 6	4	5	3	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27
358	968	XI 25 D	XII 25	969 I 23	II 22	III 23	IV 22	V 21	VI 20	19	18	16	16
359*	969	14 A	14	970 12	11	12	11	10	9	8	7	5	5
360	970	4 F	4	971 2	1	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25
361	971	X 24 C	XI 23	XII 22	972 I 21	II 19	III 20	18	18	16	16	14	13
362*	972	12 G	11	10	973 9	7	9	7	7	5	5	3	2
363	973	2 E	1	XI 30	XII 30	974 I 28	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23
364	974	IX 21 B	X 21	19	19	975 17	16	17	16	15	14	13	12
365*	975	10 F	10	8	8	976 6	5	5	4	3	2	1	VII 31
366	976	VIII 30 D	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	977 I 25	II 23	III 25	IV 23	V 23	VI 21	21
367*	977	19 A	18	17	16	15	978 14	12	14	12	12	10	10
368	978	9 F	8	7	6	5	979 4	2	4	2	2	V 31	VI 30
369	979	VII 29 C	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	980 I 22	II 21	III 21	IV 20	19	18
370*	980	17 G	16	14	14	12	12	981 10	9	10	9	8	7
371	981	7 E	6	4	4	2	2	XII 31	982 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28
372	982	VI 26 B	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	20	983 19	17	19	17	17
373*	983	15 F	15	13	12	11	10	9	984 8	6	7	5	5
374	984	4 D	4	2	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	985 I 26	II 25	III 26	IV 25
375	985	V 24 A	VI 23	VII 22	VIII 21	19	19	17	17	986 15	14	15	14
376*	986	13 E	12	11	10	8	8	6	6	987 4	3	4	3
377	987	3 C	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	988 I 24	II 22	III 23
378	988	IV 21 G	V 21	VI 19	19	17	16	15	14	13	989 12	10	12
379	989	11 E	11	9	9	7	6	5	4	3	990 2	I 31	2
380	990	III 31 B	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	991 I 20	II 19
381*	991	20 F	19	18	17	16	15	13	13	11	11	992 9	8
382	992	9 D	8	7	6	5	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	993 I 28
383	993	II 26 A	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19	18	994 17
384*	994	15 E	17	15	15	13	13	11	10	9	8	7	995 6
385	995	5 C	7	5	5	3	3	1	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
386*	996	I 25 G	II 24	III 24	IV 23	V 22	VI 21	VII 20	VIII 19	IX 17	X 17	XI 15	XII 15
387	997	14 E	13	14	13	12	11	10	9	7	7	5	5
388	998	3 B	2	3	2	1	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24
389*	998	XII 23 F	999 I 22	II 20	III 22	IV 20	20	18	18	16	15	14	13
390	999	13 D	1000 12	10	11	9	9	7	7	5	4	3	2
391	1000	1 A	XII 31	1001 I 29	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22
392*	1001	XI 20 E	20	1002 18	17	18	17	16	15	14	13	11	11
393	1002	10 C	10	1003 8	7	8	7	6	5	4	3	1	1
394	1003	X 30 G	XI 29	XII 28	1004 I 27	II 25	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	VIII 20	IX 19
395*	1004	18 D	17	16	1005 15	13	15	13	13	11	11	9	8
396	1005	8 B	7	6	1006 5	3	5	3	3	1	1	VII 30	VIII 29
397*	1006	IX 27 F	X 27	XI 25	XII 25	1007 I 23	II 22	III 23	IV 22	V 21	VI 20	19	18
398	1007	17 D	17	15	15	1008 13	12	12	11	10	9	8	7
399	1008	5 A	5	3	3	1009 1	I 31	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27
400*	1009	VIII 25 E	IX 24	X 23	XI 22	XII 21	1010 I 20	II 18	20	18	18	16	16
401	1010	15 C	14	13	12	11	1011 10	8	10	8	8	6	6
402	1011	4 G	3	2	1	XI 30	XII 30	1012 I 28	II 27	III 27	IV 26	V 25	VI 24
403*	1012	VII 23 D	VIII 22	IX 20	X 20	18	18	1013 16	15	16	15	14	13
404	1013	13 B	12	10	10	8	8	1014 6	5	6	5	4	3
405	1014	2 F	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	1015 I 25	II 23	III 25	IV 23	V 23
406*	1015	VI 21 C	VII 21	19	18	17	16	15	1016 14	12	13	11	11
407	1016	10 A	10	8	7	6	5	4	1017 3	1	3	1	1
408*	1017	V 30 E	VI 29	VII 28	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23	1018 I 21	II 20	III 21	IV 20
409	1018	20 C	19	18	17	15	15	13	13	1019 11	10	11	10
410	1019	9 G	8	7	6	4	4	2	2	XII 31	1020 I 30	II 28	III 29
411*	1020	IV 27 D	V 27	VI 25	VII 25	VIII 23	IX 22	X 21	XI 20	19	1021 18	16	18
412	1021	17 B	17	15	15	13	12	11	10	9	1022 8	6	8
413	1022	6 F	6	4	4	2	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	1023 I 26	II 25
414*	1023	III 26 C	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	VIII 21	19	19	17	17	1024 15	14
415	1024	15 A	14	13	12	11	10	8	8	6	6	1025 4	3
416*	1025	4 E	3	2	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	1026 I 23
417	1026	II 22 C	III 24	IV 22	V 22	20	20	18	17	16	15	14	1027 13
418	1027	11 G	13	11	11	9	9	7	6	5	4	3	1028 2
419*	1028	I 31 D	1	III 30	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	XII 21
420	1029	20 B	II 19	20	19	18	17	16	15	13	13	11	11
421	1030	9 F	8	9	8	7	6	5	4	2	2	X 31	XI 30
422*	1030	XII 29 C	1031 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19
423	1031	19 A	1032 18	16	17	15	15	13	13	11	10	9	8
424	1032	7 E	1033 6	4	6	4	4	2	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28
425*	1033	XI 26 B	XII 26	1034 I 24	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19	17	17
426	1034	16 G	16	1035 14	13	14	13	12	11	10	9	7	7
427*	1035	5 D	5	1036 3	2	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25
428	1036	X 25 B	XI 24	XII 23	1037 I 22	II 20	III 22	20	20	18	18	16	15
429	1037	14 F	13	12	1038 11	9	11	9	9	7	7	5	4
430*	1038	3 C	2	1	XII 31	1039 I 29	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24
431	1039	IX 23 A	X 23	XI 21	21	1040 19	18	18	17	16	15	14	13
432	1040	11 E	11	9	9	1041 7	6	7	6	5	4	3	2
433*	1041	VIII 31 B	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	1042 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22
434	1042	21 G	20	19	18	17	1043 16	14	16	14	14	12	12
435	1043	10 D	9	8	7	6	1044 5	3	4	2	2	V 31	VI 30
436*	1044	VII 29 A	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	1045 I 22	II 21	III 22	IV 21	20	19
437	1045	19 F	18	16	16	14	14	1046 12	11	12	11	10	9
438*	1046	8 C	7	5	5	3	3	1047 1	I 31	1	III 31	IV 29	V 29
439	1047	VI 28 A	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	1048 I 21	II 19	20	18	18
440	1048	16 E	16	14	13	12	11	10	1049 9	7	9	7	7

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
441*	1049	VI 5 B	VII 5	VIII 3	IX 2	X 1	X 31	XI 29	XII 29	1050 I 27	II 26	III 27	IV 26
442	1050	V 26 G	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	21	19	19	1051 17	16	17	16
443	1051	15 D	14	13	12	10	10	8	8	1052 6	5	5	4
444*	1052	3 A	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	1053 I 24	II 22	III 24
445	1053	IV 23 F	V 23	VI 21	21	19	18	17	16	15	1054 14	12	14
446*	1054	12 C	12	10	10	8	7	6	5	4	1055 3	1	3
447	1055	2 A	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	1056 I 22	II 21
448	1056	III 21 E	IV 20	19	18	17	16	14	14	12	12	1057 10	9
449*	1057	10 B	9	8	7	6	5	3	3	1	1	XII 30	1058 I 29
450	1058	II 28 G	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	20	1059 19
451	1059	17 D	19	17	17	15	15	13	12	11	10	9	1060 8
452*	1060	6 A	7	5	5	3	3	1	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27
453	1061	I 26 F	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	21	19	19	17	17
454	1062	15 C	14	15	14	13	12	11	10	8	8	6	6
455*	1063	4 G	3	4	3	2	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25
456	1063	XII 25 E	1064 I 24	II 22	III 23	IV 21	V 21	19	19	17	16	15	14
457*	1064	13 B	1065 12	10	12	10	10	8	8	6	5	4	3
458	1065	3 G	1066 2	I 31	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24
459	1066	XI 22 D	XII 22	1067 I 20	II 19	20	19	18	17	16	15	13	13
460*	1067	11 A	11	1068 9	8	8	7	6	5	4	3	1	1
461	1068	X 31 F	XI 30	XII 29	1069 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21
462	1069	20 C	19	18	1070 17	15	17	15	15	13	13	11	10
463*	1070	9 G	8	7	1071 6	4	6	4	4	2	2	VII 31	VIII 30
464	1071	IX 29 E	X 29	XI 27	XII 27	1072 I 25	II 24	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19
465	1072	17 B	17	15	15	1073 13	12	13	12	11	10	9	8
466*	1073	6 F	6	4	4	1074 2	1	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28
467	1074	VIII 27 D	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	1075 I 22	II 20	III 22	20	20	18	18
468*	1075	16 A	15	14	13	12	1076 11	9	10	8	8	6	6
469	1076	5 F	4	3	2	1	XII 31	1077 I 29	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26
470	1077	VII 25 C	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	20	1078 18	17	18	17	16	15
471*	1078	14 G	13	11	11	9	9	1079 7	6	7	6	5	4
472	1079	4 E	3	1	1	X 30	XI 29	XII 28	1080 I 27	II 25	III 26	IV 24	V 24
473	1080	VI 22 B	VII 22	VIII 20	IX 19	18	17	16	1081 15	13	15	13	13
474*	1081	11 F	11	9	8	7	6	5	1082 4	2	4	2	2
475	1082	1 D	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25	1083 I 23	II 22	III 23	IV 22
476*	1083	V 21 A	VI 20	19	18	16	16	14	14	1084 12	11	11	10
477	1084	10 F	9	8	7	5	5	3	3	1085 1	I 31	1	III 31
478	1085	IV 29 C	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22	XII 21	1086 I 20	II 18	20
479*	1086	18 G	18	16	16	14	13	12	11	10	1087 9	7	9
480	1087	8 E	8	6	6	4	3	2	1	XI 30	XII 30	1088 I 28	II 27
481	1088	III 27 B	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	IX 20	X 20	18	18	1089 16	15
482*	1089	16 F	15	14	13	12	11	9	9	7	7	1090 5	4
483	1090	6 D	5	4	3	2	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	1091 I 25
484	1091	II 23 A	III 25	IV 23	V 23	VI 21	VII 21	19	18	17	16	15	1092 14
485*	1092	12 E	13	11	11	9	9	7	6	5	4	3	1093 2
486	1093	1 C	3	1	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23
487*	1094	I 21 G	II 20	III 21	IV 20	19	18	17	16	14	14	12	12
488	1095	11 E	10	11	10	9	8	7	6	4	4	2	2
489	1095	XII 31 B	1096 I 30	II 28	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25	VIII 23	IX 22	X 21	XI 20
490*	1096	19 F	1097 18	16	18	16	16	14	14	12	11	10	9
491	1097	9 D	1098 8	6	8	6	6	4	4	2	1	IX 30	X 30
492	1098	XI 28 A	XII 28	1099 I 26	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	VIII 21	19	19
493*	1099	17 E	17	1100 15	14	14	13	12	11	10	9	7	7
494	1100	6 C	6	1101 4	3	4	3	2	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27
495	1101	X 26 G	XI 25	XII 24	1102 I 23	II 21	III 23	IV 21	V 21	19	19	17	16

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
496*	1102	X 15 D	XI 14	XII 13	1103 I 12	II 10	III 12	IV 10	V 10	VI 8	VII 8	VIII 6	IX 5
497	1103	5 B	4	3	1104 2	I 31	1	III 30	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25
498*	1104	IX 23 F	X 23	XI 21	XII 21	1105 I 19	II 18	19	18	17	16	15	14
499	1105	13 D	13	11	11	1106 9	8	9	8	7	6	5	4
500	1106	2 A	2	X 31	XI 30	XII 29	1107 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24
501*	1107	VIII 22 E	IX 21	20	19	18	1108 17	15	16	14	14	12	12
502	1108	11 C	10	9	8	7	1109 6	4	6	4	4	2	2
503	1109	VII 31 G	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	1110 I 24	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21
504*	1110	20 D	19	17	17	15	15	1111 13	12	13	12	11	10
505	1111	10 B	9	7	7	5	5	1112 3	2	2	1	IV 30	V 30
506*	1112	VI 28 F	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	1113 I 21	II 19	III 21	19	19
507	1113	18 D	18	16	15	14	13	12	1114 11	9	11	9	9
508	1114	7 A	7	5	4	3	2	1	XII 31	1115 I 29	II 28	III 29	IV 28
509*	1115	V 27 E	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	20	1116 18	17	17	16
510	1116	16 C	15	14	13	11	11	9	9	1117 7	6	7	6
511	1117	5 G	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	1118 I 26	II 24	III 26
512*	1118	IV 24 D	V 24	VI 22	VII 22	20	19	18	17	16	1119 15	13	15
513	1119	14 B	14	12	12	10	9	8	7	6	1120 5	3	4
514	1120	2 F	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	1121 I 22	II 21
515*	1121	III 22 C	IV 21	20	19	18	17	15	15	13	13	1122 11	10
516	1122	12 A	11	10	9	8	7	5	5	3	3	1123 1	I 31
517*	1123	1 E	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22	XII 21	1124 I 20
518	1124	II 19 C	20	18	18	16	16	14	13	12	11	10	1125 9
519	1125	7 G	9	7	7	5	5	3	2	1	X 31	XI 29	XII 29
520*	1126	I 27 D	II 26	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	IX 20	20	18	18
521	1127	17 B	16	17	16	15	14	13	12	10	10	8	8
522	1128	6 F	5	5	4	3	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26
523*	1128	XII 25 C	1129 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22	VI 20	20	18	17	16	15
524	1129	15 A	1130 14	12	14	12	12	10	10	8	7	6	5
525	1130	4 E	1131 3	1	3	1	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27	IX 25	X 25
526*	1131	XI 23 B	XII 23	1132 I 21	II 20	III 20	IV 19	18	17	16	15	13	13
527	1132	12 G	12	1133 10	9	10	9	8	7	6	5	3	3
528*	1133	1 D	1	XII 30	1134 I 29	II 27	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25	VIII 23	IX 22
529	1134	X 22 B	XI 21	20	1135 19	17	19	17	17	15	15	13	12
530	1135	11 F	10	9	1136 8	6	7	5	5	3	3	1	VIII 31
531*	1136	IX 29 C	X 29	XI 27	XII 27	1137 I 25	II 24	III 25	IV 24	V 23	VI 22	VII 21	20
532	1137	19 A	19	17	17	1138 15	14	15	14	13	12	11	10
533	1138	8 E	8	6	6	1139 4	3	4	3	2	1	VI 30	VII 30
534*	1139	VIII 28 B	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	1140 I 23	II 21	III 22	IV 20	V 20	18	18
535	1140	17 G	16	15	14	13	1141 12	10	12	10	10	8	8
536*	1141	6 D	5	4	3	2	1142 1	I 30	1	III 30	IV 29	V 28	VI 27
537	1142	VII 27 B	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	1143 I 20	II 19	20	19	18	17
538	1143	16 F	15	13	13	11	11	1144 9	8	8	7	6	5
539*	1144	4 C	3	1	1	X 30	XI 29	XII 28	1145 I 27	II 25	III 27	IV 25	V 25
540	1145	VI 24 A	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19	18	1146 17	15	17	15	15
541	1146	13 E	13	11	10	9	8	7	1147 6	4	6	4	4
542*	1147	2 B	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	1148 I 24	II 23	III 23	IV 22
543	1148	V 22 G	VI 21	20	19	17	17	15	15	1149 13	12	13	12
544	1149	11 D	10	9	8	6	6	4	4	1150 2	1	2	1
545*	1150	IV 30 A	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	1151 I 21	II 19	III 21
546	1151	20 F	20	18	18	16	15	4	13	12	1152 11	9	10
547*	1152	8 C	8	6	6	4	3	2	1	XI 30	XII 30	1153 I 28	II 27
548	1153	III 29 A	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	20	10	1154 18	17
549	1154	18 E	17	16	15	14	13	11	11	9	9	1155 7	6
550*	1155	7 B	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	1156 I 26

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
551	1156	II 25 G	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	VIII 20	IX 19	X 18	XI 17	XII 16	1157 I 15
552	1157	13 D	15	13	13	11	11	9	8	7	6	5	1158 4
553*	1158	2 A	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24
554	1159	I 23 F	II 22	III 23	IV 22	21	20	19	18	16	16	14	14
555	1160	12 C	11	11	10	9	8	7	6	4	4	2	2
556*	1160	XII 31 G	1161 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21
557	1161	21 E	1162 20	18	20	18	18	16	16	14	13	12	11
558*	1162	10 B	1163 9	7	9	7	7	5	5	3	2	1	X 31
559	1163	XI 30 G	XII 30	1164 I 28	II 27	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	IX 20	20
560	1164	18 D	18	1165 16	15	16	15	14	13	12	11	9	9
561*	1165	7 A	7	1166 5	4	5	4	3	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28
562	1166	X 28 F	XI 27	XII 26	1167 I 25	II 23	III 25	IV 23	V 23	VI 21	21	19	18
563	1167	17 C	16	15	1168 14	12	13	11	11	9	9	7	6
564*	1168	5 G	4	3	1169 2	I 31	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26
565	1169	IX 25 E	X 25	XI 23	XII 23	1170 I 21	II 20	21	20	19	18	17	16
566*	1170	14 B	14	12	12	1171 10	9	10	9	8	7	6	5
567	1171	4 G	4	2	2	XII 31	1172 I 30	II 28	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25
568	1172	VIII 23 D	IX 22	X 21	XI 20	19	1173 18	16	18	16	16	14	14
569*	1173	12 A	11	10	9	8	1174 7	5	7	5	5	3	3
570	1174	2 F	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	1175 I 26	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23
571	1175	VII 22 C	VIII 21	19	19	17	17	1176 15	14	14	13	12	11
572*	1176	10 G	9	7	7	5	5	1177 3	2	3	2	1	V 31
573	1177	VI 30 E	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	1178 I 23	II 21	III 23	IV 21	21
574	1178	19 B	19	17	16	15	14	13	1179 12	10	12	10	10
575*	1179	8 F	8	6	5	4	3	2	1180 1	I 30	II 29	III 29	IV 28
576	1180	V 28 D	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	XII 21	1181 I 19	18	19	18
577*	1181	17 A	16	15	14	12	12	10	10	1182 8	7	8	7
578	1182	7 F	6	5	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	1183 I 28	II 26	III 28
579	1183	IV 26 C	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19	18	1184 17	15	16
580*	1184	14 G	14	12	12	10	9	8	7	6	1185 5	3	5
581	1185	4 E	4	2	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	1186 I 24	II 23
582	1186	III 24 B	IV 23	V 22	VI 21	20	19	17	17	15	15	1187 13	12
583*	1187	13 F	12	11	10	9	8	6	6	4	4	1188 2	1
584	1188	2 D	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	1189 I 21
585	1189	II 19 A	III 21	19	19	17	17	15	14	13	12	11	1190 10
586*	1190	8 E	10	8	8	6	6	4	3	2	1	XI 20	XII 30
587	1191	I 29 C	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	30	20
588*	1192	18 G	17	17	16	15	14	13	12	10	10	8	8
589	1193	7 E	6	7	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28
590	1193	XII 27 B	1194 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	20	19	18	17
591*	1194	16 F	1195 15	13	15	13	13	11	11	9	8	7	6
592	1195	6 D	1196 5	3	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26
593	1196	XI 24 A	XII 24	1197 I 22	II 21	III 22	IV 21	20	19	18	17	15	15
594*	1197	13 E	13	1198 11	10	11	10	9	8	7	6	4	4
595	1198	3 C	3	1199 1	I 31	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24
596*	1199	X 23 G	XI 22	XII 21	1200 I 20	II 18	19	17	17	15	15	13	12
597	1200	12 E	11	10	1201 9	7	9	7	7	5	5	3	2
598	1201	1 B	X 31	XI 29	XII 29	1202 I 27	II 26	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22
599*	1202	IX 20 F	20	18	18	1203 16	15	16	15	14	13	12	11
600	1203	10 D	10	8	8	1204 6	5	5	4	3	2	1	VII 31
601	1204	VIII 29 A	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	1205 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22	VI 20	20
602*	1205	18 E	17	16	15	14	1206 13	11	13	11	11	9	9
603	1206	8 C	7	6	5	4	1207 3	1	3	1	1	V 30	VI 29
604	1207	VII 28 G	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23	1208 I 21	II 20	III 20	IV 19	18	17
605*	1208	16 D	15	13	13	11	11	1209 9	8	9	8	7	6

Années de l'Hégire	Ere chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
606	1209	VII 6 B	VIII 5	IX 3	X 3	XI 1	XII 1	XII 30	1210 I 29	II 27	III 29	IV 27	V 27
607	1210	VI 25 F	VII 25	VIII 23	IX 22	X 21	XI 20	19	1211 18	16	18	16	16
608	1211	15 D	15	13	12	11	10	9	1212 8	6	7	5	5
609	1212	3 A	3	1	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27	1213 I 25	II 24	III 25	IV 24
610	1213	V 23 E	VI 22	VII 21	20	18	18	16	16	1214 14	13	14	13
611	1214	13 C	12	11	10	8	8	6	6	1215 4	3	4	3
612	1215	2 G	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	1216 I 23	II 21	III 22
613*	1216	IV 20 D	V 20	18	18	16	15	14	13	12	1217 11	9	11
614	1217	10 B	10	8	8	6	5	4	3	2	1218 1	I 30	1
615	1218	III 30 F	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	XII 21	1219 I 19	II 18
616*	1219	19 C	18	17	16	15	14	12	12	10	10	1220 8	7
617	1220	8 A	7	6	5	4	3	1	1	X 30	XI 29	XII 28	1221 I 27
618*	1221	II 25 E	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23	VIII 21	IX 20	19	18	17	1222 16
619	1222	15 C	17	15	15	13	13	11	10	9	8	7	1223 6
620	1223	4 G	6	4	4	2	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26
621*	1224	I 24 D	II 23	III 23	IV 22	V 21	VI 20	19	18	16	16	14	14
622	1225	13 B	12	13	12	11	10	9	8	6	6	4	4
623	1226	2 F	1	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23
624*	1226	XII 22 C	1227 I 21	II 19	III 21	19	19	17	17	15	14	13	12
625	1227	12 A	1228 12	9	10	8	8	6	6	4	3	2	1
626*	1228	XI 30 E	XII 30	1229 I 28	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	X 21
627	1229	20 C	20	1230 18	17	18	17	16	15	14	13	11	11
628	1230	9 G	9	1231 7	6	7	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30
629*	1231	X 29 D	XI 28	XII 27	1232 I 26	II 24	III 25	IV 23	V 23	VI 21	VII 21	19	18
630	1232	18 B	17	16	1233 15	13	15	13	13	11	11	9	8
631	1233	7 F	6	5	1234 4	2	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28
632*	1234	IX 26 C	X 26	XI 24	XII 24	1235 I 22	II 21	III 22	IV 21	20	19	18	17
633	1235	16 A	16	14	14	1236 12	11	11	10	9	8	7	6
634	1236	4 E	4	2	2	XII 31	1237 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26
635*	1237	VIII 24 B	IX 23	X 22	XI 21	20	1238 19	17	19	17	17	15	15
636	1238	14 G	13	12	11	10	1239 9	7	9	7	7	5	5
637*	1239	3 D	2	1	X 31	XI 29	XII 29	1240 I 27	II 26	III 26	IV 25	V 24	VI 23
638	1240	VII 23 B	VIII 22	IX 20	20	18	18	1241 16	15	16	15	14	13
639	1241	12 F	11	9	9	7	7	1242 5	4	5	4	3	2
640*	1242	1 C	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	1243 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22
641	1243	VI 21 A	29	19	18	17	16	15	1244 14	12	13	11	11
642	1244	9 E	9	7	6	5	4	3	1245 2	I 31	2	III 31	IV 30
643*	1245	V 29 B	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	1246 I 20	II 19	20	19
644	1246	19 G	18	17	16	14	14	12	12	1247 10	9	10	9
645	1247	8 D	7	6	5	3	3	1	1	XII 30	1248 I 29	II 27	III 28
646*	1248	IV 26 A	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	X 20	XI 19	18	1249 17	15	17
647	1249	16 F	16	14	14	12	11	10	9	8	1250 7	5	7
648*	1250	5 C	5	3	3	1	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27	1251 I 25	II 24
649	1251	III 26 A	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	21	19	19	17	17	1252 15	14
650	1252	14 E	13	12	11	10	9	7	7	5	5	1253 3	2
651*	1253	3 B	2	1	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	1254 I 22
652	1254	II 21 G	III 23	IV 21	21	19	19	17	16	15	14	13	1255 12
653	1255	10 D	12	10	10	8	8	6	5	4	3	2	1256 1
654*	1256	I 30 A	II 29	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	XII 20
655	1257	19 F	18	19	18	17	16	15	14	12	12	10	10
656*	1258	8 C	7	8	7	6	5	4	3	1	1	X 30	XI 29
657	1258	XII 29 A	1259 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19
658	1259	18 E	1260 17	15	16	14	14	12	12	10	9	8	7
659*	1260	6 B	1261 5	3	5	3	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27
660	1261	XI 26 G	XII 26	1262 I 24	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19	17	17

Années de l'Hégire	Ère chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
661	1262	XI 15 D	XII 15	1263 I 13	II 12	III 13	IV 12	V 11	VI 10	VII 9	VIII 8	IX 6	X 6
662*	1263	4 A	4	1264 2	1	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24
663	1264	X 24 F	XI 23	XII 22	1265 I 21	II 19	21	19	19	17	17	15	14
664	1265	13 C	12	11	1266 10	8	10	8	8	6	6	4	3
665*	1266	2 G	1	XI 30	XII 30	1267 I 28	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23
666	1267	IX 22 E	X 22	20	20	1268 18	17	17	16	15	14	13	12
667*	1268	10 B	10	8	8	1269 6	5	6	5	4	3	2	1
668	1269	VIII 31 G	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	1270 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22
669	1270	20 D	19	18	17	16	1271 15	13	15	13	13	11	11
670*	1271	9 A	8	7	6	5	1272 4	2	3	1	1	V 30	VI 29
671	1272	VII 29 F	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	1273 I 22	II 21	III 22	IV 21	20	19
672	1273	18 C	17	15	15	13	13	1274 11	10	11	10	9	8
673*	1274	7 G	6	4	4	2	2	XII 31	1275 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28
674	1275	VI 27 E	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22	21	1276 20	18	19	17	17
675	1276	15 B	15	13	12	11	10	9	1277 8	6	8	6	6
676	1277	4 F	4	2	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	1278 I 26	II 25	III 26	IV 25
677	1278	V 25 D	VI 24	VII 23	VIII 22	20	20	18	18	1279 16	15	16	15
678	1279	14 A	13	12	11	9	9	7	7	1280 5	4	4	3
679	1280	3 F	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	1281 I 24	II 22	III 24
680	1281	IV 22 C	V 22	VI 20	20	18	17	16	15	14	1282 13	11	13
681*	1282	11 G	11	9	9	7	6	5	4	3	1283 2	I 31	2
682	1283	1 E	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23	1284 I 21	II 20
683	1284	III 20 B	IV 19	18	17	16	15	13	13	11	11	1285 9	8
684*	1285	9 F	8	7	6	5	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	1286 I 28
685	1286	II 27 D	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25	VIII 23	IX 22	21	20	19	1287 18
686*	1287	16 A	18	16	16	14	14	12	11	10	9	8	1288 7
687	1288	6 F	7	5	5	3	3	1	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27
688	1289	I 25 C	II 24	III 25	IV 24	V 23	VI 22	VII 21	20	18	18	16	16
689*	1290	14 G	13	14	13	12	11	10	9	7	7	5	5
690	1291	4 E	3	4	3	2	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25
691	1291	XII 24 B	1292 I 23	II 21	III 22	IV 20	V 20	18	18	16	15	14	13
692*	1292	12 F	1293 11	9	11	9	9	7	7	5	4	3	2
693	1293	2 D	1294 1	I 30	1	III 30	IV 29	V 28	VI 27	VII 26	VIII 25	IX 23	X 23
694	1294	XI 21 A	XII 21	1295 I 19	II 18	19	18	17	16	15	14	12	12
695*	1295	10 E	10	1296 8	7	7	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30
696	1296	X 30 C	XI 29	XII 28	1297 I 27	II 25	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23	21	20
697*	1297	19 G	18	17	1298 16	14	16	14	14	12	12	10	9
698	1298	9 E	8	7	1299 6	4	6	4	4	2	2	VII 31	VIII 30
699	1299	IX 28 B	X 28	XI 26	XII 26	1300 I 24	II 23	III 23	IV 22	V 21	VI 20	19	18
700*	1300	16 F	16	14	14	1301 12	11	12	11	10	9	8	7
701	1301	6 D	6	4	4	1302 2	1	2	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28
702	1302	VIII 26 A	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	1303 I 21	II 19	III 21	19	19	17	17
703*	1303	15 E	14	13	12	11	1304 10	8	9	7	7	5	5
704	1304	4 C	3	2	1	XI 30	XII 30	1305 I 28	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25
705	1305	VII 24 G	VIII 23	IX 21	X 21	19	19	1306 17	16	17	16	15	14
706*	1306	13 D	12	10	10	8	8	1307 6	5	6	5	4	3
707	1307	3 B	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	1308 I 26	II 24	III 25	IV 23	V 23
708*	1308	VI 21 F	VII 21	19	18	17	16	15	1309 14	12	14	12	12
709	1309	11 D	11	9	8	7	6	5	1310 4	2	4	2	2
710	1310	V 31 A	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24	1311 I 22	II 21	III 22	IV 21
711*	1311	20 E	19	18	17	15	15	13	13	1312 11	10	10	9
712	1312	9 C	8	7	6	4	4	2	2	XII 31	1313 I 30	II 28	III 30
713	1313	IV 28 G	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	20	1314 19	17	19
714*	1314	17 D	17	15	15	13	12	11	10	9	1315 8	6	8
715	1315	7 B	7	5	5	3	2	1	X 31	XI 29	XII 29	1316 I 27	II 26

Années de l'Hégire	Ere chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
716*	1316	III 26 F	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	VIII 21	IX 19	X 19	XI 17	XII 17	1317 I 15	II 14
717	1317	16 D	15	14	13	12	11	9	9	7	7	1318 5	4
718	1318	5 A	4	3	2	1	VII 31	VIII 29	IX 28	X 27	XI 26	XII 25	1319 I 24
719*	1319	II 22 E	III 24	IV 22	V 22	VI 20	20	18	17	16	15	14	1320 13
720	1320	12 C	13	11	11	9	9	7	6	5	4	3	1321 2
721	1321	I 31 G	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22
722*	1322	20 D	II 19	20	19	18	17	16	15	13	13	11	11
723	1323	10 B	9	10	9	8	7	6	5	3	3	1	1
724	1323	XII 30 F	1324 I 29	II 27	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	X 20	XI 19
725*	1324	18 C	1325 17	15	17	15	15	13	13	11	10	9	8
726	1325	8 A	1326 7	5	7	5	5	3	3	1	VIII 31	IX 29	X 29
727*	1326	XI 27 E	XII 27	1327 I 25	II 24	III 25	IV 24	V 23	VI 22	VII 21	20	18	18
728	1327	17 C	17	1328 15	14	14	13	12	11	10	9	7	7
729	1328	5 G	5	1329 3	2	3	2	1	V 31	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26
730*	1329	X 25 D	XI 24	XII 23	1330 I 22	II 20	III 22	IV 20	20	18	18	16	15
731	1330	15 B	14	13	1331 12	10	12	10	10	8	8	6	5
732	1331	4 F	3	2	1332 1	I 30	II 29	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24
733*	1332	IX 22 C	X 22	XI 20	XII 20	1333 I 18	17	18	17	16	15	14	13
734	1333	12 A	12	10	10	1334 8	7	8	7	6	5	4	3
735	1334	1 E	1	X 30	XI 29	XII 28	1335 I 27	II 25	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23
736*	1335	VIII 21 B	IX 20	19	18	17	1336 16	14	15	13	13	11	11
737	1336	10 G	9	8	7	6	1337 5	3	5	3	3	1	1
738*	1337	VII 30 D	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25	1338 I 23	II 22	III 23	IV 22	V 21	VI 20
739	1338	20 B	19	17	17	15	15	1339 13	12	13	12	11	10
740	1339	9 F	8	6	6	4	4	1340 2	1	1	III 31	IV 29	V 29
741*	1340	VI 27 C	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22	XII 21	1341 I 20	II 18	20	18	18
742	1341	17 A	17	15	14	13	12	11	1342 10	8	10	8	8
743	1342	6 E	6	4	3	2	1	XI 30	XII 30	1343 I 28	II 27	III 28	IV 27
744*	1343	V 26 B	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	X 21	19	19	1344 17	16	16	15
745	1344	15 G	14	13	12	10	10	8	8	1345 6	5	6	5
746*	1345	4 D	3	2	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	1346 I 25	II 23	III 25
747	1346	IV 24 B	V 24	VI 22	VII 22	20	19	18	17	16	1347 15	13	15
748	1347	13 F	13	11	11	9	8	7	6	5	1348 4	2	3
749*	1348	1 C	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23	1349 I 21	II 20
750	1349	III 22 A	IV 21	20	19	18	17	15	15	13	13	1350 11	10
751	1350	11 E	10	9	8	7	6	4	4	2	2	XII 31	1351 I 30
752*	1351	II 28 B	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	20	1352 19
753	1352	18 G	19	17	17	15	15	13	12	11	10	9	1353 8
754	1353	6 D	8	6	6	4	4	2	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28
755*	1354	I 26 A	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	VIII 21	19	19	17	17
756	1355	16 F	15	16	15	14	13	12	11	9	9	7	7
757*	1356	5 C	4	4	3	2	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25
758	1356	XII 25 A	1357 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22	20	20	18	17	16	15
759	1357	14 E	1358 13	11	13	11	11	9	9	7	6	5	4
760*	1358	3 B	1359 2	I 31	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24
761	1359	XI 23 G	XII 23	1360 I 21	II 20	20	19	18	17	16	15	13	13
762	1360	11 D	11	1361 9	8	9	8	7	6	5	4	2	2
763*	1361	X 31 A	XI 30	XII 29	1362 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21
764	1362	21 F	20	19	1363 18	16	18	16	16	14	14	12	11
765	1363	10 C	9	8	1364 7	5	6	4	4	2	2	VII 31	VIII 30
766*	1364	IX 28 G	X 28	XI 26	XII 26	1365 I 24	II 23	III 24	IV 23	V 22	VI 21	20	19
767	1365	18 E	18	16	16	1366 14	13	14	13	12	11	10	9
768*	1366	7 B	7	5	5	1367 3	2	3	2	1	V 31	VI 29	VII 29
769	1367	VIII 28 G	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	1368 I 23	II 21	III 22	IV 20	20	18	18
770	1368	16 D	15	14	13	12	1369 11	9	11	9	9	7	7

Années de l'Hégire	Ere chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
771*	1369	VIII 5 A	IX 4	X 3	XI 2	XII 1	XII 31	1370 I 29	II 28	III 29	IV 28	V 27	VI 26
772	1370	VII 26 F	VIII 25	IX 23	X 23	XI 21	21	1371 19	18	19	18	17	16
773	1371	15 C	14	12	12	10	10	1372 8	7	7	6	5	4
774*	1372	3 G	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	1373 I 26	II 24	III 26	IV 24	V 24
775	1373	VI 23 E	VII 23	21	20	19	18	17	1374 16	14	16	14	14
776*	1374	12 B	12	10	9	8	7	6	1375 5	3	5	3	3
777	1375	2 G	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	1376 I 24	II 23	III 23	IV 22
778	1376	V 21 D	VI 20	19	18	16	16	14	14	1377 12	11	12	11
779*	1377	10 A	9	8	7	5	5	3	3	1378 1	I 31	1	III 31
780	1378	IV 30 F	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	1379 I 21	II 19	21
781	1379	19 C	19	17	17	15	14	13	12	11	1380 10	8	9
782*	1380	7 G	7	5	5	3	2	1	X 31	XI 29	XII 29	1381 I 27	II 26
783	1381	III 28 E	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	21	19	19	1382 17	16
784	1382	17 B	16	15	14	13	12	10	10	8	8	1383 6	5
785*	1383	6 F	5	4	3	2	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	1384 I 25
786	1384	II 24 D	III 25	IV 23	V 23	VI 21	VII 21	19	18	17	16	15	1385 14
787*	1385	12 A	14	12	12	10	10	8	7	6	5	4	1386 3
788	1386	2 F	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26	XI 24	XII 24
789	1387	I 22 C	II 21	III 22	IV 21	20	19	18	17	15	15	13	13
790*	1388	11 G	10	10	9	8	7	6	5	3	3	1	1
791	1388	XII 31 E	1389 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21
792	1389	20 B	1390 19	17	19	17	17	15	15	13	12	11	10
793*	1390	9 F	1391 8	6	8	6	6	4	4	2	1	IX 30	X 30
794	1391	XI 29 D	XII 29	1392 I 27	II 26	III 26	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	VIII 21	19	19
795	1392	17 A	17	1393 15	14	15	14	13	12	11	10	8	8
796*	1393	6 E	6	1394 4	3	4	3	2	1	VI 30	VII 30	VIII 28	IX 27
797	1394	X 27 C	XI 26	XII 25	1395 I 24	II 22	III 24	IV 22	V 22	20	20	18	17
798*	1395	16 G	15	14	1396 13	11	12	10	10	8	8	6	5
799	1396	5 E	4	3	1397 2	I 31	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28	VII 27	VIII 26
800	1397	IX 24 B	X 24	XI 22	XII 22	1398 I 20	II 19	20	19	18	17	16	15
801*	1398	13 F	13	11	11	1399 9	8	9	8	7	6	5	4
802	1399	3 D	3	1	1	XII 30	1400 I 29	II 27	III 28	IV 26	V 26	VI 24	VII 24
803	1400	VIII 22 A	IX 21	X 20	XI 19	18	1401 17	15	17	15	15	13	13
804*	1401	11 E	10	9	8	7	1402 6	4	6	4	4	2	2
805	1402	1 C	VIII 31	IX 29	X 29	XI 27	XII 27	1403 I 25	II 24	III 25	IV 24	V 23	VI 22
806*	1403	VII 21 G	20	18	18	16	16	1404 14	13	13	12	11	10
807	1404	10 E	9	7	7	5	5	1405 3	2	3	2	1	V 31
808	1405	VI 29 B	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	1406 I 22	II 20	III 22	IV 20	20
809*	1406	18 F	18	16	15	14	13	12	1407 11	9	11	9	9
810	1407	8 D	8	6	5	4	3	2	1408 1	I 30	II 29	III 29	IV 28
811	1408	V 27 A	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	XII 20	1409 I 18	17	18	17
812*	1409	16 E	15	14	13	11	11	9	9	1410 7	6	7	6
813	1410	6 C	5	4	3	1	1	X 30	XI 29	XII 28	1411 I 27	II 25	III 27
814	1411	IV 25 G	V 25	VI 23	VII 23	VIII 21	IX 20	19	18	17	1412 16	14	15
815*	1412	13 D	13	11	11	9	8	7	6	5	1413 4	2	4
816	1413	3 B	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25	1414 I 23	II 22
817*	1414	III 23 F	IV 22	V 21	VI 20	19	18	16	16	14	14	1415 12	11
818	1415	13 D	12	11	10	9	8	6	6	4	4	1416 2	1
819	1416	1 A	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22	XII 21	1417 I 20
820*	1417	II 18 E	20	18	18	16	16	14	13	12	11	10	1418 9
821	1418	8 C	10	8	8	6	6	4	3	2	1	XI 30	XII 30
822	1419	I 28 G	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23	IX 21	X 21	19	19
823*	1420	17 D	16	16	15	14	13	12	11	9	9	7	7
824	1421	6 B	5	6	5	4	3	2	1	VIII 30	IX 29	X 28	XI 27
825	1421	XII 26 F	1422 I 25	II 23	III 25	IV 23	V 23	VI 21	VII 21	19	18	17	16

Années de l'Hégire	Ere chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
826*	1422	XII 15 C	1423 I 14	II 12	III 14	IV 12	V 12	VI 10	VII 10	VIII 8	IX 7	X 6	XI 5
827	1423	5 A	1424 4	2	3	1	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27	IX 25	X 25
828*	1424	XI 23 E	XII 23	1425 I 21	II 20	III 21	IV 20	19	18	17	16	14	14
829	1425	13 C	13	1426 11	10	11	10	9	8	7	6	4	4
830	1426	2 G	2	XII 31	1427 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28	VI 26	VII 26	VIII 24	IX 23
831*	1427	X 22 D	XI 21	20	1428 19	17	18	16	16	14	14	12	11
832	1428	11 B	10	9	1429 8	6	8	6	6	4	4	2	1
833	1429	IX 30 F	X 30	XI 28	XII 28	1430 I 26	II 25	III 26	IV 25	V 24	VI 23	VII 22	VIII 21
834*	1430	19 C	19	17	17	1431 15	14	15	14	13	12	11	10
835	1431	9 A	9	7	7	1432 5	4	4	3	2	1	VI 30	VII 30
836*	1432	VIII 28 E	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	1433 I 23	II 21	III 23	IV 21	V 21	19	19
837	1433	18 C	17	16	15	14	1434 13	11	13	11	11	9	9
838	1434	7 G	6	5	4	3	1435 2	I 31	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28
839*	1435	VII 27 D	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	1436 I 20	II 19	19	18	17	16
840	1436	16 B	15	13	13	11	11	1437 9	8	9	8	7	6
841	1437	5 F	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	1438 I 28	II 26	III 28	IV 26	V 26
842*	1438	VI 24 C	VII 24	VIII 22	IX 21	20	19	18	1439 17	15	17	15	15
843	1439	14 A	14	12	11	10	9	8	1440 7	5	6	4	4
844	1440	2 E	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	1441 I 24	II 23	III 24	IV 23
845*	1441	V 22 B	VI 21	20	19	17	17	15	15	1442 13	12	13	12
846	1442	12 G	11	10	9	7	7	5	5	1443 3	2	3	2
847*	1443	1 D	V 30	VI 29	VII 29	VIII 27	IX 26	X 25	XI 24	XII 23	1444 I 22	II 20	III 21
848	1444	IV 20 B	20	18	18	16	15	14	13	12	1445 11	9	11
849	1445	9 F	9	7	7	5	4	3	2	1	XII 31	1446 I 29	II 28
850*	1446	III 29 C	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	20	1447 18	17
851	1447	19 A	18	17	16	15	14	12	12	10	10	1448 8	7
852	1448	7 E	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28	XII 27	1449 I 26
853*	1449	II 24 B	III 26	IV 24	V 24	VI 22	VII 22	20	19	18	17	16	1450 15
854	1450	14 G	16	14	14	12	12	10	9	8	7	6	1451 5
855	1451	3 D	5	3	3	1	1	VII 30	VIII 29	IX 27	X 27	XI 25	XII 25
856*	1452	I 23 A	II 22	III 22	IV 21	V 20	VI 19	18	17	15	15	13	13
857	1453	12 F	11	12	11	10	9	8	7	5	5	3	3
858*	1454	1 C	I 31	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24	X 23	XI 22
859	1454	XII 22 A	1455 I 21	II 19	21	19	19	17	17	15	14	13	12
860	1455	11 E	1456 10	8	9	7	7	5	5	3	2	1	X 31
861*	1456	XI 29 B	XII 29	1457 I 27	II 26	III 27	IV 26	V 25	VI 24	VII 23	VIII 22	IX 20	20
862	1457	19 G	10	1458 17	16	17	16	15	14	13	12	10	10
863	1458	8 D	8	1459 6	5	6	5	4	3	2	1	VIII 30	IX 29
864*	1459	X 28 A	XI 27	XII 26	1460 I 25	II 23	III 24	IV 22	V 22	VI 20	VII 20	18	17
865	1460	17 F	16	15	1461 14	12	14	12	12	10	10	8	7
866*	1461	6 C	5	4	1462 3	1	3	1	1	V 30	VI 29	VII 28	VIII 27
867	1462	IX 26 A	X 26	XI 24	XII 24	1463 I 22	II 21	III 22	IV 21	20	19	18	17
868	1463	15 E	15	13	13	1464 11	10	10	9	8	7	6	5
869*	1464	3 B	3	1	1	XII 30	1465 I 29	II 27	III 29	IV 27	V 27	VI 25	VII 25
870	1465	VIII 24 G	IX 23	X 22	XI 21	20	1466 19	17	19	17	17	15	15
871	1466	13 D	12	11	10	9	1467 8	6	8	6	6	4	4
872*	1467	2 A	1	IX 30	X 30	XI 28	XII 28	1468 I 26	II 25	III 25	IV 24	V 23	VI 22
873	1468	VII 22 F	VIII 21	19	19	17	17	1469 15	14	15	14	13	12
874	1469	11 C	10	8	8	6	6	1470 4	3	4	3	2	1
875*	1470	VI 30 G	VII 30	VIII 28	IX 27	X 26	XI 25	XII 24	1471 I 23	II 21	III 23	IV 21	V 21
876	1471	20 E	20	18	17	16	15	14	1472 13	11	12	10	10
877*	1472	8 B	8	6	5	4	3	2	1473 1	I 30	1	III 30	IV 29
878	1473	V 29 G	VI 28	VII 27	VIII 26	IX 24	X 24	XI 22	XII 22	1474 I 20	II 19	20	19
879	1474	18 D	17	16	15	13	13	11	11	1475 9	8	9	8
880*	1475	7 A	6	5	4	2	2	X 31	XI 30	XII 29	1476 I 28	II 26	III 27

Années de l'Hégire	Ere chrét. dionysienne	1 Moharrem	2 Safar	3 Rebi I	4 Rebi II	5 Djumada I	6 Djumada II	7 Redjeb	8 Shaban	9 Ramadhan	10 Shawwal	11 Dju-l-kade	12 Dju-l-hidje
881	1476	IV 26 F	V 26	VI 24	VII 24	VIII 22	IX 21	X 20	XI 19	XII 18	1477 I 17	II 15	III 17
882	1477	15 C	15	13	13	11	10	9	8	7	1478 6	4	6
883*	1478	4 G	4	2	2	VII 31	VIII 30	IX 28	X 28	XI 26	XII 26	1479 I 24	II 23
884	1479	III 25 E	IV 24	V 23	VI 22	21	20	18	18	16	16	1480 14	13
885	1480	13 B	12	11	10	9	8	7	6	5	4	1481 2	1
886*	1481	2 F	1	IV 30	V 30	VI 28	VII 28	VIII 26	IX 25	X 24	XI 23	XII 22	1482 I 21
887	1482	II 20 D	III 22	20	20	18	18	16	15	14	13	12	1483 11
888*	1483	9 A	11	9	9	7	7	5	4	3	2	1	XII 31
889	1484	I 30 F	II 29	III 29	IV 28	V 27	VI 26	VII 25	VIII 24	IX 22	X 22	XI 20	20
890	1485	18 C	17	18	17	16	15	14	13	11	11	9	9
891*	1486	7 G	6	7	6	5	4	3	2	VIII 31	IX 30	X 29	XI 28
892	1486	XII 28 E	1487 I 27	II 25	III 27	IV 25	V 25	VI 23	VII 23	21	20	19	18
893	1487	17 B	1488 16	14	15	13	13	11	11	9	8	7	6
894*	1488	5 F	1489 4	2	4	2	2	V 31	VI 30	VII 29	VIII 28	IX 26	X 26
895	1489	XI 25 D	XII 25	1490 I 23	II 22	III 23	IV 22	21	20	19	18	16	16
896*	1490	14 A	14	1491 12	11	12	11	10	9	8	7	5	5
897	1491	4 F	4	1492 2	1	1	III 31	IV 29	V 29	VI 27	VII 27	VIII 25	IX 24
898	1492	X 23 C	XI 22	XII 21	1493 I 20	II 18	20	18	18	16	16	14	13
899*	1493	12 G	11	10	1494 9	7	9	7	7	5	5	3	2
900	1494	2 E	1	XI 30	XII 30	1495 I 28	II 27	III 28	IV 27	V 26	VI 25	VII 24	VIII 23
901	1495	IX 21 B	X 21	19	19	1496 17	16	16	15	14	13	12	11
902*	1496	9 F	9	7	7	1497 5	4	5	4	3	2	1	VII 31
903	1497	VIII 30 D	IX 29	X 28	XI 27	XII 26	1498 I 25	II 23	III 25	IV 23	V 23	VI 21	21
904	1498	19 A	18	17	16	15	1499 14	12	14	12	12	10	10
905*	1499	8 E	7	6	5	4	1500 3	1	2	III 31	IV 30	V 29	VI 28
906	1500	VII 28 C	VIII 27	IX 25	X 25	XI 23	XII 23	1501 I 21	II 20	21	20	19	18
907*	1501	17 G	16	14	14	12	12	1502 10	9	10	9	8	7
908	1502	7 E	6	4	4	2	2	XII 31	1503 I 30	II 28	III 30	IV 28	V 28
909	1503	VI 26 B	VII 26	VIII 24	IX 23	X 22	XI 21	20	1504 19	17	18	16	16
910*	1504	14 F	14	12	11	10	9	8	1505 7	5	7	5	5

JOURS DE LA SEMAINE DANS LE CALENDRIER MUSULMAN POUR LE DÉBUT DE CHAQUE MOIS

Moharrem	Safar	Rebi I	Rebi II	Djumada I	Djumada II	Redjeb	Shaban	Ramadhan	Shawwal	Dju-l-kade	Dju-l-hidje
V	D	L	Me	J	S	D	Ma	Me	V	S	L
S	L	Ma	J	V	D	L	Me	J	S	D	Ma
D	Ma	Me	V	S	L	Ma	J	V	D	L	Me
L	Me	J	S	D	Ma	Me	V	S	L	Ma	J
Ma	J	V	D	L	Me	J	S	D	Ma	Me	V
Me	V	S	L	Ma	J	V	D	L	Me	J	S
J	S	D	Ma	Me	V	S	L	Ma	J	V	D

On trouvera le jour de semaine du 1er jour de Moharrem de chaque année dans le précédent tableau de concordance entre les années de l'Hégire et les années de l'ère chrétienne.

IV

TABLEAUX SPÉCIAUX

I. — Calendrier julien.
II. — Ordre, noms et durée des mois en divers calendriers.
III. — Tableau des néoménies en janvier au commencement de chaque cycle byzantin de 95 ans.
IV. — Tableau des néoménies juliennes.
V. — Correspondance des mois et quantièmes alexandrins avec les mois et quantièmes juliens.
VI. — Correspondance des mois et quantièmes du calendrier arménien fixe avec ceux du calendrier julien.
VII. — Correspondance des mois et quantièmes du calendrier arménien vague avec ceux du calendrier julien.
VIII. — Correspondance des mois et quantièmes du calendrier musulman avec ceux du calendrier julien.
IX. — Correspondance des années du cycle chronologique mongol avec les années de l'ère chrétienne aux XIII^e^-XIV^e^ siècles.
X. — Correspondance entre les années de l'ère de Iezdegerd et celles de l'ère chrétienne.
XI. — Années ayant la même date de Pâques.
XII. — Calendrier perpétuel des Pâques byzantines.
XIII. — Dates des fêtes mobiles dépendant de Pâques et jours de semaine correspondants de diverses fêtes fixes.
XIV. — Correspondance des indictions avec les années de l'ère chrétienne-dionysienne.
XV. — Parcours du Soleil dans les signes du Zodiaque.
XVI. — Calendrier perpétuel.

I. — CALEND

	Ianuarius	Februarius	Martius	Aprilis	Maius	Iunius
1	**Kalendae Ianuariae**	**Kalendae Februariae**	**Kalendae Martiae**	**Kalendae Apriles**	**Kalendae Maiae**	**Kalendae Iuniae**
2	IV Nonas Ianuar.	IV Nonas Februarias	VI Nonas Martias	IV Nonas Apriles	VI Nonas Maias	IV Nonas Iunias
3	III Nonas —	III Nonas —	V Nonas —	III Nonas —	V Nonas —	III Nonas —
4	Pridie Nonas —	Pridie Nonas —	IV Nonas —	Pridie Nonas —	IV Nonas —	Pridie Nonas —
5	**Nonae Ianuariae**	**Nonae Februariae**	III Nonas —	**Nonae Apriles**	III Nonas —	**Nonae Iuniae**
6	VIII Idus Ianuar.	VIII Idus Februar.	Pridie Nonas —	VIII Idus Apriles	Pridie Nonas —	VIII Idus Iunias
7	VII Idus —	VII Idus —	**Nonae Martiae**	VII Idus —	**Nonae Maiae**	VII Idus —
8	VI Idus —	VI Idus —	VIII Idus Martias	VI Idus —	VIII Idus Maias	VI Idus —
9	V Idus —	V Idus —	VII Idus —	V Idus —	VII Idus —	V Idus —
10	IV Idus —	IV Idus —	VI Idus —	IV Idus —	VI Idus —	IV Idus —
11	III Idus —	III Idus —	V Idus —	III Idus —	V Idus —	III Idus —
12	Pridie Idus —	Pridie Idus —	IV Idus —	Pridie Idus —	IV Idus —	Pridie Idus —
13	**Idus Ianuariae**	**Idus Februariae**	III Idus —	**Idus Apriles**	III Idus —	**Idus Iuniae**
14	XIX Kalendas Febr.	XVI Kal. Martias	Pridie Idus —	XVIII Kal. Maias	Pridie Idus —	XVIII Kal. Iulias
15	XVIII —	XV —	**Idus Martiae**	XVII —	**Idus Maiae**	XVII —
16	XVII —	XIV —	XVII Kal. Apriles	XVI —	XVII Kal. Iunias	XVI —
17	XVI —	XIII —	XVI —	XV —	XVI —	XV —
18	XV —	XII —	XV —	XIV —	XV —	XIV —
19	XIV —	XI —	XIV —	XIII —	XIV —	XIII —
20	XIII —	X —	XIII —	XII —	XIII —	XII —
21	XII —	IX —	XII —	XI —	XII —	XI —
22	XI —	VIII —	XI —	X —	XI —	X —
23	X —	VII —	X —	IX —	X —	IX —
24	IX —	VI —	IX —	VIII —	IX —	VIII —
25	VIII —	a. b. V (VI) Kal. Martias	VIII —	VII —	VIII —	VII —
26	VII —	IV (V) —	VII —	VI —	VII —	VI —
27	VI —	III (IV) —	VI —	V —	VI —	V —
28	V —	Pridie (III) —	V —	IV —	V —	IV —
29	IV —	(Pridie Kal. Mart.)	IV —	III —	IV —	III —
30	III —		III —	Pridie Kal. Maias	III —	Pridie Kal. Iulias
31	Pridie Kal. Febr.		Pridie Kal. Apriles		Pridie Kal. Iunias	

IER JULIEN

Iulius (Quintilis)	Augustus (Sextilis)	Septembris	Octobris	Novembris	Decembris	
Kalendae Iuliae	**Kalendae Augustae**	**Kalendae Septembres**	**Kalendae Octobres**	**Kalendae Novembres**	**Kalendae Decembres**	1
VI Nonas Iulias	IV Nonas Augustas	IV Nonas Septembres	VI Nonas Octobres	IV Nonas Novembres	IV Nonas Decembres	2
V Nonas —	III Nonas —	III Nonas —	V Nonas —	III Nonas —	III Nonas —	3
IV Nonas —	Pridie Nonas —	Pridie Nonas —	IV Nonas —	Pridie Nonas —	Pridie Nonas —	4
III Nonas —	**Nonae Augustae**	**Nonae Septembres**	III Nonas —	**Nonae Novembres**	**Nonae Decembres**	5
Pridie Nonas —	VIII Idus Augustas	VIII Idus Septembres	Pridie Nonas —	VIII Idus Novembres	VIII Idus Decembres	6
Nonae Iuliae	VII Idus —	VII Idus —	**Nonae Octobres**	VII Idus —	VII Idus —	7
VIII Idus Iulias	VI Idus —	VI Idus —	VIII Idus Octobres	VI Idus —	VI Idus —	8
VII Idus —	V Idus —	V Idus —	VII Idus —	V Idus —	V Idus —	9
VI Idus —	IV Idus —	IV Idus —	VI Idus —	IV Idus —	IV Idus —	10
V Idus —	III Idus —	III Idus —	V Idus —	III Idus —	III Idus —	11
IV Idus —	Pridie Idus —	Pridie Idus —	IV Idus —	Pridie Idus —	Pridie Idus —	12
III Idus —	**Idus Augustae**	**Idus Septembres**	III Idus —	**Idus Novembres**	**Idus Decembres**	13
Pridie Idus —	XIX Kal. Septembres	XVIII Kal. Octobres	Pridie Idus —	XVIII Kal. Decembr.	XIX Kal. Ianuarias	14
Idus Iuliae	XVIII —	XVII —	**Idus Octobres**	XVII —	XVIII —	15
XVII Kal. Augustas	XVII —	XVI —	XVII Kal. Novembres	XVI —	XVII —	16
XVI —	XVI —	XV —	XVI —	XV —	XVI —	17
XV —	XV —	XIV —	XV —	XIV —	XV —	18
XIV —	XIV —	XIII —	XIV —	XIII —	XIV —	19
XIII —	XIII —	XII —	XIII —	XII —	XIII —	20
XII —	XII —	XI —	XII —	XI —	XII —	21
XI —	XI —	X —	XI —	X —	XI —	22
X —	X —	IX —	X —	IX —	X —	23
IX —	IX —	VIII —	IX —	VIII —	IX —	24
VIII —	VIII —	VII —	VIII —	VII —	VIII —	25
VII —	VII —	VI —	VII —	VI —	VII —	26
VI —	VI —	V —	VI —	V —	VI —	27
V —	V —	IV —	V —	IV —	V —	28
IV —	IV —	III —	IV —	III —	IV —	29
III —	III —	Pridie Kal. Octobres	III —	Pridie Kal. Decembres	III —	30
Pridie Kal. Augustas	Pridie Kal. Septembres		Pridie Kal. Novembres		Pridie Kal. Ianuarias	31

II. — ORDRE, NOMS ET DURÉE

	Calendrier	I*	II	III	IV	V	VI
Mois juliens	Julien	Janvier 31 jours	Février 28 (29) jours	Mars 31 jours	Avril 30 jours	Mai 31 jours	Juin 30 jours
	Byzantin :						
	Noms romains	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
	Noms macéd.	Gorpiaios	Hyperberetaios	Dios	Apellaios	Audynaios	Peritios
	Pachymère	Gamelion	Elaphebolion	Mounychion	Skirophorion	Hecatombaion	Lenaion
	Théodore Gaza	Maimacterion	Pyanepsion	Anthesterion	Poseideon	Gamelion	Elaphebolion
	Syrien :						
	Noms macéd.	Hyperberetaios	Dios	Apellaios	Audynaios	Peritios	Dystros
	Noms arabes	Tishrin I (= octobre)	Teshrin II (= novembre)	Kanûn I (= décembre)	Kanûn II (= janvier)	Shebat (= février)	Adar (= mars)
Mois alexandrins de 30 jours (+ épagomènes)	Alexandrin (1) :						
	Copte	Thôth (Thot)	Phaôphi (Paopi)	Athyr (Athor) (Hator)	Choiak (Koiak)	Tybi (Tobi)	Mechir
	Arabe	Tût	Babeh	Hatûr	Kijhak	Tûbeh	Amshir
	Ethiopien	Maschierem (Mascharem) 29 (30) août	Techemtì (Tekemt) 28 (29) sept.	Hedàr 28 (29) octobre	Tahasas (Tahsas) 27 (28) nov.	Terì (Ter) 27 (28) déc.	Jecatit (Jacatit) 26 (27) janvier
	Arménien fixe (2)	Navasard 11 août	Hori 10 septembre	Sahmi 10 octobre	Tre 9 novembre	Kalots 9 décembre	Arats 8 janvier
	de Bostra (3)	Xanthicos 22 mars	Artemisios 21 avril	Daisios 21 mai	Panemos 20 juin	Lôos 20 juillet	Gorpiaios 19 août
	de Gaza (4)	Dios	Apellaios	Audynaios	Peritios	Dystros	Xanthicos
	d'Ascalon (4)	Hyperberetaios 28 octobre	Dios 27 novembre	Apellaios 27 décembre	Audynaios 26 janvier	Peritios 25 février	Dystros 27 mars
	de Tyr (5)	Hyperberetaios 19 octobre 30 jours	Dios 18 novembre 30 jours	Apellaios 18 décembre 30 jours	Audynaios 17 janvier 30 jours	Peritios 16 février 30 jours	Dystros 18 mars 31 jours
	Musulman	Moharrem 30 jours	Safar 29 jours	Rebi I 30 jours	Rebi II 29 jours	Djumada I 30 jours	Djumada II 29 jours

---

* Les chiffres I à XII indiquent le rang du mois dans l'année pour chaque calendrier (I = 1$^{\text{er}}$ mois de l'année ; II = 2$^{\text{e}}$ mois ; etc.).

(1) Les dates entre parenthèses valent pour l'année qui suit le 6$^{\text{e}}$ épagomène tous les 4 ans. Ce 6$^{\text{e}}$ épagomène se place à la fin de la 3$^{\text{e}}$ année de la tétraétéride, six mois avant le bissexte julien.

(2) Le 6$^{\text{e}}$ épagomène du calendrier arménien fixe se place tout à la fin de la tétraétéride, six mois après le bissexte julien. Les dates entre parenthèses à partir de mars valent pour les années bissextiles.

DES MOIS EN DIVERS CALENDRIERS

VII	VIII	IX	X	XI	XII	Epagomènes
Juillet 31 jours	Août 31 jours	Septembre 30 jours	Octobre 31 jours	Novembre 30 jours	Décembre 31 jours	
Mars Dystros Kronios Mounychion	Avril Xanthicos Boedromion Thargelion	Mai Artemisios Pyanepsion Skirophorion	Juin Daisios Maimacterion Hecatombaion	Juillet Panemos Anthesterion Metageitnion	Août Lôos Poseideon Boedromion	
Xanthicos Nisân (= avril)	Artemisios Ijar (Ajar) (= mai)	Daisios Haziran (= juin)	Panemos Tammuz (= juillet)	Lôos Ab (= août)	Gorpiaios Elul (= septembre)	
Phamenôth Barmâhat Megabit 25 (26) février	Pharmouthi (Pharmuthi) Barmûdeh Miazà 27 mars	Pachôn (Pachons) Bashnas (Beshnes) Ghembot (Ginbot) 26 avril	Payni (Paoni) Baûneh Senè 26 mai	Epiphi (Epip) Abib (Ebib) Hamlè 25 juin	Mesore (Mesori) Mesri (Mesra) Nehasiè (Nahase) 25 juillet	Epagomenai Abûgomen (Ejamenesi) Pagomaen 24-28 (29) août
Meheki (Mehégan) 7 février	Areg 9 (8) mars	Aheki (Ahegan) 8 (7) avril	Mareri 8 (7) mai	Margats 7 (6) juin	Hrotits 7 (6) juillet	Aveliats 6 (5)-10 août)
Hyperberetaios 18 septembre	Dios 18 octobre	Apellaios 17 novembre	Audynaios 17 décembre	Peritios 16 janvier	Dystros 15 février	Epagomenai 17 mars
Artemisios Xanthicos 26 avril	Daisios Artemisios 26 mai	Panemos Daisios 25 juin	Lôos Panemos 25 juillet Epagomenai 24-28 août	Gorpiaios Lôos 29 août	Hyperberetaios Gorpiaios 28 septembre	
Xanthicos 18 avril 31 jours	Artemisios 19 mai 31 jours	Daisios 19 juin 31 jours	Panemos 20 juillet 31 jours	Lôos 20 août 30 jours	Gorpiaios 19 septembre 30 jours	
Redjeb 30 jours	Shaban 29 jours	Ramadhan 30 jours	Shawwal 29 jours	Dju-l-kade 30 jours	Dju-l-hidje 29 (30) jours	

(3) Dans le calendrier de Bostra, le jour intercalaire de la tétraétéride se plaçait sans nul doute à la fin des épagomènes comme 6e épagomène, donc peu après le issexte julien.

(4) La place des épagomènes laissée à la fin d'août dans les calendriers de Gaza et d'Ascalon suggère que ces calendriers suivaient le calendrier alexandrin et ant au 6e épagomène et quant à l'année de la tétraétéride où il s'intercalait. Se rapporter en conséquence à ce calendrier.

(5) Il est probable que le jour intercalaire de la tétraétéride se plaçait à la fin de Lôos comme 31e jour de ce mois, six mois avant le bissexte julien

III. — TABLEAU DES NÉOMÉNIES EN JANVIER AU COMMENCEMENT DE CHAQUE CYCLE BYZANTIN DE 95 ANS

(Les dates sont données selon le méridien de Greenwich)
Calcul d'après le tableau de Neugebauer, *Tafeln für Sonne, Planeten und Mond*, Leipzig, 1914.

Années	Janvier	Mars (années bissextiles)
345	19,43 = 19 janvier 22 heures	
440	19,88 = 20 — 9 —	19 mars, vers 9 heures
535	19,32 = 19 — 19 —	
630	18,75 = 19 — 6 —	
725	18,22 = 18 — 17 —	
820	18,67 = 19 — 4 —	18 mars, vers 4 heures
915	17,81 = 18 — 14 —	
1010	17,56 = 18 — 1 —	
1105	17,01 = 17 — 12 —	
1200	17,45 = 17 — 22 —	16 mars, vers 22 heures
1295	16,89 = 17 — 9 —	
1390	16,23 = 16 — 17 —	
1485	15,78 = 16 — 6 —	
1580	16,22 = 16 — 17 —	15 mars, vers 17 heures

Le tableau des néoménies du cycle de 19 ans ne correspond pas aux mesures exactes de la durée du jour solaire moyen : il s'ensuit un décalage qui se traduit par une avance de la lune sur les quantièmes des mois ou, en d'autres termes, un retard des dates juliennes sur les néoménies et l'âge de la lune, de la valeur moyenne d'environ un tiers de jour par siècle. Le présent tableau montre ce décalage. Nous avons pris comme jalons la première année des cycles byzantins de 95 ans, pour le mettre en rapport avec le tableau des néoménies du cycle byzantin de 19 ans, dont il complète l'utilité.

Exemple. — A quel quantième mensuel tombe le 10e jour de la lune en avril 1399 ?

Rép. — Je prends le jalon le plus proche : 1390. L'année 1399 est la 10e du cycle byzantin de 19 ans. La néoménie y est au 9 avril. Le 10e jour est par suite le 18 avril. Mais l'année 1390 (dans le tableau ci-dessus) ayant sa néoménie de janvier le 16 au lieu du 20, c'est un décalage de 4 jours qu'il faudra aussi observer en l'an 1399. Le 10e jour de la lune y sera donc le 14 avril au lieu du 18.

Nota. — 1. Dans les années bissextiles, la date julienne de la lune doit être retardée d'un jour à partir du 1er mars.

2. L'application du tableau ci-dessus laisse une possibilité d'erreur de 1 à 2 jours.

IV. — TABLEAU DES NÉOMÉNIES JULIENNES

Cycle occidental (alexandrin)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cycle byzantin
I	23	*21*	23	*21*	21	*19*	19	*17*	16	*15*	14	*13*	XVII
II	12	*10*	12	*10*	10	*8*	8	*6*	5	*4*	3	**2**	XVIII
III	*1*, 31		*1*, 31	*29*	29	*27*	27	*25*	24	*23*	22	*21*	XIX
IV	20	*18*	20	*18*	18	*16*	16	*14*	13	*12*	11	*10*	I
V	9	*7*	9	*7*	7	*5*	5	*3*	**2**	2, *31*	30	*29*	II
VI	28	*26 (27)*	28	*26*	26	*24*	24	*22*	21	*20*	19	*18*	III
VII	17	*15*	17	*15*	15	*13*	13	*11*	10	*9*	8	*7*	IV
VIII	6	*4*	**6**	5	*4*	3	2	1, *30*	29	*28*	27	*26*	V
IX	25	*23*	25	*23*	23	*21*	21	*19*	18	*17*	16	*15*	VI
X	14	*12*	14	*12*	12	*10*	10	*8*	7	*6*	5	**4**	VII
XI	3	*2*	*3*	2	*1*, 31	*29*	29	*27*	26	*25*	24	*23*	VIII
XII	22	*20*	22	*20*	20	*18*	18	*16*	15	*14*	13	*12*	IX
XIII	11	*9*	11	*9*	9	*7*	7	*5*	4	*3*	**2**	*1, 31*	X
XIV	30	*28 (29)*	30	*28*	28	*26*	26	*24*	23	*22*	21	*20*	XI
XV	19	*17*	19	*17*	17	*15*	15	*13*	12	*11*	10	*9*	XII
XVI	8	*6*	8	*6*	6	*4*	4	**2**	*1*	1, *30*	29	*28*	XIII
XVII	27	*25 (26)*	27	*25*	25	*23*	23	*21*	20	*19*	18	*17*	XIV
XVIII	16	*14*	16	*14*	14	*12*	12	*10*	9	*8*	7	*6*	XV
XIX	5	*3*	**5**	4	*3*	2	1, 30	*28*	27	*26*	25	*24*	XVI
							1, 31	*29*	28	27	25	*24*	

NOTA. — 1. Les dates en italique indiquent les lunaisons de 30 jours.

2. Les dates en gras indiquent les mois embolismiques des Occidentaux (DENYS LE PETIT, BÈDE). Chez les Alexandrins et les Byzantins, les mois embolismiques sont ceux qui précèdent immédiatement la lunaison pascale dans les années III (XIX), VI (III), VIII (V), XI (VIII), XIV (XI) XVII (XIV), XIX (XVI).

3. A l'année XIX du cycle occidental, les dates de la ligne inférieure sont celles des Alexandrins, dont le cycle lunaire est fondé sur la néoménie du 1er thôth (29 août), commencement de l'année alexandrine. C'est sans doute par inattention que dans *Ginzel*, III, 136-137, ces dates alexandrines sont attribuées aux Occidentaux, et les dates occidentales aux Alexandrins.

V. — CORRESPONDANCE DES MOIS ET QUANTIÈMES ALEXANDRINS AVEC LES MOIS ET QUANTIÈMES JULIENS

Copte	Arabe	Ethiopien																														
Thôth	Tût	Maschierem	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Août-Septembre		29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Phaôphi	Babeh	Techemtì	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Septembre-Octobre		28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Athyr	Hatûr	Hedàr	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Octobre-Novembre		28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Choiak	Kijhak	Tahasas	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Novembre-Décembre		27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Tybi	Tûbeh	Terì	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Décembre-Janvier		27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Mechir	Amshir	Jecatit	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Janvier-février		26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Phamenôth	Barmâhat	Megabit	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Février-Mars		25	26	27	28	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Pharmouthi	Barmûdeh	Miazà	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Mars-Avril		27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Pachôn	Bashnas	Ghembot	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Avril-Mai		26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Payni	Baûneh	Senè	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Mai-Juin		26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Epiphi	Abib	Hamlè	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Juin-Juillet		25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Mesorè	Mesri	Nehasiè	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Juillet-Août		25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Epagomenai	Abûgomen	Pagomaen	1	2	3	4	5	(6)																								
	Août		24	25	26	27	28	(29)																								

Remarque. — Après le 6e épagomène, jour intercalaire qui vient tous les quatre ans, le 1er thôth correspond au 30 août, et il faut avancer toutes les dates juliennes d'un jour jusqu'au 28 février suivant inclusivement ; le 29 février rétablit la correspondance du tableau.

VI. — CORRESPONDANCE DES MOIS ET QUANTIÈMES DU CALENDRIER ARMÉNIEN FIXE AVEC CEUX DU CALENDRIER JULIEN

Navasart	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Août-septembre	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Hori	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Septembre-octobre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Sahmi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Octobre-novembre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
Trè	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Novembre-décembre	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8
Kalots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Décembre-janvier	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7
Arats	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Janvier-février	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
Meheki	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Février-mars	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	1	2	3	4	5	6	7	8
Areg	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Mars-avril	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7
Aheki	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Avril-mai	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7
Mareri	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Mai-juin	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
Margats	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Juin-juillet	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6
Hrotits	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Juillet-août	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5
Aveliats	1	2	3	4	5	(6)																								
Août	6	7	8	9	10	(10)																								

Remarque. — Le 6ᵉ épagomène, jour intercalaire qui vient tous les 4 ans, se place au mois d'août qui suit le bissexte julien. Il faut donc avancer d'un jour les dates juliennes du tableau à partir du 23 meheki qui, au lieu de 1ᵉʳ mars, est alors le 29 février jusqu'à l'incidence du 6ᵉ épagomène, qui rétablit la correspondance.

VII. — CORRESPONDANCE DES MOIS ET QUANTIÈMES DU CALENDRIER ARMÉNIEN VAGUE AVEC CEUX DU CALENDRIER JULIEN

Calendrier julien												Calendrier arménien vague												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Navasard	Hori	Sahmi	Trè	Kalots	Arats	Meheki	Areg	Aheki	Mareri	Margats	Hrotits	Aveliats
1	32	60	*91*	121	152	*182*	213	244	274	305	335	1	31	61	*91*	121	151	181	211	241	271	*301*	331	361
2	33	61	92	122	153	183	214	*245*	275	306	*336*	2	32	62	92	122	152	*182*	212	242	272	302	332	362
3	34	62	93	123	*154*	184	215	246	276	307	337	3	33	*63*	93	123	153	183	213	243	*273*	303	333	363
4	*35*	*63*	94	124	155	185	216	247	277	*308*	338	4	34	64	94	124	*154*	184	214	244	274	304	334	*364*
5	36	64	95	125	156	186	*217*	248	278	309	339	5	*35*	65	95	125	155	185	215	*245*	275	305	335	365
6	37	65	96	*126*	157	187	218	249	279	310	340	6	36	66	96	*126*	156	186	216	246	276	306	*336*	
7	38	66	97	127	158	188	219	250	*280*	311	341	*7*	37	67	97	127	157	187	*217*	247	277	307	337	
8	39	67	*98*	128	159	*189*	220	251	281	312	342	8	38	68	*98*	128	158	188	218	248	278	*308*	338	↑
9	40	68	99	129	160	190	221	*252*	282	313	*343*	9	39	69	99	129	159	*189*	219	249	279	309	339	
10	41	69	100	130	*161*	191	222	253	283	314	344	10	40	*70*	100	130	160	190	220	250	*280*	310	340	
11	*42*	*70*	101	131	162	192	223	254	284	*315*	345	11	41	71	101	131	*161*	191	221	251	281	311	341	
12	43	71	102	132	163	193	*224*	255	285	316	346	12	*42*	72	102	132	162	192	222	*252*	282	312	342	
13	44	72	103	*133*	164	194	225	256	286	317	347	13	43	73	103	*133*	163	193	223	253	283	313	*343*	
14	45	73	104	134	165	195	226	257	*287*	318	348	*14*	44	74	104	134	164	194	*224*	254	284	314	344	
15	46	74	*105*	135	166	*196*	227	258	288	319	349	15	45	75	*105*	135	165	195	225	255	285	*315*	345	
16	47	75	106	136	167	197	228	*259*	289	320	*350*	16	46	76	106	136	166	*196*	226	256	286	316	346	
17	48	76	107	137	*168*	198	229	260	290	321	351	17	47	*77*	107	137	167	197	227	257	*287*	317	347	Epagomènes
18	*49*	*77*	108	138	169	199	230	261	291	*322*	352	18	48	78	108	138	*168*	198	228	258	288	318	348	
19	50	78	109	139	170	200	*231*	262	292	323	353	19	*49*	79	109	139	169	199	229	*259*	289	319	349	
20	51	79	110	*140*	171	201	232	263	293	324	354	20	50	80	110	*140*	170	200	230	260	290	320	*350*	
21	52	80	111	141	172	202	233	264	*294*	325	355	*21*	51	81	111	141	171	201	*231*	261	291	321	351	
22	53	81	*112*	142	173	*203*	234	265	295	326	356	22	52	82	*112*	142	172	202	232	262	292	*322*	352	
23	54	82	113	143	174	204	235	*266*	296	327	*357*	23	53	83	113	143	173	*203*	233	263	293	323	353	
24	55	83	114	144	*175*	205	236	267	297	328	358	24	54	*84*	114	144	174	204	234	264	*294*	324	354	
25	*56*	*84*	115	145	176	206	237	268	298	*329*	359	25	55	85	115	145	*175*	205	235	265	295	325	355	
26	57	85	116	146	177	207	*238*	269	299	330	360	26	*56*	86	116	146	176	206	236	*266*	296	326	356	
27	58	86	117	*147*	178	208	239	270	300	331	361	27	57	87	117	*147*	177	207	237	267	297	327	*357*	
28	59	87	118	148	179	209	240	271	*301*	332	362	*28*	58	88	118	148	178	208	*238*	268	298	328	358	
39	(60)	88	*119*	149	180	*210*	241	272	302	333	363	29	59	89	*119*	149	179	209	239	269	299	*329*	359	
20		89	120	150	181	211	242	*273*	303	334	*364*	30	60	90	120	150	180	*210*	240	270	300	330	360	
31		90		151		212	243		304		365													

Mode d'utilisation. — A quelle année de l'ère chrétienne correspond le 6 HROTITS 128 de l'ère arménienne (années vagues) ?

Cette année 128 (voir la table chronologique générale) commence le 10 juin 679. Le 10 juin est le 161ᵉ jour de l'année julienne, et le 6 hrotits le 336ᵉ jour de l'année arménienne. J'additionne : 161 + 335 (non 336, pour ne pas compter deux fois un même jour) = 496. Ce nombre dépasse l'année. Je retranche ce qui est en trop : 495 — 365. Reste 131, qui sont comptés sur l'année suivante. Le 6 hrotits 128 correspond donc au 131ᵉ jour de l'année julienne 680. Cette année étant bissextile, le 131ᵉ jour, au lieu d'être le 11 mai, sera le 10 mai.

Conclusion. — 6 HROTITS 128 = 10 MAI 680.

On opérera de la même façon pour les années de l'ère de Iezdegerd. Le début des années devra en être cherché dans le tableau p. 309.

Nota. — Cette table peut servir aussi pour les années de l'ère de Nabonassar. On prendra le début des années au tableau 22 de NEUGEBAUER, p. 26-28.

VIII. — CORRESPONDANCE DES MOIS ET QUANTIÈMES DU CALENDRIER MUSULMAN AVEC CEUX DU CALENDRIER JULIEN

Calendrier julien												Calendrier musulman											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moharrem	Safar	Rebi I	Rebi II	Djumada I	Djumada II	Redjeb	Shaban	Ramadhan	Shawwal	Dju-l-kade	Dju-l-hidge
1	32	60	*91*	121	152	*182*	213	244	274	305	335	1	31	60	90	*119*	149	178	208	237	267	296	326
2	33	61	92	122	153	183	214	*245*	275	306	*336*	2	32	61	*91*	120	150	179	209	*238*	268	297	327
3	34	62	93	123	*154*	184	215	246	276	307	337	3	33	62	92	121	151	180	*210*	239	269	298	328
4	*35*	*63*	94	124	155	185	216	247	277	*308*	338	4	34	*63*	93	122	152	181	211	240	270	299	*329*
5	36	64	95	125	156	186	*217*	248	278	309	339	5	*35*	64	94	123	153	*182*	212	241	271	300	330
6	37	65	96	*126*	157	187	218	249	279	310	340	6	36	65	95	124	*154*	183	213	242	272	*301*	331
7	38	66	97	127	158	188	219	250	*280*	311	341	*7*	37	66	96	125	155	184	214	243	*273*	302	332
8	39	67	*98*	128	159	*189*	220	251	281	312	342	8	38	67	97	*126*	156	185	215	244	274	303	333
9	40	68	99	129	160	190	221	*252*	282	313	*343*	9	39	68	*98*	127	157	186	216	*245*	275	304	334
10	41	69	100	130	*161*	191	222	253	283	314	344	10	40	69	99	128	158	187	*217*	246	276	305	335
11	*42*	*70*	101	131	162	192	223	254	284	*315*	345	11	41	*70*	100	129	159	188	218	247	277	306	*336*
12	43	71	102	132	163	193	*224*	255	285	316	346	12	*42*	71	101	130	160	*189*	219	248	278	307	337
13	44	72	103	*133*	164	194	225	256	286	317	347	13	43	72	102	131	*161*	190	220	249	279	*308*	338
14	45	73	104	134	165	195	226	257	*287*	318	348	*14*	44	73	103	132	162	191	221	250	*280*	309	339
15	46	74	*105*	135	165	*196*	227	258	288	319	349	15	45	74	104	*133*	163	192	222	251	281	310	340
16	47	75	106	136	167	197	228	*259*	289	320	*350*	16	46	75	*105*	134	164	193	223	*252*	282	311	341
17	48	76	107	137	*168*	198	229	260	290	321	351	17	47	76	106	135	165	194	*224*	253	283	312	342
18	*49*	*77*	108	138	169	199	230	261	291	*322*	352	18	48	*77*	107	136	166	195	225	254	284	313	*343*
19	50	78	109	139	170	200	*231*	262	292	323	353	19	*49*	78	108	137	167	*196*	226	255	285	314	344
20	51	79	110	*140*	171	201	232	263	293	324	354	20	50	79	109	138	*168*	197	227	256	286	*315*	345
21	52	80	111	141	172	202	233	264	*294*	325	355	*21*	51	80	110	139	169	198	228	257	*287*	316	346
22	53	81	*112*	142	173	*203*	234	265	295	326	356	22	52	81	111	*140*	170	199	229	258	288	317	347
23	54	82	113	143	174	204	235	*266*	296	327	*357*	23	53	82	*112*	141	171	200	230	*259*	289	318	348
24	55	83	114	144	*175*	205	236	267	297	328	358	24	54	83	113	142	172	201	*231*	260	290	319	349
25	*56*	*84*	115	145	176	206	237	268	298	*329*	359	25	55	*84*	114	143	173	202	232	261	291	320	*350*
26	57	85	116	146	177	207	*238*	269	299	330	360	26	*56*	85	115	144	174	*203*	233	262	292	321	351
27	58	86	117	*147*	178	208	239	270	300	331	361	27	57	86	116	145	*175*	204	234	263	293	*322*	352
28	59	87	118	148	179	209	240	271	*301*	332	362	*28*	58	87	117	146	176	205	235	264	*294*	323	353
29	(60)	88	*119*	149	180	*210*	241	272	302	333	363	29	59	88	118	*147*	177	206	236	265	295	324	354
30		89	120	150	181	211	242	*273*	303	334	*364*	30		89		148		207		*266*		325	(355)
31		90		151		212	243		304		365												

Mode d'utilisation. — A quelle date de l'ère chrétienne correspond le 6 Redjeb 204 ? Cette année 204 commence le 28 juin 819. Le 28 juin est le 179e jour de l'année julienne. Le 6 Redjeb est le 183e jour de l'année musulmane. J'additionne 179 et 182 (= 183 — 1) ; 179 + 182 = 359. Le 6 Redjeb 204 est le 359e jour de l'année julienne 819. Ce jour est au 25 décembre. Le *6 Redjeb 204* est donc au *25 décembre 819.* — Quand l'addition dépasse le nombre des jours de l'année, il faut retrancher celui-ci du total (c'est-à-dire retrancher 365 dans les années ordinaires, 366 dans les années bissextiles). Par exemple, l'opération, faite sur le 26 Redjeb 204, aboutit au total 379. On retranche alors 365 de 379. Reste 14, que l'on reporte à l'année suivante. Le *26 Redjeb 204* est au *14 janvier 820.*

IX. — CORRESPONDANCE DES ANNÉES DU CYCLE CHRONOLOGIQUE MONGOL AVEC LES ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE AUX XIII^e ET XIV^e SIÈCLES

(d'après Fr. Von Erdmann, *Temudschin der unerschütterliche*, Leipzig, 1862)

Désignation des années	Les années commencent en mars, à la nouvelle lune																	
1. Chuluguna (Rat)	1192	1204	1216	1228	1240	1252	1264	1276	1288	1300	1312	1324	1336	1348	1360	1372	1384	1396
2. Ukar (Taureau)	1193	1205	1217	1229	1241	1253	1265	1277	1289	1301	1313	1325	1337	1349	1361	1373	1385	1397
3. Bars (Tigre)	1194	1206	1218	1230	1242	1254	1266	1278	1290	1302	1314	1326	1338	1350	1362	1374	1386	1398
4. Taolaï (Lièvre)	1195	1207	1219	1231	1243	1255	1267	1279	1291	1303	1315	1327	1339	1351	1363	1375	1387	1399
5. Lu (Dragon)	1196	1208	1220	1232	1244	1256	1268	1280	1292	1304	1316	1328	1340	1352	1364	1376	1388	1400
6. Mogaï (Serpent)	1197	1209	1221	1233	1245	1257	1269	1281	1293	1305	1317	1329	1341	1353	1365	1377	1389	1401
7. Morin (Cheval)	1198	1210	1222	1234	1246	1258	1270	1282	1294	1306	1318	1330	1342	1354	1366	1378	1390	1402
8. Chonin (Brebis)	1199	1211	1223	1235	1247	1259	1271	1283	1295	1307	1319	1331	1343	1355	1367	1379	1391	1403
9. Batschin (Singe)	1200	1212	1224	1236	1248	1260	1272	1284	1296	1308	1320	1332	1344	1356	1368	1380	1392	1404
10. Taka (Poule)	1201	1213	1225	1237	1249	1261	1273	1285	1297	1309	1321	1333	1345	1357	1369	1381	1393	1405
11. Mochaï (Chien)	1202	1214	1126	1238	1250	1262	1274	1286	1298	1310	1322	1334	1346	1358	1370	1382	1394	1406
12. Gachaï (Porc)	1203	1215	1127	1239	1251	1263	1275	1287	1299	1311	1323	1335	1347	1359	1371	1383	1395	1407

X. — CORRESPONDANCE ENTRE LES ANNÉES DE L'ÈRE DE IEZDEGERD ET CELLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

La correspondance est donnée de 4 ans en 4 ans
à chaque changement qu'amène l'année bissextile

1	632	16	juin	205	836	26	avril	409	1040	6	mars	598	1229	18	janv.	798	1428	29	nov.
5	636	15	—	209	840	25	—	413	1044	5	—	602	1233	17	—	802	1432	28	—
9	640	14	—	213	844	24	—	417	1048	4	—	606	1237	16	—	806	1436	27	—
13	644	13	—	217	848	23	—	421	1052	3	—	610	1241	15	—	810	1440	26	—
17	648	12	—	221	852	22	—	425	1056	2	—	614	1245	14	—	814	1444	25	—
21	652	11	—	225	856	21	—	429	1060	1	—	618	1249	13	—	818	1448	24	—
25	656	10	—	229	860	20	—	430	1061	1	—	622	1253	12	—	822	1452	23	—
29	660	9	—	233	864	19	—	431	1062	1	—	626	1257	11	—	826	1456	22	—
33	664	8	—	237	868	18	—	432	1063	1	—	630	1261	10	—	830	1460	21	—
37	668	7	—	241	872	17	—	433	1064	29	févr.	634	1265	9	—	834	1464	20	—
41	672	6	—	245	876	16	—	434	1065	28	—	638	1269	8	—	838	1468	19	—
45	676	5	—	249	880	15	—	438	1069	27	—	642	1273	7	—	842	1472	18	—
49	680	4	—	253	884	14	—	442	1073	26	—	646	1277	6	—	846	1476	17	—
53	684	3	—	257	888	13	—	446	1077	25	—	650	1281	5	—	850	1480	16	—
57	688	2	—	261	892	12	—	450	1081	24	—	654	1285	4	—	854	1484	15	—
61	692	1	—	265	896	11	—	454	1085	23	—	658	1289	3	—	858	1488	14	—
65	696	31	mai	269	900	10	—	458	1089	22	—	662	1293	2	—	862	1492	13	—
69	700	30	—	273	904	9	—	462	1093	21	—	666	1297	1	—	866	1496	12	—
73	704	29	—	277	908	8	—	466	1097	20	—	669	1300	1	—	870	1500	11	—
77	708	28	—	281	912	7	—	470	1101	19	—	670	1300	31	déc.	874	1504	10	—
81	712	27	—	285	916	6	—	474	1105	18	—	674	1304	30	—	878	1508	9	—
85	716	26	—	289	920	5	—	478	1109	17	—	678	1308	29	—	882	1512	8	—
89	720	25	—	293	924	4	—	482	1113	16	—	682	1312	28	—	886	1516	7	—
93	724	24	—	297	928	3	—	486	1117	15	—	686	1316	27	—	890	1520	6	—
97	728	23	—	301	932	2	—	490	1121	14	—	690	1320	26	—	894	1524	5	—
101	732	22	—	305	936	1	—	494	1125	13	—	694	1324	25	—	898	1528	4	—
105	736	21	—	309	940	31	mars	498	1129	12	—	698	1328	24	—	902	1532	3	—
109	740	20	—	313	944	30	—	502	1133	11	—	702	1332	23	—	906	1536	2	—
113	744	29	—	317	948	29	—	506	1137	10	—	706	1336	22	—	910	1540	1	—
117	748	18	—	321	952	28	—	510	1141	9	—	710	1340	21	—	914	1544	31	oct.
121	752	17	—	325	956	27	—	514	1145	8	—	714	1344	20	—	918	1548	30	—
125	756	16	—	329	960	26	—	518	1149	7	—	718	1348	19	—	922	1552	29	—
129	760	15	—	333	964	25	—	522	1153	6	—	722	1352	18	—	926	1556	28	—
133	764	14	—	337	968	24	—	526	1157	5	—	726	1356	17	—	930	1560	27	—
137	768	13	—	341	972	23	—	530	1161	4	—	730	1360	16	—	934	1564	26	—
141	772	12	—	345	976	22	—	534	1165	3	—	734	1364	15	—	938	1568	25	—
145	776	11	—	349	980	21	—	538	1169	2	—	738	1368	14	—	942	1572	24	—
149	780	10	—	353	984	20	—	542	1173	1	—	742	1372	13	—	946	1576	23	—
153	784	9	—	357	988	19	—	546	1177	31	janv.	746	1376	12	—	950	1580	22	—
157	788	8	—	361	992	18	—	550	1181	30	—	750	1380	11	—	954	1584	21	—
161	792	7	—	365	996	17	—	554	1185	29	—	754	1384	10	—	958	1588	20	—
165	796	6	—	369	1000	16	—	558	1189	28	—	758	1388	9	—	962	1592	19	—
169	800	5	—	373	1004	15	—	562	1193	27	—	762	1392	8	—	966	1596	18	—
173	804	4	—	377	1008	14	—	566	1197	26	—	766	1396	7	—	970	1600	17	—
177	808	3	—	381	1012	13	—	570	1201	25	—	770	1400	6	—	974	1604	16	—
181	812	2	—	385	1016	12	—	574	1205	24	—	774	1404	5	—	978	1608	15	—
185	816	1	—	389	1020	11	—	578	1209	23	—	778	1408	4	—	982	1612	14	—
189	820	30	avril	393	1024	10	—	582	1213	22	—	782	1412	3	—	986	1616	13	—
193	824	29	—	397	1028	9	—	586	1217	21	—	786	1416	2	—	990	1620	12	—
197	828	28	—	401	1032	8	—	590	1221	20	—	790	1420	1	—	994	1624	11	—
201	832	27	—	405	1036	7	—	594	1225	19	—	794	1424	30	nov.	998	1628	10	—

Nota. — A partir du 5 oct. 1582, les quantièmes mensuels, donnés ici en style julien, sont à avancer de 10 jours dans le style grégorien.

XI. — LES ANNÉES AYANT LA MÊME DATE DE PÂQUES

22 MARS. — 319, 414, 509, 604, 851, 946, 1041, 1136, 1383, 1478.

23 MARS. — 346, 357, 441, 452, 536, 699, 783, 794, 878, 889, 973, 984, 1068, 1231, 1315, 1326, 1410, 1421.

24 MARS. — 289, 300, 384, 547, 631, 642, 726, 737, 821, 832, 916, 1079, 1163, 1174, 1258, 1269, 1353, 1364, 1448.

25 MARS. — 316, 395, 479, 490, 563, 574, 585, 658, 669, 680, 753, 764, 848, 927, 1011, 1022, 1095, 1106, 1117, 1190, 1201, 1212, 1285, 1296, 1380, 1459.

26 MARS. — 327, 338, 411, 422, 433, 495, 506, 517, 528, 590, 601, 612, 685, 696, 775, 780, 859, 870, 943, 954, 965, 1027, 1038, 1049, 1060, 1122, 1133, 1144, 1217, 1228, 1307, 1312, 1391, 1402, 1475.

27 MARS. — 343, 354, 365, 376, 438, 449, 460, 533, 544, 623, 628, 707, 718, 791, 802, 813, 875, 886, 897, 908, 970, 981, 992, 1065, 1076, 1155, 1160, 1239, 1250, 1323, 1334, 1345, 1407, 1418, 1429, 1440.

28 MARS. — 286, 297, 308, 370, 381, 392, 465, 471, 476, 555, 560, 566, 639, 650, 661, 723, 734, 745, 756, 807, 818, 829, 840, 902, 903, 924, 997, 1003, 1008, 1087, 1092, 1098, 1171, 1182, 1193, 1255, 1266, 1277, 1288, 1339, 1350, 1361, 1372, 1434, 1445, 1456.

29 MARS. — 313, 324, 403, 408, 487, 498, 571, 582, 593, 655, 666, 677, 688, 750, 761, 772, 845, 856, 935, 940, 1019, 1030, 1103, 1114, 1125, 1187, 1198, 1209, 1220, 1282, 1293, 1304, 1377, 1388, 1467, 1472.

30 MARS. — 335, 340, 419, 430, 503, 514, 525, 587, 598, 609, 620, 682, 693, 704, 777, 788, 867, 872, 951, 962, 1035, 1046, 1057, 1119, 1130, 1141, 1152, 1214, 1225, 1236, 1309, 1320, 1399, 1404, 1483, 1494.

31 MARS. — 351, 362, 373, 435, 446, 457, 468, 519, 530, 541, 552, 614, 625, 636, 709, 715, 720, 799, 804, 810, 883, 894, 905, 967, 978, 989, 1000, 1051, 1062, 1073, 1084, 1146, 1157, 1168, 1241, 1247, 1252, 1331, 1336, 1342, 1415, 1426, 1437, 1499.

1er AVRIL. — 294, 305, 367, 378, 389, 400, 462, 473, 484, 557, 568, 647, 652, 731, 742, 815, 826, 837, 899, 910, 921, 932, 994, 1005, 1016, 1089, 1100, 1179, 1184, 1263, 1274, 1347, 1358, 1369, 1431, 1442, 1453, 1464.

2 AVRIL. — 299, 310, 321, 332, 394, 405, 416, 489, 500, 579, 584, 663, 674, 747, 758, 769, 831, 842, 853, 864, 926, 937, 948, 1021, 1032, 1111, 1116, 1195, 1206, 1279, 1290, 1301, 1363, 1374, 1385, 1396, 1458, 1469, 1480.

3 AVRIL. — 326, 337, 348, 421, 427, 432, 511, 516, 522, 595, 606, 617, 679, 690, 701, 712, 763, 774, 785, 796, 858, 869, 880, 953, 959, 964, 1043, 1048, 1054, 1127, 1138, 1149, 1211, 1222, 1233, 1244, 1295, 1306, 1317, 1328, 1390, 1401, 1412, 1485, 1491, 1496.

4 AVRIL. — 359, 364, 443, 454, 527, 538, 549, 611, 622, 633, 644, 706, 717, 728, 801, 812, 891, 896, 975, 986, 1059, 1070, 1081, 1143, 1154, 1165, 1176, 1238, 1249, 1260, 1333, 1344, 1423, 1428, 1507.

5 AVRIL. — 291, 296, 302, 375, 386, 397, 459, 470, 481, 492, 543, 554, 565, 576, 638, 649, 660, 733, 739, 744, 823, 828, 834, 907, 918, 929, 991, 1002, 1013, 1024, 1075, 1086, 1097, 1108, 1170, 1181, 1192, 1265, 1271, 1276, 1355, 1360, 1366, 1439, 1450, 1461, 1523.

6 AVRIL. — 307, 318, 329, 391, 402, 413, 424, 475, 486, 497, 508, 570, 581, 592, 665, 671, 676, 755, 760, 766, 839, 850, 861, 923, 934, 945, 956, 1007, 1018, 1029, 1040, 1102, 1113, 1124, 1197, 1203, 1208, 1287, 1292, 1298, 1371, 1382, 1393, 1455, 1466, 1477, 1488, 1539.

7 AVRIL. — 323, 334, 345, 356, 418, 429, 440, 513, 524, 603, 608, 687, 698, 771, 782, 793, 855, 866, 877, 888, 950, 961, 972, 1045, 1056, 1135, 1140, 1219, 1230, 1303, 1314, 1325, 1387, 1398, 1409, 1420, 1482, 1493, 1504.

8 AVRIL. — 288, 350, 361, 372, 445, 451, 456, 535, 540, 546, 619, 630, 641, 703, 714, 725, 736, 787, 798, 809, 820, 882, 893, 904, 977, 983, 988, 1067, 1072, 1078, 1151, 1162, 1173, 1235, 1246, 1257, 1268, 1319, 1330, 1341, 1352, 1414, 1425, 1436, 1509.

9 AVRIL. — 293, 304, 383, 388, 467, 478, 551, 562, 573, 635, 646, 657, 668, 730, 741, 752, 825, 836, 915, 920, 999, 1010, 1083, 1094, 1105, 1167, 1178, 1189, 1200, 1262, 1273, 1284, 1357, 1368, 1447, 1452, 1531.

10 AVRIL. — 315, 320, 399, 410, 483, 494, 505, 567, 578, 589, 600, 662, 673, 684, 757, 768, 847, 852, 931, 942, 1015, 1026, 1037, 1099, 1110, 1121, 1132, 1194, 1205, 1216, 1289, 1300, 1379, 1384, 1463, 1474, 1547.

11 AVRIL. — 331, 342, 353, 415, 426, 437, 448, 499, 510, 521, 532, 594, 605, 616, 689, 695, 700, 779, 784, 790, 863, 874, 885, 947, 958, 969, 980, 1031, 1042, 1053, 1064, 1126, 1137, 1148, 1221, 1227, 1232, 1311, 1316, 1322, 1395, 1406, 1417, 1479, 1490, 1501.

12 AVRIL. — 285, 347, 358, 369, 380, 442, 453, 464, 537, 548, 627, 632, 711, 722, 795, 806, 817, 879, 890, 901, 912, 974, 985, 996, 1069, 1080, 1159, 1164, 1243, 1254, 1327, 1338, 1349, 1411, 1422, 1433, 1444, 1506.

13 AVRIL. — 290, 301, 312, 374, 385, 396, 469, 480, 559, 564, 643, 654, 727, 738, 749, 811, 822, 833, 844, 906, 917, 928, 1001, 1012, 1091, 1096, 1175, 1186, 1259, 1270, 1281, 1343, 1354, 1365, 1376, 1438, 1449, 1460, 1533.

14 AVRIL. — 306, 317, 328, 401, 407, 412, 491, 496, 502, 575, 586, 597, 659, 670, 681, 692, 743, 754, 765, 776, 838, 849, 860, 933, 939, 944, 1023, 1028, 1034, 1107, 1118, 1129, 1191, 1202, 1213, 1224, 1275, 1286, 1297, 1308, 1370, 1381, 1392, 1465, 1471, 1476, 1555.

15 AVRIL. — 339, 344, 423, 434, 507, 518, 529, 591, 602, 613, 624, 686, 697, 708, 781, 792, 871, 876, 955, 966, 1039, 1050, 1061, 1123, 1134, 1145, 1156, 1218, 1229, 1240, 1313, 1324, 1403, 1408, 1487, 1498, 1571.

16 AVRIL. — 355, 366, 377, 439, 450, 461, 472, 523, 534, 545, 556, 618, 629, 640, 713, 719, 724, 803, 808, 814, 887, 898, 909, 971, 982, 993, 1004, 1055, 1066, 1077, 1088, 1150, 1161, 1172, 1245, 1251, 1256, 1335, 1340, 1346, 1419, 1430, 1441, 1503.

17 AVRIL. — 287, 298, 309, 371, 382, 393, 404, 466, 477, 488, 561, 572, 651, 656, 735, 746, 819, 830, 841, 903, 914, 925, 936, 998, 1009, 1020, 1093, 1104, 1183, 1188, 1267, 1278, 1351, 1362, 1373, 1435, 1446, 1457, 1468, 1530.

18 AVRIL. — 303, 314, 325, 336, 398, 409, 420, 493, 504, 583, 588, 667, 678, 751, 762, 773, 835, 846, 857, 868, 930, 941, 952, 1025, 1036, 1115, 1120, 1199, 1210, 1283, 1294, 1305, 1367, 1378, 1389, 1400, 1462, 1473, 1484, 1557.

19 AVRIL. — 330, 341, 352, 425, 431, 436, 515, 520, 526, 599, 610, 621, 683, 694, 705, 716, 767, 778, 789, 800, 862, 873, 884, 957, 963, 968, 1047, 1052, 1058, 1131, 1142, 1153, 1215, 1226, 1237, 1248, 1299, 1310, 1321, 1332, 1394, 1405, 1416, 1489, 1495, 1500.

20 AVRIL. — 284, 363, 368, 447, 458, 531, 542, 553, 615, 626, 637, 648, 710, 721, 732, 805, 816, 895, 900, 979, 990, 1063, 1074, 1085, 1147, 1158, 1169, 1080, 1242, 1253, 1264, 1337, 1348, 1427, 1432, 1511.

21 AVRIL. — 295, 379, 390, 463, 474, 485, 558, 569, 580, 653, 664, 748, 827, 911, 922, 995, 1006, 1017, 1090, 1101, 1112, 1185, 1196, 1280, 1359, 1443, 1454, 1527.

22 AVRIL. — 311, 322, 333, 406, 417, 428, 501, 512, 596, 675, 759, 770, 843, 854, 865, 938, 949, 960, 1033, 1044, 1128, 1207, 1291, 1302, 1375, 1386, 1397, 1470, 1481, 1492, 1565.

23 AVRIL. — 349, 360, 444, 607, 691, 702, 786, 797, 881, 892, 976, 1139, 1223, 1234, 1318, 1329, 1413, 1424, 1508.

24 AVRIL. — 292, 455, 539, 550, 634, 645, 729, 740, 824, 987, 1071, 1082, 1166, 1177, 1261, 1272, 1356, 1519.

25 AVRIL. — 387, 482, 577, 672, 919, 1014, 1109, 1204, 1451, 1546.

XII. — CALENDRIER PERPÉTUEL DES PÂQUES BYZANTINES

Années du cycle lunaire	Terme pascal ↓	Années du cycle solaire						
		1 7 18 12	2 13 19 24	3 14 8 25	9 15 20 26	10 4 21 27	5 11 22 16	6 17 23 28
1 ...	2 avril	(Ma) 7 A	(Me) 6 A	(J) 5 A	(V) 4 A	(S) 3 A	(D) 9 A	(L) 8 A
2 ...	22 mars	(V) 24 M	(S) 23 M	(D) 29 M	(L) 28 M	(Ma) 27 M	(Me) 26 M	(J) 25 M
3 ...	10 avril	(Me) 14 A	(J) 13 A	(V) 12 A	(S) 11 A	(D) 17 A	(L) 16 A	(Ma) 15 A
4 ...	30 mars	(S) 31 M	(D) 6 A	(L) 5 A	(Ma) 4 A	(Me) 3 A	(J) 2 A	(V) 1 A
5 ...	18 avril	(J) 21 A	(V) 20 A	(S) 19 A	(D) 25 A	(L) 24 A	(Ma) 23 A	(Me) 22 A
6 ...	7 avril	(D) 14 A	(L) 13 A	(Ma) 12 A	(Me) 11 A	(J) 10 A	(V) 9 A	(S) 8 A
7 ...	27 mars	(Me) 31 M	(J) 30 M	(V) 29 M	(S) 28 M	(D) 3 A	(L) 2 A	(Ma) 1 A
8 ...	15 avril	(L) 21 A	(Ma) 20 A	(Me) 19 A	(J) 18 A	(V) 17 A	(S) 16 A	(D) 22 A
9 ...	4 avril	(J) 7 A	(V) 6 A	(S) 5 A	(D) 11 A	(L) 10 A	(Ma) 9 A	(Me) 8 A
10 ...	24 mars	(D) 31 M	(L) 30 M	(Ma) 29 M	(Me) 28 M	(J) 27 M	(V) 26 M	(S) 25 M
11 ...	12 avril	(V) 14 A	(S) 13 A	(D) 19 A	(L) 18 A	(Ma) 17 A	(Me) 16 A	(J) 15 A
12 ...	1 avril	(L) 7 A	(Ma) 6 A	(Me) 5 A	(J) 4 A	(V) 3 A	(S) 2 A	(D) 8 A
13 ...	21 mars	(J) 24 M	(V) 23 M	(S) 22 M	(D) 28 M	(L) 27 M	(Ma) 26 M	(Me) 25 M
14 ...	9 avril	(Ma) 14 A	(Me) 13 A	(J) 12 A	(V) 11 A	(S) 10 A	(D) 16 A	(L) 15 A
15 ...	29 mars	(V) 31 M	(S) 30 M	(D) 5 A	(L) 4 A	(Ma) 3 A	(Me) 2 A	(J) 1 A
16 ...	17 avril	(Me) 21 A	(J) 20 A	(V) 19 A	(S) 18 A	(D) 24 A	(L) 23 A	(Ma) 22 A
17 ...	5 avril	(V) 7 A	(S) 6 A	(D) 12 A	(L) 11 A	(Ma) 10 A	(Me) 9 A	(J) 8 A
18 ...	25 mars	(L) 31 M	(Ma) 30 M	(Me) 29 M	(J) 28 M	(V) 27 M	(S) 26 M	(D) 1 A
19 ...	13 avril	(S) 14 A	(D) 20 A	(L) 19 A	(Ma) 18 A	(Me) 17 A	(J) 16 A	(V) 15 A

(Les lettres entre parenthèses indiquent le jour de semaine où tombe le terme pascal, et la date qui suit indique le dimanche de Pâques.)

Cette table permet de trouver la date de Pâques de n'importe quelle année byzantine. Il suffit pour cela de connaître à quelle année du cycle lunaire et à quelle année du cycle solaire elle correspond. La date cherchée est au point de rencontre entre l'année du cycle solaire (colonne verticale) et l'année du cycle lunaire (ligne horizontale). Par ex., l'année byzantine 6304, qui correspond à l'année 15 du cycle lunaire et à l'année 4 du cycle solaire, a sa date de Pâques au 3 avril.

N. B. — Pour connaître à quelle année du cycle lunaire et à quelle année du cycle solaire correspond une année du monde byzantine, on divise celle-ci par 19 (cycle lunaire) et par 28 (cycle solaire), et le reste de la division indique l'année du cycle. S'il n'y a pas de reste, l'année est la 19e (cycle lunaire), la 28e (cycle solaire). Par exemple, l'année 6300, divisée par 19, a comme reste 11 : c'est la 11e année du cycle lunaire ; divisée par 28, elle n'a pas de reste : c'est la 28e année du cycle solaire.

Si l'on part de l'année chrétienne dionysienne, on obtiendra l'année byzantine en ajoutant 5508.

XIII. — DATES DES FÊTES MO
ET JOURS DE SEMAINE CORRESPO

Pâques	Τὰ φῶτα Epiphanie, Les Rois (6 janv.)	Ἡ ὑπαπαντή Purification de la Vierge La Chandeleur (2 févr.)	Ὁ εὐαγγελισμός Annonciation (25 mars)	Κυριακὴ τοῦ ἀσώτου Septuagésime	Κυριακὴ τῆς ἀπόκρεω Sexagésime	Κυριακὴ τῆς τυροφάγου Quinquagésime	Mercredi des Cendres	Κυριακὴ α΄ τῶν νηστειῶν Κ. τῆς ὀρθοδοξίας 1er Dimanche de Carême
22 mars ...	Ma (L)	L (D)	Me	18 janv. (19)	25 janv. (26)	1 févr. (2)	4 févr. (5)	8 févr. (9)
23 — ...	L (D)	D (S)	Ma	19 — (20)	26 — (27)	2 — (3)	5 — (6)	9 — (10)
24 — ...	D (S)	S (V)	L	20 — (21)	27 — (28)	3 — (4)	6 — (7)	10 — (11)
25 — ...	S (V)	V (J)	D	21 — (22)	28 — (29)	4 — (5)	7 — (8)	11 — (12)
26 — ...	V (J)	J (Me)	S	22 — (23)	29 — (30)	5 — (6)	8 — (9)	12 — (13)
27 — ...	J (Me)	Me (Ma)	V	23 — (24)	30 — (31)	6 — (7)	9 — (10)	13 — (14)
28 — ...	Me (Ma)	Ma (L)	J	24 — (25)	31 — (1 févr.)	7 — (8)	10 — (11)	14 — (15)
29 — ...	Ma (L)	L (D)	Me	25 — (26)	1 févr. (2)	8 — (9)	11 — (12)	15 — (16)
30 — ...	L (D)	D (S)	Ma	26 — (27)	2 — (3)	9 — (10)	12 — (13)	16 — (17)
31 — ...	D (S)	S (V)	L	27 — (28)	3 — (4)	10 — (11)	13 — (14)	17 — (18)
1er avril...	S (V)	V (J)	D	28 — (29)	4 — (5)	11 — (12)	14 — (15)	18 — (19)
2 — ...	V (J)	J (Me)	S	29 — (30)	5 — (6)	12 — (13)	15 — (16)	19 — (20)
3 — ...	J (Me)	Me (Ma)	V	30 — (31)	6 — (7)	13 — (14)	16 — (17)	20 — (21)
4 — ...	Me (Ma)	Ma (L)	J	31 — (1 f.)	7 — (8)	14 — (15)	17 — (18)	21 — (22)
5 — ...	Ma (L)	L (D)	Me	1 févr. (2)	8 — (9)	15 — (16)	18 — (19)	22 — (23)
6 — ...	L (D)	D (S)	Ma	2 — (3)	9 — (10)	16 — (17)	19 — (20)	23 — (24)
7 — ...	D (S)	S (V)	L	3 — (4)	10 — (11)	17 — (18)	20 — (21)	24 — (25)
8 — ...	S (V)	V (J)	D	4 — (5)	11 — (12)	18 — (19)	21 — (22)	25 — (26)
9 — ...	V (J)	J (Me)	S	5 — (6)	12 — (13)	19 — (20)	22 — (23)	26 — (27)
10 — ...	J (Me)	Me (Ma)	V	6 — (7)	13 — (14)	20 — (21)	23 — (24)	27 — (28)
11 — ...	Me (Ma)	Ma (L)	J	7 — (8)	14 — (15)	21 — (22)	24 — (25)	28 — (29)
12 — ...	Ma (L)	L (D)	Me	8 — (9)	15 — (16)	22 — (23)	25 — (26)	1 mars
13 — ...	L (D)	D (S)	Ma	9 — (10)	16 — (17)	23 — (24)	26 — (27)	2 —
14 — ...	D (S)	S (V)	L	10 — (11)	17 — (18)	24 — (25)	27 — (28)	3 —
15 — ...	S (V)	V (J)	D	11 — (12)	18 — (19)	25 — (26)	28 — (29)	4 —
16 — ...	V (J)	J (Me)	S	12 — (13)	19 — (20)	26 — (27)	1 mars	5 —
17 — ...	J (Me)	Me (Ma)	V	13 — (14)	20 — (21)	27 — (28)	2 —	6 —
18 — ...	Me (Ma)	Ma (L)	J	14 — (15)	21 — (22)	28 — (29)	3 —	7 —
19 — ...	Ma (L)	L (D)	Me	15 — (16)	22 — (23)	1 mars	4 —	8 —
20 — ...	L (D)	D (S)	Ma	16 — (17)	23 — (24)	2 —	5 —	9 —
21 — ...	D (S)	S (V)	L	17 — (18)	24 — (25)	3 —	6 —	10 —
22 — ...	S (V)	V (J)	D	18 — (19)	25 — (26)	4 —	7 —	11 —
23 — ...	V (J)	J (Me)	S	19 — (20)	26 — (27)	5 —	8 —	12 —
24 — ...	J (Me)	Me (Ma)	V	20 — (21)	27 — (28)	6 —	9 —	13 —
25 — ...	Me (Ma)	Ma (L)	J	21 — (22)	28 — (29)	7 —	10 —	14 —

Les indications entre parenthèses valent pour les années bissextiles.

LES DÉPENDANT DE PAQUES
ANTS DE DIVERSES FÊTES FIXES

Κυριακὴ τῶν βαΐων Dimanche des Rameaux	Μεσοπεντηκοστή	᾿Ανάληψις Ascension	Κυριακὴ τῆς Πεντηκοστῆς Pentecôte	Κυριακὴ τῶν ἁγίων πάντων Trinité	Saints Apôtres Pierre et Paul (29 juin)	Μεταμόρφωσις Transfiguration (6 août)	Κοίμησις τῆς Θεοτόκου Assomption (15 août)	Ὕψωσις τοῦ Σταυροῦ Exaltation de la Sainte-Croix (14 sept.)	Toussaint (1er nov.)	Τὰ εἰσόδια Présentation de la Très Sainte Vierge (21 nov.)	Ἡ γέννησις τοῦ Χριστοῦ Noël (25 déc.)
5 mars	15 avril	30 avril	10 mai	17 mai	L	J	S	L	D	S	V
6 —	16 —	1 mai	11 —	18 —	D	Me	V	D	S	V	J
7 —	17 —	2 —	12 —	19 —	S	Ma	J	S	V	J	Me
8 —	18 —	3 —	13 —	20 —	V	L	Me	V	J	Me	Ma
9 —	19 —	4 —	14 —	21 —	J	D	Ma	J	Me	Ma	L
0 —	20 —	5 —	15 —	22 —	Me	S	L	Me	Ma	L	D
1 —	21 —	6 —	16 —	23 —	Ma	V	D	Ma	L	D	S
2 —	22 —	7 —	17 —	24 —	L	J	S	L	D	S	V
3 —	23 —	8 —	18 —	25 —	D	Me	V	D	S	V	J
4 —	24 —	9 —	19 —	26 —	S	Ma	J	S	V	J	Me
5 —	25 —	10 —	20 —	27 —	V	L	Me	V	J	Me	Ma
6 —	26 —	11 —	21 —	28 —	J	D	Ma	J	Me	Ma	L
7 —	27 —	12 —	22 —	29 —	Me	S	L	Me	Ma	L	D
8 —	28 —	13 —	23 —	30 —	Ma	V	D	Ma	L	D	S
9 —	29 —	14 —	24 —	31 —	L	J	S	L	D	S	V
0 —	30 —	15 —	25 —	1 juin	D	Me	V	D	S	V	J
1 —	1 mai	16 —	26 —	2 —	S	Ma	J	S	V	J	Me
1 avril	2 —	17 —	27 —	3 —	V	L	Me	V	J	Me	Ma
2 —	3 —	18 —	28 —	4 —	J	D	Ma	J	Me	Ma	L
3 —	4 —	19 —	29 —	5 —	Me	S	L	Me	Ma	L	D
—	5 —	20 —	30 —	6 —	Ma	V	D	Ma	L	D	S
5 —	6 —	21 —	31 —	7 —	L	J	S	L	D	S	V
6 —	7 —	22 —	1 juin	8 —	D	Me	V	D	S	V	J
7 —	8 —	23 —	2 —	9 —	S	Ma	J	S	V	J	Me
8 —	9 —	24 —	3 —	10 —	V	L	Me	V	J	Me	Ma
9 —	10 —	25 —	4 —	11 —	J	D	Ma	J	Me	Ma	L
0 —	11 —	26 —	5 —	12 —	Me	S	L	Me	Ma	L	D
1 —	12 —	27 —	6 —	13 —	Ma	V	D	Ma	L	D	S
2 —	13 —	28 —	7 —	14 —	L	J	S	L	D	S	V
3 —	14 —	29 —	8 —	15 —	D	Me	V	D	S	V	J
4 —	15 —	30 —	9 —	16 —	S	Ma	J	S	V	J	Me
5 —	16 —	31 —	10 —	17 —	V	L	Me	V	J	Me	Ma
6 —	17 —	1 juin	11 —	18 —	J	D	Ma	J	Me	Ma	L
7 —	18 —	2 —	12 —	19 —	Me	S	L	Me	Ma	L	D
8 —	19 —	3 —	13 —	20 —	Ma	V	D	Ma	L	D	S

XIV. — CORRESPONDANCE DES INDICTIONS AVEC LES ANNÉES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE-DIONYSIENNE

Le cadre A contient les chiffres centenaires des dates ; le cadre B contient les chiffres inférieurs ; le cadre C contient les indictions. Quelle est l'indiction en l'année 1389 ? C'est celle qui est marquée à la rencontre du prolongement vertical de 1300 et du prolongement horizontal de 89, savoir : *indiction 12.*

NOTA. — L'indiction correspond à la plus grande partie de l'année chrétienne qui lui est ici égalée ; elle commence au 1er septembre de l'année précédente.

A		
300	400	500
600	700	800
900	1000	1100
1200	1300	1400
1500	1600	1700

B							C		
0	15	30	45	60	75	90	3	13	8
1	16	31	46	61	76	91	4	14	9
2	17	32	47	62	77	92	5	15	10
3	18	33	48	63	87	93	6	1	11
4	19	34	49	64	79	94	7	2	12
5	20	35	50	65	80	95	8	3	13
6	21	36	51	66	81	96	9	4	14
7	22	37	52	67	82	97	10	5	15
8	23	38	53	68	83	98	11	6	1
9	24	39	54	69	84	99	12	7	2
10	25	40	55	70	85	—	13	8	3
11	26	41	56	71	86	—	14	9	4
12	27	42	57	72	87	—	15	10	5
13	28	43	58	73	88	—	1	11	6
14	29	44	59	74	89	—	2	12	7

XV. — PARCOURS DU SOLEIL DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE

Calcul établi d'après les tableaux de R. Schram
(Le temps marqué est celui du méridien de Greenwich)

	Durée du parcours	Dates juliennes de l'entrée du soleil dans les constellations du zodiaque							
		300	500	650	800	950	1100	1250	1400
♒ Le Verseau	29 j. 14 h.	20 janv. 1 h.	18 janv. 14 h.	17 janv. 0 h. 37	16 janv. 10 h.	14 janv. 20 h.	14 janv. 6 h.	12 janv. 13 h.	12 janv. 2 h.
♓ Les Poissons	29 j. 23 h.	18 févr. 23 h.	17 févr. 11 h.	15 févr. 20 h.	15 févr. 5 h.	13 févr. 14 h.	12 févr. 23 h.	11 févr. 9 h.	10 févr. 18 h.
♈ Le Bélier (équinoxe)	30 j. 11 h.	20 mars 10 h.	18 mars 20 h.	18 mars 5 h.	16 mars 12 h.	15 mars 20 h.	14 mars 4 h.	13 mars 15 h.	11 mars 21 h.
♉ Le Taureau	31 j.	20 avril 9 h.	18 avril 18 h.	18 avril 1 h.	16 avril 8 h.	15 avril 15 h.	13 avril 22 h.	13 avril 5 h.	11 avril 13 h.
♊ Les Gémeaux	31 j. 8 h.	21 mai 18 h.	20 mai 2 h.	19 mai 10 h.	17 mai 14 h.	16 mai 21 h.	15 mai 3 h.	14 mai 9 h.	12 mai 16 h.
♋ Le Cancer (solstice)	31 j. 11 h.	22 juin 4 h.	20 juin 14 h.	19 juin 20 h.	18 juin 1 h.	17 juin 8 h.	15 juin 14 h.	14 juin 20 h.	13 juin 2 h.
♌ Le Lion	31 j. 7 h.	23 juill. 14 h.	21 juill. 23 h.	21 juill. 5 h.	19 juill. 13 h.	18 juill. 18 h.	17 juill. 0 h. 26	16 juill. 6 h.	14 juill. 12 h.
♍ La Vierge	30 j. 21 h.	23 août 12 h.	21 août 20 h.	21 août 6 h.	19 août 14 h.	18 août 20 h.	17 août 3 h.	16 août 10 h.	14 août 17 h.
♎ La Balance (équinoxe)	30 j. 9 h.	22 sept. 22 h.	21 sept. 10 h.	20 sept. 18 h.	19 sept. 2 h.	18 sept. 11 h.	16 sept. 19 h.	16 sept. 3 h.	14 sept. 11 h.
♏ Le Scorpion	29 j. 22 h.	22 oct. 19 h.	21 oct. 8 h.	20 oct. 18 h.	19 oct. 3 h.	18 oct. 13 h.	16 oct. 22 h.	16 oct. 7 h.	14 oct. 16 h.
♐ Le Sagittaire	29 j. 14 h.	21 nov. 8 h.	19 nov. 22 h.	19 nov. 8 h.	17 nov. 18 h.	17 nov. 4 h.	15 nov. 14 h.	14 nov. 0 h. 32	13 nov. 10 h.
♑ Le Capricorne (solstice)	29 j. 4 h.	20 déc. 18 h.	19 déc. 7 h.	18 déc. 18 h.	17 déc. 4 h.	16 déc. 14 h.	15 déc. 0 h. 56	13 déc. 11 h.	12 déc. 21 h.

Nota. — 1. Le Soleil met 365,2422 jours à parcourir les 360 degrés du zodiaque. Mais sa vitesse n'est pas uniforme dans les divers signes. Elle oscille entre 29 jours 4 heures (signe du Capricorne) et 31 jours 11 heures (signe du Cancer). Le nombre de degrés parcourus dans un signe ne correspond donc pas toujours à un nombre égal de jours. La différence cependant ne peut avoir d'effet sur la datation qu'avec les derniers degrés. La durée du parcours (1re colonne) est donnée, en arrondissant à l'heure la plus proche, d'après les dates de l'entrée du Soleil dans les signes du zodiaque indiquées pour l'année 1951 par l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* (*Annuaire pour l'an 1950*, p. 587).

2. Nous avons ici indiqué les heures sans les fractions inférieures qui, nécessaires en astronomie, n'ont pas d'incidence en histoire.

XVI. — CALENDRIER PERPÉTUEL

Explication

Ce calendrier permet de trouver ou de vérifier par le procédé le plus simple et le plus rapide, sans aucun calcul, quel est le jour de la semaine d'une date donnée.

Il comporte, comme on le voit, quatre tableaux :

1) Les quantièmes des mois, y compris les mois de janvier et de février bissextiles ;
2) Les lettres dominicales avec les jours de la semaine qu'on doit atteindre par leur moyen : ces jours sont désignés par leurs initiales ;
3) Les siècles, c'est-à-dire les nombres qui, dans les dates, servent à marquer le siècle ;
4) Les années, c'est-à-dire les nombres qui, dans les dates, expriment l'année du siècle.

MODE D'EMPLOI

Après avoir repéré dans le tableau 1 le quantième mensuel, et dans le tableau 4, l'année du siècle d'une date proposée, l'on descend la colonne verticale du quantième et l'on suit la ligne horizontale de l'année jusqu'à leur rencontre dans le tableau 2. La lettre obtenue est cherchée ensuite dans le même tableau sur la ligne où se trouve le siècle exprimé dans la date (tableau 3). Le jour de la semaine qui se trouve au-dessus est celui de la date proposée.

Exemple :

1) 15 janvier 1275. Le 15 janvier se rencontre avec l'année 75 sur la lettre E. Je cherche E sur la ligne où se trouve le siècle 12 (tabl. 3). Elle s'y trouve sous *Ma*. Le 15 janvier 1275 tombe un mardi.

— Pour une plus grande utilité, nous avons indiqué aussi le style grégorien.

1

Quantièmes des mois

Janvier Octobre	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				
Février Mars Novembre				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	
Avril Juillet Janvier bissextile							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					
Mai		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			
Juin					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	
Août Février bissextile			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31		
Septembre Décembre						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						

4

Années des siècles

00	06		17	23	28	34		45	51	56	62		73	79	84	90	
01	07	12	18		29	35	40	46		57	63	68	74		85	91	96
02		13	19	24	30		41	47	52	58		69	75	80	86		97
03	08	14		25	31	36	42		53	59	64	70		81	87	92	98
	09	15	20	26		37	43	48	54		65	71	76	82		93	99
04	10		21	27	32	38		49	55	60	66		77	83	88	94	
05	11	16	22		33	39	44	50		61	67	72	78		89	95	

3

Siècles

Style Julien			Style Grégorien	
0	7	14		17
1	8	15		
2	9	16		18
3	10	17		
4	11	18	15	19
5	12	19	16	20
6	13	20		

2

V	S	D	L	Ma	Me	J
C	D	E	F	G	A	B
D	E	F	G	A	B	C
E	F	G	A	B	C	D
F	G	A	B	C	D	E
G	A	B	C	D	E	F
A	B	C	D	E	F	G
B	C	D	E	F	G	A

Peut-on aussi attendre de cette table qu'elle nous fasse trouver l'année si l'on connaît le quantième du mois et le jour de la semaine ? Si l'on ne possède que ces deux données, ce serait vain de le tenter, car, durant les quinze premiers siècles de l'ère chrétienne, une telle rencontre est possible 212 fois, auxquelles il faut en ajouter 53 si la date mensuelle est en janvier ou en février (avant le 29). Mais si, outre le jour de la semaine et la date mensuelle, on connaît aussi le siècle, le choix se restreint à 14 ou 15 dates, selon le siècle donné. Il faut en ajouter 3 ou 4, selon le siècle, s'il s'agit d'une date de janvier ou de février (avant le 29). La recherche de ces dates possibles peut avoir de l'intérêt. Voici comment procéder.

Prenons le 18 mai, jeudi. Quelles sont les années où cela se rencontre, par exemple, au XI^e siècle, savoir, ici, de 1000 (compris) à 1100 (non compris).

a) Connaissant le siècle, je cherche sur sa ligne horizontale, dans le tableau n° 2, la lettre qui se trouve sous J. C'est E.

b) Je cherche ensuite cette lettre E au même tableau dans le prolongement vertical du 18 mai. Elle se trouve dans la sixième ligne horizontale. Tous les nombres du tableau n° 4 placés sur cette même ligne horizontale désignent les années du siècle en question ayant le 18 mai un jeudi : 1004, 1010, 1021, etc.

NOTA. — S'il s'agit du 29 février (année bissextile), le choix se restreint aux nombres divisibles par 4.

V

CALENDRIERS LITURGIQUES

I. — Calendrier liturgique byzantin :
  - *a)* Cycle liturgique de l'Eglise byzantine ;
  - *b)* Liste de saints du calendrier byzantin ;
  - *c)* Autres indications liturgiques.

II. — Cycle liturgique et fêtes des Arméniens.

III. — Calendrier liturgique des Coptes :
  - *a)* Cycle dominical ;
  - *b)* Fêtes.

IV. — Calendrier liturgique des Syriens Jacobites :
  - *a)* Cycle dominical ;
  - *b)* Fêtes.

V. — Calendrier liturgique des Syriens Nestoriens :
  - *a)* Cycle dominical ;
  - *b)* Fêtes.

VI. — Principales fêtes musulmanes.

I

CALENDRIER LITURGIQUE BYZANTIN

Références. — Livres liturgiques : Triodion, Pentekostarion, Evangéliaire, Ménées. A. Dmitrievskij, *Typika*, I, Kiev, 1895. H. Delehaye, Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae, *AASS*, Propylaeum Novembris, Bruxelles, 1902. N. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae*, II, Innsbruck, 1897, 1-414. A. Couturier, *Cours de liturgie grecque-melkite*, I, Paris, 1912, 115-170.

A) Cycle liturgique de l'Église byzantine

Tableau des fêtes mobiles

Dimanches avant Pâques	Calendrier byzantin	Calendrier latin
	Triodion	
Xe	Dimanche du publicain et du pharisien (16e dim. de Luc).	Dernier dimanche après l'Epiphanie.
	Semaine invitatoire (προσφωνήσιμος) ou de l'Artzibourion.	
IXe	Dimanche du prodigue (17e dim. de Luc).	D. de la Septuagésime : *Circumdederunt* (1).
	Lundi de l'Apokréo.	
	Samedi des âmes ou Psychosabbaton.	
VIIIe	Dimanche de l'Apokréo ou du Deuxième avènement.	D. de la Sexagésime : *Exsurge*.
	Lundi de la Tyrophagie.	
	Mardi de la Tyrophagie : jour de l'Instruction (τῆς κατηχήσεως).	
	Semaine de la Tyrophagie : Mémoire des saints ascètes.	
VIIe	Dimanche de la Tyrophagie.	D. de la Quinquagésime : *Esto mihi*.
	Première semaine des jeûnes (ἑδδομὰς καθαρά).	
	Lundi : commencement du Grand Carême.	Mercredi des Cendres.
	Samedi : Mémoire du miracle des colybes accompli par saint Théodore Tiron.	
VIe	Premier dimanche des jeûnes : dimanche de l'Orthodoxie (précédemment : τῶν προπατόρων).	Premier dimanche de Carême : *Invocabit*.
	Deuxième semaine des jeûnes.	Mercredi, Vendredi, Samedi des Quatre-Temps.
Ve	Deuxième dimanche des jeûnes.	Deuxième dimanche de Carême : *Reminiscere*.
	Troisième semaine des jeûnes.	
IVe	Troisième dimanche des jeûnes : dimanche de l'adoration de la Croix (τῆς σταυροπροσκυνήσεως).	Troisième dimanche de Carême : *Oculi*.
	Quatrième semaine des jeûnes (ἑδδομὰς μέση).	
	Mercredi : Milieu des jeûnes.	Jeudi : Mi-Carême.
IIIe	Quatrième dimanche des jeûnes : mémoire de saint Jean Climaque.	Quatrième dimanche de Carême : *Laetare*.
	Cinquième semaine des jeûnes.	
	Jeudi du Grand Canon.	
	Samedi de l'Hymne Acathiste.	
IIe	Cinquième dimanche des jeûnes : Mémoire de sainte Marie l'Egyptienne.	Dimanche de la Passion : *Judica*.
	Semaine des Rameaux (τῶν βαΐων).	
	Samedi de Lazare.	
Ier	Dimanche des Rameaux.	Dimanche des Rameaux : *Domine, ne longe*.
	La sainte et grande semaine.	Semaine sainte (Hebdomada major).

---

(1) Début de l'Introït, servant à désigner le dimanche. De même, pour les dimanches suivants.

Dimanches après Pâques	Calendrier byzantin	Calendrier latin
	Pentekostarion	Temps pascal
Ier	Dimanche de Pâques. Semaine de la Rénovation (ἑβδομὰς διακαινήσιμος). Chacun des six jours s'appelle διακαινήσιμος ou τῆς διακαινησίμου.	Dimanche de Pâques (Dominica Resurrectionis). Octava Paschae.
IIe	Dimanche τοῦ 'Αντιπάσχα ou dimanche de Thomas, dit aussi νέα κυριακή. Deuxième semaine après Pâques.	Dimanche *in Albis* ou dimanche de *Quasimodo.*
IIIe	Troisième dimanche depuis Pâques : dim. des Myrophores. Troisième semaine depuis Pâques.	Deuxième dimanche après Pâques : *Misericordia.*
IVe	Quatrième dimanche depuis Pâques : dimanche du paralytique. Quatrième semaine depuis Pâques. Mercredi : ἡ Μεσοπεντηκοστή ou Τεταρτὴ τῆς Μεσοπεντηκοστῆς.	Troisième dimanche après Pâques : *Jubilate.*
Ve	Cinquième dimanche depuis Pâques : dimanche de la Samaritaine. Cinquième semaine depuis Pâques.	Quatrième dimanche après Pâques : *Cantate.*
VIe	Sixième dimanche depuis Pâques : dimanche de l'aveugle. Sixième semaine depuis Pâques : semaine de l'Ascension (ἑβδομὰς ἀναλήψιμος). Mercredi : Apodosis de la fête de Pâques. Jeudi : Ascension (ἀνάληψις) de N. S.	Cinquième dimanche après Pâques : *Vocem jucunditatis.* Lundi, mardi, mercredi, Rogations *(litaniae minores).* Jeudi : Ascension de N. S.
VIIe	Septième dimanche depuis Pâques : fête des Pères du concile de Nicée. Septième semaine depuis Pâques. Vendredi : Apodosis de la fête de l'Ascension. Samedi des fidèles défunts ou ψυχοσάββατον.	Dimanche dans l'octave de l'Ascension : *Exaudi.* Jeudi : octave de l'Ascension.
VIIIe	Dimanche de la Pentecôte. Semaine après la Pentecôte : 1re semaine de Mathieu. Samedi : Apodosis de la fête de la Pentecôte.	Dimanche de la Pentecôte. Mercredi, Vendredi et Samedi des Quatre-Temps.
IXe	Dimanche de tous les Saints : premier dimanche de Mathieu. Fin du Pentekostarion.	Dimanche de la Très Sainte Trinité.
	Octoechos	
	Lundi : commencement du carême des apôtres qui finit le 28 juin.	Jeudi : Fête-Dieu *(Corpus Domini).*
Xe	Deuxième dimanche de Mathieu.	Deuxième dimanche après la Pentecôte.
★	Dimanches de Mathieu, 3e, 4e, etc., jusqu'au dimanche avant l'Exaltation de la Sainte-Croix exclusivement. Nombre maximum, 17 (seulement quand Pâques est le 22 mars).	Dimanches après la Pentecôte, 3e, 4e, etc., jusqu'à l'Avent.
Avant l'Exaltation		
IIe	Dernier dimanche de Mathieu.	
Ier	Dimanche avant l'Exaltation.	
	14 septembre : Exaltation de la Sainte-Croix.	14 septembre : Exaltation de la Sainte-Croix.

Dimanches après l'Exaltation	Calendrier byzantin	Calendrier latin
Ier	Dimanche après l'Exaltation. Première semaine de Luc.	Troisième dimanche de septembre. Mercredi, Vendredi, Samedi des Quatre-Temps.
IIe	Premier dimanche de Luc.	
IIIe	Deuxième dimanche de Luc.	
*	Dimanches de Luc, 3e, 4e, etc.	
Avant Noël		
IVe		1er Dimanche de l'Avent.
IIIe		2e Dimanche de l'Avent.
IIe	Dimanche des ancêtres du Christ.	3e Dimanche de l'Avent : *Gaudete.* Mercredi, Vendredi, Samedi des Quatre-Temps.
Ier	Dimanche avant Noël : dimanche des anciens justes (τῶν ἁγίων πατέρων).	4e Dimanche de l'Avent.
	25 décembre : Noël. Naissance de J.-C. De Noël à l'Epiphanie : Dodékaèméron ou Dodékaméron.	25 décembre : Noël. Naissance de J.-C.
	1er janvier : Circoncision. Saint Basile.	

B) Liste de saints du calendrier byzantin

		Dates différentes chez les Latins
Abdias, prophète	19 nov.	
Aberkios de Hiérapolis	22 oct.	
Abraham le Juste	9 oct.	
Abramios, év.	14 févr.	
Abramios, moine	29 oct.	
Adrien et Nathalie	26 août	8 sept.
Agapios, m.	20 sept.	
Agathange, m.	23 janv.	
Agathe, v. m.	5 févr.	
Agathonikos	22 août	
Aggée, proph.	16 déc.	
Agnès, v. m.	21 janv.	
Agrippine, v. m.	23 juin	
Akakios, m.	8 mai	
Akakios de Mélitène	31 mars	
Akepsimas et autres	3 nov.	
Akindynos et autres	2 nov.	
Alexandre, m.	22 oct.	
Alexandre de Constantinople	30 août	
Alexis, m.	10 juin	
Alexis l'homme de Dieu	17 mars	17 juill.
Alypios, m.	27 mai	
Alypios le Stylite	26 nov.	
Ambroise de Milan	7 déc.	
Amos, proph.	15 juin	
Amphilochios, m.	27 mars	
Amphilochios d'Iconium	23 nov.	
Ananias, apôtre	1 oct.	
Anastase le Perse, m.	22 janv.	

		Dates différentes chez les Latins
Anastasie la Romaine, v. m.	29 oct.	25 déc.
Anastasie Pharmacolytria	22 déc.	
Anatole, m.	23 avr.	
Anatole de Constantinople	3 juill.	
André, apôtre	30 nov.	
André de Crète	4 juill.	
André in Crisi	17 oct.	
André Salos	28 mai	
André le Stratélate	19 août	
Andronic, ascète	9 oct.	
Andronic et Probus, mm.	12 oct.	
Andronic et Junie, apôtres	17 mai	
Anne, mère de la T. S. V.	9 sept.	
— conception (active)	9 déc.	
— dormition	25 juill.	26 juill.
Anne la proph.	3 févr.	
Anthime de Nicomédie	3 sept.	
Anthousa	22 août	
Antipas, m.	11 avr.	
Antoine le Grand	17 janv.	
Antoine Cauléas de Constantinople	12 févr.	
Anysia, m.	30 déc.	
Aphraat	29 janv.	
Apollonios, m.	14 déc.	
Apollos, apôtre	8 déc.	
Apôtres, les Douze	30 juin	
Apôtres, les Soixante-Dix	4 janv.	
Aquilas, apôtre	14 juill.	

		Dates différentes chez les Latins
Aquilas (le même et Priscille)	13 févr.	
Aquilina, m.	13 juin	
Archippos, apôtre	19 févr.	
Aréthas et autres	24 oct.	
Arsène le Grand	8 mai	
Arsène de Corfou	19 janv.	
Artème, m.	20 oct.	
Athanase le Grand	18 janv.	2 mai
— translation	2 mai	
Athanase de l'Athos	5 juill.	
Athénogène (st), m.	16 juill.	
Attale, m.	25 juill.	
Autonomos, m.	12 sept.	
Auxence de Bithynie	14 févr.	
Babylas, m.	4 sept.	
Bacchos et Serge, mm.	7 oct.	
Barbe, v. m.	4 déc.	
Barlaam, m.	19 oct.	
Barnabé, apôtre	11 juin	
Barthélemy, apôtre	11 juin	24 août
— translation	19, 24 25 août	
Baruch, prophète	28 sept.	
Basile le Grand	1 janv.	14 juin
Basile, ascète	28 févr.	
Basile d'Amasée	26 avr.	
Basile, prêtre d'Ancyre	22 mars	
Basile de Parion	12 avr.	
Basilide (st), m.	20 janv.	
Basiliskos (divers)	22 mai 10 janv. 29 juill.	
Bassa et ses fils, mm.	21 août	
Bassien	10 oct.	
Bassos	20 janv.	
Benoît, abbé	14 mars	21 mars
Blaise de Sébaste	11 févr.	3 févr.
Boniface, m.	19 déc.	14 mai
Boukolos de Smyrne	6 févr.	
Callinicos, m.	14 déc.	
Callistrate, m.	27 sept.	
Carpos, apôtre	26 mai	
Carpos et Papylos, mm.	13 oct.	
Cassien le Romain	29 févr.	
Catherine, v. m.	25 nov.	
Cécile, Tiburce, Valérien, mm.	22 nov.	
Charalampos, m.	10 févr.	
Charitinè, m.	5 oct.	
Chariton, hégoum.	28 sept.	
Christine, v. m.	24 juill.	
Christodoulos de Patmos	16 mars	
Christophore, m.	9 mai	25 juill.
Chrysanthos et Daria, mm.	19 mars	25 oct.
Claude ou Claudien et Diodore, et autres	5 avr.	

		Dates différentes chez les Latins
Clément d'Ancyre	23 janv.	
Clément de Rome	24 nov.	23 nov.
Clément de Bulgarie	27 juill.	
Cléopas, apôtre	30 oct.	
Codrat, apôtre	21 sept.	
Codrat, m.	7 mai	
Côme et Damien	17 oct.	27 sept.
Conon, m.	5 mars	
Constantin et Hélène, emp.	21 mai	
Corneille le Centurion	13 sept.	
Cornoutos, év. m.	12 sept.	
Crescent, apôtre	30 juill.	
Crescent, m.	15 avr.	
Croix, exaltation	14 sept.	
— apparition	7 mai	
— procession	1 août	
Cyprien et Justine, mm.	2 oct.	26 sept.
Cyr et Jean, mm.	31 janv.	
Cyriacè, v. m.	7 juill.	
Cyriakos, anach.	29 sept.	
Cyrille d'Alexandrie	9 juin 18 janv.	9 févr.
Cyrille de Jérusalem	18 mars	
Cyrille le Philéote	2 déc.	
Dalmate, moine	3 août	
Daniel, proph.	17 déc.	
Daniel le Stylite	11 déc.	
David de Thessalonique	26 juin	
Démétrios de Thessalonique	26 oct.	
Denys l'Aréopagite	3 oct.	9 oct.
Denys d'Alexandrie	3 oct.	
Diodore, m.	5 avr.	
Diomède, m.	16 août	
Dometianos de Melitène	10 janv.	
Dometios, m.	7 août	
Domnikè ou Domnina	8 janv.	
Dorothée de Tyr, m.	5 juin	
Eleuthère, m.	15 déc.	
Elie, proph.	20 juill.	
Elisabeth la Thaumaturge	24 avr.	
Elisée, proph.	14 juin	
Emilien, m.	18 juill.	
Emilien de Cyzique	8 août	
Epaphrodite, apôtre	8 déc.	
Ephrem, m.	7 mars	
Ephrem le Syrien	28 janv.	18 juin
Epicharis (ste), m.	27 sept.	
Epimachos, m.	31 oct.	
Epiphane de Chypre	12 mai	
Etienne, protomartyr	27 déc.	26 déc.
Etienne le Jeune, m.	28 nov.	
Etienne le Sabaïte	13 juill. et 28 oct.	
Eudocie, v. m.	1 mars	
Eudocimos	31 juill.	

		Dates différentes chez les Latins
Eugénie, v. m.	24 déc.	
Eulampios et Eulampia, mm.	10 oct.	
Euloge d'Alexandrie	13 févr.	
Eumenios	18 sept.	
Euphémie, v. m.	16 sept.	
— miracle au concile de Chalcédoine	11 juill.	
Euphrosyne, v.	25 sept.	
Euplos, diacre, m.	11 août	
Eusèbe de Samosate	22 juin	
Eusignios	5 août	
Eustathe et compagnons, mm.	20 sept.	
Eustathe d'Antioche	21 févr.	
Eustolia	9 nov.	
Eustratios	13 déc.	
Eutychès de Mélitène	8 mai	
Eutychès, ap. et m.	24 août	
Eutychios de Constantinople	6 avr.	
Fausta et compagnons, mm.	6 févr.	
Faustos, ascète	3 août	
Faustos et Basile, mm.	6 févr.	
Febronia, v. et m.	25 juin	
Floros et Lauros, mm.	18 août	
Galaction, m.	5 nov.	
Georges, m.	23 avr.	
Georges d'Amastris	21 févr.	
Georges le Chozébite	8 janv.	
Georges de Malée	4 avr.	
Georges de Nicomédie	29 déc.	
Gérasimos, abbé	4 mars	
Germain de Constantinople	12 mai	
Gérontios, m.	1 avr.	
Glycérie, m.	13 mai	
Golindouch (ste), m.	13 juill.	
Gordios, m.	3 janv.	
Gourias, Samonas, Abibos, mm.	15 nov.	
Grégoire d'Agrigente	23 nov.	
Grégoire le Décapolite	20 nov.	
Grégoire l'Illuminateur	30 sept.	
Grégoire de Nazianze	25 janv.	9 mai
Grégoire de Nysse	10 janv.	
Grégoire le Thaumaturge	17 nov.	
Habacuc (Avvakoum), proph.	2 déc.	
Helladios, m.	27 mai	
Héraclios, m.	18 mai	
Hermeios, m.	31 mai	
Hermogène, m.	10 déc.	
Hermolaos, m.	26 juill.	
Hermylos et Stratonikos, mm.	13 janv.	
Hespéros et Zoé, mm.	2 mai	
Hésychios, m.	2 mars	
Hiérarques, les Trois	30 janv.	
Hiérothée d'Athènes	4 oct.	
Hilarion, abbé	21 oct.	
Hilarion le Jeune, hégoum.	6 juin	
Hilarion, hégoum. de Pélécète	28 mars	
Hyacinthe, m.	3 juill.	
Hypace de Gangres	31 mars	
Ignace d'Antioche le Théophore	20 déc.	1 févr.
— translation	29 janv.	
Ignace de Constantinople	23 oct.	
Innocents, Saints-	29 déc.	28 déc.
Irène, v. m.	5 mai	
Irénée de Lyon	23 août	28 juin
Isaac, hégoum.	30 mai	
Isaïe, proph.	9 mai	
Isauros et compagnons, mm.	17 juin	
Isidore de Chios	14 mai	
Isidore de Péluse	4 févr.	
Jacques Alphée, apôtre	9 oct.	
Jacques, frère de Jean	30 avr.	25 juill.
Jacques, frère du Seigneur	23 oct.	1 mai
Jacques le Confesseur	21 mars	
Jacques le Perse, m.	27 nov.	
Janvier et ses compagnons, mm.	21 avr.	19 sept
Jason et Sosipater, apôtres	29 avr.	
Jean, apôtre, le Théologien	8 mai et 26 sept.	27 déc.
Jean l'Aumônier	12 nov.	
Jean Calybite	15 janv.	
Jean Chrysostome	13 nov.	27 janv.
— translation	27 janv.	
Jean Climaque	30 mars	
Jean Damascène	4 déc.	27 mars
Jean le Décapolite	18 avr.	
Jean le Précurseur	7 janv.	
— conception	23 sept.	
— naissance	24 juin	
— décollation	29 août	
— invention du chef	24 févr. 25 mai	
Jérémie, proph.	1 mai	
Joachim et Anne	9 sept.	Joachim 16 août
Joannikios, abbé	4 nov.	
Joasaph et Barlaam	26 août	
Job le Juste	6 mai	
Joël, proph.	19 oct.	
Jonas, proph.	21 sept.	
Joseph l'Hymnographe	3 avr.	
Joseph de Thessalonique	14 juill.	
Jude, apôtre	19 juin	28 oct.
Julien, m.	21 juin	
— un autre	8 janv.	

		Dates différentes chez les Latins
Julienne, v. m.	21 déc.	16 févr.
Justin le philosophe, m.	1 juin	14 avril
Justine et Cyprien, mm.	2 oct.	26 sept.
Lazare le Galésiote	7 nov.	
Lazare le Ressuscité, samedi avant les Rameaux.		
— translation	17 oct.	
Laurent, diacre, m.	10 août	
Léon de Catane	20 févr.	
Léon de Rome	18 févr.	11 avril
Léontios, m.	18 juin	
Longin le centurion	16 oct.	
Luc, évangéliste	18 oct.	
Luc le Steiriste	7 févr.	
Luc le Stylite	11 déc.	
Lucie, v. m.	13 déc.	
Lucien d'Antioche, m.	15 oct.	
Lucillien, m.	3 juin	
Luppos, m.	23 août	
Macaire l'Egyptien	19 janv.	
Macchabées	1 août	
Macrine, sœur de s. Basile	19 juill.	
Malachie, proph.	3 janv.	
Mamas, m.	2 sept.	
Mandilion du Christ	16 août	
Manuel, Sabel et Ismaël, mm.	17 juin	
Marc l'Evangéliste	25 avr.	
Marcel l'Acémète	29 déc.	
Marcel d'Apamée	14 août	
Marcellin, m.	18 déc.	
Marcien et Martyrius, notaires, mm.	25 oct.	
Marcien, prêtre de Constantinople	10 janv.	
Marie l'Egyptienne	1 avr.	
Marie Théotokos	26 déc.	
— conception	9 déc.	8 déc.
— naissance	8 sept.	
— entrée au temple	21 nov.	
— annonciation	25 mars	
— dormition	15 août	
— vêtement de la Vierge	2 juill.	
— ceinture de la Vierge	31 août	
Marie-Madeleine	22 juill.	
Marine, v. m.	17 juill.	
Martin de Rome	13 avr.	12 nov.
Martinianos	13 févr.	
Martyrs, Quarante	9 mars	10 mars
Martyrs, Quarante-deux d'Amorium	6 mars	
Martyrs, Dix mille de Nicomédie	28 déc.	
Mathias, apôtre	9 août	24 ou 25 févr.
Mathieu, apôtre	16 nov.	21 sept.

		Dates différentes chez les Latins
Matrone (de Thessalonique)	27 mars	
Maura et Timothée, m.	3 mai	
Maxime le Confesseur, m.	21 janv.	
— translation	13 août	
Mélanie la Romaine	31 déc.	
Mélétios d'Antioche	12 févr.	
Memnon, m.	28 avr.	
Ménas l'Athénien	10 déc.	
Ménas l'Egyptien, m.	11 nov.	
Ménodore, Nymphodore et Métrodore, vv. mm.	10 sept.	
Mercure, m.	25 nov.	
Méthode de Constantinople	14 juin	
Méthode de Patara	20 juin	
Métrophane de Constantinople	4 juin	
Michée, proph.	14 août	
Michel et Gabriel	8 nov.	Michel 29 sept.
Michel, arch., miracle à Chones	6 sept.	
Michel de Synades	23 mai	
Modestos de Jérusalem	16 déc.	
Moïse, proph.	4 sept.	
Moïse l'Ethiopien	28 août	
Mokios, m.	11 mai	
Myron, m.	17 août	
Nahum, proph.	1 déc.	
Néophyte, m.	21 janv.	
Nestor, m.	27 oct.	
Nicéphore, m.	9 févr.	
Nicéphore de Constantinople	2 juin	
— translation	13 mars	
Nicétas, m.	15 sept.	
Nicétas de Médikion	3 avr.	
Nicolas de Myres	6 déc.	
Nicon et disciples, mm.	23 mars	
Nicon « Métanoïte »	26 nov.	
Olympiade (ste)	25 juill.	
Onésime	15 févr. et 22 nov.	
Onésiphore et Porphyre, mm.	9 nov.	
Onuphre	12 juin	
Oréozèlè, m.	26 juill.	
Oreste, m.	10 nov.	
Osée, proph.	17 oct.	
Pachôme le Grand	15 mai	
Pamphile, m.	16 févr.	
Panchários, m.	25 mai	
Pankratios de Tauroménium, m.	9 juill.	
Pantéléimon, m.	27 juill.	
Paphnoutios	19 avr.	

		Dates différentes chez les Latins
Paramonos	29 nov.	
Paraskévè	26 juill.	
Parthénios de Lampsaque	7 févr.	
Patapios	8 déc.	
Paul, apôtre (avec s. Pierre)	29 juin	
Paul de Constantinople, conf.	6 nov.	
Paul, ermite	15 janv.	
Pélagie, v. m.	4 mai	
Pélagie, pénitente	8 oct.	
Pétrone et Charitinè, mm.	4 sept.	
Phanourios	27 août	
Philémon	22 nov.	
Philippe, apôtre	14 nov.	1 mai
Philippe, diacre	11 oct.	
Philogone d'Antioche	20 déc.	
Philothéos	15 sept.	
Philouménos, m.	29 nov.	
Phocas de Sinope	22 sept.	
— translation	23 juill.	
Photinè	26 févr.	
Photios de Constantinople	6 févr.	
Photios et Anicet, mm.	12 août	
Pierre (et Paul)	29 juin	
— Chaîne de s. Pierre	16 janv.	1 août
Pierre d'Alexandrie	24 nov.	
Pierre d'Argos	3 mai	
Pierre l'Athonite	12 juin	
Pionios de Smyrne	11 mars	
Platon d'Ancyre	18 nov.	
Platon le Studite	4 avr.	
Poemen	27 août	
Polycarpe de Smyrne, m.	23 févr.	26 janv.
Polychronios, m.	7 oct.	
Polyeucte, m.	9 janv.	
Porphyrios le mime, m.	4 nov.	
Porphyrios de Gaza	26 févr	
Priscille et Aquila, apôtres	13 févr.	
Priskos et Nicolas, mm.	7 déc.	
Probos et Andronic, mm.	12 oct.	
Prochoros, Nicanor, Timothée et Parmenas, diacres	28 juill.	
Prokla, femme de Pilate	27 oct.	
Proklos et Hilarion, mm.	12 juill.	
Proklos de Constantinople	20 nov.	
Romain, m.	18 nov.	
Romain le Mélode	1 oct.	
Sabas le Goth	24 avr.	
Sabas le Sanctifié	5 déc.	
Sabinos, m.	16 mars	
Samson l'Hospitalier	27 juin	
Samuel, proph.	20 août	
Sébastien, m.	18 déc.	20 janv.
Sept-Dormants d'Ephèse	4 août 22 oct.	
Sévérien, m.	9 sept.	
Silas, Silvain, Crescent, Epainétos, Andronic, apôtres	30 juill.	
Silvestre de Rome	2 janv.	31 déc.
Simon le Zélote, apôtre	10 mai	28 oct.
Sisoé le Grand	6 juill.	
Sophie, Pistis, Elpis, Agapè	17 sept.	
Sophonias, prophète	3 déc.	
Sophrone de Jérusalem	11 mars	
Sozon, m.	7 sept.	
Spyridon de Trimithonte	12 déc.	
Stachys, apôtre	11 oct.	
Stylien	26 nov.	
Suzanne, v. m.	15 déc.	
Syméon et Anne, proph.	3 févr.	
Syméon, évêque de Jérusalem	27 avr.	18 févr.
Syméon le Perse, m.	17 mars	
Syméon Salos	21 juill.	
Syméon Stylite	1 sept.	
Syméon Stylite le Jeune	24 mai	
Syncletica	5 janv.	
Tarasios de Constantinople	25 févr.	
Tatiana, v. m.	12 janv.	
Térence et Néonilla, mm.	28 oct.	
Térence et Pompée, mm.	10 avr.	
Thaddée = Jude, apôtre	19 juin	28 oct.
Thallelaios, m.	20 mai	
Thècle, v. m.	24 sept.	
Théoctiste	3 sept.	
— un autre	4 janv.	
Théodora d'Alexandrie, m.	11 sept.	
Théodora, impératrice	11 févr.	
Théodora de Thessalonique	5 avr.	
Théodore Graptos	27 déc.	
Théodore d'Edesse	19 juill.	
Théodore le Sanctifié	16 mai	
Théodore le Stratélate	8 févr.	
— translation	8 juin	
Théodore Studite	11 nov.	
Théodore Sycéote	22 avr.	
Théodore Tiron, 1er samedi de Carême et	17 févr.	
Théodore Trichinas, ascète	20 avr.	
Théodose le Cénobiarque	11 janv.	
Théodosie, v. m.	29 mai	
Théodotè	29 juill.	
Théodotos d'Ancyre	7 juin	
Théodule, m.	4 avr.	
Théopemptos et Théonas, mm.	5 janv.	
Théophane Graptos	11 oct.	
Théophane de Sigriane	12 mars	
Théophanô, impératrice	16 déc.	
Théophylacte de Nicomédie	8 mars	
Théraponte, m.	26 mai	

		Dates différentes chez les Latins
Timothée, apôtre	22 janv.	24 janv.
Timothée et Maura, mm.	3 mai	
Tite, apôtre	25 août	6 févr.
Tite le thaumaturge	2 avr.	
Trophime, m.	19 sept.	
Tryphon, m.	1 févr.	
Tychon d'Amathonte	16 juin	
Varos	19 oct.	
Victor, m.	11 nov.	
Vincent, diacre, m.	22 janv.	
Xéné	24 janv.	
Xénophon, m.	26 janv.	
Zacharie, père du Précurseur	5 sept.	
Zacharie, proph.	8 févr.	
Zénaïs, m.	6 juin	
Zénon, moine	10 févr.	
Zoé et Hespéros, m.	2 mai	
Zosime, m.	20 juin	

C) AUTRES INDICATIONS LITURGIQUES

Acathiste : fête de l'Acathiste, 3^e^ samedi avant Pâques.
Anargyres : SS. Côme et Damien ; SS. Cyr et Jean.
Apodosis de la fête de Pâques : mercredi veille de l'Ascension.
— l'Epiphanie, 9^e^ jour, 14 janvier.
— la Dormition de la Théotocos, 9^e^ jour, 23 août.
— l'Hypapantè, 8^e^ jour, 9 février.
— la Transfiguration, 8^e^ jour, 13 août.
— l'Exaltation de la Sainte-Croix, 8^e^ jour, 21 septembre.
— Noël, 7^e^ jour, 31 décembre.
— la Pentecôte, 7^e^ jour, samedi après la fête.
— l'entrée de la Vierge au temple, 5^e^ jour, 25 novembre.
Asomates (incorporels) : SS. Michel et Gabriel et tous les anges.
« Axion estin », fête le 11 juin.

Conciles (fêtes des) :

1° Nicée (I), Constantinople (I), Ephèse, Chalcédoine : 16 juillet ;
2° Premier concile de Nicée : dimanche après l'Ascension (autres dates : 7, 26, 26, 29 mai) ;
3° Constantinople (I) : 22 mai (autres dates : 3, 4 mai) ;
4° Ephèse : 9 septembre.
5° Concile de Chalcédoine : 11 juillet (miracle de sainte Euphémie pour la définition). En outre, il est principalement considéré dans la fête du 16 juillet ;
6° Cinquième concile : 25 juillet. Primitivement la fête ne concernait que le concile de 536 ; elle a été ensuite étendue à celui de 553 ;
7° Deuxième concile de Constantinople : 18 septembre (autres dates : 14, 15 sept.) ;
8° Deuxième concile de Nicée : 11 octobre (var. 9 oct.) ou dimanche après le 11 octobre ;
9° Concile de l'union (de 920) : dimanche entre 6 et 12 juillet.

Diakainèsimos : semaine de Pâques.
Dodekahèméron : les jours depuis Noël jusqu'à l'Epiphanie.
Indiction (commencement de l'année) : fête : le 1^er^ septembre.

Jeûnes en plus du grand Carême :

Jeûne des SS. Apôtres : 1^er^ jour : lundi qui suit la Toussaint (dimanche après la Pentecôte).
— de la Dormition : 1^er^ jour : 1^er^ août.
— de Noël ou de Philippe : 1^er^ jour : 14 novembre (fête de saint Philippe apôtre).

Notaires (Saints) : Marcien et Martyrius.
Orthodoxie (fête de l') : premier dimanche de Carême.

II

CYCLE LITURGIQUE ET FÊTES DES ARMÉNIENS

RÉFÉRENCES. — Principalement. N. NILLES, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae*, II, Innsbruck, 1897, 556-630. Voir aussi Ambr. STAVRINOS, Αἱ ἀρχαιόταται καὶ αἱ σύγχρονοι λειτουργίαι, II, Constantinople, 1922, 74-92 ; N. ADONTZ, Les fêtes et les saints de l'Eglise arménienne, dans *ROC*, XXVI, 1927-1928, 74-104, 225-278 (travail inachevé) ; C. TONDINI DI QUARENGHI, Etude sur le calendrier liturgique de la nation arménienne, Rome, 1906 (extrait du *Bessarione*, année X, série II, vol. X, 1906) ; V. V. BOLOTOV, Ob armjanskom cerkovnom godĕ, *Christianskij Vostok*, I, 1912, 267-276.

FÊTES FIXES

6 janvier, Théophanie (5 janv., vigile ; 7-13, octave).
14 février, Purification de la T. S. Vierge.
7 avril, Annonciation.
8 septembre, Nativité de la T. S. Vierge.
21 novembre, Entrée de la T. S. Vierge dans le temple.
9 décembre, Conception de la T. S. Vierge.

Autour d'un jour fixe :

Dimanche tombant le 15 août ou le plus proche de cette date (12-18 août) : Assomption de la T. S. Vierge.

Dimanche tombant le 14 septembre ou le plus proche de cette date (11-17 sept.) : Exaltation de la Sainte-Croix.

TOUTES LES AUTRES FÊTES SONT MOBILES, en dépendance soit de la fête de Pâques, soit des fêtes de la Théophanie, de l'Assomption et de l'Exaltation de la Sainte-Croix. En raison de ces diverses fêtes, l'année liturgique est divisée en huit sections.

NOTA. — Les fêtes des saints sont exclues les mercredis, vendredis et dimanches.

Première section : la Théophanie

6 janvier : Théophanie.

13 janvier : Octave de la Théophanie.

1^er^ jour libre après l'Octave. Naissance de s. Jean-Baptiste. Puis, dans l'ordre des jours libres, les saints suivants : Pierre d'Alexandrie ; Antoine ermite ; Théodose empereur et les Sept-Dormants d'Ephèse ; Cyriaque et Julitte ; Vahan de Golthan ; Alexandre, Athanase et Cyrille, patriarches d'Alexandrie ; Grégoire le Théologien ; Tryphon ; Blaise et Onésime le disciple de saint Paul ; Silvestre pape et mémoire de Constantin ; Gordien, Polyeucte et Grégoire ; Eugénie vierge, son père Philippe, sa mère Claudine et ses frères Serge et Abdon ; Corneille le Centurion, Syméon parent du Christ, Polycarpe de Smyrne et les martyrs orientaux ; Maruthas évêque ; Eugène, Macaire, Valerius, Candide et Aquila.

Dimanches après la Théophanie : nombre variable selon l'incidence de la fête de Pâques.

Antépénultième : Dimanche de l'Aratchavor. Correspond au dernier dimanche après l'Epiphanie des Latins.

Semaine de l'Aratchavor, jeûne préalable, sorte de préparation au grand Carême. Semaine dite aussi de saint Serge.
Vendredi, mémoire de la prédication de Jonas.
Samedi, s. Serge.

Avant-dernier (Septuagésime des Latins).
Lundi, Fête des ss. Atomians (s. Atom Grouni et ses compagnons), martyrs.
Mardi, Fête des ss. Souchiasites (s. Soukias et ses compagnons), martyrs.
Jeudi, Fête des ss. Oskians (s. Oski et ses compagnons), martyrs.
Samedi, s. Isaac le Grand, catholicos des Arméniens.

Dernier (Sexagésime des Latins).
Lundi, s. Pionius ; Marc d'Aréthuse ; Cyrille le diacre ; Abdas évêque, Hormisdas, Saën, Benjamin, martyrs en Perse.
Mardi, ss. Léontiens (s. Léontius et ses compagnons), mm.
Jeudi, ss. Vardaniens (s. Vardan et compagnons), martyrs au nombre de 1 036.
Samedi, les 150 Pères du concile de Constantinople.

Deuxième section : le Carême

Dimanches :
I^er^ Pun-Parengetan (Création de l'homme). Correspond à la Quinquagésime.
Lundi, Commencement du jeûne. Même jour que les Grecs.
Samedi, s. Théodore Tiron.
II^e^ Chute de l'homme.
Samedi, s. Cyrille de Jérusalem.
III^e^ Le fils prodigue.
Samedi, s. Jean de Jérusalem.
IV^e^ L'économe infidèle.
Samedi, les Quarante-Martyrs de Sébaste.
V^e^ Le juge.
Samedi, Descente de s. Grégoire l'Illuminateur dans la fosse.
VI^e^ L'avènement pour le jugement.
Vendredi, dernier jour du Carême.
Samedi, Résurrection de Lazare.
Dimanche des Rameaux, dit d'un mot grec *Eulogoumene*. Dénomination populaire : Fête des fleurs.
Lundi, Mémoire de la création du monde.
Mardi, les Dix vierges.
Jeudi, Vendredi, Samedi Saints.

Troisième section : Cinquantaine pascale (Hinounk)

Dimanches :
I^er^ Dimanche de la Résurrection : Pâques (Zadig).
Lundi, jour des défunts.
Samedi, Décollation de s. Jean-Baptiste.
II^e^ Dimanche nouveau. L'appel des nations à la foi.
III^e^ Dimanche vert. Cène de la première Eglise. Fête de l'Eglise universelle.
IV^e^ Dimanche rouge.
V^e^ Apparition de la Croix à Jérusalem sous le patriarche Cyrille.
VI^e^ Jeudi. Ascension de N. S. Jésus-Christ.
VII^e^ Autre dimanche des Rameaux (Entrée du Seigneur au ciel selon la vision de s. Grégoire l'Illuminateur).
Samedi, Fin du temps pascal.

Quatrième section : Pentecôte : avènement du Saint-Esprit

Dimanches. Nombre variable.
I^er^ Dimanche de la Pentecôte. Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.
II^e^ Dimanche de la Pentecôte.
Lundi : Fête des saintes Rhipsimites (ste Rhipsimè et compagnes), martyres.
Mardi : Fête des saintes Gaianites (ste Gaïanè et compagnes), martyres.
Jeudi : s. Jean-Baptiste et s. Athénogène.
Samedi : Sortie de la fosse de s. Grégoire l'Illuminateur.

III^e^ Fête de l'Eglise d'Etchmiadzin.
Lundi : ss. Innocents et s. Acace.
Mardi : stes Nunie et Manie.
Jeudi : ss. Serge et Bacchus ; Isaac et Joseph, martyrs arméniens.
Samedi : s. Mocius et s. Codrat.

IV^e Dimanche de la Pentecôte.
  Lundi : s. Epiphane de Chypre.
  Mardi : ss. Constantin et Hélène, empereurs.
  Jeudi : ss. Théodote le Galate, Thalélée et Sept Vierges martyres d'Ancyre.
  Samedi : Invention des reliques de s. Grégoire l'Illuminateur.

V^e Dimanche de la Pentecôte.
  Lundi : ss. Narsès, patriarche, et Khad, évêque.
  Mardi : Daniel et les trois enfants dans la fournaise.
  Jeudi : ss. Interprètes Isaac et Mesrob.
  Samedi : le prophète Zacharie et s. Onuphre.

VI^e Dimanche de la Pentecôte.
  Lundi : ss. Tiridat, roi, Ashenia son épouse et Chosroidoucht sa sœur.
  Mardi : Les fils et les neveux de s. Grégoire l'Illuminateur, Aristarque, Verthan, Hesychius, Grégoire et Daniel.
  Jeudi : le Prophète Elisée.
  Samedi : Les Douze apôtres et leurs princes Pierre et Paul.

VII^e Dimanche de la Pentecôte.
  Samedi : Fête de l'arche de Dieu (arche d'alliance).

Cinquième section : Transfiguration

Dimanches. Nombre variable : sept au plus (1).

(VIII^e) I^er Transfiguration de N. S. J.-Ch. — Mémoire de l'apparition de l'arc-en-ciel.
  Lundi et mardi : Fête des roses.
  Jeudi : le prophète Isaïe.
  Samedi : s. Thaddée apôtre et ste Sandoucht vierge.

(IX^e) II^e Dimanche de la Transfiguration.
  Lundi : ste Suzanne, fille du grand Vardan.
  Mardi : ss. Cyprien et Justine.
  Jeudi : Quarante-cinq martyrs et les stes vierges Euphémie et Christine.
  Samedi : les saints patriarches Adam, Abel, Seth, Enos, Henoch, Noé, etc.

(X^e) III^e Dimanche de la Transfiguration.
  Lundi : ss. Isaac et Joseph, martyrs.
  Mardi : les Douze prophètes (mineurs).
  Jeudi : s. Athénogène, ses dix disciples et cinq autres, martyrs.
  Samedi : ss. Antonin et Théophile, Anicet et Photin.

(XI^e) IV^e Dimanche de la Transfiguration.
  Lundi : ss. Macchabées, Eléazar, les sept frères et leur mère Samona.
  Mardi : stes Sophie, Pistis, Elpis, Agapè.
  Jeudi : s. Christophe.
  Samedi : les Deux-Cents Pères du concile d'Ephèse.

(*x*) Dernier dimanche de la Transfiguration.
  Samedi : Dédicace de l'Eglise d'Etchmiadzin.

Sixième section : Assomption de la T. S. V.

I^er Dimanche. Fête de l'Assomption de la T. S. V. (varie 12-18 août).
  Mardi : ss. Joachim et Anne.
  Jeudi : s. Babylas et ses trois disciples.
  Samedi : le prophète Jérémie.

II^e Dimanche :
  Lundi : ss. Priscus, Etienne d'Uln et Abdelmessih.
  Mardi : s. André le Stratélate, s. Callinique et s. Diomède.
  Jeudi : ss. Adrien et Natalie, s. Théodore le Stratélate et s. Thyrse.
  Samedi : s. Thomas apôtre.

---

(1) Quand cette période compte plus de quatre semaines, les fêtes des saints sont prises, en observant leur ordre, dans la période de l'Epiphanie de la même année. Les fêtes ainsi transférées sont celles qui n'ont pu être célébrées à cause de la date trop proche de la fête de Pâques.

III^e^ Dimanche :
Lundi : les ss. interprètes Mesrob, Elisée, Moïse, David, Grégoire de Narek, Narsès de Romcla, Narsès de Lampron.
Mardi : les prophètes Ezéchiel, Esdras et Zacharie père de s. Jean-Baptiste.
Jeudi : s. Jean-Baptiste et mémoire de Job le Juste.
Samedi : les 318 Pères du concile de Nicée.

IV^e^ Dimanche :
Samedi : Dédicace de l'Anastasis de Jérusalem.

Septième section : Exaltation de la Croix

I^er^ Dimanche : Fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix (varie : 11-17 sept.).

II^e^ Dimanche :
Lundi : ss. Mamas et Philectimon et s. Syméon Stylite.
Mardi : stes Febronia et Marina.
Jeudi : ss. Anthime et Irénée évêques.
Samedi : s. Georges martyr.

III^e^ Dimanche : Apparition de la Sainte-Croix au mont Varag.
Lundi : s. David de Dvin et ss. Eulampius et Eulampia.
Mardi : ss. Eustache et Théopiste et leurs deux fils ; les stes Hermione et Catherine.
Jeudi : Fête des princes arméniens Isaac et Hamazasp.

IV^e^ Dimanche :
Lundi : ss. Phocas et Irénée successeurs des apôtres.
Mardi : stes Thècle et Barbe.
Jeudi : s. Pantaléon, Hermolaus et Euphrasie.
Samedi : s. Callistrate et ses 49 compagnons martyrs et s. Lucien.

V^e^ Dimanche :
Lundi : Invention des reliques de s. Grégoire patriarche des Aghovans et de divers autres saints.
Mardi : ss. Ananias, Mathias, Barnabé, Philippe, Jean, Silas et Silvain.
Jeudi : ss. Denys l'Aréopagite, Timothée et Tite.
Samedi : ss. Evangélistes Mathieu, Marc, Luc et Jean.

VI^e^ Dimanche :
Lundi : s. Longin le Centurion ; s. Joseph, époux de la Vierge ; Joseph d'Arimathie, Lazare et ses sœurs Marie et Marthe.
Mardi : s. Théodoret, m. ; ss. Zénon et Macaire ; Eudoxius et Romulus.
Jeudi : ss. Aréthaïtes (Aréthas et comp.), mm. ; s. Artème.
Samedi : s. Démètre de Thessalonique ; s. Basilisque, prêtre m.

VII^e^ Dimanche : Invention de la Sainte-Croix.
Lundi : ss. Anastase et Varus ; ste Théodota et ses fils.
Mardi : ss. Hypericites (Hipéric et comp.), mm.
Jeudi : s. Sévérien de Sébaste ; s. Babylas et ses 84 disciples.
Samedi : s. Barlaam d'Antioche et les Sept-Dormants d'Ephèse.

VIII^e^ Dimanche :
Lundi : s. Etienne év. de Rome et ses compagnons, mm.
Mardi : ss. Acepsimas, Joseph, Aithalas, Platon, mm.
Jeudi : ss. Métrophane, Alexandre, Paul, év. ; les ss. notaires Marcien et Martyrius.
Samedi : ss. Michel et Gabriel, et toute l'armée céleste.

IX^e^ Dimanche :
Lundi : ss. Mélèce d'Antioche, Ménas l'Egyptien et autres.
Mardi : s. Jean Chrysostome.
Jeudi : ss. Gourias, Samonas, Abibos.
Samedi : s. Philippe, apôtre.

X^e^ Dimanche. Ce dimanche peut manquer.
Lundi : Fête des Anges et Archanges.
Mardi : Fête de tous les Prophètes.
Mercredi : Fête de tous les Apôtres.
Samedi : Fête de tous les saints anciens et nouveaux, connus et inconnus.

Huitième section : Avent

I^er^ Dimanche (du 15 au 21 nov.). Entrée de l'Avent ou Entrée de la Cinquantaine.
    Samedi : s. Grégoire le Thaumaturge ; s. Myron, év.

IIᵉ Dimanche :
    Lundi : stes Julienne et Basilissa.
    Mardi : ss. Jacques et Simon, apôtres.
    Jeudi : ss. Clément d'Ancyre et Pancrace de Tauroménium.
    Samedi : s. André, apôtre.

IIIᵉ Dimanche :
    Lundi : s. Janvier ; s. Mercure.
    Mardi : ss. Jacques et Thémistocle.
    Jeudi : les ss. Pères égyptiens Paul, Paul (un autre), Macaire, Evagre, etc.
    Samedi : s. Nicolas de Myres.

IVᵉ Dimanche :
    Lundi : ss. Ménas, Hermogène, Eugraphos ; les pauvres volontaires Jean et Alexis.
    Mardi : ss. Barthélemy et Jude, apôtres.
    Jeudi : ss. Eustrate, Auxence, Eugène, Oreste, Mardarios.
    Samedi : ss. Jacques de Nisibe ; Marug, ascète ; Mélèce év.

Vᵉ Dimanche :
    Lundi : s. Ignace le Théophore.
    Mardi : ss. Théopempte et Théonas ; Bassus, Eusèbe, Eutychius, Basilide.
    Jeudi : s. Addée, apôtre.
    Samedi : ss. Indès et Domna, Glycérius et 20 000 martyrs à Nicomédie.

VIᵉ Dimanche :
    Lundi : ss. Abraham et Choren ; Côme et Damien.
    Mardi : s. Iasbust (i. e. Déodat) m.

Les quatre derniers jours avant l'abstinence de la Théophanie (qui s'observe les sept jours qui précèdent la fête) sont occupés par les fêtes suivantes, dans l'ordre : 1) Le prophète David et s. Jacques, frère du Seigneur ; 2) s. Etienne, protomartyr ; 3) Les apôtres Pierre et Paul ; 4) Les apôtres ss. Jacques et Jean, fils du tonnerre.

VIIᵉ Dimanche.
VIIIᵉ Dimanche (fait parfois défaut).

Le samedi qui se trouve dans les jours d'abstinence se célèbre la fête de s. Basile, de s. Grégoire de Nysse, son frère, de s. Sylvestre, pape de Rome, et de s. Ephrem le Syrien.

L'ordonnance liturgique ici décrite était déjà en usage au XIIᵉ siècle, d'après ADONTZ, *op. cit.*, p. 102. Il existe des témoins d'une autre distribution des fêtes où les saints étaient célébrés à des jours déterminés, ici selon les mois juliens, là selon les mois arméniens ; cf. F. C. CONYBEARE, *Rituale Armenorum*, Oxford, 1905, app. II, 507-532, et l'article cité d'Adontz. Quant au *Synaxaire* (ainsi dit) *de Ter Israel* (XIIIᵉ siècle) (PO, tt. 5, 6, 15, 16, 18, 19, 21), il représente une rédaction conforme au calendrier romain, composé qu'il fut à une époque d'union religieuse de l'Arménie cilicienne avec l'Eglise romaine (premier tiers du XIVᵉ s.) ; cf. P. PEETERS, Pour l'histoire du synaxaire arménien, *AB*, 30, 1911, 5-26 ; N. ADONTZ, Note sur les synaxaires arméniens, *ROC*, 24, 1924, 211-218 ; voir Sirarpie DER NERSESSIAN, Le synaxaire arménien de Grégoire VII d'Anazarbe, *Mélanges Peeters*, II, 261-285, synaxaire composite où sont marqués, avec les saints arméniens, les saints grecs et les saints latins.

III

CALENDRIER LITURGIQUE DES COPTES

Références. — Villecourt, *Le Muséon*, 1923, 1924, 1925 ; N. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae*, II, Innsbruck, 1897, 692-724 ; *PO*, X ; Mai, *SVNC*, IV, 14-34 ; R. Basset, Le synaxaire arabe jacobite, dans *PO*, tt. I, III, XI, XVI, XVII, XX ; E. Tisserant, Le calendrier d'Abou'l-Barakât, dans *PO*, t. X.

A) Cycle dominical

La liturgie copte ne connaît pas d'autre cycle dominical que celui qui roule autour de Pâques ; celui-ci commence avec le Carême et s'achève à la Pentecôte. Les autres dimanches de l'année sont liés aux mois : 1er, 2e, 3e, 4e dimanche de thot ; 1er, 2e, 3e, 4e dimanche de paopi, etc.

Dans la description suivante du cycle dominical pascal, nous incluons les jours de jeûne des Ninivites et de la semaine d'Héraclius, dont la date dépend de l'approche du Carême.

Dimanches avant Pâques

Xe Dimanche avant Pâques (= dimanche avant la Septuagésime).
  Lundi, mardi, mercredi : jeûne des Ninivites.
  Jeudi : Pâque des Ninivites.
IXe Dimanche avant Pâques (= Septuagésime).
VIIIe Dimanche avant Pâques (= Sexagésime). Dimanche de l'Apocréo.
  Semaine du jeûne d'Héraclius. Cette semaine est parfois aussi considérée comme la première semaine de Carême. *Le Muséon* 39, 1925, 262 ; Mai, *SVNC*, IV, 24-25.
Ier Dimanche de Carême (= Quinquagésime).
  Lundi : commencement du grand jeûne.
IIe-Ve Dimanches de Carême.
VIe Dimanche : dimanche du baptême.
  Samedi de Lazare.
VIIe Dimanche. Fête des Rameaux ; fête de l'Olivier.
  Semaine de la Passion.
  Grand Jeudi : la nouvelle alliance.
  Grand Vendredi.
  Samedi de la joie.
Dimanche de Pâques. Fête de la Résurrection.

Dimanches après Pâques

Ier Dimanche. Octave de Pâques. Dimanche de Thomas. Premier dimanche de la cinquantaine. Dimanche des dimanches.
IIe-Ve Dimanches après Pâques, dits dimanches avant la Pentecôte.
  Jeudi de l'Ascension.
VIe Dimanche après Pâques, avant la Pentecôte.
Dimanche de la Pentecôte.
  Lundi : commencement du jeûne des Apôtres qui doit finir à leur fête le 29 juin.
  Certains commencent ce jeûne le lundi de la semaine suivante.
  Jeûne de Notre-Dame, du 1er mésori (25 juill.) au 22 mésori (15 août).

B) Fêtes

Fêtes fixes du Seigneur

Annonciation : 29 phamenot (25 mars).
Nativité de Notre Seigneur 29 koiak (25 décembre).
Circoncision de Notre Seigneur : 6 tobi (1er janvier).
Epiphanie de N. S. — Baptême de N. S. : 11 tobi (6 janvier).
Entrée de N. S. au Temple : 8 méchir (2 février).
Transfiguration de N. S. : 13 mésori (6 août).
Fêtes de la Croix : 17 thot (14 septembre) et 10 phamenot (6 mars).
Entrée de N. S. en Egypte : 24 pachons (19 mai).

Fêtes de la Sainte Vierge

Conception par Anne : 13 koiak (9 décembre).
Nativité : 10 thot (7 septembre).
Entrée au Temple : 3 koiak (29 novembre).
Annonciation : 29 phamenot (25 mars).
Dormition : 22 mésori (15 août). Alias, 16 mésori (9 août), 21 tobi (16 janvier).
Mémoire : 21 tobi (16 janvier).

Fête du commencement de l'année : Naurouz	1 thot (29 août)
Commencement de la prière des eaux	12 paoni (6 juin)
Fin de la prière des eaux	8 paopi (5 octobre)

Saints

Abraham le patriarche	28 mésori (21 août)
Aggée, prophète	20 koiak (20 déc.)
André, apôtre	4 koiak (30 nov.)
Anne, mère de la S. V.	1 mésori (25 juill.)
Antoine le Grand	22 tobi (16 janv.)
Athanase d'Alexandrie	7 pachons (2 mai)
Bacchus et Serge	10 paopi (7 oct.)
Barbe (ste)	8 koiak (4 déc.)
Barnabé, ap.	21 koiak (17 déc.)
Barsauma le Syrien	9 méchir (3 févr.)
Barthélemy, ap.	1 thot (29 août)
Basile de Césarée	6 tobi (1er janv.)
Basilide	11 thot (8 sept.)
Cléophas	1 athor (28 oct.)
Côme et Damien	22 athor (18 nov.)
Corneille le Centurion	23 athor (19 nov.)
Cyrille de Jérusalem	22 phamenot (18 mars)
Cyrille d'Alexandrie	3 épip (27 juin)
Daniel prophète	23 phamenot (19 mars)
David prophète	30 koiak (26 déc.)
Demetrius d'Alexandrie	12 paopi (9 oct.) 12 phamenot (8 mars)
Demetrius de Thessalonique	29 paopi (26 oct.)
Denys d'Alexandrie	3 thot (31 août)
Denys l'Aréopagite	23 paopi (20 oct.)
Dioscore d'Alexandrie	7 thot (4 sept.)
Elie prophète	6 tobi (1er janv.)
Elisée prophète	20 paoni (14 juin)
Ephrem le Syrien	7 tobi (2 janv.)
Epiphane de Chypre	17 pachons (12 mai)
Etienne, protomartyr	1 tobi (27 déc.)
— invention	15 thot (12 sept.)

Euphémie	19 thot (16 sept.)
Ezéchiel, proph.	5 pharmuti (31 mars)
Gabriel, archange	22 koiak (18 déc.)
Georges	23 pharmuti (18 avril)
Grégoire de Nysse	17 paopi (14 oct.)
Grégoire le Thaumaturge	21 athor (17 nov.)
Grégoire le Théologien	24 thot (21 sept.)
Habacuc, prophète	24 pachons (19 mai)
Hénoch (assomption d')	24 epip (18 juill.)
Hilarion	24 paopi (21 oct.) ou 11 pachons (6 mai)
Apa Hor	3 pachons (28 avril)
Ignace d'Antioche	24 koiak (20 déc.)
Isaïe, prophète	6 thot (3 sept.)
Jacques, fils de Zébédée, ap.	5 pachons (30 avril)
Jacques, frère du Seigneur	26 paopi (23 oct.)
Jacques, patriarche d'Antioche	10 paopi (7 oct.)
Jacques l'Intercis	27 athor (23 nov.)
Jean, ap. et év.	4 tobi (30 déc.) 16 pachons (11 mai)
Jean l'Aumônier	14 paopi (11 oct.)
Jean-Baptiste, conception	26 thot (23 sept.)
— nativité	30 paoni (24 juin)
— décollation	2 thot (29 août)
— invention du chef	30 méchir (24 févr.)
— invention du corps	2 paoni (27 mai)
Jean Chrysostome	12 pachons (7 mai) 17 athor (13 nov.)
Jean de Jérusalem	3 pharmuti (29 mars)
Jérémie, prophète	5 pachons (30 avril)
Job le Juste	2 pachons (27 avril)
Joël, prophète	21 paopi (18 oct.)
Jonas, prophète	25 thot (22 sept.)
Josué	4 thot (1er sept.) et 26 paoni (20 juin)
Jude, apôtre	25 paoni (19 juin)
Julien, martyr	23 pachons (18 mai)
Lazare le ressuscité	27 pachons (22 mai)
Longin	23 epip (17 juill.)
Luc, évangéliste	22 paopi (19 oct.)
Macaire le Grand	27 phamenot (23 mars)
Marc, évangéliste	30 pharmuti (25 avril)
Marie-Madeleine	28 epip (22 juill.)
Mathias, apôtre	8 phamenot (4 mars)
Mathieu, apôtre et évangéliste	12 paopi (9 oct.)
Ménas	15 athor (11 nov.)
Mercure	25 athor (21 nov.)
Michel, archange	12 athor (8 nov.)
Moïse, prophète	8 thot (5 sept.)
Nahum, prophète	5 koiak (1er déc.)
Nicolas	10 koiak (6 déc.)
Onuphre	16 paoni (10 juin)
Osée, prophète	27 koiak (23 déc.) et 26 méchir (20 févr.)
Pachôme le Grand	14 pachons (9 mai)
Paul l'anachorète	2 méchir (27 janv.)
Paul de Constantinople	5 paopi (2 oct.)
Pères (318) (de Nicée)	9 athor (5 nov.)
Philippe, apôtre	18 athor (14 nov.)
Philippe le diacre	14 paopi (11 oct.)
Pierre d'Alexandrie	29 athor (25 nov.)
Pierre l'Ibère	1 koiak (27 nov.)
Pionius	2 phamenot (26 févr.)

Poemen	1 koiak (27 nov.) ; 4e épag. (27 août)
Polycarpe	29 méchir (23 févr.)
Procope	14 mésori (7 août)
Rhipsimè et ses compagnons	29 thot (26 sept.)
Schenoudi, archimandrite	7 et 23 epip (1er et 17 juill.)
Serge et Bacchus	10 paopi (7 oct.)
Sévère d'Antioche	14 méchir (8 févr.)
Syméon stylite	29 pachons (24 mai)
Syméon le vieillard	8 méchir (2 févr.)
Sisinnius, martyr	26 pharmuti (21 avril)
Thaddée, apôtre	2 epip (26 juin)
Thècle (ste)	8 koiak (4 déc.) et 25 epip (19 juill.)
Théodora, impératrice	16 méchir (10 févr.)
Théodore le Grand, martyr	20 epip (14 juill.)
Théodose, empereur	23 tobi (17 janv.)
Théophile d'Alexandrie	18 paopi (15 oct.)
Thomas, apôtre	26 pachons (21 mai) 18 thot (15 sept.) 26 pharmuti (1er avril)
Timothée d'Alexandrie	7 mésori (31 juill.)
Timothée, apôtre	23 et 27 tobi (18 et 22 janv.)
Zacharie, père de s. J.-B.	8 thot (5 sept.)
Les Quarante Martyrs de Sébaste	23 athor (19 nov.)
Les Trois enfants dans la fournaise	10 pachons (5 mai)
Les Sept Macchabées	8 mésori (1er août)
Les Sept jeunes gens d'Ephèse (Sept Dormants)	24 pharmuti (19 avril) ; 20 mésori (13 août)
Les saints enfants innocents	3 tobi (29 déc.)
Les quatre animaux incorporels de l'Apocalypse	8 athor (4 nov.)

Pour plus ample information, voir les synaxaires, ménologes, calendrier, publiés dans *PO*. Consulter les tables, *PO*, X, 230-242, 279-286, et XX, 750-789.

Nota. — Dans les années qui suivent une année intercalaire, la transcription des dates romaines doit être portée au jour suivant, depuis le 29 août jusqu'au 29 février. Ex. : le 19 thot de l'année 696 de l'année des martyrs est le 17 septembre 981 au lieu du 16, et le 14 méchir est le 9 février 982 au lieu du 8 (l'année de l'ère des martyrs commence le 1er thot : 29 août, année commune ; 30 août, année qui suit l'année intercalaire).

IV

CALENDRIER LITURGIQUE DES SYRIENS JACOBITES

Références. — Synaxaires dans *PO*, X ; Evangéliaires : Mai, *SVNC*, IV, 2ᵉ partie, 61-71 ; N. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae*, II, Innsbruck, 1897, 642-644 ; A. Baumstark, *Festbrevier und Kirchenjahr der syrischen Jakobiten, passim.*

A) Cycle dominical

1. *Cycle dominical dépendant de Noël*

Huit dimanches avant Noël, dont le premier, pour assurer ce nombre, devait sans doute, comme chez les Nestoriens, être le dimanche occurrent du *30 octobre au 5 novembre*, et non, comme dit Nilles, le dimanche le plus proche de novembre.

Originairement, selon toute probabilité, ces huit dimanches se distribuaient en :

Iᵉʳ-IVᵉ dimanches de la Dédicace, et
Iᵉʳ-IVᵉ dimanches de l'Annonciation.

Dans la suite, il y eut trois dimanches de la Dédicace et cinq de l'Annonciation :

Iᵉʳ-IIIᵉ dimanches de la Dédicace ;
Iᵉʳ de l'Annonciation. Annonce à Zacharie ;
IIᵉ dimanche : Annonce à Marie ;
IIIᵉ dimanche : Visitation de Marie à Elisabeth ;
IVᵉ dimanche : Naissance de s. Jean-Baptiste ;
Vᵉ dimanche : Révélation à s. Joseph.

C'est l'état que donnent la plupart des manuscrits.

Plus tard, on réduisit à deux les dimanches de la Dédicace et l'on porta à six les dimanches de l'Annonciation. Le sixième dimanche fut consacré à l'Attente de l'enfantement de la T. S. Vierge. C'est l'état qu'indiquent Nilles et *PO*, X, 98, 102.

25 décembre : Noël.
26 décembre : la Mère de Dieu.
27 décembre : s. Etienne.
28 décembre : les ss. Apôtres.
29 décembre : les saints Enfants Innocents.
31 décembre : les saints martyrs Himyarites.
1ᵉʳ janv. : les saints Pères Ignace, Basile, Grégoire.
6 janv. : Epiphanie de N.-S.

Les trois jours après l'Epiphanie : jeûne des Vierges.

7 janv. : s. Jean-Baptiste.

Dimanches après l'Epiphanie. Trois au moins, huit au plus.
    Mercredi avant le dimanche antépénultième, les trois saints conciles œcuméniques (*PO*, X, 38).
Dimanche antépénultième après l'Epiphanie.
    Lundi, mardi, mercredi : jeûne et rogation des Ninivites ou jeûne de l'indiction.
    Vendredi : mémoire des prêtres défunts.
Avant-dernier dimanche après l'Epiphanie (= Septuagésime).
    Vendredi : mémoire de tous les fidèles défunts.
Dernier dimanche après l'Epiphanie.
    Vendredi : mémoire des fidèles morts à l'étranger.

Variante dans *PO*, X, 125, pour ces trois derniers dimanches :
1. Mémoire de la Mère de Dieu, des saints et des défunts ;
2. Mémoire des saints prêtres ;
3. Mémoire de tous les fidèles défunts depuis Adam jusqu'à aujourd'hui.

2. *Cycle dominical dépendant de Pâques*

- Ier dimanche de Carême (= Quinquagésime) : Noces de Cana.
    - Lundi : commencement du jeûne.
    - Samedi : s. Ephrem ; s. Théodore Tiron.
- IIe dimanche de Carême : guérison du lépreux.
- IIIe dimanche de Carême : guérison du paralytique.
- IVe dimanche de Carême : guérison du serviteur du centurion.
    - Variantes : la Chananéenne (*PO*, X, 126, et Baumstark, 222) ; guérison du sourd-muet (Baumstark, 222).
    - Mercredi : mi-carême : Exaltation de la Sainte-Croix.
- Ve dimanche de Carême : résurrection du fils de la veuve de Naïm. Variante : l'homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho.
    - Samedi : les Quarante-Martyrs (en certains lieux).
- VIe dimanche de Carême : l'aveugle-né.
    - Vendredi des Quarante-Martyrs (en certains lieux). Vendredi de la fin du jeûne. Tentation de N. S.
- Dimanche des Rameaux. S'appelle aussi la Pâque.
    - Semaine de la Passion du Seigneur.
    - Jeudi : Pâque des saints mystères.
    - Grand vendredi de la crucifixion.
    - Samedi de l'Annonciation.
- Dimanche de la Résurrection.
    - Semaine blanche. Semaine des œufs.
    - Vendredi : fête des confesseurs.
- Dimanche nouveau. Dimanche des habits blancs. Premier dimanche après la Résurrection.
    - Jeudi : s. Jacques l'Interprète.
- IIe, IIIe, IVe dimanches après la Résurrection.
    - Mercredi : Mésopentecôte.
- Ve dimanche après la Résurrection.
    - Jeudi : Ascension de Notre Seigneur.
- VIe dimanche après la Résurrection. Mémoire de tous les Pères orthodoxes.
    - Jeudi : mémoire de Mar Barsôma.
    - Samedi : les fidèles défunts.
- Dimanche de la Pentecôte. Commencement de la semaine (des semaines) des Apôtres.
    - Lundi : commencement du jeûne des Apôtres ; s. Mar Aaron.
    - Vendredi de l'Or.
- Dimanche de tous les saints. Premier dimanche après la Pentecôte.
- IIe-Ve dimanches après la Pentecôte.
    - Vendredi de la septième semaine après la Pentecôte : Fête des saints Apôtres, fin de leur jeûne.
- Ier-VIe dimanches après la semaine des Apôtres.
- Ier dimanche du jeûne d'Ananias (Bet-Anania, désignation énigmatique).
    - Lundi : commencement du jeûne d'Ananias.
- IIe-VIIe dimanches du jeûne d'Ananias. Les dimanches du jeûne d'Ananias prennent le nom de dimanches après la Croix, à partir de la fête de la Croix, 14 septembre. Ces derniers sont au nombre de 6 ou de 7.
- Ier-VIe (VIIe) dimanches après la Croix.

NOTA. — En certains manuscrits, le jeûne des Apôtres s'achève avec la fête des Apôtres au 29 juin ; on rencontre également le jeûne de l'Assomption du 1er au 15 août.

B) FÊTES

Fêtes fixes du Seigneur

Annonciation à Marie	25 mars
Noël	25 déc.
Epiphanie	6 janv.
Rencontre du vieillard Siméon	2 févr.
Transfiguration	6 août
Croix (Apparition de la)	6 mai
— (Découverte de la)	22 mai, 13 sept.
— (Exaltation de la)	14 sept.

Fêtes de la Sainte Vierge

Entrée au temple	21 nov.
Annonciation	25 mars
Nativité	8 sept.
Mort de la Sainte Vierge	15 août
Mémoire de la Sainte Mère de Dieu	26 déc., 15 janv. 15 mai, 15 sept.

Saints

Abgar	14 mai
Abraham (patriarche)	21 ou 22 août
Addai, apôtre d'Edesse	14 mai
Aggai, apôtre d'Edesse	10 janv.
Alexandre d'Alexandrie	27 avril
André, apôtre	16 mai, 30 juin
Anthime de Constantinople	20 juill.
Antoine, abbé	17 janv.
Athanase d'Alexandrie	1er mai, 11 sept.
Babylas d'Antioche	23 janv., 22 sept.
Bacchus et Serge	3 mai, 1er sept. 7 oct.
Barbe (ste)	4 déc.
Barthélemy	2 avril, 11 juin
Basile	1er janv.
Bassa et ses enfants	28 août
Constantin	21 mai, 1er août 3 nov.
Côme et Damien	6 avril, 16 juin 14 août, 12 oct.
Cyriaque et Julitte	15 juill.
Cyrille et Timothée, patr. d'Alexandrie	30 juill.
Damien, voir Côme	
Daniel et les Trois Enfants	3 juin, 22 août
Démétrianos	10 nov.
Denys l'Aréopagite	3 oct., 3 déc.
Dioscore d'Alexandrie	30 juill., 4 sept.
Dometios	5 juill., 7 sept.
Elie, prophète	3 avril, 20 juill.
Elisée, prophète	14 et 27 juin
Ephrem, docteur syrien	1er févr.
Epiphane de Chypre	12 mai
Etienne	27 ou 28 déc.
Euphémie (ste)	16 sept.
Eusèbe de Samosate	22 juin
Flavien d'Antioche	14 nov.
Gratien, empereur	14 nov.
Grégoire le Thaumaturge	30 juin, 27 sept.
Grégoire le Théologien	25 janv.
Hélène, impératrice	1er août
Honorius, empereur	10 nov.
Ignace d'Antioche	1er janv., 17 oct.
Jacques, frère du Seigneur	20 juin, 28 déc.
Jacques et Jean, frères, apôtres	7 mai
Jacques d'Edesse, Baradée	31 juill.
Jacques d'Edesse, l'Interprète	31 mai
Jacques l'Intercis	27 nov.
Jacques de Nisibe	13 mai, 14 août
Jacques de Saroug	29 nov.
Jean et Jacques, frères, apôtres	7 mai
Jean d'Antioche	17 déc.

Jean-Baptiste	15 déc., 7 janv.
— (naissance)	24 juin
— (décollation)	29 août
— (invention du chef)	26 oct.
Jean Chrysostome	27 janv., 13 sept.
Jean de Qenneshré	13 janv.
Jean de Tella	6 févr.
Job le patriarche	9 août
Julien, martyr	21 juin
Julien, patriarche	8 juill.
Justine (ste)	15 juin
Leontius	18 juin
Lucien, martyr	24 oct.
Macchabées	1er août
Marc, évangéliste	25 avril
Marouta de Tagrit	2 mai
Martyrs (Quarante)	le samedi du 7 au 14 mars
Martyrs Himyarites	31 déc.
Mélèce d'Antioche	22 sept.
Ménas	22 oct.
Patriarches Abraham, Isaac, Jacob	21 ou 22 août
Paul, apôtre	11 janv.
Pélagie (ste)	8 oct.
Pères (les 150) et Théodose, empereur	18 janv.
Pères (les 318) et Constantin	3 nov.
Philippe et Barthélemy, apôtres	2 avril
Philoxène de Mabboug	16 août
Pierre et Paul	29 juin, 7 sept. 22 nov.
Pierre d'Alexandrie	29 mai, 25 nov.
Pierre de Callinicé, patr. d'Antioche	22 avril
Pierre l'Ibère	27 nov.
Polycarpe	3 déc.
Porphyre d'Antioche	1er déc.
Proclus de Constantinople	22 déc.
Procope	8 juill.
Rabboula d'Edesse	8 août
Romanus	18 nov.
Samona, Gouria et Abib	15 nov.
Serge et Bacchus	3 mai, 1er sept. 7 oct.
Sévère d'Antioche	8 févr.
Shabi	24 août
Simon, apôtre	10 mai, 30 juin
Syméon, stylite	27 juill., 2 sept.
Thècle (ste)	23 ou 24 sept.
Théodore de Samosate	11 sept.
Théodose d'Alexandrie	20 juill.
Théodose le Grand	18 janv.
Théodose le Jeune	30 juill.
Thomas, apôtre	3 juill.
Zacharie, prophète	9 juill., 25 sept.
Zacharie et Elisabeth	16 déc.
Zachée le publicain	25 août

Pour plus ample information sur les saints de l'Eglise syrienne jacobite, voir les Synaxaires publiés dans *PO*, X, en consultant la table alphabétique, *ibid.*, 135-151.

V

CALENDRIER LITURGIQUE DES SYRIENS NESTORIENS

Références. — Elie de Nisibe, *Opus chronologicum*, éd. Chabot, *pars posterior (versio)*, 151-152 et tableau ; N. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae*, II, Innsbruck, 684-688. — N. Pigoulewski, Manuscrits syriaques bibliques de Leningrad, *Rev. biblique*, 46 (1937) et 47 (1938) ; voir mss. XVIII, XIX, XXI, XXII, où sont indiquées en détail les lectures scripturaires du cycle iturgique .

A) Cycle dominical

Le cycle liturgique comprend un double cycle dominical : l'un dépendant de Noël, l'autre dépendant de Pâques. Ce dernier se poursuit en chevauchant sur la plus grande partie du précédent.

1. *Cycle dominical dépendant de Noël*

I^{er}-IV^{e} dimanches de l'*Entrée* ou *Dédicace*. Le premier dimanche est celui qui tombe du 30 octobre au 5 novembre.
I^{er}-IV^{e} dimanches de l'*Annonciation*. A la suite des précédents.
Noël : 25 décembre.
Epiphanie : 6 janvier.
Dimanches après l'Epiphanie : 3 au moins, 8 au plus.
Dimanche antépénultième après l'Epiphanie, appelé *Dimanche avant le jeûne des Ninivites* (= dimanche avant la Septuagésime).
    Lundi, mardi, mercredi : jeûne des Ninivites.
    Jeudi : action de grâces.
Dimanche avant-dernier après l'Epiphanie (= Septuagésime).
Dernier dimanche après l'Epiphanie (= Quinquagésime).

2. *Cycle dominical dépendant de Pâques*

Ce cycle est caractérisé par une distribution de sept séries de sept semaines chacune : Carême, temps de Pâques, jeûne des Apôtres, été, jeûne d'Elie, automne, jeûne de Moïse. Comme on le voit, les temps de jeûne et de non-jeûne sont alternatifs.

I^{er} dimanche du jeûne ou Dimanche de l'entrée du jeûne (= Quinquagésime).
    Lundi : commencement du jeûne.
II^{e}-VI^{e} dimanches du jeûne.
Dimanche de l'Hosanna.
    Jeudi de Pâques.
    Vendredi de la Passion et mystère de Pâques.
    Grand Samedi.

⁂

Dimanche de Pâques. Dimanche de la Résurrection.
II^{e}-VII^{e} dimanches de la Résurrection.
Ascension.
Dimanche après l'Ascension.

⁂

Dimanche de la Pentecôte. Premier dimanche des Apôtres.
    Lundi : commencement du jeûne des Apôtres (7 semaines).
    Vendredi de l'Or.

IIe-VIIe dimanches des Apôtres.
Septième semaine des Apôtres.
Vendredi de l'achèvement de la Semaine des Apôtres. Mémoire des 72 disciples.

⁂

Dimanche de l'achèvement de la semaine des Apôtres. Fête des 12 apôtres.
Ce dimanche est appelé Nosardil (= nouvelle année). Premier dimanche de l'été.
Vendredi du commencement de la semaine d'été. s. Jacques de Nisibe.
IIe-Ve dimanches d'été.
Cinquième vendredi d'été : s. Samonas et ses fils martyrs.
VIe dimanche d'été.
Sixième vendredi d'été : s. Raban Moïse de Beth-Sajara ; s. Siméon Barsabae et les Pères couronnés avec lui.
VIIe dimanche d'été.
Septième vendredi d'été : s. Kardagh, martyr.

⁂

Ier dimanche d'Elie. Dimanche de l'entrée du jeûne d'Elie (7 semaines).
Vendredi : s. Bab, catholicos.
IIe-VIIe dimanches d'Elie. Après la fête de l'Invention de la Croix, les dimanches s'appellent aussi dimanches de l'Invention ou dimanches après la Croix et sont comptés I, II...

⁂

Ier-VIIe dimanches d'automne (je les nomme ainsi faute d'avoir rencontré une autre dénomination).

⁂

Ier-VIIe dimanches de Moïse, qui, selon l'occurrence, prennent principalement le nom de dimanches de la Dédicace, de l'Annonciation, de dimanches après Noël, dimanches après l'Epiphanie.
Jeûne de Moïse (en principe 7 semaines, mais celui de l'Avent en tient lieu).
Les dates extrêmes du dernier dimanche de Moïse sont le 10 janvier et le 11 février.

⁂

Les semaines, en nombre variable, qui sont entre le dernier dimanche de Moïse et le dimanche de l'entrée du jeûne s'appellent *Banane* (nom de signification incertaine).

NOTA. — Dans la description de Nilles, le septénaire des dimanches de Moïse est reporté dans le septénaire précédent ; cela représente certainement un stade ultérieur.

B) FÊTES

Fêtes fixes du Seigneur

25 kānūn I (25 décembre) : Nativité de Notre Seigneur.
6 kānūn II (6 janvier) : Epiphanie.
2 Shebāt (2 février) : Entrée de N. S. au temple.
6 ab (6 août) : Transfiguration de N. S. sur le mont Thabor.
13 īlūl (13 septembre) : Fête de la Croix.

Fêtes fixes des saints

1 teshrin I (1er octobre) : s. Serge.
4 kānūn II (4 décembre) : ste Barbe.
7 adār (7 mars) : les Quarante-Martyrs.
24 nisan (24 avril) : s. Georges.
15 īyār (15 mai) : N.-D. Marie qui protège les épis.
3 tammūz (3 juillet) : s. Thomas, apôtre.
15 tammūz (15 juillet) : s. Cyriaque.
15 ab (15 août) : Notre-Dame Marie.

Fêtes mobiles des saints

2e dimanche de teshrin I : s. Photi ou Phétion (dans Nilles, 25 oct.).
3e dimanche de teshrin I : s. Siméon.
Vendredi après la Nativité de N. S. : Notre-Dame Marie.
1er vendredi après l'Epiphanie : s. Jean-Baptiste.
1er lundi après l'Epiphanie : Rogation des Vierges (ou jeûne des Vierges).

Les vendredis après l'Epiphanie sont réservés à la commémoration des principaux saints. L'*ordo* varie selon le plus ou moins grand nombre de vendredis qui précèdent le Carême.

S'il y en a quatre, on fête au premier : s. Jean-Baptiste, s. Etienne et Mar Abba ; au deuxième, s. Pierre et s. Paul et les Evangélistes ; au troisième, les docteurs grecs et syriens ; au quatrième, les fils d'Adam (c'est-à-dire la commémoraison de tous les fidèles défunts).

S'il y en a cinq, on fête au premier : s. Jean-Baptiste ; au deuxième, s. Pierre et s. Paul et les Evangélistes ; au troisième, s. Etienne et Mar Abba ; au quatrième, les docteurs grecs et syriens ; au cinquième, les fils d'Adam.

S'il y en a six, on fête au premier s. Jean-Baptiste ; au deuxième, s. Pierre et s. Paul et les Evangélistes ; au troisième, s. Etienne ; au quatrième, les docteurs grecs et syriens ; au cinquième, Mar Abba ; au sixième, les fils d'Adam.

S'il y en a sept, on fête au premier, s. Jean-Baptiste ; au deuxième, s. Pierre et s. Paul ; au troisième, les Evangélistes ; au quatrième, s. Etienne ; au cinquième, les docteurs grecs et syriens ; au sixième, Mar Abba ; au septième, les fils d'Adam.

S'il y en a huit, on fête au premier, s. Jean-Baptiste ; au deuxième, s. Pierre et s. Paul ; au troisième, les Evangélistes ; au quatrième, s. Etienne ; au cinquième, les docteurs grecs ; au sixième, les docteurs syriens ; au septième, Mar Abba ; au huitième, les fils d'Adam.

S'il y en a neuf, c'est la même série pour les sept premiers vendredis. Au huitième, on fête les Quarante-Martyrs, et, au neuvième, les fils d'Adam.

VI

PRINCIPALES FÊTES MUSULMANES

1 Moharrem	Nouvel An
10 —	Meurtre de Hussein
11 Rebi I	Nuit sainte
12 —	Naissance du Prophète
23 —	Mort du Prophète
8 Djumada I	Naissance d'Ali
15 —	Mort d'Ali
20 —	Prise de Constantinople
1 Djumada II	Apparition de Gabriel à Mohammed
2 —	Mort d'Abu Bekr
9 —	Naissance d'Abu Bekr
20 —	Naissance de Fatima
1 Redjeb	Construction de l'Arche
5 —	Nuit de la conception du Prophète
27 —	Nuit de sa montée au ciel
3 Shaban	Naissance de Hussein
15 —	Nuit de l'épreuve
Ramadhan	Mois de jeûne
19 —	Conquête de La Mecque
27 —	Nuit de la puissance
1-3 Shawwal	Sheker Bairam, fin du jeûne
4 Dju-l-kade	Les Sept Dormants
10-13 Dju-l-hidje	Kourban Bairam

VI

LISTES HISTORIQUES

A) BYZANCE

I. — Les Consuls.
II. — Empereurs romains.
III. — Empereurs grecs.
III *bis*. — Les dynasties byzantines.
IV. — Préfets du Prétoire.
V. — Empereurs grecs de Trébizonde.
VI. — Empereurs et despotes grecs de Thessalonique.
VII. — Despotes grecs d'Epire.
VIII. — Ducs de Néopatras de la famille des Anges.
IX. — Despotes grecs de Morée (Mistra).

I

LES CONSULS

Depuis Gaius Calligula (an 37), les empereurs, même quand ils l'ont déjà assumé une ou plusieurs fois, prennent le consulat à leur avènement, soit dans l'année même où ils arrivent au pouvoir, soit le plus souvent à l'année suivante, rarement à la seconde année qui suit l'avènement.

Depuis Maximinus (en 236), on constate que les empereurs prennent régulièrement le consulat le 1er janvier qui suit l'avènement (sauf Julien, qui était déjà consul l'année même où il devint empereur).

Depuis Dioclétien, les consuls n'ont plus que des distinctions honorifiques, dont la principale est de donner leur nom à l'année pour laquelle ils ont été élus. C'est pourquoi on voit bientôt le consulat conféré à des enfants impériaux. Cela eut lieu pour la première fois pour le fils de Jovien, alors en bas âge.

Dans la liste ci-dessous, on constate, à partir de 532, une double manière de dater les post-consulats : le style ancien *(modus marcellinianus)*, où la première année *p. c.* est celle qui suit l'année du consulat ; le style nouveau *(modus victorianus)*, où la première année *p. c.* est l'année même du consulat.

Nous arrêtons les listes à la mort de Justinien.

Pour les années suivantes jusqu'à la disparition du consulat, on consultera l'étude de E. Stein, *Post-consulat* et αὐτοκρατορεία, Mélanges Bidez, 1933-1934, 869-912, et la liste des post-consulats dressée par Degrassi jusqu'à 613.

Sous l'empereur Justin II (15 novembre 565-5 oct. 578), la datation par post-consulats se pratique de diverses manières. Justin II prit le consulat en 566, et une deuxième fois en 568. Selon les sources, les post-consulats se comptent tantôt à partir du premier consulat pour tout le règne, tantôt en recommençant à partir du second consulat. Et, dans l'un et l'autre cas, ils se comptent, soit dans le style ancien, soit dans le style nouveau. Une autre datation encore se constate sous le règne de Justin. A cause de la proximité de son avènement avec le 1er janvier, certains dataires ont uni et confondu l'année du règne avec celle du consulat, considérant celui-ci comme une dignité impériale se renouvelant chaque année, à l'instar de la *tribuniciana potestas* du Haut-Empire : d'où la formule : βασιλείας καὶ ὑπατείας ou *imp. et cons.*

Sous Tibère Constantin (6 octobre 578-14 août 582), cette dernière formule apparaît isolément : en 580 (βασιλείας καὶ ὑπατείας). Dans les autres témoignages, c'est le post-consulat qui est compté et la computation connaît les deux styles, ancien et nouveau.

Sous Maurice (14 août 582-23 nov. 602), la dualité de style subsiste. Il semble cependant que cet empereur ait cherché à la faire disparaître. Il n'assuma pas son consulat d'avènement au 1er janvier 583, mais seulement à la fin de cette année au 25 décembre. De la sorte, cette fin d'année devait valoir pour son année de consulat, et l'année suivante 584 à partir du 1er janvier devenait la première *post consulatum.* L'unification ne se fit pas complètement, car, au lieu de compter 584 pour la première année de consulat, on voit des dissidences de deux sortes, les unes où l'année 584 est la deuxième année *post consulatum*, d'autres où elle est prise pour l'année même du consulat. Maurice prit une seconde fois le consulat le 6 juillet 602, en prescrivant pour la fin de l'année la datation : *et consulatu eiusdem piissimi domini nostri secundo*. Le 22 novembre de cette même année 602, il fuyait devant l'insurrection de Phocas.

Phocas (23 nov. 602-5 oct. 610) suivit l'exemple de Maurice en célébrant son consulat, non pas le 1er janvier, mais en décembre 603. Les datations consulaires connues de ce règne, savoir, des années 604, 605, 608, appliquent uniformément le style de Maurice, à base du style ancien. Elles sont respectivement désignées 1re, 2e et 5e années du consulat ou post-consulat de Phocas.

Héraclius (5 oct. 610-11 févr. 641) eut à cœur, à son tour, d'assurer cette uniformité. Il ordonna de compter l'année 611 comme année de son consulat, et après avoir fait couronner comme co-empereur son fils Héraclius-le-Nouveau-Constantin, il ordonna le 22 janvier 613 de mentionner dans les datations, à côté de lui-même, son jeune collègue, en renouvelant les années de celui-ci ce jour-là, chaque année, à commencer par l'année 616 qu'il désignait dans l'édit comme la troisième de son règne, la deuxième après son consulat et la première (du règne) d'Héraclius-le-Nouveau-Constantin.

Le 1er janvier 632, Héraclius-le-Nouveau-Constantin assuma le consulat et proclama César son demi-frère Héraclonas. Le consulat prend ici signification d'entrée dans la plénitude du pouvoir impérial : ce que semble entendre le pape Honorius quand il compte l'année 634 comme la 23e année *post consulatum* d'Héraclius, selon l'ancien style, et comme la troisième *consulatus* d'Héraclius-le-Nouveau-Constantin, d'après le style nouveau.

Le dernier empereur qui ait assumé le consulat à son avènement est Constant II (sept. 641-sept 668). Dans le *typus autocephaliae* de l'église de Ravenne, promulgué le 1er mars 666, cette année est comptée comme la 24e année *post consulatum* de Constant II.

A partir de Constantin IV (sept. 668-sept. 685), les années dites post-consulaires des empereurs ne sont rien d'autre que les années de leur gouvernement effectif, comme il apparaît dans les Actes du VIe concile œcuménique (7 nov. 680-16 sept. 681) où les années impériales de Constantin IV seulement, et non celles de ses frères couronnés en 659, sont dites post-consulaires.

Cet usage, avec le sens ainsi donné à ὑπατεία de prise de pouvoir effectif, persiste jusqu'au début du IXe siècle. Il disparaît alors, cette dernière signification étant reportée sur l'αὐτοκρατορία. Le changement est chose faite à l'avènement de Staurakios (fin juillet 811). Celui-ci était déjà empereur depuis le 25 décembre 803, mais il dut, pour acquérir le pouvoir réel, être solennellement proclamé αὐτοκράτωρ. C'est probablement son père Nicéphore qui introduisit cette distinction entre βασιλεὺς αὐτοκράτωρ et βασιλεύς nominal.

Le titre de consul que ne portaient plus les empereurs fut octroyé à de hauts dignitaires ou hauts fonctionnaires, jusqu'à ce qu'il fût finalement abrogé par une novelle de Léon VI. Voir Chr. COURTOIS, Ex-consul. Observations sur l'histoire du consulat à l'époque byzantine, *Byzantion*, 19, 1949, 37-58. Cette catégorie de consuls n'intéresse plus la chronologie.

LISTE DES CONSULS

DE L'AVÈNEMENT DE DIOCLÉTIEN A LA MORT DE JUSTINIEN
(d'après W. LIEBENAM (1) et A. DEGRASSI (2))

285 Imp. Diocletianus II. — M. Aurelius Aristobulus.
286 M. Iunius Maximus II. — Vettius Aquilinus.
287 Imp. Diocletianus III. — Imp. Maximianus.
288 Imp. Maximianus II. — Pomponius Ianuarianus.
289 M. Magrius Bassus. — L. Ragonius Quintianus.

---

(1) *Fasti consulares imperii romani von 30 v. Chr. bis 565 n. Chr. mit Kaiserliste und Anhang*, Bonn, 1909.

(2) *I fasti consolari dell'impero romano dal 30 avanti Cristo al 613 dopo Cristo*, Roma, 1952.

290 Imp. Diocletianus IV. — Imp. Maximianus III.
291 C. Iunius Tiberianus II. — Cassius Dio.
292 Afranius Hannibalianus. — Iulius Asclepiodotus.
293 Imp. Diocletianus V. — Imp. Maximianus IV.
294 C. Flavius Valerius Constantius Caesar. — Galerius Valerianus Maximianus Caesar.
295 Nummius Tuscus. — C. Annius Anullinus.
296 Imp. Diocletianus VI. — C. Flavius Valerius Constantius Caesar II.
297 Imp. Maximianus V. — Galerius Valerius Maximianus II.
298 M. Iunius Caesonius Nicomachus Anicius Faustus Paulinus II. — Virius Gallus.
299 Imp. Diocletianus VII. — Imp. Maximianus VI.
300 C. Flavius Valerius Constantius Caesar III. — Galerius Valerius Maximianus Caesar III.
301 T. Flavius Postumius Titianus II. — Popilius Virius Nepotianus.
302 C. Flavius Valerius Constantius Caesar IV. — Galerius Valerius Maximianus Caesar IV.
303 Imp. Diocletianus VIII. — Imp. Maximianus VII.
304 Imp. Diocletianus IX. — Imp. Maximianus VIII.
305 C. Flavius Valerius Constantius Caesar V. — C. Galerius Valerius Maximianus Caesar V. Tous deux Augustes depuis le 1er mai.
306 Imp. Constantius VI. — Imp. Maximianus Galerius VI.
307 Occ. : Imp. Maximianus IX. — Flavius Valerius Constantinus Caesar.
Rome d'après la chron. de 354 : Maximianus IX. — Maximinus. A partir d'avril, post sextum consulatum (Constantii et Maximiani).
Orient : Imp. Severus. — Maximinus Caesar.
308 Imp. Diocletianus X. — Imp. Maximianus Galerius VII.
Rome (depuis le 20 avril) : Imp. Maxentius. — M. Valerius Romulus.
309 Occ. : p. c. Diocletiani Aug. X et Maximiani VII.
Rome : Imp. Maxentius II. — M. Valerius Romulus II.
Orient : Imp. Licinius. — Flavius Valerius Constantinus Caesar.
310 Occ. : anno II p. c. Diocletiani Aug. X et Maximiani VII.
Rome : Imp. Maxentius III.
Orient : Tatius Andronicus. — Pompeius Probus (1).
311 Imp. Galerius Maximianus VIII. — Imp. Maximinus II.
Rome : Eusebius. — C. Caeionius Rufius Volusianus (sept.).
312 Imp. Constantinus II. — Imp. Licinius II.
Rome : Imp. Maxentius IV (jusqu'au 28 oct.).
313 Imp. Constantinus III. — Imp. Licinius III.
Rome : Imp. Constantinus III. — Imp. Maximinus III (jusqu'en mai ?).
314 C. Caeionius Rufius Volusianus II. — Petronius Annianus.
315 Imp. Constantinus IV. — Imp. Licinius IV.
316 Antonius Caecina ? Sabinus. — Vettius Rufinus.
317 Ovinius Gallicanus. — Iunius Bassus.
318 Imp. Licinius V. — Flavius Crispus Caesar.
319 Imp. Constantinus V. — Valerius Licinianus Licinius Caesar.
320 Imp. Constantinus VI. — Flavius Claudius Constantinus Caesar.
321 Occ. : Flavius Crispus Caesar II. — Flavius Claudius Constantinus Caesar II.
Orient : Licinius VI. — Licinius Caesar II (2).
322 Occ. : Petronius Probianus. — Amnius Anicius Iulianus.
323 Acilius Severus. — C. Vettius Rufinus.
324 Flavius Crispus Caesar III. — Flavius Claudius Constantinus Caesar III.
325 Sex. Anicius (Faustus) Paulinus II. — P. Caeionius Iulianus.
326 Imp. Constantinus VII. — Flavius Constantius Caesar.
327 Flavius Constantius. — Valerius Maximus.
328 Flavius Ianuarinus. — Vettius Iustus.
329 Imp. Constantinus VIII. — Flavius Claudius Constantinus Caesar IV.
330 Flavius Gallicanus. — Valerius Tullianus Symmachus.
331 Annius Bassus. — Flavius Ablabius.
332 Fabius Pacatianus. — Maecilius Hilarianus.
333 Flavius Iulius Dalmatius. — Zenofilus.
334 Flavius Optatus (3). — Anicius Paulinus iunior.

---

(1) Sicorius Probus (Liebenam).

(2) Ce double consulat (Imp. Licinius VI et Licinius Caesar II) est placé en 322 par Liebenam et Seeck.

(3) Proculus Optatus (Liebenam).

335 Flavius Iulius Constantius. — Caeionius Rufius Albinus.
336 Flavius Vi[ri]us Nepotianus Constantinus. — Tettius Facundus.
337 Flavius Felicianus. — Fabius Titianus || p. c. Nepotiani et Facundi.
338 Flavius Ursus. — Flavius Polemius.
339 Imp. Constantius II. — Imp. Constans.
340 Septimius Acindynus. — L. Aradius Val(erius ?) Proculus Populonius.
341 Antonius Marcellinus. — Petronius Probinus.
342 Imp. Constantius III. — Constans II.
343 M. Maecius Memmius Furius Baburius Caecilianus Placidus. — Flavius Pisidius Romulus.
344 Flavius Domitius Leontius. — Flavius Sallustius Bonosus.
345 Flavius (1) Amantius. — Rufius Albinus.
346 Imp. Constantius IV. — Imp. Constans III.
Rome : p. c. Amanti et Albini.
347 Vulcacius Rufinus. — Flavius Eusebius.
348 Flavius Philippus. — Flavius Salia (ou Sallia).
349 (Ulpius) Limenius. — Fabius Aco Catullinus Philomathius.
350 Flavius Anicius Sergius. — Flavius Nigrinianus. || p. c. Limenii et Catullini.
351 Occ. : Imp. Magnentius. — Gaiso.
Orient : p. c. Sergii et Nigriniani.
352 Orient : Imp. Constantius V. — Flavius Claudius Constantius Gallus Caesar.
Occ. : Imp. Flavius Magnus Decentius Caesar. — Paulus.
353 Orient : Imp. Constantius VI. — Flavius Claudius Constantius Gallus Caesar II.
Occ. : Imp. Magnentius II. — Flavius Magnus Decentius Caesar II.
354 Imp. Constantius VII. — Claudius Constantius Gallus Caesar III.
355 Flavius Arbitio. — Q. Flavius Maesius Egnatius Lollianus Mavortius.
356 Imp. Constantius VIII. — Flavius Claudius Iulianus Caesar.
357 Imp. Constantius IX. — Flavius Claudius Iulianus Caesar II.
358 Datianus. — Naeratius Cerealis.
359 Flavius Eusebius. — Flavius Hypatius.
360 Imp. Constantius X. — Flavius Claudius Iulianus Caesar III || p. c. Eusebii et Hypatii.
361 Flavius Palladius Rutilius Taurus Aemilianus. — Flavius Florentius.
362 Claudius Mamertinus. — Flavius Nevitta (Nebitta, Nebidda, Nebietta).
363 Imp. Iulianus IV. — Flavius Sallustius.
364 Imp. Iovianus. — Flavius Varronianus.
365 Imp. Valentinianus. — Imp. Valens.
366 Flavius Gratianus. — Dagalaifus || p. c. Valentiniani et Valentis.
367 Flavius Lupicinus. — Flavius Iovinus || p. c. Gratiani et Dagalaifi.
368 Imp. Valentinianus II. — Imp. Valens II || p. c. Lupicini et Iovini.
369 Flavius Valentinianus. — Flavius Victor.
370 Imp. Valentinianus III. — Imp. Valens III.
371 Imp. Gratianus II. — Sex. (Anicius) Flavius Petronius Probus.
372 Flavius Domitius Modestus. — Flavius Arintheus (ou Arinthaeus) || p. c. Gratiani II et Probi.
373 Imp. Valentinianus IV. — Imp. Valens IV.
374 Imp. Gratianus III. — Flavius Equitius.
375 p. c. Gratiani III et Equitii.
376 Imp. Valens V. — Imp. Valentinianus iunior.
377 Imp. Gratianus IV. — Flavius Merobaudes || p. c. Valentis V et Valentiniani.
378 Imp. Valens VI. — Imp. Valentinianus iunior II || p. c. Gratiani et Merobaudis.
379 Decimus Magnus Ausonius. — Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.
380 Imp. Gratianus V. — Imp. Theodosius || p. c. Ausonii et Olybrii.
381 Flavius Syagrius. — Flavius Eucherius.
382 Flavius Claudius Antonius. — Flavius Afranius Syagrius || p. c. Syagrii et Eucheri.
383 Flavius Merobaudes II. — Flavius Saturninus || p. c. Antonii et Saturnini Syagrii.
384 Flavius Ricomer. — Flavius Clearchus || p. c. Merobaudis et Saturnini.
En Gaule : Flavius Magnus Maximus Aug.
385 Imp. Arcadius. — Flavius Bauto || p. c. Ricomeris et Clearchi.
Vettius Agorius Praetextatus, consul désigné, mort avant son entrée en charge en automne 384.
386 Flavius Honorius. — Flavius Evodius || p. c. Arcadii et Bautonis.
387 Imp. Valentinianus iunior III. — Eutropius || p. c. Honorii et Evodii.
388 Orient : Imp. Theodosius II. — Maternus Cynegius || p. c. Valentiniani III.
Rome : Imp. Magnus Maximus II. — Flavius Merobaudes III.

---

(1) Iulius (Liebenam).

389 Flavius Timasius. — Flavius Promotus.
390 Imp. Valentinianus IV. — Flavius Neoterius || p. c. Timasii et Promoti.
391 Flavius Tatianus. — Q. Flavius Aurelius Symmachus.
392 Imp. Arcadius II. — Flavius Rufinus || p. c. Tatiani et Symmachi.
393 Orient : Imp. Theodosius III. — Flavius Abundantius.
Occ. : Imp. Theodosius III. — Imp. Eugenius (celui-ci seul déjà à partir du 25 octobre, inscr. de Capoue CIL X 4492.
p. c. Arcadi et Rufini.
394 Orient : Imp. Arcadius III.
Occ. : Imp. Honorius II. — Virius Nicomachus Flavianus nommé par l'usurpateur Eugène.
395 Anicius Hermogenianus Olybrius. — Flavius Anicius Probinus || p. c. Arcadi III et Honorii II.
396 Orient : Imp. Arcadius IV.
Occ. : Imp. Honorius III.
397 Flavius Caesarius. — Flavius Nonius Atticus Maximus.
398 Imp. Honorius IV. — Flavius Eutychianus.
399 Orient : Eutropius.
Occ. : Flavius Mallius Theodorus || p. c. Honorii et Eutychiani.
400 Occ. : Flavius Stilicho.
Or. : Aurelianus || p. c. Theodori.
401 Occ. : Flavius Vincentius.
Orient : Flavius Fravitus || p. c. Stilichonis et Aureliani.
402 Orient : Imp. Arcadius V.
Occ. : Imp. Honorius V || p. c. Vincentii et Fraviti.
403 Orient : Imp. Theodosius iunior.
Occ. : Flavius Rumoridus.
404 Occ. Imp. Honorius VI.
Orient : Aristaenetus.
405 Occ. : Flavius Stilicho II.
Orient : Flavius Anthemius || p. c. Honorii VI.
406 Orient Imp. Arcadius VI.
Occ. : Anicius Flavius Petronius Probus || p. c. Stilichonis II.
407 Occ. Imp. Honorius VII. — Imp. Theodosius iunior II.
408 Occ. Flavius Anicius Auchenius Bassus.
Orient : Flavius Philippus || p. c. Honorii VII et Theodosii II.
409 Occ. : Imp. Honorius VIII. — Gaule, Espagne, Bretagne : Imp. Flavius Claudius Constantinus.
Orient : Imp. Theodosius iunior III || p. c. Bassi.
410 Orient : Varanes (Barnes).
Rome : Tertullus || p. c. Honorii VIII et Theodosii III.
411 Orient : Imp. Theodosius iunior IV.
Occ. : p. c. Varanis ; iterum p. c. Honorii VIII et Theodosii III.
412 Occ. : Imp. Honorius IX.
Orient : Imp. Theodosius iunior V.
413 Occ. : Heraclianus, puis : p. c. Honorii IX et Theodosii V.
Orient : Lucius.
414 Occ. : Flavius Constantius.
Orient : Constans || p. c. Lucii.
415 Occ. : Imp. Honorius X.
Orient : Imp. Theodosius iunior VI.
416 Orient : Imp. Theodosius iunior VII.
Occ. : Flavius Iunius Quartus Palladius.
417 Occ. : Imp. Honorius XI. — Flavius Constantius II || p. c. Theodosii VII et Iuni Quarti Palladi.
418 Occ. : Imp. Honorius XII.
Orient : Imp. Theodosius iunior VIII || p. c. Honorii XI et Constanti II.
419 Occ. : Flavius Monaxius.
Orient : Plinta.
420 Orient : Imp. Theodosius iunior IX.
Occ. : Imp. Flavius Constantius III || p. c. Monaxi et Plintae.
421 Occ. : Agricola.
Orient : Flavius Eustathius.
422 Occ. Imp. Honorius XIII.
Orient : Imp. Theodosius iunior X.
423 Occ. : Flavius Avitus Marinianus.
Orient : Asclepiodotus || p. c. Honorii XIII et Theodosii X.

424 Occ. : Flavius Castinus.
Orient : Victor || p. c. Asclepiodoti.
425 Orient : Imp. Theodosius iunior XI. — Flavius Placidus Valentinianus Caesar.
Occ. : Imp. Ioannes || p. c. Castini.
426 Orient : Imp. Theodosius iunior XII.
Occ. : Imp. Valentinianus II.
427 Orient : Flavius Hierius. — Flavius Ardabur (publiés ensemble dans tout l'Empire).
428 Occ. : Flavius Constantius Felix.
Orient : Flavius Taurus.
429 Orient : Florentius. — Dionysius (publiés ensemble et inconnus en Occident jusqu'en mai) p. c. Felicis et Tauri.
430 Orient : Imp. Theodosius iunior XIII.
Occ. : Imp. Valentinianus III.
431 Occ. : Flavius Anicius Bassus.
Orient : Flavius Antiochus.
p. c. Theodosii XIII ; p. c. Theodosii XIII et Valentiniani III.
432 Occ. : Flavius Aetius Gaudentii f.
Orient : Valerius Leontii f. || p. c. Bassi et Antiochi.
433 Orient : Imp. Theodosius iunior XIV.
Occ. : Flavius Petronius Maximus.
434 Occ. : Flavius Ardabur Aspar Ardaburis f.
Orient : Flavius Areobindus || μετὰ τὴν ὑπ.. [Θεοδο]σίου...τὸ δὲ καὶ Μαξίμου (IG XIV 455).
435 Orient : Imp. Theodosius iunior XV.
Occ. : Imp. Valentinianus IV || p. c. Asparis et Areobindi.
436 Orient : Flavius Anthemius Isidorus Theophilus. — Flavius Senator (publiés ensemble et tardivement en Occ.) || p. c. Theodosii XV et Placidi Valentiniani IV.
437 Occ. : Flavius Aetius Gaudentii f. II. — Flavius Sigisvultus (publiés ensemble pour tout l'Empire || p. c. Isidori et Senatoris.
438 Orient : Imp. Theodosius iunior XVI.
Occ. : Anicius Acilius Glabrio Faustus.
439 Orient : Imp. Theodosius iunior XVII.
Occ. : Rufius Postumius Festus || p. c. Theodosii XVI et Fausti.
440 Occ. : Imp. Placidus Valentinianus V.
Orient : Anatolius.
441 Orient : Constantius Cyrus.
Occ. : p. c. Valentiniani V et Anatolii.
442 Occ. : Flavius Dioscorus.
Orient : Flavius Eudoxius.
443 Occ. : Flavius Petronius Maximus II. — Flavius Paterius (reconnus aussi en Orient).
444 Orient : Imp. Theodosius iunior XVIII.
Occ. : Flavius Albinus || p. c. Petroni Maximi.
445 Occ. : Imp. Valentinianus VI.
Orient : Nomus.
446 Occ. : Flavius Aetius Gaudentii f. III — Aurelius Symmachus (reconnus en Orient).
447 Occ. : Calepius (Callepius, Calypius, Kalipius ; Alypius *pap.*)
Orient : Ardabur Asparis f. || p. c. Aeti III et Symmachi.
448 Occ. : Flavius Rufius Praetextatus Postumianus.
Orient : Flavius Zeno.
449 Occ. : Flavius Asturius (Astyrius).
Orient : Protogenes || p. c. Zenonis ; post cons. Zenonis et Postumiani (Conciles de Tyr et de Beyrouth 449, Mansi, VII, 197 et 212).
450 Occ. : Imp. Placidus Valentinianus VII. — Gennadius Avienus (reconnus en Orient) || p. c. Astyri et Protogenis.
451 Orient : Imp. Flavius Marcianus.
Occ. : Flavius Adelfius.
452 Occ. : Flavius Bassus Herculanus.
Orient : Sporacius.
453 Occ. : Flavius Venantius Rufius Opilio.
Orient : Flavius Ioannes Vincomalus || p. c. Herculani.
454 Orient : Flavius Aetius Gaudentii f. IV. — Studius (publiés à Rome au milieu de mai) || p. c. Opilionis ; p. c. Vincomalli.
455 Occ. : Imp. Flavius Placidus Valentinianus VIII.
Orient : Procopius Anthemius Procopii f. || p. c. Aeti et Studi ; p. c. Aeti Iohannes.

456 Orient : Iohannes. — Varanes.
Occ. : Imp. M. Maecilius Flavius Eparchus Avitus (jusqu'au début de nov.).
457 Orient : Flavius Constantinus. — Rufus (publiés à Rome entre le 2 et le 8 avril) || p. c. Iohannis et Varanis.
458 Occ. : Imp. Maiorianus.
Orient : Imp. Flavius Novus Leo.
459 Occ. Flavius Ricimer.
Orient : Flavius Patricius Asparis f. || p. c. Leonis.
460 Occ. : Magnus.
Orient : Apollonius (publié en Occident en sept. ou oct.). || p. c. Ricimeris et Patrici.
461 Occ. : Flavius Severinus.
Orient : Flavius Dagalaifus || p. c. Magni.
462 Occ. : Imp. Libius Severus || p. c. Severini ; p. c. Dagalaifi.
Orient : Imp. Leo II.
463 Occ. : Flavius Caecina Decius Maximus Basilius.
Orient : Flavius Vibianus.
464 Orient : Flavius Rusticius (Rusticus). — Anicius Olybrius (publiés en Occident en mars).
Occ. : p. c. Basilii.
465 Occ. : Hermenericus (Herminericus, Ermenericus).
Orient : Flavius Basiliscus.
466 Orient : Imp. Leo III.
Occ. : Tatianus (non connu en Orient) || p. c. Hermenerici et Basilisci.
467 Orient : Flavius Illustrius Puseus (Poseus). — Iohannes (publiés ensemble en Italie dès le début de l'année) || p. c. III Leonis.
468 Occ. : Imp. Procopius Anthemius II.
469 Occ. : Flavius Marcianus.
Orient : Flavius Zeno.
470 Occ. : Flavius Messius Phœbus Severus.
Orient : Iordanes.
471 Orient : Imp. Leo IV (publié en Occident après septembre).
Occ. : Caecilius Aeonius Probianus (Probinianus).
472 Occ. : Flavius Festus.
Orient : Marcianus || p. c. Leonis IV.
473 Orient : Imp. Leo V (seul pour tout l'Empire).
Occ. : début de l'année : p. c. Festi.
474 Orient : Imp. Flavius Leo iunior.
475 Orient : Imp. Zeno II (non publié en Occident).
Occ. : p. c. Leonis iunioris.
476 Orient : Imp. Basiliscus II. — Armatus (publiés ensemble).
477 Orient : p. c. Armati.
Occ. : p. c. Basilisci II et Armati.
478 Orient : Illus (Ellus) (publié à Rome en mars).
Occ. : p. c. iterum Armati.
479 Orient : Imp. Zeno III || p. c. Illi.
480 Occ. : Flavius Caecina Decius Maximus Basilius iunior.
Orient : p. c. Zenonis.
481 Occ. : Flavius Rufius Placidus.
482 Occ. : Severinus iunior (inconnu en Orient).
Orient : Flavius Trocondus (publié à Rome à la fin de l'année).
483 Occ. : (Anicius Acilius) Aginatius (Aginantius) Faustus iunior.
Orient : p. c. Trocondi.
484 Occ. : Venantius || p. c. Fausti.
Orient : Theodoricus (Theodericus).
485 Occ. : Q. Aurelius Memmius Symmachus iunior.
Orient : p. c. Venanti ; p. c. Theodorici.
486 Occ. : Caecina Mavortius Basilius Decius iunior || p. c. Symmachi.
Orient : Flavius Longinus.
487 Occ. : Flavius Boethius || p. c. Deci ; iterum p. c. Symmachi.
Orient : p. c. Longini.
488 Occ. : Claudius Iulius Eclesius Dynamius. — Rufus Acilius (Achilius) Sividius || p. c. Boethi.
Orient : p. c. II Longini.
489 Occ. : Petronius Probinus.
Orient : Eusebius.

490 Occ. : Flavius Probus Faustus iunior (non publié en Orient).
Orient : Flavius Longinus II.
491 Orient : Flavius Anicius Olybrius iunior.
Occ. : p. c. Longini II et Fausti ; p. c. Fausti.
492 Orient : Imp. Flavius Anastasius. — Flavius Rufus.
493 Occ. : Faustus Albinus iunior (non publié en Orient) || p. c. Anastasi et Rufi.
Orient : Eusebius II.
494 Occ. : Flavius Turcius Rufius Apronianus Asterius. — Flavius Praesidius.
495 Occ. : Flavius Viator || p. c. Asteri et Praesidi.
496 Orient : Flavius Paulus (non publié en Occident).
Occ. : p. c. Viatoris.
497 Orient : Imp. Anastasius II (non publié en Occident).
Occ. : iterum p. c. Viatoris.
498 Occ. : Flavius Paulinus.
Orient : Iohannes Scytha (non publié en Occident) || p. c. Anastasi Aug.
499 Orient : Iohannes Gibbus (non publié en Occident). — Asclepius (?).
Occ. : p. c. Paulini.
500 Orient : Patricius. — Hypatius.
Occ. : iterum p. c. Paulini.
501 Occ. : Rufius Magnus Faustus Avienus.
Orient : Pompeius.
502 Occ. : Flavius Avienus iunior.
Orient : Probus.
503 Occ. : Volusianus || p. c. Avieni iunioris.
Orient : Dexicrates (non publié en Occident).
504 Occ. : Flavius Rufius Petronius Nicomachus Cethegus (Cytheus).
505 Occ. : Flavius Theodorus || p. c. Cethegi.
Orient : Flavius Sabinianus.
506 Occ. : Flavius Ennodius Messala || p. c. Sabiniani et Theodori.
Orient : Flavius Areobindus Dagalaifus Areobindus Dagalaifi f.
507 Orient : Imp. Anastasius III.
Occ. : Venantius Liberii f.
508 Occ. : Decius Marius Basilius Venantius iunior || p. c. Anastasi et Venanti ; p. c. Venanti ; p. c. iterum Messalae ; p. c. Anastasi.
Orient : Celer.
509 Occ. : Flavius Inportunus (Oportunus) || p. c. Venanti.
510 Occ. : Anisius Mansius Severinus Boethius iunior || p. c. Inportuni.
511 Occ. : Flavius Felix.
Orient : Flavius Secundinus (Secundianus) (non publié en Occident).
512 Orient : Flavius Paulus. — Muschianus (Moschianus) (non publiés en Occident).
Occ. : p. c. Felicis.
513 Occ. : Flavius Probus.
Orient : Flavius Taurus Clementinus Armonius (Clementinus) || p. c. Pauli et Muschiani.
514 Occ. : Flavius Magnus Aurelius Cassiodorus Senator || p. c. Probi.
515 Occ. : Florentius.
Orient : Anthemius.
516 Occ. : Flavius Petrus || p. c. Florenti et Anthemi.
517 Occ. : Flavius Agapitus (non publié en Orient) || p. c. Petri.
Orient : Flavius Anastasius Paulus Probus Sabinianus Pompeius Anastasius (non publié en Occident).
518 Occ. : p. c. Agapiti ; p. c. Agapiti et Anastasii.
Orient : Flavius Anastasius Paulus Probus Moschianus Probus Magnus.
519 Occ. : Flavius EuthARICUS (Eutericus) Cillica (Cilliga) || p. c. iterum Agapiti.
Orient : Imp. Flavius Iustinus.
520 Occ. : Flavius Rusticius (Rusticianus).
Orient : Flavius Vitalianus.
521 Orient : Flavianus Iustinianus.
Occ. : Flavius Valerius (non publié en Orient).
522 Occ. : Flavius Symmachus. — Flavius Boethius.
523 Occ. : Flavius Anicius Maximus || p. c. Symmachi et Boethi.
524 Occ. : Flavius Rufius Opilio (Opilianus) || iterum p. c. Symmachi.
Orient : Imp. Iustinus II.

525 Occ. : Flavius Probus iunior (non publié en Orient) || p. c. Iustini et Opilionis ; p. c. Opilionis.
Orient : Flavius Theodorus Filoxenus Sotericus Filoxenus (non publié en Occident).
526 Occ. : Flavius Anicius Olybrius iunior.
Orient : p. c. Filoxeni.
527 Occ. : Flavius Vettius Agorius Basilius Mavortius (Maburtius) || p. c. Olybrii.
528 Orient : Imp. Iustinianus II (non publié en Occident).
Occ. : p. c. Mavorti.
529 Occ. : Flavius Decius (Decitius) iunior || iterum p. c. Mavorti.
530 Occ. : Flavius Lampadius. — Flavius Rufius Gennadius Probus Orestes || p. c. Deci iunioris.
531 Occ. : p. c. Lampadi et Orestis.
532 Occ. : iterum p. c. Lampadi et Orestis ; p. c. Lampadi et Orestis a. II (1).
533 Orient : Imp. Iustinianus III.
Occ. : et iterum p. c. Lampadi et Orestis.
534 Orient : Imp. Iustinianus IV.
Occ. : Flavius Decius Paulinus iunior (le dernier consul d'Occident).
535 Orient : Flavius Belisarius (Vilisarius).
Occ. : p. c. Paulini iunioris.
536 Orient : p. c. Belisari.
Occ. : p. c. Paulini iunioris a. II ; iterum p. c. Paulini iunioris.
537 Orient : iterum p. c. Belisari.
Occ. : p. c. Paulini iunioris a. III ; p. c. Belisari a. II.
538 Orient : Flavius Iohannes Orientalis.
Occ. : p. c. Paulini iunioris a. IV || iterum p. c. Belisari.
539 Orient : Fl. Strategius Appion.
Gaule : p. c. Iohannis.
Occ. : p. c. Paulini iunioris a. V.
540 Orient : Flavius Mar. Petrus Theodorus Valent. Rust. Boraid. Germanus Iustinus iunior.
Occ. : p. c. Paulini iunioris a. VI ; iterum p. c. Iohannis.
541 Orient : Flavius Anicius Faustus Albinus Basilius iunior || p. c. Paulini iunioris a. VII ; p. c. Iustini.
542 p. c. Basili iunioris a. I ; p. c. Paulini iunioris a. VIII ; p. c. Iustini a. II.
543 iterum p. c. Basili ; p. c. Basili a. II ; p. c. Basili a. III ; p. c. Paulini iunioris a. IX ; p. c. Iustini a. III.
544 p. c. Basili a. III ; et iterum p. c. Basili ; p. c. Basilii a. IV ; p. c. Paulini iunioris a. X ; p. c. Iustini a. IV ; sexies (septies) p. c. Iohannis.

545	p. c. Basili a. IV	p. c. Basili a. V	p. c. Paulini iunioris a. XI ; p. c. Iustini a. V.
546	p. c. Basili a. V	p. c. Basili a. VI	p. c. Paulini iunioris a. XII ; p. c. Iustini a. VI.
547	p. c. Basili a. VI	p. c. Basili a. VII	p. c. Paulini iunioris a. XIII ; p. c. Iustini a. VII ; novies p. c. Iohannis.
548	p. c. Basili a. VII	p. c. Basili a. VIII	p. c. Iustini a. VIII.
549	p. c. Basili a. VIII	p. c. Basili a. IX	p. c. Iustini a. IX
550	p. c. Basili a. IX	p. c. Basili a. X	p. c. Iustini a. X.
551	p. c. Basili a. X	p. c. Basili a. XI	p. c. Iustini a. XI.
552	p. c. Basili a. XI	p. c. Basili a. XII	p. c. Iustini a. XII.
553	p. c. Basili a. XII	p. c. Basili a. XIII	p. c. Iustini a. XIII.
554	p. c. Basili a. XIII	p. c. Basili a. XIV	p. c. Iustini a. XIV.
555	p. c. Basili a. XIV	p. c. Basili a. XV	p. c. Iustini a. XV.
556	p. c. Basili a. XV	p. c. Basili a. XVI	p. c. Iustini a. XVI.
557	p. c. Basili a. XVI	p. c. Basili a. XVII	p. c. Iustini a. XVII.
558	p. c. Basili a. XVII	p. c. Basili a. XVIII	p. c. Iustini a. XVIII.
559	p. c. Basili a. XVIII	p. c. Basili a. XIX	p. c. Iustini a. XIX.
560	p. c. Basili a. XIX	p. c. Basili a. XX	p. c. Iustini a. XX.
561	p. c. Basili a. XX	p. c. Basili a. XXI	p. c. Iustini a. XXI.
562	p. c. Basili a. XXI	p. c. Basili a. XXII	p. c. Iustini a. XXII.
563	p. c. Basili a. XXII	p. c. Basili a. XXIII	p. c. Iustini a. XXIII.
564	p. c. Basili a. XXIII	p. c. Basili a. XXIV	p. c. Iustini a. XXIV.
565	p. c. Basili a. XXIV	p. c. Basili a. XXV (2)	p. c. Iustini a. XXV.

---

(1) anno tertio (Liebenam).

(2) La numération des postconsulats dans cette colonne est celle du *modus victorianus*. Indiquée par Liebenam, elle est abandonnée par Degrassi.

II

EMPEREURS ROMAINS

Diocletianus, 17 ou 20 nov. (ou 17 sept.) (1) 284-1er mai 305 (abdic.), meurt 316.
Maximianus (Occident) (César peut-être 1er mars 286), fin 286-1er mai 305, revient févr. 307-avril 308, tué 310.
Constantius (Chlorus) (I) (Occident) (César 1er mars 293), 1er mai 305-25 juill. 306.
Galerius (César 1er mars 293) (Orient), 1er mai 305-5 mai 311 :
    *Carausius (en Bretagne) 286-293 ;
    *Allectus (en Bretagne), 293-296.
Flavius Severus (Occident) (César 1er mai 305), 25 juill. 306, détrôné avril 307.
Maximinus Daia (Orient) (César 1er mai 305), 309 ou 310-été 313.

⁂

Constantinus (I) (Occident), 25 juillet 306-18 sept. 324.
Maxentius (Occident) (César 28 oct. 306), 28 oct. 307-28 oct. 312.
    *Alexander (en Afrique), juin 308-311.
Licinius (Orient), 11 nov. 308-18 sept. 324, mort 325.
Constantinus (I) (seul empereur), 18 sept. 324-22 mai 337.
Constantinus (II) (Occident), 9 sept. 337-mars-avril 340.
Constantius (II) (Orient), 9 sept. 337-3 nov. 361. A partir du 18 janv. 350, seul empereur.
Constans (I) (Illyricum et, à partir de mars-avril 340, tout l'Occident), 9 sept. 337-18 janv. 350 :
    *Magnentius, 18 janv. 350-10 août 353.
Julianus (usurpateur en Gaule, févr. 360), 3 nov. 361-26 juin 363.

⁂

Iovianus, 27 juin 363-16 févr. 364.

⁂

Valentinianus (I), 26 févr.-28 mars 364, seul empereur.
    (Occident), 28 mars 364-17 nov. 375.
Valens (Orient), 28 mars 364-9 août 378.
Gratianus (Auguste, 24 août 367) (Occident), 17 nov. 375-25 août 383. Il gouverne jusqu'à sa mort la *pars* de Valentinien II enfant.
Valentinianus (II) (Occident, partie ou tout, selon les événements), 22 nov. 375-15 mai 392. Empereur effectif vers août-sept. (avant le 16) 384.

⁂

Theodosius (I) (Orient), 19 janv. 379 ; seul empereur, 6 sept. 394-17 janv. 395.
    *Maximus (Bretagne, automne 382) (Gaules), 25 août 383-28 août 388. Reconnu par Théodose et Valentinien II en 384.
    *Flavius Victor (fils de Maxime), Auguste, 384-automne 388.
    *Eugenius (Occident), 22 août 392-6 sept. 394.

---

(1) Problème discuté, voir W. ENSSLIN, Zum *dies imperii* des Kaisers Diokletians, *Aegyptus*, t. 28, 1948, 178-194. Cet auteur conclut au 20 novembre, date de Lactance.

Empereurs d'Occident

Honorius (Auguste, 23 janv. 393), 17 janv. 395-15 août 423 :
  *Constantinus (III), 407-18 sept. 411 ;
  *Attalus 409-415.
Constantius (III), co-empereur, 8 févr. 421-21 sept. 421.
Iohannes, déc. 423-mai 425, non reconnu en Orient.
Valentinianus (III), 23 oct. 425-16 mars 455 :
  *Petronius Maximus, 17 mars 455-31 mai 455.

⁂

Avitus, 9 juill. 455-17 oct. 456.
Maiorianus (César, 1er avril 457), 28 déc. 457-2 août 461.
Livius Severus, 19 nov. 461-14 nov. 465.
Anthemius (César, 25 mars 467), 12 avril 467-11 juill. 472 :
  *Olybrius, avril 472-2 nov. 472.
Glycerius, 3 mars 473-19 ou 24 juin 474.
Iulius Nepos, 19 ou 24 juin 474-28 août 475.
Romulus Augustus (Augustulus), 31 oct. 475-23 août 476.
Après Valentinien III, seuls furent reconnus en Orient Anthemius et Nepos.

Empereurs d'Orient

Arcadius (Auguste, 19 janv. 383), 17 janv. 395-1er mai 408.
Theodosius (II) (Auguste, 10 janv. 402), 1er mai 408-28 juill. 450.

⁂

Marcianus, 25 août 450-26 janv. 457.

⁂

Leon (I), 7 févr. 457-18 janv. 474.
Leo (II), 18 janv. 474-fin nov. 474.
Zeno, co-empereur, 9 févr. 474-fin nov. 474 :
  Seul empereur, fin nov. 474-9 janv. 475 ;
  Basiliscus, 9 janv. 475-fin août 476.
Zeno (2e fois), fin août 476-9 avril 491.

III

EMPEREURS GRECS

Anastasios (I), 11 avril 491-10 juill. 518.

⁂

Ioustinos (I), 10 juill. 518-1er août 527.
Ioustinianos (I), (Auguste, le 1er avril 527), 1er août 527-15 nov. 565.
Ioustinos (II), 15 nov. 565-5 oct. 578 ;
    Co-régnants : Sophia depuis nov. 573 ;
        Tiberios, César, 7 déc. 574 ; Basileus, 26 sept. 578.
Tiberios, 6 oct. 578-14 août 582 ;
    Co-régnant : Maurikios (César, 6 août 582), Basileus, 13 août 582.
Maurikios, 14 août 582-23 nov. 602 ;
    Co-régnant : son fils Théodose, couronné le 26 mars 590.
Phokas, 23 nov. 602-5 oct. 610.
Herakleios, 5 oct. 610-11 févr. 641 ;
    Co-régnants : Herakleios novus Constantinus, depuis 22 janv. 613
        Herakleios Heraklonas depuis 638.
Herakleios novus Constantinus (III), 11 févr. 641-24 mai 641.
Herakleios Heraklonas, 25 mai 641-fin sept. 641.
    Co-régnants : Martine depuis 25 mai ;
        Konstas depuis sept. 641 ;
        David, environ même date.

Konstas (II) (Pogonatos) fin sept. 641-sept. 668 ;
Co-régnants : Konstantinos (IV), couronné entre 5 et 26 avril 654, sans doute à Pâques, 13 avril ;
Herakleios et Tiberios depuis 659, entre 26 avr. et 9 août.
Konstantinos (IV), sept. 668-début sept. 685 ;
Co-régnants : Herakleios et Tiberios jusqu'en 681 (entre 16 sept. et 23 déc.) ; Ioustinianos (II), depuis 681 (entre le 16 sept. et le 23 déc.) ; couronné en 685.
Ioustinianos (II), sept. 685-fin 695.
Léontios, fin 695-fin 698.
Tibérios (III) Apsimaros, fin 698-milieu 705.
Ioustinianos (II), vers milieu 705-vers 11 déc. 711 ;
Co-régnant : Tiberios depuis fin 705.

⁂

Philippikos Bardanes, vers 11 déc. 711-3 juin 713.
Anastasios (II) (Artemios), 4 juin 713-fin août 715.
Theodosios (III), fin 715-18 avril 716.
Léon (III) (Isauros), 18 avril 716 (proclamation) (couronnement, 25 mars 717)-18 juin 740 ;
Co-régnant : Konstantinos (V), depuis 31 mars 720.
Konstantinos (V), 19 juin 740-23 sept. 775 ;
Co-régnant : Léon (IV), depuis 17 mai 750 ;
*Artabasdos, juill. 741-2 nov. 742.
Léon (IV), 24 sept. 775-8 sept. 780.
Konstantinos (VI), 9 sept. 780-print. 790 ;
Co-régnante : Eirènè, le même temps.
Eirènè (seule), de printemps à déc. 790.
Konstantinos (VI), déc. 790-15 août 797 ;
Co-régnante : Eirènè, le même temps.
Eirènè (seule), 15 août 797-31 oct. 802.

⁂

Niképhoros (I), 1er nov. 802-25 juill. 811.
Staurakios, 26 juill. 811-2 oct. 811.
Michael (I), 2 oct. 811-10 juill. 813.
Léon (V), 10 juill. 813-24 déc. 820.

⁂

Michael (II), 25 déc. 820-oct. 829 ;
Co-régnant : Théophilos, depuis 12 mai 821.
Théophilos, oct. 829-20 janv. 842.
Théodora, 21 janv. 842-15 mars 856.
Michael (III), 21 janv. 842-23 sept. 867 ;
Co-régnants : Bardas, 862-mai 866 ;
Basileios, depuis 26 mai 866.

⁂

Basileios (I), 23 sept. 867-29 août 886 ;
Co-régnants : Konstantinos, 869-3 sept. 879 (1) ;
Léon, depuis 870 ;
Alexandros, peu après 871.
Léon (VI), 30 août 886-11 mai 912 ;
Co-régnants : Alexandros tout ce temps ;
Konstantinos (VII), depuis 9 juin 911.
Alexandros, 11 mai 912-6 juin 913.
Konstantinos (VII), 7 juin 913-17 déc. 920.

---

(1) Cf. Fr. Halkin dans *Byz.*, 24, 1954 (paru en 1955), 14-17.

Romanos (I), 17 déc. 920-16 déc. 944 ;
Co-régnants : Konstantinos (VII), même temps ;
Christophoros, 20 mai 921-août 931 ;
Stephanos, depuis 25 déc. 924 ;
Konstantinos, depuis la même date.
Konstantinos (VII), 16 déc. 944-9 nov. 959 ;
Co-régnants : Stephanos et Konstantinos, 16 déc. 944-27 janv. 945 ;
Romanos (II), depuis au plus tard printemps 948.
Romanos (II), 10 nov. 959-15 mars 963 ;
Co-régnants : Basileios (II) depuis 22 avr. 960 et Konstantinos (VIII), depuis 961.
Basileios (II), 16 mars 963-16 août 963 ;
Co-régnant : Konstantinos (VIII).
Niképhoros (II), Phokas (proclamé 3 juill.), 16 août 963-10 déc. 969 ;
Co-régnants : Basileios (II) et Konstantinos (VIII), même temps.
Iohannès (I) Tzimiskès, 11 déc. 969-10 janv. 976 ;
Co-régnants : Basileios (II) et Konstantinos (VIII), même temps ;
*Bardas Phokas, 971.
Basileios (II), 11 janv. 976-15 déc. 1025 ;
Co-régnant : Konstantinos (VIII), même temps ;
*Bardas Phokas, 15 août 987-989.
Konstantinos (VIII), 16 déc. 1025-11 nov. 1028.
Romanos (III) Argyros, 12 nov. 1028-11 avril 1034.
Michael (IV) Paphlagon, 12 avril 1034-10 déc. 1041.
Michael (V) Kalaphatès, 10 déc. 1041-21 avr. 1042.
Zoè, 21 avr. 1042-12 juin 1042 ;
Co-régnante : Théodora, même temps.
Konstantinos (IX), Monomachos, 12 juin 1042-11 janv. 1055 ;
*Maniakès, oct. 1045.
Théodora, 11 janv. 1055-21 août 1056.

⁂

Michael (VI) Stratiotikos, 21 août 1056-31 août 1057.
Isaakios (I) Komnènos (proclamé 8 juin), 1er sept. 1057-25 déc. 1059.

⁂

Konstantinos (X) Doukas, 25 déc. 1059-21 mai 1067.
Co-régnant : Michael (VII) Doukas, depuis environ 1060.
Eudokia Doukaina, 21 mai 1067-31 déc. 1067 ;
Co-régnants : ses fils Michael (VII), Andronikos, Konstantinos, même temps.
Romanos (IV), 1er janv. 1068-19 août 1071.
Eudokia, 19 août 1071-24 oct. 1071.
Michael (VII), Doukas Parapinakès, 24 oct. 1071-7 janv. 1078.
*Iohannès Doukas, 1072.
*Niképhoros Bryennios, 3 oct. 1077-avril 1078 ;
*Niképhoros Botoneiatès, depuis 10 oct. 1077.

⁂

Niképhoros (III) Botoneiatès, 7 janv. 1078-1er avril 1081.

⁂

Alexios (I) Komnènos, 1er avril 1081-15 août 1118 ;
Co-régnants : Konstantinos Doukas, 1081-vers 1090 ;
Iohannes Komnènos, depuis 1092 (sept. ?).
Iohannès (II) Komnènos, 16 août 1113-8 avril 1143.
Manouel (I) Komnènos, 8 avr. 1143-24 sept. 1180 ;
Co-régnant : Alexios (II), depuis 1172.
Alexios (II) Komnènos, 24 sept. 1180-sept. 1183 ;
Co-régnant : Andronikos (I) Komnènos, depuis 16 mai 1182.
Andronikos (I) Komnènos, sept. 1183-12 sept. 1185 ;
Co-régnant : Alexios (II) jusque vers oct. 1183.

⁂

Isaakios (II) Angélos, 12 sept. 1185-8 avr. 1195.
Alexios (III) Angélos, 8 avr. 1195-18 août 1203.
Isaakios (II) Angélos, 18 août 1203-28 janv. 1204 ;
Co-régnant : Alexios (IV), son fils, même temps ;
*Nikolaos Kanabos, 25 janv. 1204-28 janv. 1204.
*Alexios (V) Mourtzouphlos, 28 janv. (couronné 5 févr. 1204-13 avril 1204).
Konstantinos (XI) Laskaris, couronné dans la nuit du 12 au 13 avril 1204.

EMPEREURS GRECS A NICÉE

Konstantinos (XI), 1204.
Théodoros (I) Laskaris, printemps 1204, couronné à Nicée entre 30 mars et 5 avr. 1208, † début 1222.
Iohannès (III) Doukas Batatzès, début 1222-30 oct. 1254 ;
Co-régnant : Théodoros (II) Laskaris, depuis 1241 (?).
Théodoros (II) Laskaris, 30 oct. 1254-août 1258.
Iohannes (IV) Doukas, août 1258-1er déc. 1258.
Michael (VIII) Palaiologos, 1er déc. 1258 (1er couronnement 25 déc. 1258)-25 juill. 1261.

EMPEREURS GRECS A CONSTANTINOPLE

Michael (VIII) Palaiologos, 25 juill. 1261 (2e couronnement 15 août 1261)-11 déc. 1282.
Co-régnants : Andronikos (II), depuis 8 nov. 1272 ;
Michael (IX), depuis peu après juin 1281.
Andronikos (II), 11 déc. 1282-abd. 24 mai 1328.
Co-régnants : Michael (IX), 1294 (couronné 21 mai 1295)-12 oct. 1320 ;
Andronikos (III), juin 1321 (couronné 2 févr. 1325).
Andronikos (III), 24 mai 1328-15 juin 1341.
Iohannès (V), 15 juin 1341 (couronné 19 nov.)-1354 ;
Co-régnant : Iohannès (VI) Kantakouzènos (d'abord usurpateur, 26 oct. 1341), 8 février 1347 (couronné 13 mai).
Iohannès (VI) Kantakouzènos, 1354 (après mars)-abd. janv. 1355 ;
Co-régnant : Matthaios Kantakouzènos, 1354 (après mars)-1357.
Iohannès (V), janv. 1355-12 août 1376.
Andronikos (IV), 12 août 1376 (couronné 1er oct.)-1er juill. 1379.
Iohannès (V), 1er juill. 1379-16 févr. 1391.
*Jean (VII), usurpateur du 14 avril au 17 septembre 1390.
Manouèl (II), peu après 16 févr. 1391-21 juill. 1425 ;
Co-régnants : Iohannès (VII), déc. 1399 (avant le 10)-13 sept. 1402 ;
Iohannès (VIII), depuis 19 janv. 1421 (couronnement), gouverne effectivement.
Iohannès (VIII), 21 juill. 1425-31 oct. 1448.
Konstantinos (XII) Dragasès (couronné à Mistra), 6 janv. 1449-29 mai 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs et fin de l'empire byzantin.

III *bis*

LES DYNASTIES BYZANTINES

I. — DYNASTIE CONSTANTINIENNE

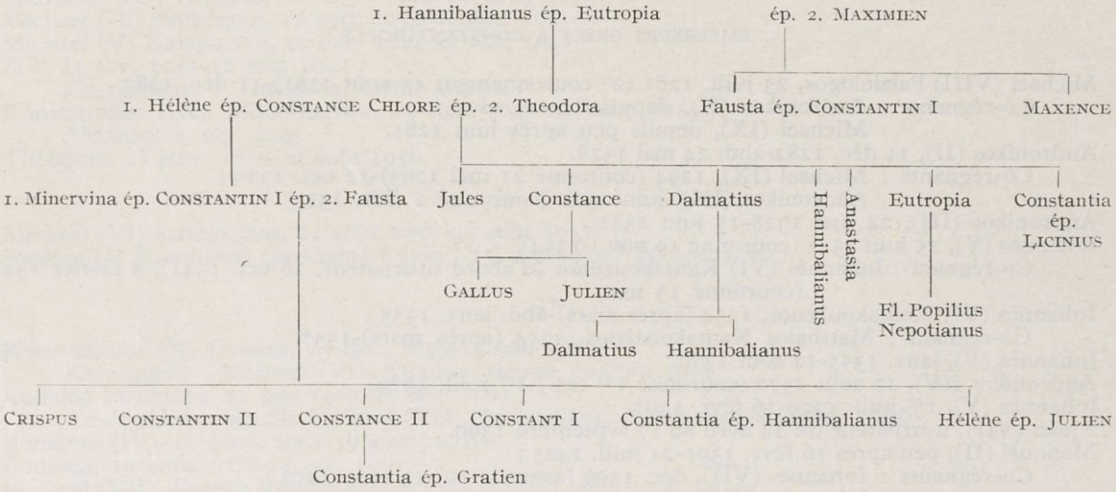
1. Hannibalianus ép. Eutropia
ép. 2. MAXIMIEN
1. Hélène ép. CONSTANCE CHLORE ép. 2. Theodora
Fausta ép. CONSTANTIN I
MAXENCE
1. Minervina ép. CONSTANTIN I ép. 2. Fausta
Jules
Constance
Dalmatius
Hannibalianus
Anastasia
Eutropia
Constantia ép. LICINIUS
GALLUS
JULIEN
Fl. Popilius Nepotianus
Dalmatius
Hannibalianus
CRISPUS
CONSTANTIN II
CONSTANCE II
CONSTANT I
Constantia ép. Hannibalianus
Hélène ép. JULIEN
Constantia ép. Gratien

II. — DYNASTIE VALENTINIENNE

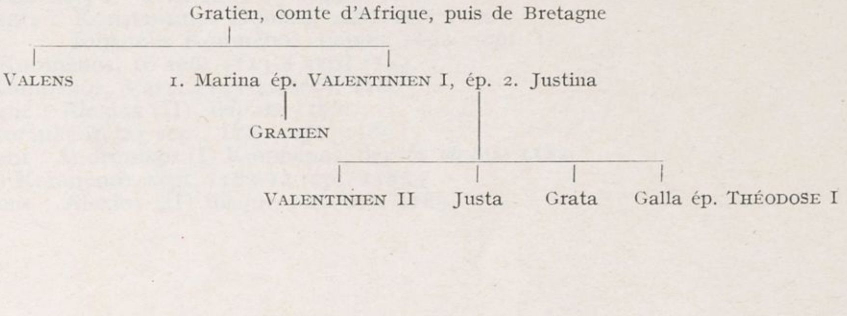
Gratien, comte d'Afrique, puis de Bretagne
VALENS
1. Marina ép. VALENTINIEN I, ép. 2. Justina
GRATIEN
VALENTINIEN II
Justa
Grata
Galla ép. THÉODOSE I

III. — DYNASTIE THÉODOSIENNE

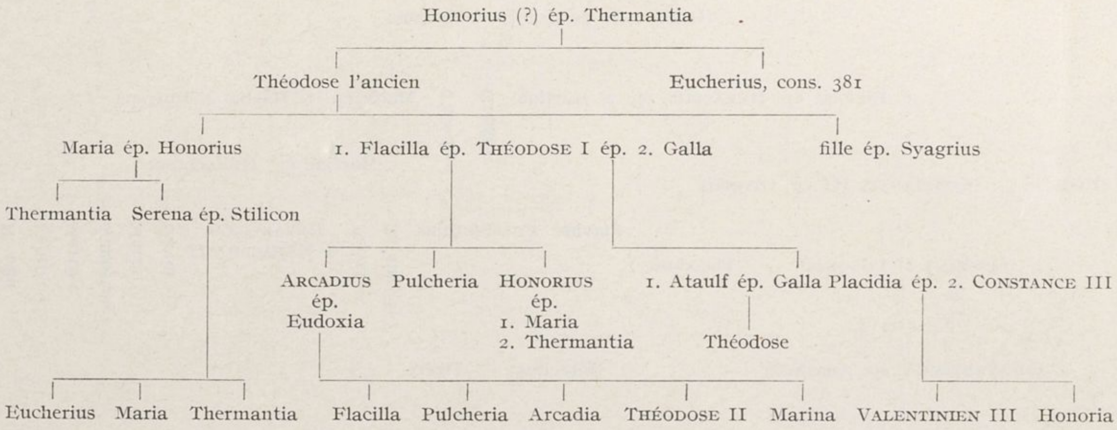
Honorius (?) ép. Thermantia
Théodose l'ancien
Eucherius, cons. 381
Maria ép. Honorius
1. Flacilla ép. THÉODOSE I ép. 2. Galla
fille ép. Syagrius
Thermantia
Serena ép. Stilicon
ARCADIUS ép. Eudoxia
Pulcheria
HONORIUS ép. 1. Maria 2. Thermantia
1. Ataulf ép. Galla Placidia ép. 2. CONSTANCE III
Théodose
Eucherius
Maria
Thermantia
Flacilla
Pulcheria
Arcadia
THÉODOSE II
Marina
VALENTINIEN III
Honoria

IV. — DYNASTIE LÉONIENNE

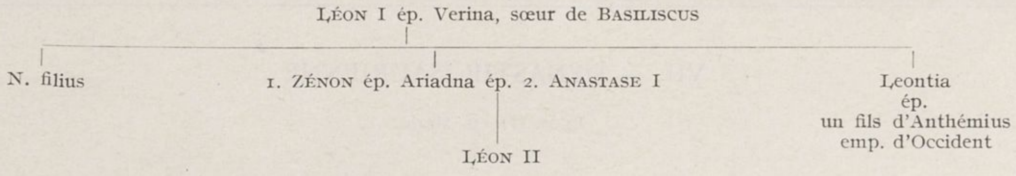
LÉON I ép. Verina, sœur de BASILISCUS
N. filius
1. ZÉNON ép. Ariadna ép. 2. ANASTASE I
Leontia ép. un fils d'Anthémius emp. d'Occident
LÉON II

V. — DYNASTIE JUSTINIENNE

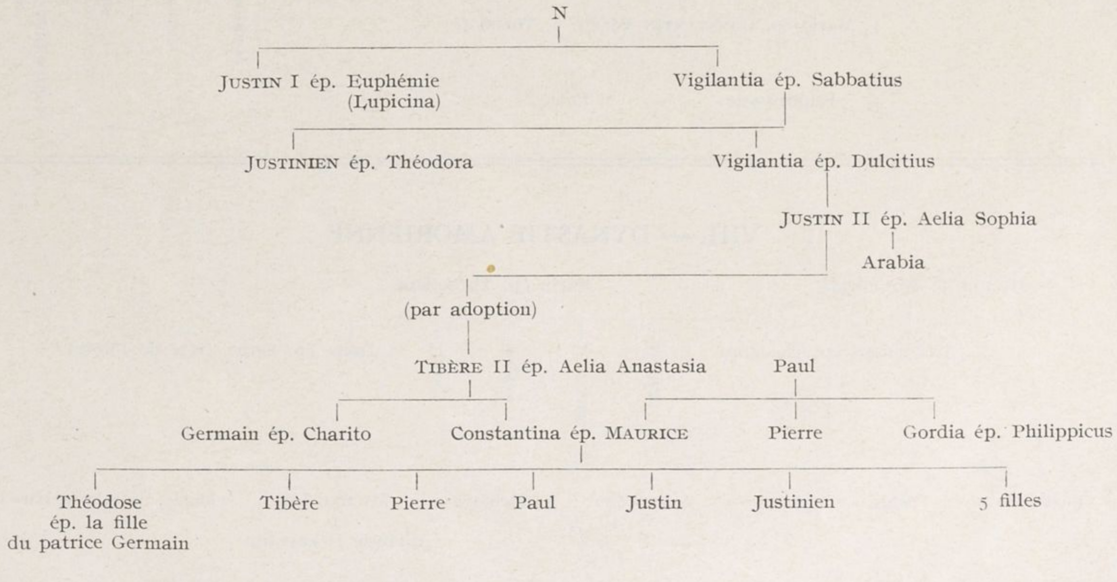
N
JUSTIN I ép. Euphémie (Lupicina)
Vigilantia ép. Sabbatius
JUSTINIEN ép. Théodora
Vigilantia ép. Dulcitius
JUSTIN II ép. Aelia Sophia
Arabia
(par adoption)
TIBÈRE II ép. Aelia Anastasia
Paul
Germain ép. Charito
Constantina ép. MAURICE
Pierre
Gordia ép. Philippicus
Théodose ép. la fille du patrice Germain
Tibère
Pierre
Paul
Justin
Justinien
5 filles

VI. — DYNASTIE D'HÉRACLIUS

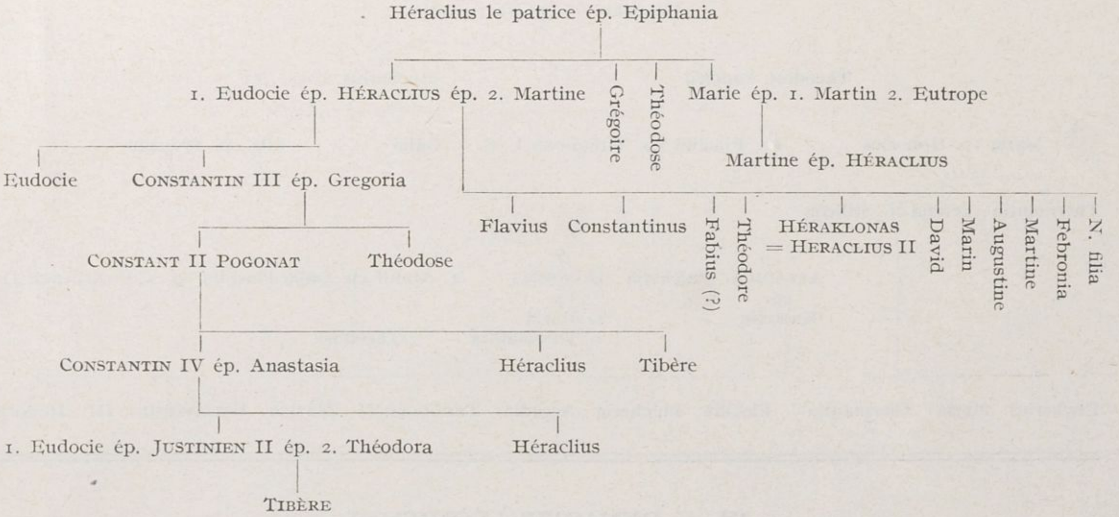
Héraclius le patrice ép. Epiphania
1. Eudocie ép. HÉRACLIUS ép. 2. Martine
Grégoire
Théodose
Marie ép. 1. Martin 2. Eutrope
Martine ép. HÉRACLIUS
Eudocie
CONSTANTIN III ép. Gregoria
Flavius
Constantinus
Fabius (?)
Théodore
HÉRAKLONAS = HERACLIUS II
David
Marin
Augustine
Martine
Febronia
N. filia
CONSTANT II POGONAT
Théodose
CONSTANTIN IV ép. Anastasia
Héraclius
Tibère
1. Eudocie ép. JUSTINIEN II ép. 2. Théodora
Héraclius
TIBÈRE

VII. — DYNASTIE ISAURIENNE

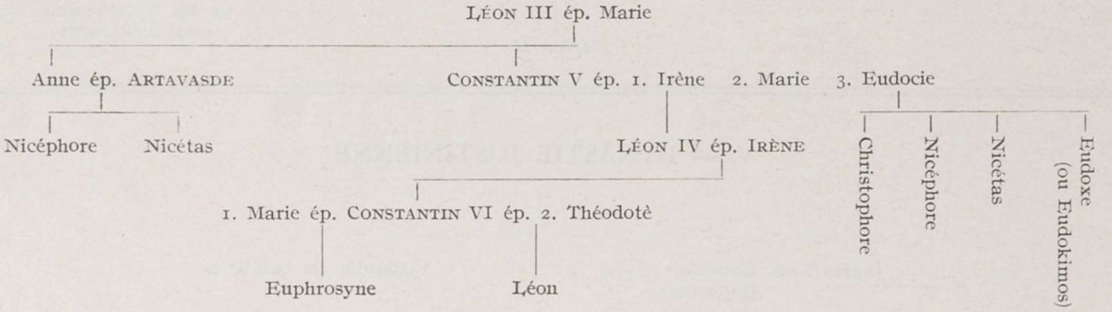
LÉON III ép. Marie
Anne ép. ARTAVASDE
CONSTANTIN V ép. 1. Irène 2. Marie 3. Eudocie
Nicéphore
Nicétas
LÉON IV ép. IRÈNE
Christophore
Nicéphore
Nicétas
Eudoxe (ou Eudokimos)
1. Marie ép. CONSTANTIN VI ép. 2. Théodotè
Euphrosyne
Léon

VIII. — DYNASTIE AMORIENNE

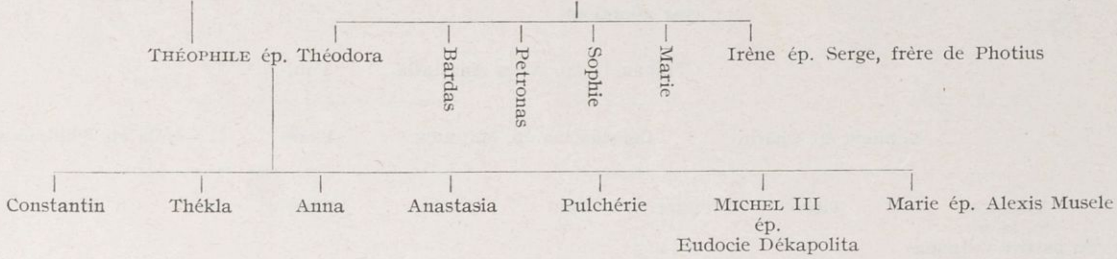
MICHEL II ép. Thékla
Marin ép. Théoctista
THÉOPHILE ép. Théodora
Bardas
Petronas
Sophie
Marie
Irène ép. Serge, frère de Photius
Constantin
Thékla
Anna
Anastasia
Pulchérie
MICHEL III ép. Eudocie Dékapolita
Marie ép. Alexis Musele

IX. — DYNASTIE MACÉDONIENNE

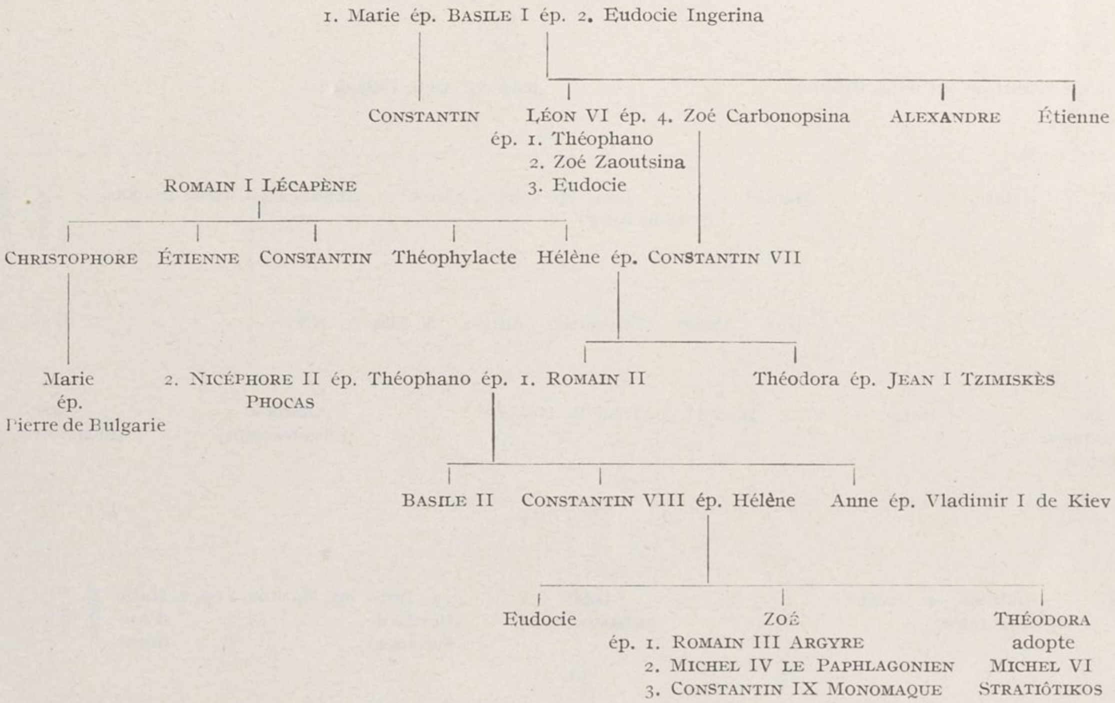
1. Marie ép. Basile I ép. 2. Eudocie Ingerina
Constantin
Léon VI ép. 4. Zoé Carbonopsina
ép. 1. Théophano
2. Zoé Zaoutsina
3. Eudocie
Alexandre
Étienne
Romain I Lécapène
Christophore
Étienne
Constantin
Théophylacte
Hélène ép. Constantin VII
Marie
ép.
Pierre de Bulgarie
2. Nicéphore II Phocas ép. Théophano ép. 1. Romain II
Théodora ép. Jean I Tzimiskès
Basile II
Constantin VIII ép. Hélène
Anne ép. Vladimir I de Kiev
Eudocie
Zoé
ép. 1. Romain III Argyre
2. Michel IV le Paphlagonien
3. Constantin IX Monomaque
Théodora
adopte
Michel VI
Stratiôtikos

X. — DYNASTIE DES DOUKAS

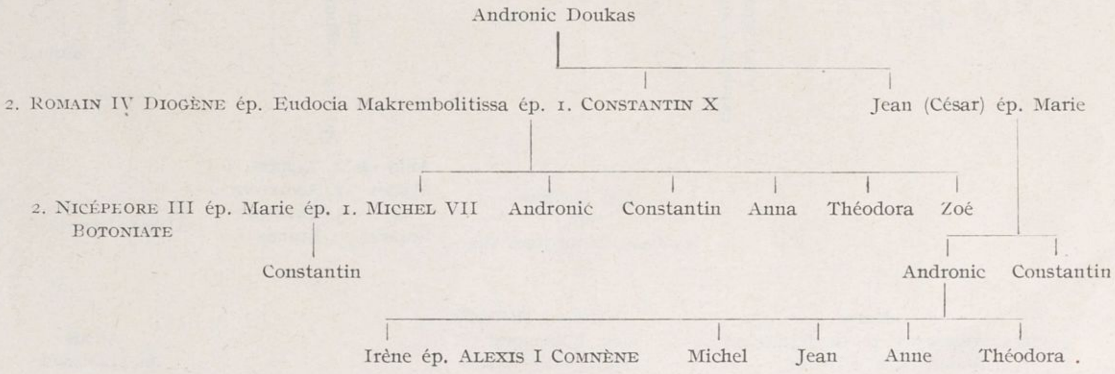
Andronic Doukas
2. Romain IV Diogène ép. Eudocia Makrembolitissa ép. 1. Constantin X
Jean (César) ép. Marie
2. Nicéphore III Botoniate ép. Marie ép. 1. Michel VII
Andronic
Constantin
Anna
Théodora
Zoé
Constantin
Andronic
Constantin
Irène ép. Alexis I Comnène
Michel
Jean
Anne
Théodora

XI. — DYNASTIE DES COMNÈNES

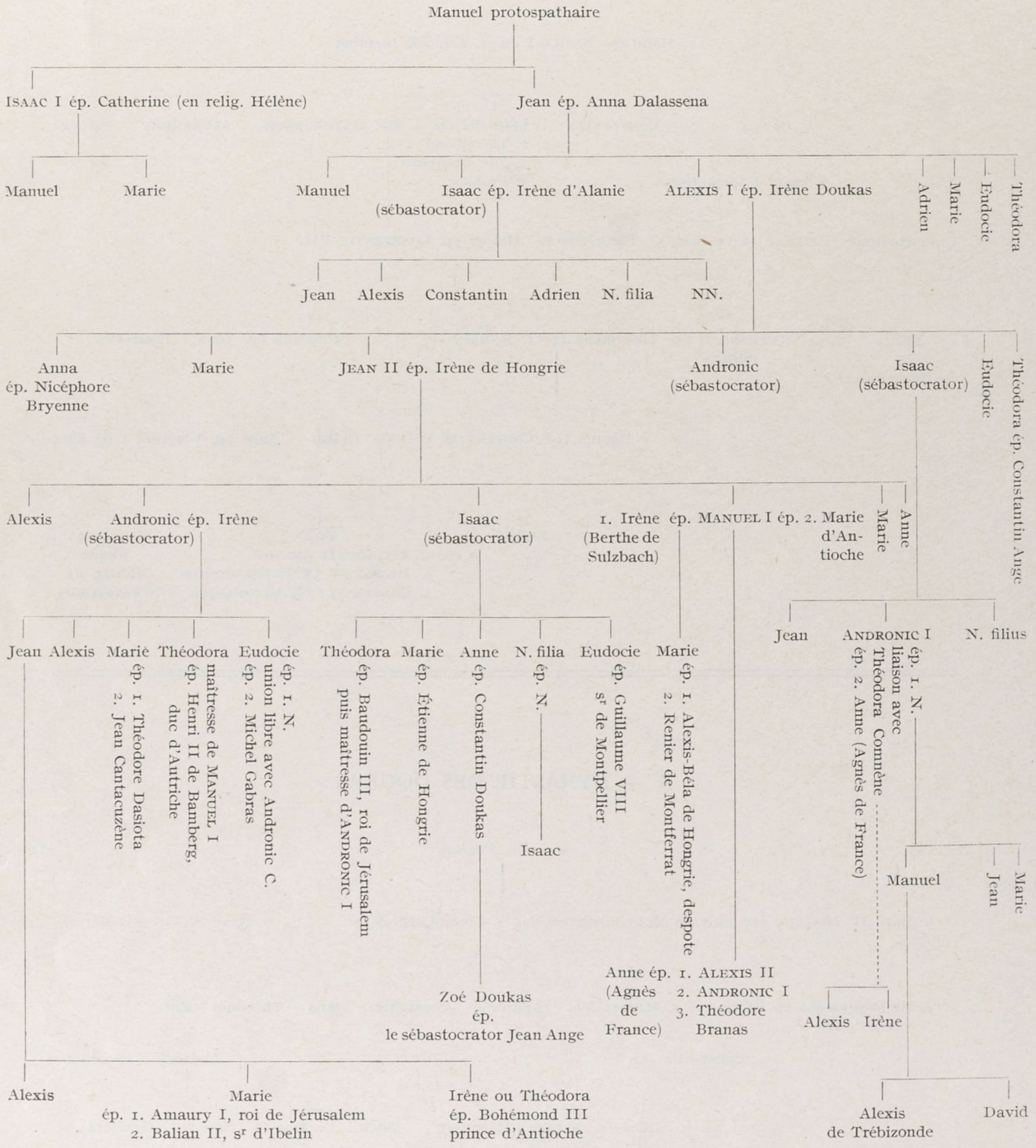
Manuel protospathaire
Isaac I ép. Catherine (en relig. Hélène)
Jean ép. Anna Dalassena
Manuel
Marie
Manuel
Isaac ép. Irène d'Alanie (sébastocrator)
Alexis I ép. Irène Doukas
Adrien
Marie
Eudocie
Théodora
Jean
Alexis
Constantin
Adrien
N. filia
NN.
Anna ép. Nicéphore Bryenne
Marie
Jean II ép. Irène de Hongrie
Andronic (sébastocrator)
Isaac (sébastocrator)
Eudocie
Théodora ép. Constantin Ange
Alexis
Andronic ép. Irène (sébastocrator)
Isaac (sébastocrator)
1. Irène (Berthe de Sulzbach) ép. Manuel I ép. 2. Marie d'Antioche
Marie
Anne
Jean
Andronic I
N. filius
Jean
Alexis
Marie ép. 1. Théodore Dasiota 2. Jean Cantacuzène
Théodora ép. Henri II de Bamberg, duc d'Autriche maîtresse de Manuel I
Eudocie ép. 1. N. union libre avec Andronic C. ép. 2. Michel Gabras
Théodora ép. Baudouin III, roi de Jérusalem puis maîtresse d'Andronic I
Marie ép. Étienne de Hongrie
Anne ép. Constantin Doukas
N. filia ép. N.
Isaac
Eudocie ép. Guillaume VIII sr de Montpellier
Marie ép. 1. Alexis-Béla de Hongrie, despote 2. Renier de Montferrat
ép. 1. N.
liaison avec Théodora Comnène
ép. 2. Anne (Agnès de France)
Manuel
Jean
Marie
Zoé Doukas ép. le sébastocrator Jean Ange
Anne ép. (Agnès de France) 1. Alexis II 2. Andronic I 3. Théodore Branas
Alexis
Irène
Alexis
Marie ép. 1. Amaury I, roi de Jérusalem 2. Balian II, sr d'Ibelin
Irène ou Théodora ép. Bohémond III prince d'Antioche
Alexis de Trébizonde
David

XII. — DYNASTIE DES ANGES

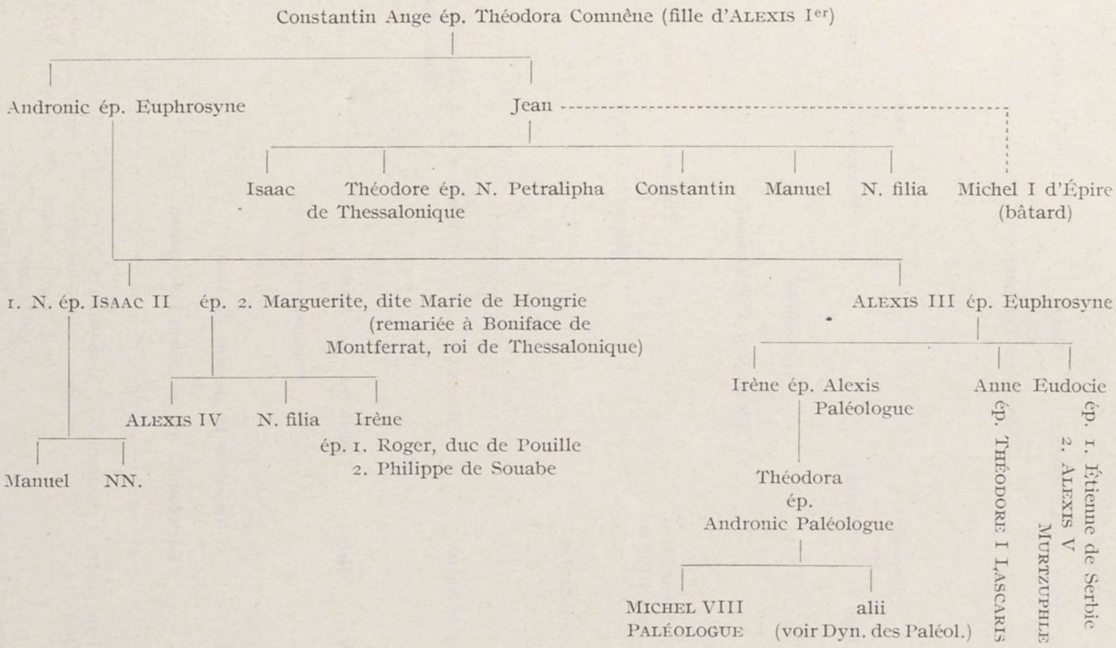
Constantin Ange ép. Théodora Comnène (fille d'Alexis Ier)
Andronic ép. Euphrosyne
Jean
Isaac
Théodore ép. N. Petralipha
de Thessalonique
Constantin
Manuel
N. filia
Michel I d'Épire
(bâtard)
1. N. ép. Isaac II
ép. 2. Marguerite, dite Marie de Hongrie
(remariée à Boniface de
Montferrat, roi de Thessalonique)
Alexis III ép. Euphrosyne
Alexis IV
N. filia
Irène
ép. 1. Roger, duc de Pouille
2. Philippe de Souabe
Manuel
NN.
Irène ép. Alexis
Paléologue
Anne
ép. Théodore I Lascaris
Eudocie
ép. 1. Étienne de Serbie
2. Alexis V
Murtzuphle
Théodora
ép.
Andronic Paléologue
Michel VIII
Paléologue
alii
(voir Dyn. des Paléol.)

XIII. — DYNASTIE DES LASCARIS

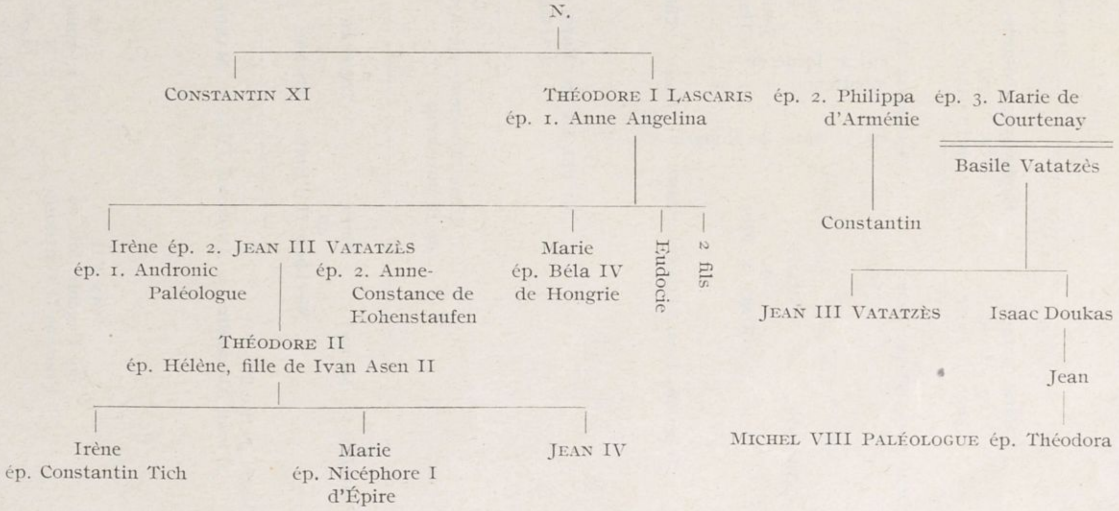
N.
Constantin XI
Théodore I Lascaris
ép. 1. Anne Angelina
ép. 2. Philippa
d'Arménie
ép. 3. Marie de
Courtenay
Basile Vatatzès
Constantin
Irène ép. 2. Jean III Vatatzès
ép. 1. Andronic
Paléologue
ép. 2. Anne-
Constance de
Hohenstaufen
Marie
ép. Béla IV
de Hongrie
Eudocie
2 fils
Jean III Vatatzès
Isaac Doukas
Jean
Théodore II
ép. Hélène, fille de Ivan Asen II
Irène
ép. Constantin Tich
Marie
ép. Nicéphore I
d'Épire
Jean IV
Michel VIII Paléologue ép. Théodora

Table plus détaillée dans Averkios Th. Papadopoulos, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen (1259-1453)*, Munich, 1938.

XIV. — DYNASTIE DES PALÉOLOGUES

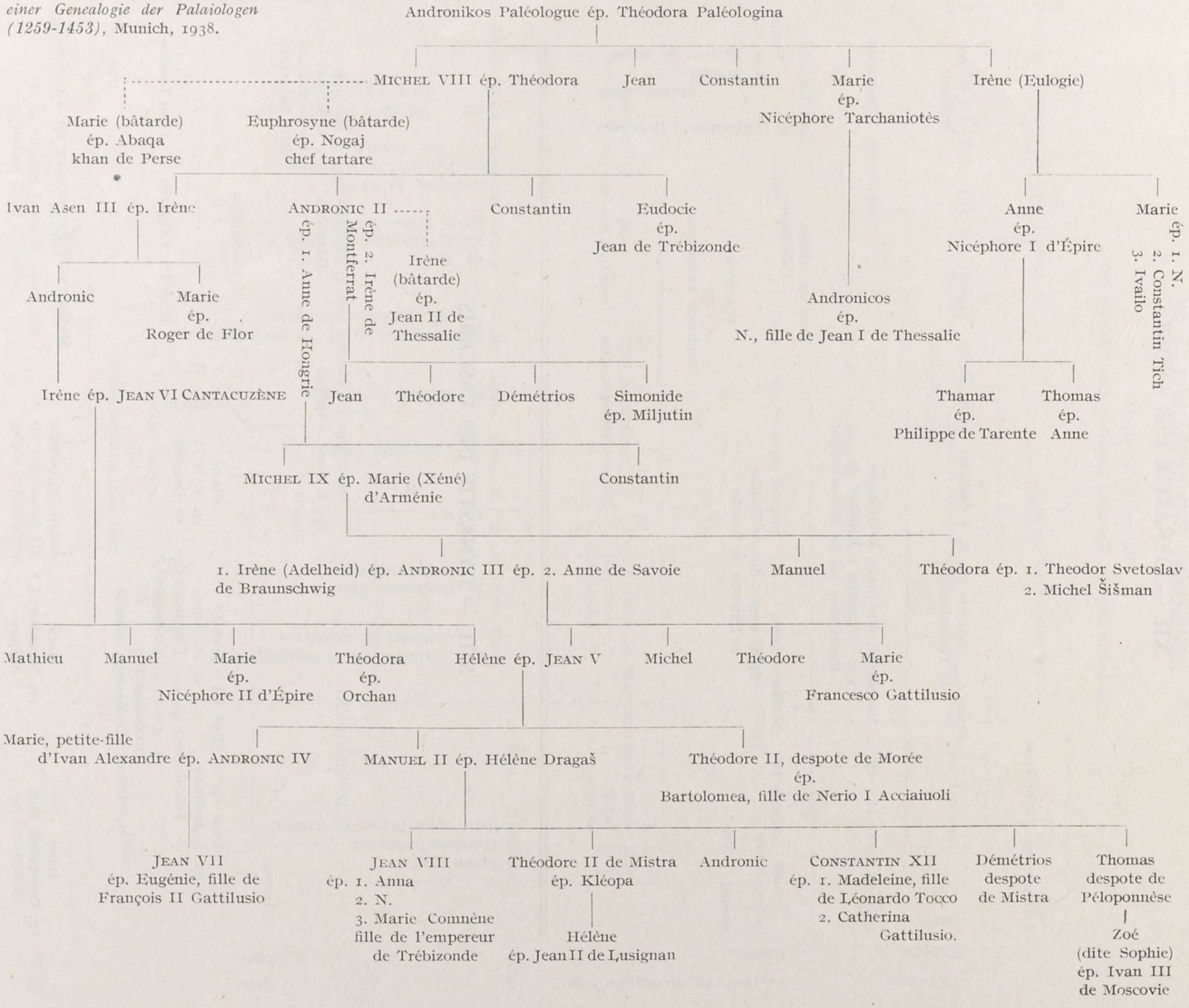
Andronikos Paléologue ép. Théodora Paléologina
Michel VIII ép. Théodora
Jean
Constantin
Marie ép. Nicéphore Tarchaniotès
Irène (Eulogie)
Marie (bâtarde) ép. Abaqa khan de Perse
Euphrosyne (bâtarde) ép. Nogaj chef tartare
Ivan Asen III ép. Irène
Andronic II
ép. 1. Anne de Hongrie
ép. 2. Irène de Montferrat
Irène (bâtarde) ép. Jean II de Thessalie
Constantin
Eudocie ép. Jean de Trébizonde
Anne ép. Nicéphore I d'Épire
Marie ép. 1. N. 2. Constantin Tich 3. Ivailo
Andronic
Marie ép. Roger de Flor
Andronicos ép. N., fille de Jean I de Thessalie
Irène ép. Jean VI Cantacuzène
Jean
Théodore
Démétrios
Simonide ép. Miljutin
Thamar ép. Philippe de Tarente
Thomas ép. Anne
Michel IX ép. Marie (Xéné) d'Arménie
Constantin
1. Irène (Adelheid) de Braunschwig ép. Andronic III ép. 2. Anne de Savoie
Manuel
Théodora ép. 1. Theodor Svetoslav 2. Michel Šišman
Mathieu
Manuel
Marie ép. Nicéphore II d'Épire
Théodora ép. Orchan
Hélène ép. Jean V
Michel
Théodore
Marie ép. Francesco Gattilusio
Marie, petite-fille d'Ivan Alexandre ép. Andronic IV
Manuel II ép. Hélène Dragaš
Théodore II, despote de Morée ép. Bartolomea, fille de Nerio I Acciaiuoli
Jean VII ép. Eugénie, fille de François II Gattilusio
Jean VIII ép. 1. Anna 2. N. 3. Marie Comnène fille de l'empereur de Trébizonde
Théodore II de Mistra ép. Kléopa
Hélène ép. Jean II de Lusignan
Andronic
Constantin XII ép. 1. Madeleine, fille de Léonardo Tocco 2. Catherina Gattilusio.
Démétrios despote de Mistra
Thomas despote de Péloponnèse
Zoé (dite Sophie) ép. Ivan III de Moscovie

IV

PRÉFETS DU PRÉTOIRE

A) PRÉFETS DU PRÉTOIRE D'ORIENT

(W. Ensslin, Praefectus praetorio Orientis, *RE*, XXII, 2, col. 2499-2501)

Constantius	16 déc. 324 - 24 juin 327
Euagrius	3 févr. 326 - 22 août 336
Flavius Ablabius	18 sept. 329 - mai 337
Domitius Leontius	18 oct. 338 - 11 oct. 340
Septimius Acyndinus	27 déc. 338 - 14 août 340
Domitius Leontius seul	11 mai 342 - 6 juill. 344
Flavius Philippus	28 juin 346 - 20 sept. 349
Thalassius	15 mars 351 - début 354
Domitianus	354
Strategius Musonianus	25 juill. 354 - 7 juin 357
Hermogenes	août 358 - 28 mai 359
Helpidius	4 févr. 360 - 29 mai 361
Secundus Salutius	1 mars 362 - 30 juill. 365
Nebridius	août - sept. 365
(Araxius sous Procope 365-366)	
Secundus Salutius (2e fois)	2 nov. 365 - été 367
Auxonius	1 sept. 367 - 29 déc. 369
Modestus	370 (16 janv. 371)-2 nov. 377
Aburgius sous Valens et Théodose I avec Olybrius	379
Neoterius	15 janv. 380 - 16 janv. 381
Eutropius	6 janv. 380 - 28 sept. 381
Florus	30 juill. 381 - 5 mars 383
Postumianus	6 avr. - 3 déc. 383
Cynegius	18 janv. 384 - 14 mars 388
Tatianus	16 juin 388-avant le 10 sept. 392
Rufinus	10 sept. 392 - 27 nov. 395
Caesarius	30 nov. 395 - 26 juin 398
Eutychianus	24 févr. 396 - 28 déc. 399
Aurelianus	17 août 397 - été 400
Caesarius (2e fois)	8 déc. 400 - 3 févr. 401
Aurelianus (2e fois)	6 oct. 402
Eutychianus (2e fois)	3 févr. 404 - 11 juin 405
Anthemius	10 juill. 405 - 18 avr. 414
Aurelianus (3e fois)	30 déc. 414 - 10 mai 416
Monaxius	26 août 416 - 27 mai 420
Eustathius	18 sept. 420 - 19 juin 422
Asclepiodotus	14 févr. 423 - 1 févr. 425
Aetius	5 mai 425
Hierius	22 sept. 425 - 20 févr. 428
Florentius	21 avr. 428 - 11 févr. 430
Antiochus	31 déc. 430 - 23 mars 431
Hierius	23 mars 432
Taurus	22 avr. 433 - 15 déc. 434
Isidorus	29 janv. 435 - 4 août 436
Darius	28 août 436 - 16 mars 437
Florentinus	31 janv. 438 - 26 nov. 439

Cyrus	6 déc. 439 - 18 août 441
Thomas	25 févr. 442
Apollonius	21 août 442 - 22 mai 443
Zoilus	26 févr. 444 - 20 juill. 444
Hermocrates	29 nov. 444
Taurus (2e fois)	17 févr. 445
Eutychianus	entre 445 - 447
Constantinus	vers 447
Hormisdas	16 févr. 448 - 9 janv. 449
Flavius Romanus Protegenes	avr. 449
Hormisdas	fin 449 - 3 avr. 450
Eugarus (Antiochus ?)	448
Trypho	avant oct. 451
Parmasius	avant oct. 451
Palladius	fin 450 - 1 août 455
Constantinus (2e fois)	25 mars 456 - 3 mars 459
Vibianus	17 sept. 459 - 1 févr. 460
Pusaeus	9 nov. 465
Erythrius	6 mars 466
Nicostratus	8 févr. 468 - 1 sept. 468
Armasius	8 mars 469 - fin 470
Constantinus (3e fois)	7 août 471
Erythrius (2e fois)	1 janv. 472 - 1 juill. 472
Dioscorus	été 472 - 29 avr. 473
Pusaeus (2e fois)	473
Sebastianus	17 déc. 476 - 1 mai 480
Dionysius	480
Aelianus	27 déc. 480
Sebastianus (2e fois)	13 avr. 484
Arcadius	31 mai 486
Basilius	1 juill. 486
Dioscorus	1 sept. 489
Matronianus	1 juill. 491 - 30 juill. 491
Arcadius sous Anastase (491-518)	
Leontius sous Anastase	
Hierius	13 févr. 496
Euphemius	1 avr. 496 - 21 août 496
Armenius sous Anastase	
Theodorus (?)	15 févr. 491
Polycarpus	1 avr. 498
Aspar Alypius Constantinus	15 févr. 502 - 1 juill. 502
Leontius	entre 502/504 et 510
(Apion pr. pr. extraord. 503)	
(Calliopius pr. pr. extraord. 504)	
Alypius Constantinus (2e fois)	1 janv. 505
Eustathius	19 avr. 505 - 20 nov. 506
Zoticus	511/12
Marinus	512
Sergius	1 avr. 517 - 1 déc. 517
Apion	1 déc. 518
Marius	avant 9 nov. 519
Demosthenes	1 juin 521
Archelaus	19 nov. 524 - 1 déc. 525 (527 ?)
Basilides	avant 528
Atarbius	1 mars 528
Menas	1 juin 528 - 7 avr. 529
Demosthenes	17 sept. 529 - 30 oct. 529
Iulianus	18 mars 530 - 20 févr. 531
Iohannes Cappadox	31 avr. 531 - 7 mai 541
(interruption du 25 janv. à la mi-oct. 532)	
Theodotus	1 juin 541 - 18 déc. 542
Petrus Barsymes	16 juill. 543 - 1 mai 546
Theodotus (2e fois)	1 avr. 547

Bassus	printemps - mi-sept. 548
Eugenius	15 ou 17 sept. 548-fin 550
Addaeus	15 juin - automne 551
Hephaetus	avant l'automne 552
Areobindus	avant la fin de 552
	8 févr. 553 - 15 avr. 554
Petrus Barsymes (2ᵉ fois)	1 juin 555 - 27 déc. 559 et mai 562
Diomedes	18 mai 572
Gregorius	577/78
Georgius	593
Theodorus	605
Olympius	615
Alexander	626

B) PRÉFETS DU PRÉTOIRE D'ITALIE, ILLYRICUM ET AFRIQUE

(W. Ensslin, Pr. pr. Italiae, Illyrici et Africae, *RE*, XXII, 2, col. 2498-2499)

Euagrius	11 août 339 - 22 sept. 340
Antonius Marcellinus	29 avr. 340 - avant le 24 juin 341
Aconius Catullinus	24 juin 341 - avant le 6 juill. 342
Placidius	28 mai 344
Vulcacius Rufinus	8 mars 346 - 28 déc. 349
Ulpius Limenius	12 juin 347 - 8 avr. 349
Hermogenes	19 mai 349 - 26 févr. 350
(Anicetus sous Magnentius : 350-352. Vulcacius Rufinus, peut-être seulement pr. pr. d'Illyrie sous Vetranio.)	
Vulcacius Rufinus	26 févr. 352 - 12 mai 352
Flavius Philippus	9 juin 353 - 3 nov. 353
Maecilius Hilarianus	avant janvier 354
Volusianus Lampadius	1 janv. 355 - 29 juill. 355
Taurus (d'Italie et d'Afrique)	6 avr. 355 - 2 sept. 356
Lollianus Mavortius	25 juill. 356 - hiver 356
Mamertinus	22 févr. 362 - 26 avr. 365
Vulcacius Rufinus (2ᵉ fois)	avant le 21 juin 365-19 mai 376
S. Petronius Probus	18 juin 367 - après le 17 nov. 375
Antonius	6 juin 377 - 12 janv. 378
Hesperius	21 janv. 378 - (ensuite pr. pr. des Gaules et d'Italie)
Syagrius	été 382
Severus	25 mars 382 - après le 30 août 382
Hypatius	9 déc. 382 - 28 mai 383
S. Petronius Probus (2ᵉ fois)	19 janv. 383 - 26 oct. 384
Atticus	13 mars 384
Praetextatus	21 mai 384 - 9 sept. 384
Neoterius	1 févr. 385 - 26 juill. 385
Principius	13 févr. 385 - 3 nov. 386
Eusignius	23 janv. 386 - 19 mai 387
S. Petronius Probus (3ᵉ fois)	été 387
Trifolius	14 juin 388 - 19 janv. 389
Polemius	16 janv. 390 - 22 juin 390
Nicomachus Flavianus	18 août 390 - 9 juin 391
Apodemius	15 févr. 392 - 9 juin 393
(Nicomachus Flavianus sous Eugenius)	393 - 5 sept. 394
Dexter	18 mars 395 - 1 nov. 395
Eusebius	19 déc. 395 - 23 déc. 396
Hilarius	19 mars 396 - 28 déc. 396
Mallius Theodorus	31 janv. 397 - 20 janv. 399
Valerius Messala	16 févr. 399 - 27 nov. 400

Rufius Synesius Hadrianus	27 févr. 401 - 5 oct. 405
Longinianus	11 janv. 406 - 13 août 408
Curtius	7 avr. 407 - 3 févr. 408
Theodorus	13 sept. 408 - 15 janv. 409
Caecilianus	21 janv. 409 - 1 févr. 409
Iovius	1 avr. 409 - 26 juin 409
Liberius	26 nov. 409
Lampadius	fin 409/410
Faustinus	6 janv. 410 - 15 août 410
Melitius	16 nov. 410 - 19 mars 412
Johannes	8 mai 412 - 12 juin 413
Synesius Hadrianus	3 août 413 - 3 mars 414
Seleucus	3 avr. 414 - 11 déc. 415
Iunius Quartus Palladius	7 janv. 416 - 28 juill. 421
Johannes	11 juill. 422
Marinianus	3 nov. 422
Venantius	9 mars 423
Proculus	18 mai 423
Bassus	6 mars 426 - 7 avr. 426
Protogenes	après 426
Volusianus	26 févr. 428 - 11 juin 429
Theodosius	15 févr. 430 - 18 déc. 430
Decius Acinacius Albinus	18 déc. 430
Flavianus	29 avr. 431 - 24 mars 432
Petronius Maximus	entre 433 et 437
Flavius Bassus	3 août 435
Faustus	8 juill. 438
Petronius Maximus (2^e fois)	28 avr. 439 - 20 févr. 441
Faustus	13 août 442
Paterius	27 sept. 442
Quadratianus	25 mai 443
Albinus	17 août 443 - avr. 449
Trygetius	avant 452
Firminus	17 juin 449 - 29 juin 452
Boethius	jusqu'au 21 sept. 454
Storacius	28 oct. 454
Basilius	10 mars 458 - 6 nov. 458
Aconius Probianus sous Libius Severus	entre 461 et 463
Basilius	20 févr. 463 - 25 sept. 465
Lupercianus	20 févr. 468 - 19 mars 468
Felix Himilco	11 mars 473 - 29 avr. 473

C) PRÉFETS DU PRÉTOIRE D'AFRIQUE

(W. Ensslin, Pr. pr. Africae, *RE*, XXII, 2, col. 2496)

1. Sous Constantin

Menander	22 juin 320 - 6 juill. 322
L. Aradius Valerius Proculus	vers 330 ?
Felix	18 avril 333 - 9 mars 336
Gregorius	21 juill. 336 - 4 févr. 337
Nestorius Timonianus	entre 22 mai 337 et 9 sept. 337

Le territoire d'Afrique fut rattaché après la mort de Constantin à l'administration des préfets du prétoire d'Italie et d'Illyrie.

2. A partir de la reconquête sous Justinien

Archelaus	534
Solomon	534 - 536
Symmachus	536
Solomon	539 - 543

Sergius	après	543
Athanasius		546
Paulus		552
Boethius	entre	555 et 560
Iohannes		558
Thomas	entre	565 et 570
Theodorus		569/70
Thomas	entre	578 et 582
Theodorus		582
Iohannes	entre	590 et 600
Pantaleon		594
Innocentius		600
Gregorius		627
Georgius		641

D) PRÉFETS DU PRÉTOIRE D'ITALIE

à partir de Justinien I^{er}

(W. Ensslin, Pr. pr. Italiae, *RE*, XXII, 2, col. 2498.)

Athanasius		540
Maximinus	juin	542
Theodorus		
Antiochus	circa	552 - 554
Pamphronius (*Nov. Iust.*, *Appendix* VIII, E. Stein, *Studien*, 106)		
Longinus	circa	567 - 572
Mamilius	avant	591
Georgius		591
Gregorius		595
Iohannes	circa	598
Iohannes		600
Theodorus Calliopas	circa	642
Flavius Parsinus	avant	681

E) PRÉFETS DU PRÉTOIRE D'ILLYRICUM

(W. Ensslin, Pr. pr. Illyrici, *RE*, XXII, 2, col. 2497)

Anatolius	357 -	360
Florentius	360 -	361
S. Petronius Probus	30 sept. 376	
Iulius Ausonius	378	
Olybrius	378/79	
Licinius	14 sept. 385	
Clearchus	avant fin 396	
Anatolius	7 juin 397 -	12 nov. 399
Herculius	9 avr. 407 -	24 juin 410
Leontius	17 août 413 -	16 avr. 413
Strategius	31 oct. 415	
Philippus	6 août 420 -	14 juill. 421
Nestorius	29 avr. 422	
Isidorus	10 oct. 423 -	22 avr. 424
Antiochus	14 oct. 427	
Simplicius Reginus	29 janv. 435 -	3 août 435
Eubulus	3 avr. 436	
Thalassius	11 août 439 -	7 sept. 439
Theodorus	29 nov. 444	
Salomo	avr. 449	
Eulogius	avant le 8 oct. 451	
Valentinianus	13 mars 452 -	28 juill. 452
Eusebius	20 févr. 463	
Callicrates	1 sept. 468 -	28 mars 469

Protadius	29 avr. 473	
Paulus	16 mars 474	
Thomas	17 nov. 500	
Iohannes sous Zénon	479	480
Iohannes sous Anastase	517	
Spartiatius sous Anastase (491-518)		
N.	519	
Archelaus avant	524	
Stephanus circa	529	
Basilides	529	
Dominicus	15 avr. 535	7 avr. 540
Elias	1 juin 541	12/13 déc. 541
N.	556 (*Nov. Just.*, CXXIV)	
Iobinus	nov. 591	mars 592

V

EMPEREURS GRECS DE TRÉBIZONDE

(GRANDS COMNÈNES)

Alexios (I), avril 1204-20 févr. 1222.
Andronikos (I) Gido, févr. 1222-1235.
Iohannès (I) Axouch, 1235-1238.
Manouèl (I), 1238-mars 1263.
Andronikos (II), mars 1263-4 mars 1267.
Georgios, mars 1267-juin 1280.
Iohannès (II), juin 1280-16 août 1297.
Alexios (II), 16 août 1297-3 mai 1330.
Andronikos (III), 3 mai 1330-8 janv. 1332.
Manouèl (II), 8 janv. 1332-sept. 1332.
Basileios, 22 sept. 1332-6 avril 1340.
Eirènè Palaiologina, 6 avril 1340-17 juill. 1341.
Anna Anachoutlou, 17 juill. 1341-30 juill. 1341.
Michaèl, 30 juill. 1341-7 août 1341.
Anna Anachoutlou, 7 août 1341-4 sept. 1342.
Iohannès (III), 4 sept. (couronné 9 sept.) 1342-3 mai 1344.
Michaèl (de nouveau), 3 mai (couronné 21 mai) 1344-13 déc. 1349.
Iohannès Alexios III, 13 déc. 1349 (couronné 21 mai 1350)-20 mars 1390.
Manouèl (III), 20 mars 1390-5 mars 1412.
Alexios (IV), 5 mars 1412-sept./oct. (avant le 28) 1429.
Iohannès (IV) Kaloiohannès (Kakoiohannès), 1429-1458.
David, 1458-1461 (vers la mi-août, prise de Trébizonde par les Turcs, cf. Fr. BABINGER, *REB*, VII, 1949, 205-207.

VI

EMPEREURS ET DESPOTES GRECS DE THESSALONIQUE

Théodore Ange Comnène Doukas, despote d'Epire	1215 ?	1224
empereur à Thessalonique	1224	1230
Manuel, frère du précédent, despote d'Epire et de Thessalonique	1230	1237-1238 (1)
Jean, fils de Théodore, despote	*circa* 1238	1244
Démétrius, frère du précédent, despote	1244	1246

En 1246, le despotat de Thessalonique est réuni à l'empire de Nicée.

---

(1) Cf. Tommaso BERTELÈ, Monete di Giovanni Comneno Duca imperatore di Salonico (1237-1244), Estratto della Rivista *Numismatica*, N. 1-6. Gennaio-Dicembre 1950, p. 8.

VII

DESPOTES GRECS D'ÉPIRE

Michel I Ange Comnène Doukas	1205 ? - 1215 ?
Théodore, frère du précédent, despote	1215 ? - 1224
empereur à Thessalonique	1224 - 1230
Manuel, frère des précédents, despote	1230 - 1236 ?
Michel II, fils de Michel I, despote	1236 ? - 1271 ?
Nicéphore I, fils de Michel II (1266)	1271 ? - 1296 ?
Thomas, fils du précédent	1296 ? - 1318

VIII

DUCS DE NÉOPATRAS DE LA FAMILLE DES ANGES

(W. Miller-Lampros, Ἱστορία τῆς Φραγκοκρατίας ἐν Ἑλλάδι (1204-1566)
Athènes, 1909-1910, II, p. 442)

Jean I Ange, duc de Néopatras	1271 - 1295
Constantin Ange	1295 - 1303
Jean II Ange	1303 - 1318

Ensuite le duché passe à celui d'Athènes

IX

DESPOTES GRECS DE MORÉE (MISTRA)

(D. A. Zakythinos, *Le despotat grec de Morée*, 2 vol., Paris, 1932-1953)

I. — SOUS LES CANTACUZÈNES

Manuel Cantacuzène, fils de Jean VI	1348 - 1380
Mathieu Cantacuzène, frère du précédent	1380 - 1383
Démétrius Cantacuzène, fils de Mathieu	1383

II. — SOUS LES PALÉOLOGUES

Théodore I, fils cadet de l'empereur Jean V et d'Hélène Cantacuzène	1383 - 1407
Théodore II, fils de Manuel II Paléologue	1407 - 1443
régna seul	1407 - 1428
avec ses frères Constantin et Thomas	1428 - 1443
Constantin et Thomas	1443 - 1449
Constantin en 1449 devient empereur.	
Thomas et Démétrius, son frère	1449 - 1460
1460 prise de Mistra par les Turcs.	

VI

LISTES HISTORIQUES

(suite)

B) PERSE, CAUCASE ET ISLAM

I. — Rois sassanides de Perse.

II. — Princes et Rois d'Abkhazie et de Géorgie.

III. — Rois d'Arménie :

- A) Les Arsacides ;
- B) Les Bagratides ;
- C) Les Rubéniens.

IV. — Souverains musulmans :

- 1. Les Califes ;
- 2. Dynasties particulières préseldjukides :
  - A) Egypte et Maghreb oriental ;
  - B) Espagne ;
  - C) Iran occidental et Iraq ;
  - D) Azerbaïdjan et confins arméniens ;
  - E) Haute-Mésopotamie ;
  - F) Haute-Syrie ;
- 3. Seldjukides (Iran, Mésopotamie, Syrie) ;
- 4. Dynasties postseldjukides :
  - A) Zenghides ;
  - B) Ayyûbides ;
  - C) Dynasties d'Asie Mineure (XI^e^-XIII^e^ siècles) ;
  - D) Dynasties d'Asie Mineure (XIV^e^-XV^e^ siècles) ;
- 5. Premiers Ottomans.

V. — Dynasties mongoles.

I

ROIS SASSANIDES DE PERSE

(D'après Th. Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sassaniden*, Leyde, 1879 ; complété et corrigé par V. F. Büchner, *Encyclopédie de l'Islam*, art. Sassanides, p. 185, Leyde-Paris, 1934.)

Ardashîr I		226 - 241	
Shapûr I		241 - 272	
Hurmizd I		272 - 273	1 an et 10 jours
Bahrâm I		273 - 276	
Bahrâm II		276 - 293	
Bahrâm III		293	4 mois
Narsai		293 - 303	
Hurmizd II		303 - 310	
Adharnarsai		310	
Shapûr II		310 - 379	à la fin de l'été
Ardashîr II		379 - 383	
Shapûr III		383 - 388	(ou 387 ; cf. *RE*^{2}, II/1, col. 2355)
Bahrâm IV		388 - 399	
Yazdigird I		399 - 420	
Bahrâm V		420 - 438	
Yazdigird II		438 - 457	
Hurmizd III		457 - 459	
Firûz		459 - 484	début
Balâsh		484 - 488	
Kawâdh I		488 - 531	13 sept.
Khusraw I	13 sept.	531 - 579	février
Hurmizd IV	févr.	579 - 590	été
Khusraw II	été	590 - 628	25 ou 29 février
Kawâdh II	févr.	628 -	septembre
Ardashîr III	sept.	628 - 630	27 avril
Plusieurs régents éphémères (cf. Justi, *Geschichte des alten Persiens*, Berlin, 1879)			
Yazdigird III		632 - 651	

II

PRINCES ET ROIS D'ABKHAZIE ET DE GÉORGIE

(D'après C. Toumanoff, *Chronology of the Kings of Abasgia*, *Le Muséon*, 69, 1956, 77-82 ; A. Manvelichvili, *Histoire de Géorgie*, Paris, 1951, 145-147 et tableau de la p. 453 ; W. E. D. Allen, *A history of the Georgian people*, London, 1932.)

Rois d'Abkhazie
(C. Toumanoff) (1)

Léon I	vers 736 - 766/7
Léon II, prend le titre de roi	766/7 - 810/1
Théodose II	810/1 - 836/7
Démétrius II	836/7 - 871/2
Georges I	871/2 - 877/8
Jean	877/8 - vers 879
Adarnassé	vers 879 - 887
Bagrat I	vers 887 - 899
Constantin III	899 - 915/6
Georges II	915/6 - 959/60
Léon III	959/60 - 968/9
Démétrius III	968/9 - 975/6
Théodose III	975/6 - 978
Bagrat III (II d'Abkhazie), héritier de David le Grand, recueille aussi la succession de Théodose III, aveuglé et également sans enfants	978 - 1014
Régence de Gourguen, son père	978 - ?

Princes et rois d'Ibérie : région de Tao-Klardjétie
(A. Manvelichvili)

Achot I Curopalate	786 - 830 (2)
Adarnassé	?
Bagrat I Curopalate	876
David I Curopalate	876 - 881
Gourguen Curopalate	881 - 891
Adarnassé, roi d'Ibérie	888 - 923
David, roi d'Ibérie	923 - 937
Achot II Curopalate	m. en 954
Soumbath Curopalate	954 - 958
Adarnassé Curopalate	958 - 961
David le Grand	961 - m. en 1001
Bagrat (petit-fils de Bagrat II de Khartlie) déclaré héritier du trône par David le Grand, sans enfants, règne sous l'appellation de Bagrat III	1001 - 1014

ROIS DES ABKHAZES ET DES GÉORGIENS
(D'après W. E. D. ALLEN, *A history of the Georgian people*, London, 1932)

Le royaume fut constitué à la fin du x^{e} siècle par un membre de la famille régnante des Bagratides, Bagrat III, mort en 1014.

Giorgi I	1014 - 1027
Bagrat IV	1027 - 1072
Giorgi II	1072 - 1089
David II	1089 - 1125
Dmitri	1125 - 1154 ou 1156
Giorgi III vers	1155 - 1184
Tamara reine	1184 - 1212
Giorgi IV	1212 - 1223
Rusudan reine	1223 - 1247
David IV	1247 - 1269
David V	
Dmitri II	1269 - 1289
Wakhtang II	1289 - 1291
David VI	1291 - 1299
Wakhtang III	
Giorgi V	1299 - 1346
Giorgi VI	1310 - 1318
David VII	1318 - 1360
Bagrat V	1360 - 1395
Giorgi VII	1395 - 1407
Constantin	1407 - 1413
Alexandre	1413 - 1443
Giorgi VIII	1443

---

(1) Corriger d'après cette nouvelle liste et les observations de Toumanoff, p. 80-81, les n^{os} 599 et 609 des *Regestes* des patr. de Constantinople.

(2) Pour la date de 830 au lieu de 826, date de J. Marquart, *Osteuropäische und ostasiatische Streifzügen*, Leipzig, 1903, 408, maintenue par Manvelichvili, voir Toumanoff, *Le Muséon*, 66, 1957, 83-85.

III

ROIS D'ARMÉNIE

(K. J. Basmadjian, Chronologie de l'histoire d'Arménie, *ROC*, XIX (1914), p. 292 sq. ; René Grousset, *Histoire de l'Arménie*, Paris, 1947 ; N. Akinian, Die Reihenfolge des Bischöfe Armeniens des 3. und 4. Jahrhunderts (219-439), *AB*, LXVII (1949), p. 80 ; G. G. Mikaelian, *Istorija kilikijskogo armjanskogo gosudarstva*, Erevan, 1952.)

a) LES ARSACIDES

Khosrov I	m. 216
Tiridates II	217 - 253
interim (Artavazdes)	253 - 272
Khosrov II	272 - 281
Tiran I	282 - 294
interim	295 - 297
Archak II	298 - 338
Tiran II	339 - 349
Archak III	349 - 368
Pap	369 - 374
Varazdat	374 - 380
interim	380 - 384
Archak IV	384 - 386
Khosrov III	385 - 387
interim	387 - 400
Vram-Chapouh	401 - 410
interim	410 - 420
Artachès	421 - 428
Hégémonie persane des Sassanides (1)	429 - 652
Hégémonie arabe (2)	652 - 885

b) LES BAGRATIDES

Achot I	885 - 890
Sembat I	890 - 914
Achot II	914 - 928 ou 929
Abas	929 - 952 ou 953
Achot III	953 - 977
Sembat II	977 - 989
Gagik I	989/990 - 1020
Hovhannes-*Sembat* (III)	1020 - 1040
Achot IV anti-roi	1021 - 1039
Gagik II	1042 ? - 1045 (prise d'Ani par les Byzantins)

L'Arménie est divisée alors en cinq royaumes détachés du gouvernement central :

1) Le royaume de *Kars*, 962-1064 (branche cadette des Bagratides) ;
2) Le royaume de *Lori*, ou d'Albanie, 980-1256 ? ;
3) Le royaume de *Kakhêth*, 1039-1102 ;
4) Le royaume de *Vaspourakan*, 908-1021 ;
5) Le royaume des *Siounides* circa 920-1166.

---

(1) Voir Liste des gouverneurs dans Basmadjian, art. cité, 293-294.

(2) Voir Liste des gouverneurs dans J. Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, 336-347 ; à partir de 750, R. Vasmer, *Chronologie der arabischen Statthalter unter den Abbasiden...*, 750-887, Wien, 1931.

c) LES RUBÉNIENS

(PRINCES ET ROIS DE LA PETITE-ARMÉNIE)

D'abord seigneurs locaux dans le Taurus central ; expansion en Cilicie commencée vers 1121.

Ruben I	1080 - 1095	
Constantin I	1095 - 1099	
Thoros I	1100 - 1129	
Léon I	1129 - 1137,	mort à Constantinople, 1141
domination byzantine	1137 - 1145	
Thoros II	1145 - 1169	
Meleh	1170 - 1175	
Ruben II	1175 - 1187	
Léon II (I)	1187 - 1219	(roi de 1198/99-1219), premier roi
Isabelle	1219 - 1252	
Philippe d'Antioche, 1er mari d'Isabelle	1222 - 1225	
Hétum I, deuxième mari d'Isabelle	1226 - 1270	
Léon III (II)	1270 - 1289	
Hétum II	1289 - 1293	
Sembat	1296 - 1298,	usurpateur
Constantin II (I)	1298 - 1299	
Hétum II	1299 - 1301	
Léon IV (III)	1301 - 1307	(selon Mikaelian : 1305-1307)
Ochin	1307 - 1320	
Léon V (IV)	1320 - 1342	
Constantin III (II)	1342 -	(Jean de Lusignan, cousin de Léon V)
	1342 - 1344	(Guy de Lusignan, frère du précédent)
Constantin IV (III)	1345 - 1363,	usurpateur
période d'anarchie	1365 - 1375	: plusieurs rois
Pierre de Lusignan	1365 - 1369,	roi de Chypre
Constantin V (IV)	1365 - 1373	
Léon VI (V)	1365 - 1375,	fils de Constantin III, mort à Paris en 1393

Destruction du royaume par les Sarrasins en 1375.
Le titre de roi d'Arménie, après 1393, est porté par les rois de Chypre.

IV

SOUVERAINS MUSULMANS

Les listes concernant l'Orient musulman ont été établies par M. Cl. CAHEN d'après : *L'encyclopédie de l'Islam*, Leyde-Paris, 1913-1938 ; E. DE ZAMBAUR, *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de l'Islam*, Hanovre, 1927 ; un certain nombre d'ouvrages spéciaux, indiqués à leur place. Les données en ont été éventuellement complétées ou corrigées par M. Cl. Cahen d'après ses recherches personnelles.

Pour la commodité du lecteur qui, pour plus amples informations, se reportera avant tout à l'*Encyclopédie de l'Islam*, on a, des diverses transcriptions qui se partagent les arabisants, choisi celle de cet ouvrage ; cependant, pour éviter les complications typographiques, on a remplacé :

ṣ par ç
u doit se prononcer ou
ḳ par q

La transcription adoptée a l'inconvénient de noter sh, ce qui pour la transcription d'autres langues est noté š ; mais, si l'on avait adopté š, la logique devait faire adopter aussi ǧ pour dj, ġ pour gh, ḫ pour kh, etc. On a supprimé les points des lettres pointées en confondant ainsi deux lettres arabes différentes, mais sans gros danger pour la prononciation ni les transcriptions grecques.

Hégire (Mahomet à Médine) .... 622 Mort de Mahomet .... 11/632 (11 juin)

1. CALIFES

(AN DE L'HÉGIRE ET AN DU CHRIST)

a) « *Orthodoxes* »

Abu Bakr	11/632, à Médine	ʿUthmân (Othman)	23/644, à Médine
ʿUmar (Omar)	13/634, —	ʿAlî	35/656, —

b) *Umayyades (Omayyades), à Damas*

Muawiya Ier	41/661	ʿUmar II	99/717
Yazîd Ier	60/680	Yazîd II	101/720
Muawiya II	64/683	Hishâm	105/724
Marwân Ier	64/684	Walîd II	125/743
ʿAbdalmalik	65/685	Yazîd III	126/749
Walîd Ier	86/705	Ibrâḥîm	126/744
Sulaïmân	96/715	Marwân II	127/744

c) *ʿAbbâsides, à Bagdad depuis Mançûr, Samarra depuis Muʿtacim, Bagdad ensuite*

Saffâḥ	132/750	Râḍî	322/934
Mançûr	136/754	Muttaqî	329/940
Mahdî	158/775	Mustakfî	333/944
Hâdî	169/785	Muṭîʿ	334/946
Rashîd (Hârûn ar-)	170/786	Tâïʿ	363/974
Amîn	193/809	Qâdir	381/991
Mamûn	198/813	Qâïm	422/1031
Muʿtacim	218/833	Muqtadî	467/1075
Wâthiq	227/842	Mustaẓhir	487/1094
Mutawakkil	232/847	Mustarshid	512/1118
Muntacir	247/861	Râshid	529/1135
Mustaʿîn	248/862	Muktafî	530/1136
Muʿtazz	252/866	Mustandjid	555/1160
Muhtadî	255/869	Mustaḍi	566/1170
Muʿtamid	256/870	Nâcir	575/1180
Muʿtaḍid	279/892	Ẓâhir	622/1225
Muktafî	289/902	Mustancir	623/1226
Muqtadir	295/908	Mustaʿcim	640/1242
Qâhir	320/932		

En 1258, le Califat de Bagdad est détruit par les Mongols ; un Califat théorique est reconstitué au Caire, qui dure jusqu'à la conquête ottomane.

2. DYNASTIES PARTICULIÈRES PRÉSELDJUKIDES

A) ÉGYPTE ET MAGHREB ORIENTAL (TUNISIE)

a) *Égypte préfatimide : Tulunides (254/868-292/905)*

Aḥmad b. Ṭûlûn, gouverneur d'Egypte puis autonome.	254/ 868	Djaïsh abû'l-ʿAsâkir	282/ 895
		Hârûn	283/ 896
		Shaïbân	292/ 905
Khumarawaïh	270/ 883		

(Même année, réannexion directe par le Califat)

Ikhshîdides (327/939-358/969) :

Muḥammad b. Ṭughdj, gouverneur	321/ 933
puis autonome avec le titre d'Ikhshîd	327/ 939
Anûdjûr	335/ 946
ʿAlî	349/ 960
(Régence de l'eunuque Kâfûr, 355/966).	
Aḥmad	357/ 968

(En 969 l'Égypte est prise par les Fatimides)

b) *Maghreb oriental préfatimide (et Sicile). Aghlabides*

Ibrâhîm Ier	184/ 800
ʿAbdallah Ier	197/ 812
Ziyâdatallah Ier	202/ 817
Abû ʿIqal	223/ 838
Muḥammad Ier	226/ 841
Aḥmad	242/ 856
Ziyâdatallah II	250/ 860
Muḥammad II	250/ 860
Ibrâhîm II	261/ 875
ʿAbdallah II	289/ 902
Ziyâdatallah III (expulsé en 296/909 par l'armée fatimide)	290/ 903

c) *Les Fatimides, Califes schismatiques (au Maghreb, jusqu'en 258/969, au Caire depuis cette date)*

Mahdî ʿUbaïdallah	297/ 910
Qâïm	322/ 934
Mançûr	334/ 945
Muʿizz	341/ 952
ʿAzîz	365/ 975
Ḥâkim	386/ 996
Ẓâhir	411/1020
Mustancir	427/1035
Mustaʿlî	487/1094
Âmir	495/1101
Ḥâfiz	524/1130
Ẓâfir	544/1149
Fâïz	549/1154
ʿÂḍid (détrôné en 567/1171 par Saladin)	555/1160

B) ESPAGNE

Umayyades (émirs jusqu'en 929, califes autonomes depuis cette date)

ʿAbdarraḥman Ier	138/ 756
Hishâm Ier	172/ 788
Ḥakam Ier	180/ 796
ʿAbdarraḥman II	207/ 822
Muḥammad Ier	238/ 852
Mundhir	273/ 886
ʿAbdallah	275/ 888
ʿAbdarraḥman III	299/ 912
(= Nâcir depuis 317/929).	
Ḥakam II	349/ 261
Hishâm II	365/ 976
(Régences d'Ibn abî ʿÂmir al-Mançûr, 370/981 ; de Muzaffar, 392/1002 ; d'ʿAbdarrahman Sanchuelo, 398/1008)	
Muḥammad b. Hishâm	399/1009

(Puis anarchie et morcellement)

C) IRAN OCCIDENTAL ET IRAQ

Bûyides (ou Buwaïhides) (branche principale seulement) à Bagdad

Muʿizz ad-daula	334/ 945
ʿIzz ad-dîn Bakhtyâr	356/ 967
ʿAdud ad-daula	367/ 977
Çamçam ad-daula	372/ 983
Bahâ ad-daula	380/ 990

La dynastie décadente dure jusqu'en 447/1055, où Bagdad est occupée par les Seldjukides

D) AZERBAÏDZAN ET CONFINS ARMÉNIENS

Sâdjides

(Abû Sâdj Dîwdâd, mort en	266/880)
Afshîn	276/889
(Dîwdâd II	288/901)
Yûsuf	288/901
Abûʿl-Musâfir Fatḥ	315/927

318/930, reconquête abbasside

Seigneurs musulmans des confins arméniens (Qaïsites de Mantzikert, Shaïbanides d'Arménie méridionale, etc.), cf. J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, p. 320-331 et 336-347 ; M. CANARD, *Les Hamdânides*, I, 471-474, 481-485, 630-632 ; où l'on trouvera les références nécessaires à l'établissement compliqué de leurs listes.

Musâfirides (branche d'Azerbaïdjan)

Marzubân	330/941

Ses fils Djustân, Ibrahim, Nâcir, et leur oncle Wahsudân de Târm en compétition.
Abû ʿl-Haïdjâ fils d'Ibrahim battu par les Rawwâdites.

Rawwâdites

(Surtout) Wahsudân b. Mamlân, avant 420-après 446

Shaddâdides d'Arrân

Muḥammad b. Shaddâd, milieu IVe-Xe siècle	
Faḍl(ûn)	375/ 985
Mûsâ	422/1031
Lashkarî	425/1034
Anushîrvân	441/1049

Abû ʿl-Aswâr, fils de Faḍl(ûn), à Dwîn, depuis	412/1022
en Arrân, en	441/1049
Faḍl(ûn) II	459/1067
Faḍl(ûn) III	465/1073

En 467/1075, annexion seldjukide directe

Un frère de Faḍlûn, Minutshihr, reçoit *Ani*, où ses descendants restent jusqu'à la conquête géorgienne de 556/1161.

Cf. V. MINORSKY, *Studies in caucasian history*, Cambridge, 1953.

E) HAUTE-MÉSOPOTAMIE

Hamdânides (à Mossoul et au Diyâr Bakr)

Abû ʿl-Haïdjâ b. Hamdân, gouverneur	293/905 - 303/915
et	313/925 - 317/929
Nâcir ad-daula	317/929

Abû Taghlib	356/967
Conquête bûyide	367/978
ʿUqaïlides (à Mossoul seulement)	386/996 - 482/1089

Conquête seldjukide (pour les Hamdânides d'Alep, cf. *infra*)

Marwânides (au Diyâr Bakr)

Ḥasan b. Marwân	380/ 990
Saʿîd	386/ 996
Aḥmad	401/1011

Naçr	453/1061
Mançûr	472/1080
Conquête seldjukide	478/1085

Numaïrites (au Diyâr Modar)

(de la fin du Xe s. à 479/1086) *(conquête seldjukide)*

F) HAUTE-SYRIE

Hamdânides d'Alep

Saïf ad-daula (frère de Nâcir ad-daula de Mossoul)	333/ 944
Saʿd-ad-daula	356/ 967
Saʿîd ad-daula	381/ 991

Régence de l'eunuque Lulu	392/1002
Mançûr b. Lulu	399/1008
Conquête fatimide	406/1016

Mirdâsides d'Alep

Çâliḥ b. Mirdâs	415/1025
Naçr et Thamâl en conflit	420/1029
Occupation fatimide	444/1053
Maḥmûd, Thamâl et ʿAtiya en conflit	452/1060
Maḥmûd seul	457/1065

Naçr	466/1074
Sâbiq	468/1076
Conquête du ʿUqaïlide Muslim b. Quraïsh	472/1080
Conquête seldjukide	478/1085

Banû'Ammâr de Tripoli
(milieu du XI^{e} s. à 502/1109) *(conquête franque)*

Pour les H‘amdanides, cf. M. Canard, *Histoire de la dynastie des H‘amdanides de Jazîra et de Syrie*, I, Alger, 1951 (Publ. de la Fac. des Lettres d'Alger, II^{e} série, XXI).

3. SELDJUKIDES (IRAN, MÉSOPOTAMIE, SYRIE)

Ṭughril-Beg, au Khorâsân, sultan, à Bagdad	447/1055	Maḥmûd	485/1092
Alp-Arslan	455/1063	Barkyâruq	487/1094
Malikshâh	465/1072	Muḥammad	498/1104
		Etc.	

La dynastie dure en Iran jusqu'en 590/1194 ; pour les Seldjukides d'Anatolie, cf. *infra*.

Branche syrienne

Tutush, frère apanagé de Malikshâh, indépendant en 485/1092 ; tué en 488/1095. Damas passe à son fils Duqâq, qui meurt en 496/1106, laissant le pouvoir à son *atabeg* Tughtegin, dont le fils, Bûrî, ouvre la dynastie des *Bûrides* (jusqu'en 548/1154). Alep était passée au frère de Duqâq, Riḍwân, dont la dynastie disparaît dès 511/1117. Antioche était autonome sous le gouverneur Yâghî-Siyân, auquel l'enlèvent les Croisés en 1098. Alep échoit aux Artuqides en 511/1117 (cf. *infra*), aux seigneurs de Mossoul en 518/1124, et à Zenghî *(infra)* en 522/1128.

4. DYNASTIES POST-SELDJUKIDES

A) *Zenghides (à Alep)*

Zenghi	521 à Mossoul, 522/1128 à Alep
Nûr ad-dîn	541/1146 (annexe Damas en 549/1154)
Çâliḥ Ismâ‘îl	570/1174 (perd Damas, 570/1174)
‘Izz ad-dîn Mas‘ûd (de Mossoul)	577/1181
Conquête d'Alep par Saladin	579/1183

(D'autres branches des Zenghides ont régné à Mossoul, Sindjâr et Djazîrat-ibn-‘Omar jusqu'en 631/1233, 617/1220 et 648/1250 ; à Mossoul et Djazîra, elles se continuent par l'ancien ministre Lulu, 631/1233 à 657/1259, jusqu'à la conquête mongole.)

Pour les *Artuqides* (ou *Ortoqides*), cf. Cl. Cahen, Le Diyâr Bakr au temps des premiers Urtuqides, *Journal asiatique*, 1935 ; Id., *La Syrie du Nord au temps des Croisades*, p. 277-300 et *passim* ; *Encyclopédie de l'Islam*, 2^{e} éd., art. Artuqides.

B) Ayyûbides : en Égypte depuis 1169

(suppression officielle du Califat fatimide, 566/1171)

Damas, 570/1174, Alep, 579/1183, Jérusalem (enlevée aux Francs), *583/1187*
annexions ultérieures en Haute-Mésopotamie (surtout Diyâr Bakr)

Shîrkûh (conquiert l'Egypte comme lieutenant de Nûr ad-dîn d'Alep)	564/1169
Çalah ad-dîn (Saladin), même année.	
‘Azîz	589/1193
conflits compliqués jusqu'à :	
‘Âdil	596/1199
Kâmil	615/1218
‘Âdil II	635/1238
Çâlih Ayyûb	637/1240
Mu‘azzam Tûrânshâh	647/1249

(En 1250 il est tué, et, après quelques années complexes, s'instaure le régime des Mamlûks, cf. *infra*.)

La branche principale, seule ci-dessus indiquée, des Ayyûbides, réside en Egypte ; des branches vassales multiples ont régné à Alep, Ḥamâh, Ḥomç, Damas, Karak, Mayâfâriqîn, Akhlâṭ, Ḥiçn-Kaïfâ, etc. ; elles prennent fin lors de la conquête mongole, une dizaine d'années après la branche suzeraine d'Egypte.

C) Dynasties d'Asie Mineure (XI^{e}-XIII^{e} s.)

Seldjukides « de Rûm »

Sulaïmân b. Qutlumush arrive en Asie Mineure vers 1074, est tué en 1086, sans successeur immédiat

Qilidj-Arslan I^{er}	485/1092
Shâhânshâh	501/1107
Masʿûd I^{er}	510/1116
Qilidj-Arslan II	550/1155

m. en 588/1192, s'étant associé en 585/1189 son fils Quṭb ad-din, puis, contre celui-ci, en 1191 (?), son autre fils Kaï-Khusrau ; ce dernier dispute la succession à Quṭb ad-din, qui meurt en 1195 (?), et à un autre frère, Rukn ad-dîn, qui l'expulse en 1197 et reconstitue l'unité seldjukide, mais meurt en 1204 ; Kaï-Khusrau expulse le fils de Rukn ad-din, Qilidj-Arslan III, en 1205.

Kaï-Kâûs	608/1211
Kaï-Qubâdh	616/1219
Kaï-Khusrau II battu par les Mongols en 1244.	634/1236
Kaï-Kâûs II (ʿIzz ad-dîn) depuis 646/1249 en conflit avec son frère Rukn ad-dîn Qilidj-Arslan, qui l'emporte définitivement en 659/1261.	643/1245 - 6
Kaï-Khusrau III	663/1265, etc.

La dynastie dure, vassale des Mongols et sans aucun pouvoir réel, jusqu'au début du XIV^{e} siècle.

Dânishmendites (Cappadoce et environs)

Dânishmend	Avant 1095
Gümüshtegin Ghâzî	1104
Muḥammad	1134 - 35
Yaghi-Basan	1140
en lutte contre Dhûʾl-Nûn qui lui succède en	1164

(1174-1177, annexion des domaines dânishmendites par Qilidj-Arslan II).
(Autres branches vassales, par exemple à Malatya-Mélitène.)

Mangudjaqides d'Erzindjân

Mangudjaq	Avant 1118
Ishâq	?
Dâûd	?
Bahramshâh	1163
Dâûdshâh	622/1225

(Autres branches à Divrighi et Kughunya ; elles sont supprimées ou vassalisées par Kaï-Qubâdh vers 1227.)

Saltuqides d'Erzerûm

ʿAlî	Avant 496/1103, probablement fin XI^{e} siècle
Saltuq	Peu après 1123
Muḥammad	563/1168
Muẓaffar ad-dîn Malik-shâh (?)	Après 585/1189
ʿAlâ ad-dîn abû Mançûr	Avant 593/1197

(En cette date, la dynastie est remplacée par une branche de la famille seldjukide de Rûm) :

Seldjukides d'Erzerûm

Mughîth ad-dîn Tughrilshâh	593/1197
Djahânshâh	622/1225
(Annexion par Kaï-Qubâdh	628/1231)

D) Dynasties d'Asie Mineure (xive-xve s.)

Mentesheh (Carie)

Mentesheh	Vers 1280
Karman	?
Masʿûd	Avant 1320
Urhan	Avant 1320 - avant 1344/5
Ibrâhîm	Avant 1344 ?

En partage ou en concurrence les trois fils d'Ibrâhîm Mûsâ, vers 1366, Ahmed Ghâzî m. 1391, et Muhammad (Mehmed) m. après 1402.

Ilyâs fils de Muhammad	1402
Ses fils Ahmed et Laith	1421 - 24

(1424, annexion ottomane)

Aidin (Smyrne)

Ghâzî Mehmed Bey fils d'Aidin	1308
Ghâzî ʿUmur Bey, avèn.	1334
Hizir (Khidr) Bey	1348
ʿIsâ Bey	1360 ?

1390, conquête ottomane ; 1402, restitution par Timur-Lenk

Mûsâ fils d'ʿIsâ	1402
ʿUmur II	1402
Djüneid fils d'Ibrâhîm Bahâdur fils de Mehmed	1403

A sa mort, en 1425, annexion ottomane définitive

Germyân (Kutâyeh, etc.)

La famille des fils de ʿAlîshîr est d'abord connue en Asie Mineure orientale vers 1240, et émigra en Anatolie occidentale en 1277, où Shihâb ad-dîn Ghâzî b. ʿAlîshîr est capturé. On ne peut donner d'indication sûre ensuite qu'avec :

Yaʿqûb I	Avant 699/1299
Achmed	Vers 730/1329
Mûsâ	765/1387
Conquête ottomane	1390
Yaʿqûb II	1420 - 1429
Conquête ottomane définitive	1429

Turcomans du Mouton Blanc (Akkoyunlu) (Arménie, etc.)

Attestés depuis le milieu du xive siècle ; on n'a de précisions que pour :

Qara-Yülük	Fin du xive siècle à 1425
ʿAlî-Beg en conflit avec Hamza	838/1435 m. 1438
Hamza	1435, puis seul 1438
Djahângîr	848/1444
Uzûn Hasan	857/1453 - 882/1477

La dynastie dure jusqu'en 1508 (conquête persane)

Sinope : fief du Pervâneh

Muʿîn ad-dîn Sulaiman, m. en 676/1277, puis de ses enfants, etc., jusqu'à Ghâzî Tchelebi (début du xive siècle, un peu avant 1340). Passe ensuite aux Isfendiyâr-Oghlu de Qastamuni, connus depuis le xiiie siècle. Premier prince puissant Sulaiman-Pasha, vers 1300 à 1340.

La dynastie interrompue de 1395 à 1402 par une conquête ottomane disparaît définitivement en 1445 (cf. *EI*, art. Sinub, Isfendiyar, etc.).

5. PREMIERS OTTOMANS

(A. D. ALDERSON, *The Structure of the Ottoman Dynasty*, Oxford, 1956)

ʿOthmân	En droit, 1281 ; en fait, 1300 ; m. 1324.
Orkhân	1324 ; m. 1360.
Murâd I^{er}	1360 ; m. 1389.
Bayezid I^{er}	6-1389 ; dép. 28-7-1402 ; m. 10-3-1403.
(Invasion de Timur	1402)

Partage et conflit entre ʿIsâ (Brousse), Mehmed (Muhammad) (Amasya), Sulaïmân (jusqu'en 1411) et Mûsâ (1411-1413) (Europe).

Mehmed I	5-7-1413 ; m. 26-5-1421.
Murad II	26-5-1421 ; abd. 1-12-1444 ; 2^{e} fois 9-1446 ; m. 8-2-1451.
Meḥmed II Fâtiḥ (le Conquérant)	1-12-1444 ; dép. 9-1446 ; 2^{e} fois 3-2-1451 ; m. 3-5-1481.
Bâyezid II	3-5-1481 ; dép. 24-4-1512 ; m. 26-5-1512.

V

DYNASTIES MONGOLES

(B. SPULER, *Die Mongolen in Iran*, Leipzig, 1939, Iranische Forschungen I
B. SPULER, *Die Goldene Horde, Die Mongolen in Russland*, Leipzig, 1943, p. 453)

Tshinghiz-Khân (Gengiskan) mort en	1227	Güyük	1246 - 1248
Ogodâï	1229 - 1241	Möngkä	1251 - 1259

La dynastie suzeraine directe se continue en Chine ; d'elle se détachent entre autres, les branches iranienne et européenne suivantes :

Ilkhâns d'Iran

Hülägü mort en	1265	Baïdû	1295
Abaqa, avèn.	1265	Gazan	1295
Ahmad Täkûdâr	1282	Öldjaitü	1304
Argûn	1284	Abû Saʿîd	1316
Gaïkhâtû	1291	(Morcellement)	1335

La Horde d'Or (Russie méridionale et centrale)

Batu Vers	1240 - 1256	Tudân Mönkä	1280 - 1287
Sartaq	1256 - 1257	Telebogha	1287 - 1291
Ulaghči (Ulaghtchi)	1257	Tokhtu	1291 - 1313
Berke	1257 - 1267	Özbeg	1313 - 1341
Mönkä-Temür	1267 - 1280		

(La dynastie dure, en déclin, jusqu'au début du XVI^{e} siècle)

Mamluks (Égypte et Syrie)

Muʿizz ʿIzz ad-dîn Aïbek	648 / 1250	Sulâmish	677 / 1278
Mançûr Nûr ad-dîn ʿAlî	655 / 1257	Mançûr Qalâûn	678 / 1279
Qutuz	657 / 1259	Ashraf Khalîl	689 / 1290
Zâhir Rukn ad ʿdîn Baïbars Bunduqdârs	658 / 1260	Nâcir Muhammad Meurt en 741/1340.	693 / 1293
Baraka-Khân	676 / 1277		

(Intermède Kitbogha 1294-96 et Lâdjîn 1296-98 ; nouvel intermède Baïbars Tshashnègîr 708/1308)
Le régime dure jusqu'à la *conquête ottomane* en 922/1517

VI

LISTES HISTORIQUES

(suite)

C) LES SLAVES

I. — Princes et tsars de Bulgarie.

II. — Souverains et dynastes de Serbie et de Bosnie.
  I. — Jusqu'au XII^e^ siècle.
  II. — Du XII^e^ au XV^e^ siècle.

III. — Princes de Novgorod, Kiev, Suzdal', Vladimir et Moscou.
  A) Princes de Novgorod et grands-princes de Kiev ;
  B) Grands-princes de Vladimir et de Suzdal' ;
  C) Grands-princes de Moscou et de Vladimir.

I

PRINCES ET TSARS DE BULGARIE

(V. N. Zlatarski, *Istorija na bălgarskata dăržava*, 3 vol., Sofia, 1927-1940 ; P. Mutafčiev, *Istorija na bălgarskija narod*, Sofia, éd. 2, 1943 ; *Istorija na Bălgarija*, I, Sofia, 1954. Liste corrigée et complétée par I. Dujčev.)

681, fondation de l'État protobulgare

Isperich (Asparouch)	681 - 702
Tervel	702 - 718/19
N.	718/19 - 725
Sevar	725 - 740
Kormisos	740 - 756
Vinech	756 - 762
Telec	762 - 765
Sabin	765 - 767
Umar	767 (40 jours)
Toktu	767 - 772
Pagan ou Bagan (Bajan)	772
Telerig	772/73 - 777
Kardam	777/78 - 803

Dynastie de Krum

Krum	803 - 814
Omurtag	814 - 831
Malamir	831 - 836
Presijan (Persian)	836 - 852
Boris I Michail	852 - 889
Vladimir	889 - 893
Siméon le Grand, tsar	893 - 927
Pierre	927 - 969
Boris II	969 - 972
Roman	979 - 997

Les Comitopoules

Les frères Comitopoules, David, Moisej, Aaron et Samuel fils de Nicolas	972 - 979
Samuel, seul	997 - 1014
Gabriel Radomir	1014 - 1015
Ivan-Vladisvlav, fils d'Aaron	1015 - 1018

1018-1185, domination byzantine

Révoltes de Pierre Deljan (Deleanos), de Tichomir et d'Alousian(os)	1040 - 1041
Révoltes de Constantin Bodin	1072 - 1081 ?

Les Asênides

Asên I	1186 - 1196
Pierre, son frère	1196 - 1197
Kalojan (Ivanika) frère	1197 - 1207
Boril, neveu des précédents	1207 - 1218
Ivan Asên II fils d'Asên I	1218 - 1241
Koloman, fils du précédent	1241 - 1246
Michel II Asên, autre fils	1246 - 1257
Constantin Tich Asên, marié à une petite-fille d'Ivan Asên II	1257 - 1277
Ivajlo, épouse la veuve du précédent	1277 - 1279
Ivan Asên III, neveu de Michel II Asên	1279 - 1280

Les Tertérides

Georges I Terter	1280 - 1292
Smilec	1292 - 1298
Tchaka, fils de Nogaj (domination tatare)	1299
Théodore Svetoslav	1300 - 1322
Georges II Terter	1322 - 1323

Les Šišmanides

Michel III Šišman	1323 - 1330
Ivan-Etienne Šišman	1330 - 1331
Ivan-Alexandre	1331 - 1371
Ivan-Alexandre et ses fils	circa 1350
Ivan Šišman à Tirnovo	1371 - 1393
Ivan Sracimir (Stracimir) à Vidin	1360 ? - 1396

II

SOUVERAINS ET DYNASTES DE SERBIE ET DE BOSNIE

(Listes établies par Dj. Sp. RADOJIČIĆ)

I. — JUSQU'AU XII^{e} SIÈCLE

1. LA SERBIE

A) *Dynastie de Višeslav ou Vojislav*

de la deuxième moitié du VIII^{e} siècle jusqu'au milieu du X^{e} siècle ; selon Constantin Porphyrogénète (948/49), tire son origine d'un chef de tribu serbe qui s'installa dans la péninsule balkanique au début du VII^{e} siècle.

Princes (ἄρχοντες)

Višeslav ou Vojislav (Βοισέσθλαβος), seconde moitié du VIII^{e} siècle.
Radoslav.
Prosigoj.
Vlastimir, entre 820 et 822 se rend indépendant de Byzance, de 839 à 942 lutte contre les Bulgares.
Mutimir, Strojimir et Gojnik, ont régné peu de temps ensemble ; entre 854 et 860 luttent contre les Bulgares.

Mutimir, seul vers	860 - 891
Pribislav (Πριβέσθλαβος)	891 - 892
Petar Gojniković	892 - 917
Pavle Branović	917 - 920
Zaharije Pribisavljević	920 - 923

De 923 à 927, domination bulgare.

Časlav Klonimirović, 927-après 949 ; la dynastie s'éteint avec lui.

La partie occidentale de l'Etat serbe, la Bosnie, se sépare de la partie orientale, la Serbie. La dénomination de Raska pour désigner celle-ci n'est entrée en usage que depuis le XII^{e} siècle.

B) *Dynastie de Tihomilj*

Joupans et grands joupans

Tihomilj, grand joupan, fondateur de la dynastie selon une légende de la Chronique de Dioclée, deuxième moitié du X^{e} siècle.
Ljutomir, joupan bien avant 971 ou 972 s'il faut en croire le récit de Trebinje sur Bela et le récit sur Pavlimir, le prétendu fondateur de Dubrovnik.
Ljutomir, grand joupan, sous la suprématie des Slaves de Macédoine, 998-1018, et peut-être même un peu plus tôt.
Petrislav, membre de la dynastie de Duklja, gouverne sous l'autorité directe de Duklja, 1060 ?-1070 ?
Vukan et Marko, joupans, probablement membres de l'ancienne dynastie, ont pris le pouvoir vers 1083, ont régné ensemble ou bien dans deux joupanies séparées.
Vukan, grand joupan, règne seul avant 1091-vers 1113.

C) *Dynastie de Vukan*

Grands Joupans

Uroš I	Vers 1113 - vers 1131, interruption vers 1126
Uroš II	Vers 1131 - peu avant 1155
Desa	Peu avant 1155 - 1155
Uroš II (2°)	1155 - vers 1160

Primislav ou Prvoslav (Πριμίσθλαβος), on l'identifie à Uroš II	Vers 1160
Beluš	1161
Desa (2°)	1161 - peu après 1165, interruption en 1162 et un peu plus tard
Tihomir	Peu après 1165 - 1168

2. La Bosnie

Stefan, prince, entre 1081 et 1085 et peut-être même plus tard.
Borić, ban, avant 1154-1163.

3. Trebinje (Travunjia)

Bela, joupan, début du IXe siècle.

Princes (ἄρχοντες)

Krajina, vers 840.
Hvalimir, seconde moitié du IXe siècle.
Tudjemir ou Cucimir (Τσουτσημέρης), première moitié du Xe siècle.
Dragomir, avant 998, et de 999-1018 sous les Slaves de Macédoine.
Desa, 1148 ou 1149-après 1151, régna aussi sur Hum et Zeta.

4. Zahumlje (Hum)

Princes (ἄρχοντες, *duces*, *principes*)

Viševič (Βουσεβούτση), descendant d'une tribu païenne établie jadis sur les rives de la Visla, régna au début du Xe siècle.
Mihailo, avant 913-après 949.
Dragomir, avant 998 sur Trebinje et sur Hum, de 999-1018 sur Trebinje seulement.
Ljutovid, vers 1042, connu uniquement par un chant épique entré dans la Chronique de Dioclée.
Desa, avant 1148 ou 1149-après 1151, régna aussi après 1148 ou 1149 sur Zeta et Trebinje.

5. Duklja (Zeta)

Princes (ἄρχοντες)

Predimir	Avant 969 - après 976, connu par une source unique, un chant épique de la Chronique de Dioclée
Petar ou Petrislav	Après 976 - avant 998
Jovan Vladimir	Avant 998 - 22 mai 1016
Stefan Vojislav	1036, 1040 - 1051
Mihailo, prince	1051 - 1077
— roi	1077 - 1081, à la fin de son règne avec Bodin.

Rois

Konstantin Bodin	1081 - vers 1101
Dobroslav	Vers 1101
Kočopar	1102
Vladimir II	1102 - 1114
Djordje	1114 - 1118
Grubeša	1118 - 1125
Djordje (2°)	1125 - 1131
Gradihna	1131 - 1142

Princes

Radoslav	1142 - 1148 ou 1149
Desa	1148 ou 1149 - après 1151, régna aussi sur Hum et Trebinje
Mihailo	Avant 1173 - 1189

II. — DU XII^e SIÈCLE AU XV^e SIÈCLE

1. La Serbie

Dynastie des Nemanjić (1168-1371)

Stefan Nemanja, grand joupan, 1168-25 mars 1195, moine à Hilandar sous le nom de Siméon, meurt le 13 février 1200.
Stefan, grand joupan, 1195-1202, 1202-1217.
— roi « le Premier couronné », 1217-24 septembre 1227.
Vuk ou Vukan, grand joupan, 1202-1203.

Rois

Stefan Radoslav, 1227-1234, moine sous le nom de Jovan, meurt après 1235.
Stefan Vladislav, 1234-printemps 1243, mort après 1263/64, le 11 novembre.
Stefan Uroš I, printemps 1243-automne 1276, meurt moine sous le nom de Simon, le 1^er mai 1280.
Stefan Dragutin, automne 1276-début de 1282, en tant que vassal du roi de Hongrie, régna sur Belgrade et le pays avoisinant, et sur la Bosnie du Nord-Est à partir de la seconde moitié de 1284 jusqu'à sa mort, le 12 mars 1316, se fit moine peu auparavant et prit le nom de Teoktist.
Stefan Uroš II Milutin, début de 1282-29 octobre 1321.
Stefan Konstantin, prétendant, à Zeta, 1321.
Vladislav II, prétendant, dans les pays du Nord, 1321-1324.
Stefan Uroš III Dečanski, 1321-août 1331, mort le 11 novembre 1331.
Stefan IV Dušan, roi, août 1331-fin novembre ou décembre 1345, empereur jusqu'à sa mort, le 20 décembre 1355.
Stefan Uroš, empereur, 1355-4 décembre 1371.

2. La Serbie du Nord

Lazar, prince, 1371-15 juin 1389.
Stefan Lazarević, prince, 1389-1402.
— despote, 1402-19 juillet 1427.

Despotes de la dynastie des Branković (1427-1459)

Djuradj, le « messire », 1427-1429.
— despote, 1429-24 décembre 1456.
Lazar, associé à son père Djuradj avec le titre de despote, 18 déc. 1446.
— le « grand despote », 1456-20 janvier 1458.

Régence : Hélène Paléologue, Stefan Branković, le grand duc et « gubernator » Mihailo Andjelović, 3 février 1458-31 mars 1458.
Puis, sans Mihailo, Stefan, despote, 31 mars 1458-21 mars 1459.
Stefan Tomašević, 21 mars 1459-20 juin 1459.

3. La région de Kosovo

Vuk Branković, 1371-fin 1395 ou début de 1396 et peut-être même fin 1396, mort le 6 octobre 1398.
Les fils de Vuk, à partir de 1396 :
Grgur, mort le 13 mars 1408.
Djuradj, plus tard despote de la Serbie du Nord.
Lazar, mort le 11 juillet 1410.

4. La région de Drina

Nikola Altomanović, joupan, fin 1366-fin 1373 ou début de 1374, meurt après 1395.

5. La Macédoine occidentale

Rois

Vukašin	1365-26 septembre 1371
Marko	1371-17 mai 1395

6. La Macédoine orientale

Jovan Dragaš, despote, peut-être 1365-vers 1378.
Konstantin Dragaš, le « messire », meurt le 17 mai 1395.

7. Région de Serrès

Jovan Uglješa, despote	1365 - 26 septembre 1371

8. La Thessalie

Empereurs

Simon Uroš Paléologue	1356 - 1370 ?
Jovan Uroš Paléologue	1370 ? - moine en 1381 sous le nom de Joasaf, meurt vers 1422/23

9. Zeta

Dynastie des Balšić (1360-1371)

Balša I, fondateur.
Les frères Balšić à partir de 1360 :
- Stracimir, meurt moine sous le nom de Sava, 1371/72.
- Djuradj I, meurt en janvier 1378.
- Balša II, meurt le 18 septembre 1385.

Djuradj II Stracimirović, 1385-avril 1403.
Balša III, 1403-28 avril 1421.

Dynastie des Crnojević. Ducs

Stefan, mentionné à partir de 1426, mort en 1465.

Ivan	1465 - 1490
Djuradj	1490 - fin 1496, mort après 1503
Stefan	1496 - 1499

10. La Bosnie

Bans

Kulin, avant 1180-vers 1204.
Stevan, avant 1233.
Matej Ninoslav, vers 1233-vers 1250.

Dynastie des Kotromanić (vers 1250-1463)

Prijezda I, vers 1250-1287, soutenu par les Hongrois, il est en compétition avec Ninoslav ; mentionné avec le titre de ban, en 1240.
Stepan I et Prijezda II, mention en 1290.

Mladen I Subić		1301 - juin 1304
Mladen II —		1304 - 1322
Stepan I Kotromanić, mort vers 1316.		
Stepan II —		1332 - 1353
Tvrtko I —	ban	1353 - 1377
	roi	1377 - 1391 vers le 17 mars

Rois

Stefan Dabiša	1391 - 8 septembre 1395
Jelena	1395 - 1398
Stefan Ostoja	1398 - 1404
Tvrtko II Tvrtković	1404 - 1409
Stefan Ostoja (2°)	1409 - automne 1418
Stepan Ostojić	1418 - 1421
Tvrtko II (2°)	1421 - automne 1443
Stefan Tomas	1443 - milieu de juillet 1461
Stepan Tomašević	1461 - fin mai 1463

Matija Šabančić, vers la fin de 1465, les Turcs l'ont fait roi, 1476.
Nikola Iločki, obtint du roi de Hongrie le titre de roi de Bosnie, 1471-1477.

11. HUM

Ducs

Miroslav, peu après 1165-1198.
Rastko, plus tard premier archevêque serbe sous le nom de Sava, gouverna pendant deux ans, certainement après le 17 juin 1190, soit une partie de Hum, soit la totalité.

Petar	1198 - début 1227
Toljen	1227 - 1239
Andrija	avant 1235 - vers 1250

Joupans

Bogdan, mort après 1252.
Radoslav, mentionné pour la dernière fois en 1254.
Stefan, 1264.
Vojislav Vojinović, prince, dans la partie orientale de Hum, avant 1358-septembre 1363.
Sandalj Hranić, duc, 1392-15 mars 1435.

12. L'HERZÉGOVINE

Stepan Vukčić Kosača, duc, 1435-1448.
— « duc de Saint-Sava », octobre 1448-22 mai 1466.
Vlatko, duc, 1466-fin janvier 1482, mort avant août 1489.

III

PRINCES DE NOVGOROD, KIEV, SUZDAL', VLADIMIR ET MOSCOU

(E. E. Golubinskij, *Istoria russkoj Cerkvi*, I-II, Moscou, 1900-1901 ; N. de Baumgarten, Généalogies... des Rurikides du X^{e} au XIII^{e} siècle, *Orient. Christiana*, IX (1927), n. 35, p. 5-94 ; Id., Du XIII^{e} au XVI^{e}, *ibid.*, XXXV (1934), n. 94, p. 5-150 ; Michel de Taube, *Rome et la Russie avant l'invasion des Tatars*, Paris, 1947 ; G. Vernadsky, *A History of Russia* ; I. *Ancient Russia*, New Haven, 1944 ; II. *Kievan Russian*, New Haven, 1948 ; Očerki Istorii S. S. S. R., I, *Drevnjaja Rus'*, Moscou, 1953. *The Russian Primary Chronicle : Laurentian Text*, translated and edited by Samuel Hazzard Cross and Olgerd P. Sherbowitz-Wetzer, Cambridge, Massachusetts, 1953. Liste revue par Roger Portal.)

A) Princes de Novgorod et grands-princes de Kiev

Rjurik I (chef varègue sous le konung Èrik d'Upsal, prince de Novgorod) controversé	(862-879) ?
Askol'd, chef varègue sous le konung Olov de Birka, prince de Kiev	855-882 ?
Dir, prince de Kiev	882 ?- ?
Oleg, prince scandinave expulsé du Danemark, grand-prince de Kiev	Avant 907-912 ?
Igor' I, prince de Novgorod, grand-prince de Kiev	941, 944-945 (913-945 (?) : Cross)
Ol'ga, princesse régente de Kiev	945-957 (945-964 : Cross), m. 11/7/969
Svjatoslav I Igor'evič, prince de Novgorod	945-950
grand-prince de Kiev	957-973 ? (964-972 : Cross)
Jaropolk I Svjatoslavič, grand-prince de Kiev	973-978 (co-prince 970 ; 972-978 : Cross), m. 11/6/978
S. Vladimir I Svjatoslavič, prince de Novgorod	973
grand-prince de Kiev	980-1015 (978-1015 : Cross), m. 15/7/1015
Svjatopolk I Vladimirovič, prince de Turov, grand-prince de Kiev	1015-1016 ; 1018-1019
Jaroslav I Vladimirovič, dit le Sage, grand-prince de Kiev	1017 ; 1019-1054, m. 20/2/1054
Izjaslav I Jaroslavič, prince de Volynsk, grand-prince de Kiev	1054-1068 ; 1069-1073 ; 1076-1078 (1077-1078 : Cross), m. 3/9/1078
Vseslav Brjačislavič, prince de Polock, grand-prince de Kiev	1068-1069, m. 14/4/1101
Svjatoslav II Jaroslavič, prince de Černigov, grand-prince de Kiev	1073-1075 (1073-1076 : Cross), m. 27/12/1076
Vsevolod I Jaroslavič, grand-prince de Kiev	1075-1076 (1076-1077 : Cross) ; 1078-1093, m. 13/4/1093
Svjatopolk II Izjaslavič, grand-prince de Kiev	1093-1113, m. 16/4/1113
Vladimir II Vsevolodovič, Monomaque, grand-prince de Kiev	1113-1125, m. 19/5/1125
Mstislav I Vladimirovič, prince de Novgorod, grand-prince de Kiev	1125-1132, m. 15/4/1132
Jaropolk II Vladimirovič, grand-prince de Kiev	1132-1138, m. 18/2/1139
Vjačeslav Vladimirovič, prince de Turov, grand-prince de Kiev quelques semaines en	1138
Vsevolod II Ol'govič, prince de Černigov, grand-prince de Kiev	1138-1146, m. 1/8/1146

Igor' II Ol'govič, prince de Černigov, grand-prince de Kiev	1146-1147, m. 19/9/1147
Izjaslav II Mstislavič, prince de Volynsk, Perejaslavl'	1146-1149
grand-prince de Kiev	1150-1154, m. 13/11/1154
Jurij I Vladimirovič, Dolgorukij, prince de Suzdal'	1149-1150
grand-prince de Kiev	1154-1157, m. 15/5/1157
Rostislav I Mstislavič, grand-prince de Kiev et de Smolensk	1154 ; 1158-1167, m. 14/3/1168
Izjaslav III Davydovič, prince de Černigov	1154-1155
grand-prince de Kiev	1157-1158, m. 6/4/1161
Mstislav II Izjaslavič, prince de Volynsk	1158 ou 1159
grand-prince de Kiev	1169-1171, m. 13/8/1172
Gleb Jur'evič, prince de Perejaslavl'	1168 ou 1169
grand-prince de Kiev	1169-1171, m. 20/1/1172
Roman Rostislavič, prince de Smolensk	1171
grand-prince de Kiev	1175-1177, m. 14/6/1180
Rjurik II Rostislavič, prince de Černigov	1174, 1180, 1195-1202
grand-prince de Kiev	1203-1210, m. en 1215
Svjatoslav III Vsevolodovič, prince de Novgorod, Černigov, grand-prince de Kiev	1177-1194, m. fin 7/1194
Vsevolod III Svjatoslavič, prince de Černigov, grand-prince de Kiev	1206, 1207, 1210-1214, m. 1215
Mstislav III Romanovič, prince de Smolensk, grand-prince de Kiev	1214-1223, m. juin 1223
Vladimir III Rjurikovič, prince de Smolensk, grand-prince de Kiev	1223-1235, m. 3/3/1239
Izjaslav IV Vladimirovič, grand-prince de Kiev	1235, m. 1239 ?
Rostislav II Mstislavič, grand-prince de Kiev, puis de Smolensk	1239 peu de temps
Daniil Romanovič, roi de Galicie, enlève Kiev à Rostislav. Le 19 novembre 1240, Kiev tombe aux mains des Mongols.	

B) Grands-princes de Vladimir et de Suzdal'

Jurij I Vladimirovič, prince de Suzdal', grand-prince de Kiev	1149-1150 ; 1154, m. 15/5/1157
Andrej I Jur'evič, grand-prince de Vladimir et de Suzdal'	1157, m. 29/6/1174
Vsevolod III Jur'evič, grand-prince de Vladimir et de Suzdal'	?, m. 14/4/1212
Jurij II Vsevolodovič, grand-prince de Vladimir	1212-1217 ; 1237-1238, m. 4/3/1238
Konstantin Vsevolodovič, grand-prince de Novgorod, Rostov et Vladimir	1217-1218, m. 2/2/1218
Jaroslav II Vsevolodovič, prince de Pereslavl', grand-prince de Vladimir	1238-1246, m. 30/9/1246
Svjatoslav Vsevolodovič, prince de Juriev, grand-prince de Vladimir	1246-1247, m. 3/2/1252
Michail I Jaroslavič, prince de Moscou, grand-prince de Vladimir	1248-1249, m. 15/1/1249
Andrej II Jaroslavič, grand-prince de Vladimir et de Suzdal'	1249-1252, m. en 1264
Aleksandr I Jaroslavič Neskij, grand-prince de Vladimir et de Novgorod	1252-1263, m. 14/11/1263
Jaroslav III Jaroslavič, prince de Perejaslavl', grand-prince de Tver et de Vladimir	1263-1271, m. 16/9/1271
Vasilij Jaroslavič, prince de Kostroma, grand-prince de Vladimir	1272-1276, m. en 1276
Dmitrij I Aleksandrovič, prince de Perejaslavl', grand-prince de Vladimir	1276-1282 ; 1284-1293, m. en 1294

Andrej III Aleksandrovič, prince de Gorodec, grand-prince de Vladimir	1282-1284 ; 1293-1304, m. 27/8/1304
Michail II Jaroslavič, grand-prince de Tver et de Vladimir	1304-1319, m. 22/11/1319
Jurij III Danilovič, grand-prince de Moscou et de Vladimir	1319-1322, m. 21/11/1325
Dmitrij II Michajlovič, grand-prince de Tver et de Vladimir	1322-1325, m. 15/9/1325
Aleksandr II Michajlovič, grand-prince de Tver et de Vladimir	1326-1327, m. 22 ou 28/10/1339

C) GRANDS-PRINCES DE MOSCOU ET DE VLADIMIR

Ivan I Danilovič Kalita, grand-prince de Moscou et de Vladimir	1328-1340, m. 31/3/1341
Simeon Ivanovič Gordyj, grand-prince de Moscou et de Vladimir	1340-1353, m. 27/4/1353
Ivan II Ivanovič Gordyj, grand-prince de Moscou et de Vladimir	1353-1359, m. 13/11/1359
Dmitrij I Konstantinovič, prince de Suzdal', grand-prince de Vladimir et de Nijni-Novgorod	1359-1361, m. 5/7/1383
Dmitrij II Ivanovič Donskoj, grand-prince de Moscou-Vladimir	1362-1389, m. 19/5/1389
Vasilij I Dmitrievič, grand-prince de Moscou-Vladimir	1389-1425, m. 27/2/1425
Vasilij II Vasil'evič Tomnyj, grand-prince de Moscou	1425-1433 ; 1434-46 ; 1447-1462, m. 27/3/1462
Jurij Dmitrievič, prince de Galič et de Zvenigorod, grand-prince de Moscou	1433-1434, m. 5/6/1434
Vasilij III Jur'evič Kosoj, prince de Zvenigorod	1434, m. 11/11/1448
Dmitrij III Jur'evič Šemjaka, prince de Galič, grand-prince de Moscou	1446-1447, m. 18/7/1453
Ivan III Vasil'evič, grand-prince de Moscou et de Russie, épouse en secondes noces le 12 novembre 1473, Sophie Paléologue, nièce de l'empereur Constantin XII	1462-1505, m. 27/10/1506

VI

LISTES HISTORIQUES

(suite)

D) L'ORIENT LATIN

I. — Rois latins de Jérusalem.
II. — Princes latins d'Antioche.
III. — Comtes de Tripoli.
IV. — Comtes d'Edesse.
V. — Rois de Chypre.
VI. — Grands-maîtres des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.
VII. — Empereurs latins de Constantinople.
VIII. — Podestats vénitiens de Constantinople.
IX. — Bailes vénitiens de Constantinople.
X. — Podestats génois de Pera-Galata.
XI. — Rois latins de Thessalonique.
XII. — Princes latins d'Achaïe (Morée).
XIII. — Seigneurs et ducs d'Athènes.
XIV. — Chefs de la Compagnie catalane.
XV. — Ducs de l'Archipel ou de Naxos.
XVI. — Seigneurs de Thèbes.
XVII. — Comtes palatins de Céphalonie, ducs de Leucade et de Zante.
XVIII. — Barons de Corinthe.
XIX. — Marquis de Bodonitza ou des Thermopyles.
XX. — Seigneurs de Lesbos.
XXI. — Despotes d'Épire et de Janina.
XXII. — Comtes et princes d'Albanie.

I

ROIS LATINS DE JÉRUSALEM

(Jean Richard, *Le royaume latin de Jérusalem*, Paris, 1953 ; La Monte, Chronologie de l'Orient latin, *Bulletin of the International Committee of historical Sciences*, XII, 2e part., Paris, 1943, 141-202)

Godefroy de Bouillon, « avoué » du Saint-Sépulcre	1099 - 1100
Baudouin I de Boulogne, premier roi latin de Jérusalem	18/4/1100 - 2/4/1118
Baudouin II de Bourcq, cousin du précédent	11/4/1118 - 1131
Foulques d'Anjou, époux de Mélissende, fille de Baudouin II	1131 - 1143
Baudouin III, fils de Foulques et de Mélissende	
règne avec sa mère	1143 - 1152
seul	1152 - 1163
Amaury, frère de Baudouin III	1163 - 1174
Baudouin IV, fils d'Amaury et d'Agnès de Courtenay	1174 - 1185
Baudouin V, neveu du précédent, co-régnant	nov. 1183 - 1185
seul	1185 - 1186
Prise de Jérusalem par Saladin	1187
Sybelle, sœur de Baudouin IV, reine	1186 - 1190
Guy de Lusignan, second mari de Sybelle	1186 - 1192
Prise de Saint-Jean-d'Acre par les Croisés	1191
Isabelle, fille d'Amaury et de Marie Comnène, reine	1192 - 1205/6
Conrad de Montferrat, deuxième mari d'Isabelle	1192
Henri de Champagne, troisième mari d'Isabelle	1192 - 1197
Aymeri de Lusignan, roi de Chypre, quatrième mari d'Isabelle	1197 - 1205
Marie de Montferrat, fille de Conrad, reine, morte 1212	1205/6 - 1212
Jean d'Ibelin, régent	1205 - 1210
Jean de Brienne, époux de Marie de Montferrat	1210 - 1225
Isabelle de Brienne, fille du précédent	1212 - 1228
Frédéric II empereur, époux d'Isabelle de Brienne	1225 - 1228
Conrad, fils d'Isabelle et de Frédéric II	1228 - 1254
Frédéric II, considéré seulement comme régent par les barons, mais se fait couronner roi en 1229	1228 - 1243
Alice de Champagne, régente	1243 - 1246
Henri I de Chypre, fils d'Alice, seigneur du royaume	1246 - 1253
Hugues II de Lusignan, roi de Chypre, seigneur du royaume	1253 - 5/12/1267
Plaisance d'Antioche, régente	1253 - 27/9/1261
Isabelle d'Antioche, régente	1261 - 1263
Conradin, fils de Conrad	1254 - 31/10/1268
Hugues III d'Antioche-Lusignan, roi de Chypre, régent, 1263, puis seigneur de Jérusalem	1267 - 1269
roi de Jérusalem et de Chypre	24/9/1269 - 1284
reconnu à Acre et à Tyr	1269 - 1277
reconnu à Tyr seulement	1277 - 1284
Charles I d'Anjou, reconnu à Acre	1277 - 1285
Jean, fils d'Hugues d'Antioche-Lusignan, reconnu à Tyr	1284 - 1285
Charles II d'Anjou, reconnu à Acre	1285 - 1286
Henri II de Chypre, frère de Jean, roi de Jérusalem et de Chypre :	
couronné à Tyr	15/8/1285 - 1291
reconnu à Acre	1286 - 1291

1291, prise d'Acre et fin du royaume latin de Jérusalem

TITULAIRES

Les Lusignans de Chypre

II

PRINCES LATINS D'ANTIOCHE

(La Monte, Chronologie de l'Orient latin, *Bulletin of the International Committee of historical Sciences*, XII, 2e part., Paris, 1943, 141-202 ; Claude Cahen, *La Syrie du Nord à l'époque des Croisades et la principauté franque d'Antioche*, Paris, 1940 (t. Ier de la Bibliothèque orientale de l'Institut français de Damas), p. 546. Liste revue par J. Richard)

Bohémond I, fils de Robert Guiscard	Juillet 1098 - 1104, m. 1111
Tancrède, neveu du précédent, régent	Fin de l'automne 1104 - 1111
prince	1111 - 1112, m. 12 déc.
Roger, neveu de Tancrède	1112 - 1119
Baudouin II, roi de Jérusalem, régent	1119 - 1126
Bohémond II, fils de Bohémond I	1126 - 1130
Constance, fille de Bohémond II	1130 - 1163
Baudouin II, roi de Jérusalem, régent	1130 - 1131
Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem, régent	1131 - 1136
Raymond de Poitiers, époux de Constance	1136 - 1149
Baudouin III, roi de Jérusalem, régent	1149 - 1153
Renaud de Chatillon, deuxième époux de Constance	1153 - 1160
Bohémond III, fils de Constance et Raymond de Poitiers	1163 - 1201
Bohémond IV, fils de Bohémond III, en concurrence avec le suivant	1201 - 1233
Raymond Roupen, petit-fils de Bohémond III par son fils aîné Raymond	1216 - 1219
Bohémond V, fils de Bohémond IV	1233 - 1251
Bohémond VI, fils du précédent	1251 - 1268

1268, prise d'Antioche par Baibars

TITULAIRES

Bohémond VI, comte de Tripoli	1268 - 1275
Bohémond VII, fils du précédent, comte de Tripoli	1275 - 1287
Lucie, fille de Bohémond VI, comtesse de Tripoli	1287 - 1288

1289, prise de Tripoli par les Égyptiens

Philippe de Toucy, fils de Lucie et de Narjot de Toucy	1288
Le titre fut revendiqué par Marguerite, fille d'Henri d'Antioche et d'Isabelle de Lusignan	m. 1308

Titre relevé par les Lusignan de Chypre.

III

COMTES DE TRIPOLI

(Jean Richard, *Le Comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine (1102-1187)*, Paris, 1945)

Raymond de Saint-Gilles, « chef de l'armée chrétienne en Syrie »	1099 - 1105
Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, cousin du précédent	1105 - 1109
Bertrand, fils de Raymond, premier comte de Tripoli	1109 - 1112
Pons, fils du précédent	1112 - 1137
Raymond II, fils de Pons	1137 - 1152
Raymond III, fils de Raymond II	1152 - 1187
Bohémond IV d'Antioche, substitué à son frère Raymond, filleul de Raymond III, qui lui avait laissé le comté	1187 - 1233

Pour la succession des comtes de Tripoli, voir les princes d'Antioche.
Titre relevé au XIVe siècle par les Lusignan.

IV

COMTES D'EDESSE

(La Monte, Chronologie de l'Orient latin,
Bulletin of the International Committee of historical Sciences, XII, 2^{e} part., Paris, 1943, 141-202
Liste revue par J. Richard)

Baudouin I, ensuite roi de Jérusalem	1098 - 1100
Baudouin II, ensuite roi de Jérusalem	1100 - 1118
Jocelin I de Courtenay, cousin de Baudouin II	1119 - 1131
Jocelin II de Courtenay, fils du précédent	1131 - 1150, m. 1153

En 1144, perte d'Edesse, réoccupée un instant en 1146 ;
Turbescel, capitale du comté ;
Jocelin II est capturé par les Turcs en 1150.

Béatrix, femme de Jocelin II, cède les dernières places aux Byzantins qui les perdent aussitôt.

Titre porté par Jocelin III de Courtenay, réfugié dans le royaume de Jérusalem ; relevé en 1365 pour Jean, seigneur du Morf en Chypre.

V

ROIS DE CHYPRE

(G. Hill, *A History of Cyprus*, vol. II et III, Cambridge, 1948)

1191, conquête de l'île par Richard I, Cœur de Lion, roi d'Angleterre, qui la vend aux Chevaliers du Temple ; mais ceux-ci trouvant l'administration et le contrôle de l'île trop onéreux, la rendent à Richard, de qui Guy de Lusignan la reçoit

Guy de Lusignan (roi de Jérusalem, 1186-1192), seigneur de Chypre	1192 - 1194
Aimery de Lusignan, seigneur de Chypre	1194 - 1197
premier roi de Chypre	1197 - avant mai 1206
Hugues I, fils du précédent	1205 - 1218
Henri I, fils du précédent	1218 - 1253
Philippe d'Ibelin, régent	1218 - 1227
Jean d'Ibelin, régent	1227 - 1228
Frédéric II, régent, puis les cinq régents nommés par Frédéric	1228 - 1229
Jean d'Ibelin, régent	1229 - 1232
Hugues II, fils d'Henry I, seigneur de Jérusalem	1253 - 1267
Hugues III, fils de Bohémond IV d'Antioche et cousin de Hugues II, seigneur de Jérusalem	1267 - 1269

ROIS DE JÉRUSALEM ET DE CHYPRE

Hugues III d'Antioche-Lusignan, roi de Jérusalem	1269 - 1284
Jean I, fils du précédent	1284 - 1285
Henri II, frère du précédent	1285 - 1324
1306-1310, usurpation d'Amaury de Lusignan, prince de Tyr, gouverneur du royaume.	
Hugues IV, fils de Guy de Lusignan	1324 - 1359
Pierre I, fils du précédent	1359 - 1369
Pierre II, fils du précédent	1369 - 1382
Jean, oncle de Pierre II, prince d'Antioche, régent	1369 - 1372
Jacques I, oncle de Pierre II	1382 - 1398

ROIS DE JÉRUSALEM, DE CHYPRE ET D'ARMÉNIE

Jacques I	1393 - 1398
Janus, fils du précédent	1398 - 1432
Jean II, fils du précédent	1432 - 1458
Charlotte, fille du précédent	1458 - 1485
chassée du trône avec son mari, Louis de Savoie, en 1460, garde en Chypre la place de Cérines jusqu'en 1464 ; après sa mort en 1487, le titre de roi de Jérusalem et de Chypre est revendiqué par la Maison de Savoie.	
Jacques II le Bâtard (archevêque « postulé » de Nicosie, 1456-1460), fils illégitime de Jean II	1460 - 1473
Jacques III, fils du précédent, sous la régence de sa mère	1473 - 1474
Catherine Cornaro, épouse de Jacques II, et mère de Jacques III	1472 - 1489

En 1489, Catherine Cornaro abdique et fait don du royaume de Chypre à la république de Venise.

VI

GRANDS-MAITRES DES HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

(MAS-LATRIE, *Trésor de Chronologie*, Paris, 1889, col. 2208 ; J. DELAVILLE LE ROULX, *Les Hospitaliers en Terre-Sainte et à Chypre (1100-1310)*, Paris, 1904 ; ID., *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac (1310-1421)*, Paris, 1913. Liste revue par J. Richard)

EN TERRE SAINTE ET A CHYPRE

Les dates de cette première série, sauf celles, connues par ailleurs, qui sont entre parenthèses, sont les dates extrêmes auxquelles le titulaire figure dans les documents

Gérard	Vers 1120 - m. 3/9/1120
Raymond du Puy	Fin 1120 ou début 1121 - 25/10/1158
Auger de Balben	29/11/1160 - 11/3/1162
Gilbert d'Assailly	Janvier 1163 - (après juin) 1170
Caste de Murols	Vers 1170 - m. avant 20/6/1172
Rostang, anti-grand-maître	Vers 1170 - 1172
Jobert	1173 - janv. 1177
Roger des Moulins	Octobre 1177 - m. 1/5/1187
Intérim : Borrel, grand-précepteur	1/5/1187 - oct. 1188
Armengaud d'Asp	Octobre 1188 - (avant sept.) 1190
Garnier de Naplouse	6/12/1190 - m. 31/8/1192 ?

Geoffroy de Donjon	Janvier 1193 - après 20/5/1202
Alphonse de Portugal	1203 - 1206
Jeoffroy Le Rat	1206 - 22/5/1207
Garin de Montaigu	1/10/1207 - (entre 11/11/1227 et 1/3/1228)
Bertrand de Thessy	(1228) - 13/5/1230
Guérin	(été 1230) - mai 1236
Bertrand de Comps	20/9/1236 - avril 1239
Pierre de Vieille-Bride	1240 - 18/11/1241
Guillaume de Chateauneuf	31/5/1243 - 20/2/1258
Hugues Revel	9/10/1258 - 1/4/1277
Nicolas Lorgne	3/8/1277 - 27/9/1283
Jean de Villiers	Septembre 1285 - 20/10/1293
Eudes des Pins	30/9/1294 - m. 17/3/1296
Guillaume de Villaret	élu 26/3/1296 - 23/11/1304
Foulques de Villaret	3/11/1305 - 1310

A RHODES

Foulques de Villaret, s'empare de Rhodes le 15 août 1308; déposé peu avant 8/7/1317, abdique 1319, m. 1/9/1327

Maurice de Pagnac	Election peu avant juillet 1317, annulée par le pape en 1319
Hélion de Villeneuve	18/6/1319 - m. 7 ou 27 mai 1346
Dieudonné de Gozon	18-28/6/1346 - m. 7/12/1353
Pierre de Corneillan	Fin déc. 1353 - septembre 1355
Roger des Pins	Sept. 1355 - 28/5/1365
Raymond Bérenger	Fin mai 1365 - 16/2/1374
Robert de Juilly	Début mars 1374 - 29/7/1377
Hérédia	30 juill. 1377 - m. mars 1396
Richard Caracciolo (obédience romaine)	Avr. 1383 - m. 27/5/1395
Philibert de Naillac	Eté 1396 - m. fin mai 1421
Antoine Fluvian ou de La Rivière, catalan	1421 - m. 26/10/1437
Jean de Lastic	1437 - m. 19/5/1454
Jacques de Milly	1er juin 1454 - m. 17/8/1461
Pierre-Raymond Zacosta	1461 - m. 21/2/1467
Jean-Baptiste Orsini	1467 - m. 8/6/1476
Pierre d'Aubusson	1476 - m. 3/7/1503
Emeri d'Amboise	10/7/1503 - m. 13/11/1512
Gui de Blanchefort	22/11/1512 - m. 24/11/1513
Fabrice Carretto	14/12/1513 - m. 10/1/1521
Philippe Villiers de l'Isle Adam	22/1/1521 - chute de Rhodes 20/12/1522 m. 21/3/1534

VII

EMPEREURS LATINS DE CONSTANTINOPLE

(Jean Longnon, *L'Empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris, 1949
Liste revue par Jean Richard)

Baudouin I de Hainaut, comte de Flandre	1204 - 1205
Henri de Hainaut, son frère	1206 - 1216
Pierre de Courtenay	1217
Yolande, veuve du précédent, impératrice	1217 - 1219
Conon de Béthune, régent	1219 - 1220
Jean Colonna, cardinal de Sainte-Praxède, régent	1220
Robert de Courtenay	1221 - 1228
Marie, sœur de Robert, veuve de Théodore Lascaris, régente	1228
Narjot de Toucy, césar et bail	1228 - 1231
Jean de Brienne, roi de Jérusalem, empereur	1231 - 1237
Anseau de Cayeux, régent	1237 - 1238
Narjot de Toucy, régent pour la seconde fois	1238 - 1240
Baudouin II de Courtenay	1240 - 1261

25 juillet 1261, reprise de Constantinople par les Grecs

TITULAIRES

Baudouin II de Courtenay	1261 - 1273
Philippe I de Courtenay	1273 - 1283
Catherine I de Courtenay	1283 - 1307
Catherine II de Valois	1308 - 1346
Philippe II, I^{er} d'Anjou-Tarente, par son mariage avec Catherine de Valois	1313 - 1331
Robert II d'Anjou-Tarente	1346 - 1364
Philippe III d'Anjou-Tarente	1364 - 1373
Jacques des Baux	1373 - 1383
Louis I d'Anjou	1383 - 1384
Louis II d'Anjou	1384 - 1387

VIII

PODESTATS VÉNITIENS DE CONSTANTINOPLE

(R. L. Wolff, The Oath of the Venetian Podesta, *Mél. H. Grégoire*, IV, 559-564 (AIPHOS, 12, 1953)
Liste corrigée et complétée par F. Thiriet)

Marino Zeno	Juin 1205 - avril 1207
Ottaviano Quirino	Mars 1209
Marino Dandolo	Probablement
Jacopo Tiepolo	Août 1219 - janv. 1221 ?
Marino Michiel	Mars 1221
Marino Storlato	27 août 1222 - 15 avr. 1223
Jacopo Tiepolo (2°)	22 févr. 1224
Teofilo Zeno	Avant sept. 1228
Giovanni Quirino	Sept. 1228
Romeo Quirino	Mai 1229
Teofilo Zeno (2°)	1235 - 1238
Albertino Morosini	Avant 4/9/1238
Giovanni Michiel	1240 - 1241
Egidio Quirino	4 avr. 1247
Jacopo Dolfin	15 août 1256
Marco Gradenigo	1259 - 1261

IX

BAILES VÉNITIENS DE CONSTANTINOPLE

(G. Majer, Sigilli di Baili veneziani in Oriente, *Arch. Veneto*, 5e série, 1941, pp. 103-124
Liste corrigée et complétée par F. Thiriet)

Giberto Dandolo	1273
Bertucci Michiel	....
Jacopo Trevisan	1303
Fantino Dandolo	1316
Marco Minoto	1317
Tommaso Soranzo	1318
Marco Minoto (2°)	1319 - 1320
Marco Minoto (3°)	1322
Tommaso Soranzo (2°)	1324 - 1325
Marino Nadal	1330 - 1332
Niccolò Pisani	1334 - 1336
Giovanni Gradenigo	1338
Marino Trevisan	1339 - 1341
Giovanni Gradenigo (2°)	1342 - 1344
Marco Foscarini	1344 - 1346
Niccolò Querini	1348 - 1350
Jacopo Bragadin	1350 - 1352
Giovanni Dolfin	1352 - 1353
Maffeo Venier	1353 - 1356
Domenigo Michiel	1359 - 1361
Niccolò Falier	1362
Francesco Bembo	1363
Andrea Querini	1363 - 1365
Pietro Corner	1364
Pasqualigo Orio	1365 - 1367
Andrea Querini (2°)	1367
Andrea Gradenigo	1374
Pietro Grimani	1386
Simeone Dalmario	1390
Giovanni Miani	1389 - 1391
Giovanni Loredan	1409
Francesco Michiel	1410
Francesco Giustinian	1411
Fantino Viaro	1412
Francesco Foscarini	1414
Francesco Diedo	1416
Giovanni Zeno	1417
Bertucci Diedo	1418
Benedetto Emo	1420
Piero Contarini	1423
Zuanne Zorzi	1425
Andrea Foscolo	1426
Marco Miani	1427
Marino Zane	1432
Andrea Loredan	1434
Cristoforo Marcello	1436
Giorgio Giorgio	1438
Marco Quirini	1440
Marino Soranzo	1442
Andrea Foscolo (2°)	1444
Dardi Moro	1446
Arsenio Duedo	1448
Gerolamo Minoto	1450

X

PODESTATS GÉNOIS DE PERA-GALATA

(Ettore Rossi, Le lapidi genovesi delle mura di Galata,
Atti della Società Ligure di Storia Patria, 56, 1928
Les dates sont celles des documents et des épigraphes qui mentionnent les personnages avec leur qualité de podestats)

Oberto Sardena	1273
Ingueto Spinola	1276
Nicola Doria	1279
Guideto de Nigro, *quondam*	1285 (1)
Bernabò Spinola	1300
Gavino Tartaro	1300 - 02
Rosso Doria	1304
Montano de Marinis	1315 - 16
Andalo de Maris	1335
Costantino Doria	1338
Benedetto d'Arco	1348
Lanzaroto de Castro	1356
Bartolomeo Rubeo	1357
Jacobo Grillo, *olim*	? (1)
Tomaso di Iglione	1367
Bartolomeo Pindeben	1376
Luciano de Nigro	1379
Lorenzo Gentile	1382
Eliano de Camilla	1386
Raffaele Doria	1386 - 87

---

(1) Le document mentionne le personnage non comme étant en fonction, mais comme ayant exercé la fonction.

Giovanni da Mezzano	1387
Antonio Leardo	1390
Domenico Doria	1390
Nicolò de Zoagli	1391 - 92
Dorino Usodimare	1392
Luchino de Bonavey	1396 - 97
Gentile Grimaldi	1397
Lodovico Bavoso	1402
Bartolomeo Rubeo	1402
Giannotto Lomellino, *olim*	1403 (1)
Giovanni Sauli	1404
Giovanni Botto	1404
Napoleone Salvago	1405
Giannotto Lomellino	1405
Giovanni Sauli	1405
Tomaso de Campofregoso	1410
Quilico de Taddei	1411
Corrado Cigala	1413
Thedisio Doria	1418
Zaccaria Spinola	1423
Imperiale Lomellino	1425 - 26
Taddeo de Zoagli	1426
Giannotto Spinola	1427 - 28
Filippo de Franchi	1430 - 31
Ilario Imperiali	1432 - 33
Agostino Montaldo	1434
Ansaldo Doria	1435
Stefano de Marinis	1435
Giovanni di Levanto	1438
Simone Macie	1439
Nicolo Antonio Spinola	1440 - 42
Boruel de Grimaldi	1443 - 44
Baldassarre Maruffo	1445 - 46
Luchino de Facio	1446 - 47
Pietro di Marco, « futur podestat »	1447
Benedetto de Vivaldi	1448 - 49
Francesco Cavallo	1449
Angelo Giov. Lomellino, « futur podestat », 1451 ; podestat	1452
Francesco Giustiniani	1452

XI

ROIS LATINS DE THESSALONIQUE

(La Monte, Chronologie de l'Orient latin, *Bull. of Inter. Committee of hist. Sciences*, XII, 2e part., 1943, pp. 176-177)

Boniface I (ou II) de Montferrat, fils de Guillaume III (ou V) de M., roi de Salonique	1204 - 1207
Démétrius de Montferrat, fils du précédent	1207 - 1224/27
Régence de Berthold de Katzenellenbogen	1207 - 1217
Régence de Guy Pelavicino	1217 - 1224
Détrôné par Théodore, despote d'Arta	1224

TITULAIRES

Boniface II (ou III), marquis de Montferrat, 1225-1254, roi titulaire de Thessalonique	1230 - a. 1254
Hélène, reine de Thessalonique, épouse de Guillaume dalle Carceri, tercier de Nègrepont	1243 - 1262
Guillaume V (ou VII), marquis de Montferrat, roi de Thessalonique après la mort de Guillaume dalle Carceri	1262 - 1284
Sa fille Irène épouse Andronic Paléologue, empereur de Constantinople, au profit duquel Guillaume renonce à son titre de roi de Thessalonique, mais Baudouin II, empereur latin de Constantinople, refuse de reconnaître ce transfert, le titre passe alors aux ducs de Bourgogne.	
Hugues IV, duc de Bourgogne	1266 - 1272
Robert II, son fils, duc de Bourgogne	1272 - 1305
Hugues V, fils du précédent, duc de Bourgogne	1305 - 1313
Abandonne son titre de roi de Thessalonique à son frère.	
Louis de Bourgogne, prince d'Achaïe et roi de Thessalonique	1313 - 1316
Eudes IV, duc de Bourgogne, etc., cède son titre de prince d'Achaïe à Philippe d'Anjou-Tarente	1316 - ?

---

(1) Le document mentionne le personnage non comme étant en fonction, mais comme ayant exercé la fonction.

XII

PRINCES LATINS D'ACHAÏE (MORÉE)

(Jean Longnon, *L'Empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris, 1949
Liste revue par Jean Richard)

Guillaume I de Champlitte, dit le Champenois	1205 - 1209
Geoffroy I de Villehardouin, titre de prince à partir de 1210	1209 - 1229
Geoffroy II de Villehardouin	1229 - 1246
Guillaume II de Villehardouin	1246 - 1278
Charles I d'Anjou, roi de Sicile	1278 - 1285
Charles II d'Anjou, roi de Sicile	1285 - 1289
Philippe de Hainaut, époux d'Isabeau, fille de Guillaume II de Villehardouin, et veuve de Philippe d'Anjou depuis 1277	1289 - 1297
Isabeau de Villehardouin	1297 - 1301
Philippe de Savoie, troisième époux d'Isabeau	1301 - 1307
Philippe I de Tarente	1307 - 1313
Louis de Bourgogne	1313 - 1316
Mahaut de Hainaut, veuve du précédent	1316 - 1321
Jean de Gravina	1322 - 1333
Robert de Tarente	1333 - 1364
Philippe II de Tarente et Marie de Bourbon, en compétition	1364 - 1370
Philippe II de Tarente	1370 - 1373
Jeanne de Naples	1373 - 1381
Jacques de Baux	1381 - 1383
Compétitions diverses	1383 - 1390
Marie de Bretagne qui vend ses droits à l'Ordre de L'Hôpital.	
Louis II de Clermont.	
Urbain VI.	
Amédée de Savoie.	
Mahiot de Coquerel, vicaire général de la principauté.	
Pierre de Saint-Supéran, vicaire général	1390 - 1396
prince	1396 - 1402
Marie Zaccharia, veuve du précédent	1402 - 1404
Centurione Zaccharia	1404 - 1429

En 1421, Charles de Tocco, despote de Romanie, se rend maître de l'Elide.

En 1427, il cède l'Elide en dot à sa nièce Madeleine (appelée plus tard Théodora), qui épouse Constantin Paléologue, frère du despote de Mistra, Théodore II Paléologue.

En 1429, Centurione donne ce qui reste du despotat en dot à sa fille Catherine, qui épouse Thomas Paléologue, frère de Constantin.

XIII

SEIGNEURS ET DUCS D'ATHÈNES

(Jean Longnon, *L'Empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris, 1949
K. M. Setton, *Catalan Domination of Athens (1311-1388)*, Cambridge, Mass., 1948
Liste revue par Jean Richard)

I. — MAISON DE LA ROCHE

Othon de La Roche	1205 - 1225
Guy I de La Roche	1225 - 1263
Jean I de La Roche	1263 - 1280
Guillaume I de La Roche, premier duc	1280 - 1287
Guy II de La Roche, effectif depuis 1294	1287 - 1308
Hélène Ange-Comnène, sa mère, régente	1287 - 1294
Gauthier de Brienne, cousin germain de Guy II	1309 - 1311

Le 15 mars 1311, bataille du lac Copaïs, occupation du duché par la Compagnie catalane

II. — MAISON D'ARAGON-SICILE

Mainfroy d'Aragon	1312 - 1317
Guillaume d'Aragon	1317 - 1338
Jean d'Aragon, marquis de Randazzo	1338 - 1348
Frédéric d'Aragon, marquis de Randazzo	1348 - 1355
Frédéric III d'Aragon, roi de Sicile	1355 - 1377
Marie d'Aragon, fille du précédent	1377 - 1379
Pierre IV d'Aragon, roi d'Aragon	1379 - 1387
Jean I, roi d'Aragon	1387 - 1388

III. — MAISON D'ACCIAIUOLI

Nerio (Rainerio, Renier) I, seigneur de Corinthe, puis duc d'Athènes, bloque les Catalans dans l'Acropole qu'il prend le 2 mai 1388	1388 - 1394
Domination vénitienne	1395 - 1402
Antoine I Acciaiuoli, fils naturel de Nerio I, seigneur de Thèbes, prend Athènes	1403 - 1435
Nerio II Acciaiuoli, neveu éloigné d'Antoine	1435 - 1439 ?
Antoine II Acciaiuoli, frère de Nerio II	1439 ? - 1441
Nerio II, pour la deuxième fois	1441 - 1451
François, fils de Nerio II, régence de sa mère, Claire Giorgio	1451 - 1454
Franco, fils d'Antoine II, installé par Mahomet II, assassiné à Thèbes en 1460	1455 - 1456

Conquête turque en 1456

XIV

CHEFS DE LA COMPAGNIE CATALANE, PUIS VICAIRES GÉNÉRAUX DANS LES DUCHÉS D'ATHÈNES ET DE NÉOPATRAS (1311-1387)

(K. M. Setton, *Catalan Domination of Athens (1311-1388)*, Cambridge, Mass., 1948
Liste revue par Jean Richard)

Roger Deslaur, maréchal et recteur de la Compagnie	1311 - 1312
Berenguer Estañol d'Ampurias, vicaire général	1312 - 1316
Guillaume Thomas, maréchal et vice-régent	1316 - 1317
Alfonso Fadrique d'Aragon-Sicile, vicaire général d'Athènes, puis, après 1319, vicaire général de Néopatras	1317 - 1330
Eudes de Novelles, vicaire général	1330 - 1331
Nicolo Lancia, vicaire général	1331 - 1338
. . . .	. . . .
Ramon Bernard, vicaire général	. . . . - 1356
Jaime Fadrique d'Aragon, vicaire général	1356 - 1359
Gonsalvo Ximenes d'Arenos, vicaire général	1359
Matteo de Moncada, vicaire général	1359 - 1362
Pedro de Bon, vice-régent	1362

Révolte de Jaime Fadrique et de Roger de Lluria, qui se serait proclamé vicaire général

Matteo de Moncada, rétabli	1363 - 1367
Roger de Lluria	1367 - 1371
Matteo de Peralta	1371 - 1374
Luis Fadrique d'Aragon, vicaire général	1375 - 1381
Felipe Dalman, vicomte de Rocaberti (déjà nommé vicaire général en 1379, mais révoqué aussitôt)	1381 - 1382
Ramon de Vilanova, vice-régent	1382 - 1386
Bernat de Cornellà, vicaire général	1386 - 1387
(Pedro de Pau, gouverneur d'Athènes	1386 - 1388)
Felipe Dalman de Rocaberti, rétabli	1387

XV

DUCS DE L'ARCHIPEL (OU DUCS DE NAXOS)

(La Monte, Chronologie de l'Orient latin,
Bulletin of the International Committee of historical Sciences, XII, 2^e^ part., Paris, 1943, 185-199
Liste revue par Jean Richard)

I. — MAISON DES SANUDI

Marc I Sanudo	1207 - 1227
Angelo Sanudo, fils du précédent	1227 - 1262
Marc II, fils du précédent	1262 - 1303
Guillaume I, fils du précédent	1303 - 1323
Nicolas I, fils du précédent	1323 - 1341
Jean I, frère du précédent	1341 - 1361
Florence, fille de Jean I	1361 - 1371
Nicolas II dalle Carceri, fils de Florence et de Jean dalle Carceri	1371 - 1383

II. — MAISON DES CRISPI

François I Crispo	1383 - 1397
Jacques I Crispo, fils du précédent	1397 - 1418
Jean II, frère du précédent	1418 - 1437
Jacques II, fils du précédent	1437 - 1447
Jean-Jacques, fils du précédent	1447 - 1453
Nicolas Crispo, oncle du précédent, régent	1447 - 1450
Guillaume II, oncle du précédent, régent	1450 - 1453
Guillaume II, duc	1453 - 1463
François II, neveu de Guillaume II	1463
Jacques III, fils du précédent	1463 - 1480
Jean III, fils du précédent	1480 - 1494
François III, fils naturel du précédent	1494 - 1518

La Maison des Crispi garde le duché jusqu'en 1566, date de la conquête par les Turcs.

XVI

SEIGNEURS DE THÈBES

(A. Bon, Forteresses médiévales de la Grèce centrale, *Bull. de Corresp. hellén.*, LXI, 1937, p. 188 ; La Monte, Chronologie de l'Orient latin, *Bull. of International Committee of hist. Sciences*, XII, 2^e^ part., Paris, 1943, pp. 193-194 ; K. Setton, *Catalan Domination of Athens (1311-1388)*, Cambridge Mass., 1948, pp. 105-106. Liste revue par Jean Richard)

La seigneurie d'*Estives* appartint normalement aux ducs d'Athènes ; toutefois, la moitié en fut inféodée par Guy I de La Roche à sa sœur Bonne lors du mariage de celle-ci. C'est le fils de Bonne, Nicolas II de Saint-Omer, qui y bâtit sur la Cadmée le château de Saint-Omer. Vers 1240, Bonne de La Roche épouse Bela de Saint-Omer, fils de Nicolas I de Saint-Omer et de Marguerite de Hongrie.

Nicolas II de Saint-Omer (I de Thèbes), leur fils	1258 - 1294
Othe de Saint-Omer, frère du précédent	1294 - 1299
Nicolas III de Saint-Omer (II de Thèbes), leur neveu	1299 - 1311
1311, prise de Thèbes par la Compagnie catalane.	
Le château de Saint-Omer est donné à :	
Georges Ghisi, fils de Barthélemy II, tiercier de Nègrepont (époux de Simone d'Aragon, fils d'Alfonso Fadrique)	1327 - 1341

1331, destruction du château de Saint-Omer.

1379, prise de Thèbes par la Compagnie navarraise, qui place cette ville sous l'autorité des Bailes d'Achaïe (et temporairement des Hospitaliers, lorsqu'ils achètent la Morée en 1387). Elle paraît avoir été inféodée, en même temps qu'Athènes, soit dès 1388, à :

Nerio I Acciaiuoli	1388 - 1394
Antoine I, son fils naturel, qui prend Athènes en 1403 et réunit la seigneurie au duché	1394 - 1402
Franco Acciaiuoli, ancien duc d'Athènes	1456 - 1460

XVII

COMTES PALATINS DE CÉPHALONIE, DUCS DE LEUCADE ET DE ZANTE

(La Monte, Chronologie de l'Orient latin, *Bull. of Inter. Committee of hist. Sciences*, XII, 2e part., Paris, 1943, 194-196)

Margaritone di Brindisi, comte de Malte, grand-amiral de Sicile, seigneur de Durazzo et des îles Ioniennes	1185 - 1194
Matteo Orsini, fils de Richard Orsini et de N. di Margaritone, comte palatin de Céphalonie, seigneur de Leucade et de Zante	1194 - 1238
Riccardo Orsini, comte palatin de Céphalonie et de Zante	1238 - 1278
comte de Gravina	1284 - 1291
capitaine général de Corfou	1286 - 1289
bailli de Morée	1297 - 1300, m. 1304
Giovanni Orsini, seigneur de Leucade, 1295, co-seigneur de Céphalonie	1303 - 1317
et de Zante	1303 - ?
comte palatin de Céphalonie	1304 - m. 1317
Niccolo Orsini, appelé Comnène, comte de Céphalonie	1317 - 1323
Giovanni Orsini, appelé Comnène, despote d'Epire et comte de Céphalonie	1323 - 1335
Nicéphore Orsini Comnène, comte de Céphalonie, despote d'Epire et de Thessalie, sous la régence de sa mère	1335 - 1339
En 1339, Anne Angelina Comnène, est déposée par l'empereur de Constantinople ; Nicéphore règne jusqu'au moment où il est détrôné par Charles, despote d'Albanie	1356 - 1358
Lionardo I de Tocco, fils de Guillaume de Tocco et de Marguerite de Zante, fille de Giovanni Orsini, créé comte de Céphalonie et de Zante	1357/59 - 1381
duc de Leucade et seigneur de Vonizza	1362, m. 1381
Carlo I de Tocco, duc de Leucade, comte palatin de Céphalonie	1381 - 1430
despote de Romanie	1417
despote d'Arta	1418
seigneur de Natalico et de Lépante	1409
seigneur de Clarentza	1424, m. 1430
Carlo II de Tocco, comte de Zante, 1424, comte de Céphalonie	1430 - 1448
duc de Leucade et despote d'Arta, comte palatin de Céphalonie, d'Ithaque et de Zante, citoyen de Venise.	
Lionardo III de Tocco, mêmes titres	1448 - 1479/99
Antonio de Tocco, comte de Céphalonie et de Zante	1481 - 1483

TITULAIRES

Carlo III de Tocco, duc d'Arta et comte de Céphalonie	1499 - 1518
Lionardo IV de Tocco, même titre	1518 - 1564

XVIII

BARONS DE CORINTHE

(La Monte, Chronologie de l'Orient latin,
Bull. of the Inter. Committee of hist. Sciences, XII, 2^e part., Paris, 1943, pp. 184-185
Loenertz, Pour l'histoire du Péloponnèse au xiv^e siècle (1382-1404), *REB*, I, 1943, pp. 152-196)

Niccolo Acciaiuoli, baron de Corinthe	1358 - 1365
Angelo Acciaiuoli, neveu et fils adoptif de Niccolo, créé en 1391 grand-palatin de Corinthe, titre qu'il lègue en 1391 à son fils cadet Jacques	1365 - 1391
Mais Angelo restant en Occident, c'est son neveu Nerio qui exerce en fait le pouvoir à Corinthe, avec le titre de « seigneur de la cité de Corinthe » que lui donne en 1375 le pape Grégoire XI.	
Nério Acciaiuoli s'empare en 1375 de Mégare, en 1385-1388 d'Athènes dont il est fait duc par Ladislas de Hongrie en 1394	1371 - 1394
Bartholomea, fille de Nerio, dame de Corinthe, femme de Théodore I, despote de Mistra, qui offrit Corinthe à la république de Venise en 1397 ; Venise refusa Corinthe et Théodore dut faire appel aux Hospitaliers de Rhodes	1394 - 1397
Durant l'été 1397, Corinthe est assiégée par les Turcs de Timourtasch et de Yacoub-pacha ; pour sauver la ville Théodore la vendit aux Hospitaliers de Rhodes.	
Hospitaliers de Rhodes	1397 - 1402/1404
Théodore I Paléologue, despote de Morée	14 juin 1404 - m. 1407
Théodore II Paléologue, neveu du précédent	1407 - 1421
Antoine I Acciaiuoli, duc d'Athènes	1421 ? - 1424 ?

XIX

MARQUIS DE BODONITZA (THERMOPYLES)

(A. Bon, Forteresses médiévales de la Grèce centrale, *BCH*, LXI (1937), 150-151
La Monte, Chronologie de l'Orient latin,
Bull. of Inter. Committee of hist. Sciences, XII, 2^e part. (1943), 192-193
Liste revue par J. Richard)

Guido Pallavicini	1204 - 1237
Uberto Pallavicini, son fils	1237 - v. 1278
Isabella Pallavicini, sœur du précédent	1278 - 1286
Antonio di Flamenco, probablement mari d'Isabelle	1286
Tommaso Pallavicini, fils ou neveu de Guido	1286
Alberto Pallavicini, fils du précédent, tué au lac Copaïs	.... - 1311
1311-1322, partage de la seigneurie entre la veuve d'Albert, Maria dalle Carceri, dame de la moitié de Bodonitza et du sixième de Nègrepont, remariée à Andrea Cornaro, seigneur de Scarpanto, et la fille d'Alberto, Guglielma Pallavicina.	
Guglielma Pallavicina, marquise de Bodonitza, épouse en premier lieu Bartolomeo Zaccaria, seigneur de Damala	1327 - 1334 ?
Puis Niccolo Zorzi (1335) dont elle se sépara bientôt	1335 - 1357
Francesco Zorzi, fils de Niccolo	1358 - 1388 ?
Giacomo Zorzi, fils du précédent	1388 ? - 1410

1410, prise de Bodonitza par les Turcs

Niccolo Zorzi II, seigneur de Carystos, frère du précédent, réoccupe Bodonitza	1411 - 1414

1414, deuxième prise de Bodonitza par les Turcs

TITULAIRES (SEIGNEURS DE CARYSTOS)

Niccolo II Zorzi	1414 - 1436
Giacomo II Zorzi, fils du précédent	1436 - 1447
Antonio Zorzi, fils du précédent	1447 - 1498

1470, prise de Carystos par les Turcs

XX

SEIGNEURS DE LESBOS

(W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, Leipzig, 1923, 2 vol.)

Francesco Gattilusio, seigneur de Lesbos	1355 - m. 1401
Niccolo I Gattilusio, frère du précédent	1401 - m. 1409, gouverneur
Jacopo, fils de Francesco, seigneur de Lesbos	1401 - m. 1427
Dorino I, fils du précédent	1427 - 1449 - m. 1455
Domenico (Ciriaco)	1455 - m. 1458
Niccolo II, dépossédé et étranglé par les Turcs	1458 - m. 1462

Le dernier des Gattilusi, Niccolo II était arrivé au pouvoir en 1458 par un fratricide ; assiégé dans sa capitale par Mahomet II et réduit à capituler le 19 septembre 1462, il dut renoncer entre les mains du vainqueur à la possession de l'île, fut envoyé à Constantinople et y subit le supplice de la strangulation.

XXI

DESPOTES D'ÉPIRE ET DE JANINA

(S. Cirac Estopañan, *Il legado de la basilissa Maria y de los despotas Thomas y Esaú de Joannina*, Barcelona, 1943 ; Mas-Latrie, 1768-1770)

I. — DESPOTES D'ÉPIRE

1. Les Orsini

Nicolas Orsini, dit Doucas-Ange-Comnène, fils de Jean I Orsini de Céphalonie	1318 - 1323
Jean II Orsini, dit Doucas-Ange-Comnène	1323 - 1335
Nicéphore II Doucas-Ange-Comnène (Anna Palaiologina régente)	1335 - 1336
Réunion à l'empire byzantin	1336 - 1349
Lutte pour la reprise du pouvoir. Nicéphore	1338 - 1339
Anna Palaiologina	1341
Siméon Uroš Palaiologue, fils du tsar Etienne Uroš III et de Maria Palaiologina, épouse Thomaïs, fille de Jean II Orsini en 1349/1350	1349/1350 - 1356
Nicéphore II Doucas	1356 - 1359

2. Les Albanais

Pierre Ljoscha Mazarachi, nommé despote d'Arta et d'Acheloos par le tsar Siméon Uroš	1359 - 1374
Ghin Mazarachi, fils du précédent	1374 - 1375

Ghin Mpoua Spata, renverse Ghin Mazarachi et se fait proclamer despote d'Arta et de Lépante	1375 - 1400
Maurice Mpoua Spata Sgouros, frère du précédent, d'abord renversé, puis restauré en 1401, proclamé après mars 1408 despote d'Arta et de Janina	1400 - 1418

(Paul Spata, fils naturel de Ghin Mpoua Spata, devenu despote de Lépante en 1400, cède cette place à Venise en 1407)

En 1418, Charles I de Tocco, comte de Céphalonie, réunit le despotat à ses autres possessions et prend de là le titre de *despote* et de *basileus* des Romains

II. — DESPOTES DE JANINA

(despotat formé par démembrement de celui d'Épire)

Thomas II ((Preljub) Comnène Paléologue	1366/1367 - 1384
Esau de' Buondelmonti Acciaiuoli	1385 - après mars 1408
Maurice Mpoua Spata Gouros	après mars 1408 - 1413 ?
Charles I de Tocco Buondelmonti Acciaiuoli	1413 ? - 1429
Charles II de Tocco	1429 - 1448
Leonardo de Tocco	1428 - 1460 ou 1479

XXII

COMTES ET PRINCES D'ALBANIE

(Mas-Latrie, 1771-1772 ;
Thalloczy, *Acta et diplomata res Albaniae illustrantia*, 2 vol., Vienne, 1913-1918)

COMTES

Casnesio, fils de Blado Blevisti, chevalier, comte d'Albanie	1304 - 1318
Guillaume, fils du précédent, maréchal d'Albanie en 1304, comte	1318 - m. 1328
Tanussio Thopia, fils de Sévasto Thopia, parent de Blado Blevisti, comte d'Albanie	1328 - m. 1338

PRINCES

Charles Thopia, prit le titre de prince d'Albanie en Après sa victoire sur Nicéphore II Orsini, despote d'Epire. Il eut sa résidence habituelle à Croia. En 1366, il obtient la noblesse vénitienne. Le 18 août 1386, dans un traité conclu avec Venise, il est qualifié prince d'Albanie et de Durazzo.	1363 - m. janvier 1388
Georges Thopia, fils du précédent, seigneur de Durazzo, céda la ville aux Vénitiens en mars-avril 1392, mourut en octobre	1388 - 1392
Hélène Thopia, sœur de Georges, épouse de Constantin Castriot, seigneur de Signa et de Croia, décapité à Durazzo en 1402	1392 - 1402
André Thopia, petit neveu de Charles Thopia	1402 - m. 1415

1415-1443, domination turque

Georges Castriot Scanderbeg, neveu de Constantin Castriot, prince d'Albanie	1443 - m. 17/1/1468
Jean Castriot, fils de Georges, cède la ville de Croïa aux Vénitiens (qui l'abandonnent aux Turcs en 1478)	1468 - 1474

VI

LISTES HISTORIQUES

(suite)

E) L'OCCIDENT

I. — Empereurs d'Occident.
II. — Rois ostrogoths d'Italie.
III. — Rois lombards d'Italie.
IV. — Rois vandales d'Afrique.
V. — Exarques d'Afrique.
VI. — Exarques de Ravenne.
VII. — Rois d'Italie après Charlemagne.
VIII. — Princes lombards de Bénévent et de Capoue.
IX. — Princes lombards de Salerne.
X. — Préfets et ducs d'Amalfi.
XI. — Ducs de Naples.
XII. — Normands d'Italie et de Sicile.
XIII. — Successeurs des rois normands de Sicile : Hohenstaufen, Aragon.
XIV. — Rois de Sicile et de Naples.
XV. — Doges de Venise.

I

EMPEREURS D'OCCIDENT (IX^e-XIII^e SIÈCLE)

(*Stammtafeln zur Geschichte der europäischen Staaten*, Bde. I u. II, 2^e éd., Marburg, 1953 ; H. GROTEFEND, *Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit*, 7^e éd. revue par O. GROTEFEND, Leipzig, 1935, p. 111-115)

CAROLINGIENS

(Pépin le Bref	mars	652 - 24 sept. 768)
Charlemagne, fils de Pépin le Bref, empereur d'Occident à Rome	25 déc.	800 - m. 28 janv. 814
Louis le Pieux ou le Débonnaire, fils du précédent	28 juin	814 - m. 20 juin 840
Lothaire I, fils aîné du précédent, associé à l'empire en	juill.	817
roi d'Italie en		820
couronné empereur en		823
succède		840 - m. 29 sept. 855
Louis II, fils aîné du précédent, roi d'Italie en		844
succède à l'empire		855
sacré en		872 - m. 28 août 876
Charles II, dit le Chauve, dernier fils de Louis le Débonnaire, roi de France en		840
couronné empereur à Rome	25 déc.	875 - m. 6 oct. 877

Vacance de l'empire : 877-881

Charles III, dit le Gros, fils de Louis le Germanique, roi d'Italie en		879
couronné empereur à Rome	12 févr.	881
roi de France en		884
Déposé le	11 nov.	887 - m. 13 janv. 888

Vacance de l'empire : 887-891

Guy, fils de Guy, duc de Spolète, roi d'Italie en		889
couronné empereur à Rome le	21 févr.	891 - m. déc. 894
Lambert, fils du précédent, associé à l'empire et couronné le	30 avr.	892
succède en		894
supplanté par Arnulf en		896
reprend possession au début de		897 - m. 15 oct. 898
Arnulf, fils naturel de Carloman, roi de Germanie	fin nov.	887
couronné empereur à Rome le	22 févr.	896 - m. 8 déc. 898
Louis III, fils de Boson, roi d'Arles, petit-fils par sa mère Irmengard de l'empereur Louis II, sacré à Rome le	15 ou le 22 févr.	901
supplanté en		915 - m. 928
Béranger I, fils d'Eberhard, duc de Frioul, couronné roi d'Italie en		888
couronné empereur à Rome en	nov.	915 - m. ass. 7 avr. 924

Interruption : 924-962

MAISON DE SAXE

Otton I le Grand, roi de Germanie	8 août	936
roi d'Italie	sept.	951
couronné empereur à Rome	2 févr.	962 - m. 7 mai 973

Otton II, fils du précédent, roi de Germanie	26 mai 961
associé à l'empire, couronné à Rome	25 déc. 967
succède	7 mai 973 - m. 7 déc. 983
Otton III, couronné roi de Germanie	25 déc. 983
couronné empereur à Rome	21 mai 996 - m. 23 janv. 1002
Henri II, le Saint, prince bavarois, roi de Germanie	7 juin 1002
roi d'Italie	15 mai 1004
couronné empereur à Rome	14 févr. 1014 - m. 13 juill. 1024

MAISON DE FRANCONIE

Conrad II, de Franconie, roi de Germanie	8 sept. 1024
roi d'Italie	mars 1026
couronné empereur à Rome	26 mars 1027 - m. 4 juin 1039
Henri III, fils du précédent, lui succède	4 juin 1039
couronné empereur à Rome	25 déc. 1046 - m. 5 oct. 1056
Henri IV, fils du précédent, lui succède	5 oct. 1056
couronné empereur à Rome	31 mars 1084
déposé	31 déc. 1105 - m. 7 août 1106
Henri V, fils du précédent, associé	1098
couronné roi	6 janv. 1099
couronné de nouveau	5 janv. 1106
couronné empereur	12 févr. 1111 - m. 23 mai 1125
Lothaire II, de Supplinbourg, duc de Saxe	1106
élu roi de Germanie	30 août 1125
couronné	13 sept. 1125
couronné empereur à Rome	4 juin 1133 - m. 4 déc. 1137

MAISON DE SOUABE

Conrad III, de Hohenstaufen, couronné	13 août 1138 - m. 15 févr. 1152
Frédéric Ier, Barberousse, neveu de Conrad III, élu roi de Germanie	4 mars 1152
couronné	9 mars 1152
couronné empereur	18 juin 1155 - m. 10 juin 1190
Henri VI, fils du précédent, élu roi de Germanie	15 août 1169
succède	10 juin 1190
couronné empereur	15 avr. 1191 - m. 28 sept. 1197
Philippe de Souabe, frère d'Henri VI, élu	8 mars 1198
couronné	5 sept. 1198 - m. 21 juin 1208
Otton IV, de Brunswick, élu	9 juill. 1198
en opposition à Philippe de Souabe reconnu par le pape	8 juill. 1201
couronné empereur	4 oct. 1209 - m. 19 mai 1218
Frédéric II, fils d'Henri VI, couronné roi des Romains en opposition à Otton IV	9 déc. 1212
couronné empereur	22 nov. 1220 - m. 30 déc. 1250
En opposition :	
1) Henri Raspe, élu roi des Romains	22 mai 1246 - m. 16 févr. 1247
2) Guillaume de Hollande, élu	3 oct. 1247 - m. 28 janv. 1256
Conrad IV, fils de Frédéric II, roi des Romains	févr. 1237
succède	13 déc. 1250 - m. 21 mai 1254

DIVERS

Guillaume de Hollande, reconnu	6 oct. 1254 - m. 1 nov. 1256
Richard de Cornouailles, élu roi des Romains	13 janv. 1257
couronné	17 mai 1257 - m. 2 avr. 1272
Alphonse, roi de Castille, élu par Pise	18 mars 1256
écarté	16 sept. 1273 - m. 4 avr. 1284

MAISON DES HABSBOURG

Rodolphe I, élu roi d'Allemagne	29 sept. 1273
roi des Romains	23 oct. 1273 - m. 15 juill. 1291 (1)
Adolphe de Nassau, élu roi des Romains	5 mai 1292
déposé	23 juin 1292 - m. 21 juill. 1298
Albert I d'Autriche, fils de Rodolphe I, élu	27 juill. 1298
couronné	23 août 1298 - m. 1 mai 1308

II

ROIS OSTROGOTHS D'ITALIE

(Ernest Stein, *Histoire du Bas-Empire*, t. II, Paris-Bruxelles-Amsterdam, 1949)

Odovacar (Odoacre)	23 août 476 - 15 mars 493
Théodoric	mars 493 - 30 août 526
Athalaric, fils d'Amalasonthe	31 août 526 - 2 oct. 534
Amalasonthe, fille de Théodoric, régente de son fils Athalaric	31 août 526 - 2 oct. 534
avec Théodat, son mari	nov. 534 - 30 avr. 535
Théodat	nov. 535 - fin nov. 536
Vitigès	fin nov. 536 - mai 540
Ildibad	540 - 541
Eraric	541
Totila, dit aussi Baduila	automne 541 - fin juin 552
Teia	juill. 552 - 30 oct. 553

III

ROIS LOMBARDS D'ITALIE

(G. Romano, *Le dominazioni barbariche*, n. ed. a cura di A. Solmi, Milano, 1940)

Alboin, 569-28 juin 572.
Cleph, 572, après août 574.
Interrègne, 574-584.
Autharic, 584-5 sept. 590.
Interrègne, 9 mois.
Agilulf, juin 591-616.
Adaloald, 616-fin 626.
Arioald ou Ariovald, fin 626-636.
Rothari, 636-652.
Rodoald, 652, 6 mois.
Aripert I, 653-661.
Perctarit à Milan, et Godepert à Pavie, 661-662.
Grimoald, 662-671.
Perctarit rétabli, 671 ou 672-688. Associé : son fils Cunibert, 680.
Cunibert, 688-700.
Liutpert ou Liutbert, 700, 8 mois, sous la tutelle d'Ansprand.
Raginpert, 701.
Aripert II, 701-712.
Ansprand, 712-13 juin 712.
Liutprand, juin ou juillet 712-printemps 744. Associé : Hildebrand, son neveu, 735.
Hildebrand, 744-745.
Ratchis ou Rachis, sept. 745-749.
Aistulf ou Astolf, juill. 749-déc. 756.
Didier, 757-début de juin 774. Associé : son fils Adelchi, 759.

---

(1) C'est la date communément donnée pour la mort de cet empereur ; à noter toutefois le renseignement très précis de Mathias de Neuenburg, qui mentionne le décès de Rodolphe à Germensheim près de Spire et ajoute : *Cujus epitaphium in silice superposito sculptum tale est : Anno Domini MCCLXXXXI, pridie Kalendas Octobris obiit Rudolphus Romanorum res*, édit. de Ludwig Weiland, Göttingen, 1892, p. 37. D'après cela, la date de la mort est le 30 sept. 1291.

IV

ROIS VANDALES D'AFRIQUE

(Christian Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955)

Geiseric (Gaiseric, Genseric)	428 - m. 24 janv. 477
Huniric, fils du précédent	24/ 1/477 - m. 22 déc. 484
Gunthamund, fils de Gento	22/12/484 - m. 3 oct. 496
Thrasamund, fils de Gento	3/10/496 - m. 7 juin 523
Hildiric, fils d'Huniric	7/ 6/523 - m. 15 juin 530
Geilimer, fils de Geilarith	15/ 6/530 - m. 15 sept. 533

V

EXARQUES D'AFRIQUE (1)

(Ch. Diehl, *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896, 597-599)

Gennade, entre 6 mai 585 (2) et 591-598- ?
Héraclius, ?-602-610- ? (meurt en 611 à Carthage).
Caesarius, vers 615 ? (identification hypothétique).
Nicétas, entre 619 et 629.
Pierre, 633.
Grégoire, juillet 645.

VI

EXARQUES DE RAVENNE

(H. Cohn, *Die Stellung des byz. Staathalter in Ober-und Mittelitalien* (540-751)
Berlin, 1889, p. 107, avec commentaires et références, p. 108)

Narsès	552 - 568
Baduarius	575 - 577
Smaragdus (1°)	585 - 589
Julianus	589
Romanus	589 - 596
Callinicius	596 - 603
Smaragdus (2°)	603 - après 608
Johannès I	? - 616
Éleuthère	616 - 619
Gregorius I	619 - 625
Isaac	625 - 643
Théodore I Calliopa (1°)	643 - c. 645
Platon	Vers 645
Olympius	649 - 653
Théodore I Calliopa (2°)	653 - ?
Gregorius II	? - 1 mars 666 ?
Théodore II, au plus tard depuis	678 - 687
Johannès II	687 - ?
Theophylactus	701 - 705 *(sic)*
Johannès III	700 *(sic)* - 710
Eutychius (1°), peut-être	710 - 713
Scholasticius	713 - ?
Paul	723 - 726
Eutychius (2°)	727 - 751

Étienne et Anastase connus seulement par leur sceau

Les Lombards occupent Ravenne : 752-756
Pépin prend Ravenne et en fait don au Saint-Siège : 756

---

(1) Nous désignons de ce nom, selon l'usage, les gouverneurs généraux de l'Afrique byzantine depuis l'empereur Maurice bien que, seul, le premier d'entre eux, Gennade, porte ce titre dans les sources. Il n'est pas douteux que ses successeurs aient eu les mêmes pouvoirs et attributions.

(2) Dans une inscription de Sila du 6 mai 585, sur laquelle M. Chr. Courtois a bien voulu attirer mon attention, Gennade n'est encore que *magister militum*.

VII

ROIS D'ITALIE APRÈS CHARLEMAGNE

(Mas-Latrie, *Trésor de Chronologie*, Paris, 1889, col. 1702
Gina Fasoli, *I re d'Italia (888-962)*, Florence, 1949 (Biblioteca storica Sansoni, Nuova Serie, vol. XV)

Pépin, fils de Charlemagne	13 avr. 781 -	m. 8 juill. 810
Bernard, fils de Pépin	813 -	17 avr. 818
Lothaire I, fils de Louis le Débonnaire	820 -	844
Louis II, fils de Lothaire I	844 -	m. 26 août 876
Charles II le Chauve	janv. 876 -	m. 6 oct. 877
Carloman	877 -	879
		m. 29 sept. 880
Charles III, le Gros, fils de Louis le Germanique, couronné	6 janv. 880	
empereur	881 -	m. 13 janv. 888
Bérenger I	6 janv. 888 -	févr. 889
Guy de Spolète	16 févr. 889 -	m. 15 oct. 894
Lambert, fils du précédent, associé	30 août 892	
succède et est supplanté par Arnulf en 896, reprend possession en	896 -	m. 15 oct. 898
Arnulf	897 -	m. 899
Bérenger I	898 -	oct. 900
Louis de Provence, élu	5 oct. 900	
couronné	22 févr. 901	
Bérenger I	été 902 -	été 902
empereur	915 -	m. 7 avr. 924
défait par son compétiteur Rodolphe II de Bourgogne le	17 juill. 923	
Rodolphe II, de Bourgogne	923 -	926
Hugues d'Arles	juin 926 -	m. 10 avr. 947
Lothaire II, fils de Hugues	947 -	m. 22 nov. 950
Bérenger II, couronné	15 déc. 950 -	sept. 951
Otton I	23 sept. 951 -	962
empereur	962 -	m. 7 mai 973

Après Otton I, le royaume d'Italie reste aux empereurs, qui toutefois ne prennent qu'assez rarement la couronne. Cependant, à l'avènement de Henri II, se présente : Arduin d'Ivrée, couronné le 5 février 1002, renonce en sept. 1014-m. 14 déc. 1014.

VIII

PRINCES LOMBARDS DE BÉNÉVENT ET DE CAPOUE

(J. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, Paris, 1904 ; R. Poupardin, *Etude sur les institutions politiques des principautés lombardes de l'Italie méridionale*, Paris, 1907 ; Id., Etude sur la diplomatique des princes lombards de Bénévent, Capoue et Salerne, *Mél. Rome*, 21, 1901, 117-180 ; K. Voigt, *Beiträge zur Diplomatik der langobardischen Fürsten*, Göttingen, 1902 ; O. Bertolini, Annales Beneventani (étude et édition), *Bullettino dell' Istituto storico italiano*, 42, 1923 ; G. Pochettino, *I Longobardi nell' Italia meridionale 570-1080*, Napoli, 1930 ; C. G. Mor, *L'età feudale*, Milano, 1952)

A) BÉNÉVENT

DUCS

Zotton	570 - ?
Arichis I	591 - 641
Aion	641 - 642

Rodoald	642 - 647
Grimoald I	647 - 662
(date à laquelle il devient roi des Lombards).	
Romoald I	662 - 687
(associé : Grimoald II, 684).	
Grimoald II	687 - 689
Gisulf I	689 - 706
Romoald II	706 - 731
Gisulf II (fils de Romuald II)	731
Andelais ou Audelachis	731
Grégoire	732 - avant mars 738
Godescalc	738 - 742
Gisulf III	742 - 751
Liutprand	751 - 758
(régente : sa mère Scauniperga, 751-755).	
Arichis II	759 - 774
(prend le titre de prince en 774).	

PRINCES

Arichis I (II) (1)		774 - 26 août 787, régence d'Adelberga
Grimoald I (III)	mai	788 - nov./déc. 806
Grimoald II (IV)	nov./déc.	806 - juill. 817
Sicon	oct.	817 - sept. 832
Sicard	oct.	832 - juill./août 839
Radelchis I	août	839 - mai/juin 851
Radelgaire	mai/juin	851 - 853
Adelchis	nov./déc.	853 - fin mai 878
Gaideris		878 - janv. 881
Radelchis II (1°)	janv.	881 - oct. 884
Aion		884 - oct. 890

Interrègne et occupation par les Byzantins

Guy de Spolète	août	895 - 897
Guaimar I, prince de Salerne		897
Pierre, évêque de Bénévent		897
Radelchis II (2°)	1 avril	897 - nov. 899

De 899 à 981, cf. Princes de Capoue-Bénévent
Après la mort en 981 de Paldolf I « Tête de Fer », prince de Capoue-Bénévent
les Bénéventins chassent son fils Landolf IV et le remplacent par son cousin Paldolf
s'affranchissant ainsi de la tutelle de Capoue

Paldolf II		981 - août 1014
(avec une interruption, 1003-1005, étant chassé par les Bénéventins. Associé : Landolf V, son fils, en 897, puis Paldolf III, fils de Landolf V, en 1011).		
Landolf V		1014 - fin 1033
(associé, son fils Paldolf III).		
Paldolf III	fin	1033 - août 1051
(associé, son fils Landolf VI, août 1038).		
Léon IX, pape	avril	1051 - 12 mars 1054
Paldolf III	janv.	1055 - 1059
(en dépendance désormais du Saint-Siège). (Associés : Landolf VI et en août 1056 Pandolf IV, fils de Landolf VI.)		
Landolf VI		1059 - † 7 novembre 1077
(associé : Paldolf IV († 1074).		

En 1077, Bénévent passe sous la domination directe du Saint-Siège

---

(1) Certains auteurs donnent un quantième en plus en comptant les ducs du même nom, d'autres comptent à partir des princes.

B) COMTES DE CAPOUE

Capoue, rattachée à Salerne par le traité de 849 entre Salerne et Bénévent parvint à s'en affranchir vers 861

Landolf	817 - 843
Landon I	843 - 861
Pandon	861 - 862
Landon II	862
Pandonolf (1°)	862
L'évêque Landolf	862 - † févr. ou mars 879
Pandonolf (2°)	879 - 882
Landon III	882 - 887
Agenolf I, comte de Capoue (prince de Capoue et Bénévent en 899).	887 - 899

C) PRINCES DE CAPOUE-BÉNÉVENT

Atenolf I, 899-avril 910. Associé : son fils Landolf I, janv. 901 (Bertolini) ; 900 (Mor).
Landolf I, 910-4 oct. 943. Associés : son frère Atenolf II, 910 († 10 déc. 940) ; ses fils Atenolf III, 12 janv. 936 et Landolf II, janv. 943.
Atenolf III, 943, chassé par son frère.
Landolf II, 943-† 26 mai 961. Associé : son fils Paldolf I Tête de Fer, 943 (fin 944 : Pochettino).
Paldolf I Tête de Fer, 961-981 (avant 16 mai). Associés : son frère Landolf III, 961 († après 7 oct. 969 : K. Voigt) ; son fils Landolf IV (III) (1), avant 18 déc. 969.
Landolf IV (III), 981.

Bénévent s'affranchit de la tutelle de Capoue : 981

D) PRINCES DE CAPOUE

Landolf IV (III), 981-983.
Landenolf, autre fils de Paldolf I, 983-993.
Laidolf, frère du précédent, 993-999.
Ademar, imposé par Otton III, 999-1000 (4 mois).
Landolf V (IV), frère de Paldolf II, prince de Bénévent, 1000-juill. 1007.
Paldolf II, fils de Landolf V (IV), juill. 1007 (Mor : 1008)-1022.
Paldolf III (II de Bénévent), conjointement. Oncle et tuteur de Paldolf II, il exerce le pouvoir effectif, 1007 ou 1008-1014.
Paldolf IV (III) (1°), fils du précédent. Co-régent de Paldolf II, il exerce le pouvoir effectif, 1016-1022. Associé : Paldolf V (IV), son fils, 1020.
Paldolf VI (V) de Teano, imposé par Henri II, 1022-1026.
Paldolf IV (III) (2°), 1026-1038. Associés : Paldolf V (IV), puis en 1038, Landolf VI (V), fils de Paldolf V (IV).
Guaimar V (IV), prince de Salerne, établi par Conrad III, 1038-1047.
Paldolf IV (III) (3°), rétabli par Henri III, 1047-mars 1050. Associés : Paldolf V (IV) et Landolf VI (V).
Paldolf V (IV), 1050-1057. Associé : Landolf VI.
Landolf VI (V), 1057-juin 1058.

Capoue est prise par les Normands. Voir la suite des princes, p. 424

---

(1) Appelé Landolf III par certains qui ne comptent pas dans la série le frère de Paldolf I, Landolf III, qui n'a jamais été qu'associé.

IX

PRINCES LOMBARDS DE SALERNE

(M. Schipa, Storia del principato di Salerno, *Archivio storico per le provincie napoletane*, 12, 1887 ; K. Voigt, *Beiträge zur Diplomatik der langobardischen Fürsten*, Göttingen, 1902 ; J. Gay, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, Paris, 1904 ; R. Poupardin, *Étude sur les institutions politiques des principautés lombardes de l'Italie méridionale*, Paris, 1907 ; A. Hofmeister, Zur Geschichte Amalfis in der byzantinischen Zeit, *BNJ*, I, 1920 (pour le règne de Manso) ; C. G. Mor, *L'età feudale*, Milano, 1952)

En décembre 839, Salerne se sépare de Bénévent

Sikénolf ou Siconolf, frère de Sicard (prince de Bénévent). (prend le titre de prince en 847).		839 - déc.	849
Sicon, avec Pierre son parrain comme régent		849 - déc.	853
Pierre et Adémar son fils		853 - 856	
Adémar seul		856 - août	861
Guaifer		861 - août	880
Associé : Guaimar son fils		877	
Guaimar I	août	880 - févr. ou mars	901
Associé : Guaimar II, son fils		893	
Guaimar II		901 - juin	946
Associés : ses fils : Guaimar III, en 916, mort ? et Gisulf I	mai	933	
Gisulf I (1°)	juin	946 - été	973
Landolf I et Landolf II, comtes de Conza, usurpateurs	été	973 - mai/juin	
Gisulf I (2°), rétabli par Paldolf I Tête de Fer, comte de Capoue	mai/juin	974 - m. nov./déc.	977
Associés : Paldolf I et, vers milieu 877, Paldolf II, son fils			
Paldolf I	nov./déc.	977 - mars	981
Paldolf II	mars	981 - automne	981
Manso I, duc d'Amalfi	automne	981 - nov.	983

Le titre de prince de Salerne n'apparaît pas encore dans un diplôme du 1er décembre 981 mais pour la première fois dans un diplôme de mars 982
Associé : Jean I, son fils

Jean II Lambert	nov.	983 - sept.	999
Associés : ses fils Guy, en 983 (mort en avril 988) et Guaimar IV (III) (1), en 988.			
Guaimar IV (III)		999 - mars	1027
Associés : ses fils Jean III, oct. 1015 et Guaimar V (IV), sept. 1018.			
Guaimar V (IV)	avril	1027 - 2/3 juin	1052 (assassiné)
Associés : Gaiteldrime, 1027, et ses fils Jean IV, sept. 1037 († 1042) et Gisulf II, mars 1042.			
Paldolf III, beau-père de Guaimar V	3 juin	- 10 juin	1052
Gisulf II	11 juin	1052 - vers 5 juin	1077

A partir de 1077, voir *Normands d'Italie et de Sicile*

(1) Appelé Guaimar III par certains qui ne comptent pas dans la liste le fils de Guaimar II, de même nom.

X

PRÉFETS ET DUCS D'AMALFI

(R. Filangieri di Candida, *Codice diplomatico Amalfitano*, t. I, Napoli 1917 ; t. II, Trani, 1951. A. Hofmeister, Zur Geschichte Amalfis in der Byzantinischen Zeit, *BNJ*, *I*, 1920, 94-127)

Amalfi, dépendance du duché de Naples, est conquise par le prince de Bénévent en 836. Elle se libère en 839 et se constitue en Etat autonome avec ses préfets, annuels d'abord, puis à vie, avant de passer au régime monarchique héréditaire. Elle retourne sous la domination de Byzance vers la fin du IX^{e} siècle.

PRÉFETS (PREFECTURII)

PRÉFETS ANNUELS : peu connus et incertains

PRÉFETS A VIE

Marin	859 - 873
Associé : Pulchari, son fils.	
Pulchari	874 - 883
Sergius de Leonato (Sergius de Deodatu : Hofmeister).	
Sergius de Turcio	884 - 889
Manso	890
Marin	890 - 896

PRÉFETS ET JUGES HÉRÉDITAIRES

Manso Fusilis, préfet et spatharocandidat	896 - 900
avec son fils Mastalus	900 - 914
Mastalus, juge et patrice impérial	914 - ?
avec son fils Léon, protospathaire	? - 922 - ?
seul	? - 931 - 939
avec son fils Jean, juge et patrice impérial	939 - 947
seul	947 - 950
avec son petit-fils Mastalus II	950 - 958
Mastalus II	952 - 958
Prit en 957 le titre de duc (Hofmeister)	

DUCS

a) DYNASTIE AMALFITAINE

Sergius I (petit-fils du comte Sergius Muscus), patrice impérial et duc, avec son fils Manso I	958 - 966
Manso I (1°), patrice impérial, 976	966 - 976
avec son fils Jean I	976 - 984
prince de Salerne	981 - 983 (nov.)
Adelferius, frère de Manso I, usurpateur, avec son fils Sergius II	984 - 986 (entre mars et juillet)
Manso I (2°), avec son fils Jean I	986 - 1002
avec son fils Jean et ses neveux Adelferius, Adenarius et Léon	? - 988 - ?
avec son fils Jean et son petit-fils Sergius III	1002 - 1004
Jean I avec son fils Sergius III	1004 - 1007

Sergius III	1007 - 1014
avec son fils Jean II	1014 - 1028
Jean II (1°), patrice impérial	1028 - 1030
avec son fils Sergius IV	1030 - 1034
Manso II (1°) avec sa mère Marie, patricienne, régente	1034 - fin 1037
Marie, avec son fils Jean II et son petit-fils Sergius IV	1037 - 1039

b) Lombards de Salerne

Guaimar V (IV) de Salerne	avril 1039 - 1042

c) Dynastie amalfitaine de nouveau

(sous la suzeraineté de Salerne jusqu'à la mort de Guaimar V (IV), 1052)

Manso II (2°), avec sa mère Marie	1043 - 1047
avec son fils Guaimar	1047 - 1052
Jean II (2°), avec son fils Sergius IV	1052 - 1069
Sergius IV, avec son fils Jean III	1069 - 1073

d) Amalfi passe aux Normands de Pouille

En 1096, insurrection contre les Normands ; duc national Marin sébaste	1096 - 1100

De nouveau les Normands

XI

DUCS DE NAPLES

(B. Capasso, *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia...*, II, 2 : Società Napoletana di Storia patria, Monumenti Storici, Ser. II*a*, Documenti, t. II, parte II*a*, Napoli, 1892, 257-258. M. Schipa, Il ducato di Napoli, *Arch. storico delle Provincie Napoletane*, 17 (1892), 18 (1893), 19 (1894). F. Nicolini, art. Napoli, *Enciclopedia italiana*, t. 24 (1934), 233-242)

Basile	Indict. 4	(661/662)	5 ans
Théophylacte I	6	(666/667)	4
Cosmas	4	(670/671)	2
André I	1	(672/673)	5
Césarius I	6	(677/678)	7
Etienne I	12	(684/685)	3
Bonellus	1	(687/688)	9
Théodose	9	(695/696)	10
Césarius II	4	(705/706)	6
Jean I	9	(710/711)	8
Théodore, consul et duc	2	(718/719)	11
Georges I, consul, spathaire impérial et duc	13	(729/730)	10
Grégoire I	5	(739/740)	15 ans et 15 jours
Etienne II	8	(754/755)	12
Grégoire II	5	(766/767)	27 ans et 6 mois
Etienne (1)	2	(793/794)	6 mois
Théophylacte II	3	(794/795)	6 ans et 6 mois

---

(1) N'a pas de rang d'ordre chez les auteurs.

Antimus, consul et duc	9 (800/801) 17 ans et 3 mois
Non ducs (après une sédition) : Théoctiste, magister militum ; Théodore, protospathaire	11 (817/818) 3 ans et 1 mois
Etienne III	14 (820/821) 10 ans et 10 mois, tué 16 mai 832
Bonus, consul et duc	10 (831/832) 2 ans. Finit sept. 834 (Schipa)
Léon	12 (833/834) 7 ans
André II	13 (834/835) 5 ans et 5 mois
Contardus	3 (839/840) 15 jours
Sergius I	3 (839/840) 25 ans et 3 mois
Grégoire III, collègue de Sergius 850	12 (863/864) 5 ans et 7 mois
Sergius III, collègue de Grégoire III	3 (869/870) 7 ans et 6 mois
Athanase, évêque et duc (Athanase II, évêque de Naples)	11 (877/878) 20 ans, 3 mois, 29 jours, meurt entre mars et avril 898
Grégoire IV	1 (897/898) 16 ans, 10 mois, 10 jours
Jean II	3 (914/915) 4 ans, 7 mois, 12 jours
Marin I	7 (918/919) 8 ans, 9 mois, 15 jours
Jean III, anthypatos impérial et patrice	1 (927/928) 42 ans environ
Marin II	Indict. 968 - 976
Sergius III	977 - 998
Jean IV	999 - 1003 ou 1004
Sergius IV (1°)	1003 ou 1004 - 1027
Paldolf IV (III), prince de Salerne	1027 - fin 1029 ou début 1030
Sergius IV (2°)	fin 1029 ou début 1030 - fin 1033 ou début 1034 (se retire au couvent S. Salvatore)
Jean V	fin 1033 ou début 1034 - 1050 - avant avril 1053
Sergius V	avant avril 1053 - 1090. Associé : son neveu Sergius VI, entre 1067 et 1075
Sergius VI, protosébaste impérial entre 1090 et 1093	1090 - 1100 - avant 1107. Associé : Jean VI
Jean VI	avant 1107 - 1120 - ?
Sergius VII	? - 1123 - 1137 (fin octobre)

Naples passe aux Normands

XII

NORMANDS D'ITALIE ET DE SICILE

(F. Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, Paris, 1907)

1. COMTES D'AVERSA ET PRINCES DE CAPOUE

Rainolf I, premier comte d'Aversa, vers 1030, duc de Gaète	- m. juin 1045 ?
Asclettin, neveu du précédent	m. fin 1045
Raoul (non Normand), imposé par Guaimar de Salerne, chassé	1046
Rainolf II, Trincanocte, cousin d'Asclettin	1046 - m. vers 1047
Hermann, fils du précédent	vers 1047 - m. vers 1049
Guillaume de Bellebouche, régent.	
Richard I, frère d'Asclettin, d'abord régent, puis comte d'Aversa	vers 1049
premier prince de Capoue	juin 1058
duc de Gaète	avril-juin 1063 - m. 5 avr. 1078

Jourdain I, fils de Richard I, prince de Capoue, associé à son père en	juin 1058	
règne seul	avr. 1078	m. 20 nov. 1090
Richard II, fils du précédent, associé à son père en	sept. 1080	
règne seul	nov. 1090	m. janv. 1106
Robert I, frère du précédent, mentionné en avril 1106 comme procurateur du principat de Capoue, prince de Capoue	avr. 1107	m. 3 juin 1120
Richard III, associé à son père Robert I	27 mai 1120	m. 5 juin 1120
Jourdain II, frère de Robert I	juin 1120	m. 19 déc. 1127
Robert II de Sorrente, fils de Jourdain II	1127	vers 1160

2. COMTES ET DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE

Guillaume I, Bras de Fer, fils de Tancrède de Hauteville, comte de Pouille	1043	m. fin 1045 ou début 1046
Dreux (Drogon), autre fils de Tancrède, comte, puis duc de Pouille	1046	m. 10 août 1051
Onfroi, autre fils de Tancrède	août 1051	m. 1057
Robert Guiscard, autre fils de Tancrède, duc de Pouille et de Calabre	1057	m. 17 juill. 1085
Roger Borsa, fils de Robert	17 juill. 1085	m. 22 févr. 1111
Guillaume II, fils de Roger	févr. 1111	m. 20 juill. 1127

Le duché passe aux rois de Sicile

3. ROIS DE SICILE

Roger I, frère de Robert Guiscard, commence la conquête de la Sicile en 1061 ; après la prise de Palerme, 1072, il prend le titre de comte		m. juill. 1101
Roger II, comte de Sicile	1101	1127
régence de sa mère Adélaïde	1101	1113
duc de Pouille et de Calabre	1127	
premier roi de Sicile	25 févr. 1130	m. 26 févr. 1154
Guillaume I, fils de Roger II, associé et sacré le	8 avr. 1151	
succède	26 févr. 1154	m. 7 mai 1166
Guillaume II, fils de Guillaume I	7 mai 1166	m. 16 nov. 1189
régence de Marguerite de Navarre	1166	1171
Tancrède, fils naturel de Roger duc de Pouille		
comte de Lecce	1149	
roi de Sicile	janv. 1190	m. 20 févr. 1194
s'associe son fils Roger	juill. ou août 1192	
Guillaume III, autre fils de Tancrède	20 févr. 1194	m. vers 1198
régence de la reine Sibille	1194	nov. 1194

XIII

SUCCESSEURS DES ROIS NORMANDS DE SICILE

(E. JORDAN, *L'Allemagne et l'Italie aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1939 ;
E. G. LÉONARD, *Les Angevins de Naples*, Paris, 1954)

LES HOHENSTAUFEN

Henri I de H. (Henri VI d'Allemagne, empereur, 14 avril 1191), couronné roi de Sicile à Palerme le	25 déc. 1194	m. 28 sept. 1197
Frédéric I (Frédéric II d'Allemagne, empereur 22 novembre 1220), couronné à Palerme le	17 mai 1198	m. 13 déc. 1250

Conrad I (Conrad IV, fils du précédent, empereur), roi de Sicile	13 déc. 1250 - m. 21 mai 1254
Conrad II, dit Conradin, fils du précédent	21 mai 1254 - août 1258
Manfred, fils naturel de Frédéric I, prince de Tarente, 1240, roi de Sicile	août 1258 - m. 26 févr. 1266

Le titre de roi de Sicile passe à la Maison d'Anjou, branche de Naples, en la personne de Charles I, 6 janvier 1266, mais, en 1282, le 4 septembre, Pierre III d'Aragon est proclamé roi de Sicile à Palerme.

ROIS ARAGONAIS DE L'ILE DE SICILE

Pierre I (Pierre III d'Aragon), roi de Sicile	4 sept. 1282 - m. 10 nov. 1285
Jacques (Jacques II d'Aragon), son fils	10 nov. 1285 - m. 5 nov. 1327
renonce	janv. 1296
Frédéric II, d'Aragon, fils du précédent	15 janv. 1296 - m. 25 juin 1337
Pierre II, fils du précédent, associé à son père le 19 avril 1321, lui succède le	25 juin 1337 - m. 15 août 1342
Louis, fils du précédent	15 sept. 1342 - m. 16 oct. 1355
Frédéric III, frère du précédent	oct. ou nov. 1355 - m. 27 juill. 1377
Marie, fille de Frédéric III	27 juill. 1377 - m. 25 mai 1402
Martin le Jeune, mari de Marie, couronné en	1392
seul	25 mai 1402 - m. 25 juill. 1409
Martin le Vieux, père de Martin I	25 juill. 1409 - m. 31 mai 1410
Vicariat de Blanche, fille de Charles III de Navarre, veuve de Martin I	31 mai 1410 - m. 30 juin 1412
Ferdinand I, fils de Jean de Castille, élu	30 juin 1412
prend le pouvoir	28 juill. 1412 - m. 2 avr. 1416
Alphonse I le Magnifique	2 avr. 1416 - m. 27 juill. 1458

La Sicile est gouvernée ensuite par des vice-rois

XIV

ROIS DE SICILE ET DE NAPLES

(E. G. Léonard, *Les Angevins de Naples*, Paris, 1954)

PREMIÈRE MAISON D'ANJOU

BRANCHE DE NAPLES

Charles I d'Anjou, couronné roi de Sicile à Rome	6 janv. 1266 - m. 7 janv. 1285
Charles II, fils du précédent, couronné à Rieti	29 mai 1289 - m. 5 mai 1309
Robert, fils du précédent	6 mai 1309 - m. 20 janv. 1343

Dislocation de la Maison de Naples

Jeanne I, petite-fille de Robert, femme d'André de Hongrie (assassiné dans la nuit du 18 au 19 septembre 1345); elle meurt également assassinée le 27 juillet 1382	1343 - m. 27 juill. 1382

BRANCHE DE HONGRIE

Louis, fils de Carobert d'Anjou-Hongrie, roi de Hongrie	1342
roi de Pologne	1370
usurpateur du royaume de Naples	janv. 1348 - juin 1348
retour de Jeanne à Naples avec Louis de Tarente, second mari de Jeanne	17 août 1348

BRANCHE DE TARENTE

Louis de Tarente, petit-fils de Charles II, second mari de Jeanne I, roi de Sicile, couronné le	27 mai 1352 - m.	24 mai 1362
Gouvernement personnel de Jeanne I	1362 - 1374	
Jacques III de Majorque, troisième mari de Jeanne I	14 déc. 1362 - m.	févr. 1375
Othon de Brunswick, quatrième mari de Jeanne I	25 mars 1376 - m.	après avril 1392

BRANCHE DE DURAS

Charles III de Duras, arrière-petit-fils de Charles II, roi de Sicile, couronné le	2 juin 1381	
prend possession de Naples le	16 juill. 1381 - m.	24 févr. 1386

SECONDE MAISON D'ANJOU OU VALOIS-PROVENCE

Louis I, duc d'Anjou, puis roi de Sicile, compétiteur de Charles III de Duras, prit le titre de roi de Sicile	30 août 1383 - m.	20 sept. 1384
Louis II, fils du précédent, roi de Sicile	1384 - m.	29 avr. 1417

BRANCHE DE DURAS

Ladislas, fils de Charles III de Duras, en compétition avec Louis II de Valois-Provence, fait son entrée à Naples le	10 juill. 1399 - m.	6 août 1414
Jeanne II, sœur du précédent, reine de Sicile	août 1414	
couronnée le	28 oct. 1419 - m.	2 févr. 1435

LES VALOIS-PROVENCE

Louis III, fils de Louis II, roi de Sicile, en compétition avec Jeanne II à la mort de son père, relève ses droits	avr. 1417 - m.	15 nov. 1434
René d'Anjou, frère du précédent, roi nominal	nov. 1434 - m.	10 juill. 1480

XV

LES DOGES DE VENISE

(H. Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*, 3 vol., Gotha, 1905-1920-1934
Liste corrigée et complétée par F. Thiriet)

Paoliccio ?	697 -	717
Marcello ?	717 -	726
Orso	726 -	737

Maîtres de la milice nommés par l'empereur de Constantinople

Dominicus Leo	737	
Felix Cornicula	738	
Deusdedit	739	
Jubianus Ypatus	740	
Johannes Fabricius	741	

Diodato Ipato	742 -	755
Galla Gaulo	755 -	756
Domenico Monegario	756 -	764
Maurizio et Giovanni Galbaio	764 -	804
Obelerio et Beato	804 -	811
Angelo Partecipazio	811 -	827
Gustiniano Partecipazio	827 -	829
Giovanni Partecipazio (I)	829 -	836
Pietro Tradonico	836 - 15 mars	864

Orso Participazio (I)	864	-	881
Giovanni Partecipazio (II)	881	-	887
Pietro Candiano (I)	887		
Pietro (Tribuno) Trasdomenico	888	-	912
Orso Partecipazio (II) Paureta	912	-	932
Pietro Candiano (II)	932	-	939
Pietro Badoer	939	-	942
Pietro Candiano (III)	942	-	959
Pietro Candiano (IV)	959	-	976
Pietro Orseolo (I)	12 août 976	-	1 sept. 978
Vitale Candiano	978	-	979
Tribuno Memmo	979	-	991
Pietro Orseolo (II)	991	-	1008
Ottone Orseolo	1008	-	1026
Pietro Centranico	1026	-	1032
Domenico Orseolo	1032		
Domenico Flabianico	1032	-	1042
Domenico Contarini	1043	-	1070
Domenico Silvo	1070	-	1084
Vitale Falier	1084	-	1096
Vitale Michiele (I)	1096	-	1102
Ordelaffo Falier	1102	-	1118
Domenico Michiele	1118	-	1129
Pietro Polani	1130	-	1148
Domenico Morosini	1148	-	1156
Vitale Michiele (II)	1156	-	28 mai 1172
Sebastiano Ziani	29 sept. 1172	-	13 avril 1178
Orio Malipiero	17 avril 1178	-	14 juin 1192
Enrico Dandolo	21 juin 1192	-	14 juin 1205
Pietro Ziani	5 août 1205	-	mars 1229
Jacopo Tiepolo	6 mars 1229	-	7 juin 1249
Marino Morosini	13 juin 1249	-	1 janv. 1253
Ranieri Zeno	25 janv. 1253	-	7 juill. 1268
Lorenzo Tiepolo	15 juill. 1268	-	15 août 1275
Jacopo Contarini	6 sept. 1275	-	6 mars 1280
Giovanni Dandolo	25 mars 1280	-	2 nov. 1289
Pietro Gradenigo	25 nov. 1289	-	13 août 1311
Marino Zorzi	23 août 1311	-	3 juill. 1312
Giovanni Soranzo	13 juill. 1312	-	31 déc. 1328
Francesco Dandolo	4 janv. 1329	-	31 oct. 1339
Bartolomeo Gradenigo	7 nov. 1339	-	28 déc. 1342
Andrea Dandolo	4 janv. 1343	-	7 sept. 1354
Marino Falier	11 sept. 1354	-	17 avr. 1355
Giovanni Gradenigo	21 avr. 1355	-	8 août 1356
Giovanni Dolfin	13 août 1356	-	12 juill. 1361
Lorenzo Celsi	16 juill. 1361	-	18 juill. 1365
Marco Corner	21 juill. 1365	-	13 janv. 1368
Andrea Contarini	20 janv. 1368	-	5 juin 1382
Michele Morosini	10 juin 1382	-	15 oct. 1382
Antonio Venier	21 oct. 1382	-	23 nov. 1400
Michele Steno	1 déc. 1400	-	25 déc. 1413
Tommaso Mocenigo	7 janv. 1414	-	4 avr. 1423
Francesco Foscari	15 avr. 1423	-	23 oct. 1457
Pasquale Malipiero	30 oct. 1457	-	5 mai 1462
Cristoforo Moro	12 mai 1462	-	9 nov. 1471
Nicolò Tron	23 nov. 1471	-	28 juill. 1473
Nicolò Marcello	13 août 1473	-	1 déc. 1474
Pietro Mocenigo	14 déc. 1474	-	23 févr. 1476
Andrea Vendramin	5 mars 1476	-	6 mai 1478
Giovanni Mocenigo	18 mai 1478	-	4 nov. 1485
Marco Barbarigo	19 nov. 1485	-	14 août 1486
Agostino Barbarigo	30 août 1486	-	20 sept. 1501
Leonardo Loredan	2 nov. 1501	-	22 juin 1521

VI

LISTES HISTORIQUES

(suite)

F) LISTES ECCLÉSIASTIQUES

I. — Les Papes.
II. — Patriarches de Constantinople.
III. — Patriarches latins de Constantinople.
IV. — Patriarches d'Alexandrie.
V. — Patriarches d'Antioche.
VI. — Patriarches de Jérusalem.
VII. — Patriarches latins de Jérusalem.
VIII. — Conciles principaux intéressant l'histoire byzantine.

I

LES PAPES

(Liste de l'*Annuario Pontificio*, 1954, Città del Vaticano, par A. Mercati ; L. Duchesne, *Le Liber Pontificalis*, Paris, 1886, 1892 : pour les huit premiers siècles)

N. B. : *Lorsque l'avènement est marqué par deux dates, la première désigne l'élection, la seconde la consécration.*

S. Caius ou Gaius	17 décembre 283-22 avril 296
S. Marcellin	30 juin 296-25 octobre 304
S. Marcel I	27 mai ou 26 juin 308-16 janvier 309
S. Eusèbe	18 avril 309 ou 310-17 août 309 ou 310
S. Miltiade ou Melchiade	2 juillet 311-11 janvier 314
S. Silvestre I	31 janvier 314-31 décembre 335
S. Marc	18 janvier 336-7 octobre 336
S. Jules	6 février 337-12 avril 352
Libère	17 mai 352-24 septembre 366
(Félix II	... 355-22 novembre 365) (1)
S. Damase I	1er octobre 366-11 décembre 384
(Ursin	366-367)
S. Sirice	15 ou 22 ou 29 décembre 384-26 novembre 399
S. Anastase I	27 novembre 399-19 décembre 401
S. Innocent I	22 décembre 401-12 mars 417
S. Zosime	18 mars 417-26 décembre 418
S. Boniface I	28 ou 29 décembre 418-4 septembre 422
(Eulalius	27 ou 29 décembre 418-419)
S. Célestin I	10 septembre 422-27 juillet 432
S. Sixte III	31 juillet 432-19 août 440
S. Léon I, le Grand	29 septembre 440-10 novembre 461
S. Hilaire	19 novembre 461-29 février 468
S. Simplice	3 mars 468-10 mars 483
S. Félix III (II)	13 mars 483-1er mars 492
S. Gélase I	1er mars 492-21 novembre 496
Anastase II	24 novembre 496-19 novembre 498
S. Symmaque	22 novembre 498-19 juillet 514
(Laurent	498, 501-505)
S. Hormisdas	20 juillet 514-6 août 523
S. Jean I	13 août 523-18 mai 526
S. Félix IV (III)	12 juillet 526-22 septembre 530
Boniface II	22 septembre 530-17 octobre 532
(Dioscore	22 septembre 530-14 octobre 530)
Jean II	2 janvier 533-8 mai 535
S. Agapet I	13 mai 535-22 avril 536
S. Silvère	1er ou 8 juin 536-11 novembre 537
Vigile	29 mars 537-7 juin 555
Pélage I	16 avril 556-4 mars 561
Jean III	17 juillet 561-13 juillet 574

---

(1) Ce personnage est un martyr romain que l'on a pris ensuite pour un pape et qui est entré par erreur dans la série. Pour les papes suivants du nom de Félix, on a mis entre parenthèses leur véritable rang historique.

Benoît I	2 juin 575-30 juillet 579
Pélage II	26 novembre 579-7 février 590
S. Grégoire I, le Grand	3 septembre 590-12 mars 604
Sabinien	13 septembre 604-22 février 606
Boniface III	19 février 607-12 novembre 607
S. Boniface IV	25 août 608-8 mai 615
S. Deusdedit ou Adéodat I	19 octobre 615-8 novembre 618
Boniface V	23 décembre 619-25 octobre 625
Honorius I	27 octobre 625-12 octobre 638
Séverin	28 mai 640-2 août 640
Jean IV	24 décembre 640-12 octobre 642
Théodore I	24 novembre 642-14 mai 649
S. Martin I	... juillet 649-16 septembre 655
S. Eugène I	10 août 654-2 juin 657
S. Vitalien	30 juillet 657-27 janvier 672
Adéodat II	11 avril 672-17 juin 676
Donus	2 novembre 676-11 avril 678
S. Agathon	27 juin 678-10 janvier 681
S. Léon II	17 août 682-3 juillet 683
S. Benoît II	26 juin 684-8 mai 685
Jean V	23 juillet 685-2 août 686
Conon	21 octobre 686-21 septembre 687
(Théodore	... 687)
(Pascal	... 687)
S. Sergius I	15 décembre 687-8 septembre 701
Jean VI	30 octobre 701-11 janvier 705
Jean VII	1er mars 705-18 octobre 707
Sisinnius	15 janvier 708-4 février 708
Constantin	25 mars 708-9 avril 715
S. Grégoire II	19 mai 715-11 février 731
S. Grégoire III	18 mars 731-... novembre 741
S. Zacharie	10 décembre 741-22 mars 752
(Etienne II	23 mars 752-25 mars 752)
Etienne III (II)	26 mars 752-26 avril 757
S. Paul I	... avril-29 mai 757-28 juin 767
(Constantin	28 juin, 5 juillet 767-769)
(Philippe	31 juillet 768)
Etienne IV	1er, 7 août 768-24 janvier 772
Adrien I	1er, 9 février 772-25 décembre 795
S. Léon III	26, 27 décembre 795-12 juin 816
Etienne V	22 juin 816-24 janvier 817
S. Pascal I	25 janvier 817-11 février 824
Eugène II	... février-mai 824-... août 827
Valentin	... août 827-... septembre 827
Grégoire IV	... 827-... janvier 844
(Jean	... janvier 844)
Sergius II	... janvier 844-27 janvier 847
S. Léon IV	... janvier, 10 avril 847-17 juillet 855
Benoît III	... juillet, 29 septembre 855-17 avril 858
(Anastase	... août 855-... septembre 855, † c. 880)
S. Nicolas I	24 avril 858-13 novembre 867
Adrien II	14 décembre 867-14 décembre 872
Jean VIII	14 décembre 872-16 décembre 882
Marin I	16 décembre 882-15 mai 884
S. Adrien III	17 mai 884-... septembre 885
Etienne VI	... septembre 885-14 septembre 891
Formose	6 octobre 891-4 avril 896
Boniface VI	... avril 896-... avril 896
Etienne VII	... mai 896-... août 897
Romain	... août 897-... novembre 897
Théodore II	... décembre 897-... décembre 897
Jean IX	... janvier 898-... janvier 900
Benoît IV	... janvier-février 900-... juillet 903

Léon V	... juillet 903-... juillet 903
(Christophe	... juillet ou ... septembre 903-... janvier 904)
Sergius III	29 janvier 904-14 avril 911
Anastase III	... avril 911-... juin 913
Landon	... juillet 913-... février 914
Jean X	... mars 914-... mai 928
Léon VI	... mai 928-... décembre 928
Etienne VIII	... décembre 928-... février 931
Jean XI	... février-mars 931-... décembre 935
Léon VII	3 janvier 936-13 juillet 939
Etienne IX	14 juillet 939-... octobre 942
Marin II	30 octobre 942-... mai 946
Agapet II	10 mai 946-... décembre 955
Jean XII	16 décembre 955-14 mai 964
Léon VIII	4, 6 décembre 963-1^{er} mars 965
Benoît V	22 mai 964-4 juillet 966
Jean XIII	1^{er} octobre 965-6 septembre 972
Benoît VI	19 janvier 973-... juin 974
(Boniface VII	... juin-... juillet 974 ; puis ... août 984-... juillet 985)
Benoît VII	... octobre 974-10 juillet 983
Jean XIV	... décembre 983-20 août 984
Jean XV	... août 985-... mars 996
Grégoire V	3 mai 996-18 février 999
(Jean XVI	... avril 997-... février 998)
Silvestre II	2 avril 999-12 mai 1003
Jean XVII	... juin 1003-... décembre 1003
Jean XVIII	... janvier 1004-... juillet 1009
Sergius IV	31 juillet 1009-12 mai 1012
Benoît VIII	18 mai 1012-9 avril 1024
(Grégoire	... 1012)
Jean XIX	... avril-mai 1024-... 1032
Benoît IX	... 1032-... 1044
Silvestre III	20 janvier 1045-10 mars 1045
Benoît IX (pour la seconde fois)	10 avril 1045-1^{er} mai 1045
Grégoire VI	5 mai 1045-20 décembre 1046
Clément II	24, 25 décembre 1046-9 octobre 1047
Benoît IX	(pour la troisième fois), 8 novembre 1047-17 juillet 1048
Damase II	17 juillet 1048-9 août 1048
S. Léon IX	12 février 1049-19 avril 1054
Victor II	16 avril 1055-28 juillet 1057
Etienne X	3 août 1057-29 mars 1058
(Benoît X	5 avril 1058-24 janvier 1059, † ... ?)
Nicolas II	24 janvier 1059-27 juillet 1061
Alexandre II	1^{er} octobre 1061-21 avril 1073
(Honorius II	28 octobre 1061-... 1072)
S. Grégoire VII	22 avril, 30 juin 1073-25 mai 1085
(Clément III	25 juin 1080, 24 mars 1084-8 septembre 1100)
B. Victor III	24 mai 1086-16 septembre 1087
B. Urbain II	12 mars 1088-29 juillet 1099
Pascal II	13, 14 août 1099-21 janvier 1118
(Théodoric	... 1100, † 1102)
(Albert	... 1102)
(Silvestre IV	18 novembre 1105-... 1111)
Gélase II	24 janvier, 10 mars 1118-28 janvier 1119
(Grégoire VIII	8 mars 1118-... 1121, † ... ?)
Calixte II	2, 9 février 1119-13 décembre 1124
Honorius II	15, 21 décembre 1124-13 février 1130
(Célestin II	... décembre 1124)
Innocent II, 14	23 février 1130-24 septembre 1143
(Anaclet II	14, 23 février 1130-25 janvier 1138)
(Victor IV	... mars 1138-29 mai 1138, † ... ?)
Célestin II	26 septembre, 3 octobre 1143-8 mars 1144

Lucius II	12 mars 1144-15 février 1145
B. Eugène III	15, 18 février 1145-8 juillet 1153
Anastase IV	12 juillet 1153-3 décembre 1154
Adrien IV	4, 5 décembre 1154-1er septembre 1159
Alexandre III	7, 20 septembre 1159-30 août 1181
(Victor IV	7 septembre, 4 octobre 1159-20 avril 1164)
(Pascal III	22, 26 avril 1164-20 septembre 1168)
(Calixte III	... septembre 1168-29 août 1178)
(Innocent III	29 septembre 1179-... 1180)
Lucius III	1, 6 septembre 1181-25 septembre 1185
Urbain III	25 novembre, 1er décembre 1185-20 octobre 1187
Grégoire VIII	21, 25 octobre 1187-17 décembre 1187
Clément III	19, 20 décembre 1187-... mars 1191
Célestin III	30 mars, 14 avril 1191-8 janvier 1198
Innocent III	8 janvier, 22 février 1198-16 juillet 1216
Honorius III	18, 24 juillet 1216-18 mars 1227
Grégoire IX	19, 21 mars 1227-22 août 1241
Célestin IV	25, 28 octobre 1241-10 novembre 1241
Innocent IV	25, 28 juin 1243-7 décembre 1254
Alexandre IV	12, 20 décembre 1254-25 mai 1261
Urbain IV	29 août, 4 septembre 1261-2 octobre 1264
Clément IV	5, 15 février 1265-29 novembre 1268
B. Grégoire X	1er septembre 1271, 27 mars 1272-10 janvier 1276
B. Innocent V	21 janvier, 22 février 1276-22 juin 1276
Adrien V	11 juillet 1276-18 août 1276
Jean XXI	8, 20 septembre 1276-20 mai 1277
Nicolas III	25 novembre, 26 décembre 1277-22 août 1280
Martin IV	22 février, 23 mars 1281-28 mars 1285
Honorius IV	2 avril, 20 mai 1285-3 avril 1287
Nicolas IV	22 février 1288-4 avril 1292
S. Célestin V	5 juillet, 29 août 1294-13 décembre 1294, † 19 mai 1296
Boniface VIII	24 décembre 1294, 23 janvier 1295-11 octobre 1303
B. Benoît XI	22, 27 octobre 1303-7 juillet 1304
Clément V	5 juin, 14 novembre 1305-20 avril 1314
Jean XXII	7 août, 5 septembre 1316-4 décembre 1334
(Nicolas V	12, 22 mai 1328-25 août 1330, † 16 octobre 1333.)
Benoît XII	20 décembre 1334, 8 janvier 1335-25 avril 1342
Clément VI	7, 19 mai 1342-6 décembre 1352
Innocent VI	18, 30 décembre 1352-12 septembre 1362
B. Urbain V	28 septembre, 6 novembre 1362-19 décembre 1370
Grégoire XI	30 décembre 1370, 5 janvier 1371-26 mars 1378
Urbain VI	8, 18 avril 1378-15 octobre 1389
Boniface IX	2, 9 novembre 1389-1er octobre 1404
Innocent VII	17 octobre, 11 novembre 1404-6 novembre 1406
Grégoire XII	30 novembre, 19 décembre 1406-4 juillet 1415
(Clément VII	20 septembre, 31 octobre 1378-16 septembre 1394)
(Benoît XIII	28 septembre, 11 octobre 1394-23 mai 1423)
(Alexandre V	26 juin, 7 juillet 1409-3 mai 1410)
(Jean XXIII	17, 25 mai 1410-29 mai 1415)
Martin V	11, 21 novembre 1417-20 février 1431
Eugène IV	3, 11 mars 1431-23 février 1447
(Félix V	5 novembre 1439, 24 juillet 1440-7 avril 1449.)
Nicolas V	6, 19 mars 1447-24 mars 1455
Calixte III	8, 20 avril 1455-6 août 1458
Pie II	19 août, 3 septembre 1458-15 août 1464
Paul II	30 août, 16 septembre 1464-26 juillet 1471
Sixte IV	9, 25 août 1471-12 août 1484
Innocent VIII	29 août, 12 septembre 1484-25 juillet 1492
Alexandre VI	11, 26 août 1492-18 août 1503

II

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE

Le Quien, *Oriens Christianus* t. I, Paris, 1740 ; M. Gédéon, Πατριαρχικοὶ πίνακες, Constantinople, 1890 ; I. Andreev, *Konstantinopol'skie patriarchi*, fasc. 1, Sergiev Posad, 1895 (jusqu'à Jean IV) (1) ; S. Vailhé, art. Constantinople, *DTC*, III, 1308-1313. Ce dernier travail, bien que l'auteur n'ait pu atteindre l'ouvrage d'Andreev, a marqué un très sensible progrès sur les ouvrages antérieurs. Depuis lors, ont paru divers travaux sur des périodes limitées. Nous avons utilisé les notes de E. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, t. II, Paris *(passim)* (jusqu'à la mort de Justinien). A signaler surtout : de 996 à 1111, V. Laurent, *EO*, 35, 1936, 67-81 ; de 1294 à 1350, le même, *REB*, 7, 1949, 147-155 ; en outre, note du même, sur le patriarche Nil, *EO*, 36, 1937, 171-174 ; de 815 à 843, V. Grumel, *EO*, 34, 1935, 162-166, 506 ; de 1111 à 1206, le même, *REB*, 1, 1943, 250-270. Les *Regestes des Actes des patriarches* (381-1206) ont tenu compte de tous ces travaux. Nous en consignons ici les résultats en apportant çà et là quelques précisions. Pour la période de 1206 à 1453, la chronologie de S. Vailhé a été améliorée sur des points particuliers grâce à des ouvrages ou notes parus depuis. Outre l'article déjà signalé de V. Laurent pour les patriarches de 1294 à 1350 et sa note sur Nil, on a utilisé le recueil de notes 'Ενθυμήσεων ἤτοι χρονικῶν σημειωμάτων συλλογὴ πρώτη, *Néos Hellènomnêmôn*, 7, 1910, 113-313 ; A. Heisenberg, *Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Kaisertums*, II et III, 1923 ; I. Sykoutrès, 'Επετ. 'Εταιρ. Βυ. Σπουδῶν, 9, 1932, 178-189 (sur l'élection de Germain III) ; G. Mercati, *Notizie di Procoro e Demetrio Cidone ed altri appunti*, Città del Vaticano, 1931 ; et enfin les Βραχέα χρονικά de Sp. Lampros dans Μνημεῖα τῆς ἑλληνικῆς ἱστορίας, Athènes, 1932-1933 (K. I. Dyobouniotès a réuni les notes concernant les patriarches dans 'Επετ. 'Εταιρ. Βυ. Σπουδῶν, 11, 1935, 4-6).

Pour la période qui suit la prise de Constantinople par les Turcs, nous nous en sommes tenus à l'étude remarquable de Germain de Sardes, Συμβολὴ εἰς τοὺς πατριαρχικοὺς καταλόγους Κωνσταντινουπόλεως ἀπὸ τῆς ἁλώσεως καὶ ἑξῆς, parue dans 'Ορθοδοξία, t. 8-13, de 1933 à 1938 (à l'exception du patriarcat de Marc Xylocaravi et de son successeur, l'auteur n'ayant pas connu le document édité par L. Petit, Déposition du patriarche Marc Xylocaravi, *ROC*, 8, 1903, 114-149).

Les dates de cette liste sont jusqu'à la fin celles du calendrier julien.

ÉVÊQUES

Philadelphe	entre 211 et 217
Eugène I	240-265
Rufin	284-293
Métrophane	306/307-4 juin 314
Alexandre	314-août 337
Paul I (1°)	337-339
Eusèbe	339-fin 341

---

(1) Le 2e fasc. n'a pas paru, mais seulement une étude sur les deux patriarches Germain et Taraise : *German i Tarasij, patriarchi Konstantinopol'skie*, Sergier Posad, 1907 (tiré à part d'articles du *Bogoslovskij Vestnik*, 1897 et 1899).

Paul I (2°)	fin 341-début 342
Macédonius I (1°)	début 342-début 346
Paul I (3°)	début 346-fin 351
Macédonius I (2°)	fin 351-27 janvier 360
Eudoxe d'Antioche	27 janvier 360-début 370
Démophile	début 370-26 novembre 380
Evagre	370
Grégoire de Nazianze	379-juin 381
Maxime	380

PATRIARCHES

Nectaire	juin 381-27 septembre 397
Jean I Chrysostome	26 février 398-20 juin 404 (exilé)
Arsace	27 juin 404-11 novembre 405
Atticus	début mars 406-10 octobre 425
Sisinnius I	28 février 426-24 décembre 427
Nestorius	10 avril 428-11 juillet 431
Maximien	25 octobre 431-12 avril 434
Proclus	12 ou 13 avril 434-12 juillet 446
Flavien	juillet 446-11 août 449
Anatole	novembre 449-3 juillet 458
Gennade I	août ou septembre 458-20 novembre 471
Acace	février 472-26 novembre 489
Fravitas	décembre 489-mars 490
Euphemius	printemps 490-printemps 496 (exilé)
Macedonius II	juillet 496-11 août 511 (exilé)
Timothée I	octobre 511-5 avril 518
Jean II Cappadokès	17 avril 518-février 520
Epiphane	25 février 520-5 juin 535
Anthime I	juin 535-mars (avant le 13) 536 (déposé)
Ménas	13 mars 536-24 août 552
Eutychius (1°)	fin août 552-31 janvier 565 (déposé)
Jean III Scholasticos	31 janvier 565-31 août 577
Eutychius (2°)	3 octobre 577-5/6 avril 582
Jean IV le Jeûneur	12 avril 582-2 septembre 595
Cyriaque	fin 595 ou début 596-29 octobre 606
Thomas I	23 janvier 607-20 mars 610
Sergius I	18 avril 610-8 ou 9 décembre 638
Pyrrhus (1°)	décembre 638-septembre 641
Paul II	octobre 641-décembre 653
Pyrrhus (2°)	8 ou 9 janvier 654-1er juin 654
Pierre	juin 654-octobre 666
Thomas II	17 avril 667-15 novembre 669
Jean V	novembre 669-août 675
Constantin I	2 septembre 675-9 août 677
Théodore I (1°)	août/septembre 677-novembre/décembre 679
Georges I	novembre/décembre 679-janvier/février 686
Théodore I (2°)	janvier/février 686-28 décembre 687
Paul III	janvier 688-20 août 694
Callinique I	septembre 694-printemps 706
Cyrus	printemps 706-début 712
Jean VI	début 712-juillet ou début août 715
Germain I	11 août 715-17 janvier 730
Anastase	22 janvier 730-janvier 754
Constantin II	8 août 754-30 août 766
Nicétas I	16 novembre 766-6 février 780
Paul IV	20 février 780-31 août 784
Taraise	25 décembre 784-18 février 806
Nicéphore I	12 avril 806-13 mars 815 (exilé)
Théodote Mélissène Cassiteras	1er avril 815-vers janvier 821
Antoine I Cassimatas	vers janvier 821-janvier 837 (avant le 21)

Jean VII Morocharzianos Grammaticos	21 janvier 837-4 mars 843
Méthode I	élu le 4 mars 843, ordonné le 11 mars 843-14 juin 847
Ignace (1°)	3 juillet 847-23 octobre 858 (dépossédé)
Photius (1°)	nommé novembre/décembre, ordonné le 25 décembre 858-23 septembre 867
Ignace (2°)	23 novembre 867-23 octobre 877
Photius (2°)	26 octobre 877-29 ou 30 septembre 886
Etienne I	18 décembre 886-17 ou 18 mai 893
Antoine II Cauléas	août 893-12 février 901
Nicolas I Mysticos (1°)	1er mars 901-février 907 (exilé)
Euthyme I	février 907-15 mai 912
Nicolas I Mysticos (2°)	15 mai 912-15 mai 925
Etienne II	29 juin 925-18 juillet 927
Tryphon	14 décembre 927-août 931
Théophylacte	2 février 933-27 février 956
Polyeucte	3 avril 956-5 février 970
Basile I Scamandrénos	13 février 970-974 (probablement mars)
Antoine III Studite	après mars 974-avant avril 979
Nicolas II Chrysobergès	avril 979-16 décembre 991

Vacance : 4 ans et demi (1).

Sisinnios II	12 avril 996-24 août 998
Sergius II	juin/juillet 1001-juillet 1019
Eustathe	juillet 1019-novembre/décembre (avant le 15) 1025
Alexis Studite	15 décembre 1025-20 février 1043
Michel I Cérulaire	25 mars 1043-2 novembre 1058 (exilé), mort 21 janvier 1059
Constantin III Lichoudès	2 février 1059-9/10 août 1063
Jean VIII Xiphilin	1er janvier 1064-2 août 1075
Cosmas I	peu après le 2 août 1075-8 mai 1081 (abdication)
Eustrate Garidas	mai 1081-juillet 1084 (abdication)
Nicolas III Kyrdiniatès Grammaticos	août 1084-avant 24 mai 1111
Jean IX Agapétos	24 mai 1111-fin avril 1134
Léon Stypès ou Stypiotès	mai 1134-janvier 1143
Michel II Courcouas l'Oxite	juillet 1143-mars 1146
Cosmas II Atticus	fin avril 1146-26 février 1147 (déposé)
Nicolas IV Muzalon	décembre 1147-mars/avril 1151 (abdication)
Théodote II	entre mars/avril 1151 et avril 1152-entre octobre 1153 et octobre 1154 (deux ans et 6 mois)
Néophyte I	entre octobre 1153 et fin novembre 1154 (moins d'un mois), élu, non ordonné
Constantin IV Chliarénos	novembre 1154-fin mai 1157
Luc Chrysobergès	août/octobre 1157-novembre (après le 19)/janvier 1170
Michel III d'Anchialos	janvier (avant le 30) 1170-mars 1178
Chariton Eugeniotès	entre mars et août 1178-entre février et 30 juillet 1179 (11 mois)
Théodose le Boradiote	entre février et 30 juillet 1179-août 1183
Basile II Kamatéros	août 1183-février 1186
Nicétas II Mountanès	février 1186-février 1189
Dosithée de Jérusalem (1°)	février 1189 (9 jours)
Léonce le Théotokite	février/mars 1189-septembre ou début d'octobre 1189
Dosithée de Jérusalem (2°)	fin septembre ou début octobre 1189-10 septembre 1191
Georges II Xiphilin	10 septembre 1191-7 juillet 1198
Jean X Kamateros	5 août 1198-avril/mai 1206
Michel IV Autorianos	20 mars 1208-26 août 1214

---

(1) A noter cependant l'article de H. Grégoire et P. Orgels, La chronologie des patriarches de Constantinople et la « question romaine » à la fin du Xe siècle, *Byz.*, 24, 1954, Bruxelles, 1955, 157-178, qui tend à placer cette vacance avant le patriarcat de Nicolas II Chrysobergès.

Théodore II Eirenikos	28 septembre 1214-31 janvier 1216
Maxime II	3 juin-décembre 1216
Manuel I Saranténos	janvier 1217-mai/juin 1222
Germain II	29 ou 30 juin 1222-1240
Méthode	1240 (3 mois)
Manuel II	1244-peu avant le 3 novembre 1254
Arsène Autorianos (1°)	1255-1259
Nicéphore II	avant le 1er janvier 1260-fin 1260 (moins d'un an)
Arsène Autoreianos (2°)	août 1261-mai 1265
Germain III	25 mai 1265-14 septembre 1266
Joseph I (1°)	28 décembre 1266-mai 1275
Jean XI Bekkos	26 mai 1275-26 décembre 1282
Joseph I (2°)	31 décembre 1282-23 mars 1283
Grégoire III Kyprios	28 mars 1283-juin 1289
Athanase I (1°)	14 octobre 1289-16 octobre 1293
Jean XII Kosmas	1er janvier 1294-21 juin 1303
Athanase I (2°)	23 juin 1303-septembre 1309
Niphon I	9 mai 1310-11 avril 1314. Cf. *REB*, 13, 1955, 138-139
Jean XIII Glykys	12 mai 1315-11 mai 1319
Gérasime I	21 mars 1320-20 avril 1321
Isaïe	11 novembre 1323-13 mai 1332
Jean XIV Kalékas	février 1334-2 février 1347
Isidore I	17 mai 1347-février/mars 1350
Calliste I (1°)	10 juin 1350-novembre 1353
Philothée Kokkinos (1°)	novembre 1353-22 novembre 1354, déposé janvier 1355
Calliste I (2°)	janvier 1355-août 1363
Philothée Kokkinos (2°)	8 octobre 1364-1376
Macaire (1°)	1376-1379
Nil	fin 1379-1er février 1388
Antoine IV (1°)	12 janvier 1389-août 1390
Macaire (2°)	août 1390-1391
Antoine IV (2°)	mars 1391-mai 1397
Calliste II Xanthopoulos	17 mai 1397 (3 mois)
Mathieu I	novembre 1397-août 1410
Euthyme II	25/26 octobre 1410-29 mars 1416
Joseph II	21 mai 1416-10 juin 1439
Métrophane II	4 ou 5 mai 1440-1er août 1443
Grégoire III Mammè	1443-† 1459 (quitte Constantinople en 1450)
Gennade II Scholarios (1°)	6 janvier 1454-6 janvier 1456
Isidore II	1456 (avant mai)-printemps 1462
Gennade II Scholarios (2°)	probablement été 1462-été 1463
Sophrone I	probablement août 1463-début août 1464
Gennade II Scholarios (3°)	août 1464-juillet 1465
Joasaph I	juillet 1465-vers milieu 1466
Marc II Xylokaravi	vers milieu 1466-chassé novembre/décembre 1466, déposé 15 janvier 1467
Syméon I de Trébizonde (1°)	novembre/décembre 1466-vers fin 1467
Denys I (1°)	fin décembre 1467-vers fin 1471
Syméon I de Trébizonde (2°)	vers fin 1471 ou début 1472-10 octobre 1474-?
Raphaël I	début 1475-début 1476
Maxime III	printemps 1476-fin 1481 ou début 1482
Syméon I de Trébizonde (3°)	début 1482-automne 1486
Niphon II (1°)	vers fin 1486-1488
Denys I (2°)	juillet 1488-fin 1490
Maxime IV	début 1491-début 1497
Niphon II (2°)	été 1497-probablement vers fin été 1498
Joachim I (1°)	p.-ê. automne 1498-probablement printemps 1502
Niphon II (3°)	printemps 1502
Pachome I (1°)	début 1503-début 1504
Joachim I (2°)	début 1504-automne 1504
Pachome I (2°)	automne 1504-probablement commencement 1513

Théolepte I	milieu 1513-automne 1522
Jérémie I	31 décembre 1522-fin 1545
Joannice I	probablement printemps 1526 : patriarcat illégitime pendant l'absence de Jérémie I
Denys II	17 avril 1546-après août 1554
Joasaph II	après août 1554-janvier 1565
Métrophane III (1°)	pendant ou aussitôt après janvier 1565-4 mai 1572
Jérémie II (1°)	5 mai 1572-29 novembre 1579
Métrophane III (2°)	29 novembre 1579-9 août 1580
Jérémie II (2°)	août 1580-probablement vers fin février ou début mars 1584
Pachôme II	22 février 1584-février 1585 : patriarcat illégitime
Théolepte II	élu 27 février, intronisé 10 mars 1585-après avril/mai 1586
Jérémie II (3°)	début/milieu 1587-vers fin 1595
Mathieu II (1°)	début février 1596 (20 jours)
Gabriel I	probablement en mars 1596-probablement vers fin août 1596
Théophane I Karykès	fin février 1597-26 mars 1597
Mélétios I Pigas	27 mars/2 avril 1597-mars/avril 1598. Patriarche d'Alexandrie, appelé à la direction provisoire de l'Eglise de Constantinople
Mathieu II (2°)	avril 1598-décembre 1601 ou janvier/février 1602
Néophyte II (1°)	début février 1602-vers mi-janvier 1603
Mathieu II (3°)	janvier/février 1603 (quelques jours)
Raphaël II	février 1603-1/15 octobre 1607
Néophyte II (2°)	15 octobre 1607-octobre 1612
Cyrille I (1°)	vers octobre 1612 (environ un mois). Patriarche d'Alexandrie appelé à la direction provisoire de l'Eglise de Constantinople. C'est en quoi consiste son premier patriarcat à Constantinople
Timothée II	fin octobre/début novembre 1612-3 septembre 1620
Cyrille I (2°)	4 novembre 1620-12 avril 1623
Grégoire IV	12 avril 1623-18 juin 1623
Anthime II	18 juin 1623-22 septembre 1623
Cyrille I (3°)	22 septembre 1623-4 octobre 1633
Cyrille II (1°)	4 octobre 1633-11 octobre 1633
Cyrille I (4°)	11 octobre 1633-25 février 1634
Athanase III (1°)	25 février 1634-5 avril 1634
Cyrille I (5°)	début avril 1634-1/10 mars 1635
Cyrille II (2°)	1/10 mars 1635-vers mi-juin 1636
Néophyte III	mi-juin 1636-probablement vers 5 mars 1637
Cyrille I (6°)	probablement vers 5 mars 1637-20 juin 1638
Cyrille II (3°)	20 juin 1638-fin juin 1639
Parthénios I	1er juillet 1639-avant 8 septembre 1644
Parthénios II (1°)	8 septembre 1644-16 novembre 1646
Joannice II (1°)	16 novembre 1646-29 octobre 1648
Parthénios II (2°)	29 octobre 1648-16 mai 1651
Joannice II (2°)	début juin 1651-mi-juin 1652
Cyrille III (1°)	mi-juin 1652 (8 jours)
Athanase III (2°)	3e décade de juin 1652 (15 jours)
Païsios I (1°)	élu juillet, intronisé 1er août 1652-début avril 1653
Joannice II (3°),	1re décade d'avril 1653-début mars 1654
Cyrille III (2°)	début mars 1654 (14 jours)
Païsios I (2°)	vers mi-mars 1654-mars 1655
Joannice II (4°)	mars 1655-après mi-juillet 1656
Parthénios III	26 juillet 1656-24 mars 1657
Gabriel II	23 avril 1657 (8 jours)
Parthénios IV (1°)	1er mai 1657-vers fin juin 1662
Denys III	29 juin 1662-21 octobre 1665
Parthénios IV (2°)	21 octobre 1665-9 septembre 1667
Clément	9 septembre 1667, non reconnu
Méthode III	5 janvier 1668-début mars 1671

Parthénios IV (3°)	début mars 1671-7 septembre 1671
Denys IV (1°)	8 novembre 1671-en fait 25 juillet 1673 ; en droit jusqu'au 14 août
Gérasime II	14 août 1673-décembre 1674
Parthénios IV (4°)	1er janvier 1675-probablement 29 juillet 1676
Denys IV (2°)	29 juillet 1676-en fait 29 juillet 1679 ; en droit jusqu'au 2 août 1679
Athanase IV	30 juillet-10 août 1679 (12 jours)
Jacques (1°)	10 août 1679-30 juillet 1682
Denys IV (3°)	30 juillet 1682-10 mars 1684
Parthénios IV (5°)	10 mars 1684-20 mars 1685
Jacques (2°)	20 mars 1685-vers fin mars 1686
Denys IV (4°)	vers fin mars 1686-12 octobre 1687
Jacques (3°)	12 octobre 1687-3 mars 1688
Callinique II (1°)	3 mars 1688-27 novembre 1688
Néophyte IV	27 novembre 1688-7 mars 1689
Callinique II (2°)	7 mars 1689-juillet/août 1693
Denys IV (5°)	août 1693-avril 1694
Callinique II (3°)	avril 1694-8 août 1702
Gabriel IV	mi-août 1702-17 octobre 1707
Néophyte V	vers 20 octobre 1707, n'a pas pris possession
Cyprien I (1°)	probablement vers 25 octobre 1707-vers fin mai 1709
Athanase V	probablement vers fin mai 1709-début décembre 1711
Cyrille IV	début décembre 1711-début novembre 1713
Cyprien I (2°)	début novembre 1713-28 février 1714
Cosmas III	28 février 1714-23 mars 1716
Jérémie III (1°)	vesr 23/25 mars 1716-20 novembre 1726
Païsios II (1°)	20 novembre 1726-mi-septembre 1732
Jérémie III (2°)	15 septembre 1732-après mi-mars 1733
Séraphim I	après mi-mars 1733-fin septembre 1734
Néophyte VI (1°)	27 septembre 1734-août 1740
Païsios II (2°)	août 1740-après mi-mai 1743
Néophyte VI (2°)	après mi-mai 1743-mars 1744
Païsios II (3°)	mars 1744-28 septembre 1748
Cyrille V (1°)	28 septembre 1748-fin mai 1751
Païsios II (4°)	fin mai/début juin 1751-début septembre 1752
Cyrille V (2°)	début septembre 1752-16 janvier 1757
Callinique III	16 janvier 1757-22 ou 24 juillet 1757
Séraphim II	22 juillet 1757-26 mars 1761
Joannice II	26 mars 1761-21 mai 1763
Samuel I (1°)	24 mai 1763-5 novembre 1768
Meletios II	5 novembre 1768-probablement 11 avril 1769
Théodose II	11 avril 1769-probablement 16 novembre 1773
Samuel I (2°)	17 novembre 1773-24 décembre 1774
Sophrone II	24 décembre 1774-8 octobre 1780
Gabriel IV	8 octobre 1780-29 juin 1785
Procope I	29/30 juin ou 1er juillet 1785-30 avril 1789
Néophyte VII (1°)	1er mai 1789-1er mars 1794
Gérasime III	3 mars 1794-19 avril 1797
Grégoire V (1°)	19 avril 1797-18 décembre 1798
Néophyte VII (2°)	19 décembre 1798-17 juin 1801
Callinique IV (1°)	17 juin 1801-22 septembre 1806
Grégoire V (2°)	23 septembre 1806-10 septembre 1808
Callinique IV (2°)	10 septembre 1808-23 avril 1809
Jérémie IV	23 avril 1809-4 mars 1813
Cyrille VI	4 mars 1813-3 décembre 1818
Grégoire V (3°)	14 décembre 1818-10 avril 1821
Eugène II	10 avril 1821-27 juillet 1822
Anthime III	28 juillet 1822-9 juillet 1824
Chrysanthe I	9 juillet 1824-26 septembre 1826

Agathange I	26 septembre 1826-5 juillet 1830
Constantin I	6 juillet 1830-18 août 1834
Constantin II	18 août 1834-26 septembre 1835
Grégoire VI (1°)	27 septembre 1835-20 février 1840
Anthime IV (1°)	20 février 1840-6 mai 184
Anthime V	6 mai 1841-12 juin 1842

III

PATRIARCHES LATINS DE CONSTANTINOPLE (1204-1261)

(Leo Santifaller, *Beiträge zur Geschichte des lateinischen Patriarchats von Konstantinopel, 1204-1261*
Weimar, 1938)

Thomas Morosini	élu dans le second semestre de 1204 préconisé le 21 janvier 1205 consacré le 27 mars 1205-juin/juillet 1211
Vacance : 1211-1215.	
Gervais	novembre (entre 11 et 30) 1215-8 novembre 1219
Vacance : novembre 1219-janvier 1221.	
Matthieu	janvier 1221-novembre/décembre 1226
Jean Halgrin	nommé 23 décembre 1226, mais décline la charge
Simon	second semestre 1227-premier semestre 1233
Vacance : 1233-1234.	
Nicolas de Castro Arquato	vers le milieu de 1234-vers le milieu de l'été 1251
Vacance : 1251-1253.	
Pantaléon Giustiniani	15 février 1253-1261 (mort en 1286)

PATRIARCHES TITULAIRES (1261-1503)

(L. de Mas-Latrie, Patriarches latins de Constantinople, *ROL*, III, 433-456
C. Eubel, *Hierarchia catholica medii aevi*, t. I, Monasterii, 1898, 213-215 ; II, *ibid.*, 1901, 150)
Annuaire pontifical catholique, 20e année — 1917, Paris, 1917
[collaboration pour l'Orient de L. Petit], p. 175-177

Pantaléon Giustiniani	1261-1286
Pierre Correr	23 août 1286-1302
Léonard Faliero	7 février 1302-1305 (?)
Nicolas, archevêque de Thèbes	31 juillet 1308-1331 (?)
Cardinalis	13 avril 1332-1335
Gozio Battaglia	14 juin 1335-1339
Roland de Ast	6 octobre 1339-mort aussitôt après
Henri de Ast, évêque de Nègrepont	24 novembre 1339-27 janvier 1345
Etienne de Pinu	6 mars 1346-?
Guillaume	11 décembre 1346-1361 administrateur 23 août 1361-1364
S. Pierre Thomas, archevêque de Crète	5 juillet 1364-6 janvier 1366
Paul, archevêque de Thèbes	17 avril 1366-1370
Hugolin Malabranca	10 février 1371-1375 (?)

Jacques d'Itri, archevêque d'Otrante	18 janvier 1376-1378
Guillaume, évêque d'Urbino	15 janvier 1379- ?
Paul (archevêque de Corinthe ?)	vers 1379- ?
Angelo Correr, évêque de Castello	1er décembre 1390-1405 Futur pape Grégoire XII (1406)
Louis, archevêque de Mitylène	4 août 1405- ?
Antonio Correr, cardinal, administrateur	13 juin 1408
Alphonse, archevêque de Séville	20 septembre 1408-?
François Lando, patriarche de Grado	22 août 1409, résigne
Jean Contarini	23 octobre 1409-?
Jean de La Rochetaillée	13 juillet 1412-26 juin 1423
Jean Contarini	14 juillet 1424-? (1)
Grégoire Mammé	nommé patriarche de Constantinople pour les Latins, vers 1451, l'étant déjà pour les Grecs, † 1459
Isidore de Kiev, cardinal,	20 avril 1459-† 27 avril 1463 (2)
Bessarion, cardinal	fin avril 1463-† 18 novembre 1472
Pierre Riario, cardinal	23 novembre 1472-† 5 janvier 1474
Jérôme Lando, archevêque de Crète	9 mars 1474-† 27 décembre 1496 (*Ann. pontifical :* 16 octobre 1493)
Jean Michel, cardinal	23 janvier 1497-† 10 ou 11 avril 1503
Jean Borgia, cardinal	24 avril 1503-† 1er août 1503
François de Loris ou Lorris, cardinal	9 août 1503-† 22 juillet 1506

---

(1) MAS-LATRIE, p. 444, insère après la mort de Contarini deux titulaires, François de Conzié et François Condolmer, qu'il faut rayer de la liste, car Pie II place la nomination de Grégoire Mammè durant la vacance produite par la mort de Contarini, *Annales Raynaldi*, ann. 1459, LXXXIV. Les deux personnages nommés n'ont pu être, s'ils ont eu un rôle, que des administrateurs, et des deux, il faut probablement éliminer le premier nommé.

(2) EUBEL, II, 150, place c. 1455 la nomination d'Isidore. Elle eut lieu sûrement le 20 avril 1459, date de la lettre pontificale d'institution, *Ann. Raynaldi, l. c.*

IV

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE

Travail fondamental remplaçant les travaux antérieurs : A. von Gutschmid, Verzeichnis der Patriarchen von Alexandrien, dans *Kleine Schriften*, II, 1890, 395-525. Textes parus depuis : A) Pour les Melchites, continuation d'Eutychius, patr. d'Alexandrie, par Yahya ibn Said († 1066), texte arabe *CSOC*, sér. III, VII (1909) ; texte arabe et traduction française par I. Kratchkovsky et A. Vasiliev, dans *PO*, XVIII (1924) (inachevé). Pour la suite, on ne dispose que de données sporadiques ; B) Pour les Coptes, Petrus ibn Rahib, *Chronicon orientale*, ed. Cheiko (*CSCO*, sér. III, t. 1) versio, 1903, pp. 109-152 : *De patriarchis alexandrinis ; History of the Patriarchs of the Coptic Church of Alexandria*, Arabic text edited, translated and annotated by B. Evetts, dans *PO*, I, 99-214, 381-518, V, 1-215, X, 357-551 ; continuation par *History of the Patriarchs of the Egyptian Church, known as the History of the Holy Church*, by A. Sawîrus ibn al-Mukaffa, vol. II, part. I, translated and annotated by Yassa abd al-Massîh and O. H. E. Burmester, Le Caire, 1943 ; part. II... by Aziz Suryal Atiya, Yassa abd al-Massîh, O. H. E. Burmester, 1948. La chronologie de ces sources s'arrête à 1088. Pour la suite, on dispose de divers catalogues : Le catalogue patriarcal d'Abou'l Baraket ibn Koubr, trad. française par E. Tisserant et G. Wiet, dans l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* de Jean Maspéro, Paris, 1923, 361-379 ; la liste des patriarches d'Alexandrie dans Qalqachandi, par E. Tisserant et G. Wiet, dans *ROC*, 23, 1922-1923, 123-143.

Travaux : Jean Maspéro, *Histoire...*, cité ci-dessus, publication posthume. Dans cet ouvrage, l'auteur avait amorcé une Chronologie critique des patriarches d'Alexandrie de la période envisagée : 518-616. La rédaction n'est achevée que pour les deux premiers patriarches. Pour la suite, il ne subsiste que des fragments et des notes. Cet essai, qui n'a pu être mis au point, est surclassé par l'étude suivante qui recouvre la même période et la dépasse ; A. Jülicher, Die Liste der alexandrinischen Patriarchen im 6. und 7. Jahrhundert, dans *Festgabe Karl Müller*, 1922, 7-23, la meilleure liste pour cette époque. Pour la suite, on a utilisé M. Chaîne, *Chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*, en y corrigeant çà et là des fautes d'inattention et en le contrôlant d'après l'*History of Patriarchs* et l'*Histoire* de Yahya cités ci-dessus. La dernière liste parue des patriarches d'Alexandrie, celle de Chrysostome Papadopoulos, Ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας Ἀλεξανδρείας, n'est pas le résultat d'un travail critique. Nous l'avons utilisée toutefois, à défaut d'autre plus assurée, pour les patriarches des xive et xve siècles, en marquant notre réserve par des points d'interrogation.

Théonas	282-28 décembre 300
Pierre I, martyr	fin 300-26 novembre 311 (1)
Achilas	† 13 juin 312 (2)
Alexandre	† 17 avril 328
Athanase	8 juin 328-2 mai 373

(1) Non 310. Voir V. V. Bolotov, dans *Christianskoe Čtenie*, 1900, I, 445-447.

(2) La date 312 au lieu de 311 résulte de la précédente.

Intrus ariens :

Pistos	336 ou 338
Grégoire	22 mars 339 ou 341-26 juin 344 ou 348
Georges	24 février 357-24 décembre 361
Lucius, 1re fois	décembre 365
Pierre II	28 avril 373-15 février 380
Lucius, 2e fois	375-30 mai 378
Timothée I	380-20 juillet 384
Théophile	384-15 octobre 412
Cyrille	17 octobre 412-27 juin 444
Dioscore	444-13 octobre 451 († 4 septembre 454)
Protérius	novembre 451-28 mars 457
Timothée II Elure (monophysite), 1re fois	mars 457-janvier 460
Timothée II Salofaciole (chalcédonien), 1re fois	juin 460-décembre 475
Timothée II Elure, 2e fois	475-31 juillet 477
Pierre III Monge (monophysite), 1re fois	31 juillet 477-4 septembre 477
Timothée II Salofaciole, 2e fois	septembre 477-juin 482
Jean I Talaia (chalcédonien)	juin 482-décembre 482
Pierre III Monge, 2e fois	décembre 482-29 octobre 489
Athanase II Kélètès (monophysite)	489-17 octobre 496
Jean I (monophysite)	496-29 avril 505
Jean II (monophysite)	505-22 mai 516
Dioscore II	516-14 octobre 517
Timothée III (monophysite)	517-7 février 535

PATRIARCHES MELKITES D'ALEXANDRIE

Paul de Tabenn	537-vers les premiers mois de 540
Zoïle	540-juillet 551
Apollinaire	551-570
Jean II	570-580
Euloge	581-février 608
Théodore Scribon	608-609
Jean III l'Aumônier	610-11 novembre 619
Georges	620 ?-630 ?
Cyrus	630 ou 631-fin 643 ou début 644
Pierre III	643/644-651

Topotérètes :

Théodore	synode de 655
Pierre, IVe concile œcuménique	680
Théophylacte, concile d'Alexandrie	695
Onopes (Ὄνοψ ?), ordonné patriarche, mais passa aussitôt aux monophysites	vers 711 (*PO*, V, 66)
Eusébios	?
Cosmas I	742-768
Politien	768-813
Eustathe	813-817
Christophore	817-848
Sophrone I	848-860
Michel I	860-870
Michel II	870-21 août 903
Christodule	17 juin 907-21 novembre 932
Eutychius	7 février 933-11 mai 940
Sophrone II	?
Isaac	août-septembre 941-954
Job	954-7 septembre 960
Elie	963-12 mai 1000
Arsène	17 juin 1000-7 juillet 1010
Théophile II	1010-1020
Georges II	2 avril 1021-1052 (?)

Léonce	1052 (?)-1059 (?)
Alexandre II	1059 (?)-1062 (?)
Jean IV	1062 (?)-1100 (?)
Euloge II	vers 1110
Cyrille II	?
Sabas, concile à Constantinople	1117
Théodose	?
Sophrone III, présent à Constantinople	1166
Eleuthère ou Élie	vers 1180
Marc III, concile à Constantinople	1195
Nicolas I	avant février 1210-1243
Grégoire I	1243-1263
Nicolas II	1263-1276
Athanase II	1276-1316
Grégoire II	1316 (?)-1354 (?)
Grégoire III	1354 (?)-1366 (?)
Niphon	1366 (?)-1385 (?)
Marc IV	1385 (?)-1389 (?)
Nicolas III	1389 (?)-1398 (?)
Grégoire IV	1398 (?)-1412 (?)
Nicolas IV	1412 (?)-1417 (?)
Athanase III	1417 (?)-1425 (?)
Marc V	1425 (?)-1435 (?)
Philothée, reçut l'invitation au concile de Florence	1435 (?)-1459 (?)
Marc VI	1459-1484 (?)
Grégoire	1484-1486 (?)
Joachim, ὁ Πάνυ	1487-1565 (avait 92 ans en 1540 ; un document de lui est du 1er décembre 1565), † peu après

PATRIARCHES COPTES D'ALEXANDRIE

Théodose	9 février 535-19 ou 22 juin 566
Julianistes :	
Gaïanos	10 février 535-mai ou juin 535
Elpidius	?-565
Dorothée	565-ap. 580
Théodore	575-587, non reconnu par la majorité
Pierre IV	575-19 juin 578
Damien	578-12 juin 607
Anastase ὁ 'Αποζυγάριος (lettre de Sophrone de Jérusalem à Serge de Constantinople)	607-19 décembre 619
Andronicus	619-3 janvier 626
Benjamin	janvier 626-3 janvier 665
Julianiste :	
Ménas	634
Agathon	665-13 octobre 681
Jean III	681-27 novembre 689
Isaac	4 décembre 689 ou février 690-29 octobre 692
Simon I	692-18 juillet 700
Julianiste :	
Théodore	vers 695
Vacance : 3 ans.	
Alexandre II	25 avril 704-1er février 729
Cosmas	mars 729-24 juin 730
Théodore II	août 730-1er février 742
Vacance : 1 an.	

Michel I	15 septembre 743-12 mars 767
Ménas	767-27 décembre 775
Jean IV	12 janvier 776-11 janvier 799
Marc II	27 janvier 799-17 avril 819
Jacques	juin 819-8 février 830
Simon II	17 avril 830-30 septembre 830

Vacance : 1 an, 47 jours.

Joseph	18 novembre 831-20 octobre 849
Michel (Khael) II	20 novembre 849-17 avril 851
Cosmas II	8 juillet 851-17 novembre 858
Sanythios (Sanudah)	8 janvier 859-19 avril 880
Michel (Khael) III	880-7 mars 907

Vacance : 4 ans.

Gabriel I	mai 910-15 février 921
Cosmas III	avril 921-27 mars 933
Macaire I	avril 933-20 mars 953
Théophane	19 juin 953-6 décembre 956
Ménas II	956-11 novembre 974

Vacance : 1 an.

Ephrem	19 septembre 975-2 décembre 978
Philothée	28 mars 979-9 novembre 1003
Zacharie	16 janvier 1004-4 janvier 1032
Sanythios II	19 mars 1032-29 octobre 1046

Vacance : 1 an, 5 mois.

Christodule	décembre 1047-10 décembre 1077
Cyrille II	13 mars 1078-6 juin 1092
Michel IV	9 octobre 1092-25 mai 1102
Macaire II	9 novembre 1102-19 décembre 1128

Vacance : 2 ans, 2 mois.

Gabriel II	3 février 1131-5 avril 1145
Michel IV	25 juillet 1145-29 mars 1146
Jean V	25 août 1146-29 avril 1166
Marc III	12 juin 1166-1er janvier 1189
Jean VI	29 janvier 1189-7 janvier 1216

Vacance : 19 ans, 5 mois, 10 jours.

Cyrille III	17 juin 1235-10 mars 1243

Vacance : 7 ans, 7 mois.

Athanase III	12 octobre 1250-27 novembre 1261
Jean VII, 1re fois	1er janvier 1262-21 octobre 1268
Gabriel III	21 octobre 1268-1er janvier 1271
Jean VII, 2e fois	1er janvier 1271-21 avril 1293
Théodose II	4 juillet 1294-1er janvier 1300
Jean VIII	9 février 1300-29 mai 1320
Jean IX	28 septembre 1320-18 mars 1327
Benjamin II	10 mai 1327-6 janvier 1339
Pierre V	2 janvier 1340-8 juillet 1348
Marc IV	5 août 1348-31 janvier 1363
Jean X	30 avril ou 7 mai 1363-13 juillet 1369
Gabriel IV	6 janvier 1370-27 avril 1378
Mathieu I	25 juillet 1378-31 décembre 1408
Gabriel V	21 avril 1409-4 janvier 1428 (Makrizi : 4 juillet 1408-31 janvier 1427)
Michel IV (connu seulement par Makrizi)	12 mars 1427-mai 1427
Jean XI	11 mai 1428-4 mai 1453

V

PATRIARCHES D'ANTIOCHE

(Listes générales : Boschius, *AASS*, jul. IV (en tête du vol.) ; Lequien, *Oriens christianus*, II ; C. Korolevskij, art. Antioche, *DHGE*, III, 697-700 ; M. Chaine, *La chronologie de l'Égypte et de l'Éthiopie*, 254-256. — Travaux spéciaux : R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche* (jusqu'à la conquête arabe) ; Cavallera, *Le schisme d'Antioche*, p. 325 (IV^{e} s.) ; E. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, t. II ; E. Honigmann, *Évêchés et évêques monophysites au VI*^{e} *siècle*, 1951. Pour les patriarches melchites de 969 à 1134, V. Grumel, *EO*, 33, 1934, 146-147 et aussi 53-54). Pour les patriarches jacobites d'Antioche, les sources principales de renseignements sont : la *Chronique de Michel le Syrien* (éd. Chabot) et le *Chronicon ecclesiasticum* de Barhebraeus (et son continuateur) (éd. Abbeloos et Lamy).

Cyrille I	279/280-303 (exilé)
Tyrannos	304-vers 314
Vital	vers 314-320
Philogonos	320-324
Eustathe	324 ou 325-330 (déposé)
Paulin II, transféré de Tyr	330 (6 mois)
Eulalios	331-332
Euphronios	332-333
Flacillos	333-342 (?)
Etienne I	342-344
Léonce	344-358
Eudoxe	358-359 (déposé). Se fait élire évêque de Constantinople en 360
Annanios	359 (aussitôt exilé)
Mélèce	360-381
Euzoïos, arien	360-376
Paulin III, catholique	362-388
Vital, apollinariste	375 ?
Dorothée, arien	376-381 (?)
Flavien, catholique	fin 381-septembre 404, succède à Mélèce
Evagre, catholique	388-392 ou 393, succède à Paulin
Porphyre	404-414 (?)
Alexandre	414-424
Théodote	424-428
Jean I	428-441/442
Domnus	441/442-450
Maxime	451-455
Basile	457-458
Acace	458-459
Martyrius	avant septembre 459-470
Pierre le Foulon (1°)	470 (1)
Julien	471 (?)-475
Jean II Codonat	fin 476-début 477

---

(1) R. Devreesse pense qu'il y eut quatre épiscopats de Pierre le Foulon, le premier coupant en deux l'episcopat de Martyrius.

Etienne II	printemps 477-479

L'existence d'un autre Etienne, successeur du précédent, est discutée.

Calendion	479-484
Pierre le Foulon (3°)	485-489
Palladius	490-498
Flavien II	498-automne 512
Sévère	18 novembre (1) 512-29 septembre 518, † le 8 février 538

PATRIARCHES MELCHITES D'ANTIOCHE

Paul II	été 519-printemps 521
Euphrasios	printemps 521-26 mai 526
Ephrem	avril/mai 527-545
Domnin	545-559
Anastase I (1°)	559-570
Grégoire	570-593
Anastase I (2°)	25 mars 593-598
Anastase II	fin 598 ou début 599-609

Vacance : 30 ans.

Macédonius	639-après 649
Georges	?-?
Macaire I	?-7 mars 681
Théophane	entre 8 mars et 5 avril 681-?
Thomas	?-685 (?)
Georges II	685 (?)-702 (?)
Etienne III	742/743-744/745
Théophylacte Bar-Qânbara	744-750
Théodore I	750/751-773/774
Théodoret	avant 787-?
Job	813/814-844/845
Nicolas I	845-867

Concurrent : Eustathe	845-entre 861 et 869

Etienne IV	870
Théodose I	870-890
Siméon I	892-907
Elie I	907-24 juillet 934
Théodose II	août 936-943
Théocharistos	944-948
Christophore	960-969
Eustrate	novembre ou décembre 969 (après le 10)
Théodore II	23 janvier 970-29 mai 976
Agapius I	20 janvier 978-septembre 996
Jean III	4 octobre 996-juillet 1021
Nicolas II	17 janvier 1025-8 octobre 1030
Elie II	1er avril 1032-8 septembre 1033
Théodore III	3 mars 1034-24 septembre 1042
Basile II	?-?
Pierre III	printemps 1052-après août 1056
Denys (est appelé Jean (IV) dans une source géorgienne) (2).	après août 1056-avant 15 août 1057
Théodose III	avant 30 août 1057-après 4 avril 1059
Emilien	?-1074-1079/1080 (année indict.)
Nicéphore le Noir	1079/1080 (année indict.)-?

---

(1) Pour ce jour, cf. H. ENGBERDING, *Oriens Christianus*, 37, 1953, 132-134.

(2) V. GRUMEL, Jean ou Denys ? Note sur un patriarche d'Antioche, *REB*, 9, 1951, 161-163.

Jean IV ou V	(peut-être 1088/1089 : année 1400 des Séleucides), février 1091-octobre 1100
Jean V ou VI	1106-1134-?
Luc	1137/1138-1156, avant la fin (1)
Soterichos Panteugenos	fin 1156, patriarche élu, mais ensuite repoussé le 1er mai 1157
Athanase III	1157-22 juin 1171
Cyrille II	?-1173-1179 ou après (2)
Théodore IV Balsamon	avant 1189-1195 ou après
Siméon II	avant 1206-après 1235
David	?-?
Euthyme I	avant 1258-vers 1274
Théodose V de Villehardouin	juin 1275-1283/1284
Arsène	transféré de Tripoli, 1283/1284-vers 1286
Cyrille III	transféré de Tyr, 1308, intronisé à Tyr 29 juin 1287-vers 1308 (3)
Denys I (ou II)	transféré de Pompéiopolis, concurrent élu en Cilicie, intronisé 2e semestre 1287, non reconnu par Constantinople; resté seul titulaire 1309-1316 (4)
Cyrille IV	?-?
Denys II ou III	?-?
Sophrone	?-?
Ignace II	avant novembre 1344-avant 1359
Pachôme I (1º)	avant 1359-1368
Michel I	1368-17 août 1375
Pachôme I (2º)	août 1375-milieu 1377
Marc I	milieu 1377-10 avril 1378
Pachôme I (3º)	avril 1378-19 décembre 1386
Nil	avant janvier 1388-? (5)
Nicon	?-11 janvier 1395 (5)
Michel II	6 février 1395-18 avril 1412 (?)
Pachôme II	1er juin 1412 (?)-9 octobre 1412
Joachim I	?-1424-1425
Marc II	1426/1427-?
Dorothée I	1434/1435-8 septembre 1451
Michel III	14 septembre 1451-1456 (?)
Marc III	1456 (?)-1457/1458
Joachim II	avant juin 1458-après 1er juin 1459
Michel IV	vers 1470/1474-avant 1484
Dorothée II	avant 1484-après 1500

PATRIARCHES JACOBITES D'ANTIOCHE

Serge de Tella	557/558-vers 561
Paul le Noir	564-577 (se retire à Constantinople) † en 584
Pierre de Callinice	581-591
Julien I	591-594
Athanase le Chamelier	595-631
Jean I	631-14 décembre 648
Théodore	649-667
Sévère	668-680 ou 684
Athanase II	684-11 septembre 687

---

(1) Cf. V. Grumel, *EO*, 33, 1934, 54-55.

(2) Cf. V. Grumel, *ibid.*, 53-54

(3) Cf. V. Laurent, *Mélanges Peeters*, II, 310-317.

(4) Cf. V. Laurent, *ibid.*

(5) Nil (source grecque) et Nicon (source arabe) sont peut-être un seul et même personnage. Cf. V. Laurent, *EO*, 36, 1937, p. 173, n. 1.

Julien II	novembre 687-708
Elie	709-3 octobre 722
Athanase III	avril 724-740
Jean II	740-octobre 754
Isaac	755, intrus
Athanase Sandalaya	755/756-758 ou 759, intrus
Georges	décembre 758-790 (9 ans de prison, 768-777)
Jean de Callinice	758/9-763/764, intrus
David de Dara	763/764-avant 777, intrus
Joseph	790-janvier 792
Cyriaque	août 793-16 août 817
Abraham	808-837, intrus
Denys I	juin 818-22 août 845
Siméon	837-?, intrus
Jean III	21 novembre 846-3 décembre 873
Ignace	5 juin 878-26 mars 883
Théodose	5 février 887-1er juin 896
Denys II	avril 897-18 avril 909
Jean IV	21 avril 910-30 novembre 922
Basile I	15 août 923-25 mars 935
Jean V	28 août 936-3 juillet 953
Jean VI	18 juillet 954-31 janvier 957
Denys III	28 novembre 957-2 juin 961
Abraham	25 mai 962-4 mars 963
Jean VII	9 juillet 965-985
Athanase V, dit aussi Lazare	21 octobre 986-1003
Jean VIII bar Abdoun	6 juillet 1004-2 février 1033 (exilé au mont Ganos en 1029)
Denys IV	1034-1044
Jean IX	août 1049-1058
Athanase VI	1058-1063
Jean X	1064-1073
Basile II	6 janvier 1074-juillet 1075
Jean XI Abdoun	1075-vers 1095

Concurrents :

Denys V	7 avril 1077-décembre 1077
Jean XII	1080-1082 ou 1084-1086
Denys VI	1088-1090
Athanase VII	1er décembre 1090-8 juin 1129

Jean XIII	17 février 1130-1137
Athanase VIII	4 décembre 1138-14 juillet 1166
Michel I	18 octobre 1166-7 novembre 1199
Michel II, intrus	1200-1215
Athanase IX	19 décembre 1199-1207
Jean XIV	1208-1220
Ignace II	22 mai 1222-14 juin 1252
Denys VII	14 septembre 1252-18 février 1261

Concurrent :

Jean XV	4 décembre 1252-février ou mars 1263

Ignace III	6 février 1264-17 novembre 1282
Ignace IV, Philoxène	2 février 1283-début juillet 1292

Scission du patriarcat

JACOBITES OCCIDENTAUX (Arménie, Syrie)

Simultanés : à Mélitène, Constantin, métrop. de Mélitène... nov. 1292-nov. 1293

— en Cilicie, Ignace Michel Barsumas, archimandr. de Gavicatha.............................. nov. 1292-7 décembre 1312

Michel Josué Barsusan	1312-1349
Basile Gabriel	1349-1387
Philoxène le Scribe, év. de Damas	1387-1421
Basile Siméon Manaamita	1421-1445. Dernier patriarche de cette série.

JACOBITES ORIENTAUX (Mésopotamie)

A Mardin

Ignace V-I, Bar-Vahib	1er janvier 1293-15 avril 1332
Ignace VI-II, Ismaël Almaged	1332-4 juin 1365
Ignace VII-III, Schahab	1365-janvier 1381
Ignace VIII-IV, Abraham Bar-Garib	1381-1412
Ignace IX-V, Behena	1412-1455
Ignace X-VI, Chaleph	25 mai 1455-1484
Ignace XI-VII, Jean Bar-Sila	1484-septembre 1493
Concurrent :	
Ignace Isa	1484- ?
Ignace XII-VIII, Noé	1493-28 juillet 1509

A Tour-Abdin

Ignace I, Saba de Salacha	6 août 1364-1390
Ignace II, Josué Bar-Muta	1390-vers 1412 (chassé par le vizir), m. 1421
Ignace III, Masud	1412-1420
Ignace IV, Henoch	1421-1446
Ignace V, Coumas Philoxenus	1446-1455
Ignace VI, Josué Basile	1455-1466
Ignace VII, Aziz Bar-Sabta	1466-1489
Jean Bar-Couphar	1489-22 février 1493
Concurrent :	
Schaba	1489- ?
Ignace VIII, Masud	1493-Abdique en 1495. Dernier patriarche à Tour-Abdin.

VI

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM

(Lequien, *Oriens christianus*, III, 1740 ; A. Fortescue, art. Jérusalem, dans *The Catholic Encyclopedia*, t. VIII (1910), 355-364 ; Chrysostome Papadopoulos, Ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας Ἱεροσολύμων (1910) ; Archideacon Dowley, The episcopal succession in Jerusalem, dans *Palestine Exploration Fund, Quaterly Statement*, 44e année, 1913, 164-177. De 458 à 575, Fr. Diekamp, *Die origenistischen Streitigkeiten im sechsten Jahrhundert*, 1899, p. 139. Pour l'époque des Comnènes, V. Grumel, La chronologie des patriarches de Jérusalem sous les Comnènes, dans *Mélanges Nikov*, *Bulletin de la Société historique bulgare*, t. XVI-XVIII, 109-114. — Les dates divergentes des listes ci-dessus proviennent de recherches et de contrôles personnels. — Les noms entre parenthèses sont ceux des Diptyques de l'Église de Jérusalem publiés par A. Papadopoulos-Kérameus dans Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς βιβλιοθήκης, t. I, 1891, pp. 124-143.)

Hymenaios	260-298
Zabdas	298-300
Hermon (Hermas)	300-314
Macaire I	314-333
Maxime II	333-350 ou 351
Héraclius	350 ou 351 ; établi par Maxime avant sa mort, mais non accepté
Cyrille I	350 ou 351-386 ; épiscopat plusieurs fois interrompu par des intrus : *Eutychius ; Irénée ; Hilarius*
Jean II	386-10 janvier 417
Praylius	417-422
Juvénal	422-458, premier patriarche
Théodose, évêque monophysite	après 451-vers fin février ou début mars 457 (1)
Anastase I	début juillet 458-début janvier 478
Martyrius	478-13 avril 486
Saluste	486-23 juillet 494
Elie I	494-20 juillet 516 (2)
Jean III	1er septembre 516-20 avril 524
Pierre	524-début octobre 552
Macaire II (1°)	octobre 552-décembre 552
Eustochius (Eutychius)	décembre 552-563/564
Macaire II (2°)	563/564-vers 575
Jean IV	574-594
Amos	594-601
Isaac ou Hésychius	601-609
Zacharie	609-631
Modeste	632-fin 633 ou début 634
Sophrone	fin 633 ou début 634-11 mars 638

Vacance : plus de cinquante ans.

(Anastase II	?-692-705.) Son existence est contestée, voir Lequien, III, 281
Jean V	705-735
Théodore I	752/754-après 767

---

(1) *CSCO*, *Scr. Syri*, série III, t. XXV, 15-16.

(2) Cyrille de Scythopolis, *Vita Sabae*, 20, éd. E. Schwartz, 161.

Elie II	avant 787-797-?; épiscopat interrompu par une intrusion
Théodore, intrus	?- ?
Georges	?-807 ou avant
Thomas	807-821
Basile	821-839
Jean VI	839-843
Serge I	843-859
Salomon	vers 860-865
Théodose	avant 867-vers 878
Elie III	vers 878-907
Serge II	907 (après le 5 avril)-911 (après septembre)
Léonce I	912-929
Athanase I	929-avant 937
Christodule	avant 2 avril 937-951
Agathon	951-964
Jean VII	964-28 mai 966
Christodule II	966-21 janvier 969
Thomas II	969-979
Joseph II	980-983/984
Agapios	983/984-985
Oreste	entre le 15 janvier et le 3 février 986-1006
Théophile I	1012-janvier 1020
Nicéphore I	juillet 1020-après 1048
Joannice	?-?
Sophrone II	avant 1059-après 1064
Euthyme I	?-après 1083
Siméon II	avant 1092-entre juin ou juillet 1099 (quitte Jérusalem fin 1097)
Jean VIII	vers 1098-1106/1107-?
Sabas	?-1117/1118-? (1)
Nicolas	?-février 1122-26 janvier 1156-?
Jean IX	?-12 mai 1157-?
Nicéphore II	?-2 mars 1166-2 juillet 1171-?
Léonce II	vers 1174 ou 1175-14 mai 1184 ou 1185
Dosithée I	avant 1187-septembre/octobre 1189
Marc II	fin 1189 ou début 1190-24 février 1195-?
Euthyme	?-?, mort au monastère du Sinaï vers 1222
Athanase II	?-1235-?
Sophrone III	?-?
Grégoire I	?-1273-été 1285-?
Thaddée	?-1296-?
Athanase III (1°)	?-1303-avant 1308
Gabriel Vroulas	?-avant 1309
Athanase III (2°)	1309-?
Grégoire II	?-1322-?
Lazare (1°)	?-? (déposé)
Gérasime	?-avant 1341 (chassé)
Lazare (2°)	avant 1341-1367-?
Dorothée I	?-1377/1378-1402 (peut-être aussi 1412)-?
Théophile	entre 1419 et 1424-?
Théophane II	?-1430-?
Joachim	?-1437-1464-?
Abraham	?-1468
Jacques	?-1482
Grégoire	?-?
Marc	?-1505-?

NOTA : Dosithée, Παραλειπόμενα (PAP.-KÉRAMEUS, 'Ανάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς ϐιϐλιοθήκης, I, 245) fait connaître un patriarche ARSÈNE, qui ne peut avoir place qu'après 1341, mais auquel le manque de précision chronologique empêche de fixer un rang. Cf. V. GRUMEL, *Mémorial Louis Petit*, 173-174.

---

(1) Cf. *Regestes des patr. de Constantinople*, n. 1004.

VII

PATRIARCHES LATINS DE JÉRUSALEM (1099-1291)

(L. de Mas-Latrie, Les patriarches latins de Jérusalem, *ROC*, I, 1893, 16-27
Alexandr Popov, *Latinskaja ierusalimskaja patriarchija epochi krestonoscev*, S.-Peterburg, 1903
Wilhelm Hotzelt, *Kirchengeschichte Palästinas im Zeitalter der Kreuzzüge*, Koln, 1940)

15 juillet 1099 : prise de Jérusalem par les Croisés

Arnoul de Rohes ou Roeux, dit Malecorne (1°)	1er août 1099-26/31 décembre 1099 (déposé)
Daimbert	26/31 décembre 1099-septembre 1102 (déposé)
Ebremar ou Evremer	peut-être 8 octobre 1102-1105
Daimbert, rétabli par le pape Pascal II	au printemps de 1105, meurt à Messine, durant son voyage de retour, sans avoir repris possession, 15 juin 1105.
Ebremar (continue)	1105-printemps 1108 (déposé)
Gibelin	printemps 1108-† 6 avril 1112
Arnoul de Rohes (2°)	26 avril 1112-† 28 avril 1118
Garmond (ou Germond, Gormond) de Picquigny	janvier ou février 1119-† fin 1128
Etienne	fin 1128-† automne 1130
Guillaume I de Malines	1130-† 25 novembre 1145
Foucher	26 janvier 1146-† 20 novembre 1157
Amaury	1157-† 6 octobre 1180
Héraclius	16 octobre 1180-† peu après le 11 juillet 1191

Vacance. Elections diverses sans résultat 1191-1194

Aymar le Moine (Haymarus Monachus)	1194-† été 1202
Soffred	1202-fin 1203 ou début 1204 (résigne)
Le B. Albert Avogadro	transféré de Verceil, février/mars 1204, part fin avril 1205-† 14 septembre 1214
Raoul de Mérencourt	1214-† 1225
Thomas de Capoue	1225, élu, non confirmé par le pape
Gérold ou Giraud de Lausanne	mai 1225-† 5 décembre 1238
Robert de Nantes	15 mai 1240-† 8 juin 1254
Opizo, patriarche d'Antioche	1254, élu, non confirmé
Jacques Pantaléon	9 avril 1255-29 août 1261 (élu pape : Urbain IV)
Guillaume II, d'Agen	1261-† 21 avril 1270
Thomas Agni de Cosenza	17 mars 1272-† 22 septembre 1277
Jean Ayglier ou Jean de Verceil	1278-4 février 1279 (résigne)
Elie	10 mai 1279-† à Rome vers 1287
Nicolas de Hanapes	30 avril 1288-† 18 mai 1291

18 mai 1291 : chute de Saint-Jean-d'Acre

VIII

CONCILES PRINCIPAUX INTÉRESSANT L'HISTOIRE BYZANTINE

(Les références principales sont la collection des Conciles de Mansi (voir en particulier, dans le t. 36 A, le Conspectus chronologique et l'Index alphabétique), l'édition des *Conciles œcuméniques* d'Ed. SCHWARTZ, l'édition des *Acta Patriarchatus* de Fr. MIKLOSICH et J. MÜLLER, l'*Histoire des Conciles* d'HÉFÉLÉ-LECLERCQ, les *Regestes des Patriarches* de V. GRUMEL (jusqu'en 1206), l'article Constantinople de S. VAILHÉ dans *DTC*)

325 *Nicée* (I) : *1er concile œcuménique.* Définitions de foi, canons disciplinaires.
341 Antioche : contre saint Athanase. Canons disciplinaires.
343 Sardique, pronicéen. Canons disciplinaires.
357 Rimini : élabore une formule dogmatique.
358 Sirmium : élabore une formule dogmatique.
381 *Constantinople* (I) : *2e concile œcuménique.* Contre les Ariens et les Macédoniens. Canons disciplinaires.
382 Constantinople : profession de foi envoyée à Rome.
401 Ephèse. Déposition par saint Jean Chrysostome de six évêques simoniaques.
404 Rufinianes (Bithynie). Concile « du Chêne » : condamnation de saint Jean Chrysostome.
415 Diospolis (Palestine) : contre Pélage.
431 *Ephèse : 3e concile œcuménique.* Condamnation de Nestorius.
449 Brigandage d'Ephèse.
450 Constantinople : contre le précédent.
451 *Chalcédoine : 4e concile œcuménique.* Définition de foi. Condamnation d'Eutychès et de Dioscore. Canons. Fondation des patriarcats de Constantinople et de Jérusalem.
518 Constantinople : contre les monophysites.
536 Constantinople : contre Anthime, Sévère et Zoaras, monophysites.
553 *Constantinople* (II) *: 5e concile œcuménique.* Condamnation des Trois-Chapitres. Canons dogmatiques.
590 Constantinople : jugement de Grégoire d'Antioche par Jean le Jeûneur.
638 Constantinople : monothélite.
639 Rome-Latran : antimonothélite (réuni par le pape saint Martin I).
680/681 *Constantinople* (III) : *6e concile œcuménique.* Condamnation du monothélisme. Définition de foi.
692 *Constantinople : concile quinisexte* ou *in Trullo.* Canons disciplinaires.
732 Synode romain contre l'iconoclasme.
754 Concile de Hiéria (dernière session à Constantinople). Contre le culte des images.
787 *Nicée* (II) : *7e concile œcuménique.* Condamnation des iconoclastes.
809 Constantinople : concile mœchien contre Joseph de Thessalonique et Théodore Studite.
815 Constantinople-Blachernes, iconoclaste.
843 Constantinople : restauration des images.
859 Constantinople-Saints-Apôtres : condamnation d'Ignace.
861 Constantinople-Saints-Apôtres : condamnation d'Ignace. Canons disciplinaires.

Ces deux conciles sont réunis sous l'unique appellation de « concile premier-second des Saints-Apôtres ».

867 Constantinople : déposition du pape Nicolas Ier.
869 *Constantinople : 8e concile œcuménique pour les Latins,* 4e de Constantinople.
879-880 Constantinople-Sainte-Sophie : rétablissement de Photius. Canons disciplinaires.
899 Constantinople : fin du schisme ignatien.
920 Constantinople : concile de l'union pour terminer la querelle de la tétragamie.
Vers 991 (ou 996) Constantinople : réunion des derniers opposants dans l'affaire de la tétragamie.

1030 Constantinople : contre les Jacobites.
1054 Constantinople : contre les légats romains qui ont excommunié Michel Cérulaire.
1076-1077 Constantinople : condamnation des propositions enseignées par Italos.
1082 Constantinople : examen synodal de l'orthodoxie d'Italos et de ses disciples.
1086 Constantinople : condamnation de Léon de Chalcédoine.
1089 Constantinople : concile concernant la réunion avec l'Eglise romaine.
Vers 1092 Constantinople (dans le Thomaïte) : réconciliation de Léon de Chalcédoine et déclaration sur le culte des images.
Vers 1110 Constantinople : condamnation des Bogomiles.
1117 Constantinople : sur les erreurs d'Eustrate de Nicée.
1140 Constantinople : condamnation des erreurs de Constantin Chrysomallos.
1143 Constantinople : condamnation des évêques Clément et Léonce pour bogomilisme.
1144 Constantinople : condamnation du moine Niphon comme bogomile.
1147 Constantinople : déposition du patriarche Cosmas II l'Attique.
1156 et 1157 Constantinople : synodes au sujet du sacrifice du Christ dans sa passion et dans la liturgie. Condamnation de Soterichos Panteugénès.
1166 Constantinople : synode au sujet de la parole du Christ : Mon père est plus grand que moi.
1170 Constantinople : sur le même sujet et condamnation de Constantin de Corfou et d'Irénicos.
1179 *Rome-Latran* (III^e^) *(12^e^ œcuménique pour les Latins)* : signalé à cause de la présence et de l'attitude de Georges de Corfou.
1195 Constantinople : réponses canonico-liturgiques à Marc d'Alexandrie.
1199-1200 Constantinople : concernant la querelle au sujet de l'incorruptibilité du Corps et du Sang du Christ dans l'Eucharistie.
1215 Rome-Latran (IV) *(13^e^ œcuménique pour les Latins) :* s'occupe, entre autres, des Grecs et de la croisade.
1222 Nicée : sur la conduite à tenir par les Cypriotes soumis à la domination latine.
1234 Nymphée : sur l'union avec l'Eglise romaine.
1235 Nicée : reconnaissance du patriarcat bulgare de Tirnovo.
1245 *Lyon* (I) *(13^e^ œcuménique pour les Latins) :* s'occupe, entre autres, de l'empire latin de Constantinople, des Tartares, de la croisade.
1251 Nicosie (Chypre) : sur les rapports des Grecs vis-à-vis de la hiérarchie latine.
1264 Constantinople : déposition d'Arsène (commencement du schisme arsénite).
1274 *Lyon* (II) *(14^e^ œcuménique pour les Latins)* : réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine.
1276 Constantinople : confirmation de l'union conclue à Lyon.
1285 Constantinople-Blachernes : condamnation de Jean Beccos et de ses partisans.
1310 Constantinople : fin du schisme arsénite.
1341 Constantinople : premier concile palamite.
1345 Constantinople : concile antipalamite.
1347 Constantinople : deuxième concile palamite.
1351 Constantinople : troisième concile palamite.
1431-1442 Bâle : la question de l'union des Eglises y est amorcée.
1438-1439 *Ferrare-Florence (17^e^ concile œcuménique pour les Latins, VIII^e^ pour les Grecs catholiques) :* décret d'union 4 juillet 1439.
1484 Constantinople : condamnation du concile de Florence.

VII

PHÉNOMÈNES NATURELS

I. — Table des éclipses solaires et lunaires de 285 à 1500.
II. — Liste des comètes de 300 à 1462.
III. — Tremblements de terre.

I

TABLE DES ÉCLIPSES SOLAIRES ET LUNAIRES

(285-1500)

Cette table concerne les éclipses totales et partielles, visibles au moins en quelque lieu dans l'empire byzantin ou ses confins européens, asiatiques (Caucase et Perse) ou africains (Afrique du Nord et Éthiopie). Elle repose sur l'ouvrage d'Oppolzer, Canon der Finsternisse, paru dans *Denkschriften der Wiener Akad. d. Wiss., Mathem. Classe*, LII, 1887, ainsi que sur ceux de F. K. Ginzel, *Spezieller Kanon der Sonnen- und Mondfinsternisse*, Berlin, 1889, et de J. Fr. Schroeter, *Sonnenfinsternisse von 600 bis 800 n. Chr.*, Kristiana, 1923. Ginzel donne les éclipses de soleil et de lune, totales et partielles, et leur degré de visibilité par rapport aux quatre principaux centres de l'antiquité, Rome, Athènes, Memphis, Babylone, de l'an 900 av. J.-C. jusqu'à l'an 600 ap. J.-C. L'ouvrage contient une section importante concernant les témoignages historiques sur les éclipses jusqu'en l'an 600 ap. J.-C. On a aussi une liste de ces témoignages dans l'article de Boll, Finsterniss, *RE*, 6, 2352-2364. Continuant Ginzel, Schroeter donne, pour la période de 600 à 800, les éclipses solaires et lunaires et leur degré de visibilité dans l'aire : — 30° à + 75 long. et + 30 à + 70° lat., mais ne s'occupe que des éclipses totales. Pour les éclipses partielles à partir de l'an 600, il manque des études spéciales. Toutefois, en ce qui concerne les lunaires, comme il ne s'agit pour nous que d'indiquer leur présence, les indications d'Oppolzer : heure centrale et durée de l'éclipse, longitude et latitude pour la lune à son zénith, sont suffisantes, compte tenu du lever et du coucher du soleil selon les saisons et les latitudes, pour en faire le discernement. Quant aux éclipses partielles de soleil, pour lesquelles font défaut dans Oppolzer les coordonnées de longitude et de latitude, nous avons dû nous contenter des indications de Pingré (dans *L'art de vérifier les dates*), toutes les fois que ses dates coïncidaient avec celles d'Oppolzer ; mais notons que Pingré n'envisageait que l'Europe. Il y a lieu, concernant la Russie, de signaler l'étude de Daniil Svjatskij sur les phénomènes astronomiques mentionnés dans les chroniques russes, *Astronomičeskija javlenija v russkich lětopisach s naučno-kritičeskoj točki zrěnija.*

Nous n'avons pas cru nécessaire, pour notre but, d'indiquer les temps horaires des éclipses. On les trouvera dans les ouvrages signalés.

Notre table donne continûment à l'intérieur de chaque année les éclipses solaires avec les lunaires en observant leur ordre chronologique. Les éclipses solaires sont distinguées par les caractères gras. Les éclipses partielles, soit solaires, soit lunaires, sont désignées par des parenthèses.

Éclipses solaires totales : chiffres gras ; partielles : chiffres gras entre parenthèses
Éclipses lunaires totales : chiffres maigres ; partielles : chiffres maigres entre parenthèses

285, III 8.
286, II 26.
287, **I 31**.
288, XII 25.
289, VI 20, (**XI 30**).
290, **XI 19**, (XII 3).
291, **V 15**.
292, (IV 19), **V 4**, X 13.
293, (**IX 17**), X 2.
294, **III 14**, (III 28), **IX 7**.
295, (II 17), **III 3**.
296, II 6, **II 20**, VII 31.
297, (I 25).
299, XI 24.
300, (**V 5**).
301, **IV 25**, (XI 3).
303, III 19, IX 12, **IX 27**.
304, (**II 22**), III 8, VIII 31.
305, **II 10**.
306, **VII 27**.
307, I 5, (**VII 16**), XII 25.
308, (VI 20), (XII 14).
310, X 25.
311, IV 19, X 14.
312, (IV 8), **IX 17**.
313, (II 27), **IX 7**.
314, II 17, VIII 12.
315, (II 6), VIII 1.
316, **VII 6**, **XII 31**.
317, XII 5, (**XII 20**).
318, V 31, XI 24.
319, **V 6**, (V 20).
320, **X 18**.
321, III 30, (IX 23).
322, (**III 4**), III 19, IX 12.
323, **VIII 18**.
324, **II 11**, (VII 22), **VIII 6**.
325, I 16, (**VII 26**).
326, I 5, (VII 1) (**XII 11**), XII 25.
328, (V 10).
329, IV 29, X 24.
331, (III 10).
332, (**III 13**).
333, II 16, VIII 12.
334, **VII 17**.
335, **I 11**, (VI 22), XII 16.
336, VI 10, XII 5.
337, (V 31), (XI 24).
338, **V 6**.
339, **X 19**.
340, III 30.
341, **III 4**, (IX 11).
342, (VIII 3).
343, I 27, VII 23.
344, (**I 2**).
345, (I 4), **VI 16**.
346, (V 21), **VI 6**, XI 15.
347, (**X 20**), XI 4.
348, (IV 29), **X 9**.
349, **IV 4**.
350, III 10, IX 2.
351, II 27, (**VIII 8**).
352, **II 2**, (VIII 12).
353, (VII 3), XII 26.
354, (**I 11**), XII 16.
355, **V 28**, (XII 6).
356, **V 16**.
357, (IV 20), (X 14), **X 29**.
358, (**III 26**), IV 10, X 3.
359, **III 15**, (III 31), (IX 23).
360, **VIII 28**.
361, II 6, VIII 3.
362, I 26.
363, (I 16).
364, (VI 1), **VI 16**, XI 26.
365, XI 15.
366, (V 11), **X 20**, (XI 4).
367, **IV 15**, **X 10**.
368, III 21, (IX 13).
369, III 10, IX 2.
371, **II 2**, **VII 28**.
372, I 7, XII 26.
373, **VI 7**.
374, **XI 20**.
375, (V 2), (X 26).
376, IV 20, X 14.
377, (X 3).
378, **III 15**, **IX 8**.
379, II 17, **VIII 28**.
380, (**I 24**), II 7, VIII 2.
381, **I 12**, (I 26).
383, VI 1, **XI 11**, XI 26.
384, (XI 14).
386, **IV 15**.
387, (**VIII 30**), IX 14.
388, **VIII 18**, (IX 2).
390, I 17, VII 13.
391, I 7, **VI 18**, VII 2, (XII 27).
392, **VI 7**.
393, **XI 20**.
394, V 2.
395, **IV 6**, (IV 21), (X 14).

397, (II 28), VIII 24.
398, (**II 3**), II 17, VIII 14.
399, (II 7), **VII 19**.
400, (VI 22), **VII 8**, XII 17.
401, VI 12, XII 6.
402, (VI 1), **XI 11**, (XI 25).
403, **V 7**.
404, (IV 11) (X 4).
405, III 31, (**IX 9**).
406, **III 6**, (III 20), **VIII 29**, (IX 14).
408, I 29, (**II 13**), VII 24.
409, I 17, **VI 29**, VII 13.
410, (I 7), **VI 18**.
411, (V 23), (XI 16).
412, XI 4.
413, **IV 16**, (V 2), (X 25).
415, (III 11), (IX 5).
416, II 28.
418, **VII 19**, XII 29.
419, XII 18.
420, (VI 12), (XII 6).
421, **V 17**, **XI 11**.
422, IV 22, X 16.
423, IV 12, (**IV 26**), X 5.
424, (III 31).
425, **III 6**, **VIII 29**.
426, (**II 23**).
427, I 29.
428, (I 18), (VII 12), **XII 22**.
429, (VI 3), (XI 27).
430, V 23, XI 16.
431, (XI 5).
432, **IV 16**, **X 10**.
433, (III 21), **IX 29**.
434, (**II 25**), III 11, IX 4.
435, **II 14**, (II 28), (VIII 24).
437, VII 3, (**VII 19**), (**XII 13**), XII 28.
438, (XII 17).
440, (V 3), **V 17**, (X 26).
441, (**V 6**), X 16.
442, **IX 20**, (X 5).
443, **III 17**.
444, II 19, (VIII 14).
445, (**VII 20**), VIII 3.
446, (I 28), (VII 24).
447, **XII 23**.
448, VI 3, XI 26.
449, **V 8**, (V 23), (XI 16).
451, (IV 2), (IX 26).
452, IX 15.
453, **II 24**, (III 11), **VIII 20**, (IX 4).
455, I 19, VII 15.
456, I 9, VII 3, **XII 13**, (XII 27).
458, **V 28**, (XI 6).
459, V 3, (**X 12**), X 27.
460, (IV 21), **IX 30**, (X 16).
462, III 2, **III 17**, (VIII 25).
463, II 19, VIII 15.
464, (II 9), **VII 20**.
465, (VI 24), **VII 9**, (XII 18).
466, XII 7.
467, **V 19**, (VI 3).
469, (X 7).
470, IV 1.
472, **VIII 20**.
473, I 30.
474, I 19, VII 15.
475, (I 8), **VI 19**, (VII 4).
476, (V 24), **VI 7**, (XI 17).
477, V 13, (**V 28**), XI 6.
478, (V 2), (X 27).
479, **IV 8**, **X 1**.
480, **III 27**, (IX 5).
481, III 2.
482, (II 19), **VII 31**, (VIII 14).
483, **I 24**, (VII 6), (XII 30).
484, **I 14**, VI 24, XII 18.
485, **V 29**, (VI 14), (XII 7).
486, **V 19**.
487, (IV 23), **XI 1**.
488, IV 22, X 6.
489, **III 18**, (IV 1), (IX 25).
491, (VIII 5).
492, (**I 15**), I 30.
493, **I 4**, (I 18), (VII 15).
494, (VI 5), (XI 28).
495, V 25, (**VI 8**), XI 18.
496, (V 13), **X 22**, (XI 6).
497, **IV 18**.
498, (III 23).
499, (**III 27**), (**VIII 22**), IX 5.
500, (III 1), (VIII 25).
502, VII 6, XII 29.
503, (XII 19).
505, (V 4), (X 28).
506, (**IV 9**), X 18.
507, **III 29**, (IV 13), (X 7).
508, **III 17**.
509, (II 20), (VIII 16), **VIII 31**.
510, II 9, VIII 5.
511, **I 15**, (I 29).
512, **VI 29**, (XII 9).
513, (**XI 13**), XI 28.
514, **XI 2**, (XI 18).
516, (IV 3), (IX 26).
517, III 23, IX 15.
518, (III 13), **VIII 22**.
519, **II 15**, **VIII 11**.
520, (I 20).
521, I 8, (**VI 20**), VII 5.
523, (XI 9).
524, (**IV 19**), V 3, X 28.

526, **IX 22**.
527, (III 4), **IX 11**.
528, (**II 6**), II 21, VIII 16.
529, (II 9), (VIII 5).
530, **I 15**, **VII 10**.
531, VI 15, XII 10.
532, VI 3, (XI 28).
534, **IV 29**, (X 8).
535, IV 4, (**IV 18**), (**IX 13**), IX 27.
536, (III 23), **IX 1**, (IX 15).
537, **II 25**.
538, (I 31), **II 15**, (VII 27).
539, I 20, (**VII 1**), VII 17.
540, (I 9), **VI 20**.
541, (XI 19), **XII 3**.
542, V 15, XI 8.
543, **IV 20**, (V 4), (X 28).
545, (IX 6).
546, III 3.
547, **II 6**, (II 20), (VIII 17).
548, (XII 30).
549, VI 25, **VII 10**.
550, VI 15, **XI 24**, (XII 9).
551, **V 21**.
552, (IV 24), **V 9**.
553, (**IX 23**), X 7.
554, (IV 3), (IX 27).
556, (VIII 6).
557, I 30.
558, (I 20), **VII 1**.
559, **VI 21**, (XI 30).
560, XI 19, (**XII 3**).
561, **IV 30**, V 15, (XI 8).
562, **IV 19**.
563, (III 25), (IX 18), **X 3**.
564, III 13, IX 6, **IX 21**.
565, **II 16**, (III 2).
566, **VIII 1**.
567, (I 11), (VII 7), (**XII 16**), XII 31.
569, (VI 14), **XI 24**.
570, (V 6), (X 29).
571, IV 25, X 18.
572, (IV 14).
573, **III 19**, **IX 12**.
574, (II 21).
575, II 11, (**II 26**), (**VII 23**), VIII 7.
576, (I 31), (VII 26).
577, XII 11, **XII 25**.
578, VI 5.
580, **IV 29**, **X 24**.
581, (IV 5), **X 13**.
582, (**III 10**), III 25, IX 18.
583, (III 14), (IX 7).
584, **II 17**, **VIII 11**.
585, (I 21), **VIII 1**.
586, I 11, (XII 31).
587, (VI 26).
588, (XI, 9).
589, V 6, (**V 20**), X 29.
590, **X 4**, (X 18).
591, **III 30**, **IX 23**.
592, (III 4), **III 19**, (VIII 28).
593, II 21, (**VIII 2**), VIII 17.
594 (II 10), **VII 23**, (VIII 6).
595, **I 16**, (XII 22).
596, **I 5**, VI 15, XII 10.
597, VI 5, (XI 29).
599, (X 9).
600, (**III 20**).
601, **III 10**, (IX 17).
603, (II 1), (VII 28), **VIII 12**.
604, I 22, VII 16, (**VIII 1**), **XII 26**.
605, (I 11).
606, (V 27), **VI 11**.
607, (**V 31**), (**X 26**), XI 9.
608, (V 5), (X 29).
610, **III 30**, (IX 8).
611, III 4, VIII 29.
612, (II 22), **VIII 2**.
613, **VII 23**.
614, (I 1), XII 21/22.
615, (**I 5**), (**VI 2**), VI 16/17, (XII 11).
616, **V 21**, (VI 5).
617, (IV 26), (X 20), **XI 4**.
618, IV 15, X 9, (**X 24**).
619, **III 21**, (IV 4).
620, **IX 2**.
621, (II 12), (VIII 8).
622, (**I 17**), II 1, VII 28, (**VIII 12**).
623, **VII 3**, **XII 27**.
624, (VI 6), **VI 21**, (XI 30).
625, V 27, (**VI 10**), XI 19/20.
626, (V 17).
627, **IV 21**.
628, (III 25), (IX 19), **X 3**.
629, III 14/15, (**III 30**), (**VIII 24**).
630, (III 4).
631, **VIII 3**.
632, (I 13), **I 27**.
633, I 1.
634, **VI 1**, (VI 16).
635, (V 7), **XI 15**.
636, (**IV 11**), IV 25/26, X 20, (**XI 3**).
637, (IV 15), X 9.
638, **III 21**, **IX 13**.
639, **IX 3**.
640, II 13.
641, (II 1), (VII 27).
642, (XII 12).
643, VI 7/8, XII 1.
644, **XI 5**, (XI 19).
645, **V 1**, **X 25**.

646, (IV 5), **IV 21**, (IX 30).
647, III 26, IX 19.
648, (III 14), **VIII 24**, (IX 7).
649, **II 17**.
650, I 23, **II 6**, (VII 18), **VIII 3**.
651, I 12, (**VI 23**).
652, (I 1).
653, **VI 1**, (XI 10) .
655, **IV 12**, (X 21).
657, (III 5), (VIII 29), **IX 13**.
658, II 23, VIII 18, (**IX 3**).
659, **I 28**, (II 13), (VIII 8).
660, **VII 13**.
661, **VII 2**, XII 11.
662, VI 7, (XII 1).
664, **V 1**, (X 10).
665, IV 5, IX 30.
666, (III 26), **IX 4**, (IX 19).
667, **II 28**, **VIII 25**.
668, (II 3), (VII 29).
669, I 22/23, (**II 6**), VII 18.
670, (I 12), **VI 23**, **XII 18**.
671, **VI 12**, (XI 22), **XII 7**.
672, XI 10, (**XI 25**).
673, **IV 22**, V 6.
674, **X 5**.
675, (III 17), (IX 9).
676, (**II 19**), III 5/6, VIII 29, (**IX 13**).
677, VIII 18.
678, **I 28**, **VII 24**.
679, (I 2), **VII 13**, XII 22/23.
680, VI 17/18, (XII 11).
681, **V 23**.
682, (X 22).
683, IV 16/17, (**V 2**), **IX 26**.
684, (IV 5).
685, **IX 4**.
686, (II 14), **II 28**.
687, (**VII 15**), VII 30.
688, **VII 3**, (VII 18), **XII 28**.
689, XII 2.
690, V 28, XI 22, (**XII 6**).
691, V 17/18, (XI 11).
692, **IV 22**, **X 15**.
693, (III 27), (IX 20), **X 5**.
694, III 17.
695, **II 19**, (III 6), (VIII 29).
697, (I 13), (VII 9), (**XII 19**).
698, VI 29, (**VII 13**), **XII 8**, (XII 22).
699, **VI 3**, **XI 27**.
700, **V 23**, (XI 11).
701, IV 27, X 21.
702, IV 16/17, (X 10).
703, **III 22**.
704, (II 25), **III 10**, (VIII 19), **IX 4**.
705, II 13 (**VII 25**), VIII 9.
706, (II 2), **VII 14**, (VII 30).
707, **VII 4**, (XII 13).
708, (VI 8), XII 2.
709, (**V 14**), V 28, (XI 22).
710, **V 3**.
711, (IV 7), **X 16**.
712, III 27, IX 19.
713, **III 1**, (IX 9).
715, (VII 21), **VIII 4**.
716, I 13, (**VII 23**).
717, (I 2).
718, **VI 3**, (XI 12).
719, XI 2.
720, **X 6**, (X 21).
721, **IV 1**, **IX 26**.
722, (III 7), (VIII 31).
723, II 24/25, (**III 11**), VIII 20.
724, (II 14).
725, **I 19**, **VII 14**, (XII 24).
726, **I 8**, XII 13/14, (**XII 28**).
727, (**V 25**).
728, (V 27), **XI 6**.
730, IV 7/8, X 1, (**X 16**).
731, IX 20.
732, **III 1**, **VIII 25**.
733, (II 3), **VIII 14**.
734, I 24, VII 20.
735, (I 13), (VII 9).
736, (XI 23).
737, V 18, (**X 28**).
739, **X 7**.
740, (III 18), **IV 1**.
741, III 7, VIII 31.
742, (II 24), (VIII 20).
743, **I 30**.
744, (I 4), (VI 29), XII 24.
745, (**I 7**), VI 18, (XII 13).
746, **V 25**, (VI 8).
747, **V 14**, **XI 7**.
748, IV 18.
749, **III 23**, IX 30.
750, **IX 5**.
751, (II 15), **III 2**, (VIII 11), **VIII 25**.
752, VII 30/31.
753, **I 9**, (I 24), **VII 5**, **XII 29**.
754, **VI 25**, (XII 4).
755, (V 30), XI 23.
756, V 18, **X 28**, (XI 11).
758, **IV 12**, (IX 21).
759, III 18.
760, (III 6), **VIII 15**, (VIII 31).
761, **VIII 5**.
762, (I 15), (VII 10).
763, I 4, VI 29/30, (XII 25).
764, **VI 4**.
765, V 9, **V 24**.

766, X 22, (**XI 7**).
767, IV 18/19, X 12.
768, **III 23**.
769, (VIII 22).
770, II 14, (**VIII 25**).
772, **VII 5**, (XII 15).
773, XII 4.
774, V 30, (XI 23).
775, **V 4**, (V 19), **X 29**.
776, (IV 8), (X 2).
777, III 28, (**IV 12**), IX 21.
778, (III 17).
779, **VIII 16**.
780, **II 10**, (VII 21).
781, I 14/15, (**I 29**), (**VI 26**).
782, **VI 15** (VI 29), **XII 9**.
784, V 9, XI 2, (**XI 17**).
785, X 22.
786, **IV 3**, **IX 27**.
787, (III 8), **IX 16**.
788, II 26, VIII 21.
789, (II 14), (VIII 10).
790, (XII 26).
791, (VI 20), **VII 6**.
792, (**VI 24**).
793, (V 30), **XI 8**.
794, **V 4**, (X 13).
795, IV 9, X 3.
796, III 28, (**IX 6**), IX 21.
797, **III 3**.
798, (II 5), **II 20**, **VIII 16**.
799, I 26, (**II 9**), (**VII 7**), VII 21.
800, (I 15), (VII 10).
801, **XII 9**.
802, V 21.
803, V 10, XI 2/3.
805, **IV 3**, (IX 22), **IX 26**.
806, IX 1/2.
807, **II 11**, II 26, (VIII 21).
808, **I 31**.
809, (I 5), (VII 1), **VII 16**, XII 25.
810, VI 20, (**VII 5**), **XI 30**, XII 14.
812, **V 14**, (X 23).
813, **V 4**, X 13.
814, (**IX 17**), X 3.
816, (II 17).
817, II 5, VII 31/VIII 1.
818, (I 26), **VII 7**.
819, **VI 26**.
820, **VI 14**, XI 23, (**XII 9**).
821, (**V 5**), V 20, XI 13.
822, **IV 25**, (XI 2).
823, (IX 24).
824, III 18, IX 12, (**IX 26**).
825, IX 1.
826, **VIII 7**.
827, (I 17), **VII 27**.
828, I 6, VII 1, (**VII 15**), XII 25.
829, (VI 20), **XI 30**.
830, (XI 4).
831, (IV 30), X 24/25.
832, IV 18, X 13.
833, (IV 8), **IX 17**.
834, **III 14**.
835, II 17, (**III 3**), VIII 12.
836, **VII 17**, VII 31.
837, **I 10**, **VII 6**, **XII 31**.
838, (VI 11), XII 5.
839, VI 1, (**V 16**), XI 24.
840, **V 5**, (V 20).
841, **X 18**.
842, III 30, IX 23.
843, III 19.
845, **II 10**.
847, I 5, (VII 2), **XII 11**.
848, (XI 14).
849, (V 11), **V 25**, XI 4.
850, IV 30, (**V 15**), X 24.
851, **IV 5**.
852, (III 9), **III 24**, **IX 17**.
853, (**III 13**).
854, (II 16), VIII 11/12.
856, **I 11**, (VI 22), XII 15.
857, XII 5.
858, (XI 24).
859, **V 6**, **X 29**.
860, X 3.
861, (**III 15**), III 30, IX 22.
862, **III 4**.
863, (II 7), (VIII 3), **VIII 18**.
864, I 27, VII 22, (**VIII 6**).
865, **I 1**, I 15.
866, **VI 16**, (XI 26).
867, **VI 6**, XI 15.
868, (**X 19**), XI 4.
869, (IV 29), **X 9**.
870, (III 21).
871, III 10, IX 2.
872, (II 28).
873, **II 1**, **VII 28**.
874, **VII 17**, XII 26.
875, (**I 11**), (**VI 7**), VI 22.
876, **V 27**, (XII 5).
878, IV 20, X 15, **X 29**.
879, (**III 26**), X 4.
880, (III 30), **IX 8**.
881, (II 18), **VIII 28**.
882, II 7, VIII 3, (**VIII 17**).
883, I 27, (VII 23).
884, **I 2**, **XII 21**.
885, **VI 16**, XI 25/26.
886, V 21, XI 15.

887, (V 11), **X 20**.
888, **X 9**.
889, III 21, IX 13.
890, (**VIII 19**), IX 2.
891, **II 12**, **VIII 8**.
892, **II 2**, (VII 13).
893, I 6, (**VI 17**), VII 2/3, XII 26.
894, **VI 7**, (VI 22).
895, **XI 20**.
896, (V 1), X 25.
897, IV 20.
898, (X 3).
899, **III 15**.
900, II 18.
901, **I 23**, II 6, VIII 2/3.
902, **I 12**, (XII 17).
903, (VI 12), **VI 27**, XII 7.
904, V 31/VI 1, (**VI 16**), XI 25.
905, **V 7**.
906, **IV 26**, **X** 20.
908, III 20, (**VIII 29**), IX 12/13.
909, **VIII 18**, IX 2.
910, **II 12**, (VII 24).
911, I 17, VII 14.
912, I 7, **VI 17**, (XII 26).
913, **VI 7**.
914, XI 5, **XI 20**.
915, V 2, X 25.
916, **IV 5**, (IV 20), (X 13).
917, **IX 19**.
918, II 28, VIII 24, (**IX 8**).
919, II 17.
920, **VII 18**, (XII 28).
921, (VI 23), XII 17.
922, (**VI 27**), (**XI 21**), XII 7.
923, **V 18**, (VI 1), **XI 11**.
924, **V 6**.
925, IV 11, (X 4).
926, IV 1.
927, **III 6**, (IX 14).
928, **VIII 18**.
929, I 27/28, (**II 12**), (**VII 9**).
930, I 17, **VI 29**.
931, (I 7), **VI 18**.
932, (V 22), (XI 16), **XI 30**.
933, (**IV 27**), XI 5.
934, **IV 16**, (V 2), **X 11**, (X 25).
935, **IX 30**.
936, III 10/11, IX 3/4.
937, II 27/28, VIII 24.
938, **II 3**, **VII 29**.
939, **I 23**, **VII 19**, XII 29.
940, XII 17.
941, (VI 12), **XI 21**.
942, **XI 11**.
943, (IV 23), **VII 5**, (X 16).
944, (**IV 25**), (**IX 20**), X 4.
945, **IX 9**.
946, **III 6**, **VIII 29**.
947, II 8, VIII 4.
948, I 28, VII 23.
949, (I 17), **XII 22**.
950, (VI 3), **VI 18**, (XI 27).
951, (**V 8**), V 23, XI 16.
952, (XI 4).
953, **IV 16**.
955, (**II 25**), IX 4/5.
956, **II 14**, (II 28).
957, (I 18), **VII 29**.
958, I 8, VII 3, (**VII 19**), (**XII 13**), XII 28/29.
960, **V 28**, **XI 21**.
961, **V 17**, (X 26).
962, IV 22, (**V 6**), (**X 1**), X 16.
963, (IV 11), **IX 20**, X 5.
964, **III 16**.
965, II 18, VIII 15.
966, II 8, **VII 20**, VIII 4.
967, **I 13**, (I 28), **VII 10**.
968, (XII 7), **XII 22**.
969, VI 23, XI 26.
970, **V 8**, (V 23), (XI 16).
971, **IV 27**.
972, (IV 1), IX 25.
973, (**III 7**), III 21, IX 15.
974, (III 11), **VIII 20**.
976, I 19, VII 14, (**VII 29**).
977, I 8, VII 3, **XII 13**.
978, **VI 8**.
979, (V 14), **V 28**, (XI 6).
980, V 2/3.
981, **IV 7**, (IV 22), (X 16).
983, III 1/2, (**III 17**).
984, II 19.
985, (II 8), **VII 20**.
986, (VI 24), (XII 19).
987, XII 8.
988, **V 18**, (VI 3).
989, **XI 1**.
990, (IV 12), (X 7), **X 21**.
991, IV 1/2, IX 26.
992, **III 7**, (IX 14).
993, **II 24**, **VIII 20**.
994, I 30.
995, I 19, VII 14/15.
996, **XII 13**.
997, (V 24), (XI 17).
998, (**V 28**), XI 6.
999, **X 12**.
1000, **IV 7**, **IX 30**.
1001, III 12, (IX 5).
1002, III 1/2, (**VIII 11**), VIII 25.
1003, (II 19), (VIII 14).

1004, **I 24**, (VII 4).
1005, VI 24.
1006, **V 29**, (XII 7).
1007, **V 19**.
1008, (IV 23).
1009, (**III 29**), IV 12, X 6/7.
1010, **III 18**, (IV 1), (IX 26).
1011, **III 7**, **VIII 31**.
1012, II 10, VIII 4.
1013, (**I 14**), I 29/30.
1014, (VII 14).
1015, **VI 19**, (XI 28).
1016, (**XI 2**), XI 17.
1017, (V 13), **X 22**, (XI 6).
1018, **IV 18**.
1019, (III 23), **IV 8**, (IX 16).
1020, III 12, (**VIII 21**), IX 4/5.
1021, **II 14**, (III 1), **VIII 11**, (VIII 25).
1022, **VII 31**.
1023, (I 9), **I 24**, VII 5/6, XII 29.
1024, **VI 9**, (VI 24), (XII 18).
1025, **V 29**.
1026, **V 19**, (X 28).
1027, X 18.
1028, (IV 12).
1030, II 20/21, (VIII 16), **VIII 31**.
1031, II 10.
1032, **I 15**, **VII 10**.
1033, **VI 29**, (XII 8).
1034, VI 4, XI 28.
1035, (V 24), (XI 18).
1037, (IV 2), **IV 18**, (IX 27).
1038, III 23, IX 16.
1039, **VIII 22**.
1040, **II 15**.
1041, (I 20).
1042, I 9, VII 5.
1043, **XII 4**.
1044, (V 14), (XI 8), **XI 22**.
1045, V 3, X 28, (**XI 11**).
1046, **IV 9**, (X 17).
1047, **III 29**, **IX 22**.
1048, III 3.
1049, II 20, VIII 15.
1050, (VIII 5).
1051, **I 15**, (VI 26), (XII 20).
1052, VI 15, (**VI 29**), XII 8/9.
1053, (VI 4), **XI 13**, (XI 28).
1054, **V 10**, **XI 2**.
1055, (X 8).
1056, IV 2/3, (**IX 12**), IX 26.
1057, (III 23), (IX 15).
1058, **II 25**.
1059, **II 15**, VII 27.
1060, I 20, (**VI 30**), VII 16.
1061, (I 8), **VI 20**.
1062, (V 26), (XI 19).
1063, (**V 1**), V 15, XI 8/9.
1064, **IV 19**, (V 3), (X 28).
1065, **IV 8**.
1066, (III 14), (IX 6), **IX 22**.
1067, III 3/4, VIII 27.
1068, **II 6**, (II 21), (VIII 15).
1069, (XII 30).
1070, XII 20.
1071, **XI 24**, (XII 9).
1072, **V 20**.
1073, (IV 24), (X 18).
1074, (**IX 23**), X 7.
1075, (IV 3), (IX 27).
1076, **IX 1**.
1077, (II 10), **II 25**, VIII 6/7.
1078, I 30.
1079, (I 20), **VII 1**.
1080, **VI 20**, (XI 29).
1081, (**V 11**), XI 19.
1082, **IV 30**, (V 14).
1084, (III 24), (IX 16), **X 2**.
1085, III 14, IX 6.
1086, **II 16**, (VIII 27).
1087, **VIII 1**.
1088, (I 11), VII 6, **VII 20**, XII 30.
1089, VI 25, (XII 20).
1090, **XI 24**.
1091, (V 5), **V 21**, (X 30).
1092, IV 24, (**V 9**), X 18.
1093, **IX 23**.
1094, **III 19**.
1095, (II 22), (VIII 18).
1096, II 11, (**II 26**), (**VII 22**), VIII 6.
1098, **I 5**, **VII 1**, (XII 11), **XII 25**.
1099, VI 5, XI 30.
1100, **V 11**, (V 25), (XI 18).
1101, **X 24**.
1102, IV 5.
1103, III 25, IX 17.
1104, (III 13), (IX 6).
1105, **II 16**, **VIII 11**.
1106, VII 17, **VIII 1**.
1107, I 10/11, VII 6/7, **XII 16**, (XII 31).
1108, **VI 11**, **XII 4**.
1109, **V 31**, (XI 9).
1110, V 5/6, (**V 20**), (**X 15**), X 29.
1111, (IV 25), (X 18).
1112, **III 29**.
1113, **III 19**.
1114, (**VIII 2**), VIII 18.
1115, (II 10), **VII 23**.
1116, (XII 21).
1117, VI 15/16, XII 10/11.
1118, (XI 30).
1119, **V 11**.

1120, **IV 29**, (X 8), **X 24**.
1121, (**III 20**), IV 4, IX 28, (**X 13**).
1122, **III 10**, (III 24), (IX 17).
1124, (II 1), (VII 28), **VIII 11**.
1125, (**I 6**), I 21, VII 17, **XII 26**.
1126, (I 11), **VI 22**.
1127, (XI 20).
1128, XI 8.
1129, (V 5), (X 29).
1130, **X 4**.
1131, (III 15), **III 30**, (IX 8).
1132, III 3, (**III 19**).
1133, (II 21), **VIII 2**, (VIII 17).
1134, **VII 23**.
1135, (I 1), XII 22.
1136, VI 15.
1137, **V 21**.
1138, (IV 26), (X 20), **XI 4**.
1139, IV 16, X 9.
1140, **III 20**, (IV 4), (IX 28).
1141, **IX 2**.
1142, (II 12).
1143, II 1, (**VIII 12**).
1144, (VII 16), **XII 26**.
1145, (VI 6), (XII 1).
1146, XI 20.
1147, (V 17), **X 26**.
1148, **X 14**.
1149, (III 26), (IX 19).
1150, III 15, (**III 30**), IX 8.
1151, (VIII 28).
1152, **II 7**, **VIII 2**.
1153, (I 12), **I 26**, (VII 7).
1154, I 1, VI 27, (XII 21).
1155, (VI 16), **XI 26**.
1156, (V 7), (X 30).
1157, X 19/20.
1158, (X 9).
1159, **III 21**, **IX 13**.
1160, (VIII 18), **IX 2**.
1161, II 12, VIII 7.
1162, **I 17**, (II 1), (VII 27).
1163, **I 6**, (VI 18), **VII 3**, (XII 12).
1164, VI 6, (**VI 21**), (**XI 16**), XI 30.
1165, (XI 19).
1166, **V 1**.
1167, **IV 21**, (IX 30).
1168, (**IX 3**), IX 19.
1169, (III 14), **VIII 24**, (IX 8).
1171, (I 23), (VII 18).
1172, I 12/13.
1173, (I 1), **VI 12**, (VI 27).
1174, **VI 1**, (XI 10), **XI 26**.
1175, (**IV 22**), V 7, X 31, (**XI 15**).
1176, **IV 11**, (IV 25), (X 19).
1178, (III 5), (VIII 30), **IX 13**.
1179, (**II 8**), VIII 19, (**IX 3**).
1180, **I 23**, (II 13), **VII 24**.
1181, **VII 13**, (XII 22).
1182, VI 18, XII 11.
1183, VI 7, (XII 1).
1184, **XI 5**.
1185, (IV 16), **V 1**, (X 10), **X 25**.
1186, IV 5, (**IV 21**).
1187, (III 26), **IX 4**, (IX 19).
1188, **VIII 24**.
1189, (II 3), (VII 29).
1190, I 23, (**II 6**), (**VII 4**), VII 18.
1191, **VI 23**.
1192, (V 28), XI 21, **XII 6**.
1193, V 17/18, XI 10.
1194, **IV 22**, (V 7).
1195, **X 5**.
1196, (III 16).
1197, III 5, (**IX 13**).
1199, **I 28**.
1200, (I 3), XII 22.
1201, VI 18, **XI 27**.
1202, **XI 16**.
1203, (IV 27), (X 22).
1204, IV 15/16, (**V 1**), X 10.
1205, (IX 29).
1206, **III 11**, **IX 4**.
1207, **II 28**.
1208, II 3, (**VII 14**), VII 29.
1209, (I 22), **VII 3**, (VII 18), **XII 28**.
1211, XI 21/22.
1212, (XI 10).
1213, **IV 22**, **X 15**.
1214, (IX 20), **X 5**.
1215, III 17, IX 9.
1216, **II 19**, (III 5), (VIII 28).
1217, **VIII 4**.
1218, (I 13), (VII 9), **VII 24**, (**XII 19**).
1219, I 2, (**VII 13**), (XII 22).
1220, **VI 2**.
1221, **V 23**, (XI 1).
1222, (**X 6**), X 21/22.
1223, (IV 16), (X 11).
1224, **III 21**.
1225, (II 24), (VIII 19).
1226, II 14.
1227, (II 3), (VII 30).
1228, **VII 3**, (XII 12), **XII 28**.
1229, XII 2, (**XII 17**).
1230, **V 14**, (XI 22).
1232, (IV 6), (IX 30), **X 15**.
1233, (**III 12**), IX 19/20.
1234, **III 1**, (III 17), (IX 9).
1235, **VIII 15**.
1236, (I 24), (VII 20), **VIII 3**.
1237, I 12/13, VII 9.

1238, (I 2), (VI 29), **XII 8**.
1239, **VI 3**, (XI 12).
1240, V 7, XI 1.
1241, IV 27, **X 6**, (X 21).
1242, **IX 26**.
1243, (III 8), (VIII 31).
1244, (**III 10**), (**VIII 5**), VIII 19.
1245, **VII 25**.
1246, **I 19**, **VII 14**, (XII 24).
1247, (VI 19), XII 13.
1248, VI 7.
1249, **XI 6**.
1250, (IV 18), **V 3**.
1251, IV 7, X 1.
1253, **III 1**.
1254, (II 4), **VIII 14**.
1255, I 24, VII 20/21, **XII 30**.
1256, (I 13), **XII 18**.
1258, V 18/19, XI 12.
1259, (XI 1).
1260, **IV 12**, **X 6**.
1261, **IV 1**.
1262, III 7, (**III 21**), (**VIII 16**), VIII 30/31.
1263, (II 24), **VIII 5**, (VIII 20).
1264, **I 30**.
1265, (I 3), (VI 30), **VII 14**, XII 24.
1266, (**VI 4**), VI 19, (XII 13).
1267, **V 25**, **XI 27**.
1268, (X 22), **XI 6**.
1269, IV 18, X 11.
1270, **III 23**, (IV 7), (IX 30).
1272, (VIII 10).
1273, (**I 20**), II 3.
1274, (I 23), **VII 5**.
1275, (XII 4).
1276, **VI 13**, XI 23.
1277, V 18, (XI 12).
1278, **IV 23**.
1279, (III 29), **IV 12**, (IX 21), **X 7**.
1280, III 17/18.
1281, (III 7), (VIII 31).
1282, **VIII 5**.
1283, (I 14), **I 30**.
1284, I 4, (**I 19**), (XII 24).
1285, **VI 4**.
1286, (V 9), (XI 2), **XI 17**.
1287, X 22/23.
1288, (IV 18), X 11.
1289, **IX 16**.
1290, (II 25), (VIII 22), **IX 5**.
1291, II 14/15, VIII 11.
1292, **I 21**, (II 4), (VII 30).
1293, **I 9**, **VII 5**, (XII 15).
1294, **VI 25**, XII 4.
1295, V 30, **XI 8**, (XI 23).
1296, (V 18), **X 28**.
1297, (IV 9), (X 2).
1298, (**IV 12**), IX 21.
1300, **II 21**, **VIII 15**.
1301, (I 25), (VII 21).
1302, I 14, (**VI 26**), VII 10.
1303, (I 4), (VI 29), **XII 9**.
1304, (V 20), **VI 4**, (XI 13).
1305, V 9, XI 2, (**XI 17**).
1306, X 22.
1307, **IV 3**.
1308, (III 8), **IX 15**.
1309, II 25, VIII 21.
1310, **I 31**, (II 14), VIII 11.
1311, **I 20**.
1312, (VI 19), **VII 5**, XII 14.
1313, (XII 3).
1314, (V 30), **XI 8**.
1315, **V 4**.
1316, IV 8, (**IV 22**), X 2.
1317, (III 28), IX 21.
1318, **III 3**.
1319, (II 5), (VIII 1), **VIII 16**.
1320, I 26, (**VII 6**), VII 20/21.
1321, (I 14), **VI 26**, (VII 10).
1322, **VI 15**, **XII 9**.
1323, V 21, XI 13.
1324, V 9, XI 1.
1325, **IV 13**.
1326, **IV 3**, (IX 12).
1327, (**II 22**), III 8, IX 2.
1328, (II 26).
1330, (I 5), (VII 1), **VII 16**, XII 26.
1331, VI 20, **XI 30**, (XII 15).
1332, **V 25**.
1333, (IV 30), **V 14**, (X 23).
1334, IV 19.
1335, (IV 8), X 3.
1337, (II 15), **III 3**, (VIII 12).
1338, II 5, (**II 20**), VIII 1.
1339, (I 26), **VII 7**.
1341, XI 23/24, (**XII 9**).
1342, (**V 5**), V 20/21, XI 13.
1343, **X 19**.
1344, (IX 23), **X 7**.
1345, III 18.
1346, **II 22**, (IX 1).
1347, **VIII 7**.
1348, (I 17).
1349, VI 30/VII 1, (**VII 16**), **XII 10**, (XII 25).
1350, (VI 20), **XI 30**.
1351, (XI 4).
1352, IV 30, X 23.
1353, IV 19.
1354, **III 25**, **IX 17**.
1355, (II 27), **III 14**.
1356, II 16/17, (**III 2**), (**VII 28**).

1357, (II 5), (VII 31).
1358, **I 10**.
1359, (VI 11), XII 5.
1360, (**V 15**), XI 23.
1361, **V 5**.
1362, **X 18**.
1363, III 30, IX 23.
1364, **III 4**, III 18, (IX 11).
1365, **II 21**, **VIII 17**.
1366, (VII 22), **VIII 7**.
1367, I 16, (**VII 27**).
1368, (I 5), (VII 1).
1369, **VI 5**.
1370, **V 25**, XI 4.
1371, (**X 9**), X 24.
1372, **IV 4**.
1373, (III 9), **IX 17**.
1374, II 27, (**VIII 8**), VIII 22.
1375, (II 16), (VIII 12).
1376, **VII 17**.
1377, **I 10**, (VI 22), **VII 6**, XII 15.
1378, XII 4/5.
1379, **V 16**, (V 31).
1380, **V 5**, (X 14).
1381, X 4.
1382, III 29/30, (IX 23).
1384, (II 7), (VIII 2), **VIII 17**.
1385, I 27, (**VIII 6**).
1386, **I 1**, (I 16).
1387, **VI 16**, (XI 25), **XII 11**.
1388, (V 21), XI 14.
1389, V 10, (**V 25**), XI 4.
1390, (IV 29).
1391, (III 20), **IV 5**.
1392, III 9, (**III 24**), IX 2.
1393, (II 27).
1394, **VII 28**.
1395, XII 26/27.
1396, (**I 11**), (**VI 6**), VI 21, XII 15.
1397, (VI 11).
1398, **V 16**, (X 26), **XI 9**.
1399, IV 20, X 15, (**X 29**).
1400, X 3.
1401, **IX 8**.
1402, (II 18).
1403, VIII 2/3.
1404, (VII 22).
1405, **I 1**, (XII 6).
1406, (VI 2), **VI 16**, XI 25.
1407, V 21/22, XI 15.
1408, **X 19**.
1409, **IV 15**.
1410, III 20/21, (**IV 4**).
1411, III 10, **VIII 19**, IX 2.
1412, **II 12**.
1413, (VII 13).
1414, I 6, (**VI 17**), VII 3, XII 26.
1415, **VI 7**, **XII 1**.
1416, **XI 19**.
1417, V 1, X 25.
1418, (**IV 6**), IV 20, X 14.
1419, **III 26**.
1420, **III 14**, (VIII 23), **IX 8**.
1421, II 17, VIII 13, (**VIII 28**).
1422, (II 6), (VIII 2).
1423, (XII 17).
1424, **VI 26**, XII 6.
1425, (**VI 16**), (**XI 10**), XI 25.
1426, **V 7**.
1427, (IV 11), **X 20**.
1428, IX 23.
1429, III 20/21, IX 12/13.
1430, **VIII 19**.
1431, **II 12**, (VII 24).
1432, I 17.
1433, I 5/6, **VI 17**, (VII 2).
1434, **VI 7**.
1435, XI 6.
1436, (**IV 16**), IV 30/V 1, X 25.
1437, **IV 5**, (IV 20).
1438, (III 11), **IX 19**.
1439, III 1, VIII 24, (**IX 8**).
1440, **II 3**, (II 18).
1441, **VII 18**, (XII 28).
1442, XII 17.
1443, VI 12, (**VI 27**), XII 7.
1444, (V 31).
1446, IV 11, X 4/5.
1447, IV 1, (**IX 10**).
1448, **VIII 29**, (IX 12).
1449, **VIII 18**.
1450, I 27/28, (**II 12**), (**VII 9**), VII 24.
1451, I 17, (VII 14).
1452, **VI 17**, **XII 11**.
1453, (V 22), **XI 30**.
1454, XI 5.
1455, (V 1), **X 11**.
1456, (III 22).
1457, III 11, IX 3.
1458, VIII 24.
1459, **II 3**, **VII 29**.
1460, (VII 3), **VII 18**, XII 27/28.
1461, VI 22, XII 17.
1462, (VI 12), **XI 21**.
1463, **V 18**.
1464, IV 21/22.
1465, IV 11, (**IX 20**), X 4.
1466, **III 16**.
1467, **III 6**.
1468, II 8, VIII 4.
1469, I 27, **VII 9**.
1470, **I 2**, **XII 22**.

1471, (VI 3), XI 27.
1472, V 22, XI 15.
1473, **IV 27**, (XI 4).
1474, **IV 16**.
1475, III 22, IX 15, (**IX 30**).
1476, **II 25**, III 10, IX 3/4.
1478, (I 18), (VII 15), **VII 29**.
1479, I 8, VII 4, (**VII 19**), (**XII 13**), XII 28/29.
1480, **VI 8**.
1481, **V 28**, **XI 21**.
1482, **V 17**, (X 26).
1483, IV 22, X 15/16.
1484, (X 4).
1485, **III 16**, (VIII 25).
1486, II 18.
1487, II 8, **VII 20**.
1488, (I 28), **VII 9**.
1489, XII 8, **XII 22**.
1490, (**V 19**), VI 2, XI 27.
1491, **V 8**, (V 23), XI 16.
1492, **X 21**.
1493, IV 1/2, IX 25, (**X 10**).
1494, III 21/22, IX 15.
1495, **VIII 20**.
1496, (I 30).
1497, I 18 (**VII 29**).
1498, I 8, (VII 3), **XII 13**.
1500, (V 13), (XI 6).
1501, V 3.

II

LISTE DES COMÈTES (300-1462)

Une « Liste générale des comètes de l'origine à 1948 » due à M. F. Baldet a paru dans l'*Annuaire pour l'an 1950 publié par le Bureau des Longitudes*. Elle repose, pour l'époque et les régions qui nous intéressent, fondamentalement sur celle de M. Pingré (ouvrage cité ci-dessous), qui date de plus d'un siècle et demi. C'est une base insuffisante. Les sources historiques dont ce savant pouvait disposer sont à revoir avec les nouvelles ressources de la critique, et bon nombre d'autres parues depuis sont à consulter. Une refonte est donc nécessaire. Ce n'est pas notre tâche de l'entreprendre. Nous utiliserons donc la liste des comètes de M. Baldet (1). Nous en éliminons toutefois celles dont le théâtre d'apparition est trop éloigné des régions de l'empire byzantin. Nous y ajoutons des indications rencontrées dans les chroniqueurs byzantins ou orientaux, soit complémentaires à telle ou telle comète, soit signalant des comètes qui ne figurent pas dans la liste. Ces diverses additions sont imprimées en italique. Une astérisque accompagne les comètes ainsi attestées.

Les références en abrégé reproduites par nous, renvoient aux ouvrages suivants :

P.	Pingré, *Cométographe ou Traité historique et théorique des Comètes*, Paris, t. I, 1783.
B.	E. Biot, Catalogue des comètes... ; Catalogue des étoiles extraordinaires... ; Recherches faites dans les grandes collections des historiens de la Chine..., trois mémoires parus dans *Connaissance des temps*, Paris, 1846, pp. 44-84. La pagination est celle du tirage à part.
W.	John Williams, *Observations of Comets from B. C. 611 to A. D. 1640*, extracted from *Chinese Annals*, London, 1871.
Ch.	Georges F. Chambers, *The Story of the Comets*, Oxford, 1909.

305 ou 306	Rome	P. 300
319 (date incert. entre 307 et 323)	Rome	P. 300
**334*	*Antioche*	Théophane, 5826
336 16 février	générale	W. 27 ; P. 596
363 août	générale	W. 28 ; P. 302, 597

---

(1) Celle qui figure dans P. V. Neugebauer, *Astronomische Chronologie*. I Band. Texte (Leipzig et Berlin, 1929), 175-185, repose sur les listes de Pingré et de Biot, sans indication d'autres comètes.

365 ou 370	Europe	P. 302
375	Rome	P. 302
389 août	Rome	P. 303
390 22 août	générale	W. 29 ; B. 39 ; P. 305, 598
400 19 mars	générale	W. 30 ; B. 39 ; P. 307, 598
402	Rome	P. 307
408	Rome	P. 308
412 été	Europe	P. 309
413	Europe	P. 309
418 15 sept. _pendant 7 mois_	générale	W. 31 ; P. 309 ; 599 _Marcellinus, P. L._, 51, 924
421 ou 420	générale	P. 311
422 21 mars	générale	W. 32 ; P. 311
423 13 février	générale	W. 32 ; P. 312, 600
430 ou 434	Numidie	P. 312
442 1er novembre	générale	W. 32 ; B. 21 ; P. 312, 600
*_442 décembre (plusieurs mois)_	générale	_Idatius, P. L._, 51, 881 C
448	Europe	P. 312
451 17 mai (Halley)	générale	W. 33 ; B. 39 ; P. 312
452 (peut-être la même)	Rome	P. 313
453 (peut-être la même)	Rome	P. 313
455	Rome	P. 313
459	France	P. 313
467	Europe	P. 314
480 (plusieurs)	Europe	P. 314
488 (plusieurs)	Europe	P. 314
499	Illyrie	P. 314
*_500_	_Edesse et Mésopotamie_	(Pseudo-) _Josué le Stylite_, trad. Martin, § 38, p. XXXIII
519	Rome, _Orient_	_Chr. Paschale_, 612 _Michel le Syrien_, II, 170
524 (peut-être une étoile)	Rome	P. 315
*_530 septembre_ (1)	Constantinople	P. 315
538	Europe	P. 319
*_538 déc. ou 539 janvier_	_Syrie_	_Jacques d'Edesse_, a. 215 _Michel le Syrien_, II, 205
539	Europe	P. 319
539 17 novembre	générale	W. 39 ; B. 38 ; P. 319, 600
541 Pâques	France	P. 321
*_542/43 (854 Séleuc.)_	_Orient byzantin_	_Jean d'Ephèse_, 227
547 (peut-être une étoile)	France	P. 321
550 ou en 546/47	Rome	P. 321
552	Europe	P. 321
556 _novembre_	Europe, _Orient byzantin_	P. 321 ; _Malalas_, 489
563	France	P. 322
*_565 octobre-décembre_	_Moyen-Orient_	_Elie de Nisibe_, 59 _Michel le Syrien_, II, 271
566	Europe	P. 322
570	Europe	P. 323
577 (météore ?)	France	P. 323
580 Pâques ?	France	P. 324
582 janvier (incertain)	France	P. 324
584	France	P. 324
586 (douteuse)	Constantinople	P. 324
589 ou 594	Arabie	P. 325
591	Italie	P. 325
595 9 janvier	générale	P. 325
597 (date douteuse)	Arabie	P. 326
599	Syrie	Ch. 242 [3]
602	Constantinople	P. 326

---

(1) Au lieu de 531 marqué par l'*Annuaire*.

605 avril	Europe	P. 326
605 novembre	Constantinople	P. 326
614 (entre 614 et 617)	Judée	P. 327
622	Europe	P. 328
626 26 mars	générale	W. 40 ; B. 38 ; P. 328, 608
632 _(30 jours)_	Moyen-Orient	P. 328 ; _Théophane_, 6124
633	Europe	P. 329
640 (objet douteux)	Europe	P. 329
660	Europe	P. 330
664 ou 673	France	P. 330
673	France	P. 331
674	Europe	P. 331
675	Europe	P. 331
676 7 juillet	générale	W. 41 ; P. 331, 609
*_677 28 août-26 octobre_	_Syrie_	_Elie de Nisibe_, 70 _Michel le Syrien_, II, 456
711	Arabie	P. 334
712 août	générale	P. 334
716	Moyen-Orient	P. 334
719	Europe	P. 334
729 janv. (peut-être deux comètes)	Europe	P. 335
*_734_ (peut-être la suivante)	_Orient byzantin_	_Théophane_, 6226
735 (objet douteux)	Europe	P. 335
742 juin (objet douteux)	Constantinople	P. 336
743 (objet douteux)	Constantinople	P. 336
744 (1)	Syrie	P. 336
*_745 (nuit du 1er au 2 janv.)_	_Syrie_	_Elie de Nisibe_, 81
745	Europe	P. 336
760 15 mai	générale	W. 44 ; B. 38 ; P. 336, 610
762	Constantinople	P. 337
*_765 mai_	_Syrie_	_Michel le Syrien_, II, 524
791	Europe	P. 337
800	Europe	P. 337
809 (objet douteux)	Europe	P. 337
*_812 4 novembre_	_Constantinople_	_Théophane_, 6305
813 4 août	Constantinople	P. 337
817 17 février	générale	W. 45 ; P. 339, 612
818	Europe	P. 339
824	Europe	P. 339
830	Europe	P. 339
837 22 mars (Halley)	générale	W. 47 ; B. 36 ; P. 340, 613
*_838 novembre, 15 jours_	_Syrie_	_Michel le Syrien_, III, 97
841 22 décembre	générale	W. 50 ; B. 36 ; P. 346, 615
843 (plusieurs ?)	Europe	P. 347
844 (douteux)	Arabie	P. 347
855 (objet douteux)	France	P. 347
858	Rome	P. 347
864 1er mai, 20 jours	_France_	_Annales Floriacenses_, P. L., 139, 581
864 21 juin	générale	W. 50 ; P. 348, 616
866 ou 867 (plusieurs comètes ?)	Constantinople	P. 347
868 29 janvier	générale	W. 51 ; P. 348, 616
869 septembre	générale	W. 51 ; P. 348, 616
873	France	P. 348
875 6 juin	France	P. 349
876 (peut-être la même que la précédente)	France	P. 349
877 mars	générale	W. 51 ; P. 349, 616
882 18 janvier	France	P. 350
891 21 mars ?	générale	W. 51 ; P. 350, 616

---

(1) Probablement la suivante.

892	printemps	générale	W. 51 ; P. 350, 616
898	ou 899	France	P. 352
900	février (une Nova ?)	générale	B. 23 ; P. 352
904	hiver ?	Constantinople	P. 352
905	22 mai (1)	générale	W. 52 ; P. 352, 617
906		Europe	P. 353
912	13 mai (Halley)	générale	W. 53 ; B. 36 ; P. 353, 618
913		Europe	P. 354
*_925_	_15 octobre_	_Orient musulman_	_El-Makin_, 247
930		Europe	P. 354
939	juillet	Italie	P. 354
941	9 août	générale	W. 54 ; 64 ; P. 354, 619
942	18 octobre	France	P. 355
943	5 novembre	générale	W. 54 ; P. 355
944	très prob. la comète de 939 retardée de cinq ans	Italie	P. 355
945		France	P. 356
*_947_	_14 mars (10 jours)_	_Syrie_	_Elie de Nisibe_, 102
959	mai	Arabie	P. 356
959	17 octobre	Constantinople	P. 356
964		Europe	P. 357
968		Europe	P. 357
971	(objet douteux)	Europe	P. 357
975	3 août	générale	W. 55 ; P. 357, 620
979		Europe	P. 358
981	automne	Rome	P. 358
983	3 avril	générale	B. 23 ; P. 358
984	(objet douteux)	Europe	P. 358
985		Rome	P. 358
989	13 août (Halley)	générale	W. 55 ; B. 23 ; 35 ; P. 358, 620
*_989_	_8 septembre (la même ?)_	générale	_El-Makin_, 315
990		générale	P. 359
992		Europe	P. 359
995	10 août	France	P. 359
996	(douteuse)	France	P. 360
997	ou en 1005/06	Europe	P. 360
1000	14 déc. (date incert. : 999-1001)	France	P. 360
1003	février	Europe	P. 362
1003	23 décembre	générale	W. 56 ; B. 35 ; P. 621
1004	janv. (la même que la préc. ?)	Europe	P. 362
1005	4 octobre	générale	B. 23 ; 35 ; P. 362
1006	3 avril	générale	B. 24, 35 ; P. 363
1007		Europe	P. 365
1008	Pâques (météore ?)	Europe	P. 365
1009	(douteuse)	Europe	P. 365
1010	(« des comètes »)	Europe	P. 365
1012	(une étoile ?)	Europe	P. 365
1015	février	Europe	P. 365
1018	10 juin	générale	W. 56 ; B. 24 ; P. 366, 621
1019	30 juillet	générale	P. 367, 622
1023	automne	France	P. 368
1025		Europe	P. 369
1028		Russie	P. 630
1029	31 octobre (météore ?)	Europe	P. 369
1031		Europe	P. 369
1032	15 juillet	générale	B. 24 ; P. 368
*_1033_	_28 février-15 mars_	_générale_	_Cedrenus_, II, 500
1033	5 mars	générale	P. 369, 622
1034	septembre	générale	P. 370

(1) Sans doute la même qu'Anne Comnène marque la même année au 16 mai avec une durée de 40 jours.

1038		Europe	P. 370
1041		Europe	P. 371
1042	6 octobre	Constantinople	P. 371
1043	(douteuse)	Europe	P. 371
1046		France	P. 371
1053		Europe	P. 372
1060	septembre ?	France	P. 372
1061	(la même que la préc. ?)	Europe	P. 372
*_1061_	_mai, 40 jours_	_Constantinople_	_Skylitzès_, 658
1062		Europe	P. 373
1064	et 1065 (prob. Halley antidatée)	Europe	P. 373
1066	2 avril (Halley)	générale	W. 57, 64 ; B. 34 ; P. 373, 623
1067	mai	Constantinople	P. 378
1068		Constantinople	P. 378
1071		Europe	P. 378
1077	9 avril (Vénus ?)	Europe	P. 379
1084	juin (peut-être en 1110-1111)	Europe	P. 379
1096	7 octobre	Europe	P. 380
1097	30 septembre	générale	W. 60 ; P. 381, 626
*_1097_	_(546 arm. mois de Mareri : nov.-déc.)_	_Orient byzantin_	_Math. d'Edesse : H. Crois. Arm._, I, 34
1098	3 juin	Asie Mineure, _Syrie_	P. 382 ; _H. Crois., Occ._, V, 476
1099		Europe	P. 383
1100	24 févr. (objet douteux)	Europe	P. 383
1103	? (objet douteux)	Europe	Ch. 243 [10]
1104	(plusieurs ?)	Europe	P. 383
1105	févr. (la même que la suiv. ?)	Europe	P. 383
1106	7 février	générale	W. 60 ; P. 384, 626
*_1106_	_13 févr. (50 jours), sans doute la même que la précédente._	_Syrie_	_Math. d'Edesse : H. Crois. Arm._, I, 81.
1107	et 1108 (la même que la préc. ?)	Europe	P. 389
*_1108_	_juin, 15 jours_	_Syrie_	_Michel le Syrien_, III, 197
1109	décembre	Europe	P. 389
1110	29 mai (une Nova ?)	générale	W. 60 ; P. 390, 629
*_1110_	_6 juin_	_Italie_	_Chron. Cassin._, IV, 35 ; P. L. 173, 859
1110	24 décembre	Europe	P. 390
1112		Europe	P. 390
1113	mai (la suivante ?)	Europe	P. 391
1114	mai	Europe	P. 391
1115	août	générale	P. 391
1117		Europe	P. 391
1119	(probablement la précédente)	Europe	P. 391
*_1122-23_	_(1434 Séleuc.), 2 mois_	_Syrie_	_Michel le Syrien_, III, 221
1125		Bohême	P. 391
1126	20 mai	générale	W. 61 ; P. 391
1127	(la précédente ?)	Europe	P. 392
1132	14 août	générale	W. 61 ; P. 392, 627
1137	(la précédente ?)	France	P. 392
1141		Europe	P. 393
1144	(la suivante ?)	Rome	P. 393
1145	15 avril (Halley)	générale	W. 62 ; B. 32, 33 ; P. 393 ; 627
*_1145_	_mai, 15 jours_	_Syrie_	_Michel le Syrien_, III, 269
1147	12 février	générale	W. 62 ; B. 33 ; P. 628
1155	mai	Europe	P. 394
1165	août (deux)	Europe	P. 394
1167	(objet douteux, date incert.)	Europe	P. 395
1173	(météore ?)	Europe	P. 395
1179	1er août (météore ?)	Europe	P. 395
1181	6 août	générale	B. 25 ; P. 395

1182	(météore ?)	Constantinople	P. 395
1184	1er mai	Europe	P. 396
1202		Europe	P. 397
1204		Constantinople	P. 397
1208	(étoile ou Vénus ?)	Europe	P. 397
1214	mars (datée parfois de 1215)	Europe	P. 397
1217	automne	Europe	P. 398
***1222*	*15 août*	*Italie*	*Anonyme : Muratori*, I, 2, 235
1222	15 septembre (Halley)	générale	W. 62 ; B. 32 ; P. 399, 629
1223	début juillet	Europe	P. 400
1224	24 août (Nova ?)	générale	B. 32 ; P. 400
1230		Europe	P. 400
1239	3 juin	Europe	P. 403
1240	31 janvier	générale	W. 63 ; B. 2 ; P. 403
1250	décembre	Europe	P. 404
1253	18 septembre (météores ?)	Europe	P. 405
1254	ou 1255 20 ? novembre	Europe	P. 405
1256		Allemagne	P. 405
1258		Europe	P. 405
1261	début	Ptolémaïde	P. 405
1262		Europe	P. 405
1263	juill. (la suivante ?)	Europe	P. 406
1264	17 juillet (1)	générale	W. 63 ; B. 2, 3 ; P. 406
1265	automne	Europe	P. 411
1266	août	générale	P. 413
1268		Russie	P. 415, 630
1274	28 février	Italie	P. 416
1282		Europe	P. 416
1283	(date erronée : prob. 1298)	Europe	P. 416
1285	5 avril	Bohême	P. 416
1294	(on aurait vu 3 comètes ?)	Europe	P. 417
1296		Europe	P. 417
1298		Trèves	P. 418
1299	24 janvier	générale	W. 67 ; B. 3 ; P. 418
1300	sept. (la suivante ?)	Europe	P. 420
1301	1er septembre (Halley)	générale	W. 67 ; B. 3 ; P. 420
1301	décembre	Europe	P. 423
1302	juillet	Italie	P. 423
1303	(objet douteux)	Europe	P. 424
1305	avril	Europe	P. 424
1307		Europe	P. 424
1311		France	P. 425
1312		Europe	P. 425
1313	13 avril	générale	W. 68 ; B. 4 ; P. 425
1314	1er mai ou en octobre	Europe	P. 426
1315	28 novembre	générale	W. 68 ; B. 4 ; P. 426
1316	mai ?	Europe	P. 428
1317		Europe	P. 428
**1324*	*(météores ?)*	*Lemnos*	Βραχέα χρονικά, 61-62
1333	juin (météore ?)	Europe	P. 428
1337	26 juin	générale	W. 69 ; B. 4 ; P. 429
1337	août ?	Europe	P. 432
1338	15 avril	France	P. 433
1340	24 mars	générale	W. 71 ; B. 5 ; P. 434
1345	juillet	Constantinople	P. 435
1347	août	Europe	P. 435
1351	24 novembre	générale	W. 71 ; B. 5 ; P. 437
1352	15 octobre (objet douteux)	Europe	P. 438
1353		Europe	P. 438

---

(1) D'après un anonyme dans *Muratori*, I, 2, 235, cette comète est apparue le 25 mai et a duré deux mois ; d'après Otto de Frising continué, MGH, 55, 20, 336, elle a disparu le 2 octobre, jour de la mort du pape Urbain IV, trois mois après sa première apparition.

1360	12 mars	générale	W. 71 ; P. 438
1362	5 mars	générale	W. 72 ; B. 5 ; P. 438
1368	7 février	générale	W. 74 ; B. 7 ; P. 441, 630
1371	15 janvier	Europe	P. 442
1375	(douteuse)	Europe	P. 442
1381	novembre	Europe	P. 443
1382	30 mars	générale	P. 443
1382	19 août	Europe	P. 443
1382	décembre	Europe	P. 444
1386	27 septembre	Europe	P. 445
1390		Europe	P. 445
1391	23 mai	générale	W. 74 ; B. 7 ; P. 445
1394		Europe	P. 445
1399	novembre	France	P. 445
1400	et 1401 févr., prob. la suiv. anticipée de 2 et de 1 an	Europe	P. 446
1402	8 février	générale	P. 447
1402	juin	Europe	P. 449
1403	10 janv. (objet douteux)	Europe	P. 451
1406	1er semestre	Allemagne	P. 452
1407	début (la précédente ?)	Europe	P. 452
1408		Europe	P. 452
1410	10 mars	Europe	P. 452
1414		Europe	P. 452
1433	15 septembre	générale	W. 76 ; B. 8 ; P. 453
1434	début	Europe	P. 454
1438		Europe	Ch. 243 [14]
1439	25 mars	générale	W. 76 ; B. 8 ; P. 454
1444	6 août	générale	W. 76 ; B. 8 ; P. 454
1454	été	Europe	P. 456
1456	27 mai (Halley)	générale	W. 77 ; B. 8 ; P. 459
1457	14 janvier (Crommelin)	générale	W. 78 ; B. 9 ; P. 464
1457	15 juin	générale	W. 78 ; B. 9 ; P. 464
1457	26 octobre	générale	W. 78 ; P. 465
1458	juin	générale	P. 466
1458	24 décembre	générale	W. 89 ; B. 15
1461	29 juin (une Nova ?)	générale	W. 90 ; B. 15 ; P. 466

III

TREMBLEMENTS DE TERRE

Les listes de tremblements de terre non pourvues de références aux sources ne peuvent répondre aux exigences des travailleurs. Telle est celle de Schmidt, parue dans *Archiv für byz. und mittelgr. Sprache*, 1, 1880. Quand nous avons voulu la contrôler, nous avons été surpris de voir que plusieurs tremblements de terre signalés par Théophane y étaient datés d'après l'ère chrétienne de ce chroniqueur, qui est en retard de 8 ans sur la nôtre. Le travail d'A. Perrey, Mémoire sur les tremblements de terre ressentis dans la péninsule turco-hellénique et en Syrie (*Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale de Bruxelles*, t. XXII, 1850), est accompagné de références, quelquefois à des ouvrages de seconde main. Ce travail d'ensemble est remarquable pour l'époque. Nous ne l'avons pas cependant reproduit. Nous avons fait nous-même une recherche sur les sources en bénéficiant de publications parues depuis. La liste que nous présentons corrige un bon nombre de dates de la sienne, en ajoute de nouvelles, mais en laisse aussi tomber quelques-unes, qui nous ont paru ou faire double emploi, ou n'être pas sérieusement fondées, ou bien reposent sur des données dont le contrôle ne nous a pas été possible.

La présente liste concerne le territoire de l'empire byzantin, auquel nous ajoutons l'Arménie. Même en ce domaine circonscrit, elle ne saurait se présenter comme complète. Elle sera utile en attendant que paraisse une étude exhaustive. Pour le reste de l'Europe, l'ouvrage de Frédéric Montandon, *Les tremblements de terre destructeurs en Europe. Catalogue par territoires sismiques, de l'an 1000 à 1940* (publié en polycopie), Genève, 1953, servira seulement de première orientation, du fait qu'il ne renvoie pas directement aux sources, mais à des travaux dont l'autorité est inégale. L'auteur a le mérite d'avoir dépouillé de nombreuses publications dont la liste est donnée.

Les références à Théophane se font à l'année du monde marquée dans l'édition de De Boor ; celles aux *Annales* de Baronius et de Raynald se font à l'année du Christ, suivie du numéro de paragraphe (1) ; celles à Ammien Marcellin, à Théodoret et Évagre se font aux articulations internes. A *CSCO*, Script. Syri, series III, tomus IV (versio), se rapportent les références suivantes : *Chronicon Edessenum*, Jacques d'Edesse, *anonyme syrien de 746*, *anonyme syrien de 813*. Les références à Jean d'Éphèse se rapportent à W. J. Van Douwen et J. P. N. Land, *Ioannis Ephesini episcopi Commentarii de beatis orientalibus et Historiae ecclesiasticae fragmenta*, Amstelodami, 1889. — Élie de Nisibe, Opus chronologicum, *CSCO*, Script. Syri, versio, series III, t. VII. — Thomas Azdzrouni, *Histoire des Azdzrouni*, trad. Brosset, *Coll. d'historiens arméniens*, t. I, Saint-Pétersbourg, 1874. — Arakel de Tauris, *Livre d'histoires*, *ibid.* — Sempad, dans Langlois, *Extraits de la chronique de Sempad suivie de celle de son continuateur*, Saint-Pétersbourg, 1862. — *Anthologie chronologique*, dans Dulaurier, *Recherches.* — Βραχέα χρονικά de Sp. Lambros dans Μνημεῖα τῆς ἑλληνικῆς ἱστορίας, Athènes, 1932-1933. — 'Ενθυμήσεις = 'Ενθυμήσεων ἤτοι χρονικῶν σημειωμάτων συλλογὴ πρώτη, *Néos Hellènomnèmôn*, 7, 1910, 113-133 (nous renvoyons aux numéros). Sauf indication contraire, la pagination des chroniqueurs grecs est celle du Corpus de Bonn.

---

(1) Renvoi est fait à ces deux annalistes parce que leurs références aux sources sont, dans les cas cités, malaisément identifiables.

Notre manuscrit était déjà remis à l'imprimeur quand a paru l'article de Glanville Downey, Earthquakes at Constantinople and Vicinity, *Speculum*, 30, 1955, 596-600. Nous en avons tenu compte dans la correction des épreuves, quoique nous n'ayons pu accepter toutes ses dates.

Dates	*Lieux*	*Sources*
sous Constantin	Campanie	Georges le M., éd. De Boor, 502
320	Alexandrie	Théophane, 5812
332	Chypre	Théophane, 5824
341	Antioche	Théophane, 5833
342	Orient (peut-être le même)	s. Jérôme, Olymp. 281, 5e année de Constance II
342	Chypre	Théophane, 5834
343	Néocésarée	Théophane, 5835
344	Rhodes	Théophane, 5836
345	Dyrrachium	Théophane, 5837
345	Rome	Théophane, 5837
348	Beyrouth	Théophane, 5840
358 24 août	Macédoine, Asie, Pont, Nicomédie	Ammien Marc., XVII, 7, 1-18 ; Idatius, *Consules*, *P. L.*, 51, 909
359 oct.	Nicomédie	*Chr. Paschale*, 543 ; Théoph., 5850
sous Julien	Jérusalem	Théodoret, III, 22
365 21 juillet	général et raz de marée à Alexandrie	Ammien Marc., XXVI, 10, 15-19; Théophane, 5859
368 11 oct. (Malalas : sept.)	Nicée et Bithynie	Socrate, *P. G.*, 67, 481 ; Malalas, 342
368 ou 369	Germé	Socrate, *P. G.*, 67, 481
375 ou 376	Péloponnèse, Crète	Zosime, 192
sous Gratien	Alexandrie, Epire et Sicile	Cedrenus, I, 550-551
394 sept. à nov.	Europe	Marcell., *P. L.*, 51, 920
396	général	Prosper, *P. L.*, 51, 588
402 juin	Constantinople	Marcell., *P. L.*, 51, 924
403 (douteux)	Constantinople	Théodoret, V, 34
407 1er avril	Constantinople	*Chr. Paschale*, 570
408	Rome	Théophane, 5900
417 20 avril	Europe	*Chr. Paschale*, 574
419	Palestine	Marcell., *P. L.*, 51, 924
422	sans indication	*Chr. Paschale*, 580
423 6 avril	sans indication	*Chr. Paschale*, 580
437 25 sept.	Constantinople (mémoire liturgique à ce jour)	Théophane, 5930
442 17 avril	général	Théophane, 5934
442	Rome	*Hist. miscella*, éd. Eyssenhardt, 327 ; Théophane, 5934 (sans indication de lieu)
447 6 nov.	Constantinople et ailleurs (mémoire liturg. à ce jour)	*Chr. Paschale*, 586 Marcell., *P. L.*, 51, 927
sous Théodose II	Crète	Malalas, 359
450 26 janv.	Constantinople (mémoire liturg. à ce jour)	*Chr. Paschale*, 589, 16
sous Marcien	Phénicie, spéc. Tripoli	Malalas, 367
458 14 sept.	Antioche	Evagre, II, 12 ; Cedrenus, I, 658 (cf. *REB*, XII, 5 sq.)

Dates	*Lieux*	*Sources*
460	Cyzique, Thrace, Hellespont et Cyclades	Marcell., 930 ; Evagre, II, 14
465	sans indication	Idatius, *Consul.*, *P. L.*, 51, 886
472 6 nov.	éruption du Vésuve et pluie de cendres à Constantinople (mémoire liturg. à ce jour)	Théophane, 5966 ; Marcell., 931
sous Basiliscus	Gabala de Syrie	Malalas, 378
477 25 sept.	Constantinople	Théophane, 5970 ; Cedrenus, I, 618
480	Constantinople	Marcell., 932
487 26 sept.	Constantinople	*Chr. Paschale*, 605
494	Laodicée, Hiérapolis, Tripoli de Syrie	Marcell., 934
499 sept.	Edesse, Nicopolis (de Syrie)	(Pseudo-) *Josué le Stylite*, éd. P. Martin, n. 35 (p. XXX)
503	Néocésarée, Ptolémaïs, Tyr et Sidon	*Ibid.*, n. 48 (p. XLII) ; Théophane, 5995 Cedrenus, I, 628
515 circa	Rhodes	Evagre, III, 43 ; Malalas, 406
518	Dardanie, spéc. Uskub	Marcell., 939-940
522	Dyrrachium et Corinthe	Théophane, 6014
525	Anazarbe	Théophane, 6017
525 4 oct.	Antioche, Séleucie de Syrie, Constantinople	Cedrenus, I, 640
526 20 mai	Antioche	Théophane, 6018 ; Malalas, 419
528 15 nov. (*Chr. Edess.*) 29 nov. (Théophane) (un mercredi)	Antioche	Théophane, 6021 ; *Chr. Edess.*, 10
529	Amasée	Malalas, 448
530	Myres	Malalas, 448
533 nov.	Constantinople	*Chr. Paschale*, 629
536	Pompéiopolis de Mysie	Théophane, 6028
538/9 (810 Séleuc.)	Pompéiopolis de Cilicie	Jean d'Ephèse, 225
539 29 nov.	Antioche	Jean d'Ephèse, 226
541 2 janv.	Laodicée	Jean d'Ephèse, 227
542 16 août	Constantinople	Théophane, 6034
543 6 sept.	général, spéc. Cyzique	Jean d'Ephèse, 227 ; Malalas, 482 Théophane, 6036
543	Corinthe	Elie de Nisibe, 58
546	Constantinople	Théophane, 6038
548 févr.	sans indication	Théophane, 6040
551 9 juillet	Palestine, Syrie, Arabie	Théophane, 6043
554 15 août (minuit de samedi-dim.), 40 j. (1)	Constantinople, Nicomédie, Alexandrie	Théophane, 6046 ; Jean d'Ephèse, 241
555 11 juillet	sans indication	Théophane, 6047
557 16 avril	sans indication	Théophane, 6049
557 19 oct.	Constantinople, Antioche	Théophane, 6050
557 14-23 déc.	Constantinople	Théophane, 6050 ; Malalas, 488 Agathias, 281
Vers 558	Cos	Agathias, 98
558/559 (870 Séleuc.)	Beyrouth, Galilée, Arabie, Palestine	Jean d'Ephèse, 241
561 plusieurs	sans indication	Théophane, 6053

---

(1) Jean d'Éphèse donne 7 août 551, mais la concordance marquée par Théophane n'est pas observée.

Dates	*Lieux*	*Sources*
567 5 oct.	Syrie	Elie de Nisibe, 59
568 14 janv.	Constantinople	Jean d'Ephèse, 242
580/581 (3^{e} an. de Tibère)	Antioche, Daphné	Evagre, V, 17
583 10 mai	Constantinople	Théophane, 6075
584/585	Arabissus	Jean d'Ephèse, éd. Brooks, versio, 208
588 oct.	Antioche	Evagre, VI, 18
601 2 avril	Mésopotamie	Michel le Syrien, II, 373
611 20 avril	Constantinople	*Chr. Paschale*, 702.
618 août	Rome	*Liber Pontif.*, éd. Duchesne, I, 319
632	Palestine	Théophane, 6124
659 juin	Palestine et Syrie	Théophane, 6150
679 3 avril	Mésopotamie, spéc. Edesse	Théophane, 6170 ; anonyme syrien de 746, 175
713 28 février	Syrie	Théophane, 6205 Anonyme syrien de 746, 177
717 24 décembre	sans indication	Anonyme syrien de 746, 177
718 21 ou 24 janv., secousses pendant six mois	Syrie	Elie de Nisibe, 77 Anonyme syrien de 746, 177 Théophane, 6210
740 26 octobre	Constantinople, Nicomédie, Nicée (mémoire liturgique)	Théophane, 6232 ; Zonaras, XV, 4, éd. Dindorf, III, 343
742	divers lieux, spécial. Yémen	Théophane, 5834 ; Cedrenus, II, 5, 11-13
743 ou 744	Portes caspiennes	Théophane, 6235
746 18 janvier	Palestine et Syrie	Théophane, 6238
748/9 (131 hégire)	Syrie : Thabor, Mabbug	Elie de Nisibe, 82
749/50 (3^{e} indict.)	Syrie	Théophane, 6241
755	Sans indication de lieu	*Danduli chronica*, éd. E. Pastorello, 117.
756 9 mars	Palestine et Syrie	Théophane, 6248
768/9 (1080 Séleuc.)	sans indication	Anonyme syrien de 813, 188
790 9 février	Constantinople	Théophane, 6282
796 avril (vend.)	Crète	Théophane, 6288
796 4 mai	Constantinople	Théophane, 6288
801 30 avril	Spolète et Italie	Baronius, a. 801, I
824 5 mai (Ascens.)	Panion, Héraclée de Thrace	Genesius, 45
862 (Ascension)	Constantinople	Cedrenus, II, 173
Vers 862	Dvin (Arménie)	Thomas Ardzrouni, 184
864	Constantinople	Georges cont., ed. Istrin, II, 12
869 9 janv. 40 jours	Constantinople (mémoire liturg. à ce jour)	*Photii epist.*, *P. G.*, 102, 873 Vita Leonis Armeni, *P. G.*, 108, 1086 D ; Symeon Magister, *Vita Basilii* (Bonn, 688)
885/886 (272 hégire)	Egypte	Elie de Nisibe, 89
889/990 (276 hégire)	tell des Beni Saqûq	Elie de Nisibe, 90
892	Dvin (Arménie)	Jean Catholicos, trad. Saint-Martin, 120 ; Thomas Ardzrouni, 184, 185
893 23 décembre	Dabel	Elie de Nisibe, 91
926 ou début de 927	Thrakésiens	Georges cont., ed. Istrin, II, 54-55
948	Constantinople	Théophane Cont., 441
957/958 (346 hégire)	Bagdad et Rai	Elie de Nisibe, 104
967 2 septembre	Honoriade et Paphlagonie, spéc. Claudiopolis	Cedrenus, II, 372

Dates	*Lieux*	*Sources*
968 18 décembre	Corfou	*Liutprandi legat.*, n. 64 ; *P. L.*, 186, 936 A
986 octobre	Constantinople	Cedrenus, II, 438
989 25 octobre	Constantinople	Léon Diacre, 175
990 25 octobre	Capoue et Bénévent	*Chron. Cassinense*, II, 11 ; *P. L.*, 173, 596
1004	Naples	*Ann. Cassin.:* Muratori, t. V, 55
1010 janv.-mars	Constantinople et prov.	Cedrenus, II, 456
1032 13 août (dimanche)	probablement à Constantinople	Cedrenus, II, 500
1033 6 mars	probablement à Constantinople	Cedrenus, II, 500
1034 17 février	Syrie	Cedrenus, II, 503
1034 entre avril et sept.	Jérusalem	Cedrenus, II, 501 ; Michel Glycas, 587
1035	Bucellaires	Cedrenus, II, 513-514
1036 18 décembre	prob. Constantinople	Cedrenus, II, 515
1037 2 nov., secousses jusqu'à la fin de janvier	Thrace, Macédoine et Thessalie	Cedrenus, II, 518
1038/39 (indict. 7)	prob. Constantinople	Cedrenus, II, 521-522
1040 2 février	Smyrne et divers lieux	Cedrenus, II, 522
1041 10 juin	Constantinople	Cedrenus, II, 532
1043/44 (495 armén.)	Ezencan (Arzindjan), Haute-Arménie	Arakel, 564
1063 23 septembre	Thrace, Cyzique, Nicée	Skylitzès, 657
1064/65 2 séismes	divers lieux	Attaleiotès, 90
1090 6 décembre	Constantinople	Michel Glycas, 620
1091 septembre	Antioche, Nisibe	Sempad, 7
1114 29 nov., dimanche	Syrie	*Anthologie chronologique*, 308-309
1117	Italie, spéc. Vérone	*Chron. Cassinense*, IV, 62 ; *P. L.*, 173, 884 CD
1120	Campanie	*Chron. Cassinense*, IV, 65 ; *P. L.*, 173, 887
1124	Cilicie, spéc. Mopsueste	*Danduli Chronicon*, ed. Pastorello, 230
1124 13 nov., le même ?	Antioche	*Ibidem*
1125	Bénévent	Ann. Benev., apud *Baronium*, 1125, II
1127 13 janv.	sans indic. de lieu	*Danduli Chronicon*, ed. Pastorello, 231
1135	Ligurie	*Annales Cassin.* : Muratori, vol. V, 62
1137/1138 (532 hégire)	Syrie, Irak	H. Crois., *Or.*, I, 25 ; II, 502
1138 20 octobre	Syrie, Mésopotamie	H. Crois., *Or.*, I, 433
1140	royaume de Naples	*Annales Cassin.* : Muratori, vol. V, 64
1156 26 octobre	Alep et confins de l'Arabie	H. Crois., *Arm.*, I, 179
1157 août-septembre	Syrie, nombreuses villes	H. Crois., *Or.*, I, 503
1166/67 (615 armén.)	Ezencan	Arakel, 566
1168/69 (617 armén.)	Ezencan	Arakel, 566
1170 29 juin	Syrie	*Gestes des Chyprois*, 27 H. Crois., *Arm.*, II, 656
1172 26 septembre	Sicile	Ἐνθυμήσεις, n. 22
1200/1 (597 hégire)	Syrie	H. Crois., *Or.*, I, 79
1202 1er mars	Constantinople	Choniates, 703 (Muralt, II, 263)
1202 20 mai	Syrie	*Gestes des Chyprois*, 59 : H. Crois., *Arm.*, II, 663 (Muralt, II, 264)
1203/04 (600 hégire)	Syrie, Mésopotamie, Asie Mineure	H. Crois., *Or.*, I, 83
1216	Italie	*Anonym.* Muratori, I, 2, p. 235
1222 25 déc., dimanche	Italie, surtout Brescia	*Ibid.*

Dates	*Lieux*	*Sources*
1222	Chypre	H. Crois., *Arm.*, II, 671
1231	Rome	Baronius, a. 1231, XXXI
1236/37 (armén. 685)	Ezencan	Arakel, 566-567
1254/55 (armén. 703)	Ezencan	Arakel, 567
1261/62 (1573 Séleuc.)	Syrie	Elie de Nisibe (continué), 113
1266 1er juin	sans indication	Ἐνθυμήσεις, n. 39
1269	Arménie	*Gestes des Chyprois*, 368 : H. Crois., *Arm.*, II, 772 Arakel, 567
1273	Dyrrachium	Pachymère, I, 355
1275/76 (armén. 724)	Arménie cilicienne	H. Crois., *Arm.*, I, 608
1279 24 avril	Venise et Italie	*Danduli chronicon*, ed. Pastorello, 312.
1281/82 (armén. 730)	Ezencan	Arakel, 568
1287/88 (armén. 736)	Ezencan	Arakel, 568
1296 1er juin-17 juillet	Constantinople, Asie Mineure	Pachymère, II, 233-235
1298 30 novembre	Rieti (Italie centrale)	Raynaldi, 1298, XXIII
1302/03 (702 hégire)	Syrie, Egypte	H. Crois., *Or.*, I, 173
1303 7 août	Crète, Rhodes, Chypre	H. Crois., *Arm.*, II, 856
1323 ou début 1324	Constantinople	[S]Phrantzes, 32
1332 11 février	Constantinople	Gregoras, I, 460
1341	Chora en Thrace	Cantacuzène, II, 477
1343 11 octobre 12 jours	Constantinople	Ἐνθυμήσεις, n. 58 ; *EO*, 36, 1937, 169
1354 2 mars	Constantinople	Βραχέα χρονικά, 59
1355, début du printemps	Littoral de Thrace	Cantacuzène, III, 277
1355/56 (armén. 805)	Ezencan	Arakel, 569
1374 8 décembre	Ezencan	Arakel, 569
1389 20 mars	Chio	Ἐνθυμήσεις, n. 82-83
1400 janvier	sans indication	Ἐνθυμήσεις, n. 90
1421 14 janvier	Argos	Βραχέα χρονικά, 47
1422 13 avril	Morée	Βραχέα χρονικά, 47
1430 13 ou 20 mars, dim.	Thessalonique	Jean Anagnostes, 492-493
1438 février	sans indication	Ἐνθυμήσεις, n. 116
1454 été (18 jours)	Territoire byzantin	[S] Phrantzes, 379
1457	Ezencan	Arakel, 572

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Le Traité d'Etudes byzantines, par P. Lemerle VII

Avant-propos IX

Périodiques, collections et ouvrages le plus souvent cités XI

PREMIÈRE PARTIE

L'ORIGINE DES ÈRES MONDIALES

Introduction. — **Fondements des ères mondiales** 3

I. — **L'ère mondiale et l'ère chrétienne des premiers computistes et chronographes** 5

Apologistes, 5. — Clément d'Alexandrie, 5. — Hippolyte : l'ère mondiale dans la Table pascale, 6. — L'ère mondiale dans la Chronique, 9. — Le computiste de 243, 17. — Le cycle romain de 84 ans, 18. — Africanus et Anatole, 22. — Clément d'Alexandrie et Eusèbe, 24.

II. — **Chronologie de la vie et de la Passion du Christ dans les trois premiers siècles** 26

Tableau comparatif des ères et des cycles lunaires pour la chronologie du Christ, 30.

III. — **Le cycle lunaire pascal de 19 ans** 31

Le cycle d'Anatole de Laodicée, 31. — La réforme d'Alexandrie et l'ère de Dioclétien, 36. — Tables pascales de Théophile d'Alexandrie, 37 ; de Cyrille d'Alexandrie, 38. — La réforme de Constantinople : le cycle de 30 ans de 343, 41. — Le cycle pascal juif, 42. — La réforme du cycle d'Anatole en 353, 44. — Le cycle bicentenaire d'André, 44. — Le point de départ du cycle d'Anatole, 49. — Formes diverses du cycle lunaire de 19 ans, 54.

IV. — **Théories sur l'origine des ères mondiales** 56

Explication de Pétau, 56. — Discussion du système de Schwartz, 57. — Hypothèses de Rühl, 69. — Mentz, 71. — Serruys, 71.

V. — **L'ère protobyzantine. Les** τροχοί **du Chronicon Paschale** 73

Constitution de l'ère, 73. — Discussion sur les τροχοί, 75. — Le document-témoin, 80. — Le codex Holstenius, 83.

VI. — **L'ère alexandrine** 85

L'ère de Panodore, 86 ; son ère chrétienne, 88. — De la distinction entre « aera alexandrina major » et « aera alexandrina minor », 90. — L'ère d'Annianos, 92. — L'ère alexandrine chez les chroniqueurs, 95. — Formules, 97.

VII. — **Réformes du comput pascal sous Justinien. Aeas et Iron. Conséquences des réformes**. 98

La conférence d'Aeas, 98. — Le cycle d'Aeas, 100. — Le cycle d'Héraclius, 101. — L'ère des Nestoriens, 102. — L'intervention d'Iron, 103. — Calcul attribué à Iron, 105. — De l'identification de ce calcul par Mentz, 106. — Résultat des réformes et attitude des computistes (Georges, Chronicon Paschale, anonyme de Karnthaler, Psellos), 108.

Pages

VIII. — **La formation de l'ère byzantine** 111

Position du problème, 112. — Solutions à rejeter, 112. — Décalage réel d'une année, 115. — Adaptation d'une ère chrétienne à l'ère mondiale : tendance conservatrice et origine de l'ère de 5516, 116. — Tendance historiciste : les πενταπλοῦντες, 117. — Chronologie chrétienne chez les chroniqueurs byzantins, 122. — Le début de l'année dans l'ère byzantine (chroniqueurs, inscriptions, manuscrits, documents), 124. — Règles de réduction, 128.

IX. — **Le cycle solaire de 28 ans. Le cycle de 532 ans** 129

Le cycle solaire de 28 ans : nature et sortes, 128. — Origine du cycle solaire alexandrin (théories de Schwartz et de Bolotov), 131. — Le cycle solaire et l'ère mondiale, 134. — Le cycle pascal de 532 ans, 136. — Cycles pascals de 532 ans selon l'ordre chronologique de leur point de départ, 139.

X. — **L'ère nationale et le cycle pascal des Arméniens** 140

Leur création, 140. — Calendrier fixe et cycle pascal d'Ananias de Sirak, 143. — Calendrier fixe et ère arménienne (petite ère) de Jean le Diacre, 143. — Calendrier fixe et ère d'Azaria de Djoulfa, 143 ; de l'ère dite technique, 144. — Formules, 145.

XI. — **L'ère des Romains. Le Kronikoni et l'ère mondiale des Géorgiens** 146

L'ère des Romains, 146. — Le Kronikoni des Géorgiens, 151 ; leur ère mondiale, 152. — L'ère mondiale, dite de Jérusalem, 153. — Formules, 153.

CONCLUSION 155

DEUXIÈME PARTIE

LES CADRES CHRONOLOGIQUES

INTRODUCTION : **Les mesures du temps** 161

I. — **Le temps dans l'année** 163

Le jour, 163. — La semaine, 165. — Les mois et les divers calendriers : le calendrier égyptien, 166. — Le calendrier attique, 168. — Le calendrier macédonien, 168. — Les calendriers d'Asie mineure et des îles, 170. — Les calendriers de Syrie, 172. — Les calendriers romain, julien, byzantin, 175. — Calendriers byzantins et calendriers de la Renaissance à noms de mois attiques, 176. — Le calendrier juif, 177. — Le calendrier persan, 178. — Le calendrier arménien, 179. — Le calendrier musulman, 180.

II. — **Les suites d'années. A : Les cycles ou périodes** 181

Cycles à fondement naturel : Cycles du Soleil, 181. — Les cycles lunaires et la fête de Pâques, 185. — Le cycle de 95 ans, 190. — Le cycle pascal de 532 ans, 191. — Cycles institutionnels ou de convention : Olympiades, 191. — Indictions : égyptienne, 193 ; byzantine, 193 ; de Bède, 203 ; génoise, 204 ; romaine ou pontificale, 204 ; autres indiquées par d'anciens auteurs, 205. — Période julienne, 206.

III. — **Les suites d'années. B : Les ères** 207

Eres de comput astronomique : ère de Nabonassar, 207 ; ère de Philippe Arrhidée, 208 ; ère julienne, ou de Jules César, 208. — Eres politiques et civiles : ères d'empire (des Séleucides, des Arsacides, des Sassanides, de Iezdegerd, de Djelâleddin), 209 ; ères de villes et de provinces (des olympiades, de la fondation de Rome, de Haute-Mésie et de Dacie, de Macédoine, d'Asie mineure, de Syrie, Palestine, Arabie, d'Egypte, d'Afrique, d'Espagne), 211. — Eres religieuses : ères mondiales, 219 ; ères à base uniquement cyclique, 221 ; ères purement religieuses (d'Abraham, du Christ, des Mahométans ou Hégire, de Hamza), 222.

CONCLUSION 227

RECONSTITUTION DE LA TABLE PASCALE PROTOBYZANTINE DE 353 232

BIBLIOGRAPHIE 233

TROISIÈME PARTIE

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

Pages

I. — **Table chronologique générale** 239

II. — **Tableau des cycles pascal, solaire et lunaire dans les ères chrétienne-dionysienne, byzantine et alexandrine** 265

III. — **Concordance entre les années de l'Hégire et les années de l'ère chrétienne** 279

IV. — **Tableaux spéciaux** 297

- I. Calendrier julien 298
- II. Ordre, noms et durée des mois en divers calendriers 300
- III. Tableau des néoménies en janvier au commencement de chaque cycle byzantin de 95 ans 302
- IV. Tableau des néoménies juliennes 303
- V. Correspondance des mois et quantièmes alexandrins avec les mois et quantièmes juliens 304
- VI. Correspondance des mois et quantièmes du calendrier arménien fixe avec ceux du calendrier julien 305
- VII. Correspondance des mois et quantièmes du calendrier arménien vague avec ceux du calendrier julien 306
- VIII. Correspondance des mois et quantièmes du calendrier musulman avec ceux du calendrier julien 307
- IX. Correspondance des années du cycle chronologique mongol avec les années de l'ère chrétienne aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles 308
- X. Correspondance entre les années de l'ère de Iezdegerd et celles de l'ère chrétienne 309
- XI. Années ayant la même date de Pâques 310
- XII. Calendrier perpétuel des Pâques byzantines 311
- XIII. Dates des fêtes mobiles dépendant de Pâques et jours de semaine correspondants de diverses fêtes fixes 312
- XIV. Correspondance des indictions avec les années de l'ère chrétienne-dionysienne 314
- XV. Parcours du Soleil dans les signes du Zodiaque 315
- XVI. Calendrier perpétuel 316

V. — **Calendriers liturgiques** 319

- I. Calendrier liturgique byzantin 320
  - *a)* Cycle liturgique de l'Eglise byzantine 320
  - *b)* Liste de saints du calendrier byzantin 322
  - *c)* Autres indications liturgiques 327
- II. Cycle liturgique et fêtes des Arméniens 328
- III. Calendrier liturgique des Coptes 333
  - *a)* Cycle dominical 333
  - *b)* Fêtes 334
- IV. Calendrier liturgique des Syriens jacobites 337
  - *a)* Cycle dominical 337
  - *b)* Fêtes 338
- V. Calendrier liturgique des Syriens nestoriens 341
  - *a)* Cycle dominical 341
  - *b)* Fêtes 342
- VI. Principales fêtes musulmanes 343

Pages

VI. — **Listes historiques : A) Byzance** 345
- I. Les consuls 346
- II. Empereurs romains 355
- III. Empereurs grecs 356
- III *bis*. Les dynasties byzantines 360
- IV. Préfets du Prétoire 367
- V. Empereurs grecs de Trébizonde 372
- VI. Empereurs et despotes grecs de Thessalonique 372
- VII. Despotes grecs d'Epire 373
- VIII. Ducs de Néopatras de la famille des Anges 373
- IX. Despotes grecs de Morée (Mistra) 373

VI. — **Listes historiques : B) Perse, Caucase, Islam** 375
- I. Rois sassanides de Perse 376
- II. Princes et rois d'Abkhazie et de Géorgie 376
- III. Rois d'Arménie (Arsacides, Bagratides, Rubéniens) 378
- IV. Souverains musulmans 379
  - 1. Les Califes 380
  - 2. Dynasties particulières préseldjukides 380
  - 3. Seldjukides (Iran, Mésopotamie, Syrie) 383
  - 4. Dynasties postseldjukides (Zenghides, Ayyûbides, Dynasties d'Asie mineure) 383
  - 5. Premiers ottomans 386
- V. Dynasties mongoles 386

VI. — **Listes historiques : C) Les Slaves** 387
- I. Princes et tsars de Bulgarie 388
- II. Souverains et dynastes de Serbie et de Bosnie 389
  - 1. Jusqu'au XII^e^ siècle 389
  - 2. Du XII^e^ au XV^e^ siècle 391
- III. Princes de Novgorod, Kiev, Suzdal', Vladimir et Moscou 394
  - A) Princes de Novgorod et grands-princes de Kiev 394
  - B) Grands-princes de Vladimir et de Suzdal' 395
  - C) Grands-princes de Moscou et de Vladimir 396

VI. — **Listes historiques : D) L'Orient latin** 397
- I. Rois latins de Jérusalem 398
- II. Princes latins d'Antioche 399
- III. Comtes de Tripoli 399
- IV. Comtes d'Edesse 400
- V. Rois de Chypre 400
- VI. Grands-maîtres des Hospitaliers de Saint-Jean 401
- VII. Empereurs latins de Constantinople 403
- VIII. Podestats vénitiens de Constantinople 403
- IX. Bailes vénitiens de Constantinople 404
- X. Podestats génois de Péra-Galata 404
- XI. Rois latins de Thessalonique 405
- XII. Princes latins d'Achaïe (Morée) 406
- XIII. Seigneurs et ducs d'Athènes 406
- XIV. Chefs de la Compagnie catalane 407
- XV. Ducs de l'Archipel ou de Naxos 408
- XVI. Seigneurs de Thèbes 408

Pages

XVII. Comtes palatins de Céphalonie, ducs de Leucade et de Zante .. 409
XVIII. Barons de Corinthe 410
XIX. Marquis de Bodonitza ou des Thermopyles 410
XX. Seigneurs de Lesbos 411
XXI. Despotes d'Epire et de Janina 411
XXII. Comtes et princes d'Albanie 412

VI. — **Listes historiques : E) L'Occident** 413

I. Empereurs d'Occident 414
II. Rois ostrogoths d'Italie 416
III. Rois lombards d'Italie 416
IV. Rois vandales d'Afrique 417
V. Exarques d'Afrique 417
VI. Exarques de Ravenne 417
VII. Rois d'Italie après Charlemagne 418
VIII. Princes lombards de Bénévent et de Capoue 418
IX. Princes lombards de Salerne 421
X. Préfets et ducs d'Amalfi 422
XI. Ducs de Naples 423
XII. Normands d'Italie et de Sicile 424
XIII. Successeurs des rois normands de Sicile : Hohenstaufen, Aragon 425
XIV. Rois de Sicile et de Naples 426
XV. Doges de Venise 427

VI. — **Listes historiques : F) Listes ecclésiastiques** 429

I. Les papes 430
II. Patriarches de Constantinople 434
III. Patriarches latins de Constantinople 440
IV. Patriarches d'Alexandrie 442
V. Patriarches d'Antioche 446
VI. Patriarches de Jérusalem 451
VII. Patriarches latins de Jérusalem 453
VIII. Conciles principaux intéressant l'histoire byzantine 454

VII. — **Phénomènes naturels** 457

I. Table des éclipses solaires et lunaires de 285 à 1500 458
II. Liste des comètes de 300 à 1462 469
III. Tremblements de terre 476

TABLE DES MATIÈRES 483

9-30

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

1958. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 24 412 IMPRIMÉ EN FRANCE IMP. N° 15 035

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE

publiée par P. Lemerle

SÉRIE « ÉTUDES »

N° 1 ANTOINE BON

Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204

Un volume in-8° carré .... 768 F

N° 2 PAUL LEMERLE

L'Émirat d'Aydin. Byzance et l'Occident

Recherches sur « La Geste d'Umūr Pacha »

(Prix Paul-Pelliot)

Un volume in-4° couronne .... 2 000 F

SÉRIE « DOCUMENTS »

N° 1 V. LAURENT

DOCUMENTS DE SIGILLOGRAPHIE BYZANTINE

La Collection C. Orghidan

Un volume in-4° carré, avec LXX planches................ 3 840 F

N° 2 IRÈNE MÉLIKOFF-SAYAR

Le Destān d'Umūr Pacha

Un volume in-4° carré .... 1 200 F

N° 3 ANDRÉ GUILLOU

Les Archives de Saint-Jean-Prodrome

sur le mont Ménécée

Un volume in-4° carré .... 1 800 F

TRAITÉ D'ÉTUDES BYZANTINES

publié par Paul Lemerle

avec le concours de A. Bataille, A. Dain, V. Grumel
R. Guilland, V. Laurent, A. Mirambel

Vol. I. — **La Chronologie**, par V. Grumel .... 4 000 F
— II. — **Les Papyrus**, par A. Bataille, in-4° carré, avec XIV planches .... 1 400 F
— III. — **Les Manuscrits**, par A. Dain............ *(en préparation)*
— IV. — **Les Documents d'Archives**, par P. Lemerle. *(en préparation)*
Etc.

108, Boulevard Saint-Germain, Paris-VI^e^

24 412. B

1958 - Imp. Presses Universitaires de France - Vendome (France)
IMPRIMÉ EN FRANCE

4 000 F + T. L.

Participant d’une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d’accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu’alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l’exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d’un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l’exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l’éditeur du livre original, qui dispose d’une licence exclusive confiée par la Sofia
– Société Française des Intérêts des Auteurs de l’Écrit –
dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.